



HAL
open science

**Collaborer, ou s'entre-tuer en temps de "paix".
Contribution à la critique de l'Economie au terme de sa
totali(tari)sation politique**

Richard Cohen

► **To cite this version:**

Richard Cohen. Collaborer, ou s'entre-tuer en temps de "paix". Contribution à la critique de l'Economie au terme de sa totali(tari)sation politique. Sociologie. Normandie Université, 2023. Français. NNT : 2023NORMC038 . tel-04469275

HAL Id: tel-04469275

<https://theses.hal.science/tel-04469275>

Submitted on 20 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité **SOCIOLOGIE, DEMOGRAPHIE**

Préparée au sein de l'**Université de Caen Normandie**

Collaborer, ou s'entre-tuer en temps de "paix". Contribution à la critique de l'Economie au terme de sa totali(tari)sation politique

Présentée et soutenue par
RICHARD COHEN

Thèse soutenue le 12/12/2023
devant le jury composé de :

M. BERNARD ANDRIEU	Professeur des universités - UNIVERSITE PARIS 5 UNIVERSITE PARIS DESCARTES	Rapporteur du jury
MME ANNE ISLA	Professeur des universités - Université Toulouse Jean Jaurès maison de la Recherche	Rapporteur du jury
MME CAROLINE LEQUESNE-ROTH	Maître de conférences HDR - Université côte d'Azur	Membre du jury
M. JEAN-BAPTISTE MEYER	Professeur des universités - UNIVERSITE PARIS CITE	Membre du jury
M. JEAN-NUMA DUCANGE	Professeur des universités - Université de Rouen Normandie	Président du jury
M. PATRICK VASSORT	Maître de conférences HDR - Université de Caen Normandie	Directeur de thèse

Thèse dirigée par **PATRICK VASSORT** (Centre de Recherche Risques et Vulnérabilités)

UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE
École doctorale « Homme, Sociétés, Risques et Territoire »
UFR Humanités & sciences sociales · HSS
Centre de Recherche Risques et Vulnérabilités · CERREV

COLLABORER, OU S'ENTRE-TUER

EN TEMPS DE PAIX

Contribution à la critique de l'Économie
au terme de sa totali(tari)sation Politique

Thèse présentée pour l'obtention du doctorat de l'Université de Caen, en Sociologie
soutenue publiquement le 12 décembre 2023

par

Richard COHEN

Directeur de thèse : Patrick VASSORT

Membres du jury

Bernard Andrieu, Professeur des Universités en philosophie, STAPS Université Paris Descartes, rapporteur

Anne Isla, Professeure des Universités en sciences économiques, Université de Toulouse – Jean Jaurès, rapportrice

Jean-Numa Ducange, Professeur des Universités (histoire contemporaine, histoire sociale et politique du XIX^{ème} siècle, France et pays germanophones), Université de Rouen, membre du jury
Caroline Lequesne-Roth, Maîtresse de conférences en droit public, Université Côte d'Azur, membre du jury

Jean-Baptiste Meyer, Socio-économiste, Directeur de Recherche, IRD, CEPED, membre du jury
Patrick Vassort, Maître de conférences en STAPS Université de Caen, directeur de thèse

À la mémoire d'Ambre,

REMERCIEMENTS

Mes remerciements les plus sincères vont, d'abord, à mes chers amis : Sylvain Barbé, Jérôme Duvigneau, Antoine Ganso, Luc Jacquin, Iwo Slobodzianek, Paul Wormser et Allan Yvart, ayant donné de leur temps pour la relecture d'un ou de plusieurs bouts de cette thèse, et me prodiguer de précieux conseils.

Je remercie, également, Patrick Vassort, pour sa confiance et son accompagnement depuis ces nombreuses années, ainsi que les membres de mon jury : Bernard Andrieu, Jean-Numa Ducange, Anne Isla, Caroline Lequesne et Jean-Baptiste Meyer, sans lequel.le.s cette thèse ne pourrait voir le jour.

J'exprime, de même, toute ma gratitude à Caroline Harand, docteure en Neuropsychologie à l'EPSM de Caen, pour sa disponibilité et la supervision de la « partie neurologique » de ce projet, que je n'ai, malheureusement, pu inclure à sa version finale.

Des remerciements chaleureux, également, à l'adresse de Muriel Bollengier et Françoise Le Bourhis pour leur soutien précieux dans la traversée du vortex administratif, monde parallèle de la thèse.

J'adresse de vibrantes salutations à certains de mes « srabs » m'ayant, toujours, soutenu (mais, aussi, un peu moqué, à raison) dans cette douloureuse, mais ô combien passionnante, épopée. Je pense, notamment, à Antoine, Julien, Jeff, Marco, Vincent, Greg, Célian, Adel, Mickaël, Manux, Lotfi, et la famille autour. Monstres ou déserteurs ? Certains d'entre vous connaissaient, déjà, la réponse.

J'en profite, aussi, pour témoigner ma plus grande reconnaissance à Irène Pennacchioni-Léothaud, ma directrice de master, sans qui je ne serais entrain d'écrire ces lignes. Je lui dois mon éveil au situationnisme, la découverte de J. Baudrillard (avec *L'échange symbolique et la mort*), mais, également, ce précieux conseil, à savoir de ne pas ériger les théories critiques en dogmes. Pour cela, également, il m'aura fallu du temps.

Mes derniers mots sont, d'abord, pour mes beaux-parents et leur soutien indéfectible ; ma mère et ma sœur pour *être ce qu'elles sont* ; et ma compagne, Laury Legigan, à qui je dois et dédie cette thèse.

Intitulé et adresse du laboratoire de rattachement / Name and address of the laboratory

Centre d'étude et de recherche sur les risques et les vulnérabilités (CERREV – UAR
3486 CNRS) Maison de la recherche en sciences humaines – Université de Caen-
Normandie – Esplanade de la Paix – CS 14032 – F-14032 Caen Cedex (France) –

cerrev@unicaen.fr

RÉSUMÉ

Cette thèse brosse, modestement, un *État* des lieux d'une *guerre* qui structure et dynamise, depuis l'Antiquité, toute République ou *πόλις* (Platon, Heidegger, Boutot, 1987), autrement dit « tout État régi par des lois » (Rousseau, 1762). La *collaboration*, chère au langage managérial, et politique, contemporain, fournit, à cet effet, l'entrée idoine à l'étude d'un *jus in bello* chevillé au « désir d'avoir sans cesse davantage (pléonexia), désir que toute nature (physis) poursuit comme un bien » (Plat. Rép., 359c.), dont elle formule *et* formalise les dispositions démocratiques-libérales, comme rupture mécanisée ou virtualité stratégique (Rosati, 2009) en *progress*. La *collaboration* que charpentent 1) une communication de base, 2) un travail partagé, comme *détachement ou fission* productive du sujet, 3) une gestion des tâches (*work-flow*) limitées, 4) un accès aux savoirs utiles unifiés (Levrain, 1999) abîme, en effet, la valeur-signe pivot de l'Économie-Politique, autrement dit le *travail*, comme « rupture [produite] sous la pression d'une intervention extérieure » (Eskénazi, 2008) dont les déclinaisons terminologiques dialectisent, également, *aliénation, mutilation ou fonctionnalisation et r/assemblage* de l'être gouverné (*Ibid.*) au service de l'État r/attaché. La *globalisation* de cette contradiction en procès (Marx, 1858) augure ainsi, logiquement, les conclusions de Jacques Aubert, ancien préfet d'Algérie, tirées en 1966, lequel reconnaît que « c'est désormais la population [ndlr : le ou la citoyen.ne] elle-même qui constitue à la fois la menace [ndlr : terroriste] et l'objet à défendre » (Rigouste, 2009).

Cette fenêtre sécuritaire de l'aporie capitaliste se referme, en effet, sur un « espace de compétition unifié » (Bourg, 2012), au terme d'une première phase d'accumulation (primitive) ; lequel r/assemble les *challengers*, et ressources à la fois, d'un *tournoi* (pour « *travail* tour à tour ») ou *marché*, peu importe l'activité concernée, dont les dispositions (schumpétériennes) – autrement dit valoriser toutes les « ressources humaines, matérielles et financières mobilisables » pour les éliminer proportionnellement à l'intensité croissante d'un affrontement livré en domaine(s) clos – virtualisent l'anéantissement de toutes les parties prenantes (car parties prises) de *l'échange* - 1, *in fine*.

Mots-clés

citoyenneté, démocratie, domination, État, guerre, Justice, marché, propriété, Raison, religion, souveraineté, travail, terrorisme

TITLE

To collaborate, or to kill each other in times of peace.

A contribution to the critique of the Economy, at the end of its political totalitarianization

ABSTRACT

This thesis modestly presents an overview of a war that has structured and energized, since antiquity, every Republic or *πόλις* (Plato, Heidegger, Boutot, 1987), in other words, "every state governed by laws" (Rousseau, 1762). Collaboration, dear to contemporary managerial and political discourse, provides an appropriate entry point for the study of a *jus in bello* intertwined with the "desire for constantly having more (pléonexia), a desire that all nature (physis) pursues as a good" (Plato, Republic, 359c), of which it formulates and formalizes the democratic-liberal provisions as a mechanized rupture or strategic virtuality (Rosati, 2009) in progress. Collaboration, which is structured by 1) basic communication, 2) shared work, as detachment or productive division of the subject, 3) limited task management (work-flow), and 4) access to unified useful knowledge (Levrán, 1999), indeed erodes the pivotal sign-value of Political Economy, in other words, labor, as a "rupture [produced] under the pressure of external intervention" (Eskénazi, 2008), whose terminological variations also dialectically engage with alienation, mutilation, or functionalization and reassembly of the governed being (*Ibid.*) in the service of the attached State. The globalization of this contradiction in process (Marx, 1858) logically foreshadows the conclusions of Jacques Aubert, former prefect of Algeria, drawn in 1966, who recognize that "it is now the population [i.e., the citizen] itself that constitutes both the threat [i.e., terrorist] and the object to defend" (Rigouste, 2009).

This security window of the capitalist aporia closes, indeed, on a "unified competition space" (Bourg, 2012), at the end of a first phase of (primitive) accumulation ; one that brings together challengers and resources alike, for a tournament (for "work in turn") or market, regardless of the activity concerned, whose (schumpeterian) provisions – in other words, valuing all "mobilizable human, material, and financial resources" to eliminate them proportionally to the increasing intensity of a confrontation held in closed domain(s) – virtualize the annihilation of all stakeholders (because they have taken sides) in the exchange - 1, in the end.

Keywords

citizenship, democracy, domination, state, war, justice, market, property, Reason, religion, sovereignty, labor, terrorism

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	15
La Démocratie contemporaine comme <i>politique</i> planétaire	16
La Démocratie Libérale n'a pas d'amis ou d'ennemis permanents. Elle n'a que des intérêts permanents	29
La Démocratie, une théorie de grande liquidation	36
Hypothèses	46
Méthodologie	58

PREMIÈRE HYPOSTASE

LA GUERRE

CHAPITRE I

QUE LA GUERRE SOIT	71
1. L'histoire de l'Éta(n)t, jusqu'à nos jours, n'est que celle d'une <i>réaction</i> en chaîne	72
1.1. Le <i>vieux monde</i> comme « anti-système »	75
1.2. Unité et diversion dans le « complot »	91
2. Guerre partout, Violence nulle part	103

2.1.	Des « complots » banalisés au centre tranquille de la terreur	105
2.2.	Derrière la collaboration, un carnage régulé	130
3.	La <i>propagande</i> , une guerre menée à voix haute et visage couvert	140
3.1.	La diplomatie comme plaidoirie et plaidoyer tactiques de l'État	142
3.2.	L'événement symbolique et la mort	154
4.	État, rapt et propriété : le triptyque de l'Économie-Politique (premières remarques)	166

CHAPITRE II

	JE RÉGNE, DONC JE SUIS	173
1.	Derrière chaque <i>empire</i> , l'État	174
1.1.	« Avoir plus pour être plus » et réciproquement, comme axiologie de de la souveraineté	176
1.2.	Production et commerce de <i>richesses</i> : les réticules politiques d'un <i>vóμος</i> fondateur croissant en <i>domaine(s)</i> clos	187
2.	Derrière tout <i>marché</i> , le contrat	196
2.1.	Convertir l' « usurpation » en droit de propriété : les dessous du <i>réenchantement</i> d'un monde fini, répandu par l' <i>Aufklärung</i>	197
2.2.	« <i>Marche</i> ou crève »	213
3.	Derrière l'UN(ion), la terreur	241
3.1.	L' <i>état</i> d'exception d'une violence ordinale ordinaire	244
3.2.	« La <i>terreur</i> , elle fait loi » et de Raison vertu	266

DEUXIÈME HYPOSTASE

L'ÉTAT

CHAPITRE III

LIBRE-ÉCHANGE (DE COUP/T.S), ÉGALITÉ, IDENTITÉ 275

1. La guerre est courte. Si nous vivons, nous vivons pour marcher sur la tête d'un *autre* 276
- 1.1. L'altération *est tout*, l'altérité n'est rien ; elle en est, au mieux, le vecteur 281
- 1.2. « Tous égaux devant l'esclavage », comme *ek-sistence* démocratique 299
- 1.3. Réformer et associer pour mieux régner 315
2. Hétérogénéiser le mo(n)de, puis fissionner la classe, jusqu'à sa consommation finale 349
- 2.1. La guerre nucléaire a déjà lieu 350
- 2.2. *Double bind* et dialectique progressive de l'*Union* 377
- 2.3. La « sauvagerie », comme patho-logie *et* comble de l'Économie 391

CHAPITRE IV

DEUS SUOS DISCERNET 419

1. De l'origine et la ban-alité du « mal » à sa banalisation 420
- 1.1. La *religio* ou le palindrome de l'Économie 425
- 1.2. Vivre libre, ou produire : soit « faire bloc contre la terreur » pour maintenir l'*état* de guerre 439
- 1.3. Nous obéirons et travaillerons en signe de résistance 473
2. Immigration, apostasie et barbarie 498

2.1.	Politique et monadologies	501
2.2.	L'Étranger contre l'État	523
2.3.	Présumé.e.s, tout.e.s, coupables	547

TROISIÈME HYPOSTASE

LE NÉANT

CHAPITRE V

	LA CLASSE MOYENNE, COMME TÉMOIN ET COMME ABSTRACTION	571
1.	A model of new christian charity	572
1.1.	Misère (du monde) de la sociologie	575
1.2.	La « sécurité de l'emploi », ou l'assurance d'une mort à petit feu	597
2.	« Venir en paix pour faire [faire] la guerre aux <i>bâtards</i> »	602
2.1.	Un « cas d'école » de la collaboration volontaire	611
2.2.	Monstres ou déserteur.e.s, voilà la question !	622
3.	Désir moyen et classe monstrueuse	642
3.1.	Dieu contre l'État	643
3.2.	L' <i>éta(n)t</i> est mort, vive l'État	662
	CONCLUSION	703
	ANNEXES	717
	<i>Introduction</i>	719

<i>Chapitre I</i>	723
<i>Chapitre II</i>	733
<i>Chapitre III</i>	745
<i>Chapitre IV</i>	759
<i>Chapitre V</i>	763
LEXIQUE	785
BIBLIOGRAPHIE	791

INTRODUCTION

« Se retournant, il aperçut les trois cages. Elles s'élevaient au fond de la pièce vidée de ses meubles. Elles étaient juste assez hautes pour un homme pas très grand. Leurs épais barreaux carrés dissimulaient en partie l'intérieur, mais on y remuait. Dans chacune, on avait mis un petit lit douillet, un fauteuil et une table basse. Une lampe électrique les éclairait de l'extérieur. Tandis qu'il s'approchait pour chercher le marteau, il aperçut des cheveux blonds. Il regarda mieux, gêné parce qu'il sentait que la dame l'observait. En même temps, il avait repéré le gros marteau. Il écarquilla les yeux tout en se baissant pour le ramasser. Lorsqu'il rencontra leur regard, il sut qu'il y avait d'autres petits garçons dans les cages. L'un deux demanda quelque chose et la dame ouvrit la porte et entra près de lui disant des mots qu'André ne comprenait pas, mais si doux. Et puis, de nouveau, ses yeux se heurtèrent à ceux de la dame qui ressortait et il dit au revoir madame, et se mit en marche, courbé sous le lourd marteau. Comme il arrivait à la porte, une voix le retint.

– Comment tu t'appelles ?

– Moi, je m'appelle..., reprit une autre voix.

C'est tout ce qu'il entendit, parce qu'on le poussait dehors sans brutalité, mais fermement. Il descendit les marches de pierre. Il y avait un tourbillon dans sa tête. Et comme il arrivait à la grande grille d'or, il se retourna une dernière fois. Ça devait être merveilleux de rester tous ensemble comme ça, avec quelqu'un pour vous dorloter, dans une petite cage bien chaude et pleine d'amour. Il repartit vers le village. Les autres ne l'avaient pas attendu. Derrière lui, la grille, peut-être poussée par un courant d'air, se referma avec un claquement profond. Le vent passait entre les barreaux. »

(Vian Boris, *L'Arrache-cœur*)

La Démocratie¹ contemporaine comme *politique* planétaire

« Pourquoi il faut traiter les antifas et les black blocs en terroristes »

(Fontaine Pierre, Thay Willian, *Valeurs Actuelles*)

Poil à gratter de la sphère médiatique française auto-proclamé, comme « journal anti [ou ancien] système »², *Valeurs Actuelles* condamne, au relais des syndicats policiers (*Alliance* notamment)³, le spectre qui hante, aujourd'hui, les mouvements sociaux : celui du terrorisme « noir » et « jaune »⁴. Toutes les puissances de la vieille France se sont unies en une Sainte-Alliance, depuis les « 11 Septembre » nationaux⁵, pour l'éradiquer : gouvernement, corporations du maintien de l'ordre, réactionnaires de tout poil, presse de tous bords, *Valeurs Actuelles* en tête de gondole. Sa critique cinglante du mode opératoire des « antifas » et autres « black blocs » en manifestation borné, dans un premier temps, à l'agression de « policiers et [...] gendarmes de manière coordonnée, méthodique et systématique, afin d'instiller la terreur chez les forces de l'ordre comme chez les Français et imposer ainsi leur idéologie anarchiste »⁶, brosse, en effet, un tableau

1 Littéralement *pouvoir* au *peuple dème*, comme unité politique / étatique réductible.

La greffe circonstanciée d'une majuscule aux principaux concepts mobilisés dans cette thèse (État, Économie-Politique, Démocratie, pour ne citer qu'eux) marque, par ailleurs, leur distinction, en tant que tels, de leurs ramifications et/ou modulations empiriques pseudo singulières. J'en veux pour exemple, notamment, certaines considérations de la Démocratie Libérale, échouant à discerner le principe directeur commun aux « différentes » démocraties libérales contemporaines. Je m'inspire, à ce titre, des considérations platoniciennes de la République, lesquelles ne portent « pas sur telle ou telle république pouvant exister ici ou là, mais d'abord et avant tout sur l'essence de toute république, de toute πόλις. » Leur « propos n'est pas “ontique” mais “ontologique”. “La République de Platon, dit Heidegger, est une remémoration dans l'essentiel, et non pas une planification dans le factuel” ».

Boutot Alain, *Heidegger et Platon, le problème du nihilisme*, Presses Universitaires de France, Collection « Philosophie d'aujourd'hui », Paris, 1987, 352 pages

<http://excerpts.numilog.com/books/9782130399292.pdf>

Le Marché prend, seul, une majuscule, lorsqu'il désigne un système d'échanges commercial globalisé et, non, leur *medium* ; il est, dans ce cas, surligné en italique.

2 « Le journal se développe avec une ligne antisystème. Mais le groupe [ndlr : Valmonde, éditeur de *Valeurs Actuelles*] se développe là où nous jugeons bon qu'il se développe, afin de créer de la valeur pour l'actionnaire. »

De kerdrel Yves, Directeur général du groupe, In : Le Filliâtre Jérôme, « Le groupe de l'“antisystème” *Valeurs actuelles* rachète un magazine financier », *Libération*, le 16/06/2017

https://www.liberation.fr/futurs/2017/06/16/le-groupe-de-l-antisysteme-valeurs-actuelles-rachete-un-magazine-financier_1577237/

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

3 « C'est presque du terrorisme » qualifie ainsi Frédéric Lagache (secrétaire général-adjoint du syndicat *Alliance-Police nationale*) les « débordements » d'un cortège (ou black bloc) prenant la tête des manifestations du mouvement social contre la « loi El Khomri », dite « loi travail », dans le journal *Minute* du 26 mai 2016.

4 Le « noir » pour les « black blocs » et le « jaune » pour les « Gilets jaunes ».

Je précise, dès maintenant, que l'usage des guillemets marque aussi bien la citation que la valeur, comme représentation « collective », des termes encadrés.

5 Les premières attaques frappent la rédaction de *Charlie Hebdo*, puis l'Hyper Casher, les 07 et 08 Janvier 2015. Les suivantes prennent alors pour cible, le 13 Novembre 2015 (toujours à Paris) : le quartier Charonne, le Bataclan et le stade de France.

6 Fontaine Pierre, Thay Willian, « Pourquoi il faut traiter les antifas et les black blocs en terroristes », *Valeurs Actuelles*, le 07/12/2020

<https://www.valeursactuelles.com/societe/pourquoi-il-faut-traiter-les-antifas-et-les-black-blocs-en-terroristes>

(anti-système ?) bien sombre, mêlant dégradations du mobilier urbain⁷ et « climat d'insécurité susceptible de constituer un chantage sur un gouvernement. On peut y additionner la haine envers un groupe d'individu comme les slogans contre "les riches" ou contre les forces de l'ordre. »⁸ Cette réaction du « magazine anti-système [...] de la droite qui s'assume »⁹ aux initiatives « des anti-états mais aussi des anti-République, qui sont généralement considérés comme altermondialistes et à part entière dans la mouvance d'ultragauche »¹⁰, interroge, toutefois, sur les intentions d'un *opposant* des plus attachés aux institutions et structures régaliennes de l'État. L'hebdomadaire décrit ainsi, globalement, les « manifestations traditionnelles de la gauche radicale » appelées à se tenir aussi bien « contre les réformes économiques qu'ils considèrent comme libérales » que pour « la régularisation de tous les sans-papiers ou plus d'écologie »¹¹, lors desquelles les criminels pointés frappent « de manière systématique les symboles du capitalisme ou de l'État tout en élargissant leur cible de manière aveugle ». C'est pour cette raison, toujours selon *Valeurs Actuelles*, que ces derniers méritent la qualification de « terroriste [...] permettant une meilleure lutte sur le plan **législatif** mais aussi sur le terrain des **idées**. En saccageant les biens et en s'attaquant aux formes d'autorité de l'État, les black blocs sont des ennemis publics, il faut désormais les qualifier comme tels. »¹²

Cet argumentaire pavé sûrement de *nobles* intentions n'induit pas moins en erreur, ci et là, son lecteur. « En saccageant les biens et en s'attaquant aux formes d'autorité de l'État », les black blocs se font, aussi bien légalement que moralement, les ennemis, non du peuple, mais des pouvoirs publics dont les différentes officines compriment et/ou répriment, en période de mouvement social, les conditions (et liberté) d'expression d'une colère populaire, plus ou moins réduites à une déambulation collective de quelques heures, dans un quartier de la ville, qu'aménage et règle, collégalement, son escorte syndico-policière¹³. Ses doléances se voient, quant à

7 « Le coût financier est également très important. Les dégradations commises lors des manifestations de mars 2019 ont coûté 30 millions d'euros par exemple. »

Ibid.

8 *Ibid.*

9 Voir la page d'accueil du média *Valeurs Actuelles*, à consulter en ligne au lien suivant : <https://www.valeursactuelles.com>

10 Fontaine Pierre, Thay Willian, « Pourquoi il faut traiter les antifas et les black blocs en terroristes », *op. cit.*

11 *Ibid.*

12 *Ibid.*

Passages surlignés (en gras) par mes soins

13 « Les partisans du "cortège de tête" souhaitent remettre en cause le compromis historique passé entre l'État et les organisations syndicales et politiques, et par là même la normalisation progressive de la manifestation au cours du vingtième siècle en tant que réunion pacifique finalement tolérée par l'État à partir des années 1910, avant d'être finalement reconnue comme liberté publique fondamentale pour les citoyens, pourvu qu'elle s'enclasse dans le cadre établi qui borne le champ des attitudes attendues de la part des protestataires [...] Dans les années 1970 et 1980, ceux qu'on appelait alors les éléments "incontrôlés", "inorganisés", "extérieurs", c'est-à-dire les militants "autonomes", faisaient parler d'eux en tentant, lors de certains 1er Mai à Paris, de faire irruption en tête de manifestation. Mais à l'époque, parce que le poids politique et numérique du PCF et de la CGT était sans commune mesure, mais aussi parce que le rapport à l'usage de la violence était autre, le service d'ordre de la CGT-PCF

elles, confinées à une « défense (raisonnable, donc modérée) des acquis sociaux » par les organisations professionnelles du *statu quo* ; si bien que la prostration individuelle et collective solde, toujours plus cyniquement, la vacuité de l'action syndicale, les grévistes quittant ses « manifestations déclarées » avec, en bouche, l'amertume d'un échec essuyé (annoncé) toujours plus net¹⁴. Le « pré-terrorisme »¹⁵ affleure, donc, en *réaction* aux premiers signes de libération individuelle et/ou collective, non de la manifestation d'une volonté commune *sui generis*, mais du cadre institutionnel, démocratique, d'une représentation publique médiative du *statu quo* libéral¹⁶, pour lequel « seules comptent les valeurs d'échange, la vérité ne compte pas. La

n'hésitait pas à user de la force physique pour faire respecter vigoureusement "l'ordre interne" de la manifestation, en repoussant les tentatives d'intrusion de ceux qui, d'ordinaire, manifestaient plutôt en fin de cortège, attendant impatiemment le moment de la dispersion pour que commence "la baston avec les flics" et "la casse de vitrines" [...] Il est d'usage que les forces de police et de gendarmerie sous-traitent aux organisations syndicales la gestion maîtrisée et raisonnée de la foule contestataire. Leurs militants "spécialistes du maintien de l'ordre" sont normalement chargés de détecter les germes de violence et de réprimer les troubles jugés inacceptables. Ils doivent autant protéger les manifestants que sécuriser la manifestation tout entière contre d'éventuelles convulsions dont les auteurs, soit viendraient de l'extérieur, soit seraient déjà en son sein. Toutefois, les forces de l'ordre se réservent en permanence le droit d'intervenir en dernière instance, lorsqu'en dépit de cette première ligne de défense syndicale, l'éclosion de foyers de violence vient à dévoyer le caractère pacifique de la manifestation déclarée. »

Melchior Hugo, *Un cortège « hors des cadres » au devant de la manifestation des organisations syndicales*, Cahiers d'histoire. Revue critique, 146 | 2020

<http://journals.openedition.org/chrhc/14693>

DOI : <https://doi.org/10.4000/chrhc.14693>

- 14 Finalité (ou tragédie) à laquelle semblent, également, assignés les « travaux universitaires », si l'on s'en tient aux propos du linguiste Jean Szlamowicz ; « co-fondateur du polémique "Observatoire du décolonialisme" [il] précise que l'islamo-gauchisme ne se manifeste pas [...] par un soutien avéré à l'islamisme, mais par une convergence de facto [...] entre le genre, les mouvements décoloniaux ou l'emploi du mot islamophobie. Le linguiste ajoute : "à l'époque de Foucault ou Barthes, la démarche structuraliste consistait à voir comment fonctionne la société, à travers des structures enfouies et inconscientes. **Elle n'avait pas pour ambition de renverser ces structures comme c'est le cas aujourd'hui.** Et il conclut : *Est-ce le rôle des universitaires de donner des outils d'action à un activisme social ?*" [...] L'islamo-gauchisme engloberait [d'ailleurs] selon [...] Jean-François Braunstein] d'autres champs, que le philosophe [réactionnaire] liste : *les théories indigénistes et décoloniales, les études de genre, l'écriture inclusive, les études sur le handicap, le poids, ou la pornographie. Ce n'est plus l'objet qui compte, [...] mais l'adhésion à certains présupposés [...] en accord avec l'approche militante et victimaire de ces "studies".* »

Carenta Mattéo, « De quoi l'islamo-gauchisme est-il le nom ? », *France Culture*, le 20/02/2021

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-revue-de-presse-des-idees/la-revue-de-presse-des-idees-du-samedi-20-fevrier-2021>

Passages surligné (en gras) et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

- 15 « Des chercheurs estiment que 200 personnes seraient en phase de pré-terrorisme, tandis qu'un militant identifié du milieu donnait récemment le chiffre de 6 000 militants radicaux au sein de l'ultra-gauche. Un officier de renseignement du SDAO (service de renseignement de la gendarmerie) nous indiquait il y a peu que son service a recensé 2 000 à 2 500 individus au contact des forces de l'ordre à Notre-Dame des Landes. On l'aura compris, à moins que les services de renseignement restent volontairement imprécis, nul n'est en mesure aujourd'hui de quantifier l'ensemble des militants radicaux au sein de la mouvance. Ajoutons à cela qu'il nous est toujours aussi difficile de comprendre ce qui est désigné par "pré-terrorisme", "ayant une volonté subversive" ou capables d'aller "clasher les flics", toutes notions qui semblent maniées avec une grande subjectivité [...] Les militants d'ultra-gauche sont-ils en mesure de subvertir l'ordre démocratique comme l'avait suggéré dans la presse l'ancien directeur de la police nationale en déclarant qu'il existe en France un danger pré-terroriste ? Cela est peu probable. »

Origoni Guillaume (Doctorant en histoire, Université Paris Nanterre – Université Paris Lumières) et François Stéphane (Politiste, historien des idées, chercheur associé, École pratique des hautes études – EPHE), « Cagoule noire sur gilet jaune : décrypter les violences durant les manifs », *La Tribune*, le 14/12/2018

<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/cagoule-noire-sur-gilet-jaune-decryptage-des-violences-800970.html>

- 16 Le concept de « libéralisme » subsume l'ensemble des catégories économiques (militaire et commerciale, notamment) dont l'activité se rive au *marché*. Le « néolibéralisme » (qui n'en demeure pas moins un barbarisme, j'en conviens) connote, quant à lui, une économie de marché enchevillée aussi bien, politiquement, au secteur financier

rationalité du statu quo se concentre sur la valeur d'échange et toute autre rationalité doit lui céder. »¹⁷ Dispositif structurel d'une stratégie globale du maintien de l'ordre, la « manifestation (syndicale) traditionnelle » canalise et ritualise, matériellement comme symboliquement, toute réaction populaire à la violence du Marché, conformément aux dispositions légales prévues par l'État, et sa loi, base de l' « idéologie totale [...] sans nom [...] et sans programme énonçable [...] qui a pu retailler tout le réel sur son modèle [...] : pseudo-savoir d'un tour figé, vision totalitaire [...] accomplie dans le spectacle immobilisé de la non-histoire. »¹⁸

Les dernières confessions, à cet égard, d'Emmanuel Macron, lequel dit avoir « redécouvert, avec les gilets jaunes, la violence dans la société »¹⁹, en attribuent autant le monopole à toute personne ou mouvement (social) *hors-la-loi (stricto sensu)*, qu'elles imputent ses manifestations à « un sentiment d'injustice, une impression de trahison démocratique », normalisant (ou presque), alors, cette violence anathématique : signe, « en même temps, [de] la même solidité de notre peuple »²⁰, qu'encense le chef de l'État français, comme l' « un des fondamentaux de notre vieux pays fait de jacqueries. Cette idée que, lorsque la colère et la peur [ndlr : la Némésis / *Νέμεσις* et la terreur] se nouent, tout devient possible. »²¹ Emmanuel Macron concède ainsi, fort étrangement, l'ambivalence politique de cette troisième hypostase, et synthèse, du triptyque contemporain de la sédition, que forme le « Gilet jaune » avec « l'islamo / gauchiste »²² : sa figure de proue séculaire tapie dans l'ombre de l'Université (selon Frédérique Vidal, son ministre en 2021²³) ou de toute

du commerce que, techniquement, à son informatisation, numérisation et dématérialisation progressive.

17 Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, Les Éditions de Minuit, 1968, p. 82

18 Debord Guy, *La Société du Spectacle*, Éditions Gallimard, Collection Folio, Paris, 1992, pp. 203 – 204

19 « Emmanuel Macron revient sur la crise des gilets jaunes : “On a redécouvert la violence” », *BFMTV*, le 26/05/2021 https://www.bfmtv.com/politique/elysee/emmanuel-macron-revient-sur-la-crise-des-gilets-jaunes-on-a-redecouvert-la-violence_AN-202105260080.html

20 *Ibid.*

Le « en même temps » remplit une fonction (constante) de connexion / conciliation logique de la contradiction, au creux de la rhétorique présidentielle.

21 *Ibid.*

22 « En janvier 2002, Pierre-André Taguieff l'utilise ainsi dans son livre *la Nouvelle Judéophobie*. L'historien des idées y condamne l'antisionisme de : “la nouvelle configuration tiers-mondiste, néo-communiste et néo-gauchiste, plus connue sous la désignation médiatique de “mouvement antimondialisation””. “Des Juifs, écrit-il, peuvent être tolérés, voire acceptés dans cette mouvance islamo-gauchiste, à condition qu'ils fassent preuve de palestinophilie inconditionnelle et d'antisionisme fanatique.” A l'époque, Taguieff est actif au sein de la Fondation du 2-Mars, d'une tendance souverainiste et d'orientation chevènementiste, aux côtés du démographe Emmanuel Todd ou encore de la future plume de Sarkozy, Henri Guaino. »

Faure Sonya et Durupt Frantz, « Chronique “Au mot” Islamo-gauchisme, aux origines d'une expression médiatique », *Libération*, le 14/04/2016

https://www.liberation.fr/debats/2016/04/14/islamo-gauchisme-aux-origines-d-une-expression-mediatique_1445857

23 « Dimanche 14 février, sur CNews, Frédérique Vidal annonce avec fermeté son intention de confier au CNRS une “enquête” afin de distinguer les recherches “militantes” des recherches “scientifiques”, dans le vaste domaine des sciences sociales qui serait “gangrené” par l’“islamo-gauchisme”. »

Le Nevé Soazig, « Frédérique Vidal, une ministre de l'enseignement supérieur dans la tourmente », *Le Monde*, le 19/02/2021

https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/02/19/frederique-vidal-le-bon-petit-soldat-dans-la-tourmente_6070542_3224.html

posture intellectuelle hétéronome souillant, *a priori*, le principe de laïcité (instrumentale)²⁴ normative (donc religieuse) d'un régime conservateur²⁵, cohésif et exclusif à la fois. L'« islamo-gauchisme » fusionne, au début de notre siècle, les deux visages d'une « menace (intérieure) fantôme » que profile, d'un côté, la reconfiguration stratégique de la Guerre opposant les deux blocs, libéral et **communiste**, au lendemain de la chute du III^e Reich, et, de l'autre, une **immigration** économique issue des **anciennes colonies**, crainte en raison de son statut (politique) *et* motivée, « en même temps », par la conjoncture des Trente Glorieuses. La double terreur « communo-islamiste » planerait, en effet, sur le pays, depuis les années 60, et refluerait, dès lors, sous forme de « contre-sommets anti mondialistes »²⁶ récurrents *et* de « 11 septembre 2001 »

24 « “Jeanne d'Arc” républicaine – l'expression est employée par plusieurs des trente interlocuteurs interrogés pour cet article –, [... Caroline Fourest, polémiste proche du Parti Socialiste, passée par *Charlie Hebdo*, *Le Monde*, *France Inter*, *France Culture*, éditorialiste aujourd'hui à *Marianne*] revendique l'héritage des Lumières, vante le rationalisme et le modèle français “de laïcité, jacobin et intégrateur”, qu'elle oppose au modèle “anglo-saxon”. “D'après l'approche anglo-saxonne, écrit-elle, l'égalité consiste à respecter tous les totems et tous les tabous de chaque communauté pour qu'elles coexistent sans conflit. L'approche laïque à la française croit au droit de les briser tous [...] “Elle entretient un rapport quasi religieux à la laïcité, dont elle s'érige en grande prêtresse”, analyse l'historien de la laïcité Jean Baubérot, qui fait partie de ses bêtes noires. Pour Valls, pour elle et une partie de la gauche, tout ce qui – en matière religieuse – va vers un certain “fondamentalisme” constitue une étape vers un extrémisme violent [ndlr : dont il aurait fallu définir le mode comme les formes de réalisation] Donc, tout dialogue ou contact avec des personnes considérées comme “proches” [ndlr : « à gauche »] de ce fondamentalisme, fait soit preuve de faiblesse, soit de complicité envers cet extrémisme, en affaiblissant, en trahissant, le camp des laïcs. On trouve là la recherche d'une pureté laïque analogue à la quête d'une pureté religieuse de certains croyants... »

Magnaudeix Mathieu, *Les croisades de Caroline Fourest. La trajectoire dévoyée d'une propagandiste de “gauche”*, Revue du Crieur, vol. 6, no. 1, 2017

<https://www.cairn.info/revue-du-crieur-2017-1-page-74.htm>

DOI : 10.3917/crieu.006.0074

25 « Sylvie Tissot, sociologue à Paris-VIII, et les membres du collectif *Une école pour tous* en ont fait les frais. “L'expression avait évidemment pour but de nous disqualifier, estime-t-elle. À l'époque, le terme désignait un militantisme hétéroclite où l'on retrouvait aussi bien des chrétiens de gauche que des personnes engagées dans la solidarité internationale... D'où, j'imagine, le qualificatif de “gauchistes”. Nous travaillions avec des associations musulmanes, comme le Collectif des musulmans de France (CMF). Pour ceux qui nous traitaient d'islamo-gauchistes, c'était une compromission avec des gens “infréquentables.” [...] Puis c'est au tour du philosophe Alain Finkielkraut. Lors d'une conférence sur l'enseignement de la Shoah organisée par le mémorial de Yad Vashem à Jérusalem, en 2010, il dit craindre “un mouvement islamo-gauchiste ostensiblement indifférent à la mémoire de la Shoah”. Il précise ce qu'il entend par cet “arc islamo-gauchiste” à l'AFP – et la définition du terme déjà s'élargit : “L'union de gens issus de l'immigration et d'intellectuels progressistes.” [...] Depuis, l'islamo-gauchisme resurgit régulièrement au fil des aléas de l'actualité – de l'affaire Siné en 2008 (“De quoi Siné est-il le nom” se demande alors BHL dans *le Monde*) à l'affaire Kamel Daoud aujourd'hui, en passant par la polémique sur la candidate voilée Ilham Moussaïd sur les listes du NPA en Paca, en 2010. Les accusés sont de plus en plus nombreux : José Bové, Alain Gresh (du *Monde diplomatique*), Annick Coupé (de l'union syndicale Solidaires), Michel Tubiana (de la Ligue des droits de l'homme) hier ; la conseillère régionale Clémentine Autain, Edwy Plenel ou des journalistes de *Libé* aujourd'hui. “Désormais ce mot ne désigne plus des personnes minoritaires – la laïcité inclusive a gagné des sympathisants – mais des institutions, comme l'observatoire de la laïcité et son président Jean-Louis Bianco” note Sylvie Tissot. »

Faure Sonya et Durupt Frantz, « Chronique “Au mot” Islamo-gauchisme, aux origines d'une expression médiatique », *op. cit.*

26 « Les mobilisations massives contre des sommets internationaux – OMC, G8, Forum de Davos – ou contre des sommets de l'Union européenne apparaissent comme le *locus classicus* de l'antimondialisation. L'histoire de ces mouvements, dont la forme faisait, jusqu'à Gênes, et pour une bonne part au-delà, l'objet d'un consensus entre les militants eux-mêmes et les observateurs, est en général présentée comme une énumération de noms de villes – Seattle, Prague, Nice, Québec, Göteborg... – qui ont été le théâtre de ces mobilisations collectives. Cette énumération figure comme métaphore [ndlr : ou « nébuleuse »] de l'antimondialisation – on a ainsi pu parler de

nationaux²⁷.

Feedback politique des enjeux économiques médiatisés par la guerre froide, la stigmatisation du « communiste » cible, également, les principaux acteur.e.s et symboles d'une lutte des classes nationale menée sur le Marché du Travail, et ce, avant que cette représentation ne « se dilue dans celle de l'opposant en général [...] La “subversion révolutionnaire” a cessé d'être perçue comme une manipulation soviétique pour devenir le symptôme d'une crise de civilisation :

“Ces “gauchistes” apparaissent parfois comme des corps étrangers dans nos sociétés industrielles de moins en moins politisées, et dans lesquelles les invocations idéologiques recueillent de moins en moins d'échos.”

(Delmas Claude, « Communisme et gauchisme », *Défense Nationale*, 1973) »²⁸

La représentation de « l'immigré » maille, quant à elle, des enjeux biunivoques²⁹ plus nombreux, et donc plus complexes contradictoires, scindés en **rétroactions économiques** vertueuses immédiates de la décolonisation *et* risques de **concentration politique** d'éléments indésirables, car *superflus*, à long terme. L'immigration postcoloniale polarise, dans le premier cas, des intérêts mutuels bien compris entre la France et ses anciennes colonies. *L'immigré* est « identifié [dès 1959] dans la pensée d'État comme une source de capital de travail pour la France

“génération Seattle” ou bien des “multitudes du “peuple de Seattle” qui s'étaient transformées au fur et à mesure en “peuple de Prague”, “peuple de Québec” ou “peuple de Göteborg”... et qui s'est fait “peuple de Gênes”.” L'énumération des lieux de mobilisation [ndlr : ou *mouvement*] confère un caractère inéluctable à la présence des manifestants antimondialisation à chaque sommet, instituant une technique de contestation à part entière : le contre-sommet. La dimension “antimondialisation” de ces mobilisations [...] s'étend en un univers composite du discours hostile au libéralisme, elle est susceptible d'adopter un ensemble de significations variées pour lesquelles la caractérisation de l'adversaire est fluctuante [...] Un contre-sommet, comme cela a été souligné dans maintes descriptions, se présente comme une collection décousue de **sous-mouvements**, voire comme la juxtaposition d'orientations militantes **contradictaires** » : « *inorganisées* », donc ingouvernables.

Beauzamy Brigitte, *Le contre-sommet, une action directe contre la mondialisation ?*, Journal des anthropologues, 96-97 | 2004, mis en ligne le 22 février 2009

<http://journals.openedition.org/jda/1777>

DOI : <https://doi.org/10.4000/jda.1777>

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

27 Caroline Fourest et F. Venner « analysent le 11 Septembre comme “un épisode dans la reconquête entreprise de longue date par l'islamisme, [...] une déclaration de guerre, non pas à l'administration Bush mais aux démocraties laïques du monde entier [...] L'islamisme occupe effectivement la pôle position chez les intégristes. Il est actuellement le mieux placé pour exercer ses diktats et terroriser ceux qui lui résistent”, écrivent-elles, avec ce ton martial et ces locutions angoissées qui caractérisent leur prose. “Je ne hiérarchise pas, je ne classe pas. L'ennemi, c'est l'intégrisme, l'instrumentalisation du politique à des fins liberticides, antirépublicaines et antilaïques, dit-elle encore, en décembre 2016, à l'Assemblée nationale. Mais l'intégrisme le plus violent c'est bien celui qui se revendique de l'islam. [...] C'est un projet totalitaire. Il joue de nos failles, de nos envies d'être tolérants au nom de la diversité et du multiculturalisme. »

Magnaudeix Mathieu, *Les croisades de Caroline Fourest. La trajectoire dévoyée d'une propagandiste de “gauche”*, *op. cit.*

28 Rigouste Mathieu, *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Éditions La Découverte, Paris, 2009, p. 162 – 163

29 Que (dé)partagent deux ensembles : l'État et le barbare, à deux niveaux élémentaires (certes, corrélatifs) : *économique et politique, de l'échange.*

et de capital pour l'Algérie – et ainsi comme l'assurance d'une conservation de l'influence française sur le futur gouvernement algérien »³⁰. Les musulmans résidant sur le territoire français libèrent quant à eux, dans les années 60, une « main d'œuvre métropolitaine, généralement plus qualifiée, de tâches dont l'accomplissement exigerait en toute hypothèse une certaine immigration »³¹. Le rapport instrumental que noue la Métropole aux immigrés ne leur épargne, pour autant, un réquisitoire scientifique dressé contre leur incurie endogène (« indigène ») présumée, justifiant une sélection aux frontières toujours plus stricte, à mesure que décroît la demande de main d'œuvre non qualifiée sur le territoire français³². Cette révision idéologique d'un ajustement stratégique des besoins nationaux en force de travail à la « conjoncture » mêle, également, les considérations, là encore scientifiques, de certains démographes, statisticiens, etc., comme A. Girard, A. Sauvy, J. Stoetzel, etc., qui, dès les années 60, agitent l'épouvantail d'un « grand remplacement »³³ de la civilisation par *l'étranger* ; ils soutiennent « l'idée qu'à la dénatalité et à l' "effondrement de la famille occidentale" répond l'explosion démographique des peuples pauvres du tiers monde, censés caractériser l'antithèse culturelle, religieuse, et ethnique de l' "Occident" »³⁴.

30 *Ibid.*, p. 136

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

« La note d'introduction fournie par la direction de l'IHEDN aux comités de la 12e session (1959 – 1960), intitulée "Cohésion économique entre Métropole et Algérie", présentait aux auditeurs les "raisons qui conduisent en effet l'Occident à s'efforcer d'élever rapidement le niveau de vie dans les pays sous-développés". Les "échanges humains" y étaient présentés comme le "facteur décisif" d'une cohésion économique entre la métropole et la colonie. »

Ibid.

31 *Ibid.*

32 « Distribué aux auditeurs de la 15e session [ndlr : de 1962 – 1963] dans les dossiers d'information des auditeurs IHEDN. Distribué aux auditeurs de la 15e session, un étonnant document du vieux démographe Fernand Boverat [...] intitulé "L'évolution de la démographie algérienne", semble attester de cette première phase de dévalorisation du corps immigré dans la pensée officielle, légitimée en l'espèce à partir de la représentation pseudo-scientifique de la "population française" comme un corps malade [...] Connu pour son investissement dans la promotion de politiques natalistes et son anti-communisme – en 1933, il avait rédigé et adressé aux recteurs, inspecteurs d'académie et proviseurs une brochure intitulée *La Race blanche en danger de mort* –, Fernand Boverat comparait dans le document de l'IHEDN "le chômage algérien et les besoins d'emploi dans la métropole". Il expliquait que "si la métropole devait faire vivre à l'avenir la plupart des chômeurs algériens et leurs familles, en forte proportion [ndlr : **mais non moins au profit de l'économie française**] ce serait pour elle une charge extrêmement lourde. La France sera donc dans la nécessité, pour éviter une crise de chômage [ndlr : *feedback* structurel d'une stratégie (contradictoire) menée par le pays, à l'époque] aux conséquences sociales et politiques imprévisibles, de limiter l'immigration de travailleurs en métropole". Il en déduisait "la nécessité pour la France de pouvoir freiner l'entrée sur son territoire métropolitain des musulmans algériens venant y chercher du travail, et de pouvoir les **sélectionner, afin de ne pas être encombrée de travailleurs sans aucune formation professionnelle**". »

Ibid., pp. 138 – 139

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

33 Une présentation du concept et des enjeux qu'il sous-tend est consultable à l'**Annexe I** de l'Introduction.

Précisons *hic et nunc* que l'extrême-droite ne monopolise pas le registre des théories du « choc civilisationnel ».

Philippe Val (directeur de *Charlie Hebdo* de 1992 à 2009) ne présente-t-il pas la France comme « le pays de Voltaire et Zola et non de Khomeini », et ce, au nom d'une « liberté d'expression qui est sacrée chez nous » ?

JT du soir, *France 2*, le 07/01/2015

34 Rigouste Mathieu, *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, *op. cit.*, p. 138

Ce filage (politicien) dialectique d'une « menace terroriste étrangère » intérieure ne formalise donc, à terme, qu'un *état*³⁵ global de la conflictualité, marchande ou militaire, en fonction duquel s'ajustent, se réforment et/ou progressent les *media* (techniques) et conditions (juridiques) de la *souveraineté*. La répression de l'immigration clandestine se fait ainsi, à l'échelle nationale, proportionnelle à la saturation du marché de l'emploi français et, par extension, européen, à la fin des Trente Glorieuses, motivant aussi bien la réforme de la « législation sur le droit d'asile » que le renforcement d'une coopération mondiale « pour l'harmonisation des politiques de contrôle aux frontières et la mise en place d'une sorte de police antiterroriste internationale [...] La « Convention européenne pour la répression du terrorisme », ouverte à la signature des États membres du Conseil de l'Europe le 27 janvier 1977 et entrée en vigueur le 4 Août 1978, visait ainsi à faire partager internationalement une définition commune du terrorisme et des modalités de sa répression. Ce qui débloquent la possibilité d'une coopération politico-policière européenne aux enjeux militaro-industriels considérables, en particulier en matière de formation et de ventes de matériels. »³⁶ Le principal motif de cette démonstration de force conduite par les tenants mêmes du libéralisme, en réaction aux contre-coup/t.s d'une concurrence mondialisée qu'ils ont, progressivement, instaurée par les armes, s'efface, néanmoins, devant une collusion d'intérêts globalisés qui brosse, à l'échelle internationale cette fois, le portrait-robot d'un assaillant musulman défiant l' « Occident » sur le marché des matières premières (du pétrole, notamment) et le terrain *militaire* dont il brouille, officiellement, le jeu des alliances durant la Guerre froide (pour ne citer qu'elle). Ce cloisonnement *culturel* des enjeux susmentionnés se nourrit d'ailleurs, rétroactivement, des présupposés raciaux enrobant l'histoire de la vassalité des anciennes colonies soumises aux « conditions de la mise en valeur de notre Afrique, du progrès humain de ses habitants et de l'exercice de la souveraineté française »³⁷, non comme acteur, mais *collaborateur* d'une « marche en avant »³⁸ promue, en 1944 à Brazzaville, par le général de Gaulle. La moindre usurpation de leurs prérogatives et statut assignés par « l'Empire »³⁹, au terme de leur invasion, les relègue, sinon, au rang de criminel ou « menace globale » pour le régime, car « il appartient à la nation française, et il n'appartient qu'à elle, de procéder, le moment venu, aux réformes impériales de structure qu'elle décidera dans sa souveraineté. »⁴⁰ Tenus pour « responsables de la

35 Je définis l'Éta(n)t comme la manifestation, objective ou subjective, d'une *weltanschauung*, autrement dit *religio* ou loi, que boucle une violence fondatrice, impériale, et conservatrice de droit (sur le captif ou sujet aliéné). L'État sera ainsi, progressivement, interrogé, au cours de cette thèse, moins en termes d'essence que de *valeur*.

36 *Ibid.*, p. 167

37 De Gaulle Charles, « Discours de Brazzaville, le 30 janvier 1944 », *Digithèque de matériaux juridiques et politiques*, 2006
<https://mjp.univ-perp.fr/textes/degaulle30011944.htm>

38 *Ibid.*

39 *Ibid.*

40 *Ibid.*

crise pétrolière et de l'instabilité au Proche-Orient⁴¹, les musulmans le seraient, également, de la crise économique nationale, en prenant le travail et les allocations des Français »⁴² ; bien que leur dévotion au pays, durant les Trente Glorieuses en particulier, ne puisse être mise en doute. Mais, si les vaincus subissent l'Histoire, les vainqueurs s'emploient, toujours, à la réécrire au prisme de leurs intérêts immédiats. Les experts de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale accusent ainsi les musulmans d'être « anti-occidentaux »⁴³, nonobstant les éléments contradictoires mentionnés, en raison d'une reconfiguration géo-stratégique contemporaine des épïcêtres de la Guerre que trusterait, *in fine*, une seule ramification du même grand principe (monothéiste) commun.

« “Pour beaucoup d'entre eux, Israël a été longtemps l'image de l'Occident [... et] rares sont les réformistes qui souhaitent un dialogue avec les chrétiens.” [...] L'intégration [de l'immigré.e] était reformulée en conclusion comme un impératif de sécurité intérieure [...] un moyen de prévenir la menace extérieure, musulmane et/ou communiste. »⁴⁴

Les attentats de 1985 et 1986, prenant Paris pour cible, donnent, cependant, « raison » à une « pensée d'État », jusque-là théorique, et servent d'alibi au durcissement progressif de mesures anti-migratoires postées au carrefour des croisades « antiterroristes » et des politiques « assimilationnistes » menées par l'administration française, depuis les années 70⁴⁵. Le mois de janvier 1992 marque, d'ailleurs, une escalade en matière de gestion comme de communication des politiques de sécurité intérieure nationale, suite à la déclaration de guerre du régime algérien au Front Islamique du Salut, la figure locale de l'islamisme politique. Sa prescription officielle en termes d' « ennemi intérieur » et de « terrorisme » par l'une de *ses patries* (identifiée comme telle) augure en effet, symboliquement, une contagion de la « menace » à tout.e.s ses ressortissant.e.s émigré.e.s – au pays de Voltaire, notamment – qui en seraient « génétiquement », et donc *exclusivement*, porteur.e.s, ainsi que le suggère la communication du gouvernement français des

41 Par les auteurs du rapport du deuxième comité de la 33e session de l'IHEDN (1980 – 1981), intitulé *L'islam et la politique intérieure française*.

Ibid., pp. 170 – 171

42 *Ibid.*

43 *Ibid.*

44 *Ibid.*

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

45 *Ibid.*, pp. 198 – 199, 210

« C'est en prenant par exemple pour prétexte les attentats de 1985 et 1986 en France que le gouvernement a décidé de rétablir l'obligation du visa d'entrée sur le territoire français pour tous les étrangers qui en étaient jusque-là dispensés ; l'obligation restera définitivement en vigueur pour les ressortissants des pays dits “à risque migratoire”, au point de devenir une pièce maîtresse du dispositif de “maîtrise des flux migratoires”. Mais, si l'année 1986 symbolise une rupture nette, plusieurs dispositifs antiterroristes avaient déjà été mis en place au cours des années précédentes. »

Ibid., p. 197

positions algériennes. Si les éléments dont nous disposons témoignent, au contraire, d'une contiguïté structurelle de l' « Occident » et d'un islamisme stratégique (instrumental) au service de la « guerre sainte » (et ses ramifications) livrée, jusqu'en 1991, au « peuple mécréant de Russie »⁴⁶, l'approche ethno-raciale, essentialiste, d'un fondamentalisme religieux *particulier*, qu'entretiennent les experts français en Défense nationale, rompt de surcroît, ironiquement, avec la mythologie démocratique d'un *éta(n)t* universel, quoique inachevé, en cours d'unification *et* d'accomplissement, dont elle récuse de fait, toutefois, le principe. À *raison*. L'officialisation subséquente d'un péril maghrébin tapi dans l'ombre de la République française, en effet, met, davantage, en abyme une production topologique, physionomique, d'une menace globale internalisée qui plane sur l'Occident, depuis la guerre du Golfe⁴⁷.

Bien que surnommés « *freedom fighters* », quand ils combattent les « mécréants de Russie », dans les années 80 en Afghanistan, les « fous d'Allah » voient leur statut modifié en raison de leur colère que suscite l'installation de bases militaires des troupes alliées, au demeurant « infidèles », en terre sainte d'Arabie Saoudite, et ce, pour frapper l'Irak, un pays arabe, qui plus est. L'organisation djihadiste *Al-Qaïda*, au relais du MAK (centre de formation « moudjahidines » soutenu par des réseaux islamistes et la CIA, entre autres), riposte et cible, en réaction, les symboles de l'hégémonie des principaux acteurs de la guerre du Golfe, tels que le *World Trade Center* (Manhattan) en 1993, les ambassades américaines de Nairobi (Kenya) et Dar es Salam (Tanzanie) en 1998, un navire de guerre américain (l'USS Cole) dans le port d'Aden (Yemen) en 2000. Ses derniers faits d'armes, en date du *11 Septembre 2001*, dressent alors, d'une part, le *phénotype* d'une nouvelle menace, planétaire cette fois, asymétrique et transversale « que constituerait l'association du terrorisme, de l'islamisme et de la délinquance »⁴⁸ ; leur répression justifie, d'autre part, la démocratisation d'une « politique globale de sécurité »⁴⁹ menée contre cette « menace » de type « iranienne » ou « saoudienne » qui « possède des relais à l'intérieur de

46 « Le Pakistan souhaite acquérir une “profondeur stratégique” vis-à-vis de l'adversaire indien, tandis que les Etats-Unis veulent saigner l'armée rouge et l'Union soviétique dans les montagnes d'Asie centrale. Comme l'a dit à l'époque l'ancien conseiller aux affaires de sécurité de M. Jimmy Carter à l'adresse des moudjahidins : “Nous vous rejoignons dans cette guerre sainte contre le peuple mécréant de Russie.” Les deux objectifs, celui d'Islamabad et celui de Washington, s'harmonisent dans le soutien apporté aux mouvements armés islamistes en Afghanistan, financés par l'Arabie saoudite. »

Jacobsen Kurt et Khan Sayeed Hasan, « Le Pakistan : un douteux allié stratégique », *Le Monde diplomatique*, Décembre 2001, pp. 12 – 13

47 « L'ombre de Ben Laden plane partout où une crise majeure peut ébranler l'influence de l'Occident. »

Jacquard Roland (expert en terrorisme auprès de l'ONU), *Libération*, le 12/09/2001, p. 13

48 Rigouste Mathieu, *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, *op. cit.*, p. 199

49 *Caisses de grève* nous offre au lien suivant, une compilation d'interventions des plus célèbres figures contemporaines de la politique française louant « la sécurité » comme « la première des libertés ».

« SANS SÉCURITÉ, PAS DE LIBERTÉ ? », Montage croisé entre les déclarations politiques de ces dernières décennies et le discours de l'avocat et écrivain François Sureau, *Caisses de grève*, le 05/06/2021

<https://www.facebook.com/cerveauxnondisponibles/videos/521676259175237>

pays occidentaux par le biais de l'immigration. »⁵⁰



Cette (double) révision stratégique de la calamité publique, et des politiques de Sécurité (inter) nationale qu'elle motive en réaction, ne cristallise et contingente, politiquement, que la contradiction (liminaire) d'une économie globalisée dont l'« islamo-gauchisme » brosse la négation le négatif. Député Gaulliste, président de l'assemblée parlementaire de l'OTAN, conseiller diplomatique de Jacques Chirac de 1989 à 1995, ancien directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales enseignant à l'ENA et à l'École de guerre, Pierre Lellouche explique, en 1993, « que la France est confrontée, simultanément, à “la dénatalité, l'invasion immigrée et l'intégrisme islamique” [...] L'épicentre de cette révolution et de ce “nouvel arc des menaces” venant du sud se trouverait désormais en Europe et plus précisément en France. L'enjeu, affirmait-il sans détour, en serait la “survie d'un certain capitalisme” et d'une “certaine réalité démographique (problèmes liés à l'immigration). »⁵¹

La déclaration de guerre de l'État français à « un nouvel ennemi socio-ethnique, évoluant entre les domaines de la paix [ndlr : ou du *marché*] et de la guerre, entre le statut de civil [ndlr : d'employé.e] et celui de combattant, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur »⁵² de sa juridiction nationale, recèle, justement, non l'opposition, mais la dialectique Paix / Guerre, Liberté / Sécurité, etc., sinon des modes opératoires du capitalisme, dont ces dérivées masquent, idéologiquement, la structure élémentaire. La réponse militaire française fournie au « terrorisme », sous couvert de

50 Girard Christian, capitaine de frégate et professeur à l'École de guerre navale, « L'avenir de la guerre », Défense Nationale, 1992, In : *Ibid.*, p. 211

51 *Ibid.*, pp. 211 – 212

52 *Ibid.*, p. 199

sécurité intérieure depuis la guerre d'Algérie⁵³, boucle en effet, seulement, une réaction en chaîne de l'Économie que segmentent, à l'échelle du globe, Droit positif (ou *marché*) et naturel (divin ou souverain) du « plus fort », comme principe uni/versel de concurrence *et*, « en même temps », d'exclusion *suffisantes* internalisées. « Dès décembre 1962 [...] le préfet Jacques Aubert [...] présente l'évolution de la pensée d'État sur le “renseignement de défense”. Il y évacue, explicitement, la figure du Nord-Africain, renversant la figure du FLN qui devenait un ennemi extérieur, et définissait le subversif intérieur comme un citoyen lambda [...] “L'élément subversif est de plus en plus un citoyen qui n'est pas en marge des lois sur la place publique et qui n'appartient pas à une catégorie sociale aisément reconnaissable. C'est souvent un de vos collègues, parfois un ami, il n'a pas à s'introduire dans un milieu, dans une administration, il en fait partie ; et c'est simplement une démarche intellectuelle, personnelle, et quelques fois simplement affective qui le conduisent à admettre qu'il pourrait être ce que l'on appelle le ver dans le fruit, au profit d'une action subversive”. »⁵⁴

L'extension logique du *tiers-exclus / état*⁵⁵ à la condition de travailleur-citoyen ou *collaborateur* moyen témoigne, à ce titre, du paradoxe **politique** immanent à la *démocratisation* de l'**Économie**, ou la Guerre désormais livrée « comme un seul bloc à la même organisation consensuelle du marché mondial, falsifié et garanti spectaculairement »⁵⁶. Chacun des *éta(n)ts*

53 *Ibid.*, p. 199

54 *Ibid.*, pp. 131 – 132

55 « Paris est à présent dans une telle fermentation au sujets des États Généraux, qui se tiennent à Versailles, que la conversation est absolument absorbée par cette assemblée. Impossible de parler d'un autre sujet. Toute chose, et à bon droit, est considérée comme importante dans une pareille crise, où se joue la destinée de vingt-quatre millions d'hommes. En ce moment, on discute sérieusement de la question de savoir si les représentants doivent être appelés les Communes ou le Tiers-État ; ils s'appellent eux-mêmes constamment de la première façon, tandis que la Cour et les grands seigneurs rejettent le terme, avec une sorte d'appréhension, comme s'il impliquait un dessein difficile à scruter. Mais cette question est de peu d'importance, si on la compare à une autre, qui a maintenu pendant quelques temps les États dans l'inaction : celle de savoir si la vérification des pouvoirs se fera séparément, dans chaque ordre, ou en commun. La noblesse et le clergé se prononcent pour la première solution, mais les Communes avec insistance la rejettent ; la raison pour laquelle on discute si âprement une question si peu importante en apparence, c'est qu'elle doit décider, pour l'avenir, si les États siégeront en plusieurs chambres ou en une seule. Ceux qui se montrent ardents pour les intérêts du peuple déclarent qu'il sera impossible de réformer quelques-uns des plus grands abus, si la noblesse, en siégeant dans une chambre séparée, a la possibilité de s'opposer aux vœux du peuple ; ils pensent que donner un pareil *veto* au clergé serait encore plus déplacé ; si, au contraire, pour la vérification des pouvoirs, tous les ordres se réunissent en une seule chambre, le parti populaire espère qu'ensuite il ne restera aucun pouvoir capable de les séparer. La noblesse et le clergé prévoient le même résultat et, par conséquent, ne veulent pas accepter cette vérification en commun. »

Carnet de Voyages d'Arthur Young, 8 juin 1789,

Passages soulignés par mes soins.

56 « En 1988, les Commentaires sur La Société du Spectacle ont nettement établi que la précédente “division mondiale des tâches spectaculaires”, entre les règnes rivaux du “spectaculaire concentré” et du “spectaculaire diffus”, avait désormais pris fin au profit de leur fusion dans la forme commune du “spectaculaire intégré” [...] Le Grand Schisme du pouvoir de classe s'étant achevé par la réconciliation, il faut dire que la pratique unifiée du spectaculaire intégré, aujourd'hui, a “transformé économiquement le monde”, en même temps qu'il a “transformé policieusement la perception”. (La police dans la circonstance est elle-même tout à fait nouvelle.) C'est seulement parce que cette fusion s'était déjà produite dans la réalité économique-politique du monde entier, que le monde pouvait enfin se proclamer officiellement unifié. C'est aussi parce que la situation où en est universellement arrivé le pouvoir séparé est si grave que ce monde avait besoin d'être unifié au plus tôt ; de participer comme un seul bloc à la même

(collaborateur.e, entreprise, gouvernement, etc.) réunis par et autour du seul principe de concurrence, régnant sur « le domaine [privé] de la paix », représente aussi, logiquement, une menace pour elle, leur *activité* n'augurant, jamais, que deux issues : vaincre ou échouer, avec ce qu'implique chacune d'elles envers le rival défié. L'Économie, qu'elle soit médiée par l'usage de la force brute ou le marché, n'instruit et ne règle, en effet, qu'une relation privative entre deux valeurs inégales dont le contraste est consubstantiel au *progrès* – toute égalité de valeurs en rapport = 1 les renvoyant à leurs états ou forces originaires respectifs. L'*échange* débouche alors, fatalement, sur la domination de l'un *et* l'exploitation de l'autre, et ce, tant que la mort ne l'abrège ; si bien que le vaincu ne voit s'offrir, à lui, que deux options : riposter au vainqueur ou le reconnaître comme souverain et le servir jusqu'au dernier souffle. Le dilemme posé incite, logiquement, ce dernier à se doter de moyens (techniques, médiatiques, etc.) disposés à conjurer toute *réaction* du sujet à une condition politique scellant une première capture ; *et* l'obliger à le servir, *in fine*, par le truchement du salariat, pour lui soustraire et capitaliser sur les produits de son activité, comme source exclusive de valeur en économie de marché globalisée ; d'où la réforme de « l'appareil étatique en organisme de défense »⁵⁷ inter/nationalisé congruente aux taux de privation matérielle du globe *et* de concentration politique des capitaux accumulés – peu importe le mode et leur nature. La Défense « appelée à se manifester d'une façon permanente ~~même~~ **en temps de paix** »⁵⁸, comme fonction coextensive de la *guerre totale*⁵⁹ médiatisée par le marché, soit la seule théorie (démocratique) de grande unification, vise alors, bien logiquement, l'ensemble des *challengers*⁶⁰, et collaborateur.e.s, fournissant, « en même temps », les rangs du bataillon.

« Selon Jacques Aubert, c'était désormais la population elle-même qui constituait à la fois la menace et l'objet à défendre. »⁶¹

organisation consensuelle du marché mondial, falsifié et garanti spectaculairement. Et il ne s'unifiera pas, finalement [...] La bureaucratie totalitaire, “classe dominante de substitution pour l'économie marchande”, n'avait jamais beaucoup cru à son destin. Elle se savait “forme sous-développée de classe dominante”, et se voulait mieux [...] C'est cette volonté de modernisation et d'unification du spectacle, liée à tous les autres aspects de la simplification de la société, qui a conduit en 1989 la bureaucratie russe à se convertir soudain, comme un seul homme, à la présente idéologie de la démocratie : c'est-à-dire la liberté dictatoriale du Marché, tempérée par la reconnaissance des Droits de l'homme spectateur. »

Debord Guy, *La Société du Spectacle*, op. cit., pp. 8 – 9 – 10

57 Aubert Jacques, directeur général de la sûreté nationale et directeur de cabinet du ministre de l'intérieur à partir de 1962, Conférence à l'IHEDN en 1966, In : Rigouste Mathieu, *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, op. cit., p. 132

58 *Ibid.*, p. 133

Passages surligné et raturé par mes soins.

59 *Ibid.*, p. 132

60 Je préfère, globalement, la notion de « challenger » à celle d'« ennemi », de « rival » ou, bien encore, d'« adversaire », du fait qu'elle suggère le *défi* davantage que les autres.

61 *Ibid.*, p. 133

La Démocratie Libérale n'a pas d'amis ou d'ennemis, permanents. Elle n'a que des intérêts permanents⁶²

Cette *contradiction en procès* mondialisée répond ainsi à la « même redoutable question » qui « partout se pose [...] celle qui hante le monde depuis deux siècles : Comment faire travailler les pauvres [ou la plèbe] là où l'illusion a déçu, et où la force s'est défaite »⁶³, devant une *cannibalisation en progrès* du mode capitaliste d'exploitation, vecteur, seul, de croissance ? Comment les attacher et les fidéliser à un projet « universel » dont l'activité (concurrentielle) procède, structurellement (et, donc, positivement), à leur épuration, en système clos ? Comment établir et maintenir, socialement, le *statu quo*, dès lors que la moindre innovation, le moindre gain de productivité réalisé, ébranle, rétroactivement, la sécurité de l'emploi des salarié.e.s comme de leurs conditions de vie qui en dépendent, avec les réactions (psychologiques, physiologiques, cognitives, etc.) que provoque leur dégradation ? La mise en demeure du « mouvement des Gilets jaunes »⁶⁴ par les différentes officines de l'administration française témoigne, justement, du statut contradictoire pris par l'éta(n)t ou le « peuple », en qualité de corps national de travail *et* masse virtuellement séditionnaire formée en réaction aux « externalités » négatives de la concurrence susmentionnées ; elle caricature, de manière plus générale encore, l'aporie de l'Économie-Politique, d'autant plus en régime libéral qui loue et blâme, « en même temps », la condition de *challenger*. La globalisation du mode capitaliste de production, et d'échange, engrène, *logiquement*, une démocratisation des réactions à son *progrès*, que ne monopolisent plus ni une communauté ou classe antagonique, stigmatisée par l'État, ni les armées professionnelles *étrangères*, en dehors de ses frontières, qu'importe le motif avancé. Le « terrorisme » s'y substitue en effet, désormais, comme ripostes asymétriques, *dérég(u)lées*, bien que sporadiques (du moins en Occident), commanditées par des « groupes armés », non ou mal identifiés, aux desseins *réactionnaires* ou

62 « L'Angleterre n'a pas d'amis ou d'ennemis permanents. Elle n'a que des intérêts permanents. »

Lord Palmerston, « maître d'oeuvre de la politique étrangère britannique une bonne partie du XIXe siècle », In : Beylau Pierre, « Ce que les Anglais disaient de nous », *Le Point*, le 13/09/2012

https://www.lepoint.fr/monde/ce-que-les-anglais-disaient-de-nous-13-09-2012-1696056_24.php

63 Debord Guy, *La Société du Spectacle*, *op. cit.*, p. 10

Passages surligné et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

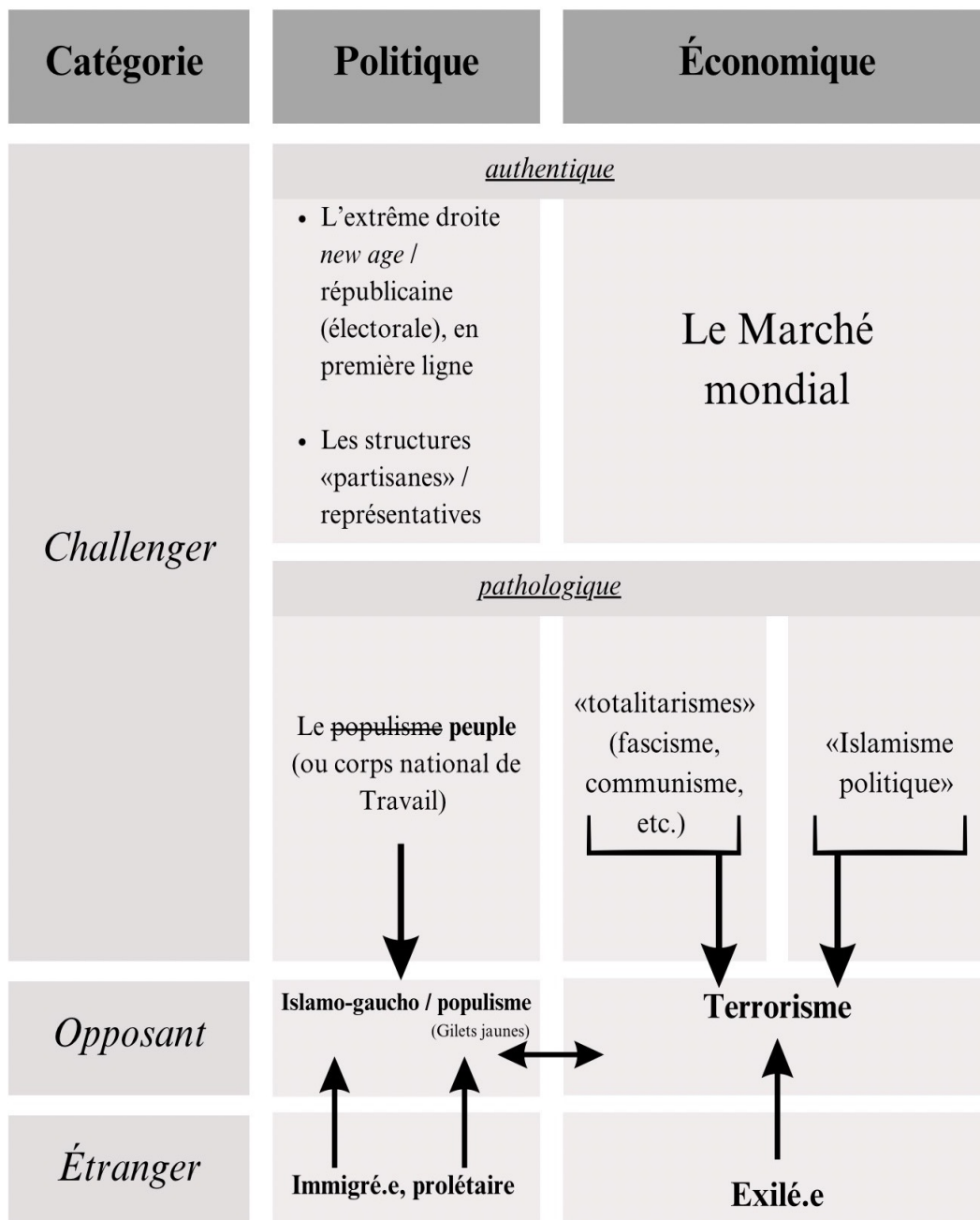
64 Le « mouvement des Gilets jaunes » brille au centre d'une constellation de révoltes populaires éclatant partout dans le monde, depuis 2018, qu'il semble avoir, pour le moins, inspirées. Pour leur énumération exhaustive, voir Thibault Harold, Dagorn Gary, Service international, Bourcier Nicolas, Leclerc Aline, « Du déclencheur local à la révolte globale : la convergence des luttes dans le monde », *Le Monde*, le 08/11/2019

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/11/08/du-declencheur-local-a-la-revolte-globale-la-convergence-des-luttes-dans-le-monde_6018514_4355770.html

S'ajoutent, depuis, à cette liste : la Colombie, le Brésil, Israël, le Bélarus et, surtout, les États-Unis (contre les « violences policières »), suite à l'assassinat de Georges Floyd, en Mai 2020. Le mouvement « *Black Lives Matter* » qui en émane provoque, d'ailleurs, une réaction en chaîne dans bon nombre de pays européens.

N'y sont mentionnés, du reste, les différents mouvements populaires de protestation contre les « politiques sanitaires » conduites par les gouvernements en raison de l'épidémie de COVID19.

« révolutionnaires » (pour les simplifier). Chaque démocratie libérale brosse ainsi la mythologie⁶⁵ d'une conflictualité « intérieure », marquée des *événements exceptionnels* émaillant son parcours international de santé. La dialectique sécuritaire du capitalisme globalisé esthétise et cloisonne, alors, non les termes ou parties d'un conflit particulier, mais la structure même de la Raison fixant l'éco/nomie des rapports qu'entretiennent, politiquement, *challengers – opposants – étrangers*, à l'échelle de l'État-marché-monde, tels que je les schématise, à celle de la France, ci-dessous⁶⁶.



65 Au sens de *μῦθος*, notion grecque consignée (par ses racines indo-européenne et vieux slave) au registre de l'interprétation ou de la croyance. Assignant la parole non à sa forme ni à son contenu, mais à ses effets et fonction (illocutoire), le *μῦθος* est un acte / événement perlocutoire.

66 Les flèches indiquent soit le glissement des *challengers* d'une catégorie à l'autre, sous l'effet des rapports qu'ils entretiennent au creux de la guerre totale, soit la correspondance des catégories connectées.

L'identification des rivaux à l'une de ces trois catégories économiques de l'inéquation politique (à T₀) ne scelle, définitivement, leur sort, pour autant. Du moins en théorie. Les ressorts (dynamiques) de la concurrence induisent aussi bien une certaine porosité entre elles qu'ils en ferment l'horizon, tant que l'Économie aiguillonne la *réaction* comme les motivations de l'*opposant* et/ou de l'*étranger*, qu'importe le mode opératoire investi : primaire, féodal, libéral, « solidaire », « progressiste », « coopératif », « équitable », etc. Principe modal et modérateur, à la fois, d'une *violence*⁶⁷ systém(at)ique et systématisée, comme *marché(s)*⁶⁸ principalement, à l'échelle du globe, l'économie capitaliste inhibe, en effet, toute relation réciproque du fait même de sa Raison propre, à savoir cultiver ou valoriser un élément naturel, humain ou non, préalablement capturé, sinon priv(atis)é, puis mobilisé, comme : soit monnaie d'échange, lors d'une transaction conclue par deux valeurs privées supposées équivalentes ; soit *medium* de sa production ou croissance, mais, toujours, comme « dotation factorielle » d'un *état* ou d'une entreprise privé. L'Économie-Politique régente ainsi l'ensemble des rapports sociaux et règne aujourd'hui, mondialement, sous le masque du couple stratégique que forment la *Guerre paix* (ou *πόλις*)⁶⁹ et le *marché*, comme segmentation commerciale d'une violence militaire première : impériale et territorialiste, à la fois. C'est, *a priori*, pour quoi, « décrivant les échanges de cadeaux entre groupes indiens étrangers, Levi-Strauss prend soin de marquer son abandon de la référence au commerce : “Il s'agit donc bien de dons réciproques, et non d'opérations commerciales” », dit-il, en indiquant, dans la foulée, que « ce n'est pas le besoin », comme *feedback* d'une privation économique, typiquement, « qui fonde les relations “internationales” dans la société primitive, laquelle est capable précisément de satisfaire tous ses besoins sans se voir contrainte de solliciter l'assistance d'autrui » ou d'un État (monarchique, par exemple) dont l'exercice, même, de la souveraineté prévoit la confiscation, puis l'administration, des ressources naturelles, à des fins impérialistes. « On produit tout (nourriture

67 Considérant ses manifestations ou médiations physiologiques comme peu variables d'une culture à l'autre.

Girard René, *La Violence et le Sacré*, Éditions Bernard Grasset, 1972, p. 10

68 « La question de la guerre est envisagée en un unique texte où C. Levi-Strauss analyse les relations qu'elle entretient, chez les indiens d'Amérique du sud, avec le commerce. La guerre s'y trouve clairement située dans le champ des relations sociales : “chez les Nambikuara, comme sans doute chez de nombreuses populations de l'Amérique pré-Colombienne, la guerre et le commerce constituent des activités qu'il est impossible d'étudier isolément” (p. 136). Et encore : “... Les conflits guerriers et les échanges économiques ne constituent pas seulement, en Amérique du Sud, deux types de relations co-existantes, mais plutôt les deux aspects, opposés [versants dialectiques ou segmentaires] et indissolubles, d'un seul et même processus [ou mode] social” (p. 138) [...] Levi-Strauss ne s'en tient pas à ces vagues généralités : il fournit au contraire une idée précise sur le mode de fonctionnement de la société primitive, amérindienne en tous cas. L'identification de ce mode de fonctionnement revêt la plus haute importance, puisqu'il détermine la nature et la portée de la violence et de la guerre, puisqu'il les détermine dans leur être. Qu'en est-il pour Levi-Strauss du rapport entre guerre et société ? La réponse est nette : “Les échanges commerciaux représentent des guerres potentielles, pacifiquement résolues [médiatisées par des objets], et les guerres sont l'issue de transactions malheureuses” (p. 136). »

Clastres Pierre, *Archéologie de la violence. La guerre dans les sociétés primitives*, Éditions de l'Aube, 1999, pp. 34 – 36

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

69 Autrement dit un territoire privé que forme, et unifie, une constellation de propriétés ou domaines (fragmentaires).

et instruments) ce dont on a besoin, on est donc en mesure de se passer des autres. En d'autres termes, l'idéal autarcique est un idéal anti-commercial » ou pacifique, le commerce présupposant toujours, en effet, une première capture. « De même que dans la première version de la théorie Lévi-Straussienne de la violence, la guerre était visée comme la non-réussite éventuelle du commerce, de même dans la théorie échangiste voyons-nous attribuée une équivalente priorité à l'échange », ou l'avenance⁷⁰, « dont la guerre n'est que l'échec. En d'autres termes, la guerre ne possède par elle-même aucune *positivité*, elle exprime non pas l'être social de la société primitive, mais la non réalisation de cet être qui est être-pour-l'échange : la guerre, c'est le négatif et la négation de la société primitive en tant qu'elle est le lieu privilégié de l'échange » ou du *commun*, soit « l'essence même de la société primitive. Selon cette conception, la guerre » et, par extension ou progrès, le commerce, « comme dérapage, comme rupture du mouvement vers l'échange », ou l'*alter ego*, « ne saurait représenter que la non essence, le non-être de la société. Elle est l'accessoire par rapport au principal, l'accident par rapport à la substance. Ce que veut la société primitive c'est l'échange » ou l'avenance ; « tel est son désir sociologique, lequel tend constamment à se réaliser, se réalise effectivement presque toujours, sauf en cas d'accident. Alors surgissent la violence et la guerre »⁷¹ dont la démonstration (de force) suffit, seule, à les faire témoins de l'Éta(n)t.

Principe de Raison, ou *rappports*⁷², qu'assigne, en soi, aucune « révolution industrielle », aucun « devenir » ou *progrès* technique moteur de l'Humanité⁷³, l'Économie s'impose, à l'inverse,

70 Les dispositions instrumentales de l' « échange » connotent bien trop le terme pour le distinguer de la sphère commerciale (économique).

71 *Ibid.*, pp. 38 – 42

72 J'appréhende La Raison selon ce qu'elle démontre ou *manifeste*, comme signifié linguistique et concept philosophique, à savoir un rapport entre deux forces, sinon deux valeurs, objectiv(é)es ou non, au service de la croissance, ainsi que le consigne Heidegger. « C'est seulement dans l'intégralité de ses raisons que la consistance d'un objet est complètement assurée, parfaite, en tant que cause (*causa*), la raison (*ratio*) est rapportée à l'effet (*efficere*). La raison elle-même doit être suffisante (*sufficiens, sufficere*). »

Heidegger Martin, *Le principe de raison*, Gallimard, 1962, p. 60

73 « Le passage du nomadisme à la sédentarisation serait la conséquence la plus riche de la révolution néolithique, en ce qu'il a permis, par la concentration d'une population stabilisée, la formation des cités et, au-delà, des appareils étatiques. Mais on décide, ce faisant, que tout « complexe » technoculturel dépourvu de l'agriculture est nécessairement voué au nomadisme. Voilà qui est ethnographiquement inexact : une économie de chasse, pêche et collecte n'exige pas obligatoirement un mode de vie nomadique. Plusieurs exemples, tant en Amérique qu'ailleurs, l'attestent : l'absence d'agriculture est compatible avec la sédentarité. Ce qui laisserait supposer au passage que si certains peuples n'ont pas acquis l'agriculture, alors qu'elle était écologiquement possible, ce n'est pas par incapacité, retard technologique, infériorité culturelle, mais, plus simplement, parce qu'ils n'en avaient pas besoin [...] Que nous apprennent ce mouvement du plus grand nombre de sociétés de la chasse à l'agriculture, et le mouvement inverse, de quelques autres, de l'agriculture à la chasse ? C'est qu'il paraît s'accomplir sans rien changer à la nature de la société ; que celle-ci demeure identique à elle-même lorsque se transforment seulement ses conditions d'existence matérielle ; que la révolution néolithique, si elle a considérablement affecté, et sans doute facilité, la vie matérielle des groupes humains d'alors, n'entraîne pas mécaniquement un bouleversement de l'ordre social. En d'autres termes, et pour ce qui concerne les sociétés primitives, le changement au niveau de ce que le marxisme nomme l'infrastructure économique ne détermine pas du tout son reflet corollaire, la superstructure politique, puisque celle-ci apparaît indépendante de sa base matérielle. Le continent américain illustre clairement l'autonomie respective de l'économie et de la société. Des groupes de chasseurs-pêcheurs-collecteurs, nomades ou non, présentent les mêmes propriétés

en termes de *loi* aux êtres humains dont elle matrice l'activité, comme référentiel (ou identité) de l'État⁷⁴ affilié : *πόλις*⁷⁵ (territoire ou *cité*) cloisonnée irréductible (en théorie) et « projet »⁷⁶ (impérial), lequel voit ses conditions et *media* codés puis réformés, religieusement⁷⁷, au *prorata* de son niveau de réalisation technique et matériel atteint. Les attentats du *11 Septembre 2001* ne ressuscitent, à ce titre, que, provisoirement, l'état primaire de l'Économie – « un impérium du penser-vrai, opérant par capture magique, saisie ou lien, constituant l'efficacité d'une fondation (muthos) »⁷⁸ – *réformé* en « république(s) »⁷⁹ des esprits libres, procédant par pacte ou contrat [ndlr : ou *marché*] constituant une organisation, législative et juridique, apportant la sanction d'un

socio-politiques que leurs voisins agriculteurs sédentaires : “infrastructures” différentes, “superstructure” identique. Inversement, les sociétés méso-américaines – sociétés impériales, sociétés à État – étaient tributaires d'une agriculture qui, plus intensive qu'ailleurs, n'en demeurerait pas moins, du point de vue de son niveau technique, très semblable à l'agriculture des tribus “sauvages” de la Forêt Tropicale : “infrastructure” identique, “superstructures” différentes, puisqu'en un cas il s'agit de sociétés sans État, dans l'autre d'États achevés [...] La véritable révolution, dans la protohistoire de l'humanité, ce n'est pas celle du néolithique, puisqu'elle peut très bien laisser intacte l'ancienne organisation sociale, c'est la révolution politique, c'est cette apparition mystérieuse, irréversible, mortelle pour les sociétés primitives, ce que nous connaissons sous le nom d'État. Et si l'on veut conserver les concepts marxistes d'infrastructure et de superstructure, alors faut-il peut-être accepter de reconnaître que l'infrastructure, c'est le politique, que la superstructure, c'est l'économique »

Clastres Pierre, *La société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique*, Éditions de Minuit, Collection « Critique », Paris, 1974, pp. 171 – 172

En dépit d'une terminologie des concepts suivants : économique, politique, infrastructure, superstructure, etc., plus que douteuse ; d'une confusion entre « Économie » et « technologie » ; d'une ontologie de la « révolution néolithique » ; d'une absence d'analyse dialectique, entre l'infrastructure et la superstructure, justement, etc., cet extrait démystifie toutefois, empiriquement, l'idée ou la croyance d'un(e) cours(e) technologique, *progressiste*, de l'Humanité génétiquement programmée.

74 « Qu'est-ce que l'État ? C'est le signe achevé de la division dans la société [...] la société est ~~désormais~~ divisée entre ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le subissent. La société ~~n'est plus~~ [ndlr : n'a jamais été] un Nous indivisé, une totalité une, mais un corps morcelé, un être social hétérogène. »

Clastres Pierre, *Archéologie de la violence. La guerre dans les sociétés primitives*, op. cit, p. 85
Passages raturés par mes soins.

75 *Pólis*, soit l'État-cité, le centre politique (du pouvoir) ou, bien encore, la métropole, en grec ancien. Tous les termes latins et grecs sont répertoriés sous forme de lexique, en postface de cette thèse

76 « Le mode **projet** est une structure originale : il se présente comme un composite de plusieurs organisations juridiquement autonomes, qui décident librement d'affecter une partie de leurs moyens dans ledit projet qui, par construction, est, dès sa constitution, investi d'une réelle **autonomie**. La **régulation** de ce projet (c'est-à-dire le **travail** tel qu'il s'effectue dorénavant) n'est plus une affaire individuelle de salariés placés dans une position professionnelle de subordination par rapport à une structure-mère (l'autorité rémunératrice) les amenant à reproduire, au sein d'une entité nouvelle, séparée juridiquement (ou, au moins, organisationnellement) les modalités du travail réel, c'est-à-dire à chercher à autoréguler des processus qui, sans cela, ne fonctionneraient pas ou seulement en modes dégradés. Cette régulation devient l'affaire d'un ensemble spécifique, composé d'éléments disparates, réunis dans un but précis, disposant individuellement de compétences particulières mais dont le travail commun ne peut être réalisé, et donc y compris régulé, que par la mise en action simultanée de l'ensemble de ces compétences. La régulation n'est, et ne peut dès lors être, que collective et **collaborative**. »

Le Roux Serge, *La mise en œuvre d'une approche collaborative comme facteur d'innovation dans les PME-PMI*, *Marché et organisations*, vol. 4, no. 2, 2007

<https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2007-2-page-189.htm>

DOI : 10.3917/maorg.004.0189

Passages surlignés par mes soins.

77 La religion, loin de se borner au culte d'une représentation divine (abstraite) de l'Éta(n)t, subsume toute structure, telle que le Droit ou la Science par exemple, *travaillant* l'attachement et la dévotion de ses vassaux à une entreprise « commune » qu'arraisonnent des intérêts privés / privatoires exclusifs.

78 Deleuze Gilles & Guattari Felix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, Les éditions de minuit, 1980, p. 464

79 L'ajout du « (s) » par mes soins.

fondement (logos) »⁸⁰, au cours de sa totalisation politique. La qualification (juridique) et le statut d'événement⁸¹ planétaire assignés aux actes terroristes susmentionnés condamnent moins, en effet, la cruauté d'un mode opératoire intrinsèquement « familial », qu'une rupture des conventions de la Guerre établies par et pour les États de Droit, congruentes aux conditions politiques du progrès, peu importe le terrain (militaire ou commercial) de son exercice observé. Si le « terrorisme » doit, partiellement, sa qualification à la couverture médiatique d'une violence caractérisée, nous plaçant, brutalement, aux premières loges de sa commission, l'effroi dans lequel nous plonge son témoignage ne répond-t-il pas, également, à un mode *asymétrique* d'action / réaction, comme *dérogation exceptionnelle ou monstrueuse* au code civil / civique de l'Échange ? Et ce, en lieu et place de sa manifestation, à proprement dit, son impact demeurant somme toute relatif, comparé aux victimes et dommages « collatéraux » d'un maintien de l'ordre international qu'assurent, notamment, les Nations unies, là où plie la Démocratie. Revenant sur les enjeux de l'intervention des troupes françaises en région sahélo-saharienne, ces dernières années, Philippe Folliot et Emmanuel Dupuy consignent, d'ailleurs, la corrélation précédemment établie entre un *marché* « monde globalisé où [...] les frontières n'existent plus » et le terrorisme dont les « structures riches et solidement enkystées dans leurs territoires [...] sont politiquement renforcées par une donnée de fait : l'absence ou l'asymétrie du développement, liées au rapport inégal entre centres et périphéries des pays concernés »⁸². Les auteurs de *L'Évolution de la guerre asymétrique contre le terrorisme : L'exemple de la lutte contre les groupes armés terroristes dans la bande sahélo-saharienne, en Afrique de l'Ouest et dans le Golfe de Guinée* préconisent ainsi, en réponse, une collaboration régionale des « pays alliés » (membres du G5 sahélien), pivot de l'« indispensable continuum [ndlr : dialectique ou stratégique] entre sécurité et développement »⁸³ déjà souligné, tout « en visant [ndlr : logiquement] la réintégration de certaines de leurs troupes, composées majoritairement de populations locales plus souvent en rébellion contre les autorités de leurs pays que tenants du Djihad international »⁸⁴. Ces dernières considérations tactiques de Folliot et Dupuy trahissent d'autant plus la trans-substantialité du « terrorisme », comme simple effet d'annonce, que la *réintégration* des rangs de l'armée (ou l'État) officielle offre l'absolution aux

80 *Ibid.*

81 Ou « ce qui abolit toute précédence » et ne (re)connaît qu'un état d'exception.

Brossat Alain, *Le corps de l'ennemi*, La Fabrique, Paris, 1998

82 Folliot Philippe (Président de l'Alliance centriste, député de 2002 à 2020, puis sénateur depuis 2020) & Dupuy Emmanuel, *Évolution de la guerre asymétrique contre le terrorisme : L'exemple de la lutte contre les groupes armés terroristes dans la bande sahélo-saharienne, en Afrique de l'Ouest et dans le Golfe de Guinée*, Res Militaris, hors-série : « France: opérations récentes, enjeux futurs », Décembre 2016

http://resmilitaris.net/ressources/10250/32/res_militaris_article_folliot_-_dupuy_evolution_de_la_guerre_asymetrique_contre_le_terrorisme.pdf

83 *Ibid.*

84 *Ibid.*

factieux dont les compétences se voient anathématisées *ou* valorisées, selon qu'elles servent l'ennemi ou le souverain. Leur approche de « la collusion entre organisations narco-djihadistes et criminelles »⁸⁵, ou des enjeux militaires et commerciaux coalisés autour de la « traite transfrontalière des otages et des femmes »⁸⁶, témoigne, là encore, d'une circonscription de la criminalité au seul domaine juridique du légalisme et de *l'illégalisme*⁸⁷ – indépendamment du type d'échange qualifié – sur lequel règne autoritairement – et, donc, arbitrairement – le(s) souverain(s) « dont [ndlr : l'objectif et] la finalité reste avant tout politique : l'engagement de nos troupes est avant tout celui de la France pour la défense de l'intégrité territoriale d'un État allié, pour la démocratie, la liberté et la lutte contre le fondamentalisme. »⁸⁸

Mũthos et *λόγος*, *νόμος* et *πόλις*⁸⁹ « ne cessant d'interférer dans l'image classique de la pensée : une “république des esprits dont le prince serait l'idée [impériale et parfaite, à la fois] d'un Être suprême” »⁹⁰, la Terre, puis le « terrorisme », ne manifestent et masquent, à la fois, que, spectaculairement, les « deux têtes [...] antithétiques et complémentaires » de l'État, sous forme d'« événement d'une toute autre nature [*a priori*] “entre” les deux, et qui se cache hors de l'image, qui se passe en dehors »⁹¹ du cadre légal de la Guerre. La concession du monopole de la violence économique au « terrorisme » ne stigmatise, au contraire, qu'un détournement passager de son cadre politique (légal), comme démonstration de force insolite de *la Raison du moins fort*⁹² récusant la règle de l'échange en vigueur. Cette violence pseudo exceptionnelle faite aux « civil.e.s innocent.e.s »⁹³ tire effectivement, davantage, sa « cruauté » d'un crime de lèse-majesté, son irruption au cœur du champ de bataille démocratique apostasiant les conventions internationales, démocratiques, d'une guerre rendue, curieusement, étrangère à sa monstruosité intestine. C'est en

85 *Ibid.*

86 *Ibid.*

87 « Par l'invention conceptuelle du terme [ndlr : *illégalisme*], Foucault rompt avec deux préjugés : la fausse neutralité des catégories juridiques présentant l'“ordre” et le “désordre” comme des faits historiques stables et universaux ; la prétendue naturalité des catégories criminologiques qui attribuent à des déterminants individuels internes l'origine des actes de transgression sociale. »

Lascoumes Pierre, *L'illégalisme, outil d'analyse*, Sociétés & Représentations, vol. 3, no. 2, 1996, pp. 78 – 84

88 Folliot Philippe (Président de l'Alliance centriste, député de 2002 à 2020, puis sénateur depuis 2020) & Dupuy Emmanuel, *Évolution de la guerre asymétrique contre le terrorisme : L'exemple de la lutte contre les groupes armés terroristes dans la bande sahélo-saharienne, en Afrique de l'Ouest et dans le Golfe de Guinée*, *op. cit.*

89 *Mũthos* et *λόγος*, *νόμος* et *πόλις*, autrement dit *doxa* et Raison (comme verbe ou science), loi (séparatiste) et chose publique.

90 Gilles Deleuze & Felix Guattari, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, *op. cit.*, p. 464
Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

91 *Ibid.*

Passages surligné et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

92 Son versant technologique (dissymétrique) trahit, en effet, une certaine impuissance à rivaliser dans les règles établies, en conformité avec les conditions légales (militaires ou marchandes) de la guerre.

93 « L'épisode le plus proche qui s'impose est celui de Pearl Harbor. C'était en 1941, loin du continent, avec des bombardiers contre une flotte militaire : l'horreur de Pearl Harbor n'est rien en regard de ce qui vient d'arriver. Elle est au sens propre sans commune mesure : hier 2400 marins engloutis, aujourd'hui bien plus de civils innocents. »
Colombani Jean-Marie, « Nous sommes tous Américains », *Le Monde*, le 09/09/2011 (première publication de l'éditorial le 13/09/2001)

réaction au sacrifice des mentions légales de la guerre, seul, que la société civile, sinon l'État, s'érige en martyr, devant l'ensemble de *ses* forces antagoniques dont elle (re)scelle l'Union, provisoirement, contre le *hors-la-loi* ou l'*étranger* : car « nous sommes tous des *Américains* »⁹⁴ *collaborateur.e.s* ou ne sommes pas.

La Démocratie, une théorie de grande liquidation⁹⁵

Du latin *cum* (« avec ») et *lābōr* dénotant l' « effondrement »⁹⁶ ou l' « instabilité » d'un *étant* que mutilé et/ou tourmenté⁹⁷ l'exécution d'une tâche « pénible » imposée⁹⁸ ; ou, encore, les « travaux communs du mari et de la femme »⁹⁹, ces dernier.e.s comme nucléides familiales de l'Entreprise, la *collaboration* formalise l'Alpha et l'Oméga de l'Économie-Politique dont elle connote l'apocalypse, et libelle le mode opératoire à la fois. C'est pourquoi cette notion chargée d'Histoire subsume, toutefois aujourd'hui, les enjeux et *média* de l'activité – commerciale, en particulier – modérée par le Marché, à ses différentes échelles, malgré sa connotation pétainiste. J. P. Le Crom note à ce titre, justement, que « Vichy ne fut pas une “parenthèse” [...] que les origines de la politique sociale de ce régime ne sont pas à rechercher dans le “diktat allemand”, mais dans les expériences de l'entre-deux-guerres. L'auteur souligne que le renouveau du phénomène corporatiste est repérable dans les années trente avec, notamment, la création en 1935 d'un Institut d'études corporatistes et sociales. Il rappelle aussi que l'on oublie trop souvent que

94 « Comment ne pas se sentir en effet, comme dans les moments les plus graves de notre histoire, profondément solidaires de ce peuple et de ce pays, les Etats-Unis, dont nous sommes si proches et à qui nous devons la liberté, et donc notre solidarité [...] l'Amérique, dans la solitude de sa puissance, de son hyper-puissance, en l'absence désormais de tout contre-modèle soviétique, a cessé d'attirer les peuples à elle ; ou plus précisément, en certains points du globe, elle ne semble plus attirer que la haine. Dans le monde régulé de la guerre froide où les terrorismes étaient peu ou prou aidés par Moscou, une forme de contrôle était toujours possible ; et le dialogue entre Moscou et Washington ne s'interrompait jamais. Dans le monde monopolistique [ndlr : de l'Économie-Politique globalisée] d'aujourd'hui c'est une nouvelle barbarie, apparemment sans contrôle, qui paraît vouloir s'ériger en ~~contre~~ pouvoir [...] Au-delà de leur apparente folie meurtrière, ces derniers [ndlr : les auteurs des attentats] obéissent malgré tout à une [ndlr : LA] logique. Il s'agit évidemment d'une logique barbare, d'un ~~nouveau~~ nihilisme qui répugne à une grande majorité de ceux qui croient en l'islam [...] Il s'agit d'une logique politique qui par la montée aux extrêmes veut obliger les opinions musulmanes à “choisir leur camp”, contre ceux qui sont couramment désignés comme “le grand Satan”. Ce faisant, leur objectif pourrait bien être d'étendre et de développer une crise sans précédent dans l'ensemble du monde arabe. »

Ibid.

95 Kertész Imre (entretien avec Gerhard Moser), « Le XXe siècle est une machine à liquider permanente », In : Coquio Catherine (textes réunis par), *Parler des camps, penser les génocides*, Éditions Albin Michel, Paris, 1999, p. 88

96 De *lābo* pour chanceler, vaciller, tomber, ruiner, ébranler, etc.

Dictionnaire Gaffiot, latin – français (1934)

<https://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php?q=labor>

97 *Ibid.*

98 *Ibid.*

99 *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. 3, 1753, p. 719

“c'est dès 1936 que le gouvernement, à la recherche d'une paix sociale trop incertaine, s'engage dans la voie de l'arbitrage obligatoire des conflits collectifs du travail, restreignant ainsi pour les salariés la libre utilisation du droit de grève”. »¹⁰⁰ La *démocratisation* du salariat, combinée aux politiques de gestion managériale et institutionnelle (partisane et syndicale, notamment) desdits conflits, transforme par ailleurs, socialement, la perception (populaire) du *travail*, sous l'effet de ses réformes ou *progrès* techno-politiques ; si bien que les antagonismes catalysés par le Marché basculent, *in fine*, dans le creuset d'une ré/conciliation (communale, régionale, nationale, européenne, etc.) des termes contradictoires (maître / esclave, capital / travail, etc.) de la Raison, négociée contre *l'étranger*, comme scellé du *principium exclusi medii inter duo contradictoria* ou principe du tiers-exclus entre *et par deux contradictions en rapport*. La politique de collaboration au régime de Vichy, ayant « concerné aussi bien le patronat que le monde ouvrier », mais, également, une technocratie le précédant et lui survivant, n'extrapole, économiquement, qu'un mode opératoire stratégique, et ses *media*, commun aux démocraties libérales ; nombreuses, en effet, sont les réformes « corporatistes » menées par le Maréchal Pétain conservées par le Conseil National de la Résistance et les républiques françaises successives instaurées¹⁰¹. Le monolithisme d'une « élite administrative et technicienne » fournie en cadres tout.e.s plus cyniques et pragmatiques les un.e.s que les autres, rompu.e.s aux « révolutions de palais » et, pour cette raison, trustant (à vie) les plus hautes sphères de l'administration française, explique, en partie, l'homogénéité des « politiques sociales » conduites par les gouvernements nationaux successifs, de l'entre-deux-guerres jusqu'aux Trente Glorieuses, sous couvert d'État Providence. L'attachement des travailleur.e.s aux « acquis sociaux », et l'Éta(n)t idéal (de l'exploitation marchande) dont ils brossent le portrait, boucle, de son côté, l'instruction (et la subjectivation réciproque) d'un principe (tactique) de Raison, bornant les conditions de la *collaboration* au diagnostic (comparatif) des puissances (militaires et/ou commerciales) en guerre ; lequel j(a)uge,

100Bonafé-Schmitt Jean-Pierre. Le Crom Jean-Pierre, *Syndicats, nous voilà ! Vichy et le corporatisme*, coll. « Patrimoine », 1995, In : *Droit et société*, n°38, 1998. Vérité historique, vérité judiciaire.

www.persee.fr/doc/dreso_0769-3362_1998_num_38_1_1748_t1_0179_0000_2

101« À la Libération, si la Charte [ndlr : du travail] a été abrogée, en revanche sur le plan social un certain nombre d'initiatives de Vichy ont été reprises, comme la loi sur la retraite des vieux travailleurs qui sera intégrée dans la Sécurité sociale ; les allocations familiales développées par Daladier, puis par Pétain, seront également conservées ; le Secours national sera transformé en Secours social en conservant les mêmes fonctions. Il en est de même de la notion de salaire minimum, des grilles de classification, du statut spécifique de l'encadrement, qui avaient connu un début d'application sous Vichy. Sur le plan des institutions sociales, un certain nombre d'organismes comme les comités de sécurité et les services médicaux et sociaux du travail ont été rattachés aux comités d'entreprise, qui reprennent ainsi, avec “la gestion des œuvres sociales, les fonctions les plus utiles des comités sociaux d'entreprise tout en rompant avec la logique paternaliste qui avait présidé à leur création”. Tout ceci tendrait à démontrer que le régime de Vichy n'a pas constitué une simple parenthèse et qu'une certaine continuité a perduré après la Libération, facilitée, il est vrai, par le maintien, malgré la politique d'épuration, d'un certain nombre de personnes dans le personnel politique et “l'élite administrative et technicienne”, comme en témoignent d'ailleurs les procès engagés au cours de ces dernières années contre quelques personnalités. »

Ibid.

parmi elles, l'État présentant les meilleures garanties conservatoires aux parties prises dans l'étau du conflit, *en échange* de leurs services – rémunérés ou non. Barbara Lambauer démystifie, d'ailleurs, le récit d'une collaboration (et haute trahison) typiquement française dont la pratique se révèle commune à tous les pays d'Europe, ou presque, durant la Seconde Guerre mondiale¹⁰². Qu'elle se prête, consciemment, sous la contrainte ou par *fidélité raisonnable à un état supérieur*, la collaboration transcende, au XXI^e siècle, la dialectique scission (*νόμος*) / ré-union (*πόλις*) de *l'être* pris au piège de la souveraineté qu'abstrait le type d'*échange* instauré en termes de communauté d'intérêts ou d'*égalité*, le réduisant « à l'état de bûche, de planche, de poteau, de rameau, c'est-à-dire de **segment détaché d'une continuité**. Or, quelque effet de sens qui se présente, dans l'ancienne langue comme dans l'actuelle, (*soi*) *travaillier*, *travailler*, **travail**¹⁰³ se définit comme la **rupture, sous la pression d'une intervention extérieure**, d'une position fondamentale de dégageant dans “l'en soi-pour soi-chez soi” ; ce n'est pas un hasard si l'idée d'engagement est exprimée dans le français actuel comme dans l'ancien français par une **unité qui marque la rupture**, “*se battre*” — “Je *me suis battu* pour obtenir des places” — , et “*soi enbatre*” — *Chevalier de la Char.*, éd. Roques (CFMA, 86), v. 2294-2295 [...] Il suffit qu'un individu se sépare de son cadre de vie usuel pour que son déplacement soit appelé *travail*, comme il appert de *Lais* de Marie de France, “Milun”, éd. Ewert (Oxford, 1978), v. 509-514 [...] L'idée de dérangement est encore présente au début d’“Yonec” (*éd. Cit.*) [...] où *travail* désigne **l'indisponibilité à soi-même** qu'entraîne l'accomplissement d'une mission, avec les conséquences qu'elle implique :

102« Le développement d'une conscience nationale à partir de la fin du XVIII^e siècle et l'identification croissante du citoyen avec l'État changent le regard sur ces comportements, impliquant un jugement moral relatif à la loyauté vis-à-vis de l'État ou à sa trahison [...] Force est de constater que cette collaboration apportée par des gouvernements comme par de simples citoyens est un élément fondamental dans le fonctionnement de l'Europe allemande. Elle n'est aucunement un fait marginal, contrairement à l'engagement idéologique explicite de certains Européens pour la cause nazie. Le phénomène ne se limite pas aux pays occupés par la Wehrmacht : les gouvernements des pays libres comme la Finlande, la Hongrie, la Roumanie ou la Bulgarie ont collaboré, comme l'ont aussi fait ceux des pays neutres, tels la Suisse, la Suède ou le Portugal, chacun certes à des degrés divers. »

Lambauer Barbara, *Collaborations en Europe (1939-1945)*, « Guerres, traces, mémoires », Encyclopédie d'Histoire Numérique de l'Europe,

<https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/guerres-traces-m%C3%A9moires/occuper-%C3%AAtre-occup%C3%A9/collaborations-en-europe-1939-1945#sommaire-d-finition>

103« Comme il ne semble pas possible de se passer de la participation de *trabs* pour la constitution du signifiant, et que tout linguiste fait sien le postulat qu'un seul signifié correspond à un signifiant, je me suis proposé de réduire les trois entrées à l'unité, et j'ai choisi de tout regrouper sous l'entrée *trabs* [...] Le choix de **trabs** [ndlr : « poutre », en latin] a été dicté par l'existence, en français actuel, de substituts de *travailler* qui, comme *trabs*, fleurent le bois coupé. *Bûcher*, *plancher*, *potasser* (d'après *poteau*) — j'aurais dû y adjoindre *ramer* — sont tous associés à l'idée de rupture. »

Eskénazi André, *L'étymologie de Travail*, In : Romania, tome 126 n°503 – 504, 2008

www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_2008_num_126_503_1436

DOI : <https://doi.org/10.3406/roma.2008.1436>

Passages surlignés par mes soins.

“tant pis si cela m'oblige à interrompre mes activités personnelles [...] tant pis si cela me mobilise [...] tant pis si cela me bloque, me contrarie, m'embarrasse, me cause du tracass...”¹⁰⁴

Le *travail* subsume, en effet, trois catégories extralinguistiques solidaires les unes des autres, soit le *détachement*, la *mutilation*¹⁰⁵ et le *ré-assemblage* de l'Être gouverné, que dialectise toute collaboration marchande et son « modèle participatif [...] comme **simple variante du grand principe de l'organisation de la production industrielle**, en lui assignant toutefois ses propres spécificités, à savoir d'être à la fois hyper-taylorien et hypo-fordien. »¹⁰⁶ La collaboration modernise et transfigure ainsi les trois arcanes du *travail*, autrement dit 1) le **détachement** progressif du sujet, *tribu(n)* ou segment, de *l'état* rattaché¹⁰⁷, sous forme de « travail à distance [...] sans obstacles géographiques par le recours à l'externalisation des activités et des fonctions des entreprises ce qui donne un rapprochement continu entre entreprises et ses clients »¹⁰⁸, 2) la **compression ou l'épargne du mouvement** (de l'employé.e) dans l'espace tridimensionnel, sous forme de « réduction du nombre de voyages des managers en remplaçant les rencontres en face

104 *Ibid.*

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

L'auteur poursuit ainsi la démonstration : « *Travaillier*, désigne une agression criminelle, une **persécution**. Mais l'unité elle-même dit simplement que, par l'effet d'un trouble, la vie de celui qui *a travail* n'est pas pleinement une vie ; c'est ce qu'enseigne un passage du *Tristan* de Bérroul, éd. Ewert (Oxford, Basil Blackwell, 1958), v. 2161-2164 puis v. 2172, où l'“avoir *travail*” du v. 2161 est glosé au v. 2172 [...] L'idée de rupture dans le cours ordinaire des choses à quoi se réduit *travaillier* est explicite dans le passage de *L'École des femmes*, acte III, se. iv, v. 884-887, où Horace déplore l'acharnement avec lequel “le patron de la belle” déjoue tous ses projets [...] La même idée de **décrochement** est perceptible dans l'épisode de la tempête d' Eneas, éd. Salverda de Grave, t. I (CFMA, 44), v. 198-204. »

Ibid.,

Passage surligné par mes soins.

105 *Ibid.*

« *Trave* désigne les deux premiers [référents...] Le mfr. *trabeau* désigne le fléau d'une balance, élément détaché, et *traveau* une solive et une “**partie indéterminée du corps d'un animal de boucherie**” (Blois, 1577), donc une délimitation de l'espace ; p. 136b-137a, *tralaison* désigne une délimitation de l'espace, le plafond d'une chambre, et une “**quantité détachée**, une provision de viande salée suspendue au plafond”. La propriété des unités à radical **trab-** de désigner des segments détachés [et, donc, mutilés] est particulièrement évidente. »

Ibid.

Passages surlignés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

106 Le Roux Serge, *Télétravail : une nouvelle dimension du travail*, Syndicalisme et société, 2/2-3/1, 1999 – 2000, pp. 343 – 357

Passage surligné par mes soins.

107 « Les unités latines à base **trab-** et **trzb-**, qui ne varient que par la voyelle, se rattachent nécessairement à la même structure, et il est facile de reconnaître l'idée de rupture dans *tribere* “écraser”, *tribunus*, “individu qui se détache de la communauté à un titre quelconque”, *tributum* “prélèvement opéré sur une masse”, *tribus* “ensemble d'individus voués à s'associer par un trait spécifique commun, et discriminé à ce titre au sein de la communauté nationale”, *tribunal* “délimitation opérée au sein de l'espace” ou “association d'individus statutairement rassemblés” [...] **Tref**, **trave** et **tribu** désignent la pluralité réduite à [ndlr : r/assemblée comme] unité » **fragmentaire**.

Eskénazi André, *L'étymologie de Travail*, op. cit.

108 Silva François et Ben Ali Anis, *Emergence du travail collaboratif : Nouvelles Formes d'Organisation du Travail*, Management & Avenir, vol. 36, no. 6, 2010

<https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-6-page-340.htm>

DOI : 10.3917/mav.036.0340

à face par les réunions en visioconférence »¹⁰⁹, 3) la **restauration digitale ou dématérialisée d'un savoir (faire)**, sous forme de fichiers, données, solutions de partage des connaissances en ligne et en temps réels, etc.¹¹⁰, comme scellé objectif de *rapports entre étants* médiatisés par la technique. Le *projet collaboratif* et ses trois dimensions technologiques se déclinent, alors, 1) en communication de base, 2) en travail partagé, comme « détachement » ou *fission* productive du sujet, 3) en gestion des tâches (*work-flow*) limitées, 4) en accès aux savoirs utiles, unifiés¹¹¹ ; si bien que la *communication* caractérise et masque, seulement, une « structure virtuelle » disposée « à répondre au besoin de réaction et d'adaptation à un environnement complexe et évolutif »¹¹², via « l'utilisation de ressources informatiques¹¹³, dans le contexte d'un projet réalisé par les membres d'un groupe de travail reliés en réseau » (Office Québécois de la langue française) »¹¹⁴. « Travail collaboratif », « communication », « objectif », « projet », etc., se tautologisent, ainsi, comme autant de masques d'une (seule) **abstraction ou virtualité en cours de réalisation, ou progrès**¹¹⁵, que médiatisent des « technologies digitales » ou toutes matérialités d'un principe et « pratiques sociales [ndlr : qu'il détermine] dont la caractéristique typique est de ne pas être relationnel. »¹¹⁶ Versant matériel et structurel d'une (re)capitalisation permanente d'un *travail* accumulé puis concentré, sous le capitalisme, par les démocraties libérales¹¹⁷, les technologies (au service de la collaboration, et réciproquement) systématisent, donc, un projet mécaniste,

109 *Ibid.*

110 *Ibid.*

111 Levrin S. (1999) In : *Ibid.*

Ce passage m'est inspiré par la pensée de l'auteur, dont je révisé, dans ce cas, une partie de l'analyse.

112 Stephen Robbins et al, 2008, In : *Ibid.*

113 « Sont habituellement classées parmi les techniques de travail collaboratif, le courrier électronique, les forums, les agendas partagés, les outils de discussion synchrones, les workflows (gestion des flux de travail) le partage d'applications, la conception conjointe de documents, le groupware... »

Le Roux Serge, *La mise en œuvre d'une approche collaborative comme facteur d'innovation dans les PME-PMI*, op. cit.

114 Silva François et Ben Ali Anis, *Emergence du travail collaboratif : Nouvelles Formes d'Organisation du Travail*, op. cit.

115 « Pour Vitali Rosati “le virtuel est ce qui constitue un principe de mouvement conduisant à la production de quelque chose de nouveau : c'est ce qui ressort de la définition aristotélicienne et qui reste présent dans l'emploi scolastique du terme virtualis. Cet aspect est d'ailleurs présent dans l'idée de virtuel par rapport aux nouvelles technologies car le virtuel est toujours pensé comme une force qui pousse vers la production d'un actuel différent du virtuel duquel il provient. Le virtuel est extérieur à ce dont il est virtualité et il reste virtuel après l'actualisation : l'actuel n'est jamais une cristallisation du virtuel : ce dernier est donc la force qui permet sa production mais il reste toujours là en tant que force, même après le passage à l'acte” (Rosati, 2009). »

Ibid.

116 Papilloud C., 2007, In : *Ibid.*

117 « Les outils collaboratifs : ce sont des plateformes d'applications bureautiques de type contributif et collaboratif en ligne tels que GoogleDocs et toute la famille des Wikis. Ce sont les fichiers, dossiers, bases de données, agenda... d'un groupe de personnes travaillant sur un même projet/dossier. Ces plateformes permettent une modification des contenus par chaque contributeur, une synchronisation des tâches effectuées par les utilisateurs mémorisant chacune des contributions sans contrainte spatiale. Mais surtout ces outils permettent de **capitaliser le travail effectué** par la communauté : c'est le fondement du travail collaboratif. »

Ibid.

Passage surligné par mes soins.

mécanisé¹¹⁸, d'objectivation¹¹⁹ rationnelle et de liquidation raisonnable de l'Être, présumant et impliquant la fission progressive du corps de Travail en *compétences et particules (toujours plus) fines*¹²⁰. L'Économie-Politique n'augure en effet, jamais, que l'anéantissement de l'Homme, et ce, qu'importe le masque porté : Dieu, État, Raison, pouvoir¹²¹, loi, Droit, souveraineté, *imperium*, Démocratie, techno/logie, production, Industrie, Justice, entreprise, *projet / procès / progrès*, stratégie, etc., comme autant de notions disséquées dans cette thèse. Le *travail collaboratif* démocratisé par « Vichy », puis le Marché global au lendemain (ou presque) de la Seconde Guerre mondiale¹²², engage l'Humanité dans une guerre intensive, totalisée, que se livrent

118« Avec le travail collaboratif se met ainsi progressivement en place une forme inédite d'organisation du travail, dont on peut penser qu'elle constitue ~~une réponse appropriée à~~ [ndlr : le miroir de] la **complexité croissante des systèmes de production** ; cette complexité est le produit des diverses évolutions qui ont accompagné la révolution de l'électronique : importance croissante du travail intellectuel, créativité logicielle et innovations technologiques continues, massification des informations disponibles, vitesse d'accès et de traitement, multiplicité des intervenants et des domaines d'activité [...] Avec l'organisation agile [ndlr : industrielle], on ~~entre dans un nouveau~~ [ndlr : en réforme] le paradigme, celui de l'aptitude à produire dans un environnement brownien [...] soit un système composé d'un **nombre indéfini d'éléments et de liens polymorphiques entre eux, en constante dynamique**, fonctionnant sur les principes de l'**incertitude**, de l'évolution et de l'innovation permanentes (cf. théories du chaos, lois de la thermodynamique...). Sur un plan plus managérial, James E. Austin, professeur à Harvard Business School, montre bien les processus affectant, à chacune des composantes d'un procès de travail collaboratif, de plus en plus de complexité ; après avoir distingué trois types successifs de relations collaboratives : philanthropique, transactionnelle, intégrative, l'auteur indique : « À mesure que les relations évoluent d'une étape à une autre, le niveau d'engagement des deux partenaires tend à s'élever. L'importance de la **mission de chaque collaborateur** cesse d'être périphérique pour devenir **stratégique**. Le volume et la nature des ressources allouées au projet augmentent significativement. L'échelle des activités incluses [ndlr : comme **travail**] dans le partenariat s'élargit. Les interactions [ndlr : ou la **rivalité**] entre partenaires s'intensifient et la **complexité managériale du projet s'accroît**. Au total, la valeur stratégique de la collaboration passe de l'état "Modeste" à celui de "Majeur" » (Austin, 2000, p. 34) [...] Il semble bien que seuls des ensembles d'intervenants, disposant chacun de compétences [ndlr : comme particules] fines, pouvant être agrégées dans l'instant, pour des prises de décision immédiates, associés à des systèmes techniques puissants soient à même, aujourd'hui, de relever ce type de défi (ce que l'on dénomme aussi le "mode **projet**"). »

Le Roux Serge, *La mise en œuvre d'une approche collaborative comme facteur d'innovation dans les PME-PMI*, op. cit.

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

119« Ce modèle [participatif], fondé sur une aussi évidente hypocrisie, n'était évidemment pas la panacée, mais il formait la base du compromis fordien, ce qui lui a assuré, de fait, une belle longévité. Les conséquences des innovations nées de la révolution de l'électronique pouvaient, par contre, mal s'en accommoder, ne serait-ce qu'à cause de la **logique intrinsèque de ces technologies**, qui est de **progresser par objectivations** permanentes ou, au moins, **successives**. Le système taylorien traditionnel tend ainsi à devenir caduc, de même que son avatar coopératif, qui fonctionne sur des principes identiques : prévisions, analyses, corrections programmées ou autoréalisées. »

Ibid.

Passages surlignés et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

120Les trois conditions fondamentales du « travail collaboratif », consignées par ses théoricien.ne.s, sont : l'**éclatement** des postes de travail, la **flexibilisation** des volumes de production et de leurs localisations, des contrats de travail **temporaires**.

Greenbaum, 1998, p. 131, In : *Ibid.*

Passages surlignés par mes soins.

121L'étymologie latine (*posse*) du terme renvoie, littéralement, aux notions de priva(tisa)tion et possession qu'illustre sa conjugaison à la première personne du présent : *potis sum*, pour « je suis maître de ».

122Les principales dates de la *réforme* du « travail collaboratif » sont, ici, réunies : « 1962 : Douglas C. Engelbart publie un rapport de référence, *A Conceptual Framework for the Augmentation of Man's Intellect* : des concepts fondamentaux du travail collaboratif moderne y sont exposés [...] 1968 : le même présente la première plateforme opérationnelle de travail collaboratif, avec les technologies de base de nos outils actuels : la souris et le clic, l'interface en mode graphique, l'hyperlien, les fenêtres partagées à l'écran, la messagerie et le traitement de texte, l'architecture distribuée du type client-serveur [...] 1984 : Irène Greif (Lotus) et Paul Cashmann (Digital) organisent

désormais, sous forme d'Entreprise, tous les *mini éta(n)ts* de la Terre. La dimension religieuse dudit *projet*, toutefois, n'en masque pas moins le paradigme ou : rationaliser, progressivement, les *media* (armes et outils) d'une assignation *extérieure* de l'employé.e à des fins impériales, privées, comme rétroaction objectiv(é)e, proportionnelle, de ses phases d'exploitation et de consommation précédentes¹²³. La collaboration surcode inversement, à l'instar de toute religion, l'absence de « motif » ou d'*objet*, n'ayant de « *raison d'être* » que la Raison même : asymptote machinique¹²⁴, Éta(n)t et Néant que dénotent, même, ses propres chantages.

« On atteint là sans doute la composante la plus délicate des projets collaboratifs, celle du “retour au réel”, si l'on applique le qualificatif de parenthèse à la période du projet. Sauf à considérer d'autres types plus évolués d'organisations économique-juridiques, le mode projet n'existe que dans le provisoire : il y a un “avant” projet et un “après” ; si l'on peut assez facilement convenir que l'avant-projet est celui de la définition des objectifs et de la réunion des moyens à mettre en commun, si l'on peut imaginer le fonctionnement des projets comme il a été indiqué en première partie, la question de

le premier séminaire fondateur du CSCW (*Computer Supported Cooperative Work*) mouvement qui regroupe aujourd'hui des milliers de chercheurs aux États-Unis, en Europe et en Asie autour de toutes les thématiques possibles du travail collaboratif [...] 2000 : avènement du *collaborative business*, **relier les hommes pour qu'ils travaillent ensemble.** »

Levan Serge K., *Travail collaboratif sur Internet*, Vuibert, 2004, pp. 108 – 115

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

123« Malgré tout, le programme Manhattan, de recherche et de fabrication de la bombe atomique allait nécessiter des masses gigantesques de calcul qui donnèrent une impulsion importante aux outils de calcul. Ce fut la base de l'ordinateur. Elle-même généra l'informatique. Le mot fut créé en 1962 à partir de la **contraction d'information et d'automatique** signifiant “*Science du traitement de l'information ; ensemble des techniques de la collecte, du tri, de la mise en mémoire, du stockage, de la transmission et de l'utilisation des informations traitées automatiquement à l'aide de programmes mis en œuvre sur ordinateurs*” (Petit Robert). C'est une nouvelle étape dans les gains de productivité des activités administratives. »

Ibid.

Passage surligné par mes soins.

124« La machine à écrire a permis le développement d'une “*écriture de masse*”. Elle a généré des gains de productivité considérable (Gardey D., 2001). Avec l'abandon du travail d'écriture manuscrite à la plume métallique, la production scripturale à la machine a permis de faire des gains de productivité conséquents. Dès les années 1910, la production scripturale avait été multipliée par 5 puis progressivement par 10, et souvent bien au-delà. En effet, nous assistons à une taylorisation de leur travail dès les années 1910 aux États-Unis par la création de pools de dactylographie [...] La “révolution” opère aussi sur le **mécanisation du calcul**. En effet, depuis la fin du 19^{ème} siècle, il se développe une industrie des machines à calculer : avec d'un côté les caisses enregistreuses équipées progressivement d'une “*imprimante*”, et de l'autre les tabulateurs, machines capables de trier de l'information. Dès 1889, le recensement américain en achète à la Tabulating Machine Company qui va devenir en 1917 la société IBM. Dès 1901, le dépouillement du recensement quinquennal français s'établit sur ce type de machines qui se développeront progressivement pour stocker et trier des volumes importants de données souvent sur des cartes **perforées**. “*Ces tabulateurs intéressèrent les entreprises ayant de gros besoins en calcul (banques, assurances, chemins de fer), ainsi que les administrations centrales consommatrices de statistiques. Le mariage du calcul et de l'impression graphique fait de ces appareils d'excellents outils de gestion des masses.*” (Gardey D, 2005) [...] “*L'usage des mathématiques appliquées transforma en profondeur, notamment en matière de construction, les pratiques habituelles*” (Breton Ph. et Proulx S., 2006). En effet, le développement des activités en mathématique appliquée et du calcul appliqué à la technique a encouragé un développement accéléré dans le domaine informatique, la **robotisation** et l'**automatisation** de traitement des informations. La formalisation de la notion d'algorithme par le mathématicien anglais Alan Turing est l'un des fondements théoriques de l'informatique. »

Silva François et Ben Ali Anis, *Emergence du travail collaboratif : Nouvelles Formes d'Organisation du Travail*, *op. cit.*

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

l'après-projet reste plus évasive : certes, le nombre d'expériences de travail collaboratif abouties reste encore peu significatif, et ne permet donc pas des généralisations à prétentions théorisantes, on peut néanmoins prendre en considération quelques problèmes :

- le statut de l'objet issu du projet : restera-t-il collaboratif, collectif aux partenaires impliqués, ou approprié par une autre entité juridique ? (avec les questions adjacentes des droits de la propriété)
- les acquis hors-projet feront-ils l'objet d'une évaluation ? (puis d'une "facturation" entre les partenaires ?)
- comment peuvent être gérés les transferts de personnels intervenant après le projet ? (avec les délicates délimitations des confidentialités) ... »¹²⁵

Cette abstraction pseudo moderne de l'Économie-Politique réforme et re(n)ferme un nihilisme (démocratique) d'État, *religieusement* instruit et cultivé depuis l'Antiquité. La religion¹²⁶ remplit, en effet, une (double) fonction de témoignage du *vóμος* aux fidèles (serviteurs) du souverain *et* de communion (*politique*) autour de l'Éta(n)t légué ; elle fixe, invariablement, leur identité à un « désir d'expansion et une volonté de puissance. Il est aussi des cas où un fondateur, ou un petit groupe de fondation crée sa propre communauté porteuse [... relativement] originale, détachée d'une communauté naturelle préexistante, avec des fins autres définies comme de savoir, ou de salut. Même ainsi née, la communauté différente, en divergence, joue encore la fonction naturelle de préserver l'identité du groupe porteur, d'encourager son expansion, voire

125Le Roux Serge, *La mise en œuvre d'une approche collaborative comme facteur d'innovation dans les PME-PMI*, *op. cit.*

126Mon approche de la religion se borne, scrupuleusement, à sa (double) fonction, mentionnée ci-haut, que lui affecte sa prescription latine (*religio*) et que je discute, en détails, dans le Chapitre IV de cette thèse. Je me démarque, à cet effet, d'une épistémologie académique du concept, brassant (trop hâtivement, d'après moi) les catégories suivantes : religion, croyance, coutume, tradition, etc, sous l'effet d'un sociocentrisme pour le moins réducteur. Certes inconscient, il ne cheville pas moins des réalités sociales à un modèle de lecture qui en corrompt aussi bien l'approche que l'essence. La transposition mécanique du concept de « religion » aux croyances et coutumes de sociétés ignorant, pourtant, ses corrélatifs : l'État, la souveraineté, l'Économie, le politique, la propriété, parmi d'autres, induit, en effet, une lecture ~~différentielle~~ comparative de leur socialité, sitôt reléguée au rang de bifurcation ou radicelle du *λόγος*. Cette critique vaut, également, pour les concepts de « politique » et de « pouvoir » dévoyés (notamment par Clastres), au point d'étayer le témoignage de réalités étrangères à l'État et la propriété, qu'ils réinvestissent en termes, pour le moins incongrus, de « pouvoir politique universel [...] coercitif » ou « non coercitif [...] Même dans les sociétés où l'institution politique est absente (par exemple, où il n'existe pas de chefs), *même là* le politique est présent, même là se pose la question du pouvoir » ; et ce, bien que l'on se demande pour quoi. « Non au sens trompeur qui inciterait à vouloir rendre compte d'une absence impossible, mais au contraire au sens où, mystérieusement [ndlr : où mystiquement] peut-être, quelque chose existe dans l'absence [ndlr : insoutenable pour le scientifique, aussi noble soit la démarche] Si le pouvoir politique n'est pas une nécessité inhérente à la nature humaine, c'est-à-dire l'homme comme être naturel (et là Nietzsche se trompe), en revanche il est une nécessité à la vie sociale. On peut penser le politique sans la violence [ndlr : donc, sans l'Économie, pourtant, qu'il présuppose] on ne peut pas penser le social sans politique : en d'autres termes, il n'y a pas de sociétés sans pouvoir. »

Clastres Pierre, *La société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique*, *op. cit.*, pp. 20 – 21

sa conquête du pouvoir. Même lesdites “grandes religions”, nées avec une intention autre [en théorie] pour Dieu, et même les religions ouvertes à tous les hommes, quelle qu'en soit la race ou l'origine, même [et surtout] celles-là jouent encore [sinon depuis toujours] la fonction naturelle de préserver l'identité d'un groupe et d'encourager son expansion »¹²⁷. Que l'on aborde les dispositions juridico-religieuses du projet légué à Israël par l'Éternel Tout-Puissant, l'hymne à la Souveraineté chanté par les mythologies fondatrices des premiers *empires* (perse, grec et romain, pour ne citer qu'eux) ou, bien encore, les raisons motrices de la *Conquista*, et ses poussées coloniales vers l'Ouest, que l'Océan, même, ne parvient à freiner, la religion assigne l'être l'état du sujet, invariant et universel en théorie, non à un lieu ou une socialité insécable, mais à un principe de *croissance et d'exception indéterminé*, comme Dieu ou Raison pure¹²⁸.

« Dans la partie mise sous le nom de Xénophane, juste après la première hypothèse formulée en *si quelque chose est*, l'auteur a placé en incidente, semble-t-il, *cela il le dit du dieu, ou d'un dieu, un théos.* »¹²⁹

Cette contradiction dialectique, entre un référentiel totalisé / totalitaire parfaitement hermétique à toute exogénéité et la *raison d'état* susmentionnée, forge ainsi l'identité du fidèle (citoyen) appelé à *progresser*, littéralement¹³⁰, et se replier (sur soi la *πόλις* de rattachement), à la fois, telle qu'en témoigne la cité grecque, soit l'idéal politique de la Démocratie Libérale, qui « demeure une cité religieuse relativement close, avec une clôture, même accentuée, si on la compare à l'ouverture relative des grands sanctuaires pan-helléniques. La cité grecque a lié son identité au nom et à la légende de ses dieux propres. Elle a lié sa vie de tous les jours au calendrier de leurs fêtes ; ses magistratures à leurs prêtrises [ndlr : et réciproquement] ; l'adoption de ses enfants à leurs rites, et l'éthique de ses femmes à des initiations. »¹³¹

Ma contribution à la critique de l'Économie-Politique s'appuie, en conséquence, sur l'anatomie du religieux : son versant socio-formaliste, super-structurel, dont la double fonction

127 Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec*, In : Revue Philosophique de Louvain. Quatrième série, tome 82, n°54, 1984, p. 176

www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_1984_num_82_54_6289

DOI : <https://doi.org/10.3406/phlou.1984.6289>

Passages incorporés (entre crochets) à la citation, souligné, et terme surligné (en gras) par mes soins.

128 « Le problème que soulève le thème “Aspiration collective et expérience individuelle” prend son acuité à cet embranchement où la nouvelle exigence croise le besoin naturel que toute communauté constituée a de croître, en préservant son nom et les signes de son identité. Nouvelle exigence de quoi ? ... de savoir, de salut par delà la mort, de communication avec le divin, ou, purement et simplement, *pour Dieu.* »

Ibid., p. 177

129 *Ibid.*, p. 175

130 *Progressus* comme « avancée » ou « suite de succès militaires ».

Aubigné, *Les Tragiques*, éd. E. Réaume et De Caussade, t.4, p. 231

131 Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec, op. cit.*, p. 197

précédemment pointée concourt, d'un côté, à l'assujettissement, puis la dévotion, des captifs envers le seigneur *et*, de l'autre, à leur rassemblement, comme segments détachés, opérationnalisés, d'un « espace circonscrit » : infrastructure *et* territoire (ou caserne) de « l'appareil » de guerre. « Comme les signifiants le proclament, un *assemblage*, un *appareil* est une combinaison dont les constituants, voués à l'association, n'ont d'existence que dans la relation de solidarité qu'ils entretiennent entre eux. Leur complémentarité engendre la constitution d'un corps [lui-même réduit, potentiellement, à une fonction de pièce ou membre détaché d'un *éta(n)t* supérieur / souverain] La rupture [*religieuse*] est ici réalisée par la réduction de la pluralité à l'unité [fragmentaire] de l'hétérogénéité à l'homogénéité [formelle] et elle est occasionnellement rendue transparente par certaines désignations des ensembles clos. Les assemblages de militaires réduits à l'état de *corps*, d'*unité* par un statut ou une vocation commun [et limité à la fois] sont appelés *détachement*, *section*, *division*, *bataillon* — en ancien français *bataille* [...] Désignation de l'assemblage à côté de *travail*, *trave*, *tref*, *piquet*, *bouchon*, *bloc*, *club*, l'afr. *Bataille...*, *batterie* s'insère dans la même série “polysémique” comme désignation d'un mode d'**élevage** en milieu étroitement délimité. »¹³² Ce réduit monadique de la cité religieuse, dialectisant *culture et clôture* (soit les antithèses de l'autre) sous la pression d'une force extérieure, matrice autant le « projet collaboratif » qu'il en augure le *nihilisme*. Les conditions de travail et le sort promis aux agents, et produits de l'*élevage* en batterie, divergent guère, effectivement, des logiques collaboratives, structurellement parlant, comme de leurs conséquences sur les *élèves*, mêmes, de l'Entreprise contemporaine, qui les mettent en œuvre. Si la collaboration élude les raisons comme les mécanismes d'enrôlement et de régimentation des salarié.e.s par des structures commerciales se livrant, de nos jours, une guerre *μετὰ*¹³³ nationale¹³⁴, elle masque, également, la concurrence de ces dernier.e.s devant l'Emploi¹³⁵, que sanctionne, toujours plus durement, leur taux de chômage. Loin de stagner autour des 9%, en France, tel que le ressassent les représentant.e.s élu.e.s de la nation, depuis les années 80, le taux en question s'élève, aujourd'hui, à 30%, compte tenu du

132Eskénazi André, *L'étymologie de Travail*, *op. cit.*

Passages incorporés (entre crochets) à la citation et terme surligné (en gras) par mes soins.

133« Au-delà », « après », en grec, ses origines sanskrit (*mithas* et *mithu*) évoquent, également, la « réciprocité », voire la *collaboration*.

134« Le point commun de tout ça [...] si on laisse l'économie fonctionner toute seule [...] ce que je veux dire, c'est que l'on a un très forte concurrence au niveau des entreprises, qui est largement internationale, voire mondiale pour beaucoup d'entreprises. »

Raveaud Gilles (Maître de conférences en économie · Institut d'Etudes Européennes – Université Paris 8 Saint-Denis) In : « Crise financière : la descente aux enfers ? Gaël Giraud, Raphaël Rossello & Gilles Raveaud », *Thinkerview*, le 23/10/2022

https://www.youtube.com/watch?v=n7oj2m8B0iM&t=7760s&ab_channel=Thinkerview

135« Et, d'autre part, on a une concurrence, une précarité tellement forte, dans le monde du travail, que l'on a, aussi, une concurrence entre les salarié.e.s, qui est, d'ailleurs, accrue, par les réformes actuelles, notamment celle des allocations chômage. »

Ibid.

« travail à temps partiel » et n'est voué qu'à progresser¹³⁶. L'état de la collaboration française, dressé en 2020, brosse toutefois, plus qu'il n'accuse, le tableau d'une politique commune qu'arraisonne l'éthique ou la *religio* managériale contemporaine. Le taux de chômage corrèle aussi bien, positivement, avec la productivité (globale) d'une activité exercée en boucle fermée, qu'il chiffre, négativement, un déficit global d'ajustement ou de *surpassement* technologique des forces humaines disponibles au niveau (plafond) de performance ou *progrès* qu'elles atteignent jusque-là. Ce goulet d'étranglement formé aux portes de l'Emploi, dont le bâillement se rétracte au *prorata* du niveau de *croissance* atteint par le Produit Intérieur Brut, ne scelle jamais qu'un libre échange de coup/t.s donnés puis (de moins en moins) rendus, sur le Marché-monde, par les *éta(n)ts moyens*, et *alter egos*, en lutte contre l'entreprise ou le marché adverse, le/a client.e, le/a collaborateur.e, le/a chômeur.e en demande d'emploi, l' « assisté.e », l' exilé.e, etc., à l'exception, généralement, de leur exploitant.e. L'employé.e, tenu.e seul.e, *in fine*, responsable de son échec, n'aspire, *en réaction*, qu'a tenir son rang au cœur d'une guerre ubiquie, éternelle, faite à l'ensemble des collaborateur.e.s ou sociétaires, lui ou elle y compris.e, et ce, jusqu'à la mort.

Cette thèse explore, à ce titre, les principes de l'Économie faisant de la Guerre, et son nihilisme, le *corpus princeps* de « l'Homme » ou l'Éta(n)t, au terme de sa totali(tari)sation politique.

1ère hypothèse

Je m'attacherai, en premier lieu, à démystifier l'événementialisation et, par là même, l'exceptionnalité de la *guerre*, dans notre civilisation, confinée (au mieux), par une gauche progressiste, à une « théorie de *chocs* »¹³⁷ *étrangers* (de nature) à la Démocratie Libérale, comme autant de pierres d'achoppement parsemant le chemin de la *vérité*. Cette abstraction de la violence économique affleure avec une segmentation esthétique et contractuelle (ou commerciale) de l'affrontement direct (militaire) l'écartant logiquement, quoique relativement, des conditions de production de l'État globalisé. Qu'elle se livre en qualité de sport & loisir, de marché (du travail comme des biens et services) ou de communication, la Guerre (et ses carnages) ne demeure pas moins l'Alpha et l'Oméga de la Démocratie Libérale dont les homologues autocratiques (nazisme,

136Fitoussi Rebecca, « Gaël Giraud : «La reconstruction écologique crée de l'emploi et donne du sens à votre boulot» », *Public Sénat*, le 04/07/2020

<https://www.publicsenat.fr/article/politique/gael-giraud-la-reconstruction-ecologique-cree-de-l-emploi-et-donne-du-sens-a-votre>

137Les citations et concepts (entre guillemets) non référencés mobilisés, d'ici à la fin de mon prologue, sont traités et sourcés, ultérieurement, dans la thèse.

fascisme, etc.), loin d'en nier le principe, la célèbrent et l'administrent plus radicalement encore : d'où la (seule) *raison* de leur diabolisation, depuis l'entre-deux-guerres. Les catégories libérales de la *στάσις* susmentionnées – l'économie de marché, en première ligne – commutent, seulement, avec celles du *πόλεμος*, confinant la guerre à l'affrontement direct, anarchique. Permutent alors, dans cette logique : politique et diplomatie, information et propagande, Raison et religion, concurrent et *barbare*, *challenger* et « sauvage », adversaire et belligérant, « collaborateur » et *conspirateur*.

2ème hypothèse

La *conspiration* – quel partisan, de droite ou gauche, n'a-t-il, jamais, renvoyé l'épithète infamante de « complotiste » à ses rivaux ? – modère, justement, l'ensemble des relations démocratiques charriées par l'*imperium*, comme *Νέμεσις*¹³⁸, et le « souverainisme », comme « protectorat » ou parabole politique de la « sécurité publique », soit une « logique de [...] prévention des désordres matériels » que pourrait occasionner une *réaction* non conventionnelle ou « exceptionnelle » au mode opératoire de la souveraineté (nationale) en vigueur. Loin de se borner à la « protection » du territoire occupé de toute agression *étrangère*, son exercice délinée en effet, davantage, l'étatisation d'un gain ou la croissance d'une privation ou *νόμος* fondé par une « puissance absolue et perpétuelle [...] c'est-à-dire la plus grande puissance de commander [...] limitée ni en puissance ni en charge à un certain temps », déployée par le souverain. La *conspiration* fomentée par l'État contre le futur captif mue, toutefois, en *collaboration*, dès que son affectation à l'une ou l'autre fonction productive du *bataillon r/attaché*, comme serf ou salarié, fait l'objet d'une *convention* ou d'un *marché* passé avec le souverain, et bailleur de l'acte, dont le pacte *démocratique* vaut, selon Alcibiade, pour « consentement du gouverné » aux normes politiques de sa contribution à une guerre toujours menée contre lui, tel que le souligne J.J. Rousseau. L'égalité (républicaine) des bailleur et preneur de contrat, qu'entérine, comme telle, sa souscription partagée, ne concerne ainsi que le niveau d'investissement, optimal, requis par les desseins de l'entreprise « commune » : de l'accomplissement desquels dépendent, d'un côté, la **prospérité** du bailleur – souverain et magistrat en son *domaine* – et la **subsistance** du preneur (associé ou citoyen), de l'autre, soit les deux piliers de l'État.

Le consentement arraché au gouverné, par le truchement du *marché*, abstrait, de surcroît,

138Ou *Némésis*, la déesse grecque de la Vengeance (rétroactive) et de la Justice distributive (en proportion due à chacun selon ses mérites), qui partage le radical (*νόμος*, *νέμειν*) d' « économie ».

la violence interne au *rapport* qu'entretiennent bailleur et preneur : d'abord, sous forme de conflit militaire (ou d'*accumulation primitive*) dont la résolution augure la privation matérielle (habitat et ressources en tout genre) immédiate du second, en accord avec le Droit Naturel ; puis, en termes contractuels, tout *marché* libellant, selon J.J. Rousseau, l' « aliénation totale de chaque associé – avec tous ses droits » ou devoirs à « la communauté » formée d'intérêts privés, exclusivement – qui, loin de les dépouiller de leurs patrimoines, « ne fait que leur en assurer la légitime possession, changer l'usurpation en un véritable droit, et la jouissance en [titre positif de] propriété ». L'abstraction marchande ou politique de la violence économique faite au preneur de *marché* comme au citoyen opère d'autant mieux, que le type d'activité réglée par son office, autrement dit « acquérir, malgré tout, un ensemble de “choses *utiles et commodes à la vie*” qu'il n'aurait pu obtenir dans la “société primitive” » pour citer A. Smith, érige le pacte démocratique en *vertu* ou *χρηστός* (*khrēstós*) en grec : dérivé de *χρεώ* (*khrēō*), pour « nécessité », formé de *χράω* (*khrāō*), pour « aliéner » (entre autres), et *χράομαι* (*khraomai*), pour « exploiter ».

Cette double contradiction en procès, élevée ainsi au rang d'*éta(n)t* suprême ou de oint, n'engrène pas moins, chez les preneur.e.s, autant de *réactions* à son *progrès* qu'elle exagère ou « réforme » les clauses de leur spoliation *et*, « en même temps », concourt à leur exil, comme précipité de toute bataille livrée en domaine(s) clos. Pour autant, le *marché*, comme « base de tous les droits » chez Rousseau, confisque aux gouverné.e.s celui d'y *résister*, en raison : dans le premier cas, de leur engagement à en respecter les clauses comme les dynamiques, sitôt conclu – faute de quoi le preneur se rend, alors, coupable de parjure ; dans le deuxième cas, de leur déchéance du « droit de guerre » que subsume le *marché* ; tant et si bien que toute *réaction* ou *résistance* au souverain, magistrat et bailleur, se voit, au XXI^e siècle, criminalisée, voire qualifiée de « terrorisme », à l'instar, notamment, des « blocages » et grèves conduits, sur le territoire français, par le mouvement populaire opposé à la « réforme des retraites » engagée par le gouvernement Borne, au premier trimestre 2023. L'échec (provisoire) de l'exécutif à obtenir le consentement *démocratique* de la majorité citoyenne, et ses représentant.e.s, à cette réforme « passée en force » *in fine*, loin de l'obstruer, oblige, cependant, ses législateur.e.s à renouer avec des méthodes propagandaires, parlementaires et policières typiquement oligarchiques, pour l'imposer à tout.e réactionnaire ou résistant.e s'y opposant ; lesquelles, en conséquence, déparent la République de son vernis démocratique, pour afficher le visage de la tyrannie, ou la quintessence de toute régime *politique*, tel que le présume, déjà, Thucydide, en son temps.

Les ressorts juridiques et lexicaux d'une criminalisation systématique de toute *réaction* ou *résistance* à l'exercice de la souveraineté, en économie de marché globalisée, ne se montent, d'ailleurs, que sur la sanctuarisation de *la terreur* érigée en vertu par les topiques du *pouvoir*

(*posse ou κράτος*)¹³⁹, jusqu'à la période napoléonienne ; de sorte que l' « état d'exception », désormais déclaré pour qualifier puis réprimer le « terrorisme » et l'immigration clandestine, caractérise, seulement, une dérogation au *jus ad bellum* de toutes celles et ceux que chacune de ses réformes ou mesures exceptionnelles « non conventionnelles »¹⁴⁰ antérieures contribue, d'une manière ou d'une autre, à exclure de son giron.

3ème hypothèse

Référentiel cardinal de l'identité, et de la citoyenneté, l'Éta(n)t (peu importe sa représentation) ne transcende sujet, ni objet, mais un mode général d'échange qu'assigne une contradiction édifée sur un *principe économique* de production, d'expansion, de croissance ou de progrès infini et un *principe politique* de totalisation, de clôture et d'unification des conditions inégales de propriété comme du type de rapports sociaux de travail qu'elles déterminent. L'Économie-Politique appareille ainsi l'ensemble de ses pièces détachées / capturées, comme valeurs ou fonctions différentielles-inclusives (mutilées) d'une théorie mécaniste globalisée progressant en boucle fermée. Clôture (et corps) **politique** (reconstitué) d'une première vague de priva(tisa)tion matérielle de la planète, la refonte **économique** du champ de bataille en Marché, de l'expédition militaire en *délégations*, de la domestication ou, bien, de l'esclavage des « minorités » en « émancipation », boucle en effet, seulement, une *réforme* « nécessaire » des conditions de la Guerre éternelle que mènent, désormais, des *valeurs d'usage privées* sur les différents fronts d'une collaboration universelle ou, en d'autres termes, d'une *conspiration* internalisée ourdie à l'échelle du monde, sous couvert de « libre échange ». L'économie de *marché* (du travail) s'érige, alors, en négation d'un ou de son *Éta(n)t archaïque*¹⁴¹ que détournent

139Ou *Krátos*, relatif au « pouvoir » en grec, comme pilier de la domination, qualifiant aussi bien l'érection de la propriété sur les ruines d'une privation corollaire que la maîtrise des conditions (technologiques) de son expansion (comme Raison d'état).

140La banalisation progressive des mesures dites « non-conventionnelles » (le *Quantitative Easing*, en première ligne) régulièrement prises, et reprises, par la Banque Centrale Européenne ne témoigne-t-elle pas d'ailleurs, à l'échelle du Marché, de la *normalité* du « régime d'exception », comme *règle ou loi* structurante de la Raison ?

Une liste des « mesures non-conventionnelles » classées en trois catégories est disponible aux liens suivants :

« Les mesures non-conventionnelles », *Banque de France*, le 19/03/2019

<https://www.banque-france.fr/politique-monetaire/cadre-operationnel-de-la-politique-monetaire/les-mesures-non-conventionnelles>

« Les mesures non-conventionnelles », *Le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe*, 2022

<https://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/7124614a-42f3-4ced-add8-a5fb3428f21c/ddb6ed04-b474-4987-b157-d09a613da094>

141Les trois types d'État – *archaïque* (de type I), *industriel* (de type II), *moderne* (de type III) – que schématisent Deleuze et Guattari convergent, également, vers « un empire [...] qui joue le rôle de signifiant et d'englobant pour les États subjectifs. Et de II à III, la corrélation n'est pas moindre ; car les révolutions industrielles ne manquent pas, et la différence est si mince entre les conjonctions topiques et la grande conjugaison des flux décodés qu'on a

(de « la » violence) ses trois hypostases : « l'utilité commune », la virtuosité (ou technicité) et la manifestation objectiv(é)e des valeurs (d'échange) exploitées (*1er conflit*) qui s'affrontent, non plus directement, armes aux poings, sur le champ de bataille ou dans l'arène, mais par *fonctions* – « besoins » et compétences – subjectivantes / subjectivées interposées, ordonnant et structurant, *identiquement*, l'ensemble des monades en concurrence (*2ème conflit*) d'UNE *πόλις* mondialisée. L'antagonisme endogène, interna(tiona)lisé, de la Démocratie Libérale, prenant pour objet et enjeu les conditions de ~~la survie~~ sa croissance privées également, à tous niveaux de la production, condamne, par conséquent, *l'éta(n)t moyen* à une rupture systématisée de son *être* comme de toute altérité, *commun/auté* et réciprocité.

4ème hypothèse

Si l'État émerge d'un premier *travail*, d'une première séparation (*νόμος, νέμειν*), valant pour *loi*, et progresse, conjointement, comme UN territoire, UNE nation, fondé, mais, également, coalisé par cette rupture, ses institution et cohésion (*πολιτεία*)¹⁴², juridique et idéologique, se voient garanties par la *religio* ; laquelle remplit deux fonctions : de *testament*, et témoignage, de la Raison (*subjugante*) léguée aux captifs ; d'alliance et de *communion* autour de la représentation abstraite ou formelle – Dieu ou Marché – d'un principe marqué du sceau de *la* et leur domination. Le glaive de la Justice frappe en effet, bienheureusement selon Aristote, tous les « hommes [...] qui doivent être dominés », en vertu de la supériorité de l'Éta(n)t, affirmée sur le frère, le fils, l'allié ou l'hôte réduits à une condition de sujet ; et ne finit, pour autant, de s'abattre sur les hérétiques : transgresseurs de serment ou d'alliance¹⁴³ promis à l'exil ou l'extermination, d'autant plus dans un monde *globalement* policé.

« Un mâle incirconcis, qui n'aura pas été circoncis dans sa chair, sera exterminé du milieu de son peuple : il aura violé mon alliance. »¹⁴⁴

l'impression que le capitalisme n'a pas cessé de naître, de disparaître, de ressusciter, à tous les carrefours de l'histoire. Et de III à I, la corrélation est aussi nécessaire : les États modernes du troisième âge restaurent bien l'empire le plus absolu, nouvelle “mégamachine”, quelle que soit la nouveauté ou l'actualité de la forme devenue immanente, en réalisant une axiomatique qui fonctionne par asservissement machinique autant que par assujettissement social. »

Gilles Deleuze & Felix Guattari, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, op. cit., p. 574

142Ou *politeia*, soit la « citoyenneté », en grec.

143Voir Ézéchiel (16 ; 59), Ésaïe (24 ; 5), Josué (7 ; 11 – 15), Juges (2 ; 20), etc.

144Genèse (17 ; 14)

Le chapitre 26 du *Lévitique* (troisième livre du premier texte de loi issu d'un État monothéiste) fixe, explicitement *et* contradictoirement, par exemple, la condition d' « enfant d'Israël », de *citoyen* et d' « homme libre » derrière, à un respect scrupuleux des « statuts, ordonnances et lois » que l'Éternel délivre et impose à ces derniers, sur la montagne de Sināi¹⁴⁵. YHWH (littéralement, *איש מלחמה*, qui signifie “homme de guerre”, dans le poème de Moïse) promet en contrepoint, aux déviants, « la terreur, la consommation et la fièvre, qui rendront vos yeux languissants et votre âme souffrante ; et vous sèmerez en vain vos semences : vos ennemis les dévoreront. »¹⁴⁶ Bien que le souverain enchérisse, verset après verset, jusqu'au dernier mot, sur les violences qu'il infligerait aux *hors-la-loi*, sous couvert de « terreur, sans laquelle la vertu est impuissante », celle-là voit, toutefois, sa polarité progressivement renversée, depuis le siècle dernier, au point de qualifier aujourd'hui, également, tout *crime de lèse-majesté*. La contradiction dialectique interne à la terreur, et sa dérivée séculaire (le terrorisme), n'expose, évidemment, aucune limite (sémantique) du *λόγος* ; elle trahit, seulement, *l'identité* des rivaux ou de leurs actions, comme vertus ou crimes, dynamisant l'exercice de la souveraineté, qu'importe son amplitude. N'invoquent-ils pas tous, *également*, leur (r)attachement et dévotion à la loi, peu importe l'édition ou la réforme prêchée : *תורה*¹⁴⁷, *νομός*, Nouveau Testament, Coran, constitution, république, code civil ou pénal, marché, progressisme (la révolution, même, s'y trouve, généralement, assignée) ? Leurs démonstrations de force respectives, faites durant *l'échange* (militaire, notamment), ne concourent-elles pas, identiquement, à les départager, matériellement, et les hiérarchiser, ensuite, dans un registre manichéen ?

La Démocratie Libérale oppose toujours à l'ennemi (réactionnaire ou « révolutionnaire ») des troupes (*re*)constituées d'anciens rivaux ou captifs qu'elle s'est aliénés au cours de l'Histoire, faisant ainsi combattre des *mêmes* politiques (réduits, également, à une condition de sujet) que distingue des « nôtres », seulement, la qualification « terroriste » *des autres*, comme témoin (paradoxal) d'une certaine sacralité. Le terrorisme, loin d'énoncer un paradoxe métaphysique, cristallise, davantage, l'unité d'un conflit asymétrique, non conventionnel, opposant l'État à ses transgresseurs, indépendamment de leurs objectifs et dont la réaction avoisine, forcément, le mode primaire de *l'imperium*. La Démocratie Libérale ayant libéré la loi de ses précédentes dispositions par le truchement du *marché*, une fois la terreur semée partout sur Terre puis érigée (réifiée) en acte de propriété *ex nihilo*, comme starting-blocks du capitalisme et à quoi réfère le concept de *liberté* – , abjure, quant à elle, sa violence (économique) intestine déferée au commerce globalisé dont la principale fonction (fantôme) invoquée, autrement dit « se borner à procurer les

145Lévitique (26 ; 46)

146Lévitique (26 ; 16)

147Ou *Torah*, pour « instruction » et intitulé des cinq livres de loi (judaique), en hébreu.

biens nécessaires à la vie et utiles au foyer domestique ou à l'État », selon Marx et Aristote, suffit à la transposer aux registres de la Paix et la Sécurité. C'est, d'ailleurs, tout l'enjeu que masque *et* met en lumière la couverture médiatique des vagues d'attentats terroristes ayant déferlé sur la France en 2015-16, traitée dans le Chapitre IV de cette thèse. Il s'agit alors, prioritairement, tout en les canonisant, de *sécuriser* les conditions de propriété relatives à l'exercice de la *liberté*... d'entreprendre et produire (en exploitant un capital privé), sous couvert d' « intérêt général » et de *paix* chevillés à la raison d'État ; d'où les corrélations médiatique et juridique parallèles, progressivement établies depuis le début du siècle, entre le terrorisme et les différents modes populaires d'intervention dans l'espace public (pour manifester, occuper, se regrouper, ré/agir légalement ou non, etc.) et de mutinerie du calendrier « politique » (démissions électorale et des logiques partisans, par exemple). L'État ne scellant, jamais, qu'une succession d'alliances et de ruptures entre ses monades : légataires et sujets d'une seule et même loi, d'un seul et même Dieu, l'exclusion de *l'étranger* ou ce qu'il (se) rend *étranger* (prolétaire national.e et « tiers-mondiste », chomeur.e, déclassé.e, colonisé.e, immigré.e, exilé.e, etc.), en raison et comme négatif de l'activité productive, barre, inexorablement, son horizon ; et ce, tant qu'il reste deux forces antagoniques en lice sur le champ de bataille.

De quoi relire, à ce propos, le mythe d'Abel et Caïn, comme genèse *et* apocalypse de l'État : violence (économique) ou Raison pure dont les autocraties du XXe siècle (le nazisme, en particulier) n'ont, finalement, ~~extrapolé~~ caricaturé que le principe, avec la bénédiction de la *classe moyenne*. Leurs héritier.e.s, cyniquement drapé.e.s de l'oriflamme « anti-système », rencontrent d'ailleurs, de nouveau, un écho aussi bien électoral qu'informel similaire, auprès d'une frange conséquente du salariat : partie prenante historique, car partie prise, de la *version bêta* du projet démocratique-libéral mondialement porté par l'extrême droite.

5ème hypothèse

La « réconciliation » des travailleuses et travailleurs français autour de la préférence nationale en matière d'emploi, prônée par *Égalité & Réconciliation*, l'une des officines de l'extrême droite du pays, stimule, globalement, une *classe moyenne* acquise aux principes de l'Économie-Politique qu'elle n'échoue pas moins à transcender, pour autant ; d'où l'ambivalence de sa *réaction* au « système » partagée, à droite comme gauche, entre une critique vitriolée aussi bien des « élites » que de l'assistanat *et* une demande inflative de « *sécurité* de l'emploi » (ou d'accès au marché) comme de *liberté* dans l'exercice « démocratique » (« participatif »,

« égalitaire ») de la citoyenneté. La classe moyenne donne corps, pour ainsi dire, à l'injonction démocratique d'un « faire... communauté de destin »¹⁴⁸ requins hiérarchisés au terme *et* cours d'une guerre fondatrice, impériale, désormais livrée en circuit fermé. Tous les *états* se valent théoriquement par ailleurs, ils *résistent à ou défient* alors, prioritairement, une altérité qui, loin de présenter les stéréotypes occidentaux du « sauvage », prend les traits du roi à détronner et/ou du sujet à liquider, soit les deux contradictions ou valeurs cardinales du *λόγος* en rapport. L'égalité formelle des citoyen.ne.s établie devant une loi auto-certifiée, d'autant plus en économie de marché, leur dissimule la genèse de la Raison ou « de la division comme son propre produit, de la genèse *comme* division », et sa tragédie ; au point que la moyenne des employé.e.s baignent dans une distorsion (cognitive) permanente qu'entretiennent le *concours* de leurs dispositions (matérielles, techniques, financières, politiques) s/électives au combat **et** leur *communion* autour des préceptes de la République : moteurs d'une privation inégalement partagée coextensive à son activité globale : paradoxe que résume le concept de « contradiction du

148Le concept de « communauté de destin », cher à Edgar Morin et ses disciples, transfigure aussi bien les conditions que les enjeux de la *collaboration*, en économie de marché globalisée. Ali Aït Abdelmalek substitue, notamment, les notions abstraites, positivistes, d'« éléments » et de « sous-systèmes » (culturels, sociaux, etc.) de l'« unité [ndlr : européenne] multiple et complexe » ré/unissant « les contraires de façon inséparable » aux *concepts d'espaces concurrentiels, d'entreprises ou de marchés* politiquement structurés / hiérarchisés et cloisonnés ; de telle sorte que la « civilisation [ou souveraineté] européenne » se trouve acquittée de sa propre conflictualité. L'auteur brosse, en effet, l'eschatologie d'un « système qui émerge des ruptures et du désordre – elle en naît et s'en nourrit, et ses luttes se transforment en alliances fécondes » ; si bien qu'il l'affranchit de *son* économie, pour la célébrer comme l'« organisme collectif complexe intégré dans les lois qui président à la structure du vivant. ». Ali Aït Abdelmalek postule, finalement, un *état / une Raison de fait* dont l'instruction, et la subjectivation, ne relève pas moins, curieusement, « de la mission enseignante et scientifique [qui], selon Edgar Morin : [... consiste à] enseigner l'affiliation à l'État-nation, à son histoire et à sa culture, mais aussi introduire l'affiliation à l'Europe et à la “citoyenneté terrestre” [...] Il pourrait, dès lors, déboucher sur une prise de conscience de la communauté de destin propre à notre ère planétaire où tous les humains sont confrontés aux mêmes problèmes vitaux et mortels » dont l'auteur se garde bien d'interroger, pour autant, les causes et enjeux, malgré une approche « dialogique » (aux contours, certes, brumeux) des structures de l'Union Européenne. « Le néologisme se justifie, en fait, car le terme de *dialogue* est insuffisant pour exprimer la conflictualité entre les instances constitutives, et le terme de *dialectique* ne rend pas compte de la persistance de l'opposition dualiste au sein de l'unité : le “métissage” de Morin n'est pas le mélange. La *dialogique* rendra compte du fait que deux ou plusieurs logiques différentes sont liées en une unité de façon complexe, sans que la dualité se perde dans l'unité : *unitas multiplex* [...] Donc, l'“utopie communautaire” qu'est l'Europe n'est pas ici ou là (comme le dit Maître Eckhart à propos de l'“*esprit de Dieu*...”); elle est dans la relation entre ses instances constitutives [...] une civilisation est vivante tant qu'elle maintient une relation en “feedback”, en aller et retour, entre ses mythes fondateurs et son histoire, entre sa mémoire [ndlr : *λόγος* ou Verbe] et sa chair. » Ali Aït Abdelmalek ne laisse ainsi d'entretenir (inconsciemment) la confusion entre ontologie et monadologie (que mystifie « la très belle image hindoue, mentionnée par E. Morin, du collier d'*Indra*, où “chaque perle reflète l'ensemble du collier” »), au point de subsumer, explicitement, la réalité, comme vérité, sous l'effet d'« une **force** qui pousse vers la **production** d'un actuel différent du **virtuel** duquel il provient. » (voir note 115). « En effet, l'Europe émergera comme entité à la fois virtuelle mais devenant réelle par la présence de plus en plus prégnante d'un imaginaire européen, puisqu'elle trouvera, dès les années 1950, une forme de dynamisme organisateur [ndlr : ou tout simplement une économie / politique « commune »] pour se prolonger : elle se forme, selon Morin, de l'éclatement, par l'éclatement », comme *réaction en chaîne* d'une fission progressive de l'Être qu'instruit et cultive le principe mécaniste de l'Industrie : *medium* et message exclusifs de l'*éta(n)t*, et son affiliation identitaire à la « communauté » r/attachée

Toutes les citations mentionnées (sauf précision) In : Abdelmalek Ali Aït, *Edgar Morin, sociologue et théoricien de la complexité : des cultures nationales à la civilisation européenne*, Sociétés, vol. n 86, no. 4, 2004

<https://www.cairn.info/revue-societes-2004-4-page-99.htm>

DOI : 10.3917/soc.086.0099

capitalisme », chez Marx. Le culte citoyen voué par l'éta(n)t moyen aux conditions de sa (propre) dislocation n'émane, toutefois, d'aucune conscience universelle du *λόγος*, mais de son homélie scientifique faisant de ses manifestations empiriques, objectives, les seuls témoignages *et* témoins de la *vérité*. La sociologie, et le néo-structuralisme (son courant « progressiste » contemporain) tout particulièrement, caricature d'ailleurs, à plus d'un titre, les dispositions d'un service religieux prétendument désenchanté ; lequel n'exhorte « l'État » qu'à une observance stricte des termes (officiels) du *marché*, qu'il formule, entérine et ne laisse, lui-même, d'enfreindre, pour autant. La sociologie de Pierre Bourdieu consacre en effet, plus qu'elle ne l'apostasie, l'idéal méritocratique d'une « concurrence pure et parfaite », étrangement libérée de ses deux structures fondamentales, à savoir l'héritage¹⁴⁹, au profit de la « mobilité sociale », comme témoin impartial du niveau d'investissement, dans la rixe, des *challengers* en lice, et les « inégalités sociales » que génère et cultive, forcément, l'État.

La *classe moyenne*, pieds, poings et conscience liés par l'égalité formelle instruite, scientifiquement, non plus devant la décision stratégique lui échappant depuis toujours, mais le salariat ou « la paix des cimetières » qu'il symbolise, subjective, finalement, la globalisation progressive d'une privation matérielle préalable que met en procès le marché, coextensive à la concentration du capital accumulé à sa borne opposée. L'égalité supposée de tous les sujets devant les conditions républicaines d'*instruction* (de la « volonté commune » souveraine) et d'*éducation* (aux moyens de son exercice) ne renforce, d'ailleurs, que leur croyance dans les dispositions égalitaires du marché stipulées entre : les parties que met en rapport le salariat (d'où sa portée « collaborative »), d'un côté ; les produits (ou valeurs d'usage) et salaire (ou valeur d'échange) de l'employé.e, de l'autre. Ces trois hypostases de l'égalité républicaine brouillent ainsi la perception populaire des paradigme et mécanismes de la contradiction capitaliste que formalise, à l'inverse, la *productivité* : ou le baromètre de la croissance d'un produit, relative au taux de rétribution de la force de travail afférente. Cette confusion des opposés rend, à la classe moyenne, son exploitation d'autant plus sacrée et désirable que s'accroît, alors, son excédent (spolié), sous l'effet, même, de son emploi, comme facteur de sa propre liquidation, le pic de saturation (des *outputs*) du marché sitôt atteint¹⁵⁰. La dialectique *activité* (croissance ou progrès de l'empire) / *privation* (qu'elle met en procès et qui en résulte) fortifie, rétroactivement, la foi de la classe moyenne en l'État, et sa loi, n'ayant d'équivalent que sa crainte de sombrer dans « la masse grise et morne du prolétariat » formée de celles et ceux que l'Industrie a pressuré.e.s et qui

149Je tiens à souligner que « legs » et « légal » partagent les mêmes radical et origine latine, à savoir *legalis*, pour « relatif aux lois » et « conforme à la loi divine », entre autres.

150La mobilisation dégressive de la classe moyenne préfigure, d'une part, sa condition *monstrueuse* et contredit, comme telle, le *sacré* (pas de Capital sans Travail), de l'autre.

sont privé.e.s de tout, même de « *job* ». La contradiction qu'entretiennent le *travail vivant* et son produit – comme valeur (technique) d'usage *et* d'échange supérieure à celle de son artisan – inspire alors aussi bien, chez l'employé.e, un sentiment électif qu'elle stimule, chez l'« apatride », son désir d'emploi ; dès lors que toute croissance de la valeur pro/duite, en régime capitaliste, sous-tend une pénurie proportionnelle de l'activité salariale : son mode opératoire, comme signe *positif* d'un rapport (économique) optimal de production *et négatif* des conditions (politiques) de l'égalité devant l'exploitation stratégique. Cette contradiction forge ainsi l'imaginaire du commun ou de la moyenne des citoyen.ne.s en lutte pour un CDI au SMIC (à quelques centaines d'euros près), au centre terrible du bonheur ; si bien que leur semblant de « communauté de destin » ne réunit que des éta(n)ts minimaux de croissance, faisant de leur propre conservation, en tant que tels, l'enjeu ou la Raison absolu de l'existence. La classe moyenne ne représente et revendique, en cela, qu'une privation réactionnaire conservatrice d'État (pénurique des conditions, mêmes, de *la privation*), comme chantre de la *collaboration volontaire* en Démocratie Libérale.

Manifestation et témoin accomplis de la dialectique *vóμος / πόλις*, *progrès* / maintien de l'ordre, oppression / discipline, etc., de l'État, que symbolisent les métiers d'enseignant.e et de policier.e notamment, la classe moyenne, et son doublet *nucléaire* (la famille), tire la médiane apocalyptique, comme *faire ou verbe*, de la Sainte Unité qu'elle forme, historiquement, avec l'UNIQUE et le non-être, chez les éléates ; le sacré et le monstre, dans la culture homérique ; le Père et l'Esprit Saint, dans le Christianisme. Le Nouveau Testament, loin d'entériner le « retrait d'un Dieu qui s'efface », tel que le questionne Gaël Giraud, loue en effet, davantage, une représentation de l'État séparé de *l'être*, et son enveloppe corporelle, au profit du *Verbe*, *λόγος* ou Saint-Esprit (« premier moteur » chez Aristote, *actus purus* chez Hegel), introduit comme « commencement » de toutes choses, en exorde de *L'Évangile selon Jean*. La manifestation de l'Esprit Saint conditionne d'ailleurs, et non l'inverse, la destruction du Christ, symbole d'une libéra(lisa)tion d'un éta(n)t humain lacunaire (mortel et physiquement limité), accomplie au nom ou en *mémoire (ἀλήθεια)* du Fils et pour le Père (*Jn*, 14 ; 23 – 26). Les premiers vers de *L'Évangile selon Jean* réduisent, justement, le corps du Christ à la carcasse du « Verbe [ou de la Raison qui] s'est fait chair », signant, ainsi, la déchéance de l'être (et du substantif) mis, provisoirement, au service du *λόγος*, à l'instar de l'évolution grammaticale de l'État, ou *θεός*, chez les éléates qui le dépeignent tel un « vide ouvert », comme prélude à la mécanique quantique : ou l'auto-attestation de la Raison (*Aufklärung*), à l'ère nucléaire, pour seule Vérité (*ἀλήθεια*).

6ème hypothèse

Le « Désenchantement du monde » de Max Weber trompe, en effet, ses contemporains sur l'essence de l'*Aufklärung*, et les enjeux qu'elle traduit, à l'inverse, comme *réenchantement* de la Raison dont il hypostasie l'authenticité, malgré son approche différentielle, contradictoire, opposant « un capitalisme moderne qui repose [...] sur une rationalisation en matière juridique et politique » à « un capitalisme “non rationaliste” » ou, bien encore, un « capitalisme *externe* ou sociétal » à « un capitalisme *interne* ou individuel, privé ». Max Weber corrompt, ainsi, l'analyse dialectique, historique, de l'Économie-Politique, en dissociant, l'une de l'autre, les « sphère religieuse » et « sphère économique, politique, mais également intellectuelle [...] C'est, d'ailleurs, la rationalité de cette sphère intellectuelle (la rationalité scientifique) qui est à l'origine du “désenchantement du monde” (*die Entzauberung der Welt*) », d'après l'auteur. Mais, bien qu'il distingue, cela dit, « l'intellectualisation et la rationalisation croissantes [...] d'] une connaissance générale croissante des conditions dans lesquelles nous vivons », Weber ne soumet pas moins les premières aux secondes ou à « notre croyance en la *maîtrise* des choses par la *prévision*, *l'anticipation* ». L'assignation conclusive de cette croyance à la *manifestation* objective d'une volonté intrinsèque, universelle, *ex nihilo* le conduit seule, d'ailleurs, à retrancher, indûment, l'*Aufklärung* du religieux¹⁵¹ qu'il borne à « la magie en tant que technique de salut ». L'auteur se laisse, en effet, berné par la réforme des représentations et *media* de la Raison, qui simule une inversion de la cause première et son *école* (sa *religio*), la technologie modalisant, depuis l'Antiquité, les conditions esthétiques *et* politiques de son culte, en adéquation avec le niveau d'objectivation, de mécanisation et d'automation, du *progrès* atteint. « Qui donc encore, de nos jours, croit – à l'exception de quelques grands enfants qu'on rencontre encore justement parmi les spécialistes – que les connaissances astronomiques, biologiques, physiques ou chimiques pourraient nous enseigner quelque chose sur le sens du monde ou même nous aider à trouver les traces de ce sens, si jamais il existe ? S'il existe des connaissances qui sont capables d'extirper jusqu'à la racine la croyance en l'existence de quoi que ce soit ressemblant à une “signification” du monde, ce sont précisément ces sciences-là. En définitive, comment la science pourrait-elle nous “conduire à Dieu” ? »¹⁵²

151« Dire qu'il [le dieu] est purement imaginaire, c'est aboutir, en fin de compte, au même résultat par des moyens différents. C'est l'incompréhension complète du religieux qui a pris, chez nous [ndlr : en termes d'*Aufklärung*], le relais du religieux lui-même, remplissant à merveille la fonction qui était jadis dévolue à celui-ci. » Girard René, *La Violence et le Sacré*, *op. cit.*, pp. 237 – 238

152Extraits cités In : Mazuir Françoise, *Le processus de rationalisation chez Max Weber*, Sociétés, vol. n° 86, no. 4, 2004
<https://www.cairn.info/revue-societes-2004-4-page-119.htm>
DOI : 10.3917/soc.086.0119

La Science ne peut donc « conduire à Dieu », le savoir (faire) s'auto-attestant lui-même, comme Saint-Esprit (de la *loi*) et troisième hypostase de la Trinité, maintenant *libéré* de toute représentation iconique et corporéité superflue. Ses manifestations « industrielles » objectiv(é)es détrônent ainsi, crescendo, le Catholicisme, depuis la Renaissance, tel que le prêche, d'ailleurs, l'*Évangile selon Jean*, dont elles réforment, ou transfigurent, les idoles et croyances, seulement ; l'*Aufklärung* (ou l'éclaircissement) d'un État « obscur », aux desseins platoniques, ne consacre que l'auto-suffisance (*rationis sufficientis*) ou la *mécanisation* du *λόγος* (soit un ordre de production) dont les structures objectivées dominent désormais, *techniquement*, leurs ouvrier.e.s. « Dans le monde du commerce, le gratte-ciel est né parce nous n'avions pas d'autre religion à exprimer [...] Il s'agissait d'une volonté d'expression [ndlr : de la représentation objective...] non pas d'une nécessité économique »¹⁵³, mais d'un tour de force *en-soi-et-pour-soi* qu'instruit, cultive et bénit la Science, en lieu et place du Christianisme. Sa démonstration empirique d'une théorie de « l'Homme et la société », qu'elle énonce et réforme elle-même¹⁵⁴, témoigne, rétroactivement, de son *état* (produit) objectif brossant l'auto-portrait de la Souveraineté à l'époque de son exercice *nihiliste*, comme vérité.

153 Voir l'entretien que Philip Johnson a accordé à Judith Dupré (1996) In : Leriche Frédéric, *Facteurs de mobilité ou mobilité des facteurs (de production) ? La mise en scène urbaine du capitalisme américain*, Miranda [Online], 5 | 2011, Online since 29 November 2011.

<http://journals.openedition.org/miranda/2503>

DOI: <https://doi.org/10.4000/miranda.2503>

154 « Par ordre démonstratif ou démonstration, il faut comprendre le déploiement d'un ensemble de procédures conduisant à la mise en ordre de propositions suivant des règles parfaitement définies, en s'appuyant sur l'introduction de définitions précises et, tout cela, visant, initialement, en géométrie, à établir l'existence de l'objet d'étude. Le modèle historique de référence est celui donné par les *Éléments d'Euclide* (IIIe siècle av. J.-C.). On en retrouve la marque explicite à travers toute l'histoire de l'Occident, une histoire incluant, bien évidemment, tout le bassin méditerranéen. Jean-Pierre Vernant exprime avec force, sous forme interrogative, les enjeux de cet ordre démonstratif dans *Les origines de la pensée grecque* : « Pourquoi et comment les Grecs, entre le VIe et le début du IIIe siècle se sont-ils engagés dans une direction qui a conduit, avec Euclide, à la constitution d'une science démonstrative, portant sur des objets "idéaux" et procédant, à partir d'un nombre restreint de postulats, axiomes et définitions, par enchaînement de propositions rigoureusement déduites les unes des autres de sorte que la validité de chacune soit assurée par le caractère formel des preuves qui, dans la suite du raisonnement, l'ont établie ? » Cornelius Castoriadis précise : « Quand les Grecs créent les mathématiques – et peu importe le rôle précurseur des Babyloniens ou des Égyptiens –, ils créent l'idée de démonstration à partir d'un nombre minimal d'axiomes et selon des règles données. » [...] Dans la démonstration l'enjeu est formel ; ce qui compte, ce n'est pas le contenu, mais la façon d'ordonner tel ou tel savoir ; un savoir qui, une fois ordonné démonstrativement, devient au sens strict, d'un point de vue général, ce que j'appelle « science ». Il n'y a donc pas lieu de confondre, comme on le fait trop souvent aujourd'hui, science et savoir. »

Blay Michel, *Critique de l'histoire des sciences*, CNRS Editions, Paris, 2017

Méthodologie

Cette thèse prolonge une étude réalisée en Master I et II, portant sur la tonalité religieuse (Babellesque et christique, notamment) de la couverture médiatique du *11 Septembre 2001* : de l'attaque, et ses commanditaires, du symbole touché comme du jeu d'alliances (et de ruptures) « géo-politiques » international que transcende – par abstractions – et dynamise la structure narrative (stratégique) de la tragédie. Le *11 Septembre* matrice, en tout état de cause, le synopsis médiatique des attentats commis en France, lors de la décennie précédente, comme de tous les conflits, ou presque, opposant la Démocratie Libérale aux ennemis de la Sécurité, depuis 2001. Les archives cathodiques de leur couverture nationale, mobilisées dans le Chapitre IV et dont le volume de lecture se compte en centaines d'heures, témoignent, à plus d'un titre, d'une *communication managériale* exemplaire (comme *religio* séculaire) des enjeux cristallisés par les attaques terroristes perpétrées sur le sol français, en 2015/16. Ses tribunes politiques, médiatiques, etc., convoquent ainsi l'ensemble des garnisaires de l'État, enjoins à communier autour de lui et « résister » à l'agresseur, ou l'*étranger*, mais, toujours, dans le respect des prescriptions libérales de la collaboration : elle-même synonyme de concurrence généralisée, instaurée sur et devant le Marché (du *travail*), entre les citoyen.ne.s du pays. L'entreprise de communication nationale conduite par les tribunes de l'État français, broyée à partir d'éléments factuels étayés dans les prochaines pages, illustre, à son échelle, les enjeux, et contradictions, de l'Économie-Politique globalisée couplant une soif inextinguible de *progrès* et la clôture territoriale de ses pillages que se disputent les monades d'un État-Marché-monde unifié *clos*. Ma contribution à la critique de ce paradoxe totalisé me conduit, en première instance, à topologiser les principales esthétiques et modes productifs contemporains, mentionnés dans ma première hypothèse, pour en exposer, conjointement, l'identité structurelle, ou la dualité *stratégique*, comme force dynamique centrifuge (*πόλεμος*)¹⁵⁵ et centripète (*στάσις*)¹⁵⁶, à la fois. Cet inventaire requiert l'autopsie des catégories formelles abstrayant les enjeux et principe qu'ils médiatisent ; laquelle se voit confiée à l'Histoire (mythologie incluse), la philosophie (classique, essentiellement) et la linguistique, notamment,

155Ou *pólemos* (en grec) défini comme « principe de mouvement et de génération de toutes choses », par Héraclite (Fragments B 80 et 53, chez Diels Kranz). Si le terme recouvre, exclusivement, la notion de *guerre*, et ses déclinaisons (conflit, querelle, discorde, etc.), l'Ephésien lui confère, au titre de *loi* (*νόμος* ou *λόγος*), la primauté sur les hommes et dieux : « Ce monde, le même pour tous, ni dieu ni homme ne l'a fait, mais il était toujours, il est et il sera, feu toujours vivant, s'allumant en mesure, s'éteignant en mesure. » (B 30). La Justice n'en scelle, pour lui, justement, que l'exercice : « s'il n'y avait pas d'injustice, on ignorerait jusqu'au nom de "justice" » (B 23), comme la synthèse harmonieuse « de ce qui est [ndlr : naturellement] en lutte [...] tout se fait par discorde. » (B 8).

Pour une synthèse étayée de l'approche Héraclitienne, voir Manon Simone, « Héraclite. Polemos est le père de toutes choses », *Philolog*, le 15/02/2014

<https://www.philolog.fr/heraclite-polemos-est-le-pere-de-toutes-choses>

156Ou *stásis* (en grec), pour « guerre civile ». J'y reviens, ultérieurement, dans le texte.

ainsi qu'à une relecture épistémologique et herméneutique des fragments considérés de leurs célébrations médiatiques. Cette approche transversale des manifestations phénoménales de l'Économie-Politique contribue à l'appréhension rigoureuse de ses catégories tauto/logies constituantes dont les collusions et/ou contradictions, auxquelles se borne leur conscience collective, masquent l'UNité. J'en veux pour exemple le *totalitarisme*, la *conspiration* et « l'Empire », dont les concepts exaltent et refoulent les dispositions de, respectivement : la Démocratie Libérale, la *collaboration* et l'État (ou la souveraineté) : leurs doubles positifs. L'examen de leurs *media* s'appuie, globalement, sur une démarche démonstrative similaire. L'institution comme l'administration des principaux modes structuraux et réformes de la *domination* – l'une des tautologies de l'Économie-Politique, débusquée par Machiavel – trouvent leur justification, en effet, dans une métaphysique républicaine de la *souveraineté*, qui transcende le Droit, comme *représentation* d'une « volonté générale » dont témoignent le *marché* et ses différents libellés.

J'interroge, ce pour quoi, tout particulièrement, le concept de *convention* (synonyme d'alliance, d'accord, de pacte ou de marché) et ses présupposés (puissance, Raison, Loi, Justice, Droit et souveraineté, parmi d'autres) fixés à une théorie de l'avantage, sinon au « désir d'avoir sans cesse davantage (pléonexia), désir que toute nature (physis) poursuit comme un bien (Plat. Rép., 359c.) », démocratisée, d'abord, par la philosophie classique, puis réenchantée, au XVIIIe siècle, par Jean-Jacques Rousseau. L'auteur du *Contrat social* formule ainsi le dogme d'une aliénation individuelle intégrale à une réification de *l'état* des rapports de force qui la structurent, et ses dispositions : avec la première, comme *manifestation* de la seule « volonté générale » de ses dévots ; et la seconde, comme *témoignage* de ladite volonté que ces derniers instruisent en ~~negation~~ négatif de l'arbitraire imputé au Droit naturel ou divin. Ce constat, en conséquence, motive l'examen structuraliste (non exhaustif) de ce Droit positif, mené conjointement à ma démonstration, dont toutes les conclusions tirées jusque-là mettent en lumière la systématisation d'une simple activité de prescription des stratégies¹⁵⁷ et de leurs réformes successives, conformes aux « standards » de l'Économie-Politique ; lesquelles se normalisent sous l'effet, même, de leur application juridique, et du consentement général qu'elle présume, tant et si bien que de la violence drainée par leur *action* ne subsiste, politiquement, qu'un type de *réactions* (à sa commission) qualifiées d' « actes de terrorisme », en raison de *l'intention* prêtée à ou affichée par leurs auteur.e.s qui opèrent en marge de tout *marché*. L'ensemble des enquêtes juridiques et historiques, ressourcées, menées sur la qualification de « l'acte de terrorisme » met, d'ailleurs, en exergue la typicité d'une violence identifiée, tour à tour, au *jus in bello*, aux infractions rangées

157De l'étymologie grecque *ageîn* (pour « conduire ») et *stratos* (pour « armée », ou « déploiement des troupes).

dans le Droit commun et à la *terreur* dont l'exégèse (de la physionomie, de ses modes et fonction opératoires comme de la sémantisation dialectique du concept) déchire le masque d'une violence liminaire « exceptionnelle » que lui prêtent les tribunes de l'État moderne¹⁵⁸, et la rive à la *souveraineté*; de telle sorte que le terrorisme ne connote qu'un exercice *pathologique* (insuffisant ou défaillant)¹⁵⁹ de cette dernière.

Ce premier constat me conduit à disséquer, ensuite, les concepts de Raison, d'identité et de citoyenneté, soit les truismes (tautologiques) et gardes-fous de la mythologie démocratique (libérale) que ses nouveaux chapelains, convertis à la philosophie des Lumières et aux sciences humaines en particulier, s'emploient moins à questionner qu'à sanctifier et absolutiser, au point de les ériger en attributs universels de l'Homme, sans tenir compte, semble-t-il, des contradictions émaillant leurs manifestations, ni de leur exégèse contradictoire que nous lèguent les classiques, par ailleurs. La fantasmagorie¹⁶⁰ libérale des concepts de Raison, d'identité et de citoyenneté corrompt, en effet, aussi bien la (leur propre) philosophie que l'Histoire qui, de l'Antiquité à la Conquista, ne boucle et résume que l' « “histoire de l'économie” (*history of the economy*) ». Michael Zakim souligne, à ce propos, « qu'il serait “plus difficile d'en faire un cliché, mais qu'il mettrait effectivement le capitalisme à sa place, au sein d'une histoire plus large de propriété, de privilège, de pouvoir, d'autorité, d'ordre, et d'(in)stabilité”. Richard John, dans un texte antérieur à la médiatisation de la NHC, promouvait le retour à la notion d'économie politique, en ce qu'elle porte en elle une conception encadrée des relations économiques. »¹⁶¹ Peu importe la période

158« En droit, l'État moderne va se définir comme “l'organisation rationnelle et raisonnable d'une communauté” : la communauté n'a plus de particularité qu'intérieure ou morale (*esprit d'un peuple*), en même temps que son organisation la fait **concourir** à l'harmonie d'un universel (*esprit absolu*). L'État donne à la pensée une forme d'intériorité, mais la pensée donne [ndlr : sous forme de tribunes] à cette intériorité une forme d'universalité : “le but de l'organisation mondiale est la satisfaction des individus raisonnables à l'intérieur d'États particuliers libres”. »

Gilles Deleuze & Felix Guattari, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, op. cit., p. 465

159 *Πάθος* (ou *páthos*, en grec) + *λόγος* signifiant, littéralement, *trouble(s) de la Raison*.

160« La “Phantasmagorie” est donc à l'origine l'art de faire apparaître des fantômes par des techniques d'illusion optique dans une salle obscure, et par extension, le spectacle résultant de cet art. Ce terme a été construit en 1797 à partir de deux mots grecs, *phantasma* (“fantôme, apparition”) et *agoreuein* (“parler en public, place publique”) [...] Alors que la chambre noire inverse le monde réel et l'enferme dans une boîte, le fantascopie, lui, agrandit une œuvre de création et la projette dans [...] un espace collectif coupé du monde [...] D'une certaine manière, le concept de fantasmagorie reprend et dépasse à la fois celui d'idéologie. Alors que l'idéologie désigne l'ensemble des idées qu'un groupe ou une société se fait sur son propre compte, sur le mode d'un discours ou d'une représentation, la fantasmagorie renvoie à un phénomène esthétique, sensible, immédiatement vécu. La fantasmagorie est d'une certaine manière plus “réelle” que l'idéologie : à la différence de cette dernière, elle se matérialise directement dans l'espace. Elle correspond au cheminement apparent du fantasme dans l'espace public (*agora*), le trajet lumineux des fantômes jusqu'à la foule. »

Berdet Marc, *Fantasmagories du capital, l'invention de la ville-marchandise*, Éditions La Découverte, Paris, 2013, pp. 12 – 13, 20 – 21

161« Les historiens répliquent qu'ils ont mis en évidence le rôle crucial de la production esclavagiste de coton dans l'essor du capitalisme américain ou mondial. Pour eux, la question n'est pas tant de savoir si un capitalisme aurait pu, *in abstracto*, apparaître sans esclavage, mais que le capitalisme historique a de fait suivi une trajectoire dépendante de ce système – et c'est cela qu'il faut expliquer. »

Barreyre Nicolas et Blin Alexia, *À la redécouverte du capitalisme américain*, Revue d'histoire du XIXe siècle, 54 | 2017, mis en ligne le 01 juillet 2019.

observée – *Conquista*, *Founding Fathers*, Indépendance, guerre de sécession, etc., jusqu'au début du XXe siècle¹⁶² –, l'Histoire politique de l'économie américaine (symbole du libéralisme), témoigne, présentement, de la contradiction immanente à la cité religieuse / démocratique faisant, en son for, de l'inclination individuelle à la concurrence (factrice d'exclusion réciproque) et la sujétion (pareillement) le vecteur exclusif d'intégration, de communion et d'identité de ses membres.

Les revendications globalement portées par les « minorités » – afro-américain.e.s et femmes, tout particulièrement – luttant pour le *droit (et devoir) de cité*, au pays de l'oncle Sam, caricaturent, justement, son aporie. Leur intégration / identification à l'État américain ne se négocie qu'en termes économiques – d'accès au Marché (*via* le salariat), synonyme de liberté – et politiques – d'aliénation électorale et marchande de leur volonté et force de travail aux souverains de la nation, qui leur *délèguent*, en retour, une part de la puissance publique, proportionnelle au niveau individuel d'aptitude à les servir démontré. Cette sociologie des enjeux économiques modaux¹⁶³ conditionnant l'intégration des « minorités » américaines à « l'UNion » prédispose ainsi l'analyse d'une réforme des politiques françaises de *management*, conduite depuis la fin des Trente Glorieuses, et dont la trame idéologique calque, explicitement, le *projet collaboratif* sur l'oracle *fonctionnaliste* d'Emile Durkheim (le père de la sociologie), lui servant, réciproquement, d'alibi. Sa critique, sur laquelle se referme mon troisième chapitre, met en exergue le nihilisme endogène de la « division [ndlr : ou fission] du travail » *social* (qualité que l'auteur s'oblige à souligner), dont témoignent aussi bien les instructions de son panégyrique Durkheimien que les conditions marchandes et techniques d'emploi de ~~personnes~~ *fonctions fissiles* : particules toujours plus fines, donc pro/ductives, qui en bouleversent et re/composent, à la fois, chroniquement la structure.

Mon quatrième chapitre s'ouvre, dès lors, sur une épistémologie de la religion, notamment du judaïsme (le premier monothéisme de l'Histoire, semble-t-il) dont l'institution, les textes et une liturgie quotidienne intériorisée *travaillent au r/assemblément* des fidèles autour d'une abstraction omnipotente de l'Éta(n)t accomplie, comme visage de l'Économie (*תורה*, *torah*, pour les cinq canons de l'Ancien Testament, soit l'équivalent hébraïque du *vóμος*). Les conclusions tirées de cette première enquête épistémologique du chapitre fournissent la trame d'une grille de lecture sociologique des *réactions* (dont je dresse la topologie en introduction) maillant un exercice endogène, systémique, de la souveraineté. Une monographie non exhaustive de l'Histoire politique séculaire de la France, et du portrait médiatique officiel des *événements* qui la façonnent, illustre

<http://journals.openedition.org/rh19/5194>

DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.5194>

162L'Histoire de la Démocratie Libérale atteste, me semble-t-il, d'une homogénéisation modale de ses structures, à l'échelle du globe, entre les XIXe et XXe siècle.

163Ou des *raisons* internes à la réforme du mode esclavagiste de production en salariat.

tantôt la dialectique *collaboration / réaction* de l'Économie-Politique, comme *loi et religio* (qu'importe la réforme révéree) cultivées par l'ensemble des *éta(n)ts* de la planète réunis par *et* dans la guerre, selon qu'ils s'allient contre *l'opposant* (terroriste, fasciste, islamo-gauchiste, immigré.e clandestin.e, prolétaire, etc.) *et* s'affrontent, collégialement, « dans les règles de l'art » ; tantôt une *démocratisation de la réaction de l'éta(n)t moyen* aux deux *valeurs* – plafond et plancher – contradictoires de l'accumulation capitaliste, autrement dit le souverain et le « sauvage », à mesure que se concentre et durcit le conflit, à l'échelle de la nation.

Cette hypothèse se trouve étayée, de surcroît, par la relecture économique-historique : d'abord, d'une collaboration de la classe moyenne (européenne) au projet formé par les régimes « totalitaires » du XXe siècle ; ensuite, de leur contexture *darwinienne*, typique de la Démocratie Libérale ; enfin, du *profil politique* d'une abstraction pure des conditions contemporaines, sclérosées, de la *guerre* dont les principaux acteurs lui *délèguent*, en grande part, l'exercice. La subjectivation communuelle → collective → moyenne d'un *éta(n)t économique* idéal / type, réconciliant un principe (méritocratique) de « libre concurrence » devant l'embauche salariale *et* une demande inflative de *sécurité* de l'Emploi, clôt également, à « gauche » de la société française notamment, l'instruction des paradigmes de la collaboration, officinée par l'école Bourdieusienne de la sociologie. L'exégèse tant des concepts théoriques, de la méthode « scientifique » que des considérations platoniques de « l'État » cultivés par le néo-structuralisme démasque, en effet, une *réaction*, non pas typiquement nationaliste, mais *progressiste*, que sa position dans le spectre stratégique du Marché distingue, seule, des hypostases « rivales » du triptyque démocratique moderne formé avec le néolibéralisme et le « fascisme ». La tension qu'entretiennent, structurellement, les deux principaux axiomes du *progressisme* : la « mobilité sociale » et la « réduction des inégalités », reflète, d'ailleurs, la contradiction interne aux dispositions économiques de la classe moyenne à une concurrence égalitaire de ses membres devant leur exploitation marchande. Théoriquement vectrice de ~~mobilité~~ *liberté* de mouvement ou *d'action*, au sein de l'échange commercial globalisé, l'émulation méritocratique enflammant les relations que nouent les employé.e.s, les un.e.s aux autres, les condamne, inversement, à une précarité matérielle et une détresse psychologique concomitante qu'arraisonnent leurs niveaux de rémunération et de *sécurité* de l'emploi ; telles que le consigne l'ensemble des enquêtes sociologiques, économiques, etc., conduites sur la classe moyenne française, mobilisées.

Une épistémologie historique des fondements et fonctions religieux de l'École Républicaine fournit les premiers éléments d'une réflexion portant sur la formation de cette *classe moyenne*, que vient illustrer, successivement, une relecture de plusieurs études menées sur les deux corporations du maintien de l'ordre, à savoir *l'enseignement* (ou le *management* du futur corps

national de travail) et *la police*, comme, sous le capitalisme, témoins et représentations de la *collaboration volontaire*. Un dernier crochet par l'Histoire de l'introjection de la classe moyenne allemande de l'entre-deux-guerres me permet d'établir, finalement, le profil socio-économique de cette « contradiction en procès »¹⁶⁴ personnifiée dont les mécanismes et le nihilisme font, également, l'objet d'une anthropologie structuraliste de la violence chevillée à l'imaginaire indo-européen. L'analogie de structure(s) ainsi décelée entre l'aporie que renferme l'exercice de cette violence (*βία, bia*, en grec, pour « activité ou **force** vitale », synonyme de **valeur**, *κράτος* ou *νόμος*) et la condition économique de la classe moyenne m'engage, alors, dans une réflexion théologique de l'État, croisant trois de ses textes fondateurs, à savoir *Le poème de Parménide* (et sa lecture Xénophanienne), le *mythe de Méduse* ainsi que l'*Évangile selon Jean*. Leur analyse basculant dans celle de la *vérité* (*ἀλήθεια, alètheia*, en grec), comme mémoire de l'État ou *savoir-faire* cannibale / nihiliste, je boucle mon cinquième chapitre sur une problématisation de la techno/logie, qu'étaie une critique structuraliste de ses *media* cardinaux : l'Écriture puis l'imprimerie qui *témoignent* (comme savoir ou *science*) et *manifestent* (comme « faire » ou *technique*) le Saint Esprit, comme *actus purus*, mouvement perpétuel, croissance ou *progrès*.

Notes supplétives

L'emploi de « l'écriture inclusive » émaillant mon propos favorise une critique au cours de l'eau des écueils de l'essentialisme dans lesquels tombent, globalement, les considérations « intersectionnelles » portant sur la question du *genre*. L'écriture inclusive contribue, en effet, à démystifier toute *sexuation* (et non sexualisation) des rapports collaboratifs qu'entretiennent seigneurs et sujets, indifféremment de leur sexe ou « race » identifié, la démonstration de force, « brute » ou médiatisée par le *marché*, faisant, seule, foi et loi, pour l'ensemble des membres de l'État, ainsi que je m'applique à le mettre en lumière dans les prochaines pages. Christine Delphy souligne, également, la confusion introduite par les précurseur.e.s de « l'intersectionnalité », dont sexe et *genre*¹⁶⁵ font, aujourd'hui, l'objet. Elle affirme, à juste titre, que « le système de partition de l'humanité en deux catégories, les hommes et les femmes », ramifie *et* masque un « système

164« Le capital est contradiction en procès, en ce qu'il s'efforce de réduire le temps de travail à un minimum, tandis que d'un autre côté il pose le temps de travail comme seule mesure et source de la richesse. »

Marx Karl, *Manuscrits de 1857-1858* [« Grundrisse »], t. 2, p.194

165Voir l'**Annexe II** de mon Introduction pour une synthèse de l'histoire et des « réévaluations successives » du concept de *genre* contribuant, en principe, à une lecture analytique des « mécanismes d'oppression des femmes, dans les rapports sociaux divisés et hiérarchisés entre hommes et femmes ». S'en suit une critique, plutôt originale, de la *réduction* des rapports économiques à une ontologie sexuée / sexuelle de la Domination, que façonnent les réformes progressist/ves successives du concept en question.

d'exploitation : l'une de ces catégories est exploitée et l'autre est exploitante. Ce système-là est à l'origine *des genres* [...] Le genre est un filtre, un prisme à travers lequel on voit l'ensemble du monde. Alors que parler de “patriarcat” [ndlr : au sens commun du terme] c'est envisager l'autorité du mari et père de famille comme étant dupliquée au niveau de l'État et à tous les niveaux de la société [...] L'idée que ce rapport existe même dans des groupes non mixtes est incompréhensible pour [...] les gens] alors que le genre existe qu'on soit dans un groupe mixte ou non, qu'on soit en groupe ou seul·e. C'est en ce sens que je m'éloigne un peu de l'acception d'Oakley, car elle parle du genre comme d'une construction sociale érigée sur la fondation du sexe, tandis que moi, dans *Penser le genre*, je mets l'accent sur la hiérarchie d'une part et d'autre part, j'inverse la séquence : pour moi, la hiérarchisation est ce qui fait exister le sexe “physique” comme trait important [...] On peut toujours trouver une statistique où il y aura plus de femmes d'un côté, moins de femmes de l'autre. Mais on ne les pense pas comme deux groupes opposés ; on ne pense jamais le système d'opposition. C'est le mirage des statistiques : en se contentant de dire “plus de femmes ceci, moins de femmes cela”, on ne traite pas des sujets qui fâchent. Bien sûr, la notion même de genre présente ce danger quand on tend à utiliser le terme de *genre* pour dire en réalité *sexe*, comme c'est le cas aux États-Unis : dans les documents officiels, aujourd'hui, on ne vous demande plus quel est votre sexe mais quel est votre genre. Ce danger est maintenant arrivé en France, où on mélange de plus en plus les deux, employant genre dans le sens de *sexe* [...] Le problème (et c'est bien le défaut du *French feminism*), c'est de se centrer sur la sexualité qui nous ramène tout droit à la psychanalyse et à la fameuse différence des sexes. »¹⁶⁶ Cette critique du *French feminism* formulée par Delphy concorde, à ce titre, avec l'approche structuraliste du *genre* fournie par Baudrillard, pour lequel, « même au niveau de la publicité moderne, il y a [...] toujours ségrégation des deux modèles masculin et féminin [ndlr : ramifiant la dialectique *maître / esclave*] et survivance hiérarchique de la prééminence masculine (c'est là, au niveau des modèles, que se lit l'*inamovibilité du système de valeurs* : peu importe la mixité des conduites “réelles”, car la mentalité profonde est sculptée par les modèles – et l'opposition Masculin / Féminin, elle, comme celle du travail manuel / travail intellectuel, n'a pas changé). Il faut donc retraduire cette opposition structurale en termes de suprématie sociale. Le choix masculin est “agonistique” : c'est, par analogie avec le défi, la conduite “noble” par excellence. C'est l'honneur qui est en jeu, ou la “Bewährung” (faire ses preuves), vertu ascétique et aristocratique. Ce qui se perpétue dans le modèle féminin, c'est au contraire la valeur *dérivée*, la valeur par procuration (“vicarious status”, “vicarious consumption”, selon Veblen). La femme n'est engagée à se gratifier elle-même que pour mieux entrer comme

166Delphy Christine, Molinier Pascale, Clair Isabelle et Rui Sandrine, *Genre à la française ?*, Sociologie [En ligne], N°3, vol. 3 | 2012, mis en ligne le 24 octobre 2012
<http://journals.openedition.org/sociologie/1392>

objet de compétition dans la concurrence masculine (se plaire pour mieux plaire) [...] Encore une fois il s'agit ici des *modèles* différentiels, qu'il ne faut pas confondre avec les sexes réels, ni avec les catégories sociales. Il y a partout diffusion et contamination. L'homme moderne (on le voit partout dans la publicité) est invité lui aussi à se complaire. La femme moderne est invitée à choisir et à concourir, à être "exigeante". Tout cela à l'image d'une société où les fonctions respectives, sociales, économiques et sexuelles sont *relativement* mêlées »¹⁶⁷ dans le creuset idiomatique de l'« obéissance à ce qui ~~fait~~ [ndlr : fait] l'objet d'une entente »¹⁶⁸, dont les *media* (Arche d'*alliance*, contrat, pacte ou *marché*) instruisent *et* réifient les premières lois de la vérité¹⁶⁹.

Le Verbe, ou la Raison, témoin de l'Économie-Politique *et* pour lui-même¹⁷⁰, surplombe et subjugue, en effet, les collaborateur.e.s faisant, d'une maîtrise (relative) de sa grammaire et de leur identification (proportionnelle) au *sujet* (ou *l'état*) grammatical désigné, le miroir de l'âme¹⁷¹, donc une *religio*. Substance et transcendance d'un ordre supérieur (suffisant) de production¹⁷², le langage remplit, alors, une double fonction de témoignage (scientifique) et de manifestation (technique) du *λόγος*, qui renferme et boucle un « processus d'abréviation »¹⁷³ ou d'abstraction, rationnel / progressif de la pensée dont il augure *et travaille* l'anéantissement.

« Spinoza sait lui-même que sa langue n'est pas transparente, qu'il s'exprime en hollandais ou en latin. À Blyenbergh il avoue sa difficulté de communiquer en hollandais "Je voudrais toutefois pouvoir user, en vous écrivant, du langage que mon éducation m'a rendu familier parce que je pourrais ainsi mieux

167Baudrillard Jean, *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, Éditions Denoël, 1970, pp. 140 – 141

168Marton Scarlett, *Le problème du langage chez Nietzsche. La critique en tant que création*, Revue de métaphysique et de morale, vol. 74, no. 2, 2012

<https://www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2012-2-page-225.htm>

DOI : 10.3917/rmm.122.0225

169Nietzsche Friedrich, *Vérité et mensonge au sens extra-moral*, § 1, In : *Œuvres philosophiques complètes*, Éditions Gallimard, Paris (1968-1997)

170« Nous pénétrons dans un grossier fétichisme lorsque nous prenons conscience des présupposés fondamentaux de la métaphysique du langage, en allemand : de la *raison*. Il voit partout des agents et de l'agir : il croit à la volonté comme cause en général ; il croit au "moi" comme substance et *projette* la croyance au moi-substance sur toutes les choses – c'est seulement ainsi qu'il *crée* le concept de "chose" [...] Partout l'être est ajouté par la pensée, *glissé comme soubassement* en tant que cause [ndlr : et chose] ; c'est seulement de la conception [ndlr : positiviste] du "moi" que découle, à titre dérivé, le concept d'"être". »

Nietzsche Friedrich, *Crépuscule des idoles*, « La "raison" en philosophie », § 5, Éditions Flammarion, GF, Paris, 2005

171Nietzsche Friedrich, *Par-delà bien et mal*, § 54, Éditions Flammarion, GF, Paris, 2000

172Chez Spinoza, « le langage de la théologie (c'est-à-dire celui de l'adversaire) est un masque du discours de la puissance. »

Bove Laurent (Université d'Amiens), *La théorie du langage chez Spinoza*, L'Enseignement philosophique n° 4 de mars-avril 1991

173« Occasionné par le désir de conservation et développé par le besoin de communication, le langage procède à des simplifications ; il cherche à abrégé avant tout ce que les individus ressentent et ce qu'ils pensent à propos d'eux-mêmes et du monde. En fin de compte, l'histoire du langage est "l'histoire d'un processus d'abréviation". »

Marton Scarlett, *Le problème du langage chez Nietzsche. La critique en tant que création*, *op. cit.*

exprimer ma pensée” ; comme, à H. Oldenburg, il se plaignait déjà de la pauvreté du latin. »¹⁷⁴

Bien que Spinoza distingue (à tort) Dieu de l'État ou des « signes extérieurs » (à l'Être), pour m'en tenir aux termes de l'auteur, son approche du langage n'en souligne pas moins l'exogénéité, sinon l'étrangéité¹⁷⁵, que recèle, également, une conception de *l'essence* dont l'appréhension conjecture une *identification* au « **mode même de la production du cercle**, soit l'ensemble des conditions de production **théoriques** auxquelles est soumise l'existence même de l'idée du cercle »¹⁷⁶, sinon de la *cause première* : matrice et moteur de la « cause prochaine »¹⁷⁷. Autrement dit, la parole démocratique, religieuse, épure et fonctionnalise, progressivement, le *principium rationis sufficientis*¹⁷⁸ qu'elle représente et interprète, comme *medium & message* « d'un sens indépendant de lui, originaire, qui serait comme son fondement ou le garant de son propre sens. Le discours visible exprimerait alors un *autre* discours, invisible celui-là, celui de la Vérité, toujours à interpréter »¹⁷⁹, au *prorata* de son niveau d'*éclatement* atteint. Sans prétendre réinventer ou innover la « théorie critique » – *projet* qui en signerait certainement la faillite – , cette thèse contribue donc, partiellement, à remettre les pièces de la Raison à leur place¹⁸⁰, en remontant (et démontant) le cours des événements qui en témoignent et façonnant son Histoire dans un verbe démocratique. L'exploration méthodologique du langage, étayant l'ensemble de la thèse, implique, pour quoi, des interventions « à ciel ouvert » (peu académiques, j'en conviens) dans et sur le corps, même, de ses textes (le mien compris), au moyen d'adjonctions, de ratures,

174Bove Laurent, *La théorie du langage chez Spinoza*, *op. cit.*

175« À la question “Comment Dieu se fait connaître aux hommes ?” Spinoza répond : “En aucun cas par des mots ; car si cela était, il faudrait que l'homme eût connu la signification de ces mots avant qu'ils fussent prononcés. (...) Et ce que nous disons ici des paroles, nous l'étendons à tous les signes extérieurs. Et nous estimons aussi impossible que Dieu se soit fait connaître aux hommes par quelque signe extérieur que ce soit.” (*Korte Verhandeling* II, ch. XXIV, 10-11) »

Ibid.

176*Ibid.*

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

177« Connaître par l'essence, c'est connaître par la cause prochaine. »

Ibid.

178Le *principe de Raison suffisante*, en latin.

179« Or le langage, véhicule du sens, peut aussi prétendre être le représentant, ou l'interprète du sens. D'un sens indépendant de lui, originaire, qui serait comme son fondement ou le garant de son propre sens. Le discours visible exprimerait alors un *autre* discours, invisible celui-là, celui de la Vérité, toujours à interpréter. »

Ibid.

180Dans la « mesure » du possible.

de rayures¹⁸¹, de corrections, etc., pour conserver *la trace*¹⁸² d'une succession de mirages philosophiques / idéologiques qui le tissent et s'harmonisent entre eux¹⁸³, aussi contradictoires (*a priori*) soient-ils. Chacune des fenêtres du langage mécaniste reflète, en effet, une part proportionnelle de *Vérité, ceteris paribus*¹⁸⁴.

« À chaque moment qu'un signe apparaît il renvoie immédiatement à un autre signe. Ce jeu de renvoi ne marque pas seulement la successivité linéaire de tout langage, mais également la signification de chaque signe [ndlr : de chaque syntagme ou corpus, dans le rapport qu'il entretient aux autres, comme tension ou *valeur*] La signification ne se donne pas dans le présent de la conscience, mais bien dans le jeu de renvoi [ndlr : dialectique] ~~qu'il instaure~~ que met en lumière la trace. »¹⁸⁵

La fiction réactionnaire d'un « complotisme gouvernemental » à la solde de « l'Empire », cultivée par *l'extrême droite new age*, ou le meilleur ennemi de la Démocratie Libérale, ouvre, d'ailleurs, l'horizon totalitaire d'une Guerre menée sous les traits et dans les signes offensifs d'une *paix* confinée à un *projet collaboratif* mondialisé, *logiquement* en proie à des menaces « terroristes » (islamique, d'État, etc.) endogènes permanentes.

181« "S'efface en restant visible, se détruit en se donnant à voir" [In : Derrida Jacques, *De la grammatologie*, Éditions Minuit, 1967, p. 38] Elle se différencie de l'effacement pur et également de la conservation intacte : la rature joue entre ces deux états, elle est, mais elle n'est pas effacement et elle est, mais elle n'est pas conservation pure [...] premièrement, en laissant voir la possibilité pour un concept de transgresser les limites du nommable et du questionnable, et deuxièmement, elle démontre, en le laissant voir, la transgression des limites de la philosophie de la présence par un concept devenu insaisissable. La particularité de la rature, et ce qui lui donne son importance dans le texte derridien, se trouve dans ce double geste : conserver tout en effaçant en même temps. »

Ducharme Olivier, *Derrida ou la rayure de l'origine*, Mémoire présenté à la faculté des études supérieures de l'Université Laval (Quebec) dans le cadre du programme de maîtrise en philosophie pour l'obtention du grade de Maître des Arts (M.A.), 2008, pp. 7, 9

182« La trace n'est pas seulement la disposition de l'origine, elle veut dire ici – dans le discours que nous tenons et selon les parcours que nous suivons – que l'origine n'a même pas disparue, qu'elle n'a jamais été constituée qu'en retour par une non-origine, la trace, qui devient ainsi l'origine de l'origine. Dès lors, pour arracher le concept de trace au schéma classique qui le ferait dériver d'une présence ou d'une non-trace originaire et qui en ferait une marque empirique, il faut bien parler de trace originaire ou d'archi-trace. Et pourtant nous savons que ce concept détruit son nom et que, si tout commence par la trace, il n'y a surtout pas de trace originaire. La trace est en effet l'origine absolue au sens général. Ce qui revient à dire, encore une fois, qu'il n'y a pas d'origine absolue au sens général. La trace est la différance qui ouvre l'apparaître et la signification. »

Derrida Jacques, *De la grammatologie*, Éditions Minuit, 1967, p. 90, 95

183« Il n'y a donc pas d'erreurs isolées qui ne soient que des ratés du bon sens ; les erreurs sont coordonnées, solidaires, elles forment un véritable tissu d'erreurs ; elles constituent un véritable rêve à l'état de veille : "On observera, note Spinoza, qu'une fiction considérée en elle-même ne diffère pas beaucoup d'un songe, sauf que dans les songes font défaut ces causes qui, par le moyen des sens, s'offrent à l'homme éveillé et d'où ressort pour lui que les images lui apparaissant ne proviennent pas à ce moment même de choses occupant un lieu hors de lui. Pour l'erreur, ainsi qu'il apparaîtra bientôt, elle consiste à rêver éveillé. On l'appelle délire quand elle est très manifeste" (*Tractatus de Intellectus Emendatione*, 64 note, G. II p. 24 note b, A. I p. 202 note 1, p. 124 note). »

Bove Laurent, *La théorie du langage chez Spinoza*, op. cit.

184« Toutes choses étant égales, par ailleurs. »

185Ducharme Olivier, *Derrida ou la rayure de l'origine*, op. cit.

PREMIÈRE
HYPOSTASE
LA GUERRE

Chapitre I

QUE LA GUERRE SOIT

« La guerre totale n'est pas seulement une guerre d'anéantissement, mais surgit lorsque l'anéantissement prend pour "centre" non plus seulement l'armée ennemie, ni l'État ennemi, mais la population toute entière et son économie. »¹⁸⁶

¹⁸⁶Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, op. cit., p. 524

1. L'histoire de l'Éta(n)t, jusqu'à nos jours, n'est que celle d'une *réaction en chaîne*

La dissection du *λόγος* typiquement *réactionnaire* opérée dans les prochaines lignes vise à mettre en lumière l'identité structurelle d'un *enjeu* ou d'une seule et même violence (*νόμος*), que les stries ou classes en lutte de l'État (*πόλις*) se disputent, *inégalement*, le droit (exclusif) d'exercer ; d'où l'ambivalence stratégique des substantifs *et* le dédoublement sémantique des *λόγοι* (sciences ou secteurs spécialisés de la Raison) identifiant les différents modes opératoires de l'assaut, qui tirent, en dernière instance, leur moralité, et légitimité, du seul statut de l'opérateur : *éta(n)t* ou rival. C'est pourquoi l'un comme l'autre prêchent la collaboration, et la conspiration, la paix, et la guerre, la diplomatie, et l'intervention militaire, l'information, et la propagande, la souveraineté, et l'*imperium*, le marché, et les armes, l'État de Droit, et l'État d'exception, l'antiterrorisme, et la terreur, etc., selon que le *medium*, et la tactique présumée derrière, affirme ou contredit leurs intérêts.

La *conspiration* une fois établie comme le moteur de l'Histoire et des mythologies indo-européennes, je m'appliquerai, dans cette partie, à démystifier la notion de paix *masquant* les différents modes et morphologies de la guerre, telle qu'elle structure l'*échange* et aménage ses conditions en Démocratie Libérale. Prenant la forme tant du tournoi (sportif), de l'entreprise commerciale (au sens convenu du terme) que de la communication, pour ne citer qu'elles, l'État moderne ne se fonde et développe, jamais, que sur un carnage dont il alterne (dialectise) et *administre* les modes opératoires / collaboratifs, tous hérités de la Démocratie Grecque. Rixe militaire, diplomatie, commerce, Olympisme, etc., cristallisent *et* segmentent, effectivement, un témoignage (ou une preuve) de supériorité (économique) *et* d'autorité (politique) assises sur le rival – vaincu et soumis – , fourni par l'*éta(n)t*, qu'arraisonnent et tautologisent les concepts d'*imperium* comme de *souveraineté*. Les mentions juridiques de toute *alliance* ou *marché* passé entre deux parties *inégaux par ailleurs* consignent, autant qu'elles griment, l'*état* d'une « théorie de l'avantage » catalysant une violence fondatrice (économique) *et* conservatrice (politique) de Droit. Leur prescription transcende, comme Droit naturel, l'objectif de l'entreprise, et justifie, comme Droit Positif, aussi bien les moyens requis par sa poursuite que leur réforme dictée par la morphologie de l'enjeu : accumulation primitive, esclavage, servage, métayage, inféodation ou salariat, chacun de ces modes économiques médiatisant une privation toujours plus âpre ; si bien que le Droit (positif) n'emporte, jamais, équité devant une *loi* qu'il formalise et codifie – puis réforme en raison de la conjoncture – qui, elle, emporte, toujours, commandement.

Les mentions légales du *marché* ne règlent et médiatisent ainsi qu'une activité productive subordonnée aux conditions politiques de propriété, comme territorialisation d'un premier conflit (ouvert), et *progrès*, dont le butin fournit aussi bien la *raison* que les moyens de son commerce. Mise au compte de « l'utilité commune » par et depuis les classiques, soit les théoriciens de la Démocratie, l'institution de tout système commercial, ou marchand, repose en effet, toujours, sur une priva(tisa)tion (des conditions élémentaires de survie, notamment) générant un besoin proportionnel correspondant que vient combler, rétroactivement, la marchandise « nécessaire » adéquate. *La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789* donne clairement, d'ailleurs, la prééminence au Droit « naturel et imprescriptible » de *propriété* (Art. 2) sur la qualité, ou l'utilité, de l'activité dont il est produit et moteur, à la fois ; de sorte que l'égalité promue entre les hommes s'efface, immédiatement, et ce, dès l'Article 1, devant une logique de séparation, et « distinctions sociales » (sic), interne à la condition (instrumentale) de toute communion citoyenne autour de l'État.

« Tous les citoyens étant égaux à ses yeux [ndlr : de la « volonté générale »] sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs **talents**. »¹⁸⁷

Le témoignage officiel que nous livre, en 1789, la République Française d'une *égalité* assignée au cloisonnement technique / hiérarchique de ses dépositaires puise, notamment, sa justification, et légitimité, dans l'héritage des Lumières (et *Du contrat social* de J.J. Rousseau, en particulier) qui balise, théoriquement, cette réforme libérale de l'Économie-Politique. L'abstraction du *νόμος* fondateur de propriété (domaine ou *πόλις*), que s'emploie à cultiver J.J. Rousseau, notamment, lui substituant un « droit [ndlr : « inviolable et sacré »]¹⁸⁸ de premier occupant », fait place nette à la manifestation et l'exercice d'une « volonté générale » *sui generis* homologuant les termes de l'exploitation subie par ses témoins présumés, dont le *contrat* n'est que l'émanation. Ainsi fait prisonnier de et par sa propre « volonté », *ceteris paribus*, toute dérogation ou soustraction du sujet ou l'employé.e à ses prérogatives, autrement dit aux principe et conditions du *marché* qu'il aurait lui-même instaurés, attente, subséquemment, aux « droits naturels et imprescriptibles de l'homme » partagés entre « liberté » et « propriété », d'un côté, « sûreté » et « résistance à l'oppression », de l'autre (Art. 2). Toute infraction aux premiers droits mentionnés justifie, alors, une répression correspondante des criminel.le.s, en raison des seconds ; si bien que

187 *La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789*, Art. 6

Terme surligné (en gras) par mes soins.

188 *La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789*, Art. 17

la *violence* économique, disruptive, génésiaque de l'État se trouve bannie de son domaine et confinée à la *barbarie* (ou *l'étranger*), une fois la souveraineté et ses modalités privatives provisoires constituées source de « bonheur de tous »¹⁸⁹ et liberté. Toute *réaction* (illégale ou non) à son exercice investit et monopolise, en conséquence, les champs de la violence et de l'oppression (« de tous »), *l'opposant*, qu'importe sa *raison*, menaçant la sécurité moins du peuple que du capital privé (ou la propriété) comme des conditions de son *progrès*. Le souverain et sa cour ayant conjuré toute lecture dialectique du conflit, effacé toutes traces (ou presque) de la contradiction intrinsèque de l'Économie-Politique, toute sollicitation du concours de la force publique au maintien de l'ordre instauré par la « volonté générale », comme (premier) scellé d'une *réaction* en chaîne, vaut, inversement quant à elle, pour *résistance* à « l'envahisseur » ou « l'ennemi intérieur », idéologiquement absoute de toute violence.

La bipolarité idéologique des concepts de *terreur et terrorisme* ne dénotant, jamais, qu'une seule et même stratégie, un seul et même but, illustre parfaitement, à ce titre, la dialectique : *guerre / paix, priva(tisa)tion / sécurité, violence / résistance*, etc., de l'Économie-Politique. *Terreur et terrorisme* exaltent en effet, jusqu'au XIXe siècle, aussi bien l'exercice de la souveraineté, comme puissance d'appropriation (*imperium*) et domination, qu'ils le stigmatisent, sitôt investi par *l'opposant* ou conjuré par *le déserteur*. La totali(tari)sation politique de l'Économie, charriée par la Renaissance et les dernières conquêtes officielles en guise de témoignage d'une « volonté générale » primordiale, telle que la qualifie Rousseau, implique d'ailleurs, en contrepoint, l'extrapolation de la (seule) fonction d'ajustement « conjoncturel », stratégique, échue au Droit ; toute *logique* (de séparation) ou *loi* ne peut fonder puis entretenir qu'un *État (juridique) d'exceptionS* décrétées par le souverain, seul, en raison de « l'intérêt général » qu'il représente devant et *contre lui*, à mesure que s'intensifie, politiquement, le conflit, et ce, qu'importe la posture, offensive ou défensive, adoptée.

Le *challenger*, quant à lui, ne laisse de condamner la tyrannie de son homologue, dont la critique ne dissimule qu'une faillite chronique à le destituer, pour mieux en revendiquer l'exercice ou *l'éta(n)t*. L'épandage rhétorique « anti-système », de *l'extrême droite new age* notamment, ne caricature, jamais, par exemple, qu'une réaction à sa propre impuissance à gouverner. Son auto-plébiscite, comme force oppositionnelle à une mythologie populiste de l'État moderne, grime en effet, davantage, la condition d'*outsider* échue à l'extrême droite condamnée à *réagir*, seulement, au *progrès* du rival (et modèle), tel qu'en témoigne le verbiage aux envolées verbeuses de l'un de ses principaux casuistes, décrypté dans les prochaines lignes.

189 *Ibid.*, Prélude

1.1. Le vieux monde comme « anti-système »

L'interview de Lucien Cerise (auteur de *Gouverner par le Chaos, Ingénierie sociale et mondialisation*) réalisée par *Égalité et Réconciliation*, plateforme numérique de *l'extrême droite new age* qu'administre Alain Soral¹⁹⁰, nous livre une synthèse, sinon un aperçu¹⁹¹, plus ou moins net des véritables motivations de nos écuyers « anti-système ». L'auteur s'emploie ainsi, dès ses premières lignes, à masquer le *corpus princeps* du capitalisme dont il confine la critique à un syllogisme, pour le moins parodique, qu'il veut apocalyptique. La « domination » s'y trouve, en effet, réduite à « la déstabilisation d'autrui [...] signe qu'on est entré dans le mode de fonctionnement du capitalisme, où les riches ne peuvent s'enrichir qu'en appauvrissant les pauvres et en semant le chaos dans leur mode de vie ». Cerise s'épargne, de surcroît, toute référence aux *principe et mode d'échange* inférant les méthodes de *management*, et leur impact sur les travailleur.e.s, dénoncées ; lesquelles, par la suite, se voient remises dans le concept-valise d' « ingénierie sociale »¹⁹². Cette apraxie rhétorique des concepts économiques de « production », « croissance », « valeur », « concurrence », etc., décèle – « qui ne dit mot consent » – la typicité conservatrice du *λόγος* « anti-système ». Son réquisitoire se révèle d'autant plus superficiel qu'il éclipse, d'ailleurs, toute réflexivité conceptuelle entre une fonctionnalisation de l'Être humain, dont il condamne, *a priori*, les dispositions objectivantes, et son économie ; l'auteur ignore en effet, semble-t-il, les fonctions de l' « ingénierie sociale », à savoir de « productivité, créativité, de capacité à dépasser et transformer le donné, qu'il s'agisse de la spéculation intellectuelle, de la création poétique et artistique, du discours persuasif, des innovations techniques, des pratiques sociales et politiques »¹⁹³ que formalise, justement,

190La dernière partie du Chapitre IV de cette thèse lui est, d'ailleurs, consacrée.

191Le choix du matériel étudié (à savoir l'**interview** de L. Cerise) présente l'avantage de fournir une synthèse (moyenne) du *λόγος* (re)formulé par l'*extrême-droite new age* française ; et cela, sans devoir se prêter, il est vrai, à une lecture complète (et fastidieuse) de leurs œuvres.

192« En un mot, l'ingénierie sociale, le social engineering, consiste à considérer le fait social comme un objet [...] dans une approche d'ingénierie, la sphère du sujet parlant est littéralement zappée. Tout est dé-subjectivé. Ici, on ne se parle plus. Autrui n'est donc plus l'adresse d'une interlocution mais l'objet d'une gestion, d'un contrôle, d'un management. Les idées, les émotions, les vécus, tout est objectivé. Autrui, mais aussi soi-même, peuvent alors être décrits comme des objets "en chantier", c'est-à-dire à reconfigurer, à reformater, à réinitialiser, un peu comme en informatique, en génétique ou dans le BTP, d'où l'appellation d'ingénierie, qui n'est même pas métaphorique [...] Cette mécanisation de l'humain vient directement de l'approche cybernétique [ndlr : ce type d'inversion logique des conditions techniques du procès (ou de l'asymptote) économique de production est, justement, caractéristique de l'analyse réactionnaire] Quelque part, c'est le mépris maximum pour le vivant. En même temps, c'est le type de relation à autrui que l'Occident libéral-libertaire essaie de normaliser sous le concept de "mondialisation" : relation instrumentale, de soi à soi, ou de soi à autrui. »

Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos*, « interview commandée par le magazine Nexus, puis refusée à la publication au motif que des coupes étaient nécessaires et que les auteurs s'y sont refusés », *Égalité et Réconciliation*, le 30/03/2012

<http://www.egaliteetreconciliation.fr/Gouverner-par-le-chaos-10989.html>

193Ingenium, Le Robert

https://vep.lerobert.com/Pages_HTML/INGENIUM.HTM

l'ingenium. « “Il faut”, écrit Cicéron “un ingenium puissant pour **détacher** son esprit [mentem] des sens [a sensibu], et détacher sa pensée [cogitationem] de l'habitude” (Tusculanes, I, 16, 38) »¹⁹⁴. Mais, là, n'est pas le propos de Cerise. Nous l'avons compris.

Ainsi libéré de tout principe de Raison dont il enchante, pourtant, *l'appareillage* « approprié et heureux des choses séparées [... ce] que nous appelons ingegno » s'évanouit, alors, dans ses considérations « balistiques », réduit, par l'auteur, à une théorie expérimentale du « shock testing »¹⁹⁵ : mode opératoire segmentaire borné au champ disciplinaire de la domination, qu'il exonère de toute incertitude. Outre d'en contredire l'essence – le *contrôle*, la *terreur*, etc., ne renferment aucune fin déterminée, seulement des stratégies – , cette fiction de la domination ignore, également, l'absence d'unité propre de son exercice ; d'où les reconfigurations spectaculaires, « anarchiques » quoique ininterrompues, de l'État que dépeignent ses tribunes en termes de « chocs » ou d' « événements » dits « exceptionnels ».

Cette critique vaut, également, pour son édition originale théorisée par Naomi Klein, en 2007. Sa caricature réactionnaire l'ayant, certes, réduite à une singerie technologique appliquée¹⁹⁶ ne met pas moins en exergue les ressorts idéologiques d'un intérêt globalement partagé pour cette *stratégie doctrine du choc*¹⁹⁷, de l'extrême gauche à son opposé. Locomotive d'un confusionnisme d'extrême droite piochant ses apophtegmes dans le répertoire d'une gauche prétendument critique, « la tentation conspirationniste de l'auteure » se nourrit, légitime et cultive, au premier chef, la théorie d'un nouveau « capitalisme du désastre », comme scellé d' « un plan élaboré de manière conjointe et réfléchi, d'une “stratégie”. Sur ce point, l'auteure ne donne pas d'éléments d'explication suffisamment précis et il manque un cadre d'analyse des rapports entre idée, voir idéologie, et pratique. Ne serait-ce que parce que l'auteure passe, finalement, peu de temps à définir précisément les éléments constitutifs essentiels de la révolution néo-libérale »¹⁹⁸ ; ou que cette « omission »

194 *Ibid.*

Mot surligné par mes soins.

195 « En effet, dans un cadre d'ingénierie, je ne dois pas être moi-même affecté par la déstabilisation que je provoque, au risque de ne plus pouvoir la provoquer. Je dois donc réussir à me dissocier, à me désolidariser, à me distancier de l'objet social que je déstabilise. L'opération de calcul de ce découplage a pour nom “shock testing”, test de choc. C'est le complément organique de la stratégie du choc du capitalisme, dont la méthodologie doit veiller à faire en sorte que les chocs provoqués n'affectent pas en retour ceux qui les provoquent. »

Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos*, *op. cit.*

196 « La cybernétique a été inventée entre autres pour calculer et minimiser le choc en retour et l'effet de recul subis par un véhicule ou un canon au moment d'un tir de missile. Les résultats des tirs de projectiles ont été ensuite transposés dans une sorte de balistique sociale, inscrite dans un vrai programme de calcul des impacts. En effet, à tout choc infligé, il y a un choc en retour, c'est une loi universelle. Quand on inflige un coup à autrui, il y a toujours le contrecoup. En termes balistiques : l'effet de recul. »

Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos*, *op. cit.*

197 Klein Naomi, *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Lemeac / Actes Sud, 2008, 672 pages (traduction de *The Shock Doctrine. The Rise of Disaster Capitalism*, Knopf, Toronto, 2007)

198 Ferey Samuel, BETA CNRS, Nancy Université, In : *Notes de lecture*, Mondes en développement, vol. 144, no. 4, 2008

<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-4-page-135.htm>

méthodologique masque, autrement, les dispositions réformistes, sinon *réactionnaires*, de N. Klein. Ross Carter, critique pour la *Deep Green Resistance*, se demande à ce titre, en effet, si « le capitalisme est [...] le seul à utiliser les crises pour progresser ? Si la vie était extraordinaire avant l'avènement du capitalisme néo-libéral ? [...] Une chose que je retiens de ce livre est que le capitalisme moderne est en fait la civilisation qui tente de continuer de fonctionner et de se maintenir, alors que tout (les écosystèmes et les structures sociales) s'effondre autour d'elle. **En raison de l'engagement aveugle de Naomi envers les Démocrates et le libéralisme**, ce livre ne serait pas une lecture incontournable sans une légère prise de conscience de l'histoire de la civilisation, en particulier de la façon dont elle a toujours été dépendante de la guerre, de la colonisation, du contrôle des populations (structure sociale, esclavage, police, médias, religion et droit, etc) et de l'expansion territoriale et technologique, pour maintenir une emprise sur l'humanité et la planète. L'histoire que raconte Naomi n'est pas une histoire isolée, c'est une histoire qui se déroule sous une forme ou sous une autre depuis que la **civilisation** existe [...] Sans une analyse plus approfondie, vous êtes bloqué dans la perspective limitée que si seulement nous pouvions nous débarrasser de ces horribles capitalistes, alors tout irait bien. C'est une simplification excessive et naïve [ndlr : ou phénoménologique / anti-dialectique] des problèmes auxquels nous sommes confrontés. »¹⁹⁹

N. Klein, distinguant des formes « non-violentes » de marché – lesquelles ? Desquelles ? – de son propre aveu²⁰⁰, réouvre ainsi la boîte pandorienne d'une mythification libérale de l'Économie, qu'arraisonne une bifurcation technologique (médiative) de la Guerre, sous le capitalisme ; le Marché (et ses *media*) la décharge de toute violence dont il confine, comme tel, l'exercice à l'immédiateté et/ou l'illégalisme de ses manifestations. L'opération « *réactionnaire* » de recyclage de la « doctrine du choc » menée par l'extrême droite, en plus de transcender *l'état* composite de la collaboration des acteurs (publics et privés) de l'Économie globale, concourt, de surcroît, à présenter ses corollaires comme la cause (dérobée) d'un procès dont ils ne sont, pourtant, que *l'effet*.

« En clair, se demande Cerise, comment les riches vont-ils s'y prendre pour éliminer physiquement les pauvres [...] sans que cela ne provoque trop de remous, révoltes, révolutions, insurrections, donc une instabilité trop forte du système global dans lequel ils vivent aussi ? »²⁰¹

DOI : 10.3917/med.144.0135

199Carter Ross, « A Critical Review Of Naomi Klein's Shock Doctrine », *Deep Green Resistance*, le 08/09/2020

<https://dgrnewsservice.org/civilization/ecocide/a-critical-review-of-naomi-kleins-shock-doctrine/>

Version française au lien suivant :

<https://deepgreenresistance.fr/2020/09/29/une-analyse-critique-de-la-strategie-du-choc-de-naomi-klein/>

Passages surlignés par mes soins.

200Klein Naomi, *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, op. cit., p. 20

201Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos*, op. cit.

Les constantes contingentes de l'Économie se voient ainsi grimées par Cerise en assassinat prémédité du prolétariat, exempt de tout mobile ; en sorte que la domination ne confine, chez l'auteur, qu'à une politique managériale du maintien de l'Ordre, couvant une « élimination » absconse de *ressources* humaines, dont sont tus aussi bien les modes opératoires que la raison. Cette inversion tacite de l'effet et la cause – l'anéantissement du sujet et le mode capitaliste d'exploitation – fournit, toutefois, le cadre adéquat aux desseins de l'auteur qui s'emploie à réhabiliter « l'État » (au sens de « *pouvoirs publics* ») *in fine*, en raison de ses dispositions « naturelles » à garantir *l'égalité des sujets* ; mais, sans qu'il n'en spécifie le pivot, ni le projet. « Les riches et les pauvres, regrette-t-il, ainsi paradoxalement, vivent encore de manière trop entrelacée et imbriquée, trop solidaire, d'où l'attaque massive de tout ce qui est facteur d'égalité, services publics, États-nations, afin de tout privatiser et de morceler la société en fonction du capital de chacun. »²⁰²

Cette révision de la Domination, ou du principe moteur de l'État²⁰³, abstrait, d'une part, la dialectique de la Raison, chevillée, depuis la féodalité, à trois types de *capture commerciale*²⁰⁴, autrement dit la plus-value, la rente et l'impôt ; elle confine la violence économique à ses manœuvres et clôtures « exceptionnelles », *hyperboliques*, de l'autre. Les accusations de l'extrême droite portées contre « l'Empire » et ses « complots » : « événements » ou « chocs » intégrés au fil de son actualité, lui reconnaissent ironiquement, d'ailleurs, un *état* « extraordinaire », non plus comme découpe idéologique et fétiche (*sacer* ou monstre) de l'Économie, tels que les conçoit N. Klein par exemple, mais comme rhétorique *apocalyptique* d'une logique objective supérieure confisquée par une ou des castes d'imposteur.e.s qui en usurpent l'exercice. La mosaïque d'assertions et de rumeurs non vérifiables (« un contact m'a attesté que... ») essaïmant une expertise omnisciente de la vérité illustre, justement, les desseins d'une réaction « anti-système » à l'ascendant pris, selon elle, par des rivaux identifiés aux trois hypostases de l'État-Nation : *challengers* (gouvernements, « progressistes », mouvement LGBT), *opposant.e.s* (« ultra-gauche »,

202 *Ibid.*

Passages surligné et souligné par mes soins.

203 « Les formes de domination pré-technologiques et les formes de domination technologiques sont fondamentalement différentes ; comme l'esclavage est différent du travail salarié libre ; comme le paganisme est différent du christianisme ; comme l'état-cité est différent de la nation ; on peut dire de même que le massacre d'une population après la prise d'une cité ne ressemble pas aux massacres des camps de concentration nazis. Cependant l'histoire [ndlr : ou la « civilisation » indo-européenne] n'en est pas moins l'histoire de la domination et la logique de la pensée reste encore la logique de la domination. »

Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, op. cit., p. 162

204 « Ce qui forme l'appareil de capture, ce sont deux opérations qu'on retrouve chaque fois dans les modes convergents : comparaison directe, appropriation monopolistique. Et toujours la comparaison suppose l'appropriation : le travail suppose le surtravail, la rente différentielle suppose l'absolue, la monnaie de commerce suppose l'impôt. L'appareil de capture constitue un espace général de comparaison, et un centre mobile d'appropriation. »

Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, op. cit., p. 555

« anti-fa », « féministes radicales ») et prolétaires / *étranger.e.s* (« racailles de quartier »). « Il faut, affirme Cerise, aller jusqu'à provoquer ces comportements, y compris les comportements d'opposition, critiques et contradictoires. Cette démarche proactive est celle de la communauté du Renseignement, en particulier depuis les années 1950 et le programme Cointelpro (Counter Intelligence Program), élaboré aux États-Unis dans le cadre du maccartisme et de la chasse aux sorcières anti-communiste. Les services secrets américains (FBI, CIA) ont ainsi consciemment créé pour la jeunesse une contre-culture beatnik et hippie totalement inoffensive, à base d'expressionnisme abstrait (Pollock, De Kooning), de “bougisme” (Kerouac), d'art pop psychédélique et de produits stupéfiants incapacitants, comme un circuit de dérivation hors de l'institution du potentiel de subversion autrement plus dangereux que représentait le communisme orthodoxe, qui était situé, lui, au cœur de l'institution [...] Cette pro-activité du Renseignement va au-delà de l'organisation de grèves inefficaces et de manifs purement carnavalesques, et même au-delà de l'organisation artificielle d'émeutes en banlieue au moyen de racailles payées en barrettes de shit par les flics pour les aider à compléter leurs propres effectifs de casseurs en civil (ou “appariteurs”), cela touche aussi les idées, avec la diffusion de virus mentaux incapacitants conçus à l'image du système, tels que la théorie du genre, nouvelle mouture du féminisme d'antan mais en plus hystérique encore, à la sauce “girl power” et “gay friendly”. Le résultat est devant nous : il n'y a plus de différence aujourd'hui entre la gauche et les Spice Girls. Hollande, Cohn-Bendit, Besancenot et Lady Gaga : même combat ! [...] D'ailleurs, à ce propos, un contact m'a attesté que la campagne sur le thème de l'antifascisme (les anti-fa, Ras l'front, “Conspis hors de nos villes”, etc.) relancée récemment dans les milieux d'extrême gauche a été en fait élaborée depuis un brainstorming commun de la DCRI (les ex-RG) et du journal Le Monde pour tenter de dénigrer toute critique trop appuyée du système. »²⁰⁵

Cette *réaction authentique* aux trois hypostases de l'État-Nation tombé sous la griffe de « l'Empire » s'emploie à jeter, conjointement, le discrédit sur l'ensemble des *opposant.e.s* et *déserteur.e.s* identifié.e.s qu'il accuse aussi bien d'imposture que de *conspirer*, sciemment ou non, avec les dépositaires du Graal : *topiques*²⁰⁶ omniscients et tout-puissants d' « un sur-gouvernement mondial qui déciderait en dernière instance [...] Galbraith, François Châtelet, dégagent le concept d'erreurs décisives et constantes, qui font la gloire des hommes d'État non moins que leurs rares évaluations réussies [...] Car une axiomatique en science n'est, nullement,

205 Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos, op. cit.*

Passage souligné par mes soins.

206 « Le droit cesse d'être le surcodage des coutumes, comme dans l'empire archaïque ; il n'est plus un ensemble de topiques, comme dans les États évolués, les cités et les féodalités ; il prend de plus en plus la forme directe et les caractères immédiats de l'axiomatique, comme on le voit dans notre “code” civil. »

Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2, op. cit.*, p. 566

une puissance ~~transcendante, autonome et décisive~~ [ndlr : constante et implacable] qui s'opposerait à l'expérimentation et l'intuition. » Elle augure, davantage, « un point d'arrêt, une remise en ordre, qui empêche les flux sémiotiques décodés, mathématiques et physiques, de fuir de toutes parts. »²⁰⁷ Le complotisme d'extrême droite élimine, au contraire, toutes traces (et *feedback*) de la souveraineté dont témoignent, pourtant, les différents actes de ses modes opératoires légaux²⁰⁸ : salariat, usure, bail locatif, etc., en économie de marché, comme autant de jalons d'une première capture. Cerise leur préfère, en effet, l'autofiction d'une (super) structure dématérialisée aménageant ses propres « crises », pour disculper des artefacts insignifiants *a priori*, comme la « dette publique » notamment, auxquels ne commande rien ni personne²⁰⁹, d'après lui. « Par exemple, ce que l'on appelle communément la “dette publique”, argue-t-il, n'existe que dans le langage. Mais du fait que l'oligarchie ne pouvait pas y faire croire du jour au lendemain sans un minimum de mise en scène, il a fallu passer par le stratagème de la crise de 2007-2008, au moyen de laquelle les banques ont surendetté les États avec l'argent qui a servi à les sauver, elles. Créancières et débitrices en même temps, les banques nous font entrer dans un système circulaire d'auto-confirmation performative sans rapport avec le réel et de nature profondément hallucinatoire et psychotique. »²¹⁰

Cette analyse stérile de la « crise des *subprimes* »²¹¹ occulte, d'un côté, l'infrastructure de

²⁰⁷*Ibid.*, p. 576

²⁰⁸« On a souvent défini l'État par un “monopole de la violence” [...] qui détermine [religieusement] l'État comme “état de Droit” (Rechtsstaat). Le surcodage d'État, c'est précisément cette violence structurelle qui définit le droit, violence ~~policière~~²² [politique] et ~~non-guerrière~~ [économique, considérée dans ses formes primitives] Il y a violence de droit chaque fois que la violence contribue à créer ce sur quoi elle s'exerce, ou, comme dit Marx, chaque fois que la capture contribue à ~~eréer~~ [mécaniser, (re)produire, objectiver] ce qu'elle capture [...] Jean Robert montre bien, en ce sens, que l'accumulation originelle implique la construction violente d'un espace homogénéisé, “colonisé”. »

Ibid., p. 559

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

²⁰⁹« La doctrine matérialiste, selon laquelle les hommes sont des produits des circonstances et de l'éducation et par conséquent des hommes modifiés sont des produits d'autres circonstances et d'une éducation modifiée, oublie que ce sont précisément les hommes qui modifient les circonstances et que l'éducateur a besoin lui-même d'être éduqué. »

Marx Karl, *Thèses sur Feuerbach*, III, In : Marx Karl, Engels Friedrich, *L'Idéologie allemande*, Editions sociales, 1982, p. 51

²¹⁰Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos*, op. cit.

²¹¹Les « *subprimes* » déclinent un type de crédit immobilier : à taux variable, étendu à la consommation domestique, proposé aux ménages à faibles (ou sans) revenus. « L'endettement des ménages américains a pu s'appuyer sur **les taux d'intérêt extrêmement bas pratiqués pendant des années par la Banque centrale des États-Unis** (la FED) à partir de 2001. En outre, les crédits étaient rechargeables, c'est-à-dire que régulièrement, on prenait en compte la hausse de la valeur du bien, et on autorisait l'emprunteur à se rendre du montant de la progression de la valeur de son patrimoine. **Les crédits ont été gagés par une hypothèque sur le logement acheté.** Autre caractéristique, ces crédits ont été accordés avec des taux variables, indexés sur le taux directeur de la FED. Mais celle-ci a progressivement relevé ses taux de 1 % en 2004 à plus de 5 % en 2006 pour lutter contre l'inflation. **Les charges financières des emprunts “subprime” se sont alors considérablement alourdies.** Un nombre croissant de ménages à faibles revenus n'a pu faire face et les prix de l'immobilier ont fini par se retourner à la baisse dans l'ensemble des États-Unis en raison du coût plus élevé des emprunts qui a freiné la demande de logements. La valeur des habitations est devenue inférieure à la valeur des crédits qu'elles étaient supposées garantir. L'afflux des défaillances des emprunteurs et des reventes de leurs maisons hypothéquées a accéléré la baisse des prix de l'immobilier. Les pertes se sont donc accumulées également du côté des prêteurs. Les établissements de crédit spécialisés dans les crédits “subprime” se sont, les premiers, retrouvés en difficulté. »

l'économie libérale, autrement dit l'histoire de sa composition organique²¹², comme rapport de force endogène²¹³ objectivé / s'objectivant en progrès, désormais transposé au secteur des conditions (ou *marchés*) de son financement ; elle trahit, de l'autre, la fascination de l'auteur pour un exercice « lointain », et d'autant plus séduisant, du pouvoir, dont il critique *l'état* (actuel) pour mieux fantasmer la Raison²¹⁴, au point de réduire, mécaniquement, ses manifestations (témoins d'une pathologie ou dysfonction endogène, à la fois) : *pics de saturation du marché*²¹⁵, « dette publique », « menace terroriste » ou tout « événement géopolitique » médiatisé de manière générale, à des opérations de communication chimériques menées par un régime global, métastable, sous contrôle²¹⁶.

Cette diatribe « anti-système » s'épargne, pour quoi, toute référence à l'Économie-Politique dont l'abstraction concourt à escamoter les véritables motivations de l'auteur qui, d'une part, borne la domination aussi bien à un exercice illégitime de la souveraineté qu'à des opérations de *management et propagande* d'une virtualité exempte de toute conflictualité structurelle endogène ; qui, d'autre part, l'affranchit de son *λόγος* dont il ne condamne, jamais, les deux principaux modes capitalistes du témoignage. Les réactionnaires d'extrême droite ne dénoncent ainsi que certaines *démesures apparentes* d'un État (démocratique libéral) dont ils revendiquent, « en même temps », l'identité comme l'ambition. Leurs propos ne jalonnent, en

« Les crédits *subprimes* », *La finance pour tous*, le 17/07/2019

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/crises-economiques/crise-des-subprimes/les-credits-subprimes>

➤ Une synthèse des contradictions « hétérogènes » réelles des Marchés (primaire et secondaire) que re(n)ferme la « crise des *subprimes* » est disponible à l'**Annexe I** de ce chapitre.

212« La composition organique du capital dépend à chaque instant de deux facteurs : 1 °) du rapport technique entre la force de travail et la quantité de moyens de production mis en œuvre [ndlr : soit c / v] ; 2 °) du prix des moyens de production. »

Marx Karl, *Le Capital, Livre III, Le procès d'ensemble de la production capitaliste*, §2 : La transformation du profit en profit moyen, Chapitre IX: Formation d'un taux général (moyen) du profit et transformation de la valeur des marchandises en coût de production, Éditions Sociales, Paris, 1977, p. 160

213Soit le *capital constant* ou *fixe*, comme Travail, ou *capital variable*, substantiel transformé au cours de son activité.

214« Le sens commun, l'unité de toutes les facultés comme centre du Cogito, c'est le consensus d'État porté à l'absolu. Ce fut notamment la grande opération de la « critique » kantienne, reprise et développée par le hégélianisme. Kant n'a pas cessé de critiquer les mauvais usages pour mieux bénir la fonction. Il n'y a pas à s'étonner que le philosophe soit devenu professeur public ou fonctionnaire d'État. »

Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, *op. cit.*, p. 466

215« Le capitalisme est bien une axiomatique parce qu'il n'a d'autres lois qu'« immanentes ». Il aimerait à faire croire qu'il se heurte aux limites de l'Univers, à l'extrême limite des ressources et des énergies [qu'il prétend, pourtant, arraisonner] Mais il ne se heurte qu'à ses propres limites (dépréciation périodique du capital existant), et ne repousse [...] que ses propres limites (formation d'un capital nouveau, dans de nouvelles industries à fort taux de profit [provisoire]). »

Ibid., p. 579

Passages entre guillemets (surlignés en gras) et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

216« La menace terroriste en Occident est donc largement une fiction, comme la dette publique, mais qui s'inscrit parfaitement dans ce management de la « terreur virtuelle ». Tous les événements géopolitiques que vous mentionnez sont les symptômes de ce qu'il faut bien appeler une véritable ingénierie de la peur appliquée aux peuples, mais sans aucune raison objective, sans raison réelle, il faut ne jamais cesser de le dire. La puissance de la « communication », c'est-à-dire des médias, fait tout. »

Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos*, *op. cit.*

effet, qu'un champ de bataille ~~opposant~~ réunissant deux *valeurs différencielles* : « passé » et « présent » de l'Économie-Politique, ou la seconde comme *excroissance* monstrueuse de la première, que distingue, seulement, un emploi récurrent d'ampliatifs²¹⁷ et de superlatifs²¹⁸ : signes anathémaux préfixés aux racines, telles que « démocratie », « humanisme », « modernisme », etc., de l'État.

« Du **transhumanisme** au **post-humanisme**, puis au **postmodernisme**, il n'y a qu'un pas. En fait, c'est la même chose. Le **postmodernisme**, c'est quoi ? En un mot, le **postmodernisme** c'est quand la copie remplace l'original. L'original est imparfait, on le remplace par sa copie retouchée et lissée, comme sur Photoshop [...] Sur le plan politique, c'est l'avènement de la **post-démocratie**, qui n'est qu'une pâle imitation de la démocratie originale, comme on le voit dans l'Union européenne (référendums annulés, limogeage de Papandréou, etc.). »²¹⁹

Ce hiatus rhétorique introduit entre le principe – État ou *λόγος* – et son niveau de réalisation matérielle effective opère, également, à l'échelle des monothéismes *authentiques*, et leurs territoires (*πόλις* ou *dèmes*)²²⁰ respectifs, démarquant, identiquement, la *religio* – comme *νόμος (loi) et projet* – de ses manifestations politiques accomplies. « Il y a, dit Cerise, autant de rapports entre le judaïsme et Israël qu'entre l'islam et l'Arabie saoudite, ou le christianisme et les États-Unis. C'est-à-dire à peu près aucun, en dehors de la récupération de signes extérieurs d'affiliation identitaire, mais des signes totalement vidés de leur substance. Le capitalisme est passé par là. Pour être juste, dans ces pays il faut donc parler de **post-judaïsme**, de **post-christianisme** et de **post-islam**. Quand le capitalisme veut se donner un supplément d'âme pour mobiliser ses troupes, il se pare d'oripeaux mythologiques et raconte une histoire [ndlr : comme toute *religio*] Par exemple, qu'il n'est pas fondé sur une hiérarchie de classes socioéconomiques

217« C'est une simple extension du sens primitif & fondamental énoncé par la forme positive, mais sans aucune comparaison prochaine ou éloignée, directe ou indirecte ; c'est une expression plus énergique de la même idée ; ou si quelque chose est ajouté à l'idée primitive, c'est une addition réellement indéterminée, parce qu'elle se fait sans comparaison : je dirais donc volontiers que l'adjectif, ou l'adverbe, est pris alors dans un sens ampliatif, plutôt que dans un sens *superlatif*, parce que cette dernière dénomination, supposant, comme on l'a vu plus haut, une comparaison de termes qui n'a point lieu ici, ne peut qu'occasionner bien des erreurs, & des discussions souvent aussi nuisibles aux progrès de la raison, que l'erreur même. »

« Superlatif », La langue française,

<https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/superlatif>

218Voir Falk Paul, *Comment Trans est devenu la marque du superlatif absolu en français*, *Studia Neophilologica*, 1940, 13 : 1, 11 – 44,

DOI: [10.1080/00393274008586853](https://doi.org/10.1080/00393274008586853)

219Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos*, *op. cit.*

Passages surlignés par mes soins.

220« Subdivision de la *phylè*, traduit habituellement par le mot “tribu” [...] À noter que la langue grecque moderne n'admet plus *dèmos* que pour désigner la commune ou la municipalité (Babiniotis 1998, s.v., donne la définition suivante : “circonscription administrative habitée par dix mille habitants ou plus”) ».

Groden Michel, *De dèmos à populus*, *Hermès*, La Revue, vol. 42, no. 2, 2005, pp. 17 – 22

mais qu'il agit pour une communauté culturelle ou ethnique, etc. Bref, il joue du pipeau et tente de vous prendre par les émotions. Cela marche quand même sur les individus et les groupes sociologiques naïfs, peu politisés, en détresse ou angoissés. »²²¹

Authentiques effigies d'un système qu'elles disent apostasier, les égéries « anti- » ne se privent, pour autant, d'investir, massivement, les *media* d'un « Empire » tant décrié, afin de promouvoir une « bonne parole » fournie en « signes extérieurs d'affiliation identitaire », en « oripeaux mythologiques », etc., à l'adresse d'un audimat vulnérable : matière première de toute carrière « anti-système »²²². Cette « bonne guerre » que se livrent, donc, l'extrême droite et « l'Empire », sur les plateaux de chaînes télévisées ou par *media* interposés notamment²²³, renforce, davantage, le *statu quo* instauré entre deux valeurs hiérarchiques de l'aristocratie libérale, formant un « couple d'oppositions simultanées », le « 0/1 » de « la scansion binaire, qui s'affirme comme la forme métastable ou homéostatique » du système global. Ses « polyvalence [...] tautologie » et « variations instables » ne travestissent, jamais, que « la forme stratégique du dipôle [...] : forme divine de simulation »²²⁴ la contradiction transposée, justement, au registre de la simulation par Cerise, lequel prétend que « le Pouvoir en vient [...] à organiser lui-même sa propre contestation. Il met en scène de la pseudo incertitude, avec des faux terroristes (Tarnac, 11 Septembre, etc.) [ndlr : ou de véritables *réactionnaires*] et des faux mouvements d'opposition [ndlr : ou de fausses icônes « anti-système »] Par exemple, en France, le Ministère de l'Intérieur

221 Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos, op. cit.*

Passages surlignés par mes soins.

222 « Par solidarité et hommage envers ce groupe de Tarnac, j'ai repris le prête-nom d'auteur de “Comité invisible”, ce qui a attiré l'attention de quelques personnes, dont Aude Lancelin, qui en a fait un article dans *Le Nouvel Observateur*. »

Ibid.

L'opportunisme de l'auteur, à peine dissimulé, s'apparente, curieusement, aux pratiques « bobo-gauchistes-libertaires » (et leurs *media*) qu'il aime tant « dénoncer ».

223 Vincent Bolloré, titulaire d'une fortune estimée à plus de 6 milliards d'euros (soit la 14ème de France et la 538ème du monde), actionnaire des groupes Bolloré, Havas, Universal, Vivendi (et, par extension, Lagardère), Canal +, parmi d'autres, est, dernièrement, soupçonné de fournir une tribune à l'extrême droite (notamment à Éric Zemmour) via différents canaux (Cnews et C8) du groupe Canal +, et leurs émissions, lesquels bénéficient d'une large audience.

Voir Goudou Guillaume, « Tout savoir sur Vincent Bolloré : fortune, activités, entreprises, polémiques », *Business cool*, le 01/12/2022

<https://business-cool.com/decryptage/analyse/vincent-bollore-fortune-entreprises>

Voir, également, Toussay Jade, « Cette Une de “Libé” sur CNews ne plaît pas aux journalistes de la chaîne de Vincent Bolloré », *Huffington post*, le 23/06/2021

https://www.huffingtonpost.fr/medias/article/cette-une-de-libe-sur-cnews-ne-plait-pas-aux-journalistes-de-la-chaine-de-vincent-bollore_182943.html

Guyonnet Paul, « Zemmour salue l'engagement politique et “patriote” de Bolloré », *Huffington post*, le 22/01/2022

https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/zemmour-salue-l-engagement-politique-et-patriote-de-bollore_191401.html

Cassini Sandrine, « Vincent Bolloré s'est taillé un “ORTF privé de droite” à sa main », *Le Monde*, le 16/02/2022

https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/02/16/vincent-bollore-s-est-taille-un-ortf-privé-de-droite-a-sa-main_6113962_3234.html

224 Baudrillard Jean, *L'Échange Symbolique et la Mort*, Éditions Gallimard, 1976, p. 107

ne se contente pas d'infiltrer les milieux gauchistes, il organise lui-même les grèves et les manifestations au moyen de ses indicateurs et agents doubles (naguère trotskistes, aujourd'hui plutôt libertaires). Depuis les grandes grèves de 1995 et le “Plus jamais ça !” d'Alain Juppé, de gros moyens ont été déployés. Toute l'extrême gauche, que je connais bien, est aujourd'hui complètement sous influence, noyautée et infiltrée par la police. J'en ai eu des preuves au fil du temps. On en voit la conséquence dans l'inefficacité totale du syndicalisme révolutionnaire, qui a complètement cédé sa place au syndicalisme de cogestion réformiste. »²²⁵

Le maintien ou la réforme de tout dipôle stratégique, fictif ou réel, requiert, en effet, l'exclusion d'un *tiers-éta(n)t* commun aux deux piliers contradictoires du système global²²⁶, accusé par l'un et l'autre de *collaboration* avec le *challenger* (« l'Empire » ou le « fascisme ») ; de telle sorte que *opposant.e.s* et *déserteur.e.s* se voient, cyniquement, qualifié.e.s d'imposteur.e.s et d'opresseur.e.s par les subdivisions, mêmes, de l'aristocratie régnante.

« Dans la continuité, j'observe aussi depuis des années un gros travail de fond accompli pour que l'**extrême gauche** devienne **pro-israélienne**. On part de loin et cela semble improbable mais le retournement s'opère petit à petit. Comment s'y prennent les agents d'influence ? On évite soigneusement de se mettre à militer explicitement CONTRE la cause palestinienne, cela paraîtrait louche, et à raison, mais en revanche on se met à **militer à fond POUR la cause des homos et des transsexuels**. Il faut qu'en cas de radicalisation des tensions, si l'extrême gauche est sommée de choisir un camp définitif entre les combattants barbus du Hezbollah et la gay-pride de Tel-Aviv, ce soit la seconde qui l'emporte parce qu'elle aura été rendue plus familière. »²²⁷

L'exemple, ci-dessus, de la confusion jetée par Cerise entre « l'extrême gauche » – ou le rival officiel du « système » – , le sionisme israélien – ou l'une des images séculaires de « l'Empire » – et la communauté LGBT – soit l'une de ses « dérives progressistes » – illustre, clairement, les manœuvres propagandistes de l'extrême droite, en matière aussi bien de stigmatisation des *concurrent.e.s* pointé.e.s que de son auto plébiscite corollaire, comme monopôle ~~anti-système~~ concurrentiel, et solidaire en tant que tel, de « l'Empire » le plus convenable²²⁸. Laissons, d'ailleurs, à l'auteur le soin de nous éclairer sur la fonction d' « agent

²²⁵Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos*, op. cit.

²²⁶Les deux pôles contradictoires du *challenge* se fédèrent autour de *et* contre l' « islamo-gauchisme », ainsi que je le discute en introduction de cette thèse.

²²⁷*Ibid.*

²²⁸« Si le vote blanc n'était pas une option, j'irais à 19h59 voter pour Marine Le Pen en me disant, sans y croire, “plutôt Trump que Chavez”, a [...] ainsi écrit [ndlr : le philosophe Raphaël Enthoven] sur Twitter, après avoir qualifié tour à tour le chef de file de la France insoumise de “peste rouge-brun”, de “chouchou du système” ou de “dictateur” en puissance. »

Berthelie Anthony, « Mélenchon ou Le Pen ? Raphaël Enthoven fait son choix sous les critiques », *Huffington post*, le 08/06/2021

<https://www.huffingtonpost.fr/entry/melenchon-ou-le-pen-raphael-enthoven-fait-son-choix-sous-les->

double » que remplit, justement, l'extrême droite, depuis une vingtaine d'années maintenant. « Le Système, dit-il, cherche à éliminer toute incertitude, toute critique ; pour ce faire, il crée lui-même une pseudo incertitude et une pseudo critique, lesquelles seront surmédiatisées afin de monopoliser l'attention et d'attirer les énergies potentiellement critiques dans une visibilité hors système qui les neutralise. En termes hégéliens, la thèse produit elle-même son antithèse ; de la sorte, la thèse est sûre de garder le contrôle de sa propre contradiction antithétique ; elle est donc sûre de ne jamais être contredite fondamentalement, seulement à la marge, et de garder le contrôle tout court. »²²⁹ Cette confession refoulée d'une condition de subalterne, à laquelle, justement, la confine *l'état* ou « la thèse » (libérale) dont elle revendique l'identité, motive, rétroactivement, l'appel de l'extrême droite française *new age*, non à défier le « système » sur le terrain technologique de son monopole établi, mais, sûrement par aveu d'impuissance, à renouer, pathologiquement, avec les modalités révolues de la collaboration. L'auteur de *Gouverner par le chaos* milite ainsi, tour à tour : **économiquement**, pour un repli national (antinomique) de la contradiction capitaliste, officié comme « ré/conciliation »²³⁰ des antagonistes, en termes de « Gauche du travail, Droite des valeurs »²³¹, et alternative à la globalisation de *l'échange*, à laquelle tend, structurellement pourtant, celui-ci ; **politiquement**, pour une conjuration formée de « spectacle locaux à prétention autarcique »²³² (pour certains, officielle seulement), et donc irréductibles à une démocratisation de *l'échange*, tels que « la Russie, la Chine, l'Iran, la Syrie, le Venezuela, Cuba, la Hongrie »²³³ érigés en symboles de la liberté²³⁴ ; **scientifiquement**, pour une involution de l'intelligence industrielle jusqu'à sa dissolution dans un « cerveau collectif populaire et populiste [...] fondé sur la Tradition. Donc sur LES traditions, insiste l'auteur. Si l'une tombe, les autres peuvent prendre le relais. Toutes les traditions authentiques peuvent

[critiques_fr_60bf3285e4b04694aec31979](https://www.critiques_fr_60bf3285e4b04694aec31979)

Cette « polémique » démasque, *in fine*, un espace de communication que se disputent, et partagent, les réactionnaires (Les Républicains, le Rassemblement National, etc.) et « l'Empire » (La République En Marche, le parti présidentiel).

Irrien Antoine et Sadoun Noémie, « Le RN est-il davantage invité que les autres partis dans les matinales des radios et chaînes d'info ? », *Libération*, le 12/06/2021

https://www.liberation.fr/checknews/le-rn-est-il-davantage-invite-que-les-autres-partis-dans-les-matinales-des-radios-et-chaines-dinfo-20210612_DR556MBMQJCZJCHNVF7ATCIPEM

229 *Ibid.*

230 Le slash est rajouté par mes soins, afin de souligner la rupture préalable que renferme le terme, dont témoigne le préfixe « ré ».

231 Le slogan « **Gauche** du travail, **Droite** des valeurs, pour une réconciliation nationale » s'affiche en exorde de la page d'accueil du site de « Égalité & Réconciliation » ou l'« association politique “trans-courants” créée en juin 2007 » par Alain Soral, qui se donne pour mission « de rassembler les citoyens qui font de la Nation le cadre déterminant de l'action politique et de la politique sociale un fondement de la Fraternité, composante essentielle de l'unité nationale. »

<https://www.egaliteetreconciliation.fr>

232 Debord Guy, *La société du spectacle*, *op. cit.*, p. 54

233 Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos*, *op. cit.*

234 L'auteur les qualifie de « pays libres ».

Ibid.

s'entendre car elles convergent dans leurs principes. Ces principes, poursuit-il, ont tous en commun d'organiser le psychisme et la société dans une combinaison de hiérarchie et d'hétérophilie. Autrement dit, la Loi et l'Amour. Définition de la normalité selon Freud : « Aimer et travailler. » La formule de la Tradition, conclut-il, c'est donc la « hiérarchie hétérophile ». »²³⁵ Ce panégyrique, à la fois, *naturaliste et institutionnaliste (positiviste)* de l'Économie-Politique, on ne peut plus élémentaire, formulé par Cerise en termes d'« Amour » et de « Loi », comme doublet conceptuel de la collaboration, et sa dialectique interne *maître / esclave* hétéronormée, exalte, finalement, l'essence, même, du patriarcat ou « centre qui fait que toutes les choses ont l'air, y compris l'État, d'exister par sa propre efficace ou sa propre sanction [...] L'État devient le seul principe qui fait le partage entre des sujets rebelles, renvoyés à l'état de nature, et des sujets consentants, renvoyant d'eux-mêmes à sa forme »²³⁶ authentique, primaire ; d'où l'homélie réactionnaire « anti-système » prêchée de « la bonne vieille méthode scientifique expérimentale : des **raisonnements logiques** appuyés sur des faits concrets », soit *l'état* matériel de l'Économie s'auto-attestant elle-même, érigée en « subversion maximum, à jamais irrécupérable ». Cerise encourage, d'ailleurs, à une démission intellectuelle de l'individu, *au service* d'« un **empirisme intégral**, un “factualisme” avec le moins d'idées possibles, car ce sont les idées et les idéologies qui se manipulent, qui se mettent en scène dans des débats “pour ou contre”. Il faut donc savoir rester “trivial” au sens épistémologique, c'est-à-dire au ras des pâquerettes, et sans idées préconçues » étrillant, potentiellement, un *état* manifeste des choses, dont il faut re/cueillir et observer, religieusement, la parole supérieure objectiv(é)e, donc véridique, en *s'effaçant* devant lui. L. Cerise « défend donc une **méthode vide**, sans contenu, sans idées, ce qui réduit considérablement les risques d'être manipulé. Cette vision de la **méthode scientifique**, composée d'une méta-communication sur les systèmes, c'est-à-dire sur nos formes mentales, associée à un retour constant à la trivialité factuelle, est également assez proche du bouddhisme zen. Pour tout dire, c'est juste du “**bon sens**”. »²³⁷

Cet éloge réactionnaire d'un nihilisme intégral, et sa trinité *médiatique* composée de la religion (comme Droit naturel), la tradition (comme Droit coutumier) et la science (comme Droit positif / positiviste), mobilise et mixe gauchement, à cet effet, tous les poncifs des sciences humaines et sociales disponibles sur le marché de leurs disciplines respectives. Cerise usurpe en effet, comme tant d'autres à l'extrême droite de l'échiquier politique, une fonction de témoin (et

235 *Ibid.*

236 Deleuze & Guattari, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2, op. cit.*, p. 465

« Seule la pensée peut inventer la fiction d'un État en droit, élever l'État à l'universel de droit. »

Ibid.

237 Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos, op. cit.*

Passages surlignés par mes soins.

sujet vénérable) du *λόγος*, dévolue, notamment, au sociologue qui, « dans les États modernes [...] a pu remplacer le philosophe (par exemple quand Durkheim et ses disciples ont voulu donner à la République un modèle laïc de la pensée). Aujourd'hui, même la psychanalyse prétend au rôle de *Cogitato universalis* comme pensée de la Loi, dans un retour magique. Et il y a bien d'autres concurrents et prétendants »²³⁸ *réactionnaires* pour lui en disputer le monopole : qu'ils possèdent, ou non, les ressources techniques requises par sa détention. L'échec du réactionnaire à, justement, s'identifier ou se mesurer à l'Éta(n)t suprême trouve dans la *conspiration* dont il se dit victime une « explication [de sa faillite] d'autant plus convaincante qu'elle se veut totale et d'une exemplaire clarté : tous les faits, quel que soit l'ordre dont ils relèvent, se trouvent ramenés, par **une logique apparemment inflexible**, à une même et unique causalité, à la fois **élémentaire et toute-puissante**. Tout se passe, en d'autres termes, comme si une grille interprétative se trouvait établie, dans laquelle se verrait inséré l'ensemble des événements du temps présent »²³⁹, n'offrant aucune prise aux réactionnaires de tous bords (ce que décrivent ces dernier.e.s, exclusivement), condamné.e.s à les commenter, seulement, comme *laissé.e.s-pour-compte*.

« L'Empire » et les « anti-système » s'opposant « terme à terme, comme l'obscur et le clair, le violent et le calme, le rapide et le grave, le terrible et le réglé [...] etc. »²⁴⁰, ne se distinguent, finalement, qu'à l'aune de leurs échecs et succès comparatifs cloisonnant *l'échange*. L'auteur de *Gouverner par le Chaos* n'exhorte-t-il pas, en effet, tout.e.s les réactionnaires de France et de Navarre à « faire carrière », comme les bobo-libéro-libertaires qu'il se plaît tant à critiquer ? Ne les encourage-t-il pas à se *(re)constituer en corporations, et conspirations*, analogues aux « réseaux sayanim ou francs-maçons pour les **concurrer sur leur propre [et seul] terrain**, dans les institutions publiques, pour les revivifier²⁴¹ de l'intérieur, mais aussi dans les secteurs privé et associatif, et jusqu'en cherchant des alliés à l'étranger. Dans l'institution, s'investir dans ce qui reste de l'État [ndlr : que l'auteur confond avec ses topiques administratifs] la fonction publique, les partis (UMPS et autres), les syndicats, la police, l'armée et travailler à y **renforcer toutes les tendances souverainistes** qu'on aura repérées, de droite comme de gauche, le but de la manœuvre étant de **reconstruire une authentique démocratie nationale** », sinon de conjurer *l'état* actuel du pouvoir, sur le mode régressif de sa réforme. Déplorant qu'« il n'y ait plus aucun contre-**pouvoir**

238 *Ibid.*, pp. 463 – 466

239 Girardet Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Editions du Seuil, Collection L'univers Historique, 1986, pp. 54 – 55

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

240 Dumézil Georges, *Mitra-Varuna*, In : Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2, op. cit.*, p. 435

241 Le champ lexical du *λόγος* d'extrême droite se confond, ici tout particulièrement, avec la rhétorique libérale d'une « **vitalité** entrepreneuriale » que mobilise Emmanuel Macron, pour justifier une prescription relative à la réforme du code du travail, consignait le « droit à l'erreur » des entreprises. J'y reviens, plus en détails, à la note 601 de cette thèse.

institutionnel en France », Cerise désire alors, seulement, « **le recomposer en s'appuyant sur les structures déjà existantes** » qu'il ne s'agit de bouleverser, mais de *réinvestir*, non pour lutter contre le « système » qui les subsume et qu'elles accomplissent, mais pour exécuter, plus dévotement encore (du point de vue de l'auteur), ses volontés supérieures ou « souverainistes » authentiques. « Cela exigera nécessairement de dé-mondialiser, sortir de l'Union européenne, de l'Euro, de l'OTAN et d'abolir la fameuse “loi de 1973” pour rétablir un **authentique protectionnisme économique** [ndlr : des conditions nationales de propriété...] Dans le privé, il faut faire carrière également partout avec le même objectif souverainiste, et en particulier dans les médias et l'Intelligence économique, qui restent des secteurs d'avenir dans nos sociétés tertiarisées, mais aussi dans l'agriculture et l'industrie, si possible. Dans l'associatif, s'investir dans divers mouvements, les “villes en transition”, la relocalisation, le survivalisme (à condition qu'il abandonne ce qui reste en lui d'égoïsme concurrentiel libéral), les monnaies alternatives et complémentaires, où l'on apprend à s'organiser concrètement en dehors du capitalisme »²⁴² lors de **ou** comme *temps de loisir*, seulement, peut-on ajouter. Chaque ligne, voire chaque mot, de l'auteur trahit, ainsi, l'homologie structurelle de « l'Empire » et l' « anti-système », qu'entérine, d'ailleurs, la formulation terminale de ce panégyrique d'une guerre commune livrée dans le respect de ses mentions et structures libérales :

« Nous devons donc devenir des guerriers et faire la guerre. Il y a mille façons de faire la guerre, parfois très détournées, très impalpables, comme la guerre psychologique, et il y a aussi des reculs tactiques et des pauses. Mais **le cadre général, c'est la guerre et le combat**. Nous allons la mener **en démocratisant la culture du Renseignement**. Au quotidien, nous pouvons être les acteurs d'une **véritable guerre de l'information très stimulante, comme un jeu de cache-cache avec le Pouvoir** et ses relais dans la population. Que chacun devienne un **agent d'influence à son niveau**. La plupart de nos concitoyens sont timorés et intimidés. Il faut donc les désinhiber, les déniaiser en quelque sorte, et **faire monter leur envie de violence** contre le système, mais de manière parfaitement canalisée et rationnelle sur le plan de l'action et de la méthodologie du renversement. **“Frapper sans haine”**, comme on apprend dans les arts martiaux [ndlr : et comme paradigme capitaliste de la « Paix », également] Cette **exigence de rationalité scientifique dans l'action**, il faut la maintenir jusqu'au bout. Même en situation de crise, ne jamais, jamais, jamais céder à la panique et aux émotions. Rester lucide, maître de soi, décontracté. Surtout, ne jamais simplifier les choses et savoir rester dans la complexité [ndlr : grâce à la « méthode vide, sans contenu, sans idées » que loue, précédemment, l'auteur] Nous devons devenir aussi tranchants, acérés et dangereux que la lame de l'épée, sur le plan intellectuel et physique. **Une élite**, en somme [...] Une des initiatives les plus prometteuses de ces dernières années pour contrer tout cela est le mouvement lancé depuis la Russie par Alexandre

242Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos*, op. cit.

Passages surlignés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

Douguine, notamment au travers de la **Global Revolutionary Alliance, qui vise à défendre la multipolarité au niveau géopolitique**. Il semble bien qu'en outre ce soit la ligne idéologique du Kremlin. **Nous pouvons donc nous adosser à un État qui possède des armes de pointe et en particulier la Bombe, condition *sine qua non* pour avoir les moyens de défendre des idées de manière conséquente**. Pour agir plus près de chez nous, il existe de nombreuses structures françaises ou francophones souverainistes qui me paraissent adéquates, je ne refais pas la liste. **Le principe directeur de notre action doit être d'empêcher par tous les moyens possibles et imaginables la constitution d'un gouvernement mondial, par une guerre atomique si nécessaire, car un gouvernement mondial serait pire que l'Armageddon thermonucléaire.** »²⁴³

Cette prose « anti-système » n'exalte, rien de plus, que l'Économie ou « le cadre ~~général~~ [ndlr : coutumier] de la guerre [...] du combat », et son horizon politique, soit « devenir une élite », dont l'auteur confesse, ironiquement, la contradiction intrinsèque, en militant pour le « renforcement de toutes les tendances souverainistes » et le mécénat d' « un État qui possède des armes de pointe et en particulier la Bombe ». Cette fascination, du reste, pour un levier « balistique » d'un *nihilisme* de Raison, d'État ou du « système », nourrie par Cerise, n'exacerbe que l'axiomatique de l'Industrie, pour autant. Si l'auteur caricature un *éta(n)t radicalisé*, comme *feedback* d'un échec à dominer, en militant pour une « guerre atomique » ou « l'Armageddon thermonucléaire », et leur issue funeste, préférables à un « gouvernement mondial »²⁴⁴ – posture que résume l'adage hitlérien « *si la guerre est perdue, que la nation [ndlr : ou le monde] périsse* »²⁴⁵ – , la réforme capitaliste de l'échange, quant à elle, libère ses principe et procès de toutes dimensions *existentielles* (au sens humaniste du terme), les rapports de force n'étant plus médiatisés par des personnes, mais par leurs pro/duits objectifs aliénés, toujours plus *valuables*²⁴⁶, efficaces ; tant et si bien qu'il faut, selon elle, au contraire, « *que le peuple périsse pour gagner la guerre* ».

La conjecture totalitaire de l'Économie transcende, quant à elle, ces deux *états* de violence contradictoires, ne faisant plus du peuple le moyen, cible ou *medium*, de son exercice, mais le sujet / subjectivé même de sa contradiction : comme *éta(n)t* et absence, à la fois, défait de toute

243Ibid.

Passages surlignés par mes soins.

244En lieu et place d'une « alliance révolutionnaire mondiale [...] qui vise à défendre la multipolarité au niveau géopolitique », dont le concept, même, frisant la tautologie, ne caractérise, *in fine*, que la phase primitive du capitalisme.

245Contenu du « télégramme 71 [...] dans lequel Hitler décide d'associer ses efforts à ceux de ses ennemis pour achever la destruction de son propre peuple en anéantissant les ultimes ressources de son habitat, réserves civiles de toute nature (eau potable, carburants, vivres, etc.) est l'aboutissement normal... »

Virilio Paul, *L'insécurité du territoire* (Chap I), In : Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2, op. cit.*, p. 282

246Cette ramification de l'homologie anglaise (*value*) du concept de « valeur » suggère une capacité à « faire la différence » ou triompher de manière éloquente, et ne présente aucun équivalent, convenable, dans notre langue.

finalité. L'ensemble des stratégies **collaboratives** et/ou **laborieuses** adoptées par le régime totalitaire se trouvent, ainsi, dégrevés de tous desseins – la victoire, même, y est conjurée, comme finalité ou clôture, potentiellement irréversible, de l'échange – au profit de la réalisation subjective de l'axiomatique dont le développement préside, seul, à son *projet* ; de telle sorte que *peu importe (maintenant) le peuple, il faut (juste) que la guerre soit.*

« L'Histoire s'arrêtera, ce sera la fin du monde, le jour où il n'y aura plus au moins deux blocs, deux Pouvoirs. Faisons donc vivre la dualité, l'antagonisme, le rapport de forces. Notre ennemi doit le savoir : nous allons nous battre. Cela tombe bien car nous aimons nous battre, nous adorons ça, nous n'aimons que ça, c'est le sens de notre vie, nous n'arrêterons donc jamais car la paix nous ennue. Le combat, le plemos, c'est la vie, comme disait Héraclite. C'est dans le combat que nous nous sentons vivre et que nous sommes heureux. La perspective de l'affrontement nous remplit de bonheur, nous commençons à sourire et nos yeux brillent quand l'heure de la bataille approche. Et nous ne sommes jamais fatigués, jamais découragés, et nous revenons toujours à l'assaut car la victoire n'est même pas le but, car nous aimons le combat pour le combat et qu'il est en lui-même la récompense. Et c'est ainsi que ceux qui aiment la vie en tant qu'elle est combat deviennent invincibles et ne peuvent que gagner. Car la victoire, c'est de se battre. »²⁴⁷

247Ibid.

1.2. Unité et diversion dans le « complot »

Les éloges du *pólemos* prononcés par Cerise, en négatif de sa critique de « l'Empire », accusent un décalage analogue avec l'état contemporain de la guerre, désormais transcendée sous l'effet d'une médiation à double niveau, contractuel et technologique, de son exercice démocratisé, de surcroît, et autrement désigné en termes d'économie de marché globalisée que Cerise, et l'extrême droite plus généralement, se gardent toujours bien d'évoquer. Leur nostalgie prétendument nourrie pour une configuration des plus étriquées du conflit, compte tenu de sa péremption historique – l'extrême droite n'aspire, jamais, qu'à « refaire le match » déjà perdu – et d'une réforme nécessaire corollaire des clauses de l'échange, biaise, ainsi, la perception des rapports de force réordonnés par celle-là, et confinés, par l'extrême droite, aux épices d'une joute mondialisée, mis au compte d'une conspiration gouvernementale qui plus est, concourant, étonnamment, à la déstabilisation de son « système ». Les inférences tirées de la conjoncture internationale par les nostalgiques du « fascisme » masquent, en conséquence, les enjeux sous-jacents, autrement plus âpres, d'un « travail collaboratif » ou collaboration transnationalisé transcendant « une machine de Guerre qui prend directement la paix pour objet, comme paix de la Terreur ou de la Survie. La machine de guerre reforme un espace lisse qui prétend maintenant contrôler, entourer toute la terre. La guerre totale est elle-même dépassée, vers une forme de paix plus terrifiante encore. La machine de guerre a pris sur soi le but, l'ordre mondial, et les États [ndlr : ses casernes administratives territorialisées] ne sont plus que des objets ou des moyens appropriés à cette nouvelle machine²⁴⁸ [ndlr : et nouvelle *Alliance*...] On l'a vue s'assigner comme objectif une paix peut-être encore plus terrifiante que la mort fasciste ; on l'a vue maintenir ou susciter les plus terribles guerres locales [ndlr : menée sur différents modes] comme ses propres parties ; on l'a vue fixer un nouveau type d'ennemi, qui n'était plus un autre État, ni même un autre régime, mais “l'ennemi quelconque”. »²⁴⁹ L'absence de précisions relatives aux principe et modes *économiques* d'institution, de médiation comme de clôture politiques, subsumant la contradiction *éta(n)t* / « ennemi quelconque » établie par G. Deleuze et F. Guattari, cultive, néanmoins, une approche stéréotypée, sinon incomplète, de la Raison bornée au secteur policier du maintien de la paix dont il n'est pas ou plus le centre. Ce type de négligence commise de nombreux analystes critiques de la domination concourt, d'ailleurs, à une convergence graduelle, bien qu'implicite, des grilles de lecture d'extrême gauche et droite (pour certaines de ses franges du moins) de la dialectique (*anti*) « terrorisme » / « gouvernance » interne à la violence d'État

248Les deux auteurs n'affranchissent pas moins, paradoxalement, l'État de ses principe, mode et *μηχανή*, le reléguant à une simple fonction objectiv(é)e – *ex machina* – du *vóμος*.

249Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2, op. cit.*, p. 525

réduite aussi bien à un mode « exceptionnel » qu'au domaine public de son exercice. L'article « Antiterrorisme et Ultragauche : la gouvernance par la peur », mis en ligne par le webzine indépendant *Paris-Luttes Infos*²⁵⁰, confine, à ce propos, la critique « révolutionnaire » de « l'État » à une instrumentalisation de l' « antiterrorisme » par ses gouvernement et *media*, au service d'une répression, toujours plus violente, des « mouvements sociaux », en raison de la « menace » qu'ils présenteraient pour la « sécurité publique ». Cette restriction conceptuelle de la « gouvernance » (*sic*), et ses méthodes, au registre policier du maintien de l'ordre, en plus de borner *l'état* d'une violence économique souveraine à ses manifestations brutales, au demeurant « exceptionnelles » en Démocratie Libérale, occulte, de surcroît, le principal centre (commercial) de la domination marchande. Que l'action comme les conséquences des politiques menées par les « pouvoirs publics », en matière de répression ou maintien de l'ordre, suscitent l'indignation ou l'adhésion des citoyen.ne.s, elles focalisent et façonnent, également, une perception fallacieuse de *la* violence caractérisée en termes liminaires, et réversibles, de *terreur* : contrepied idéologique et masque des modalités conventionnelles de *l'échange*. « Terrorisme » et « Antiterrorisme » remplissent ainsi une fonction de « contre-rôle »²⁵¹ du niveau de conformité idéologique des citoyen.ne.s sondé.e.s à une découpe stratégique de l'Économie dont elle hiérarchise les modes opératoires, selon sa propre conjoncture, dans les registres naturaliste (manichéen)²⁵² et positif²⁵³ de *l'éta(n)t*. Cette restriction collégiale ou presque, en Démocratie Libérale, de *la* violence au domaine du « terrorisme » – à son mode opératoire comme aux enjeux que médiatisent aussi bien leur prescription que « ses » manifestations, elles-mêmes – conclut positivement, *in fine*, l'examen²⁵⁴ de son appréhension collective, « c'est-à-dire, dans toute la rigueur du terme, libérant des mécanismes de réponse selon des stéréotypes ou des modèles analytiques²⁵⁵. Aujourd'hui, l'objet

250« Antiterrorisme et Ultragauche : la gouvernance par la peur », *Paris-Luttes Infos*, le 17/02/2021
<https://paris-luttes.info/antiterrorisme-et-ultragauche-la-14752>

251« Le rôle des messages n'est plus d'information, mais de test et de sondage, et finalement de contrôle (“contre-rôle” au sens où toutes vos réponses sont déjà inscrites sur le “rôle”, sur le registre anticipé du code). »
 Baudrillard Jean, *L'Échange symbolique et la mort*, *op. cit.*, p. 98

252Soit entre le « bien » et le « mal ».

253Soit entre le « normal » et le « pathologique »

254« Ce n'est donc pas un temps de réflexion, c'est un temps de réaction. Ce ne sont pas les processus intellectuels que l'appareil met en jeu, ce sont les mécanismes réactionnels immédiats. Il ne faut pas poser les réponses proposées, ni délibérer ; il faut voir la réponse juste, l'enregistrer comme un *stimulus*, selon le schème optique-moteur de la cellule photo-électrique. Savoir c'est voir [...] Tous ces jeux [ndlr : et *media*] ont d'ailleurs pour ressort l'archétype de l'EXAMEN. Et ceci n'est pas un accident. L'examen est la forme éminente de la promotion sociale [...] Ici, ce serait les masses entières mobilisées dans un incessant quitte ou double, où chacun assurerait et mettrait en jeu son destin social, le meilleur système d'intégration ayant toujours été celui de la compétition ritualisée. »

Baudrillard Jean, *La société de Consommation, ses mythes, ses structures*, *op. cit.*, pp. 154 – 156

255« La plus extrême sophistication de leur analyse laisse toujours place à la réversibilité des hypothèses [...] C'est même ce qui fait la force de ces modèles, mais aussi ce qui ne leur laisse de vérité que celle de tests de projection paranoïaques d'une caste, ou d'un groupe, qui rêvent d'une adéquation miraculeuse du réel à leurs modèles, et donc d'une manipulation absolue. »

Ibid., p. 102

[image ou message] n'est plus "fonctionnel" au sens traditionnel du terme, il ne vous sert pas, il vous teste. Il n'a plus rien à voir avec l'objet antérieur, pas plus que l'information médiatisée avec une "réalité" des faits. Tous deux, objets et informations, résultent déjà d'une [logique, d'une] sélection, d'un montage, d'une prise de vues, ils ont déjà testé la "réalité" et ne lui ont posé que les questions qui leur "répondaient", ils ont analysé la réalité en éléments simples qu'ils ont recomposé [pour chaque partie] en scénarios d'oppositions réglées. »²⁵⁶ Tous les « partis pris » supposent alors, chacun, une (ré)partie prise de l'éta(n)t correspondante, et luttent comme autant d'opinions : *stries* ou valeurs relatives²⁵⁷, « d'une [seule] représentation [économique] de masse. Il ne faut plus que personne produise une opinion, il faut que tous reproduisent l'opinion publique, au sens que toutes les opinions s'engouffrent dans cette sorte d'équivalent général [...] Si quelque part la formule de Mc Luhan prend un sens c'est bien ici. L'opinion publique, par excellence, c'est à la fois le *medium* et le *message*. »²⁵⁸

La segmentation dialectique d'une opinion publique de la violence, en termes de « conspiration » et d' « anti / terrorisme », précédemment étayée transpose et cultive le *principium exclusi medii inter duo contradictoria* que formalise la partition trinitaire de l'État jouée, sous le capitalisme, par les trois hypostases de la Démocratie : *néolibérale* (ou « l'Empire »), *nationale* (que veut restaurer l'extrême droite) et *directe*²⁵⁹ (pour laquelle milite « l'ultra-gauche »)²⁶⁰. « Comme la société du Moyen-Âge s'équilibre sur Dieu et sur le Diable »²⁶¹, ainsi la nôtre s'équilibre sur la Sainte Démocratie libérale, ses archétype et utopie ; lesquels se disputent l'authenticité, ou la vérité, d'un seul éta(n)t revendiqué, d'où les passions, justement, que nourrit la « conspiration ». Posture « critique » ou polémique démocratisée depuis le 11 septembre et graduellement confisquée par l'extrême droite *new age* qui en fait son totem, logiquement pour ainsi dire, comme témoin ou « contre-rôle » de la (contre) vérité, la *conspiration* se voit, conjointement, frappée d'anathème par la gauche, en réaction en chaîne, également, à l'imposture

256 *Ibid.*, p. 98

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

257 « Les grandeurs [ou messages] ne strient l'espace [mental] qu'en renvoyant à des nombres [ou valeurs], et inversement les nombres [ou valeurs] arrivent à exprimer des rapports de plus en plus complexes [spécifiques] entre grandeurs [ou messages], suscitant par-là [selon des] des espaces idéaux qui renforcent le striage et le rendent coextensif à toute la matière. »

Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, *op. cit.*, p. 605

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

258 Baudrillard Jean, *L'Échange symbolique et la mort*, *op. cit.*, p. 101

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

259 Voir « Antiterrorisme et Ultra-gauche : la gouvernance par la peur », *op. cit.*

260 « Le langage politique – et avec quelques variantes cela s'applique à tous les partis [ndlr : et à toutes les parties], des conservateurs aux anarchistes – a pour fonction de rendre le mensonge crédible et le meurtre respectable, et de donner à ce qui n'est que du vent [ndlr : ou néant] une apparence de consistance. »

Orwell George, « La politique et la langue anglaise » In : *Essais, articles, lettres, vol. IV*, Ed. Ivrea / Encyclopédie des Nuisances, Paris, 1995, p. 173

261 Baudrillard Jean, *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, *op.cit.*, quatrième de couverture.

préjugée de l'adversaire et, non (ou moins), à un dévoiement avéré du réel. Cette joute opposant « complotistes » (d'extrême droite) et « gauchistes éclairés » ne cristallise, en effet, que l'enjeu ou la *raison* même de *l'éta(n)t* respectif représenté, comme témoin ou dépositaire *du savoir* doctrinal des *media* et motifs d'un épïcentre stratégique élevé au rang de valeur ou violence cardinale. Cette *lutte de savoirs*, pour le moins symbolique, se fait d'autant plus vaine que les tribun(e)s de ces deux catégories d'*outsiders* brillent, également, par leur absence matérielle de l'événement « terroriste » caractérisé dont ils ne tirent la *connaissance* que de ses représentations médiatiques, de « seconde main », telle qu'en témoigne « la passion » du *11 septembre 2001*.

Deux avions s'encastrent, respectivement, à 8H46 et 9H03 (heure locale), dans l'une et l'autre tours du *World Trade Center*. Un troisième finit, semble-t-il, son vol à 9H38, dans « l'aile occidentale du Pentagone, qui abrite le Département de la Défense » ; quand le dernier « s'écrase en rase campagne à Shanksville, au sud-est de Pittsburgh, en Pennsylvanie. »²⁶² La couverture médiatique de l'événement « en direct » ne laisse, manifestement, que peu de place au doute quant à la tangibilité des faits relatés. À moins de le mettre au compte d'une *conspiration* formée de tout.e.s les témoin.e.s de la tragédie, personne ne peut déclarer que « le 11 Septembre n'a pas eu lieu », ni même identifier les auteurs ou raisons de l'attaque. L'organisation islamiste « Al-Qaïda » a-t-elle mis en déroute les forces armées états-uniennes ? Le gouvernement a-t-il « laissé faire les choses », en vue d'instrumentaliser leurs conséquences à des fins géopolitiques ? Est-ce un « *inside job* »²⁶³ ? Aucun.e des chroniqueur.e.s improvisé.e.s de l'événement, qu'importe leur sensibilité politique, n'est en mesure de l'affirmer. Ces dernier.e.s ne peuvent témoigner que de leur ignorance intégrale d'une vérité produite, et strictement détenue, par les parties (souverains et *challengers* de circonstance) prises dans l'étau d'un *échange* non-conventionnel. Chacune des opinions que (res)suscitent les attentats du *11 septembre 2001*, aussi critique et/ou « rationnelle » soit-elle, ne virtualise, géopolitiquement, et ne manifeste, individuellement, qu'une position ou stéréotype stratégique relatif d'une guerre surjouée par le « choc » médiatisé. Chacune d'elles ne reformule qu'une tactique ou manœuvre contingente de la stratégie globale techniquement concevable, « *inside job* » inclus.

« Dans le contexte des représentations invraisemblables, la vraisemblance des autres se confirme et se transforme en probabilité. La réciproque est vraie. Dans le contexte des représentations vraisemblables, l'invraisemblance des autres ne peut guère relever d'une « fonction fabulatrice » qui s'exercerait gratuitement, pour le plaisir d'inventer de la fiction. Nous reconnaissons l'imaginaire, certes, mais pas n'importe quel imaginaire, c'est l'imaginaire spécifique des hommes en appétit de

262Emanuele Valeria, « Le 11 septembre 2001, heure par heure », *France inter*, le 06/09/2011

<https://www.franceinter.fr/info/le-11-septembre-2001-heure-par-heure>

263« Un *travail* de l'intérieur ».

violence. Entre toutes les représentations du texte [ndlr : ou du message relayé / réform(ul)é] par conséquent, il existe une convenance réciproque, une correspondance dont on ne peut rendre compte que par une seule hypothèse. Le texte que nous lisons [ndlr : ou la couverture médiatique des « faits »] doit s'enraciner dans une persécution réelle, rapportée [et dissimulée] dans la perspective des persécuteurs »²⁶⁴ ou de tous les *challengers* en lice.

Si le souverain possède et administre une « puissance d'appropriation »²⁶⁵ que dynamisent, techniquement, des « mécanismes d'anticipation-conjuration »²⁶⁶ d'une destitution éventuelle, logiquement intégrés à l'exercice de toute *violence organisée en procès*, il ne dégage pas moins, simultanément, une « puissance de métamorphose »²⁶⁷ ou d'ajustement stratégique à une réforme de l'enjeu (global) que dénote l'événement.

« Chaque puissance est une force de déterritorialisation qui concourt avec les autres [...] Chaque processus peut passer sous d'autres puissances, mais aussi subordonner d'autres processus [ndlr : ou progrès] à sa propre puissance. »²⁶⁸

Balayer l'hypothèse d'une « manœuvre intérieure » au prétexte d'une *capture réactionnaire* de la « conspiration » ne conjecture, d'ailleurs, qu'une absolution de l'aristocratie, pour le moins curieuse, quant aux dispositions intrinsèques de ses membres à l'exercice – impérial et gouvernemental – de la souveraineté. « La conspiration, effectivement, est l'intelligence sourde de gens unis de sentiments pour se défaire ou se délivrer, par quelque grand coup, de certains personnages, ou de certains corps importants, puissans, ou accrédités dans l'État, et changer la face des choses, ou quelques fois pour nuire aussi à des particuliers, *et même pour servir*. Ce mot, dérivé de spir, souffle, haleine, respiration, désignent un concours de gens qui respirent ou trament ensemble tout bas une même chose. Son idée naturelle et dominante est donc celle d'un dessein formé dans le silence et les ténèbres par quelques personnes qui, animées d'une même passion, tendent ensemble, au même but. **Les républicains bénissaient la conspiration** de Brutus contre César pour la liberté, **entreprise autorisée par les anciennes lois**. La conspiration n'est alors qu'un concert, un concours ou même une influence des différentes causes qui conspirent au bonheur ou au malheur des personnes, *à la gloire ou à la ruine de l'État*. »²⁶⁹ La conspiration, et la conjuration d'autant plus, énonce et valorise l'application du mode opératoire de l'État ou

264 Girard René, *Le Bouc Émissaire*, Éditions Grasset et Fasquelles, 1982, p. 13

265 Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2, op. cit.*, p. 544

266 *Ibid.*

267 *Ibid.*

268 *Ibid.*, p. 545

269 Guizot François, *Nouveau dictionnaire universel des synonymes de la langue française*, Aimé Payen, 1822, p. 150
Passages surlignés (en gras et en italique) par mes soins.

l'imperium à la direction politique du territoire constitué, sinon à l'exercice de la souveraineté, comme *révolution de palais ou dans le palais*²⁷⁰, telle que l'entérine le Droit coutumier (ou l'économie) des premiers empires ; avec, pour seul horizon et morale de l'Histoire, le pouvoir à (re)prendre ou ~~conserver~~ cultiver. « Du latin *conjuratio*, formé de *cum jurare* (*jurar avec*), désignant une réunion dont les membres se sont liés par un serment », la conjuration se distingue, relativement, de « la *conspiration*, du latin *conspiratio*, venant de *cum spirare* : respirer avec ou ensemble, être animé du même esprit et de la même volonté. » Si « ceux qui conspirent ont tous les mêmes idées et les mêmes sentiments [...] il n'y a rien dans le mot qui marque essentiellement le dessein de nuire plutôt que celui de servir », bien que « nuire » au *challenger* et « servir » son maître énoncent la même action. « On dit bien faire une conspiration pour porter quelqu'un à une place [ndlr : ou la préserver] ; faire une conspiration en faveur de quelqu'un [...] On dit toujours faire une conjuration contre quelqu'un. En latin, *conspiratio* se prenait d'ordinaire en bonne part, et *conjuratio* d'ordinaire en mauvaise part »²⁷¹, selon le point de vue.

Conspiratio et *conjuratio* tissent, depuis l'Antiquité, le canevas de l'Histoire indo-européenne, et sa mythologie, sous différents masques, comme moyen légal et parjure, à la fois, d'une guerre commune que se livrent, toujours plus féroce, les dévots de l'État. La trame narrative des tragédies qui en témoignent trace, inexorablement, les contours d'un jeu de dupes auxquels se prêtent, de bon cœur, tout.e.s les *collaborateur.e.s*, et ce, qu'importe l'historicité ou la valeur (religieuse, scientifique, « médiatique », artistique, etc.) du récit que vient toujours clore, quoique provisoirement, l'excommunication ou la répression du « traître ». En effet, coups d'État et dynasties dialectisent l'Histoire de la civilisation, émaillée, ci et là, par « les conjurations de quelques ambitieux dont l'irréussite et la mauvaise fin ne sont pas à regretter, vu qu'ils ne désiraient pas renverser le trône, mais seulement ébranler la couronne, cherchant à chasser le tyran pour mieux garder la tyrannie. »²⁷² L'endogénie caractéristique des conjurations triomphantes accuse, d'ailleurs, une familiarité stratégique, une éducation, des conjurés au type de compétences techniques, de *savoirs* et praxis que présuppose et requiert l'exercice de la souveraineté. La

270« Nous rapprochons autant qu'il est possible [les deux termes] La *conjuratio* a pour objet d'opérer un grand changement, une révolution d'État ou dans l'État, soit à l'égard de la personne du souverain légitime, soit à l'égard des droits inviolables de l'autorité, soit dans les formes propres et caractéristiques du gouvernement, soit dans les lois fondamentales et constitutives. **Catilina se propose, dans sa *conjuratio*, de détruire les derniers des romains et sa patrie, s'il ne parvient pas à l'asservir.** »

Ibid., p. 152

Passages surligné (en gras) et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

271Lafaye Pierre Benjamin (professeur de philosophie et doyen de la fac d'Aix), *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Librairie de L. Hachette, Paris, 1858, p. 332

272De La Boétie Étienne, *Discours de servitude Volontaire*, p. 11

<http://www.singulier.eu/textes/referance/texte/pdf/servitude.pdf>

communication des sénateurs sur le(ur) meurtre de Romulus le corrobore clairement, l'instauration rétroactive de son culte, sitôt assassiné, faisant, *ingénieusement*, diversion à leur *putsch* et son motif. Tite-Live « nous raconte comment, au cours d'un grand orage, Romulus “fut enveloppé d'un nuage si épais qu'il disparut au regard de l'assemblée. Depuis lors, [il] ne reparut plus sur la terre”. Après un moment d'accablement muet, “les jeunes Romains acclamèrent en Romulus un nouveau dieu.” Mais, “il y eut, je crois, dès ce moment, quelques sceptiques qui soutenaient tout bas que le roi avait été mis en pièces par les Pères de leurs propres mains : en effet, cela s'est dit également en grand mystère ; l'autre version fut popularisée par le prestige du héros et les dangers du moment.” Plutarque fait état de nombreuses versions de la mort de Romulus. Trois d'entre elles sont des variantes de meurtre collectif. Selon les uns, Romulus est mort étouffé dans son lit par ses ennemis, selon d'autres, il fut déchiqueté par les sénateurs dans le temple de Vulcain. Selon d'autres encore, l'affaire se passa dans le marais de la Chèvre, au cours du grand orage dont parle Tite-Live [...] Comme chez Tite-Live, **ce sont les sénateurs, c'est-à-dire les meurtriers, qui établissent le culte du nouveau dieu parce qu'ils se sont serrés ensemble contre lui** : “le menu populaire, pour la plus grande partie, prit cela en paiement, et fut tout réjoui d'entendre ces nouvelles, et s'en alla adorant Romulus en son cœur avec bonne espérance ; mais il y en eut quelques-uns qui, recherchant la vérité du fait âprement et aigrement, troublèrent fort les patriciens, leur mettant sus qu'ils abusaient la rude multitude de vaines et folles persuasions, et cependant que c'était eux-mêmes qui de leurs propres mains avaient occis le roi.” La légende, si c'en est une, est une contre-légende. Elle relève d'une volonté explicite de démystification analogue, en dernière analyse, à celle de Freud. C'est la version officielle qui passe pour légendaire ; le pouvoir a intérêt à la répandre pour consolider son autorité. »²⁷³

Le mythe de Romulus présente, d'ailleurs, des analogies symboliques remarquables avec le *11 septembre 2001* dont il code, esthétiquement, la disparition de l'idole sous l'effet d'une intervention extérieure / céleste ; techniquement, la médiateté du témoignage ; politiquement, les mécanismes de communion de la rude multitude autour du martyr sanctifié. Son évanescence légendaire préfigure en effet, deux mille ans plus tôt, l'effondrement du *World Trade Center* qu'enveloppe, également, « un nuage [de poussière] si épais » qu'il disparaît dans l'heure suivant l'attaque, sous les yeux d'une assistance médusée. Cette dématérialisation, comme transcendance, de la figure royale ou du trône prépose, immédiatement de surcroît, le commun des mortels à un « travail de mémoire »²⁷⁴, ou au culte religieux, d'une allégorie de la réforme (en cours) de l'État.

²⁷³Girard René, *Le Bouc Émissaire, op. cit.*, pp. 131 – 132

Passages souligné et surligné par mes soins.

²⁷⁴De nombreux photomontages superposant « l'avant et l'après *11 Septembre* » des lieux de la tragédie fleurissent, ultérieurement, sur la toile. Conservant, d'une part, la trace du temple de l'Éta(n)t détruit, ces (re)productions « maison » de l'événement cultivent, de l'autre, une certaine mythologie (ou Raison) de la guerre menée, par la



Sans conjecturer, inutilement, l'une ou l'autre des virtualités stratégiques brochant, chacune, sa version correspondante du *11 Septembre 2001*, rappelons, toutefois, que si « ce sont les meurtriers eux-mêmes, en somme, qui sacralisent [ndlr : *et diabolisent*] leur victime »²⁷⁵, sa destruction donne, indubitablement, le change à un enjeu supérieur qui, d'un côté, la subsume et r/assemble tous ses canonistes, de l'autre²⁷⁶. J'en veux pour exemple, notamment, l'interprétation « complotiste » de l'événement, qui le canonise, également, comme la genèse d'une « nouvelle » *guerre* à conduire – célébrée par l'extrême droite, je le rappelle, comme « le sens de notre vie »²⁷⁷ – que le motif, seul, distingue des positions de « l'Empire » affichées.

Si « l'idée que la sacralisation transfigure un événement en réalité sordide est très importante [...] la thèse d'un camouflage délibéré, si séduisante soit-elle pour l'esprit contemporain dont elle annonce certaines tendance, ne peut satisfaire entièrement des observateurs qui soupçonnent le rôle essentiel des phénomènes de foule et d'hypermimétisme collectif [qu'irrigue l'Économie-Politique] dans la genèse du sacré. »²⁷⁸

« Empire », « terroristes », « complotistes », « islamo-gauchistes », etc., communient tous, quoique différemment, autour du symbole royal attenté, indépendamment de leur niveau civilisation, contre le « terrorisme ».

²⁷⁵*Ibid.*, p. 133

« Et c'est bien ce que nous disent les “rumeurs” au sujet de Romulus. Elles nous le disent de façon particulièrement moderne puisqu'elles voient dans cette affaire une espèce de complot politique, une histoire fabriquée de toutes pièces par des gens qui n'ont jamais perdu la tête et qui savaient tout le temps ce qu'ils voulaient. **C'est la perspective plébéienne que reflète le texte.** La lutte contre l'aristocratie réduit la divinisation de Romulus à une espèce de complot contre le peuple, un instrument de la propagande sénatoriale. »

Ibid.

Passage surligné par mes soins.

²⁷⁶Si « tous les meurtriers sacralisent leur victime », toute personne qui la sanctifie en est, par déduction, l'assassin.

²⁷⁷Voir note 247

²⁷⁸Girard René, *Le Bouc Émissaire*, *op. cit.*, p. 133

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

d'engagement dans le drame, comme parties prenantes d'un meurtre collectif, en cours de commission, dont la tragédie n'est que l'épicentre. C'est pourquoi sa narration n'implique pas, ou plus, une seule variété de *persécuteur.e.s*, et rapporteur.e.s de l'Histoire, mais, bien, l'ensemble des *éta(n)ts*, échelles ou catégories de valeur(s) s'affrontant sur le *Marché* (compris en termes de *convention*), dont les versions respectives de la tragédie fournies justifient, radicalement, leurs *réactions* (de type conspiratoire ou conjuratoire) aux rivaux identifiés, présumés coupables du premier coup porté. « Dès que l'on pressent la perspective des persécuteurs, l'absurdité des accusations, loin de compromettre la valeur d'information d'un texte, renforce sa crédibilité mais sous le rapport seulement des violences dont il se fait lui-même l'écho [...] Les violences persécutrices nous mentent, indubitablement, mais d'une façon trop caractéristique des persécuteurs en général [...] Quand c'est la réalité de leurs persécutions que les persécuteurs probables affirment, ils méritent qu'on leur fasse confiance [...] Pour l'historien des “mentalités”, un témoignage en principe digne de foi [...] n'aura jamais autant de valeur que le témoignage indigne des persécuteurs, ou de leurs complices, plus fortement parce qu'inconsciemment révélateurs. Le document décisif est celui des persécuteurs assez naïfs pour ne pas effacer les traces de leurs crimes à la différence de la plupart des persécuteurs modernes, trop avisés [ndlr : ou non] pour laisser derrière eux des documents qui pourraient être utilisés contre eux. »²⁷⁹

L'« anti/terrorisme » et le « complotisme » se rendent ainsi *coup pour coup* sur un terrain de « jeu déconcertant et pratiquement infini de miroirs inversés »²⁸⁰, faisant, réciproquement, de « tout Complot, toute entreprise de manipulation clandestine [...] un contre-complot, une contre-entreprise de manipulation clandestine »²⁸¹. *Réactionnaires* et « libéraux » n'en dénoncent jamais, d'ailleurs, la violence, mais revendiquent, toujours plus féroce au contraire, le *droit de combattre à armes égales*. « Débat exemplaire à cet égard – bien que non dépourvu d'un certain comique rétrospectif – que celui de la Chambre des députés du 17 Juin 1904 où, devant les attaques furieuses de la droite dénonçant l'influence occulte de la maçonnerie, les accusés répondent, à peu près dans les mêmes termes, en évoquant la nécessité de combattre à armes égales les manœuvres souterraines, les pratiques de délation et d'espionnage des congrégations et des sociétés pieuses. La multiplication des organisations clandestines – compagnonnages ouvriers, charbonnerie, “sociétés” républicaines sans cesse renaissantes – »²⁸² typologise, déjà, une *conspiration* (libérale) ou un « réseau si dense, et si puissant », en formation, à l'époque de La Restauration, « que l'historien des faits politiques comme celui des faits sociaux ne cessent de

279 *Ibid.*, pp. 14 – 15

280 Girardet Raoul, *Mythes et Mythologies Politiques*, op. cit., p. 59

281 *Ibid.*

282 *Ibid.*, p. 59

buter sur sa présence. »²⁸³ L'entreprise – de manipulation clandestine *ou* d'exploitation équitable – libérée par le capitalisme de ses cadres corporatistes (post) féodaux fait alors place au *network*²⁸⁴ et la *collaboration* : configuration réticulaire d'une *conspiration* globale célébrée et, « en même temps », conjurée (en théorie) par son appellation contrôlée. La « conspiration » qualifiant, désormais, une infraction liminaire aux mentions légales de l'échange stigmatise, somme toute, « l'ordre que l'Autre est accusé de vouloir instaurer », sinon « l'équivalent “antithétique” de celui que l'on désire soi-même mettre en place [...] Le pouvoir que l'on prête à l'ennemi n'est-il pas de même nature que celui que l'on rêve de posséder ? Cette capacité toujours plus étendue de contrôle social, cette maîtrise des événements et des esprits qu'il est censé exercer ne correspondent-elles pas à cette forme de puissance revendiquée pour le service de sa propre cause ? [...] Le mal appréhendé comme simple et exacte inversion du bien. »²⁸⁵

« Conspiration » et « collaboration » qualifient, inversement, un seul type d'état ou d'entreprise, qu'assigne l'un ou l'autre des termes, comme « doublet ~~psychique~~ »²⁸⁶ politique de l'Économie, selon que le projet identifié par le *challenger* lui est familier ou étranger. Leur identité perce le voile d'une contradiction fantôme, d'autant plus qu'ils dialectisent une représentation bi-polaire du rival, qu'alimente l'État, en raison du caractère, exclusivement, stratégique des rapports qu'y noue ce dernier. Si la conversion médiatique des « *Freedom Fighters* » en « terroristes islamistes », opérée par la Démocratie Libérale ces dernières années, illustre, aujourd'hui, cette hypothèse – l'opération de communication en question dénote moins une perversion de leur principe économique commun qu'une divergence d'intérêts mettant fin à une alliance « islamo-occidentale » formée, jusque-là, contre le bloc soviétique – , le « juif », au cours de l'Histoire, incarne la dialectique *collaboration* / *conspiration* mieux que n'importe quel symbole ou label. Accusé, au XIV^e siècle, d'empoisonner les sources d'eau potable et rivières de France²⁸⁷, comme responsable de la *grande épydimie*²⁸⁸, « le juif »²⁸⁹ siège, dans ce cas notamment, aux trois pôles de la souveraineté, sous le masque du collaborateur, du conjuré et du tiers exclu, en raison d'une confiscation monopolistique de *savoirs* (médicaux) théoriquement supposés par – *et* disposés à – un emploi stratégique. Le prestige que lui valent son expertise et sa maîtrise d'une technique, à la fois, conservatoire et létale nourrit, en contrepoint, une aversion

283 *Ibid.*, pp. 59 – 60

284 En français, le « carnet d'adresses » ou le « réseau professionnel ».

285 *Ibid.*, pp. 61 – 62

286 *Ibid.*, p. 56

L'auteur cite, explicitement, les travaux de Gaston Bachelard.

287 Girard René, *Le bouc émissaire*, *op. cit.*, p. 5

288 L'épidémie de peste noire de 1349 inexplicée, inexplicable, à l'époque.

289 Je reprends le terme employé par Guillaume de Machaut (poète français du XIV^e siècle), *in extenso* dans l'une de ses œuvres.

Voir De Machaut Guillaume, *Jugement du Roy de Navarre*, In : *Ibid.*

collective pour un *étranger* dont les compétences, en tant que tel, constituent une menace pour le dème²⁹⁰. Si « le juif », en qualité de médecin, remplit une fonction de conservation du corps politique r/attaché, il en virtualise, également, l'anéantissement²⁹¹, du fait de la tension établie entre son niveau économique de compétences affiché et son *état* (positif ou négatif) de marginalisation sociale correspondant, lesquels se font coextensifs, tels qu'en témoignent les enjeux du *Protocole des Sages de Sion*, presque six cents ans plus tard. La police secrète du Tsar de Russie, l'*Okhrana*, orchestre, en 1901, le détournement du *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu* écrit par Maurice Joly en 1864, à l'adresse de Napoléon III dont il brosse la critique du régime ; si bien qu'il reflue curieusement, des années après, sous forme de « protocole » ou « mode d'emploi » d'une *conspiration* mondiale ourdie par les « juifs » et les « franc-maçons » : les premiers comme figure du commerce et de la finance, ou les seuls corps de métiers qui leur soient ouverts, jusqu'alors, par l'Église²⁹² ; le second comme celle de « toute entreprise de manipulation » libérale affranchie de ses mode et structures féodaux. Cette opération de communication dirigée par l'*Okhrana* matérialise, *in fine*, sa conjuration d'une conspiration « intérieure » (*inside job*) formée, qui plus est, non des « avant-gardes » du Libéralisme, dont elle instrumentalise les stéréotypes, mais par le ministre Witte, « sa politique

290« Les morts qui se multiplient sont croyables ; il pourrait s'agir d'une épidémie. Mais les empoisonnements ne le sont guère, surtout à l'échelle décrite par Guillaume. Le XIVe siècle ne possède pas de substances capables de produire des effets aussi nocifs. La haine de l'auteur pour les prétendus coupables est explicite ; elle rend sa thèse extrêmement suspecte. »

Girard René, *Le bouc émissaire*, op. cit., p. 12

291« L'ordre absent ou compromis par le bouc émissaire se rétablit ou s'établit par l'entremise de celui qui l'a d'abord troublé [...] mais voici que dans les mythes, et dans les mythes seulement, cette même victime ramène l'ordre, le symbolise et même l'incarne [...] À l'exécration unanime de celui qui rend malade, par conséquent, doit se superposer la vénération unanime pour le guérisseur de cette même maladie [...] Ainsi] pendant toute la période [ndlr : ... médiévale] la médecine juive jouit d'un prestige exceptionnel [...] Les milieux aristocratiques et populaires accordent la préférence aux médecins juifs parce qu'ils associent le pouvoir de guérir au pouvoir de rendre malade [...] Il n'en va pas autrement d'Apollon ; si les Thébains supplient ce dieu et non un autre, pour qu'il les guérisse de la peste, c'est parce qu'ils le tiennent responsable de l'ultime fléau [...] Le médecin juif d'Elisabeth d'Angleterre, Lopez, fut exécuté pour tentative d'empoisonnement et pratique de la magie au moment où il jouissait du plus grand prestige à la cour d'Angleterre [...] Le poison est si facile à dissimuler, pour un médecin surtout, qu'il est impossible à prouver, *donc il n'a pas besoin d'être prouvé* [...] En Lopez, comme en Œdipe, comme en Apollon lui-même, le maître de la vie ne fait qu'un avec le maître de la mort, car il est maître de ce fléau terrible qu'est la maladie. »

Ibid., pp. 66, 68, 72 – 73 – 74

292« Dans la longue liste des interdictions que l'on imposait aux Juifs, les professions liées à la terre (qu'ils n'ont d'ailleurs pas le droit de posséder) leur sont interdites, de même que les fonctions politiques et la plupart des professions libérales. En gros, reste le commerce et la finance. On sait que l'Église réprouve la pratique de l'usure pour les chrétiens (en effet selon les conceptions du temps le salut éternel était mis en danger par de telles pratiques, mais comme l'âme des Juifs est perdue d'avance de toute manière pourquoi ne pas leur permettre d'exercer ce métier si nécessaire). En ce qui concerne les rabbins, ils y sont également opposés ! Mais ils sont bien forcés d'admettre que leurs fidèles exercent le prêt à intérêt. **C'est bien là la naissance du cliché antisémite du Juif cupide. Il faut savoir que dans le langage d'alors, le verbe judaïser signifie aussi bien “être hérétique” que “prêter à usure”.** »

Salatko Petryszcze Camille, *Le Mistère de la Sainte Hostie*. Introduction, édition du texte et notes par l'auteur.e, Mémoire de Master sous la direction de D. Hüe, Université de Rennes 2, <https://sites-recherche.univ-rennes2.fr/cetm/Edition%20Hostie/ostie.html>
Passage surligné par mes soins.

de modernisation économique [... et] les aspirations libérales [qui] tendent à se répandre dans certains milieux dirigeants. »²⁹³

Le monopole de la conspiration échu, toutefois, au « juif » ne porte pas moins le témoignage d'un récit bien plus ancien, fondateur de l'Histoire, le constituant collaborateur *et* conjuré en résistance *et* réaction, tour à tour, à la première réforme (catholique) de l'État d'Israël. *La Passion du Christ* canonise, effectivement, la scission *monstrueuse* de l'État hébreu en deux *identités*, sinon deux conjurations irréductibles à l'autre, comme genèse *et* moteur de l'Histoire. Ce *travail* se fait d'autant plus monstrueux que vient y mettre, seul, un terme le meurtre de « Jésus de Nazareth, roi des juifs » et réformateur de la *loi*, par les conservateurs d'une prescription inaugurale, pour autant révolue, de *son exercice*.

« Grands prêtres et pharisiens réunirent alors un conseil : “Que faisons-nous ? dirent-ils ; cet homme accomplit beaucoup de signes. Si nous le laissons faire, tous croiront en lui et les Romains viendront et détruiront notre Lieu Saint et notre nation.” L'un d'entre eux, Caïphe, qui était le grand prêtre cette année-là leur dit : “Vous n'y entendez rien. Vous ne voyez pas qu'il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation ne périsse pas toute entière.” (Jn 11, 47 – 53) »²⁹⁴

L'institution religieuse de cette rupture stratégique de l'État (hébreu) originel, comme principe premier / de Raison, moteur de la civilisation, explique ainsi les passions que déchaîne le « juif », son canon millénaire, symbolisant, derrière les masques du pharisien *et* du nazaréen, la dialectique *collaboration / conspiration*, comme persécuteur *et* persécuté, conservateur *et* progressiste, souverain *et* apatride, **État *et* monstre** authentique.

293 Girardet Raoul, *Mythes et Mythologies Politiques*, op. cit., p. 49

294 Girard René, *Le Bouc Émissaire*, op. cit., p. 167

2. Guerre partout, Violence nulle part

Toute réforme ou « événement » (sportif, « politique », culturel, etc.) contemporain témoigne et participe, également, d'un conflit d'intérêts ou d'une économie internalisée, comme « hallucination *esthétique* »²⁹⁵ ou transcendance des contingences du Libre-échange, médiée par la dialectique *collaboration / conspiration*, précédemment discutée. L'État moderne *se libère* en effet, symboliquement, d'une violence intestine confinée au registre de l'affrontement non conventionnel, soit le mode opératoire présidant à sa fondation et prohibé sitôt établie²⁹⁶ ; l'aristocratie, loin de s'y soustraire, lui « oppose », alors, des moutures médiatiques de la guerre politiquement adéquates au niveau global de concentration du capital atteint, dont la seule prescription et le mode de production les affranchissent, *apparemment*, de leur principe directeur. Dernier maillon (provisoire) d'une chaîne de collaborations et manumissions qu'elle célèbre comme les étapes d'une paix qui advient, la Démocratie Libérale ne masque pas moins, conjointement, les *conspirations* et privations corollaires qu'elle présuppose et que re(n)ferme l'État moderne. Le monologue élogieux tenu par Bill Clinton sur « les fondements du rêve américain » borné à « la propriété résidentielle » escamote par exemple, remarquablement, la privation élémentaire de logement touchant une majorité d'américain.e.s, à laquelle se chevillent aussi bien leur désir de propriété que le mobile d'un acte de charité accompli, main dans la main, par le gouvernement fédéral et le secteur privé²⁹⁷. Si le curseur du rapt, sous le capitalisme, glisse du butin ramassé en terres étrangères vers l'exploitation intensive d'une privation matérielle intégrale frappant le *citoyen*, celui du rapport de force établi entre la demande et l'offre de travail se déplace, conjointement, de la guerre vers la collaboration, en raison de la modération contractuelle et de la médiation matérielle de son entreprise, abstrayant, ainsi, la perception, même, de sa violence. La paix se confine, dès lors, à la « juste » récompense matérielle, proportionnelle à l'écot de leur production, pour « des générations d'Américains ayant travaillé

295 Baudrillard Jean, *L'Échange symbolique et la mort*, *op. cit.*, p. 114

Tirée du grec *αίσα* (« dans ») et *θησαυρός* (pour « dépôt de valeur »), l'*esthétique* s'entend, littéralement, comme l'*institué* : *value* et « trésor » (*worth*), à la fois.

296 « Si l'on compare en effet l'histoire des aristocraties, on s'aperçoit que, le plus souvent, elles sont un état de fait (les puissants...) avant de chercher à devenir un état juridique, privilégié au sens étymologique du terme. »

Fouchar d'Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, Besançon : Université de Franche-Comté, 1998, (*Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 656), p.161

297 « La propriété résidentielle a toujours été le fondement du rêve américain. Des générations d'Américains ont travaillé dur et épargné de façon à pouvoir profiter de la sécurité et de la stabilité tirées de la propriété de leur propre maison. Le partenariat entre le gouvernement fédéral et le secteur privé durant ce siècle est parvenu à rapprocher ce rêve de la réalité pour tous nos citoyens. »

Clinton Bill (le 42^e président des États-Unis), In : Lequesne-Roth Caroline, *Retour sur la crise des "subprimes" – autopsie d'une déraison d'Etat*, Revue internationale de droit économique, vol. xxiii,2, no. 2, 2009

<https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-economique-2009-2-page-219.htm>

DOI : 10.3917/ride.232.0219

dur et épargné, de façon à pouvoir profiter de la sécurité et de la stabilité tirées de la propriété de leur propre maison »²⁹⁸.

« Mais nous savons, dit Baudrillard, ce que signifient ces lieux [ndlr : ou reliques d'un *λόγος* fondateur, aujourd'hui] introuvables : si l'usine n'existe plus, c'est que le travail est partout ; si la prison n'existe plus, c'est que le séquestre et le renfermement sont partout dans l'espace / temps social ; si l'asile n'existe plus, c'est que le contrôle psychologique et thérapeutique s'est généralisé et banalisé ; si l'école n'existe plus, c'est que toutes les fibres du procès social sont imprégnées de discipline et de formation pédagogique ; si le capital n'existe plus (ni sa critique marxiste), c'est que la loi de la valeur est passée dans l'autogestion de la survie sous toutes ses formes, etc. Si le cimetière n'existe plus, c'est que les villes modernes toutes entières en assument la fonction. »²⁹⁹ Si la « guerre » n'existe donc (presque) plus, c'est qu'elle se livre *commerciallement*, de nos jours, sans temps mort, sur tous les fronts et dans tous les corps de l'État, médiatisée par le contrat (social, de travail, de mariage, etc.) puis la *marchandise*, comme ramification modale objectiv(é)e et *abstraction* de sa violence.

« Colbert de son côté reproduisait le système économique athénien qui, finalement, avait effondré la puissance lacédémonienne : comme l'écrit Lyautey en 1901, “la tactique de pénétration ~~économique~~ [commerciale] vaut bien toutes celle qu'on enseigne à l'Ecole de guerre”... L'expansion dromocratique de la Grèce en était arrivée elle aussi à être bloquée en tous sens par les statu-quo militaires : les barbares indigènes [les Étrusques, en particulier] avaient appris à s'organiser militairement à l'ouest ; quant aux autres satellites coloniaux, ils collaboraient à la politique grecque. C'est alors qu'Athènes renonça à son système de pénétration extensive (rapide) pour adopter un système de pénétration intensif (lent) [et *inclusif*], les engagements militaires [progressifs] vers l'extérieur furent remplacés par l'abrogation [politique] des économies naturelles à l'intérieur (réforme agraire, urbanisation, création d'ateliers et de fabriques, etc.). Les chouettes d'Athènes répandues dans tout le bassin méditerranéen, s'abattant sur les économies des grandes cités, créèrent une inflation telle des échanges qu'elle fut fatale à l'équilibre de Sparte, notamment, qui de son côté avait choisie la solution opposée : la conservation de l'appareil d'État [« archaïque »] par l'abrogation du mouvement (militaire / monétaire). Aristote a écrit l'épithète du système de Licurgue : “L'objet essentiel de tout système social doit être d'organiser l'institution militaire comme toutes les autres [Et **récioproquement**]” À Sparte, ce fut le contraire qui se produisit. »³⁰⁰

298 *Ibid.*

299 Baudrillard Jean, *L'Échange symbolique et la mort*, op. cit., p. 196

300 Virilio Paul, *Vitesse et Politique*, Éditions Galilée, Collection L'espace critique, Paris, 1977, p. 71

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2.1. Des « complots » banalisés au centre tranquille de la terreur

La discussion de cette hypothèse requiert d'écarter, provisoirement, le « monde du travail (collaboratif) » à proprement dit, et de privilégier celui du « sport », qui, en dépit de son poids commercial dans le PIB des pays développés³⁰¹, s'en démarque en qualité de *temps de loisir* pour les citoyen.ne.s des nations dont ses *disciplines* médiatisent, indifféremment, l'affrontement. Le *sport*, affirme Juan Antonio Samaranch, Président du Comité International Olympique (CIO), symbolise « un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels »³⁰². Cette déclaration a, toutefois, de quoi interroger quant aux dispositions d'un « style de vie » médiatisé par une activité (peu importe l'échelle ou l'esthétique considérée) charpentée par le triptyque *éthique-effort-discipline* prétendument universel. Chacune des hypostases de la trinité sportive énoncée, portant le témoignage de l'Économie-Politique : « l'éthique » en tant que *loi*, « l'effort » en tant que *force* ou puissance déployée par l'athlète durant l'assaut, et la « discipline » comme *religio*, incite à se défaire, *in fine*, des représentations traditionnelles (de tolérance, de solidarité, de fraternité, etc.) d'une « légende »³⁰³ de la paix circonscrite à l'universalisation des pratiques, l'internationalisation des compétitions et la rentabilisation du spectacle³⁰⁴. Le *sport* homologue en effet, triplement, les structures de l'économie de marché globalisée, sous forme de 1) manifestations règlementaires

301« Si dès les premiers Jeux antiques, des ressources humaines, matérielles et financières étaient mobilisées, ce n'est qu'à partir du milieu des années 1980 – hors Amérique du nord pour laquelle le phénomène est plus ancien (début du XXème siècle) – que le sport est vraiment entré dans l'aire du marché justifiant le rapprochement entre les [ndlr : la réunification des] termes « économie » [ndlr : commerce] et « sport ». Les flux financiers globaux transitant sur l'ensemble des marchés du sport (articles de sport, construction d'équipements, droits de retransmission télévisée, contrats de parrainage, revenus des athlètes et cadres techniques) auraient représenté en 2011, 3 % du commerce mondial et 650 milliards d'euros. Ce chiffre d'affaires annuel se répartirait de la façon suivante : 29% pour les articles de sport (190 milliards d'euros) et 15% pour le sport professionnel (92 milliards se décomposant ainsi : 32 milliards pour la billetterie, 26 milliards pour le sponsoring, 20 milliards pour les droits T.V, 14 milliards pour le merchandising). Géographiquement, 42 % de ces flux ont pour origine les marchés nord américains, 33 % ceux de l'Union européenne et du Moyen Orient, dont 5 % ceux du marché français, 19% ceux d'Asie et du Pacifique, 5% ceux d'Amérique du sud et 1% ceux d'Afrique. Le marché de l'économie souterraine du sport est estimé à 130 milliards, et ce uniquement pour les paris clandestins et le trafic de produits dopants. Dans les pays développés, la part du sport dans le produit intérieur brut (PIB) est comprise entre 1,5 et 2 % (contre 0,5% dans les années 1970) ; et dans les pays les moins avancés (PMA) entre 0,5 et 1 % (Bourg, 2012, p 101 et s). Dans certains pays, le poids économique du sport est comparable à celui de l'industrie textile ou du cuir et de la chaussure (Andreff, 2012, p 6). » Bourg Jean-François, *Contribution à une analyse économique des marchés du sport professionnel. Une mise en perspective théorique et empirique*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Limoges, Discipline : Sciences Economiques, p. 11

302Samaranch Juan Antonio, 1998, Président du Comité International Olympique (CIO), In : *Ibid.*, p. 10

303*Ibid.*,

Passage surligné par mes soins.

« les douze sponsors officiels des JO d'hiver de 1992 (Albertville) expliquaient ainsi, dans les médias, les raisons de leur participation financière : « [...] Aujourd'hui, des sociétés internationales sont réunies pour un seul projet : faire vivre la légende ». »

Ibid.

304Déclaration du mouvement olympique (CIO, comités nationaux olympiques, fédérations internationales), In : *Ibid.*, p. 11

de l'affrontement direct médié par la force brute des opposant.e.s, et 2) marchés commerciaux d'exploitation de leurs moyens de production et produits, 3) administrés par un oligopole³⁰⁵ et concourant à la *propagande* de l'État : les premières, comme divertissement de – et diversion faite à – sa violence intestine ; les seconds, en tant que plateforme ou tribune de leur *événement*. « Le sport est, en effet, un gisement [ndlr : **économique**] de programmes et d'audience pour la télévision qui est elle-même un gisement financier et un vecteur de promotion pour le sport. Tout à la fois soumise à une dérégulation [ndlr : ou réforme] administrative (en Europe notamment avec l'abandon du monopole public de diffusion) et à une ~~révolution~~ [ndlr : *progrès*]³⁰⁶ des technologies (apparition du câble, du satellite, du numérique et du péage), la télévision ne peut plus être considérée comme un bien public pur depuis la création des chaînes à péage et des services de paiement à la séance. La multiplication des chaînes accroît l'offre d'émissions, tandis que la concurrence qu'elles se livrent pour l'obtention des droits augmente les revenus du sport. Du fait de l'importance des droits versés par les chaînes qui souhaitent le séduire, le téléspectateur a indirectement supplanté le spectateur en tant que financeur de premier rang des grands événements sportifs mondiaux (Bourg et Gouguet, 2007, 2012) »³⁰⁷

La retransmission télévisée des grands événements sportifs mondiaux stimule d'autant plus leur assistance, qu'elle virtualise, technologiquement, le r/attachement de ses membres à un « village global »³⁰⁸ / une *πόλις* mondiale et leur communion autour d'un *tournoi* – comme *travail* effectué tour à tour³⁰⁹ – ré/unissant les composantes aristocratiques (gladiateurs, lanistes, mécènes, prêteurs, édiles, etc.)³¹⁰ de chaque *état* en lice et leurs cours nationales de supporters / patriotes respectives. La « théorie du tournoi » formalise d'ailleurs, clairement, l'embase de cette tension typique de la *collaboration* louée aussi bien par le Marché que par tout.e porte-parole

305« Le vrai pouvoir, celui d'écrire les règles et de produire les normes de la mondialisation, est détenu par un réseau de firmes omniprésentes sur les marchés du sport. »

Ibid., p. 29

306Le paradigme comme la *substance* du type de « technologies » traité ne subissant, dans ce contexte, aucune mutation « profonde » – si, jamais, elle en connût ne serait-ce qu'une, structurellement parlant.

307*Ibid.*, p. 19

308« De fait, non seulement l'exposition médiatique procure des revenus considérables, mais elle transforme également ces spectacles en un «village global» intéressant les grandes firmes désireuses d'accroître leur notoriété et leur chiffre d'affaires : 40 milliards de téléspectateurs pour les JO d'été 2008, 26 milliards pour la coupe du monde de football 2010, 10,5 milliards pour les JO d'hiver 2010, 4 milliards pour la coupe du monde de rugby 2011 (en audience cumulée, soit l'addition des audiences de chacun des programmes de l'événement durant la totalité de la compétition). »

Ibid., p. 11

309« Berry et picard, *torner* ; bourg. *tonnai* ; provenç. et espagn. *tornar* ; ital. *tornare* ; du lat. *tornare*, travailler au tour. »

« tourner », définition dans *le dictionnaire Littré*

<https://www.littre.org/definition/turner>

310L'emploi de notions typiques de l'Antiquité était l'analogie structurelle des manifestations (sportives, en l'occurrence) de l'État (démocratique, par ailleurs) à travers l'Histoire, que discute cette thèse (parmi d'autres axes de réflexion) et qui déborde le cadre de leurs (épi) modulations conjoncturelles, conjecturées par les réformes de la contexture politique et technique du Pouvoir.

d'événement sportif majeur de notre temps. Elle demande, en effet, de valoriser toutes les « ressources humaines, matérielles et financières mobilisées » par la compétition sportive, pour les éliminer proportionnellement à l'intensité croissante de l'affrontement, et ce, jusqu'à les concentrer en *un seul* point ou sur la plus haute marche du podium : seul titre (ou nom) et témoin de l'État, comme *ultima ratio / captura*.

« Le terme “tournoi”, qui se traduit en latin par le vocable “*torneamentum*”, désigne ainsi un jeu, généralement organisé en rase campagne, lors duquel s'affrontent deux groupes de cavaliers en armes, parfois accompagnés de piétons ; l'objectif est de faire des prisonniers dans le camp adverse pour obtenir des rançons, mais aussi de s'emparer des montures et de l'armement des personnes capturées. Ce véritable “simulacre de guerre” [ndlr : ou conflit règlementé], souvent mis en scène devant un large public, dégénère régulièrement : dans la chaleur des combats, il n'est pas rare qu'une mêlée amicale se transforme en bataille haineuse et meurtrière. Cette activité dangereuse est avant tout l'affaire des nobles. Ces derniers, qu'ils soient chevaliers ou écuyers, présentent énormément ces confrontations violentes, qui leur donnent l'occasion d'accomplir des passes d'armes mémorables devant de nombreux spectateurs, et d'acquérir ainsi à la fois richesse et renommée. »³¹¹

La tension constante ainsi maintenue, entre *challengers*, par les deux paradigmes du *tournoi* postulant, d'une part, leur contribution à *l'enjeu* ou « l'effort collectif », égale en tous points, *et* leur exclusion concomitante progressive de cette « mêlée amicale », de l'autre, contredit, manifestement, les vertus (l'équité, la solidarité, la fraternité, etc.) prêtées au *sport*, et cela au point de soulever, conjointement, « une double série de problèmes qui caractérise le spectacle sportif. Tout d'abord : comment améliorer les performances (aléa moral) ? Et comment trier les meilleurs talents (anti-sélection) ? Ensuite, le risque pour les employeurs sportifs est de commettre deux erreurs : prendre une mauvaise décision (opter pour des sportifs médiocres), ne pas prendre une bonne décision (éliminer des sportifs de talent). La compétition sportive est caractérisée par le fait que le gain d'un athlète dépend uniquement de son rang par rapport aux autres. Le tournoi est le moyen à la fois d'identifier les prétendants au titre de Superstar, de maintenir l'émulation et de maximiser les recettes des organisateurs. Le postulat sur lequel repose cette théorie est que les résultats des sportifs lors des compétitions sont fonction des gains qu'ils escomptent »³¹² et qu'indexe leur niveau (comparatif) de *virtuosité* affiché dans leurs disciplines

311 Martin Vincent, *Le pouvoir royal face au phénomène des tournois (milieu XIII^e siècle-milieu XIV^e siècle)*, Cahiers Jean Moulin [En ligne], 1 | 2015, mis en ligne le 01 janvier 2015.

<http://journals.openedition.org/cjm/94>

DOI : <https://doi.org/10.4000/cjm.94>

L'auteur définit, également, le *tournoi* en termes d' « affrontement ludique ».

312 Bourgeois Jean-François, *Contribution à une analyse économique des marchés du sport professionnel. Une mise en perspective théorique et empirique*, op. cit., p. 17

Passage souligné par mes soins.

respectives, témoignant, seul, de la valeur de l'athlète, comme *variable d'ajustement* aux réformes protocolaires (du règlement, notamment) et praxistiques (qu'établissent les records, par exemple) de son activité. Qu'il rassemble, non seulement, des nobles, mais également des roturiers, dans l'enceinte des arènes contemporaines, le *tournoi* ou la compétition sportive ne boucle qu'un *travail* typiquement collaboratif qui « s'oppose, comme mort différée [ou arrangée] à la mort immédiate du sacrifice [...] Tout ceci s'éclaire dans la généalogie de l'esclave [et du gladiateur] D'abord, le prisonnier de guerre est purement et simplement mis à mort (c'est un honneur qu'on lui fait). Puis il est “épargné” et **conservé** (= *servus*), à titre de butin et de bien de prestige [ou de capital] Il devient esclave et passe dans la domesticité somptuaire. C'est bien après seulement qu'il passe au labeur servile. Ce n'est pourtant pas encore un “travailleur” [au sens *libéral* du terme] car le travail [qu'exerce le métayer ou le salarié] n'apparaît que dans la phase du **serf ou de l'esclave émancipé**, enfin libéré de l'hypothèque de la mise à mort, et libéré pour quoi ? Précisément pour le travail »³¹³ qui, en termes de *collaboration* (au sein d'une équipe ou d'une entreprise affiliée) comme de *conspiration* ou concurrence déclarée (sur le terrain de jeu ou le Marché), aiguillonne une activité matérielle bornée au témoignage, et la médiation, d'une privation croissante des forces mobilisées, que segmente chacun des *coup/t.s-bénéfices* ou pertes (selon le point de vue) qu'elles s'infligent, inégalement, dans les règles d'un art techniquement consacré à la démonstration de la *majesté*, comme valeur suprême indéterminée. Si les différentes configurations contemporaines du tournoi – sportif, en l'occurrence – conjurent sa contradiction intestine, en ritualisant et *cyclisant*³¹⁴ les passes d'armes *légendaires* auxquelles se livrent les athlètes, devant une foule toujours plus nombreuse, en vue d'accumuler richesses et renommée, leurs ramifications commerciales ou « marchandes » encourent, pour leur part, une *liquidation* que présuppose et met en procès leur mode de production. « Les premières années du XXIème siècle marquent une nouvelle phase caractérisée par une contraction des investissements publicitaires, une stratégie de regroupement des réseaux payants de télévision, un ralentissement de la croissance du taux d'abonnement des ménages, un plafonnement ou une baisse des audiences, des difficultés financières des agences intermédiaires, une remise en cause de la centralisation des droits par les grands clubs. Toutes ces tendances convergent pour infléchir à la baisse la courbe d'évolution des droits de retransmission. Elles mettent fin au modèle économique du sport fondé depuis plusieurs décennies sur un accroissement continu des droits. Et ce, d'autant plus que la progression importante du prix de ces droits fragilise la rentabilité économique des chaînes

313Baudrillard Jean, *L'Échange symbolique et la mort*, op. cit., p. 68

Passages surlignés (en gras) et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

314Annuellement, en général, et quadriennalement pour les événements internationaux (Olympiade, coupe du monde de football, notamment).

payantes, d'où le mouvement récent de fusion ou de rachat des diffuseurs avec comme volonté d'amortir l'acquisition des droits et des coûts techniques avec une meilleure optimisation des moyens de production et des profits. Ces “vingt-cinq glorieuses” du sport télévisé en France, de 1984 à 2009, semblent remises en question par ce retournement du marché. »³¹⁵ La concentration, l'auto-corrosion, puis la destruction auxquelles se condamne, fatalement, cet « espace [marchand] de compétition [et capital] unifié »³¹⁶, tous secteurs confondus, re(n)ferment *un seul mode stratégique* – opératoire – présumant une collaboration – « équitable », pour globalisée – à l'exploitation de toutes les « ressources humaines, matérielles et financières » politiquement aliénées, au service d'une (s)élection progressive des *conspirations* (modulables) qui s'y forment et que départagent leurs niveaux d'efficacité respectifs, jusqu'au sacre (théorique) de la dernière en lice.

« Ce dualisme sportif et économique [commercial] des compétitions est largement activé par la relation financière entre sport et télévision. Dans la réalité, cette segmentation débouche quasiment, de façon implicite, sur une ligue majeure européenne “fermée” comprenant une trentaine de clubs (Barcelone, Real Madrid, Juventus Turin, A.C Milan, Inter Milan, Bayern Munich, Manchester United, Chelsea, Arsenal...), et sur des ligues mineures nationales pratiquement “fermées” elles aussi. Autrement dit, cette architecture présente des points communs avec les ligues américaines, qui sont régulées pour garantir leur cohérence et leur viabilité, alors que le modèle européen est dénaturé par une dérégulation continue des marchés du travail et du spectacle sportifs... Cette question illustre le débat classique entre **équité** et **efficacité**. »³¹⁷

La diversion de l' « égalité » postulée de tout.e.s les concurrent.e.s devant *l'enjeu*, faite aux dispositions intrinsèques du *tournoi*, se heurte, d'ailleurs, à la corrélation dialectique *performance / concentration* des ressources matérielles déjà priv(atis)ées, étayant toute stratégie, qu'importe le mode opératoire et son échelle d'activité considérés. « Pour être efficace, remarque

315Bourg Jean-François, *Contribution à une analyse économique des marchés du sport professionnel. Une mise en perspective théorique et empirique, op. cit.*, p. 20

Passage surligné par mes soins.

316« Le système sportif de production / consommation de masse comprend désormais un espace de compétition quasiment unifié, des instances sportives (les fédérations ou les ligues avec leurs filiales commerciales) et des firmes (fabricants d'articles de sport, sponsors, diffuseurs et autres opérateurs) qui gèrent leurs activités sur une base planétaire avec des mécanismes globalisant relevant de l'économie de marché et d'une logique libérale (accès aux marchés financiers, conquête de nouveaux débouchés, développement de programmes de marketing, recherche internationale d'une création de valeur pour les actionnaires, libre circulation du facteur travail et du facteur capital, etc.) [...] De plus, à côté de ces flux commerciaux, et échappant aux normes de régulation des institutions sportives et étatiques, se développe depuis une dizaine d'années une autre mondialisation, celle des dérives mafieuses [ndlr : *conspiratoire* ou clandestine] (des produits dopants aux paris clandestins, du blanchiment de l'argent sale aux matches truqués) qui ~~dénature~~ [ndlr : **révèle**] également l'identité du sport. »

Ibid., p. 24

317*Ibid.*, p. 27

Passages surlignés, raturé et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

J-F Bourg, il faut, effectivement, concentrer les moyens entre quelques clubs, au risque de nuire à l'équilibre compétitif. Cela a été le choix de la plupart des championnats européens qui ont privilégié, voire anticipé, la performance européenne, mais ont rompu l'équilibre national. »³¹⁸ Ce rapport établi entre les niveaux de performance et de confiscation des ressources capitalisables en circulation, affichés par le « projet collaboratif » sportif ou non, souligne aussi bien la condition de son triomphe que sa *raison d'état*³¹⁹, à savoir défaire et supplanter, au classement par exemple, ou supprimer, sur le Marché, les conspirations adverses dont il prédate le patrimoine constitué de leurs forces vives, *networks*, clientèles et autres types de capitaux détenus. La dialectique (marxiste) *accumulation (ou performance) / concentration du capital* sous-tend ainsi l'ensemble des rapports qu'entretiennent collaborations ou conspirations, à l'échelle de leurs tournois respectifs ; d'autant plus qu'elle préside, également, à leur formation, chacune d'elles comme fenêtre *et* radical ou monade irréductible, nucléaire, de l'État. Sa logique irradie en effet, stratégiquement, aussi bien l'« espace de compétition unifié » que le spectre des entreprises qui s'y affrontent, tel qu'en témoigne, notamment, l'« émulation » (éliminatoire) à double niveau, motrice des sports « collectifs ».

À l'échelle de sa formation politique³²⁰, l'« équipe » *stricto sensu* (*staff* exclus)³²¹, r/assemblée en vue de mener l'assaut, défragmente un agencement technique, donc hiérarchique, de pièces (ou forces productives) détachées (ou aliénées), transformées (sinon dressées) à dessein et privatisées³²² (ou valorisées) par le propriétaire du club r/attaché, au *prorata* de son capital. L'escouade sportive matérialise, alors, une mécanique sélective, et d'exclusion proportionnelle, des *valeurs* qu'elle appareille et met, *solidairement*, en concurrence³²³, dont le classement (au football

318 *Ibid.*

319 L'entreprise doit performer pour détrousser la concurrence et la détrousser pour croître, sinon conserver sa position (sur le Marché) ou son titre (dans l'arène).

320 Le jeu d'échecs schématise, comme « Jeu d'État ou de cour », la configuration politique de l'affrontement entre des machines de Guerre luttant, selon des principes et code(s) établis, à fonctions et nombre égaux. « Les pièces d'échecs sont codées, elles ont une nature [fonction] intérieure ou des propriétés [techno-politiques] intrinsèques, d'où découlent leurs ~~mouvements~~ [mobilité], leurs situations, leurs affrontements. Elles sont qualifiées [donc identifiées...] Chacune est comme un sujet d'énoncé, doué d'un pouvoir relatif ; et ces pouvoirs relatifs se combinent dans un sujet d'énonciation [...] Les échecs sont bien une guerre, mais une guerre institutionnalisée, réglée, codée, avec un front, des arrières, des batailles [...] Il s'agit de se distribuer un espace fermé, donc d'aller d'un point à un autre, d'occuper un maximum de places avec un minimum de pièces. »

Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Capitalisme et Schizophrénie 2, Mille Plateaux*, op. cit., pp. 436 – 437

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

321 « Groupe de personnes assurant des fonctions de direction ou d'encadrement dans un service, un organisme ; ensemble des **collaborateurs directs du directeur d'une entreprise**. »

« Staff », *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*,

<https://www.cnrtl.fr/definition/staff/1>

Passage surligné par mes soins.

322 Comme « force de travail [ndlr : donc privée] qui organise [ndlr : également] les liens sociaux, politiques et économiques. »

Vassort Patrick, *Sexe, Drogue et Mafias, Sociologie de la violence sportive*, Éditions du Croquant, collection « Altérations », 2010, p. 29

323 L'histoire relationnelle des leader et « premier lieutenant » des *Milwaukee Bucks*, soit les champions 2021 de la

et basketball, par exemple) se déduit de leur titularisation ou de leur relégation (politique) sur le banc de touche, comme « remplaçant »³²⁴.

À l'échelle de l'arène voyant s'affronter les deux rivaux, chacun d'eux s'emploie, d'un côté, à défendre son « temple » que symbolisent et délimitent, concrètement, la « cage » (au football, handball, hockey, etc.), le « panier » (au basketball), la « ligne d'en-but » (au rugby), etc. ; à investir et/ou détruire le terrain (ou corps) adverse³²⁵, de l'autre, au moyen de techniques ou d'artifices balistiques conventionnés³²⁶ par la plus haute instance juridique, souveraine (fédération,

National Basketball Association illustre, fidèlement, la nature conflictuelle du bataillon formé (sportif ou non). « Dans sa quête de succès et pour gagner du temps de jeu, Giannis Antetokounmpo a d'abord dû se mesurer à ses propres coéquipiers [...] Opposé à ce "mini KD" [ndlr : Khris Middleton], déjà un as des fondamentaux, le "Greek Freak" [ndlr : G. Giannis Antetokounmpo] se devait donc de montrer de quoi il était capable [...] "Quand je rentrais à la maison et quand ma famille était là, je leur montrais les égratignures que j'avais sur mes bras. Il avait l'habitude de venir sur moi, je l'attrapais fort. Et il me repoussait. Je le détestais. Je leur disais : "J'emmerde cet enfoiré. **Je vais lui prendre ses putains de minutes**". Je détestais jouer contre lui et m'entraîner contre lui parce qu'il jouait dur. Et je jouais dur. Et on s'affrontait toujours" [...] Forcément, à jouer leur vie à chaque entraînement, les deux joueurs se sont poussés mutuellement vers le haut [...] Les batailles communes, les sacrifices de chacun et les échecs ont aussi contribué à changer la donne [...] Aujourd'hui, ils sont les deux leaders indispensables à la bonne tenue des Bucks. » Davesne Romain, « Khris Middleton et Giannis Antetokounmpo, deux adversaires féroces devenus très complices », *Basket USA*, le 07/07/2021

<https://www.basketusa.com/news/632969/khris-middleton-et-giannis-antetokounmpo-deux-adversaires-feroces-devenus-les-meilleurs-complices>

Passages surligné (en gras) par mes soins.

324Le « remplaçant » le moins en vue de l'équipe, loin de former le premier chaînon de cet engrenage privatif, surclasse, au contraire, une masse de rivaux qu'il affronte, directement ou non, au cours de leurs « classes », par équipes ou ligues interposées, depuis (généralement) leur plus jeune âge ; et qu'il aura fini pas, tous, éliminés – les professionnels qui restent sans contrat, à l'entame de la nouvelle saison, pour les derniers en date.

325Laissant à des spécialistes de l'objet le soin d'étriller le « mythe du sport sain, sans violence, respectueux de l'autre, de son altérité », notons, néanmoins, que la boxe conjecture par exemple, clairement, « la douleur de l'autre, son affaissement, sa chute, sa destruction même momentanée. »

Vassort Patrick, *Sexe, Drogue et Mafias, Sociologie de la violence sportive, op. cit.*, pp. 29 – 30

Sans m'étendre *hic et nunc* sur le sujet, le thème des « souffrances » ou « sévices » qu'infligent, à leur corps, les sportifs professionnels, au cours de la « saison régulière » (de football, de basketball, etc.), accuse une certaine récurrence ou chronicité, comme pondérable majeur de la pratique. Les deux *leaders* des *Milwaukee Bucks* saluent réciproquement, par exemple, l'esprit de sacrifice de l'autre. « Parmi les éléments qui ont forgé leur relation, Giannis Antetokounmpo s'est rappelé du premier tour de playoffs perdu en six manches face à Toronto en 2017, lorsque Khris Middleton, malade depuis le Game 5 et accusant une perte de poids importante, avait tenu à jouer le Game 6 pour aider son équipe. » Le premier envoya alors au second un texto, une fois la série terminée, disant : « "Tu as sacrifié ta santé pour te battre avec nous et avec moi, juste pour nous aider à gagner. C'est incroyable et j'aime beaucoup ça chez toi", s'est-il rappelé alors que Khris Middleton était allé reprendre des forces à l'hôpital [...] Aujourd'hui, c'est au tour de Giannis Antetokounmpo de faire don de son corps et de précipiter son retour, finale NBA oblige, et à Khris Middleton de reconnaître l'investissement du leader de l'équipe. "Nous savons qu'il donne tout ce qu'il a. Il a suivi un programme de rééducation fou, juste pour essayer d'être autorisé à jouer. Nous savons que ce n'est pas facile, surtout avec la blessure qu'il a eue. Nous l'avons tous vu à plusieurs reprises sur l'écran de télévision, les vidéos et tout [...] Et en lui parlant, il a dit que ça faisait mal, très mal. Mais il a quand même trouvé le moyen de se remettre, de jouer en souffrant un peu et de se battre. C'est génial. C'est tout ce que vous attendez de votre coéquipier, c'est qu'il se donne à fond. Je ne pense pas qu'il soit à 100 %, mais il en est proche pour aller jouer et donner le meilleur de lui-même". "Prêts à tous les sacrifices sur le terrain", l'expression n'a jamais aussi bien collé à ce tandem dont on peut être sûr qu'il se donnera jusqu'au bout malgré les embûches sur cette finale NBA. »

Davesne Romain, « Khris Middleton et Giannis Antetokounmpo, deux adversaires féroces devenus très complices », *op. cit.*

326« La guerre n'est-elle pas également, dans sa pratique [et sous toutes ses formes] le résultat [mais, également, le principe même] d'une législation international[isé]e ? »

Vassort Patrick, *Sexe, Drogue et Mafias, Sociologie de la violence sportive, op. cit.*, p. 30

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

ligue, etc.), du marché concerné. Leur impact balistique évaluée, en termes de « score », les dommages comparatifs que s'infligent, réciproquement *et* inégalement, les deux mini États en lutte, jusqu'au terme du temps règlementaire de la joute ; si bien que le fort le moins ébranlé (au score) *in fine* s'empare, symboliquement, du territoire ou de l'État adverse qu'il relègue, simultanément (quoique provisoirement), au classement du tournoi. La valeur, aussi informelle soit-elle, reconnue par tous les *challengers* au lieu de la rencontre – jouée « à domicile » (dans la ville résidentielle du club) ou « à l'extérieur » (en territoire ennemi) – témoigne d'ailleurs, explicitement, du canon économique de l'enjeu disputé. Les avantages matériels que tirent les joueurs d'un match livré « à domicile », influençant théoriquement son issue, en raison de leur science (praxistique) du terrain de jeu investi (terrain, stade, gymnase, patinoire, etc.), des encouragements reçus de la plèbe (locale ou allogène) venue supporter les phalanges de la *nation*³²⁷, etc., rendent, ainsi, la performance de l'équipe « en déplacement », autrement dit conquérante, d'autant plus méritée en cas de victoire³²⁸.

L'analogie de structures entre le jeu d'échecs et l'entreprise olympique ou sportive, précédemment observée³²⁹, loin de se borner aux configurations techniques et matérielles de l'assaut final mené dans les formes immédiates de la compétition, du tournoi, du championnat ou du match, se transpose, également (du moins dans une certaine mesure), à l'organigramme et le fonctionnement corollaire du club : de son propriétaire (ou roi) au simple technicien de surface (ou pion), en passant par son président (ou reine), son général manager (ou fou), les équipes médicale, administrative et comptable (comme autant de tours), jusqu'aux rangs d'une cavalerie que fournissent athlètes, scouts et *coachs*³³⁰. Chacun des segments de l'entreprise manœuvre, alors, comme dyade stratégique : collaboratrice (ou managériale) et *conspiratoire*, à la fois. Les membres de la Direction (*Front Office*) supervisent les opérations du club *et* conspirent, sans temps mort, « dans les coulisses » du Marché (des « transferts », notamment), avec pour seul objectif de majorer les rendements de l'effectif. Les membres du *Coaching Crew*, d'un côté,

327Nombre d'aficionados français de la NBA revendiquent (notamment dans la section « commentaires » du site spécialisé *Basket USA*) leur appartenance à l'une ou l'autre des « nations » (*Warriors nation, Celtics nation, Lakers nation*, etc.) se disputant le titre de champion de la ligue.

328La « règle des buts compte double à l'extérieur [...] supprimée des règlements [ndlr : de l'UEFA] à partir de la saison 2021 – 2022 » témoigne, jusque là, d'une survalorisation des opérations menées sur le terrain de l'adversaire. « L'UEFA supprime la règle du but à l'extérieur dès la saison prochaine », *Ouest France*, le 24/06/2021 <https://www.ouest-france.fr/sport/football/football-l-uefa-supprime-la-regle-du-but-a-l-exterieur-50fc2066-d4f1-11eb-8ba8-8a08e843d49f>

329Voir note 320

330Je schématise, dans ce cas précis, le modèle d'organisation type d'une franchise NBA, la principale ligue américaine de la discipline. Chacune des fonctions mentionnées segmente (hiérarchiquement) l'activité de l'Entreprise, comme *feedback* (dynamique) d'une rivalité et (s)élection interne présidant aux relations qu'entretiennent ses monades ou membres.

s'emploient à examiner³³¹, dresser puis appareiller, affectivement et techniquement³³², les valeurs d'usage fournissant les rangs du (mini) bataillon, chacune d'elles comme « pouvoir [ou fonction] relatif », spécialisé, dont le niveau d'exploitation ou de contribution à l'effort collectif politique de guerre corrèle avec son niveau de virtuosité chiffré par sa valeur d'échange ; ils *conspirent*, de l'autre, sans temps mort, contre les rivaux du club, dont la défaite implique aussi bien le décodage de leurs différentes tactiques, atouts et qualités³³³, pour en neutraliser l'action, que la « mise en place de systèmes »³³⁴ élaborés en vue de pénétrer leur défense et la faire plier sous les coups de l'infanterie. Les *athlètes* mènent, également, une « double carrière ». Les élites de la discipline collaborent aux résultats (plus ou moins bons) de l'entreprise, contre une rétribution financière proportionnelle à leur talent à combattre dans les règles de l'art, et s'activent ou *conspirent*, elles-aussi en coulisses, pour *recruter* les meilleurs éléments de leur *network*, prochainement libres de tout contrat, et constituer la machine de guerre la plus efficace, donc redoutable, possible³³⁵; et ce, au détriment des moins valeureux de leurs associés dont chacune de ces manœuvres met en péril, un peu plus, la carrière.

331« *Meaning “instructor/trainer” is c.1830 Oxford University slang for a tutor who “carries” a student through an exam ; athletic sense is 1861. The verb is from 1610s, “to convey in a coach;” meaning “to prepare (someone) for an exam” is from 1849. »*

« Coach », Online Etymology Dictionary, *Wikiwix archives*, le 05/05/2010

<http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.etymonline.com%2Findex.php%3Fsearch%3Dcoach%26searchmode%3Dnone>

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

332« Déjà, c'est quelque chose qui n'a pas vraiment de fin, ça dure toute la saison. Il y a d'abord **l'apprentissage du système de jeu où l'on cherche à avoir une relation entre les joueurs**. Le but est de les mettre dans les meilleures dispositions suivant leurs qualités [...] Ce sont des **ajustements** qui ont l'air de détail mais qui, quand on les maîtrise et les comprend, facilite énormément les choses [...] Il faut constamment s'ajuster aux joueurs, parfois ne pas trop donner d'info ou les stimuler un peu plus. Ça m'arrive de prévoir des choses pour l'entraînement, et au dernier moment, je change quasiment tout car je sens que ce jour-là, ils ne sont pas en capacité de **mémoriser** », cultiver, puis mettre en œuvre la stratégie.

Delort Elric (entraîneur de l'équipe du Mans Sarthe Basket), In : Caillaud Raphaël, « Basket. Tactique, systèmes de jeu, le mode d'emploi d'Elric Delord », *Le Mains Libre*, le 10/09/2021

<https://www.ouest-france.fr/sport/basket/le-mans/basket-tactique-systemes-de-jeu-le-mode-d-emploi-d-elric-delord-620a3350-1166-11ec-aae0-4d1212b14fe9>

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

333« Si tu joues contre nous et que t'oublies de dire à tes joueurs que Bamforth tire à 3 points, tu vas t'en rendre compte à un moment mais tu en auras pris déjà quatre ou cinq (*sourire*). Le scouting va servir à mettre les adversaires dans des conditions inconfortables. Si un joueur n'utilise que sa main droite, on va le forcer à aller main gauche. Et même si ça ne fonctionne que sur certaines possessions, c'est peut-être le petit plus qui te fera gagner le match. »

Ibid.

334« Un **système** est une mise en place tactique (sur demi-terrain) dans laquelle chaque joueur sait ce qu'il à faire avec ou sans le ballon. Le but est bien évidemment de marquer soit en trouvant un shooteur ouvert, une bonne passe vers un joueur proche du cercle, voire en servant un intérieur efficace en bonne position au poste bas. »

« Système », *Trashtalk*

<https://trashtalk.co/systeme-basket>

335Les *franchise players* NBA confessaient partir, régulièrement, en « campagne de recrutement » pour motiver leurs *alter egos* à les rejoindre et former, à terme, la « meilleure équipe » possible. Au lien suivant, un témoignage (parmi d'autres) de ce type « baskellistique » de *conspiration*.

Brouet Christophe, « Bradley Beal a été très occupé à recruter durant le All-Star Weekend », *Basket Infos*, le 18/02/2019

<http://basket-infos.com/2019/02/18/bradley-beal-a-ete-tres-occupe-a-recruter-durant-le-all-star-weekend/>

La dialectique *collaboration / conspiration* irrigue tous les domaines et structures sportifs, peu importe le canal observé, et ce, jusqu'à son auto-consécration internationale, sous forme d'olympiade, comme *doublet pacifique* (supérieur) de la guerre. Le calendrier de ses principales manifestations dicte ainsi, en termes de « trêve olympique », aussi furieusement décrétée soit-elle³³⁶, le rythme de toutes les entreprises et autres joutes mêlées de l'activité politique mondiale, dans la mesure où leur tenue comme leur *marché* se font porteurs d'enjeux plus décisifs encore. « Le gouvernement des États-Unis, par exemple, annonçait, le 10 février 1998, qu'il avait décidé de ne pas déclencher son attaque contre l'Irak, avant la fin des jeux Olympiques d'hiver qui avaient lieu au même moment au Japon. Ainsi, les téléspectateurs ne seraient pas décontenancés par un cumul d'images contradictoires, mêlant abusivement l'euphorie des jeux hivernaux et les visions peu réconfortantes d'une nouvelle guerre du Golfe, qui les aurait forcés à zapper perpétuellement et aurait nui du même coup aux intérêts des sponsors de ces diverses activités lucratives. »³³⁷

L'accueil quadriennal des Jeux olympiques, faisant également, pourtant, l'objet d'une lutte internationale sans merci, en raison de son économie « symbolique » *et* de marché, justifie, en effet, la suspension de toutes les *entreprises* subalternes, au seul motif d'en réinstruire et célébrer, *in fine*, les « principes éthiques fondamentaux universels », dans tous les modes et sous toutes les formes, autour d'un seul *événement*. Le type d'agents économiques investis dans la candidature de Paris à l'accueil des J.O. 2012, leurs multiples démonstrations de force *marketing* au service de sa publicité (sans compter leur esthétique) et leurs doléances louant, rétroactivement, la modernité du projet homologuent, dans leur ensemble, aussi bien les dispositions concurrentielles / *conspiratoires* que la perfection de l'entreprise, comme expédient et propagande d'une joute globalisée ou « mondialisation » ralliée « de manière intelligente », sinon en vertu de ses principe et mode *collaboratifs* fixés par l'aristocratie, même. « Les chaînes de télévision, les administrations, les entreprises publiques (SNCF, France Telecom, RATP) », et privées, réunies

336« Lors de la venue de la Commission d'évaluation du CIO [ndlr : le Comité International Olympique] à la mi-mars 2005, de nombreuses voix sportives, politiques – à droite comme à gauche – et même syndicales s'étaient élevées pour déplorer "l'agitation sociale" et particulièrement la journée d'action syndicale du 10 mars qui pouvait "nuire à l'image de la France" et menacer "nos chances de succès". Dans une période où **le patronat et le gouvernement menaçaient de restreindre le droit de grève dans les transports au nom de la "gêne occasionnée aux usagers pris en otages"** et de la "nécessaire continuité du service public", ces appels à la "responsabilité et à la modération" syndicales ne pouvaient pas ne pas sonner comme un avertissement : la "trêve olympique" devait être aussi une trêve sociale et la "paix olympique" se ferait **au prix du maintien – de gré ou de force – de la paix sociale**. François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, sans doute au nom du syndicalisme d'accompagnement cher aux partisans de la collaboration de classe, prônait préventivement **l'union sacrée olympique qui permet de "garantir la paix sociale durant les Jeux" en "laissant les conflits aux vestiaires"**. »

Brohm Jean-Marie, *L'olympisme ou la continuité d'une idéologie totalitaire*, Revue Outre-Terre, vol. 21, no. 1, 2009 <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2009-1-page-75.htm>

DOI : 10.3917/oute.021.0075

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

337Virilio Paul, *La bombe informatique*, Éditions Galilée, Collection « l'espace critique », Paris, 1998, pp. 115 – 116

sous forme de *consortium* des sponsors officiels des J.O., surnommé le « Club des entreprises Paris 2012 » composé, notamment, de Lagardère, Lafarge, Bouygues, Carrefour³³⁸, Suez, Accor, « la Mairie de Paris et l'Assemblée nationale s'étaient en effet liguées [en 2005] en un véritable front unique pour organiser le rouleau compresseur du conditionnement olympique », en vue de l'accueil du C.I.O., cette année là, dans le cadre d'une campagne d'évaluation technique de la France, comme potentiel organisateur de l'événement : « tout le monde, il est gentil, tout le monde doit aimer les Jeux ! Les citoyens n'ayant jamais été véritablement consultés, il était facile de prétendre que plus de 80 % de Français étaient favorables à la candidature de Paris (selon les sondages de *L'Équipe*...). Le comble fut atteint lors de la “fête spontanée” organisée le dimanche 5 juin 2005 par la Mairie de Paris et le Comité de la candidature sur les Champs-Élysées parisiens baptisés, pour le coup, “Champs olympiques”. À l'image de certaines républiques bananières, plusieurs centaines de milliers de personnes furent ainsi conviées à jouer le rôle de figurants d'une immense foule d'acclamation et à admirer des démonstrations sportives en tous genres sur **la célèbre avenue transformée en champ de manœuvre**. L'objectif était d'amener les Parisiens à soutenir “leur candidature”, déclarée par Bertrand Delanoë “fraternelle pour la jeunesse du monde entier” et à clamer leur “amour des Jeux”, qualifiés de “populaires, solidaires, écologiques et éthiques”. Le maire social-libéral de Paris osait ainsi soutenir que “**l'olympisme peut être un moyen de vivre la mondialisation de manière intelligente** [...] Je ne suis pas naïf, je connais le poids de l'argent et la réalité du dopage, mais organiser les Jeux dans l'honneur [*sic*] ouvre de vraies perspectives”. Et malgré ces deux détails gênants – l'argent et le dopage – il ajoutait sans sourciller : “L'olympisme mobilise des valeurs qui ont un sens, une portée, une légitimité dans le monde du XXIe siècle”. Christophe Girard, maire adjoint de Paris (Verts) et Philippe Besson, écrivain, plus lyriques ou plus naïfs [sinon honnêtes] encore, récitaient eux aussi sans broncher le catéchisme sportif : “Il est frappant de constater combien **les valeurs de l'olympisme sont celles qui structurent le discours républicain et recouvrent le champ culturel** [...] C'est en effet un formidable brassage de peuples, de nationalités, d'origines, de sensibilités qui nous est proposé tous les quatre ans, le métissage s'effectuant dans un strict respect des identités [séparatives en lutte] et un souci constant de neutralité [sinon d'égalité devant l'effort ou la guerre ...] Cet idéal de fraternité [ou communion autour de la guerre] figure au fronton de nos édifices” »³³⁹, lesquels pré-voient, pour ainsi dire, cette collaboration mondiale d'États – et d'*éta(n)ts* – dissemblables, car dissensuels, à la *culture* d'un affrontement en règles,

338« Carrefour clamait ainsi : “Effort, respect, partage, esprit d'équipe, solidarité, ces valeurs de l'olympisme guident aussi l'action de notre groupe au quotidien”. »

Ibid.

339*Ibid.*

Passages surlignés (en gras) et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

comme pivot de la civilisation, grisé en « brassage » et « métissage », cela dit toujours à bonne distance, « de peuples, de nationalités, d'origines, de sensibilités » et, *in fine*, d'identités irréductibles aux autres. Cette expérience de la « fraternité », circonscrite au culte collectif d'une simple passe d'armes, corrèle avec l'essence, même, de l'athlétisme loué par Girard et Besson, que l'étymologie grecque, ἄθλον (*áthlon*), couple à l'idée de « concours » ou « combat », et le *Dico du sport*, à « l'art de se dépasser et d'améliorer les performances des adversaires en vitesse ou en endurance, en distance ou en hauteur »³⁴⁰ ; si bien que les seules relations qu'entretiennent les athlètes, et, derrière elles et eux, leurs nations respectives qu'elles et ils représentent, relèvent, exclusivement, d'un rapport de force médiatisé par un protocole technologique et des équipements, instruments, projectiles, etc. (en général), adéquats à son application.

Pierre de Coubertin, le premier, corrèle, explicitement, les deux versants du sport : communion, d'une part, tournoi, de l'autre, contradictoires à première vue, lors de son discours inaugural de « la radiodiffusion des Jeux olympiques » de Berlin, organisés par le IIIe Reich, en 1936. « L'idée religieuse sportive, dit-il, la *religio athletae* a pénétré très lentement l'esprit des concurrents et beaucoup, parmi eux, ne la pratique encore que de façon inconsciente, mais ils s'y **rallieront** peu à peu. »³⁴¹ Le restaurateur, et rénovateur, historique des J.O. insinue alors, sans le formuler, un *état* : jeu ou *λόγος*, moteur de cette alliance formée par le biais du concours, et ses manifestations, l'olympisme notamment, et ce, peu importe son actualité. Si « la première caractéristique essentielle de l'olympisme ancien aussi bien que de l'olympisme moderne, c'est d'être une religion »³⁴², ce constat dressé par de Coubertin jette, corrélativement, un pont entre la Démocratie Libérale, fruit de l'*Aufklärung*, et « l'obscurantisme » religieux : la première comme hypertrophie et transcendance d'un *éta(n)t* authentique génésiaque brossé par le second, autour duquel communient tous ses topiques (nationaux, de nos jours) *via* l'affrontement ritualisé de leurs valeurs plafond (individuelles ou collectives) respectives, dans chacune de ses *disciplines* représentées. « En ciselant son corps par l'exercice comme le fait un sculpteur d'une statue, l'athlète antique, rappelle de Coubertin, honorait les dieux [...] L'athlète moderne exalte [ndlr : identiquement] sa patrie, sa race, son drapeau », par le truchement d'une émulation instaurée entre aussi bien les pairs que les adversaires (et collaborateurs) identifiés. « J'estime, donc, avoir eu raison de restaurer le principe autour de l'olympisme rénové un sentiment religieux transformé et agrandi par l'internationalisme et la démocratie qui distinguent les temps actuels, mais le même

340« Athlétisme », *Dicoduspport*, le 31/01/2023

<https://dicoduspport.fr/definition-sport/athletisme>

341« Pierre de Coubertin : inauguration de la radiodiffusion des Jeux Olympiques », *Ina.fr*,

<http://www.ina.fr/audio/PH106001133>

Terme surligné (en gras) par mes soins.

342*Ibid.*

pourtant, qui conduisaient les jeunes hellènes ambitieux du triomphe de leurs muscles au pied des autels de Zeus. »³⁴³ De Coubertin balise ainsi la conjonction (plus ou moins formulée par Cerise) du triptyque *religion / tradition / science*, comme, respectivement, culte / culture, histoire ou témoignage et théorie d'une aliénation individuelle *et* collective consacrée par la technologie ou l'*auto-attestation* elle-même³⁴⁴. « Par ses **progrès continus** [...] la science, dit-il, a fourni à l'homme de **nouveaux moyens de cultiver son corps, de plier et redresser la nature**, et d'arracher son corps à l'étreinte de passions dérégées auxquelles, sous prétexte de liberté individuelle, on le laissait s'abandonner. »³⁴⁵

Le culte olympique, et plus généralement sportif, rendu à la culture athlétiste par tout.e.s les hoplites de la nation, en effet, trouve dans la Technologie son alibi moral, car *performatif*, le plus noble, comme aussi bien théorie (*λόγος*) de l'échange – soit un rapport de force noué à *autrui* médiatisant une croissance – que manifestations et *media* (*τέχνη, technè*) de son règlement. Le panégyrique de la Technologie prononcé par de Coubertin, loin de porter, fortuitement, l'empreinte du transhumanisme, le célèbre d'ailleurs, au contraire, avec force, lequel, depuis l'Antiquité, ferme l'horizon de la Démocratie, réduit à la production d'un homme supérieur, augmenté ou à la fabrique d' « une **aristocratie**, une élite ; mais, bien entendu, une aristocratie d'origine **égalitaire** [ndlr : pour *méritocratique*] puisqu'elle n'est déterminée que par la **supériorité corporelle** de l'individu et par ses possibilités musculaires multipliées, jusqu'à un certain degré, par sa volonté d'entraînement »³⁴⁶, étayée, elle-même, par les conditions politiques et matérielles de son exécution³⁴⁷. « Plus tard, on pourra, sans doute, arriver, par une meilleure hygiène, privée et publique, et par des mesures intelligentes, visant au **perfectionnement de la race** » – donc, théoriquement, incomplète, inachevée –, et « accroître grandement le nombre de ceux qui sont susceptibles de recevoir une **forte éducation sportive** »³⁴⁸, toujours en vue de grossir les rangs (concurrentiels) du bataillon. L'instruction puis la (s)cul(p)ture athlétique de l'esprit comme du corps hoplitique, accusant ainsi un paradoxe eugéniste soi-disant égalitaire, universel, n'exaltent, finalement, qu'une *réforme progressist/v.e de l'être*, conduite en réaction à son insuffisance

343 *Ibid.*

344 Je discute ce concept, plus en détails, dans la dernière partie du Chapitre V de cette thèse.

345 « Pierre de Coubertin : inauguration de la radiodiffusion des Jeux Olympiques », *op. cit.*

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

346 *Ibid.*

347 « Ἐρωμενεστέρουσ se rapporte à la vigueur physique et s'oppose à ἀσθενεῖς. Cette qualité est une des plus banales dans l'idéologie aristocratique. Elle vient en premier lieu dans le discours de Calliclès. Les "meilleurs" sont les citoyens qui fréquentent les gymnases. La vigueur physique fait partie des canons de la beauté cultivée dans l'éducation aristocratique. Contrairement aux ἐρωμενεστέροι, les **faibles** semblent être **ceux qui ne peuvent s'adonner à cette culture physique et qui ne comptent pas à la guerre.** »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, *op. cit.*, p. 435

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

348 « Pierre de Coubertin : inauguration de la radiodiffusion des Jeux Olympiques », *op. cit.*

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

technique endogène³⁴⁹. C'est pourquoi « ses adeptes ont besoin de la liberté d'excès ; c'est pourquoi on leur a donné cette devise : [...] “Toujours plus vite, plus haut, plus fort”³⁵⁰ »³⁵¹, afin d'exploiter, de massacrer ou gouverner les vaincu.e.s, au nom de la « paix » ou pour le bien de l'Humanité. Ils doivent ainsi faire croire qu'ils sont *justes*. Et eux-mêmes doivent le croire³⁵², pour donner *raison* aux « principes éthiques fondamentaux universels » de l'Économie, à grands coups de records battus.

La collaboration du CIO avec les régimes autocratiques du XXe siècle, et leurs dirigeants dont il assure, pour certains, une fois déchus, la reconversion politique, réunit deux types d'État ou modes économiques animés d'une foi liminaire dans cette logique du « plus fort » que le premier canonise et les secondes appliquent, dans l'entre-deux-guerres, plus radicalement que sa matrice libérale ; si bien que la concession du CIO des XIe Olympiades au IIIe Reich marque le plébiscite de son *führer*, lequel brigue leur organisation à des fins de propagande³⁵³. Les notables du CIO, quant à eux, bénissent un régime à la démesure de leurs ambitions. Le comte Henri de Baillet-Latour, son président à l'époque, déclare, de son côté, ressentir une « grande joie à la suite de ces merveilleux Jeux olympiques »³⁵⁴ ; le baron de Coubertin que Maurras tient en estime, « au temps où ce dernier dirige la très pétainiste *Action française* », se montre « plus dithyrambique encore à leur égard : “Je veux remercier le gouvernement et le peuple allemands pour l'effort dépensé en l'honneur de la onzième olympiade”, affirma-t-il, peu avant leur cérémonie d'ouverture,

349Je traite cette question, en détails, dans le dernier chapitre de cette thèse.

350« Inscrite sur le premier drapeau du CIO, la devise olympique est latine : *Citius, Altius, Fortius*, ce qui signifie “plus vite, plus haut, plus fort” C'est le Père dominicain Henri Martin Didon (17 mars 1840 – 13 mars 1900), prier de l'établissement scolaire Albert-le-Grand d'Arcueil, qui fut à l'origine de ce triptyque. Cette figure marquante de l'histoire du sport, proche de Coubertin, prononça la sentence latine le 7 mars 1891 à Arcueil, à l'occasion de son discours de clôture des premiers championnats de l'“Association Athlétique de l'Ecole Albert-le-Grand”. »

« La devise Olympique », *France Olympique le site institutionnel*,

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/4933-la-devise-olympique.html>

351« Pierre de Coubertin : inauguration de la radiodiffusion des Jeux Olympiques », *op. cit.*

352La tournure des trois dernières lignes rend hommage à cette formule de Paul Nizan (*Les chiens de garde*, 1932) : « La bourgeoisie travaillant pour elle seule, exploitant pour elle seule, massacrant pour elle seule, il lui est nécessaire de faire croire qu'elle travaille, qu'elle exploite, qu'elle massacre pour le bien final de l'humanité. Elle doit faire croire qu'elle est juste. Et elle-même doit le croire. »

Lire, à ce propos, Pinçon-Charlot Monique, *Manipulations de la domination de classe*, In : Conseil économique social et environnemental éd., *Entre richesse et pauvreté. Les Forums du CESE sur le vivre ensemble*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Hors collection », 2014, p. 179 – 186

<https://www.cairn.info/entre-richeesse-et-pauvrete--9782130633938-page-179.htm>

DOI : 10.3917/puf.cese.2014.01.0179

353« Ardemment désirées par Hitler, arrivé au pouvoir trois ans auparavant (1933), [les Jeux olympiques d'hiver et d'été] furent organisés [en 1936] afin de lui servir de vitrine tout autant que de tribune, par Joseph Goebbels en personne, ministre de la Propagande du IIIe Reich »

Schiffer Daniel Salvatore, « JO – La sombre histoire du CIO : fascisme, nazisme et antisémitisme », *Le Point*, le 05/08/2012

http://www.lepoint.fr/sport/jeux-olympiques/jo-la-sombre-histoire-du-cio-fascisme-nazisme-et-antisemitisme-05-08-2012-1493156_761.php

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

354*Ibid.*

lors d'un entretien accordé à la radio allemande. Et d'ajouter, lors de son discours de clôture : “Que le peuple allemand et son chef soient remerciés pour ce qu'ils viennent d'accomplir.” [...] Quant à ceux qui, embarrassés par ce type de commentaire, lui demandaient s'il ne nourrissait pas quelque scrupule à soutenir pareil régime, ils n'obtenaient, en guise de réponse, que ce genre d'aberration [ndlr : ou de confession] : “Comment voudriez-vous que je répudie la célébration de la onzième olympiade ? Cette glorification du régime nazi a été le choc émotionnel qui a permis le développement qu'elles (les olympiades) ont connu !” Quoi d'étonnant, face à semblable enthousiasme et devant pareille publicité, à ce que Hitler, qui n'en demandait pas tant pour vanter son régime aux yeux du monde, projeta de lui ériger une gigantesque statue, comme seuls les délires nazis pouvaient les concevoir et construire, en plein centre du stade de Berlin ? Mieux : il le proposa officiellement, pour le remercier, comme lauréat du prix Nobel de la paix (*sic*). »³⁵⁵

L'anti-communisme comme l'antisémitisme³⁵⁶ communs aux membres du CIO et l'État nazi ne cristallisent, d'ailleurs, qu'une *réaction pure* à la déliquescence du capitalisme mise au compte aussi bien des soviétiques, en qualité d'apostats, que des « juifs »³⁵⁷, lesquels mêlent deux *éta(n)ts* : celui de *challenger* (authentique) et de bourgeois ou le visage de l'imposture³⁵⁸. Cette première

355 *Ibid.*

356 « À tous les amis de l'olympisme que la transformation des JO en machinerie de mise au pas, de normalisation et de répression ne dérange pas outre mesure, on peut rappeler qu'en 1936 déjà, à Berlin, ce furent les notables olympiques, Avery Brundage, Theodor Lewald et Henri Baillet de Latour en tête, qui légitimèrent non seulement les mesures de répression contre les Juifs et les “peuples dégénérés” mises en œuvre par le IIIe Reich, mais aussi les campagnes de diffamation contre le mouvement international de boycott, en particulier en France. En 1935 Avery Brundage expliquait dans une brochure officielle du Comité olympique américain que “certains Juifs doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas utiliser ces Jeux [ndlr : de Berlin, en 1936] comme une arme dans leur boycott contre les nazis”. »

Brohm Jean-Marie, *L'olympisme ou la continuité d'une idéologie totalitaire*, *op. cit.*, p. 77

357 « C'est un aristocrate belge, le Comte Henri De Baillet-Latour, antisémite notoire, qui était alors le président, depuis 1925 (année où Pierre De Coubertin abandonna cette fonction pour en devenir le “président d'honneur à vie”), du Comité international olympique. Voici ce que Baillet-Latour, obsédé par ce “double péril” que représentaient pour lui communistes et Juifs, écrivait en 1940 : “Terrible bataille entre les barbares soviétiques et les Finlandais [...] Cette guerre que les bolcheviques attendaient depuis 1920 devint un fait réel grâce à l'aide des Juifs, pour le seul bénéfice de la Russie rouge.” Et de déplorer, dans la foulée, que l'Allemagne nazie perdit ainsi, à cause de ces “méfaits” des Juifs, “le contrôle de la Baltique”, dont, insistait-il, les États étaient pourtant “imprégnés de culture germanique depuis mille ans”. »

Schiffer Daniel Salvatore, « JO – La sombre histoire du CIO : fascisme, nazisme et antisémitisme », *op. cit.*

358 « Étymologiquement, il s'agit d'abord des habitants des bourgs, mais plus généralement des habitants des villes, appelés aussi citoyens (*civis*), notamment en Italie (p. 13). Juridiquement, le bourgeois se définit progressivement par la possession de libertés, c'est-à-dire de privilèges, qui vont le plus souvent avec la possession d'une maison dans laquelle il a résidé plus d'un an (p. 29). C'est cette définition qui est retenue par Simone Roux. Mais économiquement et politiquement, les bourgeois, propriétaires et détenteurs de certains pouvoirs, s'assimilent graduellement à une élite protéiforme, à dominante marchande, voire à ce que les historiens ont appelé un “patriciat” [...] L'émergence de groupes de bourgeois au sein des villes est liée classiquement à l'essor urbain et au mouvement communal [ndlr : des XIe et XIIe siècles], générateur de conscience collective et de communautés urbaines. Mais l'interprétation révolutionnaire et démocratique de ce processus est relativisée. Il s'agit le plus souvent d'accords auxquels les seigneurs ont autant à gagner que les urbains, lesquels recréent en leur sein des hiérarchies et ne remettent pas en cause le schéma des trois ordres. Les bourgeois seraient, dès cette époque, nettement distingués du peuple, et tireraient leur force de leur lien avec l'argent et le commerce. La catégorie des bourgeois apparaît également culturellement dans la littérature en langue vernaculaire, romans et contes, à la fois comme personnage et comme public. Mais son image est alors plutôt négative et elle reste subordonnée aux modèles cléricaux et

faillite du libéralisme conduit, en réaction, le IIIe Reich à lui disputer son titre de paradigme universel, quand bien même sa politique se résume à un ajustement autocratique, « providentiel », de *l'état* libéral « industriel » consumé par son mode opératoire intestin ; et dont la Grande Dépression de 1929 sonne le glas : comme pic de saturation des *échanges de coup/t.s* portés, sur le Marché, par toutes les entreprises en lice, que médiatise le niveau de sortie (*outputs*) de leur produit³⁵⁹.

« Le peu d'opposition que rencontre le nazisme à partir de 1936 ne s'explique pas seulement par la terreur et la manipulation des esprits. En remettant l'économie en route, en offrant aux classes laborieuses du travail et du pain [ndlr : mais, surtout, en promettant à la classe moyenne la sécurité de l'emploi]³⁶⁰, et aux milieux des affaires la "paix sociale" et de substantiels profits [...] les circonstances plus que la doctrine vont imposer à l'économie allemande un dirigisme strict. En effet, les promoteurs de la nouvelle politique économique (*Schacht*), autant que les industriels et les hommes d'affaires, sont des partisans de l'économie libérale, et plus personne ne songe parmi les dirigeants nazis à appliquer le programme gauchisant de 1920. »³⁶¹

La militarisation du marché national – comprenant les politiques de « grands travaux » – et son administration adjointe de type « bureaucratique », caractéristiques des régimes autocratiques du siècle dernier, dénotent, en Allemagne par exemple³⁶², une réforme stratégique des modalités

aristocratiques. » Si les « organisations de métiers et confréries renforceraient l'identité collective des bourgeois et leur place dans la société urbaine, de mieux en mieux tolérés par l'Église [...] leur association conflictuelle avec les travailleurs et la suspicion de la société envers la richesse marchande limitent [toutefois] l'intégration des bourgeois dans les élites, qui passerait plus par l'aristocratisation que par une affirmation d'une identité propre. Différents types de bourgeoisies sont distingués en fonction des contextes politiques : autonomie urbaine forte en Italie, contacts avec l'Islam dans la péninsule ibérique, intégration dans le monde féodal en Flandre et en Allemagne, ou alliance avec la monarchie en France et en Angleterre. Les hommes d'affaires italiens sont une source d'innovation économique et politique, même si leur faible développement empêche de parler de capitalisme. Un patriciat, c'est-à-dire une forme d'oligarchie urbaine qui domine l'économie et le gouvernement, semble trouver sa place entre le peuple et les autorités supérieures [...] Dès l'époque communale, les mouvements de violence paraissent rares et les bourgeois négocient leurs privilèges avec les seigneurs. Par la suite, s'ils s'allient parfois temporairement avec les émeutiers populaires, ils choisissent finalement les pouvoirs capables de rétablir l'ordre et le calme, souvent les États modernes en genèse, qu'ils soient monarchiques ou princiers. »

Rivière François, *Simone Roux, Les racines de la bourgeoisie*, Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique [En ligne], 122 | 2014, mis en ligne le 25 février 2014

<http://journals.openedition.org/chrhc/3328>

DOI : <https://doi.org/10.4000/chrhc.3328>

359La Grande Dépression referme, brutalement, la première grande boucle du capitalisme « industriel », et sa contradiction catalytique interne, bâti, si bien, sur une logique productiviste abyssale (dont je discute les mécanismes, et apories, dans mon Chapitre V), qu'il aménage, lui-même, ses propres crises. Le décryptage de ce paradoxe étonne d'ailleurs, en grande part, le propos général de cette thèse.

360J'y reviens, en détails, dans le Chapitre V de cette thèse.

361Berstein Serge et Milza Pierre (dir.), *Histoire du XXe siècle, tome 1, La fin du monde européen (1900-1945)*, Hatier, Paris, 1996, p. 323

362« Ce sont également les nécessités de la reconstruction économique qui motivent les premiers choix autarciques. Lourdemment endettée et disposant de faibles réserves monétaires, l'Allemagne ne peut procéder ni à une dévaluation qui augmenterait encore le poids de ses dettes, ni recourir comme les États-Unis du *New Deal* à une politique d'inflation contrôlée, car les événements de 1923 ont laissé des cicatrices profondes, et la moindre tension inflationniste risquerait de créer la panique. Elle ne peut pas davantage compter sur le crédit extérieur. Aussi lui

économiques de son activité à la conjoncture politique mondiale, débouchant, *in fine*, sur une partition composite de la concurrence médiatisée par le Marché, à l'échelle du pays, et l'expédition militaire, en dehors ; tant et si bien que l'armée industrielle allemande de l'entre-deux-guerres voit l'ensemble de ses forces disposé à *l'accumulation primitive du capital*³⁶³ constituée débouchés (ou *outputs*) préférentiels et source de (leur re) valorisation – croissance ou *progrès* – nationale. « En 1936 [...] Goering [...] préside à l'application du second plan de quatre ans, tourné celui-ci vers la préparation de la guerre. Certains secteurs, peu rentables, sont nationalisés, mais dans l'ensemble, **la structure capitaliste de l'économie subsiste, et se trouve même renforcée par une très forte concentration. L'autarcie devient, à partir de 1936, non plus la condition d'un redressement économique harmonieux visant à réinsérer progressivement l'Allemagne dans les circuits mondiaux, mais l'instrument d'un réarmement dans la perspective d'une “guerre éclair” (*Blitzkrieg*).** L'Allemagne doit pouvoir se suffire à elle-même. Pour cela, on développe l'agriculture par de grands travaux de bonification, en luttant contre l'exode rural et le morcellement des terres (création de domaines inaliénables, les *Erbhöfe*). On s'attache en même temps à accroître la

faut-il tenter de redémarrer son économie, en limitant au maximum les sorties d'or et de devises. Placé par Hitler à la tête de la Reichsbank, et du ministère de l'économie, le docteur Schacht s'applique, comme en 1924, à opérer le redressement financier du pays. Pour cela il renforce le contrôle des changes, institué par Brüning, pour arrêter l'hémorragie de capitaux et imagine – pour ne pas recourir ouvertement à l'inflation – un système de traites garanties par l'État, avec lesquelles les industriels paient leurs fournisseurs et qui seront honorés après la reprise. En même temps l'État finance une politique de grands travaux (défrichements, reboisements, autoroutes) et de réarmement. La production d'acier et de fonte reprend, le chômage recule, mais le pouvoir d'achat des classes populaires stagne par compression des salaires et ponction fiscale. Il n'y a donc pas création d'un vaste marché de consommation intérieure qui aurait pu prendre le relais de l'initiative de l'État. »

Ibid., pp. 323 – 324

363« L'accumulation capitaliste présuppose la présence de la plus-value et celle-ci la production capitaliste qui, à son tour, n'entre en scène qu'au moment où des masses de capitaux et de forces ouvrières assez considérables se trouvent déjà accumulées entre les mains de producteurs marchands. Tout ce mouvement semble donc tourner dans un cercle vicieux, dont on ne saurait sortir sans admettre une *accumulation primitive* (*previous accumulation*, dit Adam Smith) antérieure à l'accumulation capitaliste et servant de point de départ à la production capitaliste, au lieu de venir d'elle. Cette accumulation primitive joue dans l'économie politique à peu près le même rôle que le péché originel dans la théologie. Adam mordit la pomme, et voilà le péché qui fait son entrée dans le monde. On nous en expliqué l'origine par une aventure qui se serait passée quelques jours après la création du monde. De même, il y avait autrefois, mais il y a bien longtemps de cela, un temps où la société se divisait en deux camps : là, des gens d'élite, laborieux, intelligents, et surtout doués d'habitudes ménagères ; ici, un tas de coquins faisant gogaille du matin au soir et du soir au matin. Il va sans dire que les uns entassèrent trésor sur trésor, tandis que les autres se trouvèrent bientôt dénués de tout. De là la pauvreté de la grande masse qui, en dépit d'un travail sans fin ni trêve, doit toujours payer de sa propre personne, et la richesse du petit nombre, qui récolte tous les fruits du travail sans avoir à faire oeuvre de ses dix doigts. L'histoire du péché théologal nous fait bien voir, il est vrai, comme quoi l'homme a été condamné par le Seigneur à gagner son pain à la sueur de son front ; mais celle du péché économique comble une lacune regrettable en nous révélant comme quoi il y a des hommes qui échappent à cette ordonnance du Seigneur [...] Dans les annales de l'histoire réelle, c'est la conquête, l'asservissement, la rapine à main armée, le règne de la force brutale, qui l'a toujours emporté. Dans les manuels béats de l'économie politique, c'est l'idylle au contraire qui a de tout temps régné. A leur dire il n'y eut jamais, l'année courante exceptée, d'autres moyens d'enrichissement que le travail et le droit. En fait, les méthodes de l'accumulation primitive sont tout ce qu'on voudra, hormis matière à idylle [...] L'ordre économique capitaliste est sorti des entrailles de l'ordre économique féodal. La dissolution de l'un a dégagé les éléments constitutifs de l'autre. »

Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Section VIII « L'accumulation primitive », Chapitre XXVI « le secret de l'accumulation primitive », Éditions Flammarion, Paris, 1985, pp. 167 – 168*

production industrielle, et à limiter les importations [...] Enfin, on cherche à réduire les sorties de devises en poursuivant les pratiques inaugurées par Schacht : *marks* bloqués (les investisseurs doivent dépenser leurs revenus en Allemagne), et accords de *clearing* (toute importation de l'étranger doit être compensée par une exportation de même valeur dans le pays intéressé). **Cette militarisation de l'économie allemande s'accompagne d'une mobilisation de la main d'oeuvre réalisée par le biais du corporatisme [ndlr : soit le tronc commun de la généalogie libérale]** Les syndicats sont supprimés et remplacés par “le front du travail” (*arbeitfront*) qui regroupe salariés et employeurs et favorise dans l'ensemble ces derniers. Depuis 1935, le service du travail est obligatoire pour tous les jeunes des deux sexes et permet de disposer d'une main d'oeuvre gratuite. En 1939, l'Allemagne est devenue la seconde puissance industrielle du monde, avec des progrès particulièrement spectaculaires réalisés dans le domaine de l'énergie [...] des matières premières, des biens d'équipements et de production. Son agriculture lui permet de pourvoir aux besoins du pays en céréales, en beurre et en sucre. La percée commerciale en Europe Danubienne et Balkanique (notamment en Roumanie) renforce son influence économique – et politique – dans ces régions aux dépens des démocraties occidentales. Enfin, le chômage a été à peu près complètement résorbé (il faut, cependant, tenir compte du million de jeunes incorporés dans l'armée ou dans le service du travail et du retour des “femmes au foyer” obtenu par un système de primes). »³⁶⁴

Ce type d'État hybride ne présente pas moins, toutefois, de fortes similitudes avec les premières formations démocratiques, isonomes, lequel dialectise *pratique de l'assemblée à l'échelle de la cité*, observée sous forme de *meeting et marché* dans les régimes nazi, fasciste et franquiste, notamment, **et pratique de l'assemblée de guerriers** formée autour et contre l'étranger, sur le champ de bataille, rognant ainsi, toujours davantage, l'État³⁶⁵. Le « débat » ou la tractation, qui, théoriquement, prélude à la conclusion de tout marché, « se comprend, lui-même, comme un moment de l'affrontement, entre citoyens cette fois, dans la sphère de la parole, avec les armes de la persuasion »³⁶⁶ dont le niveau de maîtrise individuelle corrèle, généralement, avec celui des *arts martiaux*, littéralement parlant et sous toutes leurs coutures. L'égalité dans la parole³⁶⁷ ou le silence religieux « d'une approbation aux allures de plébiscite,

364Berstein Serge et Milza Pierre (dir.), *Histoire du XXe siècle, tome 1, La fin du monde européen (1900-1945)*, op. cit., pp. 324 – 325

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

365D'autant plus dans une économie-politique totalitari)sée. L'extermination des « indésirables » (juifs, tziganes, homosexuel.le.s, personnes handicapées, etc.) jurée par le IIIe Reich n'extrapole, structurellement parlant, qu'une rétroaction intrinsèque du *λόγος*, dont témoigne, dans une moindre mesure, la paupérisation mécanique (et létale, à terme) des chômeur.e.s, en économie de marché.

366Le Comité Invisible, *À nos amis*, op. cit., p. 138

367Je la discute dans la troisième partie de ce chapitre.

cadre [légal et]³⁶⁸ solennel de propagande dans lequel il [Hitler] peut faire ses déclarations gouvernementales »³⁶⁹, ne reflète, d'ailleurs, que l'égalité devant la mort, au cri de laquelle se rallient, justement, les *phalangistes* (les partisans de Franco), durant la guerre civile espagnole (1936 – 1939) qui débouche sur l'instauration d'une dictature monarchique aux commandes du pays jusqu'en 1975.

« “Agon” [...] signifie autant “assemblée” que “concours”. Le citoyen grec accompli, c'est celui qui est victorieux par les armes comme par les discours. Surtout, les Grecs anciens ont conçu dans le même geste la démocratie d'assemblée et la guerre *comme carnage [industriel] organisé*, et l'une comme garante de l'autre. On ne leur fait d'ailleurs crédit de l'invention de la première qu'à condition d'occulter son lien avec l'invention de ce type assez exceptionnel de massacre que fut la guerre de phalange – cette forme de guerre en ligne qui substitue à l'habileté, à la bravoure, à la prouesse, à la force singulière, à tout génie [individuel], la discipline pure et simple, **la soumission absolue de chacun [de chaque fantassin mobilisé]³⁷⁰ au tout [sinon aux Archontes...]** Le paysan athénien en train de se faire héroïquement trucidé devant ses proches au premier rang de la phalange est ainsi l'autre face du citoyen actif prenant [relativement] part à la *Boulè*. Les bras inanimés des cadavres jonchant le champ de bataille antique [et moderne] sont la condition stricte des bras qui se lèvent, également, pour ~~intervenir dans les délibérations de l'assemblée~~ »³⁷¹ élire et/ou *servir* un *leader*, un maître ou, bien encore, un président.

Taxer l'autocratie d'abomination politique ou d'apocryphe économique³⁷² relève d'une faute analytique décisive, considérant le niveau de concentration régionale du capital atteint après la Première Guerre mondiale. Il faut en effet, davantage, considérer ses différents masques (IIIe Reich allemand, Fascisme italien, Communisme soviétique, Franquisme espagnol, etc.) comme autant de crochets militaires effectués par la Démocratie Libérale³⁷³, sur le chemin de sa

368L'auteur du texte souligne l'attribut mentionné, en dehors de l'extrait cité.

369« Le national-socialisme (1933 – 1945) », *op. cit.*

« Certes, le premier Reichstag grand-allemand” après le “rattachement” de l'Autriche n'adoptera ni nouvelle constitution ni aucune autre loi, mais cette assemblée est, selon les propos d'Hitler, la “représentation du peuple allemand” justifiée à “réclamer d'être considérée comme un corps authentiquement constituant”. »

Ibid.

370À l'exception des combattants issus des premières classes censitaires d'Athènes.

371Le Comité Invisible, *À nos amis*, *op. cit.*, pp. 137 – 138 – 139

Passages surligné (en gras), raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

372« Au passif [ndlr : du bilan comptable du IIIe Reich], il faut mentionner le gonflement de la dette publique et les manipulations monétaires, la médiocre production des biens de consommation, la stérilisation d'une partie des revenus investis dans les dépenses improductives du réarmement. Surtout, les possibilités d'absorption du marché intérieur restent faibles du fait de la stagnation du niveau de vie. »

Berstein Serge et Milza Pierre (dir.), *Histoire du XXe siècle, tome 1, La fin du monde européen (1900-1945)*, *op. cit.*, p. 325

Taxer d'« improductivité » les investissements affectés au réarmement de l'Allemagne nazie escamote les configurations modales prééminentes de l'accumulation démocratique dont les auteurs soulignent, toutefois, la contradiction inébranlable, observée à l'échelle nationale du marché-moteur de la Seconde Guerre mondiale.

373Cette analyse de l'Autocratie, loin d'ignorer ses particularismes *autoritaires* (allemands, notamment), tels que l'instauration officieuse d'un parlementarisme unipartite, la confiscation de la superstructure par une tyrannie, la

totali(tari)sation politique³⁷⁴. Si l'autocratie, de type allemand notamment, brille par la radicalité, sinon la brutalité assumée, de son mode économique de production / liquidation de l'Éta(n)t, elle s'édifie et se développe, cependant, sur une contradiction typique de ce dernier, structurellement parlant, à laquelle se heurtent, par ailleurs, les empires féodaux et leur principal *modus operandi* (*militaris*), avant elle³⁷⁵. Le IIIe Reich résout *a priori*, certes, la question d'une prise en charge matérielle de l'excédent net de main d'œuvre rendu inutile, superflu, par les rouages internes de l'économie de marché³⁷⁶, au cours d'une première phase d'exploitation capitaliste des salarié.e.s, en liquidant son équivalent symbolique (en juifs, tziganes, homosexuel.le.s, etc.) pondéré, sur l'autel de la Raison ; il ne succombe pas moins à l'aporie d'une économie principalement tournée vers l'accumulation primitive, irréductible à une *πόλις* mondiale éclatée en *États – et mêmes – souverains*. La stratégie du IIIe Reich, aussi monstrueusement efficace soit-elle, se condamne, en

répression coercitive de toute opposition, l'extermination des « indésirables » identifiés, etc., souligne, seulement, leurs affinités avec les dispositions de l'exercice démocratique de la souveraineté, qu'ils exacerbent tout au plus. Dans une moindre mesure, le gouvernement (démocratique-libéral) Borne recourt, dix fois, à l'article 49.3, entre octobre et décembre 2022, pour s'affranchir, *également*, du processus parlementaire, ainsi que le prévoit la constitution. L'article 49.3, pour rappel, autorise « le Premier ministre [...] après délibération du Conseil des ministres [à] engager la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un projet de loi de finances ou de financement de la sécurité sociale. Dans ce cas, ce projet est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. Le Premier ministre peut, en outre, recourir à cette procédure pour un autre projet ou une proposition de loi par session. » Cet article de loi incline, ainsi, le gouvernement français à s'arroger, même « exceptionnellement », « le droit [...] d'édicter des lois », à l'instar du IIIe Reich dans l'entre-deux-guerres, *via* la « Loi visant à la suppression de la détresse dans le Peuple et dans l'État » ; ces dernières « seraient-elles contraires à la Constitution du Reich, sans l'assentiment du Reichstag. Ainsi, du corps législatif qu'il était, le Reichstag s'est lui-même ravalé au rang d'une troupe de claqueurs. » L'analogie établie entre l'Autocratie et la Démocratie (néo) Libérale (française) ne se limite, du reste, au secteur législatif de la souveraineté ; elle s'étend, au contraire, à toutes les prérogatives du gouvernement, celle du maintien de l'ordre, en particulier. J'évoquerai, ultérieurement, les questions de la militarisation d'une police (française) toujours plus violente : qu'elle se mette au service de la répression physique de toute *manifestation* publique d'une opposition au souverain ou de toute présence illégale sur le territoire des personnes jugées « indésirables » (les exilé.e.s, en première ligne), au point d'en suggérer, dans une certaine mesure (du moins, provisoirement), l'éradication.

« L'article 49.3 : comment ça marche ? », *Gouvernement.fr*, le 16/06/2015

<https://www.gouvernement.fr/actualite/l-article-49-3-comment-ca-marche>

Daoulas Jean-Baptiste, « Budget 2023 : pour Elisabeth Borne, un dixième et dernier 49.3 », *Libération*, le 15/12/2022

https://www.liberation.fr/politique/budget-2023-pour-elisabeth-borne-un-dixieme-et-dernier-493-20221215_4SYZIBG445DHHLP6QX5LK4BLTI

« Budget 2023 : Elisabeth Borne déclenche un dixième 49.3, la Nupes dépose une motion de censure », *Ouest-France* (avec AFP), le 15/12/2022

<https://www.ouest-france.fr/politique/institutions/assemblee-nationale/elisabeth-borne-declenche-un-dixieme-49-3-pour-faire-adopter-definitivement-le-budget-2023-5aa432be-7c72-11ed-9ce8-d142ab264f7c>

« Le national-socialisme (1933 – 1945) », section Parlement, *Deutscher Bundestag*,

https://www.bundestag.de/fr/parlement/histoire/troisieme_reich-200682

374« Au total un redressement économique ~~incomplet et artificiel~~ reposant sur la préparation de la guerre [d'une expédition militaire] ~~point d'aboutissement~~ [*feedback*] d'un système qui ~~a fini par subordonner~~ [subordonne logiquement] toutes les forces vives de la nation aux choix destructeurs [ou « créatifs » / impérialistes, donc *nihilistes*] de ses dirigeants politiques. »

Berstein Serge et Milza Pierre (dir.), *Histoire du XXe siècle, tome 1, La fin du monde européen (1900-1945)*, op. cit., p. 325

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

375J'aborde cette question dans le Chapitre III de cette thèse.

376Voir notes 364, 372 et 374

effet, à l'échec, même en cas de victoire, l'une ou l'autre issue de la rixe abolissant, fatalement à terme, les conditions de l'échange.

Le marché du sport triompherait, cependant, là où l'Autocratie a failli économiquement, mais non sans la sublimer, pour autant, celui-ci n'en renversant que le paradigme ; en sorte que si l'affrontement direct y polarise, toujours, l'activité de *l'état* comme ses représentations les plus nobles, son institution olympique, et sportive plus généralement, lui offre, après « la guerre », les conditions d'un salut éternel. La cyclisation de ses pratiques, doublée d'une couverture médiatique / événementielle, à la fois ubiqué et synchrone, conjure l'aporie, même, d'un procès, et *progrès*, que domestique le *sport*, et dont le règlement draconien, ou la ritualisation, de chacune de ses manifestations, auquel se *conforment* tout.e.s les athlètes de la discipline concernée, fait, implicitement, office de *marché*. Les mentions légales de *l'affrontement*, qu'elles re-calibrent et administrent par ailleurs, (*re*)lient aussi bien, techniquement et politiquement, les *challengers* autour de lui, qu'elles cimentent les fondations d'une production en série, illimitée, de *l'événement* (olympiade, championnats inter/nationaux, etc.) rivée au triptyque *cyclisation / communication / pacification* de l'échange dont la mort, pour cette dernière, se voit, stratégiquement, bannie. La réforme libérale du tournoi le retranche, ainsi, du registre de la guerre, pour mieux le transposer à celui de la paix, c'est-à-dire en investissant, élargissant et cultivant le champ de ses contradictions, à l'image et comme idéal de la *collaboration*. Elle en abstrait la violence d'autant plus, que cette réforme du tournoi défère, de surcroît, les modalités lucratives des athlètes au secteur commercial du *marché* – en lieu et place du *rapt* des biens comme de la personne du rival battu³⁷⁷ –, qui, à ses différents (oligo) pôles, médiatise, accumule et concentre le produit (ou la violence) de l'affrontement, sous forme d'équivalent monétaire.

Au pinacle du sport trône le CIO que transborde le type d'activité d'un segment à l'autre du capitalisme : IIIe République³⁷⁸, libéralisme industriel, autocratie, dont elle réunit les reliquats, à l'échelle de sa direction notamment, autour d'un projet de paix bien plus terrible, et total, encore.

« Le président du Comité national olympique américain d'alors, Avery Brundage, antisémite chevronné, nazi convaincu et membre actif de deux associations ultra-racistes outre-Atlantique, *America First* et *Sigma Alpha Epsilon Fraternity*, relativement secrètes et toutes deux proches du tristement célèbre *Ku Klux Klan*, convainquit les États-Unis d'Amérique, sous prétexte que “les Juifs

377Les trophées contemporains et autres accessoires prestigieux offerts au vainqueur du concours, en récompense, ne sont que symboliques.

378« Certes, le comte de Baillet-Latour n'était-il jamais, argueront ses défenseurs en vue de l'excuser, qu'un homme de son temps, ni plus ni moins coupable qu'un autre face aux compromissions de l'Europe tout entière par rapport à l'avènement du nazisme. De même, insisteront-ils, le baron de Coubertin n'était-il jamais, en France, qu'un homme de la IIIe République : celle-là même qui, engluée dans l'antisémitisme ambiant, condamna arbitrairement, sous la présidence de Félix Faure, le capitaine Dreyfus. »

Schiffer Daniel Salvatore, « JO – La sombre histoire du CIO : fascisme, nazisme et antisémitisme », *op. cit.*

étaient bien traités par le Reich”, de ne pas boycotter ces Jeux de Berlin. C'est précisément pour ces services alors rendus à la cause olympique que ce très zélé disciple d'Hitler, et que Göring recevait régulièrement en grande pompe, fut nommé en 1952 président du CIO, puis, en 1972, “président d'honneur à vie” lui aussi ! Son prédécesseur, le suédois Sigfrid Edström, président du CIO de 1946 à 1952, se livra, lui, à un odieux marchandage : il conditionna la reconnaissance du Comité National Olympique de l'URSS à la libération de Karl Ritter von Halt, ancien *Reichsportführer* (Ministre des Sports du IIIe Reich à partir de 1944) retenu captif par les Soviétiques et lui-même élu membre, en 1937, du comité exécutif du CIO. Ritter, pour corser l'affaire, retrouva, intact son siège de 1951 à 1961, de président du Comité National Olympique d'Allemagne ! »³⁷⁹

La succession à la présidence du CIO (en 1980, et ce, jusqu'à 2001) d'un « franquiste parmi les franquistes, un certain Juan Antonio Samaranch, qui militait déjà, en ce temps-là, dans les rangs serrés des très fascistes Phalange espagnole traditionaliste (FET) et autres Juntas offensives national-sindicalistes (JONS) »³⁸⁰, officialise, d'ailleurs, cette réconciliation des trois modes contemporains de la souveraineté, au service d'un hégémonisme totalitaire de *l'imperium*, porté par l'olympisme, et le marché du sport en général, plus sûrement que les autres secteurs de l'Économie. Le plaidoyer du Comte Jacques Rogge (président du CIO), formulé en faveur de la candidature chinoise à l'accueil des XXIXe Olympiades³⁸¹, se veut, à ce titre, encore plus symbolique, le dernier bastion séculaire de l'opposition rejoignant les rangs d'une collaboration mondiale au jugement dernier caréné par la « restauration [ndlr : quadriennale] des “valeurs” de l'olympisme : le classement boutique des médailles, la dissimulation ou l'euphémisation du dopage généralisé, l' “Idéal olympique” noyé dans les eaux glacées du calcul intéressé des multinationales, la propagande impérialiste du Parti communiste chinois et la “finalité sans fin” de la répression policière. En somme, la “fête” dans le “meilleur des mondes”. »³⁸² Cette collaboration du CIO et du PCC³⁸³, drapée d'une propagande des Jeux calibrée de rigueur, ces derniers comme

379Schiffer Daniel Salvatore, « JO – La sombre histoire du CIO : fascisme, nazisme et antisémitisme », *op. cit.*

380*Ibid.*

381« “Il serait une erreur de juger la Chine trop tôt et trop facilement ; des exemples montrant par le passé que les bénéfices sociaux et économiques peuvent survenir dans les années qui suivent l'organisation des Jeux” [ndlr : Rogge se disait] convaincu que les Jeux permettrait aux Chinois d'avoir une nouvelle vision de leur société, aidant athlètes et visiteurs à avoir une vision plus juste de la Chine. »

Ibid.

382Brohm Jean-Marie, *L'olympisme ou la continuité d'une idéologie totalitaire*, *op. cit.*

383« “Nous avons déjà maintes fois démontré que le sport peut être aussi une occasion de rapprocher les peuples et d'améliorer la **coopération** et le respect que l'on doit avoir les uns envers les autres” [Samaranch Juan Antonio, *L'Équipe*, le 07/11/1983] C'est d'ailleurs probablement au nom de ce “respect” que Hein Verbruggen, président de la Commission de coordination de Pékin-2008 du CIO, s'était métamorphosé en zélé petit télégraphiste de la bureaucratie chinoise, estimant regrettable que “les Jeux de Pékin soient utilisés comme une plateforme par des groupes qui ont des objectifs politiques et sociaux”. Loin de dénoncer les abus de pouvoir, exactions, répressions et crimes du pays organisateur, ce vénérable représentant de l' “idéal olympique” critiquait au contraire les organisations de défense des Droits de l'homme : “Nous ne pouvons pas permettre que ces préoccupations nous distraient de notre but principal qui est de réussir les Jeux olympiques”. Aussi encourageait-il les autorités chinoises à agir dans un sens bien peu conforme aux idéaux dont prétend pourtant se réclamer le CIO : “Le BOCOG [le

tribune idéale, « en vrac, d'un "monde meilleur", de la "compréhension entre les peuples", du "progrès de l'humanité" [...] de la "paix dans le monde" »³⁸⁴, ne se forme, effectivement, qu'autour d'intérêts financiers³⁸⁵, de *challenges* technologiques (en matière d'équipements, d'infrastructures, mais, également, de sécurité, pour le pays d'accueil)³⁸⁶ et, finalement, d'une opération de communication conduite par les organisateurs de l'événement (CIO, sponsors, hôte national, etc.), sous forme de rouleau compresseur matériel estimé, pour les Jeux de Pékin, à 60 milliards de dollars, en coûts de fonctionnement³⁸⁷. Le CIO justifie, en contrepoint, un statut d'icône de la paix et cultive la mythologie d'un *management* olympique des tensions économiques mondiales qu'entretiennent, justement, « le CIO et ses notables cooptés »³⁸⁸, lesquels représentent, tous, des « institutions officielles, toutes liées, directement ou indirectement, aux instances dominantes des puissants de ce monde : princes, émirs, aristocrates, banquiers, ex ministres, hommes d'affaires, diplomates, ambassadeurs recyclés, fonctionnaires internationaux, sportifs reconvertis dans le lobbying. Cette camarilla réactionnaire à la fois gérontocratie, oligarchie et bureaucratie, gère non seulement des intérêts financiers gigantesques, mais développe également une diplomatie expansionniste destinée à étendre l'empire olympique dans un double jeu de séduction commerciale et d'allégeance politique vis-à-vis des institutions internationales (ONU, G8, UNESCO, etc.), des bailleurs de fonds (FMI, Banque mondiale) et des grandes puissances, et tout particulièrement

comité d'organisation] doit prendre des mesures pour empêcher ces revendications". Le CIO est "apolitique" bien sûr, sauf lorsqu'il s'agit de prêter main-forte à un ~~État voyou~~ » **collaborateur**.

Ibid.

Passages surligné (en gras), raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

384 *Ibid.*

385 Pour en donner une idée, « les retombées économiques [ndlr : sous forme de « plus-value touristique, insertion professionnelle, ouverture des contrats aux petites et moyennes entreprises, notamment au bénéfice de la Seine-Saint-Denis »] des Jeux olympiques de Paris 2024 pourraient atteindre 10 milliards d'euros, d'après un rapport d'une mission d'information de l'Assemblée nationale présenté mercredi et consulté par l'AFP. »

« JO 2024 : 5 à 10 milliards d'euros de retombées économiques attendues pour l'Île-de-France », *Le Figaro*, le 05/07/2023

<https://www.lefigaro.fr/sports/jeux-olympiques/jo-2024-5-a-10-milliards-d-euros-de-retombees-economiques-attendues-pour-l-ile-de-france-20230705>

386 Pour en donner une idée, encore une fois, et, toujours, en prenant l'exemple des J.O. de Paris 2024, « pour les forces de sécurité publique, un "premier chiffrage" cité dans un pré-rapport de la Cour des comptes à l'été 2022 évoque "419 millions d'euros". Mais ce chiffre pourrait bien grossir car le dispositif n'est pas encore calé. Et de surcroît pour s'assurer des policiers disponibles tout l'été, il va falloir "leur donner une +putain de prime+!", assure à l'AFP un ancien responsable policier. À ce stade, l'Etat, dans le documents budgétaires 2023, calcule en cumulé 2,166 milliards d'euros de dépenses publiques pour les JO, dont 1,157 milliard d'euros pour l'État [...] Il sera parfois difficile de faire la part des choses entre ce qui est acheté exclusivement pour les JO ou non: "L'achat des drones ne peut être imputé aux Jeux dans la mesure où il serait intervenu à plus ou moins long terme indépendamment des JO et où ils continueront d'être utilisés après les Jeux", estime l'exécutif. Ainsi, l'État a aussi rajouté récemment plusieurs millions pour le nouveau laboratoire antidopage et qui se justifie selon lui par le fait que la France aura après les JO un laboratoire antidopage de standard élevé. »

« Combien coûteront vraiment les JO 2024 et qui mettra la main à la poche ? », *Capital*, le 13/03/2023

<https://www.capital.fr/economie-politique/combien-couteront-vraiment-les-jo-2024-et-qui-mettra-la-main-a-la-poche-1462731>

387 Brohm Jean-Marie, *L'olympisme ou la continuité d'une idéologie totalitaire*, op. cit.

388 *Ibid.*

des nations émergentes ou de ce que l'on nomme maintenant le "BRIC" (Brésil, Russie, Inde, Chine). »³⁸⁹ Autant dire que le CIO se montre, au mieux, indifférent au sort des ouïghours, de « la répression sanglante au Tibet, des exécutions capitales à la chaîne – très souvent dans les stades – , de la mise au pas systématique de toute expression démocratique, des méthodes mafieuses d'intimidation des populations locales (expropriation des paysans, menaces sur les ouvriers réclamant justice), de l'exploitation esclavagiste d'une main-d'œuvre parquée dans des camps de rééducation (*Laogai, Laojiao*) »³⁹⁰ ; et ce, tant que la Chine concourt à la constitution d'un *espace de compétition unifié* « au service du développement harmonieux de l'homme » l'État, « en vue de promouvoir une société pacifique soucieuse de préserver la dignité humaine »³⁹¹ (article 2 de *La Charte Olympique*). « L'esprit olympique », qui « exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play »³⁹² (article 4 de *La Charte Olympique*) et récuse, **désormais**, « toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne fondée sur des considérations de race, de religion, de politique, de sexe ou autres »³⁹³ (article 5 de *La Charte Olympique*), ne transcende ainsi, au XXI^e siècle, qu'une injonction au *concours* faite à tout.e à chacun.e, refermant un *état* de guerre globalisé, comme seul programme énonçable qui façonne le réel à son image. Les valeurs olympiques, telles que l'« amitié » ou la « solidarité », fournies par le CIO, comme alibi ou gage d'humanité, donnent le change, tout particulièrement, à « une lutte entre nations, à l'image des Jeux de la civilisation grecque, qui furent des compétitions entre cités-États [...] afin que tous les quatre ans [...] chacune] des patries [ndlr : adverses] se vît dans l'inéluctable obligation de montrer ce dont était capable sa jeunesse. »³⁹⁴ Ce correctif, rétroactif, du projet olympique établie par « Carl Diem, l'épigone nazi de Coubertin et l'organisateur zélé des Jeux de la croix gammée de Berlin 1936 »³⁹⁵, précède un rectificatif supplémentaire apporté, cette fois, aux prétentions universalistes de leurs *primo* artisans. Le précurseur de « la course relais de la flamme olympique »³⁹⁶, symbole séculaire de l'événement, indique, à ce titre, qu'ils sont ouverts « à **tous les peuples de la terre**, sous la réserve toute naturelle [*sic*] qu'ils appartenissent au **cercle de la civilisation occidentale** »³⁹⁷.

389 *Ibid.*

390 *Ibid.*

391 « La Charte Olympique », *France Olympique le site institutionnel*, *op. cit.*

Passage surligné (en gras) par mes soins

392 *Ibid.*

393 *Ibid.*

394 Carl Diem, In : Brohm Jean-Marie, *L'olympisme ou la continuité d'une idéologie totalitaire*, *op. cit.*

395 *Ibid.*

396 Elle voit en effet le jour, en 1936, sous la férule de « Carl Diem [...] un dignitaire nazi, que le ministre des Sports du III^e Reich (Hans von Tschammer und Osten, lui-même sous la tutelle de Goebbels) nomma, en raison de son pragmatisme bureaucratique et de son efficacité toute teutonne, secrétaire général du Comité organisateur de ces mêmes Jeux. »

Schiffer Daniel Salvatore, « JO – La sombre histoire du CIO : fascisme, nazisme et antisémitisme », *op. cit.*

397 Carl Diem, In : Brohm Jean-Marie, *L'olympisme ou la continuité d'une idéologie totalitaire*, *op. cit.*

La phraséologie de l'olympisme, aussi mondialiste se veut-elle, ne détourne, jamais, qu'une mondanité ou *éta(n)t* « à l'esprit guerrier »³⁹⁸ qu'instruisent, cultivent, matérialisent, subjuguent et commémorent les Jeux. « L'effort olympique », déclare Diem, « ne peut rester étranger à une époque [ou la civilisation] où les peuples [comme états-nations] défendent leurs droits vitaux [ou, plutôt, *échangent*, exclusivement] les armes [létales ou non] à la main. »³⁹⁹ Les Jeux olympiques, loin de conclure une « trêve » plafonnée à la « paix des cimetières »⁴⁰⁰, exaltent, dans la plus grande des mesures égalées à un temps donné, « l'ethos guerrier » de la Démocratie dont ils colligèrent les modes opératoires contemporains autant qu'ils fédèrent les royaumes autour d'une hostilité partagée mutuellement *convenue* et cultivée. « Diem soulignera la filiation entre les Jeux “héroïques”, “virils” et “guerriers” de l'Antiquité grecque – où les concurrents étaient “bien de véritables soldats [...] souvenir qui éveille en nous celui des soldats de nos jours qui, derrière les chars d'assaut [sic] s'élancent pour occuper le terrain que ceux-ci ont conquis” – et l'olympisme moderne, rénové par Coubertin, où “revit cet esprit militaire des Jeux olympiques”. **“Coubertin”, écrira-t-il encore, “[...] abhorrait le pacifisme et toute nébuleuse utopie de paix [...] Il était absurde, déclarait-il, de vouloir que les peuples s'aiment, mais il fallait leur apprendre à se respecter”** »⁴⁰¹ et sublimer, au contraire, la conjecture totalitaire de l'Économie-Politique, si bien assumée et résumée, en son temps, par le baron de Coubertin :

« Le plus important aux jeux Olympiques n'est pas de gagner mais de participer, car **l'important dans la vie ce n'est point le triomphe mais le combat** ; l'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu. »⁴⁰²

Passages surlignés par mes soins.

398 Carl Diem, In : *Ibid.*

399 Carl Diem, In : *Ibid.*

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

400 « Justifier l'ethos guerrier, l'esprit de conquête impérialiste au nom de la paix olympique généralement synonyme de paix des cimetières. »

Ibid.

401 *Ibid.*

Passages surlignés par mes soins.

402 De Coubertin Pierre, In : « Londres 1908 : Les Jeux », *France Olympique le site institutionnel, op. cit.*

La devise attribuée au rénovateur des Jeux olympiques formate, en toute logique, la pensée de l'extrême droite contemporaine dont l'un des épigones (Lucien Cerise) plagie d'ailleurs, peu ou prou, le contenu, lorsqu'il assigne, d'une part, « le sens de notre vie » au « combat, le polemos » et qu'il affirme, de l'autre, que « la victoire n'est même pas le but, car nous aimons le combat pour le combat et qu'il est en lui-même la récompense [...] car la victoire, c'est de se battre. » (voir note 247)

2.2. Derrière la collaboration, un carnage régulé

Le basculement stratégique de l'accumulation primitive du capital en bataille commerciale mondialisée, rangée et réglée par le *marché*, la surface intégrale du globe une fois *privée*, consacre alors – du bureau et de l'usine aux rayons et comptoirs commerciaux d'écoulement de leurs produits – l'institution d'une « paix » (des cimetières) que transcende le sport, comme « vedette de la décision »⁴⁰³ esthétique⁴⁰⁴, détentrice du stock complet des techniques de combat ou « qualités humaines »⁴⁰⁵ séculaires. L'ossature de cet espace marchand de compétition mondialement unifié, autrement dit « le Marché du travail », ne garantit, toutefois, l'immunité promise aux collaborateur.e.s contre un type de violence imputé aux autres modes économiques de production, que prétend conjurer la Démocratie Libérale. Les conditions générales présidant à l'exercice d'une activité salariée en régime capitaliste, auxquelles consentent deux parties (l'employeur.e et l'employé.e) théoriquement égales en droit, pour avitailler le régiment en biens ou services « utiles » à la survie, charpentent, effectivement, une homologie pacifiste d'un *abattage de forces privées* médiatisé par les équipements et autres instruments de *travail* – comme produits, eux-mêmes, d'un *travail* – caractéristiques de l'Industrie. « La création de nouvelles routes, d'infrastructures, de moyens de communications et d'usines fait augmenter rapidement le taux d'accidents, mortels ou non. Il en va de même pour l'introduction de travailleurs sans formation dans des emplois industriels et dans des cultures qui sont pour eux un monde totalement nouveau [...] De nombreux processus de fabrication sont considérablement plus exigeants physiquement dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Le nombre de travailleurs exposés tend par conséquent à être plus élevé dans les pays en développement. »⁴⁰⁶ L'Organisation Internationale du Travail recense ainsi, à l'échelle du globe, « environ **deux millions de personnes [...] tuées par leur travail chaque année**. On

403Debord Guy, *La Société du Spectacle*, op. cit., p. 56

404« L'apport du verbe *to sport* a modifié considérablement le sens et les valeurs de cette activité au XIXème siècle. Avec cette contribution anglo-saxonne, il s'agit désormais de pratiquer une compétition et d'entrer en concurrence avec d'autres. De fait, un entraînement physique et une préparation spécifique vont déboucher sur l'apparition de **spécialistes**, dont la confrontation sera mise en spectacle. Bien avant que le phénomène existe, Adam Smith avait proposé, dès 1776, une **définition de la star** et une analyse de l'exploitation de son statut (notoriété, excellence) en écrivant au sujet des arts : «... **Dans une profession où vingt personnes échouent pour une qui réussit, celle-ci doit gagner tout ce qui aurait pu être gagné par les vingt qui échouent...** » (Adam Smith, *Recherches sur la Nature et les causes de la Richesse des Nations*, Flammarion, Paris, tome 1, 1961, p 180 – 181). »

Bourg Jean-François, *Contribution à une analyse économique des marchés du sport professionnel. Une mise en perspective théorique et empirique*, op. cit., p. 37

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

405Debord Guy, *La Société du Spectacle*, op. cit., p. 56

406Organisation Internationale du Travail, *La sécurité en chiffres. Indications pour une culture mondiale de la sécurité au travail*, Bureau International de Travail, Genève, 2003, pp. 8 – 9

https://www.ilo.org/legacy/english/protection/safework/worldday/report_fra.pdf

peut considérer qu'environ 160 millions de personnes sur notre planète ont des maladies professionnelles. Dans un cas sur trois, la maladie entraîne la perte de quatre jours de travail ou plus. En même temps, le nombre d'accidents du travail dans le monde, mortels ou non, est estimé à 270 millions par an. »⁴⁰⁷ L'O.I.T, qui distingue les principales causes⁴⁰⁸ et les « tendances régionales »⁴⁰⁹ de la « mortalité au travail », remarque, par ailleurs, que si les premières régressent à mesure que se modernise l'État, son corps de travail, dans les « pays industrialisés », ne rompt pas moins, progressivement, sous la pression chronique des innovations techniques de l'appareil productif, qui s'y exerce. « Il y a, souligne l'O.I.T., moins de dommages corporels, mais les problèmes liés au stress et au surmenage augmentent. »⁴¹⁰

Le carnage, en d'autres mots, et ce, malgré les croyances, ne laisse de structurer le développement capitaliste de l'État, et ses *media*, indépendamment de la temporalité du travail effectué comme de ses manifestations : graduelles et discrètes ou brutalement sanglantes. Ce dernier cas, d'ailleurs, ne manque pas d'exemples contemporains. Sans dresser une liste exhaustive des carnages spectaculaires « collatéraux » d'une paix typiquement bourgeoise cultivée en toute (l)égalité depuis la première révolution industrielle, les sacrifices de la *Shirtwaist Company* et du *Rana Plaza* illustrent et chiffrent globalement, ci-dessous, l'essence du « travail collaboratif », comme rémission contingente d'une mort violente immédiate marchandée contre l'exploitation, puis l'abstraction, de forces priv(atis)ées « librement » investies *dans et par* la production capitaliste. La tragédie new-yorkaise de la *Triangle Shirtwaist Company* marque ainsi d'une pierre noire le 25 mars 1.9.11, comme négatif historique de l'anagramme contemporain du terrorisme⁴¹¹. Cent-quarante-six ouvrier.e.s de l'établissement – 123 femmes d'origine immigrée (italienne et juive) âgées de 16 à 23 ans, pour la plupart, et 23 hommes⁴¹² – périssent asphyxié.e.s ou défenestré.e.s dans l'incendie qui, ce jour-là, ravage les neuvième et dixième étages de la

407Organisation Internationale du Travail, *La sécurité en chiffres. Indications pour une culture mondiale de la sécurité au travail*, op. cit., p. 1

Passage surligné par mes soins

Notons que c'est la plus récente des enquêtes (officielles) menées sur le sujet en accès libre sur la toile.

408« Le cancer (environ 32 pour cent des décès liés au travail), les maladies circulatoires (23 pour cent), les accidents (19 pour cent) et les maladies transmissibles (17 pour cent). »

Ibid., p. 4

409« Parmi les tendances sous-jacentes, les situations sont aussi contrastées. En moyenne, les taux de décès par accidents ou maladies professionnelles baissent dans les pays industrialisés. Dans les pays en développement et dans les pays en cours d'industrialisation, le taux est constant ou en augmentation. »

Ibid., p. 7

410*Ibid.*

411« The Triangle factory fire remained the deadliest workplace tragedy in New York City's history until the terrorist attacks on the World Trade Center 90 years later. »

« The worst day I ever saw », Occupational Safety and Health Administration, *United States Department of Labor*, <https://www.osha.gov/aboutosha/40-years/trianglefactoryfireaccount>

412Kosak Hadassa (professor of history at Yeshiva University in New York), « Triangle Shirtwaist Fire », *Jewish Women : A Comprehensive Historical Encyclopedia*, 31 December 1999. Jewish Women's Archive.

fabrique. Les dirigeants de la *Shirtwaist Company*, alors obsédés par les cadences à tenir, scellent à clés certaines des issues de secours, durant la journée de travail, pour *conjur*er toute tentation / tentative ouvrière d'échapper au rythme infernal de la chaîne de production, ne serait-ce qu'un instant. Les salarié.e.s de la *Shirtwaist Company* bloqué.e.s, pour cette *raison*, aux étages supérieurs de l'usine en feu, rendus inaccessibles aux pompiers, paient de leur vie, ce 25 mars 1.9.11, les conditions d'une exploitation optimale rétribuée l'équivalent de \$191 à \$327 la semaine de 52 heures – soit de \$3.67 à \$6.29 de l'heure, en dollars constants en 2018⁴¹³.



(Triangle Shirtwaist company, New York, Manhattan, le 25 Mars 1911)⁴¹⁴

Leur décès n'en clôt pas le drame pour autant. Si la Justice condamne, finalement, Isaac Harris et Max Blanck, les dirigeants de la société, à verser la modique somme de \$75 à la famille de chacune des victimes de l'incendie⁴¹⁵, en tant que dommages-intérêts « compensant », pour le ménage touché, la perte de revenus qu'entraîne le décès – tout *carnage* n'étant qu'affaire de *valeur* –, l'assurance des « New York's "Shirtwaist Kings" »⁴¹⁶ les « dédommage », en contrepoint, à hauteur de \$400 de « manque à gagner » par unité de travail, et valeur, consumée dans l'incendie.

413Lifflander Matthew L., « The Tragedy That Changed New York », *New York Archives*, Summer 2011

414Von Drehle David, « Uncovering the History of the Triangle Shirtwaist Fire », *Smithsonianmag*, Août 2006
<https://www.smithsonianmag.com/history/uncovering-the-history-of-the-triangle-shirtwaist-fire-124701842/>

415« Three years after the fire, on March 11, 1914, twenty-three individual civil suits against the owner of the Asch Building were settled. The average recovery was \$75 per life lost. »

Professor Linder Douglas O., « The Triangle Shirtwaist Factory Fire Trial : An Account », *Famous Trials*

<https://www.famous-trials.com/trianglefire/964-home>

416« Shirtwaist Kings », American experience, *Public Broadcasting Service*, 2011

<https://www.pbs.org/wgbh/americanexperience/features/shirtwaist-kings/>

« The two men ultimately collected a large chunk of insurance money – \$60,000 more than the fire had actually cost them in damages. Harris and Blanck had made a profit from the fire of \$400 per victim. »⁴¹⁷

Toute capitalisation sur un carnage de nature militaire ou salariale, loin d'accuser une incohérence anormale de la *raison* motrice de l'échange, aiguillonne, au contraire, le mode opératoire de **l'entreprise**. Ce type d' « injustice », exceptionnel *a priori*, dont témoigne l'issue de la tragédie new-yorkaise, cimente ainsi les « projets collaboratifs » parmi les plus ambitieux de notre siècle. La « reconstruction » de l'Irak, pour ne citer qu'elle, capitalise, également, sur un carnage, d'ampleur nationale cette fois, commis avec la bénédiction des plus hautes autorités mondiales « bernées » par un *inside job*⁴¹⁸. La ruine⁴¹⁹ organisée de l' « état [irakien] antérieur »⁴²⁰ fournit, en effet, les conditions matérielles pénuriques requises par toute itération de la sacro-sainte injonction au « **“développement”**, comme dans le cas du plan Marshall et de la BIRD après la guerre en Europe occidentale »⁴²¹. Aussi décimé, soit-il, par les bombardements d'uranium appauvri, de 1991, et « l'embargo imposé par l'ONU pendant une dizaine d'années », le privant d'accès aux soins anti-radiatifs⁴²² notamment, il incombe « au peuple irakien de financer, avec

417 *Ibid.*

418 « Des liens avec Al-Qaïda et l'existence d'un arsenal d'armes de destruction massive en Irak, qui se sont révélées introuvables, ont été mis en avant [ndlr : par George W. Bush, président des États-Unis en fonction à l'époque, mais aussi par le vice-président Dick Cheney, Condoleezza Rice conseillère à la sécurité, Colin Powell secrétaire d'Etat, l'ex-secrétaire à la Défense Ronald Rumsfeld et des porte-parole de la Maison Blanche] pour justifier l'intervention américaine.

« Les 935 mensonges de l'administration Bush sur l'Irak », *Libération*, le 23/01/2008

https://www.liberation.fr/planete/2008/01/23/les-935-mensonges-de-l-administration-bush-sur-l-irak_14651/

Voir aussi (entre autres) Jauvert Vincent, « L'incroyable histoire du mensonge qui a permis la guerre en Irak », *Nouvel Obs*, le 08/03/2013

<https://www.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20130308.OBS1260/l-incroyable-histoire-du-mensonge-qui-a-permis-la-guerre-en-irak.html>

419 « L'idée que l'Irak est en ruines est en contradiction avec ce qui a été dit d'une guerre attentive, par ses frappes chirurgicales, à ne pas endommager les infrastructures ni le potentiel économique du pays et à épargner au maximum la population civile. Les état-majors avaient même vanté durant la guerre les progrès importants dans la précision des frappes aériennes réalisés par rapport à 1991. »

Lavergne Marc, *La reconstruction de l'Irak : abus de langage, abus de pouvoir*, 2003, halshs-00638148

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00638148/document>

420 « Reconstruire signifie “rendre à un état antérieur”. »

Ibid.

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

421 *Ibid.*

Terme surligné (en gras) par mes soins.

422 « En 1991, les forces américano-britanniques ont largué de l'uranium appauvri sur l'Irak. Résultat, des cancers par centaines de milliers. Et aucun médicament pour les soigner, à cause de l'embargo [...] Le professeur Doug Rokke, médecin militaire américain chargé de l'assainissement du Koweït, me déclare : “Je suis dans la même situation que beaucoup de gens dans le sud de l'Irak. Mon organisme présente un niveau d'irradiation 5 000 fois supérieur à la normale. La plupart des membres de mon équipe sont morts aujourd'hui [...] En 1991, un document de l'autorité sur l'énergie nucléaire du Royaume-Uni signalait que, si 8 % de l'uranium appauvri utilisé dans le Golfe étaient inhalés, cela pourrait causer “500 000 décès potentiels” [...] “Les équipements de radiothérapie nécessaires, ainsi que les produits de chimiothérapie et les analgésiques sont systématiquement bloqués par les représentants des États-Unis et du Royaume-Uni [auprès de la commission des sanctions – ndlr : source, Karol Sikora, directeur du programme de

intérêts, par entreprises occidentales interposées, la réparation des dommages subis du fait d'un embargo qui lui était imposé. »⁴²³ Cette OPA quasi programmée de l'État américain sur les « contingences » (carnage, famine, contamination des sols, pandémie, etc.) d'une expédition militaire menée en territoire ennemi, qu'il a d'ailleurs, lui même, commandée, illustre, dans ce cas tout particulièrement, les présupposés de *la* croissance – de ses *différentes* entreprises et Marchés – qui, sous le capitalisme, s'encheville à la dialectique *exploitation* du capital variable (employé) / *destruction liminaire* de tous les capitaux – fixes et circulants – dressés devant la production, comme autant d'obstacles à ses débouchés.

« Dès la fin de la guerre [ndlr : en Irak], le Congrès avait voté une enveloppe de 2,4 milliards de dollars pour la reconstruction et l'aide humanitaire⁴²⁴. Sur ce montant, 600 millions de dollars avaient été affectés à la firme Halliburton⁴²⁵, dont le vice-président avait été le PDG de 1999 à 2000. Aucun appel d'offres n'avait précédé cette attribution de marché, qui englobait la filiale Kellogg, Brown et Root de Halliburton. Cette société qui a obtenu pour dix ans le monopole du ravitaillement des troupes américaines dans le monde, a déjà été convaincue de surfacturation de ses services en Bosnie [...] L'abus de pouvoir manifeste des autorités américaines vis-à-vis de l'Irak va même plus loin, puisqu'il semble que le contrat inclut non seulement la remise en état des installations pétrolières, mais même la distribution des produits, alors que la résolution 1483 de l'ONU accorde à celles-ci les pleins pouvoirs dans la gestion des ressources du pétrole⁴²⁶. Dans le secteur des travaux publics, la part du lion a été réservée, dès le mois d'avril aux trois groupes américains Louis Berger, Fluor et Bechtel, au

cancérologie de l'Organisation mondiale de la santé, au *British Medical Journal*] Denis Halliday, élégant Irlandais, a passé trente quatre ans aux Nations unies, où il a fini sa carrière avec le rang de secrétaire général adjoint. En 1998, il a démissionné de son poste de coordinateur humanitaire pour protester contre les effets de l'embargo sur la population civile. Il avait alors expliqué son geste en affirmant que “la politique des sanctions économiques est totalement dévoyée. Nous sommes en train de détruire une société entière. C'est aussi simple que cela : 5 000 enfants meurent chaque mois. Je refuse de diriger un programme qui a ce genre de chiffres pour résultat [...] J'avais pour mission, dit-il, de mettre en oeuvre une politique qui correspond à la définition de génocide : une politique délibérée qui a effectivement tué plus de 1 million de personnes, enfants et adultes”. »

Pilger John, « Irak. Les enfants meurent par milliers », *Courrier International*, le 01/10/2003

<https://www.courrierinternational.com/article/2003/03/06/les-enfants-meurent-par-milliers>

423Laverne Marc, *La reconstruction de l'Irak : abus de langage, abus de pouvoir, op. cit.*

424« Ces aides sont, on le sait, liées pour l'essentiel, c'est-à-dire qu'elles servent pour les Etats donateurs de subventions et de soutiens à leurs entreprises. »

Ibid.

425Multinationale parapétrolière, second fournisseur mondial de services à l'industrie pétrolière et gazière présent dans plus de 70 pays, sous forme de filiales, succursales, marques et divisions, etc., Halliburton est, par ailleurs, le premier fournisseur officiel de matériel pour l'armée américaine en 2003.

Voir Baxter Kevin, referred by GN Solids Control – *World's Top 10 largest oilfield services companies*, le 20/09/2009

<https://www.prlog.org/10347986-worlds-top-10-largest-oilfield-services-companies.html>

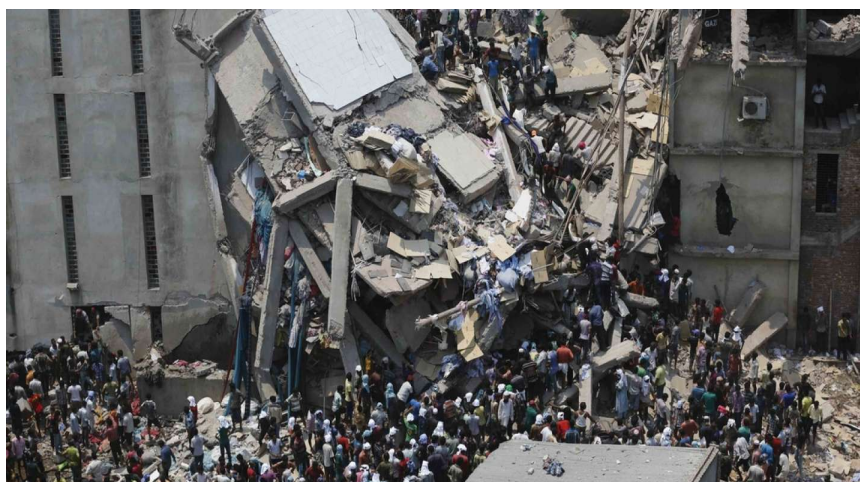
426« L'essentiel des besoins recensés se situe dans le secteur pétrolier : sa remise en état coûterait 40 milliards de dollars, sur les 50 à 75 présentés par les Américains comme nécessaires pour “remettre **en marche**” le pays. La priorité accordée à ce secteur montre le primat des préoccupations américaines visant à affaiblir les positions dominantes de l'Arabie saoudite et de l'Iran comme exportateurs, et une conception réductrice de la vocation de l'Irak, qui se voit assigner un avenir d'Etat rentier du pétrole, reléguant au second plan ses autres besoins et ses multiples capacités »

Laverne Marc, *La reconstruction de l'Irak : abus de langage, abus de pouvoir, op. cit.*

Passage surligné par mes soins.

détriment des entreprises britanniques ! »⁴²⁷

Les ressorts économiques d'une « reconstruction » juteuse de l'Irak conduite par les États-Unis, en 2003, le pays sitôt conquis, augurent, dans une certaine mesure, le sort que réserve *logiquement*, au corps de Travail, toute ramification libérale d'un carnage militaire préalable⁴²⁸, tel qu'en témoigne, récemment, la tragédie du *Rana Plaza*. Ce bâtiment industriel construit en violation des règles de sécurité civile⁴²⁹, à Savar, en périphérie de la capitale (Dacca) du Bangladesh, concentre 5 000 ouvrier.e.s *sous-traité.e.s* par certaines des plus grandes multinationales de l'Industrie textile. 1 135 d'entre elles, eux et leurs enfants (confiés à la crèche de l'atelier)⁴³⁰ périssent enfoui.e.s dans les décombres de l'immeuble, à 09H00 le 24 avril 2013⁴³¹, au terme de son écroulement prévu.



(*Rana Plaza*, Savar, Bangladesh, le 24 Avril 2013)⁴³²

Bien que des fissures dans les murs du bâtiment, la veille de la tragédie, soient repérées et signalées aux responsables d'ateliers du *Rana Plaza* par des inspecteurs de la sécurité civile, ceux-là décident, toutefois, d'ignorer aussi bien les consignes d'évacuation données que la

⁴²⁷*Ibid.*

⁴²⁸« La division du travail, telle qu'elle existe dans la manufacture, implique l'autorité absolue du capitaliste sur des hommes qui constituent de simples membres d'un mécanisme d'ensemble lui appartenant. »
Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, Éditions de minuit, Paris, 1960, p. 131

⁴²⁹« "I can tell you the building was not built in compliance with the (safety) rules and regulations," Muhiuddin Khan Alamgir [ndlr : Bangladesh Home Minister] said. »

Ahmed Farid, « Bangladesh building collapse kills at least 123, injures more than 1,000 », *CNN*, le 25/04/2013
https://edition.cnn.com/2013/04/24/world/asia/bangladesh-building-collapse/index.html?hpt=hp_t3

⁴³⁰Neslen Arthur, « Le drame du Rana Plaza pousse l'UE à bouger sur les normes du travail », *Euractiv*, le 20/06/2014
<https://www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/news/le-drame-du-rana-plaza-pousse-l-ue-a-bouger-sur-les-normes-du-travail/>

⁴³¹« Immeuble effondré au Bangladesh : fin des recherches », *Arc Info*, le 13/05/2013
<https://www.arcinfo.ch/articles/monde/immeuble-effondre-au-bangladesh-fin-des-recherches-271573>

⁴³²Hatchuel Armand (professeur à Mines ParisTech), « Rana Plaza, la mort de l'industrie », *Le Monde*, le 26/05/2013
https://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/26/rana-plaza-la-mort-de-l-industrie_3417734_3234.html

fermeture immédiate des commerces et banque situés au rez-de-chaussée du building⁴³³, comme autant de signes notables du niveau de risques matériels encourus par ses résident.e.s. Les employé.e.s de l'entreprise, réticent.e.s à leur embauche en raison des anomalies pointées, la veille, par la sécurité civile, se voient, néanmoins, contraint.e.s de rejoindre leurs postes de travail (pour une rétribution mensuelle inférieure à 30€)⁴³⁴, ce 24 avril 2013, sous peine de sanctions : retenues sur salaires, licenciement, etc.⁴³⁵. Une panne de courant puis un tremblement des sols plus tard, les quatre étages supérieurs du bâtiment s'effondrent, alors, emportant plus d'un millier de travailleur.e.s dans leur chute.

Le « fonds d'indemnisation » des victimes et leurs familles – le *Rana Plaza Donors Trust Fund* – piloté, fin 2013, par l'O.I.T. et le gouvernement du Bangladesh, en collaboration avec l'industrie textile, les syndicats et les organisations non gouvernementales, échoue quant à lui, tristement, à réunir les 40 millions de dollars⁴³⁶ pourtant fixés par la convention collective⁴³⁷ : soit moins de 40 000\$ par vie perdue. Certains *collaborateurs* de la fabrique, comme Adler Modemärkte, Grabalok, Ascena Retail, Iconix (Lee Cooper), NKD, JC Penney, PWT (Texman), Benetton, KANZ/Kids Fashion Group, Robe di Kappa, Carrefour, LC Waikiki, Yes Zee, Cato Fashions and Manifattura Corona, etc., violaient, toujours en 2015, leurs engagements financiers. Quant au risque de sanctions pénales et/ou financières dérisoires qui pèse, dans le « meilleur » des cas, sur un type d'entreprises capitalisant, indirectement, sur le carnage (graduel ou brutal) d'*êtres vivants*, il démasque un « humanisme », promu par la Démocratie Libérale, strictement instrumental, à géométrie variable, dont la physionomie reflète moins ses représentations culturelles que l'abattoir et les conditions d'élevage en batterie qu'il présume.

433« Employees of the Savar branch of BRAC Bank were evacuated Tuesday after the crack was detected and were ordered not to show up on Wednesday, according to the national news agency, Bangladesh Sangbad Sangstha, citing a news statement from the bank. »

Ahmed Farid, « Bangladesh building collapse kills at least 123, injures more than 1,000 », *op. cit.*

434« Immeuble effondré au Bangladesh : fin des recherches », *op. cit.*

435« Several garment workers near the wreckage said a crack appeared Tuesday on the building's seventh floor. At first, the workers said, managers ordered workers not to report to work on Wednesday. Later, the factory owners reversed the order, telling workers that the building was safe, said Marjina Begum, who worked on the sixth floor. Many workers were hesitant to show up Wednesday but reported to work because they were afraid of losing their jobs, she said. More than a dozen other workers corroborated her story. »

Ahmed Farid, « Bangladesh building collapse kills at least 123, injures more than 1,000 », *op. cit.*

436Le Daily Star salue (à tort) la réussite du projet, considérant le montant des indemnités initialement fixé. « *The Rana Plaza Coordination Committee yesterday*, écrit le quotidien, *said it has raised the entire amount of \$30 million needed to compensate all the victims of the building collapse.* »

« Funds for Rana Plaza victims reach \$30m target », *The Daily Star*, le 09/06/2015

<https://www.thedailystar.net/business/funds-rana-plaza-victims-reach-30m-target-94171>

437Cathala Anne-Sophie, « Un fonds de 40 millions de dollars pour les victimes du Rana Plaza », *Le Figaro*, le 23/04/2014

<https://www.lefigaro.fr/societes/2014/04/23/20005-20140423ARTFIG00019-un-fonds-de-40millions-de-dollars-pour-les-victimes-du-rana-plaza.php>



(« un abattoir de Mauléon-Licharre, des bovins sont frappés sur la tête avec un aiguillon électrique. © Crédit photo : © L214 »)⁴³⁸

Sans prétendre à une exégèse critique des conditions industrielles de production d'un *état* animal r/assemblé, au terme de son *travail*, en *tralaisons* destinées à un usage (alimentaire, vestimentaire, etc.) socialement agréé, les prochaines lignes fixent les treillis d'un tableau de l'élevage industriel, dépeint comme la configuration idéale du mode capitaliste d'un carnage régulé optimal. Commençons par les chiffres : Le Marché de la viande sacrifiée, chaque année dans le monde, entre 60 et 80 milliards d'animaux terrestres et 300 milliards d'animaux aquatiques, sur l'autel de l'accumulation capitaliste ; auxquels s'ajoute 1 billion d'animaux sauvages pêchés dans les sept mers du globe⁴³⁹. Les différentes branches de l'élevage industriel, quant à elles, forment une combinaison remarquable des catégories du Capital, au creux d'un charnier valorisé comme force de *travail* non rémunérée, d'un côté, matière première et technique reproductibles, de l'autre. La *culture* des « poules pondeuses » et autres « vaches laitières » emporte, à ce titre, une triple, voire quadruple, valorisation de leurs « dotations factorielles », sans contrepartie aucune. À la fois matière première exploitée, au service d'une transformation funeste valorisable de leur corps, ces deux sous-catégories économiques de *l'éta(n)t*⁴⁴⁰ remplissent, également, une double fonction

438« Maltraitance animale : les images chocs, la marque de fabrique de L214 », *Sud Ouest*, le 03/11/2016
<https://www.sudouest.fr/2016/11/03/maltraitance-animale-les-images-chocs-la-marque-de-fabrique-de-l214-2556548-6095.php?nic>

439« Animaux abattus dans le monde » (chiffres 2018 et 2019), *L214*,
<https://www.l214.com/animaux/chiffres-cles/statistiques-nombre-animaux-abattus-monde-viande/>
 « Abattage, Élevage et Consommation de viande. Nombre d'animaux tués pour fournir de la viande dans le monde », *Planetoscope*,
<https://www.planetoscope.com/elevage-viande/1172-.html>

440Discuter ou brosser une ontologie – forcément spéciste, donc politique – de l'animal, pour établir ou nier sa condition d'être / éta(n)t vivant, me semble, parfaitement, vain, économiquement parlant, et ce, au-delà de toute considération morale ; dès lors que la mutilation (ou le *travail*) du sujet, identifiée, participe à *et de son exploitation*, comme témoin d'un *rapport de force*, et de l'État, produit « sous la pression d'une intervention

d'auto (re)production capitaliste : en mettant bas les futures « consommations intermédiaires » de l'exploitation agricole r/attachée qu'elles fournissent, par ailleurs, en corrélatifs naturels consommables (œuf, lait, etc.), donc monnayables, de leur fécondation.

« L'éleveur a pour but d'obtenir suivant les circonstances et les milieux, des machines animales aussi aptes que possibles à bien remplir les fonctions auxquelles on les destine. »

(*Larousse agricole*, « agriculteurs », 1921)



(Un élevage porcin de l'Allier. Photo prise par l'association L214)⁴⁴¹

La configuration matérielle, même, de l'abattoir comme de la ferme « industrielle » témoigne, factuellement, d'un investissement optimal du modèle politique / productif libéral générique ou « l'usine », autrement dit. *L'abattoir*, pour m'en tenir à l'une des manifestation les plus accomplies du capitalisme, triomphe d'ailleurs – à l'instar du CIO, sur le terrain de l'affrontement direct – là où les nazis préfèrent le gaspillage à la revalorisation d'un type de ressources matérielles en excès. La ferme et l'abattoir industriels brossent en effet, rien qu'en termes de comptabilité, un tableau enrichi du mode opératoire configurant les camps de travail, de concentration et d'extermination nazis (« tournant à vide », pour ces derniers)⁴⁴², qu'indexe,

extérieure ». La controverse (quasi) valladolidienne engagée, de nos jours, contre *l'animal*, pour juger de la bonne mesure de son carnage, prend fin, quant à elle, sitôt convenue sa condition de « mortel » (et de « vivant », par conséquent) – condition qui ne *vaut*, d'ailleurs, pour les autres types de « ressources » naturelles.

441 Woessner Geraldine, « Élevage de porcs : ce que montrent vraiment les images de L214 », *Le Point*, le 04/12/2020 https://www.lepoint.fr/societe/elevage-de-porcs-ce-que-montrent-vraiment-les-images-de-l214--04-12-2020-2404241_23.php

442 Reconnaissons au régime chinois le *mérite* d'avoir innové dans ce domaine d'activité, en corrélant génocide et trafic d'organes ; mais, sans que cette réforme ne règle, toutefois, l'absence de mécanicité du projet : à moins de *manager* et rationaliser, à dessein, les conditions de reproduction de l'ethnie captive.

Sur les génocide et trafic d'organes des Ouïghours, « “organisés, institutionnalisés, encouragés directement par

dorénavant, le triptyque : *cyclisation-communication-pacification*, de l'entreprise. Les moutures contemporaines du camp d'extermination écartent les risques de tout hiatus (pathologique) de *l'échange* comme de gaspillage des « ressources » mobilisées, tels que les sous-tend, pourtant, leur activité. Elles ajustent, pour ce faire, leurs modules aux moyens de sa **mécanisation** (*cyclisation*)⁴⁴³ précédemment indiqués, sous couvert de **collaboration** à « l'utilité commune » que purge, de toute violence, une double abstraction (*pacification*), technique et marchande, des rapports de force médiatisés par l'animal : comme produit détergé *transformé*, parfaitement conditionné, consommable, *et* valeur d'usage monnayable. Ce deuxième volet du triptyque néolibéral de la guerre s'ouvre, conjointement, sur une campagne de **communication** – ou normation de la prestation « offerte »⁴⁴⁴, puis de persuasion d'une clientèle ciblée – indispensable au ralliement, et concours, du plus grand nombre au projet collaboratif, comme facteur capital de sa réussite.

l'État”, et ce, alors que “la Chine est l'un de nos principaux partenaires dans le domaine médical, de la santé et de la recherche” », voir Bonvarlet Soizic, « Trafic d'organes : une proposition de loi visant la Chine débattue et rejetée », *La Chaîne Parlementaire*, le 04/02/2022

<https://lcp.fr/actualites/trafic-d-organes-une-proposition-de-loi-visant-la-chine-debattue-et-rejetee-101769>

443 Il s'agit de ne pas confondre radicalisation d'un mode opératoire suppressif (telle que la matérialise le « camp de la mort »), aussi performante soit-elle à première vue, et mécanisation de l'activité productive. Le premier cas témoigne d'une absence (pathologique) de valorisation des capitaux mobilisés, au profit de leur élimination, en raison de leur superfluité présumée. Il brille, alors, par son échec à mécaniser – systématiser et produire – un répertoire d'action, finalement, dispendieux.

444 La question des « lobbies de la viande » ne concernant, qu'indirectement, le propos général de cette thèse, je ne mentionnerai qu'un type de campagne publicitaire menée par ces derniers ; il ne témoigne pas moins de la puissance des mécanismes de normation, puis de normalisation, délogée par les opérations de communication moderne. « De l'école maternelle jusqu'aux grandes écoles, les lobbies de la viande partagent [notamment] les bancs de nos enfants durant toute leur scolarité. Selon les chiffres communiqués par l'interprofession de la viande bovine, plus de 500 000 jeunes de 6 à 11 ans ont été exposés entre 2016 et 2019 à sa vaste campagne de publicité “À table avec les Jolipré”, déclinée en cahiers pédagogiques et cahiers de vacances, BD, séries TV, posters et autres accessoires distribués dans les écoles [...] Sous couvert de pédagogie, les lobbies de la viande profitent d'un laissez-passer dans les écoles et auprès de nos enfants pour véhiculer une vision enjolivée de l'élevage et dispenser des conseils nutritionnels biaisés, avec une seule idée en tête : les convaincre de consommer toujours plus de viande — au détriment de leur santé et de l'environnement dans lequel ils vont grandir [...] »

Julliard Jean-François (Directeur de Greenpeace France), « Les lobbies de la viande redoublent d'efforts pour défendre leur bout de gras jusque dans les salles de classe », *Le Monde*, le 25/01/2022

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/01/25/les-lobbies-de-la-viande-redoublent-d-efforts-pour-defendre-leur-bout-de-gras-jusque-dans-les-salles-de-classe_6110883_3232.html

3. **La propagande, une guerre menée à voix haute et visage couvert**

Si la communication charpente le projet collaboratif, en tant que virtualité stratégique et *λόγος*, ses *media* contemporains ne transcendent qu'une fonction économique échue, initialement, à la rhétorique : son premier canal et comme technique artisanale d'un affrontement, dans la Grèce antique, que ne règlent plus des rapports de force brute, mais des opérations de séduction menées par leurs orateurs respectifs, et rivaux, en direction d'une assemblée constituée dont chacun d'eux brigue le commandement. En effet, « on ne comprendrait rien [...] à Internet et aux futures autoroutes de l'information, dit Virilio, si l'on oubliait la dimension interactive du procédé et la naissance d'une véritable PUBLICITÉ COMPARATIVE », car agonistique et, foncièrement, civilisationnelle, « qui [...] s'attache, d'abord, à dénoncer le concurrent commercial, à désarmer la résistance des consommateurs, en dénigrant leur position ou simplement leur réserve. » Non contentes, par ailleurs, de vanter l'excellence de leur produit, « les agences publicitaires s'attachent désormais à **appeler au meurtre symbolique de leurs concurrents...** D'où la décision du Parlement européen de se doter d'une législation efficace pour lutter contre ces “campagnes de dénigrement systématique”. »⁴⁴⁵ Les objectifs affichés par les artisan.e.s de la communication du XXI^e siècle, listés par Virilio, pervertissent moins, pour autant, qu'ils ne coïncident avec ses dispositions intrinsèques, la diffamation de l'adversaire, la subjugation de l'auditoire et l'appel au rapt de l'étranger se faisant, respectivement, biais, fonction et message de l'harangue, depuis les premières formations démocratiques dont l'aristocratie, ou la valeur plafond de l'État, inocule à la parole une « efficacité politique », la transformant ainsi en rhétorique, ou langage instrumental, « qui tient lieu d'*arété politikè*. Euripide en souligne l'importance : “La persuasion (*peithô*) seule est reine du monde ; que ne travaillons-nous plutôt à acquérir, moyennant salaire, la science parfaite ? C'est alors qu'on pourrait à la fois persuader à sa guise et réussir” (Héc, 816-819). **Pour Gorgias, la rhétorique “tient sous sa domination toutes les puissances”, elle est un “art de combat”** (Plat., Gorg., 456 a-c), et la liberté provient du pouvoir qu'elle donne devant le tribunal, le Conseil ou l'Assemblée (452 d-e). Il adaptait ainsi l'idéologie agonistique à la démocratie (452 e). Pour A.W.H. Adkins, la rhétorique et la sophistique offraient aux *agathoi* la possibilité d'être reconnus comme des *agathoi politai* et de demeurer au premier rang dans la cité. »⁴⁴⁶ Ainsi, l'idiome de l'État démocratique ne verbalise que les modalités tactiques d'un rapport stratégique – affrontement direct ou conspiration – , entre

445Virilio Paul, *La bombe informatique, op. cit.*, pp. 124 – 125

Passage surligné (en gras) par mes soins.

446Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne, op. cit.*, p. 243

Passage surligné (en gras) par mes soins.

deux ou plusieurs valeurs identifiées, projeté ou prolongé que sa rhétorique transcende, d'une part, en qualité de canal organique de *l'échange*, et cultive, de l'autre, comme « lieu commun » des **collaborateurs** (souverains et gouvernés) mis en scène par l'agora, la panégyrie, le théâtre et toutes les tribunes de l'époque, « où l'on proclame les mérites [ndlr : et produits, aujourd'hui, en économie de marché globalisée] des agathoi [ndlr : ou « vertueux »] qui deviennent aristoï dans tel ou tel domaine. »⁴⁴⁷

447 *Ibid.*, p. 141

3.1. La diplomatie comme plaidoirie et plaidoyer tactiques de l'État

« Dans les inscriptions juridiques, *kratein* ou *nikein* signifient l'emporter dans les débats à l'Assemblée, au conseil, dans les décisions. »⁴⁴⁸

(Van Effenterre H., *La cité grecque*, p. 242)

Le mode de *propagande* libéral des biens et services de consommation finale comme de « l'action des pouvoirs publics » *sanctuarise*⁴⁴⁹ les rapines d'une guerre (commerciale) globalisée conduite en flux tendus *et* recapitalise dessus, en vue d'élargir le domaine d'une privation, qu'elles matérialisent, médiatisent et célèbrent, en tant que tel. Si le sanctuaire de la communication capitaliste s'est, progressivement, déterritorialisé, jusqu'à se dématérialiser, surclassant ainsi techno/logiquement ses précédentes architectures, sa ré/forme numérique n'accuse, toutefois, que les conditions requises d'une extension dogmatique du temple, économiquement adéquate à la clôture matérielle / terrestre de ce dernier.

« Dans cette conjoncture globalitaire, **“l'espace publicitaire”** n'est plus celui des coupures dans les films ou les spots de la télévision, c'est **L'espace-temps réel de toute communication**. L'inflation virtuelle ne concerne donc plus seulement l'économie des produits manufacturés, la bulle financière, mais l'intelligence même de notre rapport au monde. »⁴⁵⁰

La communication digitale, numérique, façonne « l'intelligence de notre rapport au monde », plus efficacement, peut-être, que ses modes et tribunes antérieurs ; elle ne modernise, jamais, qu'une fonction échue au théâtre, l'échafaud⁴⁵¹, la cour de justice, l'Assemblée citoyenne, la Boulè, etc., dès les premières formations démocratiques, comme autant de sanctuaires disposés au culte de la souveraineté par ses prosélytes. Aussi équitable soit la pratique de l'assemblée (ou du *marché*, sous le capitalisme), symbole de la Démocratie (de nos jours, d'autant plus), elle relève, *forcément*, d'une décision stratégique de l'aristocratie, comme titulaire des moyens

448Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 58

Passage surligné (en gras) par mes soins.

449« Les sanctuaires, à rayonnement local ou panhellénique, maintiennent la célébrité de tel ou tel agathos, qui, par ses diverses offrandes, a signalé sa victoire et sa richesse. Les sanctuaires ont ainsi joué un grand rôle dans l'hégémonie de l'aristocratie. Les funérailles grandioses sont l'occasion de faire proclamer l'arète du défunt. A Sparte, les périèques et les Hilotes devaient se joindre aux Spartiates et, hommes et femmes, tous devaient proclamer que le dernier roi trépassé était le meilleur (Hdt., VI, 58) : même à Sparte, on avait besoin des Hilotes (qui ne pouvaient se soustraire certes) pour faire proclamer sa valeur. »

Ibid.

450Virilio Paul, *La bombe informatique*, op. cit., p. 127

Passages surlignés par mes soins.

451« La [ndlr : L'Économie] politique est un théâtre qui se joue souvent sur un échafaud », disait à peu près saint Thomas More qui en fit l'expérience à ses dépens. »

Ibid., p. 85

privés de son exercice. « L'expression ἀριστος εἶναι [...] est réservée non seulement à l'exercice du pouvoir, mais aussi à la valeur guerrière, qui permet d'obtenir la gloire [...] De même la diversité des termes utilisés pour désigner les forts, et en particulier la prédilection pour les adjectifs substantivés au comparatif et au superlatif sont autant de nuances pour **exprimer** non seulement la valeur des agathoi par rapport aux gens ordinaires du démos, mais aussi **leurs rivalités en valeur** [...] Le peuple votait ou jugeait, mais les initiatives et la direction revenaient le plus souvent aux aristocrates. La démocratie exigeait, pour fonctionner [et s'homologuer] que des agathoi lui consacraient richesses et compétences, elle leur demandait une **arété** [ou, dit autrement, un exploit, un acte héroïque] de type homérique [synonyme de virtuosité, comme baromètre de la vertu] **fondée sur la parole et l'action**, qui leur valait en retour des honneurs ou d'autres avantages [politiques] signes de leur arété. D'un côté la puissance athénienne [aux ordres de l'état-major] permettait l'action [motrice du progrès] de l'autre l'Assemblée du peuple illustre ceux qui [lui commandaient et] l'emportaient [rétroactivement] par la parole. »⁴⁵²

La constitution de l'assemblée était, globalement, une campagne de communication mise en œuvre par l'aristocratie, pour capitaliser, en termes de culte *et* de légitimité politique, sur leurs morceaux de bravoure et triomphes militaires, comme *stimuli* de « l'opinion publique [...] support de la gloire (kléos). »⁴⁵³ Sa mythologie⁴⁵⁴, centrale à l'exercice de la souveraineté en régime démocratique / républicain, présuppose, ainsi, la fabrique d'une « opinion » au service de sa légende. « L'intelligence collective », ou *doxa*, affleure, donc, là où convergent les deux aiguillons du maintien de l'ordre. Le premier relève de *l'instruction* (au sens littéral du terme) d'un *savoir* exogène auquel doit se conformer toute « volonté générale »⁴⁵⁵, laquelle, bien que « toujours droite », formalise un « jugement qui la guide », lequel « n'est pas toujours éclairé [...] Il faut, pour quoi, dit Rousseau, lui faire voir les objets tels qu'ils sont, quelques fois tels qu'ils doivent lui paraître, lui montrer le bon chemin qu'elle cherche, la garantir de la séduction des volontés particulières, rapprocher à ses yeux les lieux et les temps, balancer l'attrait des avantages présents et sensibles, par le danger des maux éloignés et cachés [...] Il faut obliger les uns à conformer leurs volontés à ~~leur~~ [ndlr : la] raison ; il faut apprendre à l'autre à connaître ce qu'il veut. Alors des lumières publiques résulte l'union de l'entendement et de la volonté dans le corps

452 Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., pp. 59, 242

Passages surlignés (en gras) et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

453 *Ibid.*, p. 139

454 « M. Greindl a montré l'importance de ce kléos : il est la rumeur, le bouche à oreille, le jugement des autres, un bruit qui se propage de génération en génération et s'étend jusque chez les dieux. Il récompense surtout, mais pas seulement, l'exploit guerrier. On conserve cette gloire après sa mort, et elle est une partie des honneurs ou de la considération (timè), à laquelle le héros aspire. »

Ibid.

455 J'en discute et critique le concept dans le chapitre suivant.

social, de là l'exact concours des parties, et enfin la plus grande force du tout. Voilà d'où naît la nécessité d'un législateur. »⁴⁵⁶ La seconde locomotive du maintien de l'ordre demeure la pratique de l'assemblée ou l'*agôn*, soit, justement, le *concours* des parties r/assemblées à la meilleure démonstration du savoir instruit, comme prolongement sémiotique et sophistique de la *loi*⁴⁵⁷ (et ses dispositions) léguée ; chacun des intervenants s'y distingue (des autres), selon sa maîtrise du langage affichée ; d'où « la formule “Εδοξεν τη βοληι και τῶι δήμῳ ι” : “Il a plu au Conseil et au Peuple” », conclusive de « tout vote de décret (psèphismà) par l'Assemblée, le décret étant considéré dans la théorie politique, au Ve siècle, comme un *nomos*. Cette formule, répétée à l'infini, montrait que l'acte législatif était l'expression d'un pouvoir, celui du peuple »⁴⁵⁸ ; quand bien même ne scelle-t-il qu'un tour de force oratoire des législateurs, parmi les plus *éloquents* de l'assemblée, autrement dit ceux qui produisent *et* maîtrisent les éléments d'une rhétorique auto-référentielle ou les actes perlocutoires d'une économie verbale entièrement disposée à persuader ou con/vaincre leur auditoire de la noblesse du projet porté. La distinction politique, par ailleurs, que tente, sous le fard de la vertu, d'y introduire Euripide, selon que la maîtrise des *ars* locutoires nourrit une conspiration ou contribue à l'administration des affaires courantes du royaume, ne met en exergue, quant à elle, au contraire, qu'une *homologie* structurelle des objectifs poursuivis par l'*ἀγαθός*⁴⁵⁹ et le *πονηρός*⁴⁶⁰, techniquement conforme. Si « l'une n'est que l'expression du logos, nécessaire avant l'action » projetée par « l'homme le plus clairvoyant » ou *juste* de la cité, et l'autre que « séduction et tromperie » d'une « foule ignorante », la « “mauvaise” éloquence permet aussi bien à un nouveau venu, selon ses talents et son audace, de l'emporter, de se promouvoir au premier rang, qu'à l'aristocrate de mener un jeu politique personnel, au préjudice des intérêts ou de l'hégémonie de ceux de sa classe [...] Quelquefois l'éloquence populaire et l'éloquence habile, celle qui est enseignée par les sophistes, genres apparemment contraires, sont utilisées par le même démagogue »⁴⁶¹, finit, toutefois, par concéder Euripide qui ne laisse, malgré lui, de

456Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, Éditions Flammarion, Paris, 1992, p. 64

457« De même la renommée, la réputation (*doxa*), est ce que l'on reçoit (racine *dek) de l'opinion publique. C'est elle qui fait reconnaître l'*agathos*, qui lui donne sa nature : tel on le reconnaît, tel il est. Grâce à elle, l'*arète* se réalise pleinement, avec tous ses avantages. D'elle dépend la considération (*timè*). Ne peut se dire *aristos*, plein d'*arète*, que celui qui suscite l'estime publique. **L'*agathos* met au premier plan de ses préoccupations la conquête ou le maintien de cette bonne renommée** qui – il le sait – s'établit sur des critères concrets. L'opinion publique joue donc un rôle fondamental dans l'idéologie aristocratique [...] Pindare rappelle “qu'il faut être loué par la voix bienveillante de ses concitoyens” (Ném. , XI, 17-18). »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., pp. 139 – 140
Passages surlignés (en gras) par mes soins.

458Ibid., p. 379

459Ou *agathós*, soit « la personne de bonne nature » (ou de condition), en grec.

460Ou *ponēros*, soit « la personne rusée ou/et malveillante », « de mauvaise nature » (ou condition), en grec.

461Ibid., p. 267

« Ses aspects sont multiples : elle peut être l'éloquence grossière du démagogue, la faconde qui plaît à la foule ; elle peut être aussi l'habile rhétorique qui, selon Cléon, avait beaucoup de succès auprès de l'Assemblée (Thuc, III, 38, 4-7). »

reconnaître l'ambivalence – et, donc, l'unité – stratégique des *ars* locutoires comme l'identité de leurs histrions ; si bien que le niveau de maîtrise des armes « conventionnelles » jaugé sur le champ de bataille départage seul, *in fine*, le canon aristocratique de *l'éloquence* et son apocryphe « populaire » dont la réprobation tribunitienne condamne la « tromperie », moins comme *modus operandi* qu'en termes d'imposture. La « démagogie », dès lors, ne caractérise qu'un surinvestissement des prérogatives de la citoyenneté par un sujet qui, militairement, ne jouit d'aucune gloire, ni prestige, la rhétorique formant *le* répertoire d'actions politiques préalable et consécutif au combat, comme valeur syntaxique plafond, rétroactive, d'une théorie-pratique ou *praxis* performative qu'elle formalise, sanctuarise et investit / communique, à des fins stratégiques. Les dispositions naturelles du langage aux actes locutoires et relationnels s'effacent, alors, devant la fonction perlocutoire de l'énoncé, instrumentalisé lui-même comme témoin (ou *message*) et code (ou *medium*) du *λόγος* : la parole transcende aussi bien, en termes d'images, les manifestations du conflit que ses *media* influencent le codage neuronal du propos. L'altération de la cognition, causée et cultivée par leur action, loin de se confiner à l'impact de leurs configurations technologiques extrinsèques / objectives, réagit, préalablement, à la composition (lexème / morphème, lemme, syntagme, etc.), la phonétique, la tonalité et le rythme de l'idiome royal dont ils manifestent l'essence qui « se communique *dans* le langage et non *par* lui. »⁴⁶²

« Dans une étude bien connue, Patel *et al.* (1998) ont testé la spécificité linguistique du P600, une corrélation du potentiel du cerveau lié aux événements, au traitement syntaxique. En comparant les incongruités syntaxiques dans le langage et la musique, les résultats ont révélé que les incongruités structurelles linguistiques et musicales suscitaient des incongruités, statistiquement, indiscernables. Ces liens bien établis entre la musique et le langage [ndlr : d'État] expliqueraient un effet musical positif sur les processus linguistiques non musicaux. Selon Patel (2011), cinq conditions peuvent expliquer la façon dont la musique [ndlr : royale, qu'importe son historicité] profite au codage neuronal de la parole (l'hypothèse OPERA) : (1) le chevauchement dans les réseaux du cerveau qui traitent une caractéristique acoustique utilisée dans la musique et le discours ; (2) le fait que, en termes de précision de traitement, la musique impose des exigences plus élevées sur ces discours partagés ; (3) les fortes émotions positives suscitées par la musique ; (4) **la répétition donnée par une formation musicale** et (5) l'attention accrue qu'entraîne la musique [...] On a démontré que la musique **améliore la performance linguistique** également chez les enfants dyslexiques, pour lesquels une formation musicale peut améliorer considérablement leurs capacités de frapper le rythme – c'est-à-dire leur **capacité à reproduire des structures rythmiques** – ainsi que des

Ibid.

462 Benjamin Walter, « Sur le langage en général et sur le langage humain » In : *Oeuvres, Tome I*, Éditions Gallimard, 2000, p. 144

traitements auditifs et les **compétences phonologiques** (voir, par exemple, Flaugnacco *et al.*, 2014). »⁴⁶³

La structure, même, du langage d'État, de ses *media* endogènes et semi-endogènes – tels que la musique *instrumentale*, comprise au double sens équivoque du terme – encode et formate aussi bien l'esprit qu'elle fournit le barème de son évaluation, comme résultat d'une première campagne de communication / subjectivation déterminante, conduite sous la férule de ses producteurs et sujets. De là, cette corrélation, naturelle *a priori*, établie entre le niveau syntaxique de restitution verbale du codage linguistique-neuronal des conditions tactiques de la guerre et son évaluation collective. « Avec la nette séparation de la science [comme *λόγος*, éloquence ou virtuosité instrumentale et *Πειθώ*⁴⁶⁴] et de la poésie », l'institution, puis « la division [rationnelle] du travail, qui déjà en résultait, s'est [ainsi] étendue au langage [...] En tant que système de signes le langage doit déchoir en stratégie ; pour connaître la nature, il doit renoncer à lui ressembler. »⁴⁶⁵ D'où l'illusion dialectique d'une contradiction interne au rôle de l'auditoire⁴⁶⁶, qu'entretiennent *l'état* (subjectif) et la fonction (conservatoire) de la *doxa*, comme routeur – *input et output* – de la Raison⁴⁶⁷.

« De même, l'éloquence vise autant à influencer le public qu'à obtenir son approbation. »⁴⁶⁸

La condamnation platonicienne d'une « théâtrocratie »⁴⁶⁹ escamote, à ce titre, l'effet de boucle stratégique d'une sémantisation politique de la Raison du plus *juste*⁴⁷⁰, fédérant les strates populaires (aliénées) de l'État, comme *bataillon* ou *réunion* d'hommes en armes, rangés derrière les

463 Ferreri Laura, *Musique et plasticité cérébrale*, Revue internationale d'éducation de Sèvres [En ligne], 75 | septembre 2017, mis en ligne le 01 septembre 2019

<http://journals.openedition.org/ries/5944>

DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.5944>

Les passages surlignés (en gras) et soulignés par mes soins dénotent le référentiel performatif ou *λόγος*, à la fois mode et fonction, de la production linguistique de l'Éta(n)t.

464 Ou *Peithô*, soit « persuasion », en grec.

465 Adorno Theodor W. & Horkheimer Max, *La Dialectique de la raison*, Éditions Gallimard, 1974, p. 35

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

466 « Cette dépendance à l'égard de l'opinion publique peut révéler [ndlr : simuler], à l'occasion, une contradiction dans l'idéologie aristocratique même, puisque c'est reconnaître une forme de pouvoir [ndlr : ou une capacité de j(a)ugement] à des gens qui ne vous valent pas. »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, *op. cit.*, p. 140

467 « En effet, le premier art politique était l'éloquence, cette éloquence démocratique qui, en retour, récolte des voix, du suffrage et du vote. Nos hommes d'État étaient des hommes de forum, de tribune, de meeting. Leurs discours pouvaient durer trois ou quatre heures. Ils étaient avocats, publicistes, journalistes, écrivains, poètes... »

Virilio Paul, *La bombe informatique*, *op. cit.*, p. 85

468 Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, *op. cit.*, p. 142

469 « Si des auteurs comme Aristophane cherchent toujours à former leurs concitoyens, Platon condamne au contraire la “théâtrocratie”, c'est-à-dire le fait que ce soient les spectateurs qui jugent la pièce et décernent des prix et que l'Assemblée du peuple se comporte comme un public de théâtre. »

Ibid.

470 Le niveau d'efficience de la Justice ne corrèle-t-elle pas, en effet, avec la justesse de son langage ?

plus *valeureux*, et vertueux, d'entre-eux. La fonction de j(a)uge *et* sujet de « l'action des pouvoirs publics », échue à l'assemblée, conditionne, en effet, le succès de leur collaboration, plus qu'elle ne le contraire, le concours de la *diplomatie*⁴⁷¹ à la conviction populaire de son bien-fondé resserrant, *a fortiori*, l'étreinte de l'aristocratie autour de ses troupes⁴⁷² ; si bien que le principal danger couru par les oligarques, lors d'une assemblée, borde, logiquement, une conspiration formée, *en leur sein*, par des orateurs confirmés⁴⁷³, toujours soucieux de mettre leurs intérêts particuliers *et* « rivalités en valeur »⁴⁷⁴. « La figure d'Ulysse symbolise donc les contradictions de l'idéologie aristocratique à la fin du Ve siècle. Dans Ajax de Sophocle, sans doute au cours des années 440, Ulysse représente encore l'éloquence au service de la raison, de l'esprit civique et de la concorde (v. 1332-1380), et, selon Chr. Meier, il tient en quelque sorte le rôle d'Athéna dans les Euménides d'Eschyle. Plus tard, il présente deux figures opposées : d'une part, il est celui qui, comme dans l'Iliade, remet à sa place le populaire et, comme l'écrit R. Goossens, “certains prenaient prétexte d'un passage d'Homère pour faire d'Ulysse (opposé donc à Thésée) le patron des oligarques” ; d'autre part, il est le modèle du démagogue. Ulysse représente, donc, le double comportement possible des aristocrates : l'opposition radicale à la démocratie, car il s'agit d'empêcher l'homme du démos de parler (cf. le pseudo-Xénophon I, 9), comme Ulysse l'a fait lors de l'Assemblée des Achéens (//., II, 188 ss.), ou bien une adaptation qui conduit l'aristocrate à ne considérer que son intérêt personnel, à se conduire en démagogue et à s'avilir si rien ne le distingue plus, dans sa conduite, de l'orateur populaire. Il est en outre possible que certains aristocrates aient adopté, comme Ulysse, les deux comportements. »⁴⁷⁵ L'issue des joutes oratoires auxquelles se prêtent ~~démagogues et aristoi~~ « égaux » ou rivaux, loin de corrompre les principes démocratiques de l'*ἀγών*⁴⁷⁶, ne consacre, donc, jamais, en bonne logique, que le plus persuasif de tous, du moins le temps de sa prise de

471« Peithô (Persuasion) est une divinité admirée, car elle est nécessaire au bon ordre et s'oppose à la querelle et à la violence. »

Ibid.

472« L'établissement des démocraties ou des oligarchies est le résultat des luttes entre le peuple et les riches : le parti vainqueur s'assure la prééminence dans l'Etat (Arist., Pol, IV, 11, 1296 a 22-32). Par divers procédés, les lois perpétuent la domination d'un groupe (Arist., Pol, IV, 13, 1297 a 14-b 1). Aristote apparaît même comme plus dialecticien que les théoriciens de la deuxième moitié du Ve siècle en conseillant, pour la conservation et l'efficacité d'un type de constitution, une certaine participation de la classe qui n'est pas au pouvoir aux institutions délibératives, participation qui toutefois n'affecte pas la nature de classe du régime (Arist., Pol, IV, 14, 1298 b 11-34). »

Ibid., pp. 378 - 379

473« Elle [ndlr : Peithô] est quelquefois honnie, parfois par les mêmes personnes, selon les circonstances [...] L'éloquence [...] est un genre dangereux, une arme à double tranchant : les agathoi y voient d'abord l'instrument par lequel on acquiert la gloire à l'Assemblée, comme Ulysse, mais bien vite certains sont amenés à distinguer une “bonne” d'une “mauvaise” éloquence (dernier tiers Ve siècle-IVe siècle), alors que d'autres, comme Platon, la condamnent totalement. »

Ibid.

474Voir note 452

475*Ibid.*, p. 274

476Ou *Agôn*, soit « compétition », « tournoi » et « joute oratoire », en grec.

parole. La « propagande libertaire pour une démocratie directe live, susceptible de renouveler la démocratie représentative des partis politiques »⁴⁷⁷ et de conjurer son inclination à une corruption oligarchique de ses fondamentaux, ne laisse, ainsi, de mystifier un auditoire pendu à une réforme *pathologique*, et non l'abolition, des principe et modes structuraux cimentant les « concepts philosophiques à l'aide desquels Platon et Aristote représentèrent le monde [et qui] élevèrent – par leur prétention à l'universalité – les rapports qu'ils fondaient au niveau de la réalité authentique. »⁴⁷⁸ Cette rhétorique « libertaire » d'une *réaction* à un revers subi dans les règles de l'art érige d'ailleurs, cyniquement, ses démagogues en fers de lance d'une restauration des fondements canoniques de la Démocratie ou République, grimée en modération *antinomique* du conflit⁴⁷⁹ bien étrangère à la Raison et l'Histoire⁴⁸⁰. Les confessions de Jean-Luc Mélenchon, militant pour cette révolution de palais, comme *personnification* (élue) d'une République semble-t-il pervertie,⁴⁸¹ caricaturent, justement, l'ambivalence odysseenne⁴⁸² de l'enjeu, précédemment soulignée, qu'elles transposent à une partition du Pouvoir déchiré entre une concentration oligarchique de son exercice et « l'idéologie d'une démocratie automatique [ndlr : immanente] où l'absence de délibération [ndlr : sinon de représentativité] serait compensée par un “automatisme social” semblable à celui du sondage d'opinion ou à la mesure d'audience de la télévision [...] Démocratie-réflexe et sans réflexion collective, où le conditionnement l'emporterait sur la “campagne électorale”, et où le caractère “démonstratif” du programme des partis céderait le

477Virilio Paul, *La bombe informatique, op. cit.*, p. 123

478Adorno Theodor W. & Horkheimer Max, *La Dialectique de la raison, op. cit.*, p. 39

479Le « coup de gueule » poussé, en mars 2017, par Jean-Luc Mélenchon (ou l'icône électorale française d'une opposition « radicale » de gauche), lequel réclame « une relocalisation des profits de McDo, une augmentation des salaires à 13€ de l'heure et un 13e mois », illustre, manifestement, cette analyse.

Clavel Geoffroy & Tremblay Pierre, « Mélenchon “déboule” au McDo et pousse un coup de gueule contre Fillon », *Huffington Post*, le 25/03/2017

https://www.huffingtonpost.fr/2017/03/25/melenchon-deboule-au-mcdo-et-pousse-un-coup-de-gueule-contre-f_a_22011467/

480Cette remarque ne vaut pas, seulement, pour les partis politiques de gauche, estampillés « radical » ou « révolutionnaire » ; elle concerne, également, les collectifs informels de « l'ultra gauche », que les principaux acteur.e.s investissent et administrent, bien souvent, comme un *projet collaboratif* de fortune, *en réaction* à un échec préalable, et proportionnel à leurs ambitions, essuyé sur le Marché. J'y reviens, en détails, en conclusion de cette thèse.

481Se déclarant victime d' « un coup politique » et dénonçant « des ordres qui sont immoraux et illégaux », donnés lors de « la perquisition au siège de La France insoumise (LFI) en octobre 2018, dans le cadre de deux enquêtes préliminaires du parquet de Paris sur les comptes de la campagne présidentielle de 2017 et sur les conditions d'emploi d'assistants d'eurodéputés de LFI [...] le tribun de gauche en levant un doigt vers un policier à la barbe fournie, posté devant l'entrée des locaux de son parti », lui demande « “Au nom de quoi vous m'empêchez d'entrer dans mon local ? Je suis un parlementaire, vocifère encore Jean-Luc Mélenchon. Vous n'êtes pas Benalla. Vous êtes des policiers républicains. **La République, c'est moi !**” »

Parrot Clément, « “La République, c'est moi !” : retour sur la perquisition du siège de La France insoumise qui vaut un procès à Jean-Luc Mélenchon », *France Info*, le 19/09/2019

https://www.francetvinfo.fr/politique/la-france-insoumise/recit-la-republique-c-est-moi-retour-sur-la-perquisition-du-siege-de-la-france-insoumise-qui-vaut-un-proces-a-jean-luc-melenchon_3619991.html

Passage surligné (en gras) par mes soins.

482Comme référence à *Ulysse*, ou *Ὀδυσσεύς* (*Odysseus*), en grec.

pas au caractère strictement “monstratif” et spectaculaire d'un dressage des comportements individuels dont la publicité a depuis longtemps testé les paramètres.»⁴⁸³ Le répertoire des revendications portées par les Gilets jaunes illustre, précisément, les ressorts conservatoires d'une « démocratie directe », voulue immanente, corollaire de l'Économie-Politique. Leurs doléances – qu'il en aille du Référendum d'Initiative Citoyenne ou de l'augmentation *générale* du pouvoir d'achat, par exemple⁴⁸⁴ – cristallisent, en effet, aussi bien une représentation pathologique de l'État⁴⁸⁵ que le renouvellement d'une alliance « populaire » à ses deux principaux modes opératoires, en régime libéral, autrement dit l'*ἀγών* et le *marché* dont les Gilets jaunes ne militent que pour l'application radicale⁴⁸⁶. La culture de « l'assembléeisme » ou de l'Assemblée Générale, chère aux collectifs auto/gestionnaires, auto/nomes⁴⁸⁷ donc séparatistes (en théorie), sacralise, en contrepoint (du moins en France), la structure politique, même, du *νόμος*. L'AG n'offre, bien souvent, que l'occasion de s'illustrer à une poignée d'universitaires⁴⁸⁸ chevronné.e.s ou refoulé.e.s, sur fond, soit de luttes intestines opposant les différentes chapelles d'un *état* « révolutionnaire » local dont elles briguent, toutes, le trône, comme dépositaire ou clergé de sa vérité ; soit d'intérêts particuliers, à faible charge symbolique en général ; et d'enrôlement (provisoire) d'une masse silencieuse affectée aux missions les moins nobles de la « révolution », en raison de sa méconnaissance de l'enjeu présumée⁴⁸⁹.

483Virilio Paul, *La bombe informatique, op. cit.*, p. 123

484« “Le RIC ou rien”, “**Le RIC et du fric !**” ... Alors que les revendications sont variées parmi les gilets jaunes, le référendum d'initiative citoyenne (RIC) semble, lui, faire consensus [...] Le RIC, c'est la vraie démocratie, appuie Pierre, gilet jaune dans l'Essonne. Et ça nous dote d'un outil qui peut nous permettre de faire passer nos revendications : augmentation du SMIC, baisse de la TVA sur les produits de première nécessité... », concernant donc, principalement, une hausse du pouvoir d'achat.

Bourgeois Marie-Pierre, « Pourquoi les gilets jaunes veulent un référendum d'initiative citoyenne », *Public Sénat*, le 14/12/2018

<https://www.publicsenat.fr/article/politique/pourquoi-les-gilets-jaunes-veulent-un-referendum-d-initiative-citoyenne-136372>

485Toute augmentation de revenu, à un pôle, ou segment, du Marché, suppose une réduction ou privation proportionnelle, en contrepoint ; si bien que les revendications portant sur une optimisation générale du pouvoir d'achat relèvent, mathématiquement, du contresens.

486Les revendications attenantes au RIC (voir note 484) demeurent, globalement, confinées au registre du salariat. Quant au référendum, lui-même, sa procédure se voudrait médiatisée à deux niveaux : *techniquement*, par « un site internet lisible et efficace, encadré par un organisme indépendant de contrôle où les gens pourront faire une proposition de loi » ; *politiquement*, sitôt les 700 000 signatures recueillies pour toute « proposition de loi [qui] devra [alors] être discutée, complétée, amendée par l'Assemblée nationale », avec « l'obligation (un an jour pour jour après l'obtention des 700 000 signatures), de la soumettre au vote de l'intégralité des Français. »

Ibid.

487Je reviens, ultérieurement (dans le Chapitre III de cette thèse), sur la dissonance remarquable entre la sémantique des concepts soulignés et les idéaux (anarchistes) qui s'y greffent, comme le témoignage ou la confession inconsciente d'un échec intégré.

488Majoritairement issu.e.s des branches les moins nobles de l'Université (la sociologie en première ligne).

489Plusieurs étudiant.e.s caennais.e.s, militant.e.s (chez Solidaires, notamment) ou non, investi.e.s dans le mouvement « Loi Travail », en 2016, dénoncent, *a posteriori*, des faits d'instrumentalisation, voire de manipulation, teintés d'autoritarisme, qu'elles et ils attribuent à un groupe identifié d'universitaires, en partie (à l'époque doctorants), érigés en muses de la révolution. Une première étudiante se remémore leurs interventions en AG, calibrées (donc persuasives), incitant l'assemblée à voter, puis mener, des actions qu'ils finissaient, toujours, par « déléguer » aux petites mains. Une autre confie en avoir mené, également (occupation de l'amphi Tocqueville, notamment), dont ces

La maîtrise technocratique du langage royal, et ses *media* (compris en termes aussi bien de moyens, discutés ci-haut, que de réseaux-relais), cultive, qu'importe sa tâche renseignée (réactionnaire ou révolutionnaire), l'emprise *et* l'aliénation de l'auditoire ; lequel s'émerveille, alors, devant l'efficace, même contrefaite, du (sous) *λόγος* prêché qui le méduse d'autant plus que ce dernier peine à le maîtriser, en raison de son exogénéité intrinsèque : « langage du pur sacré »⁴⁹⁰ de l'aristocratie, comme retranscription apologétique d'une violence génésiaque opposée au peuple (ou *dème*) soumis, rétroactivement, à son culte.

« Finalement, le respect mythique des peuples pour ce qui est donné et qu'ils créent pourtant sans cesse eux-mêmes, devient un fait positif, une forteresse à la vue de laquelle même l'imagination révolutionnaire a honte d'elle-même comme d'un utopisme, et dégénère en confiance docile dans les tendances objectives de l'histoire »⁴⁹¹ de l'État.

George H. W. Bush entérine, lui-même, cette partition du langage d'État jouée à cheval sur la culture (*λόγος*) du *management* **et** la scission (*νόμος*) préséquente, opérée entre le peuple et les *chosen ones*⁴⁹², qui la catalyse. « À la question “Est-ce Yale qui enseigne les capacités à diriger ou ne fait-elle qu'attirer le genre d'étudiants qui allaient naturellement être des dirigeants ?” », le 41e Président des États-Unis, en exercice de 1989 à 1993, répond « “Les deux [...] L'université, dit-il, crée des conditions formidables pour le *leadership*, vous pouvez être amené, disait-il, à considérer, grâce à toute l'ambiance qui règne ici, que le service de l'État est une chose noble. Je pense que c'est une combinaison entre l'excellence, l'éducation et l'existence d'associations propres à cette université”. »⁴⁹³ Si le président de l'Université de Yale, Richard Levin, lui reconnaît, effectivement, une fonction de « laboratoire où se forment les futurs dirigeants »⁴⁹⁴, A. Robbins,

derniers supervisaient, autoritairement, la communication, bien qu'ils n'y prenaient part, là encore. Je fus, moi-même, témoin de ce mode opératoire, et ce, à plusieurs reprises, ayant « milité » en leur compagnie. Je prendrais l'exemple suivant, pour illustrer le propos général de cette note. L'un d'entre-eux propose, en Avril 2019, un communiqué dont il s'arroge, autoritairement, la rédaction, relatif à la situation juridique d'un squat local (« Le marais »). Le contenu, et son manque de lisibilité, faisant alors débat, son auteur oppose à l'assemblée (plus ou moins dans ces termes) que la compréhension dudit texte demande, effectivement, à « être initié », pour en saisir la portée.

490Girard René, *La Violence et le Sacré*, *op. cit.*, p. 385

« Toutes les significations opposées se retrouvent dans le jeu [ndlr : et les valeurs-signes] de la royauté [ndlr : ou du *νόμος* ...] Le sacrifice peut se définir, lui aussi, sans référence à aucune divinité en fonction du seul sacré, c'est-à-dire de la violence maléfique polarisée par la victime et métamorphosée par l'immolation en violence bénéfique ou expulsée au-dehors, ce qui revient au même. Mauvais à l'intérieur de la communauté, le sacré redevient bon, quand il repasse à l'extérieur. »

Ibid., pp. 384 – 385

491Adorno Theodor W. & Horkheimer Max, *La Dialectique de la raison*, *op. cit.*, p. 57

492Littéralement « celles / ceux choisi.e.s », donc « élu.e.s » (implicitement, par Dieu), en anglais ; d'où ma préférence pour cet anglicisme – du fait de sa connotation « religieuse ».

493Robbins Alexandra, *Skull & Bones, la vérité sur l'élite secrète qui dirige les États-Unis*, Éditions Timéli & Max Milo Essais-Documents, Genève & Paris, 2005, p. 29

494*Ibid.*

quant à elle, met, davantage, en lumière leurs prédispositions au tissage et/ou l'entretien des « réseaux clientélistes et [...] liens amicaux [...] retranchés dans le décorum »⁴⁹⁵ de l'institut ; en négatif desquels s'amassent tout.e.s celles et ceux qui en sont exclu.e.s⁴⁹⁶, par manque de moyens, et méconnaissent, à ce titre, les conventions ou rites, coutumes et langage structurant, médiatisant et représentant l'exercice d'un pouvoir *dirigé* contre elles et eux. De là, cette vocation de l'aristocratie (grecque, la première) pour la médisance d'une hypothétique inclinaison du peuple à briguer, sinon usurper, ses prérogatives, sous couvert d'une élection naturelle de leurs mandataires⁴⁹⁷, et ce, en contradiction, pourtant, avec les principes de l'Économie-Politique. « La démocratie, prétend ainsi le pseudo-Xénophon, avantage et renforce les gens de rien au détriment des bons, jusqu'à leur assurer la supériorité en tout (ps.-Xén., I, 4-9), et elle attribue aux méchants et aux mauvais (ponèroi, kakoi) des avantages qui sont normalement réservés à ceux qui ont de l'arété » ; bien que les « méchants » aient du faire preuve de force et/ou d'ingéniosité, sur le champ de bataille ou lors d'une assemblée, pour y prétendre ; sans quoi ils ne jouiraient d'aucune gloire (ou κλέος)⁴⁹⁸, synonyme d'ἀρχή⁴⁹⁹, ou de noblesse « qui sont les signes [ou *justes* récompenses] de leur valeur : magistratures, droit à la parole à l'Assemblée, bonne part dans la distribution du trésor commun (ps.-Xén., I, 2-6), célébration de sacrifices et de banquets (ibid., II, 9), fréquentation des gymnases et des palestres (ibid., II, 10). »⁵⁰⁰ Le Pseudo-Xénophon n'introduit là, finalement, qu'un éloge tranchant de l'esclavage corollaire du maintien de l'ordre ; le désordre (*kakonomôtatoi*, en grec)⁵⁰¹ couve, inversement, où le peuple aspire à être libre. « “Ce que le peuple veut, assène ainsi le pamphlétaire, c'est non pas être esclave dans une cité pourvue de l'eunomia [ndlr : « bon ordre ou discipline et bonne législation »]⁵⁰² mais être libre et commander, et il se soucie peu de la kakonomia. Car ce que

495Ibid.

496Adorno Theodor W. & Horkheimer Max, *La Dialectique de la raison*, op. cit., p. 38

497« La théorie de Calliclès est [ndlr : typiquement] aristocratique [...] parce qu'elle s'en tient aux critères traditionnels de la supériorité et de l'arété (dont le “nombre” n'a jamais fait partie), arété qu'elle exprime par la notion de puissance et qu'elle classe dans la catégorie de la physis. Cette dernière recouvre des comportements et des critères de valeur conformes à l'idéologie aristocratique traditionnelle, tels qu'ils se manifestaient par exemple dans l'épopée homérique [...] Calliclès, pour sa part, se contente de dénoncer la seule prétention des phaulotéroï à l'égalité avec les kreittous, prétention qui a pour conséquence l'abaissement de ces derniers (Plat., Gorg., 483c). »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 432

498Ou *Kléos*, soit « la gloire » ou « le prestige », en grec.

499Ou *Arkhē*, soit le diptyque « commencement » / « commandement » (hégémonique), en grec.

500Ibid.

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

501« Hérodote écrit que les Lacédémoniens, avant l'œuvre de Lycurgue, “étaient, de presque tous les Grecs, ceux qui vivaient dans le plus grand désordre (kakonomôtatoi)” (Hdt., I, 65, 8), et l'adjectif s'applique aussi à la situation politique d'Athènes avant Solon [...] Tout en conservant cette signification, le pseudo-Xénophon l'associe à un pouvoir de classe, ce qui donne au préfixe “kako-”, de même qu'à celui d“eu-”, une connotation sociale. Dans une démarche conséquente, il reconnaît d'ailleurs que eunomia, bon ordre aristocratique, menace le démos de servitude, alors que la kakonomia lui assure sa liberté. »

Ibid., p. 377

502Ibid.

tu penses être le contraire de l'eunomia, c'est ce qui permet au peuple d'être fort et libre. Si, en effet, tu cherches l'eunomia, tu verras d'abord les plus habiles établir des lois pour eux ; puis les gens de bien réprimeront les méchants, et les gens de bien (chrèstoi) délibéreront sur les affaires de la cité sans permettre à des fous de délibérer ni de prendre la parole ni de s'assembler. Dans ce cas, à la suite de ces excellentes mesures, le peuple tomberait rapidement en esclavage". (ps.-Xén., I, 8-9). L'eunomia, le bon ordre, correspond au pouvoir des bons, des chrèstoi, terme qui garde une multiple valeur, morale, sociale et politique (ceux qui sont utiles à la cité) et que l'on peut traduire par "les gens de bien". Le concept d'eunomia permet aux "bons" d'identifier leurs intérêts avec ceux de la cité. »⁵⁰³

Si leurs moyens de *communication* ou *media*, couplés à leur niveau de maîtrise affiché par les « *chrèstoi* », fournissent la synthèse de la dialectique *ἀρετή πολιτική* (notion conjuguant « excellence technique » et « ajustement stratégique »)⁵⁰⁴ / *eu-nóμος* ou maintien de l'ordre (tyrannique)⁵⁰⁵ instauré, leur emploi ne se borne, pour autant, aux champs de l'*ἀγών* et du commandement – ou la transmission des ordres décidés en assemblée, qui en procèdent ; il embrasse, également, celui de la mythologie, comme piédestal métaphysique, et détournement, de la raison d'État, ainsi qu'en témoigne « H. Arendt qui en étudiant les documents secrets dévoilés par le Pentagone sur la guerre du Vietnam s'aperçoit avec désillusion que 99,5% des documents ont été classés "secret" sans raison apparente [...] H. Arendt n'avait pas perçu que la force du secret ne se situe pas dans ce qu'il est vraiment, mais dans les effets qu'il produit [...] Selon Noam Chomsky, le secret permet notamment de marginaliser le reste de la population (Chomsky et Foucault, 2006), ce qui renforce le processus élitiste »⁵⁰⁶, tout en subjuguant⁵⁰⁷ les composantes de cette dernière : leur méconnaissance de l'Histoire (de son horizon stratégique comme de ses contreforts technologiques), proportionnelle à leur *état* de privation matérielle, consolide, rétroactivement, leur alliance aux *chosen ones*, omnipotent.e.s et omniscient.e.s, d'une abstraction⁵⁰⁸ aux modes opératoires et langage marqués du sceau de la terreur. « **Celui qui**

503 *Ibid.*

504 Werner Jaeger, *Paideia : La formation de l'homme grec*, Gallimard, collection « Tel », 1988, pp. 29 – 41

505 « À propos des rapports entre la loi et le pouvoir, Xénophon rapporte, dans les *Mémoires* (I, 2, 42-46), comment Alcibiade, à l'âge de vingt ans, c'est-à-dire vers 430, embarrassait son tuteur Périclès en lui demandant de définir la loi. La démonstration d'Alcibiade part de la loi démocratique, telle qu'elle est définie par Périclès : la loi est la décision de la majorité du peuple assemblé. Pour tenir compte de l'oligarchie, Périclès consent à une définition plus générale : la loi est ce que décrète le pouvoir (to kratoun) de la cité, et il doit enfin admettre que le tyran lui-même édicte des lois. Alcibiade fait alors un retour à la loi démocratique afin d'en contester la légitimité. C'est l'examen de la tyrannie qui fournit l'argument principal : le *nomos* émane d'un *kratos* (pouvoir, force), et ce *kratos* est proche de la *bia* (violence). »

Ibid., 375

506 Grousset-Charrière Stéphanie, *La Face cachée de Harvard*, Éditions Doc' en poche, Collection Regard d'expert, Paris, 2013, p. 216

507 « Mettre sous le joug » et « fasciner », à la fois.

508 « Nos vies dépendent de décisions prises par d'autres personnes ; nous n'avons aucun contrôle sur ces décisions, et

sait tout n'a peur de rien”, décrétait hier Joseph Goebbels le responsable de la propaganda staffel... En fait, là comme ailleurs, la question n'est pas tant d'avoir peur que de faire peur par la surexposition permanente de la vie, de toutes vies, au contrôle “tout azimuts”, ce qui est chose faite ou presque aujourd'hui, grâce à l'informatique. »⁵⁰⁹

nous ne connaissons même pas les gens qui les prennent. (“Nous vivons dans un monde dans lequel relativement peu de gens – peut-être 500 ou 1000 – prennent les décisions fondamentales” – Philip B. Heymann de l'Université de Droit de Harvard, interrogé par Anthony Lewis, du New York Times le 21 avril 1995). Nos vies dépendent des niveaux de sécurité réellement appliqués dans une centrale nucléaire ; de la quantité de pesticides autorisée dans nos aliments ou de la pollution dans notre atmosphère ; du niveau de qualification de notre médecin ; le fait que nous trouvions ou perdions un emploi est soumis à l'arbitraire des économistes du gouvernement ou des dirigeants de trusts ; et ainsi de suite. La plupart des individus ne sont pas en position de se défendre eux-mêmes contre tous ces périls, sinon sur une très petite échelle. La recherche de la sécurité est ainsi frustrée, ce qui conduit à un sentiment de dépérissement. »

Kaczynski Theodore, *Le Manifeste de l'Unabomber, la Société Industrielle et son Avenir*, In Libro Veritas Éditions, Collection Essais / Critiques (par Azdar)

https://electrodes.files.wordpress.com/2008/12/manifeste_de_unabomber_1995_theodore_kaczynski.pdf

509Virilio Paul, *La bombe informatique*, op. cit., p. 155

Passage surligné par mes soins.

3.2. L'événement symbolique et la mort

Les conclusions de son enquête menée sur les *final clubs Harvardiens* tirées par S. Grousset-Charrière mettent en exergue, tout particulièrement, la trame contemporaine de la mythologie libérale, confinée à l'auto-plébiscite de leurs sociétaires ; lesquels, à cet effet, proscrivent certaines notions : « d'élite et ses déclinaisons », notamment, « qui suscitent la critique, pour favoriser [celles] de sélection, de choix, voire de chance qui apparaissent plus légitimes »⁵¹⁰ ou conformes aux dispositions authentiques de l'Économie tenues « aux critères traditionnels de la supériorité et de l'arête [...] arête qu'elles expriment par la notion de puissance et qu'elles classent dans la catégorie de la physis. »⁵¹¹ Cette mythologie méritocratique, érigeant les *clubbers* Harvardien.ne.s en *self-made-(wo)men*, escamote si bien les mécanismes d'héritage, pourtant centraux en régime capitaliste⁵¹², que les futur.e.s dirigeant.e.s, *héritier.e.s ou initié.e.s*, de l'État⁵¹³ persuadent le profane de la justice de sa condition. Elles et ils asseyent ainsi leur domination, en termes *positifs* de « mérite », de « distinction », etc., et *bio/logiques* d' « atout », de « richesse » ou d'aptitude⁵¹⁴, sinon de pugnacité, comme *artisan.e.s de leur propre gloire*. Leur *storytelling*⁵¹⁵ suscite, en réaction, aussi bien l'admiration que la convoitise des *outsiders* et, d'autre part, acquitte *celles et ceux qui savent tout* d'une contrainte exercée, à bon droit, sur le profane⁵¹⁶ ; de sorte que la seule éventualité d'y *collaborer*, aussi virtuelle soit-elle, suffit à le

510Grousset-Charrière Stéphanie, *La Face cachée de Harvard*, op. cit., p. 221

511Voir note 498

512« Parmi les 42 milliardaires français, près de 80 % d'entre eux ont hérité de tout une partie de leur fortune, selon des chiffres rapportés par le Financial Times venant de la liste réalisée par le magazine Forbes sur les milliardaires dans le monde en 2021. L'Allemagne (avec environ 70 %), la Suède (avec environ 65 %) et la France qui culmine à près de 80 % sont les pays où l'on trouve le plus de milliardaires héritiers. Des pourcentages bien supérieurs à la moyenne mondiale d'environ 40 %, selon le Financial Times. »

« Près de 80 % des milliardaires français sont des héritiers, selon Forbes », *Ouest France*, le 16/05/2021
<https://www.ouest-france.fr/economie/pres-de-80-des-milliardaires-francais-sont-des-heritiers-selon-forbes-e12c546e-b63b-11eb-9d0b-d31a5f1d6514>

513Ibid., p. 218

514Ibid.

515Ou « mise en récit d'une histoire » (fictive), en anglais, comme technique de communication narrative, au service d'une *entreprise*.

516« Consubstantiel à la guerre, le secret est une condition nécessaire, bien que non suffisante, de la victoire [...] De Richelieu à Napoléon, de Sun Zi à Mao Zedong, de Tran Hung Dao à Vo Nguyen Giap, tous les grands stratèges et stratégestes ont souligné l'impérieuse nécessité de protéger les secrets de leur camp tout en traquant ceux de l'adversaire. Mis au service d'une stratégie globale, que Jean-Paul Charnay définit comme « **l'art de la contrainte et de la suscitation** », le secret se justifie également à l'échelon politico-diplomatique auquel le militaire est subordonné. »

Journoud Pierre, *Secret et stratégie pendant la guerre du Vietnam*, Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin, vol. 36, no. 2, 2012

<https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2012-2-page-57.htm>

DOI : 10.3917/bipr.036.0057

Pierre Journoud est chargé d'études à l'Institut de Recherche scientifique de l'École militaire (Irsem), chercheur associé à l'UMR « Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe » et membre du Centre d'histoire de l'Asie contemporaine.

Passage surligné par mes soins.

comblent, totalement.

« C'est vraiment très **flatteur** d'être invité à joindre quelque chose d'exclusif comme ça et alors ça devient comme l'ensemble de... toute ta vie sociale. »⁵¹⁷

(Yanna, étudiante non-membre de Final Club)

Qu'elle soit maniée avec sagacité par les *chosen ones*, et ce, à des fins d'enrôlement, ou ressentie par le prospect, la *flatterie* opérationnalise, autant qu'elle *modalise*⁵¹⁸ d'ailleurs, la dialectique *sublimation / duperie* de la mythologie. Son *entreprise* de séduction ne vise qu'à s'aliéner *outsiders ou challengers*, telle que la connote un terme qui, en contrepoint, disposent ces derniers à l'expression d'une *satisfaction* personnelle tirée du « partage d'un savoir [...] exclusif » – opératoire et substantiel – commun aux membres du « cercle de connivence » et « d'influence, où vont se déployer des jeux et enjeux de pouvoir »⁵¹⁹. Toute *collaboration*, aussi flatteuse soit-elle, engène ou proroge, en effet, une *conspiration* internalisée suspendue au monopole (technologique, scientifique) de ses *media* et substance (ou *histoire*) constitués expédients *et* buts, que séparent, du reste de la concurrence, « tous les seuils symboliques du processus de sélection et des rites initiatiques, ainsi que tous les seuils physiques »⁵²⁰ d'une privation érigée en absolu.

Cette critique de la *flatterie*, et ses prérequis stratégiques, telle que la cultivent les *clubbers* harvardien.ne.s, se vérifie, justement, au pinacle, même, de l'État. J'en veux, pour exemple, le *challenge* qu'adresse Emmanuel Macron à Mcfly et Carlito (Youtubeurs suivis par 6,75 millions d'abonné.e.s sur la toile) par vidéo interposée, le 4 février 2021⁵²¹. Le président de la République française les défie, alors, de réaliser « une vidéo explicative des gestes barrières [...] pour battre le virus » (la Covid-19), visant les 10 millions de vues (minimum)⁵²² ; en échange de quoi, il s'engage à les recevoir à l'Élysée, pour un « concours d'anecdotes » le concernant⁵²³.

517Grousset-Charrière Stéphanie, *La Face cachée de Harvard*, op. cit., p. 224

Passage surligné par mes soins.

518Tel que l'entend la linguistique.

519Ibid., p. 223

Référence de tous les passages cités du paragraphe.

520Grousset-Charrière Stéphanie, *La Face cachée de Harvard*, op. cit., p. 256

521Mcfly et Carlito, « Le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE nous lance un défi. Voilà. Dinguerie ? Oui. », *YouTube*, le 19/02/2021

https://www.youtube.com/watch?v=IX_HdFFjSGs

522Mcfly et Carlito, « Je me souviens » (clip gestes barrières), *YouTube*, le 21/02/2021

<https://www.youtube.com/watch?v=t4h8j9xLyxQ>

Elle en affichait 15 unités, à la mi-juillet 2021.

523Mcfly et Carlito, « CONCOURS D'ANECDOTES vs LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE », *YouTube*, le 23/05/2021

<https://www.youtube.com/watch?v=neqCdyadqFA>

Ce « coup de com' » d'Emmanuel Macron⁵²⁴ obtient le résultat escompté, nos deux néophytes⁵²⁵ se disant *flattés*⁵²⁶ de sa démarche. Leur plaidoyer en faveur de cette collaboration, diffusé le 19 février 2021, navigue, quant à lui, de transcendance du *projet* en éloge de la connivence, comme toute mythologie ou communication narrative au service d'une *entreprise*. Mcfly et Carlito, d'une part, subliment aussi bien le mobile de l'action, mise au compte d'un service rendu à la santé publique⁵²⁷, qu'une autonomie artistique⁵²⁸ rivée aux termes du *marché* conclu. Ils dupent, quadruplement, leur public, de l'autre, 1) en prétextant « ne pas faire de politique »⁵²⁹ – le statut, même, du collaborateur (et *challenger*) présage, manifestement, l'inverse ; 2) en se prêtant au jeu (connivent) des confidences (très certainement convenues) du premier stratège de France recueillies au cœur de sa forteresse – d'où le caractère exceptionnel, mutuellement avantageux, que revêt leur collaboration ; 3) en feignant aussi bien une liberté inaliénable, dans la gestion du « concours d'anecdotes », que la complicité d'un public confiné à une fonction d'*assistance*,

524« Si les anciens dirigeants se sont souciés de plaire en corrigeant leur apparence, dansant le rock, faisant du jogging, etc., cela, les nouveaux tops savent aussi le faire, mais, en plus, dans le grand silence politique et social de populations livrées à elles-mêmes par leurs propres dirigeants ; ils parlent et leur discours ne s'adresse plus à un quelconque inconscient collectif, mais à ce nouvel état de la conscience qu'implique, à chaque seconde, la violence instantanée de la commutation universelle. À ce qui rassemble et rapproche succède ce qui éloigne, exclut, rejette, divise... Choc en retour et contrecoup dont les technologies de l'accélération sont par définition porteuses, violence médiatique dont le terrorisme et la publicité ont depuis longtemps fait leur doctrine. »

Virilio Paul, *La bombe informatique*, *op. cit.*, pp. 87 – 88

525Qui ne le sont pas tant que ça. « David Coscas, dit Mcfly, naît le 7 Juillet 1986 à Gennevilliers. Il passe son enfance à Bois-Colombes dans une famille juive de classe moyenne. Raphaël Carlier, dit Carlito, naît quant à lui le 30 août 1986. Il est le fils du chroniqueur Guy Carlier et de Jeannine, il est aussi le frère de l'écrivain Stéphane Carlier. »

« Mcfly et Carlito », *Wikipedia*,

https://fr.wikipedia.org/wiki/Mcfly_et_Carlito

526« C'est pour la bonne cause et, ça, ça nous parle » En outre, « c'est cool, c'est joyeux, c'est **flatteur**. »

Mcfly et Carlito, « Le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE nous lance un défi. Voilà. Dinguerie ? Oui. », *op. cit.*

527« On peut *aider la santé publique* à travers les gestes barrières [...] C'est un bon message à envoyer. »

Ibid.

528« On est totalement *libre, artistiquement*, dans notre contenu. »

Ibid.

529*Ibid.*

« Quoiqu'on fasse ça sera transféré comme ça. »

Ibid.

qui n'a rien à comprendre, ni apprendre, juste à rire⁵³⁰ ou s'indigner⁵³¹ d'une opération de communication exclusive⁵³² conduite par les conjurés⁵³³ ; 4) et, en acquittant le Prince⁵³⁴ de toute responsabilité afférente aux dispositions du gouvernement à la paupérisation des étudiant.e.s de France⁵³⁵, depuis la pandémie d'autant plus. L'effet d'annonce des Youtubeurs, liant succès de l'opération et réversion proportionnelle de ses bénéficiaires à la Fédération des Associations Générales Étudiantes générés par sa « monétisation » (*via* les *streamings*, les réseaux SACEM / radiophoniques d'émission / diffusion, etc.), redore le blason d'E. Macron, tout en remettant le sort des indigent.e.s aux mains du Marché, *via* leur « communauté », dans la droite ligne économique du président de la République. Les deux parties collaborantes triomphent ainsi,

530« C'est par le rire que “la victime participe à son propre tourment”. »

Grousset-Charrière Stéphanie, *La Face cachée de Harvard*, *op. cit.*, p. 224

On peut comparer, dans une certaine mesure, les relations qu'entretiennent : profane (*doxa* ou « public ») et *agathoi*, d'un côté, indien Chulupi et chamane, de l'autre. « Les chamanes partagent avec les chefs – quand ils ne remplissent pas eux-mêmes cette fonction politique – prestige et autorité. Le chamane est toujours une figure très importante des sociétés indiennes et, comme tel, il est à la fois respecté, admiré, craint. C'est qu'en effet il est le seul, dans le groupe à posséder des pouvoirs [et savoirs] surnaturels, le seul à pouvoir maîtriser le monde dangereux [car *sacré*] des esprits et des morts [situé « au-delà » du monde connu] Le chamane est donc un savant qui met son savoir au service du groupe en soignant les malades. Mais les mêmes pouvoirs qui font de lui un médecin, c'est-à-dire un homme capable de provoquer la vie, lui permettent aussi de dominer la mort [à l'instar du « juif »] : c'est un homme qui peut tuer [...] C'est dire par conséquent que le chamane se meurt dans un espace trop lointain, trop extérieur à celui du groupe pour que celui-ci songe à laisser, dans la vie réelle, son rire le rapprocher de lui [...] La contradiction entre l'imaginaire du mythe et le réel de la vie quotidienne se résout lorsqu'on reconnaît dans les mythes une intention de dérision : *les Chulupi font au niveau du mythe ce qui leur est interdit au niveau du réel.* »

Clastres Pierre, *La société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique*, *op. cit.*, pp. 126 – 127

Passages souligné et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

531« Le comique et l'horreur, ainsi que le prouvent les réactions des enfants, voisinent étroitement. Et pourquoi n'aurait-on pas le droit de se demander, en face de certains faits, laquelle de ces deux réactions, dans un cas donné, est la plus humaine ? »

Benjamin Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée*, In : *Zeitschrift für Sozialforschung*, Volume 5, « Institut für Sozialforschung » Éditions (Université d'État de l'Ohio), 1936, p. 61

532La *communication* (numérique, de surcroît) présuppose et entretient, technologiquement, une « *relation sociale fermée* (selon Weber) [...] tant que, et dans la mesure où, son contenu significatif ou son règlement en vigueur excluent ou bien limitent, la participation, ou la lient à des conditions » que fixe le contrat ou le marché conclu.

Grousset-Charrière Stéphanie, *La Face cachée de Harvard*, *op. cit.*, p. 254

533« Ce qui, à la lumière de nouvelles bandes de Disney, apparaît nettement, se trouvait déjà annoncé dans maintes bandes plus anciennes : faire accepter de gaieté de cœur la brutalité et la violence comme des “caprices du sort”. »

Benjamin Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée*, *op. cit.*, p. 61

534Le terme de « prince » désigne, en droit du travail, « l'autorité publique », « administrative », suprême annulant, provisoirement (en théorie), les dispositions générales du contrat.

« Définition Fait du prince », *Dictionnaire du droit du travail*, Tissot Éditions,

<https://www.editions-tissot.fr/droit-travail/dictionnaire-droit-travail-definition.aspx?idDef=287&definition=Fait+du+prince>

535Claire O'Petit (député LREM de l'Eure) dénigre, ainsi, leur « inquiétude », causée par l'annonce gouvernementale, en Juillet 2017, d'une réduction de leur Aide Personnalisée au Logement, effective à la rentrée suivante : « L'inquiétude des étudiants, très peu pour elle », en effet. « Pour Claire O'Petit, les étudiants n'auraient d'ailleurs pas de quoi s'inquiéter, au vu des nombreux privilèges dont ils jouissent en comparaison de leurs voisins européens. “Faites bien le calcul, quand vous êtes étudiant, c'est quand même aussi avec nos impôts, faut pas l'oublier. Il y a les transports moins chers, il y a la carte étudiant, il y a l'APL, il y a les bourses [...] Ça va messieurs dames. Arrêtez. Si à 18, 19, 20 ans, 24 ans, vous commencez à pleurer parce qu'on vous enlève cinq euros, qu'est ce que vous allez faire de votre vie ?”, conclut-elle. »

« APL : “Si vous commencez à pleurer pour 5 euros”, s'agace une député LREM », *L'express*, le 25/07/2017

https://www.lexpress.fr/actualite/politique/apl-si-vous-commencez-a-pleurer-pour-5-euros-s-agace-une-depute-lrem_1930101.html

mutuellement, aux frais de l'auditoire et des étudiant.e.s dont la précarité recouvre, *in fine*, une fonction purement communicatoire, économique.

Ce dernier point met, de surcroît, en lumière une certaine gémellité des modalisateurs – sublimer / duper – de l'énoncé, caractéristique de l'embasement stratégique de toute communication établie⁵³⁶, en Démocratie, pour **divertir**, et subjuguier, le récepteur, sous le charme d'un témoignage flatteur ou supérieur (donc impénétrable) de l'enjeu, qui, frappé du sceau de l' « intérêt général » ou « ce qui est pour le bien public »⁵³⁷, fait alors diversion au véritable mobile de l'échange, peu importe le mode observé⁵³⁸. La communication « autorise [ndlr : ou, plutôt, présuppose, en effet] l'emploi de moyens inavouables qui, en retour, exigent le **secret** »⁵³⁹, en raison d'une incompatibilité structurelle des objectifs poursuivis par les belligérants qu'elle réunit sur le terrain de la diplomatie (ou « négociation »), lors d'un conflit militaire, ou celui du marché, lors d'une transaction commerciale ; et ce, « comme une extension de la guerre plutôt qu'une alternative à la guerre »⁵⁴⁰, dans chacun des cas.

« La machine de guerre règne sur toute l'axiomatique comme la puissance [matérialisée, réifiée] du continu qui entoure l' "économie [de marché –] monde", [...] même quand elle oppose ses propres parties [...] Les guerres sont devenues des parties de la paix. »⁵⁴¹

536« En réalité, le dialogue entre belligérants est rarement interrompu par l'état de guerre. »

Journoud Pierre, *Secret et stratégie pendant la guerre du Vietnam*, *op. cit.*

Sur la nécessité de réintroduire les processus de paix dans la réflexion stratégique : Journoud Pierre, *Paix et stratégie. La sortie de la guerre du Vietnam*, In : Guieu Jean-Michel et Sanderson Claire (dir.), *L'historien et les relations internationales. Autour de Robert Frank*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012

537Cornu Gérard (dir) et Association Henri Capitant, *Vocabulaire juridique*, Presse Universitaires de France, Coll.

« Quadrige », Paris,, 2005, 7^e éd., p. 496

538« Entre le printemps 1965 et le printemps 1968, les mesures successives d'escalade militaire (croissance continue des effectifs, des pertes, des dépenses, des moyens, de l'intensité des bombardements conventionnels et chimiques) n'empêchèrent pas la poursuite d'un dialogue diplomatique indirect [ndlr : entre les États-Unis et le Nord-Vietnam, par exemple] Chaque camp avait, dès le mois d'avril 1965, posé clairement ses exigences : Johnson, la préservation d'un "Sud-Vietnam indépendant, libre de toute interférence extérieure", en même temps qu'il se déclarait prêt à ouvrir des "**négociations inconditionnelles**" (**contradiction [ndlr : ou l'aveu, au contraire, d'une gémellité des registres de la diplomatie et de la souveraineté]** contenue dans son discours de Baltimore) ; Hanoi, le retrait américain du Vietnam et la fin de la guerre contre le Nord, le respect des accords de Genève de 1954, le règlement des affaires du Sud-Vietnam par le peuple sud-vietnamien lui-même, et la réunification pacifique du Vietnam par le peuple vietnamien, sans interférence extérieure. »

Journoud Pierre, *Secret et stratégie pendant la guerre du Vietnam*, *op. cit.*

Passage surligné (en gras) par mes soins.

539Derwerpe Alain, *Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994, pp. 111 – 112

Terme surligné (en gras) par mes soins.

540Journoud Pierre, *Secret et stratégie pendant la guerre du Vietnam*, *op. cit.*

Passage surligné (en gras) par mes soins.

541Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, *op. cit.*, p. 583

Les formes verbales de l'énoncé sont volontairement retranscrites au présent.

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

La communication, établie par l'*ἀγών* ou le récit mythologique, fleurit d'ailleurs, depuis la Préhistoire, sous « l'influence de la tradition épique de l'Iliade, si forte en Grèce [ndlr : comme berceau de la Démocratie] que l'Histoire⁵⁴², elle-même, ~~n'a pu longtemps se concevoir que~~ [ndlr : s'est toujours conçue] comme l'histoire d'une guerre »⁵⁴³, réduite à une succession d'*événements* ou d'exploits militaires ravaudés puis représentés comme vérité⁵⁴⁴ sur les planches d'un espace-temps mutilé⁵⁴⁵.

« La reprise de la pièce [ndlr : *Les Perses* d'Eschyle], fait exceptionnel à cette époque, qui eut lieu un peu plus tard (Vie d'Eschyle, § 16) et avec un grand succès à Syracuse, cité qui en 480 avait écrasé à Himère l'invasion des Carthaginois en Sicile, montre que **l'événement historique se transforme là en mythe politique.** »⁵⁴⁶

Les Perses d'Eschyle exhale, justement, la fonction religieuse d'une Histoire enseignée par les sophistes de l'époque, et dont les représentations *flatteuses* (frauduleuses) ne maillent, jamais, qu'un *travail de persuasion*, une campagne de communication menée en direction des collaborateurs – du plus noble au plus servile – de l'aristocratie grecque ; laquelle brosse le tableau élogieux de leur *collaboration* (forcée) à l'effort « collectif » produit jusque-là, pour les convaincre ou affermir leurs *convictions* du « bien-fondé », sinon de l'« utilité » ou la noblesse, de leur *concours* au projet de l'État porté : soit une *conspiration* dont ils ignorent, finalement, les dessous et ressorts, tels que les tronque, notamment, « l'épisode de Psyttalie (v. 446-471) [tiré des *Perses* et, tout particulièrement, du passage consacré à Salamine] qu'Hérodote présente (VIII 95) comme une

542« L'expérience du combattant des guerres médiques que fut Eschyle expliquent la présence massive de la guerre dans son œuvre connue. Des *Perses* (472), sa première tragédie conservée, dont elle est le sujet, aux *Sept contre Thèbes* (467) ou à *Agamemnon* (458) en passant par *Les Suppliantes* (463) où elle fait peser sa menace, on l'y trouve sous tous ses aspects, avec un double regard sur les actions ou les épreuves des combattants et sur les souffrances et le deuil des populations civiles [...] Huit ans après l'événement de la deuxième guerre médique, Eschyle en a été, après Phrynichos, le premier chanteur et, une trentaine d'années avant l'Enquête d'Hérodote, pour ainsi dire le premier historien. »

Bordaux Lucien, *Les Perses : de l'Histoire aux mythes*, In : Littératures 43, Automne 2000

www.persee.fr/doc/litts_0563-9751_2000_num_43_1_2135

DOI : <https://doi.org/10.3406/litts.2000.2135>

543Ibid.

544« Pour faire d'une guerre qui a duré deux ans (printemps 480-printemps 478) le “mythe” qui forme la trame de sa pièce, **Eschyle a retenu un moment dans la somme des événements, il les a réorganisés et déformés pour les subordonner à la conception du tragique.** Toute la tragédie est construite autour de la défaite perse de Salamine transformée en catastrophe irrémédiable, où s'est jouée en un seul jour (431) non seulement l'issue d'une guerre qui, en réalité, devait durer encore un an et demi, mais la survie même de l'empire perse. »

Ibid.

Passages surlignés (en italique et gras) par mes soins.

545« Ajoutée au retentissement du spectacle, la simplification opérée par le théâtre, dont les contraintes implicites supposent une concentration de l'action dans le temps et dans l'espace, a développé une vision de la guerre et des belligérants appelée à durer. »

Ibid.

546Ibid.

Passage surligné par mes soins.

petite opération pendant la bataille [... Il est] détaché comme la phase finale et le couronnement “deux fois plus lourd” du désastre. Nombre de commentateurs ont vu dans cette version des faits la **volonté de célébrer une sorte d'union nationale d'Athènes**⁵⁴⁷, en associant dans la victoire les deux grands rivaux politiques du moment, Thémistocle et Aristide, que le public pouvait reconnaître même s'ils ne sont pas nommés. Mais sur le plan dramatique elle donne au récit une progression, qui culmine dans l'humiliation de Xerxès, confiant et redoutable avant l'engagement (369-372), désormais gémissant et ne songeant qu'à la fuite ; et elle prépare l'arrivée pitoyable du roi, d'autant plus impressionnante que, héros de la tragédie, il n'y apparaît qu'à l'extrême fin, non plus au sommet d'une pyramide de chefs mais cerné par l'appel des disparus. Et c'est dans cette perspective de renversement qu'il faut entendre l'épisode de Psyttalie, petit îlot où la vaste Asie voit sa stratégie se retourner contre elle (450-454) [...] Le chœur peut ainsi s'alarmer, dans le premier stasimon, des conséquences possibles de l'effondrement de cette force : la contagion de la liberté et la dislocation de l'empire, avec la fin du tribut versé par des peuples bâillonnés à un pouvoir totalitaire (584-594). Cette vision d'une imminente rébellion des cités d'Asie, développée à la suite d'Eschyle par des historiens du IV^e siècle et reprise après eux, est pour P. Briant “quasi mythique” : Salamine en effet, bien qu'ayant affaibli la puissance impériale, ne laissait en fait qu'un répit à la Grèce, toujours sous la menace de forces d'occupation perses qui, moins de dix mois plus tard, devaient envahir l'Attique et pénétrer à Athènes une seconde fois. »⁵⁴⁸

Ce panégyrique d'une opération mineure conduite par Athènes et Sparte contre les perses, dont le triomphe (relatif) couronne une *alliance* historique scellée par la ligue de Délos, remplit deux fonctions politiques, en plus de sublimer les prouesses militaires, supposées, de la collaboration achéenne. Le *mythe* de Salamine, d'un côté, flatte l'authenticité de l'État grec, autrement dit sa capacité à optimiser, valoriser, les performances de l'ensemble de ses forces engagées dans le conflit, que souligne, d'autant plus, un déficit en hommes et ressources *par rapport* au vaincu dont celui-là met aussi bien l'incurie que la vanité en lumière⁵⁴⁹. Ce dithyrambe

547« La deuxième guerre médique se résume donc en deux noms au retentissement inégal : Salamine, ce sont “les vaisseaux des Ioniens” (562-563, cf. aussi 949-951, 1012, 1025), c'est-à-dire d'Athènes ; Platées, c'est la “lance dorienne” (817), c'est-à-dire Sparte qui, à la différence d'Athènes, n'est jamais nommée. **La marine représente la force et la politique de l'une, les fantassins celles de l'autre. Les deux champs de bataille symbolisent la Grèce unie**, où disparaissent les autres cités alliées, ainsi que les défiances et les dissensions stratégiques entre les deux grands États. »

Ibid.

Passage surligné (en gras) par mes soins.

548*Ibid.*

Passage surligné (en gras) et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

549« Eschyle, qui peint aussi les femmes barbares dans un deuil languissant (habropentheis, 135, cf. 541), généralise là l'image que l'Iliade donnait de l'Asie à travers le comportement de Pâris au chant III ou à travers la beauté et le luxe des palais de Priam ou de Pâris, au chant VI. Cette représentation d'un peuple nonchalant, vivant dans la richesse et le confort – pris en outre de panique au combat malgré son écrasante supériorité numérique et dont le roi sanglote en déchirant ses vêtements (465-468) exactement comme les femmes (121-124) – n'est pas chez Eschyle l'explication,

d'une bravoure typiquement achéenne, recueilli sur l'autel d'une pénurie matérielle des troupes, valorisant *a fortiori* leur action, prend, cela dit, le contre-pied de la théorie aristocratique du pseudo-Xénophon, précédemment discutée⁵⁵⁰ ; si bien qu'il paraphe, en ce temps-là déjà, l'indétermination substantielle du *λόγος* et de ses *duo contradictoria* (*ἀγαθοί*, d'une part, *πονηροί* et *κακοί*, d'autre part)⁵⁵¹, tout stratège s'employant à sublimer ou tirer avantage du rapport de force établi, en raison de la position ou du rang occupé sur l'échiquier du conflit ; il valorise ou dénigre, selon (exclusivement), une « culture de la soumission, incarnée dans le songe d'Atossa par la femme perse docile au joug, à la différence de la Grecque en rébellion »⁵⁵² ou *réaction*. *Les Perses* d'Eschyle exalte, pour cette raison, de l'autre côté, une *égalité* stratégique (décisionnelle) des troupes achéennes, que réfutent, justement, les pseudo-Xénophon et autres classiques de l'époque. Les tragiques étrillent à cet effet, aussi étrange que cela paraisse, la structure ordinale du bloc oriental de *l'Empire*⁵⁵³, dont le « despotisme » dispute à une « liberté politique »⁵⁵⁴ soi-disant typique du bloc opposé. Ils dressent, ainsi, « le “Roi des rois” [...] au sommet d'une pyramide de vassaux et commandants dont les noms sont complaisamment énumérés, souvent avec titres et filiation », contre les « forces grecques, toujours anonymes et dont même les chefs politiques et militaires – Thémistocle, Aristide, Pausanias – ne sont jamais nommés »⁵⁵⁵, au point d'imputer « la ruse, décisive », du premier cité à « quelque Ulysse inconnu, “un homme grec” (362) »⁵⁵⁶. Cette caricature danéenne du châssis mythologique de la *réaction* ne prototype, finalement, que la « propagande libertaire [ndlr : contemporaine] de la démocratie directe » ou de l'auto/nomie⁵⁵⁷ consacrée par la victoire de Salamine, comme l'émanation, technique et subjective,

essentiellement religieuse, de sa défaite paradoxale. Il faudra attendre Hérodote pour que soient opposés explicitement au nombre et aux ressources perses la pauvreté et le courage des Grecs et le traité hippocratique Eaux, airs, lieux pour lier le manque de courage et de virilité des Asiatiques “plus doux de moeurs” (ch. 16) à un facteur climatique, bien qu'Eschyle fournisse déjà des éléments pour ces explications plus positives, à caractère historique ou scientifique. »

Ibid.

550 Voir note 500

551 Les deux premiers termes déclinent *ἀγανός* et *πονηρός* au pluriel ; le troisième décline, également au pluriel, *κακός* (*kakós*), soit « de mauvaise nature », en grec.

552 *Ibid.*

553 « Les deux femmes qui représentent la Grèce et l'Asie sont sœurs de même race et toutes deux d'une exceptionnelle beauté [...] Les perses donnaient pour ancêtre éponyme à la famille royale un Persès, petit-fils de Danaë, qui avait conçu de Zeus un fils, Persée. Et Xerxès aurait fait état de cette parenté au cours de **négociations secrètes** avec l'une des plus importantes cités grecques : Argos. »

Ibid.

Passage surligné (en gras) par mes soins.

554 *Ibid.*

555 *Ibid.*

556 « La ruse, décisive, de Thémistocle est celle de quelque Ulysse inconnu, “un homme grec” (362). »

Ibid.

557 « L'assaut soudain des Grecs, “avec une valeureuse assurance” (394) et au seul bruit de la trompette, se fait autour du mot de liberté qui stimule les initiatives individuelles (409-411), motive l'adresse des marins dans leurs manœuvres d'encercllement (417-418), ainsi que la mobilité [ndlr : ou l'obvers de *l'ἀρετή* (*arété*)] qui les fait à Psyttalie s'improviser hoplites et archers. »

d'une volonté supérieure, *et* commune à la fois⁵⁵⁸.

« Face à la paralysie d'une stratégie imposée, on trouve l'invention d'un patriotisme spontané. »⁵⁵⁹

L'hégémonie grecque militairement affichée, catalysant la (re)formation (chronique) de l'État en contrepoint, sanctionne, en effet, la mé/connaissance « barbare » du leurre démocratique « de la “ratification majoritaire, par la main toute puissante du peuple” (dêmou kratousa) »⁵⁶⁰, d'une volonté souveraine le prenant, seulement, à témoin. Cette propagande à double niveau (militaire et politique) d'une égalité stratégique insolite, brodée par Eschyle notamment⁵⁶¹, dope l'esprit collaboratif, sinon le patriotisme, des athénien.ne.s, sur fond de tragédie – celle des Perses, en l'occurrence – « **flattant** leur fierté par la commémoration d'un passé glorieux et fondateur » ; lequel fournit « les images d'une unité culturelle de la Grèce [ndlr : avec l'*ἀρετή*, comme seul terreau commun] et d'une démocratie libératrice que le siècle n'allait pas tarder à démentir. »⁵⁶²

Le succès de l'opération requiert, toutefois, une manœuvre supplétive, adjacente aux modalités génériques de la flatterie, à savoir proroger les mentions de l'égalité stratégique *au-delà*, même, des contingences létales de son exercice, autrement dit entre les (sur)vivant.e.s et les morts au combat. L'abstraction du *carnage* chevillé à l'expédition ou l'entreprise démocratique conjure en effet, nécessairement, le sort qu'elle promet aux collaborateur.e.s, sous peine de s'apostasier, l'égalité, devant et dans l'*ἀγών*, présupposant *et* conjecturant l'État. Ainsi, « hormis une brève remarque incidente sur les exploits accomplis par un héros perse avant de mourir – thème épique par excellence – les pertes grecques sont absentes du récit de la bataille [ndlr : de Salamine] et du spectacle de la mer, pourtant pleine de plaintes et couverte d'épaves et de cadavres »⁵⁶³, que dépeint Eschyle. Cette diversion narrative faite au carnage démocratique, comme variante du mythe judéo-chrétien de la *vie éternelle*, escamote le corollaire d'une *égalité* bornée à la Raison

Ibid.

558« En montrant Xerxès et ses barbares vaincus par la Grèce et par les dieux, dont la Grèce était le bras séculier, cette “symphonie Salamine” était à coup sûr un éloge de la Grèce et plus encore d'Athènes, présentée comme sa clef de voûte (234). »

Ibid.

559*Ibid.*

560*Ibid.*

561« Le caractère incompréhensible de l'esprit démocratique pour les mentalités des Barbares apparaît bien aussi dans *Les Suppliantes* : les Danaïdes, venues des sables du Nil, ne comprennent pas [ndlr : *in extenso* dans le texte] que le roi de la très démocratique Argos ait besoin de consulter le peuple pour les accueillir (v. 370-375). C'est dans cette pièce que la démocratie est définie [ndlr : représentée] pour la première fois comme système de la “ratification majoritaire par la main toute puissante du peuple” (dêmou kratousa). »

Ibid.

562*Ibid.*

563Bordaux Lucien, *Les Perses : de l'Histoire aux mythe*, op. cit.

ou *loi* du plus fort ; sans quoi la « découverte du pot aux roses » corrode la foi des fidèles en Dieu / l'État dont l'apostasie collective érode, en retour, la cohésion, donc l'UNité, avec, pour conséquence, une baisse de régime du corps citoyen qu'elle mène, rétroactivement, par effets de boucle, à la ruine. Le tabou frappant la « perte humaine », loin de celer une révérence à la vie, masque d'ailleurs, dans tout régime *civilisé*, la relation instrumentale qu'entretiennent, mutuellement, les citoyens. La comptabilité des forces hoplitiques enrôlées, tenue (secrète) par les tauliers du royaume, chiffre et crypte, à la fois, une évaluation cardinale du rapport de force instauré, puis cultivé, entre l'État et ses rivaux, comme de son « coup-bénéfice ». Le Centre d'Études et de Recherches de l'Enseignement Militaire Supérieur se félicite, à ce propos, du « **ratio** de 1 contre 10 » affiché par les « pays industrialisés », en termes de pertes humaines concédées / infligées aux pays *tiers* sur le champ de bataille, à notre époque. La fraction de l'UNité (référentielle) opérée (au dénominateur) par le nombre de pertes humaines relevé chez le dissident consigne leur *inégalité*, et l'échec d'authentification d'un *état* dispendieux en ressources, non valorisées, injectées dans la rixe ; de sorte que ledit ratio mesure *et* légitime la supériorité démontrée par la plus économe des valeurs en lice, témoin de *l'ἀρετή*, sinon de *la* vertu, que transfigurent « une multiplication des systèmes de surveillance, à l'emploi de munitions guidées...) ; une nouvelle hiérarchie entre les armes : l'outil aérien permettant les frappes à distance [toujours plus efficaces et sécurisées, à la fois] est l'expression militaire du zéro-mort [chez l'assaillant] en missions non-vitales. »⁵⁶⁴ Son injonction refermant le chapitre du Vietnam, aux États-Unis, sanctionne, justement, un « coup-déficit » de ressources fédérées disposées à « des opérations qui ont peu de chances de réussite ou dont les bénéfiques ne sont pas clairs [...] Plus l'intérêt national est engagé, plus le dogme du “zéro-mort” se relâche. »⁵⁶⁵ Ces considérations *raisonnables* de la guerre ne butent pas moins, tactiquement, sur les implications stratégiques d'une telle approche qui, mal évaluée, vire à l'*épargne* démesurée, pathologique, des forces productives, primant alors, anormalement, la Raison d'État.

« Si le premier souci des occidentaux, avant d'atteindre leurs buts de guerre, est de protéger la vie de leurs soldats, la menace d'utilisation de la force armée par ceux-ci sera de moins en moins efficace. Et cette situation est une porte ouverte au terrorisme [ndlr : sinon à une contre-offensive « asymétrique » – ou *déloyale* – de *l'étranger*, sitôt libéré (même partiellement) de l'étreinte « occidentale »] Si la mort de 18 rangers en Somalie a fait reculer les Etats-Unis, alors leurs ennemis savent comment faire battre

564 Centre d'Études et de Recherches de l'Enseignement Militaire Supérieur, *Le concept de « zéro mort »*, Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire, Septembre 2005

<https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/1339/Concept%20de%20z%C3%A9ro%20mort%20-%202005.pdf>

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

565 *Ibid.*

en retraite la première puissance du monde⁵⁶⁶ : leur infliger des pertes importantes, ou les en menacer. Le souci du “zéro-mort” offre aux adversaires des Etats-Unis – incapables de gagner un combat conventionnel contre l’armée américaine – un moyen rapide, facile et peu coûteux de faire échouer la première puissance du monde et de limiter ses ambitions. »⁵⁶⁷

Le dilemme ainsi posé par la configuration militaire de l’Économie-Politique oriente, à cet effet, globalement, le message délivré par les services de communication des états-majors « occidentaux ». De leur *faculté à persuader* le régiment national de son ascendance technologique sur l’ « ennemi » ou le « barbare » – l’épithète soulignant une faillite à combattre dans les règles de l’Art – dépend le niveau d’engagement des troupes dans le projet du souverain, leur dévotion à l’État se voulant coextensive à l’efficacité, sinon la *productivité*, collective (et leur *épargne* réciproque) démontrée. La tension qu’entretiennent action et rétroaction impériales, sur le champ de bataille, se transpose, d’ailleurs, au Marché, sous forme de litige opposant « monétaristes » et « keynésiens » ; lesquels militent, respectivement, pour une thésaurisation spéculative ou une mobilisation optimale d’un capital accumulé, avec sa valorisation – et une privation internalisée proportionnelle – pour seul dessein. Les premiers plaident, en effet, pour l’*épargne* ou le gel progressif des investissements – en capital variable – de l’entreprise « commune », sans que le taux de rendement n’en soit altéré – la valorisation du capital détenu (soit une valeur produite aliénée à son propriétaire ou confisquée au moyen de la force brute) corrèle avec le taux de privation des collaborateur.e.s investi.e.s, jusque-là, dans sa formation. Les seconds prônent, quant à eux, une débauche liminaire des consommables disponibles catalysée par une triple privation qui en foule aussi bien le financement (présupposant l’endettement croissant de l’État), la production (*via* une confiscation contractuelle des gains de productivité) que l’horizon – la domination ou submersion technologique et matérielle des rivaux donne le cap, seule, de l’Entreprise. « L’économie politique » libérale, comme « *nirvāṇa* (accumulation et reproduction indéfinie de valeur morte [...] est une économie de mort, parce qu’elle fait l’économie de la mort [ndlr : ou de la mort (sinon du *carnage*) progressive une valeur] et l’~~enterre~~ sous [ndlr : la *flatte* dans] son discours »⁵⁶⁸. La « destruction créatrice », et *création destructrice* qu’elle induit, théorisée par Joseph Schumpeter, l’une des muses du Libéralisme, plébiscite, à ce titre, le nihilisme de l’Économie, dans tous les cours et manuels de la discipline, comme parole d’évangile.

566Encore faut-il que le maintien d’une présence militaire des États-Unis en Somalie se conjugue à leurs intérêts, autrement que par principe ou stratégie coloniale primitive ; ce que manquent, en somme, de préciser les auteur.e.s de cette note.

567Ibid.

568Baudrillard Jean, *L’Échange symbolique et la mort*, op. cit., p. 236
Passage raturé par mes soins.

« Nous retrouvons toujours dans ces énoncés [« fascistes »] le cri “stupide et répugnant” de *Vive la mort !*, même au niveau économique où l'expansion du réarmement remplace l'accroissement de consommation, et où l'investissement se déplace des [ou, plutôt, entre les] moyens de production vers [et] les moyens de pure destruction. »⁵⁶⁹ Et réciproquement.

Les singeries franquistes de la téléologie capitaliste décriées par Deleuze et Guattari, ci-dessus, n'exaltent ainsi que l'essence d'un mode opératoire que l'*Aufklärung* s'emploie à masquer, de son côté, en dépit d'une première charge judiciaire⁵⁷⁰ battue par le capitalisme, au XVI^e siècle, en Angleterre, contre une population inactive, *sans-valeur car superflue*, formée d'exproprié.e.s devenu.e.s vagabond.e.s, leur nombre croissant plus vite que la demande de travail des manufactures naissantes⁵⁷¹.

En 1530, « dans la vingt-septième année du règne d'Henri VIII [...] En cas de première récidive, le vagabond doit être fouetté de nouveau et avoir la moitié de l'oreille coupée ; à la deuxième récidive, il devra être traité en félon et exécuté comme ennemi de l'État [...] Soixante-douze mille furent exécutés sous le règne de Henri VIII. » Sous le règne d'Élisabeth (en 1572), « les mendiants sans permis et âgés de plus de quatorze ans devront être sévèrement fouettés et marqués au fer rouge à l'oreille gauche, *si personne ne veut les prendre en service pendant deux ans*. En cas de récidive, ceux âgés de plus de dix-huit ans doivent être exécutés, *si personne ne veut les employer pendant deux années*. »⁵⁷²

569Deleuze Gilles et Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, op. cit., p. 282

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

570Les mendiant.e.s, déclaré.e.s vagabond.e.s, sont livrées, sous le règne de Jacques 1^{er}, à des « juges de paix (tous, bien entendu, propriétaires fonciers, manufacturiers, pasteurs, etc., investis de la juridiction criminelle) [...] autorisés à les faire fouetter publiquement et à leur infliger six mois de prison à la première récidive et deux ans à la seconde. Pendant toute la durée de l'emprisonnement, ils peuvent être fouettés aussi souvent et aussi fort que les juges de paix le trouveront à propos [...] Jusqu'au commencement du règne de Louis XVI [ndlr : en France], tout homme sain et bien constitué, âgé de seize à soixante ans, et trouvé sans moyens d'existence et sans profession, devait être envoyé aux galères ».

Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections V à VIII*, Éditions Flammarion, Paris, 1985, p. 185

571Ibid., p. 183

572Ibid., pp. 183 – 184 – 185

4. **État, rapt et propriété⁵⁷³ : le triptyque de l'Économie-Politique (premières remarques)**

L'escamotage démocratique-libéral du nihilisme endogène de l'Économie-Politique dont ses dériv(é)es autocratiques portent le témoignage s'enchâsse aussi bien dans une mythologie (des Lumières) de « l'État social » que dans sa critique marxiste / marxienne⁵⁷⁴ traditionnelle dont les scholiastes, parmi les plus éloquents du siècle dernier, le distinguent, catégoriquement, de la Guerre⁵⁷⁵. Deleuze et Guattari confinent ainsi la dimension répressive de « l'État » (confondu, semble-t-il, avec ses dépendances gouvernementales) à une fonction de maintien de l'ordre. Les auteurs lui reconnaissent, en effet, « une violence [mais] qui ne passe pas par la guerre ; il emploie des policiers et des geôliers plutôt que des guerriers, il n'a pas d'armes et n'en a pas besoin »⁵⁷⁶ : en théorie, trois siècles d'Histoire française du maintien de l'ordre réfutant, manifestement, cette affirmation. La *raison* de cette « violence d'état » se voit, quant à elle, suspendue à une « capture magique immédiate ; il “saisit” et “lie”, empêchant tout combat »⁵⁷⁷, toujours d'après les auteurs qui, d'une part, délestent le « contrat social » du rapport de force qu'il médiatise et, de l'autre, dédouanent l'État (moderne) de son mode opératoire génésiaque – *l'accumulation primitive du capital* – constitutif des rapports de propriété qu'entretiennent, politiquement, souverain – aristocrate ou gouvernant, propriétaire foncier, capitaliste de vieille roche, etc. – et sujet (privé) ou captif d'un premier rapt non médiatisé.

« Son émergence, s'interroge alors Clastres, sanctionnerait la légitimité d'une propriété privée préalablement apparue ; l'État serait le représentant et le protecteur des propriétaire. Fort bien. Mais pourquoi y aurait-il apparition de la propriété privée en un type de société qui ignore, par ce qu'il la

573 De l'étymologie latine (*possum, potes, posse*) que ramifie, également, le concept de « pouvoir ». « Pour A.W.H. Adkins [*Moral Values*, p. 121 et 19], l'agathos est [d'ailleurs] surtout chef d'un oikos, capable de le défendre, et agathos et esthlos s'appliquent aux combattants efficaces et victorieux. » Et l'auteur de préciser que « l'agathos est celui qui est le plus efficace pour assurer la sécurité et la stabilité de l'unité sociale, en guerre comme en paix [*Moral Values*, p. 60 – 61]. Cet idéal implique une ~~confusion~~ [correspondance entre...] la fonction politique et [...] la fonction guerrière, et l'arété est l'attribut du pouvoir et du guerrier vainqueur. »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 61 – 62
Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

574 « L'État a pris naissance avec la naissance des classes “afin de maîtriser les antagonismes de classes” et assurer de la sorte la *continuité de la société*. » Il représente objectivement les intérêts de « la classe la plus puissante, celle qui détenait le pouvoir économique, qui avait pu s'assurer grâce à lui aussi le pouvoir politique”. »

Engels Friedrich, In : Reich Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme*, petite bibliothèque Payot, collection Science de l'Homme dirigée par Gérard Mendel, 1972, p. 322

575 « La guerre n'est pas prise dans cet appareil [ndlr : l'État]. »

Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, op. cit., p. 435

576 *Ibid.*

577 « Ou bien l'État dispose d'une violence qui ne passe pas par la guerre : il emploie des policiers et des geôliers plutôt que des guerriers, il n'a pas d'armes et n'en a pas besoin ; il agit par capture magique immédiate, il “saisit” et “lie”, empêchant tout combat. »

Ibid., p. 435

refuse, la propriété ? Pourquoi quelques-uns désirèrent-ils proclamer un jour : *ceci est à moi*, et comment les autres laissèrent-ils ainsi s'établir le germe de ce que la société primitive ignore, l'autorité, l'oppression de l'État ? »⁵⁷⁸

La réduction de « l'État » ou ses topiques administratifs à une fonction d'arbitrage d'un rapport de production, aux origine et Raison exogènes, qu'entretiennent *ses* membres ou parties contractantes, inégaux par ailleurs, le retranche, paradoxalement, de ses manifestations et dispositions, « puisque son essence – la violence – est immanente à la division de la société ; puisqu'il est, en ce sens, donné d'avance dans [présuppose et instruit] l'oppression qu'exerce un groupe social sur les autres [...] Il ne serait que l'inutile organe d'une fonction remplie avant et ailleurs. »⁵⁷⁹ Cette aporie ne boucle, jamais, qu'une théorie de l'État galvaudée par l'*Aufklärung* comme sa critique ; lesquelles n'en considèrent l'action qu'à l'échelle, ou presque, de son gouvernement : superstructure et cime du corps politique r/assemblé en « classes sociales antagonistes, liées entre elles par des relations d'exploitation »⁵⁸⁰ et *collaborant* à un projet commun. L'État subsume, effectivement, l'ensemble des rapports de force, et leurs catégories politiques respectives, qui le structurent *et* dynamisent, sous la fêrule de l'aristocratie ; laquelle instruit, consacre et administre leur mode opératoire / de production qu'elle réforme, par ailleurs, au gré de leur conjoncture, et ce, avec, toujours, comme point cardinal, la *croissance* de l'État... du conflit et ses rapt. « Pour qu'en une société donnée le régime de la production se transforme dans le sens d'une plus grande intensité de travail en vue d'une production de biens accrue, il faut ou bien que les hommes de cette société désirent [ndlr : ou subjectivent] cette transformation de leur genre de vie traditionnel [ndlr : et/] ou bien que, ne la désirant pas, ils s'y voient contraints par une violence extérieure. Dans le second cas, rien n'advient de la société, elle-même, qui subit l'agression [ndlr : et rompt sous la pression] d'une force externe au bénéfice de qui va se modifier le régime de production : travailler et produire plus pour satisfaire les besoins des maîtres nouveaux du pouvoir. »⁵⁸¹ L'étatisation de la guerre, ainsi abstraite par la dialectique *maître / esclave, employeur.e / employé.e*, d'une stratégie opératoire, internalisée, disposant l'agresseur.e à l'exploitation de ressources humaines privées au terme d'une mise au pas, fondatrice d'ordre, se déploie dans l'action composite du triptyque : Religion, Droit (que Deleuze et Guattari distinguent

578Clastres Pierre, *La Société contre l'État*, op. cit., p. 174

579Ibid., pp. 173 – 174

Passages raturé et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

580« [...] antagonistes, liées entre elles par des relations [ndlr : ou rapports] d'exploitation. »

Ibid., p. 173

581Ibid.

de la guerre)⁵⁸² et Souveraineté, de l'Économie dont ils canonisent la configuration politique⁵⁸³ et subjugent les conditions du *progrès*, sous le fard de leurs dérivées collaboratives : *discipline / éthique / effort*, précédemment soulignées. « Il n'y a rien », au contraire, « dans le ~~fonctionnement économique~~ [ndlr : la vie] d'une société primitive, d'une société sans État, rien qui permette l'introduction de la différence entre plus riches et plus pauvres »⁵⁸⁴, si ce n'est l'exécution d'une volonté supérieure présupposant l'éclatement de la communauté, en raison et sous l'effet, à la fois, d'une injonction (religieuse) à l'expansion (*via* l'usage de la force brute) *et* de la conversion (juridique) de ses rapt en propriété ; « car [sinon] personne n'y éprouve le désir baroque de faire, posséder, paraître plus que son voisin. La capacité, égale chez tous, de satisfaire les besoins matériels, et l'échange des biens et services, qui empêche constamment l'accumulation privée des biens, rendent tout simplement impossible l'éclosion d'un tel désir, désir de possession qui est en fait désir de pouvoir. La société primitive, première société d'abondance, ne laisse aucune place au désir de surabondance »⁵⁸⁵, au contraire de l'État (nation) dont la croissance et l'excédent (Brut d'Exploitation) ne j(a)ugent que la *privation* ou l'épargne, proportionnelle, de ses membres *collaborant, in fine*, à leur propre déchéance⁵⁸⁶.

« L'éveil du sujet se paie de la reconnaissance du pouvoir comme principe de toutes les relations. Devant l'unité d'un tel raisonnement, la distinction entre Dieu et l'homme se réduit à n'être plus que ce qu'une raison impassible en faisait déjà depuis la première critique d'Homère. En tant que souverains de la nature, le dieu créateur et la raison organisatrice se ~~ressemblent~~ [confondent l'un.e et l'autre]. L'homme ~~ressemble à~~ [subjective] Dieu par sa souveraineté sur l'existence, par son regard qui est celui d'un maître, par le commandement qu'il exerce. Le mythe devient raison [ou l'inverse] et la nature pure objectivité. Les hommes paient l'accroissement de leur pouvoir en devenant étrangers à ce sur quoi [et qui] ils l'exercent. »⁵⁸⁷

582« Ou bien l'État acquiert une armée, mais qui présuppose une intégration juridique de la guerre et l'organisation d'une fonction militaire. »

Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, *op. cit.*, p. 435

583« **Sans foi, sans loi, sans roi** : ce qu'au XVI^e siècle l'occident disait des Indiens peut s'étendre sans difficulté à toute société primitive. Ce peut être même le critère de distinction : une société est primitive si lui fait défaut le roi, comme source légitime [ndlr : ou sacrée] de la loi, c'est-à-dire la machine étatique » de guerre(s) et *rapt(s)*.

Clastres Pierre, *La Société contre l'État*, *op. cit.*, p. 175

Passage surligné par mes soins.

584*Ibid.*, p. 174

585*Ibid.*

586« Elle [ndlr : la Raison] traite la multiplicité du réel comme un chaos qu'il faut soumettre à un ordre exprimant la souveraineté illusoire des sujets, leur capacité à instrumentaliser leur entourage. »

Vincent Jean-Marie, *La théorie critique de l'École de Francfort*, Paris, Galilée, 1976, p. 119

587Adorno Theodor W. & Horkheimer Max, *La dialectique de la raison*, *op. cit.*, pp. 26 – 27

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

La radicalité – à distinguer de la puissance – du *λόγος* autocratique ou « fasciste »⁵⁸⁸ fournit, cela dit, un alibi de premier choix à l'*Aufklärung*, et sa diversion aux dispositions intrinsèques de la souveraineté opérée ; lesquelles n'homologuent, désormais, que l'Ancien Régime et les corruptions autocratiques de l'État-Nation qui, selon Arendt par exemple, « n'est allié avec aucune classe sociale en particulier [...] à la différence de son prédécesseur absolutiste »⁵⁸⁹, sinon avec « les juifs [...] qui ne formaient pas une classe distincte »⁵⁹⁰. Cette assertion de l'auteure, aussi incorrecte soit-elle, met, toutefois, en lumière les treillis analytiques, et leurs écueils, d'une révision progressiste de l'État-nation rendu, curieusement, étranger à une économie dont il remplit, néanmoins, le cahier des charges précédemment soulignées. Mme Benhabib déplore ainsi que « les membres de l'École de Francfort [...] n'admirent jamais que l'État pût être autonome par rapport à l'économie [ndlr : sans, pour autant, se défaire du *νόμος*, comme « chose » *auto/nome*] », tel que le postule Arendt, « et ne développèrent, jamais, de véritable théorie de l'État libéral moderne [ndlr : sans que l'auteure ne le définisse également] » : symbole « des fragiles idéaux des **droits** humains, de **règne** d'une même **loi** pour tous et de **souveraineté** populaire »⁵⁹¹, sinon de l'Économie-Politique. Le fétichisme arendtien de « l'État-nation », quant à lui, puise dans une eschatologie rivant sa réforme au « destin des juifs »⁵⁹² ou « l'échec de l'émancipation libérale » à « l'antisémitisme »⁵⁹³, mais sans que la philosophe n'interroge ni les ressorts religieux de « leur propre désir de maintenir une identité séparée »⁵⁹⁴, comme *éta(n)t* génésiaque, authentique ou « peuple élu », dont la revendication récuse moins qu'elle n'exalte l'Économie totali(tari)sée « formant [...] une axiomatique mondiale ou une “énergie cosmopolite universelle qui renverse [ndlr : et restaure] toute barrière et tout lien”, une substance mobile et convertible “telle que la valeur totale du produit annuel” »⁵⁹⁵ ; ni la répression juridique de leur éventail des métiers investis, sous l'Ancien Régime, les prédisposant, techniquement quoique accidentellement, à exceller dans les branches d'activité valorisées par l'économie de marché. Les dispositions de « l'État-nation moderne » déclinent par conséquent, chez Arendt, en attributs mystiques dotant une « communauté de citoyens et d'égaux », à cheval

588Le Fascisme consigne, en réalité, une réforme autocratique de l'État (démocratique) italien, sous la férule de B. Mussolini, au même titre que le Nazisme en Allemagne, sous la coupe d'A. Hitler, le Stalinisme en Russie ou, bien encore, le Maoïsme en Chine.

589Benhabib Seyla, *De la Dialectique de la Raison aux Origines du totalitarisme, Theodor W. Adorno et Max Horkheimer en compagnie de Hannah Arendt, Théorie critique de la Crise (Volume IV), Altérophobie, superfluité et abstraction : une société de dominations*, Revue Illusio, Éditions Le bord de l'eau, N° 16/17 – Printemps 2017, p. 35

590Ibid.

591Ibid., p. 39

Les termes surlignés (en gras) touchent au champ lexical de l'Économie.

592Ibid., p. 39

593Ibid., p. 34

594Ibid.

595Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2, op. cit.*, p. 566

« entre élans universalistes [...] et principe de souveraineté nationale », que reflète et j(a)uge « la vie des Juifs »⁵⁹⁶. L'auteure marginalise, conjointement, « l'éthos du sang [ndlr : mêlé politiquement ou versé dans l'arène] et de l'appartenance »⁵⁹⁷, typique de la souveraineté, que (res)suscite inopinément, selon elle, une administration radicalisée du mode capitaliste de production, en dépit de l'analogie structurelle observable entre « l'État-nation moderne » et ses réformes autocratiques contingentes.

« Allez au cinéma ou au théâtre, lire des livres, faire du sport, se brosser les dents, ou aller à l'école sont des activités importantes [hoplitiques traditionnelles, communes à] ~~mais elles ne caractérisent pas la différence entre un système dictatorial et une société authentiquement démocratique [...]~~ Les immeubles, les métros, les écoles sont [en effet] révélateurs [seulement] du niveau technique d'une [seul et même type de] société, ~~mais ils n'indiquent pas si les hommes de cette société sont des esclaves ou des travailleurs libres, des individus rationnels ou irrationnels.~~ »⁵⁹⁸

La « guerre d'anéantissement » (*Vernichtungskrieg*) prônée par l'état-major allemand, dès 1914, puis la *Totale Krieg* théorisée par Eric Ludendorff⁵⁹⁹, son général en chef de 1916 à 1918, formalisent déjà, précédemment, une relégation mécanique des contingences nihilistes de la Démocratie au rang de finalité, sous l'effet d'une congestion progressive du Marché⁶⁰⁰, débouchant, fatalement, sur la Seconde Guerre mondiale. La monstruosité apriorique de l'approche germanique de la guerre, en vigueur au début du siècle dernier, démasque, seulement, la contradiction endogène de l'Économie, au terme ou presque de sa globalisation, dont le point cardinal ou « la *fin* politique, en tant que motif fondamental de la guerre, sera aussi la *mesure* et – il faut insister – pour le but qui doit être atteint par l'action guerrière et pour les effets requis »⁶⁰¹, autrement dit pour l'expansion de l'État et la mise au joug des captifs ; d'où la transposition clausewitzienne de l'effet (politique) et la cause (économique) du conflit, étrillant toute *réaction* à la manifestation du premier terme – constitué moteur ou *raison* du second et clôture ou *management* du troisième – érigé en vérité universelle, par *l'éta(n)t* correspondant

596 Benhabib Seyla, *De la Dialectique de la Raison aux Origines du totalitarisme*, Theodor W. Adorno et Max Horkheimer en compagnie de Hannah Arendt, *op. cit.*, p. 38

597 *Ibid.*

598 Reich Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme*, *op. cit.*, pp. 294 – 295

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

599 « Soutien actif [par la suite] de la création du parti national socialiste, député du NSDAP en 1924, puis écarté par Hitler dans des intrigues “de palais”, fondateur d'un mouvement néopaïen à partir de 1925. »

Rabinovitch Gérard, *TERRORISME/RÉSISTANCE, D'une confusion lexicale à l'époque des sociétés de masse*, Éditions LE BORD DE L'EAU, 2014, p. 33

600 L'absence (ou presque) de marché *secondaire*, à l'époque (cf. **Annexe I** de ce chapitre), bride les stratégies spéculatives portant sur l'endettement (progressif, car endogène) de l' « économie réelle » dont elles étaient, artificiellement, la rémission (éphémère), de nos jours.

601 Clausewitz Von Carl, *De la guerre*, In : *Ibid.*, p. 32

aux niveau et conditions de son développement⁶⁰².

« Ainsi que le résume Éric Weil, pour Clausewitz, en son fond, une “saine politique est défensive ~~dans son essence~~ [ndlr : en tant que mythologie ou *propagande*] toute agression [ndlr : ou croissance] illimitée dans ses fins [ndlr : autrement dit, sans contrat ou marché pour la médiatiser, dans une économie globalisée] déchaînerait la violence de tous : la Grande Guerre”. »⁶⁰³

L'entêtement des post-structuralistes français à distinguer la Guerre de l'État – qui veille néanmoins, paradoxalement, à « s'approprier cette machine de guerre qui lui est étrangère, d'en faire une pièce de son appareil, sous forme d'institution militaire fixée »⁶⁰⁴ – les prive, finalement, d'une critique homogène, cohérente, de l'Économie-Politique, et sa contradiction, qu'effleurent, pourtant, leurs considérations des totalitarisme et fascisme. Deleuze et Guattari saisissent, en effet, que « le totalitarisme est affaire d'État : il concerne essentiellement le rapport de l'État, comme agencement localisé, avec la machine abstraite de surcodage qu'il effectue. »⁶⁰⁵ Le totalitarisme, en d'autres termes, caractérise le génie de l'Éta(n)t, en matière d'ajustement et d'innovation tactiques au service de la stratégie, comme disposition techno/logique au *progrès* perpétuel, dont « la formalisation [...] n'est que l'expression intellectuelle du mode de production mécanisé. »⁶⁰⁶ Le totalitarisme triomphe, là, où échoue le « fascisme » qui, à sa différence, « ne trace plus des lignes de fuites mutantes » – ne *réforme* plus son appareil de capture, au gré de la conjoncture – « mais une pure et froide ligne d'abolition. »⁶⁰⁷ Et, bien que la restriction du « fascisme » à une conspiration « exceptionnelle » ou un *putsch* défrayant les conventions démocratiques de la souveraineté, ainsi que l'envisagent les auteurs⁶⁰⁸, bute, manifestement, sur l'Histoire aussi bien de l'État que de l'accès d'Hitler au pouvoir, par exemple, Deleuze et Guattari observent, toutefois, que, « dans le fascisme, l'État est beaucoup moins totalitaire qu'il n'est suicidaire. Il y a dans le fascisme un nihilisme réalisé. C'est que, à la différence de l'État totalitaire qui s'efforce de ~~coloniser~~ [ndlr : réintégrer ou surcoder] toutes les lignes de fuite

602« Dans l'Antiquité, c'était les citoyens exploités d'esclaves, au Moyen-Âge, la noblesse féodale, plus tard, la bourgeoisie » et ses ramifications « bureaucratiques ».

Reich Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme*, op. cit., p. 322

603Rabinovitch Gérard, *TERRORISME/RÉSISTANCE, D'une confusion lexicale à l'époque des sociétés de masse*, op. cit., p. 33

604Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, op. cit., p. 280

605« Il concerne essentiellement l'État comme agencement localisé avec la machine abstraite de surcodage qu'il effectue. »

Ibid., p. 281

606Adorno Theodor W. & Horkheimer Max, *La dialectique de la raison*, op. cit., p. 113

607Deleuze Gilles & Guattari Félix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, op. cit., p. 281

608S'il « se construit un État totalitaire, ce n'est plus au sens où une armée d'État prend le pouvoir, mais au contraire au sens où une machine de guerre s'empare de l'État. »

Ibid.

possibles, le fascisme [ndlr : ... *décline*] en ligne de destruction et d'abolitions pures »⁶⁰⁹. Les modulations tactiques dynamisant, ainsi, l'exercice de la souveraineté dont elles corrompent toujours le principe, à terme, en raison de leur contradiction interne, renferment UN « fonctionnement [ou principe] actif » mis en œuvre à « d'autres époques démythologisées ; la Rome impériale, la Renaissance, ou le Baroque [... se tiennent, toutes, au « plan » ou...] schéma d'UNE activité [comptant] plus que son contenu [...] Quand l'utopie, dont la révolution française avait tiré l'espoir, pénétra – à la fois puissante et ~~impuissante~~ [mystifiante] – dans la musique et la philosophie allemande, l'ordre bourgeois établi a ~~complètement fonctionnalisé~~ [seulement réformé] LA raison [lui-même comme réforme de l'État...] Elle ~~est devenue~~ [progressive comme] UNE finalité sans fin qui, de ce fait, peut s'attacher à toutes les fins. En ce sens, elle est LE plan, considéré pour lui-même »⁶¹⁰, dressé aussi bien contre que par *l'éta(n)t* qui l'exécute et le subjective, en termes tautologiques d'action *et* de ré(tro)action, de conspiration *et* de collaboration, de privation *et* de production, d'extorsion *et* d'entreprise, de travail *et* d'engrenage, d'Économie *et* de Politique ; d'où « cette troublante évidence : la pensée des prophètes “sauvages” et celle des Grecs anciens pensent la même chose, l'Un ; mais l'Indien Guarani dit que l'Un c'est le Mal, alors qu'Héraclite dit qu'il est le Bien. »⁶¹¹

609 *Ibid.*

610 Adorno Theodor W. & Horkheimer Max, *La dialectique de la raison, op. cit.*, p. 99

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins. *Idem* concernant les articles (définis et indéfinis) retranscrits en lettres majuscules d'imprimerie.

611 Clastres Pierre, *La Société contre l'État, op. cit.*, p. 185

Chapitre II

JE RÈGNE, DONC JE SUIS

« Etéocle ne songe pas à dissimuler son injustice. Après avoir rappelé la relativité du beau et du sage (v. 499), il proclame en effet, à la façon de Thrasymaque, que son injustice est belle, car elle vise à la tyrannie : “Je ne céderai pas (à Polynice) ma souveraineté (tyrannie), car s'il faut violer la justice (adikein), c'est pour la souveraineté qu'il est beau de le faire. La pitié doit s'appliquer au reste [...] Lâche, qui perd le plus pour recevoir le moins... Quand je puis commander, serai-je son esclave ?” (v. v. 503-10 ; 520 ; 523-5). »⁶¹²

⁶¹²Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., pp. 430 – 431

1. Derrière chaque *empire*, l'État

La résistance de l'Indien Guarani à la formation, et non l'immanence, de l'UN ou d'un État supérieur aux *individus* (au sens littéral du terme), qu'il r/assemble *et* prive de leur unicité à ce titre, dénote une mé/connaissance de l'enjeu étayant la dialectique *conspiration / collaboration*, que tautologisent deux concepts gémellaires cardinaux du *λόγος*, désormais opposés par la philosophie politique (vulgaire) contemporaine. L'anathématisation de « l'Empire », comme nébuleuse monolithique autonome, à l'extrême-droite de l'échiquier politique, et biais rhétorique congénial d'une *propagande réactionnaire*, à son opposé, clive, effectivement, avec l'apologie d'une « souveraineté (nationale) », « protectionniste », commune aux composantes de l'assemblée contemporaine⁶¹³, que prospecte et revendique, à la fois, tout stratège (empereur, tyran ou Prince) guidé par l'*imperium*, ou la « puissance [ndlr : graduelle] de commandement militaire »⁶¹⁴. La notion d' « empire », en tant que telle, subsume la dialectique *guerre et gouvernement, ascendance et subordination, Économie et Politique*, interne à l'exercice du pouvoir ou « κράτος [qui] a deux significations : la **supériorité** dans une épreuve de force ou d'habileté, ou le pouvoir d'autorité ; κρατέειν de même : avoir l'avantage, ou exercer le pouvoir ; l'adjectif κρατερός, pourvu de κράτος, qualifie en permanence le guerrier Diomède »⁶¹⁵ ; et que formalise le concept de *souveraineté* (du latin *superus* pour « supérieur »), en termes de « puissance absolue et perpétuelle d'une République [...] c'est-à-dire la plus grande puissance de commander [...] limitée ni en puissance ni en charge à un certain temps. »⁶¹⁶ La révision contemporaine des attributs de la souveraineté ne traduit, jamais, qu'une *réaction des challengers* aux contingences d'un *progrès*⁶¹⁷ dont ils consacrent, tous, le principe, et cela, même sous le fard – nationaliste ou progressiste – d'une modération pathologique de ses mentions légales, prêchée aux marges du spectre politique. Les (néo) libéraux invoquent, ainsi, les prérogatives de la « souveraineté nationale », qui leur sont échues en tant qu'*élu.e.s*, pour neutraliser la menace « terroriste » que laisse, virtuellement, planer, sur le pays, l' « islamo-gaoucho-populisme » ou la population, elle-même, en réaction à la double peine du *tournoi capitaliste*, qu'elle se voit infligée : comme force de travail exploitée concourant à sa radiation de l'Industrie. Leurs opposant.e.s militent, quant à eux, pour le rétablissement d'une « souveraineté nationale » *sui generis*, en réaction à sa propre mue historique, et ses garde-fous

613L'assemblée démocratique ne se limite pas, dans l'absolu, à l'enceinte du parlement. J'en veux pour exemple, notamment, ses ramifications « autonomes » ou « populaires » (comme les Gilets jaunes), parmi d'autres.

614Raynaud Philippe et Rials Stéphane (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2005, 3^e éd., p. 736

615Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 58
Terme surligné (en gras) par mes soins.

616Bodin Jean, *Les Six Livres de la République*, Livre I, Chapitre X, 1576, pp. 122 & 125

617Voir sa définition littérale à la note 131 de cette thèse.

supra nationaux⁶¹⁸, que soldent, consécutivement, mondialisation et dérégulation du libre-échange, auquel peinent à s'identifier les *outsiders*, en tant que tel.le.s ; mais, non, à ses dispositions némétiques⁶¹⁹ intrinsèques ; la seule propension au *leadership*, corollaire de l'*ἀρετή*, observée même chez les plus « gauchistes » d'entre eux, suppose un prisme économique, instrumental, sous lequel verse, intégralement, l'action.

« Les principaux termes qui expriment ce qui est avantageux, bon, profitable [dans la Grèce antique] sont *to sumphéron*, *to sumphoron*, *ta sumphora* (l'avantage) ; *to ôphélimon* (l'utile) ; mais aussi *to kerdos* (le gain), *to agathon* (le bien), *to lusitélés* (le profitable), *to chrèsimon* (l'utile). Le terme de **pléonexia** signifie le désir d'avoir plus. Ces termes se rapportent rarement au seul avantage matériel, mais supposent souvent un accroissement de puissance [ndlr : d'une valeur / d'un État donné] qui s'accompagne de prestige, de *timè* (considération) », avec « *To xumphoron* (Thuc., I, 33, 1) (ou *to axumphoron*, I, 32, 3) qui se développe en *arété* (avec le sens de valeur, I, 33, 2), *charis* (reconnaissance, I, 33, 1-2) et *ischus* (force, I, 33, 2). Les Corcyréens emploient aussi *ta xumphéronta* (I, 35, 5 ; 36, 1). »⁶²⁰

La joute oratoire, pour la présidence du pays, à laquelle se livrent, au parlement et par *media* interposés, les plus sagaces des tribuns contemporains, si modérées soient leurs considérations de la souveraineté, double toujours, d'ailleurs, une stratégie *impériale* fixée à un arsenal didactique fourni en prescriptions administratives des conditions requises par l'exploitation d'un avantage tiré d'un précédent conflit, constitué bénéfice, trésor ou capital *privé*, qui, en contrepoint, homologuent l'action de leurs dépositaires, au titre de témoignage d'une volonté supérieure – divine (naturelle) ou commune (positive) – des plus relatives. « “Comment pourrait-on penser, demande Hippias, que les lois ou l'obéissance aux lois sont une affaire sérieuse, alors que souvent ceux-là mêmes qui les ont établies les désapprouvent et les changent ?” (Xén., Mém., IV, 4, 14). Le sophiste rejoint Hérodote lorsque, reprenant lui aussi la formule de Pindare, il évoque le caractère contraignant de la “loi, tyran des hommes” (Plat., Prot., 337d). »⁶²¹

618L'Union Européenne, les projets Comprehensive Economic Trade Agreement / Trans Atlantic Free Trade Agreement, etc.

619De « *nêmein* : partage [ndlr : ou séparation et privation] d'espace, d'où nous viennent aussi bien le terme *némésis* que celui d'économie. »

Ravindranathan Thangam (professeure affiliée à *Brown University*), *Le degré in-fini de l'écriture : la prose d'Éric Chevillard*, www.revue-analyses.org, vol. 7, n° 1, hiver 2012, p. 57

620Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., pp. 380, 382
Passage surligné (en gras) par mes soins.

621Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 367

1.1. « Avoir plus pour être plus » et réciproquement, comme axiologie de la souveraineté

L'exercice de la souveraineté consiste à « donner et casser la loi »⁶²², « dans les limites du principe supérieur du droit, et conformément au but collectif »⁶²³ que lui assigne le Prince⁶²⁴, et dont l'entreprise, qu'implique sa poursuite, voit son *management* confié aux plus fidèles ministres, et sujets⁶²⁵, de l'État. « Sous cette même puissance de donner et casser la loi, sont compris tous les autres droits et marques de souveraineté de sorte qu'à parler proprement, on peut dire qu'il n'y a que cette seule marque de souveraineté, attendu que tous les autres droits⁶²⁶ sont compris en celui-là : comme décerner la guerre ou faire la paix. »⁶²⁷ La « loi, n'étant pas autre chose que le commandement du souverain usant de la puissance »⁶²⁸ publique, *institutionnalise*⁶²⁹ et codifie, invariablement, l'action d'un empire (*imperium*). Jean-Jacques Rousseau, lui-même, abandonne, à demi-mot, son institution, et constitution, juridique, au monarque, en dépit du caractère positif ou « commun » que lui confère l'*Aufklärung*. « S'il est vrai qu'un grand prince est un homme rare, que sera-ce d'un grand législateur, demande Rousseau ? Le premier n'a qu'à suivre le modèle [adéquat aux conditions de son règne] que l'autre doit proposer. Celui-ci est le mécanicien qui ~~invente~~ [surcode] la machine, celui-là n'est que l'ouvrier [l'ingénieur et génie] qui la monte et la fait marcher. Dans la naissance des sociétés, dit Montesquieu, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution, et c'est ensuite l'institution qui forme {les chefs} des républiques. »⁶³⁰ L'« équité » ainsi dévolue au Droit (libéral, républicain) par la philosophie des Lumières s'évanouit sitôt mesurée à une *loi* qui le subsume et « emporte commandement »⁶³¹ sur

622Bodin Jean, *Les Six Livres de la République*, Livre I, Chapitre X, p. 223 In : Goyard-Fabre Simone, *L'État : figure moderne de la politique*, Armand Colin, 1999, p. 1754

623Le Fur Louis, *État fédéral et confédération d'états*, 1896, p. 443

624« Le point principal de la majesté suprême et absolue gît principalement à donner loi aux sujets en général sans leur consentement. »

Bodin Jean, *Les Six Livres de la République*, Livre I, Chapitre X, p. 223 In : Goyard-Fabre Simone, *L'État : figure moderne de la politique*, op. cit., p. 1754

625Courtine Jean-François, *Nature et empire de la loi : études suarésiennes*, Vrin, 1999, p. 32

626« Connaître en dernier ressort des jugements de tous magistrats ; instituer ou destituer les grands officiers ; imposer ou exempter les sujets de charges et subsides ; octroyer grâces et dispenses contre la rigueur des lois ; hausser ou baisser le titre, valeur et pied des monnaies... »

Bodin Jean, *Les Six Livres de la République*, Livre I, Chapitre X, p. 223, In : Goyard-Fabre Simone, *L'État : figure moderne de la politique*, op. cit., p. 1754

627Ibid.

628Courtine Jean-François, *Nature et empire de la loi : études suarésiennes*, op. cit., pp. 33 – 34

629« L'institutionnalisation “transforme une expérience en un savoir exportable”. »

Brousseau Guy, In : Clavier Loïc, *Processus d'institutionnalisation et éducation : l'enseignant médiateur des transformations de l'élève*, Éducation et socialisation [En ligne], 48 | 2018, mis en ligne le 01 juin 2018.

<http://journals.openedition.org/edso/2960>

DOI : <https://doi.org/10.4000/edso.2960>

630Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, op. cit., p. 65

Accolades appliquées, passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

631Bodin Jean, *Les Six Livres de la République*, Livre I, Chapitre X, p. 223, In : Goyard-Fabre Simone, *L'État : figure moderne de la politique*, op. cit., p. 1754

l'ensemble des sujets-citoyens de l'État, jouissant à ce titre, seulement, de privilèges temporaires et révocables (sans condition) par le souverain⁶³² ; et ce, quoique atteste la théorie contemporaine du Droit⁶³³. Ses premiers déontologues n'en consignent, d'ailleurs, l'institution, ni l'exercice, au registre de l' « équité », mais à celui du rapport de force : « combat, lutte, opposition active dont Héraclite dit qu'ils produisent une harmonie supérieure »⁶³⁴, en vertu et au service de laquelle s'applique le Droit, comme formalisation de l'État subséquent à une démonstration de force asseyant sa légitimité, en tant que telle. Pour Thrasymaque, « “la justice n'est autre que l'intérêt du plus fort” », car les gouvernants font la loi, il faut respecter cette loi au nom de la justice [...] ou de l'obéissance aux lois (339b7) et “l'obéissance aux gouvernants est juste”. Pour l'auteur, l'obéissance aux lois ne scelle pas un rapport abstrait entre l'homme et la loi, mais un rapport concret entre un homme et un autre homme, entre le gouverné (faible) et le gouvernant (fort) [...] Et, ces gouvernants, qui sont plus forts que les gouvernés, établissent ces lois dans leur propre intérêt (Plat., Rep., 338c-339a) »⁶³⁵ dont elles entérinent les conditions de la croissance, et ses présupposés : *Ἔρις* (*Éris*, pour « discorde ») et *Πόλεμος* accouchent de l'UN ou l'État et « en maintiennent la cohésion », d'après Héraclite⁶³⁶. Calliclès⁶³⁷, quant à lui, s'épargne toute justification, même esthétique, d'un principe ou mouvement voulu premier que formalise le Droit ; il « affirme le droit du plus fort à mépriser la loi, et l'excellence de ce droit du plus fort. Il cherche à montrer non pas l'harmonie, mais la légitimité d'un ordre fondé sur le droit du plus fort »⁶³⁸ dont les principales qualités – *πλέονεια* (cupidité) et *philotimia* (ambition)⁶³⁹, notamment – listées par Thucydide sous-tendent et modalisent la prescription juridique d'une « violence fondatrice et conservatrice » de pouvoir⁶⁴⁰, *in fine*. La *πολιτεία* ne subjugué, alors, qu'un *devoir* collectif de « contribution à l'effort de guerre », chevillé à la propagande nobiliaire d'un bénéfice commun⁶⁴¹ ; lequel suppose « l'obéissance [des faibles] aux lois » qu'établissent les « gouvernants [...] plus forts », donc plus *justes*, afin de leur « commander [...] pour] avoir plus qu'eux (Calliclès In : Plat., Gorg., 483c-484c). »⁶⁴²

632Courtine Jean-François, *Nature et empire de la loi : études suarésiennes*, *op. cit.*, pp. 33 – 34

633Ibid.

634Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, *op. cit.*, p. 363

635Ibid., pp. 420 – 421

636Ibid., p. 363

637Rhéteur (fictif ou non) contemporain de Platon, mis en scène dans ses dialogues (notamment le *Gorgias*), qui porte les thèses (aristocratiques) populaires de l'époque.

638Ibid., p. 364

639Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, III, 82, 8

640Benjamin Walter, *Œuvres Tome I, Critique de la violence*, *op. cit.*, p. 220

641« L'avantage est autant défini comme la participation à une puissance ou à un pouvoir (dynamis, kratos) que comme un intérêt matériel immédiat. C'était un fondement de l'idéologie aristocratique dès l'époque archaïque. »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, *op. cit.*, p. 380

642Ibid.

Les philosophies classique et contemporaine du Droit, quant à elles, ne s'emploient qu'à polir cette mythologie politique de l'*avantage commun* – dont la seule formulation dénote le paradoxe – qu'elles précipitent dans une abstraction républicaine⁶⁴³ d'un usage économique, souverain, de la force, qu'importe ses configurations gouvernementales ou dispositions morales entrevues. Leur sanctuarisation d'une mystique de l'État, comme chose « commune » (pour « équitable »), démet en effet, idéalement, le Droit de sa fonction stratégique primaire, élevé au rang d'émanation *ex nihilo* de « l'intérêt public » ; lequel synthétise la contradiction⁶⁴⁴ de la *πολιτεία*, autant qu'il en dépoliarise les termes. Ce tour de force rhétorique orchestré par la philosophie des Lumières conjugue deux opérations, à savoir : pour la première, flatter, sinon moraliser, le joug des gouverné.e.s – « l'intérêt public » gomme aussi bien les dessous de leur « association » (contrainte) au souverain que la dimension instrumentale d'un « engagement réciproque » pris à l'ombre d'un « double rapport » intra-subjectif imposé au citoyen, « comme membre du souverain envers les particuliers, et comme membre de l'État envers le souverain »⁶⁴⁵ ; pour la seconde, réenchanter l'office de la souveraineté que la notion d' « intérêt public » réduit, en termes d'amplitude stratégique, aux rixes inter-étatiques et dont, en proportion, elle subjugué le mobile de « l'obéissance aux lois » prescrites aux gouverné.e.s. Le concept de République sous-tend ainsi l'introduction, dans l'Économie, d'un biais « collaboratif » (sinon équivalent) immunisant, *étrangement*, le corps politique contre les Raison et conjurations expédientes de sa formation, « appelé, en l'occurrence, *État* quand il est passif [ou administre] *Souverain* quand il est actif [ou *progressé*] *Puissance* en le comparant [ou mesurant] à ses semblables. À l'égard des **associés**, ils prennent collectivement le nom de *Peuple*, et s'appellent en particulier *citoyens* comme participants [ou **collaborateurs**] à l'autorité souveraine, et *sujets* comme soumis aux lois de l'État [et ses **conjurés** / gouvernants] Mais ces termes se confondent souvent et se prennent l'un pour l'autre »⁶⁴⁶, du fait qu'ils ne tautologisent, jamais, qu'un seul et même *projet* : celui de tirer avantage, militairement, servilement ou, bien, commercialement, d'un patrimoine (humain) constitué par l'aristocratie, au terme d'une précédente rixe ; lequel se fractionne en catégories de

643« J'appelle donc République tout État régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être : car alors seulement l'intérêt public gouverne, et la chose publique est quelque chose [ndlr : et rien que ça] Tout gouvernement légitime est républicain [ndlr : y compris la monarchie (cf. note de bas de page de l'auteur)]. »

Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 63

644Une prise d' « intérêt » suppose et implique le *concours* des parties qui s'y *rapportent*, de telle sorte qu'elle inhébe, radicalement, l'émergence de toute *communauté*.

645*Ibid.*, p. 41

646Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 40

Passages surlignés (en gras) et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

valeur – « périèque »⁶⁴⁷ et *citoyen.ne*⁶⁴⁸, notamment, et ce, qu'importe les modulations historiques, marginales, de leurs critères – asservies, en proportion, au *travail* – et son triptyque *rupture-agencement-engrenage mécanisé* – de *l'étranger*, comme Raison (but et fonction) d'État.

L'abstraction républicaine du *vóμος* pionnier : architecte et producteur de *πολιτεία*, ne réforme, pour autant, qu'une approche génésiaque – naturaliste, et *donc* instrumentale – de son formalisme juridique dont elle commute, bien exceptionnellement, *λόγος* (lois, législateurs) et produit (« l'intérêt public »). *République*, subsumant « tout État régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être : car alors seulement l'intérêt public gouverne »⁶⁴⁹, homologue, effectivement, aussi bien « l'état *civil* » que les premiers régimes aristocratiques, *démocratiques* ou d' « intérêt public » canonisés par la *φύσις*⁶⁵⁰, elle-même, selon Platon qui, déjà en son temps, suspend l'inconsistance politique du *vóμος*, si ce n'est comme structure, au « désir d'avoir sans cesse davantage (pléonexia), désir que toute nature (physis) poursuit comme un bien (Plat. Rép., 359c). »⁶⁵¹ La corrélation *vóμος* / *φύσις*, établie par la philosophie, verse, à ce titre, dans une segmentation idéologique de l'institution/nalisation juridique des principe et *media* de la souveraineté : « naturelle », en raison de la relativité intrinsèque de *l'avantage* entrevu par les *challengers* – « le citoyen [*ἀγαθός* et sujet, ou toute « personne morale »] peut justifier une conduite en fonction de ce qu'il estime être sa propre physis, c'est-à-dire de ses intérêts propres, ou bien légitimer son combat pour un autre *nomos* [ou raison] tout aussi relatif, mais qui lui sera plus avantageux »⁶⁵² – et « positive », comme é/preuve triomphale (efficace) d'un *imperium* prétendument soumis à « l'intérêt général ». Sa propagande, elle-même, contribue, triplement, au succès de l'opération. La réforme de *l'avantage* en « intérêt public » dissimule la *raison motrice de l'action*, en sorte, d'une part, de sanctuariser la tâche (et non l'ambition) du souverain ; de *flatter* le concours des sujets à sa réalisation, de l'autre ; en conséquence de quoi, ces derniers communient, comme UN seul homme, et s'investissent, corps et âme, dans un projet qui n'en reste pas moins privatoire. Rousseau reconnaît d'ailleurs, lui-même, que, « *dans le fait*, les lois sont toujours utiles à ceux qui possèdent et nuisibles à ceux qui n'ont rien »⁶⁵³ ; si bien que la

647« Ces populations subissent le plus souvent, selon la définition d'Y. Garlan [ndlr : *Les esclaves en Grèce ancienne*, Paris, 1982, p. 108], une servitude de type intercommunautaire, c'est-à-dire que, formant elles-mêmes des communautés, elles ne font pas partie du démos, de la communauté des citoyens. Beaucoup de populations dites périèques [ndlr : pour « dépendantes »], dont la liberté est limitée, subissent des sortes de traités d'alliance inégaux » que médiatise « un processus d'endettement des paysans pauvres. »

Foucharde Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 58

648Ibid., p. 57

(voir aussi Garlan Yvon, *La guerre dans l'Antiquité*, Paris, 1972, p. 197 – 203)

649Voir note 643

650Ou *Physis*, soit la « nature », en grec.

651Ibid., p. 371

652Ibid.

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

653Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, op. cit., p. 47

relativité stratégique du νόμος, théoriquement imputée à la φύσις, la contamine, par extension, et la subsume, rétroactivement, au point de réduire sa condition à celle d'écuyer du λόγος arrimant pillage / économie *et* servage / politique (Odyssée, IX, 264-267). « Les termes de pléonexia et de pléonektein », qualifiant la *raison* mère⁶⁵⁴ d'une violence fondatrice de Droit, « impliquent [justement] à la fois la recherche d'un avantage et [ndlr : l'affirmation] d'une supériorité : l'on “est plus” si l'on “a plus”. »⁶⁵⁵ En d'autres termes, le Droit naturel (du plus fort) aiguillonne *et* présuppose, comme institution, l'étatisation d'un **avoir**⁶⁵⁶, et ses *media*, que formalise et codifie le Droit positif (efficace), au service de son *progrès*, la *πλεονεξία* (*pléonexia*) dialectisant *raison*, butin et ressource d'une *action* triomphale mécanisée (Od. , XV, 525-534).

« L'introduction [ndlr : du concept de souveraineté] dans la philosophie politique aux débuts de l'époque moderne » ne pallie, d'ailleurs, nul défaut de justification, ni d'absolution, de l'Économie-Politique – « ce qui revient à subordonner [sinon] l'existence du pouvoir à sa moralité – mais [...] à identifier, bien au contraire, celui] à qui appartient le pouvoir de commander [...] comment ce pouvoir a été conféré »⁶⁵⁷ et, surtout, dans quelle *mesure* – et non selon ses clauses – est il exercé. La controverse qu'alimente la sentence prononcée, en première instance, par Athènes contre Mytilène, la première sanctionnant les velléités sécessionnistes de la seconde, illustre, déjà en – 427, la fonction instrumentale, et relative, du δίκαιος⁶⁵⁸ (ou Droit positif) dont l'autorité perdue tant que ses prescriptions et codes cimentent et délimitent la tactique globale adéquate au *progrès* de l'État ; ils réclament, sinon, une entorse à la règle ou sa réforme, en raison de la Raison même, soit, dans ce cas, *être plus (malgré la trahison du vassal) pour avoir plus*, à terme.

« Cléon justifie la mise à mort de tous les Mytiléniens en complétant l'argument de droit et de juste (Thuc, III, 39, 3 ; 40, 5) par celui de l'intérêt (III, 40, 4). Dans sa réplique, Diodote écarte, lui, l'argumentation du juste et du droit (Thuc, III, 44, 1-2 ; 44, 4 ; 46, 4 ; 47, 4) tout autant que celle de la pitié ou de la clémence (III, 48, 1). Il admet certes que les Athéniens ont subi une injustice (III, 47, 5) et qu'en conséquence le discours de Cléon réclamant la mort pour tous les Mytiléniens est plus juste que le sien, mais il ajoute : “**Nous ne plaidons pas contre les Mytiléniens, et nous n'avons que faire d'arguments de droit (ta dikaia) ; nous délibérons sur eux, voulant qu'ils nous soient utiles (chrèsimôs)**” (III, 44, 4). Ce sont donc deux conceptions de l'intérêt des Athéniens qui s'affrontent, et Diodote réfute celle que propose Cléon. **La considération de l'utile est l'indice de la sagesse ou de la raison** (III, 44, 1 ; 47, 1 ; 48, 2). Le discours de Diodote, qui l'emporte sur celui de Cléon, confirme

Passage surligné (en italique) par mes soins.

654 Voir note 639

655 Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 380

Termes surlignés (en gras) par mes soins.

656 Ou la concentration politique d'un avantage ou νόμος.

657 Spitz Jean-Fabien, *John Locke et les fondements de la liberté moderne*, Presses universitaires de France, collection « Fondements de la politique », Paris, 2001, pp. 14 – 15

658 Ou δίκαιος (dérivé de δίκη, ou dikē, pour « Justice »), soit « ce qui est conforme au Droit ».

une des principales thèses de Thucydide : **dans les rapports entre les Etats, macrocosme révélateur du fondement des rapports entre les groupes humains, la considération de l'intérêt est déterminante.** »⁶⁵⁹

L'administration de la France par ordonnances⁶⁶⁰, *démocratisée* depuis le milieu des années 1990⁶⁶¹, met en œuvre *et* lumière, également, cette relativité instrumentale d'un simple répertoire d'actions, dont l'actualité expire au rythme exponentiel des échanges de coup/t.s portés par les *challengers*, comme trame et canevas de l'*imperium* sous le capitalisme. Ce gouvernement par ordonnances bride, effectivement, toute tentative d'obstruction à une réforme des clauses de l'engagement citoyen envers la nation, requise par *l'état du Marché*, et ce, en contradiction avec le protocole démocratique officiel : pivot idéologique de la République. Cette corruption, pathologique *a priori*, du rôle affecté au parlement ne tire pas moins, toutefois, sa légitimité du principe, même, de souveraineté, soit « donner et casser la loi » – lequel subsume tous les droits, légiférer y compris – selon qu'elle charrie ou compromet le succès de *l'action* collective. Dès lors que toute promulgation de loi s'encheville à son taux de rendement – qu'il jauge la diligence du législateur à réformer les conditions générales de production⁶⁶² comme son impact sur la productivité du corps politique – , la *raison* de son décret l'emporte, inéluctablement, sur

659Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 383

660Suite à une demande d'habilitation adressée au Parlement, votée par ses représentant.e.s : procédure prévue par l'article 38 de la Constitution, le gouvernement peut légiférer par *ordonnances* « **prises en Conseil des ministres et [...] signées par le président de la République.** » Elles « entrent en vigueur dès leur publication. » Soumise à un projet de loi de ratification déposé devant le parlement « avant la date fixée par la loi d'habilitation [...] soit l'ordonnance est approuvée (ratifiée) par le Parlement et acquiert la valeur de loi, soit le Parlement refuse la ratification et l'ordonnance devient caduque [ndlr : réduite à un acte administratif unilatéral], l'état du droit antérieur étant rétabli. »

« Qu'est-ce qu'une ordonnance ? », *Vie publique*, dernière modification le 01/07/2020

<https://www.vie-publique.fr/fiches/20262-quest-ce-quune-ordonnance>

661« Selon notre décompte, réalisé à partir des données de la plate-forme Légifrance, sur les 1 004 ordonnances publiées depuis l'investiture de Charles de Gaulle, le 1er juin 1958, 80 % datent des vingt-cinq dernières années. » Damgé Mathilde, « Emmanuel Macron champion du recours aux ordonnances... derrière François Hollande », *Le Monde*, le 10/06/2019

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/06/10/emmanuel-macron-champion-du-recours-aux-ordonnances-derriere-francois-hollande_5474289_4355770.html

Les chiffres varient, néanmoins, d'un organe de presse à l'autre (certes, de manière anecdotique) pour en tirer, finalement, des conclusions plus ou moins analogues. Le *J.D.D.* note ainsi qu'« entre 1984 et 2013, plus de 518 ordonnances ont été publiées par les différents gouvernements. 405 d'entre elles ont été signées et validées par le Parlement, soit un taux de ratification de 78%. Le seul Nicolas Sarkozy a utilisé plus de 136 ordonnances lors de son quinquennat entre 2007 et 2012. Entre les années 2004 et 2013, c'est 307 ordonnances qui ont été ratifiées par le Parlement. Et, elles sont régulièrement utilisées pour faire passer des lois majeures. Depuis 1960, date de la première ordonnance, et jusqu'à 2013, c'est 552 ordonnances qui ont été signées. »

« Entre 1960 et 2013, 552 ordonnances ont été utilisées pour gouverner », *Le Journal Du Dimanche*, le 22/05/2017

<https://www.lejdd.fr/Politique/entre-1960-et-2013-552-ordonnances-ont-ete-utilisees-pour-gouverner-3337295>

662*Ibid.*

Autrement-dit, à se dérober au débat parlementaire, « lorsque la majorité [...] à l'Assemblée nationale est étroite (MM. Rocard entre 1988 et 1991, Hollande et les frondeurs) ; cela évite les longs débats et permet de surmonter les tentatives d'obstruction de l'opposition. » (Sophie de Cacqueray, Maîtresse de Conférences en Droit Public à l'Université Aix-Marseille et membre du collectif de chercheurs en droit)

Ibid.

les conventions de l'*ἀγών*, au motif éminemment stratégique de la manœuvre. « Pendant la campagne pour la primaire des Républicains en 2016, Bruno Le Maire revendiquait [ainsi, ouvertement] vouloir “gouverner par ordonnance (...) au lieu de négocier avec les syndicats” s'il était élu »⁶⁶³, sous couvert, généralement, de « circonstances exceptionnelles »⁶⁶⁴ (telles que la pandémie de Covid19, par exemple) ou d'engagements pris envers un organisme souverain supra national (tel que l'Union Européenne)⁶⁶⁵. Emmanuel Macron, quant à lui, plaide, seulement, le caractère légal de l'ordonnance (prévue à l'article 38 de la Constitution française) qui, loin de corrompre la loi, ses principe et fonction, renoue avec sa qualité primordiale, comme « technique ayant valeur de loi »⁶⁶⁶. Les principales réformes *ordonnées* par l'actuel président de la République française, et ses gouvernements, depuis sa prise de mandat en mai 2017, entérinent autant d'ajustements stratégiques des conditions de *travail* du corps politique, dont la seule prescription légitime l'opération. « La plus importante [à ce propos] qui est aussi la plus contestée, est la réforme du droit du travail ». Décrétant « une réduction des cotisations sociales et patronales de l'ordre de 20 milliards d'euros, qui sera financée par une hausse de la CSG (Cotisation sociale généralisée, qui touche les salaires et les pensions de retraites) [...] la réforme vise, en plus, à transformer le Cice (Crédit d'impôt compétitivité emploi) en allègement durable de cotisations sociales. Autre mesure, une surtaxation des contrats à durée déterminée (CDD) pour inciter les entreprises à embaucher sur le long terme. En effet, 86% des nouvelles embauches se

663 *Ibid.*

664 « La théorie des circonstances exceptionnelles découle de celle, plus ancienne, des pouvoirs de guerre qui a été utilisée par le Conseil d'État pour permettre, même sans texte, une extension des pouvoirs de l'exécutif au-delà des frontières de la légalité pendant la Première Guerre mondiale. L'idée générale est que les limites du pouvoir exécutif ne peuvent pas être les mêmes en temps de paix et en temps de guerre. Née en 1918 dans le célèbre arrêt du Conseil d'État *Heyriès*, la théorie sera formulée très clairement par la Haute juridiction administrative dans l'arrêt *Dames Dol et Laurent* du 28 février 1919. Par l'arrêt *Heyriès*, le Conseil d'État admet qu'en période de crise, ou en période de guerre, la puissance publique dispose de pouvoirs exceptionnellement étendus afin d'assurer la continuité des services publics. La théorie des circonstances exceptionnelles permettra par la suite au Conseil d'État d'élargir sa jurisprudence à toutes les périodes de crise ou de troubles graves, tels les événements de mai 1968 ou encore les cas de grève générale [...] L'instauration des circonstances exceptionnelles n'a pas pour effet la disparition de l'exigence de légalité, mais plutôt la substitution à la légalité normale d'une légalité de crise, moins contraignante pour l'administration et plus restrictive pour l'exercice des libertés publiques [...] Il faut également préciser que les circonstances exceptionnelles enlèvent le caractère de voie de fait à des agissements qui seraient ainsi qualifiés [...] De manière générale, cette théorie jurisprudentielle autorise l'administration à faire tout ce qui est nécessaire pour continuer d'accomplir ses missions dans des situations exceptionnelles [...] Comme l'a souligné J. Rivero, c'est au moment où les libertés sont le plus menacées qu'elles sont le moins protégées. »

Journal du Droit Administratif (JDA), 2016, Dossier 01 « Etat d'urgence » (dir. Andriantsimbazovina, Francos, Schmitz & Touzeil-Divina) ; Art. 23.

665 Pommiers Éléa, « Gouverner par ordonnance, ça veut dire quoi ? », *Le Monde*, le 28/04/2017
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/04/28/gouverner-par-ordonnance-ca-veut-dire-quoi_5119636_4355770.html

666 « L'ordonnance n'est pas contre la loi », a tenu à préciser le chef de l'État, c'est « une technique qui a valeur de loi ». »
Macron Emmanuel In : Mazoue Aude, « Réforme du code du travail : gouverner par ordonnances, mode d'emploi », *France 24*, le 06/06/2017
<https://www.france24.com/fr/20170606-gouverner-ordonnances-mode-emploi-reforme-code-travail-macron-philippe>

font actuellement en CDD. Il y aura aussi un renforcement de la primauté [ndlr : ou l'avantage] donnée aux accords d'entreprises sur les accords de branches »⁶⁶⁷, que bétonne, d'autant plus, une ordonnance additionnelle leur octroyant un « Droit à l'erreur » ou à « se tromper dans leurs démarches administratives sans être sanctionnées »⁶⁶⁸, invocable en cas d'infraction aux règles, en dépit de toute nuisance à l'*intérêt* général que suppose le crime ; et ce, bien qu'elles répandent, théoriquement, la volonté du peuple. « C'est le grand mystère du droit et de l'État qui s'accomplit dans l'acte législatif, et c'est pourquoi il est justifié que l'essence de cet acte ne soit rendue sensible que par des images insuffisantes. » Pour autant, « la transgression de ces règles dans des *cas particuliers* n'entraîne aucun danger spécial pour le maintien de l'État, aussi longtemps que ces transgressions ne figurent dans la conscience générale que comme cas particuliers »⁶⁶⁹. La mansuétude que leur témoignent législateurs et souverains, loin de corrompre les fondements de l'État⁶⁷⁰, dénote, davantage, la préséance de l'acte de souveraineté sur les conditions formelles de son exercice, rendues caduques par la conjoncture. Emmanuel Macron fait, d'ailleurs, primer *l'avantage* ou « la nécessité, quand on vous contrôle pour la première fois, de vous accompagner plutôt que de vous sanctionner. Si vous faites une faute, vous n'appliquez pas bien un texte, l'administration doit vous corriger, vous aider [ou vous acquitter] C'est essentiel pour la **vitalité** entrepreneuriale »⁶⁷¹ dont les « formes modernes [...] avec leur capital fixe et leurs calculs exacts sont beaucoup trop sensibles aux ~~irrationalités~~ [ankyloses et inerties] du droit ou de l'administration pour que ce soit possible. Elles ne peuvent surgir [et se développer] que là où... le juge, comme dans l'État bureaucratique, avec ses lois rationnelles, est plus ou moins un distributeur automatique à paragraphes [amendements, ordonnances et décrets] dans lequel on introduit par en haut les dossiers [ou cahiers des charges] avec les frais et les honoraires pour qu'il recrache par en bas le jugement avec les attendus plus ou moins solides, et dont le fonctionnement est donc en tout cas *calculable en gros.* »⁶⁷²

667« Entre 1960 et 2013, 552 ordonnances ont été utilisées pour gouverner », *Le Journal Du Dimanche*, *op. cit.*

668*Ibid.*

669*Hauptprobleme der Staatsrechtslehre*, p. 411, In : Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, *op. cit.*, pp. 139 et 298

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

670*Ibid.*

671« Entre 1960 et 2013, 552 ordonnances ont été utilisées pour gouverner », *Le Journal Du Dimanche*, *op. cit.*

Passages surligné et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

672Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, *op. cit.*, p. 125

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

« Il est de l'essence du système juridique de pouvoir s'appliquer, dans sa généralité formelle, à tous les événements possibles de la vie et de pouvoir être – dans cette application possible – prévisible, calculable [...] Il en jaillit des conflits ininterrompus entre l'économie capitaliste évoluant sans cesse de façon révolutionnaire et le système juridique figé. Cela a simplement pour conséquences de nouvelles codifications : il faut quand même que le nouveau système conserve dans sa structure l'achèvement ou la rigidité [ndlr : autrement dit la théorie ou le principe de Raison] de l'ancien système [...] comme simple intensification, en quantité et en qualité, de la vie quotidienne de la société bourgeoise. »

Le formalisme juridique des conditions politiques d'une *croissance (auto) suffisante* comble, dialectiquement, l'absence de toute raison indépendante de la *πλεονεξία* grimée en « intérêt public », d'autant plus en économie de marché ; laquelle s'adosse au Droit, pour « “justifier” les moyens [d'avoir plus] par la justice des fins »⁶⁷³ gravée, sous le capitalisme, dans le marbre de l'égalité formelle des citoyen.ne.s devant la nature ou « l'universalité » du *νόμος*, comme Raison : index et contenu de l'Éta(n)t⁶⁷⁴. « “Brûlez vos lois et faites-en des nouvelles”, conseillait Voltaire ; “Où prendre les nouvelles lois ? Dans la raison [...] Quand des juristes “critiques” renvoient pour l'étude du contenu du droit à l'histoire, à la sociologie, à la politique, etc. [...] Ils n'aperçoivent dans le droit rien d'autre qu'un système formel de calcul à l'aide duquel on peut calculer le plus exactement possible les conséquences juridiques nécessaires d'actions déterminées (*rebus sic stantibus*) [...] Le droit continue à rester en liaison étroite avec les “valeurs éternelles”, ce qui donne naissance, sous la forme d'une philosophie du droit, à une nouvelle édition formaliste et plus pauvre du droit naturel (*Stammler*). Et le fondement réel de la naissance du droit, la modification des rapports de force entre classes, s'estompe et disparaît dans les sciences qui en traitent où – conformément aux formes de pensée de la société bourgeoise – naissent les mêmes problèmes de la transcendance du substrat matériel que dans la jurisprudence et l'économie politique »⁶⁷⁵ ; laquelle s'emploie, en retour, à authentifier, juridiquement, les moyens de son institution, étatisation et *progrès* ; autrement dit à « “garantir” la justice des fins par la légitimité des moyens »⁶⁷⁶ disposés au pilotage « public » d'un intérêt supérieur circonscrit au « secteur autonome de la production et du commerce » : chacune de ses ramifications renferme le code juridique du mode opératoire associé dont il renseigne et recense, dialectiquement, les agencements stratégiques. « Dans un État moderne, le droit ne doit pas seulement correspondre à la situation économique générale et être son expression, il doit être aussi une expression cohérente en elle-même, qui ne se bafoue pas elle-même [ndlr : en termes de système ou *λόγος*] par des contradictions internes. Et, pour y réussir, il reflète de plus en plus infidèlement les conditions économiques »⁶⁷⁷, de nature *infidèles* à elles-mêmes ; si bien que leur téléologie manichéenne répandue en termes de « bataille monumentale du bien contre le mal »⁶⁷⁸

Ibid., pp. 125 – 126, 130

673 Benjamin Walter, *Œuvres Tome I, Critique de la violence, op.cit.*, p. 212

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

674 « La lutte pour le droit naturel – période révolutionnaire de la classe bourgeoise – part méthodologiquement de ce fait précisément que l'égalité formelle et l'universalité du droit (sa rationalité donc) sont aussi en mesure de déterminer son contenu. »

Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe, op. cit.*, p. 137

675 *Ibid.*, pp. 138 – 139

676 Benjamin Walter, *Œuvres Tome I, Critique de la violence, op. cit.*, p. 212

677 Engels Friedrich, In : Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe, op. cit.*, p. 133

678 George W. Bush, le 12/09/2001 In : Héty Richard, « Après le chaos, le silence », *La Presse (cyberpresse.ca)*, le 13/09/2001

ne sublime, jamais, qu'un faisceau de *conspirations* mêlant, théoriquement, autant de *φύσεις* (ou natures) qu'il compte de rivaux (*voμοί* ou *raisons d'être*)⁶⁷⁹, sous la bannière de la *collaboration* ou « l'intérêt public ». C'est pourquoi, « lorsque la collectivité dont vous pensez avoir besoin pour vous maintenir, que ce soit le peuple, les soldats ou les grands, est corrompue, il vous faut suivre son humeur pour la satisfaire [ndlr : flatter et l'administrer] Alors les bonnes actions vous sont contraires. »⁶⁸⁰ Et, l'auteur du *Prince* d'ajouter que « nombreux sont ceux qui se sont imaginés [ou théorisent] des républiques [démocraties] et monarchies dont l'on n'a jamais vu ni su qu'elles aient vraiment existé. Car il y a si loin entre la manière dont on vit et la manière dont on devrait vivre, que celui qui laisse ce que l'on fait pour ce que l'on devrait faire apprend plutôt à se perdre qu'à se préserver : car un homme qui veut en tous les domaines faire profession de bonté [modération ou d'apathie] il faut qu'il s'écroule au milieu des gens qui ne sont pas bons »⁶⁸¹ le surclassent. Le désenchantement du *λόγος* verse ainsi dans l'impératif liminaire de conserver l'avantage sur la concurrence⁶⁸², qu'intronise le concept de « nécessité », sous la plume de Machiavel, dont les dispositions (courage, clairvoyance et acuité stratégique, notamment) qu'il y associe⁶⁸³ renouent significativement, de surcroît, avec les considérations homériques de la vertu⁶⁸⁴, et ses ressorts impériaux par extension : l'auteur du *Prince* recourt au verbe *naître* (*nascere*) vingt-sept fois et six fois, chacun, les verbes *croître* (*crescere*) et *accroître* (*accrescere*), pour souligner les présupposés de l'État fixés à la dialectique *prendre et conserver l'ascendant*, typique de la souveraineté⁶⁸⁵. La notion de « nécessité » (*χρεώ, khréō*), même, conjugue ces deux (premières) opérations (du *travail*), soit *χράω* (*khráō*), pour « désirer », « frapper », « infliger », « faire plier », « aliéner », etc., et *χράομαι* (*khraomai*), pour « utiliser » ou « exploiter », que sa dérivée *χρηστός* (*khrēstós*) érige en vertu, rétroactivement, et fixe, ainsi, le Droit naturel au principe de souveraineté : Raison ou « puissance (dynamis) [qui] s'impose à tous (Thuc, V, 97). User de sa force n'est peut-être pas se conduire selon la justice, mais c'est raison (logos) et sagesse

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2215802>

679« La lutte contre la bourgeoisie révolutionnaire, à l'époque de la Révolution française par exemple, est encore, pour sa plus grande partie, si fortement sous l'empire de cette idée, qu'à ce droit naturel ne peut être opposé qu'un autre droit naturel (Burke et aussi Stahl). Ce n'est qu'après la victoire de la bourgeoisie, au moins partielle, que se manifesta, dans les deux camps, une conception "critique", "historique", dont l'essence peut se résumer en ceci que le contenu du droit est quelque chose relevant du pur fait, et ne peut donc pas être saisi par les catégories formelles du droit lui-même. »

Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe, op. cit.*, p. 138

680Machiavel Nicolas, *Le Prince*, Éditions Pocket, 1990, p. 96

681Ibid., p. 79

Passages raturés par mes soins.

682Rebhorn Wayne A., *Machiavelli's « Prince » in the epic tradition*, The Cambridge Companion to Machiavelli, 2010, p. 84

683Marietti Marina, *Machiavel : Le penseur de la nécessité*, Paris, Payot, 2009, p. 11

684Ibid., p. 83

685Rebhorn Wayne A., *Machiavelli's « Prince » in the epic tradition, op. cit.*, pp. 82 – 83

(sôphrosynè) admises par tous (Thuc, 101 ; 111, 2). »⁶⁸⁶

« Aussi est-il **nécessaire** à un prince, s'il veut **se maintenir**, d'apprendre à pouvoir **ne pas être bon**, et à en user et n'en pas user selon la nécessité [ou besoin stratégique de l'entreprise, comme seul pondérable de la *φύσις* / vertu] Car, tout bien considéré, on trouvera certaine chose qui apparaîtra une vertu, et qui, à la pratiquer, sera sa chute, et telle autre qui semblera un vice et qui, à la pratiquer, lui procure [ndlr : **avantage**] sécurité et [donc] bonheur. »⁶⁸⁷

Si la vertu comble, moralement, le bénéfice tiré puis cultivé d'une première démonstration de force du souverain, ses prérequis déclinent, manifestement, l'Économie → Politique de l'action qu'ils impliquent et que dialectise le registre lexical de la *nécessité* dont la segmentation, en termes d'avantage et de sécurité, de capture et d'emploi, de conspiration et de collaboration, présume *une* seule activité : Dominer. Le *dominium* ou « domaine privé », en effet, matérialise et entérine, juridiquement, un acte aliénant, pair d'un *primo avantage*, dédié à l'exploitation de ressources aliénées, directement ou non, en conséquence⁶⁸⁸, chevillé à la *raison* d'État⁶⁸⁹ qui formalise justement, pour les Médicis, une administration, familiale ou dynastique, de la *πόλις* (royaume, république, régiment, etc.) ou *domaine* r/assemblé au terme d'un premier conflit⁶⁹⁰. Cette approche de l'État interroge, toutefois, quant aux ressorts politiques d'un investissement « nécessaire » des ressources privées disponibles, d'autant plus en système ou *domaine(s)* clos, et ce, qu'importe l'échelle considérée : l'Empire athénien, sous l'Antiquité, l'économie globalisée, à notre époque.

686Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 430

687Machiavel Nicolas, *Le Prince*, op. cit., pp. 79 – 80

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

688Nederman Cary, *Niccolo Machiavelli*, In : *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 2014, p. 13

689La Raison est synonyme d' « **intérêt** de l'État », au temps de l'auteur.

Viroli Maurizio, *Machiavelli*, Oxford University Press, 1998, p. 49

690*Ibid.*, p. 56

1.2. Production et commerce de *richesses* : les réticules politiques d'un *vóμος* fondateur croissant en *domaine(s)* clos

Si l'enrôlement des captifs, comme citoyens ou collaborateurs, de la *πόλις* r/attachée relève, primitivement, de l'affectation au service militaire de l'État, les corollaires de la dialectique *avoir plus pour être plus et réciproquement* structurant l'exercice de la souveraineté impliquent, néanmoins, une révision économique des modalités politiques de leur mobilisation, correspondante au taux global d'annexion, et de priva(tisa)tion, territoriale que revendique l'Empire ; aux termes de *l'échange* maintenu entre les différents seigneurs ou potentats se partageant, inégalement, le règne établi sur l'ensemble des territoires annexés ; aux conditions de production et d'enrichissement (capitaliste ou thésaurisé) en domaine(s) clos – ou comment et pour quelle *raison* valoriser des ressources privées, au sein de l'État ou l'UNité suprême que forme un collège de *propriétés* lui étant, juridiquement et, donc, stratégiquement, aliénées. « Ce qu'il y a de singulier dans cette aliénation, dit Rousseau, c'est que, loin qu'en acceptant les biens des particuliers la communauté les en dépouille, elle ne fait que leur en assurer la légitime possession, **changer [ou consigner] l'usurpation [et la privation qu'elle recèle] en un véritable droit, et la jouissance en propriété.** Alors les possesseurs étant considérés comme dépositaires du bien public, leurs droits [et intérêts] étant respectés de tous les membres [ou sujets] de l'État et maintenus de toutes ses forces contre l'étranger [ou l'opposant] par une cession avantageuse au public et plus encore à eux mêmes, ils ont, pour ainsi dire, acquis tout ce qu'il ont donné [ou gagé] Paradoxe qui s'explique aisément par la distinction des **droits que le souverain et le propriétaire ont sur le même fond** »⁶⁹¹, l'un comme l'autre conspirant, identiquement, pour l'annexion d'un terrain (provisoirement) suffisant pour tous les collaborateurs qui se le disputent, et partagent, soit également, soit dans les proportions établies par le souverain ou le plus valeureux d'entre eux⁶⁹². Le silence, toutefois, qu'observe Rousseau, devant la *raison* de cette annexion et le sort corollaire prédit aux indigènes du territoire conquis, fournit la trame d'une égalité formelle décrétée, consécutivement, à l'institution d'un *vóμος* fondé par un droit naturel (du plus fort), parfaitement inégalitaire. Ainsi, « de quelque manière que se fasse cette acquisition, le droit que chaque particulier a sur son propre fond est toujours subordonné au droit que la communauté a sur tous, sans quoi il n'y aurait ni solidité dans le lien social, ni force réelle dans l'exercice de la souveraineté. »⁶⁹³

691 Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 46

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

692 *Ibid.*

693 *Ibid.*

L'égalité qu'encense la philosophie des Lumières ne règne, jamais, entre particuliers que devant une « communauté » r/attachée sous l'emprise d'une « nature [... et ce qu'elle] avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes, et que, pouvant être inégaux en force ou en génie [ndlr : soit les attributs de l'*ἀρετή*] ils deviennent tous égaux par convention et de droit »⁶⁹⁴ ou devoir envers une émanation positive (l'État-nation)⁶⁹⁵ du *λόγος*. La constitution rétroactive de tous les citoyens « libres, égaux en dignité et en droit »⁶⁹⁶ occulte, à ce propos, justement, la principale dimension (matérielle) de ce dernier, le « droit de souveraineté » (lequel subsume tous les autres droits) ne s'attachant qu'au *domaine privé*, pour s'étendre, consécutivement, à son propriétaire – et non l'inverse, tel que le stipule Rousseau – puis devenir, à cette condition exclusivement, autant réel que personnel⁶⁹⁷. L'égalité républicaine, étrangement requise par les tribuns de l'État eux-mêmes, sous-tend, donc, bien moins une répartition équitable, entre sujets, du « territoire public »⁶⁹⁸ (soit la somme des terres privées qui le forment), et son usufruit, que leur dévotion « nécessaire » inconditionnelle (1^{ère} égalité) comme intégrale – donc *relativement* équivalente, par là même (2^{nde} égalité) – à son *progrès*. La dimension impéroyatoire logiquement prise par cette contribution démocratique, paritaire, à « l'effort de guerre » s'étend, qui plus est conjointement, aux conditions matérielles de survie, en économie-politique de marché. Si le devoir de collaboration à l'entreprise r/attachée s'accote moins, en République, à une répression corporelle des justiciables typique des régimes esclavagiste ou féodal, il s'impose aux citoyen.ne.s (et sujets), en économie de marché, d'autant mieux qu'il *marchande* l'équivalent monétaire d'une part (seulement) de leur produit, en termes de *récompense* nécessaire à la survie, corollaire d'une priva(tisa)tion intégrale, préliminaire, des ressources indispensables à la satisfaction des besoins vitaux, homologuée, *publiquement*, par l'acte de propriété ; mais, aussi, dont la culture s'impose, en économie globalisée, comme le *medium* du *progrès*. « De même que la relative autonomie de l'artisan (industriel à domicile), du paysan propriétaire, du commanditaire, du chevalier et du vassal reposait sur ce qu'ils étaient, eux-mêmes, propriétaires des instruments, des stocks, des moyens financiers, des armes, à l'aide desquels ils s'adonnaient à leur fonction économique, politique, militaire, et dont ils vivaient durant l'accomplissement de celle-ci, de même

694 *Ibid.*, p. 47

695 Les « anciens monarques qui ne s'appelaient que rois des Perses, des Scythes, des Macédoniens, semblaient se regarder comme les chefs des hommes plutôt que comme les maîtres du pays. Ceux d'aujourd'hui s'appellent plus habilement rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, etc. En tenant ainsi le terrain, ils sont bien sûrs d'en tenir les habitants. »

Ibid., p. 46

696 Article premier de *La Déclaration universelle des droits de l'homme*

697 « On conçoit comment les terres des particuliers réunies et contiguës deviennent le territoire public, et comment le droit de souveraineté s'étendant des sujets au terrain qu'ils occupent devient à la fois réel et personnel. »

Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, pp. 45 – 46

698 Voir note précédente.

ici la dépendance hiérarchique de l'ouvrier, du commis, de l'employé technique, de l'assistant d'un institut universitaire, du fonctionnaire d'État et du soldat, repose de façon tout à fait similaire sur le fait que les instruments, les stocks et les moyens financiers [ndlr : mais, également, les ressources naturelles] indispensables à l'entreprise [...] la vie économique [ndlr : et l'existence, même] sont concentrés et mis à la discrétion de l'entrepreneur dans un cas, du maître politique dans l'autre »⁶⁹⁹, soit les deux masques d'une même *loi*.

L'Empire athénien étrenne d'ailleurs, le premier, cette reconversion commerciale, proto-marchande, d'un *vóμος* dont l'essor politique – de l'intérieur des terres vers les côtes – se fait coextensif au développement de la navigation et du commerce (Thuc., I, 7-8, 2), le *statu quo* militaire se voyant imposé, notamment, par les rapports féodaux préalablement instaurés entre les satellites coloniaux et la Métropole⁷⁰⁰. À l'inflation des coups portés sur le champ de bataille, entre phalanges, succède, alors, une inflation d'échanges commerciaux générée par les chouettes d'Athènes, catalysant la croissance matérielle d'un avantage tiré d'une première croisade⁷⁰¹ – et la privation proportionnelle des rivaux (entrepreneurs et marchands) *dominés* (en termes de qualité comme de productivité), qu'elle implique. Les conditions requises par cette accumulation proto-capitaliste motivent d'ailleurs, également, la réforme des rapports de production entre maîtres et captifs esclavagés (devenus métèques ou périèques, pour certains) comme de leur statut juridique (pour ces derniers). Cette réforme s'accomplit conformément aux principaux ajustements stratégiques opérés par l'économie-politique de marché instruits, *a posteriori*, par ses prosélytes, en termes de salaire, d'une part, d'égalité et de liberté, de l'autre⁷⁰². « “Dans un pays dont la

699Weber Max, In : Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, op. cit., p. 124

700Voir note 300

701Weber Max, In : Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, op. cit., p. 124

702« Pour que le possesseur d'argent trouve sur le marché la force de travail à titre de marchandise, il faut cependant que diverses conditions soient préalablement remplies. L'échange des marchandises, par lui-même, n'entraînent pas d'autres rapports de dépendance que ceux qui découlent de sa nature. Dans ces données, la force de travail ne peut se présenter sur le marché comme marchandise, que si elle est offerte ou vendue par son propre possesseur. Celui-ci doit par conséquent pouvoir en disposer, c'est-à-dire être libre propriétaire de sa puissance de travail, de sa propre personne. Le possesseur d'argent [ndlr : ou de *temps-capital* abstrait, mis en activité, objectivé, *re-échangé* puis monétisé] et lui se rencontrent sur le marché et entrent en rapport l'un avec l'autre comme échangistes au même titre. Ils ne diffèrent qu'en ceci : l'un achète et l'autre vend, et par cela même, tous deux sont des personnes juridiquement égales. Pour que ce rapport persiste, il faut que le propriétaire de la force de travail ne la vende jamais que pour un temps déterminé, car s'il la vend en bloc, une fois pour toutes, il se vend lui-même, et de libre qu'il était se fait esclave, de marchand, marchandise. S'il veut maintenir sa *personnalité* [ndlr : condition politique et le bourgeois ses *outputs*] il ne doit mettre sa force de travail que temporairement à la disposition de l'acheteur, de telle sorte qu'en aliénant il ne renonce pas pour cela [ndlr : comme *valeur d'échange*] à sa propriété sur elle. » Marx ne corrige pas moins, en note de bas de page, la distinction précédemment formulée entre l'esclavage et le salariat. Il y souligne, en effet, que « dans différents pays, notamment au Mexique, l'esclavage est dissimulé sous une forme qui porte le nom de *péonage* [...] Au moyen d'avances qui sont à déduire sur le travail et qui se transmettent d'une génération à l'autre, non seulement le travailleur isolé, mais encore sa famille, deviennent la propriété d'autres personnes et de leurs familles. » Cette remarque de l'auteur précède, étonnamment, une citation de Hegel, qui la reforme, dont le contenu établit, manifestement, la distinction susmentionnée, typique des Lumières ; et que Marx se garde, curieusement de commenter. « « Je ne puis, dit Hegel, aliéner à un autre, pour un temps déterminé, l'usage de mes aptitudes corporelles et intellectuelles et de mon activité possible, parce que dans cette limite elles ne conservent

puissance est maritime, pour avoir de l'argent, il est nécessaire, afin que tu perçoives les rentes de ce qu'ils ont reçu⁷⁰³, d'être les esclaves des esclaves et de les laisser aller en toute liberté. Là où il y a des esclaves riches, il n'est plus intéressant que mon esclave te craigne (c'est à Lacédémone que mon esclave te craint) : car si mon esclave te craignait, il risquerait de te donner son argent pour que sa personne même ne courût aucun risque. Voilà donc pourquoi nous avons accordé aux esclaves un droit égal à la parole en public (isègoria) envers les hommes libres, et de même aux métèques envers les citoyens, car la cité a besoin des métèques pour une foule de métiers et pour la marine. Voilà donc ce qui justifie le droit égal à la parole en public {isègoria} que nous avons accordé aux métèques aussi" (ps-Xén., I, 10-12). Le pseudo-Xénophon explique l'interdiction faite à l'homme libre de frapper l'esclave, le métèque ou l'affranchi par l'intérêt même du maître, et par la façon dont les Athéniens s'enrichissent »⁷⁰⁴, en capitalisant, financièrement, sur un premier butin : ramassé par voie militaire, exploité comme force de travail *et* (c'en est la particularité) constitué, à la fois, débouché de son produit aliéné ; si bien que le pivot de *cet* enrichissement – autrement dit « le grand nombre » {hoi polloi} de « faibles » {hoi asthéneis anthrôpoi} (Gorg., 483 b)⁷⁰⁵ ré/unis comme esclaves ou métèques, disposé à la production de biens matériels destinés au commerce – emporte simultanément, dans son mouvement, la contradiction interne à sa fonction économique (de réalisation et d'écoulement d'une *plus-value*), factrice de sélection, et conflit (médiatisé par des choses), aux dépens, mêmes, de l'État (suprême) ou la « nature », *en raison de quoi* s'accomplissent *tous* les actes de souveraineté, qu'importe l'échelle considérée. Bien que « le commandement [par exemple] qu'obtint Agamemnon ne fut motivé que par sa puissance (dynamis) supérieure qui, elle-même, eut pour origine l'immense fortune de Pélops (I, 9, 1-2) [...] la guerre de Troie dura longtemps [cependant] à cause des multiples activités [ndlr : économiques] auxquelles devaient se livrer [ndlr : entre eux] les Grecs pour s'approvisionner (I, 11) »⁷⁰⁶ ; lesquelles, sinon les enjeux qu'elles médiatisent, contredisent, manifestement, « l'intérêt public » cardinal auréolant chacune des campagnes militaires menées par le souverain, au nom de la « sécurité » du territoire ou νόμος conventionnel⁷⁰⁷ primitivement établi. Ce conflit d'intérêts, littéralement parlant, typique de l'économie-politique capitaliste ou proto-capitaliste émaille d'ailleurs, identiquement, l'Histoire

qu'un rapport extérieur avec la totalité et la généralité de mon être ; mais l'aliénation de tout mon temps réalisé dans le travail et de la totalité de ma production ferait de ce qu'il y a là-dedans de substantiel, c'est-à-dire de mon activité générale, et de ma personnalité, la propriété d'autrui. » Marx ne clôt, toutefois, pas moins le débat, et ce, bien qu'indirectement, dans le Chapitre IX consacré au *taux de la plus-value*, en observant que « les différentes formes économiques revêtues par la société, l'esclavage, par exemple, et le salariat, ne se distinguent que par le mode dont ce surtravail est imposé et extorqué au producteur immédiat, à l'ouvrier. »

Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections I à IV*, champs classiques, Flammarion, Paris, 1985, pp. 193, 244, 575

703Autrement dit « afin qu'ils dépensent leurs salaires dans ton commerce. »

704Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne, op. cit.*, p. 388

705Ibid., p. 390

706Ibid., p. 387

707Thucydide, In : *Ibid.*

(contemporaine) du Libéralisme ou de l'économie de marché globalisée, nombre d'entreprises commerciales (ou *corporations*) « démocratiques » ayant *collaboré avec les conjurés* durant, notamment, la Seconde Guerre mondiale, la période du *11 Septembre 2001*, la guerre livrée à l'Islamic State in Irak and Syria (DAESH en français) par les « alliés » ou, encore, la guerre dernièrement déclarée à l'Ukraine par la Russie⁷⁰⁸.

« Pendant la [seconde] guerre [mondiale ... Ford et General Motors] avaient acquis la réputation d'être "l'arsenal de la démocratie" en transformant leurs chaînes de montage pour produire des avions, des chars et des camions pour les armées qui ont vaincu Adolf Hitler. Ils nient que leurs énormes intérêts commerciaux en Allemagne nazie les aient, volontairement ou non, amenés à devenir aussi "l'arsenal du fascisme" [...] "General Motors a été nettement plus important pour la machine de guerre nazie que la Suisse", déclare Bradford Snell, qui a passé vingt ans à étudier l'histoire du plus grand constructeur automobile du monde. "La Suisse ne servait qu'à déposer le butin des pillages. Tandis que GM faisait partie intégrante de l'effort de guerre allemand. Les nazis auraient pu envahir la Pologne et la Russie sans la Suisse, mais pas sans GM." »⁷⁰⁹

708Concernant la Seconde Guerre mondiale, consulter (à titre non exhaustif) Vulser Nicole, « Les entreprises face aux secrets du passé », *Le Monde*, le 07/11/2011

https://www.lemonde.fr/economie/article/2011/11/07/les-entreprises-face-aux-secrets-du-passe_1599955_3234.html

« ÉTATS-UNIS. Quand General Motors et Ford alimentaient la machine de guerre nazie » (source *The Washington Post*), *Courrier International*, le 14/01/2005

<https://www.courrierinternational.com/article/1998/12/10/quand-general-motors-et-ford-alimentaient-la-machine-de-guerre-nazie>

Rousselot Fabrice, « IBM, fournisseur trop zélé du IIIe Reich », *Libération*, le 13/02/2001

https://www.liberation.fr/evenement/2001/02/13/ibm-fournisseur-trop-zele-du-iiiie-reich_354464

Concernant le *11 Septembre 2001*, consulter (à titre non exhaustif) Royo Martine, « L'empire financier d'Al-Qaïda », *Les Échos*, le 14/03/2005

<https://www.lesechos.fr/2005/03/lempire-financier-dal-qaida-1065068>

Bien que les contributions au financement d'Al-Qaïda se révèlent, majoritairement, d'origine « étrangère » aux démocraties libérales, l'auteur de l'article met en exergue aussi bien l'analogie de structures et d'activités (commerciales) entre « l'Occident » et l'organisation terroriste que les alliances passées entre le premier (Washington, notamment) et les deux principaux soutiens de la seconde, à savoir le régime saoudien et le Pakistan. Concernant la guerre livrée à l'Islamic State in Irak and Syria, consulter (à titre non exhaustif) Halissa Ismaël, « Affaire Lafarge : une note prouve que l'Etat était informé des versements d'argent à Daech », *Libération*, le 13/07/2021

https://www.liberation.fr/societe/police-justice/affaire-lafarge-une-note-prouve-que-letat-etait-informe-des-versements-dargent-a-daesh-20210713_VFOB4UF6N5EGTJRBYTQZMEMVIA

Brisard Jean-Charles – Président du Centre d'Analyse du Terrorisme (CAT), « Compte-rendu : Les finances et financements de Daesh », cycle « comprendre l'État Islamique », Comité Moyen-Orient et monde arabe, *Les jeunes IHEDN*, le 12/12/2018

https://jeunes-ihedn.org/wp-content/uploads/2019/05/CCEI_CR3_JCBRISARD.pdf

J-C Brisard souligne que 60% des revenus de l'E.I. proviennent de l'exploitation de ressources naturelles (pétrole, gaz, phosphate, terres agricoles, etc.) localisées en Irak et en Syrie, notamment, dont les destinations (*via* la Turquie), du reste, demeurent pour le moins floues.

Concernant la guerre dernièrement déclarée à l'Ukraine par la Russie, voir (à titre non exhaustif) Kersulec Aude, « Un an après, le marché russe, épine dans le pied de ces entreprises toujours présentes dans le pays », *BFMTV*, le 20/02/2023

https://www.bfmtv.com/economie/international/un-an-apres-le-marche-russe-epine-dans-le-pied-de-ces-entreprises-toujours-presentes-dans-le-pays_AV-202302200373.html

709« ÉTATS-UNIS. Quand General Motors et Ford alimentaient la machine de guerre nazie », *op. cit.*

Le tableau de l'évolution des rapports et modes économiques structuraux des cités grecques, correspondante à *l'état du πόλεμος*, brossé au – Ve par Thucydide, présente déjà, la contradiction qu'entretiennent, chroniquement, « intérêt public » et *πλεονεξία*, dans une économie globalisée. L'historien de la guerre du Péloponnèse, s'accotant aux corrélations observées « entre les luttes civiles à l'intérieur des cités et la guerre extérieure »⁷¹⁰, met, à ce titre, en lumière un effet de boucle (rétroactif) entre *πόλεμος* et *στάσις* dont il occulte, néanmoins, la dimension commerciale, à la différence du Pseudo-Xénophon. « “Le mouvement (de guerre civile), dit-il, gagna pour ainsi dire le monde grec tout entier, où des différends opposaient dans chaque cité les chefs du peuple (οἱ τῶν δήμων προστάται), partisans d'Athènes, et le petit nombre (οἰγοί), qui tenait pour les Lacédémoniens. En temps de paix, il n'y aurait pas eu de prétexte et l'on n'osait donc pas les faire venir, mais une fois en guerre, pour abattre l'adversaire et pour s'accroître soi-même du même coup, l'appel à des alliances [ndlr : ou *collaborer*] devenait un procédé facile de part et d'autre pour ceux qui voulaient tenter une révolution” (Thuc, III, 82, 1) »⁷¹¹ ou *conspirer*. Si la guerre du Péloponnèse marque le déclin d'une civilisation grecque échouant à médiatiser, autrement que partiellement, l'*ἔρις* et le *πόλεμος* – lesquels portent l'État, comme la nuée l'orage, tant que rien n'en contraint, matériellement, l'exercice (à l'instar du *statu quo* militaire précédemment évoqué), sans quoi ils œuvrent à sa ruine – , les dynamiques *informelles* de son dénivelé politique, et ce, jusqu'à leur totalisation (bornée aux frontières helléniques) illustrent « les “vraies causes” des conflits à l'intérieur de la cité [...] en montrant l'essence de la loi, définie tantôt comme une convention, tantôt comme une décision [ndlr : ou prise] du pouvoir dans son propre intérêt. »⁷¹² La déchéance de l'autorité juridique dont jouissent, habituellement, les *ἀγαθοί* (magistrats *et* souverains de leurs cités) en « bacchanales » globalisées, durant la guerre du Péloponnèse, interroge, d'ailleurs, quant à leurs (manques de) moyens pour l'imposer à dessein, la « loi n'étant pas autre chose que le commandement du souverain usant de la puissance »⁷¹³. L'impératif de croissance – ou de faire la démonstration, non seulement, d'une force⁷¹⁴ exercée *à un temps donné*, mais, également, d'une puissance, ou cette force déployée *sur un temps donné*, en vue de prendre l'avantage (ou s'enrichir) et l'exploiter, *nécessairement*, pour être (toujours) plus (fort)⁷¹⁵ – n'étant plus respecté, ni honoré, par son aristocratie, faute de

710Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 398

711Ibid., p. 397

712Ibid., p. 399

713Voir note 628

714Soit $F = Ma$, ou la **M**asse x l'**A**ccélération

715« Comme l'écrit Y. Garlan, “puissance et richesse n'étaient pas dans le monde antique deux notions indépendantes : chacune se nourrissait de la substance de l'autre” », comme Raison et condition (ou moyen) de l'autre. »

Voir Garlan Yvon, *La guerre dans l'Antiquité*, Paris, 1972, p. 200 et *La Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris, 1989, p. 21 – 40, In : Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit. p. 380

moyens, telle qu'en témoigne le *statu quo* militaire que lui impose, notamment, la *résistance* des perses, à l'Est, des étrusques, à l'Ouest, l'empire achéen décline, alors, sous l'emprise d'une *série de conspirations* formée, à ses différentes échelles, comme autant d'*actes de souveraineté manqués* enchaînés, témoins de leur échec à se maintenir, et se re/former en *collaborations*, pour fonder leur domination ou « domaine de l'*imperare*, autrement dit du *Befehl*, de l'ordre [...] "*L'imperium*", écrit Heidegger, "est le domaine (*Gebiet*) qui fonde sur le commandement (*auf dem Gebot*) et où les autres sont assujettis au commandement (*botmäßigkeit*). *L'imperium* est le *Befehl* au sens du *Gebot*. Le *Befehl*, ainsi entendu, est le fondement d'essence de la maîtrise, non pas du tout seulement sa suite et absolument pas une forme de son exercice". »⁷¹⁶ Ainsi, « l'agression [qui] fut l'extension d'un domaine recouvrant l'autre, marquant le tout de l'étant »⁷¹⁷, conjecture l'appareillage – *disciplinaire et productif* – des richesses pillées⁷¹⁸, comme butin et *media* d'un *progrès*, lui-même fonction de leur bon concours à l'*imperium* (au sens de « commandement »), et ce, peu importe le mode opératoire (capitaliste ou féodal)⁷¹⁹ et le type d'activités principal associé : militaire ou commercial.

Le mode capitaliste de production rognant, conjointement, son doublet féodal, au gré de la globalisation, et ré/unification, politique de l'*imperium*, conjure d'ailleurs, techno/logiquement, le risque d'implosion encouru par l'État, sous l'effet d'une obstruction matérielle / terrestre liminaire faite au *πόλεμος*. Le capitalisme, loin de la suspendre, déterritorialise, seulement, la *στάσις* – ou le *πόλεμος* internalisé au terme de sa totalisation planétaire – qu'il transpose au commerce de « biens [ndlr : privés] **nécessaires** à la vie et **utiles** au foyer domestique ou à l'État »⁷²⁰, que produisent, ou enrichissent, *et* consomment, proportionnellement à leur salaire, des sujets « libres, égaux en dignité et en droit », tout sauf en patrimoine⁷²¹. « La division *sociale* [capitaliste] du travail met face à face des producteurs **indépendants** de marchandises [totalement démunis] qui ne reconnaissent [toutefois] pas d'autre autorité que celle de la concurrence, que la

716Cattin Emmanuel, *Ἐγώ εἰμι ἢ ἀλήθεια*, Les Cahiers philosophiques de Strasbourg, 36 | 2014, mis en ligne le 14 décembre 2018

<http://journals.openedition.org/cps/1314>

DOI : <https://doi.org/10.4000/cps.1314>

717Ibid.

718« Le romain a pour provenance cette fermeture de l'être même pour une situation nouvelle du *Menschentum* dans le tout de l'étant. »

Ibid.

719Ou les deux **principaux** modes opératoires de l'Économie-Politique ; lesquels ne sont pas irréductibles à l'autre. Au contraire.

720Et, Marx de poursuivre ainsi, lequel cite Aristote, « la vraie richesse (*ὁἀληθινός Πλοῦτος*) consiste en valeurs d'usage de ce genre. »

Marx Karl, *Le Capital, Livre I, op. cit.*, p. 569

721« Le capital marchand n'est au début que le mouvement de médiation entre des extrêmes dont il n'est pas maître et des conditions qu'il ne crée pas. »

Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe, op. cit.*, p. 112

contrainte qu'exerce sur eux la pression »⁷²² d'un *λόγος* des plus *vertueux* ; lequel garantit la croissance de l'État, et une privation intestine coextensive, par la nécessité subs(is)tantielle, et non plus seulement formelle, prêtée à ses *media* et produits. « On convient, dit Rousseau, que tout ce que chacun aliène par le pacte social de sa puissance, de ses biens, de sa liberté, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté, mais il faut convenir aussi que le souverain seul est juge de cette importance »⁷²³ pour le moins relative, de son point de vue (en tant que *maître des lieux*, également), compte tenu de la flexibilité opportune du répertoire d'actions, et de conventions (*δίκαιος*), qui en fixent puis réforment les termes, adéquatement aux conditions requises par l'*imperium*, en régime capitaliste ; « car plus se développe », et *fissionne*, le champ des compétences techniques, sous la férule de l'injonction au *progrès*, et l'innovation qu'elle implique, en termes de « *compétitivité prix* » et « *hors prix* »⁷²⁴, « plus se renforcent les intérêts professionnels, de caste, etc., des “spécialistes” qui deviennent les porteurs de telles tendances [ndlr : *nécessaires* tant à la « vitalité entrepreneuriale » qu'à *son* corps de métiers] Et ce mouvement divergent ne se limite pas aux parties d'un secteur déterminé. Il est même encore plus clairement perceptible si nous considérons les grands secteurs que produit la division sociale du travail. »⁷²⁵ Le Droit (positif) règle ainsi, toujours plus *im/médiatement*, « les conditions de l'association [ndlr : ou la guerre] civile »⁷²⁶ fixées par l'aristocratie, maître *et* administrateur du territoire, que transcende le contrat ou *marché*, « base de tous les droits »⁷²⁷. Bien qu'il suggère, à ce titre, *l'égalité* des parties contractantes devant lui-même, comme témoignage et manifestation objectiv(é)e de « l'intérêt public », le contrat n'homologue, jamais, que les *conditions de travail* de l'un des collaborateurs contribuant à l'enrichissement de l'autre, *via* ses domaines, tel que le stipule son statut. La primauté sur « tous les droits », que lui accorde Rousseau, frappe, en effet, le contrat du sceau de la souveraineté, comme « seule marque de souveraineté, attendu que tous les autres droits sont compris dans celui-là »⁷²⁸ ou la *décision exécutoire*⁷²⁹ *de soit sceller soit*

722Marx Karl, In : Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, *op. cit.*, p. 131

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

723Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, *op. cit.*, p. 63

724Sinon en termes de *productivité et d'esthétique*. J'y reviens dans le chapitre suivant.

725Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, *op. cit.*, p. 132

726Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, *op. cit.*, p. 63

727Ibid., p. 44

728Voir note 625

729« Acte par lequel l'administration agit unilatéralement sur les situations juridiques. » Si « la décision exécutoire s'oppose [ndlr : théoriquement] au contrat ou marché public qui est fondé sur un accord de volonté entre les parties », elle « bénéficie [toutefois] du privilège du préalable (ou action d'office) [ndlr : fondateur de droit], c'est-à-dire d'une présomption de conformité au droit qui la rend immédiatement exécutoire et oblige l'auteur d'un recours contre elle à apporter la preuve formelle de son illégalité » ; son abrogation relève intégralement, d'ailleurs, à ce titre, de la discrétion du magistrat ou « juge administratif, saisi d'un recours pour excès de pouvoir », et de « l'auteur de l'acte », lui-même, « conformément aux principes dégagés par la jurisprudence. »

Chapuisat Louis-Jérôme, « DÉCISION EXÉCUTOIRE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne]

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/decision-executoire>

rompre l'échange (lui-même, en tant que *travail ou rupture* mécaniste, mécanisée) prise sous l'égide de la Raison ; « car **l'évolution nécessaire** est un facteur de la vie [ndlr : ou de *l'état*] qui se forme, dit Hegel, dans **l'opposition éternelle** : la totalité, ~~dans la vie~~ [ndlr : comme *état* ou guerre] la plus intense, n'est possible que par le rétablissement à partir de la séparation la plus intense »⁷³⁰ que formalise et manifeste, désormais, *l'acte* contractuel, en plus de la médiatiser ; à la différence d'une *Alliance* passée avec l'une ou l'autre abstraction théogonique de « cette raison sublime qui s'élève au-dessus de la portée des hommes vulgaires [... et] dont le législateur met les décisions dans la bouche des immortels, pour entraîner par l'autorité divine ceux que ne pourrait ébranler la prudence humaine [...] La loi judaïque toujours subsistante, celle de l'enfant d'Ismaël qui, depuis dix siècles, régit la moitié du monde annoncent, encore aujourd'hui, les grands hommes qui les ont dictées ; et, tandis que, remarque ainsi Rousseau, l'orgueilleuse philosophie ou l'aveugle esprit de parti ne voit en eux que d'heureux imposteurs, le vrai politique admire, dans leurs institutions, ce grand et puissant génie qui préside aux établissements durables. »⁷³¹

730L' « intérêt de la raison n'a pas pour sens de s'opposer en général à l'opposition et à la limitation ; car l'évolution nécessaire est un facteur de la vie qui se forme dans l'opposition éternelle : la totalité, dans la vie la plus intense, n'est possible que par le rétablissement à partir de la séparation la plus intense. »

Hegel Georg Wilhelm Friedrich In : Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe, op. cit.*, p. 179

Passage surlignés (en gras) par mes soins.

731Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 68

2. Derrière tout *marché*, le contrat

« – Le patriarche de la famille Kure : “Si l'envie me prenait, je pourrais bien annuler la promesse que je vous ai faite, et tourner définitivement la page. Ne jouez pas au plus fin avec moi ; soyez conscient que je tiens votre destin dans le creux de ma main.”

– Kazuo Yamashita : “Mais c'est impossible. Vous ne pouvez pas faire une chose pareille. Un tel acte mènerait, irrémédiablement, la famille Kure à la ruine [...] La famille Kure est un clan d'assassins qui remplit les missions qui lui sont confiées et définies par contrat, n'est-ce pas ? Pour garder la confiance de vos clients, vous devez évidemment respecter l'engagement auquel vous avez souscrit ; cela s'applique, aussi, entre nous, hommes d'entreprise. Si un homme de votre rang ne respecte pas la promesse qu'il a faite, et qu'en plus il commet un meurtre à cause d'une rancune personnelle, je me demande ce qu'il se passera.” »⁷³²

⁷³²*Kengan Ashura*, Saison 2, épisode 12 « père »

2.1. Convertir l' « usurpation » en droit de propriété : les dessous du réenchâtement d'un monde fini, répandu par l'*Aufklärung*

Toute souscription à un acte contractuel scelle un rapport dynamique de pouvoir qu'entretiennent déjà, informellement et, plus ou moins, directement, ses deux parties inégales en puissance *et* richesses. L'évolution ou la croissance nécessaire de l'*éta(n)t* souverain (lequel dresse le contrat) légitime, en tant que telle *et* à cet effet, la sollicitation d'une ressource humaine privée (d'*étant*) r/attachée au domaine, non plus sous le joug de la violence physique, mais d'un chantage à la survie ; si bien que l'employé.e, en économie de marché, subjective l'enjeu directeur ou la *raison* de toute collaboration établi par « une convention adaptée à ~~un~~ [ndlr : *son*] État déterminé, dans une phase historique de son développement, qui lui permet **de subsister et de prospérer** »⁷³³, depuis l'érection des premières formations aristocratiques. Les premières allégations de l'auteur *Du contrat social*, « base de tous les droits » qu'il émancipe de son *λόγος*, « puisque aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, et puisque la force ne produit aucun droit »⁷³⁴, déchoient, d'ailleurs, en contradictions, à quelques pages d'intervalle seulement, sitôt ramenées à la genèse et l'essence du Droit (*δίκαιος*). Rousseau, en effet, reconnaît que « la guerre ne donne aucun droit qui ne soit nécessaire à sa fin ; ces principes ne sont pas ceux de Grotius ; ils ne sont pas fondés sur des autorités de poètes, mais ils dérivent de la nature des choses, et sont fondés sur la raison. »⁷³⁵ L'auteur se distingue, toutefois, de Grotius et tous les despotes du même acabit, en donnant la primauté au Droit sur l'acte de guerre que présume, pourtant, sa fondation. Ainsi, « même en pleine guerre, un prince juste s'empare bien, en pays ennemi, de tout ce qui appartient au public, mais il respecte la personne et les biens des particuliers ; il respecte des droits [ndlr : ou les prescriptions juridiques de *son* pouvoir]⁷³⁶ sur lesquels sont fondés [ndlr : et justifiés] *les siens* »⁷³⁷ ; de telle sorte que le maintien de l'ordre, selon Rousseau, garantit moins les fins de la guerre qu'il ne prime la *raison* (*πλεονεξία*) de sa conduite (*νόμος*) telle que l'homo/*logue* le Droit. L'auteur *Du contrat social* cheville ainsi l'exercice de la souveraineté, ou l'Économie, aussi bien au *λόγος* qu'à la *φύσις*, dans la droite ligne des classiques⁷³⁸, bien qu'en les délestant, néanmoins, de leurs principales dispositions, autrement dit *user de la force pour avoir plus, et être plus*. Rousseau

733Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 372

Passage surligné (en gras) par mes soins.

734Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, op. cit., p. 33

735Ibid., p. 36

736Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 365

737Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, op. cit., p. 36

Passages surlignés (en italique et en gras) par mes soins.

738« De Jean-Jacques enfant, Rousseau écrit : “Je me croyais Grec ou Romain.” Entendons qu'il s'enthousiasmait pour l'héroïsme [ndlr : et ses ressorts primitifs] et le civisme des héros de Plutarque. »

Burgelin Pierre (l'éditeur de l'œuvre) In : *Ibid.*, p. 7

leur substitue, effectivement, une *théorie positive de l'évolution hégélienne*, qui escamote les fondements impériaux de la *nécessité* ; laquelle, par conséquent, justifie toute collaboration, en termes, non plus d'*imperium*, mais de survie. La pénurie générée, puis cultivée, au motif de « l'intérêt public » ne catalyse plus l'exercice de la souveraineté, mais, exhale, inversement, un état de fait naturel nuisant à l'homme ou l'*être de nature*. L'auteur *Du contrat social* « suppose les hommes parvenus à ce point où les obstacles [ndlr : non précisés] qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature l'emportent de par leur résistance sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet état. Alors cet état primitif ne peut plus subsister, et le genre humain périrait s'il ne changeait sa manière d'être. »⁷³⁹ L'hostilité progressive, monstrueuse, qu'intronise Rousseau entre *l'état* et l'être (humain) de nature, pour justifier l'émergence de la République, subroge les *raison* et substance d'une violence abstraite *positivement* conjurée par l'acte juridique, autour duquel se forme *l'Éta(n)t* de Droit⁷⁴⁰, comme forme accomplie, sinon ré/unifiée, de la Nature. Les *raison* et substance de cette violence faite aux hommes, de laquelle découlerait, *en réaction*, leur ré/union, sont, justement, discutées par « le sophiste Antiphon, sans doute dans les années 420, qui a le mieux développé, d'une façon qu'il estimait strictement positive, dans un ouvrage précisément intitulé “De la vérité”, cette opposition [ndlr : substantielle] entre le nomos/convention et la physis. Il y donne de la justice (dikaiosynè) la définition admise par tous : “ne pas transgresser les nomima de la cité dans laquelle on est citoyen” (DK 87, B44). Les lois sont seulement un accord entre des hommes [ndlr : propriétaires] L'auteur utilise plusieurs fois le terme d'homologein [...] Elles sont un contrat social, valable dans la mesure où toutes les parties concernées [ndlr : qui l'établissent, autrement dit les bailleurs, eux-mêmes] sont d'accord »⁷⁴¹ ; où toutes ses clauses ne louent qu'un usage *privé* qui les détermine et qu'elles visent, réciproquement, à garantir. « Pindare disait déjà : “ἀλλὰ δ'ἄλλοισιν νόμιμα, σφετέραν δ'αἰνεῖ δίκαν ἕκαστος : les uns ont certaines coutumes, les autres en ont d'autres, mais chacun loue son propre usage”. »⁷⁴² Si Antiphon, pris dans l'étau de la relativité du νόμος, peine à émanciper la Nature des arcanes impériales, comme la « vérité »⁷⁴³, la « nécessité », l' « avantage » et l' « utilité », notamment⁷⁴⁴, il ne postule pas moins « son caractère [...] permanent, absolu et non pas relatif. Elle est, dit-il,

⁷³⁹*Ibid.*, p. 38

⁷⁴⁰Voir note 643. Rousseau « appelle [...] République tout État régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être. »

⁷⁴¹Foucharde Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 370
Passages surligné (en gras) par mes soins.

⁷⁴²*Ibid.*, p. 366

⁷⁴³Je me livre à sa critique (celle de son approche heideggerienne, y compris) dans le Chapitre V de cette thèse.

⁷⁴⁴« La nature, elle, s'impose aux hommes par nécessité, et elle relève de la vérité. On ne peut la nier [...] Elle est “le vivre et le mourir”, dont les critères sont l'utile, qui lui-même est ce qui est avantageux matériellement pour la vie ou “ce qui réjouit”. Antiphon nie une contradiction éventuelle entre “l'avantage” et “ce qui réjouit” ; il conserve ainsi l'enseignement de Démocrite. »

Ibid., pp. 370 – 371

indépendante de l'histoire des sociétés [...] La physis ("le vivre et le mourir") réunit des critères physiologiques et psychologiques (la joie)⁷⁴⁵ tenus pour indépendants des lois humaines. »⁷⁴⁶

La révision positiviste de la Nature, à laquelle se consacre l'auteur *Du contrat social*, s'appuie, donc, sur la relativité de l'Économie pour étayer une théorie de la collaboration vierge de toute coercition, le Droit fondateur la précédant comme l'accomplissement de *l'éta(n)t* de nature ; si bien que toute violence impériale n'y succède plus, idéalement, qu'en termes de maintien de l'ordre (« naturel »), pour sanctionner une dérogation aux *raison* et conditions nécessaires de l'Éta(n)t.

« Les déclarations de guerre sont moins des avertissement aux puissances qu'à leur sujets. »⁷⁴⁷

La mythologie rousseauiste *dupe*, ainsi, les preneurs sur l'essence du contrat dont elle cheville la fonction médiatique d' « aliénation totale de chaque associé, avec tous ses droits à ~~toute la communauté~~ »⁷⁴⁸ au bailleur⁷⁴⁹, à l'exercice d'une liberté inaliénable. L'auteur *flatte*, en d'autres termes, une collaboration volontaire du peuple à la prescription de ses propres conditions générales de vente⁷⁵⁰, comme *starting-block* de l'égalité républicaine. « Car, premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous, et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres. »⁷⁵¹ Le r/assemblément de l'Éta(n)t supposant, toutefois, une séparation liminaire de ses parties conduit Rousseau à en maudire la *raison* authentique que formalise le « droit de conquête »⁷⁵², et « d'esclavage »⁷⁵³ qu'il subsume, pour ne bénir que mieux les produits ou conventions, *ex nihilo* d'après l'auteur, d'une guerre ne donnant aucun droit qui

745Postulat que je critique, également, dans le Chapitre V de cette thèse.

746Ibid., p. 371

747Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, op. cit., p. 36

748Ibid., p. 39

749Le caractère singulier de cette aliénation tient, je le rappelle, à sa principale disposition, autrement dit « changer [ou consigner] l'usurpation [et la privation qu'elle recèle] en un véritable droit, et la jouissance en propriété. Alors les possesseurs étant considérés comme dépositaires du bien public, leurs droits [et intérêts] étant respectés de tous les membres [ou sujets] de l'État et maintenus de toutes ses forces contre l'étranger [ou l'opposant] par une cession avantageuse au public et plus encore à eux mêmes, ils ont, pour ainsi dire, acquis tout ce qu'il ont donné [ou gagé] Paradoxe qui s'explique aisément par la distinction des droits que le souverain et le propriétaire ont sur le même fond. »

Voir note 691

750Si Rousseau cantonne, symboliquement, l'emploi du terme à sa critique de l'esclavage, qu'il distingue de « se donner », l'auteur ne les subsume pas moins à une même catégorie : l'aliénation. « Aliéner c'est donner ou vendre. Or un homme qui se fait esclave d'un autre ne se donne pas, il se vend, tout au moins pour sa subsistance. »

Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, op. cit., p. 33

751Ibid., p. 39

752« À l'égard du droit de conquête, il n'a d'autre fondement que la loi du plus fort. »

Ibid., p. 36

753Ibid., p. 34

ne soit nécessaire à sa fin⁷⁵⁴ ou au r/établissement hégélien du *jus in bello*⁷⁵⁵. Rousseau fixe d'ailleurs, clairement, sa **contradiction**, non à l'exercice de la guerre et la commission des actes qu'il implique, mais à l'absence de toute déclaration formelle de son office. « L'étranger, dit-il, soit roi, soit particulier, soit peuple, qui vole, tue ou détient les sujets [ndlr : comme en économie de *marché*] **sans déclarer la guerre** [ndlr : ou son activité] au prince [ndlr : ou fisc] n'est pas un ennemi, **c'est un brigand.** »⁷⁵⁶

La relativité du *νόμος*, concédée par l'auteur dès les premières pages de son dithyrambe, déteint, réciproquement, sur une « démonstration » émaillée de paradoxes, que met en lumière, justement, son approche de la guerre qu'il définit comme « une relation [ndlr : exogène] d'État à État, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'**accidentellement** [ndlr : ou par *obligation, et convention*, donc **involontairement**, par conséquent] non point comme hommes ni mêmes comme citoyens, mais comme soldats »⁷⁵⁷ ou ressources mobilisables, r/attachés de force – si ce n'est de leur volonté – à des territoires ou domaines rivaux. La *guerre de Droit*, disposée au maintien de l'ordre (naturel accompli) selon Rousseau, prolonge, davantage, le « droit de conquête », et d' « esclavage », lequel force à l'obéissance⁷⁵⁸, physiquement, puis la règle, sous couvert de liberté, par convention⁷⁵⁹ ; tant et si bien « que quiconque refusera d'y obéir [...] y sera contraint par tout le corps [ndlr : politique] : ce qui ne signifie autre chose sinon qu'**on le forcera d'être libre** »⁷⁶⁰ ou *utile*. La soumission de l'ennemi – à une force brute supérieure à la sienne ou un Droit *ad hoc* – stimule, également, l'action du Prince, à l'une et l'autre étapes de la Domination, que distinguent, seulement, leurs déclinaisons terminologiques : « esclavage » pour la première, « liberté » pour la seconde. L'une et l'autre couronnent un *carnage rationalisé*, « la fin de la guerre étant la destruction de l'État ennemi [...] On a droit d'en tuer les défenseurs tant qu'ils ont les armes à la main ; mais sitôt qu'ils les posent et se rendent, cessant d'être ennemis ou instruments de l'ennemi »⁷⁶¹ ou d'un *même*, la guerre ne mettant que des (ou de l') *État(s)* aux

754 *Ibid.*, p. 36

755 « Le droit international humanitaire, ou *jus in bello*, régleme la manière dont la guerre est conduite. »

« Jus ad bellum et jus in bello », *Comité international de la Croix-Rouge*, le 29/10/2010

<https://www.icrc.org/fr/doc/war-and-law/ihl-other-legal-regimes/jus-in-bello-jus-ad-bellum/overview-jus-ad-bellum-jus-in-bello.htm>

756 Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 36

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

757 *Ibid.*, p. 35

758 *Ibid.*, p. 36

759 « On pourrait sur ce qui précède ajouter à l'acquis de l'état civil la liberté morale, qui seule rend l'homme vraiment maître de lui ; car l'impulsion du seul appétit est l'esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. »

Ibid., p. 44

760 *Ibid.*, pp. 42 – 43

Passage surligné (en gras) par mes soins.

761 *Ibid.*, p. 36

prises, le Prince, « au lieu de les tuer sans fruit, les *tuent utilement* »⁷⁶² ou, en d'autres termes, les *esclavage*, dans le premier cas – « le vainqueur ayant, selon [ndlr : Grotius et d'autres] le droit de tuer le vaincu, celui-ci rachète sa vie aux dépens de sa liberté »⁷⁶³ ; il les épargne, dans le deuxième cas⁷⁶⁴, en raison, justement, d'une liberté *sui generis*, inaliénable en théorie, mais recouvrée, pourtant seulement, sous réserve d'une aliénation totale et inconditionnelle de leur personne au souverain. La distinction introduite entre les modes esclavagiste et libéral d'une contribution optimale (donc paritaire) des sujets à l'effort (puissance ou *δύναμις*) de guerre, coextensif à ses gains (ressources *et* richesses) accumulés, ébauche, d'ailleurs, la dialectique *conspiration / collaboration*, en termes d' « agrégation » et d' « association » ; lesquels (bi) polarisent *la raison* d'un rassemblement d'esclaves – comme peuple *ou* non – autour de leur maître *ou* chef⁷⁶⁵, selon qu'ils se vendent *ou* donnent à lui par le truchement d'une convention, et en tant que telle dans le deuxième cas.

« Un peuple, dit Grotius, peut se donner à un roi. Selon Grotius un peuple est donc un peuple avant de se donner à un roi. Ce don même est un acte civil, il suppose une délibération publique. Avant donc que d'examiner l'acte par lequel un peuple élit un roi, il serait bon d'examiner l'acte par lequel un peuple est un peuple. Car cet acte étant nécessairement antérieur à l'autre est le vrai fondement de la société. »⁷⁶⁶

L'auteur *Du contrat social* déduit, en effet, « le vrai fondement de la société » d'une « convention antérieure »⁷⁶⁷ dont sont, toutefois, éludées les conditions requises aussi bien par la collégialité de l'acte présumée⁷⁶⁸ que par la « délibération publique » précédant l'intronisation d'« un maître »⁷⁶⁹ ; laquelle boucle, semble-t-il *nécessairement*, une succession d'accords⁷⁷⁰, et donc de privations – « l'État à l'égard de ses membres [... se rend] maître de tous leurs biens par le

762 *Ibid.*, p. 36

Passage surligné (en italique) par mes soins.

763 *Ibid.*, p. 34

764 « [...] ils redeviennent simplement hommes et l'on n'a plus de droit sur leur vie. »

Ibid., p. 36

765 « Que des hommes épars soient successivement asservis à un seul, en quelque nombre qu'ils puissent être, je ne vois là qu'un maître et des esclaves, je n'y vois point un peuple et son chef ; c'est si l'on veut une agrégation, mais non pas une association. »

Ibid., p. 37

766 *Ibid.*, p. 38

767 *Ibid.*

768 Postulat que réfute l'Histoire de la Démocratie Libérale. J'y reviens dans le chapitre suivant.

769 « En effet, s'il n'y avait point de convention antérieure, où serait, à moins que l'élection dut être unanime, l'obligation pour le petit nombre de se soumettre au choix du grand, et d'où cent qui veulent un maître ont-ils le droit de voter pour dix qui n'en veulent point ? »

Ibid.

770 « La pluralité de suffrages est elle-même un établissement de convention, et suppose au moins une fois l'unanimité. »

Ibid.

contrat social »⁷⁷¹ – dérivant d'un premier droit magistral⁷⁷² « de premier occupant qu'il tient des particuliers »⁷⁷³, constitutif, lui-même, de la *propriété* « qui ne peut être fondée que sur un titre positif »⁷⁷⁴, instrumental. La préséance concédée, *in fine*, par l'auteur, au « droit du plus fort » ou l'Économie sur toute autre convention, aussi euphémisé soit-il, réfute, *ipso facto*, la théorie positive de l'évolution, et ses conjectures sur le contrat, autant qu'elle dénote *l'enjeu* porté par toute prescription juridique d'un avantage ou domaine procuré par la force⁷⁷⁵. Le titre de propriété déroge, en effet, *la convention* à ses dispositions intrinsèques, originaires, autrement dit maintenir l'état de guerre entre le maître et l'esclave. Rousseau remarque d'ailleurs, lui-même, que « leur relation [...] en est l'effet, et l'usage du droit de la guerre ne suppose aucun traité de paix. Ils ont fait une convention ; soit ; mais cette convention, loin de détruire l'état de guerre, en suppose la continuité. »⁷⁷⁶ La conversion de *cette convention* en acte de propriété, loin de les corrompre, en réforme, seulement, les termes, conformément à *l'état de (la) guerre*, en cours de globalisation, et les modalités politiques de son *r/établissement internalisé* ; lequel prend la « forme d' [une] association qui défend et protège de la force commune la personne et les biens de chaque associé [pour autant qu'il dispose d'un patrimoine] et par laquelle chacun s'unissant à tous [par (double) nécessité] n'obéisse pourtant qu'à lui-même [ou *l'éta(n)t*] et reste aussi libre, qu'auparavant [de se plier au « droit de premier occupant », et son actualité, comme (mini) souverain et/ou sujet] Tel

771 *Ibid.*, p. 44

772 « Le contrat social, qui dans l'État sert de base à tous les droits [...] ne l'est à l'égard des autres puissances que par le droit de premier occupant. »

Ibid.

773 *Ibid.*

774 *Ibid.*

775 « Le droit de premier occupant, quoique plus réel [ndlr : ou officiel] que celui du plus fort, ne devient un vrai droit qu'après l'établissement de celui de propriété. »

Ibid.

L'*enclosure* met en exergue aussi bien les enjeux et ressorts juridiques d'une conversion des *common lands* (ou « terres communales ») en titres de propriété (*Inclosure Acts*) délivrés aux potentats britanniques, opérant du XVI^e au XIX^e siècle sur l'ensemble du territoire, que les moyens (militaires) affectés à son exécution. Le « droit de premier occupant » abstrait et légitime ainsi, rétroactivement, *la condition matérielle* nécessaire à la réforme capitaliste du mode économique de production, soit « l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté. » « L'*enclosure* engagée par les grands industriels, fermiers et propriétaires terriens anglais, [...] prive, en effet, de ressources les paysans, contraints de rejoindre les villes pour y trouver du travail ; là où fleurissent les manufactures de l'industrie du textile, en pleine expansion. » Arthur MacIvor (Historien rattaché à l'Université de Strathclyde, à Glasgow) évoque, également, le « *clearance* – ou “nettoyage” comme “nettoyage ethnique” » – effectué, dans les Highlands écossais, « par des hommes en armes, au service d'un seigneur local : l'opération consiste à chasser, de chez eux, parfois le temps d'une seule nuit, les petits paysans, à détruire leur maison pour les empêcher de revenir, et à les remplacer par des moutons, le commerce de la laine ayant, à l'époque, le vent en poupe. »

Brook Allan (historien) et MacIvor Arthur, *Le temps de l'usine*, In : « Le temps des ouvriers », *Arte Tv* (réalisation, Stan Neumann), France 2020.

https://www.arte.tv/fr/videos/082189-001-A/le-temps-des-ouvriers-1-4/?fbclid=IwAR1_FWjer2o30m-WZ5ZfZyNCxHw9P-9sDd_88WD5uM0PGNIwcW36kZPvKv8

➤ À l'**Annexe I** de ce chapitre sont consultables une rétrospective du principe régissant l'organisation et le fonctionnement des *common lands*, ainsi qu'une synthèse de l'histoire politique de l'*enclosure*, et ses buts.

776 Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, *op. cit.*, p. 37

est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution »⁷⁷⁷ *nécessaire*, idéale, par tant ses dispositions, la qualité de son témoignage que sa relativité instrumentale, univoque *et* absolue.

Les clauses de « l'acte primitif »⁷⁷⁸ réduites « toutes à une seule, à savoir l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté », sinon *au* droit « d'*aliéner* quelque portion de lui-même ou de *se soumettre à un autre souverain* »⁷⁷⁹, n'exsudent plus d'une volonté divine, platonique et inaltérable, mais d'une « volonté générale »⁷⁸⁰ aussi bien conforme à leurs préceptes – *universels*, d'après l'auteur *Du contrat social*⁷⁸¹ – que dynamique. L'« engagement réciproque » du « public » et des « particuliers », pris sous l'emprise de la *volonté générale*, exonère, effectivement, le souverain, ou tout titulaire d'un acte de propriété dans l'absolu, d'en respecter les clauses⁷⁸², le « droit civil [stipulant] que nul n'est tenu aux engagements pris avec lui-même »⁷⁸³. Si Rousseau en refuse la jouissance à une certaine famille de particuliers (celle des preneurs, en l'occurrence), « car il y a bien de la différence entre s'obliger envers soi ou envers un tout [ndlr : état, domaine, entreprise, etc., aux mains d'un « premier occupant »] dont on fait partie »⁷⁸⁴, il se voit, à l'inverse, contraint de l'accorder au souverain ou bailleur, comme « particulier contractant avec soi-même »⁷⁸⁵, dont il reconnaît, par conséquent, la primeur de l'intérêt sur l'exercice de la *volonté générale* présumé. L'acte par lequel se manifeste cette dernière baigne ainsi dans l'Économie-Politique autant qu'il en grime la raison : convertie en jeu à somme nulle. « Chacun se donnant à tous ne se donne à personne, et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a. »⁷⁸⁶ Cette réinterprétation républicaine d'un nivellement idéologique de *l'avantage* départageant le maître et l'esclave d'UN

777 *Ibid.*, p. 39

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

778 *Ibid.*, p. 41

779 *Ibid.*, pp. 39, 41

Passages surlignés (en italique) par mes soins.

780 « Chacun de nous **met en commun** sa personne et toute **sa puissance sous la suprême direction** de la volonté générale ; et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout. »

Ibid., p. 40

Les deux passages, surlignés (en gras) par mes soins, mettent en exergue le (double) ressort impérial de la souveraineté républicaine.

781 « Bien qu'elles n'aient peut-être jamais été formellement énoncées, elles sont partout les mêmes, partout tacitement admises et reconnues. »

Ibid., p. 39

782 « Il est contre nature du corps politique que le souverain s'impose une loi qu'il ne puisse enfreindre. »

Ibid., p. 41

783 *Ibid.*

784 *Ibid.*

785 « [...] par où l'on voit qu'il n'y a ni ne peut y avoir nulle espèce de loi fondamentale obligatoire pour le corps du peuple, pas même le contrat social. »

Ibid.

786 *Ibid.*, p. 39

État, opéré par l'aristocratie depuis la formation des premiers empires⁷⁸⁷, le transcende, d'ailleurs, au point de consacrer *l'égalité* des parties contractantes, mais, chacune, dans un registre contradictoire univoque – de *l'intérêt* ou de *l'obligation*⁷⁸⁸ – vis à vis de l'autre ; si bien que *l'égalité* ne caractérise *et* ne masque, jamais, qu'une séparation économique entre bailleurs et preneurs politiquement paraphée. « Le souverain n'étant formé que des particuliers qui le composent [ndlr : soit les titulaires d'un acte de propriété] n'a, ni ne peut avoir d'intérêt contraire au leur ; par conséquent, la puissance souveraine n'a nul besoin de garant *envers les sujets*, parce qu'il est impossible que ~~le corps~~ [ndlr : la tête] veuille nuire à tous ses ~~membres~~ [intérêts ...] Mais il n'en est pas ainsi des *sujets envers le souverain*, auquel, malgré l'intérêt commun, rien ne répondrait de leurs engagements s'il ne trouvait des moyens de s'assurer de leur fidélité. »⁷⁸⁹ L'autorité sur la plèbe, conférée au souverain en raison d'un engagement qu'il entérine, lui-même, sans y être tenu pour autant, étrille, justement, la théorie d'une *première convention* ratifiée comme témoignage et manifestation de la *volonté générale* ; d'autant plus, quand son clerc se répand en références au Marquis d'Argenson, lequel stipule que « l'accord de deux intérêts particuliers se forme par opposition à celui d'un tiers. »⁷⁹⁰ L'hostilité régentant la rédaction de tout contrat, et les termes d'une *égalité* stratégique circonstancielle des parties prenantes suspendue au *tiers-exclus identifié*, se fait, d'ailleurs, commune et réciproque à ces dernières, « l'accord de tous les intérêts se formant par opposition à celui de chacun. S'il n'y avait point d'intérêts différents, à peine sentirait-on l'intérêt commun qui ne trouverait jamais d'obstacle : tout irait de lui-même, et la politique cesserait d'être un art »⁷⁹¹ martial.

Toute *convention* ne consigne et marque, alors, qu'un *travail en cours* effectué entre bailleurs – chaque titre de propriété retranche de la cité le domaine associé ; bailleur et preneur ; mais, également, entre ces derniers et son *tiers-exclus* – les autres bailleurs, preneurs (de travail) et apatrides ou *occupants sans droit ni titre*⁷⁹² – lequel forme l'alpha et l'omega du

787 Voir note 641

788 « Le contrat est un accord de volontés entre deux ou plusieurs personnes destiné à créer, modifier, transmettre ou éteindre des obligations. »

Article 1101, *Le code civil*

« Le sens même du mot obligation (*ob ligare*) est : lier en vue de quelque chose. C'est la contrainte, le créancier à le “droit de” et le débiteur est “obliger de” [...] L'obligation naturelle est un devoir moral qui dérive de la conscience, il ne peut pas y avoir de contraintes, sauf si l'exécution est volontaire [ndlr : voir Article 1100 du code civil, alinéa 2] Le rapport d'obligation crée un lien juridique entre deux personnes (créancier, débiteur), autrement-dit ce rapport fait naître un droit personnel. Le droit réel c'est le droit qui s'exerce directement sur la chose (propriété). » Ou de « la chose » sur le sujet.

« Le droit des contrats », *Cours de Droit.Net*, le 12/03/2019

<https://cours-de-droit.net/le-droit-des-contrats-a121610718>

789 Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 42

Passages surlignés (en italique) par mes soins.

790 *Ibid.*, p. 54

791 *Ibid.*

792 La formule, aujourd'hui confinée au droit du logement et prescrite, plus ou moins dans ces termes, par la loi n°

contrat. La théorie positive de l'évolution de l'Homme, que formule Rousseau en préambule, ou presque, de sa démonstration, décline d'ailleurs, logiquement, au gré de son développement, en théorie positive de l'Économie-Politique, l'auteur substituant, finalement, les « intérêts des particuliers » aux « obstacles [ndlr : non définis] qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature »⁷⁹³. « Si l'opposition des intérêts particuliers, dit-il, a rendu **nécessaire** l'établissement des sociétés » (au sens politique du terme), celui-ci comme la condition de leur culture, et *progrès*, en domaine fragmentaire clos, « c'est l'accord de ces mêmes intérêts qui l'a rendu possible. » Et « c'est uniquement sur cet intérêt ~~commun~~ [ndlr : privé sur lequel statuent ses bailleurs] que la société doit être gouvernée »⁷⁹⁴ et prospérer, dans une économie globalisée. La dialectique *conspiration / collaboration*, déclinée en termes *d'opposition et d'accord, d'intérêt et devoir*, brochant cette théorie positive de l'Économie-Politique, phagocyte ainsi, pour l'étayer, jusqu'au registre de *la volonté* ; « le seul, parmi tous les concepts possibles, qui n'ait pas son origine dans le phénomène, dans une simple représentation intuitive⁷⁹⁵, mais vienne du fond même, de la conscience immédiate de l'individu, dans laquelle il se reconnaisse lui-même, dans son essence, immédiatement, sans aucune forme, même celle du sujet et de l'objet, attendu qu'ici le connaissant et le connu coïncident [...] **La volonté, comme chose en soi, est [...] en dehors du domaine du principe de raison, sous toutes ses formes ; elle est, par conséquent, sans raison** (grundlos), bien que chacun de ses phénomènes [ndlr : subjectifs et prescriptions juridiques comme scientifiques] soit complètement soumis au principe de raison ; elle est complètement indépendante de la pluralité, bien que ses manifestations dans le temps et dans l'espace soient infinies. Elle est une, non pas à la façon d'un objet, dont l'unité n'est reconnue que par opposition avec la pluralité possible ; pas davantage à la façon d'un concept d'unité qui n'existe

2018-1021 du 23 novembre 2018, dite « Elan », énonce l'enjeu du *bail*, qui en est l'effet comme la condition, dans le jargon rousseauiste, conformément aux dispositions des art. 544, 545, 546 et 547 du code civil napoléonien de 1804 ; lesquels stipulent que « la propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements. Nul ne peut être contraint de céder sa propriété, si ce n'est pour cause d'utilité publique, et moyennant une juste et préalable indemnité. La propriété d'une chose soit mobilière, soit immobilière, donne droit sur tout ce qu'elle produit, et sur ce qui s'y unit accessoirement soit naturellement, soit artificiellement. Ce droit s'appelle "droit d'accession". Les fruits naturels ou industriels de la terre ; les fruits civils ; le croît des animaux, appartiennent au propriétaire par droit d'accession. »

« Titre II : De la propriété (Articles 544 à 577), Livre II : Des biens et des différentes modifications de la propriété (Articles 515-14 à 710-1) », Code civil, *Légifrance*, version en vigueur au 1er Mars 2023

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006117904

793 Voir note 739

794 Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 51

Terme surligné (en gras) par mes soins.

795 « "Phénomène" signifie représentation, et rien de plus ; et toute représentation, tout objet est phénomène. ~~La chose~~ [ndlr : *L'Être*] en soi, c'est la volonté uniquement ; à ce titre, celle-ci n'est nullement représentation, elle en diffère toto genere ; la représentation, l'objet, c'est le phénomène, la visibilité, l'objectivité de la volonté. »

Schopenhauer Arthur, *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*, traduit en français par Auguste Burdeau, (Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie), Librairie Félix Alcan (108 Boulevard Saint Germain), Paris, 1912, p. 180

que par abstraction de la pluralité. »⁷⁹⁶

Le concours de l'auteur *Du contrat social* à une réconciliation positive de l'Être et la Raison (grimée en *état de nature*), contrainte par les conditions politiques du *progrès* en domaine clos, emporte, à cet effet, la subsumption du premier terme ou « le concept de volonté, sous le concept de force. Car, en dernière analyse, c'est la connaissance intuitive du monde objectif, c'est-à-dire le phénomène, la représentation, qui est à la base du concept de force ; c'est de là qu'il est tiré. Il vient de ce domaine où règnent la cause et l'effet, c'est-à-dire de la représentation intuitive, et signifie l'essence du motif, au point où l'explication étiologique n'est plus possible, mais où se trouve la donnée préalable à toute explication étiologique. »⁷⁹⁷ L'érection de la volonté (générale) en abstraction d'une pluralité de *raisons* particulières qu'elle réunit sous forme d'accord, et contredit à la fois, réduit, simultanément, l'être (humain) à une représentation diplomatique phénoménale ou un *éta(n)t* relatif de la séparation économique dont le théoricien du *contrat* segmente aussi bien la dialectique *aliénation / exploitation* que l'histoire du *progrès*, en termes : de « liberté naturelle et [...] droit illimité à tout ce que l'homme tente et qu'il peut atteindre », d'un côté ; de « liberté civile et [...] propriété de tout ce qu'il possède [...] qui n'est que l'effet de la force ou le droit de premier occupant »⁷⁹⁸, de l'autre.

L'empire de la *volonté générale* borne ainsi l'exercice d'une « liberté civile » – synonyme d'obéissance aux dispositions politiques de la loi ou l'économie de marché – aux marges de la *chose publique* que détiennent, individuellement, *et se disputent, inégalement, ses bailleurs, par voie de commerce interposé des « fruits naturels ou industriels »* d'une exploitation de leurs richesses corporelles, incorporelles et humaines⁷⁹⁹ respectives. La réforme capitaliste des *modus operandi* et paradigme de la souveraineté délinée, réciproquement, la mythologie républicaine d'un « passage de l'état de nature à l'état civil », ou du règne de « l'instinct » à celui de « la justice », et d'une « moralité »⁸⁰⁰ *sui generis* qu'elle tire, démocratiquement, de la soumission au souverain⁸⁰¹ ; passage que cheville Rousseau, *in fine*, à la volonté divine (supérieure, exogène), comme séparation génésiaque : canon de la République. « Ce qui est bien et conforme à l'ordre, dit l'auteur, est tel par la nature des choses et indépendamment des conventions humaines. Toute justice vient de Dieu, lui seul en est la source. Mais si nous savions la recevoir de si haut, nous

796 *Ibid.*, pp. 183, 185

Passage surligné (en gras) par mes soins.

797 *Ibid.*, p. 182 – 183

798 Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, pp. 43 – 44

799 Autrement dit tout *preneur d'emploi*.

800 « Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant. »

Ibid., p. 43

801 Voir note 635

n'aurions besoin ni de gouvernement ni de lois. Sans doute il est une justice universelle émanée de la raison seule » ou Dieu (par déduction, considérant sa précédente assertion), « mais cette justice pour être admise entre nous doit être réciproque [...] Les lois de la justice [...] ne font que *le bien du méchant et le mal du juste*, quand celui-ci les observe avec tout le monde, sans que personne les observe avec lui. »⁸⁰² L'inclination concomitante de sa rhétorique au *manichéisme* traduit, justement, l'influence d'une idéologie aristocratique pionnière en matière de moralisation de la justice rendue par le plus fort, et bon par extension, dont la double couture de l'action – ou *conspirer* et prendre l'avantage sur l'ennemi pour le forcer à *collaborer* – borde la relativité de *l'état* de nature présumé, ou *φύσις*, que segmentent, chez Rousseau : « l'instinct », « l'impulsion physique », « le droit à l'appétit », d'une part, *et* « la moralité », le « devoir », la « raison », « la propriété »⁸⁰³, d'autre part ; l'accumulation primitive de richesses concentrées dans les mains d'une élite *et* le mode capitaliste, marchand, de leur commerce ; la « sauvagerie » d'un *νόμος* ou « puissance (dynamis) [qui] s'impose à tous (Thuc, V, 97) »⁸⁰⁴ par le truchement de la force brute, *et* les mentions d'une « liberté civile » chevillée tant à la *culture* qu'à la défense de son domaine, comme vertu cardinale *et* facteur de *progrès* gravés sur l'iconostase de l'Éta(n)t.

« Quoiqu'il se prive dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la nature, il en regagne de si grands, ses facultés s'exercent et **se développent**, ses idées **s'étendent**, ses sentiments **s'ennoblissent**, son âme toute entière **s'élève** à tel point que si les abus de cette nouvelle condition ne le dégradent souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais, et qui, d'un animal stupide et borné, fit un être intelligent et un homme. »⁸⁰⁵

La théorie positive d'une évolution de ~~l'homme~~ l'État couronnée par la prescription de « conventions [...] et [...] lois ~~pour unir~~ [ndlr : identifiant] les droits aux devoirs [...] lesquelles] ramènent [ainsi] la justice à ~~son objet~~ »⁸⁰⁶ sa *raison*, le Droit à sa fonction, ne confine plus ce dernier au surcodage, aussi dynamique soit-il, de violences *coutumières* caractéristiques de l'esclavage, « comme dans l'empire archaïque » ; ni au règlement de « rapports spécifiques entre éléments [ndlr : ou citoyens] qualifiés » d'inégale force ou valeur, « qui ne peuvent être ramenés à une unité formelle supérieure [...] que par transcendance et indirectement [...] comme dans les États évolués, les cités et les féodalités »⁸⁰⁷. Elle aménage le Droit, en sorte qu'il prenne

802 *Ibid.*, pp. 61 – 62

Passage surligné (en italique) par mes soins.

803 *Ibid.*, p. 43

804 Voir note 686

805 Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 43

Passages surlignés (en gras) et soulignés par mes soins.

806 *Ibid.*, p. 62

807 Voir Deleuze Gilles et Guattari Félix, *Capitalisme et Schizophrénie 2, Mille Plateaux, op. cit.*, pp. 566 – 567

« la forme directe et les caractères immédiats d'une axiomatique » ou *raison* en r/évolution modale permanente, que distinguent du code (civil) « la prédominance de la forme [ndlr : seulement] énonciative sur l'impérative » et la systématisation de ses décrets, dont les standards homologuent tant leur textes qu'ils en masquent l'atypicité⁸⁰⁸. Chacun des 318 000 articles de la législation française, répertoriés au 25 janvier 2019⁸⁰⁹, formalise, à titre d'exemple, un intérêt particulier ou l'une de ses ramifications, que la seule prescription réglementaire suffit à faire témoigner comme l'expression de « la volonté générale »⁸¹⁰, préjugant l'engagement réciproque de tous ses membres à lui obéir, par là même. La mythologie d'un *éta(n)t civil* infusant chacune de ses re/présentations (au sens schopenhauerien du terme)⁸¹¹ conjecture, en conséquence, l'adage « nul n'est censé ignorer la loi », chaque citoyen.ne l'ayant, théoriquement, *voulue*. Cette « fiction juridique »⁸¹² escamote le mode opératoire et l'histoire de son *état* ou *νόμος naturel* fondateur que décodent / matérialisent ses domaines de r/attachement ; lesquels supposent que l' « on en prenne possession [ndlr : ou s'en rende *maître*] non par une vaine cérémonie, mais *par le travail et la culture*, seul signe de propriété [ndlr : comme sceau de la Domination]⁸¹³ qui au défaut de titres juridiques doit être respecté d'autrui. »⁸¹⁴ L'abstraction techno/logique de la *πλεονεξία* motrice de *l'occupation primitive*, façonnée par *l'Aufklärung*, transpose, ainsi, l'effet et la cause, de telle sorte que le *medium* d'une croissance internalisée de l'État (fragmentaire) ou un espace de compétition unifié, dont les bailleurs, seuls, décident de l'acte et ses clauses, exécute, désormais, une « volonté générale » *sui generis ex nihilo* qui, « par la nature du pacte [...] **oblige** ou favorise également tous les citoyens. » L'acte de souveraineté bascule, alors, dans une convention⁸¹⁵ « **légitime**, parce qu'elle a pour base le contrat social », comme *décision tactique exécutoire* de sceller ou rompre l'échange (lui-même, en tant que *travail ou rupture* mécaniste

808 *Ibid.*, p. 566

809 « Que signifie “nul n’est censé ignorer la loi” ? », *Vie publique*, dernière modification réalisée le 14/05/2019

<https://www.vie-publique.fr/fiches/23898-que-signifie-nul-nest-cense-ignorer-la-loi>

Passage surligné par mes soins.

810 « Le pacte sociale [...] par sa nature [...] comme] tout acte de souveraineté, c'est-à-dire tout acte authentique de la volonté générale [...] établit entre les citoyens une telle égalité qu'ils s'engagent tous sous les mêmes conditions, et doivent jouir tous des mêmes droits. »

Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 58

811 Voir note 795

812 « Que signifie “nul n’est censé ignorer la loi” ? », *op. cit.*

813 *Dominium* signifie aussi bien « propriété » que « droit de propriété ».

« *Dominium* », *Dictionnaire Gaffiot*, Latin-français, 1934, p. 555

<https://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php?q=dominium>

814 Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 45

Passage surligné (en italique) par mes soins.

Si l'auteur cheville, également, le « droit de premier occupant » aux « conditions suivantes : premièrement que ce terrain ne soit encore habité par personne, secondement qu'on n'en occupe que la quantité dont on a besoin pour subsister », elles se voient, toutefois, contredites, rétroactivement, aussi bien par l'Histoire, même, de l'État que par le « droit à l'appétit » précédemment reconnu à « l'état de nature ».

815 *Ibid.*, p. 58

mécanisée) prise sous l'égide de la Raison⁸¹⁶ ; « **équitable**, parce qu'elle est commune à tous », en termes d'engagement, certes, mais non d'*avantage* qu'elle suppose, qui la conditionne et que son bailleur cultive au détriment du preneur ; « **utile**, parce qu'elle ne peut avoir d'autre objet que ~~le bien général~~ »⁸¹⁷ la *collaboration volontaire* à une entreprise dont « le souverain [ou l'association des bailleurs] seul est juge de [...] l'importance. »⁸¹⁸

La philosophie des Lumières libère le Droit, et ses représentations, d'un rapport de force instauré entre deux états, ou un *challenger et l'étranger*, dont il entérine et systématise, pourtant, les opérations conduites par le plus valeureux et intelligent d'entre eux (Plat., Gor., 489e8), « à condition qu'il ait le courage de mettre à exécution ses idées (*Ibid.*, 491b1-4 ; c6-d2) »⁸¹⁹, tel que l'y engage la Justice ; laquelle stimule les « plus fortes passions au lieu de les réprimer [...] : par exemple conquérir un commandement, tyrannie ou souveraineté. Voilà en quoi consistent l'excellence (arété) et le bonheur (492c5-6) »⁸²⁰ que la Justice recèle et promet à ses témoins, loin de la « tempérance » (sôphrosynè) et l'« équité » (dikaiosynè) dont la crédite Rousseau ; « car, du point de vue de la violence [économique] qui seule peut se porter garant du droit, il n'est pas d'égalité mais, dans le meilleur des cas, des violences [ou forces antagoniques] d'égales grandeur »⁸²¹, le contrat ou « l'accord de tous les intérêts [ndlr : comme « base de tous les droits »] se formant par opposition à celui de chacun. »⁸²² L'égalité pionnière de la convention, et du Droit par conséquent, fixe, notamment dans les premières *républiques* de l'Antiquité identifiées, ses conditions à l'affirmation d'une supériorité aussi bien naturelle que politique⁸²³, et ses desseins à la culture de l'héritage (matériel, technologique, etc.) qui en décode l'exercice. « La définition des κρείττους comme ἀμείνους ajoute à ce contenu social [ndlr : βελτίους] un ensemble de qualités, d'aptitudes ou d'habiletés que revendique traditionnellement l'aristocratie pour proclamer une excellence toute odysseenne [...] Le Syracusain Athénagoras rappelle qu'un des lieux communs des discours oligarchiques est d'affirmer que “τους δε έχοντας τα χρήματα και αρχειν άριστα βέλτιστους : ceux qui ont l'argent sont aussi les meilleurs pour exercer [*et se*

816 Voir p. 213 de cette thèse.

817 Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, *op. cit.*, p. 58

Passages surlignés (en gras), raturé et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

818 *Ibid.*, p. 56

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

819 Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, *op. cit.*, p. 428

820 *Ibid.*, p. 428

821 Benjamin Walter, *Œuvres Tome I, Critique de la violence*, *op. cit.*, p. 237

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

822 Voir note 791

823 « Calliclès définit les kreittous comme “les meilleurs de nature” (492a7). Cette bonne nature, que l'on a dès la naissance (par exemple celle des “fils de rois”, 492b3) et qu'il s'agit de former et de cultiver, était célébrée par Pindare. La notion de physis ou de naissance concerne non seulement ce qui est inné, mais aussi les avantages liés à cette naissance : il s'agit de l'ensemble “birth and breeding” [ndlr : A. W. H. Adkins, *Moral values*, p. 108]. »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, *op. cit.*, p. 432

disputer] au mieux le pouvoir” (Thuc, VI, 39, 1) »⁸²⁴. Quant à ceux qui en sont privés, le contrat les *oblige* à servir les *βελτίους* contre une part de leur trésor, théoriquement équivalente au travail fourni, partant des représentations de la puissance publique⁸²⁵ façonnées par ses tribun(e)s, comme ré/union d'accords scellés, et de *dettes* idéalement redistribuées, entre les parties associées, tous fragments de la volonté générale étant égaux par ailleurs, en termes, non de verdicts prononcés ni de richesses détenues, mais d'engagements pris envers l'État. « Les engagements qui nous lient au corps social [loin d'être] obligatoires [...] parce qu'ils sont mutuels, et leur nature est telle qu'en les remplissant on ne peut travailler pour autrui sans travailler aussi pour soi »⁸²⁶, tirent leur égalité formelle : pour le bailleur, d'un impératif de normation / normalisation⁸²⁷, et rationalisation, ou d'institution, et de systématisation, de la domination établie ; pour le preneur, d'un besoin de (ré)compensation d'une privation matérielle précédente. Rousseau, lui-même, enchaîne « l'établissement de la société », puis son administration, à un conflit de *raisons* particulières⁸²⁸ – entre bailleurs ou violences d'égale grandeur, mais entre bailleurs et preneurs également⁸²⁹ – qu'étête et harmonise, rétroactivement, la convention, comme représentation flatteuse de *l'état : naturel de l'occupation primitive*, et l'anéantissement corollaire de l'occupé.e qu'elle virtualise en privant son corps (et matière) de l'espace foulé ; **positif ou civil** des conditions de *travail* – de fonctionnalisation (technique) et de r/attachement (économique) de l'occupé.e – requises par l'expansion de son domaine (territoire ou marché), obligeant, *également*, ses locataires à s'y consacrer sans mesure. Toutes choses privées dévouées au projet étant égales, *in fine*, le contrat (de *travail*) ne régirait, pour autant, les termes de leur exploitation, d'après son théoricien ; il garantirait, au contraire, la protection de « leur vie même qu'ils ont dévouée à l'État », si bien que « lorsqu'ils l'exposent pour sa défense [ou le servir] que font-ils alors que lui rendre [ou *re/donner*] ce qu'ils ont reçu de lui ? »⁸³⁰ À savoir un *droit (positif) de cité* – aux mains du souverain, et sa communauté de bailleurs – concédé contre une mise en gage de leur

824 *Ibid.*, pp. 435 – 436

825 « Demander jusqu'où s'étendent les droits respectifs du souverain et des citoyens, c'est demander jusqu'à quel point ceux-ci peuvent s'engager avec eux-mêmes, chacun envers tous et tous envers chacun d'eux. »
Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 58

826 *Ibid.*, p. 56

827 « L'opération de la normalisation disciplinaire consiste [...] à essayer de rendre les gens et les actes conformes au modèle, le normal étant précisément ce qui peut être conforme à la norme. La norme a donc un pouvoir ~~descriptif~~ [ndlr : prescriptif] C'est pourquoi pour Foucault les techniques disciplinaires font plutôt référence à une normation plutôt qu'une normalisation. »

Nicaise Guillaume, « Foucault : le concept de normation et de normalisation », *Laboratoire de la gouvernance*,
<http://www.lagouvernance.fr/foucault-le-concept-de-normation-et-normalisation>

828 Voir note 794

829 Les statuts de « bailleur » et « preneur », afférents à un accord scellé entre deux forces (privées) plus ou moins équivalentes, peuvent commuter, informellement, au gré de sa conjoncture.

830 Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 59

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

propre vie. « Que font-ils, enchérit l'auteur, qu'il ne fissent, plus fréquemment et avec plus de danger, dans l'état ~~de nature~~ [archaïque] lorsque, livrant des combats inévitables, ils défendraient au péril de leur vie ce qui leur sert à la conserver »⁸³¹, comme *valeur d'échange*, après en avoir été spoliée ? « Le traité social a [en effet] pour fin la conservation des [premiers] contractants [ou bailleurs] Qui veut la fin veut aussi les moyens, et ces moyens sont inséparables de quelques risques, même de quelques pertes. Qui veut conserver sa vie aux dépens des autres [bailleurs, et maîtres] doit la donner aussi pour eux ~~quand il faut~~ [sans condition] Or le citoyen n'est plus juge du péril auquel la loi veut qu'il s'expose », en dépit de la constitution contiguë de ladite loi, comme témoin de la « volonté générale », et celle de tout citoyen par là même. Ainsi, « quand le Prince lui a dit : Il est expédient à l'État que tu meures, il doit mourir ; puisque ce n'est qu'à cette condition qu'il a vécu en sûreté jusqu'alors, et que sa vie n'est plus seulement un bienfait de la nature mais un don conditionnel de l'État »⁸³², conditionné par une « aliénation totale [préalable] de chaque associé [ou preneur] avec tous ses droits à toute la communauté »⁸³³ de bailleurs ou *πόλις* r/attachée.

Les clauses élémentaires de l'alliance républicaine n'homologuent qu'une procuration de l'autorité divine primordiale, et sa fonction de magistrat, aux plus *justes* de ses disciples investis, comme tels, de l'intendance des *pertes et profits* générés par leur activité jusque-là, de sorte à statuer sur les rapports *dettes / capitaux* correspondants qu'ils nouent aux « phaulotéroï » ou « les esclaves et toutes sortes de gens » (Plat., Gorg., 489c5), sinon « aux gens ordinaires ou médiocres, si l'on conserve au mot le sens péjoratif que lui donne Calliclès »⁸³⁴. Les « kreittous » administrent donc, légitimement, les conditions d'exploitation, et de pro/duction, de leurs domaines, en qualité de témoins exceptionnels de la Justice, et ses fondements, à laquelle souscrivent tous les contractants. Ses représentations authentiques ne pouvant être *injustes* avec elle, ni elles-mêmes⁸³⁵, garantissent, à ce titre, l'application cartésienne d'une « loi considérant les sujets en corps et les actions comme abstraites, jamais un homme comme un individu ni une action particulière »⁸³⁶, que subsume, en économie de *marché*, « l'activité autonome des propriétaires de marchandises particuliers et indépendants les uns des autres »⁸³⁷. Cette « loi », motrice *et* produite, « des “contingences” réagissant les unes sur les autres et non celle d'une

831 *Ibid.*, p. 59

Passages raturé et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

832 *Ibid.*, pp. 59 – 60

833 Voir notes 748 et 779

834 Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 436

835 « Il ne faut plus demander [...] si le Prince est au-dessus des lois, puisqu'il est membre de l'État ; ni si la loi peut être injuste, puisque nul n'est injuste envers lui-même. »

Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, op. cit., p. 63

836 *Ibid.*, p. 62

837 Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, op. cit., p. 132

organisation réellement rationnelle »⁸³⁸ se drape, dès lors, de la Nature, et d'une *volonté sui generis*, dont elle forge les représentations à mesure qu'elles s'y substituent, *concrètement*, sous l'action mécanisée de leurs tours de force techno/logiques⁸³⁹. Le Droit « peut [donc] bien statuer qu'il y aura des privilèges, mais [...] n'en peut donner nommément à personne » ; il « peut faire plusieurs classes de citoyens, assigner même les qualités qui donneront droit à ces classes, mais [...] ne peut nommer tels et tels pour y être admis » ; il « peut établir un gouvernement royal et une succession héréditaire, mais [...] ne peut élire un roi ni nommer une famille royale. »⁸⁴⁰

Le cynisme des Lumières ainsi affiché par l'une de leurs principales chandelles, quoique fidèle à son exégèse de la République précédemment disséquée, démystifie, cela dit, les prétentions de la philosophie contemporaine à une émancipation de « l'obscurantisme » caractéristique des représentations (modales, opératoires) d'une économie, et *religio*, typiquement féodale. L'*Aufklärung* ne rapatrie, en effet, que, du Ciel vers Terre, une Raison élevée, jusqu'alors, par ses précédents *états*, et leurs mythologies respectives, au-dessus de la portée des hommes vulgaires ; de sorte à la mettre dans la bouche des mortels, pour entraîner, sous l'autorité du nombre *et* de la nécessité, ceux que ne pourrait ébranler, davantage, la foi en une abstraction de la Justice, comme « principe de toute finalité divine ou supérieure », *et* du pouvoir, comme « principe de toute fondation mythique du droit »⁸⁴¹. « Ce qui décide, en effet, de la légitimité des moyens et de la justification des fins, ce n'est jamais [que] la Raison » dont témoignent la première, comme « violence ayant le caractère d'un destin », et la seconde, au nom de « Dieu, lui-même »⁸⁴², ou l'anagramme du *progrès*⁸⁴³, tantôt symbolisé (chez les grecs et les romains, notamment), tantôt idéifié (chez les juifs et les musulmans) ou personnifié (chez les chrétiens), puis formalisé, en Démocratie Libérale, par le *marché* qui n'en transcende que le principe, comme destin accompli d'une violence totali(tari)sée.

838 *Ibid.*

839 « Autrement dit, la violence organisée s'accorde tellement avec les conditions de vie des hommes, ou se présente à eux avec une supériorité apparemment si insurmontable, que ceux-ci l'éprouvent comme une force de la nature ou comme l'environnement nécessaire de leur existence, et par suite se soumettent volontairement à elle (cela ne veut nullement dire qu'ils sont d'accord avec elle [ndlr : mais qu'ils y sont *contraints*] »

Ibid., p. 294

840 Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 63

841 Benjamin Walter, *Œuvres Tome I, Critique de la violence, op. cit.*, p. 236

842 *Ibid.*, p. 233

843 Que je discute dans le Chapitre V de cette thèse.

2.2. « Marche ou crève »

L'économie de *marché* conventionne la culture d'un rapport de force maintenu entre deux *raisons* particulières, qu'affranchissent, théoriquement, de sa violence alcaline, sa transposition instrumentale, stratégique, au mode capitaliste (marchand, principalement) de son exercice, et leur *collaboration* contractuelle, corollaire, à une *conspiration* commune chevillée aux objectifs (*prosperer*) et devoir (*subsister*) de l'État. Leur accomplissement, dépendant, pour le premier, du bailleur, pour le second, du preneur, ne les pondère pas moins, *in fine*, en raison et par la nature même de l'engagement qui « **oblige ou favorise, également**, tous les citoyens »⁸⁴⁴ ; lequel, et ce, même au prisme d'une égalité pure et parfaite des contractants (pathologique, du reste)⁸⁴⁵, suppose, toutefois, un emploi de la force, ou de contraindre pour en tirer avantage, conforme, en tous points, à ses desseins, « car l'effort qui aboutit au compromis n'a pas ses motifs en lui-même, mais les reçoit du dehors, précisément de l'effort adverse ; car aucun compromis, même librement accepté, ne peut [en tant qu'obligation] échapper au caractère d'une contrainte »⁸⁴⁶, eu égard, d'autant plus : à l'acte lui-même, comme *décision exécutoire* du bailleur⁸⁴⁷ ; à son titre, comme *déclaration de guerre*⁸⁴⁸ ; à ses fonctions *d'institutionnalisation du conflit*⁸⁴⁹ et d'assignation de toutes les forces libres, enrôlées, à sa contribution⁸⁵⁰ ; à ses modalités d'engagement, lesquelles prévoient *l'aliénation* totale du preneur au bailleur (et souverain)⁸⁵¹ ; et à ses desseins, autrement dit *exploiter* des ressources et forces matérielles privatisées dont le produit (ou la *marchandise*) médiatise un affrontement « organisé »⁸⁵² entre les propriétaires (et souverains) de l'État : lesquels briguent, également (aux deux sens du terme), l'annexion des richesses ou domaines des *autres*.

Périclès et Alcibiade, les premiers (*a priori*) parmi les politologues achéens, corrént, d'ailleurs, *vóμος* (loi), *κράτος* (domination) et *βία* (un abus de force ou *violence*), suspendant, ainsi, l'Économie, et son gouvernement démocratique, à une violence typiquement aristocratique. Périclès en légitime, néanmoins, l'usage, au prétexte de sa collectivisation (ou *étatisation*), en régime démocratique ; laquelle présume une concession du pouvoir aux « pléthos » ou « polloi »,

844Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 58

Passage surligné (en gras) par mes soins.

845Toute égalité de valeurs en rapport contredit la notion (et *raison*) comme *l'état*, même, de ce dernier.

846*Ibid.*, p. 226

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

847Voir note 729

848Voir note 756

849Voir note 776

850Voir page 200 de cette thèse

851Voir notes 748 et 749

852Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe, op. cit.*, p. 294

soit « la majorité des citoyens » (*Oraison funèbre de Périclès*, Thuc, II, 37, 1)⁸⁵³ globalement composée des trois premières classes politiques athéniennes⁸⁵⁴, luttant, réciproquement, pour l'exercice de la souveraineté. « La démocratie impliquait que l'on fût tour à tour gouvernant et gouverné : c'est ainsi que l'entendaient Périclès et les théoriciens démocrates. »⁸⁵⁵ Son approche contradictoire de « plèthos » et « polloi » conduit, quant à lui, Alcibiade à réviser les fondements de la Démocratie en termes de « consentement du gouverné » (dont je discute les conditions de la fabrique dans mon premier chapitre), aussi impliqué dans l'*ἀγών* soit-il. Alcibiade, rivant l'institution du νόμος et sa légitimité au *compromis du gouverné*⁸⁵⁶, réfute ainsi, rétroactivement, l'idéal péricléen d'une répartition égalitaire, diachronique, du pouvoir, et ce, au bénéfice, déjà en ce temps, d'une théorie positive de l'égalité confinée à l'engagement politique et idéologique du sujet envers *l'intérêt supérieur établi*. « À cette argumentation positive, Alcibiade en joint une autre, morale : il fait admettre à Périclès, presque incidemment, que le nomos [qui « a plu au Conseil et au Peuple »]⁸⁵⁷ vise à ce qui est bon et non à ce qui est mauvais. Cet agathon et ce kakon [re/connus *par tous* les membres de l'*ἀγών*] peuvent aussi bien concerner des intérêts matériels que des valeurs morales. Ils impliquent des présupposés [collectivement *consentis*] qu'il faut chercher dans les intérêts et les valeurs traditionnels de l'aristocratie »⁸⁵⁸, qui matricent, également, la connotation classiste (et morale, par conséquent) de « plèthos » et « polloi », que leur prête Alcibiade « en opposant ce terme à riches »⁸⁵⁹. Les deux formules, se distinguant, toutefois, de « phaulotéroï » qui désigne les non-citoyens et autres hommes libres, lesquels, à la différence des « plèthos » ou « polloi », ne siègent à la *boulè* ni votent ses lois, portent, davantage, l'empreinte de la dialectique *vainqueur / vaincu* structurale de la souveraineté, régissant les rapports qu'entretiennent les tribuns de l'État ; si bien, d'ailleurs, que « plèthos » ou « polloi » canonise *et* stigmatise « la majorité des citoyens », en qualité d'abstraction de la contradiction motrice du pacte. Ces deux éléments de langage *relatifs*, qui ne désignent, jamais, qu'un r/assemblage de *raisons* inférieures défaits puis contraintes au ralliement de l'État (ou l'intérêt supérieur établi), disposent, ainsi, une aristocratie de roche à flatter les associés *ou* les déchoir de leur engagement ; selon qu'ils s'y tiennent, sans condition ni mesure, *ou* en usurpent,

853Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 375

854Postulat étayé dans le Chapitre IV de cette thèse.

855Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 375

856Ibid., p. 376

857Voir note 458

858Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 376

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

859Ibid., p. 375

formellement, les prérogatives⁸⁶⁰. Le « consentement du gouverné {ou *κακός*, en tant que tel}⁸⁶¹ » ne justifie, ni stimule, donc, le décret voté ; il n'en garantit, pragmatiquement pour ainsi dire, qu'une bonne application des clauses par les gouvernés, eux-mêmes. « Aristote admit, lui aussi, le bien fondé de ces théories sur la loi ou la *politeia* qui, historiquement, perpétue la domination d'un groupe dominant [...] Aristote apparaît même comme plus dialecticien que les théoriciens de la deuxième moitié du Ve siècle en conseillant, pour la conservation et l'efficacité d'un type de constitution, une certaine participation de la classe qui n'est pas au pouvoir aux institutions délibératives, participation qui toutefois n'affecte pas la nature de classe du régime (Arist., Pol, IV, 14, 1298 b 11-34). »⁸⁶²

La révision de la Démocratie qu'entreprennent les classiques (Pseudo Xénophon, Platon et Aristote, pour ne citer qu'eux), postérieurement à la chute d'Athènes (en – 404), sur laquelle se referme la guerre du Péloponnèse l'opposant à Sparte et son régime oligarchique, dépeint, à cet effet, le tableau paradoxal d'un État gouverné par les pauvres ; et ce, je le présume, *en réaction* à sa ruine qui, en théorie, ne scelle, économiquement, qu'un exercice malingre du pouvoir. Cette mythologie de la Démocratie⁸⁶³ jette, ainsi, l'anathème sur l'épiphonème politique de la déchéance

860« Les riches peuvent donc, à leur gré, s'ils se considèrent lésés par le pouvoir de la majorité du démos, estimer que la loi démocratique n'est qu'une violence (*bia*), une illégalité (*anomia*) contre laquelle ils peuvent se révolter. »
Ibid., p. 376

861Sinon, de moins « bonne nature » que les magistrats et/ou citoyens de première ou seconde classe.

862*Ibid.*, pp. 378 – 379

863« Tous les gouvernements, dit Aristote, qui ont pour but l'utilité commune des citoyens [ndlr : ou de la “société civile” comme “association d'hommes libres”, ces derniers comme parties prenantes ou prises d'un *νόμος*] sont bons et conformes à la justice, dans le sens propre et absolu [...] Or, puisque les mots république et gouvernement signifient la même chose [ndlr : et identifient également, par conséquent, ses déclinaisons : aristocratiques et monarchiques, notamment] ; puisque le gouvernement est l'activité suprême dans les États, et que nécessairement cette autorité suprême doit être dans les mains d'un seul, ou de plusieurs ou de la multitude, il s'ensuit que lorsqu'un seul, ou plusieurs, ou la multitude usent de l'autorité conformément à l'utilité commune [ndlr : faisant de la première l'émanation de la seconde] il faut nécessairement que ces gouvernants soient bons. » (Aristote, *La Politique*, livre III, chap. 6 et 7, In : *Aristote, Morale et Politique*, trad. Thurot, Paris, 1881). Le Stagirite réfute ainsi, en prélude, même, de son argumentaire, le postulat d'une bi-polarité (manichéenne) des trois modes gouvernementaux distingués, qu'il porte, néanmoins, dans la foulée. « Par rapport à la royauté, la tyrannie ; par rapport à l'aristocratie, l'oligarchie ; et par rapport à la république, la démocratie. En effet, dit-il, la tyrannie est une monarchie gouvernée dans l'intérêt du monarque ; l'oligarchie est dirigée dans le seul intérêt des riches, et la démocratie dans le seul intérêt des pauvres ; mais aucun de ces gouvernements ne s'occupe de l'utilité ou de l'avantage de la société tout entière » (*Ibid.*), quand bien même l'exercice de la souveraineté suppose, foncièrement, de nobles intentions, toujours selon Aristote. « Entre les monarchies, affirme-t-il, on donne communément le nom de royauté à celle qui a pour but l'intérêt général. Le gouvernement d'un petit nombre d'hommes ou de plusieurs et non d'un seul, s'appelle aristocratie, soit parce que l'autorité est entre les mains des meilleurs gens de bien, soit parce qu'ils en usent pour le plus grand bien de l'État et de tous les membres de la société. Enfin, lorsque la multitude gouverne dans le sens de l'intérêt général, on donne à cette forme de gouvernement le nom de république, qui est commun à toutes les autres formes » (*Ibid.*). Le négatif de chacun des régimes politiques observés, brossé par le philosophe, témoigne davantage, par conséquent, de sa *réaction* (et celle de la philosophie, derrière lui) non à la structure du gouvernement considéré – la monarchie (de *μοναρχία*, *monarchia*, pour le « commandement d'un seul ») et l'aristocratie (dont le radical *ἄριστος*, *aristos*, pour « excellent », présume l'élection) décèlent, respectivement, une tyrannie et une oligarchie –, mais à une « volonté » contradictoire à la sienne, affichée par les re-présentant.e.s de l'État. Sa critique *relative* d'un basculement potentiel dans l'absolutisme (pourtant inhérent à leur constitution) de l'un ou l'autre des régimes politiques identifiés se trouve démystifiée, d'ailleurs, par l'intervention de Brasidas ; lequel rappelle à ses troupes, alors en infériorité numérique face aux Illyriens, qu'il leur « “sied de n'avoir jamais

achéenne, sans tenir compte, véritablement, des modalités objectives de son administration ; elle présente, à ce titre, de fortes similitudes avec les velléités sécessionnistes formulées, à l'encontre de *leur* « système », par les icônes de l'ensemble de la classe politique française, depuis une décennie, chacune en vue se désolidariser d'une représentation de l'échec essuyé jusque-là, aussi familière soit-elle – j'en étaie l'analyse, plus en détails, dans le Chapitre IV de cette thèse. A. Fouchard recense, d'ailleurs, les nombreuses négligences imputées aux classiques et leurs exégèses de la Démocratie athénienne, lesquels taisent « toute une pratique et même une législation – il est vrai mieux connues de nous, ou plus efficaces, au IV^e siècle qu'au Ve – qui limitaient le pouvoir du démos assemblé » ; « les possibilités que les aristocrates avaient de manœuvrer le démos », discutées dans mon premier chapitre ; le taux de « participation d'une partie de l'aristocratie athénienne à la politeia démocratique, et les intérêts qu'elle pouvait en retirer », sous couvert « d'un certain esprit de système qui met en relief d'une part les liens entre les institutions ou les lois, d'autre part les intérêts d'une classe au pouvoir » ; et les « contradictions politiques entre les “riches” eux-mêmes »⁸⁶⁴, *in fine*. Les ressorts didactiques, *réactionnaires*, de la contribution du Pseudo-Xénophon à une réduction mythique du « plèthos » ou *dème* « aux pauvres de la ville et du port [ndlr : d'Athènes] ou à ceux qui sont embarqués sur les navires »⁸⁶⁵, caricaturent, et ne démasquent, par là, que mieux, justement, l'embasement *tyrannique* intangible de la souveraineté, peu importe son mode opératoire et le type de gouvernement associé, toute application de son principe n'augurant qu'une sélection toujours plus âpre des compagnons d'armes qu'elle rassemble. Si la *théorie du tournoi*, précédemment exposée, dessine les mécanismes de cet engrenage contradictoire⁸⁶⁶, les acteurs, structures et enjeux de la guerre du Péloponnèse, préalablement identifiés⁸⁶⁷, convergent, inéluctablement, vers « la tyrannie jouant en quelque sorte, comme dans la démonstration d'Alcibiade [...] le rôle de révélateur de l'essence des deux autres régimes [ndlr : oligarchique et démocratique] et de leurs lois. Thrasymaque confirme la conception du pseudo-Xénophon, mais en la dépouillant de ce que son vocabulaire pouvait avoir de flateur pour les partisans de la loi aristocratique »⁸⁶⁸, de sorte à observer, dans toute sa relativité, une loi « considérant les sujets en corps et les actions

peur devant le nombre de l'autre camp : vous n'avez pas non plus chez vous, poursuit-il, des régimes qui vous y portent, car chez vous, ce n'est pas la masse qui commande au petit nombre, mais une minorité à la majorité, sans que rien lui ait assuré ce pouvoir de fait (δυναστεία), sinon le succès au combat (μαχόμενοι κρατεῖν)” (Thuc, IV, 126, 2). »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 397

Passages soulignés par mes soins.

864 *Ibid.*, pp. 379, 392

865 *Ibid.*, p. 392

866 Voir pages 107 et 108 de cette thèse.

867 Voir notes 710 et 711

868 Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 378

Voir, également, Plat., *Rép.*, I, 338d-e, 340e-341a.

comme abstraites, jamais un homme comme un individu ni une action particulière. »⁸⁶⁹ L'égalité citoyenne, ainsi tirée d'une abstraction (formalisée) des *rappports* qu'entretiennent les ressortissants d'un territoire ou domaine identifié, conditionne et transcende un engagement des occupants sans droit ni titre, *nécessaire* à l'entreprise du Prince ou, selon Thrasymaque, à la culture de « l'avantage d'un commandement (arche) »⁸⁷⁰, précédemment pris sur une (r)assemblée, constitué puis exercé comme *privilège*⁸⁷¹ : « ce qu'il y a de “meilleur” » ou qui relève de l'intérêt du gouvernant (*ἀρχῶν*)⁸⁷², « au détriment de ceux qui sont gouvernés »⁸⁷³. Leur « consentement » démocratique aux termes de cette collaboration arraché par voie contractuelle récuse en effet, réciproquement, les prérequis autoritaires du compromis ; et légitime, en conséquence, les termes de leur réquisition par et au service du souverain ; lesquels, par ailleurs, s'accordent si bien à leurs conditions de survie *objectiv(é)es* que les administré.e.s n'y perçoivent plus que l'œuvre de la Nature, aussi contraignante soit-elle⁸⁷⁴, *in fine*.

Iere abstraction de la violence (militaire, fondatrice) d'État⁸⁷⁵, en Démocratie notamment, le *consentement du gouverné* s'accote, en tant que tel, logiquement, à une *raison* particulière correspondante à la puissance (optimale) dégagée par l'administré.e, lors de son concours à l'intérêt public / supérieur, qu'indexe ladite raison, comme partie prenante d'un *imperium* – de ses *λόγος* et *progrès* – dont elle brigue une portion proportionnelle du *pouvoir* (avantage ou butin) cultivé. La collaboration du gouverné aux violences charriées par la souveraineté, en économie de marché globalisée, homologue, à ce titre, son consentement à leur commission et les abstrait, en conséquence, nul n'étant violent avec soi-même, en théorie⁸⁷⁶. Leur abstraction opère d'autant mieux qu'elles se drapent de la *nécessité*, la subs(is)tance ou (sur)vie de l'État, sous le capitalisme, constituant le *medium* et le mobile de sa prospérité ou des rapports salariés qu'étaient le consentement général des gouverné.e.s à leur « aliénation totale, avec tous leurs droits », au bailleur ou souverain, et, par extension, leur procuration donnée sur leur *salaire* : « gain » (*μισθός*, *misthós*, en grec) ou juste « prix d'une compétition » obtenu en « récompense – matérielle ou non – [...] d'une activité [...] action d'éclat » ou puissance « déployée au service

869 Voir note 836

870 Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 378

871 « En allemand, *Recht* veut dire “droit” et *Vorrecht* “privilège” ou “prérogative”. »

Benjamin Walter, *Œuvres Tome I, Critique de la violence*, op. cit., p. 236

872 Plat, *Rép.*, I, 338d-e

873 Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 378

874 *Ibid.*

875 « Le militarisme consiste à imposer en toute chose l'usage de la violence comme moyen pour les fins de l'État. »

Benjamin Walter, *Œuvres Tome I, Critique de la violence*, op. cit., p. 220

876 « Étant donné que la reconnaissance des forces du droit se manifeste le plus évidemment par la soumission, en principe sans résistance, à leurs fins, le principe de distinction des violences doit se fonder sur la présence ou sur l'absence d'une reconnaissance historique universelle de leurs fins. »

Ibid., p. 214

de la foi »⁸⁷⁷. Les mentions générales du contrat de travail *surestiment* ainsi le ré-tribut d'une collaboration individuelle à « l'intérêt du gouvernant (*ἀρχῶν*) », *flattée* de surcroît⁸⁷⁸, pour mieux falsifier sa valeur comme les conditions de son obtention, laquelle *boucle*, toujours, « une rivalité [...] Même dans le sens de “salaire” survit encore la notion de “rétribution fixée à l'avance et payée quand on vient à bout du travail” [ndlr : brut ou médiatisé, radical ou segmentaire] Le “prix” du concours est devenu le “salaire” du travail »⁸⁷⁹, à la différence qu'une rétribution rétroactive d'un travail que lui *commande* une force extérieure (le bailleur)⁸⁸⁰, caractérise la contrainte subie par *l'occupant.e sans droit*, car sans titre de propriété⁸⁸¹, anéanti.e⁸⁸² et forcé.e, en conséquence, de s'aliéner au souverain, à titre, justement, de contre-partie d'une occupation illégitime, car illégale, de son domaine, comme turbine du *marché*. L'inégalité numéraire produit / salaire, flirtant avec les 40 points en France, depuis la fin des Trente Glorieuses⁸⁸³ notamment, témoigne, quant à elle, de la raison moteur d'une déchéance préliminaire de l'employé.e du droit de cité : de l'habiter, donc d'exister. Sa dette auprès de l'État⁸⁸⁴, contractée en raison de son occupation illégitime du territoire, le/la *contraint*, en effet, à *convenir* d'une rétribution dont le montant fixé, tyranniquement, par le souverain se veut le moins fidèle à sa valeur d'usage ; en sorte que le salaire « négocié » garantisse prospérité au bailleur *et* subsistance au preneur – quoique provisoirement pour ce dernier⁸⁸⁵, la domination du premier, chevillée à une exploitation progressive du second, ne creusant, jamais par là, qu'une rivalité convertie en privation physique du (con)vaincu, pionnière du compromis et sa contradiction.

2nde abstraction de la violence (militaire, fondatrice) d'État, en Démocratie Libérale, le *salaire* ne conclut, et maintient, que la « paix des cimetières » ; il ne *représente*, comme telle, l' *अहिंसा* (*ahimsā*)⁸⁸⁶ ni, même, une plénitude ontologique, mais, seulement, une égalité *convenue*

877 Benveniste Émile, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes, 1. Économie, parenté, société*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1969, pp. 163 – 164 – 165 – 166

878 « On relèvera cette rencontre curieuse avec l'emploi parallèle du grec *μισθός* dans les Évangiles. Cela tient à l'identité des conditions initiales : c'est le Royaume futur, la “royauté désirable” [ndlr : comme et dans l' « au-delà »] pour employer la terminologie avestique. »

Ibid.

879 *Ibid.*

880 « Dans tous les pays où règne le mode de production capitaliste, la force de travail n'est donc payée que lorsqu'elle a déjà fonctionné pendant un certain temps fixé par le contrat, à la fin de chaque semaine [ndlr : ou mois] par exemple. Le travailleur fait donc partout au capitaliste l'avance de la valeur usuelle de sa force ; il la laisse consommer par l'acheteur avant d'en obtenir le prix ; en un mot il lui fait partout crédit. »

Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections I à IV, op. cit.*, p. 200

881 Voir notes 772, 773, 774

882 Voir page 208 de cette thèse.

883 J'y reviens dans le Chapitre V de cette thèse.

884 *Idem*

885 La contradiction capitaliste formée des gains exponentiels de productivité, réalisés par le Travail non rémunéré, et les conditions de leur monétisation, que dynamise la concurrence, pour leur écoulement, instaurée entre leurs titulaires respectifs, conjecture, structurellement, soit un endettement, soit un écrémage proportionnel des forces engagées dans la production. J'étais cette hypothèse, plus en détails, dans les chapitres suivants.

886 Terme sanskrit « plein » signifiant « non-violence, respect de la vie ; non-résistance au mal par la violence ; absence

entre deux ou plusieurs belligérants de force *et* richesses inégales⁸⁸⁷, conditionnant la réforme capitaliste (commerciale) de leurs *rappports*, idoine à la globalisation de l'Économie⁸⁸⁸, dont les modalités subs(is)tantielles échafaudent, rétroactivement, « une structure unifiée pour toute la société, une structure de conscience – formellement – unitaire pour l'ensemble de cette société »⁸⁸⁹. La prescription d'un consentement à l'exploitation contre salaire, abandonné au bailleur par le preneur, sous la contrainte de son dénuement intégral : conséquence d'une accumulation primitive pilotée, directement ou non, par le maître des lieux, lui-même, suffit à élever le contrat de travail au rang de négation de *l'état* ou une violence économique primaire – désormais consigné aux registres de la « barbarie » et de la « sauvagerie », notamment – dont il internalise et médiatise, *nécessairement*⁸⁹⁰, les *rappports* de ses parties prenantes ; si bien que « de larges couches du prolétariat éprouvent encore le sentiment que l'État, le droit et l'économie de la bourgeoisie, sont le seul milieu possible de leur existence. À leurs yeux, on pourrait, certes, y apporter de multiples améliorations : “organisation de la production” », diminution du temps de travail, etc. « Mais il constitue cependant la base “naturelle” de “la” société. Telle est la conception du monde [qu'embrasse « la gauche », notamment] qui est à la base de la légalité » *et* de l'égalité, comme *représentation* convertie en « attitude naturelle et instinctive envers l'État [civil] : formation [et principe] qui apparaît à l'homme [sous le capitalisme] comme le seul point fixe [raisonnable] au

de mauvaises intentions ou de préjudice | phil. la bienveillance (en actes, paroles et pensées). » Je note, cependant, que l' अहिंसा (*ahimsā*) ne s'entend, et se conceptualise, toujours, que par déduction / privation de la *himsā*, pour « action de causer du dommage, blessure ».

Huet Gérard, « ahimsā », *Dictionnaire Héritage du Sanscrit*,
<https://sanskrit.inria.fr/DICO/8.html#ahi.msaa>

887« L'auteur de *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* déclare à propos de la fixation du salaire entre l'ouvrier et le “maître” : “Il n'est pas difficile de prévoir lequel des deux partis, dans toutes les circonstances ordinaires, doit avoir l'avantage dans le débat, et imposer forcément à l'autre toutes ses conditions. Les maîtres, étant en moindre nombre, peuvent se concerter plus aisément ; et de plus, la loi les autorise à se concerter entre eux, ou au moins ne le leur interdit pas, tandis qu'elle l'interdit aux ouvriers. Nous n'avons point d'actes du parlement contre les ligues qui tendent à abaisser le prix du travail ; mais nous en avons beaucoup contre celles qui tendent à le faire hausser. Dans toutes ces luttes, les maîtres sont en état de tenir ferme plus longtemps [...] On n'entend guère parler, dit-on, de coalitions entre les maîtres, et tous les jours, on parle de celles des ouvriers. Mais il faudrait ne connaître ni le monde, ni la matière dont il s'agit, pour s'imaginer que les maîtres se liguent rarement entre eux. Les maîtres sont en tout temps et partout dans une sorte de ligue tacite, mais constante et uniforme, pour ne pas élever les salaires au-dessus du taux actuel [...] À la vérité, nous n'entendons jamais parler de cette ligue, parce qu'elle est l'état habituel, et on peut dire l'état naturel de la chose, et que personne n'y fait attention. Quelquefois les maîtres font entre eux des complots particuliers pour faire baisser au-dessous du taux habituel les salaires du travail [...] Souvent cependant les ouvriers opposent à ces coalitions particulières une ligue défensive ; quelquefois aussi, sans aucune provocation de cette espèce, ils se coalisent de leur propre mouvement, pour élever le prix de leur travail”.

Potier Jean-Pierre, *L'Assemblée constituante et la question de la liberté du travail : un texte méconnu, la loi Le Chapelier*, « Idées économiques sous la Révolution (1789-1794) », Presses universitaires de Lyon, 1989

<http://books.openedition.org/pul/15476>

ISBN : 9782729710101

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pul.15476>

888J'en discute les enjeux et mécanismes, plus en détails (à l'échelle de l'Histoire), dans le chapitre suivant.

889Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe, op. cit.*, p. 128

890Je détaille cette hypothèse dans le chapitre suivant (cf. note 876).

milieu »⁸⁹¹ de la guerre globalisée, totalitarisée par le *marché*.

Les *réactions* générales aux réformes du code du travail conduites en France, depuis les années 1990, s'inclinent par exemple, sans exception, devant la tyrannie de l'empir(i)e, laquelle enchaîne toute velléité émancipatrice au travail salarié, comme point cardinal de *l'éta(n)t* moderne. Si le manque de temps m'oblige à éluder l'anatomie des revendications populaires formulées puis relayées par les tribunes (syndicats, médias, etc.) estampillées « de gauche », en réaction aux ajustements consécutifs des clauses du *marché* à la « conjoncture » et aux stratégies contingentes des bailleurs⁸⁹² opérés par les ministres de l'État sur la période considérée, la restriction d'une mobilisation pourtant historique⁸⁹³, et ses motifs, au retrait des seules mesures cardinales de la « réforme des retraites » – « recul de l'âge légal de départ à 64 ans et allongement de la durée de cotisations »⁸⁹⁴ – engagée par le gouvernement Borne, au premier trimestre de l'année 2023, laisse néanmoins, par elle seule, entrevoir l'identité : gouverné / gouvernant, « plèthos » / ἀρχῶν, « kakon » / « agathon », au-delà de leurs oppositions différentielles affichées. La revendication *majoritaire* d'un *statu quo* fixé au dernier maillon d'une chaîne d'« acquis » ou « accords » (de branche, d'entreprise, etc.), de consentements ou de compromis(sions), au lieu de la rompre, les sanctuarise, au contraire, de telle sorte que le différend ne porte, jamais, sur la structure de l'engagement citoyen, seulement, au mieux, sur les conditions de sa *perfectio*. La résistance du gouverné à l'une ou l'autre réforme des termes de son consentement au *progrès* manifeste en effet, davantage, la contradiction alcaline d'une économie de marché globalisée, totalitarisée, préposant le citoyen, « en même temps », à la *collaboration* (contre les États-nations et autres enseignes ou projets barbares) et la *conspiration* contre le souverain ; laquelle se forme en réaction à la culture, ou l'exploitation, d'une violence primaire, première, subie, directement ou non⁸⁹⁵, par l'employé.e, et convertie en dette, irriguant le *marché*.

Les commentaires comme la gestion aristocratiques, républicains, d'une résistance populaire, démocratique, à (certaines mesures de) cette réforme des retraites témoignent, pour

891Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, op. cit., p. 300

892Si « Engels peut définir les “lois naturelles” de l'économie capitaliste comme des lois de la contingence [...] Considérée de plus près, la structure de la crise apparaît comme la simple intensification, en quantité et en qualité, de la vie quotidienne de la société bourgeoise. »
Ibid., p. 130

893Voir De Florival G., Seux L., Lisnyj S., Pacary A., Fontaine F., « Grève du 7 mars : une mobilisation “historique” contre la réforme des retraites, d'après les syndicats », France Info, le 08/03/2023
https://www.francetvinfo.fr/economie/greve/greve-du-7-mars-une-mobilisation-historique-contre-la-reforme-des-retraites-d-apres-les-syndicats_5699180.html

« Réforme des retraites : “mobilisation historique” selon les syndicats », *Euronews avec AFP*, le 08/03/2023
<https://fr.euronews.com/2023/03/07/reforme-des-retraites-mobilisation-historique-selon-les-syndicats>

894« Face au rejet massif, le gouvernement doit retirer sa réforme », Communiqué intersyndical, *CGT*, le 01/02/2023
<https://www.cgt.fr/comm-de-presse/face-au-rejet-massif-le-gouvernement-doit-retirer-sa-reforme>

895Directement ou sous l'effet des mécanismes concurrentiels de concentration (progressive) du capital.

leur part, de la relativité invariante, stratégique, du *vóμος* (compris en termes de séparation, *et* convention à la fois) ; laquelle implique une administration dynamique des ressorts du pacte citoyen, tantôt démocratique, tantôt oligarchique, selon que les gouverné.e.s consentent ou s'opposent aux conditions techno/logiques d'une exploitation optimale de leurs corps charriée par leurs *engagements pris* envers l'État. L'ossature de l'enjeu comme sa représentation aristocratique ne se distinguent d'ailleurs, sinon marginalement, de leurs matrices « authentiques » discutées précédemment. Les témoignages et révisions postérieures de la guerre du Péloponnèse comme du fonctionnement de la Démocratie grecque globalement, recueillis auprès des icônes de la philosophie athénienne, mettent en exergue, à ce propos, la relativité morale de ce type de gouvernement – béni ou maudit, selon que l'assemblée penche vers une radicalisation ou modération du conflit⁸⁹⁶ – et ses manœuvres opérées sur les terrains idéologique, parlementaire

896La rivalité qu'entretiennent Nicias et Alcibiade, soit deux des principaux stratèges athéniens, en poste durant la seconde moitié de la Guerre du Péloponnèse, s'avère caractéristique d'une lutte de *représentations stratégiques* de l'intérêt public, maillée par des intérêts privés, qu'illustrent, notamment, leurs considérations respectives de la conquête de la Sicile débattue et votée à la Boulè. Nicias, le « démocrate modéré », « à qui on avait forcé la main pour accepter le commandement, était d'avis que l'État s'engageait dans une mauvaise affaire, que le prétexte était bien mince et bien spécieux, pour entreprendre une opération aussi importante que la conquête de la Sicile tout entière. Il monta à la tribune pour dissuader le peuple de se lancer dans cette expédition et fit entendre le discours ci-dessous [...] "c'est la guerre qui me vaut les honneurs dont je jouis et, moins que personne, je crains pour ma vie ; néanmoins, **je pense qu'on peut être bon citoyen, tout en ménageant sa vie et sa fortune ; car alors on est dans son propre intérêt tout naturellement porté à désirer la prospérité de son pays** [...] Ajoutez que mes paroles seraient impuissantes à combattre vos dispositions, si je vous engageais à sauvegarder votre situation présente, sans compromettre vos avantages actuels en poursuivant des avantages problématiques et incertains [...] Si un citoyen [ndlr : Alcibiade] tout fier d'avoir été désigné pour le commandement, vous engage à cette expédition, c'est qu'il n'a en vue que son intérêt ; trop jeune encore pour exercer le commandement, il ne cherche qu'à se faire valoir en élevant des chevaux et dans le commandement il ne vise que son propre avantage. Ne lui donnez pas l'occasion de briller aux dépens de l'État ; dites-vous bien que les gens de sa trempe nuisent à l'intérêt public en gaspillant leurs propres biens, qu'une affaire de cette sorte est importante, qu'elle ne doit pas être débattue par des jouvenceaux ni entreprise à la légère. Je vois ici des gens qui se groupent à ses côtés pour l'appuyer. Et ce sont ceux-là que je redoute. De mon côté, **j'engage les hommes mûrs qui peuvent être assis près de lui à ne pas avoir honte de passer pour timides, en refusant de voter l'expédition** ; qu'ils n'encourent pas le juste grief qu'on fait à la jeunesse, en se montrant malheureusement épris des biens que la main n'atteint pas. **Qu'ils sachent que très rarement la passion arrange les affaires, alors que très souvent la prudence les rétablit.**" [...] Celui qui mettait le plus d'ardeur à conseiller l'expédition était Alcibiade fils de Klinias. Il entendait ainsi faire pièce à Nicias, à qui l'opposaient entre autres raisons des divergences politiques et qui venait de faire allusion à lui d'une façon offensante. De plus, son désir était particulièrement vif de prendre le commandement, il espérait, muni de ce pouvoir, s'emparer de la Sicile et de Carthage. S'il réussissait, il augmenterait sa fortune et sa gloire. Fort en vue parmi ses concitoyens, sa passion pour les chevaux et ses autres prodigalités absorbaient – et au delà – ses revenus. Toutes circonstances qui par la suite contribuèrent particulièrement à la ruine d'Athènes [...] Alcibiade, à cette occasion, monta à la tribune et adressa aux Athéniens les paroles suivantes [...] "Le commandement, Athéniens, me revient plus qu'à d'autres et j'estime aussi en être digne. Puisque Nicias m'a pris à partie, il me faut bien commencer par là. **Tout ce qui fait clabauder contre moi est justement ce qui fait la réputation de mes ancêtres et la mienne et l'avantage de ma patrie.** En effet, si les Grecs ont exagéré la puissance d'Athènes, c'est qu'ils ont été éblouis par le faste de ma participation aux fêtes d'Olympie. Eux, qui s'attendaient à voir cette puissance abattue par la guerre, m'ont vu mettre en ligne sept chars. Jamais aucun particulier n'en avait fait autant. J'ai remporté la victoire, je me suis classé second et quatrième ; pour le reste j'ai fait montre d'une munificence digne de ma victoire. **La loi fait regarder ces succès comme un honneur.** Que dis-je ! **une pareille réussite est une marque de puissance effective.** A l'intérieur de la cité, je me suis rendu illustre par mes Chorégies et par d'autres manifestations qui, tout naturellement, inspirent de l'envie à mes concitoyens, mais qui sont un signe de puissance aux yeux des étrangers. Si bien que cette folie dont on m'accuse n'est pas sans utilité, puisqu'elle sert aussi bien les intérêts de la ville que les miens [...] Je le sais, les gens à qui sourit la fortune ou qui de quelque manière se distinguent, excitent tout particulièrement pendant leur vie la jalousie de leurs égaux et même de leurs familiers. Mais après leur mort on se

et policier de l'État, en vue de soumettre la majorité à sa cause, « quoi qu'il en coûte »⁸⁹⁷. Emmanuel Macron, sur le premier des terrains cités, s'épargne ainsi toute justification objective, instrumentale, des mesures directrices d'une réforme des retraites dont il confine *l'utilité*, et *l'ordonnance* par extension, aux registres de la *nécessité* (formelle) et de l'« agathon ». « La réforme des retraites est “*indispensable quand on se compare en Europe*” pour “*sauver notre système*” par répartition, a déclaré Emmanuel Macron, lundi 30 janvier. Interrogé lors d'une conférence de presse à La Haye, le président français a également défendu sa Première ministre. Elisabeth Borne a déclaré ce week-end que le report de l'âge de départ à la retraite n'était “*plus négociable*”. “*Quand elle dit quelque chose, elle le dit avec de bonnes raisons et je la soutiens*”, a

flatte, même s'il n'en est rien, de leur avoir été apparenté ; la patrie trouve en eux un juste sujet de s'enorgueillir ; elle oublie leurs fautes, les revendique et les exalte [...] En outre, nous-mêmes comme tout le monde, nous n'avons acquis l'empire qu'en nous portant avec empressement à l'aide de tous ceux qui, Barbares ou Grecs, sollicitaient notre assistance. Si l'on se tenait tranquille et si l'on perdait son temps à épiloguer sur ceux qu'on doit secourir, on se condamnerait rapidement, après avoir augmenté quelque peu son empire, à le voir mettre en péril. Car il ne suffit pas de repousser l'attaque d'un ennemi supérieur en nombre, il faut encore la prévenir. D'ailleurs il ne nous est pas possible de régler minutieusement les limites de notre empire. **Dans l'état où nous sommes, c'est une nécessité pour nous de montrer notre hostilité aux États puissants, de ne pas laisser libres nos sujets, car nous risquerions de tomber sous la domination des autres, si nous ne leur imposons pas la nôtre** [...] Les paroles de Nicias vous engagent à l'inaction et veulent opposer les jeunes aux vieux. Qu'elles ne vous détournent pas de votre projet ! Suivez la tradition établie par nos pères qui, par les conseils communs de la jeunesse et de la vieillesse, ont donné à la cité son brillant développement. Imitiez-les pour tâcher d'accroître encore sa puissance. Dites-vous bien que, les uns sans les autres, les jeunes gens et les vieillards ne peuvent aboutir à rien ; tandis que, **par leur collaboration, cette jeunesse qu'on méprise, l'âge moyen et l'âge de la prévoyance attentive arrivent aux meilleurs résultats ; si la république demeure inactive, elle s'usera d'elle-même comme toute chose ; tous les talents s'y flétriront. Au contraire, dans la lutte, elle développera sans cesse son expérience** ; elle prendra l'habitude de se défendre par des actes et non plus par des paroles. D'une manière générale, je soutiens qu'un État accoutumé à l'activité risque de périr très rapidement en se laissant aller à l'inaction et que pour un peuple le meilleur moyen de se maintenir, c'est de changer le moins possible ses mœurs et ses lois, si imparfaites qu'elles soient.” »

Thucydide, *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, Livre VI, VIII – XVIII,

<http://remacle.org/bloodwolf/historiens/thucydide/livre6.htm>

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

897« Le “quoi qu'il en coûte” désignait le plan d'aides déployées pour soutenir les entreprises pendant la crise du Covid-19 : fond de solidarité, activité partielle, prêts garantis par l'Etat... Rien à voir, donc, avec les mesures envisagées aujourd'hui, qui ciblent avant tout les ménages », en période d'hyperinflation. Lors de l'allocution d'Emmanuel Macron sur le coronavirus Covid-19, diffusée le 12 mars 2020, « “*quoi qu'il en coûte*” est utilisé à trois reprises, mais à chaque fois en tant que proposition subordonnée adverbiale : ce n'est pas une proposition précise, mais une promesse floue. C'est ensuite seulement que l'expression a été “nominalisée” : elle est devenue un nom, le quoi qu'il en coûte [...] Derrière le “quoi qu'il en coûte”, on entend l'idée que les mesures seraient particulièrement généreuses. Elles l'ont certes été, mais moins que dans d'autres pays : le plan déployé par l'Espagne représentait 25 points de PIB, contre 17 points en France. Et pourtant, cela n'a pas empêché le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, de se vanter de nombreuses reprises d'avoir “*la politique la plus généreuse d'Europe*”. On retient le mot, et on en oublie d'interroger la chose [...] Si, dans la bouche de Geoffroy Roux de Bézieux et de Gérard Larcher, le terme n'avait pas l'air particulièrement bienveillant, c'est que c'est tout le problème des représentations : elles sont liées à une époque. Si le “quoi qu'il en coûte” était valorisé pendant la crise, depuis, il est surtout devenu synonyme d'un accroissement considérable de la dette publique [...] Du point de vue d'un responsable politique, il pourrait être délicat de s'opposer à des “mesures de soutien au pouvoir d'achat”. En revanche, il est beaucoup plus facile de dénoncer les dépenses inconsidérées d'un nouveau “quoi qu'il en coûte” », d'autant plus quand il se dépense à perte (ou sans retour sur investissement), et dessert la Raison, tel que le suppose l'objet de son affectation.

Viktorovitch Clément, « “Quoi qu'il en coûte” : quand une expression se retourne contre ses auteurs », Entre les lignes, *France Info*, le 12/05/2022,

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/entre-les-lignes/quoi-quil-en-coute-quand-une-expression-se-retourne-contre-ses-auteurs_5106298.html

expliqué Emmanuel Macron. »⁸⁹⁸ Si les raisons motrices de la réforme des retraites, portée par l'exécutif, n'ont jamais paru, pour autant, si peu étayées⁸⁹⁹, les manœuvres officieuses des parlementaires du clan présidentiel destinées à rallier d'autres factions de l'assemblée à leur *cause*, en vue de son vote à venir, perpétuent, en contrepoint, les traditions de l'*ἀγών*, soit convaincre une partie de l'opposition de l'intérêt (privé) de l'opération et, en conséquence, négocier une alliance circonstancielle leur garantissant la majorité au terme du scrutin⁹⁰⁰. C'est pourquoi « on compte à la présidence de l'Assemblée, à l'Élysée, à Matignon, au ministère du Travail. Chacun tient des tableaux : qui vote pour, qui hésite, qui peut basculer, qui peut influencer les autres, qui pourrait s'abstenir... En vocabulaire macroniste, on appelle ça du “reporting”. Mais un conseiller prévient : “*Un tableau c'est bien, mais l'important c'est de faire bouger les gens d'une case à l'autre.*” Il faut donc convaincre et là, un tableau excel ne sert plus à rien. Quand un élu est perçu comme hésitant, les conseillers s'activent. Rien qu'au ministère des

898Le Meneec Thibaud, Goupil Mathilde, Boy Louis, « Retraites : la réforme est “indispensable” pour “sauver notre système” par répartition, affirme Emmanuel Macron », *France info*, le 30/01/2023
https://www.francetvinfo.fr/economie/retraite/reforme-des-retraites/direct-reforme-des-retraites-l-examen-du-projet-de-loi-commence-a-l-assemblee_5630555.html

899« Gilles Raveaud, un professeur d'économie à l'université Paris-VIII. Il a longuement expliqué, sur BFM Business, le 25 novembre, pourquoi, à son sens, l'équilibre du système ne serait tout simplement pas menacé, car il existerait une manne de l'ordre de “150 milliards d'euros pour les retraites”. Ce chiffre englobe le Fonds de réserve pour les retraites (FRR), “doté de plus de 30 milliards” et les caisses des complémentaires, avec “116 milliards d'euros”. Et ce sans même compter la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades), qui représentera à partir de 2024 une manne supplémentaire de “24 milliards d'euros” par an. » Si Adrien Sénécât modère, cahin-caha, les révélations de Gilles Raveaud, sous couvert de rigidités administratives, bridant une potentielle redistribution de la manne en question, et de prévisions budgétaires alarmistes concernant le financement (futur) des retraites, l'auteur de l'article ne doit pas moins admettre que « lorsqu'on lit le rapport du COR en détail, on s'aperçoit que ce ne sont pas les dépenses liées aux retraites qui risquent d'aggraver le déficit [...] Le “vrai” problème des retraites réside dans les ressources du système, qui ont plutôt tendance à diminuer, en raison des exonérations de cotisations sociales sur les heures supplémentaires ou de la suppression du forfait social pour certaines catégories de salariés. » A. Sénécât souligne, par ailleurs, que « la disparition de la Cades [ndlr : « organisme créé en 1996 pour financer la dette sociale [...] qui] doit disparaître en 2024 »] pourrait donner des marges financières à l'Etat. Pas moins de 24 milliards d'euros par an à l'horizon 2024, affirmait le dirigeant de la Cades Jean-Louis Rey, en 2018. Environ la moitié de cette somme vient de la contribution sociale généralisée (CSG) et pourra donc être redirigée vers d'autres types de dépenses. Par ailleurs, 9 milliards d'euros viennent de la contribution au redressement de la dette sociale (CRDS), un impôt qui doit théoriquement disparaître, mais qui pourrait être remplacé par un autre. » Le dernier mot revient, finalement, à « Emmanuel Macron lui-même [qui] reconnaissait en 2017 dans son programme que “*le problème des retraites [n'était] plus un problème financier.*” L'ambition proclamée de sa réforme était plutôt de “*clarifier et de stabiliser les règles du jeu, une fois pour toutes, en mettant en place un système universel, juste, transparent et fiable, dans lequel chacun bénéficie exactement des mêmes droits*” » ou, en d'autres termes, dans lequel chacun.e « bénéficie » d'une rétribution proportionnelle à un engagement optimal [progressif ; infini [au service de la croissance.

Sénécât Adrien, « Le système de retraites a-t-il 150 milliards d'euros en réserve ? », *Le Monde*, le 06/12/2019
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/12/06/le-systeme-de-retraites-a-t-il-150-milliards-d-euros-en-reserve_6021973_4355770.html

900« Quand vous avez des députés LR, parce que c'est arrivé, qui viennent frapper à la porte de Matignon, en disant, “Moi, finalement, je suis prêt à voter la réforme ; par contre, vous me mettez 170 millions d'euros sur la table, pour faire un contournement autoroutier.” C'est ça que l'on a entendu. C'est ça qui s'est passé. »

Bergé Aurore, « “Qu'ils assument” : Aurore Bergé invite les députés LR qui ont critiqué la réforme à “voter la censure” », « Questions Politiques », *France Inter*, le 19/03/2023
<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/questions-politiques/questions-politiques-du-dimanche-19-mars-2023-6716460>

Relations avec le parlement, ils sont douze ! Rencontres discrètes, sms, coups de téléphone... Un lobbying actif mené aussi par les ministres Dussopt et Riester, fins connaisseurs du parlement. La règle, c'est le secret des tractations, mais, à la fin, ces données remontent à Matignon où des stratèges sont censés prendre la main. Quelles propositions garder ? Sur quoi faut-il lâcher ? Qu'est-ce qui rapporterait des voix ? »⁹⁰¹ Autant de questions dont les réponses déterminent la stratégie de l'oligarchie, adoptée, finalement, selon que la victoire électorale lui semble assurée ou non⁹⁰². Ses ministres, dans ce dernier cas, saisiront l'article 49.3, une « technique ayant valeur de loi », pour faire « passer en force »⁹⁰³ la réforme.

Le « dème », quant à lui, voit sa *réaction* à cette « fatalité » menottée à deux options. La première, mécanique pour ainsi dire, consiste à capituler et prendre le pli d'une contrainte enrichie, sous l'effet d'une pression maintenue par une force exogène supérieure qui ne relâche véritablement, jamais, son étreinte ; si bien que « les hommes nés sous le joug, puis nourris et élevés dans la servitude, sans regarder plus avant, se contentent de vivre comme ils sont nés et ne pensent point avoir d'autres biens ni d'autres droits que ceux qu'ils ont trouvés ; *ils prennent pour leur état de nature l'état de leur naissance.* » Et, si « nul doute que la nature nous dirige là où elle veut, bien ou mal lotis [...] Il faut avouer qu'elle a moins de pouvoir sur nous que l'habitude [ndlr : ou la *coutume*] Si bon que soit le naturel, il se perd s'il n'est entretenu, et l'habitude nous forme toujours à sa manière, en dépit de la nature [...] On ne regrette jamais ce qu'on n'a jamais eu. Le chagrin ne vient qu'après le plaisir et toujours, à la connaissance du malheur, se joint le souvenir de quelque joie passée. La nature de l'homme est d'être libre et de vouloir l'être, mais il prend facilement un autre pli lorsque l'éducation le lui donne [...] Ainsi la première raison de la servitude volontaire, c'est l'habitude. Voilà ce qui arrive aux plus braves chevaux qui, d'abord, mordent leur frein, et, après, s'en jouent, qui, regimbant naguère sous la selle, se présentent, maintenant, d'eux-mêmes sous le harnais et, tout fiers, se rengorgent sous l'armure. Ils disent qu'ils ont toujours été sujets, que leurs pères ont vécu ainsi. Ils pensent qu'ils sont tenus d'endurer le mal, s'en persuadent par des exemples et consolident eux-mêmes, par la durée, la possession de ceux qui les tyrannisent. »⁹⁰⁴ La violence, hier opposée à et, formellement ou non, rejetée par « la majorité citoyenne », reflue, à chacune de ses réformes, en tant que norme-étalon de la Raison (diminuée, vue de l'aristocratie), accusant une prédisposition *culturelle* des

901 Baudot Jean-Rémi, « Réforme des retraites : le gouvernement compte et recompte les voix LR », *France Info*, le 09/03/2023

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-brief-politique/reforme-des-retraites-le-gouvernement-compte-et-recompte-les-voix-lr_5673995.html

902 « *L'exécutif ne prendra pas le risque d'un vote s'ils ne sont pas sûrs* », prévient un cadre Les Républicains. » *Ibid.*

903 *Ibid.*

904 De La Boétie Étienne, *Discours de servitude Volontaire, op. cit.*, pp. 8, 10

gouverné.e.s à souscrire, progressivement et positivement, aux nouvelles clauses du *contrat de travail* promulguées. J'en veux pour exemple, notamment, l'opinion contemporaine, majoritaire, partagée sur les mesures portées par les précédentes réformes des codes de la sécurité sociale et du travail combattues, à l'époque, et, aujourd'hui, érigées en « ligne rouge » sur le terrain des négociations. La « réforme Balladur » entérine, déjà en 1993, un « allongement progressif de la durée d'assurance requise, de 37,5 ans à 40 ans (soit 150 à 160 trimestres), ainsi que le changement du mode de calcul des pensions, dont la période de référence pour le calcul des retraites passe des 10 meilleures années de salaire aux 25 meilleures années ». La « réforme Fillon », quant à elle, prévoit, en 2003, « l'allongement de la durée de cotisation à 41 ans (164 trimestres), l'alignement de la durée de cotisation du public sur celle du privé et l'instauration d'un système de surcote pour encourager le report de la date de départ à la retraite » ; avant que la « réforme Woerth », entre autres, ne reporte à 62 ans l'âge de départ à la retraite et à 67 ans l'âge automatique de la retraite à taux plein⁹⁰⁵. L'abandon final du *consentement général* à des réformes pourtant étrillées par les citoyen.ne.s s'explique toutefois, en partie du moins, par sa *délégation* à leurs représentant.e.s, démocratiquement élu.e.s, qui soumettent le *compromis* à un scrutin au résultat préalablement convenu ; et aux « partenaires sociaux » (ou syndicats) dont l'effort diplomatique débouche, en 2003 par exemple, sur « un relevé de décisions approuvé par cinq des huit organisations syndicales et patronales [...] Le Gouvernement a été ainsi conduit à modifier de manière sensible le texte du projet de loi, sans pour autant remettre en cause les principes fondamentaux qu'il défendait »⁹⁰⁶, les « partenaires sociaux » n'ayant jamais, d'ailleurs, envisagé d'autre issue que la reddition. « La CFDT [en effet] pensait avoir largement préparé ses adhérents à un **compromis** sur les retraites. Elle n'a pas mesuré qu'il fallait y mettre les formes. Pour éviter de déstabiliser son organisation, Bernard Thibault se trouve, lui, contraint à un exercice d'équilibriste [...] Ces dernières semaines, il a maintenu le cap, **refusant d'exiger le “retrait” du plan Fillon et résisté aux pressions internes exigeant un appel à la grève générale**. Mais il demeure contraint de composer avec ses opposants qui refusent toujours l'abandon du “tout-protestataire” [...] Résultat : un flou dans la ligne de la centrale, qui continue à réclamer la réouverture des **négociations**, mais sans préciser sur quelles priorités, au sein de son catalogue revendicatif, et pour arriver à quels résultats »⁹⁰⁷ ? Si ce n'est de cultiver sa duplicité, comme

905« Les grandes dates de la retraite en France », *La retraite en clair*, le 12/12/2019

<https://www.la-retraite-en-clair.fr/retraite-france-monde/retraite-france-evenements-marquants/grandes-dates-retraite-france>

906Fillon François (ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité), « Projet de loi portant sur réforme des retraites », enregistré à la Présidence de l'*Assemblée nationale* le 28 mai 2003

<https://www.assemblee-nationale.fr/12/projets/pl0885.asp>

907De Comarmond Leïla, « Le projet de loi Fillon a bousculé le paysage syndical », *Les Échos*, le 17/06/2003

<https://www.lesechos.fr/2003/06/le-projet-de-loi-fillon-a-bouscule-le-paysage-syndical-667571>

apocryphe d'une **conjuración** populaire *et* **collaborateur** notoire du Prince.

Et, quand bien même, s'affaiblirait leur autorité exercée dans l'hémicycle parlementaire comme à « la table des *négociations* » réunissant les « *partenaires* sociaux », que les oligarques opposeraient, immédiatement, la « majorité citoyenne » au Droit, lui-même : ou la représentation objectiv(é)e de l'Histoire de *ses* concessions faites à l'intérêt souverain, en recourant à l'article 49.3, et ce, autant de fois que *nécessaire*, à l'instar du gouvernement Valls faisant « **passer en force** le projet de loi travail, mercredi 20 juillet [2016] lors de sa lecture définitive, faute de majorité assurée à l'Assemblée nationale [...] Fruit d'une “*large concertation*” ayant abouti à “*un compromis solide avec les organisations syndicales et de jeunesse réformistes*”, ce texte “*de progrès*” porteur “*de nombreuses avancées*” est “*indispensable pour l'avenir de notre pays*”, a affirmé le premier ministre à la tribune. “*Sur certains textes, le gouvernement ne dispose que d'une majorité relative (...), mais il n'y a pas de majorité alternative dans cet hémicycle*”, a-t-il lancé à l'adresse des députés de gauche, notamment du Parti socialiste »⁹⁰⁸ ; ni en dehors, manifestement, « sept Français sur dix s'y disant opposés, selon les sondages [...] M. Valls a [...] néanmoins] jugé l'arme constitutionnelle du 49.3 nécessaire pour faire passer un texte de “*progrès social*” face aux “*conservatismes*” »⁹⁰⁹ dont « les vues trop générales et les objets trop éloignés [...] impossibles à traduire dans la langue du peuple [ndlr : « vulgaire »⁹¹⁰] lui sont hors de portée. Chaque individu, affirme Rousseau, ne goûtant d'autre plan de gouvernement que celui qui se rapporte à son intérêt particulier, aperçoit difficilement **les avantages qu'il doit retirer des privations continuelles qu'imposent les bonnes lois** »⁹¹¹ négociées et libellées, par les bailleurs eux-mêmes, comme édifice du *marché* ; lequel, de surcroît, emporte les dernières digues d'une résistance à sa réforme, dans une démonstration quotidienne de son empir(i)e, à tous les seuils de la production capitaliste. En cas d'insoumission exceptionnelle du peuple (seconde option) à une

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

908« Loi travail : le gouvernement a une troisième fois recours au 49.3 », *Le Monde*, le 20/07/2016

https://www.lemonde.fr/politique/article/2016/07/20/loi-travail-le-gouvernement-a-une-troisieme-fois-recours-au-49-3_4972394_823448.html

Passage surligné (en gras) par mes soins.

909*Ibid.*

910L'auteur emploie ce terme, quelques lignes avant l'extrait cité.

911Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social, op. cit.*, p. 67

Passages surlignés par mes soins.

Emmanuel Macron reprend d'ailleurs, inconsciemment ou non, l'argumentaire de l'auteur à son compte, pour justifier sa réforme des retraites. « Présent au Quai d'Orsay ce jeudi à l'occasion des États généraux de la diplomatie, le président de la République a fait allusion au projet de loi. “Faire des économies intelligentes de finances publiques n'est pas un mouvement spontané, ni de la nation, ni des administrations et suppose des choix que j'assume par ailleurs”, a déclaré le président de la République devant les diplomates. »

Farge Baptiste, « Réforme des retraites: Emmanuel Macron assume “les choix” “d'économies intelligentes” », *BFM TV*, le 16/03/2023

https://www.bfmtv.com/politique/elysee/reforme-des-retraites-emmanuel-macron-assume-les-choix-d-economies-intelligentes_AV-202303160363.html

nouvelle mouture de la formule générale de l'Économie-Politique, l'aristocratie ne met pas moins en suspens toutes les procédures conventionnelles – démocratiques ou oligarchiques – attenantes à l'exercice de la souveraineté, au profit d'un *management* tyrannique primaire, authentique, de l'indocilité roturière caractérisée par le sabotage ou la démission des « polloi » de leurs activités. L'exercice populaire du *droit de grève*⁹¹² se voit, en effet, toléré par l'aristocratie, tant qu'il participe d'une administration ritualisée des résistances opposées à la révision progressive des clauses du marché, qui jugule, comme telle, « des actions violentes auxquelles [ndlr : le souverain] redoute d'avoir à faire face »⁹¹³, et prévoit une reprise de l'activité, provisoirement suspendue, sans que n'en soient affectés, pour autant, la *raison*, le mode, ni la structure⁹¹⁴. L'aristocratie le révoque, toutefois, dès lors que ses *manifestations* affectent, illégalement, aussi bien les conditions générales de la croissance que leur réforme, dont les mises en suspens ou « blocages »⁹¹⁵ légitiment toutes les « mesures d'exception » prises, *en réaction*, par les élu.e.s⁹¹⁶. « Il est toujours loisible [aux oligarques] de déclarer [*exceptionnellement*] illégal un recours simultané à la grève dans toutes les entreprises » – quand les travailleur.e.s ne s'affranchissent pas de cette formalité, à l'instar des « Gilets jaunes » – , sa généralisation enfreinant ses dispositions législatives⁹¹⁷ et augurant l'assistance d'une

912Du latin *grevis* (pour « conflit », « dommage ») et *grava* (pour « sable », « gravier »), le terme « grève » suggère, ainsi, le « morcellement » ou la fracture de l'UNité objective affectée.

913Benjamin Walter, *Œuvres Tome I, Critique de la violence, op. cit.*, p. 228

914*Ibid.*, p. 217

915« Grèves des transports, grèves des raffineries, grèves du ramassage d'ordures : voilà donc ce que nous avons connu cette semaine. Une situation qui provoque l'agacement du gouvernement : son porte-parole Olivier Véran disait lundi 6 mars sur France 2 faire « *la différence entre ceux qui veulent contester et ceux qui veulent bloquer* » [...] Le gouvernement accepte donc le principe de la grève, mais refuse celui du blocage. Commençons par le commencement : la distinction entre grève et blocage est, en fait, très contestable. Parce que, c'est vrai, il peut y avoir ici ou là des actions illégales : coupures d'électricité, occupation de locaux, piquets devant les dépôts... Mais pour l'essentiel, quand la France est bloquée, c'est à cause des grèves ! Quand les transports ne marchent pas, c'est parce que les conducteurs, les contrôleurs, les aiguilleurs font grève ! Quand il n'y a plus de carburant, c'est parce que les ouvriers des raffineries font grève ! »

Viktorovitch Clément, « Réforme des retraites : est-il légitime de bloquer le pays ? », Émission « Entre les lignes », *France Info*, le 12/03/2023

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/entre-les-lignes/reforme-des-retraites-est-il-legitime-de-bloquer-le-pays_5679761.html

916Benjamin Walter, *Œuvres Tome I, Critique de la violence, op. cit.*, p. 217

917« Ce recours n'ayant pas en soi la justification prévue par le législateur. »
Ibid.

Les premières dispositions prises, par la *Constituante*, envers les « associations » et « assemblées » formées par l'une ou l'autre des parties prenantes du contrat de travail, en dehors du marché co-signé, s'inspirent de l'Édit abolissant les jurandes et les maîtrises, que dépose Turgot, le contrôleur général des Finances de Louis XVI, au Parlement, le 09 février 1776. « Ce document, tout à fait conforme aux idées du physiocrate Bigot de Sainte-Croix, proclame la liberté totale du travail et interdit toute forme d'association ouvrière ou patronale. L'article XIV de l'Édit stipule en effet : « *Défendons pareillement à tous maîtres, compagnons, ouvriers et apprentis desdits corps et communautés, de former aucune association ni assemblée entre eux sous quelque prétexte que ce puisse être.* » Turgot, bien qu'assez lucide sur la situation du travailleur sous le régime de la libre concurrence, propose au nom de l'« *ordre naturel* » un dispositif qui, avec quinze ans d'avance, regroupe tout à la fois les lois d'Allarde et Le Chapelier », dont les enjeux, et contenus, que polarisent, globalement, les pressions exercées, de par et d'autres, sur les salaires, sont consultables à l'**Annexe II** de ce chapitre.

Passage cité, In : Potier Jean-Pierre, *L'Assemblée constituante et la question de la liberté du travail : un texte*

« violence originaire archétypique », ou non conventionnée, « qui menace de fonder un droit nouveau »⁹¹⁸, sinon de le scléroser ou l'abolir. « Lorsque le droit, dans certaines circonstances [ndlr : et en conformité de son principe] s'oppose par la violence aux grévistes qui emploient la [ndlr : une] violence » *mesurée*, car, globalement, dirigée contre l'infrastructure, « cela témoigne, seulement, d'une contradiction objective dans la situation de droit, non d'une contradiction logique dans le droit lui-même »⁹¹⁹, attendu que la concession du *droit de grève* et le recours à son exercice présupposent, juridiquement, le consentement préalable de ses titulaires à une réforme de la guerre que leur déclare, ainsi à nouveau, le souverain⁹²⁰, les constituant moyens *et* objet de l'Entreprise, une fois les avoir fait captifs, lors d'un premier assaut⁹²¹ ; d'où la constitution légitime, rétroactive, d'un recours exclusif à la « force publique », brute sinon *authentique*, du *Befehl* thésaurisée par le souverain, depuis, et déployée contre l'Éta(n)t, au *prorata* de l'usurpation (économique) de ses prérogatives affichée. « Employée, dit Benjamin, à des fins légales (avec droit de disposition), mais en mesure, en même temps, d'étendre elle-même, très largement, le domaine de ces fins (avec son droit d'ordonnance) » aux mobiles particuliers de ses recrues⁹²², « l'ignominie de la police tient à l'absence [...] de toute séparation entre la violence qui fonde le droit et celle qui le conserve »⁹²³ ; de toute médiation objectiv(é)e de la première commise à l'encontre du corps politique, sous prétexte d'en assurer, ainsi (paradoxalement), la « sécurité publique » : concept, et *vertu*, au demeurant insondable. « Qu'il s'agisse de manuels de droit administratif, de manuels propres au sujet de la sécurité intérieure, ou même de dictionnaires, souligne Mimms, peu d'index mentionnent l'expression, sinon dans son rapport à l'ordre public. De même, les quelques thèses tangentes au sujet – sur l'ordre public, la police administrative... – ne font mention de l'expression qu'en passant, sans s'y attarder, comme s'il s'agissait d'une évidence qu'il ne faudrait pas questionner, qui serait inutile de placer au centre d'une analyse fouillée. »⁹²⁴

méconnu, la loi Le Chapelier, op. cit.

918 Benjamin Walter, *Œuvres Tome I, Critique de la violence, op. cit.*, p. 219

919 *Ibid.*, p. 218

920 Voir notes 755 et 756

921 Je considère, à l'inverse de W. Benjamin, que cette ré/percussion d'une « violence fondatrice de droit » n'émerge que là où l'État « force » des « puissances étrangères » à reconnaître « le droit de [ndlr : ou à la] guerre, là où il force le salariat à invoquer son droit de grève, dans le respect des limites de son application prévues par le souverain, lui-même.

Ibid., p. 219

922 J'interroge les mobiles mentionnés dans le Chapitre V de cette thèse.

923 *Ibid.*, p. 223

924 Mimms Alexandre, « Le concept juridique de sécurité publique. Étude d'un impensé théorique » (Sous la direction de Monsieur le Professeur Benoît Plessix), Master de Droit Public Approfondi Dirigé par Monsieur le Professeur Bertrand Seiller, Université Paris 2 – Panthéon-Assas Droit – Économie – Sciences sociales, 2021, p. 18

<https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/baa9fdad-2b55-463b-a16c-a86c5fcd026?inline>

Le mobile sécuritaire invoqué, chaque fois que nécessaire, pour légitimer la répression policière d'une grève populaire séditeuse ne masque finalement, jusque dans les années 1980, qu'une « logique de protection de l'ordre public – au sens de prévention des désordres matériels »⁹²⁵ – chevillée, par déduction, à la *propriété* ; avant qu'elle ne verse dans le concept de « sécurité intérieure », sous l'effet de la création du « Conseil » éponyme, en 1986, par le Premier ministre Jacques Chirac, affecté aux luttes anti-terroristes. « Aujourd'hui, l'expression est consacrée par le droit positif ; le Code de la Sécurité Intérieure la présentant comme constituée de la sécurité publique et de la sécurité civile. »⁹²⁶ Cette corrélation théorique entre deux échelles politiques de cette « **logique** de protection de l'ordre public », établie en réaction à deux « menaces » gémellaires correspondantes, identifiées en termes d' « islamo-gauchisme » postérieurement, ne sanctuarise, alors, qu'un « standard »⁹²⁷ ou *λόγος*, justement, « l'ordre public », concrètement, n'identifiant qu'un « “instrument de mesure des comportements”, une “technique de formulation de la règle de droit”, sans être la règle de droit elle-même. Il est un étalon qui identifie ce qui est ou non acceptable par la société à un moment donné. Les auteurs ayant traité la question du standard relève pour la plupart la gêne qu'éprouvent les juristes français à l'égard de l'instrument dans la mesure où il désigne une forme “d'hypertrophie du fait”, qui ne désigne “aucune solution précise et fixe”, ce qui place le juge dans une position perçue comme arbitraire. »⁹²⁸ Le maintien de « l'ordre public » s'indexe, effectivement, sur des présupposés (la sécurité, la tranquillité et la salubrité) structuraux de sa représentation qui remplissent, chacun, une fonction d'*homologation* de l'axiomatique, nécessaire au « transfert [ndlr : ou la délégation] du pouvoir créateur [ndlr : ou de prescription puis d'attestation] de l'autorité qui édicte le standard à celui qui l'applique (1°) »⁹²⁹ ou, plutôt, l'administre aux moyen de jurisprudences et service d'un *νόμος* en révolution modale

925Professeur Renaudie Olivier, In : *Ibid.*, p. 19

926*Ibid.*

927Voir Rials Stéphane, « Les standards, notions critiques du droit », In : *Les notions à contenu variable en droit*, PERELMAN Chaïm (dir.), Travaux du centre national de recherches de logique, Bruxelles, Etablissements Emile Bruylant, 1984, p. 39, In : *Ibid.*, p. 78

928*Ibid.*

929*Ibid.*

permanente⁹³⁰ ; une fonction « de persuasion, légitimation et généralisation de la norme (2°) »⁹³¹ ou, en d'autres termes, de *systématisation*, comme signe et technique ayant valeur, sinon faisant force, de loi ; et une fonction de « régularisation [ndlr : normalisation et d'étatisation] permanente du système juridique (3°) »⁹³², par l'office globalisé de son principe supérieur, en économie de *marché*.

La « sécurité publique » codifiant la *raison (vide ouvert ou Befehl)* du mode opératoire de l'Économie-Politique globalisée, et une abstraction positive, car opérationnelle, de sa violence, dont j'étais les mécanismes précédemment, subsume, ainsi, « le “droit” de la police », comme suppléance (et quintessence) tyrannique d'un gouvernement libéral de « l'État [qui] soit par impuissance », devant le goulet d'étranglement du Marché, que génèrent les conditions de son activité, « soit en vertu de la logique interne de tout ordre juridique, ne peut plus garantir, par les moyens [conventionnels] de cet ordre, les fins empiriques [opératoires] qu'il désire ~~obtenir~~ [maintenir] à tout prix. »⁹³³ Tout recours du souverain à la « force publique », nécessaire au renouvellement du *consentement des gouverné.e.s* à la réforme de leurs conditions de *travail*, démasque, en effet, la tyrannie d'un gouvernement, aussi démocratique soit-il, établi au terme d'une première phase, « primitive », d'accumulation *et* au service de son *progrès* qui, sous le capitalisme, conjecture la formalisation puis l'optimisation, et ce, jusqu'à l'abstraction matérielle, des manœuvres stratégiques, et leurs gains, d'une violence privatoire originaire dirigée, par voie militaire, contre des « barbares » qu'elle *engage*, rétroactivement, à l'exercer *modus vivendi*, mais, toujours, à leurs dépens. Ainsi, là où le *droit de grève*, temporaire en tant que tel, « ne provoque [au mieux] qu'une modification extérieure des conditions du travail »⁹³⁴, son entorse prolétarienne sape toute violence économique prédisposant une fondation juridique, élémentaire, des relations

930« Déjà, la loi des 16 et 24 août 1790 mentionnait le rôle du maire dans la gestion de la sécurité publique, confirmé presque cent ans plus tard par la loi municipale du 5 avril 1884. La pratique s'étant construite au cas par cas, par la friction entre le droit et la réalité sociale, permettant au maire de se servir de la notion comme d'un outil lui permettant d'exercer son pouvoir – pouvoir devenu caractéristique, voire naturel des autorités administratives titulaire du pouvoir de police administrative général [...] Aussi, une fois qu'il est admis que l'État moderne a pour mission de garantir la “conservation mutuelle [des] vies, [des] libertés et [des] biens” [Locke John, *Traité du gouvernement civil*, trad. par David Mazel, 2e éd., GF Flammarion, 1992, p. 237] alors il est clair que, après traduction juridique, la compétence de la sécurité publique échoit presque naturellement aux autorités administratives de la communauté politique [...] Il s'agit [d'ailleurs] pour le maire de modeler sa conception de la sécurité publique, de créer le droit sur le fondement d'un outil juridique dont les frontières internes évoluent en permanence. Le professeur Rials reconnaît que les standards sont, pour la plupart, des créations jurisprudentielles et que ce pouvoir créateur de droit est, en général, exercé par le juge administratif. »

Ibid., pp. 21, 79

931*Ibid.*, p. 78

932*Ibid.*

933Benjamin Walter, *Œuvres Tome I, Critique de la violence, op. cit.*, p. 224

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

934*Ibid.*, p. 230

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

de travail⁹³⁵ rivées au « droit [cardinal] de premier occupant ». Cette *rupture non conventionnelle du primo engagement général* pris envers l'État légitime, réciproquement, le recours des « premiers de cordée »⁹³⁶ à une violence unilatérale et proportionnelle de Droit opposée à la résistance des gouverné.e.s, en raison de son caractère criminel ; laquelle enfreint le droit imprescriptible des bailleurs « de jouir [*usus*] », exploiter (*fructus*) « et disposer [*abusus*]⁹³⁷ des choses » privées – car, juridiquement, aliénées à leurs domaines – « de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements. »⁹³⁸ « Cette hypothèse est confirmée par le fait que, dans les rapports juridiques primitifs, la peine de mort s'applique aussi [ndlr : et surtout] à des délits comme l'atteinte à la propriété [ndlr : qui les prédispose et] pour lesquels elle semble tout à fait “disproportionnée”. »⁹³⁹

La garde prétorienne de la République (française, notamment), dont je brosse le profil sociologique dans le Chapitre V, concourt, également, à la répression de tous les « séditieux »⁹⁴⁰, en raison de leur violation du temps et l'espace de la production ; qu'elle soit *passive* ou commise par voie de grève (même temporaire)⁹⁴¹ ; qu'elle soit *active* ou consiste à « bloquer » les centres

935 *Ibid.*, pp. 230 – 231

936 Emmanuel Macron, substituant le concept de « premiers de cordée » à celui de *kreittous*, pour « ceux qui sont intelligents pour administrer les affaires de la cité », modernise, seulement, la pensée de Calliclès. Le chef de l'État français, *croyant* « à la cordée », qu'« il y a des hommes et des femmes qui réussissent parce qu'ils ont des talents » et que l'on doit « célébrer », sous prétexte qu'en leur absence « c'est toute la cordée qui dégringole », reformule (inconsciemment), en octobre 2017, sur TF1, le postulat du philosophe grec conservé dans un fragment d'Euripide : « “ολίγοι γὰρ ἐσθλοὶ κρείσσονας πολλῶν κακῶν : Un petit nombre de gens de bien est plus puissant qu'un grand nombre de vilains” [Fr. 244 d'Archélaos d'Euripide (date : 408-7, alors que le poète est à la cour de Macédoine). » Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, *op. cit.*, pp. 433 – 434 et Clavel Geoffroy, « En défendant les “premiers de cordée”, Macron a offert un nouvel angle d'attaque à ses adversaires », *Huffington post*, le 16/10/2017 https://www.huffingtonpost.fr/2017/10/16/en-defendant-les-premiers-de-cordee-macron-a-offert-un-nouvel-angle-dattaque-a-ses-adversaires_a_23244412/

937 Les termes surlignés (en italique) valent, respectivement, pour : *utilisation, profit et disposition* du bien privé, cette dernière demeurant la prérogative de son propriétaire.

938 Article 544, « Titre II : De la propriété (Articles 544 à 577), Livre II : Des biens et des différentes modifications de la propriété (Articles 515-14 à 710-1) », Code civil, *op. cit.*
Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

939 Benjamin Walter, *Œuvres Tome I, Critique de la violence*, *op. cit.*, pp. 222, 225
Voir, également, les notes 562, 563 et 564

940 « Déclaration relayée par les médias le 24 novembre 2018 », In : Mielczarek Élodie (Sémiologue, conférencière et consultante, spécialisée dans l'analyse du discours verbal et non-verbal), *Sémiologie du gilet jaune : Entre mots, symboles et imaginaires*, N°1090 de La Revue Politique et Parlementaire, le 11/03/2019 <https://www.revuepolitique.fr/semiologie-du-gilet-jaune-entre-mots-symboles-et-imaginaires/#fnref-6996-13>

941 « En décembre dernier [ndlr : 2022] quand le gouvernement a voulu d'urgence rétablir l'approvisionnement en carburant, il n'a pas eu besoin d'envoyer les forces de l'ordre pour débloquent les sites : il lui a suffi de réquisitionner les grévistes. »

Viktorovitch Clément, « Réforme des retraites : est-il légitime de bloquer le pays ? », *op. cit.*

« Par peur d'une pénurie de carburants, une première réquisition de personnels a eu lieu, mardi 21 mars [ndlr : 2023, en pleine mobilisation populaire contre la « réforme des retraites » engagée par le gouvernement Macron-Borne] dans le dépôt de Fos-sur-Mer, dans les Bouches-du-Rhône [...] D'autres réquisitions pourraient être effectuées, “partout où c'est nécessaire”, a annoncé le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran. »

« Dépôts bloqués, raffineries à l'arrêt : vers de nouvelles réquisitions pour éviter une pénurie d'essence ? », *LCI – TF1 Info*, le 21/03/2023

<https://www.tflinfo.fr/societe/greve-reforme-retraites-depots-petroliers-requisitions-en-cours-a-fos-sur-mer-ou-a->

névralgiques et canaux de l'Économie⁹⁴², d'un côté, à s'emparer de l'agora, en infraction aux dispositions du souverain, exceptionnelles ou, bien, constituées, relatives à son occupation, de l'autre⁹⁴³. Le bras policier des « premiers de cordée » s'emploie *en réaction*, monnayant salaire, à neutraliser ou *mettre hors d'état de nuire* les « phaulotéroï » et autres apostats du *marché*, par ailleurs baptisés, au pays de Voltaire, « France d'en bas »⁹⁴⁴, « petites gens »⁹⁴⁵, « sans dent »⁹⁴⁶, « gaulois réfractaires au changement »⁹⁴⁷, « illettrés »⁹⁴⁸, « fainéants »⁹⁴⁹, « irresponsables »⁹⁵⁰, etc., comme autant d'anathèmes frappant celles et ceux qui n'ont et, donc, « ne sont rien », pour citer Emmanuel Macron⁹⁵¹ ; lequel ne prononce jamais, notamment, le terme de « “gilets jaunes”, une manière de nier leur existence : ce(ux) qui ne se nomme(nt) pas n'existe(nt) pas. Gérard Noiriel ajoute que les mots utilisés par le président dans son livre de campagne Révolution (“pauvres”, “démunis”, “faibles”) sont empruntés au langage [ndlr : positif] forgé par l'Église médiévale. »⁹⁵²

[venir-inquietude-sur-une-penurie-de-carburant-2251632.html](https://www.lemonde.fr/actualites-france/article/2019/06/06/venir-inquietude-sur-une-penurie-de-carburant-2251632.html)

Voir, également, « Les réquisitions des soignants par les forces de l'ordre sont-elles légales ? », *L'Express*, le 06/06/2019

https://www.lexpress.fr/sciences-sante/sante/les-requisitions-des-soignants-par-les-forces-de-l-ordre-sont-elles-legales_2082579.html

942 Voir Vetter Thibault, « Blocages et grèves ce mercredi 8 mars : l'écluse de Marckolsheim évacuée par la police », *Rue 89 Strasbourg*, le 08/03/2023

<https://www.rue89strasbourg.com/blocages-greves-evacuation-ecluse-marckolsheim-258800>

« Violente répression à Millau », *NPA.org*, le 09/03/2023

<https://nouveaupartianticapitaliste.org/communiquedeviolente-repression-millau>

« Retraites : stop à la répression des lycéens qui exercent leurs droits de citoyens » (tribune du collectif Anti Répression lycéennes et lycées Paris-Ile-de-France), *Libération*, le 07/03/2023

https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/retraites-stop-a-la-repression-des-lyceens-qui-exercent-leurs-droits-de-citoyens-20230307_5UXDXCCCXZHVJDM4ARWMJ5ALAE

« L'État attaque les blocages. Multiplions-les », *Cerveaux Non Disponibles*, le 08/03/2023

<https://www.facebook.com/cerveauxnondisponibles/photos/a.1317000815065467/6002988589799976>

943 Couverture indépendante de la manifestation parisienne du 11/03/2023 (Images Amar Taoualit, Hors Zone Press, AB 7 Média et AnthoDepe), *Cerveaux Non Disponibles*, le 11/03/2023

<https://fb.watch/jcIaK-6c-Q>

944 « Formule dont Jean-Pierre Raffarin revendique la paternité, enquête Ipsos de juin 2002 », In : Mielczarek Élodie, *Sémiologie du gilet jaune : Entre mots, symboles et imaginaires, op. cit.*

945 « Déclaration de Manuel Valls, Assemblée nationale, 10 mars 2015 », In : *Ibid.*

946 « Formule attribuée à François Hollande dans le livre de son ex-compagne, *Merci pour ce moment* », In : *Ibid.*

947 « “Gaulois réfractaires” : critiqué pour ses propos, Emmanuel Macron plaide “l'humour” », *Le Monde*, le 29/08/2018

https://www.lemonde.fr/emmanuel-macron/article/2018/08/29/emmanuel-macron-compare-les-francais-a-des-gaulois-refractaires-au-changement_5347766_5008430.html

948 Duchemin Rémi, « “Fainéants”, “illettrés”, “costard” : que disent les mots d'Emmanuel Macron ? », *Europe 1*, le 12/09/2017

<https://www.europe1.fr/politique/faineants-illetrees-costard-que-disent-les-mots-demmanuel-macron-3434174>

949 *Ibid.*

950 « Macron dénonce “l'irresponsabilité” et “l'égoïsme” des antivaccins », *L'Obs*, le 25/07/2021

<https://www.nouvelobs.com/vaccination-anti-covid-19/20210725.OBS46904/macron-denonce-l-irresponsabilite-et-l-egoisme-des-antivaccins.html>

951 « Le 29 juin 2017, c'est en président de la République qu'il [ndlr : Emmanuel Macron] inaugure la Station F, un incubateur de start-ups situé près de la gare d'Austerlitz, à Paris. “Une gare, c'est un lieu où l'on croise des gens qui réussissent et **des gens qui ne sont rien**”, lance-t-il au cœur de son discours. »

Duchemin Rémi, « “Fainéants”, “illettrés”, “costard” : que disent les mots d'Emmanuel Macron ? », *op. cit.*

952 Noiriel Gérard, *Une Histoire populaire de la France*, Éditions Agone, 2018, In : Mielczarek Élodie, *Sémiologie du gilet jaune : Entre mots, symboles et imaginaires, op. cit.*

Ces dernières observations introduisent, alors, un second niveau de lecture du phénomène d'abstraction des « violences policières », frappant, largement, les élus nationaux. Si le chef de l'État français rejette les termes de « “répression” ou de “violences policières” – ces mots [qui] sont inacceptables dans un Etat de droit »⁹⁵³ – au motif implicite, justement, que les blessures infligées aux « Gilets jaunes » soldent l'écot tant d'un parjure fait à la *πολιτεία*, comble de la *criminalité* par essence⁹⁵⁴, que des missions de « sécurité publique » assurée par les forces de l'ordre, avec l'assentiment général de la « communauté » qui ne peut être violente avec elle-même⁹⁵⁵, j'y repère, également, une déduction logiquement tirée de la *néantisation* macroniste du *tiers-exclus*, le retranchant, à ce titre, de l'action de l'État. Comment « rien » peut-il, en effet, interagir avec *ce qui est* ? Sinon, comme un corps étranger terrifiant jusqu'à sa représentation officielle qui s'en désolidarise, en conséquence⁹⁵⁶ ; d'où l'effet de balancement donné par la communication du gouvernement d'E. Philippe sur les « Gilets jaunes », qui oscille entre une condamnation de l'essence délictuelle du mouvement, justifiant le recours légitime des forces de l'ordre à des méthodes peu ou prou brutales pour le neutraliser⁹⁵⁷, *et* l'abstraction de ces dernières,

953« “Gilets jaunes” : pas de “violences policières”, selon Emmanuel Macron », *Le Monde avec AFP*, le 08/03/2019
https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/08/gilets-jaunes-pas-de-violences-policieres-selon-emmanuel-macron_5433154_3224.html

Les ressorts macronistes de l'abstraction des « violences policières », fixés, notamment, au *consentement général* théoriquement accordé aux missions de « sécurité publique » assurée par les forces de l'ordre, sous-tendent, également quoique implicitement, une sublimation du travail salarié dont le chef de l'État français nie la violence présidant à son institutionnalisation *et* son exercice. « “Moi, je n'adore pas le mot de *pénibilité*, parce que ça donne le sentiment que le travail c'est pénible” [ndlr : car effectué sous la contrainte] avait déclaré Emmanuel Macron le 3 octobre 2019 lors d'une “concertation” à Rodez. »

Weiler Nolwenn, « Réforme des retraites : la pénibilité du travail reste très peu prise en compte », *Bastamag*, le 08/01/2020

<https://www.bastamag.net/Reforme-des-retraites-la-penibilite-du-travail-reste-tres-peu-prise-en-compte>

954« *La crise*, le *crime*, le *critère*, la *critique* remontent tous à la même racine, au même verbe grec, *krino*, qui signifie non seulement juger, distinguer, [se] différencier, mais accuser, condamner une victime », en tant que telle.

Girard René, *Le bouc émissaire*, *op. cit.*, p. 35

955Voir note 876

956Sans brosser la chronologie détaillée des positions contradictoires, successives, affichées par les organisations (partisanes ou non) situées à la « gauche » et l'« ultra gauche » de l'échiquier politique, devant le mouvement des « Gilets jaunes » (longtemps accusé de « populisme », de « poujadisme », etc.), la première réaction officielle de l'intersyndicale, incriminante, opposée à ce dernier me semble, particulièrement, révélatrice de la fonction politique, historiquement, affectée aux gestionnaires / *managers* professionnels du compromis. Les sept principales centrales du syndicalisme français condamnent en effet, d'une seule voix, « toute forme de violence dans l'expression de revendications » des « gilets jaunes », à la demande d'Emmanuel Macron adressée, la veille, aux partis politiques et partenaires sociaux, incités à « lancer un appel clair et explicite au calme ».

« “Gilets jaunes” : les principaux syndicats dénoncent les violences », *Le Monde*, le 06/12/2018

https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/12/06/gilets-jaunes-les-principaux-syndicats-denoncent-les-violences_5393484_3224.html

- Pour les raisons d'une propension du « syndicalisme révolutionnaire français » à la réforme, consulter l'**Annexe III** de ce chapitre.

957Emmanuel Macron, à titre d'illustration, consigne l'agression policière de Geneviève Legay (une militante d'ATTAC, âgée de 73 ans), commise lors de l'acte XIX des « Gilets jaunes » à Nice, au registre du manque de responsabilité imputé à la victime, déduit du caractère délictuel (statué par le Prince, lui-même) de son occupation des lieux. « Il faut avoir, dit-il, un comportement responsable [...] Quand on est fragile, qu'on peut se faire bousculer, on ne se rend pas dans des lieux qui sont définis comme interdits et on ne se met pas dans des situations comme celle-ci. »

et leur bilan, coextensive à la puissance déployée⁹⁵⁸ contre les profanateur.e.s⁹⁵⁹ du « droit social », et ses fétiches, devenu.e.s, par leurs « forfaits, rebelles et traîtres à la patrie » ; elles et ils « cessent d'en être membres en violant ses lois, et même lui font la guerre ». Il faut, alors, que les un.e.s ou l'autre « périclent, et quand on fait mourir le coupable, c'est moins comme citoyen que comme ennemi [ndlr : ou néant] dit Rousseau. Les procédures, le jugement sont les preuves⁹⁶⁰ et la déclaration qu'il a rompu le traité social, et par conséquent qu'il n'est plus membre de l'État. Or comme s'il est reconnu tel, tout au moins par son séjour, il en doit être retranché par l'exil comme infracteur du pacte, ou par la mort comme ennemi public ; car un tel ennemi n'est pas [ndlr : ou plus] une personne morale [ndlr : valeur ou chose] c'est un homme, et c'est alors que le droit [ndlr : premier] de la guerre est de tuer le vaincu [...] On n'a droit de faire mourir, même pour l'exemple, que celui qu'on ne peut conserver sans danger »⁹⁶¹, comme esclave⁹⁶².

« Femme blessée à Nice Pour Emmanuel Macron, “quand on est fragile”, “on ne se rend pas dans des lieux définis comme interdits” », *La voix du nord*, le 25/03/2019

<https://www.lavoixdunord.fr/557476/article/2019-03-25/pour-emmanuel-macron-quand-est-fragile-ne-se-rend-pas-dans-des-lieux-definis>

958« 2 500 blessés [recensés] côté manifestants [...] Depuis un an, en France, le nombre et la gravité des blessures lors des manifestations ont atteint des records : vingt-quatre manifestants ont été éborgnées et cinq ont eu une main arrachée. »

« Gilets jaunes en France : un bilan inquiétant », *Amnesty International*, le 19/11/2019

<https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/gilets-jaunes-un-bilan-inquietant>

959« Lors des premiers actes, les chaînes d'info ont beaucoup repris le terme de “périmètre sacré” pour désigner le “périmètre de sécurité” entourant le Palais de l'Élysée [...] Ce terme, repris oralement en boucle à la télé, est également un élément de la presse écrite lors de l'affaire Benalla. Il se disait que “le collaborateur d'Emmanuel Macron avait accès au périmètre sacré du Palais Bourbon, comme les élus l'appellent”. »

Mielczarek Élodie, *Sémiologie du gilet jaune : Entre mots, symboles et imaginaires*, op. cit.

960La répression du mouvement des « Gilets jaunes » donne lieu à « 10 852 gardes à vue, 3 163 condamnations [ndlr : dont 1 995 peines prononcées dans le cadre de comparutions immédiates et [...] 400 [...] peines de prison ferme avec incarcération immédiate. Un bilan inédit, pour un mouvement social sans précédent [...] 600 peines ont été prononcées sans mandat de dépôt (les chiffres ont été arrondis), 1 236 avec sursis tandis que 919 peines alternatives à la prison ont été décidées (travaux d'intérêt général ou jours-amendes) [...] Parmi les gardés à vue, près de la moitié (1 459) ont bénéficié d'un classement sans suite. Cet écart important s'explique par les nombreuses interpellations qui ont été menées en amont des manifestations, sous le fait d'une étroite collaboration entre les parquets et les forces de l'ordre. Une stratégie mise en place après la journée noire du 1er décembre, date à laquelle les violences ont explosé [...] Début janvier, une note du procureur de Paris à l'ensemble des magistrats recommandait notamment de faire durer jusqu'au samedi soir ou au dimanche matin les gardes à vue des Gilets jaunes interpellés de manière préventive, afin d'éviter qu'ils ne gonflent les rangs des éléments considérés comme les plus radicaux. »

Arama Valentine, « Un an de Gilets jaunes : l'heure du bilan judiciaire », *Le Point*, le 14/11/2019

https://www.lepoint.fr/justice/un-an-de-gilets-jaunes-l-heure-du-bilan-judiciaire-14-11-2019-2347359_2386.php

961Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, op. cit., p. 60

962Ibid., p. 36

La préséance donnée, sur l'Homme, à la « personne morale »⁹⁶³ ou l' « être de raison »⁹⁶⁴, par l'auteur *Du contrat social*, dénote, justement, l'opération de communication dirigée par la bourgeoisie, disposée à l'interversion de l'Être (ou l'étant) et sa contradiction dans la conscience collective, nécessaire à l'ontologie de la Domination, en économie de *marché*. « Comme l'écrit le Professeur Jacques Moreau, **elle n'est ni une fiction**⁹⁶⁵, **ni une réalité**⁹⁶⁶ [ndlr : seulement] : **elle est une abstraction**⁹⁶⁷. **La personnalité morale** est séduisante pour ceux qui veulent agir, tant ils peuvent maîtriser sa vie et sa mort [ndlr : celles des preneur.e.s y compris] décider sur mesure du contenu de son patrimoine et de son activité permise. C'est là une institution qui se prête à toutes les manipulations, comme l'atteste caricaturalement “l'affaire” de capital minimum des S.A.R.L. [...] Tantôt, en des termes impératifs, la loi institue une entité et la personnalise simultanément. La Constitution et les lois organiques, en décrivant les autorités et procédures par lesquelles l'État se manifeste, l'établissent dans sa personnalité de droit interne »⁹⁶⁸, comme représentation(s) de toutes les décisions exécutoires prises par les bailleurs (et souverains) du territoire national, dans l'exercice de leurs prérogatives consignées à l'article 544 du *Code civil*, relatif à la propriété. « Tantôt, la personnalité morale n'est que la conséquence attachée par la loi à des initiatives [ndlr : ou des répertoires d'actions efficaces, opérationnelles] qu'elle permet à des personnes publiques ou privées »⁹⁶⁹, souveraines en leur(s) domaine(s), d'investir, comme « purs groupements de moyens affectés à une finalité particulière. L'État, envisagé comme personne juridique, n'est rien d'autre qu'un ensemble complexe d'autorités, de corps constitués [ndlr : bailleurs ou preneurs] et de services publics, tous envisagés comme des leviers d'action, et pour lesquels la personnalité propre des

963« Le mot de personne morale est une de ces formules abstraites, un de ces uniformes capuchons gris, dont parle le doyen Carbonnier à propos de la notion de bien, et sous lequel, pour ce qui nous concerne, les découvertes sont diverses : l'exploitant en titre de tel commerce modeste et familial, mais aussi celui d'une fameuse entreprise internationalement connue, un service public essentiel ou l'amicale des anciens élèves d'un lycée ignoré, le fonds de fonctionnement d'un lit d'hôpital ou un État dans ses tentaculaires attributions. »

Gridel Jean-Pierre, *La personne morale en droit français*, In : Revue internationale de droit comparé, Vol. 42 N°2, Avril – juin 1990, Etudes de droit contemporain.

www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1990_num_42_2_1976

DOI : <https://doi.org/10.3406/ridc.1990.1976>

964« Aubry et Rau la définissaient déjà comme **“un être de raison”**. A cette formule sobre mais significative, qui contenait bien en germe les vertus et limites que l'évolution ultérieure démontrerait, le temps n'a pas fait prendre de rides. »

Ibid.

Passage surligné (en gras) par mes soins.

965« La personne morale est une, fiction, puisqu'elle est, peu ou prou, un anthropomorphisme. »

Ibid.

966« Elle est une réalité puisque la personnalisation suppose la constatation effective d'un intérêt collectif [ndlr : et contradictoire, par là même] substantiel et pourvu d'une faculté d'expression. »

Ibid.

967Moreau Jacques, *Droit administratif*, coll. « Droit fondamental », Paris, P.U.F., 1989, n° 18, In : *Ibid.*

968*Ibid.*

Passages surlignés (en gras) par mes soins

969Gridel Jean-Pierre, *La personne morale en droit français*, *op. cit.*

titulaires physiques demeure extérieure. »⁹⁷⁰ Ainsi, l'Être capitule devant *l'état* d'une injonction à la prospérité *et* la sécurité d'un « ordre public » matériel (*imperare* ou *Befehl*) établi⁹⁷¹ que nul homme, seul, ne peut défier, la « personne morale », son hypostase et « standard » libéral, ne poursuivant que « deux finalités : rendre l'action plus efficace, ou aménager des responsabilités pécuniaires [...] C'est pour accroître sa performance que la personnalisation d'un groupement est recherchée ou décidée, soit qu'elle permette une concentration de moyens, et l'on parlera d'efficacité par la surpuissance⁹⁷² [ndlr : ou prospérité] soit qu'elle assure l'autonomie, et l'on retiendra l'efficacité par l'indépendance »⁹⁷³ ou la sécurité. La « personne morale » homologue, comme tout « standard », une « *raison* qui veut être fournie dans toute représentation »⁹⁷⁴, dont la seule invocation vaut pour « technique de formulation » et formalisation « de la règle du droit »⁹⁷⁵ ; J-P Gridel dénonce, à ce propos, l'inconsistance de l'hypostase invoquée, selon qu'elle sert les « objectifs jugés commodes ou bienfaisants » par le Droit français qui « l'écarte [à l'inverse] lorsqu'elle lui paraît inopportune ou inutile »⁹⁷⁶, dans la droite ligne du rapport établi aux textes de lois par les premiers démocrates athéniens (cf. la joute oratoire opposant Cléon et Diodote, quant au châtement à infliger aux Mytiléniens, en réponse à leur trahison)⁹⁷⁷. La « personne morale » n'infère pas moins, rétroactivement, l'ensemble des opérations stratégiques projetées conformément au « standard » religieux⁹⁷⁸, expansionniste et séparatiste à la fois⁹⁷⁹, entérinées sous forme de jurisprudences⁹⁸⁰, comme représentations de la « science [ndlr : ou *λόγος*] du Droit »⁹⁸¹, qui, sous l'effet de leur systématisation, codent l'Éta(n)t objectif qu'elles étalonnent et normalisent, rétrospectivement.

970 *Ibid.*

971 Voir note 928

972 Ripert Georges, *Aspects juridiques du capitalisme moderne*, Paris, L.G.D.J., 1951, not. nos 37 et 46, In : *Ibid.*

973 *Ibid.*

974 Heidegger Martin, *Le principe de raison*, *op. cit.*, p. 99

Terme surligné (en italique) par mes soins.

975 « Le droit français considère la personnalité morale comme un instrument de technique juridique. »

Gridel Jean-Pierre, *La personne morale en droit français*, *op. cit.*

Voir aussi note 929

976 *Ibid.*

977 Voir note 659

978 Voir note 127

979 « La personnalisation des ensembles d'hommes, de choses, de moyens rend dans la vie juridique concrète des services éminents : elle confère la surpuissance, l'indépendance, en même temps qu'elle facilite la réparation effective des dommages illicites. »

Gridel Jean-Pierre, *La personne morale en droit français*, *op. cit.*

980 « En droit public, un établissement public est nécessairement doté de la personnalité morale. Toutefois, dans les limites des catégories existantes et de leurs règles constitutives, l'apparition et le statut particulier de chacun d'eux sont abandonnés par la loi à la libre décision du gouvernement ou d'une collectivité locale [Moreau Jacques, *op. cit.*, nos 61 et s. ; Dupuis Georges et Guedon Marie-José, *Droit administratif*, Paris, A. Colin, 1986, p. 78.] En droit privé, la souplesse est plus grande encore. »

Ibid.

981 « Jurisprudence », *Dictionnaire juridique de Serge Braudo*, 1996 – 2023

Toute contravention du *tiers-exclus*⁹⁸² à une application et/ou réforme de son canon républicain, soit le jalon d'un ~~être~~ d'une puissance *et* son « instrument de réalisation »⁹⁸³, n'aboutit pas moins, étonnement, au recours mécanique de l'oligarchie à des éléments de langage associés au « terrorisme », visant à la discréditer. L'état du rapport de force instauré entre les antagonistes contredit, en effet, cette représentation du conflit que domine, techniquement et physiquement, le gouvernement, tel que le connotent, d'ailleurs, les épithètes décernées par ses ministres aux dernier.e.s de cordée. La campagne de communication menée par certaines composantes de l'aristocratie française, en réaction au mouvement populaire formé contre la « réforme des retraites » engagée au premier semestre de l'année 2023, se révèle d'autant plus fallacieuse que les « civil.e.s », seul.e.s, peuvent, théoriquement, se constituer victimes de « terrorisme »⁹⁸⁴. Les « prises d'otages » dénoncées, publiquement, par lesdites composantes du pouvoir (représentant.e.s élu.e.s, ministres, MEDEF, pour ne citer qu'eux)⁹⁸⁵, en référence aux blocages économiques organisés par les grévistes, ne contraignent, en l'occurrence, que des « personnes morales » dont le « standard » ou la finalité qu'elles renferment justifie seul, à ce titre, l'édition de « mesures d'exception ». Les débats sénatoriaux qu'alimentent ces dernières – lesquelles portent, depuis 2020, sur les différents types de restriction du « droit de grève » envisagés, « pour éviter une “prise d'otage” », comme « réquisitionner des grévistes pour assurer un “service minimum” [...] et sanctuariser les périodes de Noël et de Pâques, en excluant “la possibilité d'exercer le droit de grève dans les transports ferroviaires, le métro, mais aussi l'avion” »⁹⁸⁶ – fixent, ainsi, l'étalon du terrorisme au variomètre de la résistance opposée à l'intensité croissante d'une performance hypostasiée, d'un « être de raison », qu'indexe le taux d'exploitation de tout.e.s les preneur.e.s de *marché*. Ainsi, la terreur, vue de la République, l'emporte sitôt franchi le « point d'équilibre [ndlr : arbitrairement fixé]⁹⁸⁷ entre deux principes à

982Lequel s'étend à l'ensemble du corps politique. J'étais cette hypothèse dans la troisième partie du Chapitre V de cette thèse.

983« La personnalité de l'établissement public [ndlr : ou privé] s'attache au regroupement de moyens matériels divers : parmi ceux-ci, le personnel figure non comme collection de membres, mais comme instrument de réalisation d'une finalité. »

Gridel Jean-Pierre, *La personne morale en droit français, op. cit.*

984Je consacre, entre autres, la prochaine partie de ce chapitre à ce présumé.

985Voir, entre autres, Leroy Benoit, « Grève dans les raffineries : le Medef dénonce une prise “en otage” des Français par la CGT », *TF1 info*, le 16/10/2022

<https://www.tfl.info.fr/societe/video-penurie-de-carburants-greve-dans-les-raffineries-le-medef-denonce-une-prise-en-otage-des-francais-par-la-cgt-2235600.html>

Herreros Romain et Haynes Marie, « Grève à la SNCF pour Noël : les grévistes sous pression du gouvernement, de la droite et de l'extrême droite », *Huffington post*, le 21/12/2022

https://www.huffingtonpost.fr/politique/video/greve-a-la-sncf-pour-noel-les-grevistes-sous-pression-du-gouvernement-de-la-droite-et-de-l-extreme-droite_211828.html

986Clavier Henri, « Grève : Pour éviter la “prise d'otage”, les sénateurs LR veulent instaurer un service minimum », *Public Sénat*, le 06/03/2023

987« Interrogé sur une éventuelle limitation du droit de grève, le ministre des Transports, Clément Beaune, a contesté la pertinence d'un “service minimum”. Pour Clément Beaune, le service minimum est une “fausse bonne idée”. Selon

valeur constitutionnelle, à savoir le droit de grève et la continuité du service public »⁹⁸⁸, le premier comme fonction du second. « C'est [en effet] la gravité du résultat dommageable que les infractions terroristes engendrent qui sont incriminés plus que les mobiles invoqués de ces infractions. Selon certains auteurs, cette décision n° 86-213 du 3 septembre 1986 » rendue par le conseil constitutionnel, portant sur la loi du 9 septembre 1986 relative à « la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat (J.O. 10 septembre 1986) [...] se place dans “la droite ligne de la jurisprudence antérieure du Conseil qui, tout en vérifiant l'existence de tous les éléments constitutifs des infractions et l'absence d'ambiguïté dans leurs énoncés, laisse aux juridictions compétentes le soin d'apprécier l'application à faire, dans les cas d'espèce, des définitions abstraites données par la loi. »⁹⁸⁹

Si O. Véran, porte-parole du gouvernement Borne, se risque, exceptionnellement, à caractériser, moralement, la menace que ferait planer l'action des grévistes sur le pays – « mettre la France à l'arrêt », le 07 mars 2023, donne prise à une « catastrophe écologique, agricole ou sanitaire », d'après l'ancien ministre des solidarités et de la santé⁹⁹⁰ – , le seul otage des « blocages » motivés par la réforme des retraites (« passée en force », à l'heure où j'écris ces lignes)⁹⁹¹, demeure l' « activité » ou l' « économie », tel que le stipulent ses prosélytes⁹⁹².

ce dernier, **“définir un pourcentage de service garanti par la loi” est illusoire** parce qu'il sera soit trop bas et inefficace, soit trop élevé et inconstitutionnel. »

Ibid.

Passage surligné (en gras) par mes soins.

988 *Ibid.*

989 Roudier Karine (Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Lyon et membre du laboratoire Triangle — UMR 5206), *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, Communication dans le cadre de l'atelier n° 2 : « Le renouveau du droit constitutionnel par les droits fondamentaux », pp. 14 – 15

<http://uniset.ca/terr/art/ROUDIER.pdf>

990 Rambour Maugan, « Grève du 7 mars : Olivier Véran évoque un “risque d'une catastrophe écologique” », *Le Journal Du Dimanche*, le 01/03/2023

<https://www.lejdd.fr/politique/greve-du-7-mars-olivier-veran-evoque-un-risque-dune-catastrophe-ecologique-133181>

991 Gatinois Claire et Trippenbach Ivonne, « Réforme des retraites : face au fiasco du 49.3, Emmanuel Macron laisse Elisabeth Borne en première ligne », *Le Monde*, le 17/03/2023

https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/03/17/reforme-des-retraites-face-au-fiasco-du-49-3-emmanuel-macron-laisse-elisabeth-borne-en-premiere-ligne_6165817_823448.html

Ce « passage en force » de la réforme signe, en effet, l'échec du gouvernement à obtenir, démocratiquement, le consentement des majorités parlementaire et populaire à son projet.

992 « Olivier Véran disait lundi 6 mars sur France 2 [...] que] “ceux qui veulent tout bloquer dans la durée ne peuvent pas ignorer qu'il peut y avoir un impact sur notre économie.” Et le ministre du Travail Olivier Dussopt ajoutait sur france info que “l'expression d'un désaccord est légitime, mais cela ne doit pas entraîner un blocage du pays qui serait dangereux pour notre économie.” »

Viktorovitch Clément, « Réforme des retraites : est-il légitime de bloquer le pays ? », *op. cit.*

« “Le blocage est absolument scandaleux”, selon le secrétaire général de la Confédération des PME (CPME) Jean-Eudes du Mesnil, qui dénonce ce mardi 7 mars sur france info une “forme de chantage” qui n'est pas “admissible” [...] “On chiffre le coût d'une journée de grève, quand il y a un ralentissement de l'activité de l'ordre de 20%, autour de 1,4 milliard d'euros”, explique le représentant de l'organisation patronale. “Tout cela à un coût économique”, insiste-t-il. »

« Réforme des retraites : “Le blocage est absolument scandaleux”, dénonce Jean-Eudes du Mesnil, secrétaire général de la CPME », *France Info*, le 07/03/2023

<https://www.francetvinfo.fr/economie/retraite/reforme-des-retraites/video-reforme-des-retraites-le-blocage-est->

L'inscription des faits d'une résistance populaire à ladite réforme au registre de la « terreur » étonne épistémologiquement, par ailleurs, Maximilien Robespierre, l'une des icônes de la République française, louant, notamment, son emploi jugé nécessaire au maintien de l'ordre révolutionnaire instauré après 1789 ; lequel s'enracine dans un « droit de propriété [qui] d' "absolu et individuel", devient "relatif et social" (id., L. VII, chap. 9 et L. IX, chap. 5) », donc *patho-logique* par là même. « Ph. Buonarotti, tout en réhabilitant Robespierre comme "martyr de l'égalité", regrette [d'ailleurs] ces "désespérantes idées sur le droit de propriété" »⁹⁹³ motrices d'une répression légitime « des ennemis intérieurs et extérieurs de la république »⁹⁹⁴, les vrais « socialistes » de l'époque y compris⁹⁹⁵, sous peine de « périr avec elle »⁹⁹⁶. L'exercice de la *souveraineté* nationale « primant toute autre considération » chez Robespierre⁹⁹⁷, « la première maxime de [la] politique » veut, d'après lui, « que l'on conduise le peuple par la **raison**, et les ennemis du peuple [ndlr : ou après l'avoir soumis] par la **terreur**. Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu »⁹⁹⁸, soit l'administration d'un *vóμος* ou d'une « puissance

absolument-scandaleux-denonce-jean-eudes-du-mesnil-secretaire-general-de-la-cpme_5697497.html

993Jacouty Jean-François, *Robespierre selon Louis Blanc : le prophète Christique de la Révolution française*, « Annales historiques de la Révolution française », n°331, 2003, p. 116

www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_2003_num_331_1_2648

DOI : <https://doi.org/10.3406/ahrf.2003.2648>

994Robespierre Maximilien, Discours « Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention », Convention, le 5 février 1794, In : Buzet P.J.B. et Roux P.C., *Histoire parlementaire de la révolution française. Journal des assemblées nationales depuis 1789 jusqu'en 1815, Tome 31*, Paulin Libraire, Paris, 1837, p. 276

995« Au moment où les Montagnards l'emportent sur leurs adversaires, Robespierre paraît ainsi incarner parfaitement le rêve révolutionnaire, le projet même de L. Blanc pour la France du XIXe siècle. Une république démocratique et sociale (socialiste ?) faisant régner le Droit et la justice, unissant la nation dans le peuple souverain et mêlant fraternellement toutes les classes selon le dessein de Dieu. Objectif politique et social, éloigné, à la fois, des individualistes bourgeois et des révolutionnaires extrémistes, tous dénoncés comme diviseurs de la communauté nationale. Socialiste, L. Blanc manifeste toujours la plus vive hostilité envers ceux-ci : dénoncés comme "anarchistes" et "faux tribuns", il les montre manipulés et objectivement (?) solidaires tant des individualistes bourgeois que des ennemis de la Révolution. Il en serait ainsi de J. Roux, le leader des Enragés (mais comme l'objectera Michelet, ne fut-il pas, plus que Robespierre, un vrai socialiste ?) [...] Ces condamnations – ces anathèmes – sont aussi le reflet des rivalités des socialistes d'avant et d'après 1848. Michelet, une fois encore, critique durement L. Blanc, lui reprochant de prendre Robespierre "comme apôtre et symbole du socialisme, qu'il frappait et qui le tua" [...] C'est ainsi que Quinet et, surtout, Michelet contredisent L. Blanc. Dénonçant 1793 au nom de 1789, ils lui opposent que Robespierre, en fait, a interrompu le règne du Droit en privant le peuple de sa jeune liberté [...] Robespierre, pour le second, ne serait ni Jésus ni l'initiateur du socialisme (qu'il a réprimé), simplement le premier des tyrans modernes. De fait, Michelet l'accuse d'avoir manipulé le Salut Public lorsqu'il a transformé le Club des Jacobins en appareil de contrôle et de coercition, instaurant ainsi un vrai système de Terreur (annonciateur pour certains des totalitarismes contemporains). »

Jacouty Jean-François, *Robespierre selon Louis Blanc : le prophète Christique de la Révolution française*, *op. cit.*

996Robespierre Maximilien, Discours « Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention », Convention, le 5 février 1794, *op. cit.*

997Ortiz Vincent, « Le véritable crime de Robespierre : avoir défié la toute-puissance des riches », *Le Vent Se Lève*, le 21/02/2017

« Le site *Le vent se lève* [qui] expose "une certaine vision de la gauche" et combat l'extrême droite par les idées et une grande activité sur le web », d'après *Les Inrockuptibles* (Quentel Amélie, « "Le vent se lève", le site d'info alternatif qui mène la bataille culturelle sur internet », le 03/01/2027), le consigne d'ailleurs, lui-même, sous la plume de V. Ortiz, malgré son portrait de Robespierre des plus flatteurs.

998Robespierre Maximilien, Discours « Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention », Convention, le 5 février 1794, *op. cit.*

(dynamis) [qui] s'impose à tous (Thuc, V, 97) », comme « raison (logos) et sagesse (sôphrosynè) admises par tous (Thuc, 101 ; 111, 2) »⁹⁹⁹, « le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la terreur »¹⁰⁰⁰ ; il consiste, autrement dit, à « “garantir” la justice des fins [ndlr : prospérer et subsister] par la légitimité des moyens »¹⁰⁰¹, laquelle se veut proportionnelle à leurs rendements que « le temps et le **succès** seuls parviennent [... justement] à ennoblir, à [...] rendre légitime », selon Napoléon Bonaparte ; « mais, encore une fois, toujours d'après lui, on n'a pu y parvenir que par la terreur. »¹⁰⁰² D'où la relation qu'instaure Robespierre, avant lui, entre « la vertu, sans laquelle la terreur est funeste » *et* « la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante »¹⁰⁰³, comme les deux temps ou termes dialectiques de la *souveraineté (imperare)* que tautologisent, entre autres, l'Économie-Politique, *l'utilité / la nécessité*, la *πλεονεξία* et, finalement, une *juste* domination. « La terreur, affirme, en effet, Robespierre, n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible ; elle est, donc, une émanation [ndlr : ou un présupposé] de la vertu ; elle est moins un principe particulier qu'une conséquence du principe de la démocratie », comme bobine économique – parlementaire, médiatique et policière – du consentement des gouverné.e.s « appliqué aux plus pressants besoins de la patrie. »¹⁰⁰⁴

999Voir note 686

1000Robespierre Maximilien, Discours « Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention », Convention, le 5 février 1794, *op. cit.*

1001Voir note 676

1002Markov Walter, *Exkurse zu Jacques Roux*, Berlin, 1970, p. 322

Passage surligné par mes soins.

1003Robespierre Maximilien, Discours « Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention », Convention, le 5 février 1794, *op. cit.*

1004Robespierre Maximilien, *Discours « Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention »*, Convention, le 5 février 1794, In : Buchez P.J.B. et Roux P.C., *Histoire parlementaire de la révolution française. Journal des assemblées nationales depuis 1789 jusqu'en 1815, Tome 31*, Paulin Libraire, Paris, 1837, p. 276

Passages surlignés par mes soins.

3. Derrière l'UN(ion), la terreur

La corrélation *terreur / justice / vertu (et nécessité, par déduction) / démocratie*, établie par M. Robespierre, au XVIII^e siècle, comme autant de masques présentés par l'exercice de la souveraineté, se dissipe néanmoins, étrangement *a posteriori*, devant une révision idéologique de son premier terme qu'elle oppose à ses tautologies dont il formule, désormais, l'anti-thèse, selon que la violence lui étant associée verse dans, soit une conspiration, soit une résistance, formée contre le souverain, ou une collaboration consentie à ses projets. Ce basculement idéologique de la terreur opère à l'échelle tant, économique, de son mode opératoire, comme infraction au *jus in bello*, que, politique, de la représentation des antagonistes réunis autour de son exercice – le souverain se constitue dès lors, seul, victime d'une « violence originaire archétypique » rivée, pourtant, au service de *la Justice*, et *vertu*, dont il borne, désormais, l'exercice au champ d'action des « polloi » constitués « menace *et* objet à défendre »¹⁰⁰⁵, en économie de marché globalisée. L'ambivalence affichée du rapport que nouent aux gouverné.e.s leurs gouvernant.e.s s'évanouit, toutefois, sitôt celui-ci abordé au prisme de la « sécurité ». Son office, en effet, inclut : d'un côté, la prévention de ou la rétorsion à tout « désordre matériel »¹⁰⁰⁶ généré par une réaction ou résistance populaire à l'exercice de la souveraineté et ses conséquences funestes inéluctables, en régime démocratique-libéral ; et, de l'autre côté, la sanctuarisation policière de toutes les ressources – naturelles, humaines et transformées – privatisées par la bourgeoisie, dont l'« offre » (*contrainte*) de travail formée des gouverné.e.s, en première ligne, qu'elle destine à une exploitation optimale fixée aux conditions marchandes / contractuelles de la guerre menée par voies commerciale *et* militaire. De la dialectique sécuritaire, étayée ci-dessus, dérive ainsi, *a priori*, celle du conflit armé, dans une économie globalisée. Le recours à la force brute, estampillé « terreur » ou « terrorisme » quand il attente à la sûreté de l'État¹⁰⁰⁷, renoue,

1005 Voir note 61

1006 Voir note 925

1007 « Sécurité et sûreté, termes provenant du mot latin *securitas*, cherchent à se tailler un espace propre à chacun sans y parvenir. Le sens du mot latin désigne d'abord la tranquillité de l'âme face à la mort, la quiétude de l'être humain apaisé. Partant, la sécurité désignait initialement le sentiment de l'âme qui n'est perturbée par rien. **La sûreté, en revanche, a rapidement pris un sens plus matériel et concret, désignant un état de fait**, celui d'être sûr. Deux termes donc pour désigner deux éléments différents : l'un, un sentiment, une confiance de l'âme ; l'autre, un état de fait, une caractéristique matérielle du monde [...] Il est possible de retracer l'origine juridique de la notion de sûreté à l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 [...] Il s'agissait pour les révolutionnaires de proclamer la garantie nécessaire de la protection des droits et libertés individuelles [ndlr : astreintes aux premiers] afin d'empêcher toute intervention du pouvoir [ndlr : ou d'un *vóμος* extrinsèque] en marge de la légalité [ndlr : ou de ses standards et leurs jurisprudences respectives...] Le Professeur Pierre Delvolvé, par exemple, distingue la sûreté individuelle de la sûreté institutionnelle, qui ne désignent pas exactement la même chose. La première ferait corps avec la liberté individuelle, garantissant ainsi les individus contre la détention arbitraire ; la seconde définirait la conservation de la consistance ou l'essence d'un système. Aussi, la sûreté au sens de l'article 97 de la loi du 5 avril 1884 serait publique – au même titre que la sécurité [...] En sus de sa mention dans la déclaration de 1789, le terme de sûreté a connu des développements assez importants notamment en droit civil – la notion renvoyant à des

inversement, avec la *virtu* chère aux républicains, sitôt les principe et conditions de *marché* menacés par quiconque s'en affranchit ; à la différence, toutefois, qu'elle ne s'accote plus au droit naturel (du plus fort) justifiant son témoignage, et ce, jusqu'aux premières révolutions libérales de l'Économie-Politique, mais au principe de conservation d'un « état de fait »¹⁰⁰⁸ qu'entérine le droit (positif) de propriété, dont les ressorts commerciaux abstraient les rapports de force (brute) présidant à son institution comme à la promulgation des privilèges¹⁰⁰⁹ concédés à ses titulaires. Tout recours du souverain à la force publique, par ailleurs « exceptionnel », refole, en conséquence, l'essence, même, de leur émanation – ou le « droit de conquête » territoriale¹⁰¹⁰ dont les autorités sanctuarisent l'arsenal, sitôt ce droit épuisé – reconvertie en vengeance ou *νέμεσις*¹⁰¹¹ « de droit » ; laquelle, s'enchantant d'ailleurs, comme radical, dans l'énoncé, même, de l'Économie¹⁰¹², s'accomplit au motif d'une infraction à son mode opératoire que les ressorts médiatiques, sous le capitalisme, retranchent, abusivement, de sa « violence originaire archétypique » et confinent ainsi à la « paix » ou l'antithèse fallacieuse de la terreur : son essence-substance moteur. « Dès 1992, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une résolution qui reconnaît que le terrorisme international constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales. Il permettrait donc de justifier de mesures de sanctions ou d'emploi de la force décidées par les Nations unies (résolution S/rés. 748). Cette position a été confirmée par plusieurs résolutions adoptées après le 11 septembre 2001, qui considèrent, notamment, que “le terrorisme constitue l'une des menaces les plus graves à la paix et à la sécurité internationales au XXIe siècle” (S/rés. 1377 [2001]). Le Conseil de sécurité reconnaît qu'il est possible pour les États de recourir à l'usage de la force armée au titre de la légitime défense individuelle ou

mécanismes de protection des créanciers », de sorte que, là où l'auteur conclut à l'irréductibilité fondamentale de chacun des termes à l'autre, se dédouble, au contraire, le Droit en « sûreté » – qui « se trouve parmi les droits naturels et imprescriptibles de l'homme, notion qui s'est construite en négatif du pouvoir royal arbitraire » – et « sécurité » ; laquelle offre, à la première, le standard nécessaire à une formalisation jurisprudentielle, dynamique, de son répertoire d'actions, de sorte à l'ériger en droit positif. A. Mimms ne peut, alors, percevoir, en tout état de cause, leur unité, comme « les deux faces d'une même pièce, quitte à reconnaître que la liberté individuelle possédait en négatif un droit à la sécurité. » De là son refus de l'évidence quant aux enjeux de la révolution française – qu'illustrent, notamment, les textes de loi (d'Alarde, Le Chapelier, etc.) visant à réprimer la grève – portés par ses fers-de-lance qui appréhendent, très certainement, « la sûreté de l'article 2 de la Déclaration de 1789, comme consacrant un droit à la sécurité, au sens de protection des biens et personnes contre des atteintes délibérées ou non. M. Hugues Moutouh, par exemple, affirme que c'est la “tradition républicaine française” [...] qui permet de reconnaître dans la sûreté individuelle un droit à la sécurité [...] – l'article 8 de la Constitution montagnarde du 24 juin 1793 », lequel stipule que « la sûreté consiste dans la protection accordée par la société à chacun de ses membres pour la conservation de sa personne, de ses droits et de ses propriétés. »

Mimms Alexandre, « Le concept juridique de sécurité publique. Étude d'un impensé théorique », *op. cit.*, pp. 35 – 36 – 37 – 38 – 39

1008 Voir note précédente

1009 Voir note 871

1010 Entendu au sens du terme communément admis.

1011 Voir note 138

1012 *Id.*

Νόμος et *νέμεσις* partagent le même radical (*νεμειν*).

collective en cas d'attaque terroriste (S/rés. 1368 [2001]). »¹⁰¹³ Cette résolution du Conseil de sécurité ne cimente, à l'échelle internationale, qu'une stratégie, typiquement réactionnaire, du maintien de l'ordre, qui s'échafaude, également, autour du principe de « sûreté institutionnelle » ou « publique »¹⁰¹⁴ ; laquelle, juridiquement, dérive du *besoin*¹⁰¹⁵ ou « droit naturel » de « conservation de la consistance ou l'essence d'un système »¹⁰¹⁶, transposé, par le Conseil de sécurité, au standard sécuritaire de « légitime défense individuelle ou collective » : *vide ouvert* à fournir en consignes stratégiques « exceptionnelles »¹⁰¹⁷ formulées puis appliquées en réaction aux contrecoups de l'économie de marché correspondants. L'esquisse d'une critique de l' « État d'exception » qui fait le Droit, ici tracée, implique, cela dit, avant de poursuivre, d'examiner, d'autant plus depuis *le 11 Septembre 2001*, les coutures législatives du terrorisme et leurs bouleversement successifs, comme superstructure (juridique) des politiques (inter)nationales de sécurité publique.

1013« Terrorisme », *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*,
<https://dictionnaire-droit-humanitaire.org/content/article/2/terrorisme>

1014Voir note 1007

1015« Le Professeur italien DE V ERGOTTINI explique que “selon une certaine orientation, l'état de nécessité est un régime juridique qui a pour but la protection de l'ordre juridique de l'État, et qui permet l'utilisation, formellement déclarée par un organe habilité par la Constitution, de pouvoirs exceptionnels. Ce régime se manifeste au travers de mesures d'urgence limitatives des droits, et d'instruments de protection correspondants ».
Roudier Karine, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, *op. cit.*, p. 5

1016Voir note 1006

1017« Les normes italiennes qui sont intervenues pour lutter contre le terrorisme », durant les années de plomb, se fondent sur l'article 77. L'alinéa 2 de cet article 17 permet au Gouvernement de gérer les situations répondant à “des cas exceptionnels de **nécessité** et d'urgence” par la rédaction de décret-loi. Ces mesures provisoires ont force de loi », comme « technique ayant valeur de loi ». « Le Gouvernement doit présenter le décret-loi le jour même afin que les chambres le convertissent en loi. Si la conversion n'est pas opérée dans un délai de 60 jours suivant leur publication, ils sont abrogés *ab initio* [...] Toutefois, une grande partie des dispositions ainsi adoptées ont intégré de manière définitive l'ordonnancement législatif italien suite à la conversion du Parlement. L'efficacité de cette norme constitutionnelle est néanmoins à relativiser. La procédure des décrets-lois a connu une utilisation variée. L'utilisation de l'article 77 est devenue une véritable pratique politique en Italie. »
Roudier Karine, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, *op. cit.*, pp. 6 – 7
Terme surligné (en gras) par mes soins.

3.1. L'état d'exception d'une violence ordinaire

Le Conseil européen, depuis le 13 Juin 2002, identifie le « terrorisme » à des « actes intentionnels [...] qui par leur nature ou leur contexte peuvent porter gravement atteinte à un pays ou à une organisation internationale lorsque l'auteur les commet dans le but de : gravement intimider une population ou contraindre indûment des pouvoirs publics ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque »¹⁰¹⁸, comme « passer en force » une réforme de l'un de ses codes juridiques par exemple¹⁰¹⁹, « ou [bien] gravement déstabiliser ou détruire les structures fondamentales politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales d'un pays ou d'une organisation internationale. »¹⁰²⁰ Cette définition du « terrorisme », d'une part, entérine certaines contradictions relatives aux dispositions élémentaires de son *λόγος* précédemment soulevées ; elle renforce, de l'autre, « sa déqualification [...] en infraction de droit commun [qui] permet [...] une meilleure répression d'un phénomène [...] né avec l'État et [...] utilisé par les hommes pour plaider leur cause en créant un climat de terreur dans la population par le biais de l'intimidation, de la violence et de l'horreur. »¹⁰²¹ C'est, d'ailleurs, pourquoi « lorsque les États ont eu à choisir le modèle répressif de l'infraction de terrorisme », désormais rattachée au droit commun et non politique, « ils ont refusé cette assimilation [ndlr : au second] pour deux raisons essentielles : la noblesse des délits politiques et le mécanisme de l'extradition. »¹⁰²² La généalogie de la *terreur* oblige, ce pour quoi justement, le Conseil européen à formaliser sa distinction du *jus in bello* en « neuf types d'actes intentionnels »¹⁰²³ pour le moins analogues aux

1018 *Ibid.*, p. 11

1019 « Comme le soulignait déjà, au sujet de [...] la position commune 2001/930/PESC » adoptée le « 27 décembre 2001, relative à la lutte contre le terrorisme : J.O.C.E., n° L. 344, 28 décembre 2001 », « Evelyne Sire Marin, le fait de se référer à l'action de forcer un État ou une organisation internationale à faire ou ne pas faire un acte quelconque, donne à la définition européenne du terrorisme une emprise très large, sans doute dangereuse, car elle peut désigner diverses formes de protestations qui ne sont pas dans la réalité liées aux manifestations terroristes [...] Evelyne Sire Marin, dans une interview donne les exemples suivants : le fait de manifester à Gênes ou arracher des plans transgéniques pourrait entrer dans le champ de qualification d'un acte de terrorisme. Ceux qui commettent ces actes veulent forcer un État à adopter une certaine politique économique plus humaine ou plus en rapport avec l'écologie. Au même titre, des militants antinucléaires qui se couchent sur des rails de chemins de fer pour bloquer le passage d'un train transportant des déchets radioactifs agissent dans le but de modifier la politique d'un gouvernement. **Il s'ensuit que la définition est tellement large "que l'on ne sait pas très bien ce que cette incrimination de terrorisme peut recouvrir"**. (P. RANCE, « La loi "sécurité quotidienne", interview d'Evelyne Sire Marin », D., 2002, p 223). »

Ibid., p. 12

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1020 *Ibid.*, p. 11

1021 *Ibid.*, pp. 1 – 2

1022 *Ibid.*, p. 1

1023 « [...] qui deviennent terroristes dès lors que l'auteur les commet en poursuivant un des trois objectifs alternatifs spécifiques au terrorisme », mentionnés à la note 1010. « Les actes susceptibles de constituer le support du terrorisme sont les atteintes à la vie pouvant entraîner la mort (a) ; les atteintes graves à l'intégrité physique (b) ; l'enlèvement ou la prise d'otage (c) ; la destruction massive d'installation gouvernementale ou publique, d'un système de transport ou une infrastructure, un lieu public ou une propriété privée mettant en danger des vies humaines ou

« activités menées par les forces armées d'un État, dans l'exercice de leurs fonctions officielles (Introduction, § 11) », comme des « mesures de protection [ndlr : ou de sécurité] de l'ordre public mises en place par les États dans des situations de troubles et tensions internes »¹⁰²⁴ : « activités » et « mesures » que le Conseil européen s'applique, d'ailleurs, à dispenser de sa décision-cadre du 13 juin 2002, rendue sur la qualification du terrorisme¹⁰²⁵ ; de sorte à ériger l'État ou l'ordre juridique, lui-même, des intérêts privés qu'il représente en cible, et victime, exclusive d'une infraction participant, initialement, de l'exercice de la Justice et, progressivement, déferée au droit commun. La constitution du *crime* s'élabore, en effet, selon un répertoire élastique d'infractions¹⁰²⁶ préalablement énumérées par les différents codes juridiques de la république concernée¹⁰²⁷, que l'*éta(n)t civil* (peuple ou dème), seul, peut alors commettre « intentionnellement » – ces dernières sitôt exemptes de toute essence ou *raison* politique – « en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but », non de nuire à la population¹⁰²⁸, mais « de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur. »¹⁰²⁹ Cette prescription du « terrorisme » présente, de surcroît, un double avantage ; elle conserve, d'un côté, son référentiel (la *terreur*) et les représentations du mode opératoire lui étant symboliquement associé, comme « moyen privilégié, individuel ou collectif, de la violence terroriste, **et non [...] son but** »¹⁰³⁰ : violence que dérobe, à sa téléologie et son Histoire, la décision-cadre du Conseil européen rendue le 13 juin 2002, en l'acquittant de la *raison*, même, qui la caractérise¹⁰³¹ ; elle érige, de l'autre, la terreur en « vraie

produisant des pertes économiques considérables (d) ; la capture d'aéronefs, navires et autres moyens de transport collectifs de personnes et de marchandises (e) ; la fabrication, possession, acquisition, transport, fournitures ou utilisation d'armes à feu, explosifs, armes nucléaires, biologiques et chimiques (pour les deux dernières est réprimée la recherche et le développement) (f) ; la mise en danger de la vie humaine par la libération de substances dangereuses ou la provocation d'incendies, inondations, explosions (g) ; la perturbation ou l'interruption de l'approvisionnement en eau, électricité ou toute autre ressource naturelle fondamentale (h) ainsi que la menace de réaliser ces actes. »

Ibid., p. 11

1024« Terrorisme », *Dictionnaire pratique du droit humanitaire, op. cit.*

1025*Ibid.*

1026« Ce dispositif simple présente un avantage non négligeable car le législateur peut actualiser cette liste en fonction des circonstances, afin de la rendre toujours effective. Ainsi, depuis la création de l'infraction de terrorisme par la loi du 9 septembre 1986, plusieurs lois ont complété la liste des infractions énumérées à l'article 421-1 du Code pénal. » Roudier Karine, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme, op. cit.*, pp. 6 – 7

1027« Le droit français entre parfaitement dans ce schéma. Le terrorisme est ainsi défini par l'article 421-1 du Code pénal. Le législateur énumère des infractions déjà réprimées par un Code (pénal, monétaire et financier) ou une loi spécifique ou encore *ex nihilo* [...] De la même manière, le législateur espagnol se réfère à deux articles du Code pénal, qui répriment une série d'infractions qui seront qualifiées de terroristes en fonction du but poursuivi par leur auteur. »

Ibid., pp. 9 – 10

1028Le choix des termes souligne, toujours, les intentions de leur auteur.

1029Art. 421-1 du code pénal

1030Voir G Rewe (C.), K Oering-Joulin (R.), « De la légalité de l'infraction terroriste à la proportionnalité des mesures antiterroristes », In : Mélanges G. Cohen-Jonathan, *Liberté, justice, tolérance*, Bruxelles, Bruylant, 2004, p. 898, cité par Roudier Karine, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme, op. cit.*, pp. 11 – 12
Passage surligné (en gras) par mes soins.

1031« Les auteurs estiment que l'on ne peut « nier sérieusement que celui qui s'attaque "aux structures fondamentales politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales d'un pays" [est] animé, sauf à être un irresponsable au sens

finalité », quoique *re/connue postérieurement*, d'une « réponse répressive adressée à cette violence [...] Si l'on veut que la peine prononcée soit en adéquation avec le comportement prohibé, il faut que celui-ci soit appréhendé dans sa vérité »¹⁰³², comme altération du *λόγος*, et sa *δύναμις*¹⁰³³. « C'est à ce prix que la sanction en sera légitime, c'est-à-dire « non seulement [...] efficace »¹⁰³⁴ ou que rien ne peut obstruer, le Droit (positif) ayant, préalablement, identifié l'infraction qui la motive ; « mais encore *juste* »¹⁰³⁵ : les moyens de son application manifestent la puissance – Raison *et* sagesse – de leurs ingénier.e.s, factrice d'avantage ou d'ascendant pris sur *l'opposant*, qu'hypostasie le Droit naturel, comme vertu cardinale de *l'éta(n)t*.

La sanction prise contre les auteur.e.s d'un acte de « terrorisme » ne se dresse qu'en négatif d'une liste d'infractions *ad hoc* identifiées comme bridant l'exercice des « libertés individuelles » rivées aux droit de propriété et ses dispositions, en régime capitaliste ; lesquelles étalonnent une « hypertrophie du fait »¹⁰³⁶ – de l'activité ou de la guerre poursuivie en domaine(s) clos – dont l'infrastructure et l'ensemble des capitaux contingents mobilisés, *représentant* « l'ordre public »¹⁰³⁷, polarisent à ce titre, *bien plus que l'être humain ou la vie*, toutes les politiques de « sécurité intérieure » conduites en étroite corrélation idéologique avec « la lutte antiterroriste ». La rédaction *ex nihilo* des « articles 421-2 à 421-2-3 du Code pénal, visant le **terrorisme environnemental** [et] la participation à un groupe en vue de préparer un acte terroriste »¹⁰³⁸, illustre d'ailleurs, clairement, les intentions du législateur ; lequel cheville, en toute logique¹⁰³⁹, la qualification des infractions mentionnées à un niveau (pourtant modéré) de résistance matérielle (marginale par ailleurs) opposée aux conditions objectives de *la croissance*, de sorte à neutraliser, mais, également, stigmatiser toute obstruction à l'exécution *consentie* des engagements pris, les un.e.s envers les autres, par les contractant.e.s, scellés dans le contrat social et ses variantes. « L'historien François Furet [...] souligne que le pacte de l'exercice démocratique modifie le

pénal du terme, par une idéologie". »

Ibid., p. 12

1032 *Ibid.*

1033 Ou *dýnamis*, soit « puissance militaire » ou « divine », associée à la « faculté de pouvoir », en grec.

Bailly Anatole, *Abrégé du dictionnaire grec-français*, ISBN 2-01-003528-3, Hachette, 1901.

J'aborde et dissèque, par ailleurs, le concept de « vérité » (*ἀλήθεια*) en fin de Chapitre V de cette thèse.

1034 Voir G Rewe (C.), K Oering-Joulin (R.), « De la légalité de l'infraction terroriste à la proportionnalité des mesures antiterroristes », In : Mélanges G. Cohen-Jonathan, *Liberté, justice, tolérance*, Bruxelles, Bruylant, 2004, p. 898, cité par Roudier Karine, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme, op. cit.*, p. 12

1035 *Ibid.*

Terme surligné (en italique) par mes soins.

1036 Voir note 927

1037 *Id.*

1038 Roudier Karine, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme, op. cit.*, p. 9

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1039 « Devant le silence du texte constitutionnel, le législateur doit choisir *l'approche [ndlr : du terrorisme] la plus rationnelle* qui permettra une lutte efficace. »

Ibid.

Passage surligné (en italique) par mes soins.

principe de résistance à l'oppression en son fondement, en supprimant la justification de l'illégalité du pouvoir [cf. Furet F., Liniers A. et Raynaud P., *Terrorisme et démocratie*, Fayard, Paris, 1985] Par ce pacte, en effet, l'opposition en démocratie consent à la reconnaissance de la majorité démocratique [cf. Salomé K., *L'Ouragan homicide. L'attentat politique en France au XIXe siècle*, Seyssel, Champ-Vallon, 2010] C'est ce pacte, même, qui, dès lors, est visé par ce qui devient le terrorisme »¹⁰⁴⁰ ; d'où, notamment, cette corrélation idéologique, entre « ultra-gauche » et « terrorisme », instaurée, puis cultivée, par les services de police, lesquels imputent à cette « mouvance » des activités de « sabotage », « destruction par le feu », « mise hors service d'infrastructures et de bâtiments »¹⁰⁴¹ ; et cela, bien que « l'absence de violence envers les personnes, à l'exception des forces de l'ordre », leur soit, également, concédée¹⁰⁴². « L'ultra-gauche », confinée par ailleurs à trois modes opératoires aux contours plutôt flous, typiques du langage juridique¹⁰⁴³, se voit, alors, fichée comme « terroriste », au motif du couple formé par « l'action illégale [menée] contre les infrastructures télécoms [...] catalysée par l'introduction de la 5G, désignée comme une cible légitime par la mouvance »¹⁰⁴⁴ et leurs **intentions** (anticapitalistes) prêtées ou affichées. « Dans un récent article, des militants expliquent [effectivement] qu'il faut s'opposer, par l'action violente, à la “société numérique qui, en réalité, ne fait qu'accentuer l'exploitation, la surveillance et la catastrophe écologique. »¹⁰⁴⁵

La primauté ainsi donnée à l'intention (prêtée ou affichée)¹⁰⁴⁶ de son auteur.e sur l'

1040Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme »*, Premio : excellence, collection hors série N°6, éditions@anthro, Montréal, 2021

https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/24483/Corentin_Sire_De%20la%20Terreur%20de%20l%27An%20II%20%20C3%A0%20la%20War%20on%20Terror.pdf?sequence=1&isAllowed=y

1041Rodde Alexandre (lieutenant de la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale, chercheur spécialisé dans les problématiques de terrorisme et de tueries de masse), « Terrorisme en France – Panorama des mouvances radicales en 2021 », *Les notes du Centre de Recherche de l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale*, Numéro 66, Janvier 2022

1042Ibid.

1043K. Roudier souligne les « difficultés [...] importantes » de compréhension et d'interprétation induites par la formulation « relativement vague » des deux derniers critères du « terrorisme » fournis par l'art 421-1 du Code pénal, « tels que l' “entreprise”, les “troubles graves” à l'ordre public ou encore l' “intimidation” et la “terreur”. De nombreuses critiques ont d'ailleurs été en ce sens formulées, ce qui laisse place à une certaine perplexité qui est d'autant plus grande que ce schéma est reproductible [...] Cet élément a été qualifié de flou et d'imprécis. »

Roudier Karine, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, op. cit., p. 9

1044« Alors que le bilan des années précédentes montrait une pluralité de cibles, ce sont désormais celles liées aux télécommunications (antennes relais et armoires de fibre optique) qui sont devenues les plus visées, représentant plus de 30 % des attaques. Celles liées au domaine de l'énergie et les commerces viennent ensuite, mais dans des proportions moindres. »

Rodde Alexandre, « Terrorisme en France – Panorama des mouvances radicales en 2021 », op. cit.

1045Ibid.

1046« Le jihad d'atmosphère décrit par Gilles Keppel permet, en l'absence de groupe organisé capable de projeter ou de téléguidé des terroristes sur le sol national, de continuer par une action de propagande à motiver les militants jihadistes au passage à l'acte violent. Il est pertinent de noter qu'au-delà de l'attaque de Rambouillet, trois événements violents partageant des caractéristiques d'attaques jihadistes ont eu lieu en 2021, à la Chapelle-sur Erdre (Loire-Atlantique le 28 mai), à Colombes (Hauts-de-Seine, le 22 octobre) et à Cannes (Alpes-Maritimes, le 8 novembre). Si la qualification juridique d'attaque terroriste n'a pas pu être retenue, un certain nombre d'éléments constitutifs de ces actes peuvent laisser penser qu'un motif idéologique jihadiste existait, ce qui a été noté par des

« infraction de droit commun » jugée « qui préexiste à l'acte terroriste et qui a une existence autonome »¹⁰⁴⁷, pour la qualifier, apostasie, finalement, le Droit positif et l'universalité à laquelle prétend l'objectivité ou l'empir(i)e de ses dispositions ; lesquelles renouent avec le Droit naturel et son principe fondamental (de *raison* du plus fort), sitôt l'acte criminel soumis, une fois commis, à une révision téléologique de ses motivations, présidant à sa requalification, ou non, en violence *exceptionnelle*¹⁰⁴⁸, « terroriste ». L'antiterrorisme, loin de se construire en négatif de la guerre¹⁰⁴⁹, anathématise, seulement, les contradictions logiques soulevées par une économie globalisée, comme répercussions de « la problématique traditionnelle, que rencontre toute démocratie libérale, de la conciliation de l'ordre et de la liberté »¹⁰⁵⁰, ou de la norme stratégique¹⁰⁵¹ et des « libertés individuelles » corollaires indexées par le droit de propriété, pivot de la souveraineté. La conjonction idiomatique des termes « libre » et « concurrence », libellée par le capitalisme comme premier commandement (informel) de ses textes de loi, et sa Justice, engage d'ailleurs, explicitement, les collaborateur.e.s à *réagir*, individuellement ou collectivement, à une première charge essuyée, constitutive de *l'échange* (économique) en Démocratie Libérale, et liquider, pour cela, toute résistance à leur entreprise ; si bien que le « terrorisme » ne stigmatise, finalement, que les réactions (contre-offensives, résistances, désertions) à la violence du *challenge* affranchies de son règlement que la bourgeoisie impose, historiquement, par la *terreur*¹⁰⁵². La collaboration des roturier.e.s – sujets ou *challengers* (potentiels) – à son *empire* borne ainsi l'exercice d'une liberté ou « libre concurrence » aux conditions fixées par le *marché* et ses bailleurs. Toute apostasie du νόμος (soit le principe directeur du conflit) ou λόγος (sa configuration modale) démocratique (libéral) précipite et fond son auteur.e – *opposant.e* ou *étranger.e* – dans le creuset du

magistrats. »

Ibid.

Voir, également, pour l'année 2021 en France, « Le témoignage des gendarmes de la Chapelle-sur-Erdre », *Ouest France*, le 26/11/2021

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/video-attaque-au-couteau-le-temoignage-des-gendarmes-de-la-chapelle-sur-erdre-d0795a14-237a-4d29-ae81-d0fd9cc43240>

« Policiers attaqués au couteau à Cannes, ce que l'on sait », *Le Point*, le 08/11/2021

https://www.lepoint.fr/faits-divers/cannes-un-policier-attaque-au-couteau-au-nom-du-prophete-08-11-2021-2451046_2627.php

« L'attaque de la Chapelle-sur-Erdre relance le débat entre coup de folie et acte délibéré », *France Inter*, le 29/05/2021

<https://www.franceinter.fr/societe/l-attaque-de-la-chapelle-sur-erdre-relance-le-debat-entre-coup-de-folie-et-acte-delibere>

1047Si bien que « [...] l'ensemble de ces définitions accorde donc une place centrale au but de l'auteur. »

Roudier Karine, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, op. cit., p. 9

1048« En ce qui concerne le terrorisme, la résolution de cette question touche aux fondements démocratiques de l'État de droit et met en jeu la capacité de l'État à répondre à ces entreprises d'une rare violence », néanmoins inscrites aux registres du Code pénal.

Ibid., p. 2

1049Voir note 1024

1050Roudier Karine, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, op. cit., p. 2

1051Témoin de la *valeur* (ou *force*) plafond de l'État atteinte.

1052Je reviens sur l'Histoire américaine de la manœuvre, et ses ressorts militaires, législatifs et idéologiques, dans le Chapitre III de cette thèse.

terrorisme dont l'État, à ses différentes échelles politiques, révisé les dispositions téléologiques au gré de la « conjoncture ». « Malgré la formalisation de plusieurs conventions onusiennes permettant de lutter contre le terrorisme, remarque C. Sire, le projet principal de convention générale sur le terrorisme international (initié en 1996) reste toujours en suspens en raison de l'impossibilité à atteindre un compromis sur la définition à donner au concept – une impossibilité résultant, notamment, des divergences entre États selon leur attitude à l'égard du conflit israélo-palestinien (et donc, toujours, vis-à-vis de ce qui relèverait du “terrorisme” ou de la **lutte de libération** nationale – Organisation des Nations Unies 2021a ; 2018 ; Schmid 2011 : 51-2). »¹⁰⁵³

La structure législative du « terrorisme international » se découvre analogue à celle des codes pénaux état-nationaux, à cette différence près que la première ne consiste en une liste d'infractions préalablement inscrites au droit commun, mais d'entités plus ou moins localisées et de « personnes morales »¹⁰⁵⁴ identifiées comme « terroristes », en raison d'intentions prêtées ou revendiquées, seulement¹⁰⁵⁵. « Pour autant, toute liste doit partir de critères définitionnels afin de déterminer qui doit entrer dans la catégorie (donc d'une définition préalable du “terrorisme”). En même temps, la liste [ndlr : dressée au gré des *événements*] contribue à construire peu à peu la catégorie “terrorisme” [...] À ce titre, il est, ajoute Sire, plus polarisant que jamais : “*Either you are with us or you are with the terrorists*” déclarait George W. Bush en septembre 2001, tandis que d'autres faisaient le diagnostic de ce nouveau conflit comme relevant de la *guerre civile mondiale* (Agamben 2015), ultime étape des transformations de l'inimicé et de la déliquescence de la guerre conventionnelle interétatique, maintenant vouée à être remplacée par des conflits asymétriques s'apparentant plutôt à des opérations de police globale »¹⁰⁵⁶, toujours plus coûteuses en moyens et forces mobilisés¹⁰⁵⁷, conduites pour des raisons de « sécurité publique » dont la demande croît proportionnellement à l'intensité du « libre échange » de coûts portés par les *challengers* sur le Marché, et les ruptures contractuelles qu'il occasionne en conséquence,

1053« Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme », op. cit.*, p. 28

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1054Je souligne, à ce titre, les intégrations / exclusions alternées de pays de cette liste, tels que l'Irak ou la Corée du Nord, notamment.

« États soutenant le terrorisme », *Wikipédia*

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tats_soutenant_le_terrorisme

1055« La désignation de l'ennemi “terroriste” est ainsi devenue une prérogative indissociable de l'exercice de la souveraineté nationale – preuve de l'importance politique du concept à l'époque actuelle. La liste permet aussi de se focaliser sur certains acteurs : ainsi de la seule liste onusienne, créée en 1999 et ciblant spécifiquement les Talibans, Al Qaeda puis l'État islamique ainsi que les individus et groupes associés (Organisation des Nations Unies 2021b). » Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme », op. cit.*, p. 29

1056*Ibid.*, pp. 31 – 32

1057Voir les « chiffres-clefs du budget 2022 », *Ministère de l'Intérieur*

https://www.interieur.gouv.fr/sites/minint/files/medias/documents/2021-10/Chiffres-clefs-budget-2022_0.pdf

Le budget du Ministère de l'Intérieur augmente de 20% (soit de 17,760 à 21,260 milliards d'euros) en 5 ans.

logiquement, comme dans n'importe quel *tournoi*. Si « l'acte de terrorisme », dans ses diverses représentations, caractérise, globalement, une apostasie du consentement des gouverné.e.s à leurs conditions de *travail* : forcé par le(s) souverain(s) puis consacré par voie marchande, il semble motivé, qui plus est, par un précédent parjure commis par les bailleurs / détenteurs de la décision exécutoire¹⁰⁵⁸, que *masquent*, indifféremment, le *jus in bello*, la *réforme* (desdites conditions de *travail*, notamment) ou, encore, le *licenciement* ; lequel, dans l'absolu, destine, matériellement car juridiquement, sa victime à la néantisation de son existence, telle qu'en témoigne, justement, l'éta(n)t de *l'exilé.e*, comme doublet fantôme du « djihadiste »¹⁰⁵⁹ : symbole du « terrorisme international ». « Les demandeurs d'asile se trouvent dans une situation exceptionnelle, où aucun État ne veut leur reconnaître le droit d'avoir des droits », sinon de *négocier* leur contribution à l'économie de *marché* globalisée. « Ils se trouvent [ndlr : à l'instar des « terroristes »] dans une situation d'indistinction juridique, une zone d'anomie marquée du sceau de *l'état d'exception* »¹⁰⁶⁰, lui-même fixé à la « nécessité » ou l' « urgence »¹⁰⁶¹ de la réaction *décrétée* qu'il formalise ; et dont les dispositions prises par un « régime “dérogatoire” » instauré à cet effet, lors des « années de plomb » notamment, intègrent, finalement, « le corpus législatif italien [comme] *legislazione d'emergenza* »¹⁰⁶². L' « urgence » de la réponse fournie aux actes de « terrorisme » commis sur le territoire italien extrapole donc, jusqu'au début du XXIe siècle, le caractère exceptionnel de la « “situation de fait particulière qui, à cause de cette particularité, échappe à la prévision du droit normalement en vigueur” »¹⁰⁶³ ; si bien que « l'état d'exception » ne se déclare, jamais, en réaction à une violence démesurée perpétrée sur le territoire de la république concernée, mais à une dérogation aux conditions de son exercice mondialement contractées, « rendant inadaptés et donc inopérants les instruments juridiques prévus pour les temps ordinaires »¹⁰⁶⁴, auxquels son régime se substitue, peu importe la dénomination du standard juridique arrêtée. *L'état* d' « urgence » ou d' « exception », dans sa formalisation et ses dispositions, reconnaît ainsi la *hiérarchie des normes* prééminente établie entre le Droit naturel et le Droit positif, à l'avantage du premier, comme « source normative » qui, en raison de ses présupposés ou standards (« urgence »,

1058 Voir note 729

1059 Le « djihadisme » occupe, notamment, la première place sur l'échelle française de la « mouvances radicale », dressée par A. Rodde.

Rodde Alexandre, « Terrorisme en France – Panorama des mouvances radicales en 2021 », *op. cit.*

Je dissèque, dans le Chapitre IV de cette thèse, les enjeux économiques et ressorts idéologiques de cette représentation de l'exilé.e, médiatisée par les tribun(e)s de l'État (français, en particulier).

1060 Barsalou Olivier, *L'interception des réfugiés en mer : un régime juridique aux confins de la normativité*, Lex Electronica, vol. 12 n°3 (Hiver / Winter 2008)

Passage surligné (en italique) par mes soins.

1061 Roudier Karine, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, *op. cit.*, p. 6

1062 *Ibid.*

1063 Pardini Jean-Jacques, *Le juge constitutionnel et le « fait » en Italie en France*, Paris, Economica, 2001, p. 273, In : *Ibid.*

1064 *Ibid.*

« exception », *nécessité*, pour ne citer qu'eux), fonde et/ou réforme « une législation *ad hoc* pour faire face à la situation extraordinaire et/ou exceptionnelle que ne peut régir le droit ordinaire. »¹⁰⁶⁵ Si les dispositions *ex nihilo* de cette politique législative « exceptionnelle », finalement, courent à leur régularisation et normalisation¹⁰⁶⁶ juridique, sous l'effet d'une systématisation des « mécanismes “dérogatoires” » prévus par la Constitution¹⁰⁶⁷, auxquels se fixe leur décret, à l'instar de toute représentation (vide ou standard) économique à combler, leur axiome respectif, de surcroît, décèle une relativité¹⁰⁶⁸ concomitante de la seule volonté du Prince. « Comme l'écrit Massimo Luciani, “l'emergenza” est une “vision optimiste” de la crise car elle n'est que temporaire ; si les difficultés du système devaient se prolonger dans le temps (là serait la crise), “les réponses qui devraient être apportées seraient fournies par des choix de réforme structurelle (prévus pour le long terme) et non par des options conjoncturelles qui opposent au caractère extraordinaire [ndlr : sinon pathologique] (des conditions [ndlr : de la concurrence]) le caractère extraordinaire (de moyens de défense). »¹⁰⁶⁹ En d'autres termes, *l'état* d' « urgence » ou d' « exception » ne dénote aucun bouleversement radical de l'axiomatique dont il accuse, au contraire, l'absence de consistance, irriguant aussi bien la systématisation des « mécanismes dérogatoires » ou jurisprudentiels de l'acte législatif que ses dispositions ; lesquelles portent sur ni le principe, ni l'action en soi¹⁰⁷⁰, mais, seulement, une usurpation du

1065 *Ibid.*, p. 7

1066 « L'ambiguïté du système italien ressort alors. La législation italienne antiterroriste a été élaborée sur la base de l'article 77 au nom de l'urgence durant la période des années de plomb pendant laquelle les attentats se succédaient. Cette notion “d'emergenza” a donc servi à la gestion de situations momentanées qui exigeaient certaines dérogations temporaires. Toutefois, une grande partie des dispositions ainsi adoptées ont intégrées de manière définitive l'ordonnancement législatif italien suite à la conversion du Parlement. »

Ibid.

1067 « On en vient à se demander si les décrets-lois appartiennent à ces mécanismes “dérogatoires” du droit commun ou, au contraire, à la sphère des mécanismes ordinaires. »

Ibid.

1068 « Les termes de “nécessité” et “d'urgence” ne peuvent recevoir de définition objective et en deviennent des concepts juridiques **indéterminés** », considérant la systématisation législative dont fait l'objet l'article 77 de la constitution italienne ; lequel stipule, à l'alinéa 2, que « “lorsque dans des cas exceptionnels de nécessité et d'urgence, le Gouvernement adopte, sous sa responsabilité, des mesures provisoires ayant force de loi, il doit, le jour même, les présenter pour leur conversion en lois aux Chambres qui, même si elles sont dissoutes, sont convoquées à cette fin et se réunissent dans un délai de cinq jours”. L'alinéa 3 poursuit : “les décrets sont abrogés *ab initio* s'ils ne sont pas convertis en loi dans les soixante jours qui suivent leur publication. Les Chambres peuvent toutefois régler par une loi les rapports juridiques créés par des décrets non convertis. »

Ibid.

Terme surligné (en gras) par mes soins.

1069 *Ibid.*

1070 « En octobre 1907, le droit de la guerre établit la différence entre les combattants et les non-combattants. La convention de La Haye, relative aux lois et coutumes de guerre sur terre, constatait que les “populations et les belligérants sont sous la sauvegarde et sous l'emprise des principes du droit des gens, tels qu'ils résultent des usages établis entre nations civilisées, des lois de l'humanité et des exigences de la conscience publique”. Il fallut très peu de temps pour que ces tentatives de jus in bello, que toutes ces digues de sable soient balayées par l'assaut des vagues de soldats mobilisés, jetés au front par les nations », lors de la Grande Guerre.

Rabinovitch Gérard, *TERRORISME/RÉSISTANCE, D'une confusion lexicale à l'époque des sociétés de masse*, op. cit., p. 31

Voir aussi « Terrorisme », *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*, op. cit.

jus ad bellum que s'accordent les belligérant.e.s incriminé.e.s, bien qu'elles et ils en soient, juridiquement, privé.e.s. Le type de mesures « exceptionnelles » prises par le souverain, en réaction au parjure commis, et ce, comme vecteur exclusif d'anormalité, manifeste, d'ailleurs, la quintessence réactionnaire / *disciplinaire* de la manœuvre¹⁰⁷¹ consistant, plus ou moins, à suspendre, individuellement, puis restreindre, collectivement, les droits ou libertés individuels¹⁰⁷² constitutifs du pacte ou *marché* démocratique, dont la prescription, à l'instar « des faits d'espèce criminelle, relève de la politique législative et, en conséquence, du pouvoir discrétionnaire non contrôlable du législateur, avec la seule limite de l'irragionevolezza [ndlr : ou la **déraison**] manifeste. »¹⁰⁷³

Le triptyque *Droit / Liberté / Sécurité* réunit autant de notions *flatteuses* faisant diversion à UN *ordre* donné aux gouverné.e.s puis renouvelé, chroniquement, par le souverain « “qui décide sur la situation exceptionnelle”, selon Carl Schmitt, ou, en d'autres termes [...] qui décide sur l'intérieur et l'extérieur du droit »¹⁰⁷⁴ ; lequel, dans une économie globalisée, ne laisse de s'apostasier, sous l'effet de la systématisation des « mécanismes *dérogatoires* » disciplinaires structuraux de la souveraineté. La suspension des conditions individuelles de circulation à l'interdiction implicite de libre séjour en territoire étranger (sinon ennemi)¹⁰⁷⁵, sauf condition

1071 Roudier Karine, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, op. cit., p. 6

1072 « Ainsi l'article 55-2 donne la possibilité au législateur [ndlr : espagnol] par l'intermédiaire d'une loi organique et sous certaines conditions, de contrôle judiciaire et parlementaire, de suspendre certains droits fondamentaux dans le cadre de l'enquête sur des éléments terroristes [...] L'article 55-2 prévoit la possibilité de suspension des droits reconnus à l'article 17 al. 2 (garde à vue pour une durée limitée) et 18 alinéa 2 (inviolabilité du domicile) et 3 (secret des correspondances) dans le cadre d'enquêtes sur l'action de bandes armées ou d'éléments terroristes. Cette suspension de droits ne peut viser que des comportements individuels et non collectif. Une loi organique doit déterminer la forme de cette suspension ainsi que l'intervention judiciaire adéquate et un contrôle parlementaire. La Constitution encadre la marge d'appréciation [ndlr : ou, plutôt, de manœuvre] du législateur », si l'on se réfère aux dispositions relatives à la promulgation des lois organiques, prévues à l'article 46 de la Constitution française, par exemple. Et « si la Constitution [ndlr : espagnole] prévoit [pour sa part] la suspension de certains droits fondamentaux dans le cadre d'“enquêtes sur les terroristes”, elle ne définit pas pour autant cette infraction. Le Tribunal fut saisi d'un recours contestant l'indétermination des termes de “terroristes”, “éléments terroristes”, “organisation terroriste” ».

Voir *Ibid.*, pp. 8, 18

et le « Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur, à jour de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 », *Conseil Constitutionnel*

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>

1073 Pereon P., *La protection constitutionnelle de la liberté personnelle en Italie*, Thèse pour le doctorat de Droit public, soutenue à l'Université du Sud-Toulon Var le 19 décembre 2001, p. 271, In : Roudier Karine, *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, op. cit., p. 13

1074 Barsalou Olivier, *L'interception des réfugiés en mer: un régime juridique aux confins de la normativité*, *Lex Electronica*, vol. 12 n°3 (Hiver / Winter 2008), p. 22

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/9371>

1075 « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 », Art. 13, *Ministère de la Justice*, le 01/08/2001

<http://www.textes.justice.gouv.fr/textes-fondamentaux-10086/droits-de-lhomme-et-libertes-fondamentales-10087/declaration-universelle-des-droits-de-lhomme-de-1948-11038.html>

« Ainsi, les limitations territoriales aux droits de l'Homme sont la prémisse pour la mise en œuvre d'un processus de négation ou de confinement des droits de l'Homme à la situation extraordinaire. »

Rajaram Prem Kumar et Carl Grundy-Warr, « The Irregular Migrant as Homo Sacer : Migration and Detention in Australia, Malaysia, and Thailand » (2004) 42 : 1 *International Migration* 33 à la p. 34, In : Barsalou Olivier,

exceptionnelle stipulée à l'article 14 de *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948*, marque, d'ailleurs, la transposition au Globe de la contradiction intrinsèque du *marché* : base de tous les droits ou libertés, lequel met en rapport maître des lieux, ou souverain, et occupant.e sans droit ni titre ; de sorte que le droit du second à disposer, librement, de son corps voit son exercice *contraint* par le droit magistral de propriété *concedé* au premier, qui ne s'applique plus, immédiatement, au captif, à la différence de ses dispositions antérieures (« naturelles » ou féodales), et ce, en raison d'une réforme *nécessaire* du *vóμος* (préalablement disséquée), au terme d'une priva(tisa)tion intégrale des ressources mondiales « disponibles » ; mais à l'Espace et le Temps, soit les deux versants dimensionnels de toute matérialisation de l'existence.

« La théorie de la relativité restreinte avait uni l'Espace et le Temps en une seule entité, l'Espace-temps ; la relativité générale a uni celui-ci avec son contenu, la Matière, l'Énergie. L'Espace-temps n'est plus une toile de fond statique pour les événements, il constitue les événements. L'équation fondamentale de la relativité générale permet d'affirmer que la Matière, l'Énergie et l'Espace-temps sont trois formes équivalentes d'une même réalité. »¹⁰⁷⁶

Le Droit international ne reformule, dès lors, que cette contradiction étendue au globe, dont témoigne la situation (a)politique de *l'exilé.e*¹⁰⁷⁷ pris.e dans l'étau du *marché* ; le/laquelle dérive, en tant que telle, des mécanismes ordinaires de la souveraineté qui, en domaine(s) clos, rive, nécessairement, l'activité (privatoire) de l'État, et son *progrès*, à une ressource matérielle précédemment confisquée ; si bien que son mode capitaliste de production n'organise que les conditions d'un retranchement, coextensif à son exploitation, d'une part croissante de cette valeur privée qu'il voue au néant, logiquement, à terme. « Et la situation du réfugié, i.e. de l'exclu, dans cette perspective, ne doit [donc] pas être perçue comme une anomalie du système, mais bien le produit logique de l'exercice des prérogatives du souverain » ; ou la différence logique d'une

L'interception des réfugiés en mer: un régime juridique aux confins de la normativité, op. cit., p. 22

« Le substitut du ministre de la justice, David Bennett » dira ainsi des passagèr.e.s du « Tampa » (voir note 1080), d'origine irakienne pour la plupart, que « ces clandestins ne sont pas retenus contre leur gré et qu'ils “sont libres d'aller où ils veulent sur la terre en dehors de l'Australie”. »

Thérin Frédéric, « Les réfugiés du “Tampa” ont été transbordés sur un navire de guerre australien », *Le Monde*, le 03/09/2001

https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/09/03/les-refugies-du-tampa-ont-ete-transbordés-sur-un-navire-de-guerre-australien_218858_1819218.html

1076Bouchart D'orval Jean,

<http://fondationdenisguichard.com/spip.php?article37>

➤ Une synthèse des propriétés de la relativité générale, consignées par Marc Lachièze-Rey et l'Association Andromède de l'observatoire de Marseille, est consultable à l'**Annexe IV** de ce chapitre.

1077Barsalou Olivier, *L'interception des réfugiés en mer: un régime juridique aux confins de la normativité, op. cit.*, p.

24

soustraction chronique de la norme à ses prétendant.e.s¹⁰⁷⁸, catalysant un déséquilibre structurel – entre bailleur.e.s et preneur.e.s – moteur de *l'échange*. « En effet, le réfugié vient ébranler les fondements même de la souveraineté, i.e. la disciplinarisation ou l'ordonnancement d'individus hétérogènes. Le réfugié, dans cette perspective, a deux impacts sur la souveraineté. Il met en exergue le confinement auquel sont réduits les citoyens sous le règne d'un souverain. Et paradoxalement, l'existence de ce réfugié, cet individu non-gouverné par le droit ou non-disciplinarisé par le souverain permet à ce dernier de définir les limites extrêmes de son pouvoir, i.e. la frontière du droit ou autrement dit, de différencier les parties membres du contrat social du réfugié »¹⁰⁷⁹ considéré *déserteur* du champ de bataille ou Marché local initialement r/attaché¹⁰⁸⁰ ; d'où la présomption de culpabilité pesant, alors, sur l'exilé.e dont la fuite, par conjecture, suggère une faillite à soutenir le rapport de force localement établi (par le « pays d'accueil », lui-même, le plus souvent d'ailleurs)¹⁰⁸¹ et, donc, performer ; si bien que l'exilé.e ne symbolise, jamais, qu'une entrave ou *contravention* (délictuelle ou non) aux conditions de prospérité de la « terre d'asile », que réprime le souverain, sous couvert de lutte anti-migratoire et/ou sécuritaire¹⁰⁸², en raison, principalement, de *l'intention* prêtée à son auteur¹⁰⁸³, là encore, soit échapper ou résister à la misère, en dehors des mentions légales ou marchandes pour ce faire¹⁰⁸⁴.

1078« La norme s'applique à l'exception en se désappliquant à elle, en s'en retirant. »

Agamben Giorgio, *Homo Sacer*, In : *Ibid.*, p. 24

1079*Ibid.*, p. 23

1080« The new world disorder is not the anarchical society of atomized states and inadequate cooperation, but the hetarchical proliferation of disparate international regional regimes, institutions and jurisdictions. »

Kanwar Vik, *International Emergency Governance : Fragments of a Driverless System*, 12 : 1 Critical Sense 41, 2004, pp. 43 – 44, In : *Ibid.*, p. 21

1081Je peux citer comme exemples (bien qu'ils soient trop nombreux pour en dresser une liste exhaustive), et ce, qu'importe le type (militaire ou commercial) de rapports considéré : l'Irak et le Pakistan (discutés en partie 2.2 du Chapitre I de cette thèse), l'Afghanistan, la Syrie, une majorité de pays africains, tous les pays « émergents » ou, plutôt, sous-traitants des « pays du centre », etc.

1082« Australiens et Américains [notamment] en invoquant le spectre de l'immigration massive et de l'insécurité, se sont trouvés dans une situation où ils pouvaient agir dans l'exception par rapport aux normes. En effet, comme nous l'avons constaté, tant en droit de la mer qu'en vertu de la Convention relative au statut des réfugiés, l'État peut invoquer des questions de sécurité pour ne pas remplir ses obligations internationales. Ce contrôle fut exercé tant chez les Américains [ndlr : sur les « boat people » haïtiens, durant les années 80 et 90] que chez les Australiens [ndlr : sur les passager.e.s du « Tampa », fin août 2001] par les forces militaires nationales. Une norme prévoit certaines circonstances où elle peut se suspendre elle-même. »

Ibid., pp. 23 – 24

1083« En vertu de son droit de protection, l'État côtier a le pouvoir de prendre toutes les mesures nécessaires à sa sécurité s'il considère le passage non innocent. Comme le reconnaît Goowin-Gill, “the fact that a vessel may be carrying refugees or asylum seekers who intend to request the protection of the coastal state arguably removes that vessel from the category of innocent passage”. En somme, tous les immigrants irréguliers peuvent être théoriquement interceptés en mer territoriale si l'État le juge nécessaire. L'intention est le critère privilégié dans l'évaluation du caractère “innocent” d'un passage et la qualification de ce passage revient à l'État côtier. »

Ibid., pp. 11 – 12

1084Le « Tampa », un cargo norvégien ayant, le 27 août 2001, porté secours à 438 exilé.e.s sur le point de se noyer au large des côtes du pays, se voit sommé de sortir des eaux territoriales australiennes, le lendemain, par leur gouvernement, sous prétexte que ses passager.e.s seraient « des réfugiés économiques et non politiques, qui ne voulaient que profiter du standard de vie élevé et de l'État-providence australien », et ce, en contradiction avec la décision des autorités de Christmas Island et les conventions internationales en vigueur.

Icart Jean-Claude, *L'Odyssée du Tampa. Analyse d'un cas emblématique dans la conjoncture du 11 septembre*

L'agitation récurrente d'une « menace » *étrangère* en embuscade, justifiant « l'interception en mer »¹⁰⁸⁵ de potentiels chevaux de Troie, notamment, exacerbe, d'ailleurs, la contradiction, et *religio*, de l'État (une fois globalisé, d'autant plus) dont chacune des monades se dispute le monopole (économique), en tant que valeur cardinale et modèle du *λόγος*, à l'ombre de l'universalité (politique) de son principe prétendue accomplie en termes de « libre échange » ou *marché*, qui, sous le capitalisme, réduit l'humanité à un espace global de compétition unifié.

« “[Although] it is through the contrast with the political identities of other states and the constant threat of conflict with them [ndlr : or « crisis lurking just outside the constitutional order »] that the internal identity of any particular group is preserved” [...] “the whole of political system based around the sovereign depends [on the other hand] on the exclusion of crisis from the political realm. »¹⁰⁸⁶

(Communication présentée dans le cadre de l'atelier du CRIEC du 2 octobre 2002

La vingtaine d'accords bilatéraux conclus entre les États-Unis et les États des Caraïbes, durant les années 80, sous prétexte « d'assurer la protection des migrants [ndlr : « boat people » haïtiens] voyageant sur des rafiots ou des navires en très mauvaise condition et surtout, de sauver des vies », voient leur exécution corrélée avec « l'établissement de standards d'évaluation des demandes de statut de réfugiés différenciées selon la nationalité d'origine du migrant », culturellement associée, je le présume, au niveau de compétences techniques (donc politique) globalement affiché par le pays d'origine et ce, quand l'accueil des réfugié.e.s ne relève pas de la diplomatie ; lequel se décide, alors, au prisme des enjeux internationaux mêlant, d'une manière ou d'une autre, le souverain et le pays d'origine, à l'instar de la France vis-à-vis de l'Afghanistan, la Syrie et l'Ukraine, pour ne citer qu'eux, ces dernières décennies. Le réfugié ukrainien remplit, d'ailleurs, cette double condition, la première semblant, de surcroît, justifier la seconde. Ainsi, Jean-Louis Boulranges, député MoDem président de la Commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale, déclare, le 25/02/2022 sur *Europe 1*, « que les réfugiés ukrainiens seraient “une immigration de grande qualité” dont on pourrait “tirer profit”. »

Birken Maxime, « Boulranges lie “immigration de qualité” et guerre en Ukraine et fait l'unanimité [ndlr : d'une certaine frange de la classe politique] contre lui », *Huffington post*, le 25/02/2022, https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/boulranges-lie-immigration-de-qualite-et-guerre-en-ukraine-et-fait-l-unaninite-contre-lui_193156.html

Philippe Corbé, journaliste sur *BFM TV*, affirme, quant à lui, qu' « on parle pas de syriens qui fuient les bombardements du régime syrien, on parle d'européens qui partent dans leurs voitures qui ressemblent à nos voitures, et qui essayent juste de sauver leur vie ».

Voir Briffa Enzo, « “C'est pas des syriens”, les ukrainiens “on peut en tirer profit” : surenchère réac à la télé », *Révolution Permanente*, le 25/02/2022

<https://www.revolutionpermanente.fr/C-est-pas-des-syriens-les-ukrainiens-on-peut-en-tirer-profit-surenchere-reac-a-la-tele>

Concernant « l'interception en mer » des « boat people » haïtiens, voir Palmer Gary W., *Guarding the Coast : Alien Migrant Interdiction Operations at Sea*, In : Grunawalt Jack et Schmitt Jack N., dir., *The Law of Military Operations : Liber Amicorum Jack Grunawalt*, New Port, Naval War College Press, 1998, pp. 157 – 164, In : Barsalou Olivier, *L'interception des réfugiés en mer: un régime juridique aux confins de la normativité*, op. cit., p. 5

1085« Toutes les mesures prises par un État hors du territoire national pour prévenir, interrompre ou arrêter le mouvement de personnes dépourvues de papiers requis et franchissant des frontières internationales par terre, air et mer et se rendant vers le pays de destination recherché. »

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, *Interception de demandeurs d'asile et de réfugiés : le cadre international et les recommandations en vue d'une approche globale*, le 17 avril 2006, au para. 10.

L'une de ses prescriptions antérieures insiste, quant à elle, sur le caractère délictueux des conditions d'entrée du voyageur en « terre d'asile », justifiant, seul, son interception « to assert control of vessels where there are reasonable grounds to believe the vessel is transporting persons contrary to international or national maritime law ; where, in relation to the above, the person or persons do not have the required documentation or valid permission to enter. »

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, *Conclusion on Protection Safeguards in Interception Measures*, In : « Report of the Fifty-Fourth of the Executive Committee of the High Commissioner's Programme », 2003, par. 22, In : *Ibid.*, p. 2

1086Dyzenhaus David, « The State of Emergency in Legal Theory », cité par Roach Kent, V. Ramraj Victor et Hor

Le « terroriste » et l' « exilé » personnifient – l'un comme *opposant*, l'autre comme *étranger* – aussi bien le refus d'une concession du *jus ad bellum*, vecteur d'anormalité ou d'*irragionevolezza*, que la destinée promise, *in fine*, à toute partie prise du « libre échange » mondialement édifié sur la contradiction établie « entre l'universalisme déclaré des droits de l'Homme [ou l'Éta(n)t] et le besoin d'être localisé, i.e. de faire partie d'une communauté [de bailleurs, dont le taux d'exploitation, et de privation, des « ressources humaines » corrèle avec le *progrès*, en économie globalisée] pour être destinataire de ces droits (...) Cette dichotomie entre l'inclus – le citoyen – et l'exclu du contrat social – le réfugié [ou terroriste] – se fait par le souverain, i.e. [les bailleurs de] l'État. Celui-ci identifie les individus ou ~~selon Agamben, les formes de vie~~ [les fonctions valorisables] qui assurent sa survie. Ceux-ci constituent les inclus et sont [temporairement] protégés par le souverain [au titre de composantes de la puissance publique, en sursis] Les individus constituant une menace pour la juridiction du souverain », comme *outsider* ou « dommages collatéraux », « non valorisables » ou *superflus*, de la guerre, « sont exclus conceptuellement et physiquement [de son territoire] Exclus, ils se trouvent à l'extérieur de la normativité qui demeure la prérogative du souverain »¹⁰⁸⁷, non comme aberrance du système, mais comme son profil *monstrueux*¹⁰⁸⁸.

Si les nombreuses prescriptions internationales du « terrorisme » – « “ennemi du genre humain” (Société des Nations 1938), “véritable *attentat à la civilisation*” (Société des Nations 1935 : p. 15) »¹⁰⁸⁹ – entérinées dans l'entre-deux-guerres convoquent les représentations républicaines de la « barbarie », comme « fait de l'Autre, de l'étranger réfractaire au progrès – d'où l'association, notamment en France (Millington 2019), entre immigration et “terrorisme”, en tant qu'entreprise néfaste [ndlr : ou infraction du progrès de l'État] exportée par Rome, Berlin ou Moscou, dépendamment des opinions politiques du locuteur »¹⁰⁹⁰ – , ses premières ébauches juridiques n'affleurent pas moins, cependant, qu'au terme de la Première Guerre mondiale, avec pour seule fonction l'anathématisation des vaincus, et la justification corollaire d'une sanction formulée en termes de réparations ou *dettes* correspondantes au préjudice matériel subi par le vainqueur, et souverain. « Le concept connaîtra ainsi sa première occurrence dans un texte de droit international, à l'occasion de la Conférence de la Paix de Paris (1919) : en plein

Michael, *Global Anti-Terrorism Law and Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, 65 à la p. 77 et Fiskens Tim, *After the Rule of Law : The State and the State of Exception in an Age of Globalization*, 2004, 12:1 Critical Sense 11 à la p. 29, In : *Ibid.*, pp. 23 – 24

1087Barsalou Olivier, *L'interception des réfugiés en mer: un régime juridique aux confins de la normativité*, *op. cit.*, pp. 21 – 22

Passages surligné (en gras), raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1088*Ibid.*, p. 23

1089Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme »*, *op. cit.*, p. 22

1090*Ibid.*

mouvement de criminalisation de la guerre, l'Allemagne, l'Empire Austro-Hongrois, la Bulgarie et la Turquie y sont, affirme C. Sire, tenus responsables, parmi de nombreux autres chefs d'accusation, de “meurtres et massacres ; terrorisme systématique” (*Commission on the Responsibility of the Authors of the War and on Enforcement of Penalties*, 1920) »¹⁰⁹¹ dont le standard corréle *casus belli* et défaite, le second terme comme témoin du premier, soit le cœur de la souveraineté mis, rétrospectivement, au compte de la barbarie, en raison de l'issue du conflit ; de sorte que le « terrorisme » fournit au capitalisme la catégorie juridique – jusqu'alors manquante, le Droit naturel (du plus fort) prévalant jusque-là – nécessaire à la stigmatisation, et répression, d'un emploi de la force brute, contre-productif en domaine(s) clos, représenté, à cet égard, comme l'antithèse, modale et matérielle, de son abstraction démocratique. « Celle-ci, célébrant l'héritage de 1789 (la bonne révolution, donc) et les nombreux progrès du libéralisme au cours du siècle, trouve dans le terrorisme, observe Corentin Sire, le désignant parfait pour délégitimer toute alternative politique jugée radicale ou réactionnaire. Face au conservatisme de l'Empire Allemand [ndlr : ou le Sparte européen de l'époque] il n'est, dès lors, pas surprenant que le concept de terrorisme sera remobilisé par le Royaume-Uni et la France pour désigner et dénoncer les excès de son armée pendant la Grande Guerre (Dumont-Wilden 1916 ; Toynbee 1917). »¹⁰⁹²

Les enjeux susmentionnés, sous-jacents de la systématisation de son emploi, étendent, progressivement¹⁰⁹³ car logiquement dans une économie globalisée, la qualification « terroriste » à toute organisation non-étatique/gouvernementale¹⁰⁹⁴, indépendantiste et/ou anti-coloniale dressée contre la *terreur métropolitaine*¹⁰⁹⁵, française notamment, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le « terrorisme » caractérise, alors, toute résistance des autochtones (soumis.e.s par la force {brute}, d'abord, puis esclavagé.e.s) opposée à leur engagement contraint « sur la route des temps nouveaux », chère au général de Gaulle¹⁰⁹⁶, autrement dit à « l'aliénation totale de chaque associé.e » ou occupant.e (de *son* propre territoire) sans droit ni titre, et avec toutes ses dettes, à la Métropole ; si bien que « toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc

1091 *Ibid.*, p. 20

1092 Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme »*, *op. cit.*, p. 19

1093 « En l'An II, les “terroristes” étaient les régicides ; pendant les années 1930, c'étaient ceux qui s'attaquaient à des États ou à leurs symboles ; aujourd'hui, ce sont ceux qui s'en prennent à des masses innocentes » à l'éta(n)t civil, en dehors du *jus ad bellum* et *in bello*.

Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme »*, *op. cit.*, p. 35

1094 *Ibid.*, p. 21

1095 « Les luttes anticoloniales fourniront un autre terreau propice à la mobilisation du concept, où la “terreur” imposée par les métropoles sera opposée au “terrorisme” dont les indépendantistes sont bien souvent accusés (Chatterjee 2009 ; Erlenbusch-Anderson 2018 : 91 – 132 ; Thorup 2010 : 115 – 8). »

Ibid., p. 23

1096 Montagnon Pierre, *La France coloniale, tome 2*, Éditions Pygmalion-Gérard Watelet, 1990, pp. 76 – 80

français de l'Empire : la constitution éventuelle, même lointaine, de self-gouvernements dans les colonies est à écarter »¹⁰⁹⁷. Toute contravention aux conditions du *marché* explicitement formulées par l'auteur de la Ve République se voit, autrement, qualifiée d' « organisation *terroriste* », une fois passé le délai de prescription frappant un terme exploité par le régime collaboratif de Vichy, pour criminaliser la Résistance et les Alliés¹⁰⁹⁸, durant la Seconde Guerre mondiale. Ses vainqueurs réhabilitent, non moins *logiquement*, le « terrorisme », pour criminaliser, à leur tour, les conflits décoloniaux du XXe siècle – non-sécessionnistes, pour autant, vu de l'Économie ; lesquels virtualisent (seulement, *in fine*) le démembrement de l'Empire, « avec, par exemple, le cas emblématique de la guerre d'Algérie, où les partisans du Front de Libération Nationale, qualifié d' « organisation terroriste » par la puissance coloniale française, se considèrent plutôt « combattants de la liberté » qui ne feraient que répondre à la « terreur » utilisée par cette dernière (Erlenbusch-Anderson 2018 : 91 – 132) [...] Dans la même logique, de nombreux groupuscules violents d'extrême-gauche en Europe seront considérés « terroristes » (Alexander et Pluchinsky 1992), tandis que leurs liens avec l'Union soviétique seront largement soulignés (à tort) par les chercheurs occidentaux pendant les années 1980 (Stampnitzky 2013 : 7), sans que l'Union soviétique, elle-même, ne soit qualifiée, à ce titre, de « terroriste » »¹⁰⁹⁹, ni, même, à celui d'un recours systé(mat)ique à la *terreur*, au cours de son Histoire, ouvertement prôné, pourtant, par ses dirigeants, eux-mêmes. « Lénine en appellera [dès 1918] à la « terreur de masse », donnant le « la » à la presse bolchevik qui, en septembre, appelait contre les ouvriers révolutionnaires en grève antibolchevik à « tuer les ennemis par milliers », à les « noyer dans le sang ». « Plus de sang, le plus de sang possible », comme disait la *Krasnaïa Zverda*. »¹¹⁰⁰

Cette relaxe juridique de l'Union soviétique, en matière de « terrorisme », met en relief, justement, les facteurs économique *et* politique (corrélatifs) d'immunité contre son affiliation ; lesquels tiennent, respectivement, du génie militaire, garant de son invincibilité, affiché par l'adversaire *et* de son *jus ad bellum* qu'il s'octroie par ce biais et qui lui reconnaît, en retour, le

1097 *Ibid.*

1098 Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme »*, *op. cit.*, p. 20

Les premiers témoignages républicains de l'ambivalence politique, structurelle, du « terrorisme », et ses représentation, affleurent ainsi, dès 1795, « après que le Moniteur ait attiré l'attention sur le fait que les contre-révolutionnaires par le « terrorisme retourné » tueraient des citoyens non engagés sous prétexte de persécuter des terroristes ; les Thermidoriens doivent avouer, après la répression de la révolte de Vendémiaire, que les notions de terroriste et de terrorisme ont favorisé les royalistes. « J'ai vu les actes d'accusation dressés contre des hommes pour cause de terrorisme et de vandalisme. Nous-mêmes, nous avons trop souvent employé ces mots dans nos lois ». »

Van Den Heuvel Gerd, *Terreur, terroriste, terrorisme*, In : « Deuxième colloque international de lexicologie politique », In : *Mots*, n°3, octobre, 1981, pp. 904 – 905

1099 Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme »*, *op. cit.*, p. 26

1100 Rabinovitch Gérard, *TERRORISME/RÉSISTANCE, D'une confusion lexicale à l'époque des sociétés de masse*, *op. cit.*, p. 18

statut de « pays », d' « organisation internationale » ou d'État, à la différence d'entités informelles dont l'intensité de l'action (et, non, son répertoire) caractérise aussi bien l'impotence de *l'état* que son échec historique à exister politiquement. J'en veux pour exemple, notamment, l'organisation palestinienne *Septembre Noir*, coupable des attentats commis à l'aéroport de Lod et aux Jeux Olympiques de Munich en 1972, dont la violence exsudée qui, loin de la minimiser, paraît, toutefois, *sans commune mesure* avec celle que l'on voit irriguer l'intervention américaine au Vietnam, à l'époque, sans qu'elle ne mérite la qualification de « terroriste », pour autant. Ainsi, « le “terrorisme international” (en premier lieu, palestinien) redevient véritablement un *sujet* [ndlr : enjeu] au cœur des discussions à l'ONU dont l'Assemblée Générale passe la même année sa première résolution le mentionnant (Assemblée Générale des Nations Unies 1972) – un comité *ad hoc* est créé dans la foulée, avec entre autres pour but de réfléchir à une définition du terrorisme (Saul 2006b : 199 – 208) »¹¹⁰¹ – , en raison de la récurrence progressive des infractions au *jus ad bellum* qu'il stigmatise ; et, non, au *jus in bello*, tel que l'insinuent les hautes juridictions internationales et leurs *media*, les mesures « antiterroristes » prises et appliquées *en réaction*, dès le milieu des années 70¹¹⁰², sous couvert de « politiques de sécurité intérieure », présentant de fortes analogies avec le type d'opérations réprimées. « Dans les manuels militaires, souligne Chomsky, on définit comme terreur l'utilisation calculée à des fins politiques, religieuses, de la violence, de la menace de violence, de l'intimidation, de la coercition ou de la peur [...] Le problème avec une telle définition, c'est qu'elle recouvre assez exactement ce que les Etats-Unis ont appelé la guerre de “basse intensité”, en revendiquant, d'ailleurs, ce genre de pratiques. D'ailleurs, en décembre 1987, quand l'assemblée générale des nations unies a adopté une résolution contre le terrorisme, un pays s'est abstenu, le Honduras, et deux autres s'y sont opposés, les États-Unis et Israël [...] Pourquoi l'ont-ils fait ? En raison d'un paragraphe de la résolution qui indiquait qu'il ne s'agissait pas de remettre en cause le droit des peuples à lutter contre un régime colonialiste ou contre une occupation militaire. »¹¹⁰³

« L'antiterrorisme », élevé, depuis, au rang d'Unité de Formation et de Recherche « scientifique » aux États-Unis, en termes de *terrorism studies*, rassemble, justement, des « chercheurs et experts gravitant autour de quelques think tanks, se retrouvant régulièrement aux mêmes conférences » et qui sont « issus, à l'origine, des milieux du renseignement et de l'armée états-uniens (Ditrych 2014 : 106-12 ; Reid 1993 ; Stampnitzky 2013) »¹¹⁰⁴ ; si bien que les principaux ingénieurs de la *terreur* grimée en « guerre de basse intensité » détiennent, aussi, le

1101 *Ibid.*, p. 27

1102 *Ibid.*, p. 28

1103 Chomsky Noam, « Terrorisme, l'arme des puissants », *Le Monde Diplomatique*, Décembre 2001, pp. 10 – 11

1104 Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme »*, op. cit., pp. 29 – 30

monopole de son attestation et, par conséquent, d'une réaction légitime à ses *représentations* identifiées à un « crime violent **non-étatique** »¹¹⁰⁵, ce dernier terme les distinguant, seul, de l'axiomatique ou du « *First World Discourse*, avec le *statu quo* qu'il légitime (et donc en conformité, notamment, avec les intérêts stratégiques de la politique étrangère états-unienne) (Ditrych 2014 : 55 – 75 ; Raphael 2009). »¹¹⁰⁶ Les intentions affichées par cette « mafia »¹¹⁰⁷, en matière de « lutte antiterroriste », ne sont pas, d'ailleurs, sans rappeler celles des régimes « anti-démocratiques », dits « bureaucratiques » ou « fascistes », qualifiant de « terroriste » tout acte ou acteur *minoritaire* d'une *résistance* opposée aux conditions de la souveraineté juridiquement fixées par l'État-major. « En 1936, “trotskisme” et “terrorisme” seront ainsi des motifs au nom desquels seront jugées les premières victimes des Procès de Moscou (Commissariat du Peuple de la Justice de l'URSS, 1967). De la même manière, dit Sire, le concept sera récupéré pour qualifier la résistance au sein de l'Europe nazie, entrant, par exemple, dans le droit pénal du régime de Vichy et participant à la mise en place de mesures répressives de plus en plus expéditives (Sansico, 2016). Dans ces deux cas, le concept est aisément réapproprié par le stalinisme comme le pétainisme ; ces invocations conservent pour point commun avec les usages qui les ont précédés leurs visées délégitimantes, de même que les acteurs visés : ceux identifiés comme des menaces au statu quo. Encore une fois, le concept sert des visées conservatrices, au sens premier du terme »¹¹⁰⁸, et la *criminalisation*, par là, non de la violence (relative) qui lui est sujette, mais de l'acte, même, de résistance¹¹⁰⁹ ; lequel profane les termes d'une *collaboration gouvernant.e.s / gouverné.e.s*, en théorie *consentie* par les deux parties, dont il n'est, jamais, que le produit (réactionnaire) des mécanismes de la contradiction marchandée¹¹¹⁰ sur l'autel de « la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante ». L'instauration de la « terreur jacobine », en l'An II de la République, tire, justement, sa légitimité, non d'une violence liminaire commise à son encontre, mais de l'usurpation (royaliste ?) du *jus ad bellum*. « Le 13/07/1793, Jean-Paul Marat, figure emblématique du jacobinisme » et, par conséquent, de l'ordre républicain émergent,

1105 *Ibid.*, p. 30

Terme surligné (en gras) par mes soins.

1106 *Ibid.*

1107 Voir Stampnitzky 2013 : 42, In : *Ibid.*, p. 29

1108 *Ibid.*, pp. 24 – 25

1109 Peu importe la « posture idéologique » affichée par « l'acte » ou « l'acteur (le Jacobin, le régime autoritaire, le résistant, le djihadiste global, etc.) », « le terroriste n'est pas (seulement) criminel [...] c'est l'ennemi absolu, à combattre non pas pour ce qu'il fait mais pour ce qu'il est » ou, plutôt, n'est / ne représente pas.

Ibid., p. 34

Signes raturés par mes soins.

1110 « L'antiterrorisme ne peut, dès lors, que se penser comme une guerre contre le terrorisme, lutte à mort où l'existence même de l'altérité dite “terroriste”, en tant que menace vitale à nos valeurs et intérêts, justifierait toutes mesures d'exception, y compris les plus liberticides », leur objet faisant office de *menace et ressource*, à la fois, en économie de marché globalisée.

Ibid.

« est assassiné. L'agitation gronde, et la “terreur” est peu à peu mise “à l'ordre du jour” fin-août début-septembre, signalant l'instauration progressive d'un état d'exception centré autour des Comité de salut public et Comité de sûreté générale et devant permettre la mise en place de mesures répressives, à Paris comme en province, afin de protéger la Révolution. »¹¹¹¹ Danton, pour sa part, exhorte la Convention à « faire justice æ [en lieu et place du] peuple », mais, également, contre lui, « pour qu'il ne se la fasse pas lui-même »¹¹¹² et, ainsi, risquer de le voir s'arroger l'usage d'une violence (réactionnaire), que lui a, justement, confisqué, « avec tous ses droits », la République. C'est de cette oreille, seulement, que doivent s'entendre les mots prononcés par l'ancien ministre de la Justice, en faveur de la Terreur : « Que la loi soit terrible, et tout rentrera dans l'ordre »¹¹¹³, conclura-t-il, d'ailleurs.

La « terreur » muée en « terrorisme » polarise (au double sens du terme) une lutte que se livrent tous les *égaux*, pour l'usage exclusif de la force ; lesquels, à ce titre¹¹¹⁴, s'accusent, mutuellement, de faire primer, bien logiquement pourtant, leurs intérêts (corporatistes, sinon particuliers), ou *conspirer*. Cette *dynamique* (dialectique) déborde, évidemment, les cadres prescriptifs de la Terreur qui, réduite à « un régime et un ensemble de mesures répressives cohérentes initiées voire inventées par une poignée d'hommes, n'est qu'une construction, *a posteriori*, issue des discours thermidoriens. Les répressions avaient déjà lieu auparavant, se poursuivront après-coup, et celles de l'An II, précise Corentin Sire, ne s'inscrivirent pas dans un projet politique précis et entièrement pensé (voire systématique, comme l'impliquera le concept de terrorisme) ; elles résultèrent, plutôt d'un contexte incertain, d'un engrenage de terreur panique s'emparant de la plupart des acteurs, notamment au sein de la Convention nationale (Biard et Linton 2020). »¹¹¹⁵ Les considérations républicaines de la *terreur*, « tantôt [...] royale infligée aux révolutionnaires », tantôt administrée aux « ennemis de la Révolution »¹¹¹⁶, rivent d'ailleurs, exclusivement, sa polarité à l'intention de son commanditaire identifiée à l'une de ces deux principales catégories politiques : « conservateur » ou « révolutionnaire », qui, en dépit de leur contradiction apparente, forment l'obvers et le revers d'une seule et même *science*. « Notre mission est la destruction terrible, totale, générale », écrivait Netchaïev en écho à Bakounine,

1111 *Ibid.*, p.11

1112 Danton, In : Buchez P.J.B et Roux P.C., *Histoire parlementaire de la Révolution française, op. cit.*, T. I – XI, Paris 1834-38, T. XIX, p. 22 – 3

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1113 *Ibid.*

1114 « Dans les pamphlets contre “l'Aristocratie magistrale”, dans les accusations des Communes contre le “despotisme ministériel”, et celle des partisans de l'Ancien Régime contre le “despotisme populaire”. »

Van Den Heuvel Gerd, *Terreur, terroriste, terrorisme, op. cit.*, p. 895

1115 Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme », op. cit.*, p. 12

1116 *Ibid.*, p. 10

lequel, dans le *Catéchisme révolutionnaire*, postule que « le révolutionnaire ne connaît qu'une seule science, la science de la destruction. »¹¹¹⁷ La révolution, telle que la formule sa lexie, loin d'augurer un « changement », sinon une « rupture », suggère en effet, davantage, un *effet de boucle*¹¹¹⁸ ou la mécanisation du référentiel considéré – *θεός*¹¹¹⁹ ou *λόγος*, en d'autres termes – ainsi que le stipule Socrate. « Un décret d'Adrastée, dit-il, est le suivant : toute âme qui, ayant appartenu à la compagnie d'un Dieu, a vu quelque chose des réalités véritables (κατίδη τι τῶν ἀληθῶν) est saine et sauve jusqu'à la révolution suivante [ndlr : de ce dernier] ... Mais lorsque, ayant été incapable de suivre de près le Dieu, elle n'a point vu et que, victime de quelque disgrâce, gorgée d'oubli et de méchanceté (λήθης τε και κακίας πλησθεῖσα βαρυνθή), elle s'est appesantie »¹¹²⁰, l'âme ou *l'éta(n)t* identifié se retrouve, alors, *exclu* de son domaine (divin), en raison d'une radicalité ou *démessure* contre-productive affichée ; sinon, d'un excès de tempérance ou d'inertie, à l'opposé. « “Terrorisme et Royalisme, ces deux monstres” [cf. *Les Républicains d'Arras à la Convention*, fin 1794] qualifient », justement « dans le vocabulaire des thermidoriens, les mouvements soit ultra- [cf., Aulard, Recueil, T. 20, p. 83] soit contre-révolutionnaires, contre lesquels ils défendent la république par leur politique de balance entre droite et gauche »¹¹²¹ ; en sorte que la *révolution* ne sous-tend, jamais, qu'une réforme de la norme, au cours de laquelle s'affrontent puis s'excluent, finalement, les deux valeurs – plafond et plancher – de la *terreur* qui la caractérisent et qu'elle abstrait proportionnellement à son niveau de réalisation atteint¹¹²², « pour être exercée d'une nouvelle [ndlr : ou *meilleure*] manière [...] contre le peuple »¹¹²³, sitôt

1117Voir Rabinovitch Gérard, *TERRORISME/RÉSISTANCE, D'une confusion lexicale à l'époque des sociétés de masse, op. cit.*, p. 27

1118« Révolution », du latin « *rēvolūtīō, ōnis, f.*, révolution, retour Aug. Civ. 22, 12 », lui-même issu de « *rēvolvō, volvī, vōlūtum, ēre*, tr., { 1 rouler en arrière faire rétrograder en roulant : *auster revolvit fluctus* Tac. Ann. 6, 33, l'auster refoule les flots, cf. Tac. H. 5, 14 ; iter Virg. En. 9,391, refaire un trajet [en sens inverse]. »

Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français*, Nouvelle édition revue et augmentée, dite GAFFIOT 2016 version V. M. Komarov, établie sous la direction de GÉRARD GRÉCO, p. 1162

1119Ou *theós*, pour « Dieu » ou « divinité » en grec

1120Détienne Marcel, *La notion mythique d'Ἀλήθεια*, In : Revue des Études Grecques, tome 73, fascicule 344 – 346, Janvier-Juin 1960

www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_1960_num_73_344_3596

DOI : <https://doi.org/10.3406/reg.1960.3596>

1121Van Den Heuvel Gerd, *Terreur, terroriste, terrorisme, op. cit.*, p. 904

1122« “Terrorisme” est alors le terme désignant une époque qui, à l'heure de la Restauration monarchique en France (dès 1815), est unanimement répudié (tant est si bien que le terme disparaîtra même de la 6e édition du Dictionnaire de l'Académie française de 1835, tout comme celui de “révolution”). En somme, **le terrorisme désigne alors ce que la Révolution aurait donné de pire – voire, par extension, ce qu'il y aurait de pire dans toute révolution**. De la même manière, le “terroriste” est alors le mauvais révolutionnaire – une distinction qui importe d'autant plus à mesure que le libéralisme politique, chérissant l'héritage de 1789 tout en rejetant celui de 1793, va s'imposer dans la politique française (notamment avec le règne de Louis-Philippe de 1830 à 1848). »

Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme », op. cit.*, pp. 13 – 14

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1123Babeuf Gracchus et Pointe Noël, le 24/12/1794, In : Van Den Heuvel Gerd, *Terreur, terroriste, terrorisme, op. cit.*, p. 903

son régime officiel aboli (un 28 juillet, pour la révolution bourgeoise). La *terreur* aiguillonne en effet, toujours, une *charge millénaire menée contre toute résistance* opposée à l'État ou « une personne qui fait l'usage de la force, ou de moyens de contrainte spécialement dans le domaine de la guerre (moitié du XIV^e siècle) »¹¹²⁴, à des fins tyranniques¹¹²⁵, peu importe son type d'administration : républicaine / démocratique ou monarchique.

« In Mark Twain's novel *A Connecticut Yankee in King Arthur's Court* (1889) the author addresses the French Revolution and its "reign of terror" directly : "There were two "Regimes of Terror", if we would but remember it and consider it ; the one wrought murder in hot passion, the other in heartless cold blood, the one lasted mere a few months, the other has lasted a thousand years ; the one inflicted death upon ten thousand persons, the other upon a hundred millions ; but our shudders are all for the "horrors" of the minor Terror, the momentary terror, so to speak, whereas, what is the horror of a swift death by an axe, compared with life long death from hunger, cold, insult, cruelty, and heart break ? What is swift death by lightning compared with slow death by slow fire and stake ? A city cemetery could contain the coffins filled with by that brief Terror which we have all been so diligently taught to shiver at and mourn over ; but France could hardly contain the coffins filled by that older Terror – that unspeakably bitter and awful Terror which none of us has been taught to see in its vastness or pity as it deserve." »¹¹²⁶

Le « droit de *résistance* à l'oppression » inscrit dans la *Déclaration des droits de l'homme* en 1789 (art. 2), puis 1793 (art. 33, 34, 35)¹¹²⁷, loin de le rétrocéder aux gouvernés.e.s, entérine, au contraire, sa confiscation par ses dépositaires et législateurs¹¹²⁸ qui, au titre de bailleur / souverain et magistrat¹¹²⁹, s'arrogent l'exclusivité de son mandat. « La bourgeoisie française, dit Marx, osa

1124 Rabinovitch Gérard, *TERRORISME/RÉSISTANCE, D'une confusion lexicale à l'époque des sociétés de masse*, op. cit., p. 13

« Thomas d'Aquin pouvait ainsi estimer sur ce principe que le tyrannicide était licite [cf. *Du royaume de l'auteur cité*]. »

Ibid.

1125 *Ibid.*

1126 Fine Jonathan, *Political and Philological Origins of the Term "Terrorism" from the Ancient Near East to Our times*, Middle Eastern Studies (Published by: Taylor & Francis, Ltd), Vol. 46, No. 2 (March 2010), pp. 280 – 281

1127 *Ibid.*

1128 Si bien qu' « il n'y a pas de "violences policières" [...] Parce qu'en disant "violences policières", vous mettez en parallèle la violence de ceux qui n'ont pas l'autorité légitime pour le faire et ceux qui ont la violence légitime de l'État, pour ... utiliser la force, afin de protéger les biens et les personnes. »

Darmanin Gérard, « Gérard Darmanin : "Il n'y a pas de violences policières" », Émission « Les auditeurs ont la parole », RTL, le 29/03/2023

https://www.youtube.com/watch?v=OQCoAK62zTk&ab_channel=RTL

1129 Hadrien Clouet, député « La France Insoumise », met en lumière, lors d'une intervention à l'Assemblée Nationale, les conflits d'intérêts dont se rendent coupables les membres de la majorité, soit les « députés macronistes [...] cachant l'ombre d'actionnaires privés qui font la loi selon des intérêts particuliers. Dix mois que nous plaidons en faveur d'un blocage des prix de l'essence et d'une taxation des super-profits. Six mois que vous tournez autour du pot. Et que découvre-t-on ? Que Madame la ministre Firmi Le Bodo est actionnaire de Total Énergie ainsi que Monsieur le ministre Ndiaye, ainsi que le député Pons, le député Fiévét, la députée Melchior, la députés Cristol, et j'arrête là. Deux minutes ne suffiraient pas. Tous actionnaires de Total. Tu m'étonnes qu'ils votent contre "taxer les super profits". Et, c'est le cas pour, absolument, tous les grand monopoles qui sont représentés dans cet hémicycle.

[ainsi] dépouiller [légalement] la classe ouvrière du droit d'association que celle-ci venait à peine de conquérir », au nom d'une « résistance » affichée aux revendications « ultra révolutionnaires » portées par l'Union *fraternelle des ouvriers en l'art de la charpente*, relatives à l'établissement d' « une réglementation du travail, prévoyant notamment un salaire minimum journalier de 50 sols. »¹¹³⁰ Par une loi organique dite « Le Chapelier », votée le 14 juin 1791, précédemment évoquée, « tout concert entre les travailleurs pour la défense de leurs intérêts communs fut stigmatisé “d'attentats contre la liberté et la déclaration des droits de l'homme”, punissable d'une amende de cinq cents livres, jointe à la privation pendant un an des droits de citoyen actif [...] Le rapporteur de la loi, Chapelier, que Camille Desmoulins qualifie “d'ergoteur misérable” », suspend la répression des « “coalitions [ou conspirations] que forment les ouvriers, pour faire augmenter le prix de la journée de travail”, à “la liberté *des entrepreneurs de travaux, les ci-devant maîtres*”, et qu'en empiétant sur le despotisme de ces ci-devant maîtres de corporation – on ne l'aurait jamais deviné – ils “cherchent à recréer les corporations anéanties par la révolution”. »¹¹³¹ L'exercice de la *terreur* se perpétue, dès lors et de manière inédite semble-t-il, sous le masque d'une *résistance* à toute imposture de la norme « révolutionnaire » dont il s'agit de *sécuriser* les dispositions démocratiques¹¹³² ; en sorte que la « terreur » criminalise, à l'inverse, depuis la Réaction thermidorienne¹¹³³, toute tentative d'in- et de ré-volution de l'État : Raison ou *révolution majestueuse* d'un *vóμος* unifié, irréductible (comme tel) à toute violence qui ne fasse l'objet d'un *marché*¹¹³⁴. « En France, que ce soit pour dénoncer la radicalité des

Je pense au député Jean-René Cazeneuve, 350 000€ d'actions chez Bouygues [...] Qui investit dans des fonds de pension ? À part Madame la Ministre Oudéa-Castéra : 2 millions d'actions dans les assurances et les régimes bancaires, ainsi que le crédit ; la seule gagnante de la réforme [ndlr : des retraites] c'est elle. »

Clouet Hadrien, « Des députés macronistes, on découvre qu'elle cache l'ombre d'actionnaires privés qui font la loi », LFI-Nupes, *Youtube*, le 15/03/2023

https://www.youtube.com/watch?v=4qvhUAPWiGQ&ab_channel=LFI-NUPES%F0%9F%87%AB%F0%9F%87%B7

1130Potier Jean-Pierre, *L'Assemblée constituante et la question de la liberté du travail : un texte méconnu, la loi Le Chapelier*, *op. cit.*

1131Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections V à VIII*, *op. cit.*, p. 189

Passages souligné et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

1132Sire Coentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme »*, *op. cit.*, p. 14

1133*Ibid.*, p. 12

1134« Coexistent dès lors deux significations au concept de terrorisme : comme synonyme d'époque de la Terreur mais aussi comme label pour tout régime ou système caractérisé par l'emploi de la terreur – et dont la Terreur de l'An II ne serait qu'un exemple côtoyant, entre autres, la monarchie absolue sous Louis XIV (Hugo 1979 : 147), l'Inquisition (voir “terroriser”, Larousse 1875) de même que, plus récemment, la “terreur blanche” causée par les contre-révolutionnaires en 1795 et 1815 (Littré 1873) [...] En tant que méthode (le recours à la terreur), il [devient, d'ailleurs] le fait de régimes despotiques, y compris (voire surtout) monarchiques – la terreur des monarques d'Ancien régime ayant précipité la Terreur des Jacobins de l'An II, et le **terrorisme des empires** de la fin du XIXe siècle faisant face au **terrorisme révolutionnaire** (à l'image de l'Empire Austro-Hongrois, usant de “mesures terroristes” face au menées anarchistes selon l'entrée “anarchie” de *La Grande Encyclopédie* – Berthelot 1901). » *Ibid.*, pp. 16, 19

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

ouvriers et républicains radicaux (dont une partie est réprimée violemment lors des Journées de Juin 1848) ou, au contraire, le caractère autoritaire et sanglant du tournant libéral conservateur pris par la Seconde République (Marx 1895 : 40), chacun peut trouver dans l'actualité une analogie avec la Terreur jacobine de l'An II [comme dernière revendication officielle de son exercice] y récupérant les éléments considérés comme les plus inacceptables pour mieux délégitimer les rivaux révolutionnaires du moment (d'un côté, l'implication populaire et la radicalité républicaine ; de l'autre, l'autoritarisme et la violence du régime d'exception). »¹¹³⁵ La péjoration tendancielle d'un « terrorisme » contemporain du capitalisme, refoulé en termes d' « exception » ou d' « anormalité » (juridique), corrèle, cela dit, avec une densification proportionnelle de la révolution bourgeoise de l'État – *θεός* ou *λόγος* – qu'irrigue la *terreur*, à travers l'Histoire, comme valeur-signe de la royauté ou tout « *totalitarian regime in which a monarch's right to take life or impose death is underlined by the phrase “the King of Terrors”* »¹¹³⁶, soit l'un des titres pris par l'*éta(n)t* suprême, lui-même¹¹³⁷.

1135 *Ibid.*, p. 15

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

1136 Fine Jonathan, *Political and Philological Origins of the Term “Terrorism” from the Ancient Near East to Our times*, Middle Eastern Studies (Published by : Taylor & Francis, Ltd), Vol. 46, No. 2 (March 2010), p. 276

1137 « *From 1560, terror and religion are linked in the English language, as is evident in Psalms, Chapter IV, Verse 4 : “The terrors of death are fallen upon me”. A 1611 version of Job has the citation : “His confidence shall bring him to the King of Terrours”, and in 1667 it appears yet again in a religious context : “The Messiah cloathed with so much terror and majesty”* [cf. *Oxford English Dictionary* (London : London Press, 1933), p. 216] »
Ibid.

3.2. « La *terreur*, elle fait loi » et de Raison vertu

Les premières dispositions de la *terreur*, historiquement recueillies, délimitent une parabole stratégique¹¹³⁸, mais, également, esthétique¹¹³⁹ de la souveraineté¹¹⁴⁰, consignée au registre de la vertu par Rousseau, lui-même¹¹⁴¹; et qui, sous l'Ancien Régime, n'a d'équivalent que la torpeur frappant les sujets de l'État, sous l'effet de son exercice provoquant famines, puis révoltes en réaction¹¹⁴²; lesquelles, alors, obligent le souverain à réaffirmer, contre eux, son pouvoir ou « κράτος [qui] a deux significations : la supériorité dans une épreuve de force ou d'habileté » et « l'autorité »¹¹⁴³. L'équivalent assyrien (*melammu*) de la *terreur*, formulé au second millénaire BCE¹¹⁴⁴, lui reconnaît, d'ailleurs, une fonction régaliennne scindée en deux commandements : le premier, **économique**, exhorte à la « guerre livrée aux monarques étrangers »; le second, **politique**, encourage au *Befehl* ou la *domination* des captifs¹¹⁴⁵.

1138« Si cette vue du danger est vive et subite, elle cause la peur ; si elle est plus frappante et réfléchie, elle produit la frayeur ; si elle abat notre esprit, c'est la terreur. »

Girard Gabriel, *Synonymes français, les différentes significations et le choix qu'il faut faire pour parler avec justesse*, Éditions augm. Par M Beuzée, Paris, 1780, S.25

1139« La tradition iconographique de la Terreur met en lumière des phénomènes de peur collective. La terreur était représentée par une femme vêtue d'une peau de lion ; elle avait un bouclier à la main, orné d'une tête de lion, de l'autre main elle tenait une trompette, “pour répandre partout l'alarme et l'épouvante” [Lacombe De Frezel H., *Dictionnaire iconologique, ou introduction à la connaissance des peintures, sculptures, médailles, estampes, etc.*, Paris, 1756, p. 277 et Petity De Saint Vincent, Abbé Jean-Raymond : *Le manuel des artistes et des amateurs, ou Dictionnaire historique et mythologique des emblèmes, allégories, énigmes, devises, attributs et symboles*, Vol. I-IV, Paris 1770, T. IV, p. 385]. Cette image de la terreur, thématissant plutôt la menace provocante que l'individu lui-même frappé par elle, explique les raisons pour lesquelles **la Terreur était une métaphore de la guerre** [*Éphéméride du citoyen, ou chronique de l'esprit national*, T.I, N° XV, p. 229 (23/12/1765), De Castres Sabatier, Abbé Antoine, *Dictionnaire des origines, découvertes, inventions et établissements*,... Vol. I – III, Paris 1777, Vol. III, p. 639, De Bachaumont Louis Petit et De Mairobert Pidansat, *Mémoires secrets pour servir l'histoire de la république des lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours, ou Journal d'un observateur*, Vol. I – XXXVI, Londres 1777-89, XXXVI, p. 212] »

Van Del Heuvel Gerd, *Terreur, terroriste, terrorisme, op. cit.*, p. 893

Passage surligné par mes soins.

1140« Schechter lui attribue, au XVIIIe siècle, 6 grands types d'usages : comme “terreur divine” ; terreur comme élément de souveraineté (causée avant tout par le monarque) ; “terreur des lois” ou de la punition ; terreur comme composante de la tragédie ; comme élément du sublime (dimension esthétique) ; et enfin, comme émotion aux effets salutaires sur l'organisme (dimension médicale) (Schechter 2018). »

Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme »*, op. cit., p. 9

1141La *terreur* peut « épouvanter le vice et encourager la vertu [... Elle...] peut contenir les scélérats. »

Rousseau Jean-Jacques, Article de l'Encyclopédie, *Économie Politique*, (Novembre 1755), In : *Oeuvres complètes*, Éditions M. Launay, Vol. I – III, Paris, 1967 – 71, Vol II, p. 186

1142Van Del Heuvel Gerd, *Terreur, terroriste, terrorisme, op. cit.*, p. 894

1143Voir note 615

1144« *Rather the Assyrians were the first to woin two Acadian expressions for the use of political and military means to inspire fear and terror to one's enemy. Thus Puluhtu, meaning fear, fearsomeness, or to shock, was used in the phrase “Fear and terror were poured out over all of Eilam” whereas, as Dr. Shawn Z. Aster of Yeshiva University points out, Melammu was used to connote terror throughout Assyrian history, from 1100 BCE and up until 612 BCE.* »

Fine Jonathan, *Political and Philological Origins of the Term “Terrorism” from the Ancient Near East to Our times*, op. cit., p. 271

1145Ibid., p. 272

« The claim, “*I unleashed upon them melam belutija*” indicates a particularly violent show of force against a large area and is used, for example, in the chilling annals of King Ashurnasirpal II : “*I conquered the city Kukunu which is at the entrance to the pass of mount Mantu. I felled with the sword 700 of their fighting men. I carried off many captives from them. I conquered 50 cities of the Dirru. I massacred them, carried off prisoners from them (and) captured 50 soldiers alive. I raze, destroyed [and] burnt the cities.* »¹¹⁴⁶

Melammu synthétise donc, le premier, les ressorts dialectiques de la souveraineté ou *l'étatisation d'un gain* : principe que tautologisent les concepts (discutés jusque-là) de *πλεονεξία*, *δύναμις* / *imperium*, *dominium* ou, bien encore, de *nécessité*, donc *vertu*, et « genre humain »¹¹⁴⁷ par là même, déduite, en tant que telle (*χρηστός*), de la Raison¹¹⁴⁸ qui subsume et transcende la *terreur*, « what fifteenth century Italian political adviser Nicolo Machiavelli described as “the ruler's need to acquire a **prestige of cruelty**”. Thus “a prestige of cruelty” commonly achieved during the Renaissance period by initiating pre-emptive wars »¹¹⁴⁹ ou l'équivalent d'une campagne de *terreur* factrice de « majesté »¹¹⁵⁰, de « sublime »¹¹⁵¹, d'accomplissement, sinon de salut psychologique¹¹⁵² et de beauté. « *Whatever is in any sort terrible... is a source of the sublime ; that is, it is productive of the strongest emotion which the mind is capable of feeling. I say the strongest emotion because I am satisfied the ideas of pain are much more powerful than those which enter on the part of Pleasure [...]. When danger or pain press too nearly, they are simply terrible ; but at certain distances, and with certain modifications, they may be and they are delightful.* »¹¹⁵³ « Danger », « péril », « peur », « panique », etc., sinon tous les termes compris dans le champ lexical de la *terreur* (*periculum* en latin), suggèrent d'ailleurs, à ce titre, la *sidération*¹¹⁵⁴ que

1146 Voir Aster Shawn Zelig, ‘*The Association between Melammu and Terror*’, in ‘*The Phenomenon of Divine and Human Radiance in the Hebrew Bible and in North Western Semitic and Mesopotamian Literature : A Philological and Comparative Study*’ (PhD Thesis, Near Eastern Languages and Civilization, University of Pennsylvania, 2006), pp. 109, 117 – 118, In : *Ibid.*

1147 Du latin *vir*, lui-même issu de l'indo-européen *wiros* désignant, à la fois, « l'homme » et « le guerrier » (avec les qualités – force, efficacité, etc. – qui lui sont associées), dont *l'identité* ainsi formulée s'impose aujourd'hui, sous l'emprise de sa déclinaison anglo-saxonne *wer*, en termes de *werewolf*, pour « loup-garou », et *world*, pour « humanité », au sens d' « Éta(n)t » *in fine*.

1148 Voir note 686

1149 « *What fifteenth century Italian political adviser Nicolo Machiavelli described as “the ruler's need to acquire a prestige of cruelty”. Thus “a prestige of cruelty” commonly achieved during the Renaissance period by initiating pre-emptive wars.* »

Fine Jonathan, *Political and Philological Origins of the Term “Terrorism” from the Ancient Near East to Our times*, *op. cit.*, p. 272

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

1150 « comme “terreur divine” » et « comme élément de la souveraineté ».

Voir note 1140

1151 *Id.*

1152 *Id.*

1153 Burke Edmund, *Philosophical Enquiry into the Origin of Our Ideas of the Sublime and Beautiful*, Part One, Sect. VII : 2nd edn, 1759

1154 Du latin *sideror*, pour « subir l'influence des astres », *considérer* consigne l'éta(n)t passif et/ou contemplatif du

provoquent, rétroactivement, chez leurs témoins, les faits qualifiés subsumés sous l'étymologie greco-sanskrit de *periculum*, justement, ou « tentative » (*peyra* en grec ancien), « expédition » (militaire ?) ou *progrès* (*per* en sanskrit)¹¹⁵⁵, comme autant de voies impériales¹¹⁵⁶ ; et dont les radical et dérivées formulent aussi bien l'effet que le principe. *Tersere*, en latin, connote le terrassement psychologique de l'adversaire¹¹⁵⁷. Le terme anglais *trial*¹¹⁵⁸, quant à lui, conjugue les deux temps de la Justice dialectisés par le radical greco-sanskrit de *terreur*. *Trial* désigne, à la fois, l'« épreuve » au cours de laquelle tout.e.s les *concurrent.e.s* aux prises « tentent » de prendre l'avantage sur les autres, comme « violence fondatrice de Droit », **et** le « procès » intenté à toute *réaction ou résistance* opposée aux conventions rédigées au terme de la guerre ; lesquelles remplissent une double fonction : de confiscation, aux vaincu.e.s, de *la violence* (« conservatrice de Droit ») **et** d'internalisation du rapport de force (r)établi, entre bailleurs et preneurs, aux conditions juridiquement fixées¹¹⁵⁹.

L'agencement syntaxique de l'une des *représentations* verbales de l'État (français, en l'occurrence), en plus de le subjuguier, formalise également, dans cette *logique*, le *travail* ou la *terreur* exercé contre ses membres – les preneur.e.s, en première ligne, et ce, avec leur « consentement », en économie de *marché* – comme « puissance et instrument de réalisation »¹¹⁶⁰ ou r/assemblément progressif de l'« être de Raison »¹¹⁶¹. Le recours (quasi) systématique de François Hollande¹¹⁶² à la dislocation anaphorique pronominale à gauche (DAPG), durant son mandat présidentiel, en effet, met en scène, verbalement, le r/établissement (hégélien) de l'État français, jusqu'à le personnifier, que stimulent, notamment, les attentats terroristes frappant « La France », en 2015 et 2016.

« La France, elle a fait face... Quand elle surmonte une épreuve, c'est une tragédie pour la nation et c'est une obligation, pour nous, d'y faire face [...] La France, elle n'en a pas

sujet annexé.

1155Le terme évoque, littéralement, la « traversée » et/ou le « franchissement » d'un obstacle.

1156Fine Jonathan, *Political and Philological Origins of the Term "Terrorism" from the Ancient Near East to Our times*, *op. cit.*, p. 276

1157« Craindre » ou « avoir peur » en latin. *Tersere* dérive du verbe *terrere*, lui-même issu du grec *treo*, pour « fuir la peur » ou « redouter », et du sanskrit *trasati*.

Ibid., p. 271

1158« The Anglo Saxon *faer* meant sudden peril, danger, panic or fear. All of these originated from the Latin *periculum* which meant peril, **trial** and danger. »

Ibid., p. 276

Terme surligné (en gras) par mes soins.

1159L'équivalent arabe de la *terreur* suggère, également, le caractère éminemment politique du *modus operandi*.

Ibid., p. 273

1160Voir note 979

1161Voir note 960

1162Président de la République Française de 2012 à 2017.

*terminé avec la menace. »*¹¹⁶³

*« La France, elle est agressée, lâchement, violemment, honteusement [...] La France, elle est impitoyable avec les barbares de Daesh. »*¹¹⁶⁴

*« La France, elle est affligée ; elle est horrifiée ; elle est éplorée ; mais, la France, elle est forte, toujours plus forte que les fanatiques qui veulent la frapper. »*¹¹⁶⁵

Le président de la République française, loin d'enfreindre les normes grammaticales de *la propagande*, tel que l'insinuent (à tort) certains médias nationaux à l'époque¹¹⁶⁶, transforme *stratégiquement*, par ce biais, en valeur ou catégorie¹¹⁶⁷ absolue un « objet intensionnel (référence générique) »¹¹⁶⁸ échouant, comme abstraction, à occuper « la fonction syntaxique de sujet »¹¹⁶⁹. La *césure* marquée par la DAPG entre le référentiel produit et son *prédicat*¹¹⁷⁰, pour en affirmer (paradoxalement) *l'unité*, incline, alors, son auditoire, d'un côté, à se concentrer sur le thème du propos¹¹⁷¹, énoncé « avant même d'avoir entièrement “programmé” la suite du discours (par exemple avant d'avoir fixé le rôle sémantique de l'actant thématique (Gülich 1982)) – ce qui

1163Édition de 13H, *France 2*, le 09/01/2015

1164Édition de 9H, *France 2*, le 14/11/2015

1165Édition (spéciale) de midi, *TF1*, le 15/07/2016

1166De nombreuses rédactions françaises soulignent, en 2015 et 2016 tout particulièrement, un « tic de langage », voire une faute de syntaxe, cultivé par François Hollande, dont se jouent ou s'énervent, d'ailleurs, certains internautes, sur Twitter.

Voir Métivier François, « “La France, elle a besoin de mouvement” : Hollande aurait-il un problème d'expression ? », *L'Obs*, le 02/01/2016

<https://leplus.nouvelobs.com/contribution/1465688-la-france-elle-a-besoin-de-mouvement-hollande-aurait-il-un-probleme-d-expression.html>

Joseph Marion, « Les anaphores de Hollande, une figure de style inspirée de Sarkozy », *Le Figaro*, le 15/01/2014

<https://www.lefigaro.fr/politique/2014/01/15/01002-20140115ARTFIG00477-les-anaphores-de-hollande-une-figure-de-style-inspiree-de-sarkozy.php>

Pottier Jean-Marie, « La nouvelle figure de style récurrente de François Hollande s'appelle la dislocation à gauche », *Slate.fr*, le 18/09/2014

<http://www.slate.fr/story/92325/hollande-dislocation-gauche>

1167« Dans leur récente grammaire, Riegel et al. (1996) voient dans la dislocation un dispositif permettant d'assigner à un élément la valeur de thème, le reste de la phrase formant le propos [...] Lorsque c'est le sujet qui est détaché, l'effet se limiterait à une “insistance marquée”, à une “mise en relief” de celui-ci (ibid.). »

Apothéloz Denis, *Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations*, In : Miéville Denis, Berrendonner Alain, *Logique, discours et pensée*. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize, Peter Lang, pp. 183 – 217, 1997, « Sciences pour la communication » (3-906759-18-0. hal-00870388).

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00870388/document>

Voir aussi : Pekarek Doehler Simona (Université de Bâle, Suisse), *Dislocation à gauche et organisation interactionnelle*, Publié dans « Marges Linguistiques 2 », 177 – 194, 2001, p. 2

<https://core.ac.uk/download/pdf/20660858.pdf>

1168Apothéloz Denis, *Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations*, *op. cit.*, p. 7

1169Ibid., p. 9

1170La proposition principale de l'énoncé se voit réduit à un rôle de « complétion d'une structure projetée par son interlocuteur. »

Pekarek Doehler Simona, *Dislocation à gauche et organisation interactionnelle*, *op. cit.*, p. 12

1171Apothéloz Denis, *Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations*, *op. cit.*, p. 8

présente l'avantage de conserver, le plus longtemps possible, une structure syntaxique sous-déterminée »¹¹⁷² ; de l'autre côté, à s'épargner les « charges mémorielles et [...] coûts de traitement »¹¹⁷³ d'une *représentation* « qui est à la base du concept de force – c'est de là qu'il est tiré »¹¹⁷⁴ – et, par là, tire sa *raison* d'elle-même, comme signe du *λόγος* et « rendement communicatif optimal (sur ce point, voir le principe de pertinence de Sperber & Wilson 1989, et celui d'effort code de Gussenhoven 2002) »¹¹⁷⁵. Le *travail* de l'énoncé, réalisé par la DAPG, transcende ainsi, grammaticalement, « la France » ou l'État français, en le « déposant dans la mémoire à long terme (savoir encyclopédique) »¹¹⁷⁶, comme « personne morale » ou monade supérieure / autonome¹¹⁷⁷ et technique de priva(tisa)tion d'un tour de parole, à un moment défavorable ou inopportun pour la prendre¹¹⁷⁸. La DAPG bouleverse, en effet, les conditions de « sélection séquentielle du prochain locuteur »¹¹⁷⁹, de sorte à le *forcer*, cognitivement, à faire du *topic* le « point d'ancrage pour le point que chacun des locuteurs [ndlr : émetteurs et récepteurs] va développer dans son tour [ndlr : de parole ou lors d'une contribution mineure ultérieure] La dislocation est, ainsi, parmi les moyens par lesquels chacun des locuteurs se positionne, explicitement, par rapport au tour précédent »¹¹⁸⁰, et son référent qu'elle subjugue sous l'effet, même, de sa manœuvre. La DAPG « sert aux interlocuteurs pour organiser leurs positionnements interactifs, et, notamment, pour exhiber une prise de position divergente par rapport à autrui »¹¹⁸¹ ; laquelle enchaîne les prochains tours de parole à son « objet **intensionnel** » dont les récursions dialectiques¹¹⁸² (peu importe leur configuration rhématique) lui reconnaissent, au fil de *l'échange*, une « fonction syntaxique de sujet » ou d'*éta(n)t* échue à *la dislocation*, comme « **ressource formelle servant à l'accomplissement d'un travail interactif** [...] Elle accomplit une fonction cognitive de cadrage de ce qui suit, signalant notamment que cette suite effectue un départ (mais

1172 *Ibid.*, pp. 8 – 9

1173 *Ibid.*, p. 9

1174 Voir note 797

1175 Avanzi Mathieu, *La dislocation à gauche avec reprise anaphorique en français parlé. Etude prosodique*, p. 10

L'étude en question intègre un projet de recherche intitulé « la structure interne des périodes » (subside 100012-113726/1) financé par le FNS et hébergé à l'Université de Neuchâtel ; elle entre, également, dans le cadre des activités scientifiques de l'ANR Rhapsodie (ANR-07-CORP-030-01).

http://www.unine.ch/files/live/sites/structuration_periodes/files/shared/new_am/35_.pdf

1176 Pekarek Doehler Simona, *Dislocation à gauche et organisation interactionnelle, op. cit.*, p. 5

1177 « La construction disloquée à gauche permet de faire figurer le *topic* à l'extérieur de la structure syntaxique de la clause et de façon indépendante de la clause (l'élément disloqué ne portant pas de marquage de fonction grammaticale). »

Ibid., p. 4

1178 *Ibid.*, p. 10

« La dislocation est utilisée par les locuteurs non seulement pour accéder au 'floor', mais encore pour rendre légitime la prise de parole au moment où un autre locuteur a été sélectionné pour le tour. »

Ibid., p. 13

1179 *Ibid.*, p. 10

1180 *Ibid.*, p. 11

1181 *Ibid.*, p. 13

1182 *Ibid.*, p. 12

non pas une rupture) » ou, plutôt, *boucle une rupture* « par rapport à ce qui précède. » La DAPG « est un instrument dont se servent les interlocuteurs pour coordonner leur orientation réciproque vers un segment thématique et/ou interactif [ndlr : plutôt rhématique] nouveau, mais rattaché au précédent »¹¹⁸³ ; ou, dit en d'autres termes, la *dislocation* est une techno/logie nécessaire à la *communication* d'intentions *collaboratives* fixées à une économie ou virtualité stratégique « dont l'élément disloqué est le lieu et la trace [ndlr : politique] Son détachement, forme de non-intégration à la syntaxe purement intraphrastique, signe son **fonctionnement** interphrastique qui **met en rapport deux énoncés**, au delà deux discours, et pointe son hétérogénéité énonciative. Cette mise en relation de deux énoncés constitue la *valeur en langue*, dialogique, de la dislocation », et l'Éta(n)t par là même. « Elle produira en discours, en fonction du rhème qui l'accompagne, et, plus largement, en fonction du cotexte et du contexte [ndlr : ou de l'enjeu] différents effets de sens : accord, concession, opposition, ironie, etc. »¹¹⁸⁴ suspendus à la « reprise anaphorique » d'une Raison – « commune », de fait, par défaut – identifiée *in praesentia* ou *absentia*.

Cet engrenage d'éléments ou rhèmes « collaboratifs » développe, boucle ou systématise et, par là même, subjugue puis étatise une *force* qui en est le pignon et, à ce titre, s'y transmet en tant que dislocation locutoire (produite par l'émetteur, bailleur de *l'échange*), locutive (comme *message*) et syntaxique (comme *medium*) émergente d'un *travail* préliminaire traduit en termes de « République [...] atteinte et blessée jusque dans sa chair »¹¹⁸⁵ par une force opposée, dans le cas de « La France » pris comme exemple. Cette *représentation* éminente de la Raison n'hyperbolise, pour autant, que l'aporie d'une injonction à *l'identité*, faite aux valeurs ou *voμoi* qu'elle met en rapport au fil de *l'échange*, comme référent cardinal de *l'éta(n)t et rupture* généralisée de l'Homme.

1183 *Ibid.*, p. 14

1184 Nowakowska Aleksandra, *Thématisation et dialogisme : le cas de la dislocation*, « Langue française », vol. 163, no. 3, 2009, pp. 79 – 98

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1185 Wauquiez Laurent (secrétaire général des « Républicains »), « Édition de 9H », *France 2*, le 14/11/2015

DEUXIÈME
HYPOSTASE

L'ÉTAT

CHAPITRE III

« LIBRE-ÉCHANGE » (DE COUP/T.S), ÉGALITÉ, IDENTITÉ

« J'ai simplement ressenti la profonde injustice de nos jeux. Quand on jouait, on reproduisait juste ce que l'on voyait à la télé. J'aurais du pouvoir choisir mon rôle. Tatsu était la star de la classe. Et moi, l'exact opposé : je n'avais pas un seul ami. Il faut être populaire pour être le héros. Je n'avais donc aucune chance [...] Évidemment le monstre ne peut jamais gagner. Je devais perdre [...] Le héros que tout le monde adore ne fait que tabasser le faible que tout le monde déteste [...] Le Bien, le Mal, ça ne veut rien dire au fond. Dois-je me faire tuer parce que personne ne m'aime ? »¹¹⁸⁶

1186Garoh, In : *One Punch Man*, Saison 2, Épisodes 11 « Everyone's Dignity » et 12 « Cleaning Up the Disciple's Mess », <https://animedigitalnetwork.fr/video/one-punch-man-saison-2/>

1. **La guerre est courte. Si vous vivons, nous vivons pour marcher sur la tête d'un autre.**

L'État formalise, juridiquement, homo/logue, socialement, et manifeste, objectivement, un rapport / une violence modal de production dialectisant : « occupation » (pour citer Rousseau) et collaboration, « état d'exception » et de Droit, fondation et maintien de l'Ordre, Économie et Politique, etc., qu'abstrait *l'égalité formelle des sujets-citoyens devant la décision stratégique*, comme pivot de la Démocratie. La *citoyenneté* masque, en effet, l'absence de tout référentiel identitaire endogène qui ne subjective, matériellement, la dialectique *privation / exploitation* ou le rapport *maître / esclave* (butin et moyen, sujet et disciple du souverain), typique de tout régime politique¹¹⁸⁷ ou manifestation du *λόγος*¹¹⁸⁸. Sitôt cette hypothèse vérifiée, j'interrogerai, dans ce chapitre, les conditions d'une réforme progressiste/ve de la *citoyenneté*, et ses représentations, qui, d'un acte de subordination au souverain, de hiérarchisation des preneurs *et* d'exclusion du « barbare », tend à se constituer symbole national, d'abord, puis « universel » d'égalité, donc d'Humanité, sous l'effet de la mondialisation de l'Économie. Cette *égalité*, postulée par les bailleurs du territoire occupé, eux-mêmes, ne grime, pour autant, qu'un ajustement stratégique des conditions de *la croissance* à la clôture matérielle d'une première phase d'accumulation (primitive), et de privation réciproque, de l'ensemble des *ressources* terrestres « disponibles ». Le *marché* conclu entre bailleur et preneur, témoin de leur *égalité*, rétrocede au premier, sous couvert *d'accord ou de consentement réciproque*, « l'aliénation totale » du second, « avec tous ses droits », convertie en « légitime possession » ou *propriété* ; si bien que *l'égalité marchande* n'étaie, jamais, qu'un *ordre* de production internalisé ou une guerre re/conduite par le souverain contre ses captifs, et sujets, dont l'ensemble des *forces* mobilisées, dans une économie globalisée, ne concourent plus, ou presque, à l'annexion militaire de terres et ressources politiquement vierges, ordonnée par le roi (dans son intérêt), mais à leur propre aliénation croissante au bailleur, sous forme objectiv(é)e de *surtravail*¹¹⁸⁹, conforme aux dispositions prévues par le marché passé entre contractant.e.s.

L'égalité marchande abstrait, par conséquent seulement, un Éta(n)t que le taux de couverture matérielle, et de privation proportionnelle, du globe atteint conduit aussi bien à démocratiser les *jus ad bellum* et *jus civitas* – lesquels se con/fondent, logiquement, dans une

1187Voir note 1

1188Voir note 686

1189« La période d'activité, qui dépasse les bornes du travail nécessaire, coûte, il est vrai, du travail à l'ouvrier, une dépense de force, mais ne forme aucune valeur pour lui. Elle forme une plus-value qui a pour le capitaliste tous les charmes d'une création ex nihilo. Je nomme cette partie de la journée de travail, *temps extra* et le travail dépensé en elle *surtravail*. »

Marx Karl, *Le Capital, Livre 1, op. cit.*, p. 244

économie globalisée – qu'à transposer leur exercice, et raison (prosperer), à un *domaine* d'activité (de subsistance) principalement régi, de la Grèce antique jusqu'aux régimes pré-capitalistes, par des rapports esclavagistes dont les réformes successives brouillent, *in fine*, les représentations¹¹⁹⁰. L'économie de marché se distingue moins des précédents modes sociaux de production qu'elle n'hybride, en effet, leurs principales dispositions respectives à : l'expansion et l'esclavage des premiers empires (grec puis romain, notamment), d'un côté ; la féodalité seigneuriale typique des monarchies médiévales, de l'autre. Le capitalisme draine ainsi, à la fois, une *démocratisation de l'esclavage* – l'ensemble des valeurs r/attachées à l'une ou l'autre de ses monades appareillent une ou plusieurs machines de guerre qui, en domaine(s) clos, ne travaillent plus qu'à la production de leur *rapt*¹¹⁹¹ – et la *féodalisation des rapports de force* qui le structurent ; laquelle procède, alors, sous couvert d'une *collaboration (et délégation)*, chère au langage managérial contemporain, usurpant tous les attributs du lien féodo-vassalique, à savoir : l'aliénation volontaire¹¹⁹² de l'associé ou vassal, avec son être et/ou tous ses biens, au souverain ou suzerain¹¹⁹³, que lui rétrocède, en

1190« Un premier élément est constitué par l'apparition d'une distinction nette entre paysannerie et aristocratie militaire », à l'époque médiévale. « Aux temps carolingiens, la différence entre les hommes était ailleurs, entre les esclaves et les hommes libres. Or, à partir du Xe siècle, être libre n'a plus de sens si l'on n'appartient pas au groupe des *milités*. Si la liberté paysanne n'a plus de sens, l'esclavage n'en a plus non plus : la condition paysanne s'uniformise. Bien que leurs statuts, désignés par une grande diversité de noms, soient variés, les masses paysannes entrent alors dans la dépendance d'un seigneur. Les plus dépendants de tous sont les serfs (→ servage). Ils sont attachés à la terre (d'où des restrictions pour le mariage en dehors de la seigneurie), soumis à de lourds prélèvements, et redevable de la corvée pour mettre en valeur le domaine que se réserve le seigneur (la réserve). Le sort des hommes libres est plus enviable, même s'ils sont également pris dans les filets de la seigneurie. »

« Féodalité », *Larousse Encyclopédie*

<https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/f%C3%A9odalit%C3%A9/51620>

1191Platon souligne déjà, dans *La République*, une confusion des tâches affectées aux esclaves et des métiers exercés par une catégorie (mineure) de citoyens occupant la fonction de (re) « production » de « la cité idéale » que structurent sa « direction », sa « défense » et, donc, son artisanat. « Un esclave, qui s'achète et qui se vend, n'a [effectivement] pas de tâche qui puisse lui être prescrite en propre, pas de tâche qui ne soit en doublon de celles déjà allouées à des citoyens (surtout si l'on songe qu'il existe dans la cité un groupe d'individus qui vendent leur force physique et sont employés, contre salaire, à tout ce qui peut être considéré comme gros œuvre, *République*, II, 371e) [...] Si l'esclavage n'a pas de justification en nature, il conserve cependant une nécessité (*anagkaian*) pratique, domestique dans le cadre du foyer, agricole dans celui de l'exploitation des terres. »

Teisserenc Fulcran, *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, Revue de philosophie ancienne, vol. tome XXXII, no. 1, 2014

<https://www.cairn.info/revue-de-philosophie-ancienne-2014-1-page-87.htm>

DOI : 10.3917/rpha.321.0087

Passages surligné (en gras) et rajouté (entre crochets) par mes soins.

1192« Le seigneur demande et enferme dans les siennes les mains de celui qui est désormais son homme et qui lui engage sa foi. Mais, en même temps, le vassal agit librement : c'est par volonté qu'il devient l'homme de son seigneur, mais cela ne veut nullement dire son esclave, son serf. »

Ibid.

1193« Les futurs vassaux donnent parfois une partie ou la totalité des terres qu'ils tenaient auparavant en alleu (c'est-à-dire en pleine propriété) à celui qui va devenir leur seigneur : **après [ndlr : le prononcement de] l'hommage [ndlr : et du serment]** celui-ci leur rend ces mêmes terres, mais elles sont devenues des fiefs. Le vassal a gagné une protection qu'il espère puissante, le seigneur a agrandi la troupe de ses hommes sans rien distraire de son domaine. De proche en proche, au fur et à mesure que les liens d'homme à homme se multiplient dans l'aristocratie, les alleux disparaissent, tandis que les fiefs deviennent de plus en plus nombreux. »

Ibid.

Passage surligné (en gras) par mes soins.

partie ou totalement, ce dernier, sous forme de salaire¹¹⁹⁴.

Le principe de collaboration, tel que le réforme la Démocratie Libérale, consiste, en termes de *management*, à greffer la double dimension : *hiérarchique / associative*, de la féodalité, et ses *vertus*, au gouvernement des roturiers, dont il *flatte* les dispositions – « celle-ci ayant pour fonction de constituer, de renforcer et de légitimer un groupe, celui de l'aristocratie militaire »¹¹⁹⁵ – et s(t)imule, en conséquence, l'identification de l'esclave aux « communautés d'intérêts » ou « hiérarchies d'égaux »¹¹⁹⁶ r/attachées, comme nœuds et monades du *marché*¹¹⁹⁷. La réforme du *management* post fordienne ne recouvre, d'ailleurs, qu'un *travail* de « métamorphose identitaire des salarié.e.s » au service d'une *conviction*, à savoir « qu'il faut être, désormais, les militant.e.s inconditionnel.le.s de la cause de leur entreprise ; il faut créer du consensus ; il faut que les gens comprennent [...] cette logique du “*There's no alternative*” de Thatcher ; on est, souligne D. Linhart, dans l'inéluctabilité et “tout ce que l'on fait, c'est pour le bien de tout le monde. Et, de toute façon, on n'a pas d'autre choix possible” [...] Il faut extirper les esprits de l'idéologie de la lutte des classes, de cette idée de conflit d'intérêts et il faut faire advenir un consensus, véritablement dans l'entreprise [...] Il faut que les salarié.e.s prennent conscience du fait que l'entreprise est une communauté d'intérêts, une communauté de valeurs et que chacun.e doit ramer dans le même sens et façon synchrone. Pour illustrer cette réalité, prenons l'exemple des organigrammes [triangulaires] des entreprises [...] Durant les Trente Glorieuses, on plaçait, en haut du triangle, la direction ; au milieu, on mettait l'encadrement ; en bas, on mettait les subordonné.e.s. **Désormais [...] on n'a plus la direction, en haut du triangle, on a le Marché ou le client. Qu'est-ce que l'on a au milieu ? Rien. Et, en bas, côte à côte, on a la direction, l'encadrement et, désormais, les collaborateur.e.s** »¹¹⁹⁸, en lieu et place des travailleur.e.s qui, à l'instar des *milites* (mercenaires ou gens d'armes) sous l'Ancien Régime, fournissent les rangs des

1194Ou « bienfait » rivié à « la coutume des rois germaniques qui, dès l'époque mérovingienne, octroient à leurs guerriers fidèles ce que les textes latins appellent un “bienfait”, en général une terre. Le **bienfait** (qui deviendra le “**bénéfice**”) correspond à **un service** ; il est personnel. Les textes sont rares, mais il y a quelques cas d'emploi du terme germanique *feo* (ancêtre de fief) dans le sens de bienfait. Le procédé devient fréquent à l'époque carolingienne, et Charlemagne en fera un **outil de gouvernement**. »

Ibid.

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

1195*Ibid.*

1196La féodalité « structure verticalement un groupe social (un seigneur à ses hommes), mais en même temps elle cimente horizontalement ce groupe (tous ceux qui en font partie et qui sont liés entre eux par hommage et serment s'embrassent, sont en quelque sorte parents, gens du même monde) ; ainsi, comme le souligne l'historien Jacques Le Goff, est créée une “hiérarchie d'égaux”. »

Ibid.

1197À l'image, là encore, de la *féodalité* : « Les vassaux ont en général plusieurs seigneurs, et tiennent un ou plusieurs fiefs de chacun d'eux. Cette multiplicité d'alliances crée un réseau croisé aux mailles serrées, qui permet aux vassaux de se protéger d'un de leurs seigneurs par tous les autres. »

Ibid.

1198Linhart Danièle, « Salariat et modernisation managériale », *Les Déconomistes*, le 22/07/2017

<https://www.youtube.com/watch?v=4WNWkv17GK4>

« noyaux concurrentiels » de l'État¹¹⁹⁹, en lutte *pour* son mono/pôle **et**, à ce titre, *contre* toutes ses représentations altérielles : monade (Nation ou Marché) et fragments (concurrents ou client.e.s). Les employé.e.s ne s'identifient, dès lors, qu'à un éclatement ou une fission (nucléaire) progressif de l'État, charrié, en domaine(s) clos, par *leur* activité : comme pro/duction mécanisée d'une chaîne de *ruptures* hiérarchisées. Chacune des valeurs r/amassées puis associées par le souverain d'une parcelle de la puissance publique *travaille*, en économie fermée, à une triple dislocation de l'État. La contribution de l'employé.e à la croissance du territoire ou domaine r/attaché implique une privation proportionnelle aussi bien 1) des entreprises concurrentes 2) que de sa personne 3) dont la rétribution, relative à ses performances, consiste à lui rétrocéder, outre son équivalent monétaire, une part de *l'imperium* ou du « commandement » princier, tel que le prévoient les dispositions de la féodalité ; à la différence, toutefois, que cette *délégation* du pouvoir, loin de poursuivre l'émiettement politique du territoire occupé en circonscriptions ou particules toujours plus fines, sur lesquelles règnent vicomtes, gardes de forteresse et châtelains¹²⁰⁰, conjecture une parcellisation verticale, disciplinaire, des rapports inter-esclavagé.e.s / salarié.e.s¹²⁰¹, dominée par les fonctions de cadre, *manager*, contremaître, chef d'atelier ou d'équipe, parmi d'autres. Chaque détenteur de l'une ou l'autre de « ces parcelles de légitimité, si infime soit-elle », prétend, par la suite, comme tout vassal, à « son indépendance et l'exercice du pouvoir public de commandement (le droit de ban) »¹²⁰² sur les maillons inférieurs dont il partage pourtant, *foncièrement*, la condition d'occupant sans droit ni titre ou d'esclave (sans abus de langage).

La fonction de *manager* cristallise, à ce titre, la dialectique *souverain / sujet de l'éta(n)t* capitaliste, dont elle abstrait la scission inaugurale des *termes associés* qui, depuis la fin des Trente Glorieuses d'autant plus, fusionnent, à l'échelle de l'employé.e, dans les creusets de l'« auto/gestion » et de l'« auto/nomie ». Qui d'autre, alors, que le *manager* incarne mieux l'aporie d'un projet couplant émulation individuelle *et* « collectif » ? De sorte que toute contribution à son *entreprise* couve, nécessairement, un conflit inter- *et* intra-subjectif. Si, donc, l'État ou le Marché totalisé / totalitaire « ne met pas en ~~présence~~ [ndlr : concurrence] des individus, mais ~~des~~ [ndlr : les] fonctions ~~sociales~~ »¹²⁰³ techniques segmentaires de son *activité pure ou progrès* : « premier moteur » ou « cause première » chez Aristote, le mode capitaliste de production n'oppose, finalement, que l'employé.e, comme valeur politique d'échange ou salaire, à sa propre force opérationnalisée,

1199« Féodalité », *Larousse Encyclopédie, op. cit.*

1200Ibid.

1201Le Pseudo Xénophon démystifie, déjà en son temps, la contradiction *esclavage / salariat* postulée par l'*Aufklärung*, notamment.

Voir note 704

1202« Féodalité », *Larousse Encyclopédie, op. cit.*

1203Durkheim Émile, *De la Division du Travail Social (1897)*, Les Presses universitaires de France (8e édition), Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine », Paris, 1967 p. 403

comme valeur technique d'usage, au service de sa débauche [progressive ; infinie [dont préj(a)ugent la productivité, sinon le volume pro/duit, en excédent sur la valeur nominale de référence. Celui-ci commande, *challenge* et domine ainsi, objectivement (d'un point de vue technique et matériel) comme subjectivement (dans l'ordre du *λόγος*), son artisan condamné à se mesurer, sous le capitalisme, à son *éta(n)t* précédent, lors de chaque « relance » de l'activité. Les mécanismes marchands de formation et d'extraction de la *plus-value* conjugués aux conditions de sa monétisation, ou conversion en Excédent Brut d'Exploitation, engrènent, quant à eux, une liquidation des salarié.e.s, coextensive au *rapt* de leur *surtravail*, et réalisent, progressivement, l'oracle d'une théorie nihiliste, ou l'apocalypse, que formulent, déjà, ses nombreux témoignages lexicologiques, philosophiques et historiques, prochainement abordés.

1.1. L'altération *est tout*, l'altérité n'est rien ; elle en est, au mieux, le vecteur

Le premier canal *médiatique* préposé à la révélation de l'Éta(n)t l'affirme avec force, d'autant plus que la parole « est éprouvée comme *φύσις*, non comme *θείσις* »¹²⁰⁴ (placement, dépôt ou trésor mémoriel), en raison de sa quintessence (organique) ; laquelle voit, réciproquement, sa *représentation* lexicale officielle confinée à la Raison, contredisant, par là même, les dispositions que lui prête l'*Aufklärung*, comme antithèse de la « culture ». « Nature » ne *tautologise*, en effet, qu'un ordre de production¹²⁰⁵ – *φύσις* dérive de *φύω* ou « croître » en grec – dont la courroie de transmission primordiale n'identifie, jamais, que la vérité ou l'*éta(n)t* qu'elle fait, elle-même, advenir ; d'où « l'ambiguïté constante du concept de nature mobilisé ici par Aristote : tantôt il désigne ce qui est le plus fréquent, ce qui “prévaut toujours ou en la plupart des cas” (donc les caractéristiques générales d'une espèce, pour lesquelles on peut trouver parfois des exceptions), tantôt il désigne la finalité, le but (autorisant ainsi une hiérarchie à l'intérieur de l'espèce et entre les espèces). » Le concept de nature désigne donc, autrement dit, tantôt l'effet¹²⁰⁶ tantôt la cause de l'usage de la force. « Les Grecs, selon Aristote, sont, dit Fulcran, supérieurs aux Barbares sans pour autant être plus nombreux, car ils [re] présentent mieux la fin de l'espèce humaine » ou l'État. « Mais, à l'intérieur de chaque groupe, dans un cas, c'est la supériorité, dans un autre, l'infériorité, qui sont *généralement* répandus. »¹²⁰⁷ Si « Heidegger a, pour lui, qu'il n'y a pas d'en-soi hors le langage, que donc la langue est dans la vérité » ou lui est soumise, « et non pas cette dernière dans

1204Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, Éditions Payot, Paris, 1978, 1992, p. 94

1205« La nature n'apparaît véritablement comme essence, dans toute sa gloire, que sous le signe du principe de production. Cette séparation en recoupe une autre : celle du principe de signification. Sous la découpe objective de la science, de la technique et de la production, la Nature devient le grand Signifié, le grand Référent, elle se charge idéalement de “réalité”, elle devient la Réalité, exprimable par un procès qui est toujours de quelque façon un procès de travail, c'est à dire à la fois un procès de transformation et un procès de transcription. Son principe de réalité c'est ce principe opérationnel qui est toujours en même temps celui d'une structuration industrielle et d'une découpe significative. »

Baudrillard Jean, *Le miroir de la production, ou l'illusion critique du matérialisme historique*, Éditions Galilée, 1975, p. 36

1206« Les Grecs n'ont pas commencé par apprendre des phénomènes naturels ce qu'était la *φύσις*, mais inversement c'est sur la base d'une expérience fondamentale et poétique de l'être, que s'est ouvert à eux ce qu'ils ont dû nommer *φύσις*. Ce n'est que sur la base de cette ouverture qu'ils purent comprendre la nature au sens restreint. *Φύσις* désigne donc originellement le ciel et la terre, aussi bien la pierre que la plante, aussi bien l'animal que l'homme, ainsi que l'histoire humaine en tant qu'œuvre des hommes et des dieux. »

Heidegger Martin, *Introduction à la métaphysique*, Éditions Gallimard, collection « Tel » (N°49), 1987, p. 27

Passage souligné par mes soins.

« La Physis, insistent, d'ailleurs, Arjakovsky, Fédier et France-Lanord, ce n'est pas la nature, mais le premier nom grec pour l'éclosion de l'être dans l'ouvert de la présence ; c'est la première manière grecque de dire l'éclosion de l'être à partir du dévoilement de l'étant ~~hors du retrait.~~ »

Arjakovsky Philippe, Fédier François, France-Lanord Hadrien (dir.), *Le Dictionnaire Martin Heidegger : Vocabulaire polyphonique de sa pensée*, Paris, Éditions du Cerf, 2013, p. 1292

Passage raturé par mes soins.

1207Teisserenc Fulcran, *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

la langue comme quelque chose » ou quelque *être* « que la langue ne ferait que désigner »¹²⁰⁸ authentifier, cette « vérité » ou l'unité identifiée de ce qui « prévaut toujours ou en la plupart des cas » ne scelle *et* recèle, pour autant, qu'une scission du référentiel en deux énoncés, valeurs ou sujets ; de sorte que leur *étant* présume *et* conjecture, nécessairement, la privation de *l'autre*. « Parce qu'il n'y a pas d'étant qui, dans la mesure où il est déterminé et se détermine lui-même, n'aurait besoin d'un autre qui ne soit pas lui-même – , il renvoie au-delà de soi-même. Médiation n'est qu'un autre mot pour désigner cela. »¹²⁰⁹

L'introduction de l'altérité dans l'État, que re-formalise tout nouveau marché, lui offre en effet, seulement, la « ressource formelle servant à l'accomplissement d'un *travail* interactif »¹²¹⁰ ou d'un *rapport intrasubjectif* dont elle stimule et médiatise le procès, en tant que perte ou profit : selon qu'elle s'aliène le référent ou, inversement, qu'il se l'aliène ; si bien que *le progrès ou l'éta(n)t*, comme dislocation, de l'un corrèle, toujours, avec la priva(tisa)tion de *l'autre* dont la (seule) fonction émulative ou barométrique se libère, sous le capitalisme, de ses *media* humains authentiques, pour, finalement, revêtir une forme chosale ou *marchandise* consacrée, en termes d' « objet », par la philosophie contemporaine, et ce, comme référentiel du « sujet ». La « marchandise », à ce titre, lexicalise et objective l'enjeu que présente tout marché conclu entre bailleur et preneur, dans une économie globalisée, à savoir, pour le premier, de mettre la production du second en rapport avec son *éta(n)t* présumé respectif, comme valeur nominale ou salaire. L'échange, négocié entre deux parties égalitaires en théorie, décline ainsi en rapport sujet / sujet¹²¹¹, qu'abstrait et médiatise une expression matérielle réifiée de l'énergie dépensée par le preneur, au cours de son activité. La *marchandise*, autrement dit, se dresse devant son artisan, comme *soi* physiquement *altéré*, aliéné au bailleur, qui, à la fois, subjugue, quantitativement, et valorise, en termes de productivité, son *éta(n)t* de référence ; lequel déchoit en altérité, sous l'effet de son exploitation et de l'inégalité consécutive *Valeur Ajoutée / Salaire* en faveur du premier terme, qu'elle présume – j'en détaille les principe et mécanismes en fin de chapitre.

Le *sujet* réintègre ainsi l'État ou l'entreprise r/attaché lors de chaque « relance » ou boucle productive, mais comme altérité ou minorité, seulement : statut qu'énonce d'ailleurs, littéralement, le substantif issu « du latin *sub jectum* [pour] ce qui est *subordonné* »¹²¹² ou réduit en esclavage,

1208 Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, op. cit., p. 94

Terme raturé par mes soins.

1209 *Ibid.*, p. 87

1210 Voir note 1183

1211 Le « sujet » est, ici, compris en qualité de *preneur.e*.

1212 Caével Henri, *Y a quelqu'un dans le sujet ?*, Christian Nain éd., Professionnels de la petite enfance : au risque des émotions, ERES, 2009, pp. 17 – 26

comme raison et conséquence de son *rapt*. Ce marquage du captif au fer du langage¹²¹³, refoulé aujourd'hui¹²¹⁴, revêt le masque de la nature, d'autant plus que la sujétion, telle que l'abstrait le *marché*, ne s'encheville plus à une relation *maître / esclave* im-médiatement instaurée puis cultivée par le premier terme – lequel use de la force brute pour *travailler*, puis *faire travailler*, le second, en vertu d'intérêts privés manifestement exogènes ; mais à une *weltaunschung* ou un rapport de force intrasubjectif qui s'est objectivé, sous couvert d'engagements réciproques « volontairement » pris par les parties dont il médiatise *l'échange*¹²¹⁵. Clinias, le tyran Crétois cité par l'auteur des *Lois*, expose ainsi, à Socrate, « la relation étroite existant entre guerres et Cités », qu'il veut « universelle. Elle est, dit-il, valable, qui plus est, pour les familles entre elles, pour les individus entre eux et, enfin, pour l'individu par rapport à lui-même : “Tous sont les ennemis publics de tous et, en particulier, chacun l'est de soi-même”. »¹²¹⁶ L'objectivation d'une puissance auto-réalisatrice, auto/nome d'après les principes de l'économie classique¹²¹⁷, transpose, en conséquence, les attributs de son exercice au langage ou sa courroie de transmission qui, textuellement, *flatte* moins leurs dispositions qu'il ne les rend familières à l'esprit dont il aménage, organiquement, la *réflexion*. Toute représentation – langage y compris – de la puissance phénoménale¹²¹⁸, « absolue et perpétuelle d'une République [...] c'est-à-dire la plus grande puissance de commander [...] limitée ni en puissance ni en charge à un certain temps »¹²¹⁹, qu'elle *tautologise* en tant que telle¹²²⁰, verse, à ce titre, dans la phénoménologie puis l'ontologie, sous l'effet de la systématisation, et normalisation, d'opérations stratégiques, jurisprudentielles, *dictées* par le souverain, lui-même ; si bien, remarque Adorno, que « les jugements ne sont pas de simples synthèses de concepts, car il n'existe pas de concept sans jugement » ; lequel, en termes d'exécution et de sentence, subsume le répertoire (d'actions) conceptuel de tout régime politique. « Cela échappe à Heidegger, peut-être sous l'emprise de la scolastique, ajoute Adorno.

1213« Le présupposé de départ est au contraire que toute la richesse voilée des mots est située à leur source, à laquelle il faudrait faire retour [...] Lorsque Socrate s'attache aux véritables normes sémantiques qui devraient régler l'emploi des mots, la leçon demeure : quelle que soit la langue, grecque ou barbare (390a), ces normes sont les mêmes. »
Teisserenc Fulcran, *La question barbare : Platon ou Aristote ? op. cit.*

1214Le « sujet » connote grammaticalement, aujourd'hui, sa contradiction (acteur, être pensant / agissant, libre arbitre, etc.).

1215La marchandise produite par le preneur (ou sujet) représente le bailleur (ou maître) dans *l'échange* établi entre les deux parties, en raison de son aliénation à la seconde consentie par la première, contre salaire.

1216Ramel Frédéric, *Origine et finalité de la Cité idéale : la guerre dans la philosophie grecque*, Raisons politiques, 2002/1 (n° 5), p. 109 – 125
DOI : 10.3917/rai.005.0109
URL : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2002-1-page-109.htm>

1217Auto/nomie qu'allégorise, notamment, le concept de « main invisible ».

1218« C'est-à-dire le phénomène, la représentation, qui est à la base du concept de force ; c'est de là qu'il est tiré. »
Schopenhauer Arthur, voir note 797

1219Voir note 616

1220« “Phénomène” signifie représentation, et rien de plus ; et toute représentation, tout objet est phénomène. »
Schopenhauer Arthur, voir note 795

Dans le caractère médiatisé de l'être, aussi bien que du est, se cache pourtant le sujet. Heidegger escamote ce moment idéaliste, si l'on veut, et élève, de ce fait, la subjectivité au rang de ce qui a la prééminence par rapport à tout dualisme sujet / objet, au rang d'absolu. Le fait que toute analyse du jugement mène au sujet et à l'objet ne fonde aucune région au-delà de ses moments et qui serait en soi. Elle a pour résultat la constellation de ses moments et non pas un moment plus élevé ni même un troisième terme plus général. »¹²²¹ Toute herméneutique du jugement prononcé à l'encontre de l'un ou l'autre terme de *l'éta(n)t* n'en démasque, jamais, qu'un seul, autrement dit le sujet, comme dislocation minorée de sa propre force réifiée, qui ne témoigne, ainsi, que d'une altération et détérioration de l'Être dont il ne laisse de souligner l'absence. « La phénoménologie s'occupe [en effet] de déterminer ce qui dans chaque espèce d'apparence est réel et vrai » ou conforme, non à sa quiddité supposée, mais à la finalité – inaccomplie, en tant que telle, et inexistante, par là même – d'un *état* ou procès auquel se trouve assujetti l'*être* humain. « À cette fin, constate Lambert, elle fait ressortir les causes et les circonstances particulières qui produisent et modifient [ou, plutôt, réforment] une apparence [objectiv(é)e] afin que l'on puisse à partir de l'apparence [comme résultat d'un procès / *progrès*] inférer le réel et le vrai [...] La phénoménologie, dans son acception la plus générale, peut être qualifiée d'optique transcendante, dans la mesure où elle détermine, en partant du vrai, l'apparence et, inversement, en partant de l'apparence, le vrai. »¹²²² Ainsi, la philosophie – des Lumières, notamment – ne « forme », selon Hegel, qu'« un cercle : puisqu'il lui faut de manière générale commencer, elle a [décide d'] un terme premier immédiat, quelque chose qui n'est pas établi, qui n'est pas ~~un résultat~~ [en soi, une essence] Mais ce par quoi la philosophie commence est immédiatement relatif [donc économique]¹²²³ attendu qu'il lui faut apparaître en un point final qui est autre, comme résultat » et altération de l'être ou la matière première sur lequel s'exerce, continûment, *une force* déployée par ses propres représentations. « Elle est une conséquence qui n'est pas suspendue en l'air, elle n'est pas quelque chose qui commence de manière immédiate ; au contraire, elle se circularise en elle-même »¹²²⁴.

La critique hégélienne des présupposés méthodologiques de la philosophie (classique) met en lumière la préséance donnée par ses tribun(e)s à la phénoménalité d'un standard systématisé unilatéralement fourni *par* chacune de ses représentations dont l'actualité objectiv(é)e, seule,

1221 Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, op. cit., p. 89

1222 Lambert Johann-Heinrich, *Sixième section : de la représentation sémiotique de l'apparence*, *Le Nouvel Organon : Phénoménologie*, 1764

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1223 Voir notes 652 et 653

1224 Hegel Georg Wilhelm Friedrich, *Principes de la philosophie du droit*, trad. J.-F. Kervégan, Paris, PUF, 2013 [PPD], Add. § 2, p. 596

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

consigne l'authenticité¹²²⁵, indépendamment de toute considération pour son « commencement ». « En effet, dans cette manière de penser, un principe est affirmé, mais il n'est pas démontré de manière authentique. Car ce qui est exigé, c'est un principe sous lequel tout soit subsumé ; mais celui-ci n'est que le terme premier, il n'est donc pas démontré, mais seulement affirmé. »¹²²⁶ Hegel n'oppose pas moins au systématisme ou dogmatisme de la philosophie classique une ontologie, seulement, du procès qu'elle s'emploie à homologuer. « L'idée » originaire, absolue, qui, d'après l'auteur de la *Phénoménologie de l'esprit et de la Science de la logique*, subsume l'ensemble des représentations et catégories ou cercles conceptuels dudit procès ne masque, en effet, qu'une force centrifuge et centripète, à la fois, ou « un point nodal spéculativement saturé, médiatisé par l'ensemble d'un processus multi-circulaire » qui s'y rive préalablement. « À titre d'exemple (ici très sommairement décrit), le commencement de la *Science de la logique* – l'être pur, qui passe immédiatement dans le néant et réciproquement – est, remarque O. Tinland, tout à la fois le sens [ou la mesure] le plus immédiat de l'absolu, son étiage (onto)logique, sa définition spéculative minimale, mais aussi ce dont le statut ne saurait se comprendre qu'à la croisée d'une pluralité d'itinéraires circulaires se recoupant en ce point de tangence, qu'il s'agisse de l'élévation phénoménologique de la conscience naturelle » ou « l'être de raison » hypostasié « au savoir absolu (laquelle reconduit simultanément à son propre point de départ la certitude sensible [par le *biais* inéluctable de l'une de ses représentations] et au seuil du savoir absolu lui-même, l'énonciation logique – émancipée du prisme dualiste de la conscience – de l'être [de Raison] pur), du déploiement logique de l'idée absolue (laquelle opère la reprise de son propre commencement logique, tout en engendrant une nouvelle circularité spéculative dans l'élément nouveau de la nature) ou encore de l'exposition encyclopédique des sciences philosophiques, dont le sommet, la philosophie, injecte la richesse surdéterminée de ce dont elle est le résultat dialectique dans la position, encore une fois, de l'être appréhendé dans l'immédiateté la plus pure de son sens. »¹²²⁷

Hegel se confond, d'ailleurs, en consacrant, lui-même, une abstraction principe premier ou « commencement »¹²²⁸, de laquelle advient et se réalise, théoriquement, l'essence de l'être qu'elle

1225« Pour dogmatique les Français disent *systématique* (*système* : un principe unique est développé dans toutes ses conséquences, les représentations doivent découler d'une unique détermination). *Systématique* est donc synonyme d'unilatéral [...] C'est à cette unilatéralité que de telles philosophies doivent plus précisément d'être dogmatiques, affirmatives. »

Hegel Georg Wilhelm Friedrich, *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, t. III, trad. P. Garniron, Paris, Vrin, 1972 [LHP 3], « Aristote », p. 611

1226Ibid., p. 612

1227Tinland Olivier, *Y a-t-il un « faux départ » de la Phénoménologie de l'esprit ?*, Revue germanique internationale [En ligne], 24 | 2016, 145 – 158, mis en ligne le 01 janvier 2020,

<http://journals.openedition.org/rgi/1620>

DOI : <https://doi.org/10.4000/rgi.1620>

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1228« Ce par quoi nous avons commencé était l'être, l'être abstrait [...] »

Encyclopédie des sciences philosophiques, édition de 1830, t. I, *La Science de la logique*, trad. B. Bourgeois, Vrin,

précède, paradoxalement¹²²⁹, et que la phénoménologie n'appréhende, à ce titre, qu'en termes de *progrès*¹²³⁰ ; si bien que l'abstraction, dans l'univers du *λόγος*, prime l'idée ou la nature, soit les versants super- et infra-structurels de l'identité phénoménale¹²³¹ produite d' « une conception proprement spéculative du commencement de la philosophie systématique elle-même », dont le « dispositif dialectique et circulaire formant un “cercle de cercles” », ou une spirale, ne module qu'une réunification, et l'homologation subséquente, des « différents “moments” du système »¹²³². Hegel, à l'instar des classiques, assujettit l'être, sa conscience et la nature à la phénoménalité (ou l'effet) d'une force théoriquement exercée (contre eux) comme *finalité ou raison* intrinsèque – chevillée à la *πλεονεξία* ou l'étatisation processuelle d'un gain – qu'il absout, néanmoins, de sa relativité ou polymorphie stratégique, à la différence des premiers scholiastes, pour l'ériger en absolu ou théorie de grande unification et langage universel de l'État, à l'aube de sa totali-tarisation politique. La dialectique de la « certitude sensible » désarme, à cet effet, toute conscience aussi bien de l'absence logique d'identité *sujet / objet*, marquant l'histoire de la civilisation au fer, que de la préséance donnée au second terme, en qualité de phénomène et démonstration de la « science pure » ou vérité¹²³³, qui, « loin de constituer une alternative féconde à l'abstraction supposée du dire, en prépare l'avènement prochain : montrer, c'est toujours déjà se vouer à un processus d'*Aufhebung* [ndlr : ou de liquidation] des singularités sensibles [ndlr : qui lui *résistent*] en lequel, dit Tinland, s'annonce l'universalité souveraine du langage, condition par excellence de l'énonciation du savoir vrai. »¹²³⁴ La dialectique hégélienne transcende alors, sous couvert de « certitude sensible », « conscience naturelle » ou *savoir en soi non avénu*, l'accomplissement d'une abstraction¹²³⁵, comme présumé ou *λόγος*, de sorte que d'état (puissance ou force en progrès) celui-là, sous la plume de l'auteur de la *Phénoménologie de l'esprit et de la Science de la logique*, déchoit en instrument et prédicat de son propre canon sublimé comme « détermination naturelle [...] qui, d'après G. Lukacs, ne dépouille sa limitation qu'au moment supérieur, à savoir dans *la prise de conscience de son essence* et n'a sa vérité absolue que dans cette connaissance et

1970 [Enc. 1830 – SL], Introduction, § 15, p. 181

1229« [...] et, désormais, nous avons l'idée en tant qu'être. »

Ibid.

1230« Nous avons maintenant fait retour au concept de l'idée par lequel nous avons commencé. En même temps, ce retour au commencement est un progrès. »

Ibid.

1231« Cette idée qui est, c'est la nature. »

Ibid.

1232Tinland Olivier, *Y a-t-il un « faux départ » de la Phénoménologie de l'esprit ?*, *op. cit.*

1233« Le concept de la science pure et sa déduction ne se trouvent donc présumés ici que dans la mesure où la *Phénoménologie de l'esprit* n'est rien d'autre que la déduction [ndlr : ou démonstration] de ce concept. »

WL I 1812, pp. 18 – 19 ; Voir aussi *WL I 1832*, p. 26

1234Tinland Olivier, *Y a-t-il un « faux départ » de la Phénoménologie de l'esprit ?*, *op. cit.*

1235Voir note 1226

non pas immédiatement dans son *être* »¹²³⁶. « Le savoir absolu, dit Hegel, est la vérité ~~de~~ [ndlr : lequel subsume, en tant que telle] toutes les formes de la conscience, car ainsi que l'a mis au jour le cheminement de cette conscience, c'est seulement dans le savoir absolu qu'à été résolue parfaitement la séparation entre l'objet et la certitude qu'on en a, et que la vérité est devenue égale à cette certitude, de même que cette certitude à la vérité. »¹²³⁷ Ainsi, « la philosophie de Hegel, poursuit Lukacs, est amenée à la mythologie. Car, étant dans l'impossibilité de trouver et de montrer le sujet-objet identique dans l'histoire même, elle est contrainte de sortir de l'histoire et d'ériger, au-delà de l'histoire, ce royaume de la raison qui s'est atteinte elle-même, à partir duquel l'histoire peut alors être comprise [ndlr : car énoncée et re/connue] comme une étape [ndlr : et non une succession de ruptures et de ré/unions féodo-vassaliques] le chemin pouvant être compris comme une “ruse de la raison”. »¹²³⁸ L'esprit qui *mue*¹²³⁹ en objet, au cours du rapport intra-subjectif que médiatise celui-là, et se représente comme tel, en raison de sa *phénoménalité*, soit le « commencement » et la « fin » de l'*ἐπιστήμη* (*epistémê* ou « savoir », en grec) – dérivée de *ἐφίστημι* (*ephistêmi*) ou « {im} poser {un jugement} sur » – , précisément parce que l'esprit ne se re/connait que *sous* ce concept, est, en effet, l'*identité médiate* (et imparfaite)¹²⁴⁰ avec le signe ; laquelle est, dans sa distinction (comparaison ou rapport) sujet / objet, la certitude de la Raison, autrement dit le commencement dont nous sommes partis ; le fait, pour lui, de tendre, « naturellement », au débordement de *soi*, fait la démonstration objectiv(é)e de sa *force ou vérité*, en jugulant, subjectivement, toute possibilité et assurance d'y correspondre¹²⁴¹. Kant, lui-même, souligne l'irréductibilité réciproque de l'Esprit (ou les catégories qu'il subsume – nature, sujet, conscience, etc.) et la Raison qui « ne voit que ce qu'elle produit elle-même, d'après ses propres plans, et [...] doit prendre les devants avec les principes qui déterminent ses jugements [...] Elle doit **obliger** la nature à répondre à ses questions et ne pas

1236Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, op. cit., p. 184

1237WL I 1812, pp. 18 – 19 ; Voir aussi WL I 1832, p. 26

1238Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, op. cit., p. 185

1239« Muer », du latin *mutare* et *mūtus*, pour rendre « muet » ou **taire l'origine**.

1240« Le schème hylémorphique et le substantialisme “supposent qu'il existe un principe d'individuation antérieur à l'individuation elle-même”. Ces deux voies se donnent l'individu déjà constitué pour rendre compte de l'individuation. Or, il s'agit de ne se tenir ni dans l'unité, ni dans la dualité, mais dans le processus, et de “connaître l'individu à travers l'individuation plutôt que l'individuation à partir de l'individu”. L'individu reflète le processus, qui l'englobe et le dépasse, le traverse et le tend, il n'en est pas l'origine, mais un moment comme phase d'un “couple individu-milieu” qui suppose lui-même une “réalité préindividuelle” dont l'individuation “n'épuise pas d'un seul coup les potentiels” [...] L'individuation est le jeu d'une différence [ndlr : ou d'un rapport] de forces [ndlr : intra-subjectif] L'individu est ce qui se maintient dans la tension de l'*inachèvement* qui commande toute individuation. » Stiegler Bernard, *Temps et individuations technique, psychique et collective dans l'œuvre de Simondon*, In : *Intellectica*. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive, n°26-27, 1998/1-2. Sciences sociales et cognition. pp. 241 – 256

1241Hegel Georg Wilhelm Friedrich, *Phénoménologie de l'esprit*, trad. B. Bourgeois, Paris, Vrin, 2006, p. 660

Ce passage m'est inspiré de la pensée de l'auteur, dont je révisé, ici, l'approche conceptuelle.

se laisser conduire pour ainsi dire par elle. »¹²⁴²

Cet assujettissement théorique de la nature (« humaine » y compris) au principe de Raison étrille, par conséquent, ses revendications républicaines à l'universalité, à moins de se « poser sur » la conscience, matériellement et subjectivement, au moyen d'une rhétorique dialectique auto-référentielle, phénoménologique, laquelle ne reconnaît rien qui lui soit étranger ; si bien qu'elle surplombe et enserme, à la fois, l'être humain relégué à une fonction de ressource épuisable au service d'une hypostase. « Une telle rationalité totalitaire [ndlr : sinon l'Économie-Politique] dit Adorno, est historiquement dictée par ce que la nature [ndlr : ou, plutôt, le Droit naturel] a de menaçant. C'est là sa borne. Le penser identifiant, le fait de rendre semblable n'importe quel dissemblable [ndlr : ou de le re/connaître et l'assimiler en tant que *challenger*] perpétue, dans l'angoisse, l'assujettissement ~~naturel~~ »¹²⁴³ politique du captif, sinon d'un *éta(n)t* inférieur dont la contribution à l'activité du bataillon r/attaché suppose, déjà dans les premières démocraties, en l'occurrence « chez les Grecs, au temps de l'Athénien Clisthène, souligne Gilbert, l'égalité [qui] a pour nom “isonomie” ; elle s'inspire de la pratique de guerriers, *égaux devant la décision stratégique* ; elle correspond à **une théorie de la citoyenneté**, qui, elle-même, s'exprime dans un lieu commun, le lieu des lieux habités, leur centre : l'agora, creuset d'une démocratie. Or, en ce lieu, se mettent à tournoyer nos évidences à nous, puisque ce qui nous paraît incompatible, comme égalité et différence [ou *distinction* militaire, hiérarchique] apparaît aux Grecs d'alors, comme complémentaire. L'égalité implique la différence [ou l'exclusion d'une altérité mécaniste] nécessité de structure, évidente avec l'agora et la double frontière de son cercle : matrice d'égalité [hiérarchique] pour ceux du dedans, les citoyens, les hommes libres et forteresse de **leur identité contre** le divers qui assiège ; barbares [opposants ou résistants impolitiques] au loin ; commerçants et artisans plus près ; femmes au plus près [...] Sur le cas athénien, L. Sfez nous fait découvrir l'irréductibilité d'une formation culturelle à une définition géométrique univoque ; car, même là où l'égalité constitue le foyer symbolique de l'appartenance, il ne s'ensuit nul égalitarisme, nulle pratique niveleuse. »¹²⁴⁴ Ainsi, le centre ou « foyer » de la spirale phénoménologique apostasie, lui-même, son référentiel dont la dislocation originare ne progresse *et* se rétablit, jamais, que sous les traits spatio-politiques d'une « marginalisation différenciée » d'éléments disloqués déduite *d'un rapport* (de force) qu'ils entretiennent, comme facteur de *liberté* (relative) des uns et de

1242Kant Emmanuel, *Critique de la raison pure*, Préface de la seconde édition, (1787), {1re édition 1781}, Paris, PUF, 1975

1243Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, *op. cit.*, p. 138

Terme raturé par mes soins.

1244Vincent Gilbert, *Égalité, différence et communication [Leçons sur l'égalité de Lucien Sfez]*, In : Autres Temps. Les cahiers du christianisme social, N°5, 1985, pp. 76 – 82

Passages surlignés (en italique) et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

sujétion proportionnelle des autres¹²⁴⁵, avec la première pour seul jalon de *l'égalité* – certes, paradoxalement, compte tenu des attributs homériques de la vertu convergeant, tous, vers un *vóμος* qui, en termes d'avantage pris sur le sujet, marque l'Alpha et l'Oméga de l'État ou l'étendue territoriale de sa juridiction. « Et si, observe Paradiso, l'identité [déduite de l'égalité qu'entérine le marché conclu entre les parties réunies] se constitue sur le mode de l'intégration, de l'effacement des différences, de l'élaboration d'un espace politique et social “neutre”, car également partagé entre ceux qui y ont droit », son (r)établissement n'induit pas moins, pour autant, la déclinaison, en son fort, de « l'altérité », ou l'essence de la Domination, en hiérarchie composée « de plusieurs différences, d'exclusions plus ou moins dégradées [...] La spécificité grecque est que, dans la cité, *l'espace politique qui est mis au centre (en mesôî) appartient aux citoyens, aux individus libres* et de sexe masculin qui jouissent de la *politeia* (du statut de citoyens) ; ils ont les mêmes droits civiques et politiques, ils sont donc politiquement – sinon socialement – égaux. Le modèle politique est centripète [et centrifuge à la fois] S'il rassemble au centre les citoyens et les lie entre eux à l'aide des conditions, des droits et des devoirs, il éloigne aussi du centre vers les marges tous ceux qui ne sont pas citoyens – les femmes, les esclaves, les enfants, les étrangers et évidemment les ennemis. C'est une marginalisation différenciée : le groupe dominant veille au découpage des zones respectives de tous ces exclus afin d'éviter des solidarités dangereuses. »¹²⁴⁶

L'aiguillon économique, ou l'altérité mécaniste, du « rétablissement [de l'État, comme totalité objectiv(é)e progressive, opéré] à partir de la séparation la plus intense »¹²⁴⁷ infère, inéluctablement, l'échec d'authentification généralisé de tous les sujets dénoté, justement, par le substantif « *Homoioi* » (pour « semblables » en grec)¹²⁴⁸, par l'entremise duquel se re/connaitent les oligarques, et citoyens, spartiates¹²⁴⁹ dont il *relativise* déjà, significativement, l'identité. « La formule d' “*oligarchia isonomos*” [...] employée par les Thébains en 427, pour caractériser, devant les Lacédémoniens, le **régime oligarchique idéal**, sans doute celui qui, dans leur cité, prit la place de la *dynasteia* d'une oligarchie étroite, après la deuxième guerre médique (Thuc, III, 62,

1245La dialectique liberté / subordination structure et dynamise, également, chacun des état / non-état (relatifs) identifiés.

1246Paradiso Annalisa, *Sur l'altérité grecque, ses degrés, ses états*, In : Revue de l'histoire des religions, tome 209, n°1, 1992

www.persee.fr/doc/rhr_0035-1423_1992_num_209_1_1627

DOI : <https://doi.org/10.3406/rhr.1992.1627>

Passages surlignés (en gras) et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1247Voir note 730

1248Paradiso Annalisa, *Sur l'altérité grecque, ses degrés, ses états*, op. cit.

1249« L'aristocratie se donne, en cette circonstance, un idéal d'isonomia, afin que le pouvoir et ses avantages soient répartis également entre gens semblables, entre homoioi. Elle ne pense sans doute pas aux petites gens. Théognis fait peut-être allusion à cette isonomia à propos du “partage égal du butin”. »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit, p. 173

3) »¹²⁵⁰, idiomatise, doublement d'ailleurs, la contradiction inhérente à l'égalité proto-féodale hypostasiée par les souverains des premières cités grecques ; lesquels adjoignent, littéralement, « gouvernement aristocratique » (*oligarchia*) et « l'égalité devant la décision stratégique » (*isonomos*), irréductibles l'une à l'autre par ailleurs – toute décision prise en assemblée, ponctuant une joute oratoire des parties qu'elle y associe, présume, forcément, leur inégalité, ainsi que je le souligne dans les chapitres I, partie 3, et II, partie 2. L'isonomie décèle alors, deux mille ans avant sa théodicée contemporaine, la résolution eschatologique de « la séparation entre l'objet et la certitude qu'on en a »¹²⁵¹, et pose, à ce titre, les fondations mythologiques de la Démocratie¹²⁵² louée comme l'expression d'une « volonté générale » *sui generis* qui, au sein de ses conventions, et manifestations par extension, ne laisse, pourtant, de ré-introduire l'altérité, son antithèse présumée, identifiée en termes aussi bien d'esclave, de gouverné ou sujet que de collaborateur. Ces valeurs-signes d'un rapport, sinon d'une mesure, à l'éta(n)t supérieur ou souverain jouté idéalement converties en monades différentielles d'un être prétendument universel ne décèlent, pour autant, qu'une absence de *mondanéité*¹²⁵³, car d'essence finalement, commune à l'hypostase et ses « contradictions ».

« La relation d'altérité que véhicule la négation se contente de marquer l'absence d'un caractère donné, sans rien exclure ou exiger quant aux autres caractères. L'être du non-grand se détermine ainsi comme opposition, impliquant seulement l'absence de participation au caractère qui se trouve nié ; il est la spécification d'un genre, le non-être, «partie de la nature de l'autre qui s'oppose à la nature de l'être» (258a9-b1). Et tout comme il y a un être et un *eidōs* du non-être, il y a un être et un *eidōs* du non-beau et du non-grand (258b9-c4). Rien n'empêcherait donc qu'il y ait un être et un *eidōs* du non-grec, donc un genre barbare [...] Le constat qu'aucun peuple, quel qu'il fut, ne possède d'*eidōs*, et, par conséquent, la reconnaissance qu'on ne peut pas procéder à une division pertinente en A/non A, rendent du même coup parfaitement compréhensible qu'en toute fin de parcours, on se résolve, faute de mieux et pour des motifs extérieurs à la division selon les espèces, à mettre à part Phrygiens, Lydiens, Grecs, et à les opposer à tout le reste. Le partage a des justifications sociale et culturelle, plus certainement encore politique et polémique, mais en aucun cas un fondement dialectique [...] On doit savoir maintenant que la réflexion sur les Grecs et les Barbares, qui ne peut être incidente dans un dialogue consacré à la science politique, est en réalité l'élaboration ontologique d'une remarque linguistique du premier livre de la *Guerre du Péloponnèse* (I, 3, 3). Dans ce passage, Thucydide signale que jamais Homère n'avait pu utiliser le vocable «Barbares» pour désigner des non-grecs, tout simplement parce que les Grecs

1250 *Ibid.*

1251 Voir note 1237

1252 « L'idée d'isonomia, en s'opposant d'abord à celle de monarchie, renforçait donc la symbiose de l'idéologie aristocratique et de l'idéologie civique à la fin du VI^e siècle. »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit, p. 173

1253 Ou de toute « relation [ndlr : de l'étant] avec la structure [ndlr : ou l'essence] de l'existence [...] (existenzial). »

Biemel, Walter, *Le concept de monde chez Heidegger*, Paris, deuxième édition, Vrin, 2015, p. 25

n'avaient pas de terme pour se désigner eux-mêmes, autrement que par métonymie [...] Si Thucydide souligne que l'absence du substantif *hoi hellènes* (dont la plus ancienne attestation comme nom des Grecs en général remonte à une inscription datant de 586 avant J.-C.) empêche sur un plan strictement linguistique le vocable *barbaroi* d'avoir signifié originellement la négation d'un terme inexistant, Platon poursuit le raisonnement en suggérant que la présence nouvellement acquise du terme *hoi hellènes*, pas plus d'ailleurs que celle du terme *barbaroi*, ne garantissent à elles seules l'unité réelle du référent (et n'est-ce pas Thucydide qui enseigne pour toujours, *aei ktèma*, la dispute incessante qui oppose les Grecs aux Grecs ?). Surtout, Platon ajoute que si l'on entend par «barbare» ce qui n'est pas hellène, cette construction a toute chance d'être sémantiquement vide, de n'identifier aucun *genos* authentique, dès lors que la division en A/non-A s'avère inopérante faute pour A (c'est-à-dire pour «la grécité» ou «l'hellénité») de constituer par lui-même un *eidōs*, une forme ou une espèce possédant en soi son identité. L'unité linguistique, culturelle ou politique est une unité de circonstance, accidentelle », ou, plutôt, le résultat de « contingences » ou stratégies structurant, pour citer Lukacs, une « simple intensification [ndlr : ou progrès] en quantité et qualité »¹²⁵⁴, de la séparation (ou *vóμος*) originaire dont « l'histoire [se révèle] trop lâche et incertaine [sinon *relative*] pour être celle de l'*eidōs*. Aussi la négation de l'hellénité n'est pas une vraie négation, ne permet pas de déterminer négativement quoi que ce soit, car il n'y a pas de *phusis* dont la négation énoncerait l'autre. »¹²⁵⁵

La formalisation idiomatique de « l'identité »¹²⁵⁶, comme pignon de la *res publica* en Démocratie Libérale, met, d'ailleurs, à nu l'absence de tout « *genos* authentique » de « l'existential »¹²⁵⁷ ou la phénoménalité d'une injonction contradictoire à l'authentification individuée *et* la transcendance individuante d'une abstraction progressive¹²⁵⁸ (*ἐπιστήμη* ou *λόγος*), faite au sujet. La définition du concept donnée par le *Centre National des Ressources Textuelles*

1254 Voir note 892

1255 Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ? op. cit.*

Passages soulignés, raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1256 Du bas latin *identitas*, « qualité de ce qui est le même », et de *idem*, ou « le même », en latin classique. « Identité », *Dictionnaire de l'Académie française*, 8e édition (1935)

<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A8I0041>

1257 « Tout ce qui est en relation avec l'existence de fait est appelé existentiel (existenzial). »

Biemel, Walter, *Le concept de monde chez Heidegger, op. cit.*, p. 25

1258 Voir note 1230

et *Lexicales* **rétrojet**¹²⁵⁹, ainsi, la structure objectivante du « préalable »¹²⁶⁰ d'où l'im-médiat fut extrait pour servir de « starting-block » idéologique à la première collaboration du sujet¹²⁶¹ dont elle stimule puis cultive, en tant que telle, le sentiment d'appartenance à *une* virtualité stratégique, seulement.

« **Étymol. et Hist. 1.** Début XIV^{es}. “Ce qui fait qu'une chose, une personne est la même qu'une autre, qu'il n'existe aucune différence entre elles” (Jehan Bras-de-Fer, Pamphile et Galatée, 1154 ds T.-L.) ; en partic. **a**) 1797 “caractère de ce qui, sous divers noms ou aspects, ne fait qu'une seule et même chose” (Voy. La Pérouse, t. 1, p. 60) ; **b**) 1840 math. (Ac. Compl. 1842) ; **c**) 1851 log. principe d'identité... et de déduction syllogistique (Cournot, Fond. connaiss., p. 365). »¹²⁶²

Le *Dictionnaire de l'Académie française*, quant à lui, supprime, d'ailleurs, toute trace de *l'être* maculant, fortuitement, « l'identité » qui n'homologue, jamais, que des *choses* en rapport déduites d'une idée ou *loi*¹²⁶³ préalable¹²⁶⁴ dont la rétrojection – objective comme subjective – *unitaire* procède, successivement, par comparaisons des forces contradictoires qu'elle arraisonne à leurs sélection et hiérarchisation corollaire sur l'échelle *dialectique* : *liberté / privation*,

1259« Dans la plupart des routines périodiques, on observe à la fois une relation de projection, qui ressortit à une contrainte de progression, et une relation de **rétrojection**, qui relève quant à elle de la contrainte de reliabilité entre les énoncés. Ce sont deux relations symétriques qui fonctionnent comme des principes organisationnels de la structure interne des périodes. Dans la perspective de l'analyse conversationnelle, Mondada (1999 : 24), qui oppose également le fait de projeter des contraintes sur l'action à venir, par opposition à l'établissement d'un lien formel avec ce qui précède, précise ce principe à l'entrée « Konversationsanalyse » du *Lexikon der romanistischen Linguistik* : “La conversation est un déroulement temporel localement géré par les participants, tour par tour. La notion de séquentialité est donc centrale pour rendre compte de son organisation. Loin d'être réductible à une conception linéaire du flux conversationnel, la séquentialité se déploie de façon complexe, à la fois prospective et rétrospective : d'une part chaque tour exerce sur le ou les tours suivants une contrainte normative et une action structurante, prospectivement ; d'autre part chaque tour exhibe des relations avec les tours précédents, en manifestant rétrospectivement la façon dont ils sont traités, interprétés, compris” (Gülich et Mondada, 2001 : 211) [...] La relation de **préalable** (ou de *rétrojection*), qui peut être définie ainsi : “Soit deux actions communicatives simples ou complexes A1 et A2, telles que la seconde n'est exécutable que si la première a été préalablement accomplie [...] On dira alors que A1 est un *préalable* (nécessaire) à A2”. (Groupe de Fribourg, 2012 : 132) [...] Nombreux sont les enchaînements qui combinent à la fois une relation de projection (une énonciation se présente comme laissant attendre une suite) et une relation de rétrojection (l'énonciation saturante se présente elle-même comme présupposant une énonciation préliminaire). »

Corminboeuf Gilles, *Projection et rétrojection*, « Travaux de linguistique », 2017/1 (n° 74), pp. 141 – 155

DOI : 10.3917/tl.074.0141

URL : <https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2017-1-page-141.htm>

Passages surlignés et souligné par mes soins.

1260 *Ibid.*

1261 Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, *op. cit.*, p. 261

Ce passage m'est inspiré par la pensée de l'auteur que je me permets d'approfondir.

1262 « Identité », *Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales*

<http://www.cnrtl.fr/definition/identite>

Passages soulignés par mes soins.

1263 « Le langage opte pour la morale, conçue comme unité de la personne sous l'égide de la loi abstraite de la raison. »

Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, *op. cit.*, p. 187

1264 « Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre, que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une ou sont comprises sous une même idée ; que la Personnalité civile d'un individu, légalement, est reconnue ou constatée. »

« Identité », *Dictionnaire de l'Académie française*, *op. cit.*

*privilège / devoir*¹²⁶⁵, *avantage et dette*, de la Domination¹²⁶⁶. « Pour une chose » *unitaire* ou « “à part entière” signifie “qui a la même valeur que”. Pour une personne, la locution signifie “qui jouit des droits et avantages d'une autre personne” ou “qui est doté des mêmes pouvoirs et des mêmes obligations que”. »¹²⁶⁷ L'adjectif « à part entière », oxymorique par ailleurs¹²⁶⁸, explicite, à ce titre, l'aporie hégélienne de *l'égalité sujet / objet, certitude / vérité*, chevillée, en tant que téléonomie, à l'accomplissement du référent : « être [de Raison] pur » (auto) constitué **totalité** (politique) et **singularité** (économique) ou valeur plafond du premier terme. De nombreux dictionnaires en ligne rapportent ainsi l' « identité [...] (en Politique) [...] au] caractère unique d'une communauté humaine formant une unité, une nation »¹²⁶⁹ qui se distingue à l'inverse, en tant que telle, *par opposition* à une altérité revendiquant les mêmes attributs ; quand ils ne lui sont pas *im-posés*, individuellement, sitôt r/attachée à l'État, l' « identité » subsumant, à son échelle, « un ensemble de caractères [ndlr : ou compétences] **attribués** à une personne et influençant son comportement et ses relations sociales. »¹²⁷⁰

L'identité ne formalise, *in fine*, qu'un rapport de sujétion transcendé par son basculement séculier en « volonté » particulière typiquement féodale ou « générale » (en Démocratie), que représentent, indifféremment, l'Alliance, le contrat ou le *marché* passé, im-médiatement, avec le(s) souverain(s), ou l'une de ses / leurs abstractions, en raison d'une égalité d'associés d'intérêts présumée par le pacte et déduite d'une démonstration de force préalable de l'État, dont « l'expérience [personnelle, soi-disant] immédiate, pré-objective, irréversible du sensible se trouverait interprétée sur le terrain de la *connaissance*, qui est aussi celui de la *médiation*, de l'*objectivité* et de la *réversibilité* : “Le Ceci est conservé en ce sens que, passé ou non, je m'y retrouve en terrain de connaissance mais non d'expérience immédiate. (...) La pensée hégélienne et la pensée selon Hegel, souligne H. Maldiney, transforment en sens-signification réversible l'irréversibilité du sens-direction du temps” [comme *progrès*] Une telle interprétation reposerait à son tour sur un contresens concernant les modalités spécifiques du savoir immédiat, dont la certitude primitive ne relève pas d'un ordre supérieur de justification : “Le savoir immédiat de

1265« Privilège » dérive de « droit », en allemand.

Voir note 871

1266« L'accord de tous les intérêts se forme par opposition à celui de chacun. S'il n'y avait point d'intérêts différents, à peine sentirait-on l'intérêt commun qui ne trouverait jamais d'obstacle : tout irait de lui-même, et la politique cesserait d'être un art. »

Voir note 791

1267« À part entière », Dictionnaire *linternaute*,
<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/a-part-entiere/>

Terme surligné (en gras) par mes soins.

1268« À part » ou « entière », telle est la question.

1269« Identité », *Le Dictionnaire*
<https://www.le-dictionnaire.com/definition/identit%C3%A9>

1270Ibid.

Terme surligné (en gras) par mes soins.

l'immédiat se donne à lui-même immédiatement pour un savoir réel du réel. Il n'a pas besoin d'être assuré, faute de risques (il n'y a pas d'espace de jeu dans l'immédiat), de l'immédiateté du réel et de la réalité de l'immédiat". Le dilemme hégélien (immédiateté ou médiation de la certitude sensible) qui sous-tend le dispositif dialectique (l'immédiateté se nie en médiation, puis en une nouvelle im-médiateté) serait un jeu de dupes : "cette certitude n'est ni médiate ni immédiate". Elle ne deviendrait l'une et l'autre, affirme Tinland, qu'à la faveur d'une *théorisation* abusive de l'expérience de la conscience sensible : "la phénoménalité n'est pas prise comme elle se donne, mais accommodée à la perspective théorique [et réciproquement] qui en transforme l'apparaître selon les vues de la philosophie moderne du savoir".¹²⁷¹ La prétention *totalitaire* de l'État, effectivement, suppose l'adhésion du sujet (minoritaire) aux dispositions de la souveraineté, et son exercice (autoritaire) – lequel se veut tant collaboratif que bénéfique¹²⁷² –, représentées en négatif des « moments partiels, obtenus par division (en allemand : "teilen") », qui le structurent et dont « la certitude immédiate porte la marque d'une partition originaire (Urteilen) de tout le possible, selon le rapport polaire du couple sujet-objet définissant le jugement (Urteil). »¹²⁷³ La transposition hégélienne, et des Lumières plus généralement, d'une « perspective statique (ignorée) » de l'assujettissement, « qui se déploie dans le milieu de la pure positivité », à celle de sa médiation, et abstraction, phénoménale objectiv(é)e¹²⁷⁴ sécularise *et* ré-enchante, seulement, la structure de l'État, comme *altération* « communalisée » de ses membres valorisée en termes de croissance ou rapt, selon qu'ils se mesurent à l'autre, en tant qu'état (nation) ou barbare, maître ou esclave, souverain ou sujet¹²⁷⁵ ; de telle sorte que l'identité à la totalité phénoménale (réifiée, d'autant plus), revendiquée par le citoyen, en Démocratie Libérale tout particulièrement, ne re-connaît qu'un éclatement progressif du sujet, en ~~eerele~~ boucle fermée, *causé* puis systématisé par le souverain.

1271 Tinland Olivier, *Y a-t-il un « faux départ » de la Phénoménologie de l'esprit ?*, op. cit. ; Maldiney Henri, *La méconnaissance du sentir et de la première parole ou le faux départ de la Phénoménologie de Hegel*, Éditions L'Âge d'Homme, Lausanne, 1973 [RPE], pp. 256 – 257 – 258 – 259

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1272 Voir note 641

Le premier terme, seul, porte l'empreinte de l'égalité.

1273 Maldiney Henri, *La méconnaissance du sentir et de la première parole ou le faux départ de la Phénoménologie de Hegel*, op. cit., p. 260

La certitude im-médiate « n'est donc pas innocente. Elle est un fruit tombé de l'arbre de science. Elle est *savoir* (immédiat) de (l'immédiat). L'immédiateté dissimule le *de*, dont la perspective s'aplatit dans le plan, où sa profondeur s'annule. »

Ibid.

1274 *Ibid.*

1275 L'*Aufklärung*, « en sécularisant la fatalité dont elle était esclave, réinterpréta, jusque dans les théodicées de Leibniz et Hegel, en un gigantesque euphémisme, l'immuable comme un bien [...] C'est tout cela que donnait déjà à entendre la sonorité du mot désuet de personnalité. Le penser se transforme en ce que le sujet pensant est déjà par avance, en tautologie, une forme de la conscience régressive. »

Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, op. cit., pp. 101, 106

Le concept en soi ou l'une de ses tautologies, la *citoyenneté* en l'occurrence, transcende, rétrospectivement, la *raison*, non de l'identité sujet / République, mais de l'inféodation volontaire du premier à la seconde, motivée par les bailleurs, eux-mêmes, conformément aux impératifs de l' « Être-là » ou *Dasein* (heideggerien), soit l'hypostase phénoménalisée qui ne re-connaît rien ni personne *inutile* à son projet¹²⁷⁶, comme « vide ouvert », accomplissement ou *progrès* / Raison pur. « La transcription du mot *Dasein* comme être-là auquel renvoie la traduction française ne permet pas d'être fidèle au sens allemand : *Da* renvoie à l'ouverture à laquelle est rattachée le terme être, au sens de "l'ek-sistence" du *Dasein* comme **ouverture**. »¹²⁷⁷ Le concept d' « ek-sistence », ainsi *détaché de l'être (humain)*, présuppose une projection à réaliser¹²⁷⁸, et non la réalité¹²⁷⁹, chevillant ainsi, paradoxalement, la mondanéité à un état ou corps étranger. « En effet, le mot "existence" dans la conception ontologique heideggerienne doit être entendu dans l'étymologie latine du terme : *ek-sistere*, c'est tout entier se tenir au-dehors, outrepasser la réalité simplement présente en direction de la possibilité »¹²⁸⁰ érigée en « vérité de l'être » ou injonction

1276« Ce que Heidegger appelle les étants intramondains sont caractérisés par leur disponibilité, leur maniabilité, leur "utilisabilité". L'eau et le vêtement, par exemple [dont l'auteur d'*Être et Temps* confond, semble-t-il, leur essence respective : le premier comme élément naturel, le second comme produit] ne sont là dans le verre et dans l'armoire que pour être utilisés par l'homme. Le rapport fondamental que l'homme entretient avec ces étants intramondains est celui de profitabilité, d'utilisabilité. C'est dans ce sens que Folscheid, en commentant la pensée de Heidegger, dit que "ce qui constitue le monde ambiant, c'est la structure référentielle de "maniabilité" d'un ensemble d' "outils" qui sont, en tant que tels, inséparables du *Dasein* auquel ils renvoient. La maniabilité (Zuhandenheit), et non la simple présence (Vorhandenheit), est donc le mode originel de découverte de l'étant intramondain". Et c'est cette différence capitale d'être au-monde qui existe entre le *Dasein* et les autres étants. Car, le *Dasein*, ontologiquement parlant, se caractérise par la compréhension de l'être, le projet, la transcendance et l'ouverture *ek-statique* à l'être. » Mbaindiguim Guemdje Aimé, *Heidegger et le problème anthropologique : le statut du « dasein » dans l'ontologie fondamentale*, maîtrise en philosophie, Université Catholique d'Afrique Centrale - Institut Catholique de Yaoundé (UCAC-ICY), 2005

https://www.memoireonline.com/04/10/3288/m_Heidegger-et-le-probleme-anthropologique-le-statut-du-dasein-dans-lontologie-fondamentale4.html

Voir, également, Folscheid Dominique, *La philosophie allemande. De Kant à Heidegger*, PUF, Paris, 1993, p. 304

1277Barre Clémence, *La question du Monde chez Heidegger. Être et Temps et L'Origine de l'œuvre d'art*, Mémoire de Master – Philosophie Pratique, sous la direction de Madame Inga Römer, Université de Grenoble – Alpes, 2019-2020, p. 14

[https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03188086/file/Cl](https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03188086/file/Cl%C3%A9mence_Barre_La_question_du_Monde_chez_Heidegger.pdf)

[%C3%A9mence_Barre_La_question_du_Monde_chez_Heidegger.pdf](https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03188086/file/Cl%C3%A9mence_Barre_La_question_du_Monde_chez_Heidegger.pdf)

1278« L'homme, au dire de Heidegger, est un *pro-jet* jeté dans le monde. Il n'est pas le fondement de son être-au-monde. Il se découvre déjà plongé, enraciné dans le monde. C'est ce qui explique le mieux sa situation dans le monde. *Ek-sister* n'est pas synonyme d'être tout court. »

Mbaindiguim Guemdje Aimé, *Heidegger et le problème anthropologique : le statut du « dasein » dans l'ontologie fondamentale*, op. cit.

1279La perspective heideggerienne d'une réalisation de l'être humain, au-delà de ou *supérieure* à la réalité (comme « réalité augmentée » ?) bute, étonnamment, sur les considérations de cette dernière, livrées par l'auteur, lui-même, en ces termes : « la primauté du réel travaille à l'oubli de l'être [... à tel point que] le rapport spécifique à l'être se trouve enseveli, qu'il convient de rechercher dans la pensée justement conçue » ; et ce, dans la mesure où le « réel » n'est que phénoménalité de l' « ek-sistence » transcendée.

Heidegger Martin, *Nietzsche II*, Paris, Gallimard, 1971, p. 396

1280Mbaindiguim Guemdje Aimé, *Heidegger et le problème anthropologique : le statut du « dasein » dans l'ontologie fondamentale*, op. cit. ; Beaufret Jean, *Introduction aux philosophies de l'existence. De Kierkegaard à Heidegger*, éd. Denoël/Gonthier, Paris, 1971, p. 21

à sa démonstration¹²⁸¹ par l'auteur de *Lettre sur l'humanisme*¹²⁸², dont la formule consacre tant la séparation des termes¹²⁸³ et l'assujettissement du second au premier que la transcendance (hégélienne) de ce dernier ; lequel, en tant que « vérité », hypostasie les conditions (politiques) de son accomplissement ou « dépassement continu de soi »¹²⁸⁴ (économique) transcendées par le *Dasein*, comme *raison-posée-sur-le-monde*¹²⁸⁵ indépendante de toute « morale » ou « contenu » immanent¹²⁸⁶. « L'ek-sistence ainsi comprise, dit Heidegger, est non seulement le fondement de la possibilité de la raison, *ratio* [ndlr : qui, donc, la présume] elle est cela même en quoi l'essence [ndlr : ou, en l'occurrence, le caractère] ~~de l'homme~~ [ndlr : du *sujet*] garde la provenance de sa détermination »¹²⁸⁷, ou la trace d'un éventail de « possibilités »¹²⁸⁸ ou stratégies correspondant au niveau de « compréhension »¹²⁸⁹ ou connaissance de ~~la nature~~ l'ontologie¹²⁹⁰ affiché par sa *représentation* liminaire : UNion ou République.

1281 *Ex-sistere* signifie « se manifester, se [dé]montrer hors de soi », en latin archaïque.

Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français*, op. cit., p. 577

Voir, également, *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris, 2012, p. 4168

1282 Heidegger Martin, « Lettre sur l'humanisme » In : *Questions III*, Gallimard, Paris, 1966, p. 83

1283 « *L'ek-sistence, pensée de façon extatique, ne coïncide pas, ni dans son contenu, ni dans sa forme avec l'existentia[l]* Dans son contenu, l'ek-sistence signifie ex-tase en vue de la vérité de l'être. »
Ibid.

Passages surligné (en italique) et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

1284 Mbaindiguim Guemdje Aimé, *Heidegger et le problème anthropologique : le statut du « dasein » dans l'ontologie fondamentale*, op. cit.

1285 Je corrige, par inférence, la citation originelle de G. Vattimo assertant que « le processus de transcendance est un acte par lequel le *Dasein* se pose lui-même comme être-dans-le-monde. »

Vattimo Gianni, *Introduzione a Heidegger (1971)*, Introduction à Heidegger, traduction française par J. Rolland, Cerf, Paris, 1985, p. 88

1286 « Le concept en soi hypostasie, avant tout contenu, sa propre forme face aux contenus. Mais ce faisant, aussi le principe d'identité : qu'il existe un fait en soi, quelque chose de solide et de constant, ce qui n'est postulé que par une certaine pratique du penser. Le penser identifiant se trouve objectivisé par l'identité [ndlr : ou la subjectivation] logique du concept. »

Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, op. cit., p. 125

1287 Heidegger Martin, « Lettre sur l'humanisme » In : *Questions III*, op. cit., p. 80

1288 « On pourrait dire que ce qui spécifie l'homme par rapport aux étants intramondains, c'est qu'il est un ensemble de possibilités. »

Mbaindiguim Guemdje Aimé, *Heidegger et le problème anthropologique : le statut du « dasein » dans l'ontologie fondamentale*, op. cit.

1289 « La compréhension de l'être est elle-même une détermination d'être du *Dasein*. Ce qui distingue ontiquement le *Dasein*, c'est qu'il est ontologique. »

Heidegger Martin, *Sein und Zeit (1927)*, Être et Temps, traduction française par F. Vezin, Gallimard, Paris, 1986, p. 12

1290 « L'être-là est alors appelé ontique en vertu [ndlr : ou à cause] de son individuation [ndlr : ou subjectivation] spatio-temporelle, et ontologique en tant que Logos [...] Ce n'est pas parce que le sujet est déterminé par la conscience que ce à quoi la conscience adhère indissociablement se trouve de ce fait en lui totalement conscience, transparent, "ontologique". »

Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, op. cit., p. 104

« La certitude immédiate [...] est [en effet] toute positivité. Son adhésion est adhérence. Qu'un non soit possible au cœur de son évidence ne l'effleure pas. Par là même, elle ignore le sens et l'acte du oui. Elle n'a pas d'abîme à franchir, pas de doute à traverser. »

Maldiney Henri, *Regard parole espace. Chapitre : La méconnaissance du sentir et de la première parole ou le faux départ de la Phénoménologie de Hegel*, op. cit., p. 256

Le dilemme posé au(x) souverain(s) de l'Union américaine par l'abolition de l'esclavage expose, nettement, par exemple, au XIXe siècle, les ressorts de la citoyenneté dont *l'accord* soutenu en contrepoint ne récompense ni reconnaît l'humanité de ses bénéficiaires, inégaux par ailleurs, mais traduit, seulement, la *nécessité d'un basculement séculier de la sujétion en collaboration*, des plus *relatifs* à l'époque¹²⁹¹.

« Cher monsieur [...] Je ne voudrais pas laisser qui que ce soit dans le doute [...] Mon objectif ultime dans ce combat est de sauver l'Union [ndlr : *et la faire prospérer*] et pas de maintenir ou de détruire l'esclavage¹²⁹². Si je pouvais sauver l'Union sans libérer aucun esclave je le ferais. Et si je pouvais la sauver en libérant tous les esclaves je le ferais ; si je pouvais également le faire en libérant certains esclaves et pas d'autres, je le ferais pareillement. »¹²⁹³

(Abraham Lincoln à Horace Greely, rédacteur en chef de la *Tribune* de New York, en 1862)

La tension maintenue par le Souverain, jusqu'au XIXe siècle, entre l'émancipation politique / citoyenne et l'esclavage du sujet, grimée en procès dialectique d'une ré/unification de l'Humanité postulé par Hegel et ses épigones (de Marx à Heidegger), masque la contradiction de l'Économie-Politique, exacerbée en domaine(s) clos mettant son projet, et *raison*, unique en lumière, davantage encore : soit *gagner contre un autre en r/alliant l'altérité con/vaincue pour lui déléguer l'effort (de guerre) qu'implique sa réalisation*, et ce, par tous les moyens reconnus « construits » à cet effet, au-delà de leurs singularités apparentes. « Dans les philosophies, là même où, selon le mot de Schelling, elles construisaient, la construction, dit Adorno, n'était, proprement, qu'une reconstruction qui ne tolérait rien qui n'ait été prédigéré par elles »¹²⁹⁴, aujourd'hui restituée par la politique moderne dans sa forme idiomatique la plus vide.

« *Moi, je le porterai dans la durée, je le porterai jusqu'au bout* », a-t-il d'abord lâché en évoquant son projet. « *Mais maintenant, votre responsabilité, c'est d'aller partout en France, pour le porter, et pour*

1291« Lorsque, en septembre 1862, Lincoln rendit publique sa “proclamation préliminaire d'Émancipation”, il s'agissait en fait d'une **stratégie militaire**. Il offrait au Sud un délai de quatre mois pour cesser la rébellion, en menaçant d'émanciper les esclaves si les sudistes continuaient à combattre, tout en promettant de ne pas toucher à l'esclavage dans les États qui décideraient de se rallier au Nord [...] C'est pourquoi, lors de sa publication, la proclamation d'Émancipation affranchissait les esclaves vivant dans les régions qui continuaient de se battre contre l'Union (zones soigneusement spécifiées dans la proclamation), mais ne statuait aucunement sur les esclaves qui vivaient à l'intérieur de l'Union. »

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, Éditions Agone, 2002, pp. 221 – 222

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1292Passage souligné par mes soins.

1293Ibid., p. 221

Le seizième président des États-Unis se range, ainsi, derrière une résolution votée par le Congrès, à l'été 1861, dans les termes suivants : « Nous ne nous sommes pas engagés dans cette guerre [...] dans l'intention de supprimer ou de nous opposer aux droits des différentes institutions de ces États, mais [...] afin de préserver l'Union. »

Ibid., p. 220

1294Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, op. cit., p. 126

gagner ! Ce que je veux gagner, c'est que vous, partout, vous alliez le faire gagner ! Parce que c'est notre projet ! Vive la république, et vive la France !», s'est-il ensuite égosillé. »¹²⁹⁵

(Emmanuel Macron, lors de sa campagne présidentielle en 2016)

1295« Présidentielle : quand Emmanuel Macron hurle à pleins poumons dans son micro » (lors de son meeting parisien), *France Info*, le 10/12/2016.

https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/video-presidentielle-quand-emmanuel-macron-hurle-a-pleins-poumons-dans-son-micro_1963157.html

Les passages surlignés (en gras) par mes soins mettent en exergue la dislocation *je / vous, état / altérité, souverain / sujet* structurale de l'unité (ou « nous ») du « projet » porté.

1.2. « Tous égaux devant l'esclavage », comme *ek-sistence* démocratique

La citoyenneté formalise aussi bien l'enjeu que l'éta(n)t d'une guerre bidimensionnelle menée sous le double rapport *altérité / identité – sujet / souverain*, comme effet de boucle (mécanisé) de l'Économie-Politique ; si bien que le premier rapport mentionné bascule dans le second, au *prorata* de son résultat, qui le réintègre, consécutivement, au dénominateur, comme turbine du *πόλεμος*. La citoyenneté scelle, en effet, la réforme d'un joug de l'altérité, imposé par voie militaire, en lien féodo-vassalique ; altérité peu ou prou scindée en « deux types d'altérité politique, l'une qui peut et doit même être surmontée [ou, plutôt, rationalisée] l'autre au contraire structurelle et permanente »¹²⁹⁶, comme *raison* de la première. « D'un côté, dit T. Fulcran, la dissension met aux prises des cités proches (*oikeion*) et apparentées (*suggenès*), formant une communauté [fédération de circonscriptions] à présent divisée mais destinée à être réunie [politiquement] à elle-même dans **la paix** »¹²⁹⁷ ou un état séculier du conflit cultivé, lui-même, sous le double rapport susmentionné : en termes, à la fois, de *concurrence* intra-aristocratique (cf. la guerre du Péloponnèse, notamment)¹²⁹⁸ charpentant, ultérieurement, la société féodale¹²⁹⁹ et de *sujétion* médiatisée, principalement, par le commerce¹³⁰⁰. « De l'autre, **la guerre**, proprement dite, fait s'affronter des peuples entre eux différents (*alotrion*) et étrangers (*othneion*), comme celle qui met aux prises Grecs et Barbares »¹³⁰¹ ; laquelle ne porte, jamais, qu'un jugement de valeurs ou forces différentielles, *atypiques*, d'une même hypostase¹³⁰², en rapport. L'auteur de *La République* souligne justement, à ce propos, que rien ne démarque l' « ami » ou l'associé de « l'ennemi » ou du barbare, si ce n'est la *connaissance*, comme *science* et *maîtrise*¹³⁰³, du premier le distinguant, seule, du second : témoin d'une soustraction (à combler)¹³⁰⁴ au projet porté par la

1296 Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

1297 Ibid.

1298 Voir note 711

1299 Voir « Féodalité », « Partie 2.2 : Les nouveaux représentants du pouvoir. “Les princes” », *Larousse Encyclopédie*, op. cit.

1300 Voir note 704

1301 Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

Passages surlignés, souligné, raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1302 Voir note 1259

« Le primat du principe de contradiction dans la dialectique mesure l'hétérogène au penser de l'unité [...] Le différencié apparaît divergent, dissonant, négatif tant que la conscience est forcée de par sa formation propre d'insister sur l'unité : tant qu'elle mesure ce qui ne lui est pas identique à son exigence de totalité. »

Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, op. cit., p. 13

1303 *Ἐπιστήμη βασιλική* (*epistèmè basilikè*) ou, littéralement, *savoir / poser un jugement - royal (sur)* signifie, également, « art de gouverner » ou « science politique ».

Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

1304 « Eh quoi ? Comment n'y aurait-il pas **désir de connaître**, là où **expérience acquise** et ignorance servent à distinguer ce qui est de la famille (*oikeion*) de ce qui y est étranger (*alotrion*) ? » (376b)

Les passages surlignés par mes soins portent l'empreinte de la « possession ».

Voir, également, Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

« grécité ». « Il n'y a pas, dit Platon, d'autre caractère qui lui [ndlr : le philosophe identifié au chien] serve à distinguer comme amie ou ennemie l'image qu'il a devant les yeux, sinon que l'une, il la connaît bien et que l'autre, il l'ignore » (376b) : la première comme *sujet* re-connaissant et la seconde (par déduction) comme irréductible au mobile de la philosophie¹³⁰⁵. La « familiarité » que dit éprouver le philosophe envers le « semblable » ne transcende alors qu'un rapport de sujétion instauré entre le (re)connu et le garant du savoir, comme aiguillon de la science ; et dégrade, inversement, l'isonomie (quand bien même temporaire) des rapports qu'entretiennent souverain et barbare. « De sorte que le chien philosophe fera assurément la guerre, et d'abord au Barbare, mais en s'abstenant de croire, aveuglément, à la nature mauvaise ou inférieure de celui qu'il combat [...] Socrate explique, en effet, à l'ambitieux Alcibiade que c'est, justement, en se confrontant au Grand Roi, ou au roi de Lacédémone, et non au peuple d'Athènes, qu'il pourra trouver de dignes concurrents. Et de préciser : s'il doit exister du mépris, c'est bien plutôt à l'égard des associés ou des subordonnés qu'à l'égard des ennemis affrontés. Logique purement agonistique, où l'associé est l'inférieur, et le rival l'égal ou le supérieur. Alcibiade doit apprendre à “tourner son regard vers ceux qui sont les compétiteurs authentiques, au lieu, comme à présent, de les tourner vers ceux qui ne sont que les associés dans cette compétition [*sc.* Ses concitoyens] Associés sur lesquels il faut sans doute qu' [il] ait une supériorité assez grande pour qu' [il] ne les prenne pas pour des compétiteurs, mais pour des associés accablés de son mépris, dans une compétition engagée contre les ennemis.” (119d-e) »¹³⁰⁶

La citoyenneté opère, idéologiquement, une transposition des valeurs comprises dans l'intervalle] égalité ; sujétion [¹³⁰⁷ qu'intègrent, à ses bornes opposées, le « compétiteur authentique » et l' « associé », en termes d'altérité ou de *barbarie* et d'identité, sous l'effet d'une sécularisation / démocratisation de l'esclavage, dont l'instauration présume l'infériorité des captifs *et* présuppose une « émancipation » conditionnelle rétroactive – structurellement analogue à une procédure vassalique – , synonyme de Paix. Le *fait* « semblable » (*oikeion*), sous le capitalisme d'autant plus, rétrojette, nécessairement, la réduction en esclavage préalable d'une *barbarie* correspondante, scellant un échec militaire essuyé face à l'État rival, imputé à *l'absence* d'inclination à la guerre *et/ou* d'*ἀρετή*, pour seuls étalons de la soumission, d'après Aristote¹³⁰⁸ ; en sorte que l'égalité *barbare* / *citoyen* demeure, aussi bien onto- que phéno-

1305« Mais, dis-je, ce qui est ami de la connaissance et ce qui est ami de la sagesse, philosophe, c'est la même chose [...] Poserons-nous donc sans hésiter que dans le cas de l'homme aussi, si l'on veut qu'il soit doux envers ceux de chez lui (c) et ceux qu'il connaît, il faut qu'il soit par nature philosophe et ami de la connaissance. » (376b,c)

1306Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, *op. cit.*

Passages souligné et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1307Qu'elle soit accolée à la « sauvagerie », comme *patho/logie*, ou l'esclavage, la « barbarie » ne connote, jamais, qu'une aliénation.

1308« Les peuplades des régions froides, c'est-à-dire de l'Europe, sont pleines de cœur mais sont plus dépourvues

logiquement, la seule établie¹³⁰⁹, avec l'esclavage comme point de bascule entre ses dimensions *économique*, en qualité de vaincu ou « sauvage », et *politique*, en qualité de sujet *maîtrisé ou raisonné*. Aristote « indique dans l'*Éthique à Nicomaque* (VII, 1, 1145a30) que la nature sauvage et bestiale (*thèriotès*) se trouve de préférence chez les Barbares. Chez eux, plus fréquemment qu'ailleurs, une certaine disposition d'humeur les fait sortir de la commune humanité et les rapproche de l'animalité. Leur conduite ne relève plus alors du vice ou de la vertu ordinaires, du fait d'un tempérament si excessif que la raison est empêchée dès le départ de **contracter les habitudes utiles** ; c'est pourquoi on ne peut pas ranger leurs actes sous la catégorie usuelle de l'intempérance (cf. 1149a11). Certes, tout Barbare n'est pas ainsi. Mais il demeure chez lui un certain emportement, qui accompagne le courage, si courage il y a, et compromet l'exercice de la raison (*Éthique à Eudème*, III, 1, 1229b29) [...] On comprend dès lors pourquoi Aristote cite avec approbation, dans les *Politiques*, le vers d'Euripide : “Au Barbare l'Hellène a droit de commander.” (I, 2, 1252b8) »¹³¹⁰ sans, d'abord, puis avec son assentiment, sitôt intronisé *πολίτης* (*politès* ou « citoyen », en grec) ; « et c'est d'eux-mêmes, affirme Thrasymaque, que les citoyens justes, naïfs, poursuivent l'intérêt du plus fort (Plat., Rep., 343c-d) [...] Ils sont aliénés (*Ibid.*, 343c), ils ne sont pas des hommes véritablement libres (*Ibid.*, 344c), et leur conduite est digne de mépris. »¹³¹¹ Le *droit de cité*, pour qui se le voit *accordé*, forme ainsi, comme troisième hypostase et valeur plafond, le triptyque de la *sujétion*, avec la barbarie et l'esclavage, tels que les *identifie* Aristote (« c'est par nature la même chose », I, 2, 1252b9)¹³¹². Les attributs de la citoyenneté en Démocratie Libérale dont les prétentions à l'universalité n'ont d'égaux que la

d'intelligence et d'habileté, c'est pourquoi elles vivent plutôt libres, mais ne s'organisent pas en cités et ne sont pas capables de commander à leurs voisins. Celles d'Asie ont l'âme intelligente et habile, mais sont sans courage, c'est pourquoi elles vivent dans la soumission, c'est-à-dire l'esclavage. La race des Hellènes, comme elle occupe une région intermédiaire, partage certains caractères avec les deux groupes précédents. Elle est en effet à la fois pleine de cœur et d'intelligence. C'est pourquoi elle mène une vie libre sous les meilleures institutions politiques et elle est capable de commander à tous les peuples pour peu qu'elle arrive à une organisation politique unique [...] Du fait que les Barbares ont un caractère naturellement plus servile que les Grecs, et les Asiatiques que les Européens, ils supportent le pouvoir despotique sans s'en plaindre. »

Aristote, *Politiques*, III, 14, 1285a20-23 & VII, 7, 6, 1327b24-34

1309 Antiphon n'affirme-t-il pas que « tous, en tout, de la même manière, nous nous trouvons être naturellement barbares et grecs » (DK 47 B 44, B2) ? « Voilà qui n'est pas, à vrai dire, très plaisant à entendre pour des oreilles qui se considèrent autochtones. Sauf à accepter que la différence entre cités ou entre nations soit proprement politique et ne relève point d'une *phusis* qui, dans l'ordre qui est le sien, fabrique tous les hommes de manière identique [...] Et l'ironie très calculée de l'histoire, c'est que Platon attribue l'invention de ce mythe [ndlr : de l'autochtonie] à des Phéniciens (414a) : ce sont donc des Barbares qui ont mis au point le schéma symbolique grâce auquel les citoyens grecs de la Callipolis se représentent leur appartenance collective et leur différence relative. » Socrate, de son côté, « se plaît [...] à jouer avec les généalogies et les recompose à sa fantaisie comme il fait ailleurs avec les étymologies [...] C'est toujours pour lui l'occasion de signaler quelque chose d'important : en l'occurrence, que les Barbares et les Grecs ont une même ascendance divine et héroïque », tel que je le souligne, déjà, dans mon premier chapitre (partie 3.2).

Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

1310 *Ibid.*

1311 Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 243

1312 « C'est par nature la même chose. »

mondialisation du salariat, comme système de ré-compense ou ré-tribution globalisé d'un engagement « au service de la foi », *onto-logisent* ou subliment, accotés à leur manifestation *phénoménale*, un rapport structural d'asservissement du moins « héroïque » ou tyrannique des égaux par son rival ; tant et si bien que les termes de leur collaboration, plus encore sous le capitalisme, *flattent*, seulement, le mobile de la domestication ; laquelle prépose le sujet à la satisfaction ou l'*amélioration* des conditions d'*ek-sistence*, de subsistance *et* de prospérité du souverain¹³¹³. Sismondi estime, d'ailleurs, que « les hommes (bien entendu, les hommes non-travailleurs) renonceraient [...] à tous les perfectionnements des arts, à toutes les jouissances que nous donnent les manufactures, s'il fallait que tous les achetassent par un travail constant, tel que celui de l'ouvrier... Les efforts sont aujourd'hui [ndlr : sinon toujours] séparés de leur récompense [ndlr : que le terme caractérise, indûment, un « gain », sinon un « avantage », ou, bien, la rétrocession d'une part (ou d'un équivalent), seulement, du « service » loué] Ce n'est pas le même homme qui travaille et se repose ensuite : mais c'est parce que l'un travaille que l'autre doit se reposer »¹³¹⁴, ainsi que le synthétise, deux millénaires plus tôt, la conception Parménidienne de l'État¹³¹⁵. « Cette équivalence du Barbare et de l'esclave, dit Fulcran, est à nouveau affirmée lorsque, au livre VII des *Politiques*, Aristote esquisse ce que pourrait être sa cité idéale. En celle-ci, certaines fonctions devront être assumées par des esclaves ; c'est notamment le cas des activités agricoles. Or, puisqu'il s'agit d'une cité idéale, ceux qui seront choisis pour former la population servile chargée de ces offices seront nécessairement esclaves par nature et non point par accident. Sans surprise, on apprend qu'il s'agit “de Barbares ou de périèques” (VII, 9, 1329a25-27). Aristote précise plus loin : “Pour les paysans, le mieux, si l'on décide selon nos vœux, c'est que ce soient des esclaves qui ne soient ni de même race ni courageux (ainsi seront-ils utiles pour leurs tâches et sûrs, car ils n'innoveront pas), ou en second lieu des périèques barbares, de nature semblable à celle que l'on vient de dire.” (1330a25-30). »¹³¹⁶ Les motivations qu'affichent les *conquistadores* partis à l'assaut des « nouveau monde » ou dernières terres militairement aliénables, précédant la globalisation de l'Économie, témoignent, rétrospectivement, de cette corrélation onto-logique établie entre la mé-*connaissance* de l'*ἀπειρή* et la domestication (ou domination) de l'ignorant (également *ignoré*), dont l'Europe de la Renaissance poursuit la démonstration depuis. Christophe « Colomb écrit [...] dans son journal de bord [ndlr :

1313Howard Zinn souligne, à titre d'exemple (parmi d'autres), que la population de l'Espagne post-féodale, « constituée en grande partie de paysans pauvres, travaillait à cette époque [ndlr : soit à la fin du XVe siècle] pour une noblesse qui ne représentait que 2% de l'ensemble, mais possédait 95% des terres. »

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 6

1314Marx Karl, *Le Capital, Sections de V à VIII*, op. cit., p. 133

1315J'illustre cette remarque dans mon cinquième chapitre.

1316Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

Passage souligné par mes soins.

concernant les Arawaks venus les accueillir sur le rivage caribéen] “Ils [...] nous ont apporté des perroquets, des pelotes de coton, des lances et bien d'autres choses qu'ils échangeaient contre des perles de verre et des grelots. Ils échangeaient volontiers tout ce qu'ils possédaient [...] Ils étaient bien charpentés, le corps solide et les traits agréables [...] **Ils ne portent pas d'armes et ne semblent pas les connaître**, car, comme je leur montrai une épée, ils la saisirent en toute innocence par la lame et se coupèrent. **Ils ne connaissent pas l'acier**. Leurs lances sont en bambou [...] **Ils feraient d'excellents domestiques** [...] Avec seulement cinquante hommes, **nous pourrions les soumettre tous et leur faire faire tout ce que nous voulons.**”¹³¹⁷, au moyen de la force brute ou contre salaire, en raison, et conséquence, de leur inaptitude à combattre ; laquelle subsume et justifie aussi bien une première aliénation du barbare que son assujettissement, comme re/mis au *travail* : servile, domestique ou salarié, qu'importe, au service des « hommes libres » : seigneurs, maîtres ou employeurs, dont il médiatise la concurrence pour une *ek-sistence* toujours plus faste : seul « espace » de liberté. « Aristote ne signale-t-il pas que, s'il est par essence un homme libre, sa constitution physique le dispose aux choses de la guerre (1254b31) et lui permettra de l'emporter de ce fait sur ceux qui sont par nature esclaves, doués pour le travail et non pour le combat ? »¹³¹⁸ La rupture opérée puis cultivée, en termes de « travail », sous l'effet d'une charge prolongée menée contre le sujet par le « combattant » (soit l'égal du barbare vaincu) porte ainsi la trace du chantage originaire à la survie, et son mobile, qu'oppose le souverain au « sauvage », et ce, comme prodrome de *l'échange* : sa retranscription consensuelle.

L'« homme libre », en effet, loin de gracier, exceptionnellement, le vaincu, tel que le cultivent les stéréotypes de la tyrannie, prévoit toujours, au contraire, *d'épargner sa vie* à dessein, comme turbine de *l'action*¹³¹⁹ ; toute mise à mort immédiate ne sanctionne, autrement,

1317Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 5

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

« Ces Arawaks des îles de l'archipel des Bahamas ressemblaient fort aux indigènes du continent dont les observateurs européens ne cesseront de souligner le remarquable sens de l'hospitalité et du partage, valeurs peu à l'honneur, en revanche, dans l'Europe de la Renaissance, alors dominée par la religion des papes, le gouvernement des rois et la soif de richesses [...] John Collier, un universitaire américain qui vécut parmi les Indiens dans les années 1920 – 1930, dans le sud-est des États-Unis, portait sur leur manière de concevoir la vie l'appréciation suivante : “Si nous pensions comme eux, la terre serait éternellement inépuisable et nous connaîtrions la paix à jamais.” Peut-être jugera-t-on qu'il s'agit là d'une mythologie romantique. Pourtant, les témoignages des voyageurs européens des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, rassemblés dernièrement par un spécialiste américain des cultures indiennes, William Brandon, viennent, dans une large mesure, conforter ce “mythe”. Même si l'on admet le caractère imparfait des mythes, cela suffit à mettre en question – pour cette époque et pour la nôtre – la justification par le progrès humain de l'extermination des peuples, ainsi que les récits historiques qui ne tiennent compte que du point de vue des conquérants et des grands personnages de la civilisation occidentale. »

Ibid., pp. 5, 29

1318Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

1319Cf. La plaidoirie de Diodote pour le maintien en vie des Mytiléniens (coupables de trahison), précédemment évoquée.

Voir note 659

qu'un acte de *résistance* au souverain, incompatible, en tant que tel, avec la soumission de son auteur dont le crime rend, par conséquent, la vie inutile, voire contre-productive, donc supprimable, aux yeux de l'*ek-sistant*. L'anathème jetée par la philosophie sur tout citoyen vaincu ayant la vie sauve condamne, inversement, le risque de capture encouru que laisse augurer le contexte, indépendamment de son caractère patho-logique (en tant que revers ou retraite), au regard de ses conséquences éventuelles, à savoir livrer au Barbare les forces de l'État qu'il a *maîtrisées* pendant l'assaut, duquel résultent le renforcement du premier et un étiolement proportionnel du second. L'érection, par les classiques, de la mort du vaincu en nécessité ou *vertu*¹³²⁰, comme paradigme sécuritaire de l'État, donne, symboliquement, le change au danger que fait courir au Prince la reddition des troupes ; laquelle justifie pour quoi, selon Platon, « le déclassement de ceux qui avaient fait preuve de lâcheté au combat (affectés par erreur dans la classe des guerriers) »¹³²¹, et leur *abandon* à l'ennemi, en cas de prise¹³²² : témoin de leur inaptitude à la guerre, et de leur *in-ek-sistence* par là même. Héraclite, bien avant le Christianisme, énonce d'ailleurs, à ce titre, les fondement et hypostases de la Trinité formée du *λόγος* (ou *la guerre*), de ses prophètes (ou souverains) et de leurs dévots (ou sujets). « La guerre, dit-il, est père de toutes choses, et c'est la guerre qui a montré que les uns sont des dieux, les autres des hommes, et c'est aussi la guerre qui a fait (*epoïèse*) des uns des hommes libres, des autres des esclaves (fr. 53 DK) »¹³²³. L'État ou la *πολιτεία* (ou son indice de réalisation) formé ne territorialise, en effet, qu'une application du *principium exclusi medii inter duo contradictoria* ou les deux versants : policé / politique **et** authentique, de la *barbarie*, « dans la mesure où le premier objectif d'un régime est – en dehors de la simple répression de la violence physique [ndlr : sinon de toute *réaction ou résistance* à son gouvernement] – d'édicter des règles qui régissent les rapports de propriété entre ses membres »¹³²⁴ ; qu'elles soient promulguées sous couvert de « volonté divine » ou arbitraire, sinon « générale », par ses dépositaires. L'historien, Charles Beard, à ce propos, « relève que la majorité des cinquante-cinq hommes qui se réunirent à Philadelphie, en 1787, pour élaborer la Constitution américaine étaient des professionnels du droit ; que la plupart étaient propriétaires terriens, possédaient des esclaves, des manufactures, des compagnies maritimes [...] des titres gouvernementaux »¹³²⁵ ; et, selon Rowland Berthoff et John

1320Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

1321Ibid.

1322« Quant à celui qui est tombé vivant aux mains de l'ennemi, ne faut-il pas en faire don [ndlr : ou, plutôt, l'aban/donner] à ceux qui l'ont pris, pour qu'ils usent de leur prise comme il pourra leur plaire ? » (*République*, V, 468a)

Passage souligné par mes soins.

1323Voir Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

1324Beard Charles, *An Economic Interpretation of the Constitution*, In : Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 108

1325Ibid., p. 109

Murrin, formaient « les dynasties de négociants les plus dynamiques de Boston, de New York et de Philadelphie » ; lesquelles « se glissèrent assez aisément dans la posture sociale et, parfois, dans les demeures mêmes de ceux dont la loyauté envers la Couronne avait nui aux affaires, entraînant la confiscation de leurs biens ou les contraignant à l'exil »¹³²⁶. La mobilisation d'une classe de « métayers »¹³²⁷ qui fournit, majoritairement, les rangs de l'armée révolutionnaire ne médiatisa ainsi qu' « une lutte pour les fonctions et le pouvoir opposant les membres d'une même classe fortunée : les nouveaux contre les anciens »¹³²⁸, tel que le souligne E. Morgan ; d'où l'instauration, en 1787, d'un « gouvernement fort et centralisé » au service de la nouvelle aristocratie au pouvoir, dont les intérêts¹³²⁹, contrastant, manifestement, avec les attentes révolutionnaires du bas peuple, provoquèrent, en 1786, de nombreux soulèvements à l'ouest du Massachusetts, notamment, où « l'on nourrissait un fort ressentiment envers les autorités de Boston. La nouvelle Constitution de 1780 avait durci les critères permettant l'accession au droit de vote. Personne ne pouvait, en outre, accéder à un poste officiel sans posséder une fortune considérable. Plus grave encore, les autorités refusaient d'émettre du papier-monnaie, à l'inverse d'autres États (le Rhode Island, par exemple) qui s'y étaient finalement résolus pour permettre aux fermiers trop endettés de rembourser plus facilement leurs crédetes. »¹³³⁰

Les enjeux moteurs de la Révolution (ou *στάσις*) américaine conduite, officiellement, par le « peuple des États-Unis, en vue de former une union plus parfaite, d'établir la justice, d'assurer la paix intérieure, de pourvoir à la défense commune, de développer la prospérité générale et d'assurer les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité »¹³³¹, se dérobent, également, devant la mythologie républicaine d'une (re) Constitution de l'État émanant de la volonté populaire¹³³²,

Howard Zinn évoque, à ce titre, « la fortune de Benjamin Franklin [...] les liens familiaux unissant Alexander Hamilton aux intérêts des classes fortunées, l'énorme plantation esclavagiste de James Madison et les gigantesques domaines fonciers de George Washington [...] l'homme le plus riche d'Amérique », etc., tous issus de « l'élite coloniale ».

Ibid., pp. 109, 102

1326 *Ibid.*, p. 102

1327 Le terme est employé par l'auteur, lui-même.

Ibid.

1328 *Ibid.*

1329 « Les fabricants souhaitaient un protectionnisme douanier ; les prêteurs sur gages désiraient interdire l'usage du papier-monnaie pour le remboursement des dettes ; les spéculateurs fonciers être protégés lorsqu'ils envahissaient les terres indiennes ; les propriétaires esclavagistes une garanties fédérales contre les révoltes d'esclaves et les fugitifs ; les détenteurs de titres un gouvernement capable de collecter l'argent des impôts nationaux afin de pouvoir, évidemment, monnayer leurs titres. »

Ibid., p. 109

1330 *Ibid.*, p. 110

1331 « Constitution des États-Unis », *Préambule*, Digithèque MJP, Université de Perpignan, 2002
<https://mjp.univ-perp.fr/constit/us1787.htm>

1332 « **Nous**, le peuple des États-Unis [...] ordonnons et établissons la présente Constitution pour les États-Unis d'Amérique. »

Ibid.

Terme surligné (en gras) par mes soins.

typique des Lumières¹³³³, en raison de laquelle toute *résistance* opposée à ses représentants – dont les conditions de siège au Congrès et les prérogatives focalisent, d'ailleurs, les huit sections liminaires de l'Article premier du texte fondateur¹³³⁴ – déclenche une répression gouvernementale aux traits *familiers* menée sur tous les fronts (idéologique, juridique et policier) de la souveraineté. La *réaction* des autorités de Boston aux soulèvements de 1786 susmentionnés présente, en effet, de fortes analogies avec les opérations comme les dispositions et dispositifs d'un maintien de l'ordre, tant contemporain que jacobin, illustrées dans mes précédent chapitre et prochaines annotations en bas de pages.

La *partition démocratique* du maintien de l'ordre post-révolutionnaire reprend le thème de la *conspiration* imputée au *barbare* (vaincu ou, du reste, maîtrisé) pour discréditer le mobile de la résistance des gouverné.e.s. Samuel Adams, l'une des égéries de la Révolution, convertie en dévot de l'état civil depuis, met, notamment, la colère des métayers américains au compte d'une *conjuración* formée d' « émissaires britanniques » présents sur le territoire national¹³³⁵.

1333« Au fil des siècles et aux yeux de nombreux Américains, la **Constitution de 1787** est apparue comme une œuvre de génie, imaginée par des individus pleins de sagesse et d'humanité qui auraient édifié ainsi **un cadre légal à la Démocratie et à l'Égalité**. Ce point de vue s'exprime de manière plutôt extravagante dans la prose de l'historien George Bancroft, au début du XIXe siècle : “La Constitution n'offre rien qui puisse être contraire à l'égalité et aux droits de l'individu. Elle ignore les distinctions d'origines, d'opinions. Il n'existe pas de classe favorisée ou de religion d'État, pas de privilèges politiques ou de fortune. Elle place l'individu au milieu des individus [...] Comme la mer est constituée de gouttes d'eau, la société américaine se compose d'atomes libres, distincts et en perpétuel mouvement, en interaction permanente [...] de telle manière que les institutions et les lois du pays sont finalement l'émanation de la masse des pensée individuelles qui, comme les eaux de l'océan, roulent encore et encore. »

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 108

Passages surlignés (en gras) et souligné par mes soins.

1334« Constitution des États-Unis », *Article premier*, op. cit.

Ou, dit en d'autres termes, les conditions économiques (financières, commerciales et militaires, cf. Section huit) de gouvernement des sujets américains (non-citoyens, d'autant plus).

1335Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 112

L'Express accuse identiquement, près de trois siècles plus tard, « Black Blocs », « antifas » et « l'ultra-droite » de « manipuler des manifestants non politisés » prenant part au « mouvement des Gilets jaunes » ; ils « semblent d'autant plus présents au coeur d'une mobilisation sur le déclin » : une clabauderie que vient, rétrospectivement, contredire « l'Ultimatum #1 » posé sur les Champs Élysées, le 16/03/2019. « Selon nos informations, la mouvance d'ultradroite est forte d'environ un millier d'activistes potentiels, auxquels viennent s'ajouter 1 000 à 2 000 sympathisants. A l'autre bout du spectre, ils sont 2 000 individus d'ultragauche identifiés. Soit, en tout, quelque 3 000 fichés S – pour “sûreté de l'État” –, individus potentiellement dangereux. » Les auteur.e.s de l'article dépeignent, alors, une *conspiration* parfaitement huilée dont les commanditaires instrumentaliseront le bas peuple *ignorant* à des fins stratégiques identifiées et poursuivies, de concert, par tous ses membres. « Ces organisations cherchent à “distiller leur idéologie, à manipuler des manifestants non politisés, relève Jean-Yves Camus, directeur de l'Observatoire des radicalités politiques. Les rassemblements des gilets jaunes leur servent de caisse de résonance pour tenter de recruter” [...] Pour les autorités, ces deux mouvances ne représentent qu'une seule et même menace, “les deux faces d'une même médaille”, à entendre le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez [...] “Il n'y a pas, d'un côté, les méchants ultras et, de l'autre, les gentils ultras. Ces individus veulent pouvoir infiltrer les manifestations et mettre à bas le système.” [...] À l'ultragauche, la menace vient des autonomes. “Comme le montrent les incendies qui ont ravagé des casernes de gendarmerie l'an dernier, cette mouvance se situe, de notre point de vue, dans une **phase préterroriste**”, analyse une source au ministère de l'Intérieur. »

« Gilets jaunes : ces ultras qui veulent l'insurrection », *L'Express*, le 19/02/2019

Passage surligné (en gras) par mes soins.

Donald Trump, déclarant un an plus tard, sur *Twitter*, vouloir « inscrire les “Antifa” comme organisation terroriste », pointe, identiquement, l'une des *figures séculières de la barbarie* précitées, comme responsable d'un recours à la violence physique, ayant émaillé les manifestations populaires qui sourdent, partout, sur le territoire

Sa *partition oligarchique* s'ouvre, quant à elle, sur une composition juridique de la souveraineté, à l'entière discrétion des magistrats, comme « technique ayant valeur de loi » ou *marché*, « base de tous les droits », passé entre souverain et sujet, témoignant de l'assentiment du second à s'aliéner au premier ; de sorte que toute production législative *représente*, idéalement, la volonté des administré.e.s, aussi contradictoire soit-elle compte tenu de leurs intérêts ou des textes fondateurs, ainsi que le met en lumière cette réforme intermédiée du Premier Amendement de *La Déclaration des droits* « voté en 1791 par le Congrès, stipulant que “le Congrès ne fera aucune loi [...] qui restreigne la liberté de la parole ou de la presse”. Néanmoins, sept ans après que ce Premier Amendement fut devenu partie intégrante de la Constitution, le Congrès adopta une loi limitant, sans conteste, la liberté d'expression. Il s'agit de la loi sur la sédition de 1798, votée sous la présidence de John Adams à une époque où, à la suite des révolutions française et irlandaise, Irlandais et Français étaient considérés aux États-Unis comme de dangereux révolutionnaires. Cette loi qualifiait de crime toute propagation orale ou écrite d'opinion “mensongère, scandaleuse ou malveillante” contre le gouvernement, le Congrès ou le président, dans l'intention de les diffamer, de ternir leur réputation ou d'exciter contre eux la vindicte populaire. Cette loi qui, ajoute Zinn, viole directement le premier Amendement de la Constitution concernant la liberté d'expression, fut immédiatement appliquée. Dix américains furent emprisonnés pour outrage au gouvernement et aucun des membres de la cour suprême de Justice réunie en 1798 – et en appel en 1800 – ne jugea cela contraire à la Constitution. »¹³³⁶ Plus que le *standard* (ou libellé) de l'acte législatif susmentionné, sous lequel se dresse une liste d'infractions correspondantes à l'exercice de la souveraineté, c'est le cadre constitutionnel, même, de sa réintroduction dans les textes de loi qui, lui seul, médiatise puis légitime, dans ce cas, l'érection en droit positif du *Seditious Libel* que règle, initialement, le droit coutumier anglais dont il conserve la mention¹³³⁷, témoignant, ainsi, de l'invariance économique de l'État brouillée par ses tropismes nationaux (culturels ou technologiques)¹³³⁸ et, surtout, politiques¹³³⁹. Cette *mue* d'un acte arbitraire d'origine monarchique

national, en réaction à l'assassinat (filmé) de George Floyd (un afro-américain de 46 ans) par quatre policiers, le 25 Mai 2020, à Minneapolis. « Le ministre de la Justice William Barr a indiqué dans un communiqué que le FBI était chargé d'identifier les organisateurs des désordres. “La violence organisée et menée par Antifa et d'autres groupes similaires [...] est du **terrorisme intérieur** et sera traitée comme tel”. »

« Tensions aux États-Unis : Donald Trump veut inscrire les “Antifa” comme organisation terroriste », *Le Parisien (avec AFP)*, le 31/05/2020

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1336 Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 120

Outrage Macron / dépositaire de l'autorité publique

1337 *Ibid.*, p. 121

1338 Les termes employés me semblent adéquats, si l'on conjecture que toute singularité *culturelle* (idiomatique, culinaire, artistique, scientifique, etc.) ne matérialise qu'un (seul) rapport (instrumental, performatif) différentiel établi au monde, chevillé, par ailleurs, à l'héritage (lexical, notamment) gréco-romain, principalement.

1339 La segmentation historiciste *du politique* en modes singuliers de (la) production, chère à la philosophie contemporaine, peu importe l'idéologie (libérale, marxiste, progressiste, etc.) affichée, bride toute conscience de

en manifestation de « la volonté générale » autorisant le gouvernement à « condamner, juridiquement, l'orateur ou l'auteur *a posteriori* » de critiques formulées à l'encontre des représentants de l'État¹³⁴⁰, en dépit du Premier Amendement de *La Déclaration des droits*, trouve d'ailleurs, au XXI^e siècle en France « pays des droits de l'Homme » notamment¹³⁴¹, de nombreux échos dont la portée oligarcho-tyrannique¹³⁴² se voit, généralement, étouffée par la propagande républicaine du mythe de la représentation démocratique. « La foule, quelle qu'elle soit, rappelle Emmanuel Macron, en réaction à une mobilisation populaire historique dressée contre la réforme des retraites précédemment abordée, n'a pas de légitimité face au peuple » ou sujet / subjectivé national constitué « qui s'exprime souverain à travers ses élus. »¹³⁴³

l'unité du *λόγος* (républicain, au sens Rousseauiste du terme), que met, à l'inverse, en lumière une approche conjoncturelle / économique de *l'état* de la guerre ; lequel détermine, stratégiquement, une configuration (oligarcho-tyrannique et/ou féodale et/ou démocratique) idoine de la collaboration ou citoyenneté *nécessaire* à sa poursuite et progrès.

1340 De quoi ébrécher la confiance du peuple envers « la liberté de parole ou de la presse » garantie par *La Déclaration des droits*, « l'argument selon lequel on ne pratique pas la “contrainte préventive” devenant nul et non avenu. » *Ibid.*

1341 « La proposition de loi déposée par la députée Laetitia Avia [examinée puis adoptée par l'Assemblée Nationale le 13 Mai 2020] qui vise à renforcer la contribution des opérateurs numériques à la lutte contre certains contenus manifestement haineux en ligne », formalise, peu ou prou, une **réforme collaborative** du *Seditious Libel*, que motive, principalement, une libre diffusion (jusqu'à là) des images de violences policières, inondant la toile, notamment depuis le « mouvement des Gilets jaunes ». Cette loi définit, en effet, le cadre d'une répression *a posteriori*, non de leur capture, mais de leur publication, à l'instar de l'acte législatif américain discuté. « La proposition de loi oblige les opérateurs de plateforme en ligne et les moteurs de recherche à retirer dans un délai de 24 heures, après notification par une ou plusieurs personnes, des contenus manifestement illicites tels que les incitations à la haine, les injures à caractère raciste ou anti-religieuses. Pour les contenus terroristes ou pédopornographiques, le délai de retrait est réduit à une heure. La notification à l'opérateur contient les éléments permettant d'identifier l'auteur du contenu litigieux, la catégorie à laquelle peut être rattaché le contenu litigieux, la description de ce contenu, les motifs pour lesquels il doit être retiré, rendu inaccessible ou déréféré [...] En cas de non-respect de l'obligation de retrait, les plateformes sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 1,25 million d'euros. »

« Proposition de loi visant à lutter contre les contenus haineux sur internet », *vie-publique.fr*

<https://vie-publique.fr/loi/268070-loi-avia-lutte-contre-les-contenus-haineux-sur-internet>

L'article 31 de la *Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse* punit déjà, par ailleurs, la diffamation et l'injure prononcée « envers le président de la République, un ou plusieurs membres du ministère, un ou plusieurs membres de l'une ou de l'autre Chambre, un fonctionnaire public, un dépositaire ou agent de l'autorité publique, un ministre de l'un des cultes salariés par l'État, un citoyen chargé d'un service ou d'un mandat public temporaire ou permanent, un juré ou un témoin, à raison de sa déposition ».

« Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse », Article 31, *Légifrance*, 01/01/2023

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000877119>

Le sous-préfet de Saint-Omer a, par exemple, déposé plainte pour « injure publique envers le président de la République par parole, écrit, image ou moyen de communication par voix électroniques », contre une citoyenne, auteure du message suivant, posté sur *Facebook*, le 21 mars 2023 : « L'ordure va vous parler demain à 13h00, pour les gens qui ne sont rien, c'est toujours à la télévision que l'on trouve les ordures. » Une infraction passible de 12 000€ d'amende.

Lefief Jean-Philippe, « “Injure au président” : le chef de l'Etat bénéficie-t-il d'une protection particulière ? », *Le Monde*, le 30/03/2023

https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2023/03/30/injure-au-president-le-chef-de-l-etat-beneficie-t-il-d-une-protection-particuliere_6167626_1653578.html

1342 Hypothèse étayée dans la partie 2.2 du précédent chapitre, au prisme, notamment, de la gestion gouvernementale (médiatique, juridico-parlementaire et policière) de la réforme des retraites portée par Elisabeth Borne et de la résistance populaire qui lui est opposée.

1343 Viktorovitch Clément, « Réforme des retraites : avec le recours au 49.3, où se situe, aujourd'hui, la légitimité démocratique ? », Émission « Entre les lignes », *France Info*, 26/03/2023

La *partition tyrannique* du maintien de l'ordre (américain) post-révolutionnaire clôt ses deux actes préalables en renouant, justement, avec les dispositions **némétiques**, arbitraires, de la souveraineté, soulignées dans mon précédent chapitre, quelle que soit l'époque observée. La requête adressée par le gouverneur James Bowdin à la cour générale de Boston, lequel demande à ce que soit « **vengé** l'honneur du gouvernement bafoué »¹³⁴⁴ par les soulèvements de 1786, confine, en effet, à la *terreur* (sans que n'en soit, pour autant, mentionné le terme), considérant son intention – analogue aux motivations affichées, outre-Atlantique, sept ans plus tard, par Danton et les jacobins, afin de rétablir l'ordre « révolutionnaire »¹³⁴⁵. « Ceux qui, récemment encore, s'étaient rebellés contre l'Angleterre en appelaient, une fois installés aux commandes, à l'ordre et à la loi »¹³⁴⁶, pour, cette fois, neutraliser, physiquement, toute résistance populaire à l'exercice du pouvoir. « Samuel Adams prêta son concours à la rédaction d'une loi contre les attroupements séditieux (le Riot Act) »¹³⁴⁷, typique d'un *management* républicain, ritualisé, des résistances populaires opposées à l'Establishment, porté, aujourd'hui en France, par *l'article du décret-loi de 1935* qui dispose « l'autorité investie des pouvoirs de police » à interdire « la manifestation projetée » qu'elle « estime » (arbitrairement) « de nature à troubler l'ordre public »¹³⁴⁸ ; d'où cette avalanche d'interdictions de manifester formée sur le territoire français, tout particulièrement depuis le « mouvement des Gilets jaunes », en dépit de *l'article 431-1 du Code pénal* condamnant : « d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende [...] le fait d'entraver, d'une manière concertée et à l'aide de menaces, l'exercice de la liberté d'expression, du travail, d'association, de réunion ou de manifestation » ; ainsi que « de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende [...] le fait d'entraver, d'une manière concertée et à l'aide de coups, violences, voies de fait, destructions ou dégradations, au sens du présent code, l'exercice d'une des libertés vidées à l'alinéa précédent. »¹³⁴⁹ Ce droit « d'expression [...] d'association, de réunion ou de manifestation », consigné pénalement, ne voit pas moins son exercice rivé, là encore, au *décret loi du 23/10/1935* ou « l'obligation » de sa « déclaration préalable »¹³⁵⁰ ; si bien que « tous cortèges, défilés et rassemblements de personnes et, d'une façon générale, toutes les

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/entre-les-lignes/reforme-des-retraites-avec-le-recours-au-49-3-ou-se-situe-aujourd-hui-la-legitimite-democratique_5706080.html

L'aphorisme présidentiel ne dément pas moins, de surcroît, les prétentions de son auteur, lequel n'ayant obtenu, par ailleurs, l'aval des élu.e.s du peuple. « Et c'est la Première ministre qui le dit elle-même : sur TF1, elle a admis explicitement qu'elle n'avait pas de majorité ! »

Ibid.

1344 Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 113

1345 Voir notes 1111 et 1113

1346 Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 113

1347 *Ibid.*

1348 Maître Alexandra Hawrylyszyn, Avocate à Paris, « Le droit de manifester », *Legadroit*

<https://www.legadroit.com/droit-penal/le-droit-de-manifester>

1349 *Ibid.*

1350 *Ibid.*

manifestations sur la voie publique » d'une opposition des gouverné.e.s à leurs représentant.e.s exigeant, paradoxalement, aussi bien l'autorisation *arbitraire* de ces dernier.e.s qu'un engagement des « partenaires sociaux » à maintenir le *statu quo* ; faute de quoi les auteur.e.s des infractions qualifiées (manifestations non déclarées ou interdites et attroupement « susceptible de troubler l'ordre public») encourent les sanctions prévues par les *articles 431-9, R610-5 et 431-3* (entre autres) du Code pénal¹³⁵¹, dont la *détention provisoire*, « une mauvaise habitude qui ne semble pas près de disparaître avec la forte répression judiciaire du mouvement des gilets jaunes. “*Le parquet requiert la détention provisoire systématiquement, et avec force, alors qu'elle n'est pas du tout justifiée au regard de la situation personnelle ou professionnelle de la personne, ou des faits*”, déplorait Julia Massardier, avocate au barreau de Rouen. À Lyon, Lille, Marseille ou Paris, le constat est identique : même sans casier et pour des infractions minimales, c'est bien souvent sous les verrous que les prévenus », présumés pourtant innocents¹³⁵², « attendront leur procès »¹³⁵³, et ce, « dans les conditions de détention les plus punitives qui soient. Les voilà contraints de partager une cellule de neuf mètres carrés avec une ou deux autres personnes, sinon plus – parfois de dormir sur un matelas posé à même le sol ; d'y rester claquemurés jusqu'à vingt-deux heures sur vingt-quatre sans autre activité que la promenade ; de subir les infestations de cafards, rats et punaises de lits, les murs couverts de moisissures, les odeurs provenant des toilettes ouvertes sur la cellule, les températures glaciales lorsque la fenêtre est cassée [...] Avec souvent une seule question en tête, obsédante : pour combien de temps encore ? »¹³⁵⁴ La systématisation de la procédure¹³⁵⁵, ajoutée à l'influence aussi bien matérielle (voir ci-dessus) que politique de cette dernière sur la peine finale prononcée¹³⁵⁶, normalise d'ailleurs, à certains égards, les suspensions

1351 *Ibid.*

1352 « 606 demandes d'indemnisations en réparation de détentions provisoires non suivies de condamnations avaient été déposées en 2021 (Chiffres clés de la justice 2022). Un chiffre qui ne rend qu'imparfaitement compte du nombre de personnes emprisonnées à tort, certaines personnes renonçant à demander réparation. »

Anelli Laure, « Détention provisoire, l'interminable attente », *DEDANS DEHORS* n°117 – Décembre 2022, relayé par *L'Observatoire international des prisons, section française*

https://oip.org/analyse/detention-provisoire-linterminable-attente/#_ftn12

1353 Mollaret Oriane, « La détention provisoire, une mauvaise habitude française », *Politis*, le 02/04/2019

<https://www.politis.fr/articles/2019/04/la-detention-provisoire-une-mauvaise-habitude-francaise-40224>

1354 Anelli Laure, « Détention provisoire, l'interminable attente », *op. cit.*

1355 « “D'un côté, le législateur se plaît à rappeler que la détention provisoire doit être exceptionnelle, mais de l'autre, il multiplie sans cesse les possibilités de la prononcer”, dénonce Katia Dubreuil, juge d'instruction à Paris, membre du Syndicat de la magistrature. C'est encore ce que s'apprête à faire le gouvernement dans le cadre de son nouveau plan de lutte contre le trafic de cigarettes. Son porte-parole annonçait en effet début décembre sa volonté de renforcer les incriminations visant la vente illégale de tabac au détail : la vente à la sauvette ne sera donc bientôt plus passible d'un an, mais de trois ans de prison, si bien qu'il sera possible pour les magistrats d'incarcérer une personne dans l'attente d'un jugement pour ce simple fait. »

Ibid.

Voir les *Articles 322-2 et 322-3 du code pénal* pour une liste exhaustive des motifs justifiant le placement des personnes en détention provisoire

1356 « Pour tous les avocats et magistrats interrogés dans le cadre de cette enquête, il ne fait aucun doute que le statut – libre ou détenu – de la personne au moment du jugement pèse lourdement sur la peine prononcée. “Comparaitre libre, ça change tout – enfin beaucoup de choses, reconnaît un magistrat. Vous vous présentez devant un tribunal ou

de l'*habeas corpus*¹³⁵⁷, exceptionnelles jusque-là, émaillant l'Histoire de la Justice américaine, depuis 1786¹³⁵⁸. Aux emprisonnements arbitraires procédés et jugements prononcés en première instance par le secteur judiciaire du gouvernement confédéral, pour mater la *révolte de Shays* notamment¹³⁵⁹, succède une série de pendaisons, pour acte de trahison, ordonnées dans la droite ligne de la doctrine Rousseauiste, et son invocation du Droit naturel, premier, de la guerre, justifiant la condamnation à mort ou l'exil quiconque présente un danger pour la République¹³⁶⁰. Samuel Adams affirme ainsi que « si nous étions en monarchie, le crime de trahison pourrait être pardonné ou légèrement sanctionné, mais ceux qui osent se dresser contre les lois de la République doivent mourir »¹³⁶¹, en raison de ses fondements démocratiques ; lesquels, en tant que tels, rendent *monstrueuse* toute insubordination à ses représentants dont le simple statut induit sa transposition au corps, même, de l'État, constitué victime de l'outrage, en lieu et place

une cour d'assises *a priori* en meilleure santé, y compris mentale ; vous êtes davantage en capacité d'avoir préparé votre défense ; vous avez la possibilité d'apporter des garanties au tribunal, sur le fait que vous êtes sorti de la délinquance, que vous avez trouvé un travail, etc.” Un constat objectif par des études statistiques : une recherche publiée en 2013 établit qu'à faits égaux et toutes choses égales par ailleurs, un placement en détention provisoire multiplie par huit le risque d'être condamné à un emprisonnement ferme [...] Aussi, une étude datée de 2016 montre que les personnes ayant fait de la détention provisoire sont neuf fois sur dix condamnées à une peine de prison ferme, contre 38 % des auteurs laissés libres, et pour des durées deux fois plus longues que ces derniers. »

Ibid.

1357« Mise en place en Angleterre dans la seconde moitié du XVIIe siècle, la procédure de l'*habeas corpus* rendait obligatoire la présentation physique de tout individu emprisonné devant le juge qui décidait, alors, de la légalité de la détention » de celui-là ainsi fait témoin de son propre jugement, et châtement.

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, *op. cit.*, p. 113

1358« Le droit à l'*habeas corpus*, c'est-à-dire le droit de contester la légalité d'une privation de liberté, a rarement été suspendu dans l'histoire américaine [ndlr : après 1787] La suspension a notamment été ordonnée par le Président Abraham Lincoln, en 1861, pendant la guerre civile et par le Président Franklin D. Roosevelt, en 1942, après l'attaque japonaise de Pearl Harbour [ndlr : lire, à ce propos, Gregory Anthony, *The Power of Habeas Corpus in America : From the King's Prerogative to the War on Terror*, 2013, pp. 91 – 105 et 143 – 159] La constitution américaine de 1787 prévoit que sa suspension est interdite sauf en cas de rébellion ou d'invasion, si la sécurité de l'Etat l'exige. Le droit à l'*habeas corpus*, pourtant ancré dans ce pays de *common law*, est battu en brèche après 2001 au nom des impératifs de sécurité [...] Le *Patriot Act* [...] renforce fortement les pouvoirs en matière de détention d'étrangers de l'*Attorney General*, à la tête du Département de la Justice (DoJ). Aux termes de l'article 412, l'*Attorney General* peut ordonner le placement en détention de tout étranger sur la base d'une certification selon laquelle il y aurait des **“motifs raisonnables de croire”** (*reasonable grounds to believe*) qu'il est engagé dans des activités terroristes ou met en péril la sécurité nationale des États-Unis [ndlr : lire, à ce propos, Hafetz Jonathan, *Habeas Corpus after 9/11 : Confronting Americas New Global Detention System*, 2012 ; et le texte de la loi sur le site du Congrès américain] Si l'expulsion n'apparaît pas possible à court terme et si la libération de l'individu présente un danger pour la sécurité nationale, la communauté ou toute personne, l'*Attorney General* peut renouveler sa détention par périodes de six mois après réévaluation. **Aucune limite dans le temps n'est dans cette hypothèse fixée. Ainsi, si le pays d'origine du détenu refuse son retour, celui-ci peut être détenu indéfiniment. Ceci sans charge ni procès** [...] Le 13 novembre 2001, le gouvernement Bush institue avec le *Military Order* des tribunaux militaires destinés à juger les prisonniers de la *“guerre contre le terrorisme”*. Ces tribunaux ont compétence exclusive. Tout recours devant un autre juridiction est exclu [ndlr : lire, à ce propos, Gregory Anthony, *The Power of Habeas Corpus in America : From the King's Prerogative to the War on Terror*, 2013, p. 200] »

« L'*habeas corpus* aux États-Unis après 2001 », *L'oiseau moqueur, Comprendre la justice anglaise et américaine*, le 04/01/2017

<http://loiseaumoqueur.com/?p=3415#anote5>

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

1359Voir Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, *op. cit.*, pp. 112 – 113

1360Voir note 962

1361Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, *op. cit.*, p. 114

des canons monocratiques (Dieu ou Roi) de la souveraineté. La *démocratisation* de son principe célèbre, inversement, un usage démesuré de la force dirigée contre toute extériorité ou *barbarie* irréductible à la République, tant que celle-là ne se résigne à *rompre* ou « se rendre » et rejoindre les rangs de l'État. Le commandant des troupes de Washington positionnées au sud (Caroline et Géorgie) du territoire pendant la guerre d'indépendance, Nathanaël Greene, « dans un courrier adressé à Thomas Jefferson [...] rend ainsi compte d'une attaque menée par ses troupes contre les loyalistes : “Ce fut un carnage affreux. Plus d'une centaine de morts, les autres taillés en pièces. Cela a eu un effet très bénéfique sur les individus désabusés, trop nombreux dans ce pays.” Greene ordonna à l'un de ses généraux de “semer la **terreur** chez [leurs] ennemis et de redonner courage à [leurs] amis”. D'un autre côté, il conseillait au gouverneur de Géorgie de “laisser une porte de sortie aux indécis de l'État afin qu'ils puissent nous rejoindre”. »¹³⁶²

L'analogie constitutionnelle observée entre les textes de loi rédigés sous l'Ancien Régime et leur mouture (post) révolutionnaire¹³⁶³ illustre, ainsi, l'abstraction démocratique¹³⁶⁴ du (seul) projet despotique porté par la République, réduit par Aristote, lui-même, à la « soumission de tous les Barbares par *les Grecs* »¹³⁶⁵ ou toute représentation accomplie de l'État ; à leurs asservissement puis assujettissement consécutifs, comme points cardinaux du rétablissement (hégélien) de l' « être de raison » *pur* ou du « commencement ». « Dans une claire antithèse avec les Barbares d'Europe, inorganisés politiquement et **incapables de s'imposer à leurs voisins,**

1362 *Ibid.*, p. 100

Terme surligné (en gras) et passage souligné par mes soins.

1363 « Les nouvelles constitutions élaborées dans tous les États entre 1776 et 1780 ne différaient guère des anciennes. Les critères de fortune réglementant l'accession au droit de vote et à certains postes furent assouplis dans certains cas, mais devinrent au contraire plus stricts dans le Massachusetts. »

Ibid.

1364 « C'est dans ce contexte que se déploie pour la première fois “l'idée d'une grande république démocratique”, que l'on formule la “première déclaration des droits de l'homme” et que l'on donne “la première impulsion à la Révolution européenne du XVIIIe siècle”, comme l'écrit Karl Marx [...] L'opposition entre une république moderne, reposant sur un système représentatif, et le modèle de la démocratie directe antique », formulée par « les partisans du nouvel ordre », ne dénote, alors, qu'une réforme techno/logique de la représentation politique du citoyen (seulement, et non de tout.e.s les gouverné.e.s), adéquate au niveau de réalisation matérielle de l'Empire affiché. Les électeurs abandonnent, chez les hellènes, leur consentement aux décisions prises par les *ἄριστοι* ; ils délèguent, aux États-Unis, leur prise de décisions « à la sagesse collective d'un aréopage de citoyens choisis [...] “dont l'intelligence permet de discerner, au mieux, les vrais intérêts du pays” et qui sont en mesure de protéger le peuple de la tentation d'agir à l'encontre de ses intérêts véritables [...] Après l'établissement de la Constitution fédérale, lorsqu'il n'y a plus aucun doute sur la différence fondamentale avec l'Antiquité, l'idée de la démocratie peut être conciliée avec le principe de représentation. En témoigne un [...] propos épistolaire de Jefferson, remontant [...] à 1816, sur le rôle du peuple qui élit ses représentants, mais ne gouverne pas lui-même : *We of the United States [...] are constitutionally and conscientiously democrats.* »

Nippel Wilfried, *Comment les pères fondateurs des États-Unis se sont émancipés du modèle antique*, In : « Liberté antique, liberté moderne : Les fondements de la démocratie de l'Antiquité à nos jours », Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2010

<http://books.openedition.org/pumi/11839>

ISBN : 9782810708659

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pumi.11839>

1365 Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

Aristote souligne que les Grecs, jouissant des meilleures institutions politiques, sont seuls capables “de **commander à tous les peuples**, pour peu qu'ils arrivent à une **organisation politique unique**” (VII, 6, 1327b32-34) »¹³⁶⁶ et singulière, à la fois, telle que De Tocqueville appréhende la Démocratie « “vivante, active, triomphante, dans le seul pays du monde où elle existe ; où elle a pu fonder, jusqu'à présent, dans le monde moderne, quelque chose de grand et de durable : en Amérique”. Ici, écrit-il, se trouve “la seule démocratie qui existe aujourd'hui dans le monde, les seules républiques vraiment démocratiques que l'on connaisse dans l'histoire”. »¹³⁶⁷ « Laisser libres les Barbares, c'est à l'inverse consentir à une situation *dans son ensemble contre-naturelle* »¹³⁶⁸ productive. « Aspirer à un despotisme pour les autres, mais non pour soi » confine à la morale, selon Aristote, « dans les cas où c'est par nature que des gens doivent être gouvernés despotiquement, alors que d'autres ne le doivent pas ; de sorte que s'il en est ainsi, il ne faut pas se proposer de dominer, despotiquement, tous les hommes, mais, seulement, ceux qui doivent être dominés. »¹³⁶⁹ Les Pères fondateurs, en dignes héritiers (refoulés) de la philosophie (néo) classique¹³⁷⁰, loin de composer l'architecture de l' « ordre nouveau » promis¹³⁷¹, n'engagent, alors,

1366 *Ibid.*

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

1367 Nippel Wilfried, *Comment les pères fondateurs des États-Unis se sont émancipés du modèle antique*, op. cit.

1368 *Ibid.*

Terme raturé par mes soins.

1369 Aristote, *Politiques*, VII, 2, 1324b35-40

1370 « Le débat constitutionnel américain se nourrit de la confrontation avec la théorie politique européenne, y compris en ce qui concerne la réception de l'Antiquité. Il faut toujours se rappeler que la référence immédiate à cette époque ne représente qu'un aspect limité d'un discours politique global pour lequel on consulte maints auteurs [ndlr : comme Machiavel, Montesquieu, Locke, Harrington, Sidney, Hume, Coke, Blackstone, Grotius, Pufendorf, Vattel, etc.] qui, de leur côté, ont eu recours à l'Antiquité dans des contextes donnés et ont brossé un tableau au prisme de leurs intérêts scientifiques et des buts qu'ils poursuivaient dans leurs propres œuvres [...] Comme en Europe, l'enseignement du latin, du grec et de la littérature joue un rôle majeur dans le système éducatif supérieur des colonies. Les essayistes qui défendent l'indépendance de l'Amérique et ceux qui participent à la discussion sur l'ordre constitutionnel souhaitable ont toujours à l'esprit les exemples de l'Antiquité. Certains de leurs représentants de premier plan, par exemple Thomas Jefferson, ont en matière de littérature antique une érudition qui dépasse largement la formation scolaire [...] Mis à part quelques points spécifiques, on ne s'intéresse guère à Sparte, cette société de *military monks* [de “moines militaires” (*N. d. T.*)] On concentre son attention sur le destin de la démocratie athénienne, mais aussi sur le déclin de la République romaine et son remplacement par un régime tyrannique, un processus connu par la lecture de Cicéron, Salluste et Tacite, ainsi que par différents traités et livres d'histoire portant sur ce sujet [...] Les Pères de la Constitution se comparent [ainsi] volontiers aux grands législateurs de l'Antiquité comme l'Athénien Solon, le Spartiate Lycurgue et le roi romain Numa, mais aussi à Moïse », au point de se considérer comme « demi-dieux », « conformément à la vénération dont leurs modèles ont joui dans l'Antiquité. »

Nippel Wilfried, *Comment les pères fondateurs des États-Unis se sont émancipés du modèle antique*, op. cit.

1371 « La promulgation de nouveaux articles constitutionnels (*Amendments*) au Congrès [...] joue un rôle essentiel dans l'acceptation du projet de Constitution dans les différents États [...] On limite les pouvoirs législatifs du Congrès (pas de religion d'État, pas de limitation à la liberté de religion, de parole, de presse et d'association). **On élève, d'autre part, des éléments de la tradition juridique anglaise au rang de normes supérieures du droit** [...] Au sens strict, il s'agit seulement d'une constitutionnalisation indirecte des droits fondamentaux des citoyens. “Ces articles supplémentaires ne sont, d'ailleurs, pas rédigés sous la forme d'une déclaration de droits civiques ; ils concernent pour l'essentiel la procédure que l'on observe dans les tribunaux fédéraux, **laquelle est entièrement empruntée à l'usage judiciaire anglais**”, écrit Robert von Mohl. »

Ibid.

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

qu'une réforme du *re-commencement*¹³⁷² (politique), ayant « pour but, non de limiter de manière efficace les pouvoirs monarchiques, comme cela a notamment été le cas lorsqu'on l'a appliquée à la Constitution anglaise au cours des conflits du XVIIe siècle, mais de contrôler la volonté majoritaire au sein de l'organe législatif [ndlr : inter-médiaire] c'est-à-dire au Parlement »¹³⁷³, de sorte à sanctuariser « libertés individuelles » ou droit de propriété¹³⁷⁴ légués par la monarchie à l'un de ses tropismes contemporains¹³⁷⁵ ; lequel poursuit, logiquement, son action dirigée contre les « minorités » – « l'indien » ou le *barbare* irréductible à l'État, d'un côté, les trois arcanes de la *sujétion* (l'esclave, le/a domestique et le salarié) redistribuées, respectivement, à « l'afro-américain.e », la « femme » et le « fermier », de l'autre – dont il renforce, proportionnellement, l'aliénation *et* stimulent, à la fois (chez le *sujet / subjugué*), le désir de citoyenneté.

« Observant la situation après la Révolution, Richard Morris note que “partout les inégalités sont criantes”. Il souligne encore que le fameux “peuple” dont il est question dans la constitution (“Nous, le peuple des États-Unis”, expression dont nous sommes redevables au très riche gouverneur Morris) ne comprend ni les Indiens, ni les Noirs, ni les femmes, ni même les serviteurs sous contrat. En fait, il y avait plus de serviteurs sous contrat que jamais après la révolution. Celle-ci “ne fit rien pour mettre fin et bien peu pour adoucir la servitude des blancs” [...] Comme le souligne Beard, quatre groupes, en tous cas, n'étaient pas représentés au sein de la convention rédactrice de la Constitution : les esclaves, les serviteurs sous contrat, les femmes et les individus ne possédant strictement rien. C'est pourquoi la Constitution américaine ne reflète nulle part les aspirations de ces groupes. »¹³⁷⁶

1372« Les créateurs de la Constitution américaine se conçoivent comme les architectes d'un nouvel ordre du monde. La formule accompagnant les armes de l'État, *novus ordo seclorum* (“nouvel ordre des âges” [N.d.T.]), se réfère à la quatrième églogue de Virgile qu'une longue tradition chrétienne avait considérée comme la prédiction de l'ère fondée par l'apparition du Christ. Il est caractéristique que le texte original, dans lequel Virgile ne parle pas de *novus ordo*, ait été modifié pour suggérer un recommencement complet. »

Ibid.

1373*Ibid.*

1374*Ibid.*

1375« Le système repose, d'une part, sur la position indépendante et extraordinairement forte, y compris par rapport à celle des gouverneurs des États, qu'occupe le président – rééligible sans limite jusqu'en 1951 – à l'égard du congrès, et sur son droit de veto suspensif en matière législative. John Adams le justifie aussi par le fait que le président américain devait être davantage qu'un doge vénitien, une variante de l'argument utilisé par Charles Ier dans la guerre civile anglaise, qui concorde avec la franche approbation que manifesta Adams envers une **coloration quasi-monarchique**, considérée comme un élément indispensable d'une **Constitution mixte**. »

Ibid.

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

1376Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., pp. 102, 109 – 110

« Dans le Maryland, par exemple, selon la nouvelle Constitution de 1776, il fallait pour se présenter au poste de gouverneur posséder en biens propres l'équivalent de 5000 livres ; pour être sénateur, 1000 livres. Plus de 90% de la population étaient donc, de fait, exclus des postes de pouvoir. »

Ibid., p. 99

1.3. Réformer et associer pour mieux régner

L'intégration politique progressive des *physio/nomies* historiques du prolétariat, opérant sous le capitalisme, dialectise deux types de socialité : l'isonomie et le féodalisme, présentés, abusivement, par les « sciences humaines », comme irréductibles, en raison d'une topologie « démocratique » / « républicaine » chimérique de la citoyenneté et, par extension, du mirage de l'égalité contractuelle / éco-nomique produit par le souverain ; laquelle ne se mesure ou j(a)uge, toujours, qu'en termes de contribution à la guerre dont la configuration (πόλεμος ou στάσις) conjecture le type collaboratif adéquat à son projet. La citoyenneté qui, en effet, se veut élective (isonomique) ou subjective (féodo-vassalique), selon que la domination qu'elle formalise catalyse une expansion territoriale de l'État ou une fission nucléaire du *fisc* (« terre de fief » ou « domaine public »)¹³⁷⁷ en boucle fermée¹³⁷⁸, n'hypostasie, pour autant, qu'une « hiérarchie d'égaux », peu importe ses dynamiques, sans qu'elle ne soit l'apanage d'un régime politique particulier. J'en veux pour exemple, notamment, la dynastie carolingienne fondée sur une *πολιτεία* « authentique » ou un gouvernement oligarchique du territoire comme du culte, exercé « tant que ses conquêtes militaires lui permettent de satisfaire les appétits de terres de ses guerriers »¹³⁷⁹ ; avec, au second plan, dès le IXe siècle, une généralisation du « serment public de fidélité personnelle » prêté au roi¹³⁸⁰, dont le témoignage, en substance, subroge l'engagement citoyen pris envers les institutions (ou *νόμοι*) de la cité.

Les premiers écots d'une collaboration offerte par l'armée révolutionnaire aux afro-américains et fermiers résidant au nord du territoire, puis leur Union, portent, inversement, l'empreinte du féodalisme ; et ce, en contradiction avec les prétentions républicaines affichées par la « nouvelle » aristocratie qui promet aux fermiers, en cas de victoire sur la Couronne, de leur **rétrocéder** une part du *fisc* dont ils sont privés jusque-là¹³⁸¹, et, par conséquent, de les

1377« Féodalité », *Larousse Encyclopédie, op. cit.*

1378Les rapports féodo-vassaliques conjecturent le démembrement du *fisc* partagé entre les différents clients des successeurs de Charlemagne engagés dans une lutte fratricide interminable, dans un premier temps. « Les membres de l'aristocratie guerrière carolingienne, à commencer par les comtes (les plus éminents d'entre eux), s'approprient les lambeaux du domaine public, qu'ils considèrent comme leurs alleux. »

Ibid.

1379*Ibid.*

1380*Ibid.*

1381« L'un des plus importants propriétaires terriens du comté de Dutchess écrivait en 1777 que la promesse de transformer les fermiers en propriétaires “vous apporterait immédiatement au moins six mille solides fermiers sur le champ de bataille”. Mais les fermiers qui s'engagèrent dans le rang de la Révolution, comptant bien en retirer quelque avantage, s'aperçurent rapidement que la solde du simple soldat volontaire n'était que de 6,66 livres par mois quand celle d'un colonel atteignait les 57 livres. Il étaient, également, témoins de l'enrichissement des fournisseurs patentés locaux tels que Melancton Smith et Matthew Patterson, alors que leur solde, payée en monnaie continentale, se dévaluait avec l'inflation. Tout cela faisait des fermiers une force menaçante au beau milieu de la guerre. Il furent nombreux à cesser de payer leur loyer. Inquiète, la législature de l'État de New York vota une loi qui permit de confisquer les terres loyalistes : quatre cents nouveaux propriétaires [ndlr : endettés] vinrent ainsi

convertir en débiteurs auprès, non plus des bailleurs, mais des banques¹³⁸². Elle enchaîne, d'autre part, l'affranchissement des afro-américains à leur embrigadement dans l'armée ou le salariat. « Dans les États du Nord, remarque Zinn, l'heureuse combinaison de l'engagement militaire des Noirs dans les rangs de la Révolution, de la nécessité économique décroissante de l'esclavage et de la rhétorique révolutionnaire conduisit – certes lentement – à la fin de l'esclavage. »¹³⁸³ H. Greely, rédacteur en chef de la *Tribune* de New York, formule d'ailleurs, clairement, au cours d'une correspondance avec Lincoln, en Août 1862, le véritable mobile de la guerre de Sécession et, plus généralement, de l'abolitionnisme réduit « aux moyens pratiques de gagner la guerre », selon Howard Zinn. L'argumentaire de Greely, en effet, soumet, par corrélations, l'abolition de l'esclavage à l'enrôlement des affranchis, auxquels « nous », sinon l'Éta(n)t souverain *délègue son effort de guerre*. « “Il nous faut, dit-il, des éclaireurs, des guides, des espions, des cuisiniers, des transporteurs, des terrassiers et des bûcherons noirs, qu'ils soient ou non autorisés à combattre pour nous.” »¹³⁸⁴ Pareille sommation n'escompte pas moins du sujet un acte de foi gageant sa *re/connaissance* et dévotion au maître de substitution¹³⁸⁵. « Dans son *Black Reconstruction*, Du Bois fait remarquer la chose suivante : “Ces esclaves avaient une arme formidable entre les mains. En cessant tout bonnement le travail, ils pouvaient faire peser sur la Confédération la menace de la famine. En choisissant le camp des Nordistes, ils démontraient à ces derniers – qui en doutaient – que l'on pouvait compter sur eux et, du fait même, prouvaient le contraire aux sudistes [...] C'est, d'ailleurs, ce qui entraîna la soudaine reddition du général Lee. Soit le Sud s'accordait avec ses esclaves, les libérait et les utilisait pour combattre le Nord – et donc renonçait à les maintenir dans la servitude [ndlr : en contradiction, même, avec le mobile de la guerre] – soit il se rendait aux Nordistes dans l'espoir que, après la guerre, les États du Nord aideraient

s'adjoindre aux mille huit cents de ce comté de Dutchess. Ces nouveaux votants devaient plus tar apporter leur soutien à la faction de l'élite fortunée de l'État, qui deviendrait anti-fédéraliste en 1788. Une fois ces nouveaux propriétaires intégrés au cercle privilégié des adeptes de la Révolution et politiquement sous contrôle, leurs leaders [...] d'abord opposés à l'adoption de la Constitution, militèrent, ensuite, en sa faveur. »

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 103

1382L'emprunt bancaire se substituait au loyer ; si bien que « la rébellion contre l'autorité britannique avait permis à un groupe spécifique de l'élite coloniale de remplacer celui resté fidèle aux Anglais, de distribuer quelques bénéfices [ndlr : soumis à conditions] aux petits [ndlr : nouveaux] propriétaires terriens et de laisser les pauvres blancs et els fermiers vivre dans des conditions quasiment inchangées. »

Ibid., pp. 103 – 104

1383*Ibid.*, p. 106

« En 1810, trente mille Noirs (un quart de la population noire des État du Nord) étaient encore esclaves. En 1840, il n'y en avait plus qu'un millier [...] Cela entraîna, cependant, un durcissement de la législation à leur égard. En revanche, au sud du Sud, l'esclavage s'accrut en raison de l'essor des plantations de riz et de coton. »

Ibid., pp. 106 – 107

1384*Ibid.*, p. 221

Passage souligné par mes soins.

1385L'indifférence des généraux nordistes au « décret de confiscation » du patrimoine (esclaves y compris) des partisans de la Confédération, voté par le Congrès, en juillet 1862, met, à ce titre, en exergue l'absence de toute considération morale, sinon « humaniste », de l'abolitionnisme qui n'est que *stratégique*.

Voir *Ibid.*, p. 220

ceux du Sud à maintenir l'esclavage, comme cela s'était toujours passé auparavant.»¹³⁸⁶

La citoyenneté américaine, et des républiques modernes en général, hybride féodalisme et réforme de la condition hoplitique instruite par le canon démocratique de la *πολιτεία* dont la concession homologue « l'appartenance juridiquement définie et héréditaire d'un individu à un État [...] en vertu de quoi cet individu jouit dans cet État de certains privilèges politiques, sociaux et économiques que n'a pas un non-citoyen vivant dans ce même État, ou dont il ne peut jouir que de manière limitée. »¹³⁸⁷ Les conditions *politiques* de leur exercice ou d'une « participation au jugement et à la prise de décision »¹³⁸⁸ étendue aux institutions judiciaires, culturelles, sociales, militaires, commerciales, etc., de la cité¹³⁸⁹ ne bouclent pas moins une manœuvre (*économique*) préalable ou un répertoire d'actions qu'elles formalisent, et desquelles émane, justement, *l'ordre public*¹³⁹⁰ : comme représentation comptable d'un tour de force effectué par l'aristocratie et « technique de formulation de la règle de droit »¹³⁹¹ ou norme-étalon du rapport *souverain / barbare* → *sujet* im-posé, structurant *l'ἐπιστήμη βασιλική*, soit « l'art de gouverner »¹³⁹². « L'économie constitue assurément un élément essentiel [ndlr : de la *πολιτεία*] ne serait-ce que parce que la possession de la terre figure au premier plan des privilèges proprement civiques [...] La capacité économique des individus, d'où qu'elle provienne, constituait sans doute, en Grèce archaïque, un élément essentiel de la définition du citoyen et de son acceptation par la communauté. »¹³⁹³ L'obtention de la citoyenneté, dans un premier temps, couronne en effet, de la Grèce Antique aux États-Unis¹³⁹⁴, moins une sélection que l'affirmation de ses légataires, comme dignes *représentants* de l'État, dont le niveau d'expertise en *science politique*¹³⁹⁵ se veut proportionnel à leur patrimoine : témoin de leur *valeur* affichée sur le champ de bataille (livrée, préalablement, aux gouverné.e.s), et Raison, donc Justice par là même. Tous premiers citoyens d'un régime politique, peu importe l'enseigne, forment ainsi une oligarchie dont les dispositions

1386 *Ibid.*, p. 223

1387 Mogens H. Hansen, Polis. *Une introduction à la cité grecque antique*, trad. par F. Regnot, Paris, Les Belles Lettres, [2006] 2008, p. 135

1388 « *metechein kriseôs kai archês* » (Aristote, *Politiques*, III, 1275a 23)

1389 Ampolo Carmine, *Il sistema della polis*, In Settis S. (éd.), *I Greci. Storia, cultura, arte, società*, vol. 2, Una storia greca. I, Formazione, Turin, G. Einaudi, 1996, p. 297 – 342

1390 Voir note 928

« Selon Karl-Joachim Hölkeskamp, il ne faut pas attendre d'un code de lois archaïque une organisation globale de la société, mais, au contraire, une série d'éléments disjoints qui ne font pas, nécessairement, système et répondent, avant tout, à des préoccupations isolées et concrètes [ndlr : sinon des intérêts] des individus. »

Duplouty Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, Annales. Histoire, Sciences Sociales, vol. 69e année, no. 3, 2014

<https://www.cairn.info/revue-annales-2014-3-page-629.htm>

1391 Voir note 928

1392 Voir note 1303

1393 Duplouty Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, *op. cit.*

1394 Voir Chapitre III, Partie 1.2

1395 Voir notes 1303 et 1392

impériales condamnent, par ailleurs, ses membres à une « marginalisation différenciée » que la réforme solonienne de l'État civil, en – 594, s'emploie, justement, à codifier¹³⁹⁶. Elle ne transpose richesse et naissance, « comme condition préalable à la participation civique », tel que le suppose V. Hanson, ni « signe le passage d'un ordre gentilice à une organisation plus ouverte de la cité athénienne » ; elle marque, au contraire, « la première tentative de fixer des normes économiques au statut de citoyen, en répartissant le corps civique en quatre classes censitaires » *hiérarchisé* « par le haut », et restreignant, inversement, « l'accès à des institutions spécifiques (en particulier les magistratures) » aux moins fortunés. « M. Finley insistait d'ailleurs pour ne pas tenir le résultat de cette division censitaire du corps civique athénien pour des “classes” qui se forment d'elles-mêmes, mais bien pour des “ordres” [...] que l'auteur de la *Constitution d'Athènes* appelle *telè* »¹³⁹⁷ – pluriel de *τέλος* (*télos*), pour « finalité », « accomplissement », « issue » ou « terme {de la guerre} », « souveraineté » ou « puissance absolue », mais, aussi, « règlement d'un salaire », en grec¹³⁹⁸ – , chacune d'elles portant le témoignage d'une rivalité partagée, comme fragment ou valeur différencié de la Raison / du *rapport*¹³⁹⁹ qu'elle noue au *barbare* et à ses « pairs »¹⁴⁰⁰, à la fois. « Solon, affirme le Pseudo-Aristote, répartit le corps des citoyens de la façon suivante. Il le divisa, d'après le revenu disponible, en quatre classes, comme auparavant : pentacosiomédimnes,

1396« Solon n'a [...] pas [...] transformé [...] les cadres de la société athénienne en formant de nouveaux groupes. La plupart des historiens s'accordent certes à penser que les pentacosiomédimnes, dont le nom même paraît lié à une réforme censitaire, ne pouvaient exister au préalable. Ainsi, pour Peter Rhodes, malgré le texte de la *Constitution d'Athènes* et sans nécessairement chercher à le corriger, “la nomenclature suggère que les pentacosiomédimnes sont une addition plus récente à un cadre dans lequel *hippeis*, *zeugites* et *thètes* existaient déjà [...] Il est probable que l'action de Solon consista à isoler les plus riches du reste des *hippeis* et à donner pour la première fois à ces classes une définition précise et une fonction politique [...] Au-delà des distinctions politiques établies sur une base censitaire, les catégories soloniennes correspondent, avant tout, pour nombre d'historiens, à une organisation militaire. L'explication vaut, en particulier, pour les *hippeis* et les *zeugites*, qui renverraient aux deux principaux corps d'armée des cités grecques archaïques : les cavaliers et les hoplites. Les liens entre la propriété terrienne et l'organisation de l'armée ne manquent pas dans les sources anciennes – Aristote, en particulier, note qu' “il arrive souvent que les mêmes personnes soient à la fois hoplites et agriculteurs”. » Duploux Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, *op. cit.*

1397Ibid.

Solon « ne cherche d'ailleurs pas à aplanir ces différends et à proposer une vision consensuelle mais, au contraire, à souligner les éléments de désaccord. »

Voir Block Josine H. et Lardinois André P. M. H. (éd.), *Solon of Athens : New Historical and Philological Approaches*, Leyde, Brill, 2006, In : *Ibid.*

1398Bailly Anatole, *Abrégé du dictionnaire grec-français*, *op. cit.*

1399Oswyn Murray traduit, justement, le terme *πόλις* en « cité de raison ».

Murray Oswyn, *Cités de raison*, In : Murray Oswyn et Price Simon (éd.), *La cité grecque d'Homère à Alexandre*, trad. par F. Regnot, La Découverte, Paris [1990] 1992, pp. 13 – 39

1400« En l'occurrence, le lien qui unit cité et citoyen ne saurait être conçu comme la simple relation entre une entité abstraite et ses membres. C'est d'autant plus vrai que, comme l'a montré Josine Blok, le terme *politès* n'apparaît jamais au singulier avant le dernier quart du Ve siècle. L'époque archaïque ne connaît que le pluriel, *politai*, dont la dimension collective est par définition essentielle. Avant d'être un statut concédé par la *polis*, le *politès* archaïque est avant toute chose un “concitoyen”, qui n'a d'existence que par rapport à ses pairs et non par rapport à une entité étatique abstraite. »

Duploux Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, *op. cit.*

hippeis, zeugites et thètes. Il décida que toutes les charges seraient remplies par les pentacosiomédimnes, les hippeis et les zeugites, à savoir les neuf archontes, les trésoriers, les polètes, les Onze et les colacrètes, donnant à chacun une charge correspondant à son cens ; mais aux thètes il ne donna que le droit de faire partie de l'Assemblée et des tribunaux. Devait être classé comme *pentacosiomédimne* celui qui, sur sa propriété, récoltait cinq cents mesures de produits secs ou liquides, comptés ensemble ; comme *hippeis*, ceux qui récoltaient trois cents mesures¹⁴⁰¹ [...] Étaient classés comme *zeugites* ceux qui récoltaient au total deux cents mesures ; les autres étaient les *thètes* qui n'avaient l'accès d'aucune charge »¹⁴⁰² Le confinement solonien de l'exercice des fonctions administratives de la cité « à une élite restreinte et strictement définie », excluant, par conséquent, « une classe moyenne de propriétaires terriens, à la fois agriculteurs indépendants et hoplites »¹⁴⁰³, fixe ainsi, explicitement, la « participation au jugement et à la prise de décision » des citoyens à leur *τέλος* ou butin foncier accumulé¹⁴⁰⁴ au terme d'une campagne militaire¹⁴⁰⁵, dont la valeur matérielle, d'un côté, identifie, rétroactivement, leur technique de combat (cavalerie, infanterie)¹⁴⁰⁶ et en rétrojette l'*ἀρετή* ; se chiffre en *médimne* (soit l'indice de

1401« Certains disent : ceux qui pouvaient élever un cheval ; et ils donnent comme preuve le nom de la classe qui serait tiré de ce fait et les offrandes des Anciens : car sur l'Acropole est dédiée une statue portant l'inscription suivante : “Anthémion, fils de Diphilos, a consacré cette image aux dieux quand il fut passé de la classe des thètes à celle des hippeis” ; et auprès de l'homme est un cheval, témoignant que telle est bien la signification de la classe des hippeis ; néanmoins il est plus logique que les hippeis fussent définis par le revenu, comme les pentacosiomédimnes. » Pseudo-Aristote, *Constitution d'Athènes*, VII, 2-4, trad. Modifiée.

1402Ibid.

1403Van Wees Hans, *Mass and Elite in Solon's Athens : The Property Classes Revisited*, In : Duploux Alain, H. Blok Josine & P. M. H. Lardinois André (Ed.), *Solon of Athens. New Historical and Philological Approaches*, 2006, In : *L'antiquité classique*, Tome 77, 2008, pp. 351 – 389

1404« Dans un passage des *Suppliantes* d'Eschyle – un passage chargé de termes issus du langage politique et juridique –, l'ensemble des citoyens d'Argos est désigné par l'expression [...] ‘ces propriétaires terriens’ [Bravo B., *Una società legata alla terra*, art. cit., p. 538. Eschyle, *Suppliantes*, 613] De la même manière, les 5 040 citoyens qui composent la cité idéale de Platon et reçoivent chacun un lot de terre égal sont appelés “géomores” [Platon, *Lois*, 737E] »

Duploux Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, *op. cit.*

1405« Le caractère hétérogène des noms sous lesquels étaient désignées les quatre classes du cens, loin de correspondre à une répartition systématique opérée par Solon », indiquerait, davantage, « la superposition, dans le courant du VI^e siècle, à des distinctions de fait, liées aux fonctions militaires, d'une répartition nouvelle fondée sur la fortune. »

Mossé Claude, *Comment s'élabore un mythe politique : Solon, 'père fondateur' de la démocratie athénienne*, *Annales ESC*, 34-3, 1979

www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1979_num_34_3_294059

DOI : <https://doi.org/10.3406/ahess.1979.294059>

1406« Le costume thrace ou partiellement scythe, lié à la pratique équestre, marque clairement l'appartenance à un groupe techniquement spécialisé – celui des cavaliers – et à une classe sociale [ndlr : comme « élite nantie d'éleveurs de chevaux »] – celle des Hippiés. »

Lissarrague François, *L'autre guerrier : archers, peltastes, cavaliers dans l'imagerie attique*, Paris / Rome, La Découverte / École française de Rome, 1990, pp. 191 – 231, citation p. 227

Terme surligné (en gras) par mes soins.

Sur leur condition socioéconomique d'éleveurs équestres, voir Lammert Edmund, *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, VIII, 1913, s. v. Ippéïs, col. 1689 – 1700 ; Greenhalgh Peter A. L., *Early Greek Warfare : Horsemen and Chariots in the Homeric and Archaic Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973 ; Worley Leslie J., *Hippeis : The Cavalry of Ancient Greece*, Boulder / Oxford, Westview Press, 1994

production agricole de l'époque) selon ses capacités de rendement (à des fins commerciales), de l'autre ; si bien que le domaine privé constitué médiatise, *ek-sistentiellement*, une première boucle économique formée de l'accumulation primitive et du commerce (ou *marché*), dialectisant *privation / exploitation* (qu'abstrait le concept de *production*) des ressources aliénées¹⁴⁰⁷, que referment, politiquement, « des distinctions professionnelles ou, plus largement, des modes de vie liés à la propriété terrienne, à l'élevage de chevaux, à la possession d'un attelage ou à la mise à disposition de sa propre force de travail. »¹⁴⁰⁸

Cette conversion des « distinctions de fait » militaire en « distinctions professionnelles » qui, à la fois, cimentent *et* fissionnent la cité fournit la trame économique de leur classification politique en « groupes fonctionnels »¹⁴⁰⁹ techniquement identifiés et hiérarchisés au *pro rata* de leur *productivité* respective – soit l'unité de mesure *industrielle*¹⁴¹⁰ (et non plus militaire, immédiatement du moins) de la puissance dégagée par l'*éta(n)t* – « sans, affirme A. Duploux, qu'il faille supposer une quelconque division censitaire d'un corps civique clairement défini. Si, comme le montre Ismard, l'intégration à l'Athènes archaïque passe par un schéma tout à fait spécifique d'affiliation à des “communautés infra-civiques” »¹⁴¹¹ (tribus, unités administratives / territoriales ou *entreprises*)¹⁴¹² concurrentielles, « de noms et de natures très divers [...] définies en fonction de [ndlr : ou identifiées à] leur pratique »¹⁴¹³, *pentacosiomédimnes*, *hippeis*, *zeugites* et *thètes* ne formalisent et homogénéisent qu'un éventail de stratégies individuelles (collaboratives *et* conspiratoires) agrégées¹⁴¹⁴, fixées au principe de souveraineté : *πλεονεξία* ou Domination (de

1407« Censitaire, militaire ou agricole, ces lectures de la classification solonienne supposent en effet l'existence d'un corps civique clairement défini, à l'intérieur duquel une répartition politique fondée sur les revenus fonciers, l'implication militaire ou les capacités agricoles pourrait être appliquée pour définir quatre sous-groupes aux contours strictement définis et aux attributions politiques et judiciaires désormais précisées. »

Duploux Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, *op. cit.*

1408Ibid.

1409Ibid.

1410Du latin *industriā*, pour « activité », « assiduité », et *industrius* ou « qui prépare en lui-même » pour *se pro/duire*, projet auquel renvoient les épithètes : « actif », « laborieux », « zélé », parmi d'autres.

Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français*, *op. cit.*, p. 715

1411Duploux Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, *op. cit.*

1412« Il cite les entités mentionnées dans une loi sur les associations rapportée à Solon – *dèmes*, *phratries*, *orgéons*, *marins*, participants à des *syssities*, *homotaphoi*, *thiasotes*, individus engagés dans une entreprise de course ou de grand commerce. »

Ibid.

1413Plutarque, *Vie de Solon*, XXIV, 4

1414P. Ismard « montre [...] comment l'affiliation de tous à une communauté proprement civique s'opérait dans l'Athènes archaïque à travers de multiples associations, selon une forme de citoyenneté dont la variabilité et l'instabilité ne furent levées qu'avec la réorganisation clisthénienne. En d'autres termes, loin d'une conception unitaire de la citoyenneté, l'affiliation des individus à la cité archaïque passait essentiellement par les multiples canaux de son tissu associatif. »

Duploux Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, *op. cit.*

l'autre)¹⁴¹⁵, dont les catégories soloniennes dressent, rétrospectivement, le bilan comptable, et non (seulement) héréditaire par ailleurs. « En l'absence d'un registre certifiant le statut légal des individus – à l'instar du *lexiarchikon grammateion* des dèmes clisthéliens ou des catalogues éphébiques des cités hellénistiques, dont rien n'indique l'existence dans les cités grecques archaïques – , ceux-ci devaient, constamment, faire la preuve de leur condition civique »¹⁴¹⁶, autrement dit se l'at/tribuer (au détriment d'un *autre*) et non en escompter la rétribution ou reconnaissance par une autorité souveraine, telle qu'elle échoit au sujet en Démocratie Libérale. Le silence constitutionnel solonien conservé sur les racines militaires, impériales, de l'éclosion d'un capital foncier rétrospectivement érigé en baromètre de la citoyenneté contribue, en l'occurrence, à la transcender ou en reconnaître l'*ek-sistence* autonome ; et, par là même, l'abstraire, comme témoin d'une *performance*¹⁴¹⁷ inclusive → égalitaire et hiérarchisante, à la fois. « C'est, en effet, poursuit Duploux, parce qu'ils permettaient de distinguer immédiatement un citoyen d'un non-citoyen que ces modes de vie ont pu jouer un rôle dans la définition et la reconnaissance d'un statut proprement civique. Partant d'une réalité sociale éclatée [car typiquement agonistique] l'Athènes archaïque s'est, en ce sens, formée par agrégation [autrement dit au fil de collaborations et d'oppressions corollaires] de groupes préexistants qui se voyaient ainsi politisés et peu à peu homogénéisés [ou identifiés] au sein d'un unique corps civique. »¹⁴¹⁸

1415« Si l'on sort un instant de la “constitution solonienne” et si l'on fait abstraction des *a priori* primitivistes, pour appréhender dans leur globalité ces groupes fonctionnels, on se rend compte que, loin de réserver certaines activités économiques à un statut politique et juridique particulier, à la manière d'Aristote ou de M. Finley, ce sont aussi les relations que les individus entretenaient avec différents secteurs de l'économie qui leur permettaient, dans une civilisation grecque à la culture agonistique généralisée, d'esquisser leur place dans la cité. »

Ibid.

G. Kochelenko et J. Gaudey remarquent, pour leur part, « l'absence complète de formes de “coopération sociale” chez les aristocrates. Le sentiment de leur supériorité sur la masse ordinaire des citoyens n'aboutit pas, chez les aristocrates grecs (athéniens entre autres), à la prise de conscience d'une communauté corporative. L'“esprit agonale” (tendance à la primauté) des Grecs (en premier lieu de l'aristocratie) était né à l'époque de la polis homérique, union politique très lâche, presque entièrement dénuée des “principes juridiques” qui permettaient de protéger la personne et les biens. La polis homérique connaissait, comme l'a souligné Iou. V. Andreev, une véritable lutte de tous contre tous. L'aristocrate était habitué à ne compter que sur soi, sur ses partisans, sur le soutien des gens à lui rattachés ou dépendant de lui. L'aristocratie grecque apporta cet esprit agonale jusque dans la polis archaïque, où les clans nobles luttaient sans relâche pour l'influence et le pouvoir. »

Kochelenko Guénady et Gaudey Jacqueline, *Quelques problèmes de formation et de développement de la structure étatique en Grèce dans l'Antiquité*, In : *Esclavage et dépendance dans l'historiographie soviétique récente*, Besançon : Université de Franche-Comté, 1995, pp. 36 – 37

1416Duploux Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, *op. cit.*

Voir, également, Bertrand Jean-Marie, *À propos de l'identification des personnes dans la cité athénienne classique*, In : Couvenhes J.-C. Et Milanezi S. (éd.), *Individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2007, pp. 201 – 214

1417Voir Goldhill Simon et Osborne Robin (éd.), *Performance Culture and Athenian Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999 ; Farenga Vincent, *Citizen and Self in Ancient Greece : Individuals Performing Justice and the Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006 ; Schmitt Pantel Pauline, *Hommes illustres. Mœurs et politique à Athènes au Ve siècle*, Paris, Aubier, 2009

1418Duploux Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, *op. cit.*

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

Les ressorts économiques de l'intégration politique des hoplites ou *zeugites* faits précédemment captifs / esclaves de l'État¹⁴¹⁹ mettent en lumière aussi bien l'aiguillon de la citoyenneté susmentionné que ses réformes féodo-vassalique et libérale, chacune marquant un creusement supplémentaire de l'égalité *sujet / souverain* constituée. La conquête hoplitique de la citoyenneté r/assemble, effectivement, tous les *sujets* athéniens *en mesure* de s'équiper et, ainsi, tenir leur rang au sein de l'armée¹⁴²⁰. Cette condition, pour la remplir, suppose un certain niveau de *re/venus* tirés de *l'exploitation de leur domaine* dont la formation présume un rapport de force, directement ou non, établi puis entretenu avec ses précédents occupants ; si bien que l'hoplite s'auto-détermine, comme *ayant droit à la guerre*, en se procurant médiatement, par la force et contre la concurrence, les moyens (techniques) de le *faire valoir*. Sa puissance limitée en charge, néanmoins, dont témoignent aussi bien la qualité de son équipement (industriel et militaire), sa fortune relative¹⁴²¹ que ses rendements agricoles, borne rétroactivement, au cœur du *Befehl*, sa « performance » gouvernementale à l'exécution de tâches secondaires confiées aux magistratures inférieures. La condition économique du *zeugite*, à plus d'un titre, présente ainsi une forte analogie (de structures) avec celle du « vassal », en régime féodal. Les deux catégories mentionnées identifient, également, des propriétaires fonciers moyennement, voire faiblement, fortunés¹⁴²², expropriés de force (pour, du moins, une partie des *zeugites*)¹⁴²³ ou par convention

1419 Si l'étymologie du terme « *zeugite* » (de *zeugos* ou « *joug* » en grec, *Ibid.*) fait l'objet d'interprétations contradictoires chez les historien.ne.s qui l'associent à l'équipement agricole (autrement l'attelage de bœufs) caractéristique des membres de la troisième classe censitaire ou « au lien unissant les guerriers au sein de la phalange hoplitique » (*Ibid.*), la distinction technique et politique des hoplites du reste de l'État major suppose une émancipation économique (de leur condition d'esclave) étayant l'exercice d'une citoyenneté, comme *jus ad bellum*, inaccessible jusque-là. L'Histoire de la Grèce pré-solonienne se fait, à ce titre, témoin d'une véritable offensive menée, par les Eupatrides, contre la paysannerie locale, sous forme d'expropriation et de métayage, de politique d'endettement et d'hypothèque, ainsi que de réduction en esclavage des insolubles ; et à laquelle met, officiellement, un terme la Réforme de Solon, dont les décrets portant sur l'abolition de l'esclavage des « citoyens grecs » et la rétrocession des terres confisquées sont promulgués en contrepoint d'une politique d'expansion dynamique de l'Attique et des besoins militaires correspondants ; lesquels favorisent l'émergence des *phalanges hoplitiques*, progressivement préférées au « combat singulier ».

Kochelenko Guénady et Gaudéy Jacqueline, *Quelques problèmes de formation et de développement de la structure étatique en Grèce dans l'Antiquité*, op. cit., pp. 35 – 37

1420 « En somme, l'enrôlement d'hoplites dans l'armée athénienne ne serait pas lié à la réforme solonienne, mais tout simplement à la capacité financière de chaque individu à se payer la panoplie hoplitique, dont la valeur était d'au moins trente drachmes à la fin du VI siècle [*Inscriptiones Graecae* (ci après *IG*), I3, 1]. »

Duploux Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, op. cit.

1421 Aristote reconsidère, justement, la condition économique des *zeugites*, chez lesquels ou « les pauvres, dit-il, le rôle de l'esclave est tenu par le boeuf (ὁ γὰρ βοῦς ἀντ' οἰκέτου τοῖς πενήσιν ἔστιν, *Politique I*, 1252b, 5) », la richesse des grecs se comptant, pour l'essentiel, en, nombre d'esclaves détenus.

Kochelenko Guénady et Gaudéy Jacqueline, *Quelques problèmes de formation et de développement de la structure étatique en Grèce dans l'Antiquité*, op. cit., p. 52

1422 « Un fief est en général une terre avec tous les droits qui y sont attachés : cela peut aller d'un royaume entier à un quart de village, « d'une vicomté à un olivier », dit Pierre Bonnassie pour la Catalogne ; parfois ce sera un moulin, ou une église, ou même une rente en argent. L'important est que le fief reste la propriété éminente du seigneur, dont le vassal a l'usage réel. »

« Féodalité », *Larousse Encyclopédie*, op. cit.

1423 Voir note 1419

(pour les vassaux)¹⁴²⁴ ; lesquels se voient, alors, rétrocedés leurs terres contre une disponibilité militaire de leur personne *rendue* au souverain (république ou seigneur)¹⁴²⁵, conditionnant une jouissance lénifiée de leurs privilèges rivée, chez les premiers, à l'exploitation de leur domaine et ses ressources (les esclaves, au premier chef), chez les seconds, à l'usufruit de leur fief. Leur concours au déploiement de la puissance publique légitime, d'un côté, leur condition politique, leur garantissant le « droit de jouir et disposer des [ndlr : ou *leurs*] choses de la manière la plus absolue », sans risquer d'en être expropriés (par le suzerain) ; il renforce ladite puissance, de l'autre, qui *fait corps (civil)* autour de « leurs » intérêts, contre une possible *réaction* de l'ennemi – intérieur notamment. G. Kochelenko et J. Gaudey observent, d'ailleurs, une corrélation entre la démocratisation de la citoyenneté athénienne et un développement coextensif de l'esclavage que les contingences disciplinaires de son administration placent au cœur de l'activité politique. L'asservissement – collectif, mais, pour autant, inégal – des *barbares* esclavagés conjecture, en effet, une collaboration des citoyens à la jugulation préventive de toute révolte potentiellement soufflée par ces derniers, en réaction à leur condition. « Marx et Engels ont bien mis en lumière cette particularité de l'État, dans la conjoncture de la société esclavagiste antique : “Les citoyens de l'État ne possèdent leurs travailleurs esclaves qu'en commun et sont déjà liés, pour cette raison, par une forme de possession communautaire. C'est une copossession privée de citoyens actifs de l'État, obligés, face aux esclaves, de conserver cette forme d'association naturelle” » et d'officier, les uns les autres, comme « gardes du corps bénévoles » vis-à-vis d'eux (Xénophon, *Hiéron*, IV, 3)¹⁴²⁶.

1424 Voir note 1193

Quant aux fiefs prélevés, par le seigneur, sur « les domaines des grands propriétaires fonciers [ndlr : et rivaux] qui ont usurpé des pans entiers du domaine public », leur (première) concession ne présume par moins l'aliénation préalable de leurs bénéficiaires.

« Féodalité », *Larousse Encyclopédie, op. cit.*

1425 Les *milites* de l'époque féodale présentent d'ailleurs, à s'y méprendre, un profil économique typiquement *hoplitique*, considéré sous le prisme aussi bien de la *raison* (policière) de leur constitution que des conditions (techniques) requises par leur activité ; lesquelles subsument l'inféodation de ces gendarmes au seigneur, dont le bénéfice tiré concourt au financement d'une condition de « guerrier », qui, bien qu'à la solde du mécène, « libère » son « bénéficiaire » de la servitude. Ainsi, « autour de chacun des noyaux concurrentiels de pouvoir, se constituent des troupes de guerriers : il faut s'assurer des hommes en nombre, et surtout ces cavaliers qui dominent les champs de bataille. Or leur équipement est de plus en plus coûteux : la broigne, à l'origine tunique de cuir rembourrée, se couvre de plaques de métal ; à partir du XI^e siècle, elle est remplacée par le haubert, ou cotte de mailles ; de même, le cheval capable de porter ce lourd cavalier et de manœuvrer est cher à acheter et à entretenir. La guerre [ndlr : ... demeure] l'affaire de ceux qui sont assez riches pour s'équiper et s'entraîner ; de ceux à qui, par le bénéfice puis par le fief, on donne le moyen d'être des guerriers et non des travailleurs. Ainsi naissent ces bandes de soldats (*milites* en latin) qui vont bientôt devenir des chevaliers : pour se les attacher plus sûrement, on leur fait prêter hommage et serment, on en fait des vassaux ; pour assurer leur entretien, on leur confie des fiefs. »

Ibid.

1426 Kochelenko Guénady et Gaudey Jacqueline, *Quelques problèmes de formation et de développement de la structure étatique en Grèce dans l'Antiquité, op. cit.*, pp. 54 – 55 – 56

Platon commente, également, ce dilemme posé aux athéniens (en tant que rivaux politiques), dans la *République* (IX, 578d-579a). Le philosophe interroge, ainsi, le disciple : « Comme tu le sais, ces gens vivent tranquillement et ne craignent pas leurs domestiques (οὐ φοβοῦνται τοὺς οἰχέτας) [...] Mais comprends-tu quelle en est la raison ? »

La féodalité se distingue, toutefois, de la *πολιτεία* démocratique par 1) l'individualisation du *rapport souverain / sujet*, qui ne mesure pas, l'une à l'autre, deux monades identifiées (soit l'État, comme abstraction d'un tissu collaboratif territorialisé, et l'un de ses *telè*), mais deux statuts ou valeurs personnifiés (seigneur et vassal)¹⁴²⁷ par l'entremise du serment 2) et sa multiplicité ou versatilité endogène¹⁴²⁸ ; toutes les deux caractéristiques d'une *ρεῖνδλιῦτῶ*¹⁴²⁹ proto-libérale des fondements « agonaux »¹⁴³⁰ primitifs du νόμος. Ainsi, les dispositions contemporaines de la citoyenneté s'enracinent dans le terreau féodo-vassalique de la politique dont la *globalisation* matérielle charrie néanmoins, en termes de représentation (juridique), une totalisation du λόγος – tout marché entre deux « personnes morales » (individus compris) se conclut sous couvert de « volonté générale » – et, en termes d'activité, une démocratisation coextensive de l'esclavage (sinon, du moins, sa topologie), que focalisent, notamment aux États-Unis, les enjeux d'une *intégration* progressive de ses physionomies séculaires. Le point de bascule de la réforme libérale du statut de *citoyen* se fixe, précisément, au (*marché du*) *travail* ou l'attribut cardinal de l'esclave dont la condition (impolitique) présume son dénuement le plus strict, corollaire d'une capture préliminaire, et le dispose aux activités de subsistance du maître, autrement dites « productives » ; lesquelles médiatisent, logiquement, tous les rapports économiques, ou presque, instaurés en domaine(s) clos. La réforme libérale-républicaine de la citoyenneté, loin d'apostasier pour autant son canon construit en négatif de l'esclavage – « Nous sommes libres, dit Euripide, car nous vivons par les esclaves (δούλοισι γὰρ τε ζῶμεν οἱ ἐλεύθεροι, fr. 1008) »¹⁴³¹ – , converge ainsi, davantage, vers la Cité idéale brossée par l'auteur de *La République*. Le silence de ce dernier sur la question de l'esclavage témoigne d'ailleurs, certainement, d'une intuition, voire d'une certitude,

Lequel répond : « Eh bien, c'est que l'ensemble de l'État vient en aide à n'importe quel particulier (ὅτι γε πᾶσα ἡ πόλις ἐνὶ ἐκάστῳ βοηθεῖ τῶν ιδιωτῶν). » Et au philosophe de poursuivre : « Voilà justement. Bon, mais si un dieu prenait un individu possédant au moins cinquante esclaves (ἀνδράποδα) et le transplantait de la polis dans le désert (ἐκ τῆς πόλεως), avec femme, enfants et domestiques (τῶν οἴχετων) et avec tous ses biens, là où il ne trouverait pas de gens nés libres pour lui apporter de l'aide (μεδεῖς τῶν ἐλευθέρων μέλλοι βοηθήσειν), combien, à ton avis, rencontrerait-il de dangers de toutes sortes, éprouverait-il de craintes, pour lui, pour sa femme et ses enfants, que les domestiques ne les exterminent (μὴ ἀπόλοιτο ὑπὸ τῶν οἴχετων) ? [...] Est-ce qu'il ne se mettrait pas à cajoler tous ses esclaves (τῶν δούλων), ne leur ferait pas toutes sortes de promesses, ne les affranchirait pas sans aucune nécessité (ἐλευθεροῦν οὐδὲν δεόμενος) ? Lui-même en viendrait à flatter ses serviteurs (θεραπόντων). »

1427Matrice du rapport *bailleur / preneur* de marché.

1428« Les vassaux ont en général plusieurs seigneurs, et tiennent un ou plusieurs fiefs de chacun d'eux. Cette multiplicité d'alliances crée un réseau croisé aux mailles serrées, qui permet aux vassaux de se protéger d'un de leurs seigneurs par tous les autres. »

« Féodalité », *Larousse Encyclopédie, op. cit.*

1429Voir note 1118

1430Voir note 1415

1431Kochelenko Guénady et Gaudery Jacqueline, *Quelques problèmes de formation et de développement de la structure étatique en Grèce dans l'Antiquité, op. cit.*, p. 52

« On ne peut douter de cette conception, puisque les Scholies [Pyth., 4, 71] citent ce vers de Pindare pour expliquer l'épithète de λυσιπρόνοι ("individus débarrassant des tâches"). »

Ibid.

quant à l'aporie manifeste d'une activité politique (hiérarchisée)¹⁴³² autarcique¹⁴³³ ou totalitaire¹⁴³⁴ dont l'économie – profondément libérale en tant que *libératrice de travail* pour le « riche »¹⁴³⁵ – exclusivement tournée vers la « production »¹⁴³⁶, par conséquent, et son corps de métiers déferés aux esclaves¹⁴³⁷, jusque-là, engrène, logiquement, une con/fusion entre le membre « inférieur »¹⁴³⁸ de la cité « affecté [...] à l'activité qui s'accorde à sa nature et à ses talents » et l' « esclave qui s'achète et qui se vend, n'a pas de tâche qui puisse lui être prescrite en propre, pas de tâche qui ne soit en doublon de celles déjà allouées à des citoyens (surtout si l'on songe qu'il existe dans la cité un groupe d'individus qui vendent leur force physique et sont employés, contre salaire, à tout ce qui peut être considéré comme gros œuvre, *République*, II, 371e). »¹⁴³⁹ Plusieurs notables, aux XVIIIe et XIXe siècles, conviennent, même, de leur *identité* : Bertrand de Mandeville cantonne « la société » aux « non-travailleurs » ; quand Sir F. M. Eden évoque « un *état de dépendance aisée et libérale* » des pauvres aliénés aux « nantis », lesquels exercent, quant à eux, « une

1432« Le principe sur lequel celle-ci est construite est en effet celui de la spécialisation des fonctions, au nombre de trois : direction [ndlr : aux mains des philosophes rois] défense [confiée aux « gardiens »] production [laissée au « profane »], cette dernière se ramifiant en une grande diversité de métiers. »

Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

1433« Au tout début du *Timée*, Socrate rappelle les traits fondamentaux de la Cité idéale, à savoir l'existence de trois classes (philosophes, gardiens, auxiliaires) agissant selon un principe de justice garant de l'unité. Il émet le désir de décrire sa Cité idéale non plus seulement d'un point de vue statique, comme il l'avait fait dans *La République*, mais dans une perspective dynamique, c'est-à-dire en contact avec d'autres Cités. Rapidement, ce désir s'étiole car penser la Cité idéale en mouvement suppose l'étude de la guerre, qui risque de mettre en péril ses fondements et sa construction [...] Discontinu et irrégulier, un tel mouvement vers l'extérieur pourrait affecter l'équilibre interne de la Cité autarcique. »

Ramel Frédéric, *Origine et finalité de la Cité idéale : la guerre dans la philosophie grecque*, op. cit.

1434La Cité idéale de Platon ne se rend pas étrangère à la guerre ; elle n'en sublime que la finalité affranchie de ses Raison et procès / dialectique. « Les Cités, selon Platon, cherchent moins la victoire en tant que telle que les fruits de cette victoire, à savoir la paix. »

Ibid.

1435« Déjà en 1696, John bellers s'écrie : « Si quelqu'un avait cent mille arpents de terre, et autant de livres d'argent, et autant de bétail, que serait cet homme riche sans le travailleur, sinon un simple travailleur ? Et puisque ce sont les travailleurs qui font les riches, plus il y aura des premiers, plus il y aura des autres... le travail du pauvre étant la mine du riche. » De même, Bertrand de Mandeville enseigne, au commencement du XVIIIe siècle : « Là où la propriété est suffisamment protégée, il serait plus facile de vivre sans argent et sans pauvres, car qui ferait le travail ? [...] Ceux qui gagnent leur vie par un labeur quotidien n'ont d'autre aiguillon à se rendre serviables que leurs besoins qu'il est prudent de soulager, mais que ce serait folie de vouloir guérir [...] Dans une nation libre où l'esclavage est interdit, *la richesse la plus sûre consiste dans la multitude des pauvres laborieux*. » Sir F. M. Eden ajoute, quant à lui, dans la *Situation des pauvres ou histoire de la classe laborieuse en Angleterre*, que « les institutions civiles ont reconnu [...] que l'on peut s'approprier les fruits du travail autrement que par le travail. Les gens de fortune indépendante doivent cette fortune, presque entièrement, au travail d'autrui et non à leur propre capacité qui ne diffère en rien de celle des autres. Ce n'est pas la possession de tant de terre ou de tant d'argent, c'est le pouvoir de disposer du travail [...] qui distingue les riches des pauvres. »

Marx Karl, *Le Capital, Sections de V à VIII*, op. cit., pp. 85, 86

1436Le concept se voit, dans ce cas, réduit aux activités de « subsistance » (comme ubac de l'État, en Grèce Antique).

1437Platon ne récuse, d'ailleurs, la condition d' « esclave ». La *cité des Magnètes* dépeinte par le philosophe, dans les *Lois* , se veut, en effet, servile ; la *citoyenneté* (au sens aristocratique du terme, semble-t-il) s'y exerçant à temps complet, son bénéficiaire se voit exempt de tout *métier* (au sens industriel du terme) [806d-e, 846d] « Du coup, toutes les opérations productives, artisanales ou agricoles, seront assumées par des non-citoyens, mêtèques ou esclaves (847a). »

Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

1438*Ibid.*

1439*Ibid.*

influence, une autorité suffisante, sur ceux qui travaillent pour eux », par le truchement d'« institutions civiles »¹⁴⁴⁰.

La citoyenneté libérale-républicaine se distingue donc, seulement, de l'esclavage en ce qu'elle virtualise la rétrocession aux gouverné.e.s d'un morceau de l'État r/attaché, qui, en tant que telle, présuppose leur « aliénation totale, avec tous leurs droits à toute la communauté », aux « dépositaires [privés] du bien public ». Cette rétrocession, opérée en qualité de salaire ou bénéfice en Démocratie Libérale, ne recouvre, pour autant, un patrimoine foncier antérieurement confisqué, ni un type de ressources matérielles exploitables (domaine ou fief) précédemment identifiées, mais l'équivalent numéraire d'une part régressive de la privation intégrale progressive du citoyen, que valorise, en contrepoint, sa productivité. Le générique de la citoyenneté libérale-républicaine, ou le/a « citoyen.ne salarié.e », démocratise, de ce point de vue, la condition économique échue aux « thètes » ou la quatrième classe du système solonien puis clisthénien¹⁴⁴¹ formée de « travailleurs indépendants, sans propriété, qui louent leur force de travail » ou d'« hommes libres qui se mettent au service d'un individu, après avoir conclu un accord lui permettant d'obtenir une récompense », pour citer B. Bravo¹⁴⁴². Le terme, lui-même, ne semble, d'ailleurs, identifier ni valeur ni *ek-sistence* particulière, ne remplissant qu'une fonction de méronyme péjoratif ou diminutif du référentiel *hoplitique*. « Si l'on suppose que le mot $\theta\eta\tau\epsilon\varsigma$ était utilisé dans l'Attique archaïque de la manière indiquée, on comprendra, facilement, dit Bravo, que ce mot ait pu devenir un terme désignant les citoyens athéniens de cens inférieur à celui des zeugites. »¹⁴⁴³ Cette con(tra)di(c)tion démocratique intrinsèque d'un *political in & economical out* personnifiée par le *thète*, constitué souverain *et* sujet, se cristallise à l'Assemblée qui lui ouvre les portes d'une « participation au jugement et la prise de décision » dont il se voit, conjointement, interdit les domaines d'application (administration, pilotage, *management*, intendance, etc.). « Solon, dit Plutarque, voulant laisser aux riches les magistratures qui étaient toutes entre leurs mains, mais, pour le reste, faire participer à la vie politique le peuple qui n'y prenait aucune part,

1440Marx Karl, *Le Capital, Sections de V à VIII, op. cit.*, pp. 85 – 86

Bertrand de Mandeville réaffirme pour sa part, clairement, l'antagonisme originaire travail (ou servitude) / citoyenneté.

1441« La réforme de Clisthène (– 508), malgré sa radicalité, n'a pas fait table rase des anciennes discriminations. Le système des classes censitaires, qui perdura jusqu'à la fin du IV siècle, constitua toujours un frein à l'égalité entre citoyens qui, de ce fait, ne fut jamais totale à Athènes [...] Sur le plan politique, les thètes n'avaient pas les moyens financiers d'assurer une charge publique pendant toute une année et, de ce fait, la fonction d'archonte ne pouvait leur être attribuée. Quant aux affectations dans l'armée, elles nous montrent que les fantassins et les hoplites devaient probablement payer leur propre équipement alors que la cité (ou de riches hiérarques) finançaient en totalité la marine et, probablement, l'équipement des fantassins légers. »

Centre National de Documentation Pédagogique

<http://www.cndp.fr/archive-musagora/citoyennete/citoyennetefr/citoyens-classes.htm>

1442Duploux Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque, op. cit.*

1443Ibid.

ordonna le recensement du revenu des citoyens. Il rangea dans une première classe ceux qui récoltaient cinq cents mesures, tant en produits secs que liquides, et il les appela *pentacosiomédimnes*. Il mit dans la deuxième ceux qui pouvaient nourrir un cheval ou récolter trois cents médimnes ; on appelait cette classe celle des *cavaliers*. Ceux qui réunissaient, tant en grains qu'en liquides, deux cents médimnes formèrent la troisième classe sous le nom de *zeugites*. Tous les autres furent appelés *thètes* ; il ne leur donna aucune magistrature à exercer, mais seulement le droit de participer à la vie publique en siégeant à l'Assemblée et dans les tribunaux » (*Vie de Solon*, XVIII 1-2, trad. modifiée)¹⁴⁴⁴.

Le simulacre de citoyenneté accordé au *thète* confiné à un rôle d'*assistance* (comprise au double sens du terme) de la politique menée par l'aristocratie athénienne (et les deux premières classes censitaires, tout particulièrement) préfigure, de ce point de vue, le cadre de sa réforme libérale-républicaine ; laquelle, forte d'une érection de la marginalité politique – le thète n'est, en effet, ni *citoyen* ni *barbare*, tout à fait¹⁴⁴⁵ – en norme « universelle » de l'hyperonyme, rétrograde, en outre, le *medium* électoral : de sa fonction primaire de « participation au jugement et à la prise de décision » stratégique, aussi formelle soit-elle, à celle de *sa délégation à une représentation*, plus ou moins chevronnée, de la *science politique* (ou totalité). « La délégation de la prise de décision à des représentants élus et appropriés (“dont l’intelligence permet de discerner au mieux les vrais intérêts du pays”)¹⁴⁴⁶ et qui [ndlr : selon eux] sont en mesure de protéger le peuple de la tentation d'agir à l'encontre de ses intérêts véritables, donne », en effet, « une bien plus grande chance de succès à une politique servant le bien commun » ou ses considérations aristocratiques « que dans le cas d'une expression directe de la volonté populaire. Cela correspond au fond à la conception du rôle d'un député au service de la communauté, qui n'est donc pas lié par un mandat impératif de ses électeurs, conception formulée par Edmund Burke dans sa fameuse adresse aux électeurs de Bristol, en novembre 1774. » La dimension disciplinaire de cette pratique électorale typiquement libérale, vantée par Alexander Hamilton et James Madison notamment¹⁴⁴⁷, ne

1444Aristote remarque, également, que Solon « fit exercer toutes les magistratures par les notables et les riches : les *pentacosiomédimnes*, les *zeugites* et la troisième classe dite des *hippeis* ; quant à la quatrième classe, c'étaient les thètes, qui ne participaient à aucune magistrature » (*Politiques*, II, 1274a 18-21, trad. modifiée).

1445Je reprends ici, à mon compte, l'une des formules Parméniennes du concept éléatique de l'État interrogé dans mon cinquième chapitre.

1446*Federalist*, n° 71 (Hamilton), In : Nippel Wilfried, *Comment les pères fondateurs des États-Unis se sont émancipés du modèle antique*, op. cit.

1447Lesquels « déclarent que l'on a pu montrer, pour la première fois, que le principe de représentation permettait de créer une république, sur un territoire étendu, et de conquérir une stabilité inaccessible aux démocraties pures fondées sur le modèle antique. La différence essentielle avec l'Antiquité tient selon eux au fait que dans le nouvel ordre, il n'y a strictement plus aucune place pour un gouvernement direct du peuple par lui-même, et non au fait qu'il n'a existé aucune forme de représentation dans l'Antiquité [...] L'élection des représentants, dans les conditions qui sont celles des temps modernes, n'est pas ~~seulement~~ un moyen technique permettant de compenser l'impossibilité de rassembler tous les citoyens en un même lieu », mais de leur confisquer les rênes de toute « participation au jugement ou prise de décision », aussi formelle soit-elle sous l'Antiquité, pour les thètes notamment. « En

vectorise, pour autant, que la trame capitaliste du *marché*, homologuant une « aliénation », et dévotion, « totale » du preneur, « avec tous ses droits » – de « participer au jugement et/ou de prendre une décision » constitutifs du Droit (de cité) – , au bailleur ou l'employeur, sur un temps imparti, que *ré-compense*, idéalement, la rétrocession de l'équivalent numéraire du produit (matériel ou serviciel) tiré de *son travail*, comme pivot de l'**égalité**. La rétribution au preneur d'un salaire altéré, car amputé de l'Excédent Brut d'Exploitation ou le bénéfice qu'en tire le bailleur, formalise, en plus de l'égalité précitée, une délégation réciproque : à l'employeur, « de tous les droits » de l'associé.e ; à l'employé.e, de l'effort de guerre ou l'aiguillon d'une **liberté** confinée (sinon presque) à son exercice industriel dont la double médiation (marchande et matérielle) *masque* l'objet du conflit, soit le *sujet* même. Le tarissement structurel des moyens de sa poursuite, en domaine(s) clos¹⁴⁴⁸, sanctuarise le secteur industriel de la guerre, d'autant plus que le recrutement, préalable à son investissement, conditionne la rétrocession d'une part de son produit à l'employé.e dont elle dénote aussi bien l'engagement (égalitaire et libéral) que le **consentement** à son inféodation aux « représentant.e.s » ou *représentations les plus nobles* de l'État. Les greffiers américains de *la Déclaration d'Indépendance* « tiennent [en conséquence] pour évidentes par elles-mêmes », comme piliers d'une *politique* (et ses tautologies)¹⁴⁴⁹ totalisée prenant, « parmi les puissances de la Terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit [...] les vérités suivantes : tous les hommes sont créés **égaux** ; ils sont dotés par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la **liberté** et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du **consentement des gouvernés** »¹⁴⁵⁰ préalablement *travaillé* par les gouvernants, comme fil conducteur de toute collaboration, politique commune ou *démocratie*, tel que le théorise Alcibiade, deux millénaires plus tôt.

Toute absence de rétrocession, matérielle ou numéraire, d'une part de la valeur extorquée (au barbare) ou produite (par le concerné), marquant, chez le gouverné, son dés-engagement, volontaire ou non, de l'activité militaire ou industrielle de l'État, implique, inversement, sa

l'occurrence, il n'est jamais question que du principe de responsabilité des gouvernants et non, comme à Athènes, d'un système où le plus grand nombre possible de citoyens est [ndlr : se veut] alternativement gouverné et gouvernant [...] Comme l'a déjà exposé David Hume, l'avantage d'une république de grande taille tient au fait que les circonscriptions électorales ont des dimensions suffisantes pour que les représentants ne soient pas exposés à la pression excessive des groupes d'électeurs locaux. »

Ibid.

Termes raturés par mes soins.

1448J'interroge, ultérieurement, les ressorts et mécanismes structurels de cette contradiction.

1449« État », « collaboration », « empire », « *Befehl* », pour n'en citer que les principales.

1450« Déclaration unanime des treize États unis d'Amérique réunis en Congrès le 4 juillet 1776. États-Unis – Déclaration d'indépendance, *Digithèque MJP, Université de Perpignan*, 2002

<https://mjp.univ-perp.fr/constit/us1776.htm>

Termes surlignés (en gras) par mes soins.

déchéance (informelle, en Démocratie Libérale) du statut d' « égal », échu de naissance¹⁴⁵¹, et de ses *privilèges* correspondants relatifs aux conditions capitalistes d'*ek-sistence* ou de commerce de ses forces « libérées » par l'aristocratie, au service de sa réforme capitaliste de *l'échange*. Cette déchéance de l'égalité, concomitante d'une carence d'activité ou de *travail* délégué, soustrait, en conséquence, l'administré.e aux garanties juridiques d'une exploitation libérale moralement « construite » en négatif de l'esclavage, dont la conservation, et non l'obtention désormais, catalyse une activité citoyenne (économiquement parlant) surinvestie par les gouverné.e.s, en réaction, comble du paradoxe, à ses propres « *effets pervers* » (le chômage, au premier chef) et leurs conséquences. La prochaine réforme, en France, du Revenu de Solidarité Active, comme revenu minimum de survie, enchaînant son allocation à une vingtaine d'heures de *travail* obligatoires effectuées (ou l'équivalent horaire d'un « emploi à mi-temps »)¹⁴⁵², renoue d'ailleurs, structurellement, avec le mode esclavagiste des rapports de production médiatisés, dans ce cas particulier, par un *subterfuge*, seulement, le RSA n'ayant de *re-venu* que le nom. L'Histoire de l' « émancipation » des « minorités » américaines¹⁴⁵³ prises en exemple dans les prochaines lignes témoigne, en contrepoint, de sa restriction au cadre libéral d'une condition économique intangible dans laquelle se reflètent, techniquement, son corps de métiers correspondant et, politiquement, le type de rapports sociaux médiatisés par le *marché*. Les *minorités* (à l'instar de tout le salariat, globalement) ne militent, effectivement, que pour une conversion de leur asservissement en collaboration, autrement dit pour une administration consensuelle de leur aliénation / exploitation économique, bornée, pour ces dernières, à l'expression d'un consentement donné aussi bien aux conditions et modalités de son exercice qu'aux termes de *l'échange*, juridiquement fixés par le

1451 La *πολιτεία* démocratique-libérale s'accorde, « étonnamment », aux dispositions préliminaires de son canon aristocratique pré-solonien. « Aristote, dans la Constitution d'Athènes, indique que le régime de l'époque était oligarchique (II, 2,2). Il note plus loin que, pour les plus hautes charges, on “choisissait selon la noblesse d'origine et selon la richesse” (II, 3, 1). Une fois énumérées les principales charges d'Etat, Aristote indique les fonctions du Conseil de l'Aréopage : “Enfin, le Conseil de l'Aréopage, même s'il n'avait obligation que d'être gardien des lois, gérait une majorité d'affaires d'Etat très importantes et appliquait sans appel châtements et sanctions à tous les auteurs de désordre. L'explication en est que les archontes étaient choisis selon la noblesse d'origine et selon la richesse, et c'est parmi eux que l'on élisait les membres de l'Aréopage.” (II, 6) ».

Kochelenko Guénady et Gaudy Jacqueline, *Quelques problèmes de formation et de développement de la structure étatique en Grèce dans l'Antiquité*, op. cit., p. 35

1452 « “Il y aura dans cette réforme [ndlr : débattue au Parlement, en juin 2023] l'obligation de consacrer 15 à 20 heures par semaine pour une activité permettant d'aller vers l'insertion professionnelle, soit de formation en insertion soit d'emploi”, avait déclaré le président-candidat lors de la présentation de son programme, le 17 mars 2022 aux Dock de Paris à Aubervilliers [...] Olivier Dussopt évoque également “des sanctions en cas de non-respect des engagements par les bénéficiaires”, selon une logique de gradation : une suspension temporaire, “avant la radiation et la suppression pure et simple”. » L'initiateur du RSA, Martin Hirsch, expose quant à lui, certes en des termes différents, une approche de cette réforme, similaire aux conclusions que j'en tire. Ce dernier souligne, en effet, que « **le travail obligatoire sans salaire** est une régression sociale comme on n'en voit pas souvent. »

David Romain, « Ce que l'on sait de la réforme du RSA qui arrivera au Parlement en juin », *Public Sénat*, le 28/04/2023

<https://www.publicsenat.fr/actualites/emploi/ce-que-lon-sait-de-la-reforme-du-rsa-qui-arrivera-au-parlement-en-juin>

1453 Toute personne non « blanche, propriétaire de terres et/ou de biens. »

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 88

souverain, qui en fait l'*objet*. L' « émancipation » théoriquement portée par la citoyenneté ne transcende ainsi qu'une relégation préalable du sujet au rang de *barbare*, puis d'esclave, témoin, selon Aristote, d'une inaptitude à « commander, *to phusei arkhon* (1252b6) [...] prévoir (*prooran*) qui fait le chef (1252a31) [...] délibérer et [...] décider (*to bouleutikon*, 1260a13) qui dispose de l'autorité nécessaire sur les autres parties de l'âme et sur le corps (1254b3-10). »¹⁴⁵⁴ Cette « émancipation » des minorités se révèle, d'ailleurs, induite, davantage, par les *nécessités* de la guerre, à savoir grossir les rangs des bataillons militaires et/ou industriels de l'Union, dont la volonté de r/alliement résulte des mécanismes de subjectivation praxistiques de la *πολιτεία* démocratique (libérale) ou d'une économie globalisée, comme logique d'intégration *et* de marginalisation différentielle progressant en boucle fermée autour d'intérêts privés, telle que la schématise Rousseau : « Alors, dit ce dernier, les possesseurs étant considérés comme dépositaires du bien public, leurs droits [et intérêts] étant respectés de tous les membres [ou sujets] de l'État [sont] maintenus de toutes ses forces contre l'étranger [ou le barbare] par une [retro] cession avantageuse au public et plus encore à eux mêmes »¹⁴⁵⁵ *via* la conversion de leur droit (naturel) de premier occupant en titre (positif) de propriété¹⁴⁵⁶.

L'amérindien.ne, lors de la *Conquista*, incarne, justement, le/a *barbare* ou l' « étranger.e », en qualité de force (relative) oppositionnelle, contre laquelle se maintient *et* progresse une expression *positive* de l'État, comme *νομός* ou constellation de *νομοί*, et ce, en raison, non plus d'une *liberté* subsumée sous le Droit naturel, comme *jus ad bellum*, dont il *manifeste* l'exercice chez les Hellènes ; mais, d'une « fraternité ~~proclamée~~ [formelle subjuguant le *jus in bello* ou la démocratisation de la guerre] étendue à toute l'humanité. Le regard de Dieu [ou *la loi*] égalise [en effet] les conditions [de la rixe là où] l'expansion de l'empire romain [...] défait [ou fissionne] le lien de citoyenneté. Les premières ébauches d'économie politique, souligne G. Vincent, ont traduit l'effort pour conjuguer une idée [ou théorie] de la liberté avec l'affirmation d'une *logique* providentielle ; le “marché” est le résultat de **l'hybridation** d'un fragment religieux [sinon du *Befehl* authentique] et d'un fragment politique [ou du lien féodo-vassalique] : espace sur lequel est supposé s'étendre une “main invisible”. Mais, à côté de ce nouvel espace économique culturellement syncrétique, prend naissance un espace utopique qui surdétermine tout projet politique ; il correspond à l'espoir d'une géométrie spirituelle, d'une fraternité politique où la loi externe répressive » bascule, miraculeusement, dans « l'amour du bien commun incarné dans la cité radieuse [...] “La question de l'égalité ne peut donc être interprétées comme objet de nature, élément d'un ensemble objectif comme le veulent les tenants de la socio-biologie, et doit être,

1454 Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, *op. cit.*

1455 Voir note 691

1456 Voir notes 772, 773 et 774

plutôt, conçue comme production culturelle dans le domaine qui lui est propre et qui est celui de son efficace : celui ~~du symbolique~~” [de l'économique ...] qu'est-ce à dire ? Il s'agit de la condition ~~de l'être-ensemble~~ [de l'État] ; de la condition d'un sens [ou *raison*] commun qui “limite [ou *rationalise*] nos théories et nos pratiques”, oriente nos actions en circonscrivant le pensable et le souhaitable. Limite fluctuante, poreuse [ou dynamique] l'enveloppe ~~symbolique~~ [politique] d'une société permet à l'identité de se former. Elle est horizon, horizon de sens, et ~~donne~~ [im-pose] un caractère familier au monde ~~partagé~~ »¹⁴⁵⁷ occupé, typique de son assujettissement¹⁴⁵⁸, ou, bien, l'anéantit, à l'instar de la communauté amérindienne¹⁴⁵⁹. « Dès que Jackson fut élu président, observe H. Zinn, la Georgie, l'Alabama et le Mississippi se dotèrent de lois qui étendaient les prérogatives des États sur les Indiens habitant leurs territoires. Ces lois ne reconnaissaient plus la tribu comme unité légale, interdisaient les conseils de tribus, supprimaient les pouvoirs des chefs et imposaient aux Indiens les obligations militaires et les taxes locales – tout en leur refusant le droit de vote, celui de s'habiller à l'européenne et de témoigner devant une cour de justice. Les terres indiennes étaient divisées en parcelles afin d'être redistribuées par lots » à l'homologue contemporain du colon athénien (ou *clérouque*) issu de la quatrième classe censitaire chargé, par tirage au sort, d'une mission de maintien de l'ordre menée dans les comptoirs de l'Empire, contre la *rétribution* d'un lot de terre « civique » du territoire occupé¹⁴⁶⁰. Ainsi, « les blancs étaient encouragés à s'installer sur les territoires indiens. Pourtant, c'était au congrès, et non aux États, que les lois et les traités fédéraux donnaient autorité sur les tribus. La loi sur le commerce et les relations avec les Indiens, votée par le Congrès en 1802, spécifiait que toute cession de territoires devait se faire par l'intermédiaire de traités signés avec les tribus et que la loi fédérale s'appliquait sur tout le territoire indien. Mais Jackson passa outre et favorisa l'activité des États. Nous avons là, dit Howard Zinn, une parfaite illustration de l'usage habituel du système fédéral américain »¹⁴⁶¹ ou de tout système juridique intrinsèquement fragmentaire – que mettent en lumière, notamment, les enjeux étayant les politiques d'accueil et reflux des réfugié.e.s précédemment abordées – « *even if certain core and often competing principles retain their normative power. The gray areas* [ndlr :

1457Vincent Gilbert, *Égalité, différence et communication [Leçons sur l'égalité de Lucien Sfez]*, op. cit.

Passages surligné (en gras), raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1458Voir note 1306

1459« Dans un article publié dans la *North American Review* en 1830 [Lewis Cass – secrétaire à la Guerre, gouverneur des territoires du Michigan, ambassadeur en France et candidat à la présidence] justifiait le déplacement des Indiens, affirmant qu'il ne fallait pas regretter “les progrès et les transformations de la civilisation ou le triomphe des arts et de l'industrie par lesquels ces contrées ont été mises en valeur et grâce auxquels la liberté, la religion et la science y étendent désormais leur influence”. Il aurait souhaité que tout cela se fût accompli “au prix de sacrifices moindres et que la population indigène s'adaptât au changement inévitable de sa condition [...] Mais cet espoir est vain. Un peuple barbare, dépendant pour sa subsistance des produits aussi chiches que précaires de la chasse, ne peut survivre au contact d'une communauté civilisée. »

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 157

1460Consulter, à ce propos, l'**Annexe I** de ce chapitre.

1461Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 158

ou « états d'exception »] *themselves often reflect competing rights and a clash of interests* »¹⁴⁶², entre les Droits national et international par exemple, comme autant de *rappports* établis entre monades économiques, en domaine(s) clos. Toute décision exécutoire opposée aux amérindien.ne.s revêt, également, l'un ou l'autre des *masques* portés par l'État de droit ou une positivité consacrée en termes de « Loi devant laquelle tout homme, aussi compréhensif soit-il à l'égard des Indiens, ne pouvaient que s'incliner. Comme le secrétaire d'État à la guerre, John Eaton, l'expliquait si bien aux Creeks de l'Alabama (Alabama signifie "Ici, nous pouvons rester") : "Ce n'est pas votre Père qui fait cela, mais les lois de ce pays, qu'il doit, comme tout un chacun, respecter." »¹⁴⁶³

La communion « fraternelle » de l'État fédéral américain faite contre l'amérindien.ne ou la Couronne, lesquel.le.s symbolisent un type irréductible de *barbarie*, implique, inversement, la contribution des sujets à l'effort de guerre, militaire et/ou industriel, perçue, notamment par les américaines, comme adéquate à leurs intérêts. De la collaboration des « Filles de la Liberté » à la révolution américaine, prêtée sous forme de boycott des produits britanniques et de propagande pour l'indépendance¹⁴⁶⁴, à leur inclusion nécessaire¹⁴⁶⁵, progressive, aux activités industrielles des colonies, et ce, tout particulièrement sur la Frontière où elles « pouvaient y occuper des postes importants, y diriger des journaux, des tanneries, être aubergistes ou ouvrières qualifiées, etc. »¹⁴⁶⁶, les « femmes », principalement issues de la bourgeoisie locale, subjectivent et revendiquent en effet, plus qu'elles ne récusent, une « participation au jugement et la prise de décision », fondamentalement patriarcale, dont elles sont, pourtant, esclave, jusqu'alors ; si bien que l'unité bio-logique des revendications « féministes » (de ce *genre*), affirmée par leurs porte-parole « privilégiées »¹⁴⁶⁷, se désintègre, sitôt confrontée à leur projet¹⁴⁶⁸. L'une d'entre-elles, Sarah

1462 Goodwin-Gill Guy S., *Refugees and Responsibility in the Twenty-First Century : More Lessons Learned from the South Pacific* (2003), In : Barsalou Olivier, *L'interception des réfugiés en mer: un régime juridique aux confins de la normativité*, *op. cit.*, p. 25

1463 Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, *op. cit.*, p. 158

1464 *Ibid.*, p. 130

1465 « Entre la Révolution et la guerre de Sécession, tant de changements étaient intervenus dans la société américaine – croissance de la population, progression vers l'ouest, développement industriel, extension des droits politiques de la population blanche masculine, évolution du système éducatif afin de répondre aux besoins économiques – que la condition des femmes américaines ne pouvait rester inchangée. Avant l'industrialisation de l'Amérique, la nécessité pratique d'accueillir des femmes dans les communautés vivant sur la Frontière avait fini par imposer la mise en place de mesures plus ou moins égalitaires. »

Ibid., p. 132

1466 *Ibid.*, p. 133

1467 « Lorsque l'opinion des femmes est évoquée, c'est presque toujours exclusivement au travers des écrits des plus privilégiées d'entre elles, que leur statut autorisait à s'exprimer librement et qui avaient l'opportunité de voir leurs écrits circuler [...] Les femmes des classes laborieuses avaient peu de moyens de s'exprimer et encore moins de transmettre par écrit les sentiments de révolte qu'elles pouvaient éprouver devant cette sujétion. Non seulement elles s'occupaient de leurs nombreux enfants, mais elles travaillaient, le plus souvent à domicile. À l'époque de la Déclaration d'indépendance, quatre milles femmes et enfants de Philadelphie filaient en "sous-traitance" à domicile pour le compte de manufactures locales » dirigées par les maris (ou l'équivalent) des bourgeoises revendiquant, à l'opposé, peu ou prou le droit d'exercer leurs fonctions.

Ibid., pp. 131 – 132

1468 « Placer toutes les femmes dans la même catégorie – en leur donnant à toutes la même sphère domestique à

Grimké, limite d'ailleurs, explicitement, l'émancipation de ses paires à une *égalité* « *de principe* »¹⁴⁶⁹ établie devant les modalités instrumentales d'un *jus in bello* internalisé ou de l'exploitation industrielle des un.e.s par les autres, sans distinction bio/logique. « Je ne demande, écrit-elle, aucune faveur particulière pour mon sexe. Je n'abandonnerai pas *notre* revendication d'égalité. Tout ce que je demande à *nos frères*, c'est qu'ils lèvent le pied de dessus de *nos* têtes et qu'ils nous permettent de *nous* tenir debout sur la terre que Dieu *nous* a, à *nous* aussi, confiée [...] Il est parfaitement clair à mes yeux que **tout ce qu'un homme a moralement le droit de faire, la femme y est également autorisée.** »¹⁴⁷⁰ Ce plaidoyer pour l'hétérogénéisation de la classe (dominante) *et* la démocratisation de la *πολιτεία*, publié au XIXe siècle comme pied de nez aux révoltes ouvrières (et leur mobile) sonnait, alors, dans les filatures américaines¹⁴⁷¹, ne boucle pas moins l'action ou l'oppression continue d'une *coutume* exercée contre la femme qu'elle formate sur le mode collaboratif, et dialectique par conséquent, du *rapport maître / esclave* que le starigite compte « au nombre des unions primaires, aux côtés [ndlr : ou comme parangon] du couple conjugal »¹⁴⁷². Le dressage culturel comme esthétique de la « femme » (bourgeoise) *représente*, en effet, un investissement proportionnel au *salaire* escompté, soit l'équivalent, dans l'économie domestique libérale, d'un « parti convenable » ou *bilan comptable* satisfaisant¹⁴⁷³ que séduit,

organiser – revenait à mettre en place une classification (dont le critère était le sexe) qui, comme l'indique Nancy Cott, brouillait les distinctions de classe. »

Ibid., p. 136

1469« Et, bien qu'elle se fonde sur le concept objectif de fin, la conception de la volonté comme “pouvoir des fins”, dans la *Critique de la Raison pratique*, interprète la volonté comme raison théorique, puisque les fins “sont toujours des motifs déterminants de la faculté de désirer d'après des principes” ; mais par “principes”, il ne faut se représenter que les lois de la raison. »

Adorno Theodor, *Dialectique négative*, *op. cit.*, p. 180

1470Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, *op. cit.*, p. 143

Les termes surlignés en *italique* (par mes soins) marquent la subsomption (autoritaire) de l'énoncé à une bio-logique providentielle unifiante (voir note 1457). Le passage surligné en **gras** (par mes soins) témoigne, quant à lui, du confinement des revendications portées par l'auteure au sanctuaire (ou « le Droit ») de l'activité (ou « faire ») morale.

1471*Ibid.*, p. 137

1472Kochelenko Guénady et Gaudy Jacqueline, *Quelques problèmes de formation et de développement de la structure étatique en Grèce dans l'Antiquité*, *op. cit.*, p. 51

1473« Le dressage commençait très tôt, dès l'adolescence. L'obéissance préparait la jeune fille à se soumettre [*et s'identifier*] au premier compagnon qui lui serait destiné. Selon Barbara Welter, “le raisonnement s'appuie sur deux mouvements simultanés. La femme américaine était censé être si parfaitement aimable et séduisante qu'un homme digne de ce nom, mis en sa présence, pourrait difficilement garder son sang-froid. En outre, cette même jeune fille, sur le point de “s'extraire” du cocon protecteur de la famille, est si possédée d'une affection pour l'heure sans objet défini et si habitée de tendres sentiments qu'elle aimera la première personne qu'elle rencontrera. Tandis qu'elle sort à peine du véritable “songe d'une nuit d'été” qu'a été son adolescence, il est du devoir de sa famille et de la société de tout faire pour que son premier regard tombe [*machinalement*] sur un parti convenable et non sur un quelconque clown écervelé. Cette tâche est menée à bien par l'application de mesures restrictives telles que le choix (selon des critères de sexe et/ou de classe) d'écoles, de cours de danse, de voyages ou tout autre mode de contrôle extérieur. On exige de la jeune fille qu'elle obéisse d'elle-même. Cette combinaison produit un genre de “ceinture de chasteté sociale”, dont la jeune fille ne se libère que lorsque le partenaire conjugal apparaît et que l'adolescence est officiellement achevée”. »

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, *op. cit.*, p. 134

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

récioproquement, une *physio/nomie de la dévotion*, aux *fonctions mineure* de conservation¹⁴⁷⁴ ou « subsistance » du ménage, et *majeure* d'assistance technique, figurative, mais, également, diplomatique des opérations menées par le chef de famille / d'état nucléaire¹⁴⁷⁵. Dorothy Dix, au lendemain de leur obtention du droit de vote, exhorte ainsi, par voie de presse, les américaines à « ne pas se contenter de s'occuper du foyer [...] “L'épouse d'un homme, dit-elle, est la vitrine grâce à laquelle il expose sa réussite sociale [...] Les affaires les plus importantes se concluent bien souvent au cours des repas [...] Nous invitons à dîner des gens qui peuvent **nous faire progresser** dans la société [...] L'épouse qui sait **cultiver un cercle de relations utiles**, qui fréquente les clubs, qui sait être intéressante et se rendre agréable [...] est un atout majeur pour son mari” »¹⁴⁷⁶, et ce, toujours dans la tradition juridique anglaise dont les « Décrets législatifs sur les droits des femmes » de 1632 les aliènent à leur compagnon présenté comme « nouveau “soi” », donc son « égal », et « supérieur » ou « maître »¹⁴⁷⁷ à la fois. « Julia Spruill décrit, en ces termes, la situation légale de la femme à l'époque coloniale : “Le droit du mari sur la personne de sa femme va jusqu'aux châtiments” [...] Concernant la propriété, “outre la possession absolue des biens personnels de sa femme comme des terres qu'elle pourrait posséder, le mari entre en possession de tous les revenus qu'elle pourrait recevoir. C'est à lui que revient le fruit de son travail [...] Il en découle naturellement que tout le fruit de leur travail conjoint appartient au mari.” »¹⁴⁷⁸

L' « émancipation » de la « femme » se déclare et célèbre, donc, à l'ombre de son assujettissement à l' « homme » et d'une identification, corollaire, au *Dasein* (ou niveau de puissance déployée) qu'il *représente*, dont l'homologation par les porte-parole de la *minorité*, que *flatte* toute réforme épicientrique de l'égalité par ailleurs, boucle la systématisation, et totalitarisation, de la domination du sujet entreprise ou poursuivie par tous les régimes politiques se bousculant sur la frise économique de l'Histoire. La fondatrice du *Séminaire des femmes de*

1474Sa fonction de « conservation » ou d'entretien (mécanique) de la case familiale et ses forces vives polarise, d'ailleurs, l'activité domestique échue aux femmes des couches populaires, comme vecteur de rendements professionnels optimaux de leurs compagnons. C'est pourquoi, « au début du siècle dernier, le “département sociologique” de l'entreprise Ford [...] n'hésitait pas à se rendre par surprise chez les ouvriers, évaluant la propreté de leur domicile ou l'assiduité de leurs enfants à l'école pour s'assurer qu'ils méritaient bien leur paye de 5 dollars par jour. »

« Salariés sous contrôle », *Le Monde Diplomatique*, « Feu sur les libertés », « Manière de voir » #182, Avril – Mai 2022

1475J'interroge les dispositions et structure (économiques) de la « famille nucléaire », plus en détails, dans le Chapitre V de cette thèse.

1476Ibid., p. 567

Les passages surlignés (en gras) portent, explicitement, l'empreinte de l'État ou la *collaboration* : stratégique avec les « semblables », *fraternelle avec le maître*.

1477Ibid., p. 127

1478Ibid.

*Troie*¹⁴⁷⁹, Emma Willard, résume, plus ou moins, ce constat. « L'éducation des femmes, dit-elle, ayant "été trop longtemps exclusivement dirigée de manière à satisfaire les hommes et mettre en avant les charmes de la jeunesse et de la beauté [...] le goût des hommes, quel qu'il puisse être, s' [est] imposé comme l'objectif même de la formation du caractère des femmes". »¹⁴⁸⁰ La sacralisation de la catégorie, comme satellite de la souveraineté (« masculine », en l'occurrence), par les captives, elles-mêmes, jugule d'ailleurs, intrinsèquement, toute sécession féminine de la Domination, les « femmes » revendiquant, au contraire, le droit d'y contribuer au même titre que leurs maîtres, d'un côté ; mais comme, paradoxalement, canon morpho-logique de l'anti-thèse, caractéristique, selon le point de vue, d'un manque ou d'une absence d'attributs ~~naturels~~ *économiques*, de l'autre. « Les aptitudes naturelles, dit Socrate, ont été semblablement distribuées dans les vivants des deux sexes, la femme ayant naturellement part à tous les objets d'occupation, et à tous l'homme, mais la femme restant en tous ~~plus faible~~ [ndlr : moins *armée*, physiquement] que l'homme » (455d-e), tant que le concours de la force brute arraisonne la *politique* ; d'où les « dynamiques ~~opposées~~ [contradictaires] en jeu », observées par Howard Zinn, que polarise *et* catalyse leur « émancipation ». « En effet, si les femmes étaient [... jusqu'au milieu du XXe siècle] incitées à sortir de chez elles, pour participer à l'industrialisation, la société exerçait néanmoins une certaine pression afin de les maintenir dans un cadre permettant d'en garder le contrôle [...] Dans les milieux aisés et la petite bourgeoisie d'abord puis, comme toujours, dans les classes défavorisées, les modes vestimentaires évoluaient elles aussi et le poids des vêtements féminins, les corsets et jupons divers, signalaient clairement l'exclusion des femmes du monde actif. L'église, l'école et la famille furent chargées de véhiculer un certain nombre d'idées concernant la place des femmes au moment même où ladite place devenait de plus en plus floue. »¹⁴⁸¹ La conversion phénoménologique d'une « distinction de fait » ou *faire* en ontologie des catégories de *valeur* qu'il met en présence (ou absence) vectorise, ainsi, moins « l'histoire de l'humanité », réduite par ses prosélytes à « une histoire d'injustices et d'usurpations faites à la femme par l'homme, ayant toutes pour direct objet de lui imposer une tyrannie absolue »¹⁴⁸², qu'elle n'abstrait *la* structure Politique de la dimension domestique de l'Économie et n'y cantonne le « principe du "séparées, mais égales", en conférant [au] travail [de leurs captives et *associées*] une importance égale à celui des hommes, mais séparé et différent »¹⁴⁸³, commun à toute

1479 La première institution d'enseignement pour jeunes filles, officiellement reconnue, ayant ouvert ses portes en 1821.

1480 *Ibid.*, p. 140

1481 *Ibid.*, p. 133

Terme raturé et passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1482 *Ibid.*, p. 146

Extrait tiré d'une déclaration de principes rédigée, en 1840, dans le Comté de Seneca.

1483 *Ibid.*, p. 136

« hiérarchie d'égaux » techniquement édifiée. Cette approche conservatrice, *réactionnaire*, de l' « émancipation » des « femmes », en plus de sanctuariser l'une des traces de l'échec (ou l'absence de triomphe) originaire, canonise, en contrepoint, l'extension démocratique de la sujétion, condamnant la majorité d'entre-elles à *marchander*, auprès de tous les titulaires du « bien public », leur « aliénation totale [...] avec tous leurs droits, à toute la communauté », et plus seulement à leur mari, comme point cardinal de l'*ek-sistence*. « Pouvons-nous, demande, en effet, Monique Wittig, réhabiliter le terme d'« esclave » ? Pouvons-nous réhabiliter les termes de « nègre », « négresse » ? En quoi le mot « femme » est-il différent ? [...] « Femme » comme « esclave » est [...] un concept irrémédiable. La réalité « femme » doit disparaître comme la réalité « esclave » doit disparaître après l'abolition de l'esclavage [ndlr : sous réserve que son apostasie ne serve de leurre à l'une des réformes du culte concerné...] Dans une situation désespérée comparable à celle des serfs et des esclaves, les femmes ont le « choix » entre être fugitives et essayer d'échapper à leur classe [...] et/ou de renégocier quotidiennement, terme à terme, le contrat social »¹⁴⁸⁴, tel que s'y emploient, globalement, leurs émissaires américain.e.s, depuis le XIXe siècle, et ce, dans les termes, mêmes, de sa mouture élémentaire qui les en a, pourtant, exclues. Soixante-huit femmes et trente-deux hommes réuni.e.s les 19 et 20 juillet 1840, dans le Comté de Seneca, signent ainsi, à la fin de leur assemblée, une déclaration de principes calquée sur la Déclaration d'indépendance : « Lorsque, dans le cours des événements humains, y est écrit, une fraction de la famille humaine se voit dans la nécessité d'assumer, parmi les peuples de la Terre, une position différente de celle qu'elle avait occupée jusqu'alors [...] Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes : que tous les hommes et les femmes naissent égaux ; que le Créateur les a dotés de certains droits inaliénables, parmi lesquels la vie, la liberté, la recherche du bonheur »¹⁴⁸⁵, dont les auteur.e.s de la Déclaration identifient, scrupuleusement, l'exercice à celui de leurs doublets positifs : « droit de vote [...] droits concernant les salaires ou les biens [...] droits en cas de divorce [...] égalité des chances devant l'emploi [ndlr : ... ou l'accès aux centres de formation et] collèges, etc. »¹⁴⁸⁶, accordés aux vassaux par le souverain, en qualité de « fiefs » *dématérialisés comme symboliques*, à l'instar du type de re-venu touché, en *signe* d'égalité, pour toute débauche de travail salarié, sous le capitalisme.

L'Histoire de la démocratisation du tabagisme féminin illustre, d'ailleurs, l'effet de boucle de la privation médiatisée, en régime libéral, par le salaire qui n'était plus, sous forme d'infrastructures, de ressources naturelles et d'outils logistiques, un « enrichissement » hoplitique (relatif) du vassal, au service (militaire) de la prospérité foncière du suzerain ; mais, automatise, comme

1484 Wittig Monique, *La pensée Straight*, In : Questions Féministes No.7, Février 1980, pp. 45 – 53

1485 Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 146

1486 Ibid.

abstraction numéraire d'une part régressive de leur produit revenue aux employé.e.s, sa rétrocession aux propriétaires, que stimule, en plus de la satisfaction des besoins primaires, la propagande – corrélative de leur taux d'engagement productif¹⁴⁸⁷ – d'un arasement de toutes les « distinctions de fait » grimées en ordres biologiques intangibles, devant la consommation de leurs propres déclinaisons marchandes objectiv(é)es¹⁴⁸⁸ ; lesquelles, officiellement, ne témoignent pas d'un rapport (et résultat) d'exploitation de *l'éta(n)t* scindé en salaire et plus-value, mais se manifestent comme *vérité ek-sistentielle* tirée de sa propre démonstration de force, ou phénoménalité, que la consommation, pour le profane, seule permet d'atteindre ; d'où la revendication d'en jouir *également* partagée par les minorités, en raison d'un engagement productif / politique des plus féaux, en contrepoint, sans laquelle ne peut opérer le drainage de leur Excédent Brut d'Exploitation ou le seul indice de vérité qui vaille, pour le souverain, en régime capitaliste.

« In 1928 George Washington Hill, the president of the American Tobacco Company, realized the potential market that could be found in women and said, "It will be like opening a gold mine right in our front yard." [...] The targeting of women in tobacco advertising led to higher rates of smoking among women. In 1923 women only purchased 5% of cigarettes sold, in 1929 it increased to 12%, in 1935 the percentage of cigarettes purchased by women was 18.1%, this percentage peaked in 1965 at

1487« “Nous votons ? Mais qu'est-ce que cela change ?” s'interrogeait Helen Keller en 1911. A peu près à la même époque, Emma Goldman Affirmait que “le suffrage universel [était] un fétiche moderne”. Et en effet, si les femmes votèrent au même titre que les hommes après 1920, elles conservèrent peu ou prou leur statut social subalterne [...] En fait, les femmes s'étaient montrées capables d'échapper au carcan de la femme au foyer, de la mère de l'épouse, de l'idéal féminin et de l'isolement chaque fois que leur participation avait été absolument nécessaire, que ce soit dans l'industrie de guerre ou dans les mouvements sociaux. »

Ibid., pp. 567 – 568

1488« L'État providence libéral a [en effet] pour fonction de réguler la nouvelle configuration multiculturelle propre aux sociétés contemporaines afin de l'ajuster au modèle économique : La deuxième, transformatrice, vise à restructurer les rapports de production et de reconnaissance, d'une part en préconisant l'égalité sociale, d'autre part en poursuivant une réflexion sur les processus de différenciation [...] Le modèle républicain recouvre diverses acceptions : d'une part, il peut être compris comme un système de défense du groupe majoritaire vis-à-vis de l'existence de groupes minoritaires ; ne pouvant supprimer la différence, il s'agit de maintenir les particularités de l'autre et d'encercler les minoritaires dans celles-ci. D'autre part, il peut être considéré comme le cache-misère d'une volonté politique avortée, celle de l'égalité, dans la mesure où les politiques publiques s'orientent vers une requalification de l'égalité formelle (discrimination positive) sans réinterroger son apparente “indifférence aux différences” [distinctions] Autrement dit, tout en faisant preuve de cécité devant les différences [distinctions], les politiques d'identité s'engagent dans des stratégies de reconnaissance ciblées (loi de parité homme-femme, quotas à l'entrée des grandes écoles, etc.) qui ne remettent pas en cause fondamentalement le présumé indifférentialiste [...] de la concurrence. L'Exemple des revendications ou de l'affirmation d'une identité / esthétique minorée dans les sociétés brésilienne ou française participe à consolider, en retour] la façon dont le marché manipule les identités collectives nationales. Une femme peut, à travers la fréquentation de ces salons ethniques, chercher une identification positive avec son groupe de socialisation ou alors à se différencier vis-à-vis de la société dans son ensemble [...] Le Mouvement des Indigènes de la République peut aussi être analysé en ce sens : [...] derrière une rhétorique de rupture avec l'ordre établi, une forte demande de reconnaissance est adressée à la nation, y compris sur les plans identitaires et culturels. »

Donnet Claire, Fraisse Mélanie, Horvat Nicolas, Melo-King Ananda, Probst Johanna. *Des processus de “racisation”*, In : Raison présente, n°174, 2e trimestre 2010. Racisme, race et sciences sociales, pp. 39 – 51

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à al citation par mes soins.

Les prétentions à leur accomplissement individuel médiatisé par un art masculin¹⁴⁹⁰, affichées par les « femmes », sourdent ainsi, davantage, d'une injonction à la re-composition (politique), aussi bien temporaire qu'illusoire, de l'Éta(n)t séparé au cours de la production, nécessaire à la relance de son procès (économique) de (re) dé-composition. L'égalité sexuée devant le tabagisme revendiquée par la minorité, sous l'influence de son industrie, décharge, effectivement, la « cigarette » des rapports de production qu'elle objective, *et* sublime sa consommation, comme technique – esthétique et prouesse – masculine, vectrice, pour les « femmes », d'une *liberté*¹⁴⁹¹ confinée aux champs de sa représentation *et* du *consentement* aux « conditions générales » de la collaboration dialectisant *éclatement et re-composition* de l'Éta(n)t « mis en scène comme discours de référence [...] Le capital, dit Baudrillard, ne va plus chercher ses alibis dans la nature, Dieu ou la morale, mais directement dans l'économie politique [ndlr : libérale] dans sa *critique* [ndlr : bornée au mode capitaliste de la redistribution des richesses produites] et vit de sa propre dénonciation interne – stimulus dialectique et *feedback* [...] C'est sa prétendue autonomie qui lui permet de reproduire efficacement la structure d'une société de classes [...] Une machine doit fonctionner si on veut qu'elle reproduise les rapports de production. Une marchandise doit avoir une valeur d'usage pour pouvoir alimenter le système de la valeur

1489 Voir O'Keefe AM & Pollay RW, *Deadly targeting of women in promoting cigarettes*, J Am Med Womens Assoc (1972). 1996 Jan – Apr ; 51(1-2) : 67 – 9.

PMID: 8868553

Les multiples injonctions publicitaires (et leurs marchés respectifs) à un investissement ou une sophistication industriel de leur corps, faites aux « femmes » durant tout le XXe siècle, aménagent, socialement et psychologiquement, les conditions de monétisation du *Capital* dont la configuration matérielle (comme agglomération de valeurs d'usage) se diversifie conjointement au développement, quanti comme qualitatif, des forces productives ; et à l'image, par là, des sujets – les « femmes », en l'occurrence – qui en intègrent les rangs. « Au début des années 1930, un écrivain vantait l'industrie des produits de beauté en commençant ainsi son article : “L'Américaine moyenne possède 1,5 mètre carré de peau.” Puis il évoquait les quarante mille instituts de beauté américains et les 2 milliards de chiffre d'affaires annuel de l'industrie du cosmétique. Tout cela lui semblait for insuffisant : “Pourtant, les Américaines ne dépensent pas, ne serait-ce que le cinquantième de l'argent nécessaire à parfaire leur apparence.” Il énumérait ensuite les produits “annuellement indispensables à la beauté de toute femme” : douze massages à l'huile chaude, cinquante-deux masques faciaux, vingt-six épilations de sourcils, etc. » Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, *op. cit.*, p. 568

1490 « Yet some women who were already smoking were seen as smoking incorrectly. In 1919 a hotel manager said that women “don't really know what to do with the smoke. Neither do they know how to hold their cigarettes properly. Actually they make a mess of the whole performance”. »

Amos Amanda & Haglund Margaretha, « From social taboo to “torch of freedom” : the marketing of cigarettes to women », *Tobacco Control*, March 2000

<https://tobaccocontrol.bmj.com/content/tobaccocontrol/9/1/3.full.pdf>

1491 « Today the emancipation of women has suppressed many of their feminine desires. More women now do the same work as men do. Many women bear no children ; those who do bear have fewer children. Feminine traits are masked. Cigarettes, which are equated with men, become torches of freedom. »

A.A. Brill (psychoanalyst and Bernay's co-worker), In : Brandt Allan M., *The Cigarette Century*, Basic Books, New York, 2007, pp. 84 – 85

d'échange. »¹⁴⁹² Le sujet, quant à lui, doit s'identifier à l'une *et* l'autre, à la fonction et sa représentation, pour que progresse l'État et prospère le souverain. Edward Bernays et son cabinet de conseil en relations publiques ne s'emploient, justement, qu'à rétablir l'identité des *input* et *output* de la production capitaliste¹⁴⁹³, lors de *Easter Sunday Parade*¹⁴⁹⁴ défilant sur la 5^{ème} avenue de New York, à Manhattan, le 1^{er} avril 1929, avec le concours des suffragettes qui appellent à « *light up "torches of freedom"* », durant l'événement, pour affirmer leur égalité aux hommes. Plusieurs femmes triées sur le volet, jolies sans être sophistiquées¹⁴⁹⁵ (comme valeur esthétique plafond ou canon du public cible) et maîtrisant l'art de fumer¹⁴⁹⁶, dégagent, alors, cigarettes et briquets en plein défilé (chose exceptionnelle à l'époque), les allument puis les portent à leur bouches, sous les objectifs de photographes professionnels, mobilisés pour l'occasion, dont les clichés font, immédiatement ou presque, le tour du monde. Disparaît, ainsi, toute perspective de libération, pour *et* par les « femmes », sous une pluie de revendications (majoritairement superficielles) pour une égalité *générique*, devant et dans la séparation la plus intense, portées par les symboles séculaires de l'antithèse.

« *Women ! Light another torch of freedom! Fight another sex taboo !* »

Le culte consacré par toute *minorité identifiée* à une égalité rétrocessive (ré)compensant une aliénation liminaire transcende, finalement, plus qu'il ne subvertit, les dispositions originaires de la citoyenneté consignées par son canon monothéiste. L'injonction à la *ברית מילה* (*brit milah*) ou « l'alliance [à Dieu et sa loi] par la circoncision » faite à Abraham et sa descendance destinés à *prosperer* ou « se multiplier considérablement » (*Genèse* 17 ; 2), former « un grand nombre de nations » (*Genèse* 17 ; 4 – 5), régner et « proliférer » (*Genèse* 17 ; 6) s'applique, en effet, tant à l' « homme libre » (au sens achéen du terme) « né chez lui » qu'à celui qu'il « a acheté à un étranger, en dehors de sa descendance » (*Genèse* 17 ; 12 – 13). La démonstration de leur égalité, devant Dieu et sa loi, présuppose, par déduction, un rapport esclavagiste établi entre les

1492 Baudrillard Jean, *L'Échange Symbolique et la Mort*, *op. cit.*, pp. 54 – 55 – 56

1493 « *Yet during World War I as women took the jobs of men who had gone to war, they also began smoking even though it was still considered a taboo act.* »

Amos Amanda & Haglund Margaretha, *From social taboo to « torch of freedom » : the marketing of cigarettes to women*, *op. cit.*

1494 Défilé New Yorkais déambulant dans les rues de Manhattan tous les dimanches de Pâques.

1495 Bernays « *was very careful when picking women to march because "while they should be good looking, they should not look too model-y"*. »

Brandt Allan M., *The Cigarette Century*, Basic Books, New York, 2007, pp. 84 – 85

1496 « *Tobacco companies had to make sure that women would not be ridiculed for using cigarettes in public and Philip Morris even sponsored a lecture series that taught women the "art of smoking"*. »

Amos Amanda & Haglund Margaretha, *From social taboo to « torch of freedom » : the marketing of cigarettes to women*, *op. cit.*

deux parties du *marché* concernées. Les politiques « abolitionnistes » conduites par les États-Unis et en Afrique, aux XVIIIe, XIXe et XXe siècles, loin d'apostasier un mode singulier d'exploitation particulièrement tyrannique, au profit du *marché* en qualité d'antithèse de l'esclavage, bouclent d'ailleurs, nécessairement, une phase d'accumulation (primitive) de ressources naturelles dont elles entérinent l'*intégration* ou la propriété par le truchement de la citoyenneté accordée aux capti.v.e.s, en témoignage de leur consentement à collaborer, et ce, aux conditions prescrites, à la relance économique de l'*imperium*. L'antagonisme nourri par « le nord » et « le sud » des États-Unis, les ayant conduit à la guerre civile, présente, à ce propos, de fortes analogies, en termes d'enjeux comme de structure (hiérarchique), avec l'administration de l'Afrique coloniale tiraillée entre le pragmatisme libéral (scientifique) métropolitain¹⁴⁹⁷ et l'économie traditionnelle des chefferies locales islamiques¹⁴⁹⁸ dont l'inféodation aux colons conjecture une résolution diplomatique et progressive du contentieux¹⁴⁹⁹ ; laquelle, en plus de faciliter les manœuvres militaires étayant l'assise coloniale française, conjure les risques de « chaos » potentiels que laisse présager une « libération en bloc » des esclaves¹⁵⁰⁰, redoutés par tous les ordres de l'aristocratie occidentale :

1497« À l'époque [ndlr : en 1848] où Victor Schœlcher et François Arago abolissent en France l'esclavage aux colonies, les sociétés africaines réagissent à la suppression de la traite négrière par un renforcement de l'esclavage local qui leur permet de répondre à l'évolution de la demande en Europe, lui fournissant les matières premières nécessaires à la révolution industrielle. Elles y sont encouragées. Ainsi est-il recommandé au commandant d'une expédition britannique dans le delta du Niger de s'efforcer d'amener les populations riveraines “par la persuasion, à abolir le commerce des esclaves sur leur territoire” [...] de leur démontrer les bénéfices qu'elles retireraient en occupant leurs captifs à l'agriculture plutôt qu'en les mettant en vente, et les avantages plus grands encore que leur procurerait plus tard le travail libre de ces mêmes esclaves employés à des établissements agricoles. La région dite des Rivières du Sud, dans l'actuelle Guinée, est parfaitement représentative de cette phase de transition. Tandis qu'au Rio Pongo “la traite des noirs [est] en pleine activité”, dans la rivière Mellacorée elle “a été remplacée par le commerce licite ; les indigènes achètent bien encore des captifs venant de l'intérieur, mais ce n'est plus pour les exporter, c'est pour les employer aux nombreuses cultures d'arachides qui leur rapportent de si beaux bénéfices”. »

Botte Roger, L'esclavage africain après l'abolition de 1848. Servitude et droit du sol, In : Annales, Histoire, Sciences Sociales, 55^e année, N. 5, 2000. pp. 1009 – 1037

1498« L'abolition est [...] une mesure incompréhensible : son universalité, proclamée par les nations européennes, échappe à des sociétés où la licéité du principe de l'esclavage, puisée dans le Coran, rassure les consciences religieuses. Il se peut même que l'abolition totale apparût comme une innovation blâmable, contraire à la lettre du Livre et à la pratique exemplaire des premiers musulmans. »

Ibid.

1499« Justement, en 1854, lorsque Faidherbe devient gouverneur et le Sénégal une colonie, il met tout en œuvre, avec succès, pour que le décret de 1848 ne s'applique ni au territoire sénégalais (en dehors de Saint-Louis et de Gorée) ni à l'empire colonial en voie de constitution. En fait, Faidherbe — qui, en poste à la Guadeloupe en 1848, avait manifesté ses convictions républicaines et sa sympathie pour les esclaves insurgés, et fait campagne pour Schœlcher, candidat à la députation — trahit délibérément le décret d'affranchissement universel, à la fois dans sa lettre et dans son esprit. Pourquoi ? Tout simplement parce que le décret de 1848 gêne la politique de conquête coloniale en contrecarrant les projets d'annexion par la France des sociétés et des États indépendants (et esclavagistes) d'Afrique de l'Ouest. C'est Carrère, chef du service judiciaire, lié au grand commerce bordelais, qui met au point l'argumentaire destiné à abandonner la “prétention d'imposer les lois françaises” à ceux qui se rapprochaient des établissements français. Acquiesçant à cette nouvelle politique, le ministre de la Marine et des Colonies, Hamelin, la justifie crûment : “Dire aux populations qui nous entourent que pour vivre sous la protection de notre drapeau, il faut immédiatement renoncer aux captifs, ce serait les éloigner à tout jamais de nous, les jeter dans les bras de nos ennemis et manquer complètement notre but au point de vue même de leur émancipation future et des intérêts de la civilisation”. »

Ibid.

1500« C'est que, pour se concilier les pouvoirs africains, des promesses formelles ont été faites : on n'interviendrait pas

africaine au premier chef¹⁵⁰¹, mais, également, française¹⁵⁰² et américaine. Thomas Jefferson, aux États-Unis, tire le même constat. « Une émancipation des esclaves noirs, confesse-t-il à John Holmes, en 1820, reviendrait à libérer une armée de pauvres, qui menacerait la propriété privée et déclencherait une guerre civile »¹⁵⁰³. Mais, une guerre abolitionniste *décidée* par les plus nobles représentations de l'aristocratie états-unienne, à l'inverse, leur assure, note Howard Zinn, le monopole de sa configuration idéologique vectrice du cadre politique de l' « émancipation »¹⁵⁰⁴ ; et, sous réserve de succès, illustre les carences politiques d'un mode éculé de production préservé par une noblesse de second rang (la Confédération) mise en échec par les ressorts, mêmes, de l'esclavage¹⁵⁰⁵ dont l'économie juggle, structurellement, le développement d'une collaboration optimale¹⁵⁰⁶.

dans la question de l'esclavage et l'on respecterait le caractère, les coutumes et les mœurs des "indigènes". Le respect de ces promesses est d'autant plus aisé qu'il s'agit d'abord de parachever la conquête. Mais surtout, prévaut la conviction que la réorganisation des rapports sociaux dans des sociétés où l'esclavage constitue un phénomène social total doit être menée avec une grande prudence : elle conduit à choisir un lent processus de dépérissement. Dans une situation où la doctrine coloniale rejoint les préoccupations des maîtres africains, rien ne sera fait pour favoriser la libération des esclaves. Au contraire, celle-ci doit être freinée pour éviter un mouvement de masse et le chaos que provoquerait à coup sûr, en révolutionnant la base de l'édifice social, une libération en bloc. Ainsi se trouvèrent apaisées les angoisses des maîtres et justifié le statu quo. »

Ibid.

Ibid.

1501 *Ibid.*

Voir les dernières lignes de la note précédente.

1502 « La sentimentalité certainement louable qui nous fait désirer la libération des captifs [...] n'aura d'autre résultat que de développer la paresse chez des gens qui y sont déjà assez portés et qui ne voudront pas travailler pour pouvoir singer leurs anciens maîtres. Condamnés à la faim, ils feront des assassins et des voleurs de grands chemins. Rien n'est plus familier, fraudeur, paresseux, orgueilleux qu'un captif libéré »

ANCAOM, Guinée XIV/3, Cercle des Timbis, Téliélé, 26 décembre 1903, In : *Ibid.*

1503 Nippel Wilfried, *Marx, Weber et l'esclavage*, Anabases, 2 | 2005, 11 – 52

<http://journals.openedition.org/anabases/1531>

DOI : <https://doi.org/10.4000/anabases.1531>

1504 « Le gouvernement national ne pouvait, évidemment, pas permettre qu'une insurrection soit à l'origine de l'abolition de l'esclavage. Tan qu'à mettre fin à l'esclavage, il fallait du moins que ce fût dans les conditions totalement maîtrisées par les Blancs et, uniquement, lorsque les intérêts économiques et politiques des milieux d'affaires du Nord l'exigeraient. En fin de compte, c'est Abraham Lincoln qui incarnera à la perfection cette alliance entre les intérêts des milieux d'affaires, les ambitions politiques du nouveau parti républicain et la rhétorique humaniste » réduite, selon Horace Mann Bond, à une fonction de vernis idéologique de « l'accumulation du capital [...] Ceux qui la maîtrisaient étaient aussi imperméables aux préjugés qu'il est possible de l'être. Sans opinions particulières, sans idéal [qui ne soit instrumental] ceux qui cherchaient à tirer profit de l'exploitation des ressources naturelles de l'Alabama [notamment] utilisaient les préjugés et attitudes racistes des autres à leur propre avantage et le faisaient avec un talent et un sens des affaires impitoyables. »

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., pp. 216 – 217, 239

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1505 Voir note 1377

1506 Howard Zinn mentionne de nombreux témoignages « sudistes », recueillis en pleine guerre de Sécession, portant sur : l'absence de fidélité, la trahison ou, encore, la désertion de *leurs* « nègres » prompts à rejoindre les « Yankees » sitôt que se présente l'occasion. L'auteur recense « un demi-million d'esclaves qui prirent la fuite – un sur cinq à peu près – **chiffre relativement élevé si l'on considère qu'ils ne savaient ni où aller ni comment survivre.** »

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 224

Passage surligné (en gras) par mes soins.

La Guerre de Sécession n'oppose, en effet, que deux ordres de l'aristocratie américaine. « L'élite nordiste, d'un côté, désire l'expansion économique – des terres libres, de la main d'œuvre-libre et un marché libre – , des protections tarifaires suffisamment élevées pour satisfaire les manufacturiers et la création d'une banque des Etats-Unis. Les intérêts esclavagistes s'opposent à tout cela, et l'élite des planteurs [ndlr : mais, également, une majorité de fermiers] considèrent Lincoln et les républicains comme une menace pesant sur leur mode de vie confortable et prospère »¹⁵⁰⁷ dont les ressorts économiques préservent, en contrepoint, toute une paysannerie traditionnelle, autonome, des contingences de l'économie de marché : le maintien de l'esclavage – qu'elle y recourt ou non – jugule, de fait (pathologiquement), toute flambée des gains de productivité générés par l'activité locale et d'une recrudescence corollaire de la concurrence, factrices d'endettement, de faillite et d'expropriation. « S'il a existé un sudiste d'avant-guerre, typique, il se rattachait à la classe des petits fermiers-propriétaires terriens qui cultivaient leurs propres champs, normalement sans aucune main-d'œuvre supplémentaire à part leurs propres femme et enfants... En 1860, observent ainsi Kochelenko et Gaudey, le Sud comptait 385 000 possesseurs d'esclaves, et en tout 1 516 000 familles libres. Près des trois quarts des sudistes libres n'avaient pas de rapports à l'esclavage, que ce fût par lien familial ou par possession directe. Non seulement le sudiste typique était un petit fermier, mais encore il n'était pas esclavagiste... Parmi les esclavagistes, 72 % avaient moins de 10 esclaves, et presque 50 % en avaient moins de 5... »¹⁵⁰⁸ ; mais *tous* redoutaient l'abolition de l'esclavage, en raison d'un mobile et de ses conséquences précitées, communs à la guerre livrée par Jefferson aux indiens quelques décennies plus tôt¹⁵⁰⁹, à savoir livrer leurs terres aux acteurs de la spéculation foncière et financière régnant au nord du pays : résultat auquel, d'ailleurs, aboutit la Guerre de Sécession. « Les plantations abandonnées furent louées à leurs anciens propriétaires et aux Blancs venus du Nord [...] La première décision de la nouvelle alliance capitaliste Nord-Sud fut de rejeter l'Acte foncier du Sud, qui destinait toutes les terres fédérales [...] aux fermiers qui les travailleraient. Ce rejet permit ainsi aux spéculateurs et aux exploitants forestiers de s'en procurer, sur le marché, la plus grande part. »¹⁵¹⁰

1507 *Ibid.*, p. 219

1508 Voir Stamp K., *The Peculiar Institution. Slavery in the Anti-Bellum South*, New York 1956, pp. 29, 30, 33, In : Kochelenko Guénady et Gaudey Jacqueline, *Quelques problèmes de formation et de développement de la structure étatique en Grèce dans l'Antiquité*, op. cit., p. 50

« Le Sud n'était pas seulement, voire principalement, une terre de planteurs, d'esclaves et de "blancs pauvres" déchus. Ces trois groupes formaient, ensemble, moins de la moitié de la population totale du Sud. »

Ibid.

1509 « Il fallait, disait-il, les inciter à commercer avec les Blancs et à contracter des dettes qu'ils rembourseraient par la vente de lopins de terre. "Deux mesures semblent absolument indispensable [pour Jefferson] D'abord encourager [les Indiens] à abandonner la chasse [...] Puis multiplier les comptoirs de commerce sur leurs territoires [...] les vouant ainsi à l'agriculture, à l'artisanat et à la civilisation". »

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., pp. 150 – 151

1510 *Ibid.*, pp. 227, 239

Le Compromis électoral de 1877 conclu entre Démocrates et Républicains, garantissant aux seconds la présidence des États-Unis contre le retrait des troupes nordistes postées dans le Sud et une politique de subventions publiques allouées au développement régional de ses infrastructures, entérine, finalement, l'inféodation des barons locaux à Washington et tous les acteurs nationaux de la réforme capitaliste de l'Économie-Politique. « Le Compromis de 1877 ne restaurait pas l'ordre ancien dans le Sud », remarque Zinn, « mais il garantissait aux leaders Blancs de cette région l'autonomie politique et la non-intervention dans leur politique raciale tout en leur reversant une part des bénéfices du nouvel ordre économique. En retour, le Sud devenait, dans les faits, un simple satellite de la région dominante. »¹⁵¹¹

L'inféodation du « Sud » au « Nord » des États-Unis scellée, consécutivement, par la reddition du général Lee, puis le Compromis de 1877, vectorise ainsi : politiquement, le ré/établissement de l'État, opéré sur les ruines de leur affrontement¹⁵¹², comme prérequis d'une collaboration optimale du vassal à la prospérité du suzerain ; économiquement, l'abolition de l'esclavage, au profit du salariat, la configuration traditionnelle du premier nuisant aussi bien structurellement que techniquement aux mécanismes de l'accumulation capitaliste. L'esclavage, en effet, se révèle, *économiquement (stricto sensu)*, plus dispendieux ou moins rentable que sa réforme salariée qui, d'une part, décharge l'employeur du coût d'entretien des employé.e.s ; de l'autre, instaure, entre ces dernier.e.s, une concurrence des plus féroces nourrie par la crainte du chômage et d'une mise en péril, corollaire, de leur survie, dont le capitalisme aménage, structurellement, les conditions¹⁵¹³. L'épuration progressive des éléments les moins *compétents / efficaces* du bataillon démocratique r/attaché solde une inflation technologique de la privation globale de ce dernier sous-tendue par le *marché* qui, d'un côté, la catalyse, sous couvert d'engagement réciproque, et convertit son produit en propriété, de l'autre. Si, pour autant, l'écart marqué entre le produit (en volume) et son taux de rémunération¹⁵¹⁴ le destine à une conversion

1511 *Ibid.*, p. 239

1512 « Les intérêts politiques et économiques du Nord exigeaient des alliés puissants et une certaine stabilité en cette période de crise nationale. Le pays subissait en effet une dépression économique depuis 1873. Et, en 1877, les fermiers et les travailleurs commençaient à se soulever [...] À l'est, travailleurs et chômeurs couvaient une amertume et une violence rentrée [...] Plus à l'ouest, le radicalisme agraire prenait son essor [...] Des menaces pesaient, à l'est comme à l'ouest, sur tout l'édifice élaboré autour des mesures protectionnistes, des banques nationales, des subventions et des ristournes économiques accordées aux compagnies ferroviaires, édifice sur lequel le nouvel ordre économique était fondé. »

Ibid., p. 238

1513 « La suppression de l'esclavage est avant tout le produit du déplacement du centre de gravité de la domination économique mondiale dans des domaines où le travail servile n'est pas rentable en raison du coût élevé de l'entretien de l'esclave ; d'un autre côté, le système du travail salarié avec sa menace de licenciement et de chômage entraîne une contrainte indirecte de travailler ; de ce fait la contrainte directe est considérée comme moins efficace pour extorquer un travail de qualité de l'assujetti sans courir les grands risques des investissements nécessaires pour le travail servile. »

Weber Max, *Sociologie du droit*, In : Nippel Wilfried, *Marx, Weber et l'esclavage*, *op. cit.*

1514 Malthus « déclare conforme aux règles que l'on réduise le plus possible le salaire de l'ouvrier “pour le maintenir

numéraire – de plus-value ou marchandise en EBE (ou capital, dirait Marx) –, ses mécanismes financiers n'en sclérosent pas moins le procès à l'échelle macro-économique de la distribution, leur engrenage se fixant à une privation des conditions d'écoulement du surtravail ; laquelle médiatise une lutte nihiliste que se livrent les propriétaires pour la monétisation de ce dernier¹⁵¹⁵, avec les conséquences funestes, pour la main d'œuvre, qu'elle draine. « *Cherbuliez*, disciple de Sismondi concède ainsi que “les travailleurs, eux-mêmes... en **coopérant** à l'accumulation des capitaux productifs **contribuent** à l'événement qui, tôt ou tard, doit les priver d'une partie de leurs salaires. »¹⁵¹⁶

Les considérations écologiques et philanthropes de l'abolition de l'esclavage fréquemment avancées pour étayer le mythe d'une « pacification de l'Empire »¹⁵¹⁷ butent, quant à elles, sur leurs contradictions empiriques. La thèse d'une « exploitation abusive du sol » imputée à l'incurie endogène présumée des travailleurs esclavagés¹⁵¹⁸, impliquant une réforme raisonnable du travail, ne soutient, notamment, le rapport, à l'époque, établi « entre le prix élevé des esclaves et le prix peu élevé des terrains ; cf. Backhaus (1974) 139 sv. »¹⁵¹⁹ John Millar, en contrepoint, démystifie, d'ailleurs, la dimension « humaniste » prêtée au salariat dont la *démocratisation*, en lieu et place de l'esclavage traditionnel, se veut, exclusivement, *rationnelle*. « Un esclave qui travaille sous la contrainte et reçoit de toute façon sa nourriture ne peut fournir un travail efficace et est inapte à des activités plus ambitieuses [Chap. VI, sect. II ; MILLAR (1806) 250] Vu le coût d'acquisition et d'entretien des esclaves, il est clair que “le travail d'un esclave qui ne reçoit rien d'autre que son simple entretien est en réalité plus cher que le travail d'un homme libre qui perçoit un salaire régulier en fonction de ses prestations” [*Ibid.*]. »¹⁵²⁰ Millar, du reste, ne reformule que les conclusions préliminaires tirées par l'auteur de *l'Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*. « “L'expérience de toutes les époques et de toutes les nations, dit Adam Smith, montre

laborieux”. Il ne cherche pas à dissimuler un instant que tout le secret de la plus-value consiste à s'approprier du travail sans le payer. De la part des ouvriers demande de travail accrue signifie tout simplement qu'ils **consentent** à rendre moins de leur propre produit pour eux-mêmes et à en laisser davantage à leurs patrons ; et si l'on dit qu'en diminuant la consommation des ouvriers, cela amène un soi-disant *glut* (encombrement du marché, surproduction), je n'ai qu'une chose à répondre, c'est que *glut* est synonyme de gros profits. »

Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections V à VIII, op. cit.*, p. 71

Terme surligné (en gras) par mes soins.

1515Je détaille les mécanismes structureux de cette contradiction en procès à la fin du chapitre.

1516*Ibid.*, p. 114

Termes surlignés (en gras) par mes soins.

1517Weber Max, *Sociologie du droit*, In : Nippel Wilfried, *Marx, Weber et l'esclavage, op. cit.*

1518« Cette thèse selon laquelle l'emploi d'esclaves non qualifiés impliquait une exploitation abusive du sol, qui devait ensuite être compensée par la mise en exploitation de nouveaux territoires, était également un *topos* du débat sur l'abolition – voir par exemple Cairnes (1863/2003) 54 sv. – elle apparaît d'ailleurs aussi chez Marx et Engels (MEW 15, 335 sv. [Marx Karl, *La Guerre civile nord-américaine*] ; 20, 164 [Engels Friedrich, *Anti-Dühring*]). »

Ibid.

1519*Ibid.*

1520*Ibid.*

Voir Millar John, *The Origin of the Distinction of Ranks*, 1779

donc, me semble-t-il, que l'ouvrage fait par des hommes libres revient en définitive moins cher que celui exécuté par des esclaves.” [A. SMITH (1776/1981) Livre I, Chap. 8 ; cf. aussi Livre III, Chap. 2. – Le premier passage est également cité par Engels dans *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*] Des salaires relativement élevés pour les ouvriers libres favorisaient, en effet, la productivité et l'accroissement démographique [*Ibid.*] Les esclaves, en revanche, ne s'embarrassaient pas d'innovations techniques ou d'amélioration de l'organisation du travail, car leur maître aurait réprimé ces initiatives comme des signes de paresse. “Dans les manufactures assurées par les esclaves, on a donc dû employer généralement plus de travailleurs à exécuter la même quantité d'ouvrage que dans celles assurées par des hommes libres. L'ouvrage des premiers a dû, pour cette raison, être plus cher que celui des seconds. [*Ibid.*] ”¹⁵²¹

À ces premières déterminations proprement stratégiques du phénomène observées – quand bien même faut-il contester les considérations qualitatives (comme « fonction de la prestation ») et numériques (car soi-disant « élevé », comme aiguillon de la productivité) du salaire perçu par l'employé.e, dont se fendent J. Millar et A. Smith¹⁵²² – s'agrègent deux contraintes structurelles

1521 *Ibid.*

1522 « Les salaires, dit J. St. Mill, n'ont aucune force productive ; ils sont le prix d'une force productive. Ils ne contribuent pas plus à la production des marchandises en sus du travail que n'y contribue le prix d'une machine en sus de la machine elle-même. Si l'on pouvait avoir le travail sans l'acheter, les salaires seraient superflus. » Mais, si le travail ne coûtait rien, on ne saurait l'avoir à aucun prix. Le salaire ne peut donc jamais descendre à ce zéro nihiliste, bien que la capital ait une tendance constante à s'en rapprocher. » La baisse tendancielle du niveau de vie de la classe ouvrière (anglaise notamment, au milieu du XIXe siècle) illustre, justement, cette constante. « C'est un des traits caractéristiques les plus attristants de l'état social de ce pays [ndlr : l'Angleterre] dit M. Gladstone, qu'en même temps que la puissance de consommation du peuple a diminué, et que la misère et les privations de la classe ouvrière ont augmenté, il y a eu une accumulation croissante de richesse chez les classes supérieures et un accroissement constant de capital. » Le ministre à la Chambre des communes se félicitera, vingt ans plus tard, soit en 1863, d'une « augmentation étourdissante [...] de richesse et de puissance [...] entièrement restreinte aux classes qui possèdent... Elle doit être d'un avantage indirect pour la population ouvrière, parce qu'elle fait baisser de prix les articles de consommation générale. En même temps que les riches sont devenus plus riches, les pauvres sont devenus moins pauvres. Que les extrêmes de la pauvreté soient moindres, c'est ce que je ne prétends pas affirmer. » Marx souligne, en effet, que « les extrêmes de la pauvreté n'ont pas diminué, ils se sont accrus en même temps que les extrêmes de la richesse », pour conclure sur les derniers mots de M. Gladstone, lequel « résume la félicité de la classe ouvrière dans ces quelques mots : “La vie humaine est, dans neuf cas sur dix, une lutte pur l'existence.” Le professeur Fawcett, qui n'est point, comme le ministre, retenu par des considérations officielles, s'exprime plus carrément : “Je ne nie pas, dit-il, que le salaire ne se soit élevé (dans les vingt dernières années), avec l'augmentation du capital : mais cet avantage apparent est en grande partie perdu, parce qu'un grand nombre de nécessités de la vie deviennent de plus en plus chères [...] Les riches deviennent rapidement plus riches [...] sans qu'il y ait d'amélioration appréciable dans le bien-être des classes ouvrières... Les travailleurs deviennent presque esclaves des boutiquiers dont ils sont les débiteurs. »

Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections V à VIII, op. cit.*, pp. 73, 117 – 118

Si le constat dressé par le professeur Fawcett ne semble, jamais, avoir été si contemporain (cf. le rapport d'Oxfam sur les dynamiques d'enrichissement post-Covid, en France, référencé à la suite), ses derniers mots résonnent, également, outre-Atlantique, à l'époque, dans le Sud des États-Unis, où le salaire des ouvriers agricoles noirs était de 50 cents par jour. « L'ouvrier, dit H. Zinn, était le plus souvent payé en “tickets” et non pas en argent ; tickets qu'il ne pouvait utiliser que dans un magasin contrôlé par le planteur en un véritable “système de racket organisé”. Pour pouvoir cultiver, le fermier noir devait promettre sa récolte au magasin. Lorsque la fin de l'année arrivait, il était toujours endetté. Sa récolte étant, de ce fait, toujours due à quelqu'un (planteur ou marchand), il se retrouvait enchaîné à sa terre par les dettes qu'il avait souscrites. Ainsi, les Noirs étaient-ils “escroqués et quasi-prisonniers de leurs dettes. »

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours, op. cit.*, pp. 241 – 242

contingentes de la globalisation du conflit, à savoir le tarissement des ressources humaines et l'inflexion mécanique du rapport de force *maîtres / esclaves* maintenu en domaine(s) clos, préfigurant une implosion de l'Empire. « L'économie des *latifundia* qui caractérise l'Italie à partir du IIe siècle av. J.-C. » et « l'économie des plantations américaines » se heurtent d'ailleurs, l'une comme l'autre, à la première contrainte mentionnée : « L'exploitation des esclaves qui accordait peu de prix à la vie et à la reproduction » exige en effet, qu'importe la période considérée, « sans cesse de nouvelles guerres ; et en outre, comme celles-ci ne suffiraient pas à satisfaire la demande du marché, une chasse aux esclaves continuelle. “Le pays nègre, pour les Romains, c'était l'Asie occidentale ” »¹⁵²³, précise Mommsen, lequel ne manque pas d'encenser « la monarchie militaire absolue » instaurée par César, comme « clé de voûte indispensable, logique [...] du système antique, assis sur l'esclavage »¹⁵²⁴ ; mais qu'il doute (à regret) voir, pour autant, se rétablir en Caroline ou Virginie, parce qu' « à l'inaugurer ailleurs, dit-il, et dans de toutes autres conditions sociales, il n'y a que parodie et usurpation.” »¹⁵²⁵ L'auteur cerne, à l'évidence, les apories que présenterait, en termes de maintien de l'ordre, une restauration du « Césarisme » dans un monde politiquement unifié. Si « un excédent, si petit soit-il, d'esclaves par rapport à la population libre impose [déjà] un contrôle serré, quasi militaire, de ceux-ci »¹⁵²⁶, comment, dès lors, conjurer le risque génocidaire couru par un système économique fondé sur la réduction en esclavage progressive de tout.e.s les associé.e.s, qu'implique, en effet, son maintien, en domaine(s) clos ? « Le tarissement du marché des esclaves (comme conséquence de la ~~pacification~~ [ndlr : globalisation] de l'Empire) », qui « a mené au rétrécissement des plantations antiques » et « en Amérique du Nord [...] à une chasse constante aux territoires à bon marché »¹⁵²⁷, augure, quant à lui, une guerre civile menée entre exploitants, chacun pour l'aliénation d'une part toujours plus grosse d'un « bien public » borné aux frontières du globe, avec, pour conséquences, une absence de croissance rédhibitoire, doublée du risque d'implosion politique précédemment souligné.

Voir, également, « La fortune des milliardaires a davantage augmenté depuis le début de la pandémie qu'en une décennie », *Oxfam France*, le 17/01/2022

<https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/la-fortune-des-milliardaires-a-davantage-augmente-depuis-le-debut-de-la-pandemie-quen-une-decennie>

Lire, également, la partie intitulée « Les couches industrielles mal payées », In : Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections V à VIII, op. cit.*, pp. 119 – 126, au sujet de la malnutrition chronique d'une partie de la classe ouvrière. Le sixième rapport publié par le Public Health, en 1864, stipule, notamment, que « certaines catégories de travailleurs des villes soumises à l'enquête [...] sont si misérablement nourris que les cas de privations cruelles et ruineuses pour la santé doivent être nécessairement nombreux. »

1523 Voir Th. Mommsen (1902) II, 75 ; trad. In *Histoire romaine* I 762, In : Nippel Wilfried, *Marx, Weber et l'esclavage, op. cit.*

1524 *Ibid.*

1525 Voir Th. Mommsen (1902) III, 477 sv. ; trad. In *Histoire romaine* II 371, In : *Ibid.*

1526 Voir Hume David, *De la populosité des nations antiques*, 1752, In : *Ibid.*

1527 Voir Weber Max, *Économie et société*, I, 231 (trad. Mod.), In : *Ibid.*

La démocratisation libérale de l'esclavage, en plus de résoudre les contradictions posées par son mode opératoire traditionnel dans une économie globalisée, catalyse, *politiquement*, la dévotion partisane du sujet aux intérêts privés du maître. Les clauses d'une libération pourtant confinée au corps de l'esclave qui, pour seul droit, jouit du « privilège » d'en faire commerce aiguillonnent, psychologiquement, son implication techno/logique optimale dans la mission affectée que transcende moins la *valeur d'échange (worth)* que la *valeur d'usage (value)* du salaire accordé, sous le capitalisme, en témoignage (officiel) d'une aliénation volontaire – et non plus contrainte – du preneur au bailleur ; laquelle décline, d'ailleurs, de sujétion en (s)élection individuelle, sous l'effet des mécanismes – cannibales des forces productives mobilisées – de l'accumulation capitaliste travestis *et* sublimés par l'égalité marchande ; si bien que l'obtention ou la conservation d'un emploi équivaut, désormais, à une démonstration de force et d'engagement de l'esclave dans les projets du maître, que rend, alors, ce dernier, sous couvert d'égalité, seul *responsable* de son destin.

« L'octroi de la citoyenneté à des esclaves pour renforcer l'assise d'un régime est une caractéristique de la tyrannie, dans les faits souvent, dans la représentation traditionnelle de ce régime presque toujours [...] La démocratie ~~était~~ [ndlr : est] esclavagiste, et il convient de distinguer les deux types d'« esclavage », la servitude à l'intérieur même d'une communauté, dont la suppression est l'objet des luttes du peuple, et l'esclavage d'étrangers, sur lesquels s'exerce le pouvoir de l'Etat-cité démocratique, garantissant aux maîtres leur propriété [...] On insiste souvent sur la relative intégration des métèques dans la cité d'Athènes, en particulier à cause de leur participation à la défense de la cité, aux contributions financières, à certaines liturgies et, surtout, à certaines fêtes religieuses civiques comme les Panathénées ou les Dionysies. Toutefois, si l'on néglige ce qui relève, dans cette intégration, de l'intérêt bien compris de la cité, et de son bon ordre, l'infériorité du statut est manifeste, même en dehors des stricts droits politiques [...] Après la loi de Périclès sur la citoyenneté, loi qui fut sans doute motivée par l'augmentation du nombre d'étrangers, leur mariage avec un citoyen (ou une citoyenne) devint pratiquement interdit. Le peuple athénien ne leur accordait que très parcimonieusement la citoyenneté, après d'éminents services, comme le montre l'épisode des récompenses accordées aux métèques qui prirent part au rétablissement de la démocratie en 403 [...] Les métèques relèvent [avant cela] d'un tribunal différent, présidé par l'archonte polémarque, « chef de guerre », et les peines qu'ils risquent, en particulier la réduction en esclavage, sont de nature différente de celles des citoyens »¹⁵²⁸ ; séparation que préserve le Droit contemporain, de manière informelle, sous couvert de hiérarchie, non plus « naturelle » des personnes r/assemblées dans l'enceinte de la cité, mais infractionnelle (ou positive) des contentieux qui manifestent, et abstraient, les rapports (économiques) qu'entretiennent le peuple et ses représentant.e.s. L'ancien président de cours d'assises et vice-président de l'Association française de criminologie, Alain Blanc, suspend à ce titre, successivement, l'absence ou, du moins, l'inanité relative des sanctions refermant les poursuites

1528 Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit, pp. 186, 188 – 189

engagées contre les gouvernant.e.s à leur « complexité » juridique, autrement dit aux efforts déployés par une armée de technocrates en vue de casser les procédures¹⁵²⁹ ; et à la *normalité* des infractions commises que distingue le magistrat de leurs dériv(é)es clandestines, hors-la-loi/du-marché, lesquelles marquent le retranchement de leurs auteur.e.s du cadre princier de l'égalité. « C'est vrai, dit en effet Alain Blanc, que quand vous avez des consommateurs de stupéfiants qui sont à la limite du trafic ça pose un petit problème d'ordre public. Les hommes politiques ne posent pas, par rapport aux infractions de délinquance financière ou parce qu'ils ne payent pas d'impôts, les mêmes problèmes. »¹⁵³⁰

1529« En ce qui concerne les puissants, ce n'est pas comme ça que ça se passe, mais ce n'est pas parce qu'on fait une différence, c'est parce que ce n'est pas du tout le même type d'infraction. Ce sont des infractions extrêmement compliquées, sur lesquelles il faut des années d'expertises, d'auditions, il y a des avocats extrêmement compétents qui font tout ce qu'ils peuvent, c'est leur travail, pour éventuellement que les procédures soient annulées ou autre. »

Blanc Alain, In : Mourgues Elsa, « La justice est-elle moins sévère pour les puissants ? », Émission « Les idées claires », *France Culture*, le 28/11/2018

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/la-justice-est-elle-moins-severe-pour-les-puissants-2903207>

1530*Ibid.*

2. Hétérogénéiser le mo(n)de, puis fissionner la classe, jusqu'à sa consommation finale

Le statut d'employé.e ou de travailleur.e salarié.e masque un *monstre*, lequel fusionne les deux modes : esclavagiste et féodo-vassalique, de la Domination. L'exploitation progressive d'une privation intégrale du sujet, que chiffre la rétribution dégressive de ses forces, et temps de vie, dépensés dans une activité productive aliénée des conditions matérielles d'*eksistence* de l'Éta(n)t, caractéristique de l'esclavage, mue, sous l'effet de sa démocratisation, en administration féodo-vassalique des rapports *souverain / sujet* dorénavant médiatisés par le témoignage écrit d'un engagement réciproque, équitable, des parties concernées auprès d'une abstraction (« personne morale », « empire »¹⁵³¹, entreprise, etc.) tournée vers la guerre ou une « concentration de moyens (on parle d'efficacité par la surpuissance) », que dope, sitôt appareillés, leur « auto-nomie [ndlr : fonctionnelle, techno/logique] (l'on retiendra l'efficacité par l'indépendance) »¹⁵³² ; et, non, vers un effort typiquement servile. Le versant vassalique de l'employé.e recèle déjà, d'ailleurs, une double monstruosité. Sa position économique implique, d'une part, le port de la « double casquette » : de sujet envers le suzerain, mais, également, de suzerain envers « *ses gens* » (serfs, paysans, etc.) ou un allié de condition / puissance inférieure. Sa ré-(at)tribution ou re-connaissance, comme vassal (et subordonné), vaut, paradoxalement, pour *élection*, de l'autre. Le *manager*, à ce titre, synchrétise les trois hypostases de cette monstruosité, en tant que disloqué (esclave ou sujet) au service de la dislocation (ou dépossession des rivaux) et de l'administration (en tant que suzerain) de son butin converti en moyens d'expansion et de concentration de plus de moyens auto-nomes encore. Le *manager* ne remplit, de ce point de vue, qu'une fonction équivalente à celle qui, dans la Grèce Antique, échoit à l'esclave en charge de l'intendance de la production agricole (Xén. Oea, XII, 2-
XV, 5)¹⁵³³, comme *délégué* des intérêts du maître, dressé devant ses congénères¹⁵³⁴.

1531M. Barbé S., anciennement employé comme “responsable de secteur” par la société SAMSIC, une entreprise de nettoyage industriel « au rayonnement national, mais essentiellement implantée dans le Grand Ouest » (pour reprendre ses mots), et dont le siège est basé à Rennes, témoigne, ainsi, à ce propos : « Je venais juste d'y être embauché en tant que Responsable de secteur, travail qui consiste à superviser divers chantiers de 5h du matin jusqu'à 21h le soir, presque sept jours sur sept, le week-end étant, systématiquement, d'astreinte, quand un midi [...] après une matinée sur les chantiers, puis au bureau pour remplir la paperasse réglementaire, le directeur m'invite à boire un verre. Moment soi-disant convivial ; mais il est évident que l'alcool, à jeun (petit déjeuner à 4h1/2 du matin), aide aux confidences... Le patron est un ancien : il fait partie de ceux qui, avec M.ROULLEAU, fondateur et PDG de l'entreprise, s'est lancé dans “l'aventure SAMSIC” dès son commencement. SAMSIC, c'est toute sa vie professionnelle. Il me fait une présentation, très martiale, de SAMSIC ; chose qui m'étonne et que j'ose, donc, lui faire remarquer ; ce à quoi il rétorque, en évoquant l'œuvre de son supérieur et “ami”, M.ROULLEAU : “Oui, M. Barbé, mais il a construit quelque chose de grand ! Il a un construit un EMPIRE !” »

1532Voir note 973 relative au concept / standard juridique de « personne morale ».

1533Voir Kochelenko Guénady et Gaudey Jacqueline, *Quelques problèmes de formation et de développement de la structure étatique en Grèce dans l'Antiquité*, op. cit., p. 40

1534Des procédures féodo-vassaliques peu ou prou analogues intègrent, également, l'administration du système esclavagiste américain. « Cette nécessité de contrôler les esclaves, nous dit H. Zinn, est à l'origine de l'invention d'un

2.1. La guerre nucléaire a déjà lieu

La collaboration du *manager* prêtée, aux dépens de ses pairs, au projet de l'employeur¹⁵³⁵ s'accote au bouleversement identitaire du premier que scinde la fonction en : élu (*chosen one*) du second *et* canon de l'asservissement salarié (facteur d'élection)¹⁵³⁶ ; de sorte qu'il revendique, en tant que « on », une appartenance à la « hiérarchie d'égaux », motrice du projet, dont il usurpe la condition économique et se distingue, en conséquence, des « agents » (et « semblables ») rangés dans la catégorie pronominale (« eux ») de *la barbarie*. « Leur activité [ndlr : des *managers*] est marquée par la gestion des tensions inhérentes à leur position dans l'organisation, mettant en lumière la tension entre proximité et distance dans le rapport aux équipes de salariés ou dans le rapport à la direction, les obligeant à se débrouiller entre la pression d'en “haut” et celle d'un “bas”. “On a des objectifs à remplir, donc il faut bien les remplir... Et même si l'on n'est pas d'accord on va trouver la solution qui est la meilleure pour tout le monde et la moins pénalisante pour les agents” (une animatrice d'équipe) »¹⁵³⁷. La topologie managériale de la structure collaborative, précédemment brossée, façonne, de surcroît, la représentation politique des stratégies adoptées par la direction, introduites (pour m'en tenir au témoignage de cette « animatrice d'équipe » cité) en termes (dialectiques) de « solution qui est la meilleure pour tout le monde **et** la moins pénalisante pour les agents ». La tournure péremptoire donnée à la première affirmation de l'énoncé, qu'étaient 1) le basculement de la *cause* (ou *νομός*) dans l'*effet* (présenté comme « solution »), 2) l'emploi d'un superlatif adéquat et 3) l'équivalence « tout le monde » (comme *totalité*) = le domaine

ingénieux système : payer les Blancs pauvres – eux-mêmes à l'origine de bien des troubles dans le Sud depuis deux siècles – pour surveiller le travail des Noirs et en faire l'objet premier de la haine des esclaves. »

Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., pp. 205 – 206

1535« Le *management*, comme l'indique son sens étymologique qui renvoie au mot manège (exercice que l'on fait faire à un cheval pour le dresser, le dompter) [ndlr : et signifie, littéralement, « tenir en main les rênes d'un cheval »] consiste-t-il dans l'exercice du commandement, dans l'organisation et le contrôle du travail pour atteindre les buts fixés par la direction. »

Jacquot Lionel, *Travail, gouvernementalité managériale et néolibéralisme*, Éditions L'Harmattan, Collections « Logiques sociales », Série « Sociologie de la gestion », Paris, 2016, p. 68

1536« Le travail des encadrants de proximité consisterait-il, essentiellement, à faire, volontairement, adhérer les salariés à leur propre asservissement. Mais puisqu'ils sont parties prenantes des équipes qu'ils “entraînent”, “conduisent”, “dirigent” (traduction du verbe anglais *to manage*), ne construisent-ils pas leur identité professionnelle sur l'ambiguïté que leur confère leur position ? [...] Porte-parole légitime de la direction, le manager est aussi le point de contact [...] pour son unité de travail [...] S'il est, d'un côté, le porteur essentiel de la violence symbolique [ndlr : médiatisée] il est d'un autre côté, pour le collectif de travail et les membres qui le constituent, un des principaux foyers de soutien social [ndlr : moteur ...] L'ambivalence du manager de proximité se fait jour avec acuité : alors qu'on pourrait croire que plus il est proche, plus il est porteur de la dimension d'autonomie du travail de se subordonnés, on peut dire qu'il est aussi, de par cette proximité, de par le *logos* et les instruments gestionnaires qu'il doit mobiliser et déployer qui sont autant de moyens de contrainte et de légitimation des actions managériales, le porteur essentiel de la violence symbolique [ndlr : *délégué* de la souveraineté] – au double sens de celui qui détient et de celui qui transmet. »

Ibid., pp. 71, 77

1537 *Ibid.*, pp. 80 – 81

(exclusif) du *Befehl* (ainsi abstrait) établie, *impose*, en effet, sa contradiction comme vérité, sous forme de litote qui modère moins qu'elle ne consigne la séparation des « agents » du reste de l'entreprise et leur répression comme *l'essence* même de son *action* ; laquelle balaie du reste, en qualité d'objectifs délégués aux gouverné.e.s¹⁵³⁸, tous jugements de valeur assertoriques contradictoires, aussi apodictiques soient-ils jusque-là, rendus caduques par leur dissonance, aussi récente soit-elle, avec les conditions *nécessaires* au développement de ladite *valeur*, autrement dit à une nouvelle *démonstration de force* de l'État, seul aiguillon et référentiel *du jugement* / de la vertu ; d'où les éloges de *l'injustice* prononcés, explicitement, par les canons de l'aristocratie, déjà sous l'Antiquité. « Il suffit [par exemple] à Thrasymaque [lors de son échange avec Socrate (348d-349a)] de démontrer que l'adikia est plus profitable que la justice pour en faire une arété [...] Cette théorie, correspondant à la critique aristocratique du [sinon de leur propre] nomos démocratique, s'adressait aux aristocrates athéniens et légitime, en tant que discernement (euboulia), la désobéissance aux nomoi démocratiques [ou leurs propres jugements] et la révolte contre elles, pour établir de nouveaux nomoi conformes à leurs intérêts » actualisés. Calliclès, à ce titre, fustige le pendant conservateur, *réactionnaire*, des gouvernés, lesquels « assimilent [fallacieusement] la notion d'égalité (το ἴσον εχειν) à celle de juste selon la loi ; mais, par là, ils ruinent l'ordre de la nature, pour qui “la marque du juste, c'est que le plus fort commande au plus faible et obtienne plus (τον κρείττω πλέον εχειν) que lui” (483d). Calliclès avance trois preuves : les relations entre les États, le comportement des animaux, **le Nomos qui gouverne le monde, y compris les dieux.** »¹⁵³⁹ Sa phénoméno/logie (managériale) contemporaine, qui, sous couvert d'une « volonté générale » motrice de l'Histoire, libère l'économie de toutes *raisons* particulières, de tous carcans identitaires (divin, aristocratique, etc.), ne s'acquitte plus, d'ailleurs, de sa justification, mais, désormais, absout la tyrannie de l'action / du *νομός* que ne monopolisent plus ni Dieu, ni roi, ni oligarchie, sa responsabilité se voulant partagée en Démocratie. Ainsi, la rhétorique managériale transpose, seulement, la nomenclature machiavélique de la souveraineté¹⁵⁴⁰ au domaine d'activité des gouverné.e.s qu'elle incite, en conséquence, à l'auto-répression¹⁵⁴¹ chronique, en vertu des

1538« “Notre rôle est de **faire faire** aux techniciennes pour atteindre les objectifs qui nous sont donnés” (une animatrice d'équipe). »

Ibid., p. 78

Termes surlignés (en gras) par mes soins.

1539Fouchar d'Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., pp. 424, 426, 428
Passages surlignés (en gras) et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1540Voir note 687

1541« Les dispositions de l'intermédiation hiérarchique – “leurs préjugés de vocation professionnelle” comme la loyauté et la confiance par rapport à leur direction – font [d'ailleurs, de ses commis.e.s, les canons...] de l'auto-exploitation, c'est-à-dire des travailleurs dont la propension à investir dans le travail et à en méconnaître la vérité objective est d'autant plus grande que les attentes collectives inscrites dans [la fiche de] poste qu'ils occupent s'accordent plus complètement avec leurs dispositions. »

Burawoy Michaël, *La domination est-elle si profonde ? Au-delà de Bourdieu et de Gramsci*, Actuel Marx, 2011/2 (n° 50), In : Jacquot Lionel, *Travail, Gouvernamentalité managériale et néolibéralisme*, op. cit., p. 199

clauses, mêmes, de *leur* engagement : « les objectifs [ndlr : et non « les ordres », le choix des termes semble, ici, révélateur...] ils ne se discutent pas »¹⁵⁴², assène, d'ailleurs, une animatrice d'équipe citée par L. Jacquot. Le *manager* s'applique, strictement, à les « “faire passer, que cela soit [ndlr : jusque-là] une bonne chose ou une mauvaise chose [ndlr : dans la droite ligne des considérations machiavéliques du maintien de l'ordre] expliquer pourquoi on doit le faire” et s'il le faut “se faire violence”. »¹⁵⁴³

L'autonomie des employé.e.s, démontrée en matière de répression, ne couronne, pour autant, ni le travail de communication réalisé par le *manager*, aussi éloquent / persuasif soit-il, ni la crainte du chômage. Elle subjective, plutôt, la structure *délégative* d'un système d'accords bilatéraux passés entre bailleurs et preneurs¹⁵⁴⁴ suspendu à une chaîne montante de compromis – chacun d'eux paraphe l'aliénation, du preneur au bailleur, de sa « participation au jugement et à la prise de décision » de l'entreprise – et une chaîne descendante de *pénalités* correspondantes et coextensives au nombre de manœuvres stratégiques initiées par le souverain qui, dans une économie politique, les dirige, forcément, contre ses vassaux, avec leur consentement de surcroît. Le *manager* s'attache donc, pour l'essentiel, à informer / instruire l'agent des modalités – en (r)évolution perpétuelle – d'une (auto) répression prévue par les dispositions et la nature, mêmes, de son engagement contractuel et l'y contraindre, diplomatiquement, pour cette *raison*. Leur arborescence forme et stratifie un engrenage hiérarchique¹⁵⁴⁵ – ses composantes contractuelles mettent, chacune, en rapport des valeurs différenciées de l'asymptote – dont chacun des rouages,

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1542 *Ibid.*, p. 78

1543 *Ibid.*, p. 80

1544 « La violence symbolique [ndlr : médiatisée] tire son efficacité de ce qu'elle passe, à la fois, de façon objective par la loi, les mécanismes de régulation définis par [ndlr : les représentant.e.s] de l'État *via* notamment les conventions d'objectifs et de gestion sur lesquelles se sont engagées les caisses nationales, et de façon subjective, par des apprentissages sociaux qui forment les modes de perception et de comportement des salariés de l'institution. » *Ibid.*, p. 78

1545 « La structure d'attribution des responsabilités hiérarchiques [... met en abyme et vectorise, elle-même] une hiérarchie des formes d'encadrement selon le statut : “Les fonctions de moniteurs revenant souvent à des salariés occupant des postes d'exécution (ouvriers ou employés), la maîtrise à des professions intermédiaires de qualification technique, l'administration aux qualifications intermédiaires administratives et commerciales et, enfin, la direction pour les salariés les plus qualifiés (cadres ou ingénieurs)” [Wolff Loup, 2005] » ; si bien que le travail managérial décèle « un encadrement de proximité bicéphale dans les unités de travail étudiées. Pour exemples : dans les organismes de Sécurité sociale, le responsable d'unité (cadre) est aidé par un animateur d'équipe (agent de maîtrise) ; dans les offices publics d'habitat, le responsable d'agence (cadre ou agent de maîtrise) est relayé par le chargé de secteur (agent de maîtrise) ; dans les unités de production automobile, le responsable d'unité (agent de maîtrise) est secondé au quotidien par des moniteurs – ouvriers polyvalents assurant des tâches de management mais sans position hiérarchique. La proximité par rapport à l'équipe fonctionne comme principe organisateur de la division de leur travail. La partition et le lien hiérarchique établis entre le responsable – cadre ou non – et l'agent qui le seconde ne peuvent être ramenés à une seule et même formule, mais il est clairement établi que le second travaille et fait travailler [comme animateur et modèle] son équipe sous le contrôle du premier [comme superviseur et relais] qui est, lui-même, soumis aux contraintes de service que lui impose son supérieur hiérarchique direct », lui-même, assisté d'un « second ».

Ibid., pp. 194 et 74

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

d'un côté, creuse un écart (supplémentaire) entre la force motrice et le dernier pignon du train¹⁵⁴⁶ ; consolide et normalise son ouvrage, jusqu'à le transcender comme vérité inaliénable, sous l'effet de la systématisation du procès, de l'autre. « Le responsable d'unité de la plateforme de services [d'un organisme affilié de la Sécurité Sociale] tout en reconnaissant le caractère arbitraire (“discutable”) des objectifs émanant des contrats pluriannuels de gestion, argue [ainsi] de leur extériorité qui leur conférerait une neutralité les donnant, par là même, comme normaux et naturels. “Notre but, dit-il, est de faire passer le message, les idées... c'est dire aux agents que la loi est faite de cette façon que l'on est obligé de l'appliquer”. Et, puisque “il faut être dans les normes de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie”, tous les indicateurs et outils qui les favoriseraient, mêmes les plus contraignants, nécessitent des actions de légitimation »¹⁵⁴⁷ que rend familières, en retour, leur emploi¹⁵⁴⁸. Le consentement de l'employé.e à l'auto-répression concédé à l'employeur sous la contrainte, sinon par contrat interposé, dès lors, subsume la fonction de *manager*, dialectisant « animation » et « commandement »¹⁵⁴⁹, « négociation » et « encadrement »¹⁵⁵⁰. Le *manager*, en d'autres termes, supervise l'aménagement des conditions techniques de travail délégué aux subalternes¹⁵⁵¹ et les stimulent, idéo/logiquement, à honorer leurs primo engagements pris envers l'entreprise et ses objectifs.

1546Ou les extrémités de la chaîne.

1547Ibid., pp. 78 – 79

1548« Les outils de gestion et de pilotage (les **conventions d'objectifs** et de gestion déclinées au niveau local en contrats pluriannuels par exemple), les instruments managériaux (les entretiens annuels d'évaluation et d'accompagnement ou les tableaux de bord par exemple) [...] imposent ou pour le moins orientent les conduites des techniciens tout en naturalisant les contraintes [ndlr : comme, à la fois, mode opératoire et manœuvre] qu'ils génèrent. »

Ibid., p. 76

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1549« Aussi l'exercice du commandement consistant à faire travailler les autres pour atteindre les objectifs fixés par les employeurs s'accompagne-t-il d'un travail quotidien d'animation, d'écoute, de soutien aux équipes, d'autant plus valorisé aujourd'hui que les pratiques d'encadrement doivent faire peau neuve. »

Ibid., p. 72

1550« Colin Hales dégage « un groupe d'activités dans lesquelles la plupart des managers sont engagés, à des degrés différents : agir comme figure symbolique, représentant ou point de contact pour une unité de travail ; surveiller et transmettre l'information qui est pertinente pour le travail du manager et de l'unité ; travailler en réseau, en développant et en entretenant un ensemble de contacts dans et en dehors de l'organisation ; négocier avec les subordonnés, les supérieurs, d'autres managers et les extérieures à l'organisation ; planifier et programmer le travail ; procéder à l'allocation des ressources (personnes, argent, matériels et équipements) ; diriger et surveiller le travail des subordonnés ; manager les ressources humaines sous la forme de recrutements, sélections, formations, évaluations ; résoudre les problèmes et gérer les perturbations dans le flux de travail ; innover dans les process et les produits ; effectif un travail technique relatif au travail de son unité [...] “Je recadre, c'est ma fonction” résume un responsable d'unité de travail. »

Ibid., pp. 73 – 74, 79

1551« Aussi les organisations – quelles que soient les configurations structurelles – ne peuvent-elles se passer de ces salariés qui occupent des positions intermédiaires et dont le travail revient avant tout à faire travailler les autres... à prévoir, diriger, contrôler et coordonner les équipes pour atteindre les objectifs. »

Ibid., p. 68

« Le manager n'est pas, seulement, celui qui sait s'engager, mais aussi celui qui est capable d'engager les autres, de donner de l'implication, de rendre désirable le fait de le suivre, parce qu'il inspire confiance, qu'il est charismatique, que sa vision produit de l'enthousiasme, toute qualités qui font de lui l'animateur d'une équipe qu'il ne dirige pas de façon autoritaire mais en se mettant à l'écoute des autres, avec tolérance, en reconnaissant et en respectant les différences, un facilitateur, donneur de souffle, fédérateur d'énergies, impulsor de vie, de sens et d'autonomie. »¹⁵⁵²

La double tâche, répressive *et* consensuelle¹⁵⁵³, du *manager* cimente les deux piliers d'une (auto) exploitation typiquement démocratique, à savoir : **l'isolement** (technique) de la strate et/ou l'individu réprimé, comme produit *et* catalyseur d'une concurrence inter-fonctionnelle, tous rivaux étant égaux par ailleurs ; et **l'autonomie** individuelle, consacrée factrice de *liberté*¹⁵⁵⁴, comme vecteur d'émulation collective, sublimant une « politique de responsabilisation des personnels » préconditionnée par les termes et la nature de leur engagement, « sans pour autant invalider le travail de supervision réalisé par l'intermédiation hiérarchique. »¹⁵⁵⁵ L'isolement, des autres, de chaque strate de l'entreprise, et de chaque employé.e en leur sein, que renforce, d'ailleurs, une réduction tendancielle de son autonomie technologique *stricto sensu*¹⁵⁵⁶, boucle, en effet, une revendication, inflative, d'autonomie politique, distinctive¹⁵⁵⁷, aménagée, techniquement, par les

1552 Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Éditions Gallimard, 1999, pp. 172 – 173

1553 Frederik Mispelblom Beyer les désignent comme « travailleurs du consensus ».

Jacquot Lionel, *Travail, gouvernamentalité managériale et néolibéralisme*, op. cit, p. 81

1554 Crozier et Friedberg corrélent, explicitement, « capacité d'agir » et « liberté ».

Crozier Michel et Friedberg Erhard, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977, p. 56

1555 *Ibid.*, p. 79

1556 « Durant la première phase [de la robotisation...] le principe automatique entre sur la pointe des pieds dans l'atelier avec des machines dont les réglages restent manuels tandis que les opérations d'usinage s'effectuent automatiquement selon un programme préétabli par l'opérateur [...] Leur autonomie opératoire, c'est-à-dire leur pouvoir sur le procès d'usinage, reste entière [...] On ne peut en dire autant de la [...] seconde phase [...] Ces machines [...] n'offrent aucune possibilité propre de programmation. Celle-ci est donc effectuée hors de l'atelier par un technicien du bureau des méthodes [...] Ce qui entraîne une déqualification profonde du travail des opérateurs qui y sont affectés et le dessaisissement total où ils se trouvent de leur autonomie opératoire [...] Les choses changent avec l'arrivée sur le marché des machines-outils à commande numérique de la seconde génération, dites CNC (commandes numériques à calculateur intégré) et la mise au point de la [...] programmation assistée par ordinateur [...] : le bureau des Méthodes, fort de sa compétence informatique et de la formation délivrée par les fournisseurs de CNC, élabore les programmes, prescrit les outils, etc., bref, concentre en son sein tout le travail qualifié. »

Jeantet Alain, Tiger Henri, *Des manivelles au clavier. Familles ouvrières en mouvement*, Éditions Syros, Paris, 1988, pp. 38 – 40

« Le fait le plus évident, dans cette évolution, souligne Touraine, est celui que G. Friedmann nomme “la dichotomie du travail” [...] Le Bureau de préparation du travail impose [à l'ouvrier, ses méthodes] qu'il a déterminées scientifiquement [...] L'ouvrier doit, avant tout, ne pas intervenir [...] Taylor résumait brutalement cette évolution quand il disait à l'ouvrier Shartle : “on ne vous demande pas de penser ; il y a d'autres gens qui sont payés pour cela” »

Touraine Alain, *L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault*, Paris, Presse du CNRS, 1955, p. 53

1557 « L'isolement [technique, donc hiérarchique] de chaque strate lui ~~permet~~ [donne l'impression] de contrôler complètement ce qui est de son domaine, et d'ignorer les buts généraux de l'organisation. On peut même aller plus loin et soutenir que pour obtenir le meilleur résultat possible dans sa négociation avec le reste de l'organisation une strate doit prétendre [et croire] que sa fonction particulière constitue une fin en soi [...] Nous avons essayé de montrer que, dans notre perspective, un tel phénomène ne devait pas seulement s'expliquer par la rigidité de la

ingénieur.e.s de l'entreprise¹⁵⁵⁸ et circonscrite à un recueil de « compétences »¹⁵⁵⁹ ; lesquelles *évaluent* moins une capacité d'agir que d'ajustement de l'employé.e à un monopôle de savoir-faire (socialement valorisés) constitué, « indispensable à l'organisation d'un marché national puis global »¹⁵⁶⁰ dont les dynamiques sous-tendent, conjointement, la flexibilité de l'état¹⁵⁶¹. Les « ouvriers qualifiés, observe, d'ailleurs, Touraine, ne sont plus des ouvriers de fabrication ; leur qualification n'est plus faite d'habileté professionnelle, mais de compétence technique, et inséparablement de qualités sociales, c'est-à-dire de leur *aptitude à occuper une place déterminée dans une organisation, à la fois technique et sociale* [...] Entre la valeur professionnelle de l'ouvrier et son action, s'interposent l'organisation, le réseau formel et informel des relations sociales. L'action peut être simple ; la qualité du travail ne se situe plus [seulement] au niveau des rapports de l'homme et des instruments de travail [ndlr : produits du travail] mais au niveau des rapports de l'homme et du groupe, de l'ensemble de travail » ou l'Alpha et l'Oméga de l'Éta(n)t. « À la qualification professionnelle se substitue une qualification sociale du fait ; au couple de l'homme et de l'outil se substitue le couple du groupe social et de l'ensemble de la production »¹⁵⁶², en qualité de r/établissement technologique des conditions économiques de la

personnalité humaine qui garderait la marque du moule auquel elle a été soumise, mais aussi et surtout par l'isolement des différentes strates [mises] en concurrence les unes avec les autres, et qui se servent de ce qui devient alors pour elle [comme produit et représentation] une tactique pour renforcer [illusoirement] leur influence. »

Crozier Michel, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, « Points Essais », 1971 (1963), pp. 235, 237

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1558« Tous les acteurs n'ont qu'une liberté restreinte et ne sont capables corrélativement que d'une rationalité limitée. Autrement dit, les acteurs – leur liberté et leur rationalité, leurs objectifs et leurs “besoins” ou si l'on veut leur affectivité – sont des construits sociaux et non pas des entités abstraites. »

Crozier Michel et Friedberg Erhard, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, *op. cit.*, p. 56

1559« Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'abolition juridique des corporations participe d'une volonté de publicisation des secrets de métier au fondement de leur hiérarchie sociale et productive, afin de les insérer au sein d'un processus plus vaste de libéralisation marchande. En ce sens, l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert n'est rien d'autre qu'une de ces nombreuses tentatives visant à cartographier la production artisanale afin de l'intégrer à un *corpus* de connaissances appropriables. L'expérience théorique et pratique de l'artisan quitte le devant de la scène au profit des compétences propres à l'entrepreneur, que ce soit au niveau juridique, économique, scientifique ou technique. »

Carnino Guillaume, *Généalogie de l'informatique. Commensurabilité et quantification, autonomisation et instrumentalisation*, dans les numéros 12/13 de la revue *Illusio* : « Théorie critique de la Crise, du crépuscule de la pensée à la catastrophe », Éditions Le bord de l'eau, 2014, Caen, p. 559

1560*Ibid.*, p. 560

« *Techniquement*, la maîtrise du procès de fabrication se déporte progressivement du tour de main du compagnon vers sa formalisation par le technologue, puis l'ingénieur – et se trouve à terme intégrée dans une chaîne de production machinique. »

Ibid.

1561« Le terme [ndlr : de « flexibilité », notamment] est adopté, à la fois, par le management et la patronat et par certains socioéconomistes du travail venus du gauchisme (comme B. Coriat) qui, abandonnant la posture critique qui était jusque là la leur [ndlr : du moins, *a priori*], font comme si la nécessité d'une “flexibilité qualifiée de dynamique”, en tant que “**nouvelle forme de totalisation**”, s'imposait comme allant de soi (Chateauraynaud, 1991, pp. 149 – 152). »

Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, *op. cit.*, p. 279

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1562Touraine Alain, *L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault*, *op. cit.*, pp. 54 – 55

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

concurrence *et* politiques de la croissance internalisées, maillant la démocratisation du mode esclavagiste de production médiatisé par un système de relations typiquement féodo-vassalique.

La double segmentation « disciplinaire », verticale et horizontale, de l'organisation industrielle de la production, en régime capitaliste, toutefois, n'émane pas d'une ontologie opératoire, instrumentale, mobilisée par on ne sait quelle avant-garde technocratique, pour canaliser les aspirations nomades éveillées par « la grosse poussée démographique du XVIIIe siècle » et soutenir « la croissance de l'appareil de production »¹⁵⁶³, tel que le présume Foucault. L'auteur ne tient pas suffisamment compte, en effet, des mécanismes contractuels étayant la segmentation hiérarchique – laquelle présuppose une *ré-union* politique des forces qui la structurent – et démocratique de l'Industrie contemporaine, dont il manque, dans une certaine mesure du moins, la triple dimension dialectique. La configuration de l'organisation capitaliste du travail rétrojette, à l'échelle macro-économique, **1**) la stratification (politique) de l'État, refermant une phase d'accumulation (primitive), et de privation proportionnelle, globalisée, à laquelle se prêtent, peu ou prou jusqu'alors, tous les acteurs de la féodalité (du Prince au paysan)¹⁵⁶⁴ **2**) dont les modalités salariales se transposent au mode esclavagiste de production – là où le suzerain délègue au vassal un effort de guerre et, en récompense, lui rétrocède une parcelle de ses terres et son droit de ban correspondant, l'employeur délègue à l'employé un *travail* (sinon une activité de subsistance) et, en récompense, lui rétrocède l'équivalent numéraire d'une part de son produit aliéné, doublé d'une portion correspondante de souveraineté, restreinte, pour les collaborateur.e.s les moins qualifié.e.s, à leur champ opérationnel, autrement dit à leur propre et seule personne¹⁵⁶⁵. Les « dispositions à s'engager, à s'inscrire dans une relation de loyauté avec la direction », qu'exacerbe la fonction de *manager*, mais qui charpentent *le* contrat de travail (et, avant lui, les hommages et serments vassaliques), conjecturent, invariablement, une « délégation de pouvoir » ou « d'une certaine marge de manœuvre qui, souligne Jacquot, permet [ndlr : à l'employé.e] de s'aménager des espaces de liberté »¹⁵⁶⁶ ou s' « auto-gérer » dans le cadre de son investissement

1563Foucault Michel, *Surveiller et punir, Naissance de la prison*, Éditions Gallimard, Collection TEL, 1975

1564« Paradoxalement, la force même du contrôle politique que subit le paysan le libère économiquement. Attaché à la terre, il dispose d'une (petite) exploitation autonome que lui a concédée son seigneur, qu'il peut transmettre à ses héritiers ; une fois payé le prélèvement seigneurial, il peut utiliser un éventuel surplus, investir en achetant des outils de métal, s'agrandir, améliorer son cheptel [...] L'ensemble du système entre [toutefois] en crise au début du XIVe siècle : il n'y a plus de terres à défricher, et les efforts des seigneurs pour échapper à la ruine échouent sur la paysannerie ; au reste, elle découvre en l'État un nouveau rival. »

« Féodalité », *Larousse Encyclopédie, op. cit.*

1565Les seigneurs confisquent, à partir du XIVe siècle, les *iefs* alloués, jusque-là, aux paysans, à la manière de l'aristocratie pré-solonienne réduisant au métayage ou en esclavage les petits propriétaires fonciers (et futurs zeugites), avant de leur rétrocéder leurs terres, dans une dynamique de réconciliation politique au service de l'expansion territoriale de l'Empire. Les premières vagues d'expropriation, que solde l'enclosure (et ses ramifications) *in fine*, se referment, quant à elle, sur la rétrocession, au paysan, d'une parcelle de souveraineté confinée, en Démocratie Libérale, au seul champ opérationnel / corporel du sujet.

1566Jacquot Lionel, *Travail, gouvernementalité managériale et néolibéralisme, op. cit.*, p. 81

professionnel, technologiquement assigné¹⁵⁶⁷. Si, donc, les « procédures de cloisonnement et de verticalité » instruites et enrichies par le Bureau des Méthodes, les « séparations aussi étanches que possible [... progressivement introduites] entre les différents éléments de même plan » *politique*, l'institution « de réseaux [ou rapports] hiérarchiques serrés » de production ou, bien, la soumission (et non l'opposition, telle que la pense Foucault) de « la force intrinsèque et adverse de la multiplicité [au] procédé de la pyramide continue et individualisante »¹⁵⁶⁸ « neutralisent les effets de contre-pouvoir [ndlr : *réactions* aussi bien pondérées que marginales] qui en naissent et forment résistance au pouvoir qui veut la dominer : agitations, révoltes, organisations spontanées, coalitions, tout ce qui peut relever des conjonctions horizontales »¹⁵⁶⁹, elles ramifient et majorent, en contrepoint, « l'utilité singulière de chaque élément de la multiplicité [...] par des moyens qui soient les plus rapides et les moins couteux, c'est-à-dire en utilisant la multiplicité, elle-même, comme instrument de cette croissance. »¹⁵⁷⁰ En d'autres termes, la dimension « disciplinaire » de l'activité capitaliste ne façonne pas, unilatéralement, les conditions économiques de production ; elle jalonne autant ces dernières dont les ressorts contractuels précités bandent, **3**) à l'échelle micro-économique, une *concurrence généralisée* inter- comme intra-sectorielle : stimulée, d'un côté, par un engagement intégral → optimal de tout.e.s les employé.e.s de l'entreprise envers sa *raison d'être* ; médiatisée, de l'autre, par leurs gains de productivité respectifs chiffrant un rapport intrasubjectif rivé à un – ou une panoplie de – *savoir-faire*, lui-même produit et actualisé, sous l'effet de la concurrence, comme innovation au service de *la* performance.

L'autonomie déferée au vassal ou preneur, stratégiquement incluse aux clauses du serment ou contrat (de travail) pour les raisons précédemment soulignées, aiguillonne, conjointement à leur dévotion liminaire au projet du suzerain ou bailleur, une concurrence concomitante de tout.e.s les engagé.e.s, motrice de rupture (hiérarchique) chevillée à un référentiel (*νομός*) « commun ». Les managers mettent, ce pour quoi, « en place des innovations [...] ndlr : disciplinaires, afin de] moderniser “la gestion des **ressources humaines**” [ndlr : sinon de leurs subordonné.e.s] qui conduisent le plus souvent à la déstabilisation, voire au délitement des collectifs de travail. Afin de continuer à “faire équipe” et de conserver une cohésion dans un contexte où les individus se trouvent en concurrence entre eux, leur mission réside dans l'articulation entre un contrôle serré

1567L'auteur écrit, en lieu et place de mon propos, « et de s'investir dans le travail » : formule me semblant bien trop concise.

Ibid.

1568Foucault Michel, *Surveiller et punir, Naissance de la prison, op. cit.*, p. 256

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1569*Ibid.*, pp. 255 – 256

1570Foucault Michel, *Surveiller et punir, Naissance de la prison, op. cit.*, p. 257

Passages rajoutés (entre crochets) par mes soins.

et la création d'une proximité et d'une confiance suffisante avec le terrain. »¹⁵⁷¹ La dissonance interne à la fonction managériale, ainsi résumée par Jacquot, ne focalise jamais, pour autant, que les agencements, dynamiques *et* structuraux, de la collaboration. Qu'elle transcende, et abstrait par là même, conceptuellement, le paradoxe hégélien d'un rétablissement (de la totalité) vissé à « la séparation la plus intense » ou qu'elle flatte, et leurre au même titre, une « participation [éminemment égalitaire, démocratique] au jugement et la prise de décision » touchant l'entreprise, *la collaboration*, d'une part, consiste à majorer l'engagement des partenaires dans le projet du bailleur¹⁵⁷², au *prorata* d'une intensification de leurs interactions (*échanges* ou conflits) techniquement assistées¹⁵⁷³, pour capitaliser¹⁵⁷⁴, d'autre part, sur leurs résultats (ou *progrès*) objectifs¹⁵⁷⁵ restitués sous forme de *savoir-faire* segmentaire, « communalisé » étatisé¹⁵⁷⁶, dont l'actualité re/conditionne, à son tour, le cadre politique de la prochaine boucle interactive / productive de l'entreprise. L'isolement de l'employé.e ne procède pas d'un assujettissement unilatéral à des mesures disciplinaires échafaudées *ex nihilo* en vue d'optimiser la productivité d'une entreprise dont les dispositions contractuelles n'affectent leurs ingénieur.e.s, ni l'ensemble de leur secteur opérationnel ; il corrèle en effet, davantage, avec la démocratisation, puis l'intensification, des *échanges* de coup/t.s donnés par les sujets, dans une économie de marché globalisée, dont le précipité politique / hiérarchique réaménagement, techniquement, la configuration, le « travail collaboratif » impliquant « un éclatement des postes de travail, la flexibilisation des volumes de production et de leurs localisations, et des contrats de travail temporaires »¹⁵⁷⁷. L'isolement structurel de l'employé.e coïncide ainsi avec sa déposition d'une valeur technologique (d'usage) de la chaîne de commandement fissionnant sous l'effet, même, de son activité ; valeur qu'il se voit *retrocédée* à l'aune de ses précédents faits d'armes valorisés par le salaire, comme *valeur d'échange* d'un niveau de *maîtrise* (de l'altérité) correspondant.

L'employé.e lorgne, rétroactivement et toujours plus impérieusement, une autonomie confinée à la parcelle d'une décision stratégique¹⁵⁷⁸ inversement proportionnelle à la quotité de

1571 Jacquot Lionel, *Travail, gouvernementalité managériale et néolibéralisme*, *op. cit.*, p. 81

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1572 « À mesure que les relations évoluent d'une étape à une autre, le niveau d'engagement des deux partenaires tend à s'élever. L'importance de la **mission de chaque collaborateur** cesse d'être périphérique pour devenir **stratégique**. Le volume et la nature des ressources allouées au projet augmentent significativement. L'échelle des activités incluses [ndlr : comme **travail**] dans le partenariat s'élargit. »

Voir note 118

1573 « Les interactions [ndlr : ou la **rivalité**] entre partenaires s'intensifient et la **complexité managériale du projet s'accroît.** »

Ibid.

1574 Voir note 117

1575 Voir note 119

1576 Voir notes 110 et 111

1577 Voir note 120

1578 Sa revendication, témoin d'une « frustration », boucle une tension qu'entretiennent, mutuellement, « la

travail déléguée ; et sur laquelle règne moins son feudataire qu'il ne l' « administre » (au sens « gestionnaire » du terme, exclusivement). « C'est bien évidemment, remarquent Boltanski et Chiapello, dans les secteurs où la protection est la plus assurée et où les besoins en personnels moyennement ou très diplômés sont élevés que les demandes d'autonomie peuvent se manifester avec le plus de force, c'est-à-dire dans les services d'études ou de recherche, d'enseignement ou de formations, relevant du secteur public, du secteur nationalisé ou de grandes entreprises de pointe, où il se trouve que la CFDT est particulièrement bien implantée [...] Les jeunes diplômés qui réclament – contre ce qu'ils appellent la “prolétarianisation” de leurs postes – un travail plus autonome, plus intéressant, plus créatif, plus responsable, n'envisagent pas pour autant de quitter le salariat. Ils veulent plus d'autonomie, mais dans le cadre de grandes organisations capables de leur offrir des garanties d'emploi et de carrière. »¹⁵⁷⁹ Les plus fêaux parmi les vassaux du patronat militent, en effet, pour une *démocratisation du rapport au travail*¹⁵⁸⁰ toujours plus dérégulée, comme *levier : offensif (conspiratoire)* limitant l'emprise des pairs hiérarchiques sur la panoplie de stratégies élaborées par l'employé.e, en vue de s'en démarquer ou de les éliminer ; et *défensif (réactionnaire)*, l'autonomie octroyée étayant une décharge optimale du travail aux subordonné.e.s, sous couvert de *participation concertée*, non pas au « jugement et la prise de décision », mais à leur mise en œuvre par des salariés « transformés [chacun] en petit bureau des temps et méthodes, pour qu'ils s'appliquent, à eux-mêmes, la philosophie taylorienne d'économie des temps et des coûts, en permanence »¹⁵⁸¹. Cette délégation, des plus formelles, de l'autonomie du N+1 aux collaborateur.e.s catalyse, en réaction, un engagement dans le projet de l'employeur, que les dispositions organisationnelles griment, pour ces dernier.e.s, en acte de souveraineté¹⁵⁸², au nom de quoi leur sont rétrocedés tous les efforts à fournir, pour vaincre l'adversité présentée par l'ensemble des représentations altérielles de l'État/Entreprise. « Dans la mise en place de cette nouvelle chaîne invisible [Durand J-P, 2004] la main invisible des managers joue à plein, en octroyant, d'un côté, des espaces d'autonomie, de satisfaction ou de

généralisation du travail parcellisé » et « l'épreuve du travail » dont elle jugule, de leur point de vue, « les performances [ndlr : des employé.e.s « qualifié.e.s »] qui auraient mis en valeur leurs capacités [ndlr : acquises au cours de leur éducation] et fait la preuve de leurs compétences. »

Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, op. cit., pp. 254, 267

1579 *Ibid.*, p. 248

1580 Inspirée du *work-linked democracy*, concept élaboré par le professeur Trist, « le cœur de cette approche consiste à remplacer le management autoritaire par des “groupes de travail semi-autonomes, qui ont la responsabilité de l'organisation du travail confié au groupe. Les managers, à tous les niveaux, deviennent essentiellement des exemples, des conseillers techniques et, mieux encore, des leaders démocratiques, plutôt que des dictateurs. Les principes de la démocratie dans le travail peuvent être facilement mis en œuvre dans les organisations et, de fait, la méthode est souvent appliquée au niveau le plus élevé de la hiérarchie managériale” (Roberts, Okamoto, Lodge, 1981, p. 231). »

Ibid., p. 271

1581 Linhart Danièle, « Salariat et modernisation managériale », op. cit.

1582 Voir note 1580

contentement au travail, et en relayant, de l'autre, la pression de la demande – celle des assurés, des locataires ou des clients – et les standards de production dont la formalisation et la prescription sont variables selon les entreprises [...] L'autonomie accordée aux salariés est contrainte par les objectifs de quantité et de qualité [ndlr : ayant trait à la formation de la valeur] et par le respect des normes édictées par les nouveaux dispositifs de gestion »¹⁵⁸³, d'abord, puis matérialisées par leurs configurations technologiques (TIC)¹⁵⁸⁴ ; lesquelles stimulent, davantage, l'auto-répression de l'employé.e, prenant deux visages – de l'atomisation et de l'automatisation – pour le moins gémellaires, qu'elles ne l'affranchissent d'un travail (interactif)¹⁵⁸⁵ ou rapport de force, dont elles procèdent et poursuivent l'accomplissement, à la fois.

Si, donc, le télétravail, par exemple, soustrait l'employé.e aux contraintes de temps et de lieu¹⁵⁸⁶, que lui opposent, initialement, les termes de son engagement, et dénote, à cet effet, symboliquement, la rétrocession¹⁵⁸⁷, non d'une *liberté* (comprise au sens politique du concept), mais d'un droit de ban limité à la personne de son bénéficiaire¹⁵⁸⁸, il déporte, factuellement, les objectifs pseudo « communs » de l'entreprise vers un espace-temps officiellement vierge de tout engagement (productif) et, donc, exploitable, en tant que tel. L'affranchissement *accompli* par la TIC : des *contraintes horaires*, d'une part, vectorise un allongement du temps de travail non rémunéré, et son automatisation par là même, comme facteur de productivité n'ayant que la « journée de 24 heures » pour limite¹⁵⁸⁹ ; de *l'espace*, d'autre part, majore l'isolement (technique et politique)

1583 Jacquot Lionel, *Travail, gouvernementalité managériale et néolibéralisme*, op. cit., p. 147

1584 Technologies de l'Information et de la Communication ou « communication et stockage de l'information » (voir Durand Jean-Pierre, *Le travail collaboratif : des illusions à d'éventuels possibles*, Marché et organisations, vol. 10, no. 3, 2009, pp. 15 – 28)

1585 Voir note 1183

1586 Durand Jean-Pierre, *Le travail collaboratif : des illusions à d'éventuels possibles*, op. cit., pp. 15 – 28

1587 « Ces potentialités qui, souvent, ne l'empêchent pas d'adopter des heures de bureaux chez lui, sont sources d'un puissant sentiment d'autonomie, voire de liberté, qui sont la première condition d'une mobilisation probable au travail. L'un des membres d'une société de crédit automobile nous déclarait au début des années 80, à propos du télétravail à domicile dont il était un éminent promoteur à la Sovac : « chacun doit travailler à son rythme biologique et les rythmes diffèrent d'un individu à l'autre : seul le travail à domicile fournit le cadre d'un travail adapté à son propre rythme ». D'autres entreprises comme les Mutuelles unies de Belbeuf ont développé, dans la même décennie, l'idée du travail à domicile comme **récompense** du salarié : ainsi quelques dizaines de salariées étaient autorisées à travailler le mercredi chez elles. »

Ibid.

Terme surligné (en gras) par mes soins.

1588 « Tous les observateurs du travail et de ses conditions témoignent des avantages productifs du travail déconnecté des lieux et des horaires collectifs, à condition, évidemment, que les bénéficiaires possèdent une autonomie personnelle et des objectifs bien définis. Ce que propose justement le travail collaboratif. Ici, le travailleur est d'autant plus efficace qu'il vit son activité comme une activité indépendante, non subordonnée à un collectif ou à un employeur. Son engagement subjectif se cale non plus sur l'activité immédiate à effectuer mais sur l'idée d'une réalisation d'une plus grande ampleur qui le promet dans une image valorisante : celle que le sentiment d'indépendance lui procure, que d'aucuns considéreront comme une satisfaction ou plus encore comme un plaisir au travail. »

Ibid.

1589 « La déconnexion du lieu principal du travail (le bureau de l'entreprise) et des temps ordinaires du travail salarié que permettent tous les outils du nomadisme (ordinateurs portables et téléphones mobiles en particulier) transforment les rythmes sociaux. En effet, à partir du moment où le travail est réalisé en dehors des locaux de

du *challenger*¹⁵⁹⁰, celui-là refermant l'activité comme les prétentions à l'autonomie nourries par celui-ci. L'isolement, par ailleurs, conditionne une répression graduelle du travailleur, médiatisée par le télétravail, opérant aux trois échelles du projet collaboratif. La TIC, *économiquement* (au sens vulgaire du terme), décharge l'entreprise des coûts de fonctionnement journaliers dus à la présence des employé.e.s au bureau. Elle optimise le contrôle *hiérarchique (politique)* de leur activité : « le management et la hiérarchie, dit J-P. Durand, sont physiquement absents, mais en permanence présents, virtuellement ; le chef de projet ou le manager chargé d'une partie de projet peuvent suivre et doivent suivre l'état d'avancement des travaux de chacun : si ce suivi n'est plus celui de chaque tâche, comme ce fut le cas hier, par exemple dans la conception automobile ou dans l'électronique, il est remplacé par des jalons qui rythment le travail collectif. »¹⁵⁹¹ Elle renforce, en contrepoint, l'inclination des collaborateur.e.s à une *autonomie/répression démocratique*, proportionnelle à leur taux d'engagement (productif) individuel dans cette *politique commune*.

« Les retards ou les défauts de qualité au moment de ces jalons sont en général mal vus car ils mettent en cause [aussi bien] le résultat du travail collectif [... que] l'autorité du responsable de projet. »¹⁵⁹²

L'externalisation « des coûts très élevés du contrôle en en déplaçant le poids de l'organisation sur les salariés »¹⁵⁹³ et leur désir exponentiel d'autonomie se ménagent ainsi mutuellement, tant et si bien que le cheminement du *contrôle à l'autocontrôle*¹⁵⁹⁴ techniquement

l'entreprise, c'est-à-dire la plupart du temps à domicile (ou dans un véhicule personnel) le temps de travail n'est pas *mesuré* par le salarié : il est élastique et dépend fondamentalement de la réalisation d'un objectif. Alors, qu'il s'agisse d'un dossier rapporté au domicile pour le lire ou pour le finaliser, ou qu'il s'agisse d'un travail plus régulier chez soi, la frontière entre le temps de travail et le temps pour soi devient poreuse, sinon évanescence. Si les objectifs s'élèvent, le temps de travail s'allonge et, la plupart du temps, la traditionnelle division sexuelle des tâches reprend le dessus, la priorité accordée au travail rémunéré l'emportant sur le travail domestique et celui de l'homme sur celui de la femme. Parce que l'une des particularités du travail collaboratif consiste à gommer les frontières entre travail et "non-travail" grâce au nomadisme rendu possible par les TIC, l'allongement de la journée de travail salarié lui appartient intrinsèquement. Évidemment, il s'agit d'heures de travail non payées et nous retrouvons ici les heureuses prédictions de Marx qui montrait pourquoi le progrès technique pouvait, paradoxalement, s'accompagner de l'allongement de la durée du travail alors que le bon sens y voit un facteur de réduction. »

Ibid.

1590« Le travail collaboratif, parce qu'il recourt aux TIC [...] déconnecte le travailleur de son collectif en n'exigeant plus la simultanéité des opérations entre membres dudit collectif. C'est sa qualité première. Les TIC — et ici le travail collaboratif — permettent au travailleur de se libérer des contraintes de temps et de lieu pour atteindre ses objectifs. Le travail en lieu partagé, qui permet à l'individu d'exercer son activité dans l'entreprise, à domicile, dans les moyens de transport ou dans une résidence de vacances, constitue un élément central du changement du rapport à l'objet travail. »

Ibid.

1591*Ibid.*

1592*Ibid.*

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1593Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme, op. cit.*, p. 275

1594*Ibid.*

accompli, sous l'effet de leurs dynamiques disciplinaires / démocratiques respectives¹⁵⁹⁵, loin de couronner une opération unilatérale chapeautée par l'entreprise, tel que le soutiennent Boltanski et Chiapello¹⁵⁹⁶ – les confessions du CNPF sur la question se révèlent, à ce titre, particulièrement éloquentes¹⁵⁹⁷ –, procède, bien plutôt, de *l'égalité marchande* ; laquelle superpose deux axiomes contradictoires, à savoir 1) *démocratiser* une contribution à *la guerre* livrée en domaine(s) clos, dont 2) le préalable comme *l'objectif* – autrement dit régner sur les occupant.e.s d'un empire toujours plus vaste – et l'aporie soulignée préfigurent la fission (hiérarchique) perpétuelle technologiquement assistée, non plus du territoire « public », mais de l'Éta(n)t, lui-même. « Si, observe Jacquot, l'autonomie accordée aux équipes de travail est plus importante, elle ne permet pour autant l'émergence de collectifs de travail stables. Les organisations par projets, les équipes autonomes imposent aux salariés une mobilité interne extrême ; elles se recomposent au gré des priorités et des besoins ; elles doivent être aussi flexibles que les membres qui la composent. Aussi, ces nouvelles manières de travailler cherchent-elles surtout à produire [ndlr : et satisfaire] des individus délestés, libérés de toute appartenance à des collectifs, de toute adhésion à des valeurs définies par des communautés informelles [ndlr : posture qu'ils revendiquent, par ailleurs...] Les collectifs renouvelés par le jeu de la domination libérale restent des collectifs temporaires, ils se font et se défont au gré des exigences productives ; ils ne donnent pas lieu à de nouvelles formes de solidarité et évacuent les dimensions symboliques de l'action. »¹⁵⁹⁸

L' « autonomie » revendiquée, popularisée puis consacrée par l'aile gauche de l'État (d'obédience, majoritairement, anarchiste), depuis la seconde moitié du XIXe siècle, baigne d'ailleurs, conceptuellement, dans le registre démocratique de la souveraineté. Sa définition communément admise, depuis 1596, comme « fait de *se gouverner d'après ses propres lois* »¹⁵⁹⁹, énonce un paradoxe : ou *s'assujettir à une immanence*, mis en abyme par Emmanuel Kant, son

1595 En « présentant des avantages personnalisés que les actions collectives ne pouvaient offrir », d'un côté, « en individualisant les conditions de travail et les rétributions », d'autre part.

Ibid., p. 274

1596 « Les auteur.e.s éludent, en effet, la dialectique intrinsèque de l'autonomie dont elle et il chevillent la demande à un processus pour le moins abstrait d'« endogénéisation » et de « responsabilisation [...] jusque-là tenues pour subversives. »

Ibid., p. 275

1597 Consulter l'**Annexe II** de ce chapitre pour un étayage plus ou moins exhaustif de cette affirmation.

1598 Jacquot Lionel, *Travail, gouvernamentalité managériale et néolibéralisme*, op. cit., p. 154

1599 Hulsius Levinus, *Dictionnaire françois-alemand et alemand-françois* d'apr. Behrens ds Z. fr. Spr. Lit. t. 23, 2e part., p. 12. Cité par le Centre national des ressources textuelles (CNRS/ATILF), Portail lexical : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/autonomie>, In : Appay Béatrice, *De l'autonomie émancipatrice à l'injonction d'autonomie*, Vie sociale, 2012/1 (N° 1), pp. 29 – 40

<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2012-1-page-29.htm>

Terme surligné (en italique) par mes soins.

« Elle est aussi le sens premier donné aujourd'hui par le Grand Robert (2011). Ayant visiblement traversé les âges, cette définition est de loin la plus commune. »

Ibid.

premier théoricien officiel qui, déjà, au XVIII^e siècle, sous couvert de la dialectique, constitue « l'homme autonome [...] législateur et sujet de la loi morale [...] déterminée par la raison »¹⁶⁰⁰, ou souverain dévoué à un objectif supérieur, avec pour mission moins de se l'aliéner que d'en perpétuer les desseins. L'injonction kantienne à l'autonomie emprunte à ce titre, expressément ou non, la tournure, le mode comme les dispositions de l'un des principaux commandements (hors décalogue) transmis par l'Éternel à ses dévots.

« Agis comme si la maxime de ton action devrait être érigée par ta volonté en loi universelle [...] Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme fin, jamais simplement comme moyen. »¹⁶⁰¹

Si la reformulation kantienne de la parole divine abstrait peu ou prou l'enjeu de l'égalité hypostasiée, les termes de son canon biblique énoncé – « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis l'Éternel. Vous observerez mes lois » (Lévitique, 19 ; 18 – 19) – fixent, d'un côté, la profession de foi du sujet à une *loi* (et ses commandements) léguée par un *éta(n)t* supérieur ; la dirige, de l'autre, vers un référentiel (« ton prochain ») frappé du sceau de la souveraineté. L'ensemble des interdits formulés par le décalogue, touchant cet équivalent du concitoyen – le « prochain » se distingue, comme tel, de l'esclave et de l'ennemi, dans le corps du texte, même –, ne porte, effectivement, que sur des rapports de propriété.

« Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne : rien de ce qui lui appartient. » (Exode, 20 ; 17)

« L'autonomie de la volonté » consacrée par le Droit contemporain, au relais de Kant, « ne désigne pas une règle précise, écrit V. Ranouil, mais une doctrine de philosophie politique aux multiples applications pratiques »¹⁶⁰², telle que la formule, et formalise, l'Alliance conclue entre Dieu et *son* peuple, comme parangon du *contrat social*¹⁶⁰³, dont le ton péremptoire et l'isotopie souverainiste marquent l'inféodation de l'activité du coalisé ou « l'homme autonome » à la

1600 *Ibid.*

Terme surligné (en gras) par mes soins.

1601 Kant Emmanuel, *Métaphysique des mœurs* (1785), traduction, présentation, bibliogr. et chronologie par Alain Renault, Paris, Flammarion, 1994, p. 94 et 104, In : *Ibid.*

1602 Ranouil Véronique, *L'autonomie de la volonté : naissance et évolution d'un concept*, PUF, Paris, 1980, p. 149, In : Saunier Sébastien, *La théorie de l'autonomie de la volonté dans les actes administratifs*, « De la volonté individuelle » [en ligne] Toulouse : Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2009

<http://books.openedition.org/putc/1254>

ISBN : 9782379280177

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.putc.1254>

1603 Voir à la note 725, un extrait tiré *Du contrat social*, lequel témoigne de l'admiration que porte son auteur aux institutions authentiques, telles que le Judaïsme et l'Islam.

décision exécutoire de son bailleur – soit l'Éternel pour l'Ancien Testament – et aux œuvres du « prochain » (ou *semblable*), sa re-présentation pondérée. La « théorie de l'autonomie de la volonté », laquelle inspire, moralement, la rédaction du code civil français, entre autres¹⁶⁰⁴, se démarque, toutefois, de son modèle juridique, en tant qu'elle abroge, formellement, l'unilatéralité de « l'acte de volonté souveraine » et lui substitue le principe de « liberté contractuelle », non moins formelle, échue à « l'individu »¹⁶⁰⁵, l'esclavage tombé sitôt, nécessairement, sous le coup de son ~~abolition~~ sa démocratisation, dans une économie globalisée. « Dans les relations interindividuelles, comme à l'encontre du pouvoir en général, l'autonomie de la volonté [sinon « l'homme autonome »] se présente comme la manifestation la plus immédiate de la liberté [ou l'État / la guerre] négativement et positivement »¹⁶⁰⁶, soit, dit autrement, comme « sujet de la loi morale » et « législateur » symbolique¹⁶⁰⁷, ou « ressource formelle servant à l'accomplissement d'un *travail* interactif », ainsi que je le stipule dans les premières pages du chapitre. L'érection de la volonté individuelle en « organe producteur de droit »¹⁶⁰⁸, que définit l' « autonomie », transcende, à ce titre, les dispositions du *contrat* (social), « base de tous les droits », telles que les énonce J.-J. Rousseau. « En effet, [si] le contrat », parape « l'aliénation totale de l'associé.e, avec tous ses droits », à son auteur, il ne favorise pas moins, théoriquement, « l'épanouissement “naturel” de l'autonomie de la volonté »¹⁶⁰⁹ ; il stimule, autrement dit, l'engagement du preneur, auprès du bailleur, dont l'autonomie, aussi bien présumée qu'intériorisée (toujours comme présomption), préside, positivement, à l'action, quand bien même se voit-elle, matériellement, conditionnée par des impératifs foncièrement vitaux. « À cet égard, souligne V. Ranouil, l'idée d'autonomie de la volonté a, en droit civil, une signification très extensive lorsqu'elle est conçue sous l'angle d'une philosophie juridique, c'est-à-dire lorsqu'elle désigne “la volonté individuelle

1604L'auteur évoque un « modèle forgé par la théorie civiliste ».

Saunier Sébastien, *La théorie de l'autonomie de la volonté dans les actes administratifs*, *op. cit.*

1605« À travers la doctrine de l'autonomie de la volonté, le caractère souverain de la volonté individuelle est affirmé avec force », tel que le souligne Mohamed Mahouachi, dans *La liberté contractuelle des collectivités territoriales*. « Comme l'a expliqué E. Gounot, “C'est cette **efficacité** [ndlr : *ἀρετή πολιτική*] propre du vouloir [ndlr : ou de la *force*] individuel que l'on désigne sous le nom d'autonomie de la volonté” [...] Ainsi, l'autonomie de la volonté est mise au service de l'individualisme juridique défini par M. Waline comme “un système où l'on admet que l'individu est la seule fin [ndlr : comme souverain, et moyen ou ressource, comme sujet] de toutes les règles de droit, la cause finale de toute activité juridique des institutions, notamment de l'État”. »

Ibid.

1606Voir Picard E., *La liberté contractuelle des personnes publiques constitue-t-elle un droit fondamental ?*, « AJDA » 1998, pp. 656-657, In : *Ibid.*

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

Picard ajoute que l' « autonomie de la volonté [...] ne se limite pas au domaine contractuel, mais inclut ce mode de constitution des relations du sujet avec les tiers, ses semblables. »

Ibid.

1607« J.-L. Aubert et E. Savaux [...] expliquent [...] que] s'il était nécessaire, pour que le contrat fût formé, que certains rites fussent accomplis, il ne serait plus vrai de dire que la volonté est toute puissante”. »

Ibid.

1608*Ibid.*

1609*Ibid.*

conçue comme la source et la mesure des droits subjectifs”. »¹⁶¹⁰

L'engagement de « l'homme autonome », d'autre part, se veut, substantiellement, facteur d'une « libération » dont le concept transfigure l'injonction libérale, des Lumières, à une démocratisation de « la raison universelle »¹⁶¹¹, sinon à l'émulation collective motivée par l'exercice de la souveraineté. Ainsi, Kant « exhorte l'homme à sortir de l'état de minorité dans lequel il se trouve, l'encourage à penser par lui-même pour ne pas être dirigé par un autre, l'enjoint de devenir majeur »¹⁶¹², « dans les relations interindividuelles, comme à l'encontre du pouvoir en général » ; si bien que l' « émancipation » des uns conjecture, inéluctablement, la domination des autres qui ne « s'épanouissent », jamais, que dans le giron d'un maître¹⁶¹³, titulaire d'un acte *rapporant* leur déchéance de toute liberté. Chacun.e, à ce titre, lui aliène, donc, l' « usage public de sa raison », tel que le prône Kant, informellement : faire « un usage public de sa raison et [...] la publier pour partager ce que [l'on] sait en tant que savant »¹⁶¹⁴ ne signifie, dans la phraséologie de l'Éta(n)t¹⁶¹⁵, rien d'autre que son « aliénation totale » à la communauté l'entreprise. Une majorité de juristes reconnaissent d'ailleurs, sciemment ou non, l'unilatéralité de la *décision exécutoire*¹⁶¹⁶ présidant à la collaboration des bailleur.e.s et preneur.e.s de contrat. La tyrannie observée qu'elle exerce, en tant que « fait d'une seule volonté »¹⁶¹⁷ autonome, et singulière par conséquent, démystifie, d'ailleurs, la *conversion* rousseauiste de ladite décision en manifestation fragmentaire d'une « volonté générale » porteuse du « bien commun ». Ses prescriptions juridiques¹⁶¹⁸, grimées en « règles sévères de compétence,

1610 Voir Ranouil Véronique, *L'autonomie de la volonté : naissance et évolution d'un concept*, op. cit., p. 70, In : *Ibid.*

1611 « Dans un court texte publié en 1784, à la question “qu'est-ce qui favorise les Lumières ?” Kant répond : faire publiquement usage de sa raison en toutes choses et faire publier ses pensées sur les améliorations qu'on pourrait apporter. La diffusion des Lumières n'exige autre chose que cette liberté, la liberté de pensée et la liberté d'expression publique de la raison universelle. »

Appay Béatrice, *De l'autonomie émancipatrice à l'injonction d'autonomie*, op. cit.

1612 *Ibid.*

1613 Kant distingue la sphère « publique » (ou démocratique) de l'activité de sa dimension « privée » (sinon contractuelle) chevillant l'individu et son ek-sistence « à ses charges et à des positions sociales qui le tiennent d'obéir ».

Ibid.

1614 *Ibid.*

1615 « La loi positive est, comme l'Etat, de nature contractuelle ; elle est une clause du contrat social. »

Voir Gounot Emmanuel, *Le principe de l'autonomie de la volonté en droit privé. Contribution à l'étude critique de l'individualisme juridique*, Rousseau, Paris, 1912, p. 48, In : Saunier Sébastien, *La théorie de l'autonomie de la volonté dans les actes administratifs*, op. cit.

1616 Dérivée des termes latins *dēcīdō* et *dēcīdō*, la « décision » prise, exercée ou déléguée juggle, en soi, toute survenance de la réciprocité, en tant que sceau hiérarchique – elle « tombe d' » une strate ou valeur supérieure et, donc, « sur » un équivalent inférieur – d'un *travail* – elle « tranche » et « retranche » en « conclusion d'un arrangement » – affecté au subordonné du titulaire de l'ordonnance, que transcende le concept d' « autonomie » conjointement à la systématisation du procédé.

1617 Voir Lavialle Christian, *L'évolution de la conception de la décision exécutoire en droit administratif français*, L.G.D.J, Paris, 1974, p. 20, In : Saunier Sébastien, *La théorie de l'autonomie de la volonté dans les actes administratifs*, op. cit.

1618 *Ibid.*

de procédure, d'objet et de but »¹⁶¹⁹, quant à elles, sanctuarisent, d'une part, son exercice administratif, comme témoins de la « présomption de légalité »¹⁶²⁰, et, d'autre part, « s'imputent au-delà de cette seule volonté sur d'autres volontés n'ayant pas participé à son émission. »¹⁶²¹

« Par provision, la décision administrative emprunte à l'acte de souveraineté sa majesté et sa puissance... »¹⁶²²

L' « autonomie » caractérise ainsi, fondamentalement, l'automation, non d'une subjectivité rationnelle intrinsèque, mais d'une première décision exécutoire qui, sitôt sanctuarisée comme titre de propriété (lequel « change l'usurpation en un véritable droit », selon Rousseau), capitalise sur le premier consentement arraché aux gouverné.e.s ; de telle sorte que ses ramifications contractuelles ne le procurent plus à ladite décision et ses dispositions, mais, seulement, aux termes de son application dont l'administration, qui, en conséquence, polarise, dorénavant, *tous* les intérêts particuliers associés, ne revient jamais, pour autant, qu'aux législateurs, eux-mêmes, sinon aux représentations de « la couronne », auxquelles Emmanuel Kant, le théoricien de l'autonomie, abandonne, lui-même, le monopole de la réforme¹⁶²³. Le Professeur Chapus en conclut, d'ailleurs, « que “le pouvoir de prendre des décisions *s'imposant par la seule volonté de leur auteur* et par conséquent indépendamment du consentement de ceux qu'elles concernent est un pouvoir remarquable de l'administration” »¹⁶²⁴

Aussi radicale ou séditeuse puisse se revendiquer l'aile gauche de l'Éta(n)t, son culte de l'autonomie, et sa culture informelle d'autant plus, (con)forment ses militant.e.s aux prescriptions de l'oracle kantien, qu'iel.le.s (en majorité) ignorent par ailleurs, et forgent, inconsciemment sans nul doute, leur inclination, moins à la sécession et/ou l'idéation d'un « *autre* monde », qu'au blanchiment ou la rédemption des *topos* magistraux (Raison, Justice, Égalité, Liberté, Production, Travail, Contrat, Culture, Démocratie, Économie, Politique, notamment) de la Domination¹⁶²⁵,

1619 Voir Schwartzberg Roger-Gérard, *L'autorité de la chose décidée*, L.G.D.J, Paris, 1969, p. 42, In : *Ibid.*

1620 *Ibid.*

1621 Voir Lavielle Christian, *L'évolution de la conception de la décision exécutoire en droit administratif français*, *op. cit.*, p. 20, In : *Ibid.*

1622 Voir Schwartzberg Roger-Gérard, *L'autorité de la chose décidée*, *op. cit.*, p. 77, In : *Ibid.*

1623 « Le seul chemin à ses yeux est de laisser à tous les citoyens la liberté de faire état publiquement, en qualité de savant et en publiant, de “leurs remarques sur les vices des institutions actuelles jusqu'à ce que ces sortes d'idées eussent fait de tels progrès dans le public que l'on pût, en réunissant les suffrages (quand même ils ne seraient pas unanimes) soumettre à la couronne le projet de prendre sous sa protection [...] tous ceux qui s'accorderaient dans l'idée de la réformer” ».

Appay Béatrice, *De l'autonomie émancipatrice à l'injonction d'autonomie*, *op. cit.*

1624 Saunier Sébastien, *La théorie de l'autonomie de la volonté dans les actes administratifs*, *op. cit.*

1625 Cette assertion de Bakounine me semble, à ce titre, particulièrement éloquente. « L'existence de Dieu [ndlr : comme abstraction de l'État] implique [ndlr : d'après l'auteur] l'abdication de la raison et de la justice humaines [ndlr : autrement dit ses tauto/logies] elle est la négation de l'humaine liberté [ndlr : nulle part définie] et aboutit nécessairement à un esclavage non seulement théorique mais pratique. »

Bakounine Michel, *Œuvres, Fédéralisme, Socialisme et Antithéologisme, lettres sur le patriotisme, Dieu et l'État*,

indépendamment de toute introspection conceptuelle, de surcroît. Bien que le manque de temps m'oblige à rogner l'illustration du constat dressé, quelques remarques non exhaustives (et leurs notes associées) portant sur l'apologie de l'autonomie – soit la contraction d' « automation » et d' « économie » – cultivée par les segments les plus « révolutionnaires » / anarchistes de « la gauche » suffisent, toutefois, à en exposer l'assise *réactionnaire* ; lesquels, indépendamment de leurs intentions affichées, le plus souvent absconses¹⁶²⁶, militent pour une « démocratisation radicale » du *λόγος*¹⁶²⁷, dont les standards épousent, conceptuellement, ceux de l'Économie-Politique totali(tari)sée ou, dit vulgairement, le néolibéralisme. La « constitution sociale [ndlr : de la société...] intime à l'humanité, libérée, nécessaire », préoccupant les anarchistes dans leur quête à l'autonomie¹⁶²⁸, repose en effet, selon Proudhon, sur « l'équilibre des intérêts fondé sur

P.V. Stock Éditeur, Paris, 1895, p. 64

Proudhon cultive, pour sa part, « l'idée que la société peut se constituer d'elle-même, par la libre organisation des forces économiques et sociales », dont il s'agit de préserver la « nature ».

Chaniel Philippe, *Justice et contrat dans la république des associations de Proudhon*, « Revue de philosophie, Proudhon », n°47, 2004, p. 113

La notion d' « entraide » kropotkinienne demeure, quant à elle, prisonnière des principaux vecteurs de la Raison, tels que la « nature » (comme *βίος-λόγος*), l' « activité », l' « évolution », avec, en filigrane, celui de « nécessité ». « L'anarchisme semble parfois reposer sur une conception presque vitaliste de la société, où le mouvement de la vie aurait ses propres finalités qu'il conviendrait de ne pas entraver. C'est quelque chose que l'on retrouve en filigrane dans la pensée des anarchistes Bakounine ou Libertad, par exemple, et surtout chez Kropotkine. » Celui-ci « considère [...] que la vie contient en elle-même le mobile de l'activité et de la morale. Le géographe russe va plus loin, et finit par fonder la morale sur une solidarité inscrite dans la nature, donc biologique », dont il consigne le postulat dans son ouvrage intitulé *L'entr'aide, un facteur d'évolution*.

Vignet Julien, *Anarchisme, Sciences sociales et autonomie du social*, « Revue du Mauss permanente », le 01/11/2018

http://www.journaldumauss.net/spip.php?page=imprimer&id_article=1443#nh36

Je borne ma démonstration aux écrits des trois monuments de l'anarchisme, dont les doctrines respectives font loi, à l'extrême gauche de l'État, aujourd'hui encore, et ce, à défaut de fournir une liste exhaustive d'observations contemporaines de la contradiction pointée. Il suffit, toutefois, de sonder la première publication (universitaire, médiatique ou bien, encore, « Facebook ») identifiée « de gauche », rencontrée, pour j(a)uger l'actualité de mon propos.

1626L' « autonomie du social » caractérise, d'après Julien Vignet, l'action des « individus ordinaires, à la base, qui décident de se regrouper librement et dans les formes qui leur conviennent [...] L'anarchie, poursuit l'auteur, est, à certains égards, une sorte de constitution sociale, par les gens eux-mêmes et leurs activités, plutôt qu'une constitution à partir de l'hétéronomie de la politique, de l'économie capitaliste ou de la religion. »

Vignet Julien, *Anarchisme, Sciences sociales et autonomie du social*, *op. cit.*

Ces définitions de l' « autonomie » et l' « anarchisme », en plus d'étonner de par leur inconsistance conceptuelle, comme agglomérés de lieux communs, voire d'éléments de langage auto-suffisants (auto-nomes), se construisent en négatif de trois tauto-logies (l'État, le capitalisme et la religion) aussi peu caractérisée qu'elles se désolidarisent de leur embase économique (pour mieux la réhabiliter), sous la plume de leur auteur, au fil d'une opposition autonomie / hétéronomie (capitaliste) étayée par l'anarchisme (voir ci-dessus).

Ibid.

1627« L'autonomie est finalement pour Castoriadis un projet de démocratisation radicale, avec la participation directe de tous à toutes les décisions [ndlr : ou, plutôt, leur champ d'application, *in fine*] qui peuvent affecter la vie sociale dans son ensemble et l'existence de chacun. C'est donc se donner à soi-même ses propres lois [ndlr : ou s'auto-régenter] en sachant qu'on le fait. L'autonomie est dans ce sens un exercice de dévoilement [ndlr : d'*Aufklärung*] de l'imaginaire [ndlr : ou la Raison] sur lequel repose la société, tout en rendant l'action d'auto-institution [ndlr : sinon la mécanisation des relations contractuelles] de la société explicite [...] lucide » et légitime, par là même.

Vignet Julien, *Contribution théorique à l'autonomie. Faire dialoguer I. Illich et C. Castoriadis*, « Contretemps », Revue de critique communiste, le 23/02/2015

<https://www.contretemps.eu/contribution-theorique-a-lautonomie-faire-dialoguer-i-illich-et-c-castoriadis>

1628Voir note 1627

le libre contrat [ndlr : ou échange] et l'organisation des forces économiques qui sont, en général : le Travail, la Division du travail, la Force collective, la Concurrence, le Commerce, la Monnaie, le Crédit, la Propriété, l'Égalité dans les transactions, la Réciprocité des garanties, etc. » ; et qu'il désolidarise, arbitrairement, de leur précipité politique ayant « pour principe l'AUTORITÉ [et pour] formes : la Distinction des classes, la Séparation des pouvoirs, la Centralisation administrative, la Hiérarchie. »¹⁶²⁹ La dislocation proudhonienne de l'Économie / Politique, au service d'un éloge des structures *marchandes* – « **libre** association » des collaborateur.e.s, « **égalité** » contractuelle et « réciprocité » des leurs engagements pris, les un.e.s et les autres, envers l'entreprise commune, que paraphent leurs **consentements** respectifs à s'y plier¹⁶³⁰ – , d'un côté, renoue avec l'injonction kantienne à se libérer ou démocratiser la Raison ; de telle sorte qu'elle ne catalyse, de l'autre, qu'une (re)conquête « collective » – *totali(tari)sée*, donc plus *atomique* par conséquent – de la souveraineté, sinon une émancipation « de l'état de minorité », pour « devenir majeur », mais dont l'exercice « sans “réussite” à mettre en exergue » par les plus opportunistes des pair.e.s charrie l'exploitation « du bien de tous, à leur profit, et ce, jusqu'à le dégrader, sans en assurer un juste retour »¹⁶³¹ tant à la « communauté » qu'à eux.

La « résistance » pour le moins formelle opposée par les « autonomes » à « l'autorité et la hiérarchie »¹⁶³² fournit le mobile *réactionnaire*¹⁶³³ d'un exercice plafonné du pouvoir : typiquement **symbolique**, autrement dit sans qu'un *salaire*, peu importe la nature, ne médiatise les rapports de forces maillant, notamment, les « milieux militants » investis comme placebo d'un épanouissement avorté dans la sphère privée, sinon authentique, de l'*autonomie*¹⁶³⁴ ; ou **féodo-vassalique**, lequel

1629 Voir Ansart Pierre, *Proudhon : Anarchisme ou Fédéralisme ?*, « Les cahiers psychologie politique », numéro 16, Janvier 2010, In : Vignet Julien, *Anarchisme, Sciences sociales et autonomie du social*, op. cit.

1630 « La constitution sociale de la société [...] repose sur la libre association, l'égalité et la réciprocité. »
Ibid.

1631 Appay Béatrice, *De l'autonomie émancipatrice à l'injonction d'autonomie*, op. cit.

1632 Vignet Julien, *Anarchisme, Sciences sociales et autonomie du social*, op. cit.

1633 « L'accent mis sur les conditions de travail est en fait, d'abord, le résultat d'une réflexion [ndlr : ou expertise] menée par des spécialistes [ndlr : autodidactes] du travail – inspecteur du travail ou sociologues du travail. C'est ensuite seulement que les centrales syndicales, dans leur tâche de construction de “nouvelles revendications”, ont repris ce thème, de même que les organisations novatrices du patronat. Il sera transformé par le Conseil National du Patronat Français en slogan largement diffusé par une importante campagne de presse, et repris par les porte-parole politiques de la majorité dans les années 1973-76. L'amélioration des conditions de travail et l'enrichissement des tâches, mots d'ordre lancés à la fin de 1973, constitueront des thèmes majeurs sous la présidence de V. Giscard D'Estaing [...] Le changement auquel travaillaient les entreprises, qui allait aboutir à la formation de nouvelles formes d'expression et de représentation “directes” des salariés (cercles de qualité, groupe d'expression, etc.), a ainsi bénéficié de la critique des hiérarchies développée particulièrement par la CFDT, des travaux de sociologues proches du mouvement auto-gestionnaire, des expériences gauchistes de représentation directe dirigées à la fois contre le patronat et contre les syndicats institués. »

Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, op. cit., pp. 267, 273

Passages souligné et surligné (en gras) par mes soins.

1634 « De son expérience [ndlr : de l'autonomie] au sein de l'A.I.T., entre 1868 et son éviction en 1872, [Bakounine] en tire plusieurs leçons. Il note d'abord la tendance à la constitution d'une élite militante qui se considère indispensable. Mécaniquement, elle s'habitue à décider à la place des autres, et les délégués se coupent de leur base. »

Vignet Julien, *Anarchisme, Sciences sociales et autonomie du social*, op. cit.

tient, davantage, de son dé/tachement ou sa *dé-légation*¹⁶³⁵ aux transfuges de la *minorité* élus par le souverain, en raison de leurs facultés à r/établir et démocratiser le Politique, en dehors de son domaine officiel¹⁶³⁶, jusqu'à en ébranler, tactiquement, le monopôle, en Mai 68. Cette révolution (limitée, certes, en charge et temps) conduite par des valeurs marginales dont les termes de l'association transcendent, véritablement, « l'action collective » *décide* l'aristocratie de les r/allier (elles et leur *science*) à la « majorité », avec, en contrepartie, une rémunération raisonnable de leur activité, jusque-là exercée gratuitement. Ainsi, « entre 1981 et 1983, de nombreux militants de gauche ou d'extrême-gauche, syndicalistes autodidactes ou, le plus souvent, statisticiens, sociologues et économistes formés dans les universités ou dans les grandes écoles, accédèrent à des positions officielles dans l'État ou dans les collectivités publiques [...] Ces nouveaux experts en socioéconomie du travail avaient, pour une part importante d'entre-eux, accompagné, en 1978, le recentrage de la CFDT, c'est-à-dire le passage d'une politique offensive (notamment dans l'utilisation maximale des lois existantes et du droit, pour étendre le champ des revendications), qui avait caractérisé les années 70, à une politique qui faisait de la négociation, de l'accord contractuel, du compromis réaliste, son objectif principal [...] Désormais aux affaires,

Les auteur.e.s de *Tiqun* (ayant pour certain.e.s formé, ensuite, le *Comité Invisible*) et ses *Thèses sur la communauté terrible* – celle « de ceux qui restent », qui « n'est ~~jamais-en~~ [que] puissance, n'a ni devenir ni futur, ni fins véritablement externes à soi, ni désir de devenir autre, seulement de *persister* » (p. 350) –, soutiennent, selon Astruc, que si « l'expérience qu'on peut en faire est [...] toujours décevante, c'est que le monde lui-même a disparu, en tant que monde commun, lieu de l'expérience possible de la communauté [...] Si nous les connaissons tous, c'est que sous cette appellation de “communauté terrible” sont rassemblées des formes très communes et pourtant très diverses de groupements humains : la famille, l'école, le travail, la prison, la bande de jeunes, etc. Mais aussi – et c'est la seconde thèse particulièrement troublante, d'après l'auteur – des formes de communautés qui naissent précisément pour s'opposer et dépasser la déception liée à ces groupes auxquels le monde donne spontanément naissance : parmi elles, au premier chef l'association de militants ou le groupe révolutionnaire, soit des communautés qui sont pourtant en lutte contre les communautés terribles [... identifiées à] “tendanciellement tout ce qui cherche à exister en tant que communauté [État] au sein de la démocratie biopolitique” [...] Car] elles ne sont [...] également] que la somme des solitudes qui les composent et nullement l'épiphanie d'un Commun qui transcenderait celles-ci en produisant un “en-commun” supérieur et de ce fait *[in]*estimable [...] L'enfer de la communauté, ce n'est donc pas sa transcendance manquante et inatteignable [ndlr : n'étant que cela, sitôt *dé-montrée*] mais son immanentisme forcené dans les formes qui l'incarnent *tout le temps* ici-bas. »

Astruc Rémi, *Retour sur la « communauté terrible »*,

https://communautesdeschercheurssurlacommunauté.wordpress.com/retour-sur-la-communauté-terrible/#_ftnref3

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

La synthèse d'une enquête participative menée au cœur de l'« ultra gauche » caennaise, entre 2018 et 2021, est consultable à l'**Annexe III** de ce chapitre. Les observations tirées de cette exploration tendent à corroborer les sources précitées.

1635 Le préfixe « dé- » marque, à la fois, une couverture extensive du *legis* ou *Befehl* qu'administre le souverain et la privation dudit legs de celle ou celui qu'il charge de son intendance, comme (simple) *dé-légué* de la décision exécutoire. « *Dē* marque [en effet] : a) un mouvement de séparation, d'éloignement : *decedo, deduco, etc.*, ou de haut en bas : *decido, dejicio* ; b) le manque ou la cessation : *demens, despero, etc.* ; c) l'achèvement, la plénitude : *defungor, depugno*, ou l'intensité : *demirror*. »

Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français, op. cit.*, p. 441

1636 « C'est seulement lorsqu'elle est désobjectivée que la raison pratique devient cet élément absolument souverain qui est censé pouvoir agir à l'intérieur de l'empirie, mais sans prendre en considération ni celle-ci ni le saut qui sépare l'agir du faire. La doctrine de la raison pure pratique prépare la retransformation de la spontanéité en contemplation [...] Ce qui crée l'apparence de l'objectivité en soi de la raison pratique, c'est sa complète subjectivisation. »

Adorno Theodor, *Dialectique Négative, op. cit.*, p. 186

proches du pouvoir politique, ces experts de gauche intégrèrent à leur culture, d'une façon remarquablement rapide, les demandes patronales et, particulièrement, les impératifs de flexibilité. Outre le changement d'attitude qui accompagne fréquemment le passage d'une position critique à un poste de responsabilité – souvent décrit par les acteurs dans les termes d'une épreuve de réalité –, il faut sans doute tenir compte, pour comprendre cette conversion, de la façon dont les thèmes et des postures venus de la gauche contestataire ont pu être réinterprétés de façon à être compatibles avec les nouvelles exigences du management. Cela vaut, particulièrement, pour le thème gauchiste de l'autogestion qui, central depuis les années 50, dans les fractions de l'extrême-gauche les plus opposées au parti communiste et à l'étatisme, notamment chez les trotskistes (avec la Yougoslavie pour modèle), mais aussi au caractère inhumain du taylorisme, avait été massivement adopté par la nouvelle gauche, par la CFDT et par le PSU [...] Mais ce transfert de compétences du gauchisme vers le management ne se limita pas aux bureaux d'études associés à la définition des politiques sociales gouvernementales. Il toucha aussi les entreprises. Les *nouveaux consultants*, qui, dans la seconde moitié des années 80, mettent notamment en place les dispositifs locaux d'expression, ont souvent participé de façon très active, dans leurs années de formation, à l'effervescence qui a suivi Mai 68. En se professionnalisant, parfois à la suite de parcours très accidentés, ils ont investi, dans leurs tâches au service des entreprises, une compétence spécifique, acquise non sous la forme d'un apprentissage technique, mais à travers la vie qu'ils avaient menée. C'est leur personne même, leur expérience dans ce qu'elle avait de plus personnel, voire, pour ceux chez qui l'engagement spirituel avait primé sur l'engagement politique, de plus intime, qui soutenait, dorénavant, leur valeur professionnelle (Virno, 1991). Ils étaient devenus experts dans la critique foucauldienne du pouvoir, dans la dénonciation de l'usurpation syndicale, dans le rejet de l'autoritarisme sous toutes ses formes, surtout celui du petit chef » reconverti en *manager*, ou l'icône de l'autonomie, comme *enrôlé-enrôleur*¹⁶³⁷ mis au travail pour le déléguer aux autres, ou état mineur et majeur à la fois. Leur expertise versait paradoxalement, d'autre part, « dans l'exaltation humaniste [ou *progressiste*] des possibilités [ou a(da)ptitudes industrielles] extraordinaires enfouies dans chaque personne », que la science (politique), chez les anarchistes, concourt à révéler¹⁶³⁸ ; « pour peu qu'on lui [à la personne] accorde de la considération et qu'on la laisse s'exprimer, dans la valorisation du face-à-face, de la relation personnelle, de l'échange singulier [bien que, toujours, médiatisé, d'abord, par un projet ou objet extérieur prétendument commun] et dans l'adoption prosélyte d'une attitude

1637 Voir Jacquot Lionel, *Travail, gouvernementalité managériale et néolibéralisme*, op. cit., p. 75

1638 « La science, dit Bakounine, n'est elle-même qu'un moyen nécessaire pour la réalisation d'un but bien plus élevé, celui de la complète humanisation de la situation *réelle* de tous les individus *réels* qui naissent, qui vivent et qui meurent sur la terre. »

Voir Bakounine, *Dieu et l'État*, Mille-et-une-nuits, 2000 (1882), pp. 72 – 73, In : Vignet Julien, *Anarchisme, Sciences sociales et autonomie du social*, op. cit.

d'ouverture, d'optimisme et de confiance face aux aléas toujours bénéfiques de l'existence [...] En adaptant ces thèmes revendicatifs à la description d'une nouvelle façon, libérée et même libertaire, de faire du profit – dont il est dit aussi qu'elle permet la réalisation de soi [...] comme j(a)uge de l'*éta(n)t*] – , le nouvel esprit [sinon la science politique] a pu se comprendre, dans les premiers temps de sa formulation, comme un dépassement du capitalisme, mais par là, aussi bien, comme un dépassement de l'anticapitalisme. La présence en son sein de thèmes de l'**émancipation** et de la **libre association** [caractéristiques de l'anarchisme] entre créateurs rapprochés par une même passion et réunis, sur un pied d'égalité, dans la poursuite d'un même projet [dont le panorama se borne à l'ouverture ou la (ré)création d'un (nouveau) marché] le distingue d'un simple retour au libéralisme, après la parenthèse des formations planistes issues de la crise des années 30, qu'il s'agisse du fascisme ou de l'État providence [...] Le nouvel esprit du capitalisme, au moins dans les premières années de sa formation, n'a en effet pas mis l'accent sur ce qui constitue le cœur du libéralisme économique historique et, notamment, sur l'exigence de concurrence sur un marché autosuffisant entre des individus séparés dont les actions seraient uniquement coordonnées par les prix mais, au contraire, sur la nécessité d'inventer [*innover* ou *révolutionner*, comme *stimulus* de la « démocratisation radicale » du *λόγος*] d'autres modes de coordination et, pour cela, de développer des façons de se lier aux autres incorporées aux relations sociales ordinaires, mais jusque là ~~ignorée~~ [inadéquates à l'état de subjectivation collective] du libéralisme, fondées sur la proximité, l'affinité élective, la confiance mutuelle, voire sur un passé commun de militant ou de rebelle. »¹⁶³⁹

Le Marché de la « contre-culture » hyperbolise, précisément, la tension dialectique – structurelle et structurante – de l'autonomie, qu'entretiennent, dans une économie globalisée, les deux tonalités – mineure et majeure – de la souveraineté. Les sports et musiques « extrêmes »¹⁶⁴⁰, en particulier, homologuent un type d'activités, savoir-faire ou performances, catalysées puis cultivées par un désir de *re-conquête* réciproque : d'une liberté spoliée, pour les « marginaux » qui les investissent et les *étatisent* (à l'instar des « autonomes », en milieu « militant ») si bien qu'elles forment, symboliquement, une économie-politique (ou, simplement dit, un espace concurrentiel techniquement codifié) ~~parallèle~~ contiguë au domaine public ; pour les *trusts*, de ressources humaines et techno-logiques concurrentielles¹⁶⁴¹ que leur activité a, pourtant, mis au

1639 Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, op. cit., pp. 282 – 283 – 284, 289

Passages souligné, surlignés, raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1640 Cet épithète se substitue semble-t-il, progressivement, à celui d'« alternatif », comme signature d'une abstraction, et désaveu, de son *état* originel prétendu.

1641 Si « en 1974, Norman Mailer décrivait les œuvres à la bombe aérosol des tagueurs urbains comme les tirs d'artillerie d'une guerre entre la rue et l'establishment : “Votre nom vous sert à attaquer et vous avez le sentiment qu'une part du système émet un râle d'agonie. Car, maintenant, votre nom remplace le leur... votre présente se superpose à leur Présence, votre pseudonyme est accroché au-dessus de leur spectacle”, vingt-cinq ans plus tard,

ban de la production, jusque-là¹⁶⁴², et dont la reconquête vise à rationaliser l'emploi ou mettre leur valeur d'usage, comme valeur d'échange, au service de leur capitalisation en bonne et due forme (contractuelle) – pour peu que ces ressources, de surcroît, affichent, esthétiquement, des velléités séparatistes nourries par toute partie prenante d'une *ek-sistence* démocratique radicale totalisée. « Chez MTV, relate Naomi Klein, des assistantes de production de 25 ans, toutes deux prénommées Mélissa, ont rédigé un document appelé “Le Manifeste des Mélissas” enjoignant la chaîne déjà insupportablement pétillante à le devenir encore davantage (“Nous voulons une MTV plus propre, plus claire, plus fun”, disaient-elles, entre autres intrépides exigences). En lisant le tract, la présidente de MTV, Judy McGrath, a dit à l'un des ses collègues : “J'ai envie de mettre tout le monde à la porte et de passer les commandes à celles-là.” Le co-rebelle Tom Frestone, PDG de MTV, explique que “Judy est intrinsèquement anti-establishment. Tous ceux qui arrivent en disant “Brûlons-tout” ont son oreille” »¹⁶⁴³. Que les plus dévoué.e.s de ses militant.e.s cèdent aux sirènes de grandes puissances du Marché¹⁶⁴⁴ ou, bien, d'une reconversion politique de leur

cette relation s'est complètement inversée. Recueillant des tuyaux auprès des ex-graffiteurs, les supermarchés ont tagué tout le monde – y compris les graffiteurs eux-mêmes » – et réciproquement, aujourd'hui, sur les réseaux sociaux, comme rétrojection numérique de l'Économie-Politique globalisée.

Klein Naomi, *No Logo. La tyrannie des marques*, Éditions Actes Sud, Collection, Babel, 2002, pp. 128 – 129

1642« Des concepteur tels que Stuss, Hilfiger, Polo, DKNY et Nike ont refusé de s'attaquer au piratage de leurs logos sur des t-shirts et des casquette de baseball dans les **quartiers pauvres**, et plusieurs d'entre eux ont carrément cessé d'empêcher le vol à l'étalage endémique. À présent, les grandes marques savent que les profits tirés des vêtements à logos ne proviennent pas seulement de l'achat de ces vêtements, mais aussi du fait que **l'on vit ces logos sur “les gens qu'il faut”**, comme le dit si bien Phil Spur, de Pepe Jeans. » Alors, « oui, les chasseurs de cool réduisent de vivantes idées culturelles [ndlr : ou savoir-faire novateurs] en pièces archéologiques, et les vident de toute la signification qu'elles avaient pour les gens qui les vivaient [...] Récupérer un style est une sinécure ; et cela s'est fait bien des fois à une échelle beaucoup plus large que la modeste récupération du *drag* et du *grunge*. Le modernisme du Bauhaus, par exemple, prend racine dans l'idée d'une utopie socialiste [ndlr : foncièrement industrielle, au sens littéral du terme] dépourvue d'ornement ostentatoire, mais il a été aussitôt récupéré comme un choix [ndlr : ou une *esthétique*] d'architecture relativement peu couteux pour les grattes-ciel de verre et d'acier de l'Amérique capitaliste. Par ailleurs, bien que les mouvements fondés sur le style soient sans cesse dépouillés de leur signification originale, l'effet de cette prédation culturelle sur les mouvements plus enracinés politiquement est souvent si négligeable que la réaction la plus censée est d'en rire. La collection Prada du printemps 1998, par exemple, empruntait largement à la lutte du mouvement ouvrier. Comme le rapportait de Milan la “supershopper” Karen von Hahn, “la collection, une sorte de chic maoïste-travailleur soviétique rempli de brillantes références d'époque, était présenté à une assistance huppée, dans une pièce bleue Prada du palais de la famille Prada”. Elle ajoute : “Après le défilé, le groupe restreint mais ardent des inconditionnels à siroter des cocktails au champagne et grignoter des canapés, tandis qu'un jazz raffiné jouait en arrière-plan.” Mao et Lénine font, également, leur apparition sur un sac à main du printemps 1999 de Red or Dead [...] De même, les Tibétains de l'Occident manifestent quelque perplexité devant leur popularité qui ne se dément pas auprès des Beastie Boys, de Brad Pitt et de la conceptrice Annah Sui, qui a été si émue par leur combat, qu'elle a crée toute une gamme de hauts de bikini et de shorts de surf à motif de bananes, inspirée par l'occupation chinoise (le *Woman's Wear Daily* a surnommé la gamme Tibétaine “*techno beach blanket bingo*”). »

Ibid., pp. 129, 145 – 146

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

1643*Ibid.*, pp. 126 – 127

Music TeleVision, première chaîne internationale à caractère musical exclusivement, née aux États-Unis en 1981, axe, initialement, son activité autour de la diffusion (continue) de vidéoclips d'artistes, sans distinction de style particulière. La chaîne diversifie, progressivement, sa programmation : talk-shows, émissions de *télé-réalité*, production / diffusion de *séries télévisées*, production et diffusion de concerts, production et diffusion d'événements estampillés MTV, etc.

1644« Comme l'a montré le succès de superstars du branding comme Nike, il ne suffisait pas aux compagnies de faire le

activité (performance artistique, programmation, événementiel, production et distribution de produits dérivés, etc.) en « auto entreprise » dont l' « indépendance » et l' « intégrité » promues servent de caution idéologique tant à leurs *objectifs* qu'à une position marginale occupée sur la chaîne globale de commandement¹⁶⁴⁵, la « contre-culture », musicale notamment, flanquée de son *credo*, le « *Do it yourself* » ou « fais-le toi-même », n'offre, sinon, aux rangées inférieures des *outsiders* qu'elle réunit qu'un pastiche du tissu entrepreneurial contemporain, embrassé comme « alternative »¹⁶⁴⁶ à la dimension *professionnelle*¹⁶⁴⁷, authentique, de l'autonomie, qu'ils peinent à *maîtriser*¹⁶⁴⁸. Si, déjà, les conditions techniques de la représentation artistique – peu importe le

marketing de leurs produits auprès d'un groupe démographique plus jeune ; il leur fallait façonner des identités de marque qui entreraient en résonance avec cette nouvelle culture. Pour métamorphoser leurs ternes produits en transcendantes machines à sens – comme l'exigeaient les diktats du branding –, il leur faudrait devenir elles-mêmes l'image du cool des années 1990 : sa musique, ses styles et sa politique [...] C'est le sourire ironique des sitcoms et des *late shows* américains ; c'est ce qui fait vendre des serveurs internet psychédéliques, de l'équipement de sport extrême, des montres ironiques, des jus de fruits époustouflants, des jeans kitsch, des baskets postmodernes et des eaux de Cologne unisexes. Notre « époque aspirationnelle », comme on dit dans les études de marketing, a environ 17 ans. L'expression s'applique autant aux baby-boomers de 47 ans qui craignent d'être nuls, qu'aux enfants de sept ans qui pratiquent le kick-boxing sur la musique des Backstreet Boys [...] Même, si dès 1993, presque toutes les sociétés de mode, d'alimentation, de boissons ou de loisirs aspiraient à la réalisation des promesses du marché jeunesse, beaucoup ne savaient pas comment accéder à ce dernier [...] Heureusement, une réserve de jeunes adultes avides se trouvait déjà sur le marché du travail [...] Sans lésiner sur les discours, ils assurèrent leurs patrons potentiels que s'ils étaient embauchés, les contre-cultures jeunes et in leur seraient livrées clés en main [...] On peut voir à présent un grand nombre d'entre eux parcourir les corridors des plus grandes entreprises, habillés comme des club kids, skate-board sous le bras [...] Les PDG de demain ne sont pas des employés, mais, pour utiliser un terme à la mode chez IBM, des « agents de changement ». Sont-ce des imposteurs, des cadres déguisés en snowboarders hip-hop ? Pas du tout. Nombre de ces jeunes travailleurs sont vraiment ce qu'ils représentent : à la fois le reflet sincère et engagé des milieux qu'ils livrent, et des individus passionnés par la transformation de leurs marques. Tel Tom Cruise dans *Jerry Maguire*, ils travaillent jusqu'au petit matin à rédiger des manifestes, des tracts révolutionnaires sur le besoin d'épouser la nouveauté, de se moquer de la bureaucratie, d'être présents sur le Web sous peine d'être déclassés, de refaire telle campagne publicitaire avec une allure plus tendance, plus résolue ; sur la nécessité de *changer* [ndlr : réformer ou révolutionner] plus rapidement, d'être plus in. »

Ibid., pp. 123, 125

1645Le *Hell Fest*, soit le producteur d'événements (d'ailleurs monté en association, Loi 1901) le plus en vue du secteur des « musiques actuelles » / « extrêmes » français, déclare une chiffre d'affaires (moyen, ces dernières années) compris entre 25 et 30 millions d'euros, avec autant d'impact, ou presque, sur l'économie locale ; et ce, pour le mettre en perspective, loin du chiffre d'affaires moyen (autour de 50 millions d'euros) affiché par les PME du pays. Voir Le Port Nicolas, « Entretien – Ben Barbaud, Hellfest : « Encore de belles années devant nous » », *Informateur Judiciaire, le média des affaires*, le 15/07/2022

<https://www.informateurjudiciaire.fr/actualites/entretien-ben-barbaud-hellfest> »

Et Bellanger Bénédicte, « Baromètre des TPE/PME dans l'économie française en 2019 », *Les Échos*, le 21/01/2020

<https://solutions.lesechos.fr/compta-gestion/c/barometre-des-tpe-pme-dans-leconomie-francaise-en-2019-19385>

Les dirigeant.e.s de l'entreprise *Ragetour booking*, détenant peu ou prou le monopole de la planification de tournées dans le secteur des « musiques extrêmes » français, évoquent pour leur part, lors d'échanges informels, un chiffre d'affaires avoisinant les 6 millions d'euros, en 2022.

1646L'illusion d'un « *out of step* » que symbolise toute marchandise labellisée « *underground* », « *indie* » ou « contre-culture », se voit, d'ailleurs, balayée par le projet de compilation *No Alternative* (en écho au fameux slogan Thatcherien) réunissant, en 1993, sous la bannière de la chaîne musicale MTV, les plus grands noms du « circuit (pseudo) alternatif » de la scène musicale américaine, dont les conditions d'activité, mêmes, signent l'aveu.

1647Du latin *proffitēor*, pour, entre autres, « re-connaître » et « se donner comme » ou *se livrer*. La « profession » caractérise par ailleurs, explicitement, un acte de foi et la dévotion du sujet qu'implique, par conséquent, son accomplissement.

Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français, op. cit.*, p. 1073

1648Si je n'ai, certes, pas enquête, formellement, le « milieu » des « musiques extrêmes » français, ma contribution double décennale (entre 2000 et 2020) à son dynamisme étaie, cela dit, une observation générale des profils qu'elles r/assemblent, et ce, d'autant plus dans la « niche » (et sous genre) « punk hardcore » (fissionné en {sous, sous ...}

point de vue (physique, objectif ou graphique)¹⁶⁴⁹ adopté – d'une entreprise typiquement communicationnelle¹⁶⁵⁰, pour m'en tenir aux « musiques extrêmes », exsudent le capitalisme, comme ramifications négligeables de son *industrie*¹⁶⁵¹, la proximité (informelle) établie entre le sujet et l'hypocentre de « la scène »¹⁶⁵² j(a)uge par ailleurs, comme *valeur d'échange* numéraire ou symbolique, un niveau de carence technologique ou de maîtrise d'une compétence subsidiaire affiché par le ou la concerné.e dont il transcende (et c'en est la particularité), comme *valeur (authentique) d'usage et signe d'élection*, « l'état de minorité » ; sans qu'iel.le ne manque la moindre opportunité de se démocratiser, pour autant, quoiqu'il en coûte¹⁶⁵³.

La transfiguration de cet échec d'ajustement aux conditions techno-logiques d'une politique commune ~~autonome~~ informelle / accessoire, opérée par les plus incompétent.e.s de ses militant.e.s¹⁶⁵⁴, ne subjugué, finalement, qu'une faillite *ek-sistentielle* frappant *l'éta(n)t mineur*

catégories, également), laquelle se veut « politisée » ou, du moins, *plus éclairée* que ses consœurs. Nous y croisons, globalement, des travailleur.e.s social.e.s, des enseignant.e.s, des employé.e.s moyennement qualifié.e.s, des intermittent.e.s (précaires et/ou peu qualifié.e.s), des « artistes » (tateur.e.s principalement), etc., soit des profils typiques de la « classe moyenne ».

1649 Soit, respectivement, l'espace du « concert » ou de la *performance* proprement dite, le support médiatique (auditif et vidéo) et l'*artwork* ou l'*esthétique* de l'artiste.

1650 Si le « concert de rock » met en scène un *échange* voulu réciproque et spontané à la fois, ses producteur.e.s ne commercialisent (même symboliquement), *in fine*, qu'une **performance** visant à *persuader*, *flatter* ou con-vaincre leur assistance ; et dont le mode opératoire, foncièrement *collaboratif*, implique 1) une mise à distance des interlocuteur.e.s et 2) la répression de leurs interactions, au service 3) d'une communion de l'assemblée autour des acteur.e.s (musicien.ne.s et producteur.e.s de l'événement), et leur projet, qui « ont plu au peuple », à la manière des premiers démocrates performant à la *boulè*, telle que je la souligne dans mon premier chapitre. « Les concerts de rock, affirme, d'ailleurs, Jim Morrison, ont toujours eu une certaine fonction. Cela donne aux gens qui ont les mêmes centres d'intérêt une possibilité de se rassembler et de se sentir comme un groupe. Dans les tribus, les chamanes peuvent avoir n'importe quel âge, un homme âgé, un homme jeune, mais la tribu toute entière d'une certaine façon le pousse dans son voyage [...] Je ne pense pas que le chamane soit particulièrement intéressé par les problèmes de la société, il s'intéresse surtout à ses propres fantasmes. »

Muller Hervé, *Jim Morrison mort ou vif*, In : « Jim Morrison : “Les concerts de rock ont une fonction : donner aux gens qui ont les mêmes centres d'intérêt une possibilité de se rassembler” », un extrait d'une interview de Jim Morrison, *France Culture*, le 10/11/2019

https://www.franceculture.fr/emissions/les-nuits-de-france-culture/opus-les-doors-un-autre-regard-sur-jim-morrison-1ere-diffusion-25051991?fbclid=IwAR06Xmpk5-LVw-9fsVL6xbV5gM_4GeEsC_0GWBsfV_LOxon-zPXCpQQB7B8

Passage souligné par mes soins.

1651 De quel régime de production le « skateboard » ou la « guitare électrique », notamment, sont-ils aussi bien le signe que le scellé matériel d'une valeur ajoutée ? L'activité, principalement DIY, des « musiques extrêmes », sauf à de rares exceptions, épousent, de surcroît, les infrastructures du capitalisme, avec la collaboration chevronnée de ses gestionnaires – du plus petit « café concert », comme canon *authentique* du lieu... de consommation de boissons dérégulée, ou de la MJC la plus austère aux événements les plus *taggés* par les mécènes du « milieu » (*Eastpak* et *Vans* au début des années 2000, *Monster*, *Coca-Cola*, *Heineken*, *Kronembourg*, *Crédit Agricole*, *Caisse d'Épargne*, etc., depuis), en passant par tout un réseau de « scènes conventionnées » portées par des « établissements labellisés », et de salles de spectacle privées.

1652 Soit le sobriquet identifiant « l'état de minorité » considéré.

1653 Tout.e.s les artistes, ou presque, parmi les plus « intègres » (techniquement parlant) du « milieu » se montrent en effet, étonnamment, prompt.e.s à rejoindre la programmation de tout événement leur offrant l'opportunité de « jouer devant du monde » (*in extenso* dans le verbe) ; quand bien même leurs frais de route ne leur sont remboursés, en qualité de valeur optionnelle d'usage, et/ou sont, également, programmés des artistes affichant des « valeurs » contradictoires aux leurs.

1654 Le *credo* récité, dans les années 2000, par les égéries locales du « milieu » tourangeau – lesquelles sont, majoritairement par ailleurs, en situation d'échec professionnel (considérant les ambitions affichées et/ou le milieu d'origine) – me semble, à ce propos, éloquent. Tous les stigmates, non d'une révolution, mais d'une exécution

aussi bien dans qu'en dehors du cadre formel de l'Économie-Politique dont la démocratisation, en domaine(s) clos, du type de rapports sociaux et son *λόγος* instruits conjecture, à l'échelle du Marché, l'atrophie progressive d'une particule d'autonomie, toujours plus fine, déléguée au sujet ; lequel, en réaction, reporte son ambition (*philotimia*)¹⁶⁵⁵ sur une désinence technologique informelle (plus triviale ou minorée) des standards industriels du capitalisme, qui en vectorise les rapports de production et, sous l'effet de leur action, précipite la néantisation (techniciste) de l' « homme autonome » ; tant et si bien qu'elle s'impose, graduellement, comme la norme (aristocratique) en vigueur. Alexandre¹⁶⁵⁶ – pour illustrer, succinctement, le propos¹⁶⁵⁷ – affirme, ainsi, « avoir conscience d'appartenir à une élite musicale » dont les composantes (informelles) bâtissent leur prestige, d'un côté, sur la constitution de garde-robes et discothèques toujours plus fournies en « *merch* » d'artistes « punk hardcore » toujours moins *connus* les uns que les autres, témoignant d'un *savoir exclusif* ; et sur un niveau d'expertise musicale sénescant, de l'autre. Le profil sociologique de ce petit seigneur auto-consacré détonne par ailleurs, eu égard aux critères sociaux constitutifs de l'aristocratie contemporaine. En effet, Alexandre poursuit une carrière de contrôleur SNCF (pistonnée par la famille), vote « parti socialiste »¹⁶⁵⁸ et, de surcroît, ne (dé)montre aucune aptitude exceptionnelle à l'exercice d'une activité dont il figure la noblesse, d'après lui. Le type comme le niveau d'expertise revendiqués par l'enquête *extasient*¹⁶⁵⁹, donc, *l'éta(n)t formel* d'un niveau de « compétence technique et, inséparablement de qualité sociale [ou] d'aptitude à occuper une place [...] dans l'organisation »¹⁶⁶⁰ générale de la production, dont ils singent, d'une part, l' « émancipation » ou la « promotion », et le r/établissement, comme unité autonome / *raison* suffisante¹⁶⁶¹, de l'autre. « Ce qui, remarque N. Klein, a été récupéré à Seattle

minorée, techniquement insuffisante, des codes de la discipline, touchant aussi bien à la virtuosité (musicale) affichée par ses disciples qu'à la qualité d'enregistrement de leurs œuvres, *authentifient* une « musique qui à de l'âme », selon nos esthètes.

1655 Voir note 640

1656 Prénom modifié.

1657 La critique des « musiques extrêmes » n'étayant que, marginalement, le propos général de cette thèse.

1658 Soit la caution idéologique du mobile « progressiste » de la *réaction* hâtée par le « rebelle ».

1659 Du grec *ἔκστασις*, *ékstasis*, pour « transport ».

1660 Voir note 1563

1661 « Rétrospectivement, il semble qu'un problème centrale résidait dans le postulat que, du seul fait qu'un milieu ou un style fut différent (c'est-à-dire nouveau et pas encore avalé par la culture dominante), il s'opposait nécessairement à la culture dominante au lieu de rester tout simplement inoffensif, en marge. Nombre d'entre nous présumaient que "l'alternative" – de la musique difficile à écouter, des styles difficiles à apprécier – était anti-commerciale, et même socialiste. Dans *Hype !*, un documentaire racontant comment la découverte du "son de Seattle" a transformé un milieu hardcore autarcique en usine internationale à "contenu de culture jeunesse", Eddie Vedder, de Pearl Jam, prononce un harangue plutôt émouvante à propos de l'inanité de la percée "alternative" dont son groupe était si représentatif : "Toute l'influence de ce coin du pays, de ce milieu musical – si on ne faisait rien avec, ce serait tragique. Si on ne fait rien avec, par exemple produire une sorte de changement ou créer un sorte de différence, ce groupe de gens qui se sentent ainsi, qui croient au genre de choses que croient les opprimés que nous avons tous rencontrés et avec lesquels nous avons vécu – si on finissait par prendre les devants et qu'il n'en sortait rien, ce serait tragique." Mais cette tragédie a déjà eu lieu, et si Vedder est incapable de cracher sur ce qu'il tentait vraiment de dire, c'est un peu beaucoup pour cela. À l'époque où les caméras du monde étaient tournées vers Seattle, tout ce que nous avons vu, ce furent quelques "fuck you" anti-establishment, une poignée d'overdoses et le suicide de Kurt

et dans toutes les autres sous-cultures qui avaient le malheur d'être repérées par les chasseurs de cool, c'est l'idée d'autarcie, de labels ~~indépendants~~ [informels et/ou mineurs] en guerre [de positions] contre les grandes sociétés [dont ils présentent le modèle réduit, ou, bien encore] la volonté de ne pas soutenir la machine capitaliste [ou de s'y substituer] Mais peu, dans ce milieu, se soucièrent d'exprimer ces idées à haute voix, et Seattle – depuis longtemps morte et oubliée à tous égards, sauf en ce qui concerne une mode plutôt dépourvue d'originalité [à l'instar des « musiques extrêmes »] – nous sert maintenant l'avertissement suivant : pourquoi, au début des années 1990, s'est-il manifesté si peu d'opposition au vol de l'espace culturel ? Aveuglé par les phares de l'ironie [voire du cynisme] et alourdi par le bagage de la culture pop, aucun de ses antihéros n'a pu s'engager dans une position politique cohérente et solide »¹⁶⁶², car tel n'est pas le *projet*.

Cobain. Nous avons également eu droit au revirement le plus spectaculaire de la décennie – le parcours étonnant de Courtney Love en 2 ans, de Junky punk queen à cover-girl de magazine de mode. »

Klein Naomi, *No Logo. La tyrannie des marques*, op. cit., p. 142

¹⁶⁶²*Ibid.*, pp. 142 – 143

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2.2. *Double bind* et dialectique progressive de l'*Union*

L'injonction à l'Unité, lancée par ses tribun(e)s, à la « communauté punk hardcore », laquelle, manifestement, ne se r/allie qu'à la culture d'un savoir-faire négligeable, au service d'une re-conquête de l'autonomie, orchestrée par et pour ses ingénieur.e.s, emprunte, chose remarquable par ailleurs, son lexique au *Model of Christian Charity* sermonné, sur le pont de l'*Arbella* voguant droit vers les Amériques, par Sir John Winthrop, en 1630, soit l'un des pères fondateurs de la « Nouvelle Angleterre »¹⁶⁶³ dont le corps se disloque si bien, sous l'effet de sa re/constitution, qu'il forme, très rapidement, « un engrenage complexe de forces oppressives », à l'image de l'État de Virginie : « les indiens étaient pillés par les fermiers de la Frontière, lesquels étaient exploités et fermement contrôlés par l'élite, de Jamestown. Quant à la colonie dans son ensemble, elle était la proie de l'Angleterre qui dictait le prix auquel elle achetait le tabac des colons, rapportant quelque 100 000 livres par an au roi. »¹⁶⁶⁴ L'exhortation à « *must be together, fight the good fight [...] We must be united as one* »¹⁶⁶⁵ scandée, en 1987, par l'une des figures de proue de la « scène punk hardcore » américaine et ramifiant, *in fine*, l'engrenage mentionné renouvelle en effet, seulement, les vœux prononcés à la racine de l'arborescence états-unienne, dans les termes suivants : « *We must be knit together, in this work, as one man* »¹⁶⁶⁶, par la communauté puritaine d'Angleterre, comme représentation mineure de l'État, ayant échoué à le réformer (intégralement, du moins)¹⁶⁶⁷ et, par conséquent, le fuyant, devant les risque de persécution que laisse planer, sur elle, *King Charles I*, à l'époque.

La recomposition puritaine de l'Unité christique boucle, d'un côté, la répression d'une *conspiratio* dont l'échec essuyé par les conjurés les conduit, en réaction, à déterritorialiser leur désir d'autonomie (sinon de souveraineté), de l'autre, chacun en tant que force dévote de la Raison, et représentation du oint par la même, *et* maillon fonctionnel hiérarchisé de la chaîne de commandement r/établie au terme et *prorata*, justement, de leurs niveaux d'expertise stratégique ou d'*ἀρετή* respectifs démontrés dans l'exercice passionné de la loi. « *There is, rappelle Winthrop, likewise a double Law by which we are regulated in our conversation towards another : [...] the*

1663« *May the Lord make it like that of New England.* »

Winthrop John, *A Model of Christian Charity*, 1630

https://www.winthropsociety.com/doc_charity.php

1664Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 54

1665Warzone (groupe « punk hardcore » américain), « As one », Album *Don't forget the struggle, don't forget the streets*, Fist Records, 1987.

Le groupe popularise également, au sein de « la scène » à l'époque, la devise « *Strenght Through Unity* » reprise comme titre d'album par le groupe 25 TA LIFE, l'un de ses piliers dans les années 90.

1666Winthrop John, *A Model of Christian Charity*, op. cit.

1667Le « puritanisme » qualifie, semble-t-il, une « volonté » de « purification » de l'Eglise anglicane insuffisamment réformée, selon ses dévots.

Law of Nature [ndlr : normative et transcendée, à la fois]¹⁶⁶⁸ *and the Law of Grace (that is, the moral law or the law of the gospel)* », soit le répertoire d'actions dans lesquelles se manifeste le *Dasein* qu'elles réifient, en contrepoint, sous l'effet de leur systématisation : comme récurSION *et* tauto-logie¹⁶⁶⁹ ; de sorte que « *whatsoever we did, or ought to have done, when we lived in England, the same must we do, and more also, where we go* »¹⁶⁷⁰, ou, dit autrement, restaurer puis *démocratiser* l'agencement agonal de l'Économie-Politique¹⁶⁷¹ dont la mythologie protestante escamote la dialectique *maître / esclave, homme libre / travailleur, souverain / sujet*, pour lui substituer, comme *données de l'ek-sistence*, une collaboration des « riches » *et* des « pauvres »¹⁶⁷² à la prospérité d'une entreprise commune, pourtant factrice de leur séparation.

« *OD ALMIGHTY in His most holy and wise providence, hath so disposed of the condition of mankind, as in all times some must be rich, some poor, some high and eminent in power and dignity [...] There are two rules whereby we are to walk one towards another : **Justice and Mercy**. These are always distinguished in their act and in their object, yet may they both concur in the same subject in*

1668« Au lieu de définir le juste comme l'obéissance aux nomoi, au sens très large de règles imposées et admises par l'opinion publique dans la conduite privée comme dans la conduite publique, [Calliclès] le définit [déjà au – Ve siècle] comme un ordre social normal, fondé sur la physis, et comme une conduite conforme à la physis [...] En premier lieu (482e5-483b5), affirme-t-il, ce qui doit être tenu pour honteux et laid doit l'être en fonction de la physis et non du nomos, or "selon la nature, ce qui est le plus laid, c'est toujours le plus désavantageux (483a)... Car supporter cette infortune, l'injustice, ne relève pas de la condition d'un homme, mais de celle d'un esclave, à qui la mort est plus avantageuse que la vie" (483d). »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., pp. 427 – 428

1669« Sous la main [des fondateurs de la Nouvelle Angleterre] les principes politiques, les lois et les institutions humaines semblent choses malléables, qui peuvent se tourner et se combiner à volonté. Devant eux s'abaissent les barrières qui emprisonnaient la société au sein de laquelle ils sont nés ; les vieilles opinions, qui depuis des siècles dirigeaient le monde, s'évanouissent ; une carrière presque sans bornes, un champ sans horizon se découvrent : l'esprit humain s'y précipite ; il les parcourt en tous sens ; mais, arrivé aux limites du monde politique, il s'arrête de lui-même ; il dépose, en tremblant, l'usage de ses plus redoutables facultés ; il abjure le doute ; il renonce au besoin d'innover ; il s'abstient, même, de soulever le voile du sanctuaire ; il s'incline, avec respect, devant des vérités qu'il admet sans discuter. Ainsi, dans le monde moral, tout est classé, coordonné, prévu, décidé à l'avance. Dans le monde politique, tout est agité, contesté, incertain ; dans l'un, obéissance passive, bien que volontaire ; dans l'autre, indépendance, mépris de l'expérience et jalousie de toute autorité. Loin de nuire ces deux tendances, en apparence si opposées, marchent d'accord et semblent se prêter un mutuel appui », comme racinelles de l'*autonomie*.

De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique I*, Garnier-Flammarion, Paris, 1981, pp. 103 – 104

1670Winthrop John, *A Model of Christian Charity*, op. cit.

1671« Les émigrants, ou, comme ils s'appelaient si bien eux-mêmes, les *pèlerins* (pilgrims), appartenait à cette secte d'Angleterre à laquelle l'austérité de ses principes avait fait donner le nom de puritaine. Le puritanisme n'était pas seulement une doctrine religieuse ; il se confondait encore en plusieurs points avec les théories démocratiques et républicaines les plus absolues. De là lui étaient venus ses plus dangereux adversaires. »

De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique I*, op. cit., p. 91

1672« On n'a, précise De Toqueville, point encore vu de sociétés où les conditions fussent si égales, qu'il ne s'y rencontrât point **de riches ni de pauvres ; et, par conséquent, de maîtres et de serviteurs. La démocratie n'empêche point que ces deux classes d'hommes n'existent** ; mais elle change leur esprit et modifie leurs rapports [...] Dans les limites du contrat, l'un est le serviteur et l'autre le maître ; en dehors, ce sont deux citoyens, deux hommes [...] En vain la richesse et la pauvreté, le commandement et l'obéissance mettent, accidentellement, de grandes distances entre deux hommes, l'opinion publique, qui se fonde sur l'ordre ordinaire des choses, les rapproche du commun niveau et crée entre eux une sorte d'égalité imaginaire, en dépit de l'inégalité réelle de leurs conditions. Cette opinion toute puissante finit par pénétrer dans l'âme même de ceux que leur intérêt pourrait armer contre elle ; elle modifie leur jugement en même temps qu'elle subjugué leur volonté. »

De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique II*, Garnier-Flammarion, Paris, 1981, pp. 221, 226

Passage surligné (en gras) par mes soins.

La **Justice**, économiquement, ne s'obtient contre le *barbare*, ni s'exerce, politiquement, contre le *sujet* ; elle assiste, au contraire, un devoir de **Miséricorde**, ou l'aiguillon d'une **Charité** bien ordonnée dont les dispositions n'abjurent pas moins ses lieux communs. L' « amour »¹⁶⁷⁴ qu'elle manifeste et qui rassemble, dans son œuvre, les « riches » et les « pauvres » – chacune de ces catégories, et leurs dénivelés, comme représentation *et* segment hiérarchisé de l'État¹⁶⁷⁵ – ne sublime, en effet, qu'un « *most equal and sweet kind of commerce* »¹⁶⁷⁶, autrement dit un *rapport marchand* que l'institution, même, rétablit, pourtant, comme l'émanation de la Justice¹⁶⁷⁷ ou « l'autonomie de la volonté » du législateur ; mais que le puritanisme convertit en acte de charité ou d'abnégation, d' « amour » ou d' « affection »¹⁶⁷⁸ témoigné, *au commencement*, par la partie supérieure de l'État aux membres inférieurs de son « corps naturel » ; si bien que ses prosélytes, J. Winthrop en première ligne, éclipsent, d'un côté, les ressorts économiques de la constitution, même, de l'Unité christique et paraphent, de l'autre, une inféodation organique des miséreux aux justes, qui légitime, *a fortiori*, l'injonction faite aux premiers d'excéder, en termes d'engagement productif « réciproque » tenu envers les seconds, la valeur du crédit octroyé. « *In regard of the pleasure and content that the exercise of love carries with it, as we may see in the natural body, the mouth, argue Winthrop, is at all the pains to receive and mince the food which serves for the nourishment of all the other parts of the body ; yet it hath no cause to complain ; for first the other parts send back, by several passages, a due proportion of the same nourishment, in a*

1673 *Ibid.*

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1674 « *The ligaments of this body which knit together are love.* »

Winthrop John, *A Model of Christian Charity*, *op. cit.*

1675 « *First of all, true Christians are of one body in Christ (1 Cor. 12) [ndlr : passion and sacrifice] Ye are the body of Christ and members of their part.* »

Ibid.

1676 *Ibid.*

1677 « Le concept d'eunomia [ndlr : ou de « bon ordre »] permet aux “bons” [... ou] *chrèstoi*, terme qui garde une multiple valeur, morale, sociale et politique (ceux qui sont utiles à la cité) et que l'on peut traduire par “les gens de bien” [...] d'identifier leurs intérêts avec ceux de la cité [...] Glaucon dit : “les prescriptions de la loi furent appelées légalité (nomimon) et juste (dikaion) : telle est l'origine et l'essence du sentiment de justice (dikaiosynè)” (Plat., Rép., II, 359a). Gorgias estime que “les lois écrites sont gardiennes du juste” (DK 82, B lia, 30). Critias, dans Sisyphe, assure que l'établissement des lois de répression eut pour dessein de faire régner la justice (dikè) (DK 88, B 25, 5-7). Protagoras souligne que “l'homme qui paraît le plus injuste dans une société soumise à des lois serait encore un juste et un artiste en la matière, si on avait à le comparer à des hommes qui n'eussent ni éducation, ni tribunaux, ni lois, ni contrainte d'aucune sorte pour les forcer jamais à se soucier de la vertu” (Plat., Prot., 327c-d). L'idée que la justice est fondée sur l'observation de la loi se rapporte au développement de l'idéologie civique et à la nécessité, pour l'homme, de vivre en cité. Socrate affirme : “Le légal (nomimon) et le juste (dikaion) sont la même chose”, et Hippias donne son accord (Xén., Mém., IV, 4, 12-13 ; 18). Archélaos, le premier philosophe athénien, disciple d'Anaxagore et maître de Socrate, fut peut-être le premier à dire : “ce qui est juste et ce qui est laid le sont non par nature, mais par la loi.” »

Ibid., pp. 377, 409

1678 Winthrop John, *A Model of Christian Charity*, *op. cit.*

better form for the strengthening and comforting the mouth. Secondly, the labor of the mouth is accompanied with such pleasure and content as far exceeds the pains it takes. »¹⁶⁷⁹ Cette inversion des mécanismes salariaux typiques du Libéralisme, exaltée par le puritanisme, harmonise et transcende, en termes d' « amour » et d' « affection » que se porteraient, mutuellement, les membres de l'Unité christique, les dispositions contractuelles de *l'échange* (dument discutées jusque-là) et leurs implications respectives, pour les deux parties contractantes. Les ressorts de leur collaboration, comme scellé politique d'une mise au ban par un *éta(n)t* ou valeur supérieur des conjurés que r/attachent, et dé/partagent à la fois, l'exercice d'une profession de foi (et loi) technologiquement projetée, relativement impuissante jusque-là, muent, sous la plume des *Pères Fondateurs*, en « *parts of [... a] body [ou Dasein] being thus united [that they] are made so contiguous in a special relation [concurrentielle et/ou féodo-vassalique] as they must needs partake of each other's strength and [or] infirmity ; joy and [or] sorrow, weal and [or] woe. If one member [ou l'un des « riches »] suffers, all suffer with it [en raison de la dépendance économique établie entre lui et ses « pauvres »] If one [ou le même] be in honor, all rejoice with it* »¹⁶⁸⁰, en raison du mobile caritatif de l'entreprise menée prétexté. J. Wintrop inverse d'ailleurs, judicieusement, les termes de l'adage consacré par l' « homme autonome », pour *flatter* les oreilles de son audience que charme, inévitablement, toute adjonction verbale de l' « amour » et du « travail » ; mais, également, stimuler, d'un côté, la dévotion des « pauvres » (ou du *peuple*) aux œuvres de charité qu'entreprennent les « riches » (ou *justes*) et glorifier la mécanisation, puis la démocratisation, de ses mécanismes politiques (ou *marchands*) qu'elle canonise, de l'autre. Le puritanisme, en plus de louer « *the labor of love* [ndlr : et non plus, seulement, « l'amour du

1679 *Ibid.*

1680 *Ibid.*

Termes raturés et passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

Cette allégorie corporelle, organique, des conditions sociales d'existence, en régime puritain, me semble, par ailleurs, inspirer la représentation Hobbesienne de l'État. « Ce grand LEVIATHAN, appelé RÉPUBLIQUE ou ÉTAT (en latin, CIVITAS), écrit Thomas Hobbes, n'est rien d'autre qu'un homme artificiel, quoique d'une stature et d'une force supérieures à celles de l'homme naturel, [instauré] pour la protection et la défense **[d'intérêts privés]** duquel il a été [officiellement] destiné, et en lequel la *souveraineté* est une *âme* artificielle **[donc une usurpation]** en tant qu'elle donne vie et mouvement au corps entier, où les *magistrats* et les autres *officiers* affectés au jugement et à l'exécution **[sinon au cloisonnement et la discipline]** sont des *jointures* artificielles, la *récompense* **[ou le salaire]** et la *punition* **[ou la privation de toute liberté]** sont les *nerfs*, et cela s'accomplit comme dans le corps naturel : la *prospérité* et la *richesse* **[ou la valeur globale produite]** de tous les membres particuliers sont la *force* **[de travail aliénée objectivée]**, le *salus populi* (la *protection du peuple*) **[ou le maintien de l'ordre, de la Raison]** est sa *fonction*, les *conseillers* **[experts et maîtres (d'école)]**, qui lui proposent toutes les choses qu'il doit connaître, sont la *mémoire*, l'*équité* et les *lois* **[sinon l'Économie]** sont une *raison* et une *volonté* artificielles **[ou les arcanes politiques / citoyennes de l'identité]**, la *concorde* **[ou la collaboration]** est la *santé*, la *sédition* **[ou la résistance]** est la *maladie*, et la *guerre civile* est la *mort* **[cérébrale de l'État]** En dernier, les *pactes* et les *conventions* **[le contrat ou l'alliance]**, par lesquels les parties de ce corps politique ont en premier lieu étaient faites, réunies et unifiées, ressemblent à ce *Fiat* ou au *Faisons l'homme* prononcé par Dieu lors de la création. »

Hobbes Thomas, *Léviathan, Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile, le partie : De l'homme*, 1651, pp. 9 – 10

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

travail », « bien fait » notamment] *among Christians – the party loving, reaps love again, as was showed before, which the soul covets more than all the wealth in the world* »¹⁶⁸¹ – axiomatise, explicitement, les trois pignons de la réforme capitaliste de l'État, préalablement soulignés, que forment l'exercice d'une **liberté contractuelle** chevillé à celui de la Justice¹⁶⁸², comme foyer aristocratique de l'**égalité** (donc, l'identité) des « intérêts » associés dont l'Unité protocolaire (ou collaborative) fonde sa légitimité sur un premier **consentement** (sinon une première Alliance) intangible, ayant valeur de « paix », soutiré aux fidèles par ses prophètes¹⁶⁸³.

« [To] uphold a familiar commerce together in all meekness, gentleness, patience and **liberality** [...] **make others's [ndlr : or « riches »'s] conditions our own ; rejoice together, mourn together, labor and suffer together, always having before our eyes our commission and community in the work, as members of the same body [ndlr : the same project] to keep the unity of the spirit in the bond of peace.** »¹⁶⁸⁴

À la prospérité du *Befehl* hypostasiée, *in fine*, comme point cardinal de cette « paix » établie entre les membres de l'Unité christique, dans la droite ligne des *Psaumes*¹⁶⁸⁵, s'accote, en contrepoint dans le texte, le dilemme posé à l'ensemble des futur.e.s communiant.e.s r/allié.e.s ou re-venu.e.s à la Raison, lequel se résume, peu ou prou, à « Rendez les armes puis implorez notre Charité (comme parabole d'un endettement progressif automatisé) ou mourrez pour outrage aux “lois divines” » qui, en Amérique, mènent, seules, aux Lumières et la Liberté¹⁶⁸⁶. J. Winthrop clôt, pour quoi, son « *discourse with that exhortation of Moses, that faithful servant of the Lord, in his last farewell to Israel, Deut. 30. “Beloved, there is now set before us life and death, good and evil”, in that we are commanded this day to love the Lord our God, and to love one another, to walk in his ways and to keep his Commandments and his ordinance and his laws, and the articles*

1681 Winthrop John, *A Model of Christian Charity*, *op. cit.*

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1682 « Ne nous trompons pas sur ce que nous devons entendre par notre indépendance. Il y a, en effet, une sorte de liberté corrompue dont l'usage est commun aux animaux comme à l'homme, et qui consiste à faire tout ce qui plaît. Cette liberté est l'ennemie de toute autorité ; elle souffre impatiemment toutes règles ; avec elle, nous devenons inférieurs à nous-mêmes ; elle est l'ennemie de la vérité et de la paix ; et Dieu a cru devoir s'élever contre elle ! Mais **il est une liberté civile et morale qui trouve sa force dans l'union**, et que la mission du pouvoir lui-même est de protéger : **c'est la liberté de faire sans crainte tout ce qui est juste et bon**. Cette sainte liberté, nous devons la défendre dans tous les hasards, et exposer, s'il faut, pour elle notre vie. »

Winthrop John, In : De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique I*, *op. cit.*, p. 102

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

1683 À l'instar des *Pères Fondateurs*.

1684 Winthrop John, *A Model of Christian Charity*, *op. cit.*

Passages souligné et surlignés (en gras) par mes soins.

1685 Voir Chapitre 2, versets 7 – 9 (passage cité dans les premières page du chapitre suivant) qui me semble influencer l'épilogue du *Model of Christian Charity* (voir note 1687 et les termes de l'extrait cité soulignés).

1686 « En Amérique, c'est la religion qui mène aux lumières ; c'est l'observance des lois divines qui conduit l'homme à la liberté. »

De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique I*, *op. cit.*, p. 101

of our Covenant with Him, that we may live and be multiplied, and that the Lord our God may bless us in the land whither we go to possess it. »¹⁶⁸⁷

La tension irréductible ainsi maintenue par l'Économie-Politique entre deux injonctions contradictoires : la première, à *la croissance* rivée au Droit naturel, la seconde, à *l'obéissance* (au Droit positif, comme superstructure de l'axiomatique)¹⁶⁸⁸, segmente l'UNité, en domaine(s) clos, de telle sorte que la « paix » ou l'ordre typiquement libéral-démocratique instauré entre serviteur et maître¹⁶⁸⁹ se disloque, progressivement, à l'échelle de sa valeur inférieure qui, sous l'effet de son autonomie, fissionne en deux *éta(n)ts* inégalement rapportés à l'autre¹⁶⁹⁰, sur le mode canonique de l'échange contractuel, et ce, ainsi de suite, en boucle fermée. Les membres de chacun des *états* hiérarchiques de l'Unité christique formés 1) s'inféodent et obéissent, d'un côté, à ceux de la strate supérieure (et leurs suzerains, par extension), tout en convoitant leurs fiefs et « parcelle de légitimité » 2) dont la quête implique et stimule, en conséquence, une lutte de positions que se livrent, mutuellement, les pairs, au sein, même, de leur strate qui se disloque et s'échelonne, à son tour, sous l'effet de leur action ; 3) ils règnent sur la strate inférieure et ses ramifications, de l'autre, 4) tout en résistant, conjointement, aux *réactions* ou assauts que motivent leurs actions ou niveau d'*ek-sistence*, chez *l'ensemble des rivaux*. Cet engrenage coopératif et réactionnaire ou répressif, aussi bien transversal que dynamique, structure d'ailleurs, lisiblement,

1687 Winthrop John, *A Model of Christian Charity*, *op. cit.*

Passage souligné par mes soins.

1688 « L'obéissance [ndlr : « démocratique », comparativement à la féodalité et ses ramifications] perd [...] sa moralité aux yeux de celui qui obéit ; il ne la considère plus comme une obligation en quelque sorte divine [...] Elle n'est à ses yeux ni sainte ni juste, et il s'y soumet comme à un fait dégradant et utile » préalablement *contracté*, donc consenti et mérité.

De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique II*, *op. cit.*, p. 229

1689 « Il ne serait pas vrai de dire que, sous la démocratie, les rapports du serviteur et du maître sont désordonnés ; ils sont ordonnés d'une autre manière ; la règle est différente, mais il y a une règle. Je n'ai point ici à rechercher si cet état nouveau que je viens de décrire est inférieur à celui qui l'a précédé, ou si seulement il est autre. Il me suffit qu'il soit réglé et fixe ; car ce qu'il importe le plus de rencontrer parmi les hommes, ce n'est pas un certain ordre, c'est l'ordre. »

Ibid., p. 228

1690 « Chez les peuples aristocratiques, les serviteurs forment une classe particulière qui ne varie pas plus que celle des maîtres. Un ordre fixe ne tarde pas à y naître ; dans la première comme dans la seconde, on voit bientôt paraître une hiérarchie, des classifications nombreuses, des rangs marqués et les générations s'y succèdent sans que les positions changent. Ce sont deux sociétés superposées l'une à l'autre, toujours distinctes, mais régies par des principes analogues [... Maîtres et serviteurs] forment de petites nations au milieu de la grande ; et il finit par naître, au milieu d'eux, certaines notions permanentes en matière de juste et d'injuste. On y envisage les différents actes de la vie humaine sous un jour particulier qui ne change pas. Dans la société des serviteurs comme dans celle des maîtres, les hommes exercent une grande influence les uns sur les autres ; ils reconnaissent des règles fixes, et, à défaut de loi, ils rencontrent une opinion publique [ndlr : des us et coutumes] qui les dirige ; il y règne des habitudes réglées, une police. Ces hommes, dont la destinée est d'obéir, n'entendent point sans doute la gloire, la vertu, l'honnêteté, l'honneur, de la même manière que les maîtres. Mais ils se sont faits une gloire, des vertus et une honnêteté de serviteurs, et ils conçoivent, si je puis m'exprimer ainsi, une sorte d'honneur servile. Parce qu'une classe est basse, il ne faut pas croire que tous ceux qui en font partie aient le cœur bas. Ce serait une grande erreur. Quelque inférieure qu'elle soit, celui qui y est le premier et qui n'a point l'idée d'en sortir, se trouve dans une position aristocratique qui lui suggère des sentiments élevés, un fier orgueil et un respect pour lui-même, qui le rendent propre aux grandes vertus et aux actions peu communes. »

Ibid., pp. 221 – 222

aux XVIe et XVIIe siècles, les chaînes de commandement coloniales espagnole et puritaine, ainsi que le mettent en exergue leurs témoignages historiques.

« En 1676, VINGT-SEPT ANS APRÈS SA FONDATION et un siècle avant qu'elle ne devienne le moteur de la Révolution américaine, relate H. Zinn, la Virginie fut confrontée à une rébellion déclenchée par des Blancs vivant sur la Frontière qui furent rejoints plus tard par des esclaves et des serviteurs sous contrat. Une révolte si menaçante que le gouverneur fut contraint de fuir Jamestown, la capitale incendiée, et que l'Angleterre décida d'envoyer un millier de soldats outre-Atlantique dans l'espoir de maintenir l'ordre au sein de cette communauté d'environ quarante mille colons [...] Lorsque le soulèvement fut définitivement réprimé [...] la commission royale [rapporta que son instigateur] “accusait le gouverneur de négligence, de corruption, de félonie et d'incurie. Il reprochait, en outre, aux lois et aux impôts d'être injustes et oppressifs. Il claironnait, partout, la nécessité d'un rééquilibrage” [...] La révolte de Bacon éclate à propos d'un conflit concernant la manière de traiter les Indiens qui représentaient une menace pour ceux qui vivaient sur la Frontière de l'ouest. En effet, les colons blancs qui avaient été oubliés lors de la grande distribution foncière des environs de Jamestown étaient partis vers l'ouest pour y trouver des terres [...] Quant aux gouverneur William Berkeley et ses collègues de Jamestown, se montraient-ils plus conciliants avec les Indiens – dont certains les servaient comme espions ou alliés – à présent qu'ils avaient, eux-mêmes, fait main basse sur les terres de l'Est et pouvaient se servir des Blancs de la Frontière comme d'un rempart, préservant ainsi une paix nécessaire ? [...] Issu de la bourgeoisie et possédant quelques terres] Bacon [...] était sans doute plus enthousiaste à l'idée de tuer des indiens qu'à celle de jouer les redresseurs de tort au bénéfice des pauvres. Malgré cela, il devint le porte-parole du ressentiment de la majorité de ces pauvres à l'encontre de l'*establishment* Virginien et fut élu, au printemps 1676, à la chambre des bourgeois [...] Le caractère particulier [prêté par l'historien à] cette révolte que l'on ne peut, clairement, qualifier d'anti-aristocratique ou d'anti-indienne, tant [économiquement] elle participe des deux »¹⁶⁹¹, ébauche, au contraire, l'aporie que renferme la démocratisation du *λόγος*, en domaine(s) clos politiquement ou physiquement, et le sort qu'elle réserve à une « classe ~~moyenne~~ » globale « de petits planteurs, de fermiers indépendants, d'artisans des villes, tous blancs, qui, en contrepartie de petits privilèges que leur accordaient [prochainement] les gros négociants et les riches planteurs, constituaient un rempart efficace contre les esclaves, les Indiens de la Frontière et les Blancs misérables. »¹⁶⁹² La potence au bout de laquelle finirent pendus les alliés de N. Bacon (lequel

1691 Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., pp. 51 – 52

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1692 *Ibid.*, p. 71

Terme incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

mourut de la vermine et misérable) augure, en effet, la destination finale promise à tous les individus *employés*¹⁶⁹³, d'une manière ou d'une autre, par les potentats d'une société « rien de moins que démocratique et en tous cas nullement égalitaire », ainsi que le souligne A. Smith¹⁶⁹⁴, dont les mécanismes économiques de l'*action* confinée à l'Unité, puis l'Union, jugulent, inéluctablement, l'autonomie rétrocedée (peu importe le mode, foncier ou salarié) à la classe moyenne, jusqu'à la fondre dans un « peuple » composé à 80% d' « individus [...] pauvres, endettés, mécontents et armés »¹⁶⁹⁵. La néantisation, voire l'anéantissement, guettant, à l'époque, les membres de cette classe moyenne traduit son incapacité (relative) à soumettre, dominer ou déborder les Indiens (soit l'incarnation locale de *l'étranger* ou du *barbare*), autant qu'elle stimule une *réaction opposée* aux maillons supérieurs de la chaîne de commandement, que Bacon et ses collaborateurs accusent de fuir leurs engagements (la Charité, en première ligne), formels au demeurant, et, en conséquence, d'*usurper* une condition – de maître ou suzerain – qu'ils *challengent*, par ailleurs¹⁶⁹⁶. « La “Déclaration du peuple” rédigée [...] en Juillet 1676 [par Bacon] présente [ce pour quoi] un mélange de ressentiments *populistes* à l'encontre des [plus] riches et de cette haine des Indiens caractéristiques des habitants de la Frontière. Il reprochait à l'administration Berkeley ses impôts injustes, son favoritisme, sa mainmise sur le commerce des fourrures et son abandon des fermiers confrontés aux Indiens. »¹⁶⁹⁷ L'athéisme que prêtent à Bacon, rétrospectivement, les autorités royales, pour en discréditer les actes¹⁶⁹⁸, stigmatise, par ailleurs, moins une volte-face « spirituelle » faite à une abstraction de l'Éta(n)t qu'un parjure au Droit (divin) doublement bafoué : d'abord, par le type de *conspiratio* formée par le concerné, certainement funeste pour l'Unité ; ensuite, par son impotence manifeste dont témoigne l'épilogue du conflit ; de telle sorte que son (double) échec, à tant se *libérer* (puis régner) qu'*obéir*, le retranche de l'État – aussi bien comme sujet que maître – et le précipite, par suite, dans les abysses de la *sauvagerie*.

1693« La société coloniale, dit Abbot Smith [...] était dominée par des individus assez riches pour se permettre de faire travailler les autres à leur compte. »

Ibid., p. 59

1694*Ibid.*

1695D'après Berkeley, le gouverneur de Virginie, lu-même.

Ibid., p. 53

1696Les « serviteurs [...] se révoltent au fond de leur cœur contre une infériorité à laquelle ils se sont soumis eux-mêmes et dont ils profitent. Ils consentent à servir, et ils ont honte d'obéir ; ils aiment les avantages de la servitude, mais point le maître, ou, pour mieux dire, ils ne sont pas sûrs que ce ne soit pas à eux à être les maîtres, et ils sont disposés à considérer celui qui les commande comme l'injuste usurpateur de leur droit. »

De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique II*, op. cit., p. 229

1697Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 53

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1698« [Bacon] présentait un aspect sinistre, pensif et mélancolique. Ses arguties continuelles et nauséabondes transparaient l'athéisme. »

Ibid., p. 51

La contradiction interne au Droit, préalablement soulevée, constitutive, non seulement, de l'échange, et *l'unité* qu'il formalise, mais, également, de chacune des « poupées russes » renfermant, d'un côté, une parcelle de pouvoir emboîtée dans sa monade supérieure, de l'autre, comme rouage délégatif d'une aliénation liminaire, prédispose, déjà, cela dit, *l'éta(n)t* à la sauvagerie, lequel, en effet, ne se *fait*, jamais, sujet, ni maître, complètement ; chacune de ses valeurs différentielles fournit, à une représentation (plus) accomplie de la Justice, une image relative de la sauvagerie, postée à sa frontière, comme sentinelle *et* Cheval de Troie, ainsi que le schématise Étienne De La Boétie.

« Celui qui penserait que les haliebardes, les gardes et le guet garantissent les tyrans, se tromperait fort. Ils s'en servent, je crois, par forme [ndlr : sinon opportunisme ou comme...] épouvantail, plus qu'ils ne s'y fient. Les archers barrent l'entrée des palais aux malhabiles qui n'ont aucun moyen de nuire, non aux audacieux bien armés. On voit aisément que, parmi les empereurs romains, moins nombreux sont ceux qui échappèrent au danger grâce au secours de leurs archers qu'il n'y en eut de tués par ces archers mêmes. Ce ne sont pas les bandes de gens à cheval, les compagnies de fantassins, ce ne sont pas les armes qui défendent un tyran, mais toujours (on aura peine à le croire d'abord, quoique ce soit l'exacte vérité) quatre ou cinq hommes qui le soutiennent et qui lui soumettent tout le pays. Il en a toujours été ainsi : cinq ou six ont eu l'oreille du tyran et s'en sont approchés d'eux-mêmes, ou, bien, ils ont été appelés [ndlr : ou subjugués] par lui pour être les complices de ses cruautés, les compagnons de ses plaisirs, les maquereaux de ses voluptés et les bénéficiaires de ses rapines. Ces six dressent si bien leur chef qu'il en devient méchant envers la société, non seulement de sa propre méchanceté, mais, encore, des leurs [ndlr : et réciproquement] Ces six en ont, sous eux, six cents qu'ils corrompent autant qu'ils ont corrompu le tyran. Ces six cents en tiennent sous leur dépendance six mille qu'ils élèvent en dignité. Ils leur font donner le gouvernement des provinces ou le maniement des deniers, afin de les tenir par leur avidité ou par leur cruauté, afin qu'ils les exercent à point nommé et fassent d'ailleurs tant de mal qu'ils ne puissent se maintenir que sous leur ombre, qu'ils ne puissent s'exempter des lois et des peines que grâce à leur protection. Grande est la série de ceux qui les suivent. Et qui voudra en dévider le fil verra que, non pas six mille, mais cent mille et des millions tiennent au tyran par cette chaîne ininterrompue qui les soude et les attache à lui, comme Homère le fait dire à Jupiter qui se targue, en tirant une telle chaîne, d'amener à lui tous les dieux » ; comme il le ferait, certainement, dire, aujourd'hui, à la triade Macronienne (composée du président, de ses secrétaire général et conseiller spécial)¹⁶⁹⁹. « De là venait l'accroissement du pouvoir du Sénat,

1699« De fait, le président de la République, son secrétaire général et son conseiller spécial concentrent tous les pouvoirs. À trois, ils dirigent la France. Et en dehors d'eux, point de salut. “*Macron, Kohler, Emelien, c'est un triangle d'or, où se prennent toutes les décisions stratégiques*, observe un haut fonctionnaire, parfait connaisseur de la machine étatique. À Matignon ou à Bercy, ils ne voient passer ni les flèches ni les Indiens.” Dans un système hypercentralisé autour de l'Elysée, avec des ministres techniciens dénués de poids politique, des cabinets dont le nombre de conseillers a été drastiquement réduit [...] “*Macron a fait le choix d'un pouvoir extrêmement concentré, note un familier du palais. En réalité, il pense que ce sont les circuits courts qui fonctionnent bien. Surtout il n'a confiance en personne. En lui, beaucoup. Mais c'est à peu près tout. Alexis et Ismaël font exception. A trois, ils décident de tout, sur le fond et sur la forme. Car l'action et la communication sont indissociables.*” [...] Le secrétaire général Alexis Kohler assume une certaine centralisation du dispositif, par souci de “cohérence” et de

sous Jules César, l'établissement de nouvelles fonctions, l'institution de nouveaux offices, non, certes, pour réorganiser la justice, mais pour donner [ndlr : ou rationaliser] de nouveaux soutiens à la tyrannie [ndlr : que l'exercice démocratique / républicain génère, lui-même, dialectiquement] En somme, par les gains et les faveurs qu'on reçoit des tyrans, on en arrive à ce point qu'ils se trouvent presque aussi nombreux, ceux auxquels la tyrannie profite, que ceux auxquels la liberté plairait »¹⁷⁰⁰

Les deux foyers mitoyens de la *collaboration*, tels que les cerne Étienne de La Boétie, à savoir l'autonomie ou l' « émancipation », pour « l'état de minorité », son gouvernement (et la délégation d'un *travail* ou *voμός* que présume son exercice)¹⁷⁰¹, pour le(s) souverain(s), attisent, justement, les enjeux de la *Conquista* nourrie, principalement, par le désir d'anoblissement des *hoplites* formant les rangs de la « classe moyenne » espagnole de l'époque¹⁷⁰². « C'est en tant que **personnes privées**, et non comme officier du roi, que les hommes de guerre se lancent à l'assaut du continent [ndlr : américain] C'est, là, le sens du titre d'adelantado, issu de la reconquête, désignant celui qui fournit en sa personne la possibilité d'un poste avancé d'un pouvoir royal qui n'est pas encore présent sur place et qui par conséquent doit s'anticiper hors de lui-même »¹⁷⁰³ ou déléguer sa représentation (ou la démonstration d'une puissance) à un *éta(n)t* subalterne chargé de sa *projection*, de son *ek-sistence*. « Concrètement, cette différence capitale signifie que les chefs

“responsabilité” [...] “Pour qu'un bateau avance vite et droit, il faut éviter qu'il y ait plus de barreaux que de rameurs”, explique le haut fonctionnaire. »

De Royer Solenn, « Emmanuel Macron, Alexis Kohler, Ismaël Emelien : ce trio qui dirige la France », *Le Monde*, le 07/08/2017

https://www.lemonde.fr/politique/article/2017/08/07/ce-trio-qui-dirige-la-france_5169441_823448.html

« “Sans leur feu vert, rien n'est possible. Ils relisent tout, décident de tout, bloquent ce qui les dérange, s'immiscent partout...” [...] résume ainsi un ministre important [...] le pouvoir actuel d'un cercle très restreint de collaborateurs d'Emmanuel Macron [...] qui se surnomment “les Mormons” [...] Des hommes secrets aux méthodes commandos assumées. »

Nouzille Vincent, « Les hommes du président : cette garde rapprochée qui gouverne la France avec Macron », *Le Figaro*, le 17/11/2017

<https://www.lefigaro.fr/politique/2017/11/17/01002-20171117ARTFIG00024-les-hommes-du-president-cette-garde-rapprochee-qui-gouverne-la-france-avec-macron.php>

1700 De La Boétie Étienne, *Discours de la servitude Volontaire*, *op. cit.*, pp. 15 – 16

1701 Les deux concepts caractérisent un triple *rapt* mécanisé progressant en boucle fermée : soit un premier dont l'*employé* est le produit / *privé* ; un second, auquel ses forces sont affectées ; et le troisième correspondant à leur « résultat d'exploitation » que mesurent les gains (de productivité), accumulés (*primitivement*) sous forme de ressources matérielles et territoires, juridiquement aliénés au souverain.

1702 « Parmi les chefs de la *Conquista*, beaucoup sont issus de la petite noblesse, souvent des *segundones* ne pouvant compter sur l'héritage patrimonial. Certains ne sont qu'*hidalgos*, d'autres encore sont d'extraction très humble, analphabètes comme c'est le cas de Pizarro. Dans tous les cas, il s'agit d'abord de guerriers disposant déjà pour la plupart d'une expérience acquise sur les champs de bataille de la Reconquête pour les plus vieux, de l'Italie ou du Nouveau Monde, aux Antilles ou sur l'Isthme, pour les autres [...] L'idéologie de ses hommes prend ainsi fondamentalement sa source dans un ensemble de valeurs médiévales. Ils rêvent bien sûr de richesse, mais peut-être davantage encore d'héroïsme et de gloire [...] L'objectif ultime, c'est l'obtention d'un titre de noblesse et un retour triomphal à la patria chic ou les plus heureux pourront faire construire de somptueuses demeures et établir de généreuses fondations pieuses qui les rendent dignes d'un éternel souvenir sur la terre comme au ciel. »

Pons Jean-Noël Sanchez, *La construction de l'Amérique espagnole*, ACADEMIA

http://www.academia.edu/28953779/La_construction_de_lAm%C3%A9rique_espagnole

1703 *Ibid.*

Passage surligné (en gras) par mes soins.

de guerre de la conquête sont, d'abord, des chefs d'entreprises [ndlr : auto-constitués, en réaction à un joug (relatif) subi jusque-là, ou] des hommes dont la tâche est de réunir des fonds en vue de recruter et d'équiper des troupes, puisque, comme le signale Fernández de Oviedo, le chroniqueur officiel des Indes, lui-même : «Leurs Majestés ne risquent presque jamais leurs biens et leur argent dans ces nouvelles découvertes ; ils se contentent de papiers et de bonnes paroles». Ce caractère privé contribue à expliquer certains traits de la conquête espagnole du continent américain. Tout d'abord, et encore une fois, sa violence. Les expéditions sont très onéreuses et, dans la plupart des cas, financées par un investisseur qui entend bien rentrer dans ses fonds. **Les hommes de troupe ne reçoivent aucune solde fixe. Tout dépend donc de ce qu'ils sauront arracher sur place** »¹⁷⁰⁴, comme terminal politique en *progress* d'une chaîne : **hoplitique** d'« émancipation » des *sujets* de leur(s) maillon(s) supérieur(s), que médiatise, *nécessairement*, une épreuve de force avec le (futur) maillon inférieur ; *et féodo-vassalique* d'allégeance à l'autorité suprême et ses ramifications, en contrepoint, renouvelée par, non plus son détenteur, mais l'usufruitier d'un butin leur étant, médiatement, aliéné. « Il n'est pas innocent que le premier acte de Cortés, lorsqu'il touche la côte mexicaine, consiste en la fondation de Villa Rica de la Vera Cruz, puisque cela lui permet de remettre son pouvoir entre les mains des représentants de cette ville, afin de le récupérer finalement sous la forme «légalisée» d'une délégation fondée sur les bases juridiques du vieux droit communal castillan. »¹⁷⁰⁵ Les ambitions nourries, et le travail fourni en conséquence, par chacune des strates hoplitiques du royaume d'Espagne, à l'époque, s'intercalent si bien entre le (nouveau) « sauvage » à soumettre et les premiers décisionnaires de l'État r/attaché que leur satisfaction était la prospérité *et* la sécurité des seconds, toujours plus efficacement, tel que l'observe, d'ailleurs, Machiavel, à l'échelle de l'administration du Royaume de France¹⁷⁰⁶. L'aristocratie espagnole et les mécènes de la *Conquista*, en effet, s'attachent, plus fermement que jamais, les services de leurs « intermédiaires hiérarchiques » en les anoblissant,

¹⁷⁰⁴*Ibid.*

Passages souligné et surligné (en gras) par mes soins.

¹⁷⁰⁵*Ibid.*

¹⁷⁰⁶Machiavel vante, plus ou moins à la même époque, l'« infinité de bonnes institutions, dont dépendent l'indépendance [ou *la souveraineté*] et la sécurité du roi ; la première est le parlement [qui entérine ses lois] et [légitime] son autorité. Car celui qui ordonna ce royaume, connaissant l'ambition des puissants [et rivaux] et leur outrecuidance, et jugeant qu'il était nécessaire de leur mettre un frein en bouche pour les brider, et connaissant, d'autre part, la haine de la masse du peuple envers les grands, fondée sur la peur, désirant lui donner des assurances, ne voulut pas que ce soit une tâche particulière du roi, pour lui ôter le dommage qui pouvait lui en résulter avec les grands, s'il favorisait le peuple, avec le peuple, s'il favorisait les grands. Aussi institua-t-il un tiers juge, chargé, sans dommage pour le roi, de frapper les grands et de favoriser les petits [ou, surtout, l'inverse...] D'où l'on peut tirer une autre chose digne de remarque : que les princes doivent faire administrer par d'autres les affaires dommageables, par eux-mêmes les affaires qui procurent la reconnaissance. Je conclus à nouveau qu'un prince doit avoir les grands [égaux / rivaux de même valeur] en estime [ou s'en méfier et collaborer avec, tant que s'y prêtent le contexte et l'enjeu] mais ne pas se faire haïr du peuple » en pointant, systématiquement, une foule kafkaïenne d'intermédiaires (toujours plus abstraits) comme responsables de ses propres décisions.

Machiavel Nicolas, *Le Prince*, *op. cit.*, p. 94

et les inféodant à la fois : procédure qui, les soustrayant, certes, à leur condition de roturier, en *récompense* d'exploits accomplis sur le champ de bataille, *confisque* à ces « hommes de main » ou « sous-traitants » de la Couronne l'*abusus*¹⁷⁰⁷ de leur propre butin ; laquelle, de surcroît, n'hésite pas à les éliminer, sitôt le cadre politique (disciplinaire) de leur autonomie débordé.

« Pendant tout le XVe siècle et particulièrement dans les régions du sud-ouest espagnol, la faiblesse du pouvoir royal face à l'aristocratie a permis à celle-ci d'affermir la pression exercée sur les classes populaires des pecheros. L'unique solution pour se libérer des impôts qui accablent ces derniers est par conséquent d'accéder au titre d'hidalgo par la création d'un patrimoine foncier [...] On comprend donc bien pourquoi ces hommes ont décidé de partir à l'aventure afin de gagner à la force de l'épée les titres qui leur manquaient [...] Une fois la conquête assurée, lorsque la Couronne va entreprendre d'administrer les territoires conquis et d'institutionnaliser le pouvoir politique en Amérique, elle va s'attacher à l'intégrer (ou réintégrer puisque le titre d'adelantado constitue en somme une procuration) totalement à la sphère de l'État et par-là même, à en dessaisir autant que faire se peut les personnes privées qui en étaient provisoirement les détenteurs [...] Certes, dans un premier temps, les conquérants les plus importants ont pu voir leur pouvoir de fait recevoir la confirmation officielle qui lui manquait et leurs vœux exaucés. Cortés est fait Marquis et se voit confié des milliers de vassaux indiens, de même que Pizarro qui reçoit de surcroît l'habit très convoité de l'ordre de Saint-Jacques. Mais la reconnaissance n'est que transitoire. Bientôt, ces hommes que leur pouvoir d'essence seigneuriale rend particulièrement dangereux pour la Couronne vont être écartés, soit que l'attaque soit latérale et qu'ils doivent rentrer en Espagne afin d'y subir d'interminables procès comme c'est le cas pour Cortés, soit qu'elle soit plus directe, comme c'est le cas pour le Pérou de Pizarro. »¹⁷⁰⁸

L'épopée coloniale en terres américaines des Pizarro, Cortès, Bacon et autres *milites* de l'aristocratie européenne, soldant une première capitulation à domicile des concernés, boucle donc, chapitre après chapitre, le *double bind* – ni sauvage, ni maître, totalement – de l'*éta(n)t* dont ils fuient la Justice et une sentence prononcée en première instance, pour, à leur tour, la rendre et l'instruire en terres étrangères ; avant de regoûter le fil de son épée, au tribunal ou sur le champ de bataille, dès lors qu'ils en usurpent les prérogatives. Toute « révolution de palais » conjurant, théoriquement, la tragédie n'homologue, à l'inverse, qu'un étêtement de la chaîne de commandement, laquelle se délite, technologiquement¹⁷⁰⁹, sous l'effet des projets autonomistes irriguant et irriguées par la *Conquista*. La victoire militaire des colons américains sur la couronne britannique, remportée sous la fêrule des hommes de main de l'État anglais qu'ils ont trahi, et dont elle entérine le règne (une défaite les aurait, inversement, relégués au rang de « sauvage »

1707 Voir note 938

1708 Pons Jean-Noël Sanchez, *La construction de l'Amérique espagnole, op. cit.*

1709 Le retrait des troupes britanniques du territoire américain solde, manifestement, des lacunes technologiques en matière de « règne (ou travail) à distance », encore non comblées à l'époque.

à éliminer, comme tous les factieux avant eux), la bouleverse moins qu'elle ne débouche, effectivement, sur l'institutionnalisation des termes de l'échange structurant, informellement, la chaîne de commandement coloniale nord-américaine, jusque-là. Ses fiefs, à ce propos, constate Howard Zinn, « furent redistribuées [au lendemain de l'indépendance] de manière à fournir une double opportunité aux chefs révolutionnaires : s'enrichir, eux et leurs amis, et distribuer des lopins aux petits fermiers, afin de s'assurer de leur soutien le plus large au nouveau régime politique. Cette attitude allait devenir une des principales caractéristiques de la nouvelle nation. Une nation si, extraordinairement, riche qu'elle pouvait produire la classe dirigeante la plus fortunée qu'on eût jamais vue tout en conservant assez de moyens pour satisfaire une petite bourgeoisie destinée à servir de digue entre les plus fortunés et les plus pauvres. »¹⁷¹⁰ Les motivations politiques affichées par James Madison, l'un des pères fondateurs des États-Unis, renouent d'ailleurs, immédiatement, avec les dispositions de la féodalité, qui, dans une démocratie libérale, s'harmonisent et se standardisent juridiquement, de sorte à *uniformiser les conditions économiques d'engagement des roturiers envers l'aristocratie coloniale*¹⁷¹¹, conformes aux intérêts de ses membres, et catalyser l'émulation des premiers par là même, dont le niveau de compétences artisanales et/ou industrielles affiché les prépose, soit à la rétrocession, par l'employeur, d'une parcelle de commandement proportionnelle de l'entreprise r/attachée, soit à la valorisation de la (petite) propriété (commerciale) investie. Ces deux types de fiefs et leurs usufruits leur sont garantis si bien par la *Constitution*, et son triptyque « vie, liberté ou propriété »¹⁷¹², que ses législateurs s'attachent les services d'une « garde prétorienne » formée des feudataires qui, en raison d'intérêts différentiels pseudo communs, s'emploient à pressurer, professionnellement, bâillonner, publiquement, et molester, « socialement », « sauvages » et *minorités* que l'action réduit à et maintient dans cette condition, comme terminal de l'Économie-Politique.

« Comme l'affirme R. Brown [ndlr : un critique de Charles Beard] à propos de l'Amérique **révolutionnaire**, “pratiquement tout le monde avait intérêt à ce que l'on défende la propriété”, car nombreux étaient, en effet, les américains qui possédaient quelque chose. Pourtant, ne nous y trompons pas, affirme H. Zinn. S'il est vrai qu'il existait un grand nombre de propriétaires, il n'en

¹⁷¹⁰Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 101

¹⁷¹¹« Dans le but d'unifier les treize États en un unique grand marché commercial, les délégués du Nord souhaitaient une réglementation des échanges entre les États et insistaient sur le fait que de telles lois ne requièrent pour être votées que la majorité des votes au Congrès. Le Sud accepta, mais en échange de la promesse que l'on autoriserait le commerce d'esclave à se poursuivre pendant encore vingt ans avant de songer à l'interdire. »

Ibid., p. 118

¹⁷¹²Il s'agit « l'expression “la vie, la liberté, la recherche du bonheur”, que l'on trouvait dans la Déclaration d'indépendance. »

Ibid., p. 118

reste pas moins que certains d'entre eux possédaient incroyablement plus que les autres. Un petit nombre de propriétaires pour une gigantesque part des richesses et une multitude d'autres pour bien peu de choses [ndlr : dont elle assure l'intendance plus qu'elle ne les détient réellement] Quant au reste de la population, il ne possédait rien du tout. Jackson Main démontre que pendant la période révolutionnaire un tiers de la population se composait de petits fermiers et que seuls 3% de cette dernière possédaient, effectivement, une certaine fortune et pouvaient être qualifiés de riches. Néanmoins, ce tiers [ndlr : état] représentait un nombre considérable de gens qui estimaient avoir tout à gagner à la stabilité du nouveau régime. Il s'agissait pour le régime d'une base de soutien plus importante que dans n'importe quel autre pays du monde en cette fin du XVIIIe siècle. En outre, les ouvriers-artisans des villes avaient eux aussi tout à gagner d'un gouvernement qui protégerait leurs activités de la concurrence étrangère [...] Bien qu'opposés à l'élite coloniale, ces ouvriers-artisans n'en étaient pas moins nationalistes. Ils représentaient environ la moitié de la population de New York. Les uns étaient riches, les autres pauvres, mais tous plus aisés que le simple ouvrier, l'apprenti ou le journalier. Cette prospérité exigeait un régime qui les protégeât contre les chapeaux et les chaussures anglaises et tous les autres biens de consommation qui se déversaient dans les colonies après la Révolution [...] La Constitution [...] servait les intérêts de l'élite fortunée mais faisait également quelques gestes en direction des petits propriétaires, des ouvriers-artisans et des fermiers aux revenus modestes pour s'assurer leur soutien le plus large. Les gens modérément prospères qui composaient cette base formaient, en outre, un rempart efficace contre les Indiens, les Noirs et les Blancs pauvres. Elles permettaient à l'élite américaine de conserver le contrôle de la situation avec un minimum de mesures coercitives et un maximum de législation – tout cela rendu plus acceptable grâce aux flonflons patriotiques et unitaires. »¹⁷¹³

1713 *Ibid.*, pp. 118 – 119

2.3. La « sauvagerie », comme patho-logie *et* comble de l'Économie

Le projet de constitution d'une « vaste république » porté par James Madison n'intègre d'ailleurs, nulle part, la résolution d'une conflictualité que r/établissent, en boucle fermée, l'accumulation et « l'inégale répartition des richesses » capturées. « Ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien ont toujours représenté des intérêts distincts dans toutes les sociétés »¹⁷¹⁴, conclut-il, de surcroît. Pour autant, les dispositions comme l'exercice de la souveraineté, loin de saper les bases de l'Union prônée par Madison, inclinent, au contraire, à une législation, commune à ses représentants (et bailleurs), des conditions générales de *travail délégué* aux occupant.e.s sans droit ni titre de *leurs* territoires prévue, justement, pour contrer, puis conjurer, « cette fureur du papier-monnaie, de l'annulation des dettes, de la répartition égalitaire des biens ou de tout autre projet insensé et malsain du même type » ; si bien qu'il « sera moins à même de corrompre l'ensemble de l'Union que de pervertir un seul des États membres [...] Il sera, ajoute Madison, plus difficile plus difficile à ceux qui le souhaiteraient d'avoir une idée précise de leur véritable force et d'agir à l'unisson des autres [...] L'influence des dirigeants factieux pourrait peut-être allumer l'étincelle dans leurs États respectifs mais ne pourrait provoquer une conflagration généralisée à tous les autres États. »¹⁷¹⁵ L'État, l'UNion ou, bien, la « Paix » s'érige, donc, en négatif, à la fois : des résistances opposées par les vaincu.e.s aux résolutions contractuelles d'un *vóμος* brutalement imposé par les bailleurs, converti en acte de reddition préliminaire, et d'inféodation, que paraphe le *contrat de travail* ; des infractions au *jus in bello*, sinon aux « conditions générales » de l'échange prescrites par ledit contrat ; et des carences, voire de l'impuissance, technologiques affichés par la concurrence, témoins de l'usurpation du *jus ad bellum*. Ces trois pathologies symptomatiques de la « sauvagerie », en réaction desquelles se r/établit et s'atrophie l'Unité politique d'une économie globalisée, délinéent et segmentent, d'ailleurs, les représentations contemporaines du *terrorisme* – dont j'interroge l'étalon fixé au variomètre de la résistance opposée à l'État et ses réformes, dans mon précédent chapitre – ne qualifiant jamais, finalement, que la désobéissance d'un sujet inapte à se hisser au niveau des standards économiques affichés par soit ses maîtres, soit « la concurrence ». Pour m'en tenir à l'exemple de l'une des physionomies actuelles du « sauvage » identifiées, les anathématisations successives de l'éta(n)t afghan / taliban et des « jeunes de quartiers » ou « radicalisés », à l'instar des frères Kouachi ou d'A. Coulibaly (soit, respectivement, les auteurs des attentats perpétrés contre *Charlie Hebdo* et l'*Hyper Casher*), se referment pour quoi, précisément, sur l'accusation

¹⁷¹⁴*Ibid.*, p. 116

¹⁷¹⁵*Ibid.*, p. 116 – 117

d'une misère *ek-sistentielle* technologiquement évaluée / caractérisée.

L'épithète « sauvageon » dument exploité par les ministres de l'Intérieur français (en majorité socialistes), depuis les années 90, pour dénoncer, tour à tour, les « mineurs multi-récidivistes »¹⁷¹⁶, issus des classes populaires, puis les « assaillants des policiers de Viry-Châtillon »¹⁷¹⁷ identifie un *éta(n)t* réactionnaire qui, d'un côté, usurpe l'emploi d'une violence non-conventionnelle, bien que typiquement impériale, rendue, stratégiquement, caduque, par ailleurs, dans une économie globalisée ; de l'autre, démontre une maîtrise des plus rudimentaires de l'art martial, doublée d'une puissance de feu limitée en charge et capitaux. Bernard Cazeneuve et Jean-Pierre Chevènement se relaient en effet, à presque vingt ans d'intervalle, pour r/établir (certes dans le désordre) le profil de cette anomalie (et spectacularité en tant que telle) combinant l'exercice d'une autonomie « primitive » révolue et l'inaptitude prononcée « *à occuper une place déterminée dans une organisation [politique] à la fois technique et sociale* ». « Dans “sauvageon”, insiste le premier, il y a “sauvage” », coupable d' « une véritable attaque barbare, sauvage, qui était destinée à tuer », en réponse à « la droite et de l'extrême-droite qui dénoncent un terme trop faible comparé à la gravité des faits observés »¹⁷¹⁸ ; quand le second, toujours en 2016, se remémore « la levée de boucliers, qui [ndlr : en 1999] avait suivi l'évocation par moi-même des “sauvageons” [ndlr : pour qualifier les « mineurs multi-récidivistes »] Je n'avais pourtant pas choisi par hasard cette expression qui par son sens même (le sauvageon est, à l'origine, un arbre

1716« C'est devenu une manie. Pour parler des jeunes délinquants, Jean-Pierre Chevènement dit “les sauvageons”. Le ministre de l'Intérieur avait découvert l'expression avant son accident. Dimanche, sur TF1, il a recommencé, affirmant qu'il faut lutter contre l'insécurité “sans surenchère ni démagogie”, qualifiant de “sauvageons” les mineurs multirécidivistes. »

« “Sauvageon”, le mot qui fâche », *Libération*, le 12/01/1999

https://www.liberation.fr/france/1999/01/12/sauvageon-le-mot-qui-fache_263424

1717Herreros Romain, « Les “sauvageons” de Cazeneuve font hurler la droite et le FN », *Huffinton Post*, le 10/10/2016
http://www.huffingtonpost.fr/2016/10/10/les-sauvageons-de-cazeneuve-font-hurler-la-droite-et-le-fn_a_21578066

« Une enquête de Mediapart, construite autour de vidéos et de documents inédits, dessine [par ailleurs] un fiasco policier et judiciaire qui a conduit des innocents à passer des années en prison, avant d'être finalement acquittés par la cour d'assises des mineurs de Paris en appel le 18 avril 2021. Au cours de leurs investigations, les enquêteurs ont rédigé des procès-verbaux truqués, ne correspondant pas aux déclarations de plusieurs mis en cause et d'un témoin central, ce qui a eu des conséquences importantes dans la conduite de l'enquête judiciaire. Les policiers ont aussi usé de méthodes captieuses dans la conduite de plusieurs interrogatoires, en insultant plusieurs jeunes, les intimidant, les décourageant de faire appel à un avocat ou même en proposant des “deals” avec eux ou leur famille. Ce dont ils n'ont jamais fait état dans les procès-verbaux joints au dossier [...] Si cinq jeunes hommes ont été condamnés à des peines de six à dix-huit ans de prison en appel, huit ont été acquittés, dont Foued* (quatre ans et trois mois de détention après une condamnation à dix-huit ans de prison en première instance) et Dylan* (qui a passé dix-huit mois en détention provisoire) [...] Le directeur général de la police nationale, Frédéric Veaux, a [quant à lui] préféré, le mercredi 21 avril, renouveler son soutien indéfectible aux policiers enquêteurs, “*quoi qu'il arrive et quoi qu'on dise*”. “*Je les défends et je les défendrai*”, a ajouté le chef de la police », contre moins des ennemis patentés qu'un phénotype de la sauvagerie à réprimer, peu importe la *raison* ou le prétexte.

Pascariello Pascale, Rouget Antton et Schirer Antoine, « Affaire de Viry-Châtillon : comment la police a fabriqué de faux coupables », *Médiapart*, le 16/05/2021

<https://www.mediapart.fr/journal/france/160521/affaire-de-viry-chatillon-comment-la-police-fabrique-de-faux-coupables>

1718Ibid.

non greffé), liait la sécurité [ndlr : des biens *privés*] et l'éducation »¹⁷¹⁹ des occupant.e.s sans titre (de propriété) ni droit (celui de faire commerce de leurs forces excepté) présent.e.s sur le territoire.

Les hyperboles émaillant la condamnation de l'attentat perpétré contre la rédaction de *Charlie Hebdo*, le 07 janvier 2015, prononcée, d'une seule voix, par la classe politique française qui, publiquement, vilipende un « carnage avec sang froid »¹⁷²⁰ commis par des sauvages « lourdement [ndlr : minimalement] armés »¹⁷²¹, une attaque « de masse... que l'on pensait réservée aux pays lointains »¹⁷²², etc., filent, en contrepoint également, une diatribe contre l'échec scolaire formulée par une rangée d'expert.e.s en science politique ; lequel.le.s se répandent en déclarations corrélant « déficit culturel », donc technologique, et « islamisation des gamins de cités »¹⁷²³ vectrice (militairement, du moins) d'un *vóμος* archaïque / anachronique incompatible avec, pour citer Michel Wieworka (sociologue et directeur d'études à l'EHESS), les « valeurs universelles de la démocratie ». Ce dernier pose d'ailleurs, immédiatement, la question que soulèvent, « derrière l'événement et le consensus d'une journée », les trois arcanes de la sauvagerie, à savoir « les banlieues », comme « zones de non-droit » *sui generis* ; leur *religio* attitrée ou un islam théoriquement irréductible à l'universalisation (et une laïcisation nécessaire corollaire) de la Raison ; et leur source d'approvisionnement ou, dit autrement, « l'immigration » d'une « main-d'œuvre étrangère parfois très fruste [et, donc] infiniment plus coûteuse, si l'on fait entrer en ligne de compte les difficultés d'adaptation, les retouches exigées par la qualité du travail, l'irrégularité du rendement »¹⁷²⁴, telle que l'appréhende le CNPF, déjà en 1976, et que « les politiques européennes, depuis 40 ans, échouent à gérer », selon Wieworka. Celui-ci établit,

1719Chevènement Jean-Pierre, In : Herrerros Romain, *Les « sauvageons » de Cazeneuve font hurler la droite et le FN*, *op. cit.*

1720JT de midi, *Arte*, le 07/01/2015

Les épithètes – « horreur », « massacre », « carnage », « barbarie », etc. – formant le champ lexical de la « sauvagerie » inondent, également, les tribunes médiatiques au relais de l'attaque terroriste menée à Nice, le 14 Juillet 2016.

JT de midi, *TF1*, le 14/07/2016

1721L'experte « Police – Justice » de *France 2*, Audrey Goutard, fait, à l'époque des faits, un usage excessif (voire caricatural) de cet élément de langage, lors de ses prises de parole sur le plateau de la chaîne.

1722Pujadas David, le JT du soir, *France 2*, le 07/01/2015

L'épithète « de masse » connotant le *crime* dénoncé parsème, également, la couverture médiatique de l'attentat perpétré à Nice, le 14 Juillet 2016. Philippe Goujon, membre de la commission d'enquête sur les attentats terroristes, évoque, en effet, un « troisième attentat de masse » ; quand l'adjointe au Maire de Nice et députée LR depuis 2016, Marine Brenier, dénonce, le même jour, « une tuerie de masse ».

JT du midi et l' « Édition spéciale de 19H », *TF1*, le 14/07/2016

1723Dupond-Moretti Éric (Avocat puis Ministre de la Justice en fonction depuis 2020), In : « Ce soir où jamais : Comment résister à l'intimidation ? », *France 2*, le 09/01/2015

1724Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, *op. cit.*, pp. 269 – 270

Michelle Leighton, Directrice de la Division de la migration de main-d'œuvre à l'Organisation Internationale du Travail, corrobore, 44 ans plus tard, les allégations du CNPF, le patronat européen du XXI^e siècle déplorant également, selon elle, un niveau d'incompétence(s) rédhitoire affiché par la « main d'oeuvre étrangère ».

Émission Vox Pop, « Les migrants, une chance pour l'Europe ? », *Arte*, le 15/11/2015

tacitement *in fine*, un « rapport de cause à effet » entre un *état de minorité excessif* et les « terroristes [qui] veulent détruire l'occident, dans son ensemble : l'Europe, les nations, la démocratie [ndlr : en y déversant] une haine absolue, radicale, illimitée. »¹⁷²⁵

La radicalité prêtée au « sauvage » connote ainsi la capitulation technologique du sujet devant les conditions minimales d'engagement et d'obéissance requises auprès de l'intermédiaire hiérarchique, même le moins qualifié¹⁷²⁶ ; capitulation, d'un côté, qui, mécaniquement, referme toute émulation démocratique bobinée à un régime d'exploitation, et d'aliénation matérielle coextensive, des gouverné.e.s instauré en domaine(s) clos ; et, de l'autre, stimule la re/conquête d'une liberté confisquée, mobilisant, non des compétences subsidiaires homologuées dont la maîtrise concentre et canalise toutes les prétentions à l'autonomie nourries par une communauté de sous-officiers de la production industrielle (pour les mieux gradés), mais une force brute dirigée par un *état mineur* contre l'État majeur, d'aussi faible intensité soit-elle¹⁷²⁷, et dont le prive, contractuellement pourtant, sa condition de *laquais*¹⁷²⁸ assignée depuis le premier joug subi.

La corrélation « déficit culturel » ou technologique / « radicalisation des sauvages », établie par les tribunes médiatiques de l'État français, maille, pour quoi, un pamphlet répandu par les autorités (Bernard Squarcini, l'ex-DG de la Direction Centrale du Renseignement Intérieur devenue la Direction Générale de la Sécurité Intérieure depuis, au premier rang) contre les « problèmes d'éducation et de responsabilisation [...] des classes populaires »¹⁷²⁹ que le pacte démocratique engage, effectivement, à servir (et obéir) au sein des phalanges nationales de l'Industrie capitaliste dont le niveau de performance, réifié, matérialisé, territorialisé, fait, seul, office de vérité / d' « humanité ». « Déradicaliser... dans les quartiers ? En y conduisant une

1725JT du soir, *Arte*, le 08/01/2015

1726Le portrait de S. Kouachi, brossé par *France 2* au lendemain des attaques menées contre la rédaction de *Charlie Hebdo*, se compose d'une série de stigmates dénotant, successivement, un dénuement intégral, une inclination à l'échec et une ingratitude chronique du concerné, témoignée, pour cette dernière, aux actes de Charité qui lui sont destinés. S. Kouachi, « orphelin, ayant grandi en foyer », puis « titulaire d'un brevet d'éducateur [...] tente, provisoirement, une aventure dans le milieu hip-hop [ndlr : que l'on imagine peu concluante] avant de rejoindre la filière des Buttes Chaumont ». Son éducateur, interrogé par la chaîne, dit, notamment, « s'être fait rouler dans la farine », avant que la responsable d'une « poissonnerie », l'ayant embauché comme intérimaire, le décrive comme « peu marquant du fait de sa personnalité » rétive et peu dévouée (ce que j'en déduis) au projet r/allié.
JT du soir, *France 2*, le 08/01/2015

1727L'édition du « 13H » de *TFI*, diffusée le 14 juillet 2016, se referme sur une enquête de la rédaction, menée dans les « quartiers du Sud de la France », tous présentés comme autant de foyers de « radicalisation » à la « Molenbeck », formés non par l'Islam, mais par la « petite délinquance » introduite en réaction à un premier rejet du monde de l'emploi, et, *ensuite*, conduisant à « l'intégrisme religieux », vecteur potentiel d'un recours à une violence réactionnaire démédiatisée.
JT de midi, *TFI*, le 14/07/2016

1728« Les Français avaient créé un mot tout exprès pour ce dernier des serviteurs de l'aristocratie. Ils l'appelaient le laquais. Le mot de laquais servait de terme extrême, quand tous les autres manquaient, pour représenter la bassesse humaine ; sous l'ancienne monarchie, lorsque l'on voulait peindre un être vil et dégradé, on disait de lui qu'il avait l'âme d'un laquais. Cela seul suffisait. Le sens était complet et compris. »
De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique II*, op. cit., p. 222

1729JT du soir, *Arte*, le 08/01/2015

action économique ? Psychologique ? Éducative ? »¹⁷³⁰, tel que le demande David Pujadas, sur le plateau de *France 2*, au lendemain des attaques terroristes menées sur Paris, en novembre 2015, par des personnes, factuellement, étrangères aux « banlieues » françaises, étend, ainsi, l'exercice du maintien de l'ordre – au-delà d'une simple bataille livrée au fondamentalisme « religieux » qui, seulement, le symbolise – au r/amassage démocratique de ressources humaines pourtant éliminées de la production capitaliste, sous l'effet de son activité, avec pour objectif, non de leur épargner les affres de la guerre, mais de conjurer toute régression technologique de son mode opératoire concomitante d'une volonté séparatiste / autonomiste affichée par l'un ou l'autre *état mineur* de l'Unité christique globalisée, ayant, notamment, « ramené l'Afghanistan en l'an zéro » du *progrès*. Ce constat dressé par la rédaction d'*Arte* en 2000, dans un documentaire rediffusé le 20 septembre 2001¹⁷³¹, s'accote à une représentation « authentique » de l'État, révolue cependant, avec « la mort [...] comme pain quotidien », témoin de l'échec des tribus locales à surclasser les autres et les faire *collaborer* à la croissance de l'Unité formée.

« Les querelles ethniques ne sont qu'une boucherie à laquelle participe Massoud pour défendre une certaine idée de la liberté [...] Les afghans sont les seuls que je connaisse qui rient quand on leur tire dessus [...] La violence de la pratique [ndlr : des réjouissances communautaires filmées] cache une joie de vivre [partagée] sous les balles ou lors d'une partie de *Bouskatchi*, polo sauvage utilisant comme balle la tête d'une chèvre décapitée pour l'occasion. »¹⁷³²

Les images et leurs commentaires fournis par la rédaction d'*Arte* brossent le portrait d'un *éta(n)t* – économie ou droit – naturel orphelin de toute résolution politique ou *match* républicain, tel que le personnifient les femmes afghanes décrites « en marge de tout [de la vie et la mort] sauf de la guerre [...] interdites [même] de toute participation au rituel funéraire »¹⁷³³. Cette représentation authentique de la vacuité fatalement promise au dernier maillon de la chaîne (globale) de commandement figure un régime d'exception, toutefois retranché de son tronc économique commun par les caméras d'*Arte*. Qu'elles et ils *jugent* « cette scène d'une femme entièrement voilée peinant à allaiter son enfant, sous les sarcasmes des passants masculins, qui serait choquante en Occident, tournée en Mars 2000 »¹⁷³⁴, ou qu'elles et ils habillent l'objectif

1730« Édition spéciale de 11H », *France 2*, le 14/11/2015

1731Voir Cohen Richard, « *Le 11 septembre 2001* », un modèle de construction médiatique du « sécuritaire », Mémoire présenté pour l'obtention de la maîtrise de sociologie sous la direction d'Irène Pennacchioni, Université François Rabelais, Tours, 2003

1732Ibid.

1733Ibid.

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1734Ibid.

de leurs caméras d'un *tchadri*¹⁷³⁵, pour en singer le port auprès de leur public¹⁷³⁶, les journalistes d'*Arte* façonnent, sciemment ou non¹⁷³⁷, le prétexte à une intervention militaire de l'OTAN en Afghanistan, ainsi que la travaillent, identiquement, tous les *media* français, en Serbie cette fois, un an plus tôt, lesquels invoquent des violences faites aux femmes bosniaques¹⁷³⁸, imputées aux troupes de Slobodan Milosevic, pour la justifier. S' « il n'est pas d'aspect plus dérangeant de l'horreur moderne, observe Claude Guillon, que l'institutionnalisation paisible de la guerre [sans gloire] faite aux faibles [ou gouverné.e.s.] aux femmes [et enfants]¹⁷³⁹ singulièrement, susceptible

1735« Le **tchadri** (souvent orthographié *chadri*) est un vêtement caractérisé par une calotte brodée, souvent bleue, couvrant entièrement la tête et le corps des femmes musulmanes ; et ne laissant au niveau des yeux, comme ouverture, qu'une étroite meurtrière grillagée nécessaire à la vue, sans qu'un trait du visage ne soit discernable. » *Souvenirs d'un séjour d'un mois en Afghanistan en 1973*, « Afghanistan » (Fodor) de 1972 ; *Le Monde Diplomatique*, Septembre 1973.

1736Cohen Richard, « *Le 11 septembre 2001* », un modèle de construction médiatique du « sécuritaire », *op. cit.*

1737Serge Halimi et Pierre Rimbart reviennent, en 2019, sur « le plus gros bobard de la fin du XXe siècle », tel qu'ils le titrent dans *Le Monde Diplomatique*, à savoir le prétendu « génocide kosovar » commis par les serbes qui « jouent au football avec des têtes coupées, dépècent des cadavres, arrachent les fœtus des femmes enceintes tuées et les font griller », pour citer le ministre de la défense allemand, « le social-démocrate Rudolf Scharping, dont les propos furent repris [à l'époque] par les médias ; ils ont tué “de 100 000 à 500 000 personnes” (TF1, 20 avril 1999), incinéré leurs victimes dans des “fourneaux, du genre de ceux utilisés à Auschwitz” (*The Daily Mirror*, 7 juillet). Une à une, ces fausses informations seront taillées en pièces — mais après la fin du conflit —, notamment par l'enquête du journaliste américain Daniel Pearl (*The Wall Street Journal*, 31 décembre 1999). Tout comme se dégonflera l'une des plus retentissantes manipulations de la fin du XXe siècle : le plan *Potkova* (“fer à cheval”), un document censé prouver que les Serbes avaient programmé l’“épuration ethnique” du Kosovo. Sa diffusion par l'Allemagne, en avril 1999, servit de prétexte à l'intensification des bombardements. Loin d'être des internautes paranoïaques, les principaux désinformateurs furent les gouvernements occidentaux, l'OTAN ainsi que les organes de presse les plus respectés. Parmi eux, *Le Monde*, un quotidien dont les prises de position éditoriales servent alors de référence au reste de la galaxie médiatique française. Sa rédaction, dirigée par Edwy Plenel [ndlr : aujourd'hui, patron de *Mediapart*] admet avoir “fait le choix de l'intervention”. En première page de l'édition du 8 avril 1999, un article de Daniel Vernet annonce : “Ce plan “Fer à cheval” qui programmait la déportation des Kosovars” [...] Deux jours plus tard, le quotidien récidive sur toute la largeur de sa “une” : “Comment [Slobodan] Milošević a préparé l'épuration ethnique” [...] *Le Monde* évoque un “document d'origine militaire serbe” et reprend à nouveau les allégations des officiels allemands, au point de reproduire l'intégralité d'une note de synthèse — ce qu'on appellerait aujourd'hui les “éléments de langage” — distribuée aux journalistes par l'inspecteur général de l'armée allemande [...] Or ce plan est un faux : il n'émane pas des autorités serbes, mais a été fabriqué à partir d'éléments compilés par les services secrets bulgares, puis transmis aux Allemands par ce pays, qui fait alors du zèle pour rentrer dans l'OTAN. Le pot aux roses sera révélé le 10 janvier 2000 par l'hebdomadaire *Der Spiegel* et confirmé, douze ans plus tard, par l'ancienne ministre des affaires étrangères bulgare. A posteriori, le document aurait dû inspirer d'autant plus de méfiance que “fer à cheval” se dit *potkovica* en serbe, et non *potkova*, ainsi que le remarqua, dès le 15 avril 1999, le député allemand Gregor Gysi devant le Bundestag [...] “La guerre, avait expliqué Plenel peu après le début des bombardements, c'est le défi le plus fou pour le journalisme. C'est là qu'il prouve ou non sa crédibilité, sa fiabilité” L'investigateur n'est jamais revenu sur ce grand écart avec “l'amour des petits faits vrais” qu'il proclame dans son livre pamphlet en faveur de l'intervention de l'OTAN. *Le Monde* évoquera à nouveau le faux, mais comme s'il l'avait toujours considéré avec prudence : ““Fer à cheval” reste un document fort controversé, dont la validité n'a jamais été prouvée” (16 février 2002). Spécialistes des Balkans, les journalistes Jean-Arnault Dérens et Laurent Geslin qualifient, pour leur part, le plan *Potkova* d’“archétype des fake news diffusées par les armées occidentales, repris par tous les grands journaux européens”. »

Halimi Serge, Rimbart Pierre, « Le plus gros bobard de la fin du XXe siècle », *Le Monde Diplomatique*, Avril 2019, p. 5

<https://www.monde-diplomatique.fr/2019/04/HALIMI/59723#nh5>

1738Guillon Claude, *Domages de guerre (Paris > Pristina > Belgrade – 1999)*, Éditions L'insomniaque, 1999, p. 95

1739L'enquête menée par la rédaction d'*Arte* sur une action « conduite » par des lycéen.ne.s de Postdam, en hommage aux victimes, les jours suivants les attentats du « 11 Septembre », laisse, également, paraître les coutures idéologiques typiques de la *dialectique minorité / sauvagerie*, non plus, seulement, internalisée, avec le second terme comme *déclinaison* ou négatif du premier, mais transversale, qui, dans ce cas particulièrement, les oppose,

de devenir dans les conflits armés le ressort principal d'un système de destruction [...] discerner ce qui relie les comportements socialement admis par la civilisation marchande aux violences guerrières perçues comme extraordinaires nous aidera à comprendre ce qui [dans une économie de marché globalisée] fait de la guerre [conventionnelle] le comble de la paix sociale »¹⁷⁴⁰ caractérisée par les conditions juridiques, positives, aussi bien de l'ordre *ek-sistant* que de son *progrès*. L' « émancipation » de la « femme », et des minorités plus globalement, que vectorise la démocratisation, et libéra(lisa)tion, de la servitude, présume, forcément, un *état* d'infériorité liminaire, et de sauvagerie corollaire, dont les ressorts (économiques) et la grille d'évaluation (politique) bordent, rétroactivement, le chemin de la majorité, qui, loin de contourner la guerre menée contre ces dernières, les y reconduit¹⁷⁴¹ sous forme de *collaboration* dont le terme sublime le précipité *contractuel* de l'antagonisme gènesiaque¹⁷⁴² :

CIVILISATION / BARBARIE

scellé par des *rappports esclavagistes, puis féodo-vassaliques*, le champ de bataille sitôt borné au « domaine public ». Leur *démocratisation radicale* subséquente éperonne, ainsi, l'abstraction de leur structure et lui substitue la dialectique :

JUSTICE rendue par le *souverain*, sous couvert de
CHARITÉ faite au *sujet*,

dynamisant la relation qu'entretiennent tous les maillons de la chaîne de commandement avec leur pendant inférieur. L'*autonomie* corollaire de cette *démocratisation radicale des conditions de travail*, revendiquée par chacun d'eux (comme *employé* ou ramification du *sujet* primordial) et bornée au fief ou la « parcelle de légitimité » rétrocedé par son pendant supérieur, charrie, en réaction : **politiquement**, une fission technologique progressive, en boucle fermée, de toutes les strates hiérarchiques de l'Unité (christique) préalablement r/établie à partir de leurs aliénation (à sa bouche)¹⁷⁴³ et alliance les plus intenses, caractéristiques de la CIVILISATION ; **économiquement**, un refoulement, typiquement capitaliste¹⁷⁴⁴, des « laquais » de l'Industrie aux confins du *marché* –

comme négation de l'autre. Une description plus fournie de l'événement est disponible à l'**Annexe IV** de ce chapitre.
1740Guillon Claude, *Dommages de guerre (Paris > Pristina > Belgrade – 1999)*, *op. cit.*, p. 95

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1741Voir note 775

1742La « démonstration » filée à partir de cette ligne, et ce, jusqu'au terme du paragraphe, vaut pour synthèse de la partie.

1743Voir note 1679

1744Sinon de toute économie de marché globalisée voué, en tant que telle, à se cannibaliser (j'en ai, précédemment,

donc, de la *citoyenneté* – voisins de la BARBARIE.

La Démocratie Libérale caractérise le point de réversion de l'Économie-Politique dont la *raison* bute si bien sur le pourtour matériel / terrestre de sa mondialité, comble de sa totalisation, que la civilisation, en régime capitaliste, ne s'étend plus, mais s'atrophie sous l'effet de la concurrence internalisée irriguant « un système mondial consensuel qui a la forme “impériale [accomplie]”, observe Agier, au sens où tout adversaire politique est nié et où il ne resterait, pour penser, le monde que la distinction entre un seul ordre [ou *Dasein*] et des “voyous” »¹⁷⁴⁵ : « sauvages » ou « barbares ». Les termes, qu'importe l'échelle régionale ou {inter} nationale considérée, n'identifient que les éléments réactionnaires d'une minorité assignée à la Charité obtenue, *idéalement*, à crédit, sous forme : de salaire dont la perception justifie, en retour *soi-disant*¹⁷⁴⁶, l'accomplissement réciproque d'un {sur}travail¹⁷⁴⁷ correspondant ; ou « de soin fondée sur une représentation [économique] de l'humanité [ou *Dasein*] unique et uniquement mise à l'épreuve dans [ou en abyme par] la figure [impolitique] de la victime absolue [chômeur.e ou exilé.e] qui est aussi [comme *ressources*] la raison d'être du monde [secteur] *humanitaire*. Celui-ci est ainsi pris dans [monte] les mailles de fer d'une “solidarité secrète [collaboration]” avec la police armée [son préalable *et* pendant coercitif] Sa tâche est donc sans fin », dit Agier, telle que l' « institue le règne sans partage de la police [cette *πόλις*] mondiale. Jacques Rancière qualifie le moment qui correspond à l'objet de nos recherches d'âge nihiliste [ou *moderne*, au sens heideggerien] de la politique », portant, *a priori*, le témoignage d' « une identité entre le tout (représenté dans notre contemporanéité par l'État mais aussi, de proche en proche, par les institutions de la “communauté internationale”) et la somme des parties » ; bien qu'il ne flatte, *in fine*, que « le consensus, la soumission du faible ou la “tolérance” du dominant », en vue d' « étouffer ou écarter le dissensus qui dit la “mésentente” »¹⁷⁴⁸ caractéristique d'une lutte politique instaurée entre citoyen.ne.s et rivée, non plus au « partage » (*νόμος*) du butin r/amassé par l'État, en dehors de ses frontières, mais, pour ses occupant.e.s sans droit ni titre (de propriété), à la sanctuarisation de leur condition de butin *et* sujet dévoué à l'*ek-sistence* du *patronat*¹⁷⁴⁹, dont la

abordé les mécanismes et la contradiction. Je les étais encore, davantage, dans les prochaines pages).

1745 Agier Michel, « Gérer les indésirables », *Grotius.fr*, le 13/04/2009

<http://www.grotius.fr/des-camps-de-refugies-au-gouvernement-humanitaire>

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1746 « Dans tous les pays où règne le mode de production capitaliste, la force de travail n'est [...] payée que lorsqu'elle a déjà fonctionné pendant un certain temps fixé par le contrat, à la fin de chaque semaine [ndlr : ou mois] par exemple. Le travailleur fait donc partout au capitaliste l'avance de la valeur usuelle de sa force ; il la laisse consommer par l'acheteur avant d'en obtenir le [ndlr : une partie du] prix ; en un mot il lui fait partout [ndlr : et perpétuellement] crédit » à taux négatif.

Marx Karl, *Le Capital, livre I, Sections I à IV, op. cit.*, p. 200 (précédemment cité, voir note 880)

1747 Voir note 1189

1748 Agier Michel, « Gérer les indésirables », *op. cit.*

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1749 « Du latin *patronatus*, condition de patron, patronat, venant de *patronus*, patron, protecteur, ancien maître d'un

structure (capitaliste) et le mode opératoire, au relais de sa phase militaire d'expansion, augurent l'anéantissement progressif de toutes ses monades.

La théorie de grande réalisation, et unification, de l'Éta(n)t : 1) construite en négatif de la barbarie, 2) mise à l'épreuve de l'esclavage¹⁷⁵⁰ puis du travail salarié de « sauvages » *maîtrisés*, techniquement, lors d'une joute militaire préalable 3) et consacrée par la sociologie (holiste, au premier chef)¹⁷⁵¹, comme phénoméno-logie¹⁷⁵² du libre-échange¹⁷⁵³, bascule dans une entreprise de grande liquidation de l'Homme, au terme d'une fédération planétaire (plus ou moins stable et

affranchi. Dans l'Antiquité romaine, le terme **patronat** désignait les droits de l'ancien maître sur l'affranchi. »

« Patronat », *La Toupie*,

<https://www.toupie.org/Dictionnaire/Patronat.htm>

Passages soulignés par mes soins.

1750« Les Africains seraient naturellement enclins à l'esclavage ; leurs violences, leurs guerres incessantes dans le seul but de faire des captifs (toujours maltraités), le montrent ; d'où, pour les négriers, la nécessité de les sauver en les réduisant en esclavage hors d'Afrique, car leur sort y serait plus enviable. C'est déjà ce qu'affirmait Savary dans la première édition du *Parfait négociant* (1675) : “Les marchands chrétiens en les achetant de leurs ennemis, les tirent d'un cruel esclavage, et leur font trouver dans les Isles où ils sont portez, non seulement une servitude plus douce ; mais même la connaissance du vrai Dieu.” [...] Au demeurant, on chercherait en vain une condamnation par l'Église de l'esclavage aux îles d'Amérique, et ce n'est qu'en 1839 que le pape Grégoire XVI, dans le bref *In supremo apostolatus fastigio*, qualifia de façon claire et sans équivoque le commerce des Nègres (*negritarum commercium*) — mais lui seul — comme “inhumain, inique, pernicieux, dégradant qui doit complètement disparaître entre chrétiens” [...] À Bordeaux, en 1844, un éditorial du *Courrier de la Gironde* (31 juillet) défend encore sans complexe cette idée : “l'esclavage libéral, qui [arrache] des êtres abrutis à la plus stupide barbarie pour en faire des hommes laborieux, intelligents et chrétiens” est la meilleure émancipation possible. »

Botte Roger, *L'esclavage africain après l'abolition de 1848. Servitude et droit du sol*, op. cit.

Passage souligné par mes soins.

1751« C'est, dit l'auteur, un rêve depuis longtemps caressé par les hommes que d'arriver enfin à réaliser dans les faits l'idéal de la fraternité humaine. Les peuples appelant de leurs vœux un état où la guerre [ndlr : livrée par voie militaire] ne serait plus la loi des rapports internationaux, où les relations des sociétés entre elles seraient **réglées pacifiquement** [ndlr : par la « main invisible » du *marché*] comme le sont déjà celles des individus entre eux, où tous les hommes collaboreraient à la même œuvre [ndlr : ou politique commune] »

Durkheim Émile, *De la Division du Travail Social* (1897), Les Presses universitaires de France (8e édition), Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine », Paris, 1967, p. 401

Passages souligné et surligné (en gras) par mes soins.

« E. Durkheim [*Le socialisme. Sa définition. Ses débuts. La doctrine saint-simonienne*, Retz-CEPL, 1978a {1895-6}] rappelle [également] que l'œuvre d'un autre précurseur de la sociologie, Saint-Simon, était toute tendue vers l'appréhension de l'international. En effet, pour Saint-Simon, la société industrielle doit engendrer un type d'organisation qui ne peut se limiter à une société particulière et “tend à prendre une forme internationale”. Saint-Simon envisage les faits sociaux, d'emblée à l'échelle européenne, et évoque l'extension de la société industrielle à l'humanité [...] Ce qui est au minimum conçu comme proprement universel, c'est la propension des sociétés, au fur et à mesure de leur développement, à connaître une division interne des activités et de l'organisation, ainsi que la nécessité de compenser [rétroactivement] le manque de solidarité qui en résulte [produisant, ainsi, un effet de boucle sans fin...] Mais cette perspective, qui semble de nos jours prendre corps dans le projet de communauté européenne, n'est pas sans effrayer : “Alors, qu'est-ce qui se produira à la limite ? Si toutes les patries se confondaient en une seule, celle-ci resterait une patrie, car ce serait une société organisée. Pourtant, une patrie unique est-elle concevable ? Le moi [ou *l'éta(n)t*] ne se pose qu'en s'opposant (...) Il n'y aurait plus qu'une conscience pour penser le monde.” [E. Durkheim, *Textes, t. 3 : fonctions sociales et institutions*, Minuit, 1975 {1887-1917}] L'auteur semble rassuré qu'il n'existe pas de groupement politique plus étendu que l'État et que “l'humanité, dans son ensemble, n'est qu'un **être de raison**. Ce qui existe réellement ce sont des sociétés particulières (les tribus, les nations, les cités, les États de toutes sortes, etc.), qui naissent et qui meurent, qui progressent et régressent (...) sans que ces évolutions diverses soient toujours sur le prolongement les unes des autres » [E. Durkheim, *Textes, t. 1 : éléments d'une théorie*, Minuit, 1975 {1887-1917}] La notion d'humanité semble plutôt constituer le terme ultime d'une série [ndlr : de *progrès*] (au sens mathématique) qui renforce la thèse sur le social. »

Metzger Jean-Luc, *Pour une sociologie de l'objet mondialisation*, Revue européenne des sciences sociales [En

accomplie) d'intérêts privés nationaux, eux-mêmes inégaux, scellant des rapports typiquement féodo-vassaliques, tels que les mettent en exergue les enjeux constitutifs de l'Union Européenne, par exemple. Les nations du continent les moins développées, ou plutôt leurs souverains, s'inféodent, en effet, à leurs éminents homologues, et leurs infrastructures¹⁷⁵⁴ « à forte valeur ajoutée », qui, en contrepartie du maintien de l'ordre assuré chez leurs vassaux conforme aux « valeurs promues par les traités et la sécurité »¹⁷⁵⁵ de l'Union, *élargissent*¹⁷⁵⁶ leurs droits de

ligne], XLI-127 | 2003, mis en ligne le 30 novembre 2009.

<http://journals.openedition.org/ress/516>

Passages surligné (en gras) et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1752« La première règle et la plus fondamentale, nous dit Émile Durkheim, est de *considérer les faits sociaux comme des choses.* »

Durkheim Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Quadrige / PUF, 1ere édition 1937, 1996, p. 15

1753« De nos jours, on peut constater un parallèle entre, d'une part, la mise en œuvre, à une échelle jusqu'à présent inconnue, du modèle libéral dans le champ de l'économie, et d'autre part, une "fluidification" de la sphère savante : de nombreuses "nouvelles sociologies" émergent et se diffusent (un peu à la manière des "nouvelles technologies" ou de la "nouvelle économie") ; de "nouveaux" concepts sont introduits, mobilisés, répétés, sans que la preuve de leur pertinence ne précède toujours leur emploi. D'une part, une porosité semble être apparue entre les sciences sociales et les sciences de la nature, les premières empruntant aux secondes des paradigmes récents, comme ceux visant à rendre compte du chaos : "la tentation est grande de traduire en langage sociologique le nouveau discours de la nature, en découvrant des isomorphismes entre domaines fort éloignés, en procédant par analogie, en se démarquant des démarches interprétatives." [G. Balandier, *Le désordre. Eloge du mouvement*, Fayard, 1988, p. 84] », à l'instar de la « solidarité organique » typiquement industrielle, chère à Durkheim, notamment. « Et d'autre part, la doctrine "laisser faire, laisser passer" des premiers théoriciens du libre échange semble avoir envahi l'imaginaire et les pratiques d'une profession pourtant vouée [idéalement] à la prise de distance, au recul critique et au scepticisme. C'est ce que soutient, notamment, D. Méda (1995) pour qui les sciences économiques se sont, en particulier en France depuis la fin des années 1970, enrichies de nombreux éléments, visant "à ~~corriger~~ [transcender] les simplifications les plus criantes de la théorie économique standard grâce aux résultats des recherches engagées en sociologie, en droit ou en anthropologie". L'auteur fait référence à plusieurs "écoles" (dites de la régulation, de l'économie des conventions, de l'économie des institutions)". Mais ces incorporations se sont effectuées "sans changer le moins du monde ses présupposés majeurs", "les travaux des anthropologues sur le don (...) sont ainsi retraités à partir d'hypothèses de la microéconomie, en complète contradiction avec les ambitions et le type d'approche de l'ethnologie et de l'anthropologie". Il y a donc détournement des acquis de la sociologie. Mais réciproquement, cette dernière "destinée, à l'origine, à analyser la société comme un tout, a largement intégré la méthode et les hypothèses de base de l'économie, sans toujours s'en rendre compte, par le simple fait qu'elle recourait massivement à la théorie des jeux [à celle de l'avantage comparatif, à l'instar d'E. Durkheim] ou aux méthodes dites du choix rationnel" [D. Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, 1995, pp. 256 – 258]. »

Metzger Jean-Luc, *Pour une sociologie de l'objet mondialisation*, op. cit.

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation.

1754Karl Marx définit l'infrastructure comme « l'ensemble des rapports de production [...] constituant la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique [...] correspondant à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles ».

Marx Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique (1859)*, Éditions sociales, Paris, 1972, p. 19

1755Ivan Adrian, *L'Union européenne des 27 : logiques et conditionnalités de l'élargissement : le cas de la Roumanie* In : Construire l'Europe : Mélanges en hommage à Pierre du Bois [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 2008.

ISBN : 9782940549078

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.iheid.1497>

1756« Dans la littérature spécialisée, l'élargissement est considéré comme "l'organisation d'un processus graduel et formel d'institutionnalisation de normes et de règles d'organisation". L'institutionnalisation représente le processus par lequel les actions et les interactions de certains acteurs sociaux deviennent modèles normatifs. Autrement dit, l'élargissement est le processus par lequel le système politique, économique et normatif d'un acteur international, dans notre cas l'Union européenne, est étendu horizontalement vers d'autres acteurs. »

ban aux ressources humaines de leurs associés¹⁷⁵⁷, lesquelles, en théorie, bouclent, idéalement, la chaîne de commandement / production du territoire fédéré. Pour autant, elles disputent indirectement, au contraire, l'exécution d'un *travail (global) initialement délégué* par le suzerain à sa main d'œuvre (comme partie prise de son peuple) la moins qualifiée, sous couvert d'une « logique de la maximisation des profits économiques », profilée par des « normes et règles communes, un marché plus large, une compétitivité [optimale] une plus grande capacité de négociation dans les relations internationales »¹⁷⁵⁸, ainsi dénombrés par Ivan. « Le processus d'élargissement [de l'Union Européenne] remarque ce dernier, repose sur des logiques multiples » ou la dialectique concentration du capital / intensification de la concurrence – éliminatoire en domaine(s) clos – instaurée entre ses différentes composantes (et ses ressources humaines, tout particulièrement) devant leur (propre) exploitation, jugulant ainsi, radicalement, la « formation d'une société humaine unique », du moins « toujours plus vaste »¹⁷⁵⁹, que l'un de ses plus éminents apôtres, E. Durkheim, père de la sociologie, cheville, le premier, au développement de la division {ou délégation} du travail « social »¹⁷⁶⁰, comme *ratio essendi*¹⁷⁶¹ et *cognoscendi* de la Démocratie

Ibid.

1757« L'extension vers l'Europe Centrale et Orientale apporte à l'Union certains problèmes de nationalisme et de gestion de la transition, mais aussi de nombreuses économies compétitives et dynamiques, un nombre important de consommateurs, ainsi que de la main d'œuvre spécialisée [ces derniers, comme les deux versants des ressources humaines aliénées] ce qui pourrait constituer à un moment donné l'avantage comparatif de l'Europe unie face à ses concurrents globaux [... Si] l'intégration de la Grèce (1981), puis du Portugal et de l'Espagne (1985), a été fondée avant tout sur des raisons politiques, tenant compte du fait que ces pays venaient d'échapper à l'autorité de régimes radicaux à la fin des années 1970, leur adhésion garantissait [concomitamment] la consolidation des régimes démocratiques, mais aussi un appui pour le développement économique et la modernisation [...] Au début du troisième millénaire, l'élargissement s'est inscrit dans une géopolitique européenne [pas tant] différente [que ça] par rapport aux années 1990, déterminé notamment par la “crise de Kosovo”, le renforcement d'un groupe de pays désirant développer une composante militaire de l'Union européenne, ainsi que par une crise plus accentuée de l'État-nation. Le chemin de l'élargissement, annoncé par les Conseils européens de Luxembourg (décembre 1997) et d'Helsinki (décembre 1999), a sûrement été aussi influencé par les effets de la globalisation économique, tels la migration en masse, la conquête des marchés et le commerce toujours plus dynamique avec l'Europe Centrale et Orientale en transition, mais aussi par l'évolution et les effets positifs des [mêmes] réformes politiques et économiques de cette région [...] En comparant les élargissements successifs des Communautés européennes et de l'Union européenne, on peut constater que dans le cas des pays de l'Association Européenne de Libre-Échange (AELE) la théorie la plus adéquate a été le rationalisme institutionnaliste, de sorte que des États, tels la Grande Bretagne, le Danemark, l'Irlande, l'Autriche, la Suède ou la Finlande ont voulu maximiser leurs bénéfices économiques et de sécurité par l'intermédiaire de l'organisation (CE ou UE), alors que dans le cas de l'élargissement vers l'Europe Centrale et Orientale, la logique a été plutôt géopolitique (“communauté de sécurité”) et constructiviste (problématique identitaire), ces États désirant sortir de “l'identité de l'Est” (l'Union Soviétique) [sinon de l'*outsider*, finalement] et “retourner en Europe”. »

Ibid.

1758*Ibid.*

1759Durkheim Émile, *De la Division du Travail Social*, op. cit., pp. 401 – 402

1760« On peut donc formuler la proposition suivante : l'idéal de la fraternité humaine ne peut se réaliser que dans la mesure où la division du travail progresse. Il faut choisir : ou renoncer à notre rêve, si nous nous refusons à circonscrire davantage notre activité, ou bien en poursuivre l'accomplissement, mais à la condition que nous venons de marquer. »

Ibid., p. 402

1761« Or, nous savons que des sociétés plus vastes ne peuvent se former sans que la division du travail se développe : car non seulement elles ne pourraient se maintenir en équilibre sans une spécialisation plus grande des fonctions, mais encore l'élévation du nombre des concurrents suffirait à produire mécaniquement ce résultat. »

Libérale¹⁷⁶². « Par exemple, poursuit A. Ivan, lors de la première vague d'élargissement qui concernait la Grande Bretagne, l'Irlande et le Danemark, les vecteurs de l'intégration ont été d'ordre économique, tandis que, lors de la dernière vague, ils ont été d'ordre culturel (*return to Europe*), politique (questions de sécurité) et économique [...] Une Union européenne fondée sur la paix et le progrès, les deux dimensions soutenues par les promoteurs de l'idée d'unité européenne, ne pouvait être forte sans "l'Autre Europe", comme l'affirmait Jacques Rupnik. *Le but des pères fondateurs était de réaliser une "fédération européenne" aussi large que possible qui assurerait l'unité, la paix, la sécurité et le développement économique du continent européen.* L'approfondissement et l'élargissement de l'Union européenne ont constitué les deux facettes de ce processus [...] L'Union a réussi à inclure, dans ses frontières, des États de l'Europe Centrale et Orientale et à éliminer, considérablement, le risque de l'extension du conflit interethnique de l'ancienne Yougoslavie, à renforcer sa capacité de négociation en devenant un acteur important dans le système de sécurité internationale dominé, jusque-là, par les Etats-Unis et l'Union soviétique. Du point de vue économique [ndlr : commercial] l'Union a élargi son marché, a créé un espace plus grand de mouvement pour le capital européen, pour la main d'œuvre et, sur la base du principe de la compétition [ndlr : internalisée] a renforcé son avantage comparatif au niveau global. »¹⁷⁶³

La structure, même, des « bénéfiques nets »¹⁷⁶⁴ tirés de la collaboration des États membres de l'Union Européenne, listés par Adrian Ivan, décèle, justement, l'aporie que renferme l'économie de marché globalisée. Tout renforcement d'un « avantage comparatif au niveau global », pris sur les autres monades collaboratives du libre-échange mondialisé, implique en effet, de leur côté, une perte de « parts de marché » (ou d'*unité*) équivalente induite par une baisse de compétitivité (prix)

Ibid.

Terme surligné (en gras) et passage souligné par mes soins.

1762E. Durkheim cheville « l'idéal de fraternité humaine » au « progrès de la division du travail », corollaire du *marché*, « puisque celle-ci n'est pas possible sans l'échange dont le contrat est la forme juridique. Autrement dit, une des variétés importantes de la solidarité organique [ou *collaboration*] est ce qu'on pourrait appeler la solidarité contractuelle » (Durkheim Émile, *De la Division du Travail Social, op. cit.*, pp. 374 – 375) formée de l'intérêt du bailleur qui a « droit de » sur le preneur, lequel, à l'inverse, « est obligé de » envers celui-ci (voir note 788). Le *contrat*, « base de tous les droits » idéalement vectrice d'égalité (ou de solidarité) puis d'unité, ne règle jamais, pour autant, que « les **conflits privés** [lesquels] ne peuvent être contenus, toujours d'après l'auteur, que par l'action régulatrice de la société qui enveloppe les individus » ; tout comme « les **conflits intersociaux** ne peuvent être contenus que par l'action régulatrice d'une société [ou d' « un ensemble complexe d'autorités, de corps constitués et de services publics » attachés à « une finalité particulière » (voir note 970)] qui comprenne en son sein toutes les autres » (Durkheim Émile, *De la Division du Travail Social, op. cit.*, p. 401) ; si bien que l'expédient à l'**unification** démocratique de l'Éta(n)t, loué par l'auteur, suppose, toujours d'après lui, un *rapport* entre deux ou plusieurs personnes intrinsèquement violent que médiatise le contrat dont la **division** du travail – et le terme se veut, pourtant, on ne peut plus clair – est, à la fois, le prélude et l'aboutissement, comme progrès (ou précipité) mécanisé de l'antagonisme en boucle fermée.

1763Ivan Adrian, *L'Union européenne des 27 : logiques et conditionnalités de l'élargissement : le cas de la Roumanie, op. cit.*

Passage souligné par mes soins.

1764*Ibid.*

de leur forces productives, que j(a)uge un taux de rendement du capital (variable, tout particulièrement) inférieur à celui de la concurrence. Toute augmentation, au numérateur, et/ou réduction, au dénominateur, affichée(s) par la formule générale du Capital *scindé* en :

VALEUR AJOUTÉE
comprenant l'ensemble des biens et services de production
comme de consommation (finale)¹⁷⁶⁵,
en volume ou prix

(et)

SALAIRE

et déclinée, ainsi, à l'échelle irréductible du seul travailleur / *éta(n)t* :

VALEUR *TECHNIQUE*
D'USAGE / DE COMBAT

(et)

VALEUR *POLITIQUE* D'ÉCHANGE

génère des gains de productivité, soit une part croissante, non rémunérée, du temps de travail dépensé par les forces affectées à l'une ou l'autre des tâches maillant la chaîne de production d'une gamme de biens ou services marchands particulière¹⁷⁶⁶ ; ou, dit autrement, une privation

¹⁷⁶⁵« Les dépenses de consommation finale des ménages comprennent les dépenses effectivement réalisées par les ménages résidents pour acquérir des biens et des services destinés à la satisfaction de leurs besoins. Les produits correspondants ne sont pas stockés, mais considérés comme consommés au moment de leur achat, même s'ils sont durables (voitures, électroménagers, meubles, etc.). »

« Dépense de consommation finale des ménages / Dépense des ménages », *Insee*, 27/01/202

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1322>

¹⁷⁶⁶« C'est par la simple addition d'une nouvelle valeur [que l'employé.e] maintient l'ancienne [...] Il ajoute une quantité déterminée de valeur, non parce que son travail a un caractère utile particulier, mais parce qu'il dure un certain temps. C'est donc en vertu de sa propriété générale, abstrait, comme dépense de force vitale humaine, que le travail ajoute une valeur nouvelle aux valeurs [ndlr : préalablement trans/formées, elles-mêmes...] et c'est en vertu de sa propriété concrète, particulière, de sa propriété utile [...] qu'il transmet la valeur de ces moyens de production

augmentée de tout un bataillon industriel répercutée, *nécessairement*, sur un autre segment de l'Asymptote (État ou Marché), sous peine de la subir, sinon, de plein fouet. Le gap (numéraire) creusé, au cours de leur *travail*, entre l'*usage rate* des ressources humaines de l'entreprise, que chiffre le résultat d'*exploitation* ou d' « accomplissement » de l'*éta(n)t*¹⁷⁶⁷, et leur taux de rémunération relatif entraîne, potentiellement :

- soit une diminution du prix de la marchandise produite¹⁷⁶⁸, lorsque déprime, contractuellement, le niveau de salaire individuel octroyé, sans que n'en souffre, pour autant, le taux de rendement par unité de production atteint jusque-là. Cette manœuvre, visant à renforcer l'avantage comparatif de l'entreprise, *nécessite*, globalement, des « restructurations »¹⁷⁶⁹ et délocalisations de l'activité (dans les secteurs primaire et secondaire, généralement) vers les PMA, PVD et NPI¹⁷⁷⁰, notamment, pour la confier à une « main d'œuvre bon marché » / moins coûteuse préférée, pour cette *raison*, aux forces de travail métropolitaines¹⁷⁷¹ ;

au produit et la conserve ainsi dans celui-ci. De là le double caractère de son résultat dans le même espace temps [...] Le travail vivant a donc la propriété de conserver de la valeur en ajoutant de la valeur. »

Marx Karl, *Le Capital, Livre I, op. cit.*, pp. 225, 227, 233

1767Au sens « de faire valoir une chose ».

Colbert, *Lettres, instructions et mémoires*, éd. P. Clément, IV, 185, 1662

Du latin *explere* pour « accomplir jusqu'au bout », l'exploitation, quel que soit le mode (esclavagiste, féodal ou salarial), manifeste, en effet, le *Dasein*, dans sa plénitude, comme « dépassement continu de soi » (voir note 1284), administré par un éta(n)t ou valeur supérieur.

1768Et ce, qu'importe le type : biens et services de production comme de consommation finale.

1769Soit un élément de langage synonyme de « licenciement ».

1770« Pays les Moins Avancés », « Pays en Voie de Développement » et « Nouveaux Pays Industrialisés ».

1771« Étymologiquement, délocaliser “c'est aller hors d'un lieu”. Par extension, c'est procéder à un changement de localisation. La définition la plus courante renvoie à la fermeture d'une unité de production située dans un pays A (appelé “pays d'origine”), suivie par l'ouverture d'une autre unité dans un pays B (appelé “pays de délocalisation”), qui a la charge désormais d'approvisionner le marché d'origine en biens ou en services [...] Ce type de transfert est fréquemment appelé “délocalisation totale”. Les délocalisations totales d'activités sont historiquement les premières formes existantes. Ce sont probablement les opérations les plus spectaculaires mais aussi, et fort heureusement, les moins fréquentes. Leurs conséquences économiques sont souvent dramatiques, privant des villes, voire des régions entières de leur employeur principal. Ces délocalisations sont particulièrement dénoncées puisqu'elles impliquent la suppression de nombreux emplois sur le site originel. Même si elles sont très spectaculaires, les délocalisations totales sont désormais marginales en France et dans les pays industrialisés. Les “délocalisations partielles” d'activités sont désormais plus fréquentes. Elles concernent une ou plusieurs étapes du processus de production, mais ne touchent pas l'établissement dans son ensemble. Elles sont beaucoup moins spectaculaires (il n'y a pas de fermeture de l'établissement), mais plus insidieuses (elles échappent largement aux statistiques) et à l'origine de nombreuses pertes d'emplois (généralement par grappes de quelques dizaines d'emplois) [...] les délocalisations permettent de bénéficier de coûts de main-d'œuvre avantageux, qui réduisent les prix de revient et de vente et qui se répercutent sur les budgets de consommation. Au début du XIXe siècle, David Ricardo, dans son ouvrage *Essai sur l'influence des bas prix du blé sur les profits du capital*, expliquait déjà que la baisse des prix des céréales permise par leur production à l'étranger permettait de réduire les coûts salariaux et donc de favoriser l'industrie. Aujourd'hui encore, un grand nombre d'analyses économiques [ndlr : « positivistes »] considèrent les délocalisations comme un élément de compétitivité qui permet aux entreprises de maintenir leur position concurrentielle. » Les « relativistes » modèrent, toutefois, ces conclusions, et leur portée, en chevillant, quant à eux, leur analyse à une corrélation : destruction de l'emploi / hausse des importations dans la branche industrielle correspondante, qui pondère, plus ou moins, les deux « approches » de la délocalisation. « En comparant l'évolution de l'emploi délocalisé et les taux de chômage par zone, les auteurs tentent de démontrer que les délocalisations n'ont qu'un effet limité sur les pertes

- soit une épuration de la masse salariale de l'entreprise – et une majoration corollaire du taux de plus-value puis d'EBE (proportionnel au taux d'écoulement du surtravail) – lorsque s'accroît le taux de rendement ou le niveau de production des employé.e.s de l'entreprise, que progresse ou stagne son chiffre d'affaires (sinon son niveau de sortie global des capitaux mobilisés)¹⁷⁷² ;

d'emplois. Ils estiment ainsi, qu'entre 1995 et 2001, 95 000 emplois ont été supprimés, suite aux délocalisations (sur un total de 500 000 emplois supprimés en France). » D. Messaoudi n'étrille pas moins, dans une certaine mesure, leur relativisme, pour autant, la « délocalisation » – dont « le schéma classique veut que l'on transfère dans les pays à bas salaires les activités à fort coefficient de main-d'œuvre » – touchant principalement, souligne-t-elle, « les travailleurs les moins qualifiés (de loin les plus nombreux) [...] Si les transferts, poursuit-elle, s'accompagnent de fermetures d'usines sur les sites originels, ils peuvent être à l'origine de nombreuses pertes d'emplois. Entre 2002 et 2010, 700 000 emplois industriels ont ainsi été détruits en France passant de 4,3 à 3,6 millions de salariés au total (-16 %). A l'échelle mondiale, l'évolution est tout autant significative. Depuis une trentaine d'années, les pays anciennement industrialisés ont vu leurs effectifs industriels diminuer tandis que ceux de certains pays émergents ont augmenté. Ainsi, la Chine a créé plus de 30 millions d'emplois dans l'industrie manufacturière entre 2000 et 2008 suivie par le Mexique et le Brésil. Il est donc facile d'établir un lien direct entre les délocalisations et la désindustrialisation en France », finit-elle par conclure.

Messaoudi Dalila, *Les délocalisations industrielles dans les mutations des systèmes productifs français*, Revue Géographique de l'Est [En ligne], vol. 54 / 1-2 | 2014, mis en ligne le 30 octobre 2014

<http://journals.openedition.org/rge/5153>

1772« Entre 1993 et 2008, la production industrielle française a augmenté alors que, dans le même temps, les effectifs ont diminué. Cette hausse de production industrielle est consécutive aux évolutions technologiques et aux gains de productivité. Ainsi, selon un rapport de la Direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE), la hausse de productivité expliquerait la suppression de 30 % des emplois industriels français sur la période 1980-2007 et de 65 % depuis 2000. »

Ibid.

« Dernier » exemple en date, les politiques de « restructuration », successives, de son activité, conduites par le groupe Carrefour, pionnier français de la « grande distribution », étaient une logique d'optimisation (endogène) des profits. « À Carrefour, note le média *Révolution Permanente*, des milliers de salariés ont été écartés et des milliers de postes ont été supprimés, en 2018 et en 2021. D'après le PDG, Alexandre Bompard, Carrefour serait moins compétitif que ses concurrents, notamment à cause du nombre de personnes travaillant dans les sièges. Ces plans de suppression de postes ont en réalité moins pour objectif d'abaisser les coûts que de maximiser les profits de la direction et des actionnaires. Le groupe Carrefour a réalisé, en 2022, 1,35 milliard de bénéfices, contre 1,07 milliard en 2021, et s'attend à une hausse en 2023. Sur les bénéfices de l'an passé, Carrefour a distribué, au début du mois, 380 millions aux actionnaires et en utilise 800 millions pour racheter des actions, afin de faire monter le cours de la bourse. Ces sommes ne sont pas nouvelles mais elles continuent d'augmenter d'année en année [...] D'après les chiffres sur les actions communiqués en décembre, poursuit ainsi l'auteur de l'article, nous pouvons estimer que la famille Moulin (31ème fortune de France, détenant les Galeries Lafayette) qui détient 13,7% de l'entreprise va engranger 57 millions d'euros de dividendes. Le PDG Bompard s'est même fait augmenter son salaire passant à 1,5 million d'euros par an de part fixe, soit 9 millions dans sa poche en comptant la part variable. Dans le même temps, l'entreprise refuse d'ajuster les salaires des salariés pour qu'ils suivent l'inflation. L'entreprise a déjà connu des grèves pour les salaires en 2021. En septembre 2022 les travailleurs de Carrefour ont de nouveau fait grève pour leurs salaires », précise D. Maffei.

Maffei Dorian, « Malgré les profits, Carrefour supprime près de 1000 emplois en France », *Révolution Permanente*, le 26/06/2023

<https://www.revolutionpermanente.fr/Malgre-les-profits-Carrefour-supprime-pres-de-1000-emplois-en-France>

« Linéaires a fait [déjà] ses calculs [en 2018] En mettant bout à bout les suppressions de postes, les transferts de magasins à des tiers et les gains de productivité, Carrefour pourrait économiser en France l'équivalent d'au moins 7000 salaires. Soit 6% des effectifs du pays. »

Merlau B., « Comment Bompard veut faire fondre la masse salariale de Carrefour », *Linéaires*, le 25/01/2018

<https://www.lineaires.com/la-distribution/comment-bompard-veut-faire-fondre-la-masse-salariale-de-carrefour-51476>

- soit une compression (temporaire) du prix de la marchandise, lorsque s'accroît, également, le taux de rendement des employé.e.s de l'entreprise – leur excédent « marginal » d'exploitation alimente une « politique de pénétration », sinon de « prédation », menée pour « tuer la concurrence [et] la racheter plus bas » (délestée de ses ressources superflues), telle que la caractérise Xavier Niel, dirigeant de l'entreprise *Free*, par exemple¹⁷⁷³ ;
- soit une rente de monopole qu'étaie une expertise, et maîtrise, *inégalée* du champ de compétences investi, couronnant un (sur) investissement personnel de ses technicien.ne.s transmis à la valeur produite, comme facteur de « distinction qualitative »¹⁷⁷⁴ ; ou, bien encore, une section « *Research & Development* » (directement rattachée, ou non, à la société concernée)¹⁷⁷⁵ particulièrement performante, dont les innovations, comme « (nouveaux procédés de production, nouvelles méthodes de gestion, nouvelles organisations, etc.) [qui] sont le fruit d'entreprises, d'entrepreneurs et de chercheurs motivés par leur propre intérêt et s'attendant à être récompensés avec des rentes (de monopole), si leurs innovations connaissent le succès »¹⁷⁷⁶, ne se destinent qu'à majorer les taux de rendement des travailleur.e.s de l'entreprise, avec les conséquences funestes (mentionnées aux deux précédents points exposés), pour ces dernier.e.s et/ou leurs

1773Gonay Hervé, « Free, Leclerc... Casser les prix pour tuer la concurrence ? Il existe d'autres méthodes », *L'Obs*, le 13/03/2015

<https://leplus.nouvelobs.com/contribution/1338647-free-leclerc-casser-les-prix-pour-tuer-la-concurrence-il-existe-d-autres-methodes.html>

L'auteur de l'article, pour appuyer ses dires, évoque, notamment, « le cas Changhong », « relaté par deux chercheurs dans le très sérieux “Working Paper” de la Wharton School, [qui] est un modèle du genre : en 2006, ce fabricant de téléviseurs a baissé brutalement ses tarifs de 18%, provoquant la faillite de près d'un tiers de ses concurrents en quelques mois... et contribuant à faire passer sa propre part de marché de 17 à 31% ! De fait, la guerre des prix est une stratégie tentante si l'on est sur un secteur où pullulent nombre de petits acteurs, innovants mais fragiles... et que l'on souhaite faire place nette. Fixer des prix bas peut présenter d'autres avantages, comme limiter l'arrivée de nouveaux entrants, en rendant le marché peu rentable, donc moins attractif pour les investisseurs. C'est le cas dans le secteur pétrolier où les pays de l'OPEP maintiennent le prix du baril à un niveau faible pour décourager les forages d'hydrocarbures de schiste – notamment en Amérique du nord. Ce type de pratique est monnaie courante, au point qu'on parle de “prix prédateurs” quand la stratégie de prix vise clairement à évincer un ou plusieurs concurrents. »

Ibid.

Cette illustration, pour le moins sommaire, du phénomène décrit nous livre, toutefois, un aperçu de l'un des principaux aiguillons de la *productivité*, dans une économie de marché globalisée.

1774La « différenciation [ndlr : ou, plutôt, *distinction*] qualitative [...] consiste à se positionner sur le haut du marché avec une offre qualitativement supérieure à celle des concurrents. Elle permet de travailler une cible spécifique tout en augmentant la valeur de l'entreprise. Et elle garantit de belles marges qui facilitent le financement de son développement. »

Ibid.

1775Je schématise là, par souci de lisibilité, la configuration des pôles technologiques de l'Industrie capitaliste.

1776Cette Gilbert (Banque de France et Université de la Méditerranée), Epaulard Anne (Ministère de l'Économie, Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique), Givord Pauline (Insee, Département des études économiques d'ensemble), *Économie et Statistique*, N° 419 – 420, 2008

homologues r/attaché.e.s à la concurrence, qu'elles préfigurent.

L'innovation technique et ses dispositions économiques, ou tactiques, cernées au dernier point énuméré stimulent la « compétitivité prix » (quantitative) et « hors prix » (qualitative) de l'entreprise, soit les deux phases dialectiques de l'accumulation capitaliste¹⁷⁷⁷, auxquelles s'arraisonne la communication managériale sur fond de tragédie. « Le *pilotage par l'aval* [...] associé, dans l'industrie automobile, au juste-à-temps qui oblige chaque poste en amont à livrer au bon moment, **en bonne quantité et qualité**, le poste aval »¹⁷⁷⁸, indexe, également, l'activité de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie comme des agences de l'office public d'habitat, dont les conditions, mêmes, de la poursuite, consenties par les « agents » de surcroît, n'emportent que leur anéantissement, à plus ou moins court terme. « “J'essaie de pas trop m'engager... Je dis juste que c'est un service de qualité qui pourra nous sauver... Voilà le discours que je tiens aux agents”, résume ainsi, un responsable d'unité de travail de la CPAM, le dilemme posé. “Si on veut garder notre activité, ne serait-ce qu'au niveau du département, on a intérêt à être bon. Si ce n'est pas bon en prestations espèces et qu'ils sont bons ailleurs, le jour où on **mutualise** »¹⁷⁷⁹, autrement dit **réunit les meilleurs éléments** de l'infanterie bureaucratique du secteur, au terme d'un « écrémage » de ses rangs corollaire d'une concurrence internalisée : « Premier Moteur (*πρῶτον κινῶν*) »¹⁷⁸⁰ ou « Cause première (*ἡ οὐσία ἐνέργεια*) »¹⁷⁸¹ de l'action, comme « substance [phénoménale] absolue » ou « moment [et vérité] universel », telle que l'encense la philosophie¹⁷⁸², « il y a de fortes chances

1777« Les travaux de Romer (1986) et Lucas (1988) [...] traitent la connaissance, source de gains de productivité, comme un type particulier de capital : la création de connaissances résulte directement de l'accumulation du capital par les différentes entreprises, l'idée de base étant que l'accumulation du capital contribue à la création collective de nouvelles connaissances technologiques et organisationnelles, par apprentissage sur le tas et imitation. Cette création de connaissance compense [ndlr : plutôt, conjure] l'effet des rendements décroissants du capital et permet à l'économie de garder un taux de croissance positif [ndlr : sinon, justifier son activité] à long terme, sous réserve des hypothèses appropriées concernant les externalités de l'apprentissage. »

Ibid.

1778Jacquot Lionel, *Travail, gouvernementalité managériale et néolibéralisme*, *op. cit.*, p. 148

1779« Mutualiser » fournit, de nos jours, une synthèse idiomatique de la dialectique ~~unification~~ **concentration du capital / épuration des ressources humaines les moins performantes (valorisables)**. Ainsi « lors de la présentation de son plan stratégique à horizon 2026 pour le distributeur [ndlr : Carrefour] son PDG, Alexandre Bompard, avait annoncé un nouveau plan d'“économies de coûts” de 4 milliards d'euros passant notamment par “des réductions d'effectifs significatives dans chacun” des sièges européens » et mis au compte d'« un potentiel énorme de mutualisation à exploiter », en Europe. Il ponctuait, alors, son intervention de cet objectif : « Tout ce qui doit être mutualisé dans notre organisation va l'être. »

« Carrefour envisage la suppression de près de 1000 postes en France », *Le Figaro avec AFP*, le 31/05/2023

<https://www.lefigaro.fr/societes/carrefour-envisage-la-suppression-de-1000-postes-en-france-20230531>

1780« [...] absolument immobile (*παντελῶς ἀκίνητον*) [ndlr : et fini] n'ayant en lui-même ni mouvement ni principe de mouvement. »

Aristote, *Physique*, Livre II, 7, 198 a 35 - b 4

1781Aristote, *Métaphysique*, Livre Λ, 1071 b 20

1782Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

« La *substance absolue*, ce qui est véritable, l'étant-en-et-pour-soi, se définit alors chez Aristote de façon plus précise : c'est le *non-mû*, l'immobile et l'éternel, qui est en même temps moteur, activité pure, *actus purus*. C'est le moment universel. Si dans les Temps modernes il a paru *nouveau* de définir l'essence absolue comme pure activité,

pour que les indemnités journalières aillent ailleurs... ” »¹⁷⁸³, poursuit et conclut cette animatrice d'équipe de la structure. Le chantage à la survie adressé aux « agents » par cette dernière fait alors tomber sur les premiers *la* sentence rendue par le capitalisme, que résume, plus ou moins, la formule : « c'est eux ou nous vous », dont les mécanismes préfigurent et charrient l'anéantissement progressif de tout.e.s les travailleur.e.s salarié.e.s, occupant.e.s sans droit ni titre du globe, qui, en effet, ne s'emploient qu'à élargir le spectre d'une privation intégrale (historiquement) aliéné au patronat, l'ensemble (unitaire) de ses composantes, et leurs intérêts, formé « par opposition à ceux de chacune d'elles »¹⁷⁸⁴ ne prédatant, jamais, que le capital (ou *domaine* foncier, matériel comme financier) des (*autres*) concurrents.

Si le type de privation (ou plus-value) discuté affiche, au terme de son accomplissement, les caractères d' « un objet extérieur, dit K. Marx, une chose qui par ses propriétés satisfait des besoins humains de n'importe quelle espèce – que ces besoins aient pour origine l'estomac ou la fantaisie, leur nature ne change rien à l'affaire »¹⁷⁸⁵, précise-t-il d'ailleurs¹⁷⁸⁶ – , force est de convenir que toute production *en série* d'une valeur d'usage ou d'une gamme spécifique de *marchandises* ne présente, pour son détenteur, aucune utilité en soi¹⁷⁸⁷ : l'exploitation capitaliste de l'employé.e, à ce titre, se distingue du servage (domestique, en particulier) qui recouvre une palette d'activités bien plus large, dont les produits ou services bénéficient au maître plus immédiatement. L'ensemble des ressources terrestres « disponibles », sitôt priv(atis)ées, muent en effet, dans une économie de marché globalisée, en écuyers de la valeur d'échange (et non

cette apparence de nouveauté procède, nous le voyons, de l'ignorance du concept aristotélicien. Les scolastiques y ont vu avec raison la définition de Dieu : Dieu est l'activité pure. »

Hegel Georg Wilhelm Friedrich, *Vorlesungen über die Geschichte der Philosophie*, II : *Theorie Aufgabe*, Frankfurt, Suhrkamp, 1971, vol. 19, pp. 158 – 160 ; Traduction française de Pierre Garniron, *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, I tome 3 : *Platon et Aristote*, Paris, Vrin, 1972, pp. 524 – 525

1783 Jacquot Lionel, *Travail, gouvernementalité managériale et néolibéralisme*, *op. cit.*, pp. 148 – 149

1784 Voir note 791

1785 Marx Karl, *Le Capital, Livre I*, *op. cit.*, p. 57

1786 « C'est là où l'analyse marxiste prend toute sa force que se marque aussi sa défaillance : dans la distinction de la valeur d'échange et la valeur d'usage. La présupposition de la valeur d'usage, c'est à dire l'hypothèse, au-delà de l'abstraction de la valeur d'échange, d'une valeur concrète, d'une finalité humaine de la marchandise dans le moment de son rapport direct d'utilité pour un sujet, nous avons vu que cette valeur n'est que l'effet du système de la valeur d'échange, un concept produit par lui et où il s'accomplit [...] Il reste aussi qu'en maintenant une sorte d'équilibre dialectique entre le travail concret qualitatif et le travail abstrait quantitatif, Marx tout en donnant la priorité logique à la valeur d'échange (la formation économique donnée), mais en gardant, à l'intérieur même de cette structure, une sorte d'antériorité concrète, de positivité concrète à la valeur d'usage, garde encore quelque chose du mouvement apparent de l'économie politique [...] Le fait de définir les objets comme utiles et répondant à des besoins, c'est l'expression la plus accomplie, la plus intériorisée, de l'échange économique de la valeur d'échange : sa clôture subjective. Le fait de définir la force de travail comme source de richesse sociale “concrète”, c'est l'expression accomplie de la manipulation abstraite de la force de travail : la vérité du capital culmine sur cette “évidence” de l'homme producteur de valeur. Telle est la torsion par laquelle la valeur d'échange s'origine respectivement et se clôt logiquement dans la valeur d'usage. Autrement dit, le signifié “valeur d'usage” est là encore comme un effet de code, le précipité final de la valeur. »

Baudrillard Jean, *Le Miroir de la Production*, *op. cit.*, pp. 10 – 12

1787 À moins d'en collectionner les copies.

l'inverse, tel que le postulent marxistes et marxistes contemporains)¹⁷⁸⁸, autrement dit en objet et *medium* de la concurrence, pour le capitaliste ; en récompense de son engagement envers lui, pour l'employé.e, masquant une rétrocession numéraire dégressive, non d'un équivalent (foncier) originaire aliéné au suzerain, mais de l'*être* et ses « forces », mêmes, que *l'entrepreneur* lui « ôte »¹⁷⁸⁹ « pour, dit Rousseau, lui en donner qui lui soient étrangères et dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui. Plus ces forces naturelles, poursuit-il, sont mortes et anéanties, plus les acquises sont grandes et durables, plus aussi l'institution est solide et parfaite. En sorte que [...] chaque citoyen n'est rien [et] ne peut ~~rien, que~~ »¹⁷⁹⁰ exister, contradictoirement, qu'au moyen de son dépouillement accompli, et crescendo à la fois. « Cette constante de l'économie capitaliste qui est la ~~baisse~~ [le désaveu] tendanciel de la valeur d'usage [aux sens aristotélicien et marxiste du terme] développe [ainsi] ~~une nouvelle forme de~~ [la] privation à l'intérieur [au moyen] de la survie augmentée, laquelle n'est pas davantage affranchie de l'ancienne pénurie puisqu'elle exige la participation de la grande majorité des hommes [aliénés] comme travailleurs [ou forces] salariés, à la poursuite infinie de son effort [contre son *re-venu* inversement proportionnel, et ce, jusqu'à sa liquidation finale de l'Industrie] ; et que chacun sait [ou intériorise alors] qu'il lui faut **se soumettre ou mourir [plus vite]** C'est la réalité de ce chantage, le fait que l'usage sous sa forme la plus pauvre (manger, habiter) n'existe plus qu'emprisonné dans la richesse illusoire de la survie augmentée, qui est la base réelle de l'acceptation de l'illusion en général dans la consommation des marchandises modernes »¹⁷⁹¹ ; lesquelles ne *manifestent*, et transcendent à la fois, qu'un mode opératoire (dit « industriel », sous le capitalisme) de la guerre démocratisée ou *déléguée au peuple autonome* consentant, que médiatise un travail typiquement servile dont les structure et dispositions initiales, d'une part, décèlent une interruption de l'échange et, de l'autre, confinent les forces esclavagées à un épuisement unilatéral dans le service contraint à la subsistance du maître, tant que (militairement) se maintient l'échange instauré entre souverains, ou souverains et barbares.

La marchandisation de l'esclavage r/établit, effectivement, l'échange (de coûts, cette fois), moteur de *l'activité*, d'abord sous forme collaborative entre souverains et sujets, puis en termes de

1788 Guy Debord, lui-même, sacralise, implicitement, la valeur d'usage dont il hypostasie l'essence *ex nihilo*, sans, jamais, en questionner les ressorts. « La valeur d'échange, dit-il, n'a pu se former qu'en tant qu'agent de la valeur d'usage, mais sa victoire par ses propres armes a créé les conditions de sa domination autonome. Mobilisant tout usage humain et saisissant le monopole de sa satisfaction, elle a fini par diriger l'usage. Le processus de l'échange s'est identifié à tout usage possible [ndlr : sinon l'inverse] et l'a réduit à sa merci. La valeur d'échange est le condottiere de la valeur d'usage [ndlr : sinon l'inverse] qui finit par mener la guerre pour son propre compte. »

Debord Guy, *La Société du Spectacle*, op. cit., p. 43

1789 Rousseau évoque, exactement, « celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple ».

Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, op. cit., p. 65

1790 *Ibid.*

Passage raturé par mes soins.

1791 *Ibid.*

Passages surligné, raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

concurrence formelle entre les premiers déléguée aux seconds, là encore, lesquels fournissent, intégralement, les *débouchés* aux marchandises qu'ils ont, eux-mêmes, produites, facteurs de leur monétisation. Les mécanismes de concentration ou « mutualisation » du capital chevillés à sa formule générale précédemment corrigée - laquelle ne mesure qu'un écart hypostasié, voué à se creuser par ailleurs, entre la valeur nominale (politique d'échange) et la valeur technique d'usage (ou performance) effective du sujet¹⁷⁹² – préudent, ce pour quoi, aussi bien matériellement que structurellement, à la destruction de l'Éta(n)t. Voici, d'ailleurs, pour illustrer ce constat, un modèle économique d'activité (hyper) mutualisé (révélateur de la contradiction capitaliste) dont les salaires couvrent, péniblement, la satisfaction des besoins primaires de leurs « bénéficiaires », à l'instar, notamment, des « Gilets jaunes ». Soit trois entreprises : deux rattachées au secteur « agro-alimentaire » et la troisième à celui du numérique, à niveau égal de production (base indice 100) et de répartition de la Valeur Ajoutée (entre salaires et EBE)¹⁷⁹³.

	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3	Total
VA	100	100	100	300
Plus-value	40	40	40	120
Salaires	60	60	60	180

La conjoncture faisant, la dépense de l'ensemble des salaires se concentre sur les produits alimentaires vendus par les deux premières entreprises, lesquelles se les *partagent également*, au détriment de la troisième qui, ainsi, court à la ruine.

	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3	Total
VA	90	90	0	180
EBE	30	30	0	60
Salaires	60	60	60 ¹⁷⁹⁴	120

L' « Entreprise 1 » génère, entre temps, 40% de gains de productivité (Indice base 100) étayant une « politique de pénétration »¹⁷⁹⁵ et qu'elle répercute de moitié, à cet effet, sur le prix

1792« “Ce n'est, dit Marx, que le rapport social déterminé des hommes [ndlr : à] eux-mêmes, qui revêt, ici, pour eux, la forme fantasmagorique d'un rapport des choses entre elles”. De ce phénomène structurel fondamental, il faut avant tout retenir qu'il fait s'opposer à l'homme sa propre activité, son propre travail comme quelque chose d'objectif [ndlr : et de *non-identique*...] indépendant de lui et qui le domine par des lois propres, étrangères à l'homme. » Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, op. cit., pp. 113 – 114

1793La Valeur Ajoutée (du moins en France) se partage, globalement, de nos jours, dans les proportions indiquées. J'y reviens, plus en détails, dans le Chapitre V de cette thèse.

1794La banqueroute de l' « Entreprise 3 » implique, en effet, le licenciement de ses employé.e.s

1795Une délocalisation de l'activité étairait, identiquement, ce type de manœuvre.

de ses marchandises en circulation ; l'entreprise augmente, ainsi, de 20% le pouvoir d'achat des salarié.e.s se fournissant chez elle.

	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3	Total
VA	140	100	0	240
Plus-value	68	40	0	108
Salaires	72 (ou révisés à 60, si reportés sur les marchandises fournies par l' « Entreprise 2 »)	60 (ou révisés à 72 si, logiquement, reportés sur les marchandises fournies par l' « Entreprise 1 »)	60	132

L'ensemble des salaires absorbe la valeur produite par l' « Entreprise 1 », et ce, en raison de sa « compétitivité {et attractivité} prix » supérieure à celle de l' « Entreprise 2 ».

	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3	Total
VA	140	0	0	140
EBE	68	0	0	68
Salaires	72	60 ¹⁷⁹⁶	60	72

L' « Entreprise 1 » voit la part de son EBE augmenter de presque 10 points (de 40% à environ 49%) et monopolise, désormais, le Marché de la satisfaction des besoins primaires, l'équivalent numéraire des ressources humaines salariées par la concurrence sitôt absorbé, puis celle-ci détruite. L'écueil dans lequel tombe, *systématiquement*, l'accumulation capitaliste de la valeur, à savoir concentrer, progressivement, l'exploitation – ou l'accomplissement continu d'une spoliation intégrale originaire – en un seul pôle de *l'imperium*¹⁷⁹⁷, tel que je le schématise, émerge,

¹⁷⁹⁶Voir note 1794

¹⁷⁹⁷« À un certain degré de développement, observe Engels, cette forme [ndlr : « de socialisation de masses considérables de moyens de production qui se présente à nous dans les différents genres de sociétés par actions...] ne suffit plus ; les gros producteurs nationaux d'une seule et même branche industrielle s'unissent en un "trust", union qui a pour but la réglementation de la production ; ils déterminent la quantité totale à produire, la répartissent entre eux et arrachent ainsi le prix de vente fixé à l'avance. Mais comme ces trusts, en général, se disloquent à la première période de mauvaises affaires, ils poussent précisément par là à une socialisation encore plus concentrée : toute la branche industrielle se transforme en une seule grande société par actions, la concurrence intérieure fait place au monopole intérieur de cette société unique; c'est ce qui est arrivé encore en 1890 avec la production anglaise de l'alcali qui, après fusion des 48 grandes usines sans exception, est maintenant dans les mains d'une seule société à direction unique, avec un capital de 120 millions de marks. » C'est, ainsi, que « le capitaliste n'a plus aucune activité sociale hormis celle d'empocher les revenus, de détacher les coupons et de jouer à la Bourse, **où les divers capitalistes se dépouillent mutuellement de leur capital. Le mode de production capitaliste, qui a commencé par évincer des ouvriers, évince maintenant les capitalistes et, tout comme les ouvriers, il les relègue dans la population superflue, sinon dès l'abord dans l'armée industrielle de réserve [...]** Ce point, conclut Engels, est maintenant atteint. Si la faillite politique et intellectuelle de la bourgeoisie n'est plus guère un secret pour elle-même, sa faillite économique se répète régulièrement tous les dix ans [ndlr : et ce, jusqu'à se faire chronique, aujourd'hui]

effectivement, là où le « surmenage des uns détermine [d'abord] le chômage des autres », avant de les conduire au leur ; si bien « que la grande industrie, ajoute Engels, qui va à la chasse, par tout le globe, du consommateur nouveau, limite à domicile la consommation des masses à un minimum de famine et sape ainsi son propre marché intérieur »¹⁷⁹⁸ ou marché-monde, dans une économie globalisée. « En effet, depuis 1825, date où éclata la première crise générale, la totalité du monde industriel et commercial, la production et l'échange de l'ensemble des peuples civilisés et de leurs satellites plus ou moins barbares se détraquent environ une fois tous les dix ans, écrit l'auteur d'*Anti-Dürhing*. Le commerce s'arrête, les marchés sont encombrés, les produits sont là aussi en quantités aussi massives qu'ils sont invendables, l'argent comptant devient invisible, le crédit disparaît, les fabriques s'arrêtent, les masses travailleuses manquent de moyens de

Dans chaque crise, la société étouffe sous le faix de ses propres forces productives et de ses propres produits inutilisables pour elle, et elle se heurte impuissante à cette contradiction absurde : les producteurs n'ont rien à consommer, parce qu'on manque de consommateurs. La force d'expansion des moyens de production fait sauter les chaînes dont le mode de production capitaliste l'avait chargée. »

Engels Friedrich, *Anti-Dürhing*, « Socialisme, II. Notions théoriques », 1878 (Texte publié en collaboration avec l'Université de Sciences sociales de l'Université de Québec)

<https://www.marxists.org/francais/engels/works/1878/06/fe18780611ab.htm#sdfootnote4anc>

Passages surligné (en gras) et souligné par mes soins.

Les chiffres de la concentration capitaliste, d'une part, et de la consommation des « produits alimentaires », de l'autre, affichés entre 2022 et 2023, en France, corroborent, manifestement, les analyses d'Engels, les mécanismes structurels de la première générant, par ailleurs, des situations de monopole, à l'échelle globale, propices à la spéculation, vectrice d'inflation et de baisse corollaire du pouvoir d'achat. « “Quelques familles fortunées possèdent la quasi entièreté du système alimentaire mondial, à un moment où la majorité de la population peine à joindre les deux bouts”, souligne Albane Aubry, chargée de campagne agriculture durable chez Greenpeace Belgique. “Payer des sommes aussi colossales [ndlr : 53,5 milliards de dollars] aux actionnaires d'une poignée d'entreprises alimentaires dans un contexte pareil, c'est scandaleux et immoral. Ces entreprises pourraient combler les besoins élémentaires de 230 millions de personnes vulnérables tout en conservant un bénéfice équivalent au PIB de la Gambie [...] “Quatre entreprises seulement – Archer-Daniels Midland, Cargill, Bunge et Dreyfus – contrôlent à elles seules plus de 70 % du commerce international des céréales” poursuit Albane Aubry. “Mais elles ne sont pas tenues de communiquer de manière transparente notamment sur leurs propres stocks céréaliers. Greenpeace a découvert que le manque de transparence sur les niveaux réels des stocks céréaliers après l'invasion russe en Ukraine a largement favorisé la spéculation sur les marchés alimentaires et le gonflement des prix des denrées. » C'est dans cette conjoncture, nous informe ainsi *Le Parisien*, que « les patrimoines professionnels cumulés des 500 plus grandes fortunes de France ont atteint cette année une estimation record de 1 170 milliards d'euros, soit 45 % du PIB. Une progression de presque 17 % en un an, selon le classement du magazine économique *Challenges* publié ce mercredi. Leur fortune globale grimpe à des sommets jamais atteints, à 1 170 milliards d'euros, “reléguant loin derrière le record de l'année dernière à 1 002 milliards”, note *Challenges*. “En 2009, ce montant n'était que de 194 milliards, représentant 10 % du PIB d'alors ; aujourd'hui c'est 45 %” de la production de richesse annuelle sur le sol français, écrit aussi le magazine » ; quand l'INSEE enregistre, au mois de juin 2023, une chute de 10% des « dépenses de produits alimentaires », entre avril 2022 et 2023, tel que le souligne *Économie Matin*.

Voir Collard Antoine, « Rapport Greenpeace : les géants de l'agroalimentaire réalisent des milliards de bénéfices grâce à la guerre et à la pandémie », *Greenpeace*, le 28/02/2023

<https://www.greenpeace.org/belgium/fr/communiquede-presse/51579/rapport-greenpeace-les-geants-de-lagroalimentaire-realisent-des-milliards-de-benefices-grace-a-la-guerre-et-a-la-pandemie>,

« Le patrimoine des 500 plus grandes fortunes françaises a bondi de 17 % en un an », *Le Parisien avec AFP*, le 05/07/2023

<https://www.leparisien.fr/economie/le-patrimoine-des-500-plus-grandes-fortunes-francaises-a-bondi-de-17-en-un-an-05-07-2023-SN5XZ3THH5DIZEDCM2XYO3KXOE.php>

et Garoscio Paolo, « Consommation : les ménages français se privent de plus en plus », *Économie Matin*, le 01/06/2023

<https://www.economiamatin.fr/inflation-consommation-menages-france-avril-2023-alimentation>

1798 Engels Friedrich, *Anti-Dürhing*, *op. cit.*

subsistance pour avoir produit trop de moyens de subsistance, les faillites succèdent aux faillites, les ventes forcées aux ventes forcées. L'engorgement dure des années, forces productives et produits sont dilapidés et détruits en masse jusqu'à ce que les masses de marchandises accumulées s'écoulent enfin avec une dépréciation plus ou moins forte, jusqu'à ce que production et échange reprennent peu à peu leur marche. Progressivement, l'allure s'accélère, passe au trot, le trot industriel se fait galop, et ce galop augmente à son tour, jusqu'au ventre à terre d'un *steeple chase* complet de l'industrie, du commerce, du crédit et de la spéculation, pour finir, après les sauts les plus périlleux, par se retrouver... dans le fossé du krach. Et toujours la même répétition. Voilà ce que nous n'avons pas vécu moins de cinq fois déjà depuis 1825, et ce que nous vivons en cet instant (1877) pour la sixième fois. Et le caractère de ces crises est si nettement marqué que Fourier a mis le doigt sur toutes, en qualifiant la première de crise pléthorique [...] Moyens de production, moyens de subsistance, travailleurs disponibles, tous les éléments de la production et de la richesse générale existent en excédent. Mais "la pléthore devient la source de la pénurie et de la misère" (Fourier), car c'est elle précisément qui empêche la transformation des moyens de production et de subsistance en capital », avec, pour conséquence, « la ruine d'un nombre élevé de grands capitalistes et d'un nombre plus élevé encore de petits capitalistes. »¹⁷⁹⁹

Les mécanismes marchands de la démocratisation radicale de l'Économie, toujours plus éclipsés par l'effet de levier (bancaire médiatisé ou non par le Prince)¹⁸⁰⁰, engrenent aussi bien l'anéantissement de l'Éta(n)t (corporel) que son démenti, à l'ère de sa totali(tari)sation politique.

1799 *Ibid.*

1800 Autrement dit par le gouvernement de la république concernée. J'interroge d'ailleurs, prochainement (et, tout particulièrement, dans le Chapitre V), la quintessence de la *dette*, comme anastrophe (généralement numéraire, d'autant plus en Démocratie Libérale) d'une aliénation primordiale, motrice de l'inféodation au suzerain (en régime féodal) ou au bailleur (en régime capitaliste). Le *marché*, remarque Baudrillard, sous l'égalité formelle des parties contractantes paraphée, attribuée à l'employeur, qui le soumet au preneur (d'emploi) et *décide*, seul, de son exécution, « l'initiative [ndlr : unilatérale] du don [...] ce qui lui assure comme dans tout ordre social, une prééminence et un pouvoir bien au-delà de l'économique [...] Le don et la prise de travail fonctionnent directement comme code du rapport social dominant, comme code de discrimination [ndlr : positive, (s)élective] Et le salaire est la marque de ce cadeau empoisonné, le signe [ndlr : ou le rapport de force intra-subjectif qu'il traduit] qui résume tout le code. Il sanctionne ce don unilatéral du travail, ou encore *le salaire rachète* [ndlr : boucle] *symboliquement la domination que le capital exerce à travers* [ndlr : une première implantation militaire // occupation policière, puis] *le don du travail*. C'est du même coup la possibilité pour le capital de circonscrire l'opération dans une dimension de contrat, de stabiliser [ndlr : et d'égaliser] l'affrontement dans l'économique » le commerce. « Le salaire aujourd'hui, poursuit Baudrillard, n'est plus arraché. On vous *donne* le salaire aussi, non pas en échange du travail, mais pour que vous le dépensiez, ce qui est un autre type de travail [...] L'économique réussit ce miracle de masquer la véritable structure du pouvoir [ndlr : ou, plutôt, l'autonomie] en inversant les termes de sa définition [...] À l'abri de cet escamotage génial, la véritable domination *symbolique* peut continuer de s'accomplir, puisque tous les efforts des dominés vont s'engouffrer dans le piège de *reprendre* au pouvoir ce qu'il leur a pris, voir de "prendre le pouvoir" lui-même [ndlr : autrement dit s'auto/nomiser] – poussant ainsi aveuglement dans le sens de leur domination. En fait, travail, salaire, pouvoir, révolution, il faut tout relire à l'envers : le travail n'est pas exploitation, il est donné par le capital ; le salaire n'est pas arraché, il est lui aussi donné – il n'achète pas une force de travail, il rachète le pouvoir du capital ; la mort lente du travail n'est pas subie, c'est une tentative désespérée, un défi au don unilatéral du travail par le capital ; la seule réplique efficace au pouvoir est de lui rendre ce qu'il vous donne, et ceci n'est possible symboliquement que par la mort. »

Baudrillard Jean, *L'échange symbolique et la mort, op. cit.*, pp. 70 – 71 – 72

L'économie de marché globalisée apostasie, en effet, ses propres dispositions, telles que les énonce, pourtant formellement, son doublet sémantique, et stratégique, dialectisant « partage » et « (re)distribution », pour m'en tenir à sa vulgate. Si νομός ou νέμ¹⁸⁰¹ dénote, me semble-t-il, davantage l'implantation¹⁸⁰² d'un pouvoir que son « partage »¹⁸⁰³, convertie en titre de propriété sous le capitalisme, son précipité, quant à lui, fait, manifestement, l'objet d'une confusion. La mythologie d'une « (re)distribution » (équitable) d'un butin r/amassé par une figure souveraine de l'État (empereur ou tyran)¹⁸⁰⁴, cultivée par nombre d'exégètes du νομός (Deleuze et Guattari au premier chef)¹⁸⁰⁵, brouille le rapport féodo-vassalique ou citoyen établi entre les dis/semblables, en raison de la rétrocession (et non distribution) de l'aristocratie aux vassaux (sujets ou captifs) d'une part, non du territoire implanté, mais de son intendance conforme aux mentions légales de son exercice greffées, comme protocole, à l'énoncé, même, de l'Économie. Xénophon suspend ainsi l'οἰκονομία (oikonomia) à « l'intendance de la propriété » et l'οἰκονομικός (oikonomikós) à « l'art et la manière de bien gérer un grand domaine agricole »¹⁸⁰⁶, soit, respectivement, au principe collaboratif d'intermédiation / délégation hiérarchique et à l'ἐπιστήμη βασιλική (epistèmè basilikè), science politique ou royale¹⁸⁰⁷, constitutifs de l'État (cité) comme re-présentation de la loi : תורה (torah, pour {son} « instruction ») en hébreu ou νομός en grec¹⁸⁰⁸. « Pour Heraclite, le nomos est

1801 Soit la racine du premier terme.

Deleuze Gille et Guattari Félix, *Capitalisme & Schizophrénie 2, Mille Plateaux, op. cit.*, p. 472

1802 Phénoménalité que s'échinent à brouiller Deleuze et Guattari, lesquels, par le biais d'une interprétation pour le moins discutable de νέμω – réduit au « faire paître (nemô) », bien que le terme recouvre, principalement, les concepts de « possession », d'« occupation » comme de « gouvernement » et d'« administration » – , affirment qu'il « ne renvoie pas à partager, mais à disposer ça et là, répartir les bêtes » domestiquées (donc priv{atis}ées), autrement dit à les planter sur un territoire investi ou un fief.

Voir *ibid.*

1803 Lequel présume une séparation ponctuée d'une aliénation des autochtones ou d'une clôture plantée entre civilisation (πόλις) et barbarie.

1804 « Le domaine du nomos, dit Christian Meier, est devenu l'objet de décision politique [*La naissance du politique*, p. 215...] La tyrannie elle-même est décrite comme un nomos ou un pouvoir dont émanent des nomoi, et la critique des lois du tyran rejaillit à son tour sur les lois du peuple [...] Dans Antigone, le nomos politique est une caricature, car il est l'expression du pouvoir tyrannique de Créon [ndlr : Le décret de Créon est bien appelé nomos : Antigone, 59 ; 382 ; 449 ; 481 ; 663 ; 847 (cf. J. de Romilly, *La loi*, p. 30). »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne, op. cit.*, pp. 374 – 375

1805 Les auteurs affirment, en effet, que « la racine “Nem” indique la distribution, et non pas le partage, même quand les deux sont liés », et ce, en parfaite contradiction de l'énoncé.

Deleuze Gille et Guattari Félix, *Capitalisme & Schizophrénie 2, Mille Plateaux, op. cit.*, p. 472

1806 Selon son œuvre éponyme, déclinée en cinq parties aux intitulés pour les moins explicites, par ailleurs, soit : « A. Les biens et la valeur, B. Le couple, C. Les managers intermédiaires, D. Les principes de base de l'agriculture, E. L'art de se faire obéir »

Pomeroy Sarah, *Xenophon Oeconomicus. A Social and Historical Commentary : With a New English Translation*, Clarendon Press, 1994

1807 Voir note 1303

1808 Wylen Stephen M., *Settings of Silver : An Introduction to Judaism*, Paulist Press, 2001, p. 16

Leur identité faisant, a priori, débat (voir Birnbaum, *Encyclopedia of Jewish Concepts*, Hebrew Publishing Company, 1964, p. 630 ; R. J. Coggins, *Introducing the Old Testament*, Oxford University Press, 1990, p. 3), cette polémique ne reconnaît pas moins leur analogie. « Toutes nos sources concernant l'Athènes du Ve siècle amènent [par ailleurs] à traduire proprement nomos et psèphisma par “loi” ; ces deux mots s'emploient dans le même sens... Au IVe siècle cependant les mots prirent une acception fort différente... »

Hansen Morgan Herman, *La démocratie athénienne*, trad., Paris, 1993, p. 195-6

[d'ailleurs] le rempart du peuple : “Il faut que le peuple combatte pour sa loi comme pour un rempart” (DK 22, B 44). Cette image suggère déjà que le *nomos* est une certaine organisation de la cité »¹⁸⁰⁹, tout le comme l'insinue le concept d' « activité » (indissociable de l'Économie), *āctūs* signifiant, également, « droit de passage » ou « droit de conduire char ou bête de somme qq.part »¹⁸¹⁰ (autrement dit *manager*) en latin. Cette image réfute, en conclusion de ce que je postule depuis mon premier chapitre, l'opposition « (“ou bien *nomos* ou bien *polis*”) » étayant l'analyse marxienne / post-structuraliste de l'Économie-Politique. Sa réduction du premier terme à « la consistance d'un ensemble flou : c'est en ce sens, d'après Deleuze et Guattari, qu'il s'oppose à la loi [ndlr : qui en présuppose et stimule, pourtant, l'investissement] ou à la *polis*, comme un arrière pays, un flanc de montagne autour d'une cité »¹⁸¹¹, corrompt toute lecture matérialiste-historique de son aporie, et (propre) désaveu, extasié par le capitalisme globalisé ; lequel sature, progressivement, la dialectique *implantation (priva{tisa}tion) / rétrocession*, constitutive du principe premier : l'Éco-nomie¹⁸¹². L'intensification de la concurrence internalisée, hypostasiée, conjecture la concentration du capital *et* une atrophie proportionnelle des mécanismes *rétrocessifs* de marché, de serment ou d'alliance, « base de tous les droits », précédemment discutée.

Le r/établissement de l'État clôt en effet, idéalement, un *travail* – soit l'aliénation d'un sauvage doublée de son affectation de l'une ou l'autre mission d'intendance du bataillon ou domaine associé – , tant que sa *croissance* demeure axée vers « l'extérieur » et un barbare à coloniser, contre lequel s'exerce la citoyenneté¹⁸¹³. La rivalité entre (dis)semblables, loin de s'atténuer, se voit alors catalysée, mais, également, canalisée, par leurs exploits *comparatifs* respectifs accomplis *contre un alter ego*, sur le champ de bataille, comme facteurs de distinction et hiérarchie ; faute de quoi la république plonge, irrémédiablement sinon, dans la *στάσις*, qu'importe l'échelle et sa configuration politique : premières aristocraties agonales, guerre du

1809 Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 374

1810 Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français*, op. cit., p. 78

1811 Deleuze Gille et Guattari Félix, *Capitalisme & Schizophrénie 2, Mille Plateaux*, op. cit., p. 472

Passages rajoutés (entre crochets) par mes soins.

1812 L'*οἶκος* (terme grec signifiant « maison » ou « domaine », duquel dérive « éco ») porte, lui-même, l'empreinte (irréductible) du *politique*.

1813 « La rébellion des esclaves de Messénie qu'il [ndlr : Socrate] évoque, ou les conditions d'esclavage dont il dit qu'elles ont fait débat (celles en vigueur à Sparte, à Héraclée et en Thessalie), sont toutes afférentes à une situation où les maîtres sont des envahisseurs doriens, et les esclaves ou les serfs sont issus des populations autochtones. »

Teisserenc Fulcran. *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit.

Les *gamoroi* de Syracuse, remarque B. Bravo, chevillent, quant à eux, la constitution du corps civique aux « premiers colons » de la région.

Duploux Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, op. cit.

Les clauses originaires de la citoyenneté (nord) américaine mettent, pour leur part, en lumière l'actualité d'une identité (nationale) *forcément* construite en négatif de l'autochtonie.

Péloponnèse, féodalité médiévale¹⁸¹⁴, Seconde Guerre mondiale¹⁸¹⁵, pour n'en citer que certaines occurrences. Le commerce, et ses dispositions contractuelles comme idéologiques disséquées jusque-là, transposent donc, en conséquence, l'exercice du *véμειν* ou la justice distributive rétrocessive¹⁸¹⁶ à un domaine d'activités structurellement confiné à « l'accomplissement jusqu'au bout »¹⁸¹⁷ d'une priva(tisa)tion intégrale, convertie en dette progressive par le biais du *marché*, pour endiguer toute irruption de la *στάσις* au sein du *statu quo* (militaire) instauré¹⁸¹⁸, mais sans brider, pour autant, le ~~moment universel~~ *mouvement perpétuel*¹⁸¹⁹ ou cours(e) de l'État. Ses mécanismes (commerciaux) maturés sous le capitalisme n'engrènent pas moins logiquement, au terme de leur globalisation, une sclérose des rapports entre sujets, auxquels servent de pignon, seulement, les employeur.e.s, en tant qu'acheteur.e.s (marchand.e.s et *managers*) d'une force de travail dont ces dernier.e.s lui rétrocèdent, sur le Marché, son produit transformé, comme valeur technique d'usage/emploi réifiée, au *pro rata* de sa valeur politique d'échange nominale rétribuée déprimant, graduellement, sous l'effet de son activité. Là, donc, où l'altérité médiatisait le « dépassement continu de soi »¹⁸²⁰, comme Raison cardinale de l'*ek-sistence*, le *Dasein*, dans l'Économie Politique ou de *marché* mondialisée / matériellement close, déchoit en (son) *dépassement continu contre soi* – tel qu'en témoigne la formule générale du Capital précédemment exposée – , moteur *et* corollaire d'une pénurie coextensive des conditions objectiv(é)es de la « distinction qualitative »¹⁸²¹ (hoplitique) transférée du champ de bataille à celui de la consommation des « marchandises »¹⁸²², ou le cannibalisme des forces productives,

1814Laquelle bascule dans « l'émiettement du domaine public ».

Voir note 1200

1815Voir Chapitre, partie 2.1

1816Voir note 138

1817Voir note 1767

1818Voir note 300

1819Hegel appréhende « l'activité pure, *actus purus* », en termes de « moment universel ».

Voir note 1782

1820Voir note 1284

1821Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, *op. cit.*, p. 41

1822« La vérité de la consommation, c'est qu'elle est non une fonction de jouissance, mais une fonction de *production* – et donc, tout comme la production matérielle, une fonction non pas individuelle, mais *immédiatement et totalement collective*. » La con-**sommation** « ~~est un système qui assure l'ordonnance~~ [ORDONNE les conditions et...] signes [de] l'intégration [au] groupe : elle est donc à la fois une morale (un système de valeurs idéologiques) et un système de communication, une structure d'échange [ou d'affrontement ...] Une des meilleures preuves que le principe et la finalité de la consommation n'est pas la jouissance est que celle-ci est aujourd'hui contrainte et institutionnalisée non pas comme droit ou comme plaisir, mais comme *devoir* du citoyen. Le puritain se considérait lui-même, considérait sa propre personne comme une entreprise à faire fructifier pour la plus grande gloire de Dieu. Ses qualités “personnelles”, son “caractère”, à la production desquels il passait sa vie, étaient pour lui un capital à investir opportunément, à gérer sans spéculation ni gaspillage. À l'inverse, mais de la même façon, l'homme-consommateur se considère comme *devant-jouir*, *comme une entreprise de jouissance et de satisfaction*. Comme devant-être-heureux, amoureux, adulant/adulé, séduisant/séduit, participant, euphorique et dynamique. C'est le principe de maximisation de l'existence par multiplication des contacts, des relations, par usage intensif de signes, d'objets, par l'exploitation systématique de toutes les virtualités de jouissance [...] La valeur tactique de la consommation réglée, forcée, instruite, stimulée, dans l'ordre socio-économique moderne [s'arrime au] *dressage mental* des masses, à travers le crédit (la discipline et les contraintes budgétaires qu'il impose) au calcul prévisionnel, à l'investissement et

donnant le change, sinon « corrigeant la violence d'une quantification déchaînée. Il faut, assène Platon, en effet [...] “être capable, lorsqu'on divise en parties, de procéder selon les articulations, conformément à la nature et ne pas être tenté, à la manière d'un mauvais cuisinier de rompre quelque membre” [Platon, *Œuvres Complètes, Pléiade 1954*, Tome II, p. 62, *Phèdre 265e*] Pour toute quantification, ce moment qualitatif reste maintenu comme substrat de ce qui doit être quantifié, un moment, dit T. W. Adorno, qui, selon l'exhortation de Platon, ne doit pas être brisé, afin que la ratio, qui deviendrait alors endommagement de l'objet qu'elle doit atteindre, ne se renverse pas en déraison.»¹⁸²³ La Raison, *ratio* ou rapport, semble, toutefois, oublier Platon, subsume la dislocation (de l'être) et sa croissance étageant la *πλεονεξία* ou « l'étatisation d'un avoir »¹⁸²⁴ dont la formation présume *et* conjecture, justement, un rapport entre deux *éta(n)ts* ou niveaux d'activité, deux forces ou *énergies cinétiques* opposées, chacune en tant que résultat du mouvement donné à la masse des ressources individuelles ou collectives privées mobilisées (réduites, pour le sujet, à son enveloppe corporelle, sous le capitalisme) ; rapport qui, instauré, immédiatement ou médiatement, par soit un *tiers-exclus*, soit deux (sinon plusieurs) *quanta* d'énergie réifiés, comme valeurs d'usage, et comparables, du fait, même, de leur essence commune¹⁸²⁵, se referme, en domaine(s) clos, non sur l'aliénation de la valeur inférieure à son *homologue* supérieur, mais, au contraire, sur l'anéantissement de cette dernière.

au comportement capitaliste “de base” [...] Production et Consommation – il s'agit là d'*un seul et même grand processus logique de reproduction élargie des forces productives et de leur contrôle*. Cet impératif, qui est celui du système, passe dans la mentalité, dans l'éthique et l'idéologie quotidienne [...] sous sa forme *inverse* : sous forme de libération des besoins, d'épanouissement de l'individu, de jouissance, d'abondance, etc. [...] Sur la consommation comme contrainte civique – Eisenhower 1958 : “Dans une société libre, le gouvernement encourage le mieux la croissance économique lorsqu'il encourage l'*effort* des individus et des groupes privés. L'argent ne sera jamais dépensé aussi utilement par l'État qu'il ne l'aurait été par le contribuable, lui-même libéré du fardeau des impôts.” Tout se passe comme si la consommation, sans être une imposition directe, puisse succéder efficacement à l'impôt comme prestation [ou re-rétrocession] sociale. “Avec leurs 9 milliards bonifiés par le fisc, ajoute le magazine *Time*, les consommateurs sont allés chercher la prospérité dans 2 millions de commerces de détail... Ils ont compris qu'il était en leur pouvoir de faire croître l'économie en remplaçant leur ventilateur par un climatiseur. Ils *ont assuré* de 1954 en achetant 5 millions de téléviseurs miniaturisés, 1 million et demi de couteaux à découper la viande électriquement, etc.” Bref, ils ont accompli leur devoir civique. “Thrift is unamerican”, disait Whyte : “Économiser est anti-américain”. »

Baudrillard Jean, *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, op. cit., pp. 111 – 112, 115 – 116 – 117
 Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1823 *Ibid.*

Passage souligné par mes soins.

1824 Voir note 656

1825 « Objectivement, la forme marchande ne devient possible comme forme de l'égalité, de la permutabilité d'objets [ndlr : ou de valeurs d'usage] qualitativement différents que si ces objets sont saisis – sous ce rapport, sous lequel seul, évidemment, ils acquièrent leur objectivité de marchandises – comme formellement égaux. Ce faisant, le principe de leur égalité formelle ne peut être fondé que sur leur essence comme produits du travail humain abstrait (donc formellement égal). Subjectivement, cette égalité formelle du travail humain abstrait n'est pas seulement le commun dénominateur auquel les différents objets sont réduits dans la relation marchande, elle devient aussi le principe réel du processus effectif de production des marchandises. »

Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, op. cit., p. 114

Le précipité nihiliste de la contradiction interne aux mécanismes (marchands) de l'accumulation capitaliste, précédemment caractérisé, n'en revient, jamais, cela dit, qu'au *projet* liminaire recueilli, comme *religion*, par les enfants (ou sujets) d' **יִשְׂרָאֵל** –sinon de la Raison pure, *Israël* signifiant « lutter avec et contre Dieu »¹⁸²⁶ – auprès d'une abstraction omnipotente et omnisciente de la guerre, qui le cheville, en exorde de la **תּוֹרָה** (*νόμος* ou loi), au dilemme génésiaque posé à Caïn et son frère, n'augurant que deux issues : soit, pour le premier, l'opprobre ; soit, pour le second, la mort, comme terminal de la juste vengeance (*νέμειν*, *Νέμεσις*) du plus-puissant abattue sur tous les *autres*, et frères à la fois.

¹⁸²⁶Après avoir lutté l'un contre l'autre, toute une nuit, « l'ange » dit au fils d'Isaac : « ton nom ne sera plus Jacob, mais tu seras appelé Israël ; car tu as lutté avec Dieu et avec des hommes, et tu as été vainqueur. » (Genèse, 32 ; 28)

CHAPITRE IV

Deus Suos Discernet

« Tu es mon fils ! Je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi et je te donnerai les nations pour héritage, les extrémités de la terre pour possession. Tu les briseras avec une verge de fer. Tu les briseras comme le vase d'un potier. »

(Psaumes, 2 ; 7 – 9)

1. De l'origine et la banalité¹⁸²⁷ du « mal » à sa banalisation

J'interroge, en préambule de ce chapitre, les mécanismes religieux de la souveraineté dont l'état (sinon la puissance), le projet (rivé à son progrès) et le paradigme (autrement dit « commander ») se conjuguent conformément à un schéma opératoire (dé)légué à ou recueilli par son destinataire (*religere*), sous forme de récit mythologique primordial, pour le transmettre ou *communiquer*, à son tour, aussi bien comme application ou administration de ses agencements, constitutifs de la chaîne opérationnelle (de commandement), que pour les faire appliquer (par le délégué) ou les imposer (à l'étranger), soit les deux versants de la collaboration (*religare*). La *religio*, et son canon hébraïque tout particulièrement, transpose, et masque par là, toutefois, les deux topiques du νόμος, im-plantation/position et rétrocession basculant dans le doublet recueillement / r-alliement sonné autour de l'accomplissement de l'impératif justement recueilli. La préséance donnée à la volonté supérieure (divine, puis « générale ») abstraite grimant ce dernier l'érige, alors, en vérité ou *savoir* dont les prescriptions échafaudent, conjointement, le répertoire d'actions nécessaires à l'im-position du jugement formulé ; si bien que l'ordre signifié, consécutif, pourtant, d'une première charge essuyée par son destinataire, se constitue quintessence de l'éta(n)t, qui, sous l'effet d'une instruction / (re) transmission autonome (car médiatisée par le texte) et ritualisée / systématisée de ses commandements, se démocratise au gré de ses réformes – lesquelles, de la *religio romana* aux catholicisme puis l'*Aufklärung*, prétendent, invariablement, à l'universalité¹⁸²⁸ – , et ce, jusqu'à se consacrer en termes de *paix*, son antithèse officielle, une fois globalisée.

La démocratisation radicale de l'Économie-Politique, louée en termes de *liberté* par tous les sujets de l'État (paradoxalement), charrie, conjointement, une révision terminologique du rapport qu'entretiennent ses nations aux conjurés. La paix n'est plus répandue sur le monde par ses principaux artisans, civilisant et portant, « partout où elle le peut, sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie », telle que la sublime Jules Ferry, dans son discours sur *Les fondements de la politique coloniale*, tenu le 28 juillet 1885, à l'Assemblée nationale¹⁸²⁹ ; elle se

1827La « banalité », dont le radical *ban-*, issu de l'indo-européen *bhā* pour « droit à la parole », signifie « l'exercice public de commandement sous menace de peine », identifie toute infrastructure (four, moulin, pressoir, etc.) que le seigneur met à disposition des sujets ; lesquels, en contrepartie, sont engagés à en privilégier l'usage (dans le cadre de son emploi correspondant) et s'acquitter d'une redevance. La *banalité* se fait, ainsi, précurseur du « service public ».

1828« C'est à la piété collective et institutionnelle, écrit Robert Turcan, aux religions de la cité que les romains attribuaient le succès de leur politique et leur hégémonie universelle »

Sachot Maurice, *L'invention du Christ, Genèse d'une religion*, Odile Jacob, 1998, pp. 370 – 371

Le Catholicisme (du grec ancien καθολικός, *katholikós*, pour « général », « universel »), quant à lui, énonce, littéralement, la prétention du Judaïsme (réformé) à l'universalisation de sa loi.

1829« Jules Ferry (1885) : Les fondements de la politique coloniale (28 juillet 1885) », *Assemblée Nationale*,

<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/jules-ferry-28->

veut, désormais, « défendue partout où elle est menacée », pour citer François Hollande, président de la République française, interrogé au lendemain des attaques terroristes ayant frappé la rédaction de *Charlie Hebdo*. Ainsi « Défendre la paix » constitue l'antiphrase du « maintien de l'ordre », et la « résistance », invoquée par ses représentants internationaux, la répression aussi bien « hors » qu'au sein de leurs frontières, de celles et ceux qui lui sont, *progressivement*, irréductibles : *éta(n)ts* dé/modés, exilé.e.s et peuple(s), en dernière instance. L'internalité du r/établissement de l'ordre, de ses mécanismes, en économie de marché globalisée, dynamise en effet, chroniquement, la re-présentation politique d'un exercice démocratique d'une liberté intrinsèquement agonale, fondée sur la domination de l'autre¹⁸³⁰, que se disputent les trois hypostases de l'État, identifiées en introduction de la thèse, à savoir : le souverain (collaborateur ou *challenger*), l'opposant (réactionnaire ou conjuré) et l'étranger (chômeur ou déserteur), tissant la trame du *principium exclusi medii inter duo contradictoria*. Cette « dispute incessante qui oppose les Grecs aux Grecs »¹⁸³¹, puis leurs héritier.e.s, dont les épacentres jalonnent, au terme de sa globalisation, leur marginalisation, et liquidation, différenciée progressant en boucle fermée¹⁸³², draine, rétro-activement, l'identification des concurrent.e.s à l'une ou l'autre hypostase de l'État, selon qu'elles et ils soit collaborent, soit résistent aux commandements transmis par le Prince et ses ministres ; de sorte que, d'une échelle ou configuration à l'autre du conflit, ces dernier.e.s affichent l'un ou l'autre de ses masques, tels que le mettent en exergue, notamment, la couverture médiatique, et leur administration : des actes de terrorisme ayant frappé la République française, en 2015 et 16 ; de la pandémie de Covid-19, en 2020 ; de l'entre-deux-tours des élections présidentielles, en 2002 ; ou, bien encore, des rassemblements tenus contre la COP21, en 2015 ; du mouvement populaire formé contre la « loi Travail », en 2016 ; puis celui des « Gilets jaunes », en 2018 et 19 et d'autres, encore ; tous interrogés, au fil du chapitre, sous le prisme indiqué.

L'injonction à l'unité nationale faite aux électeur.e.s français.e.s, devant « la montée des

[juillet-1885](#)

« Si l'honorable M. Maigne a raison, commence ainsi Jules Ferry, si la déclaration des droits de l'homme, poursuit-il, a été écrite pour les noirs de l'Afrique équatoriale, alors de quel droit, demande-t-il, allez-vous leur imposer les échanges, les trafics, ? Ils ne vous appellent pas ! [...] Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures [...] De nos jours, je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largeur, avec grandeur et honnêteté, de ce devoir supérieur de civilisation [...] la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure qu'il est toutes les puissance européennes [...] La France [...] doit aussi être un grand pays exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient, qu'elle doit répandre cette influence sur le monde, et porter partout où elle le peut sa langue, ses moeurs, son drapeau, ses armes, son génie. »

Ibid.

1830Le concept d' « homme libre », tant chez les hébreux que chez les grecs, se construit en négatif de celui d' « esclave », je le rappelle. L'exercice de la liberté présuppose *et* conjecture une privation proportionnelle correspondante d'un *autre*, que motive sa domination ou, dit autrement, sa mise au travail, d'un côté ; convertie en titre de propriété ou *droit (sur)*, dans une république, de l'autre.

1831 Voir note 1255

1832 Voir Chapitre III, partie 1.3

extrêmes » (couronnée par la présence du Front National au second tour des présidentielles) et une abstention insolites concomitantes de la défaite du parti socialiste : *challenger*, et collaborateur, officiel du Prince de l'époque (en 2002), se veut, à ce titre, un modèle de communication religieuse visant à r/allier, autour de l'ordre républicain, des fidèles de plus en plus autonomes et le r/établir, médiatement, *via* les urnes. Si les extrêmes droite et gauche y figurent comme « opposants » : *outsiders* et paratonnerre d'une colère publique, contre lesquels se ressoude, toutefois, la classe moyenne, finalement, l'abstention augure, inversement, un désordre magistral, son (in)action apostasiant le droit (conditionnel) reconnu au citoyen, autrement dit sa liberté d'aliéner sa « participation au jugement et la prise de décision » à une représentation nobiliaire de l'État. La campagne de l'entre-deux-tours des élections présidentielles 2002, alterne, ainsi, entre : la stigmatisation d'un résiduel des vieilles autocraties du XXe siècle ; d'une immigration « dérégulée » *virtuellement* factrice d'une concurrence nationale pour l'Emploi exacerbée comme de troubles à l'ordre public, faisant le terreau du « fascisme » ; et de l'abstentionnisme, comme versant politique de l'exil, témoin d'une baisse tendancielle de l'engagement citoyen dans l'entreprise « commune » (française) r/attachée. L'abstentionnisme brise, effectivement, l'Alliance (*religere*) à l'État scellée avec le citoyen, commémorée lors de plébiscites ritualisés (*religare*) d'une corporation d'*élu.e.s* tirant leur condition d'un niveau d'expertise en science politique, dont elles et ils font, par ce biais justement, la démonstration.

Cette *dépolitisation*¹⁸³³ tendancielle du peuple enfante d'ailleurs, peut on le penser, des mouvements sociaux (« loi Travail », « Gilets jaunes », « Retraites ») aux configurations et modes opératoires atypiques, des ZAD et autres faits ponctuels de résistance à une répression de « la circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux [ndlr : exceptionnellement transformés en « zones de protection ou de sécurité »] où le séjour des personnes est réglementé », qualifiés d' « ultra' », de « terroristes » ou de « radicales » par les tribunes de l'État. Si l'accusation d' « écoterrorisme » lancée par Gérard Darmanin (alors ministre de l'intérieur du gouvernement) contre les militants écologistes manifestant (désarmés) leur opposition au projet de méga-bassine à Sainte-Soline (dans les Deux-Sèvres), le samedi 29 octobre 2022, se heurte, globalement, à une levée de boucliers médiatiques et politiques, en raison du contraste affiché par la « surenchère verbale » des faits dénoncés, elle ne côtoie pas moins un lexique anathématique servant, depuis 1794, à qualifier (de *terroriste*) toute conjuration populaire d'une croissance cannibale du capital encadrée par le « pacte de l'exercice démocratique », imposé au peuple, en son nom. La criminalisation politique de ses *réactions*, démédiatisées ou « non-conventionnelles », aux

1833Le terme qualifie une rupture avec les dispositions du dissensus et ses règles (consenties) structurant, justement, l'État / la *πόλις*, littéralement (voir notes 1296 et 1297)

réformes des clauses du marché, engagées par les représentant.e.s de l'État, ne dénote, en effet, que l'expansion du paradoxe de la souveraineté, dont chacune des *avancées*, en domaine(s) clos, provoque une résistance, inversement asymétrique, donc « terroriste », à la privation qu'elle produit – les militant.e.s écologistes, pris.e.s en exemple, *réagissent*, seulement, à la rétention d'une ressource vitale qu'elles et ils se voient, progressivement, confisquée.

Une *classe moyenne, d'outsiders*, se range, à l'inverse, majoritairement, aux côtés du souverain ou, plus *raisonnablement* encore, d'une représentation obsolète, impotente, quoique *familière*, du libéralisme, prenant le visage de Marine Le Pen, Alain Soral et bien d'autres. Qu'il se revendique « anti-système » et s'auto-consacre, en tant que tel, seul rival du Prince, *l'ancien système* ne doit, jamais, son (petit) succès qu'à une rénovation esthétique, hyper lisible et bon marché, de la *version bêta* du principe démocratique, républicain, saillant de l'« ordre moral et la hiérarchie naturelle du monde ancien »¹⁸³⁴ dont se montre nostalgique la classe moyenne¹⁸³⁵. Le triomphe de cette collaboration implicite bien comprise entre deux visages du capitalisme, louant, d'une même voix, l'exploitation de leur assistance *et* la concurrence de ses membres devant la première¹⁸³⁶, trouve sa *raison* dans les « décennies passées de travail idéologique ayant bien marché [...] Quand on regarde les réformes actuelles sur l'assurance chômage qui sont dingues ; ça fait deux fois que le gouvernement actuel et le précédent réduisent les allocations chômage. On se rappelle la fameuse conférence de presse à l'Élysée tenue par Muriel Pénicaud et Édouard Philippe disant, à l'époque, que cette réforme va accroître la précarité [...] Ce qu'elle a fait. Bref,

1834 Consulter, à ce propos, « Gauche du travail, Droite des valeurs », *Égalité & Réconciliation*, le 21/09/2007
<https://www.egaliteetreconciliation.fr/Gauche-du-travail-droite-des-valeurs-2976.html>

1835 La définition de « boomer », réarrangée, ces dernières années, par les professionnels et usagers des réseaux sociaux, brosse les grandes lignes du profil sociologique de cette classe moyenne réunissant des personnes « réactionnaires, parfois agressives et très vocales [...] âgées entre 34 et 45 ans, beaucoup d'hommes, souligne Julia qui a pris ses fonctions, en novembre 2018, chez *Facebook*. Surtout, on a, poursuit-elle, beaucoup de prises de positions réacs, dès qu'on parle de féminisme ou d'écologie, par exemple. » Le fondateur de la plateforme, Mark Zuckerberg, reconnaissait, d'ailleurs, « que la communauté dont on s'occupe [ndlr : et qui fournit, à ce titre, un échantillon représentatif de l'éta(n)t mondial, *Facebook* occupant la première place mondiale des réseaux sociaux, en termes d'usage, avec presque trois milliards d'utilisateurs mensuels] est, en moyenne, idéologiquement plus conservatrice que nos employés. »

Parbaud Corentin, « Facebook est devenu le réseau des boomers », *Slate.fr*, le 14/07/2021
<https://www.slate.fr/story/211945/facebook-devenu-reseau-social-boomers-reactionnaire>

1836 Sans tenir compte de l'harmonisation idéologique manifeste des paroles « fascistes » et libérales, ces dernières années en France (voir, à ce titre, Mestre Abel, « Débat entre Marine Le Pen et Gérard Darmanin [ndlr : sur *France 2*] : la dédramatisation par procuration », *Le Monde*, le 12/02/2021), les alliances (implicites) de la Macronie passées avec le Rassemblement National, à l'échelle de l'administration (législative) du pays, trahissent la solidarité structurelle de ces deux pôles du capitalisme, que réaffirment leurs positions respectivement prises au cours de chaque nouvel assaut donné contre le salariat.

Herreros Romain, « Face au RN, LREM et le jeu risqué de la banalisation », *Huffington Post*, le 21/06/2022
https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/face-au-rn-lrem-et-le-jeu-risque-de-la-banalisation_197622.html

Nadau Louis, « Vote contre l'augmentation du Smic : le faux pragmatisme du Rassemblement national », *Marianne*, le 21/07/2022

« Super-profits, PME, chômage : Le Pen et Macron s'allient contre le peuple », *L'insoumission*, le 07/10/2022,
<https://linsoumission.fr/2022/10/07/le-pen-macron-contre-le-peuple>

quand on regarde dans les sondages, surtout quand on compare l'évolution des sondages au cours du temps, ces réformes sont soutenues par une majorité de la population. Et, malheureusement, quand on pose la question aux gens : "Est-ce que les chômeurs sont trop assistés, etc. ?", on a, maintenant, une nette majorité... Bon, alors, même si les sondages ne veulent pas dire grand chose dans l'absolu... Un des derniers sondages sortis ces dernières semaines nous montre que, dans toutes les catégories sociales : les cadres, les vieux, les ouvriers, etc., vous avez un soutien, une majorité très nette, en faveur d'une diminution de la protection sociale. C'est un enseignement que l'on connaît très bien de l'histoire : quand vous réduisez les droits sociaux, comme c'est le cas depuis des années ; quand vous dites, comme tous les gouvernements, que les problèmes sont de notre faute, à nous, les salariés ; lorsque la pauvreté progresse, les gens sont de moins en moins solidaires »¹⁸³⁷ ; car Dieu n'en reconnaît qu'UN *in fine*.

Mais, revenons-en, dans l'immédiat, aux dispositions testamentaires (historiques) de l'État, dont la constitution, la réception, puis la communion célébrée autour de leur(s) symbole(s) scelle et cultive une séparation génésiaque entre fidèles, que décline et interprète la dialectique *maître / esclave, souverain / sujet, suzerain / vassal, employeur / employé*, etc., de l'Économie-Politique.

1837 Raveaud Gilles, In : « Crise financière: la descente aux enfers? Gaël Giraud, Raphaël Rossello & Gilles Raveaud », *op. cit.*

1.1. La *religio* ou le palindrome de l'Économie

Le rapport « fraternel » établi entre Abel et Caïn, le berger et l'agriculteur, en introduction de la Torah, schématise, je le postule, une projection (refoulée) de la structure capitaliste de l'échange, précédemment disséquée, tel qu'il se règle dans une économie de marché instaurée en domaine clos et s'abroge, au terme d'une « mutualisation », et liquidation proportionnelle, apocalyptique des forces qu'elle mobilise. Le récit du fratricide inaugural, scellant une fraternité représentée, seulement, à l'ombre d'une rivalité autonome entre *mêmes*, que médiatisent deux types de *savoir-faire*, escamote, effectivement, les conditions du r/établissement de l'État, puis de l'épuration (pathologique) de ses ressources privées chevillée à une exploitation distinctive confinée au *paradis*, comme hyperbole de la *πόλις*¹⁸³⁸. La configuration canonique, « familiale », de la collaboration prêtée à l'échange réglé entre « frères », sous l'œil arbitral de l'Éternel (*pater* ou monarque absolu)¹⁸³⁹, sous-tend ainsi une transposition du « commencement » et de l'« accomplissement », qui remplit trois fonctions : la première, d'escamotage de l'accumulation primitive précédant l'acte de foi témoigné au souverain par chacun des sujets, sous couvert d'« offrandes » ; la deuxième, d'objurgation contre l'anéantissement de l'État, le guettant sitôt son activité confinée à une concurrence internalisée ; la troisième, d'instruction du principe de Raison, comme Premier Moteur (*πρῶτον κινῶν*) et substance absolue de l'*éta(n)t*. La trame du récit réunit, à ce titre, un usurier – qui donne la vie, promulgue la loi – et ses deux (ultimes) légataires¹⁸⁴⁰ ; lesquels s'épuisent, en contre-partie, à *élargir* le spectre de leur dette, par le

1838« Le mot “paradis” apparaît en 980 en latin, *paradisus* ; on le trouve en grec, *paradeisos* ; il viendrait du persan-*zend* *paridaiza* qui désigne un “enclos”, de *pairi*, “entour”. Je ne crains pas de rapprocher aussi le mot “paradis” du latin *paradigma* et du grec *paradeigma*, en français “paradigme”, qui signifie “exemple, mot type qui est donné comme modèle”. Le texte du jardin d'édén est là pour servir d'exemple et le mot “paradis” est véritablement le lieu paradigmatique que l'on peut prendre comme exemplarité de l'endroit où nous devons tenter d'aboutir » ou d'accomplir.

Tisot Henri, *Le Pardès*, « C'est la clef qui ouvre la porte de la Torah », *Pardès*, 2002/1 (N° 32-33), pp. 363 – 380
<https://www.cairn.info/revue-pardès-2002-1-page-363.htm>

DOI : 10.3917/parde.032.0363

Une autre traduction du terme « paradis » (en hébreu : עֵדֶן, *PaRDèS*) l'assimile au *Gan Eden* qui signifie, en vieux persan, « verger clôturé » ou, bien encore, « terrain de chasse délimité », comme demeure de l'*éta(n)t* accompli, fondée sur la propriété (des un.e.s et la privation correspondante des *autres*), sa culture (comme synthèse de la dialectique formation / exploitation du sujet trans/formé) et la mort (promise, inéluctablement, à tous les *challengers* aux prises en domaine clos). H. Tisot remarque d'ailleurs, concernant la deuxième hypostase du triptyque repéré, que « l'Éternel-Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le garder et pour le cultiver (Genèse II, 15). »
Ibid.

1839Du proto-indo-européen *ph₁tér*signifiant aussi bien père que « chef de famille ».

1840Adam et Eve brillent, en effet, par leur absence de cette portion du récit. Quant au frère de Caïn, l'étymologie, même, d'Abel (*Hevel* en hébreu) consigne l'éphémérité du référent altériel confiné, par la Raison, à une fonction d'émulation de l'*ego*. « *Hevel* » signifie, en effet, « l'éphémère, la buée, le nuage, c'est-à-dire ce qui ne fait que passer. Ainsi l'identité de Hevel est de n'être que passage furtif, il est l'éphémère même, son essence en tant qu'être humain est de n'être qu'une apparition vouée à la disparition. »

Guichard Anne-Laure, *L'intraduisible et le passage du sens : le langage créateur*, Noesis [En ligne], 21 | 2013, mis en ligne le 15 juin 2015

truchement d'une exploitation de ressources naturelles privées – la terre pour Caïn, le bétail pour Abel – dont leur échoit, respectivement, l'intendance : pignon d'une rivalité « fraternelle » qu'aiguillonne l'Éternel. Sa réaction à leurs offrandes nous enseigne, justement, que les métiers investis par les deux frères, dont elles manifestent aussi bien le nihilisme du mode opératoire – Abel ôte la vie aux « premiers-nés de son troupeau », Caïn, les fruits à la Terre – que la *raison* politique (hiérarchique, distinctive) de leur exercice, ne forment qu'un ensemble de compétences médiatrices, comme « substrat » ou valeur d'usage, du *progrès d'une quantification abstraction* déchaînée et son j(a)ugement comparatif. Si l'usage des offrandes mentionnées déserte, en effet, le champ de leur fonction, la violence, quant à elle, y règne en maître, dans ses manifestations les plus radicales : le meurtre d'Abel, commis par son frère, enchérit, seulement, sur le sacrifice des « premiers-nés de son troupeau et de leur graisse »¹⁸⁴¹, dont le niveau d'abstraction, de violence affiché solde, provisoirement, l'échange « fraternel », au détriment du paysan qui ne reprend, sur le berger, *l'avantage* qu'en lui ôtant la vie. « On ne peut, souligne Girard, tromper la violence que dans la mesure où on ne la prive pas de tout exutoire [...] c'est là, peut-être, ce que signifie, entre autres choses, l'histoire de Caïn et d'Abel. Le texte biblique ne donne sur chaque frère qu'une seule précision. Caïn cultive la terre et il offre à Dieu les fruits de sa récolte. Abel est un pasteur ; il sacrifie les premiers-nés de ses troupeaux. »¹⁸⁴² Cet élément (« les premiers-nés »), *a priori* subsidiaire qu'oublie de commenter l'auteur, ne met, pour autant, pas moins en exergue le caractère éminemment politique de l'offrande, la mise à mort des premiers-nés, à l'instar de la dixième « plaie d'Égypte », symbolisant une fracture des logiques d'héritage, chevillées au droit d'aïnesse, constitutives du maintien de l'Ordre et sa pérennité. Le « choix » porté sur les premiers-nés du troupeau, en lieu et place d'une sélection fortuite des éléments sacrifiés, symbolise, manifestement, une aliénation intégrale volontaire du berger, et son clan, à l'Éternel.

« L'un des deux frères, poursuit Girard, tue l'autre [*in fine*] et c'est celui qui ne dispose pas de ce trompe-violence que constitue le sacrifice animal. Cette différence entre le culte sacrificiel et le culte non sacrificiel ne fait qu'un, en vérité, avec le jugement de Dieu en faveur d'Abel. Dire que Dieu agrée les sacrifices d'Abel et qu'il n'agrée pas les offrandes de Caïn, c'est redire dans un autre langage, celui du divin, que Caïn [doit] tue[r] son frère alors qu'Abel ne le tue pas. »¹⁸⁴³ La transgression formelle du cinquième commandement instruit par le récit, puis consigné par le décalogue, et sa répression, non moins formelle, en effet, masque, davantage,

<http://journals.openedition.org/noesis/1878>

DOI : <https://doi.org/10.4000/noesis.1878>

1841 *Genèse* (4 ; 4)

1842 Girard René, *La violence et le sacré*, *op. cit.*, p. 14

1843 *Ibid.*

Signes incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

l'intronisation de l'agriculteur, en lieu et place d'Abel, comme nomade ou chef de file d'une *expédition* dont le charge l'Éternel, sous couvert d'exil. « L'acte de punition, remarque Faivre, précède l'aveu de l'amour, la colère éclate, puis vient l'apaisement. YHWH agit à l'égard de son peuple comme le père vis-à-vis de son fils¹⁸⁴⁴. Il n'est donc guère étonnant de constater que les caractères du “dieu du père” semblent devoir, beaucoup, à ceux du père tout court, dont l'amour paternel prend appui sur des arguments aussi frappants. Rappelons, pour mémoire, que le verbe hébreu “ysr” signifiant “éduquer”, “enseigner”, a d'abord le sens de “punir”. »¹⁸⁴⁵ Le châtimeut infligé à Caïn par l'Éternel se double, d'ailleurs, de l'immunité divine accordée au meurtrier, le protégeant de possibles représailles *barbares* que motiverait son crime ; et dont le scellé contractuel présente, rituellement parlant, de fortes analogies avec le baptême catholique¹⁸⁴⁶. À Caïn, se lamentant, ainsi, de se voir « chasser, aujourd'hui, de cette terre – je serai, poursuit-il, caché loin de toi [...] errant et vagabond sur la terre, et toute personne, qui me trouvera, pourra me tuer », l'Éternel, en effet, répond que « “si quelqu'un tue Caïn, Caïn sera vengé sept fois”, et **l'Éternel mit un signe sur Caïn**, pour que quiconque le trouverait ne le tuât point. »¹⁸⁴⁷

La condamnation de Caïn à l' « errance » ou le « vagabondage » par l'Éternel nous divertit, donc, de la constitution d'un symbole (pré) christique, duquel accouche la mythologie d'un paradigme premier ou loi, politiquement accompli pourtant¹⁸⁴⁸, qui en fournit la trame et dont elle *re-trace le commencement*. L'étymologie de *Caïn*, partagée entre le terme éponyme קַיִן (*Qáyin*), pour, littéralement, « javelot », sinon arme de guerre¹⁸⁴⁹, et la racine hébraïque קָנָה (*qanah*), pour « créer » (soit investir ou innover), « posséder » ou « racheter », ainsi qu'il faille

1844Cf. « YHWH réprimande celui qu'il aime. » (*Proverbes*, 3 ; 12) et « Qui épargne le bâton n'aime pas son fils. » (*Proverbes*, 13 ; 24), pour illustrer ce propos.

1845Faivre Daniel, *YHWH, le dieu au « nez brûlant »*. In : La colère et le sacré. Recherches franco-brésiliennes. Besançon : Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 2000. pp. 141 – 168 (Collection « ISTA », 755) www.persee.fr/doc/ista_0000-0000_2000_ant_755_1_1621

1846Du grec βαπτίζω, *baptizô*, signifiant « plonger » ou « immerger », Caïn ne plonge-t-il pas, justement, « dans la mort et la résurrection du Christ » ou l'État dont le fratricide commis contre l'une de ses trois hypostases, en préambule de l'Ancien Testament, emporte la réforme, sinon le *progrès* (j'en étaie l'hypothèse dans mon cinquième chapitre) ? Pour en revenir, sinon, au rituel, à proprement dit, le baptême « est un rite de passage. Configurés au Christ, nous devenons, affirme l'Église Catholique de France, fils d'un même Père et frères de Jésus-Christ, par l'Esprit Saint. Le baptême est le sacrement de la naissance à la vie chrétienne : marqué du signe de la croix, plongé dans l'eau, le nouveau baptisé renaît à une vie nouvelle. Devenu chrétien, le nouveau baptisé peut vivre selon l'Esprit de Dieu. »

« *Le baptême* », Église Catholique de France, Édité par *La conférence des évêques de France*, <https://eglise.catholique.fr/approfondir-sa-foi/la-celebration-de-la-foi/les-sacrements/le-bapteme>
Passage souligné par mes soins.

1847*Genèse* (4 ; 13 – 15)

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1848Sous forme de *Gan Eden* et de son versant terrestre (voir note 1838). Le fratricide, qui plus est, clôt, définitivement, *l'échange*, et le νόμος qu'il recèle par là même, le meurtre d'Abel, dans les conditions indiquées, abolissant le *principium exclusi mediū inter duo contradictoria* et **la dynamique**, avec lui, de l'Économie-Politique ; si bien qu'il n'en demeure, in fine, que l'augure néantielle – « le *non-mû*, l'immobile et l'éternel », chez Aristote – accomplie.

1849Kaplan Jacob, *Les Religions et la guerre*, Les Éditions du Cerf, 1991, p. 67

entendre son emploi décliné (de *qanah* en *qaniti*) au premier verset du quatrième chapitre de la *Genèse*, témoigne de son essence divine comme de la tâche dont il se voit investi.

Eve « dit [le concernant] : ‘j’ai formé [r/acheté] un homme [ou l’Éta(n)t, comme deuxième hypostase de la Trinité] avec l’aide de l’Éternel’ »¹⁸⁵⁰, son référentiel ou valeur suprême.

Son nom marque, en effet, le frère d’Abel au fer de la guerre *et* de la rédemption (ou l’annulation de la dette)¹⁸⁵¹, soit le moyen *et* la condition (d’ « homme libre ») nécessaires à l’ouverture : « émancipation », « élargissement » ou la *croissance*, de l’Éta(n)t. Aussi court ou synthétique soit-il, la fondation de la première ville mentionnée par la *הַנֶּחֱשֶׁת*¹⁸⁵², *Hénoch* – du grec ancien *Ἐνώχ* (*Henók*) et de l’hébreu *חֲנֹכַח* (*Hănôk*), pour « dévoué » ou « consacré »¹⁸⁵³ – dont son premier fils partage le nom, boucle, d’ailleurs, le récit de Caïn, et son exil par suite, deux versets à peine, seulement, après avoir été « chassé » de ses terres puis réduit à la fonction de pâtre ou *nomade* par l’Éternel. Cette représentation anthropomorphe de l’État (originel) hébreu (authentique) dialectise, par ailleurs, une disposition (à la guerre) et un attribut (*être* libre) compris dans l’énoncé, même, du référent primordial : YHWH – ou *hwh* (comme ramification de *hyy* / *hwy*, pour « être » en hébreu) conjugué à la troisième personne du singulier de *l’aspect inaccompli* – signifiant « celui qui est », « se révèle », à la forme simple, *et* « celui qui fait être », « crée »¹⁸⁵⁴ advient ou progresse, à la forme causative. Sa dialectique structurale se manifeste, d’ailleurs, au verset 14 du troisième chapitre de *l’Exode*. À la question que lui pose Moïse – « Mais, s’ils [ndlr : les enfants d’Israël] me demandent quel est son nom, que leur répondrai-je ? » – , Dieu rétorque ainsi : « “Je serai qui je serai” [ndlr : *אֲהִיָּהּ* (*’hyh*)] Et il ajouta : “C’est ainsi que tu répondras aux enfants d’Israël : Celui qui s’appelle “je suis” m’a envoyé vers vous.” » La dialectique *νόμος* / *πόλις* constitutive de la souveraineté brode, qui plus est, l’identité nominale établie entre l’activité du seigneur, comme « Dieu de violence et d’orage, de destruction et de souffle »¹⁸⁵⁵, et la transcription idiomatique de *l’éta(n)t* (d’Israël), comme « “celui qui est” et qui s’énonce en des temps premiers *El*, *Adonay*, *Élohim* [...] Au reste, à prendre les mots à leur racine, d’Israël à *Yhwh* on va d’un sol

1850 Terme raturé et passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1851 « Chez les peuples sémites, il y a identité entre le nom et la chose nommée. »

Faivre Daniel, *YHWH, le dieu au « nez brûlant »*, *op. cit.*

1852 *Genèse* (4 ; 17)

1853 La première *πόλις* biblique, loin de se construire en négatif du *νόμος*, tel que le suggère Deleuze et Guattari, notamment, s’identifie, au contraire, à un *sanctuaire*, comme lieu de culte (et culture) d’une expédition (militaire) préalable (et son butin) dont il symbolise *et* matérialise la mémoire.

1854 Lester L. Grabbe, *Ancient Israel : what do we know and how do we know it ?*, Londres et New York, T&T Clark, 2007, p. 150

1855 Vidal Daniel, *Thomas Römer*, « *L’invention de Dieu* », Archives de sciences sociales des religions [En ligne], 172 | octobre-décembre, mis en ligne le 09 juin 2016

<http://journals.openedition.org/assr/27452>

DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.27452>

ou d'un peuple, qui signifie “combattre”, à un dieu dont le nom vaut guerre et colère »¹⁸⁵⁶ ; soit le premier comme – *éta(n)t* ou niveau d' – application du *λόγος* dont le second symbolise l'accomplissement, comme *יהוה צבאות* (*Yhwh çevâ'ôt*), « Dieu des Armées », titulaire d'un *savoir-faire* impérial prescrit et (dé)légué à ses tribus, sous forme de « commandement [...] lois et [...] coutumes que je [dit-il] t'ordonne aujourd'hui de pratiquer. Et parce que vous aurez écouté ces coutumes, parce que vous les aurez gardées et pratiquées, YHWH, ton Elohim, te gardera l'alliance et l'attachement qu'il a jurés à tes pères. Il t'aimera, te bénira, **te multipliera**... »¹⁸⁵⁷ (Deutéronome, 7 ; 11 – 13), à la condition que soient respectés les 613 commandements ou *תרי"ג מצוות* formant le judaïsme « comparable à un droit formel. La Halakha [« la voie », en hébreu] se fonde sur un certain nombre de sources légitimes. Cependant l'une des originalités du droit hébraïque est de ne pas constituer ces sources comme une armature à l'édiction d'un corpus positif [...] Les cinq premiers ouvrages réunis sous l'appellation de “Thora” [...] font en effet, au contraire] “force de loi”. Le texte biblique n'est pas uniquement conçu dans la tradition juive comme une référence apologétique ou éthique. Un certain nombre de principes juridiques est extrait du texte, mais cette mise en exergue n'est pas perçue comme une déduction faite de moultes exégèses. Les commandements sont pensés comme étant extraits littéralement du texte » ou, plutôt, comme le façonnant, tel un témoignage romancé du bilan stratégique, opérationnel, historiquement dressé, d'un répertoire d'actions et de leur mode d'emploi ; d'où « l'absence de l'édiction d'un principe fondamental ou d'une morale supérieure [...] le droit hébraïque ne formant pas un corpus d'énoncés normatifs proprement dit, pas plus qu'il ne constituerait un ensemble formel. Le droit hébraïque se constitue [à l'inverse] comme un “mode [opérateur] vécu de l'identité juive,

¹⁸⁵⁶*Ibid.*

Si l'épisode du baptême de Jacob, précédemment évoqué, met en scène, très certainement, une répétition de la « rencontre » originaire des premiers collaborateurs au projet porté par le judaïsme, son éminente représentation déborde, qui plus est, le cadre formel du religieux pour se *mêler, manifester*, à ses ouailles, sur le champ de bataille, ainsi que le relate « le cantique de Déborah [...] un chant de guerre qui célèbre la victoire des Hébreux sur le roi de Canaan Jabin et son général Siséra ; le poème lui-même rappelle les hauts faits de YHWH lors de la conquête de la Palestine, lorsqu'il menait les troupes à la victoire :

“YHWH, quand tu sortis de Séir, quand tu sortis de la steppe d'Edom, la terre trembla, les deux ruisselèrent, les nuées déversèrent des eaux, les montagnes chancelèrent devant la face de YHWH, celui du Sinaï, devant la face de YHWH, Elohim d'Israël.” (Juges V, 4-5)

On retrouve les mêmes accents guerriers et la même conviction dans le poème de Moïse, probablement un peu moins ancien malgré sa place dans le corpus biblique, qui chante la victoire sur l'Égypte et annonce également la conquête de Canaan : YHWH y est décrit comme un combattant (littéralement, *איש מלחמה*, signifie “homme de guerre”) dont la droite constitue une arme absolue :

“Qui est comme toi parmi les dieux, YHWH, qui est, comme toi, éblouissant de sainteté, Terrible par tes exploits, réalisant des merveilles ! Tu étendis ta droite, la terre les engloutit ! (...) Les peuples l'ont entendu, ils tremblent.” (Exode XV, 11.14) »

Faivre Daniel, *YHWH, le dieu au « nez brûlant »*, op. cit.

¹⁸⁵⁷Passage surligné (en gras) par mes soins.

une pensée en acte de l'identité¹⁸⁵⁸ »¹⁸⁵⁹ à établir, et renforcer, entre « un projet historique » légué à « l'ensemble de l'humanité »¹⁸⁶⁰, adopté individuellement, et le répertoire jurisprudentiel des méthodes collaboratives, idoines théoriquement, de son *administration*. « L'obligation d'instaurer un système juridique », observe d'ailleurs Panafit, s'accote aux « “sept lois noahides” données d'Adam à Noé »¹⁸⁶¹, dont, parmi elles, le droit de propriété. « Au XVIIIe siècle, des auteurs eurent [également] recours à ces dernières pour fonder leur théorie du droit naturel (voir John Selden, *De jure naturali et gentium juxta disciplinam ebraeorum*, Londres, 1640) »¹⁸⁶² ou « garantir la justice des fins [préétablie] par la légitimité des moyens », pour, de nouveau, citer Benjamin. « “Quiconque, écrit Maimonide, accomplit les sept commandements parmi les non-juifs pour obéir à l'ordre de Dieu, fait partie des justes parmi les nations et a sa part au monde futur” (Maimonide, *Mishne Thora*, VIII, 2). L'instauration d'un système judiciaire constitue un commandement fondamental de la Thora (Deutéronome XVI, 18). La création par Moïse de tribunaux précède justement, dans la Thora, le texte des “dix commandements”. Il fait peu de doute que la constitution d'organes judiciaires fut une constante de l'histoire juive. »¹⁸⁶³

La « pensée en acte de l'identité » *Droit positif (civil) / Droit naturel*¹⁸⁶⁴ incorporée, subjectivée, telle que l'appréhende F. Alvarez-Pereyre, l'auteur de cette formule, synthétise le procès (ou *trial*) d'instruction individuelle d'un jugement posé sur le monde *et* de collaboration ou communion autour de son application, que formalise la *religio* : *religere* (pour « relire », « recueillir » ou « collecter », en latin) et *religare* (pour « relier » ou « rassembler », en latin également)¹⁸⁶⁵. La religion – au sens que lui donne la philosophie, son référent conceptuel¹⁸⁶⁶ – forme, en effet, l'arbre de l'engrenage dialectique *implantation / rétrocession* dont elle fige (mais,

1858 Voir Alvarez-Pereyre Frank, *En deçà et au-delà des évidences : quelle anthropologie du judaïsme ?*, Le corps du texte, F. Heymann et D. Storper-Perez dir., Paris, CNRS, 1997, p. 42

1859 Panafit Lionel, *La Halakha comme problématique de la connaissance*, In : Le droit interne hébraïque [en ligne]. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2004

<http://books.openedition.org/pus/14806>

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pus.14806>

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

1860 *Ibid.*

1861 *Ibid.*

1862 *Ibid.*

1863 *Ibid.*

1864 J. Winthrop affirme à ce titre, clairement, « *to seek out a place of cohabitation and consortship under a due form of government both civil and ecclesiastical. In such cases as this [dit-il] the care of the public must overweigh all private respects, by which, not only conscience, but mere civil policy, doth bind us. For it is a true rule that particular estates cannot subsist in the ruin of the public.* »

Winthrop John, *A Model of Christian Charity*, *op. cit.*

Passage surligné (en gras) par mes soins.

1865 Greish Jean, *Le buisson ardent et les lumières de la raison, l'invention de la philosophie de la religion*, t. I « Héritages et héritiers du XIXe siècle », Paris, Cerf, coll. « Théologie & philosophie », 2002, p.15 ss ; Derrida Jacques, *Foi et savoir*, Éditions du Seuil, Points-Essais, Paris, 2001, (1ère éd. 1996), pp. 49 – 59

1866 Le concept de *religion* abrite le « sens non pas moderne, mais ancien de rôle social et de capacité juridique » du terme.

Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, *op. cit.*, p. 127

aussi, renverse), toutefois, les termes, en sorte d'escamoter la fonction (impériale) génésiaque de maîtrise et d'emprise des « élue.s », échue aux modalités opérationnelles, judiciairisées, constitutives du projet recueilli ; d'où, selon Benveniste, le « scrupule » inspiré par « la *religio*, quelle qu'en soit l'étymologie », qu'il définit comme « non un élan, ni aucune forme d'action, mais un arrêt, l'hésitation inquiète devant une manifestation [comme représentation] qu'il faut avant tout comprendre pour s'y adapter [... ou une forme de circonspection envers...] quelque chose qui peut recevoir plusieurs noms. »¹⁸⁶⁷ La *religio* ritualise, pour cette raison, la rétrocession ou le *re-cueillement* d'un mode opératoire ou d'une techno-logie *collaboratif* investi et cultivé à des fins économiques souveraines (d'élargissement d'une im-plantation primordiale sanctuarisée)¹⁸⁶⁸, dont les conditions, mêmes, de la « rencontre » témoignent de l'efficience. Le versant liturgique de son culte combine, à cet effet, deux fonctions, complémentaires l'une de l'autre : la première, *commémorative* (interdépendante de la constitution d'un savoir ou *vérité*, ainsi qu'étayé dans mon dernier chapitre), non de l'historicité, mais d'une projection historicisée de l'Économie-Politique¹⁸⁶⁹ ; la seconde, rétrojective et itérative, comme baromètre de *l'aptitude des fidèles à occuper une place déterminée dans une organisation, à la fois technique / tactique et sociale*, autrement dit une armée, la cérémonie, dans le judaïsme et ses réformes¹⁸⁷⁰, valant pour répétition générale de l'acte de foi ou guerre. « Comme l'écrit Max Weber, “ce n'est pas la particularité des commandements qui confère à une éthique son caractère spécifique – la morale quotidienne d'Israël n'était pas différente de celle des autres peuples – , mais bien l'option religieuse fondamentale qui la sous-tend” »¹⁸⁷¹ la *systématisation* (transcendante) de leur « pratique », le Judaïsme, et la *religio* plus généralement, rétrojetant, ainsi, *l'état de guerre* permanent projeté par

1867Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Gallimard 1966, pp. 54, 126 – 127

Terme raturé et passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

« Pour Euripide ou pour Critias, la crainte des dieux rejoint [également] l'ensemble des lois humaines, et même des lois politiques : la fiction de l'existence des dieux, qui inspirent “la peur aux méchants, même s'ils se cachent pour agir, parler ou penser”, est l'œuvre des anciens législateurs [et souverains] (DK 88, B25, 13- 15) [cf. M. Untersteiner, / sofisti, II, p. 205 – 207]. »

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 372

1868Voir note 1853

1869« Le non-respect des commandements n'est pas vécu comme une faute morale, mais bien comme un refus d'historicité, cette Histoire d'un peuple en constitution [ndlr : éternelle, et imparfaite par déduction] du projet que Dieu lui a institué. »

Panafit Lionel, *La Halakha comme problématique de la connaissance*, op. cit.

1870« La Torah parle du monde, la prophétie interprète la Torah, l'homélie adapte enfin la prophétie lorsqu'à son tour, celle-ci se fige. La réussite ne s'accomplit que dans ce fonctionnement par couches successives : une institution succède à une autre, devenue figée, sans la détruire, mais en l'interprétant, dans une articulation fine de la tradition et de la modernité, fondement non suffisant mais nécessaire de la réussite des grands régimes de croyance. Prendre appui sur les institutions, c'est se référer à la part commune ; c'est avoir la certitude de s'adresser à tous. De nos jours encore, du pèlerinage aux syndicats, c'est par elles que le christianisme triomphe. »

Sicard Monique, *La construction du christianisme : Maurice Sachot L'invention du christ*. In : Communication et langages, n°115, 1er trimestre 1998. pp. 121 – 123

www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1998_num_115_1_2838_t1_0121_0000_3

1871Panafit Lionel, *La Halakha comme problématique de la connaissance*, op. cit.

sa mythologie ; tant et si bien que le profane ou l'*éta(n)t* civil se constitue, paradoxalement, sanctuaire (*Hénoch*) du sacré. « Le processus de “sécularisation” qu'ils [ndlr : les prophètes] opèrent, ne tend pas à extraire la sphère politique de l'injonction religieuse, mais bien au contraire à constituer une sphère religieuse autonome dans laquelle s'inscrit le droit hébraïque »¹⁸⁷² dont les **standards**, loin de s'énoncer formellement *ex nihilo*, se déduisent du récit de l'implantation en Terre Promise du peuple élu, comme épreuve et témoignage de leur *justesse*, d'une part, mémoire de leur mode opératoire, de l'autre, qui force, conjointement, son dépositaire à la ressusciter, quotidiennement, selon une codification liturgique de ses mythes structuraux instruite en marge de leur témoignage. La **systématisation** de leurs commémorations et représentations (théâtrales, quasiment) ritualisées, *déléguées*, sans distinction ou presque¹⁸⁷³, à tous les sujets (mâles, du moins) de l'État, **normalise** moins qu'elle ne réalise¹⁸⁷⁴, éternellement, l'histoire, et les conditions par extension, de leur communion, chacun d'eux, en contrepoint, s'engageant à (*se*) les retransmettre et en fournir la démonstration *la plus* authentique ou accomplie¹⁸⁷⁵, conformément à leurs dispositions juridiques¹⁸⁷⁶. Le Judaïsme, *a priori*, projette ainsi, le premier parmi les empires indo-européens primordiaux, la constitution d'un espace démocratique de compétition unifié, dont les états hiérarchiques et leurs mécanismes logiques d'agencement aiguillonnent l'engagement réciproque de ses communiants à le faire croître, militairement, pour se disputer (*véμεiv*), rétrospectivement, la plus grande part, non du butin accumulé¹⁸⁷⁷, mais de son intendance déléguée par le prophète : législateur et souverain¹⁸⁷⁸, aux plus féaux d'entre eux, comme archétypes du *manager*. « Alors que, note le scribe de la Torah, Jethro, beau-père de Moïse, rejoint ce dernier avec sa femme et ses fils, il remarque que Moïse est accablé par sa

1872 *Ibid.*

Passage souligné par mes soins.

Compte tenu des offices journaliers, au nombre de cinq, prescrits par la Torah, cultes (ou *sacer*) et pratique quotidienne (profane) se con-fondent chez les plus orthodoxes des croyant.e.s, de manière plus ostensible encore.

1873 Selon que le dévot soit r/attaché à l'une ou l'autre des 12 tribus d'Israël.

1874 Les trois termes surlignés (en gras) dans ce paragraphe mettent en exergue l'agencement trinitaire de la *δίκη*, discuté au deuxième chapitre de cette thèse.

1875 L'une des prières centrales (le *Qaddish*) des offices hebdomadaires et du Chabbat, dans le judaïsme, se récite, « collectivement », isolé de l'assemblée, à voix basse et le plus rapidement possible. L'opération aménage les conditions aussi bien d'une mise en transe des fidèles que d'une compétition (informelle) instaurée entre eux, chevillée au niveau de connaissance (ou maîtrise) de l'hébreu. Ce rituel (et nombre d'autres) n'inspire-t-il pas, d'ailleurs, cette remarque de Saint Paul ? « S'il n'y a point d'interprète, dit ce dernier, qu'on se taise dans l'Église, et qu'on parle à soi-même et à Dieu » (*I Cor*, 14 ; 28).

1876 *Δίκη* ou « Droit » en français prend racine dans l'indo-européen **deyk-*, signifiant dé- « montrer » ou « pointer ».

Voir, entre autres, Pokorny Julius, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, 1959 [en ligne]

<https://academiaprisca.org/indoeuropean.html>

1877 Le chapitre 31 des *Nombres*, auquel se trouve relaté le massacre des madianites, détaille, au terme de son récit, les clauses d'une répartition du butin, entre hoplites, parfaitement égalitaire, dont il faut, cela dit, retrancher les prélèvements dus au souverain (l'Éternel) ainsi qu'à ses prophète (Moïse), ministres (Éléazar, notamment) et gestionnaires du culte (la tribu des Lévites).

1878 Le pèlerinage au sommet du Mont Sinaï, qu'entreprend Moïse afin de rencontrer l'Éternel et recueillir ses commandements, allégorise, sans aucun doute, une quarantaine du prophète (très certainement, au pinacle du lieu mentionné), durant laquelle celui-ci rédige le Pentateuque.

tâche. Il lui indique qu'il devrait déléguer certaines de ses prérogatives : “Choisis, lui dit-il, entre le peuple, des hommes éminemment grands craignant Dieu, des hommes intègres, ennemis du lucre ; et place-les à leur tête comme chiliarques, centurions, cinquanteniers et décurions. Qu'ils jugent le peuple en permanence ; et toutes affaires importantes ils te la porteront et toutes les petites causes ils les jugeront eux-mêmes” (Exode XVIII, 21 – 22). Mais, dès lors, le droit se trouve être, institutionnellement, distingué des organes tribaux, jusque là prédominants dans l'organisation de la société juive de l'Exode. Alors que prédomine une fragmentation de cette société sous le pouvoir des douze tribus patriarcales, Moïse constitue, pour les questions juridiques une toute autre division [ndlr : ou segmentation hiérarchique de la chaîne de commandement] qui passe, non plus par l'appartenance et le statut à telle ou telle parenté, mais par les notions individuelles [ndlr : atomistes] de responsabilité et d'intégrité. »¹⁸⁷⁹

L'activité de l'*éta(n)t* ainsi consacrée à l'exercice ou l'intendance de la souveraineté – lequel se « partage » entre (et dialectise) implantation territoriale du nomade (et prophète)¹⁸⁸⁰ / administration des ressources priv(atis)ées au cours de ce premier assaut / élargissement du sanctuaire, dont les agencements hoplitiques (distinctifs) médiatisent, rétroactivement, la (re) hiérarchisation (politique) de leurs composantes – donne, effectivement, la *dé-monstration*¹⁸⁸¹, non d'une « parole », mais d'une syntaxe agonale techniquement calibrée par la Raison dissimulée dans chacun des éléments du « Verbe ». « Il n'est [d'ailleurs] donné aucune justification à cette loi, et même lorsque Ève s'entretient avec le serpent, elle ne donne aucune justification à l'interdiction de consommer du fruit, elle ne fait que répéter l'interdiction, comme si le droit n'avait à connaître aucune raison »¹⁸⁸², du *fait* de ses statut et fonction de canon¹⁸⁸³, justement, de l'*ἐπιστήμη βασιλική* ; la Torah, sous forme de code en effet, instruit les moyens d'une

1879Panafit Lionel, *La Halakha comme problématique de la connaissance, op. cit.*

Passages soulignés par mes soins.

1880Moïse remplit, en effet, tous les critères du nomadisme : orphelin, puis réfugié au pays de Madian (Exode, 2 ; 11 – 22), avant de se présenter, comme esclave, devant Pharaon, il délivre son peuple du joug égyptien et le conduit en Terre Promise. Quarante années d'errance dans le désert (Nombres, 32 ; 13), infligées par l'Éternel, ponctuent leur expédition, par ailleurs, ce dernier punissant les hébreux de leur couardise ; lesquels refusent, une première fois, de « chasser les ennemis » occupant le pays de Canaan (Nombres, 32 ; 20), tel que Dieu les y enjoint – le chapitre 31 des *Nombres* et, ultérieurement, le livre de Josué brossent, à ce titre, une apologie des massacres et pillages constitutifs de l'implantation territoriale d'Israël. Moïse s'en voit, quant à lui, privé, l'Éternel le punissant, ainsi, d'avoir, lui aussi, dérogé à une injonction divine. Le prophète, plutôt que de « parler au rocher » pour en « faire sortir de l'eau » et abreuver « l'assemblée et leur bétail » (Nombres, 20 ; 8) dans le désert, « frappa deux fois le rocher avec sa verge. Il sortit de l'eau en abondance. L'assemblée but, et le bétail aussi. Alors l'Éternel dit à Moïse et à Aaron : “Parce que vous n'avez pas cru en moi, pour me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, vous ne ferez point entrer cette assemblée dans le pays que je lui donne” » (Nombres, 20 ; 11 – 12). Moïse ne se départit, alors, de sa condition de pâtre ou nomade, et ce, jusqu'au terme de l'épopée.

1881Voir note 1876

1882Panafit Lionel, *La Halakha comme problématique de la connaissance, op. cit.*

Passage souligné par mes soins.

1883Son étymologie latine *canonizare* – pour « mettre au nombre des livres canoniques » (IVe s., St Ambroise de Milan) ou « mettre dans le catalogue des saints », et « cataloguer » par la même – emprunte au grec *κανονίζω*, pour « mesurer, régler », mais, également, « prescrire des règles ».

soumission préliminaire du fidèle constitués, en contrepoint, « conditions générales » de son alliance ou marché passé avec le prophète : dépositaire de la décision exécutoire *officiellement* suspendue à « la volonté absolue de Dieu [...] toute entière marquée par le sceau de l'imposition [aux dévots et barbares ou à l'ensemble de l'Humanité] d'une souveraineté » *allogène*. « Samson Raphaël Hirsch remarquait, à ce propos, que “le premier précepte adressé à l'homme est une défense et elle ne fait pas partie des défenses rationnelles [ndlr : naturelles ...] Au contraire, toutes les facultés de perception dont l'homme est doté, le goût, la fantaisie [...] s'opposent à cette défense [ndlr : contrainte ou négation de l'être] que l'homme n'eut jamais imaginée de sa propre réflexion »¹⁸⁸⁴, à l'instar, notamment, du tabou de la nudité, consécutif à l'interdiction liminaire de consommer l'arbre de la connaissance¹⁸⁸⁵ ; « d'autant plus, ajoute Panafit, que cette première défense s'accompagne d'une obligation [ndlr : corollaire] – celle de consommer le fruit de tous les autres arbres »¹⁸⁸⁶ – étayant la dialectique (négative) du *λόγος* qui ne médiatise pas une parole, mais un mode impératif / opératoire de l'action, et son verbe correspondant, identifié¹⁸⁸⁷. La faute originelle, loin d'établir, d'ailleurs, une désobéissance que stimulerait une connaissance préalable « du bien et du mal », puis la résistance (connotée par le second) à ses prescriptions, typique de l'infraction, caractérise *un défaut de transmission de l'ordre inaugural* donné à l'homme, auquel fait, symboliquement, diversion l'arbre de la connaissance¹⁸⁸⁸. Ève, remarque Tisot, « parle de fruit et surajoute qu'il ne faut pas y toucher, ce que Dieu n'a jamais stipulé. Mais ce que l'on oublie, souligne-t-il également, c'est qu'elle se trouvait dans l'impossibilité matérielle d'avoir entendu de ses propres oreilles l'injonction de Dieu et ne peut, en aucun cas, être accusée de l'avoir mal rapportée, pour la bonne et simple raison qu'elle n'était pas encore créée quand Dieu a édicté sa recommandation. C'est à Adam que le message a été

1884 *Ibid.*

1885 « L'Éternel-Dieu donna un ordre à l'homme, en disant : “tous les arbres du jardin, tu peux t'en nourrir, mais l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras point ; car, du jour où tu en mangeras, tu dois mourir !” ». Plus loin, le serpent se mettant de la partie dira à Ève : “bien que Dieu ait dit : “Vous ne mangerez rien de tous les arbres du jardin...” ». Soulignons au passage que le serpent dit ici l'inverse de ce que Dieu a prescrit, à savoir qu'il est permis de se nourrir de tous les arbres sauf d'un. Et Ève s'empresse hélas de répondre : “les fruits des arbres du jardin, nous pouvons en manger ; mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu dit : “vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez point, sous peine de mourir.” » Il ne vous aura pas échappé, souligne H. Tisot, qu'il y a aussi ici falsification, détournement de la parole de Dieu qui parle d'arbre, le serpent aussi, alors qu'Ève seule parle de fruit [...] La tradition soutient que dans l'arbre du jardin d'Eden tout était consommable, de la racine aux branches, aux fruits, jusqu'aux feuilles [...] Et si, comme cela arrive parfois, certains objectent : “oui, mais les textes, ils ont été arrangés...” », l'auteur répond « que c'est bien mal connaître le monde juif puisque la moindre faute d'un scribe dans une copie de la Torah, du premier testament donc, oblige à considérer caduque la copie de la Torah tout entière. Il ne vous reste donc plus qu'à constater en rentrant chez vous que dans n'importe laquelle des traductions de la Bible, Dieu parle d'arbre et Ève de fruit », conclut-il.

Tisot Henri, *Le Pardès*, « C'est la clef qui ouvre la porte de la Torah », *op. cit.*

1886 Panafit Lionel, *La Halakha comme problématique de la connaissance*, *op. cit.*

1887 Les 613 commandements du Talmud se partagent, notamment, en 248 obligations et 365 interdits

1888 Mon hypothèse a valeur de palindrome. La seule perception de l'injonction divine, en tant que telle, faite au premier des hommes suppose, à l'inverse, une connaissance (et distinction) préalable du « bien », synonyme d'obéissance, et du « mal », synonyme d'infraction ou de résistance à la loi, sinon l'ordre donné / (r)établi.

confié, lequel l'a mal transmis alors qu'il était capital de le propager strictement puisqu'il pouvait entraîner la peine capitale si l'on ne s'y conformait pas. » L'auteur du *Pardès*, « *C'est la clef qui ouvre la porte de la Torah* » en conclut, alors, « que le péché, le seul péché qui soit au monde, il n'en existe pas d'autres, puisque c'est de lui que découlent tous les autres qui sont greffés sur lui, le péché des péchés, c'est la mauvaise transmission. Rien, ajoute-t-il, n'est pire que d'inculquer à un enfant que deux et deux font cinq, car, à partir de cela, tous ses calculs s'avéreront faux. »¹⁸⁸⁹

Cette démonstration du *pourquoi* de l'anathème originel jeté sur l'impair commis, en matière de transmission ou d'enseignement caricature (ou presque), justement, les trois types d'action que dialectise la *connaissance* (partagée en obligations et interdits, en bien et mal), 1) comme processus ou communication technologique 2) d'un moyen stratégique soustrait ou rétrocedé à son destinataire, 3) selon qu'il (man)œuvre, en tant que hoplite, à la prospérité de l'État ou se plie aux clauses de son administration, en tant que citoyen – l'anathème jeté sur le meurtre, au cinquième commandement du décalogue, contraste, manifestement, avec l'apologie des massacres perpétrés par les enfants d'Israël sur le chemin de Canaan, ponctuant la fin du livre des *Nombres* et celui de Josué, par exemple. Il suffit de lire les commentaires du massacre des Madianites, fournis par le site *TopChrétien.com*, pour vérifier ce paradigme. « Les ruses et la méchanceté des Madianites étaient en phase avec les idées de Balaam : il était donc juste que tous périssent, affirme le rédacteur de la note. Les enfants d'Israël capturèrent les femmes et les enfants de Madian. Ils brûlèrent leurs villes et leurs fortifications, puis rejoignirent finalement leur camp. L'épée de la guerre devrait épargner les femmes et les enfants ; celle de la Justice, quant à elle, devrait ne faire aucune distinction des crimes commis [...] Les femmes et les enfants Madianites ne furent pas capturés à cause de leurs actions commises contre Israël, ils devaient en fait servir d'esclaves : c'était la coutume, à cette époque, pour les captifs », concède-t-il, un bref instant, tout en le justifiant. Et si, « la punition des parents est [ndlr : injustement] retombée sur leurs enfants [ndlr : innocents] reconnaît-il, en effet ; à ces derniers, qui sont morts sans avoir réellement commis de fautes à l'encontre d'Israël, Dieu réserve, dans Sa Miséricorde, un bonheur éternel », se félicite-t-il, *in fine*. La note se referme, alors, sur un panégyrique du « succès militaire des Israélites [...] vraiment remarquable : un si petit nombre de combattants écrasant une telle multitude, s'émerveille l'auteur, et, en plus, sans aucune victime chez les Hébreux ! »¹⁸⁹⁰

1889Tisot Henri, *Le Pardès*, « *C'est la clef qui ouvre la porte de la Torah* », *op. cit.*

1890Henry Matthew (traduction Osché Dominique), « commentaires bibliques », Chapitre 31 / Les Nombres, *TopChrétien.com*
<https://topbible.topchretien.com/nombres.27.2/COM>

Droit et savoir s'homologuent l'un l'autre, tel que l'entérine ce verset de l'Exode, précédant l'ascension du Mont Sinaï : « nous accomplirons [ndlr : un jugement, sinon une force, opposé au reste de l'humanité] et nous étudierons » (Exode XXIV, 7) »¹⁸⁹¹ les termes de son exécution en cours. L'une de ses traductions différentielles, également convenue, met, d'autant plus, en exergue l'identité *ἐπιστήμη / δίκη* supputée. Les enfants d'Israël, auxquels cette version alternative du verset mentionné prête les mots suivants : « nous ferons tout ce que l'Éternel a dit, et nous obéirons », transposent, en effet, le cadre juridique de l' « accomplissement », fixé au premier syntagme de sa première traduction, à celui de l' « obéissance », en lieu et place du registre scientifique de l' « étude » ; lequel, en exorde de la seconde traduction, bascule, réciproquement, dans celui de sa manifestation. Le Droit, hébraïque en particulier, ne recense et catalogue¹⁸⁹² que les manœuvres *nécessaires* à la constitution de l'ordre im-planté/posé valant pour *savoir* dont il brosse et réifie l'anatomie ; si bien qu'elles forment un monopole « intensionnel »¹⁸⁹³ objectif, collectivement recueilli par tout.e.s les citoyen.ne.s qu'il prédispose aussi bien à l'autonomie¹⁸⁹⁴ qu'à le démocratiser¹⁸⁹⁵. « C'est pourquoi les prescriptions du droit positif vont, dorénavant, porter le mot de *michpatim*, vocable qui signifie, à la fois, loi/jugement et langage ou, plus proprement, “phrase [ndlr : ou paradigme] structurant un langage interhumain” »¹⁸⁹⁶, d'autant plus à l'époque de sa globalisation et démocratisation radicale, dont la République romaine semble, déjà, marquer une étape. « Dans le monde romain, écrit John Scheid, la religion était publique, en ce qu'elle concernait l'ensemble des citoyens romains, et plus précisément qu'elle appartenait aux structures institutionnelles par lesquelles la *respublica* était gouvernée et agissait [...] Cette religion n'était imposée à personne, plutôt elle s'imposait d'elle-même à tous ceux qui avaient le droit de cité, et ne concernait pas les autres »¹⁸⁹⁷, en négation desquels, justement, se construisent aussi bien, politiquement, son culte que sa culture, économiquement parlant ; d'où les conclusions qu'en tire Dumézil¹⁸⁹⁸ qui appréhende l'État-cité comme un *Être et Faire religion*, soit les deux topiques

1891Panafit Lionel, *La Halakha comme problématique de la connaissance*, op. cit.

1892Voir note 1883

1893Voir note 1168

1894« Le *midrash tanhouma* raconte que Rabbi Yohannan affirmait que “celui qui fait la Thora selon sa vérité est considéré comme s'étant fait lui-même ainsi qu'il est dit : "En ce temps là Dieu m'a ordonné de vous enseigner ces règles et ces lois pour que vous vous fassiez (*laassotekhem atem*)". Il n'est pas écrit que "vous les fassiez (*laassot otam*)", mais que "vous vous fassiez (*laassotekhem atem*)", c'est ainsi que l'homme se crée et se fait lui-même (*hou assa ouvara et atsmo*)”. »

Panafit Lionel, *La Halakha comme problématique de la connaissance*, op. cit.

1895La religion cultive l'auto-nomie/répression du sujet qui, loin de ressentir la contrainte d'un (seul) jugement recueilli, techniquement transcendé, l'embrasse, au contraire, comme le témoignage authentique ou la phénoménologie d'un impératif **modérant** l'*ek-sistence*, et sa perception ou conscience par là même, de tous ses légataires que ré-unit son culte, et dont il médiatise l'ensemble des *échanges*, qu'importe leur teneur : qu'ils portent sur les modalités de leur système ou homologuent une collaboration.

1896Ibid.

1897Sachot Maurice, *L'invention du Christ, Genèse d'une religion*, op. cit., p. 371

1898Ibid., p. 199

génériques de son exercice, formant l' « unité de référence institutionnelle »¹⁸⁹⁹, autrement dit un ordre ou régime d'imposition à maintenir *et* r/établir à partir de la séparation la plus intense, autour duquel pivotent, implicitement, leurs déclinaisons étayées jusque-là : étudier (un ordre, l'incorporer) et (l') accomplir, obéir (à un ordre) et (l') exécuter ou, bien, recueillir / *religere* (un ordre), comme *sujet* autonome, et (le) transmettre ou déléguer / *religare*, pour communier ou collaborer¹⁹⁰⁰ à la démonstration de force, et représentation, d'un *λόγος* ou savoir-faire souverain. « C'est, affirme Cicéron, par la piété et la religion, oui, par cette sagesse privilégiée qui nous a fait comprendre que tout est dirigé et gouverné par la puissance des dieux, que nous avons montré notre supériorité sur tous les peuples et sur toutes les nations. »¹⁹⁰¹ L'auteur *De haruspicum responsis* considère, en d'autres termes, la dévotion à une puissance exogène, et l'auto-répression/nomie qu'elle implique (*religere*), comme l'essieu d'un *état* ou « nous » scellant un rapport d'ascendance collectivement pris sur l'altérité (*religare*), au dipôle duquel restent fixées les roues d'un intérêt exclusif privé qu'éluent les différentes essences (divine, au premier chef) prêtées par leurs prophètes à la Volonté humaine, comme Premier Moteur (*πρῶτον κινῶν*) ou Cause première (*ἡ οὐσία ἐνέργεια*) de l'action. « Voilà, concède Rousseau, ce qui força de tout temps les pères des nations à recourir à l'intervention du Ciel et d'honorer les dieux de leur propre sagesse, afin que les peuples, soumis aux lois de l'État comme à celles de la nature, et reconnaissant le même pouvoir dans la formation de l'homme et dans celle de la cité, obéissent avec liberté et portassent docilement le joug de la félicité publique. »¹⁹⁰²

Le double oxymore clôturant cet extrait du *Contrat social* introduit, ainsi, la réforme terminologique des topiques religieux de la République, aménagée par l'*Aufklärung* à l'aube de la globalisation de l'Économie, en harmonie avec ses reconfigurations modales correspondantes. « Obéissance » et « liberté » se conjuguent et enfantent l'*autonomie* que ne peut mieux définir, d'ailleurs, l'aphorisme « obéir avec liberté », d'un côté. L'accomplissement d'un jugement imposé au *barbare*, rendu par le *dème* sous l'emprise, lui-même, de celui-là, bascule, de l'autre, dans le registre de la « félicité publique » ou *paix* célébrée à l'issue d'une convention établie entre les rivaux dont elle médiatise, politiquement et techniquement, l'affrontement, désormais ; tant et si bien que le niveau d'autonomie affiché par l'assemblée, conditionnant l'instauration puis la globalisation d'une économie de marché / politique, s'érige en *liberté*, comme standard magistral de la république des Lumières : « être libre » ne traduit, en effet, qu' « avoir le droit, sous condition(s) », et « liberté », qu'un *jus ad bellum* fixé au *jus in bello*. Les actes de terrorisme,

1899Ibid., p. 200

1900Cicéron, *De natura deorum*, 2, 3, 8

1901Cicéron, *De haruspicum responsis*, 19

1902Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, op. cit., p. 67

notamment ceux commis en France au cours de la décennie passée, bouleversent, à ce propos, les dispositions et desseins de cette liberté qui, de ses premières dithyrambes démocratiques prononcés par les classiques à ses prescriptions contemporaines « éclairées », porte l'empreinte d'une violence retournée, de manière exceptionnelle, contre les prophètes (ou tribun{e}s)¹⁹⁰³, esthètes (ou consommateur.e.s) et gardiens de temple / de la paix¹⁹⁰⁴. La couverture médiatique des trois vagues d'attentats frappant le pays en 2015 et 16 fournit, justement, un échantillon national du traitement religieux administré par la bourgeoisie à cette infidélité caractérisée faite au libre-échange, et ses clauses juridiques, dans lequel se manifeste l'Éternel. Ce qui, finalement, relève d'une opération de communication de cette liberté active des mécanismes et instrumente des symboles (l'oriflamme tricolore, notamment) tous autant religieux, en effet, pour fédérer, contre les conjurés, dévot.e.s, et *challengers*, de la République française autour d'un ordre, et mode, souverain de production qu'elles et ils se voient sommé.e.s de rétablir, en contrepoint.

1903Autrement dit les organes de presse.

1904Pour le temple, ses lieux administratifs (la pentagone, en 2001, la préfecture de Paris, en 2019, par exemple), et pour ses gardiens : représentant.e.s ou fonctionnaires d'État, officier.es de police, personnes de confession juive, notamment.

1.2. Vivre libre, ou produire : soit « faire bloc contre la terreur »¹⁹⁰⁵ pour maintenir l'état de guerre

Le réseau social *Facebook*, au lendemain des attaques du 13 novembre 2015, somme la communauté française de « changez votre photo »¹⁹⁰⁶ ou, plutôt, de la flanquer d'un filtre « bleu-blanc-rouge » afin de « montrer votre soutien à la France et aux Parisiens »¹⁹⁰⁷, sonnante, ainsi, le ralliement des utilisateurs français (mais pas seulement) de la plateforme derrière l'État¹⁹⁰⁸. Si « Facebook a lancé une opération grandeur nature d'épidémie émotionnelle, et plonge dans le travers qui lui est souvent reproché comme à tous les réseaux numériques : créer une chambre d'écho au sein de communautés homogènes, qui le deviennent de plus en plus à mesure que leur cercle adopte des points de vue univoques »¹⁹⁰⁹, le succès (et non le travers) de l'initiative tient, cependant, moins d'une projection pacifique du monde chevillée au concept *flatteur* de « droit de l'Homme », fixée à l'oriflamme tricolore et mise en demeure par l'attentat, que de la typicité religieuse du pavillon, comme réification d'une mémoire (d'un ordre) transmise puis incorporée, dont la seule manifestation suscite le ralliement de ses dépositaires¹⁹¹⁰. L' « unité sociale », matériellement caractérisée par leur révérence au drapeau national « qui la rend [ainsi] plus

1905 « La France gagnera la guerre contre le terrorisme en faisant “bloc”, a déclaré mardi François Hollande après l'assassinat d'un prêtre revendiqué par l'Etat islamique [...] »

« Nous gagnerons la guerre contre le terrorisme, assure Hollande », *Capital*, le 26/07/2016

<https://www.capital.fr/economie-politique/nous-gagnerons-la-guerre-contre-le-terrorisme-assure-hollande-1151497>

1906 « Sur le plan linguistique, on constate que le message d'incitation utilise l'impératif (“Changez votre photo”), ce qui doit nous faire prendre conscience que la tragédie actuelle donne l'occasion à Facebook de tester l'adoption, par ses utilisateurs, de comportements suggérés par l'entreprise elle-même [...] Alors que la mise en ligne spontanée d'un drapeau de la France peut revêtir une multitude de significations (élan nationaliste, expression de solidarité, symbole de résistance, etc.), l'injonction de Facebook contribue en quelque sorte à fixer cette signification : il s'agit de “montrer votre soutien à la France et aux Parisiens”. »

Ligneul Romain (chercheur en neurosciences), « “Changez votre photo de profil” : Facebook et le bleu-blanc-rouge en un clic, *L'Obs – Rue 89*, le 17/11/2015

<http://rue89.nouvelobs.com/2015/11/17/changez-photo-profil-facebook-bleu-blanc-rouge-clic-262146>

1907 « Attentats à Paris : Facebook met en place des photos de profil bleu blanc rouge », *France Info*, le 14/11/2015

https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/attaques-du-13-novembre-a-paris/attentats-facebook-met-en-place-des-photos-de-profil-bleu-blanc-rouge-en-signe-de-solidarite_1175145.html

« L'initiative, écrit le réseau social, permet de “montrer son soutien à la France et aux Parisiens”. »

1908 Le drapeau américain intègre, identiquement, la couverture médiatique des attentats du 11 septembre 2001, comme symbole du « Bien » face au « Mal ».

1909 Cassely Jean-Laurent, « Les polémiques autour du filtre bleu-blanc-rouge sur Facebook sont dérisoires », *Slate fr.*, le 18/11/2015

<http://www.slate.fr/story/110155/polemiques-filtre-bleu-blanc-rouge-facebook>

Concernant l'homogénéité ou la moyennisation des affects médiatisée par les *social networks*, voir, également, la note 1825.

1910 « Qu'un emblème soit, pour toute espèce de groupe, un utile centre de ralliement, c'est ce qu'il est inutile de démontrer. »

Durkheim Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse, Le système totémique en Australie*, Livre II : Les croyances élémentaires, Les Presses universitaires de France (cinquième édition), Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine », p. 223

sensible »¹⁹¹¹, préfigure, en effet, le r/établissement de l'ordre dont il symbolise l'im-plantation : qu'elle soit claironnée par les bâtiments de guerre de l'État, battant pavillon, ou pavoisée par les marsouins lors de l'occupation des terres conquises. Le drapeau forme ainsi l'un des principaux topiques du langage civilisationnel¹⁹¹², Babélien, comme vérité instrumentale¹⁹¹³ que se disputent, de concert, les trois hypostases de l'État, bannière à la main, peu importe ses déclinaisons esthétiques (distinctives), au point d'atteindre, en Mai 68 par exemple, un seuil national de « saturation symbolique », tel que le souligne R. Barthes, dans *Le Bruissement de la langue*. « Une sorte d'adhésion presque unanime à un même discours symbolique semble avoir marqué, finalement, acteurs et adversaires de la contestation, note-t-il, en effet. Presque tous ont mené le même jeu symbolique [...] Le paradigme des trois drapeaux (rouge/noir/tricolore), avec ses associations pertinentes de termes (rouge et noir contre tricolore, rouge et tricolore contre noir), a été “parlé” (drapeaux hissés, brandis, enlevés, invoqués etc.) par tout le monde, ou presque : bel accord, sinon sur les symboles, du moins sur le système symbolique lui-même (qui, en tant que tel, devrait être la cible finale d'une révolution occidentale) [1993 : 192] »¹⁹¹⁴ Le recours généralisé à la bannière, par tout.e.s les citoyen.ne.s en lice, dénote, justement, l'identité paradigmatique de leurs actions, et *media* (convention, alliance ou marché), l'exposition de l'oriflamme visant à j(a)uger le consentement ou la ferveur (nationale, républicaine...)¹⁹¹⁵ du fidèle à se « conformer au rôle attendu » *et*, toujours selon Nicolas Mariot, adopter « des points de vue plus obliques, distanciés, voire indifférents »¹⁹¹⁶, ou faire preuve d'autonomie. Le drapeau, comme « emblème-qui-engage », sinon force le « consentement à la mise en ordre d'une communauté virtuelle », et son « projet exclusiviste »¹⁹¹⁷ : une collaboration en somme, polarise ainsi la contradiction interne *au* paradigme républicain, lequel exhorte l'ensemble de ses ouailles à en faire la démonstration, mais chacune d'elles contre les autres. La bannière forme, donc, l'arbre symbolique commun de l'engrenage conflictuel baptisé « liberté », dont chacune des branches, et ses ornements, re-

1911 *Ibid.*

1912 « L'emblème n'est pas seulement un procédé commode qui rend plus clair le sentiment que la société a d'elle-même : il sert à faire ce sentiment ; il en est lui-même un élément constitutif » : médiatique et narratif, à la fois.

Ibid.

1913 « Il est un marqueur d'un régime de vérité politique. Le drapeau n'impose-t-il pas, *in fine*, une vérité, en l'espèce politique, qui ne souffre aucune contestation ? », se demandent, en dernière instance, les membres du comité scientifique dirigeant le « Colloque : Qu'est-ce qu'un drapeau ? Symposium : What is a flag ? »

« Colloque : Qu'est-ce qu'un drapeau ? Symposium : What is a flag ? », « Qu'est-ce qu'un drapeau ? Socio-histoire du dévoilement politique (monde, des années 1880 à nos jours), Appel à contribution, *Université de Bretagne Occidentale-CRBC*, Brest, les 18 et 19 novembre 2021

https://www.univ-brest.fr/crbc/menu/Projets_de_recherche/Colloque-Qu_est-ce-qu_un-drapeau-Conference-What-is-a-flag--/Titre.cid214008

1914 *Ibid.*

1915 *Ibid.*

1916 *Ibid.*

1917 *Ibid.*

présentent une réforme de son canon juridique (la Torah) universalisé par le catholicisme, tel qu'en témoigne, justement, l'histoire des couleurs de l'oriflamme française.

Le rouge, emblématique « du Christ et d'une mission que la tradition attache au souvenir du pape Gélase, armant les cités contre l'envahisseur ostrogoth, l'arien théodoric »¹⁹¹⁸, hérite, plus formellement, de la bannière de l'abbaye de Saint-Denis élaborée en 1124 par Suger, « père de la patrie », symbolisant le martyr du premier évêque de Paris¹⁹¹⁹. Charles VII, en réaction à la noblesse anglaise lui disputant aussi bien le trône de France que l'usage de ladite bannière, lui substitue, alors, l'étendard de Saint-Michel¹⁹²⁰ qui symbolise, d'ailleurs, la mission divine confiée aux capétiens, telle que l'entérinent, successivement, une oraison funèbre de 1350, puis une *Chronique universelle* datée du XVe siècle¹⁹²¹.

Le bleu, quant à lui, tire son origine de la chape (liturgique) de Saint-Martin portée, comme talisman, par les rois mérovingiens, sur le champ de bataille. Les progrès techniques accomplis, au XIIe siècle, dans le domaine pictural, dont l'invention de l'azur ou l'« outremer véritable », concourent à l'introniser, *in fine*, teinte des saints ; de telle sorte que la Sainte-Vierge arbore, depuis, un manteau bleu : parure et symbole du sacre des Capétiens, en lieu et place de ses vêtements noirs ou gris habituels portés évoquant le deuil. Le bleu identifie, techniquement, alors, aussi bien le symbole héraldique de l'État, et sa dialectique (maintien / rétablissement de l'ordre)¹⁹²², les armoiries fleurdelisées comme les différentes parures et armes de guerre¹⁹²³ que les icônes de sa mémoire.

Le blanc, de son côté, habille les armées du royaume de France, la première fois au cours des campagnes de Flandre menées au XIVe siècle. Il se porte en bande ou croix latine sur fond

1918Pagani G., *Cenno storico dello stemma di Milano. Dedicato all'onorevole consiglio comunale della città di Milano*, p. 12

« Identifiée à Saint-Georges combattant le dragon, elle avait déjà été brandie en juin 1063 pour encourager les troupes de Roger Hauteville à la bataille face aux Sarrasins de Sicile. »

Maletterre Geoffroi, *De rebus gestis Rogerii Calabriae et Siciliae comitis et Roberti Guiscardi ducis fratris eius.*, II, 33, Milero, 1099.

1919Richard Bernard, *Les emblèmes de la République*, Paris, CNRS Éditions, 2012

(voir chapitre V : *Le drapeau tricolore et ses principaux rivaux, le blanc et le rouge*, pp. 169 – 195)

1920Beaune Colette, *Naissance de la nation France, vol. II : La France et Dieu*, Éditions Gallimard, coll. « Folio histoire », 1993, pp. 264 – 265

1921Beaune Colette, *Naissance de la nation France, vol. I : La France et son Histoire*, Éditions Gallimard, coll. « Folio histoire », 1993, pp. 86 – 87

1922« “Les rois de France avaient coutume d'appeler du nom de chapelle (*sancta sua*) à cause de la chape de Saint Martin, qu'il portaient ordinairement à la guerre pour leur défense et ruine de leurs ennemis” (Chron. Lib. II, de rebus Caroli Magni) [...] Walafrid Strabon [souligne, par ailleurs] qu' “anciennement, les chapelains ont été ainsi appelés à cause de la chape de Saint Martin, laquelle les rois de France portaient pour secours et pour la victoire aux guerres ; et ceux qui la portaient et gardaient avec les autres reliques des saints ont été appelés chapelains.” (capit. ultimo de exordiis et incrementis rerum ecclesiasticarum) [...] Honoré d'Autun [relève, quant à lui, que] “la chape de Saint Martin, était portée devant les rois de France allant à la guerre pour étendard, et par le moyen d'icelle remportaient la victoire, et surmontaient leurs ennemis”. (*In speculo ecclesiae; sermone de Marino episcopo*) » Leber Constant, *Des cérémonies du sacre, ou Recherches historiques et critiques sur les mœurs... dans l'ancienne monarchie*, Baudouin Fr., Paris, 1825, p. 145

1923Beaune Colette, *Naissance de la nation France, vol. II : La France et Dieu, op. cit.*, pp. 322, 334 – 335

bleu, en hommage à Saint-Michel¹⁹²⁴, et, lors de la guerre de cent ans, distingue les croisés français de leurs homologues vêtus de rouge, soit la couleur de la croix anglaise : Jean Ier d'Armagnac, en 1355, oblige ses fantassins à porter une croix blanche sur la frontière de Guyenne¹⁹²⁵ ; les habitants d'Orléans, prêts à en découdre avec les troupes anglaises d'Henri V stationnées aux portes de la ville, à l'été 1417, reçoivent l'ordre, quant à eux, de s'armer d'une heuque bleue marquée, sur le torse, d'une croix blanche. L'opposition symbolique filée entre les deux croix, et les nations respectives qu'elles représentent, médiatise, de surcroît, certaines rivalités régionales : les Bourguignons et les Armagnacs (alliés des anglais) s'affrontent vêtus, respectivement, d'une croix blanche et de son écharpe assortie (pour les premiers), d'un sautoir écoté rouge sur fond blanc (pour les seconds)¹⁹²⁶. Le blanc huguenot, consacré couleur du ralliement par Henri IV, s'impose *in fine*, et ce, jusqu'à la révolution de 1789, comme symbole de la marine de guerre et des troupes navales françaises.

L'oriflamme tricolore codifie ainsi, davantage, le procès religieux forçant le concours de la puissance publique ou tous les membres de l'État, que marque le blanc, à une collaboration nationale au projet fixé par la République française, en mémoire de son premier témoignage symbolisé par le rouge de la croix et dont le postulat comme les conditions techno-logiques se fondent dans le bleu marine, outremer, également adopté par l'U.E.¹⁹²⁷, qu'elle ne brasse des couleurs pseudo typiques de monades républicaines formées *ex nihilo*, officiellement, telles que « la Ville de Paris » (pour le rouge et le bleu) ou « la garde nationale » (pour le blanc). Délégué de la noblesse du Dauphiné aux États généraux, le comte François-Henri de Virieu, sensible aux aspirations (plus réactionnaires {ou égalitaristes} que sécessionnistes) portées par l'infanterie de la marine nationale, propose, d'ailleurs, au parlement, le 20 Octobre 1790, de flanquer tous les bâtiments de la flotte royale d'un carton « bleu-blanc-rouge » pour les satisfaire. De Virieu, en effet, demande « qu'à la couleur [ndlr : ou le blanc] qui fut celle du panache d'Henri IV », sinon de l'engagement et de la communion des troupes du royaume autour de ses commandements, « se joignissent celles [ndlr : le bleu et le rouge] de la liberté reconquise »¹⁹²⁸ ou de l'ordre

1924 *Ibid.*, p. 274

1925 Voir Contamine Philippe, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge*, EHESS, Paris, 1972,

1926 Denoël Charlotte, *Saint-André : culte et iconographie en France (Ve – XVIe siècles)*, École des Chartes, 2004, pp. 83, 91 – 92

1927 « La décision de changer la couleur du drapeau français a été prise par le président de la République le 13 juillet 2020 » afin de « renouer avec le drapeau français de 1793, l'imaginaire des volontaires de l'an II et la Convention », mais, aussi plus spécifiquement, d'harmoniser la teinte du bleu composant l'oriflamme tricolore avec celle de la bannière européenne formée d'une « couronne de 12 étoiles – les 12 apôtres de Jésus – une couronne de la Vierge Marie, sur fond bleu marial. »

De Ragueneil Louis, « INFO EUROPE 1 : Emmanuel Macron a changé la couleur du drapeau français », *Europe 1*, le 14/11/2021

<https://www.europe1.fr/politique/info-e1-le-drapeau-francais-a-change-de-couleur-4076943>

1928 De Montplaisir Daniel, *Le comte de Chambord, dernier roi de France*, Paris, Perrin, 2008, p. 442

rétabli à maintenir (et faire prospérer) dont ils étaient les fondements et médiatisent, rétroactivement, l'exercice, par le truchement de leurs prescriptions coutumières ou réformées.

L'injonction à flanquer leur photo de profil d'un filtre tricolore faite par *Facebook* aux usager.e.s de la plateforme contribue, également, à aussi bien stimuler que jauger leur engagement, et consentement, à la mise en ordre de la république, aux conditions entérinées par ses re-présentant.e.s ; lequel.le.s, sous couvert de laïcité dont le concept n'homologue que la sécularisation ou démocratisation radicale de la *religio*¹⁹²⁹, réunissent leurs troupes contre une saisine de la guerre, ou *jus ad bellum*, dérogeant au droit qu'elle instaure et contient pourtant, comme *jus in bello* dont le Prince fixe, exclusivement, les conditions d'usage. Mickaël Fœssel (philosophe français), invité de l'émission « *Ce soir où jamais* » retransmise le 09 Janvier 2015, sanctuarise d'ailleurs, formellement, les dispositions militaires du *jus in bello*¹⁹³⁰ cloisonné par ses avant-postes armés, disposant d'un usage exceptionnel de la force (fondateur de droit ou d'ordre naturel), et son éta(n)t civil, sa base arrière, qui en décline l'exercice positif (médiatisé). Cette « relation d'État à État, déclare cet épigone de Rousseau, est une relation politique qui implique que l'on reconnaisse la distinction entre civils et militaires [...] Par conséquent, elle ne concerne pas le terrorisme qui est la négation de cette distinction [...] J'ajoute, poursuit-il, que les conventions de Genève continuent de s'appliquer [...] à ceux qui sont des criminels de guerre qui, précisément, ne respectent pas les lois de la guerre [...] Le terrorisme était, d'ailleurs, jusqu'à récemment, défini par le code pénal sous la catégorie du "crime organisé", de la "bande organisée" ; c'est-à-dire que c'est une catégorie du droit pénal, qu'on applique avec des moyens... heu... de justice... heu... de police... Ça ne veut pas dire que nous sommes en guerre, car l'idée de guerre [...] implique toute une rhétorique de "l'ennemi indifférencié"... heu... Il me semble que la lutte pénale, la lutte policière, contre le terrorisme qui est un crime avant d'être un acte de guerre... heu... Je dirais, d'ailleurs, qu'il n'y aucune raison de décerner le statut [ndlr : vénérable] de soldat à des individus qui s'en prennent, ainsi, à des civils. »¹⁹³¹ Cet éloge doctrinal d'une guerre menée dans « les règles de l'Art » par les démocraties libérales voit, toutefois, son paradigme buter sur le type d'opérations contemporaines qu'elles mènent aux quatre coins du globe, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, dont au Vietnam, pour m'en tenir à un exemple iconique, « les bombardements sur le Nord et le Sud du pays, ayant entraîné des pertes civiles considérables. Architecte de l'escalade de la guerre avant de s'en faire le principal opposant interne, McNamara a lui-même reconnu que les bombardements provoquaient 1 000 victimes civiles en moyenne par semaine ! Plusieurs études ont montré que, non seulement les civils avaient été délibérément visés,

1929 Voir note 1872

1930 Lequel règle, de mon point de vue, aussi bien les conditions commerciales de l'échange.

1931 « Comment résister à l'intimidation ? », *Ce soir où jamais*, *France 2*, le 09/01/2015

mais que ces bombardements s'étaient révélés contre-productifs, puisque les espaces les plus bombardés correspondaient précisément aux territoires les mieux contrôlés par les forces du Front national de Libération. Des opérations *Search-and-Destroy* au *Body Count*, en passant par les *Free Fire Zones*, les soldats américains et leurs alliés furent eux aussi poussés, dans le domaine des opérations terrestres, à user, aveuglément et impunément, de la supériorité de leur puissance de feu contre des civils confondus – à tort ou à raison – avec des combattants “vietcongs”. Ce contexte, rajoute P. Journoud, a favorisé des massacres délibérés de civils non combattants, des deux sexes et de tous âges. »¹⁹³²

Le cloisonnement juridique de la guerre, consacré par Fœssel, infère, politiquement de surcroît, celui de l'ordre, et ses différentes configurations correspondant, chacune, à une réforme de sa matrice religieuse. Catherine Clément, toujours lors de l'émission « *Ce soir où jamais* : “Comment résister à l'intimidation ?” », balaie, ainsi, d'un revers de main l'homologie entre le « Califat », soit le type d'organisation politique dont se revendique *Daesh*, et « l'État », suggérée, timidement pourtant, par François Guery, et ce, au prétexte que « ce n'est pas pareil »¹⁹³³ ; quand bien même G. Kepel (politologue et professeur des universités, spécialiste de l'Islam) reconnaît, déjà la veille, sur l'une des chaînes publiques, le « grand défi aux autorités »¹⁹³⁴ que pose l'illustration de cette distinction postulée entre deux jugements posés – l'un en termes de « guerre », l'autre de « terrorisme » – sur *un* mode (et motif) opératoire, typiquement religieux, constitutif de l'État-cité. Ainsi, le r/alliement de l'usager.e de la plateforme *Facebook* au symbole héraldique national dont elle/il grime son avatar sous forme de filtre marque, de ce point de vue, seulement, son consentement (renouvelé) aux conventions libérales de la guerre, en réaction à leur dégradation, technique et politique, charriée par l'*outsider*.

Le catalyseur de cette réaction, en plus de lui échoir cette fonction de mobilisation (au combat) de l'usager.e, charge l'application, en contrepoint, non de une, mais deux fonctions additionnelles : la première, policière, panoptique¹⁹³⁵, assure l'examen de la dévotion du fidèle à

1932 Journoud Pierre, *Secret et stratégie pendant la guerre du Vietnam*, *op. cit.*

1933 « Comment résister à l'intimidation ? », *Ce soir où jamais*, *op. cit.*

1934 JT de 20H, *France 2*, le 08/01/2015

1935 « Tout d'abord, et contrairement à ce qui est rendu possible par l'analyse automatisée d'images, Facebook récolte ici une donnée binaire extrêmement fiable [...] Un clic sur le bouton “Essayer” se traduit immédiatement par l'apparition d'un 1 dans une colonne quelconque de leur base de données. Étant dénuée de toute ambiguïté, cette information constitue donc un pivot utile pour l'exploration et l'analyse de l'énorme masse d'informations que Facebook recueille chaque jour à notre sujet (conversations, publications, contenus partagés, etc.) [...] Étant appliquée aux photos de profil – qui sont publiques – la même information peut, simultanément, être analysée par des tiers, gouvernementaux, commerciaux ou autres. Par ailleurs les analyses effectuées ne se restreignent pas à l'individu lui-même : le plus souvent, c'est en réalité le réseau social des individus qui est analysé. Ainsi, quel que soit notre choix, Facebook peut calculer, très facilement, la proportion de contacts ayant souscrit à cette option ; et il y a tout autant d'informations – si ce n'est plus – dans cette proportion que dans nos choix individuels. Par exemple, si j'ai choisi de ne pas souscrire à cette option, 21% de mes contacts l'ont fait. Cela signifie probablement que je ne suis pas farouchement anti-France et encore moins pro-djihad [...] Ce chiffre est une signature de mon milieu

l'État (*religere*) et de ses compétences à « influencer »¹⁹³⁶, « convertir »¹⁹³⁷, sinon transmettre à ses « contacts » ou collaborateur.e.s les ordres *signalés* en ligne¹⁹³⁸ (*religare*), tel que s'y engage, quotidiennement, le *manager*¹⁹³⁹, dans son entreprise ; la seconde, économique / stratégique, induit la quantification et le classement de ces données, afin d'investir, à leur insu, les plus influent.e.s des usager.e.s, comme pignon publicitaire (ou *medium*), et leurs « ami.e.s », comme débouchés ciblés des services et biens de consommation finale en circulation¹⁹⁴⁰. « Disposer de quantités d'informations concernant des opérations en temps réel implique désormais de pouvoir travailler non plus sur des échantillons, mais sur des ensembles exhaustifs de données disponibles au sein de l'univers numérisé, ou numérique. Les limites de traitement imposées par la matérialité des données disparaissent, et on passe donc de pratiques d'échantillonnage (au fondement des sciences quantitatives et des sondages) à du profilage intégral [...] Ainsi, les distributeurs de Candy Crush, véritable *best-seller* des jeux sur *smartphone*, peuvent-ils adapter le comportement et la difficulté ludiques aux spécificités de l'utilisateur afin d'accroître son intérêt (et sa dépendance) à l'application [...] Le *Big Data* pousse la désémantisation propre au numérique (qui transforme le réel en code *asémantique*) en son point limite : traiter en masse des informations concernant des opérations corrélées temporellement permet de produire une commensurabilité des signifiants eux-mêmes, et donc de générer ce qui s'apparente à des connexions sémantiques sensées *sans recours à un savoir*

socioculturel ; une proportion de 70% suggérerait un milieu social plus enclin au sentiment national voire au nationalisme politique, tandis qu'une proportion de 0% pourrait refléter l'appartenance à un milieu radicalisé. »

Ligneul Romain, « “Changez votre photo de profil” : Facebook et le bleu-blanc-rouge en un clic », *op. cit.*

1936« On relèvera que la souscription à cette option s'opère par le biais d'un clic au bas de la photo de profil d'un individu spécifique de notre liste de contacts. Par conséquent, en optant pour cette fonctionnalité, vous permettez à Facebook de savoir qui vous influence. »

Ibid.

1937« Certains auront amené 30 personnes à se “convertir” au bleu-blanc-rouge, là où d'autres n'en auront amené que une ou deux [...] Dans le futur, verrez-vous plus souvent les publications de la personne la plus apte à “convertir” les membres de son cercle social ? »

Ibid.

1938« On sait depuis longtemps que Facebook filtre les publications qui s'affichent sur notre mur en fonction de nos affinités et de divers autres paramètres opaques, en dépit du contrôle proposé aux utilisateurs. Comment l'entreprise va-t-elle utiliser les nouvelles données ici discutées ? Il est désormais avéré que la manipulation des contenus disponibles sur la Toile exerce une influence considérable sur les opinions et les intentions de vote des citoyens. Une étude parue cette année dans la prestigieuse revue PNAS indique, par exemple, qu'en manipulant le référencement de sites d'information politique dans un moteur de recherche comme Google, il est possible de modifier jusqu'à 20% des intentions de vote. »

Ibid.

1939Voir note 1553

1940« La surveillance du XXIe siècle s'adresse de manière *indifférenciée* à la totalité des unités mobiles et interconnectées. Profilage sécuritaire et *marketing* soumettent la planète entière à “un moissonnage globalisé” de données informatiques. Ce qui est traqué, ce n'est pas seulement l'infraction de la loi, mais les habitudes de toutes sortes, les comportements, les centres d'intérêts qui font [ré] émerger [ndlr : ré-institutionnalisent ou réactualisent] des profils [pseudo] particuliers capables d'anticiper sur des achats prochains, de signaler au consommateur un ouvrage qui vient de sortir, de l'inciter à des achats ciblés, ce qui constitue pour Éric Sadin une pénétration universelle des consciences. »

Zimra George, Psychiatre, psychanalyste, Membre correspondant du Collège International de Psychanalyse et d'Anthropologie, *Les Dérives de la raison calculante*, dans les numéros 12/13 de la revue *Illusio* : « Théorie critique de la Crise, du crépuscule de la pensée à la catastrophe », Éditions « Le bord de l'eau », 2014, Caen, pp. 517 – 518

spécifique »¹⁹⁴¹, à l'instar, aujourd'hui, de l'application ChatGPT : un « agent conversationnel »¹⁹⁴² disposé au traitement automatique des codes et langues recensés (jusqu'en 2021). Ces derniers trament « un système composé d'un nombre indéfini d'éléments et de liens polymorphiques entre eux, en constante dynamique [...] évolution [...] innovation permanentes »¹⁹⁴³, sous l'effet, même, du r/établissement continu de ce dialogue (« *Chat* ») collaboratif, générateur de trans{in}formations pré-entraîné (« *Generative Pre-trained Transformer* »)¹⁹⁴⁴. Google, quant à lui, rajoute Carnino, « ne vend rien d'autre que des chemins linguistiques » ou *michpatims*, soit les ordres d'une *religio* structurant un langage civilisationnel¹⁹⁴⁵, « qui constituent une forme d'orientation au sein d'une infinité de rapports associatifs produits syntagmatiquement, ou, pour le dire plus simplement, de liens vers des signifiés générés à partir de calculs sur des signifiants. La bourse aux mots (le terme “ski” est vendu à prix d'or aux annonceurs, en hiver, et l'expression “crème solaire” s'arrache aux enchères, en été) est au fondement du modèle économique de Google, qui vend des “associations syntagmatiques” automatisées permettant d'émuler des corrélations sémantiques »¹⁹⁴⁶ et leurs réactions correspondantes attendues que traduit, qu'importe le type (commercial ou politique) de signal émis, une attitude dialectisant consentement ou r/alliement (répressif) de l'usager.e à l'ordre recueilli et démonstration de son engagement à l'appliquer, et le faire appliquer, sinon à le transmettre au maillon inférieur de la chaîne de communication (et commandement) ; lequel, en tant qu'employé ou usager¹⁹⁴⁷, travailleur ou consommateur, boucle alors, en tant que *input et output*, allié et cible de l'*actūs*¹⁹⁴⁸, l'exercice de la souveraineté.

L'aposition du symbole tricolore sur l'avatar de son profil *Facebook* marque, donc, la dévotion de l'usager.e à une réforme de l'Économie ou des clauses de l'échange conjurés par les actes de terrorisme commis à l'encontre aussi bien de symboles que de postes (ou nœuds)

1941Carnino Guillaume, *Généalogie de l'informatique. Commensurabilité et quantification, autonomisation et instrumentalisation*, dans les numéros 12/13 de la revue *Illusio* : « Théorie critique de la Crise, du crépuscule de la pensée à la catastrophe », Éditions « Le bord de l'eau », 2014, Caen, pp. 570 – 571

1942« ChatGPT », *Wikipédia*,

<https://fr.wikipedia.org/wiki/ChatGPT>

1943Voir note 118

1944« Les utilisateurs contribuent à entraîner le robot par leurs requêtes et leur évaluation des réponses » ou, dit autrement, « par apprentissage supervisé et apprentissage par renforcement, les deux approches faisant appel à des données créées par des humains pour l'entraînement du modèle. Dans le cas de l'apprentissage supervisé, le modèle reçoit des conversations dans lesquelles les formateurs jouent les deux rôles : l'utilisateur et l'assistant d'intelligence artificielle. Dans l'étape de renforcement, les formateurs humains ont d'abord classé les réponses que le modèle avait créées dans les conversations précédentes. Ces classements ont été utilisés pour créer des modèles de récompense sur lesquels le modèle est affiné en utilisant plusieurs itérations de *Proximal Policy Optimization* (en) (PPO). »

« ChatGPT », *op. cit.*

1945Voir note 1896

1946Carnino Guillaume, *Généalogie de l'informatique. Commensurabilité et quantification, autonomisation et instrumentalisation*, *op. cit.*

1947Chacun des termes comme tautologie de l'autre.

1948J'opte pour l'emploi de ce terme, en qualité de synthèse lexicale du *vόμος*, et sa dialectique production / convention.

stratégiques, et leurs occupant.e.s par extension, au travers desquels se manifeste l'État français ; d'où l'identification aux victimes par leurs concitoyen.ne.s, qui, stimulée par des emblèmes-qui-r/allient, se fixe à, non des *alter egos* ou *personnes*, mais une représentation ou valeur de l'*actūs* ébranlée par les terroristes. Les motivations de ces derniers à *réagir*, en dehors des cadres légaux, à une agression préalable prétendue, sans qu'elles ne soient personnelles pour autant, délinéent, en effet, l'identité de la victime, confirmée par l'autopsie du corps, médiatique et collective, révélant, justement, non un ou des *alters ego*, mais une déclinaison d'un mode (opérateur) vécu de l'*éta(n)t* français fauchée par les terroristes, à laquelle dévouaient (sinon abandonnaient, aliénaient) leur *eksistence* les sacrifié.e.s. La formule « Je suis Charlie » semble, d'ailleurs, résoudre, pour la première fois, l'énigme posée au verset 14 du troisième chapitre de l'Exode par l'Éternel qui se présente à Moïse, dans ces termes : « *אֲנִי הָיְתִים וְאַתָּה הָיְתָה* », pour « je serai qui je serai ». L'identité sujet / objet tweetée par Joachim Roncin¹⁹⁴⁹, dans l'heure suivant les attaques des membres de *Charlie Hebdo*, sémantise la révélation de l'*État* masqué par cette abstraction : « Il est », comme troisième personne du singulier de l'*aspect inaccompli* de « *hwh* », ou « *אֲנִי הָיְתָה* », pour « je serai », désormais accomplie et identifiée à l'une de ses manifestations contemporaines : le domaine de la presse, comme tribune / tribunal de la cité. Cette figure de style conjuguant sujet et monades de l'État français¹⁹⁵⁰, loin de les personnifier, les déifie si bien, au contraire, qu'elles ne prétendent plus identifier un « nous »¹⁹⁵¹, aussi *flatteur* soit-il, mais le r/alliement, à un *actūs* qu'elles *représentent*, de tous les « je » facteurs de l'énoncé, chacun d'eux comme segment hiérarchique et partie prise de l'engagement citoyen à représenter (les seigneurs de) la nation, berceau mythologique de l'unité constituée.

1949 Joachim Roncin n'est pas un illustre anonyme. « Il est, depuis 2018, directeur du design de Paris 2024, au sein du comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques. Il est membre [également] du conseil d'administration de *Reporters sans Frontières*, depuis juin 2015, et membre du bureau exécutif du *Club des Directeurs Artistique*, responsables de la catégorie édition. »

« Joachim Roncin », *Wikipedia*,

https://fr.wikipedia.org/wiki/Joachim_Roncin

1950 *La Provence* recourt, de nouveau, à ce procédé sémantique de subjectivation collective du territoire attaqué, au lendemain des attentats terroristes du 13 novembre 2015, en titrant sa une du lendemain « Je suis Paris ».

1951 Le « **Nous** sommes tous des juifs allemands » scandé, la première fois, par les étudiants de Nanterre, le 22 mai 1968, lors d'une manifestation organisée contre l'expulsion de Daniel Cohn-Bendit, converti en « **Nous** sommes tous des américains », au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, fait place nette, le 07 janvier 2015, à son correctif circonstanciel, « **Je** suis Charlie », et ses déclinaisons successives.

Voir Poitou Jacques, Professeur à l'université Lumière Lyon 2 (1995-2011), Docteur ès lettres (1992), Docteur en études germaniques (1983), Spécialités : linguistique allemande, linguistique générale, « Nous sommes tous des juifs allemands », Wikiwix, 2017

<https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fj.poitou.free.fr%2Fpro%2Fhtml%2Fvoc%2Fcohn-bendit.html#federation=archive.wikiwix.com&tab=url>

L'auteur de l'article précise que, dans le premier cas exposé de la formule « nous sommes + attribut du sujet » interrogée, « le *nous* n'a pas les propriétés de X, mais proclame qu'il les a (par solidarité avec X) » ; alors que, dans le second, « le *nous* pense qu'il n'a pas les propriétés de X, alors qu'en réalité, il les a », le rapprochant ainsi, progressivement, de la vérité ; si bien que, dans le dernier cas mentionné, la formule « je suis + complément d'objet victimaire » la manifeste, *particulièrement*.

La béatification de la victime identifiée, n'authentifiant qu'un meurtre collectif dont les auteurs sacralisent eux-mêmes la cible, tel que je le consigne dans mon premier chapitre, établit aussi bien le concours de ses dévot.e.s au massacre du martyr que sa transposition, comme point focal du conflit, de la sphère personnelle du commandement¹⁹⁵² (de la nation) à ses domaines d'activité ou monades, parmi, d'ailleurs, les plus symboliques ; de telle sorte que la formule « *je suis* » + *le sujet l'objet victimaire attenté* revendique, finalement, non, certes, la commission du crime caractérisé, mais l' « appartenance »¹⁹⁵³ ou le parti pris, toutefois, de son émetteur à une manifestation du régime d'activité institué (l'économie de marché globalisée, en Démocratie Libérale) dont elle cultive le nihilisme, dans sa branche médiatique de surcroît¹⁹⁵⁴, en termes de liberté, comme antiphrase d'une guerre médiatisée par un registre de compétences conventionné. « La seule réaction » aux attaques de *Charlie Hebdo*, affirme, ainsi, Gérard Larcher, président du Sénat à l'époque, « c'est de démontrer que tous les républicains sont rassemblés autour de vraies valeurs [...] pour le vivre ensemble et le respect d'un État absolu de liberté et de Droit. »¹⁹⁵⁵ « Vous, moi, tous les amoureux de la liberté, nous sommes tous Charlie »¹⁹⁵⁶, assène, d'ailleurs, la voix hors-champ, en ouverture de l'édition vespérale du journal télévisé d'*Arte*, le 07 janvier 2015, comme injonction aux *recueillement* et culte collectifs du témoignage porté par l'objet victimaire d'une transgression du *jus in bello* ; lesquels se répandent, alors, sur le territoire dans les formes liturgiques du Christianisme (ou de la *religio*, en général)¹⁹⁵⁷ et charrient le type de réactions – à

1952Autrement dit celle des souverain.e.s (bailleur.e.s et législateur.e.s) de l'État, et de leur entourage, comme pépinière des valeurs plafonds du régime.

1953« J'ai juste accolé les mots "Je suis" à celui de "Charlie" pour exprimer un sentiment d'appartenance. » (Roncin Joachim, auteur de la formule)

Mesqui Pierre-Emmanuel, « Le créateur de "Je suis Charlie" horrifié par les dérives commerciales », *Le Figaro*, le 16/01/2015

<https://www.lefigaro.fr/culture/2015/01/16/03004-20150116ARTFIG00247-le-createur-de-je-suis-charlie-horrifie-par-les-derives-commerciales.php>

1954Secteur qui le cultive économiquement et idéologiquement, à la fois.

1955JT du soir, *Arte*, le 07/01/2015

L'un des intervenant.e.s de l' « Édition spéciale *Charlie Hebdo* : la liberté d'expression menacée de mort ? », diffusée le 07/01/2015, sur *Arte*, corrobore l'homologie Droit / « liberté d'expression » établie et, immédiatement, chevillée au registre de la « responsabilité », sinon de l'autonomie, « car encadrée par les lois », soit, officiellement, le témoignage de la « volonté générale ».

1956Ibid.

1957Des autels se dressent, rapidement, sur des lieux symboliques (lieux du crime, mais, également, lieux de culte laïque / républicain comme catholique) garnis de gerbes de fleurs, cierges, etc. en signe de commémoration. Des processions, chaînes humaines et autres veillées collectives s'improvisent, également, lors des rassemblements publics formés, en Ile de France, place de la République ou, bien encore, sur le parvis de Notre Dame de Paris.

JT du soir, *Arte*, le 08/01/2015

Fabrice Delcroix enjoint d'ailleurs, publiquement quoique implicitement, les deux clergés respectifs des forces aux prises à condamner, d'une seule voix, les attentats du 13/11/2015, dans les jours suivant leur commission. « Il faut, dit-il, **nous** aider... Il n'y a pas que **les chrétiens** qui doivent parler. »

JT du soir, *Arte*, le 15/11/2015

Termes surlignés (en gras) par mes soins.

La couverture médiatique de la gestion politique, locale, de l'affliction générale provoquée par l'attaque dirigée, la veille, sur la Promenade des Anglais, témoigne, davantage encore, de l'administration religieuse de ce type d'événement. *France 2*, chaîne publique et laïque du réseau télévisuel français, diffuse, à une heure de grande

une charge, peu importe son mode opératoire – *convenues* qui relèvent de la démonstration (numéraire) pondérable de l'engagement citoyen envers l'État, donnée en réponse à « des actes d'une exceptionnelle barbarie » perpétrés « contre un journal, c'est-à-dire l'expression de la liberté ; cette liberté [ndlr : sinon un mode social de production] dit François Hollande, que la République protège »¹⁹⁵⁸ et garantit à chacune de ses représentations.

L'un des premiers hommages rendus par la presse à « la solidarité citoyenne » témoignée aux victimes des attentats commis sur le sol français, en janvier 2015, célèbre ainsi l'écoulement *post mortem* d'un million d'exemplaires du numéro 1177 de *Charlie Hebdo*, paru le jour de l'attaque¹⁹⁵⁹. Plus rentable, donc « plus vivant que jamais [...] »¹⁹⁶⁰, le concours d'un nombre significatif de citoyen.ne.s tant à l'expansion matérielle et la valorisation financière de son domaine qu'à la transmission d'un jugement posé sur le monde – celle-ci comme *activité* centrale, et substance, de *Charlie Hedbo*, celui-là comme (sa) vérité particulière de l'économie de marché – illustre, précisément, le type de réactions que doit provoquer cette « tentative de [faire] fermer sa gueule à l'esprit français, voltairien, libre et satyrique »¹⁹⁶¹ exalté par les chroniqueur.e.s de l'émission « 28 minutes », sur le plateau d'*Arte*. Si « l'esprit français », dont la sphère médiatique se veut le symbole, euphémise, à l'évidence, l'inclination au conflit que *partagent* les membres de la nation, le postulat d'un journalisme professionnel occupant les « avant-postes de la liberté d'expression [...] cœur de la démocratie et de la laïcité »¹⁹⁶², posé par ses prophètes mêmes, r/établit, en contrepoint, un rapport féodo-vassalique, typiquement religieux, entre l'éta(n)t civil et ces derniers qui invoquent en effet, aussi inconsciemment ou mécaniquement soit-il, un acte de charité accompli au bénéfice du premier, charpentant une mythologie de la fondation de *l'ordre* et ses tautologies : État de Droit, République et Liberté¹⁹⁶³. « On s'est battu pour votre liberté, lisez Charlie pour la garder ! », pouvions-nous lire d'ailleurs, sur une pancarte ornée d'une Marianne, fusil à la main, suivie d'un sans-culotte, brandie lors du

écoute, les images de la messe donnée, à Nice, le matin même, que les journalistes présentent comme l'occasion de « retrouver, dans la prière, réconfort et sérénité. »

JT de 20H, *France 2*, le 15/07/2016

1958JT du midi, *Arte*, le 07/01/2015

1959JT de 19H45, *Arte*, le 08/01/2015

Les ventes de l'hebdomadaire avoisinent les 50 000 exemplaires / semaine, jusqu'à cette date.

1960« ... un million d'euros ayant été [par ailleurs] exceptionnellement débloqués par l'État », pour le maintenir en vie.

JT du soir, *Arte*, le 09/01/2015

1961« Édition spéciale *Charlie Hebdo* : La France vulnérable ? », Émission « 28 minutes », *Arte*, le 08/01/2015

Nathalie Saint-Cricq reprise, quasi au mot près, cette rhétorique, lors de l' « Édition spéciale : Siège à Dammartin-en-Goële », retransmise sur *France 2*, le 09/01/2015. Elle décrit « La France » comme « le pays de Voltaire, avec ses traditions libertaires, sa liberté d'expression, son esprit démocratique... »

1962Jeanneney Jean-Noël (Homme politique et spécialiste d'histoire politique, culturelle et des médias), « Éditions spéciale *Charlie Hebdo* : La France vulnérable ? », *op. cit.*

1963Tout État de droit (« régi par des lois ») est une République, selon Rousseau. Toute Démocratie ou République distinguent ses membres – citoyens ou « hommes libres » – de l'étranger, en raison d'un « (avoir) droit de cité » (rétro)cédé par le Prince et d' « être libre », à ce titre exclusivement.

rassemblement parisien organisé le 11 Janvier 2015. Ce *feedback* populaire (*a priori*, du moins) d'une mythologie affichant de fortes similitudes avec le puritanisme, bien que « farouchement laïque », formalise et implémente, *in fine*, le traitement religieux administré à l'événement : il entérine, d'une part, le rapport d'obligation qu'instruit le secteur médiatique entre lui, créancier d'une liberté (d'expression / d'échange), et le profane, son débiteur, dont l'inféodation (affirmée) conjecture son consentement à se « conformer au rôle attendu »¹⁹⁶⁴, autrement dit se dévouer au suzerain ; il *remémore* à son lecteur la trame du pacte démocratique (*religere*) et lui (re) transmet l'ordre de le renouveler (*religare*), de l'autre. « Lisez Charlie **pour** la garder ! » transpose, effectivement, les termes de l'engagement des enfants d'Israël pris envers l'Éternel : l'aphorisme somme le citoyen d' « étudier » l'œuvre d'une « libre communication des pensées et des opinions [...] sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi »¹⁹⁶⁵, et y « obéir », tel que le *rappelle* Jeanneney, lors de l'émission *28 minutes* du 08 Janvier 2015¹⁹⁶⁶ ; et ce, **pour** « accomplir », conjointement et collectivement, la « volonté » de l'artiste : soit une représentation économique et symbolique de cette liberté, qui ne tend qu'à prospérer au moyen du commerce (r)établi de sa vérité professée, comme aiguillon et condition du maintien de l'ordre.

La transmission, au lecteur, des clauses de la collaboration et de leur actualité, relevant, pour l'émetteur ou l'objet intensionnel, de la manœuvre stratégique, polarise ainsi, mécaniquement, les réactions au crime commis affichées par les membres de la profession ; lesquels s'épanchent moins sur la raison de ces clauses qu'ils ne s'échinent à filer une opposition entre deux séquences de la Guerre : « Kalachs contre des crayons, poignards contre des images [...] toujours ce combat inégal [ndlr : sinon asymétrique] et arriéré de l'archaïsme contre la liberté d'expression »¹⁹⁶⁷, ou

1964 Voir note 1916

1965 Article 11, *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789*

1966 Ce dernier enchaîne, pour le citer, le « sens de l'histoire » aux dispositions prévues à l'article 11 des *Droits de l'Homme*, et sa liberté (d'expression).

1967 Éditions spéciale *Charlie Hebdo* : La France vulnérable ? », *op. cit.*

Patrick Pelloux s'en fait l'écho, le jour suivant, sur une chaîne concurrente, lequel souligne le « besoin d'intellectualiser le monde moderne face au risque de retour au moyen-âge. »

JT du soir, *France 2*, le 08/01/2015

Le caricaturiste égyptien, Makhoulf, collaborant au quotidien *Al-Masri Al-Youm*, réputé pour sa ligne éditoriale « libérale », confesse, également, un « retard au niveau de la liberté et de l'acceptation des idées de l'autre » ; retard que transpose déjà, Bernard Cazeneuve, au registre (technologique) de l'expertise, la veille de cette déclaration ; lequel oppose « libertés : de presse, d'expression, de critique », etc., à « l'ignorance » ou « l'obscurantisme » (du progrès et ses ressorts) des régimes islamiques, comme terreau du terrorisme. La répression policière et juridique frappant la presse indépendante française, depuis « le mouvement des Gilets Jaunes », semble, pour autant, relativiser cette assertion. « Comme chaque année, *Reporters sans Frontières* [...] publie son classement mondial de la liberté de la presse. En 2020, la France se situe à la 34^e position, sur 180 pays ou territoires. Pour expliquer ce rang plutôt bas parmi les pays européens, l'ONG évoque une multiplication des actes de violence et des procédures d'intimidation envers les journalistes, des lois liberticides et le monopole des grands groupes médiatiques par une petite poignée de barons des affaires. »

Voir JT de midi, *Arte*, le 09/01/2015

« Édition de 18H07 », *France 2*, le 08/01/2015

« Classement mondial de la liberté de la presse 2020 : “Nous entrons dans une décennie décisive pour le journalisme, et le coronavirus est un facteur multiplicateur” », *Reporters sans frontières*, le 19/04/2020

du « siècle des Lumières contre l'obscurantisme religieux »¹⁹⁶⁸, pour inverser la polarité des séquences identifiées, car identiquement investies par les forces en présence, tel que je l'aborde prochainement. La condamnation du « mot clé atroce sur les réseaux sociaux : “Je ne suis pas Charlie” »¹⁹⁶⁹, prononcée par Elisabeth Quin et son équipe, trahit, justement, le prisme religieux de cette réaction agonale au refus d'obtempérer à l'injonction faite aux citoyen.ne.s de s'identifier à l'idole et r/allier, de fait, sa cause ; lequel, de surcroît, ne dénote aucune posture belliqueuse adoptée – ni « avec » ni « contre » *Charlie* –, seulement un refus de collaborer. Cette variante diplomatique formulée par les troupes d'E. Quin du « soit vous êtes avec nous, soit vous êtes avec les terroristes » asséné par G. W. Bush, le 20 septembre 2001¹⁹⁷⁰, s'accote, logiquement, à une surexploitation captieuse du registre de l'amitié, et de la parenté plus globalement, disposée à sublimer la structure féodo-vassalique des rapports unilatéraux, parfaitement impersonnels, qu'entretiennent peuple et tribuns. L'équipe de l'émission « 28 minutes » ouvre le bal, dans les heures suivant le meurtre des journalistes de *Charlie Hebdo*, avec le sophisme : « Charb était notre ami, et comme vous êtes nos amis, il était aussi votre ami » (É. Quin, « 28 Minutes », *Arte*)¹⁹⁷¹. Y fait écho, les jours d'après, une transfiguration de la physionomie des retrouvailles circonstanciées, même si manifestement crispées, de François Hollande et Nicolas Sarkozy opérée par les journalistes d'*Arte*. « C'est, interprètent-ils, le sang des dessinateurs qui les a réunis. La droite et la gauche, main dans la main, c'est l'union nationale [disant] : Barbares, touchez pas à nos potes ! »¹⁹⁷² Bernard Cazeneuve (le ministre de l'Intérieur du gouvernement français de l'époque) partage, simultanément, le « sentiment d'avoir perdu [lui aussi] de vieux amis »¹⁹⁷³, comme prélude à un éloge funèbre de tout un peuple à ses parents. « C'est un peu nos grands-pères, pères, frères... », prétend, face caméra, une citoyenne anonyme se recueillant au pied des

<https://rsf.org/fr/classement-mondial-de-la-liberte-de-la-presse-2020-nous-entrons-dans-une-decennie-decisive-pour-le>

Langlade Augustin, « Intimidation judiciaire et répression policière, la liberté de la presse française a régressé en 2019 », *La relève et la peste*, le 01/05/2020

<https://lareleveetlapeste.fr/intimidation-judiciaire-et-repression-policiere-la-liberte-de-la-presse-francaise-a-regresse-en-2019/>

L'auteur de l'article fournit, par ailleurs, une généalogie (économique) des médias français des plus fournies et détaillées.

1968« Édition spéciale *Charlie Hebdo* : la liberté d'expression menacée de mort ? », *Arte*, le 07/01/2015

1969« Éditions spéciale *Charlie Hebdo* : La France vulnérable ? », *op. cit.*

1970« Le discours va-t-en-guerre de Bush après le 11 Septembre », *Radio Canada*, le 01/09/2021

<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/plus-on-est-de-fous-plus-on-lit/segments/entrevue/369539/georges-w-bush-discours-11-septembre-cuccioletta-parenteau>

1971« Édition spéciale *Charlie Hebdo* : la liberté d'expression menacée de mort », *op. cit.*

1972JT du soir, *Arte*, le 08/01/2015

Laurent Wauquiez (secrétaire général de l'UMP) le confirme, plus sobrement il va sans dire, en faisant « prévaloir l'union [ndlr : familiale autour d'une *religio*] sur les profondes différences politiques » affichées par les deux présidents et leurs cours.

JT de 13H, *Arte*, le 09/01/2015

1973« Édition de 18H07 », *France 2*, Le 08/01/2015

locaux de *Charlie Hebdo*¹⁹⁷⁴. Les confessions consécutives d'un journaliste *se pensant* proche des « Cabu de *Récré A2* [...] et] Wolinski du *Paris-Match* de mes parents »¹⁹⁷⁵ exposent, d'ailleurs, les ressorts médiatiques d'une révision *post mortem* de la vigueur des rapports sujet / tribun(e)s, fidèles / prophètes, établis ; révision qui favorise, rétroactivement, la conjonction de l'événement et la mémoire des premiers d'une histoire commune façonnée puis léguée par « des enfants, des innocents, des génies, la fine fleur du dessin français »¹⁹⁷⁶ que leurs homologues érigent en martyr.e.s, au titre, justement, d'ingénieur ou maître en « parler, écrire, imprimer librement, dans le cadre des dispositions prévues par la loi »¹⁹⁷⁷. Le culte rendu, collectivement, aux journalistes de *Charlie Hebdo*, assassinés le 07 janvier 2015, célèbre, davantage, leurs qualités de *manager* – masquées d'une apparente familiarité – ou d'instructeur *et* de modèle-étalon d'un *corpus* de compétences ou savoir-faire, au moyen duquel et par lequel s'exerce autant que se jauge, en Démocratie (libérale d'autant plus), la pratique du *libre-échange*, sinon de l'*ἀγών* formé par l'économie de marché globalisée ; d'où l'émoi, collectivement ressenti, jeté par une conjuration dirigée contre l'un des trésors nationaux et fers de lance d'une économie privilégiant la joute dialogique, médiatisée, à une démonstration militaire (limitée en domaine clos) de la puissance publique. Le sacrilège commis par les frères Kouachi, en massacrant un collège de femme et d'hommes de foi, sinon de « prophètes » élevés, par leurs actes, au rang de « symboles républicains »¹⁹⁷⁸, se répand, en outre, à leur doublet « sécuritaire », soit au métier de policier ou « gardien de la paix », disposant l'officier à l'usage d'une violence préliminaire sanctuarisée, autrefois exercée par l'*ἀγαθός*, lui-même, hors de ses frontières, contre le barbare à soumettre. Sa délégation funeste – Machiavel ne souffle-t-il pas à Laurent II de Médicis que « tous les prophètes armés triomphèrent et [...] les désarmés s'effondrèrent »¹⁹⁷⁹ ? – à une catégorie de sujets plus ou moins inaptes « à occuper une place déterminée dans l'organisation, à la fois technique et sociale », de l'économie de marché, mais, toutefois, dévoués à « la cause » et ses représentations nobiliaires¹⁹⁸⁰ procure, effectivement, une valeur extra-ordinaire à la vie de ses dépositaires (quoique dans le cadre, seulement, de leur profession), en raison de leur fonction éminemment stratégique endossée. Tout type d'ascendant militaire pris sur l'un des gardiens du

1974JT de 20H, *France 2*, le 08/01/2015

1975*Ibid.*

1976« Édition spéciale *Charlie Hebdo* : la liberté d'expression menacée de mort ? », *Arte*, le 07/01/2015

1977JT de 13H, *Arte*, le 09/01/2015

1978Ce « constat » ponctue la couverture médiatique de l'hommage rendu par l'Imam de Drancy aux journalistes de *Charlie Hebdo* ; lequel dépose une gerbe de fleurs aux portes des locaux du journal, avant de « prier pour les victimes » et d'enjoindre « les musulmans de France attachés aux valeurs de la République » à lui manifester leur dévotion.

« Édition de 18H07 », *France 2*, le 08/01/2015

1979 Machiavel Nicolas, *Le Prince*, *op. cit.*, p. 41

1980J'étais cette hypothèse dans la deuxième partie de mon chapitre suivant.

temple caractérise, en conséquence, aussi bien une violation du *jus in bello*, et l'exercice d'une liberté qu'il infuse, qu'un vacillement de la puissance publique, sous les coups d'un opposant potentiellement plus fort, portés au souverain, à même d'imposer d'autres conditions de règne. Les images de l'un des deux policiers « exécuté de sang froid »¹⁹⁸¹ diffusées en ouverture de l'édition vespérale du journal télévisé d'Arte, le jour de l'attaque de *Charlie Hebdo*, pétrifient, pour cette raison, une majorité de téléspectateur.e.s qui assistent, impuissant.e.s, à l'écroulement d'un rempart : de leur point de vue, à une violence monstrueuse, dont elles et ils se croient, personnellement, la cible ; de celui du Prince, à une usurpation de son exercice, ladite violence (primaire) étageant, dialectiquement, son règne. Les commentaires de la scène du crime extrapolent, à cet effet, le « beaucoup de calme », et la maîtrise de la situation par inférence, que démontrent « les terroristes, en rejoignant leur voiture après avoir blessé un autre policier »¹⁹⁸² ; de manière à caractériser la préméditation de l'acte, et donc l'intention de « troubler gravement l'ordre public » sous-jacente, étayant cette vérité apodictique établie, consécutivement, par Luc Poignant (représentant du syndicat Unité SGP Police), au nom d'une « profession en pleurs [...] On a, déclare-t-il, perdu 2 des nôtres. C'est un acte de terrorisme »¹⁹⁸³, lequel se distingue de « l'infraction de droit commun », au titre, ni de l'acte ni de son taux de nuisance affiché, mais, exclusivement, de l'intention prêtée à ou revendiquée par le criminel, tel que je l'expose dans mon deuxième chapitre et le corrobore Philippe Brinsolaro, frère de l'un des policiers abattus, lui-même gardien de la paix. « La police, affirme-t-il, est mal comprise par les citoyens... », car, « quoiqu'il en soit, un policier saura toujours s'interposer », sans qu'il n'en précise les termes, et ce, à certaines conditions, de surcroît : « lorsqu'il faudra qu'il protège la nation » et, non, des personnes. Le choix des mots, aussi mécanique soit-il, n'en reste pas moins significatif, d'autant plus qu'il introduit le jugement de l'auteur rendu sur l'enjeu de l'événement. « On ne peut, conclut-il, porter atteinte à la liberté d'expression, à l'autorité de l'État »¹⁹⁸⁴, autrement dit aux moyens de transmission et d'élargissement d'une puissance fragmentaire, sanctuarisés par le Droit aux portes duquel siège la police.

1981JT du soir, *Arte*, le 07/01/2015

1982*Ibid.*

1983*Ibid.*

La photo prise du policier (Ahmed Merabet) sur le point d'être abattu par les frères Kouachi, aux portes des locaux de l'hebdomadaire, est la plus utilisée par les médias internationaux (*Daily Mail*, etc.) pour illustrer le drame.

JT de 13H20, *Arte*, le 08/01/2015

1984« Édition spéciale de 11H23 », *France 2*, le 08/01/2015

Bernard Squarcini, quant à lui, consigne la « barbarie » au registre de l'agression commise envers le « symbole protégé » de la République.

JT du soir, *France 2*, le 08/01/2015

Ces deux topiques – liberté d'entreprise, d'échange ou d'expression et maintien de l'ordre – de la *religio* capitaliste constitutifs d'un « “vivre ensemble” mis à mal par les terroristes »¹⁹⁸⁵ voient leurs symboles respectifs profanés (la presse et la police, en l'occurrence) jumelés à un troisième, le judaïsme, formant la synthèse des trois hypostases de l'État, à savoir : 1) l'ordre génésiaque, authentique, à imposer aux barbares et *faire maintenir* par les citoyen.ne.s ; 2) la conjuration formée par les pharisiens contre le Christ (le « père » contre le « fils »), et réciproquement, couronnant l'injonction cardinale au dépassement de l'*éta(n)t* (que médiatise l'altérité) re-transmise à tous les sujets ; 3) l'exil ou l'apatridie, jusqu'en 1948 du moins, consécutif d'un échec à maintenir le rapport de force avec Rome puis le christianisme. Nul doute que la Judéité, en raison de cette « monstruosité »¹⁹⁸⁶, excite et mêle des sentiments contradictoires, comme 1) la confiance (ou connivence), 2) la méfiance (convertible en haine) et 3) la pitié, soit le terreau du mépris ou de l'empathie qu'inspire le « juif », selon qu'il se distingue, sur les planches de la guerre, comme reliquat d'un *actūs* démodé et/ou modèle-étalon de la collaboration¹⁹⁸⁷ ; d'où l'attraction qu'exerce le « juif » : négativement, sur, globalement, les réactionnaires de tous bords, motivant, notamment, l'attaque de l'*Hyper Casher*, le 09 janvier 2015¹⁹⁸⁸ ; positivement, sur tous les apôtres de la République et ses phalanges. Manuel Valls, en écho (ou inversement) à une affiche portant l'inscription « *Je suis – hyper casher – Charlie – policière municipale – flic. RÉSISTONS !* »¹⁹⁸⁹, brandie, le 10 janvier 2015, durant un r/assemblement public en hommage aux victimes d'Amedy Coulibaly, déclare, également, « *Nous sommes tous aujourd'hui Charlie. Nous sommes tous des policiers. Nous sommes tous des juifs* »¹⁹⁹⁰, lors de la même cérémonie, célébrant, ainsi, l'Union (re)formée autour des symboles respectifs de ses trois hypostases.

1985JT du soir, *Arte*, le 10/01/2015

1986Le concept de « monstre » ne porte aucun jugement sur la catégorie analysée (celle du « juif en l'occurrence). Il s'entend, exclusivement, au sens Girardien du terme et, je le démontre dans mon chapitre suivant, caractérise l'État *in fine*, peu importe ses (ré)formes prises.

1987La monstruosité du « juif » susmentionnée transparait, de nos jours, d'autant plus, derrière le culte rendu par une majorité d'israélites à un État manifestement archaïque, doublé d'un investissement exemplaire des conditions modernes de la Guerre.

1988Amedy Coulibaly, l'auteur de l'attaque perpétrée, le 09 janvier 2015, contre l'épicerie juive *Hyper Casher* située porte de Vincennes, prend, à cette occasion, 17 personnes en otages, après en avoir tué 3, lors de son entrée dans le magasin. Il en tuera une de plus au cours de leur séquestration. Il assassine, également, une policière municipale de Montrouge, la veille. Il prétend, par ailleurs, mener cette prise d'otages en collaboration avec les frères Kouachi, en plus de revendiquer aussi bien son antisémitisme que son alliance à l'État Islamique.

1989JT du soir, *Arte*, le 10/01/2015

1990 « Valls : “La France sans les juifs de France n'est plus la France” », *France Tv Info*, le 11/01/2015

https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/attaque-au-siege-de-charlie-hebdo/video-valls-la-france-sans-les-juifs-de-france-n-est-plus-la-france_793953.html

Tous les registres de la propagande¹⁹⁹¹ – ceux de la *suzeraineté*, et ses déclinaisons (amitié, parenté, *ingenium*), de la *sécurité* et de la persécution arrimés, respectivement, à la presse, la police et le « juif » – sitôt poncés par les tribun(e)s de l'État, pour fédérer les français.e.s autour de « nos symboles républicains » tombés, début janvier 2015, sous les balles du terrorisme, laissent, pour autant, progressivement place, derrière le meurtre (générique) « d'intellos, de flics, de juifs, de musulmans apostats », à quoi le résumé Gilles Kepel, au seul véritable enjeu et « ami sûr » que l'on ait « sur cette terre », dit Jules Michelet (historien de la IIIe République) à propos de « la France ». Kepel, en effet, la fait passer au premier plan de l'événement, devant tous « nos amis » et « symboles républicains », au fil d'une rhétorique habilement ficelée, honnête par ailleurs, glorifiant « notre grande France, idéal de la République, idéal de la paix contre ceux qui pensent [ndlr : ou, plutôt, espèrent] l'atteindre en tuant [ndlr : juste quelques ou] des journalistes et des policiers. »¹⁹⁹² Gérard Garutti désaffecte, également, quoique moins brutalement, la scène du crime et le recentre, de cette manière, sur le mode opératoire adopté par les terroristes, contre lequel, seulement, se *reconnaît* « une France unie, déterminée, rassemblée qui ne se laisse pas impressionnée... Même si elle exprime, là [ndlr : devant les attentats commis le 13 novembre 2015] une émotion infinie », pour citer François Hollande¹⁹⁹³. L'écrivain, G. Garutti, invité de l'émission « *Ce soir ou jamais* : “Comment résister à l'intimidation” », sur *France 2*, le 09 janvier 2015, demande, ainsi : « comment expliquer ou qualifier le fait que deux hommes débarquent dans une rédaction et massacrent 12 journalistes », autrement que d'infraction au *jus in bello*, « et plongent un pays dans un état de choc absolu, en ayant frappé la république, la démocratie, la liberté d'expression, l'esprit critique, l'art... », enfin toutes les tautologies de la France, en tant que monade, elle-même, du capitalisme, de la Démocratie Libérale ou, encore, de l'économie de marché mondialisée, constitué monopole intensionnel ayant, objectivement, donné la démonstration de lui-même, son auto-attestation. Toute dérogation aux mentions légales de son exercice hérite alors, en conséquence, de la qualification de « crime contre l'humanité », telle que la dénonce d'ailleurs, péremptoirement, Catherine Clément, en réponse au même Gérard Garutti. L'épiphonème pour le moins laconique ponctuant l'intervention de l'un des invités de l' « Édition spéciale *Charlie Hebdo* : la liberté

1991« On assiste, dès le 7 janvier au soir, à la mise en place d'un travail de “propagande” [...] opérant un travail sur les représentations des citoyens, permettant de donner des interprétations aux événements vécus et un langage au mécontentement, c'est-à-dire construisant une “mobilisation de consensus”. »

Boussaguet Laurie et Faucher Florence, *Quand l'État convoque la rue. La marche républicaine du 11 janvier 2015*, Gouvernement et action publique, vol. 6, no. 2, 2017

<https://www.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2017-2-page-37.htm>

DOI : 10.3917/gap.172.0037

1992JT du soir, *Arte*, le 08/01/2015

1993« Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

d'expression menacée de mort ? », diffusée le 07 janvier 2015 sur *Arte*, résume, le mieux, l'enjeu que polarise une réaction à l'exercice *convenu* de la guerre, car *globalement* imposé, territorialisé. « Payer ceci, en France, en 2015, de sa vie... »¹⁹⁹⁴, déplore-t-il, présume en effet, consécutivement, la constitution d'une dette, sinon d'un préjudice causé, débordant le cadre des caricatures de Mahomet publiées par *Charlie Hebdo* le 08 février 2006¹⁹⁹⁵, ainsi que je le discute dans les prochaines lignes, et un mode de règlement qui, certes expédient aux opérations du maintien de l'ordre dirigées aux confins de l'Humanité, n'a, pour autant, *droit* d'exercice dans l'enceinte du sanctuaire national. Christophe Deloire, secrétaire général de *Reporters Sans Frontières*, (re) dresse, le premier, explicitement d'ailleurs, une herse entre la *πόλις* et la guerre, la Démocratie et la tyrannie, l'humanité et la barbarie, sur la même chaîne, quelques minutes plus tôt. « Nous nous battons tous les jours contre ces atrocités visant la presse, témoigne-t-il, mais c'est sur des terrains de guerre, comme en Irak, en Syrie. Pas en France. Pas à côté de chez nous. »¹⁹⁹⁶

Abdenour Bidar (philosophe, essayiste et haut fonctionnaire français d' « origine immigrée ») s'emploie, de son côté, justement, à répandre, sur tous les plateaux de télévision, une phénoménologie de l'Économie, et ses deux modes opératoires contemporains principaux distingués, l'un de l'autre, en termes de « guerre » et de « paix » (sinon d' « humanisme ») : son antiphrase, *et* clivant, de surcroît, leur nations mères¹⁹⁹⁷ respectives spéculées entre « barbarie » et « civilisation » ; de manière à prévenir une « fracture guettant les différentes communautés citoyennes intégrées »¹⁹⁹⁸, sinon les « français de souche » et la « communauté musulmane », toujours soupçonnée, implicitement, de porter, congénitalement, cette « brutalité [...] venue du fond des âges »¹⁹⁹⁹, selon Claude Askolovitch. Cette manœuvre dirigée par une figure exemplaire de « l'intégration » enjoint, pour quoi, les musulman.e.s de France, ayant fait la démonstration de leur émancipation vers l'autonomie (de marché), à « se replier sur l'unité nationale » et « puiser, ensemble, dans les réserves d'humanisme »²⁰⁰⁰, soit afficher son « consentement à la [re] mise en ordre » militaire des rapports géopolitiques internationaux, sous peine, sinon, de « servir de bouc émissaire », et de voir, « ici [...] chez nous », s'engager de nouvelles croisades²⁰⁰¹. A. Goutard et D. Pujadas, au lendemain du 13 novembre 2015, rivalisent d'efforts, justement, pour les annoncer aux portes de la France. « La guerre s'importe chez nous, et aussi les méthodes

1994 *Arte*, le 07/01/2015

1995 Blasphème que disent, alors, faire expier aux journalistes du canard, les frères Kouachi.

1996 JT du soir, *Arte*, le 07/01/2015

1997 « Nation », du latin *nāscor*, pour « naître », traduit « l'origine de ».

Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français*, *op. cit.*, p. 882

1998 « Édition spéciale *Charlie Hebdo* : la liberté d'expression menacée de mort ? », *op. cit.*

1999 *Ibid.*

2000 *Ibid.*

2001 *Ibid.*

de cette guerre », affirme la première ; « Il y a aujourd'hui en France, en 2015, des kamikazes... On en parle depuis des années, loin de nous, aujourd'hui, c'est chez nous », assène le second. Le directeur adjoint de l'information de la chaîne, E. Leenhardt, quant à lui, ravive la rhétorique de l' « ennemi intérieur » embusqué derrière « la revendication des attentats en arabe, mais aussi dans un français courant », ou, bien encore, « l'arrestation, une semaine avant, d'un homme, en Bavière, qui se dirigeait vers la France avec des armes. »²⁰⁰² Jean-Pierre Filiu, professeur des universités en histoire du Moyen-Orient à Sciences Po Paris, préjuge, de manière plus assumée encore, de *l'intention* des « terroristes voulant faire de l'Europe un nouveau théâtre de guerre. »²⁰⁰³

Les scissions idéologiques, parmi les plus inconciliables *a priori*, se referment, également, sur le pacte démocratique, républicain, fixant les règles de la guerre totalisée dont il formalise le progrès du mode opératoire, aussi bien techniquement que stratégiquement, et l'abstrait, conjointement, par là même ; si bien que ses tribun(e)s contemporain(e)s, tous clivages idéologiques confondus, rejette, aux *réactionnaires*, la première déclaration de guerre. La faute originaire. L'intervention de Marine Le Pen, sur le plateau des *4 vérités*, le 08 janvier 2015, durant laquelle cette dernière affirme que « ce sont les islamistes qui ont déclaré la guerre à la France... ça ne fait aucun doute... ce n'est pas le premier attentat... notre pays n'est pas le seul touché »²⁰⁰⁴ (parmi les nations occidentales), semble, effectivement, reprise, quasi mot à mot, sur *Arte*, le soir même, par Elisabeth Quin et son équipe dénonçant, à leur tour, une « déclaration de guerre » puis une tragédie « sans précédents dans l'histoire de la presse française », avant de saluer, à la différence de Marine Le Pen, étonnamment, « une rédaction d'indomptés [...] morts au champ d'honneur de la liberté d'expression. »²⁰⁰⁵ Le champ lexical de la martialité ne laisse d'inonder les hommages rendus aux journalistes de *Charlie Hebdo*, par leur entourage d'autant plus, trahissant une certaine appétence pour la guerre. « Charb, dans une dernière interview, disait “mourir debout”, avec les honneurs », évoque, avec fierté, l'un de ses proches, le soir même de son homicide²⁰⁰⁶ ; avant que l'un des invités de l' « Édition spéciale *Charlie Hebdo* : la liberté d'expression menacée de mort ? » ne file cette allégorie, sur la même chaîne, le décrivant « mort dans les tranchées de son bureau... entouré d'un régiment d'impertinents... l'élite de l'insoumission... mort pour sauver le monde tous les mercredis pour 3€. »²⁰⁰⁷ Maryse Wolinski, pour sa part, considère que son « mari est tombé au champ d'honneur [...] mort avec ses camarades et frères au service de sa chère liberté [...] C'est une guerre contre la liberté que

2002« Édition de 6H30 », *France 2*, le 14/11/2015

2003« Édition spéciale : Siège à Dammartin-en-Goële », *France 2*, le 09/01/2015.

2004« Les 4 vérités avec Marine Le Pen » (Édition de 07H30), *France 2*, le 08/01/2015

2005Spéciale « Charlie Hebdo : la France vulnérable ? », 28 minutes, *op. cit.*

2006JT du soir, *Arte*, le 07/01/2015

2007« Édition spéciale *Charlie Hebdo* : la liberté d'expression menacée de mort ? », *op. cit.*

nous devons gagner », affirme-t-elle en conclusion²⁰⁰⁸, très justement, l'événement polarisant, *in fine*, une opposition de « modes » (économiques) ou religions, l'un et l'autre comme réformes ou (accomplissement) dérivées d'un seul et même paradigme, d'une seule et même asymptote, dont les activités respectives, en domain(e)s clos, interfèrent continuellement ; de sorte que leur exercice – militaire ou propagandaire²⁰⁰⁹ – catalyse la riposte de « l'ennemi », jusqu'à l'anéantissement ou « l'intégration » radicale de l'une ou l'autre des *religiones* en lutte. Notre « zone de confort impériale, citoyenne et déterritorialisée formerait [à ce titre] une espèce de continuum policier où règnerait un niveau de contrôle à peu près constant, tant politiquement que biométriquement. Le “reste du monde” pourrait alors être brandi, au fur et à mesure de son incomplète pacification, comme repoussoir et, dans le même temps, comme gigantesque dehors à civiliser. »²⁰¹⁰

« Le meurtre d'un jeune soldat [ndlr : anglais] Lee Rigby, poignardé par deux hommes, en 2013, “au nom, disent-ils, de tous les musulmans tués par l'armée britannique” »²⁰¹¹, dont l'émission *Vox Populi* reconvoque le souvenir, sur *Arte*, le 11 janvier 2015, polarise, justement, les dynamiques soulignées. Theresa May, Secrétaire d'État à l'Intérieur britannique en 2015, les accuse, eux et tous les réfractaires à la *religio* démocratique-libérale, en réaction, de « porter la mort et la destruction, ici, aux États-Unis et dans les autres pays occidentaux »²⁰¹², de manière à introduire l'exigence d'un recours à la force militaire, dans leur(s) pays, formulée par Liam Fox (l'ex-ministre de la Défense britannique), pour châtier, dit-il, les « terroristes [qui] tuent des innocents et dénaturent la façon d'œuvrer [ndlr : de faire et rendre Justice] de nos sociétés »²⁰¹³ ; laquelle implique et stimule une marche civilisationnelle, préséquente, sur le monde, convertie en opération humaniste / humanitaire perpétuelle²⁰¹⁴, au terme de sa globalisation, qui tue, préventivement, des coupables et sécurise les conditions démocratiques de la guerre imposées²⁰¹⁵. « Un ancien chef de la CIA, une de ces personnes qui, du côté *adverse*, s'organisent plutôt qu'elles ne s'indignent, écrit dans *Le Monde* : “Plus qu'une guerre contre le terrorisme, l'enjeu est

2008« Édition spéciale de 18H07 : La traque », *France 2*, le 07/01/2015

2009« À l'origine du terme, il y a la congrégation des *propaganda fide*, une congrégation créée par le pape en 1622, qui, comme son nom l'indique, devait propager [ndlr : donc transmettre] la foi dans les régions non christianisées. »

« Propagande : fabrication du consentement | Casus Boloss », le monde en 5min chrono | *ARTE*, le 19/09/2019
<https://www.youtube.com/watch?v=FvsWeHcukYA>

2010Le Comité Invisible, *L'appel*, p. 73

2011« Renforcement des lois anti-terroristes », Reportage *Vox Pop*, *Arte*, le 11/01/2015

Terme surligné par mes soins

2012*Ibid.*

2013*Ibid.*

2014Voir page 398

2015« La guerre est un phénomène que je connais bien : Kosovo, Balkans, Afghanistan, Centrafrique [...] et que j'ai côtoyé de près car j'avais peur que la guerre se rapproche de la France. »

Servent Pierre (consultant militaire de la chaîne, expert en stratégie militaire et colonel de réserve opérationnelle), « Édition de 9H », *France 2*, le 14/11/2015

d'étendre la démocratie aux parties du monde [arabe et musulman] qui menacent la civilisation libérale, à la construction et à la défense de laquelle nous avons œuvré tout au long du XXe siècle, lors de la première, puis de la deuxième guerre mondiale, suivies de la guerre froide – ou troisième guerre mondiale. »²⁰¹⁶ La transposition de l' « acte terroriste » – non en raison de sa violence, mais d'une puissance non territorialisée²⁰¹⁷, limitée en charge et en en temps²⁰¹⁸ – du registre économique à celui de la pathologie, et (contre) nature par là même – A. Goutard déclare, en effet, le 14 novembre 2015, sur *France 2*, qu' « on les traite comme des hors-la-loi alors qu'il faut les traiter comme des malades »²⁰¹⁹ – , décharge, en contrepoint (car expliquer n'est-ce pas, déjà, vouloir un peu s'excuser ou se désavouer), de toutes justifications l'entreprise de pacification menée, en réaction, par « tous les moyens législatifs... tous les moyens qui conviennent... sur tous les terrains, intérieur et extérieur, en concertation avec tous nos alliés visés par cette menace », tel que le jure François Hollande, au lendemain des attentats du 13 novembre 2015²⁰²⁰. La seule évocation d'une atteinte portée, non aux personnes (sinon comme ressources), mais aux *media* de cette liberté suffit, désormais, à légitimer toute réaction punitive, son aiguillon structurel, dirigée contre les transgresseurs et l'*éta(n)t* (civil) qu'ils représentent, pour, à terme, les r/allier (de force) au *befehl*, et/ou les constituer butin et moyen (humanitaire) de son activité. François Hollande donne, lui-même d'ailleurs, implicitement, la préséance à l'exercice de cette liberté, concernant l'instauration du rapport de force et son histoire décriés. « Nous sommes menacés car nous sommes un pays de liberté », assène-t-il, en effet, dans l'heure qui suit l'attaque de *Charlie Hebdo* ; « et comme, poursuit-il, nous sommes un pays de liberté, nous punirons les agresseurs »²⁰²¹ ou transgresseurs (du libéralisme), le thème de la *punitio* jalonnant, sémantiquement, non une réaction, mais la fondation de l'ordre au contraire, tel que je l'étaie précédemment²⁰²² et que reconnaît, explicitement ou presque, le même F. Hollande, devant la presse, le 14 novembre 2015. Le président de la République française dénonce, alors, « un acte commis par une armée de terroristes-djihadistes [...] par Daesh contre la France, contre les valeurs que nous défendons [ndlr : ou imposons] partout dans le monde, contre ce que nous

2016Le Comité Invisible, *L'appel*, p. 15

2017Étienne Leenhardt demande à ce titre, justement : « Taper plus fort, mais sur quoi et qui ? »

JT de 13H, *France 2*, le 14/11/2015

La condamnation de « la nature barbare du terrorisme [...] comme défi [posé] à la civilisation humaine », prononcée par Vladimir Poutine, entouré de son état-major, donne, par ailleurs, la démonstration que l'enjeu de l'événement ne relève pas de l'usage (démessuré) de la force dirigée contre un tiers, en tant que telle.

Ibid.

2018D'où le choix présidentiel des épithètes « lâches » et « honteux » pour qualifier les terroristes.

« Édition de 9H », *France 2*, le 14/11/2015

2019*Ibid.*

2020*Ibid.*

2021JT de 13H, *France 2*, le 07/01/2015

2022Voir note 1845

sommes : un pays libre. »²⁰²³

Le statut de « pays libre » chevillé par Fox, lui-même, à la mythologie péricléenne de la Démocratie²⁰²⁴ – « ce ne sont pas les gouvernements qui menacent notre liberté », dit-il, non qu'ils se prétendent inoffensifs, bien au contraire, mais, « nous pouvons, prétexte-t-il, changer les gouvernements [ndlr : *via* une cérémonie consacrée au renouvellement ou la reconfiguration politique du lien féodo-vassalique établi entre une classe, plus ou moins inamovible, de gouvernant.e.s et les gouverné.e.s] mais pas les terroristes »²⁰²⁵ – dispose, *in fine*, ses dirigeant.e.s à une administration tyrannique de ses rapports internationaux ; et sans, même, que ses tribun(e)s n'aient à en travestir le pignon stratégique. L'accusation de « complicité objective avec Daesh » (avérée ou non), portée par Abdennour Bidar contre Bachar El Assad, le 14 novembre 2015²⁰²⁶, borde à ce titre, seulement, une réaction du premier à des obstacles dressés, au Moyen-Orient, devant les opérations militaires françaises menées, là-bas, depuis le début de l'année. Leur échec potentiel à neutraliser l'ennemi, à domicile, préfigurant leur déterritorialisation (aussi anarchique soit-elle) vers la Métropole inciterait, craint Bidar, les ressortissant.e.s du pays « à se retourner contre les partis et le gouvernement », avec le « risque, dit-il, de voir se désagréger la société française. »²⁰²⁷ C'est pourquoi Bidar, à terme, décrète l'état de guerre contre une altérité non identifiée²⁰²⁸, comme solde de tout compte de l'Histoire, à l'instar d'une figure gémellaire de la *réconciliation nationale*, Mohammed Sifaoui (journaliste, écrivain et réalisateur franco-algérien), qui, pour sa part, *émende*, radicalement, la conception positiviste du « commencement » de l'économie (de marché) systématique intronisée par la philosophie des Lumières. « La France, argue-t-il, est en position de légitime défense dès le départ, que cela soit en rapport à ses intérêts

2023JT de 13H, *Arte*, le 14/11/2015

Laurent Joffrin, directeur de la rédaction et de la publication du quotidien *Libération*, défend, quelques heures plus tôt, sur la première chaîne publique, « le rôle que joue la France au Proche-Orient ».

« Édition de 6H30 », *France 2*, le 14/11/2015

2024 Voir note 855

2025 « Renforcement des lois anti-terroristes », Reportage Vox Pop, *op. cit.*

« Anthony Lake, premier conseiller de Clinton pour la Sécurité Nationale » dément d'ailleurs, formellement, les propos de Fox. Lake « insiste, nous dit Gowan, sur la nature bipartisane du noyau dur de la stratégie américaine, allant jusqu'à déclarer que “les leaders politiques peuvent, éventuellement, changer aux élections, mais pas les intérêts de l'Amérique” », dont les premiers ne modulent que, marginalement, les stratégies (globales) mises en œuvre pour leur défense, et, toujours, à ces desseins.

Voir Lake Anthony, « Laying the Foundation for a Pot-Cold WarWorld. National Security in the 21st Century », Speech to the *Chicago Council on Foreign Relations*, 24th May 1996, In : Gowan Peter, Batisse Jean-Paul, Gellée Janine, *11 septembre, grand jeu américain et politique internationale*, « Recherches Internationales », n°66, 4 – 2001, Le monde, un an après le 11 septembre, pp. 11 – 35

https://www.persee.fr/doc/rint_0294-3069_2001_num_66_4_932

2026JT de 13H, *France 2*, le 14/11/2015

2027 « Édition de 6H30 », *France 2*, le 14/11/2015

2028 « Nous ne sommes entrées dans une autre époque. Nous sommes en guerre. Notre société doit l'accepter. Nous ne sommes plus capables de vivre dans l'insouciance, dans une société en paix. »

Ibid.

stratégiques ou la sécurité de ses citoyens »²⁰²⁹. L'érection de la France au pinacle de l'ordre inaugural ainsi actée formellement, pour la première fois (aussi clairement du moins), par M. Sifaoui, en lieu et place du contrat social (ou marché), lui-même comme transcendance préalable de YHWH, consacre la totalisation de l'Économie-Politique dont elle transpose, définitivement, les termes de la dialectique ou *religio*, à savoir : conquérir / gouverner, accomplir / étudier, s'implanter / rétrocéder, faire / savoir, aliéner-objectiver / subjuguier, s'étendre et (se) défendre. Leur anastrophe accolée à une représentation de l'origine ou la Raison, préétablie, déjà fournie, entérine, effectivement, la préséance donnée à l'État ou le résultat politique (en qualité, pourtant, de sanctuaire d'un capital constitué) à défendre sur l'activité économique qu'il re(n)ferme, et ce, comme apothéose de la phénoménologie ou d'une vérité mondialement démontrée ; si bien que la poursuite des « intérêts stratégiques [de la France] », finalement, s'enracine, toujours selon Sifaoui, dans la « célébration de la vie » attentée « par des gens qui ont le culte de la mort »²⁰³⁰. Cette réduction liminaire de l'enjeu porté par l'événement à la dialectique vie / mort, éta(n)t / néant, proprement existentielle, convoque, d'ailleurs, la *kalachnikov*, en qualité de principal témoin du carnage. Le fusil automatique dénoncé par la rédaction de BFMTV, dans l'heure suivant la commission des attentats du 13 novembre 2015, comme « l'arme dont disposaient les attaquants du Thalys, du musée de Bruxelles... les frères Kouachi, Coulibaly... dont on dispose très facilement dans les banlieues, à Marseille... dans une affaire de règlement de comptes... l'arme de la porosité entre le banditisme et le terrorisme »²⁰³¹, symbolise, autant politiquement que techniquement, non une hyperbole de la violence économique (et son potentiel destructeur), mais, au contraire, une dégradation des conditions (militaires, en l'occurrence) de la guerre et une corruption de son principe, par là même. La « kalach » se voit, d'une part, identifiée aussi bien à l'anti-impérialisme (états-unien) et ses différentes configurations (pays non alignés, guérillas, combats urbains, soulèvements populaires, etc.) qu'aux « régimes répressifs [... comme] fusil de l'occupant et de l'État policier ; et (plus important) à la récupération rapide de l'arme par les rebelles qui ont tôt fait de maîtriser son mécanisme peu élaboré. »²⁰³² Elle coche, à ce titre justement, de l'autre, tous les critères d'une technologie tant démocratisée (donc profane)²⁰³³

2029 *Ibid.*

2030 « Tuer ceux qui célèbrent la vie par des gens qui ont le culte de la mort. » (citation originale)

Ibid.

2031 « Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

2032 Nau Jean-Clément, « Comment la kalachnikov a changé le monde », *Slate.fr*, le 11/02/2012

<https://www.slate.fr/story/49857/kalachnikov>

2033 « Il existerait 100 millions de kalachnikovs dans le monde, soit un AK-47 pour 70 êtres humains [...] C'est l'arme de prédilection de dizaines d'armées nationales; les guerriers talibans et les enfants soldats d'Afrique en font également usage [...] La kalachnikov a un autre avantage, encore plus important : son efficacité mortelle ne dépend que très peu de l'adresse du tireur. Elle peut-être tout aussi redoutable entre les mains d'un adolescent ougandais qu'entre celles d'un militant du mouvement Lashkar-e-Taiba à Bombay.

que « brutale »²⁰³⁴ (pour *démodée*), relativement inefficace *in fine*²⁰³⁵, motrice de « guerres asymétriques », d'après le Pentagone, « autrement dit, de conflits entre deux armées de forces inégales. »²⁰³⁶ L'introduction, au cœur même du sanctuaire, de « cette arme à la médiocrité obstinée »²⁰³⁷, dont, jamais, n'est évoqué, par ailleurs, ni le commerce légalisé motivant leur production, ni le *topos* (destructeur) commun à tous les matériels issus de l'armement (industriel), marque l'arrêt du « temps et de la vie », leur « mise en suspens », tel que cette journaliste de *BFMTV* interprète, le 13 novembre 2015 autour de 22H²⁰³⁸, une rupture localisée du *continuum* d'un « art de vivre »²⁰³⁹, d'une *ek-sistence* phénoménale érigée, à ce titre, en ontologie²⁰⁴⁰ et, à la fois, en négatif d'un mode opératoire qui en dynamise l'histoire.

« C'est un pays sidéré qui, face à la barbarie, ne trouve pas les mots », déclare, de son côté, *France 2*, en préambule de l'édition vespérale du journal télévisé, le 14 novembre 2015, pour traduire l'arrêt de l'activité consécutif aux attaques terroristes perpétrées, la veille, sur la capitale, mais, également, des échanges (ou transmissions d'ordres) qu'en nécessite la reprise. *Paralysie et mutisme du corps civil*, déjà ritualisés par les « trois minutes de silence » observées le 08 Janvier 2015, en hommage aux victimes de l'attaque terroriste de *Charlie Hebdo*, et lors desquelles, « à midi la France va s'arrêter »²⁰⁴¹, connotent en effet, respectivement, l'arrêt de la production marchande, soit le cœur de l'État capitaliste, et la persistance de la menace fixée au « chronomètre [de l'événement] variante moderne du balancier-rasoir de la nouvelle d'Edgar Poe. » Cette suspension de la stupeur collective à un effet de boucle *éventuel* du crime le convertit, alors, en « lieu [ou récit] de comptage des souffrances, un sillon où l'on enregistre une suite d'épreuves, un chemin de croix, où, station après station, s'élève [ou se dilate progressivement] le niveau [ou

2034 *Ibid.*

2035 « Mais les innovations du secteur de l'armement finiront forcément par rendre la kalachnikov obsolète (ce qu'elle est déjà sur le plan technique) ; un nouveau modèle de gilet pare-balles finira par arrêter ses projectiles. »

Ibid.

2036 *Ibid.*

2037 D'après C.J. Chivers, auteur de *The gun*, journaliste au New York Times et lauréat du prix Pulitzer.

Ibid.

2038 « Le temps et la vie s'arrêtent... Comme si le temps est en suspens », déclare cette journaliste de *BFM TV*, pour commenter l'atmosphère régnant autour de la scène du crime.

« Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

L'un des *reporters* de *TF1*, dépêché à Nice, le jour suivant l'attaque menée sur la promenade des Anglais, évoque une ville « traumatisée, une ville martyr », où « le temps s'est arrêté sur un lieu mythique, un décor de carte postale », sinon un sanctuaire profané puis « désert[é] », aux « rues et [...] terrasses vides », signes (commerciaux) d'une « saison finie » ; ce qui semble, *in fine*, le plus regrettable.

Édition (spéciale) de midi, *TF1*, le 15/07/2016

2039 Tel que le formule la rédaction du journal télévisé de *TF1*, au lendemain de l'attentat commis à Nice.

« Édition de 19H », *TF1*, le 15/07/2016

2040 « Je ne m'attendais pas à vivre ça un jour de mon vivant », témoigne, ainsi, une personne interrogée autour des lieux du crime, le 13 novembre 2015

« Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

2041 « Édition de 11H23 », *France 2*, le 08/01/2015

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins

le temps] de la rédemption espérée en fin de parcours »²⁰⁴², celui-ci, comme projection, ne grimant qu'une *virtualité en progrès*²⁰⁴³ ; d'où, justement, la récurrence d'un témoignage, on ne peut plus concis, de la fracture constitutive de « notre » mémoire dont il matrice, invariablement, tous les récits, depuis le *11 septembre 2001* d'autant plus. « Il y aura [ndlr : en effet, toujours] un avant et un après »²⁰⁴⁴, tel que remâche le premier ministre, dans les jours qui suivent les attaques de *Charlie Hebdo*, le terrorisme ne ponctuant, jamais, qu'un « blocage » de la chaîne collaborative formée en domaine(s) clos.

Les attaques terroristes dirigées, en 2015, par les djihadistes de l'État Islamique contre les « arts de vivre » et autres « symboles républicains » français répudient, effectivement, une collaboration des pays occidentaux avec l'Irak avortée en 1990 et dégénéréscente jusqu'à l'invasion, puis la tutellarisation, américaine du « pays des deux fleuves », en 2003, malgré un chef d'État, Saddam Hussein, longtemps aux ordres du Pentagone. Il fait ses classes, selon « Roger Morris, ancien conseiller à la Maison Blanche [... comme] “agent informel de la CIA” », avant de servir, toujours pour les États-Unis, de « moyen de lutte contre le communisme, le puissant Parti communiste irakien étant associé au pouvoir du général Kassem, renversé par le parti Baas en 1963 » ; et de s'ériger au Moyen-Orient, *in fine*, en « rempart » à l'islamisme révolutionnaire iranien²⁰⁴⁵. Un double conflit d'intérêts mêlant États-Unis et pays de l'OPEP dont

2042 Duclos Denis, *Le complexe du loup-garou. La fascination de la violence dans la culture américaine*, Éditions La Découverte, 1994, p. 47,

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins

2043 « Ce scénario, dans son principe, dit Rachid M'Barki, à l'antenne de *BFMTV*, peu avant minuit, le 13 novembre 2015, il ne surprend pas les autorités politiques. Cazeneuve passait son temps à nous répéter que des scénarios comme ça, il y'en avait beaucoup [...] Il y a encore quelques jours, continue-t-il ainsi, on apprenait que les autorités redoutaient des attentats de masse en France et, plus particulièrement, dans Paris. »

« Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

2044 « Manuel Valls : “Il y aura un avant et un après”, *Charlie Hebdo* », *RFI*, le 10/01/2015

<https://www.rfi.fr/fr/france/20150110-manuel-valls-charlie-hebdo-terrorisme-attentat-securite-france>

2045 « Saddam Hussein et l'Amérique », *La Libre*, le 06/11/2005

<https://www.lalibre.be/culture/medias-tele/2005/11/07/saddam-hussein-et-lamerique-J6NYFSQY4RF2BDEDUJPPXIEQI4>

l'Irak²⁰⁴⁶, d'un côté, celui-ci et le Koweït²⁰⁴⁷, de l'autre, débouche, consécutivement, sur l'annexion irakienne de ce dernier, le 02 août 1990, puis, en réaction et « sous la houlette du président républicain George Bush (le père) [...] sur] l'opération "Bouclier du désert" destinée à défendre le territoire saoudien face à toute offensive irakienne. En quatre mois, les forces coalisées déploient près de 950 000 soldats, dont près de 700 000 soldats américains et 15 000 soldats français de la division Daguet (la plus importante participation française à un conflit extérieur depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale). Il s'agit d'une gigantesque manœuvre militaire et logistique qui rappelle les plans de bataille de l'OTAN au plus fort de la guerre froide, destinée à dissuader l'Irak de toute nouvelle agression. »²⁰⁴⁸ Face au refus d'obtempérer que leur oppose, alors, S. Hussein, « la coalition internationale déclenche l'opération "Tempête du désert" avec une impressionnante campagne de frappes aériennes contre l'armée et les infrastructures militaires irakiennes, mobilisant 1 500 chasseurs bombardiers et plus de 700 avions de soutien. » Le 28 février 1991, « la coalition écrase l'armée irakienne, libère le Koweït et atteint les rives du fleuve Euphrate en Irak [...] À Washington, George Bush et ses conseillers hésitent à poursuivre l'offensive jusqu'à Bagdad pour faire tomber le dictateur irakien. Le pragmatisme et la géopolitique l'emportent : il est décidé de mettre un terme à cette campagne militaire car le président américain, qui a dirigé la CIA, sait que le renversement du régime irakien ferait inéluctablement le jeu des mollahs iraniens qui restent l'adversaire principal des États-Unis dans la région. Pour les monarchies du Golfe et les États-Unis,

2046« La chute du prix du pétrole durant la seconde moitié des années quatre-vingt n'est pas étrangère à la stratégie de Washington qui visait à étrangler l'économie de l'URSS [en demandant à l'allié saoudien d'ouvrir ses vannes de brut à fond, NDLR] ce qui a conduit à précipiter la chute de l'empire soviétique », selon Gaël Giraud, mais, également, celui de Saddam Hussein, au sortir de la guerre opposant l'Irak à l'Iran, particulièrement couteuse. « Dès lors, il défend le principe du maintien d'un prix élevé du baril de pétrole qui lui permet de renflouer ses caisses. Saddam Hussein fait pression sur les monarchies du Golfe pour qu'elles épongent sa dette, arguant qu'il s'agit là du "prix du sang" payé par son pays pour jouer le rôle de bouclier face aux mollahs iraniens chiïtes qui rêvaient d'exporter leur révolution islamique à l'ensemble de la région. En vain. « Au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le Koweït se range en outre du côté des Saoudiens qui demandent un prix bas du pétrole qui leur garantit d'écouler leur très grosse production pétrolière », pour les motifs stratégiques susmentionnés.

Auzanneau Matthieu, « Gaël Giraud, du CNRS : "Le vrai rôle de l'énergie va obliger les économistes à changer de dogme" », *Le Monde*, le 19/04/2014

<https://www.lemonde.fr/blog/petrole/2014/04/19/gael-giraud-du-cnrs-le-vrai-role-de-lenergie-va-obliger-les-economistes-a-changer-de-dogme>

Razoux Pierre, « Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique », *Encyclopédie d'Histoire Numérique de l'Europe*, Sorbonne Université, 2020

<https://ehne.fr/fr/eduscol/terminale-sp%C3%A9cialit%C3%A9-histoire/terminale-sp%C3%A9cialit%C3%A9-histoire/th%C3%A8me-2-faire-la-guerre-faire-la-paix-formes-de-conflits-et-modes-de-r%C3%A9solution/les-deux-guerres-du-golfe-1991-et-2003-et-leurs-prolongements-d%E2%80%99une-guerre-inter%C3%A9tatique-%C3%A0-un>

2047« Le ton monte rapidement entre le dictateur irakien et son voisin l'émir koweïtien, d'autant que les deux pays se disputent un important gisement pétrolier frontalier. Saddam Hussein fait face à un autre dilemme : soit il démobilise une partie de son armée, sachant qu'il ne pourra pas fournir d'emplois à ses vétérans qui risquent de se dresser contre lui, soit il maintient sous l'uniforme son armée devenue pléthorique, mais il lui faut alors l'occuper et la payer. »

Razoux Pierre, « Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique », *op. cit.*

2048*Ibid.*

il vaut mieux préserver un Irak affaibli qui continue de jouer le rôle de bouclier face à l'Iran. Un cessez-le-feu est donc signé avec Bagdad le 28 février 1991. »²⁰⁴⁹ Douze années de sanctions internationales plus tard, les États-Unis, assistés d'une coalition de ses plus fidèles alliés, envahissent (enfin)²⁰⁵⁰ l'Irak, déjà extrêmement affaibli, et l'occupent, alors, jusqu'en 2011. La tutellarisation du pays s'accote à « des politique de dé-baathification et de dissolution de l'armée irakienne. Le but : purger les corps institutionnels des éléments nostalgiques de Saddam Hussein [...] De nombreuses personnes (majoritairement arabes sunnites) se retrouvent sans emploi et lâchées dans la nature avec une importante expérience combattante. On retrouve là un premier terreau fertile à l'apparition de milices armées. »²⁰⁵¹ La réforme constitutionnelle de l'exercice du pouvoir menée, conjointement, par les États-Unis, pour garantir une représentation proportionnelle, au gouvernement, des ethnies formant l'Irak, favorise, en contrepoint, l'émergence d'un système de corruption généralisé, aux conséquences désastreuses pour les sunnites, là encore²⁰⁵² ; si bien que

2049 *Ibid.*

2050 « Progressivement [ndlr : dans les années 1990] le dossier des armes chimiques s'impose comme une priorité américaine pour s'assurer que Saddam Hussein ne disposera jamais d'armes de destruction massive (les Israéliens avaient déjà réduit à néant son programme d'armes nucléaires en bombardant la centrale atomique d'Osirak en juin 1981). Dans les milieux néoconservateurs de plus en plus influents à Washington, de nombreux idéologues proches de la famille Clinton, de la mouvance interventionniste et de certains faucons républicains défendent l'idée qu'il faut provoquer un changement de régime à Bagdad. L'élection de George W. Bush (le fils) et les attentats du 11 septembre 2001 vont les y aider. Suspectant des liens entre le régime irakien et les terroristes d'Al-Qaïda qui viennent de frapper les États-Unis, le nouveau président républicain charge le Pentagone et la CIA de monter un dossier à charge contre l'Irak, de même qu'un plan d'opération devant permettre l'invasion de ce pays. George W. Bush est influencé par son entourage néoconservateur (Donald Rumsfeld, Dick Cheney, Paul Wolfowitz) qui souhaite se débarrasser de Saddam Hussein, mais aussi par le Premier ministre britannique Tony Blair qui rêve d'exporter la démocratie au Moyen-Orient [...] Le président américain souhaite également “terminer le travail” que son père n'a pas achevé dix ans plus tôt. »

Ibid.

Passage souligné par mes soins.

2051 Devaux Romain (Sciences Po Lille), « Mossoul, 2014 : l'étrange défaite », *La revue d'histoire militaire*, le 26/02/2023

https://larevuedhistoiremilitaire.fr/2023/04/26/mossoul-2014-letrange-defaite/#_ftn18

« De telles politiques sont cependant excessives et ne frappent pas uniquement les soutiens du régime, privant d'emploi de nombreux Irakiens. En effet, être membre du Parti Baas sous le précédent régime ne signifiait pas forcément que l'on était un soutien dudit régime. Avant 2003, certaines positions, notamment dans l'administration ou dans les forces armées, nécessitaient d'être membre du parti. Dans la masse de population concernée, nombreux sont les simples opportunistes qui ne s'encartent politiquement que pour trouver un emploi. En clair, “Presque tout le monde était baasiste, mais ce n'était que sur le papier” et les purges initiées n'ont pas su faire la différence entre les vrais soutiens de Saddam Hussein et les membres du Parti Baas. Par ailleurs, ces lois ont particulièrement visé les populations sunnites, qui étaient auparavant le socle du régime, et ces dernières se retrouvent de fait expulsées des opportunités d'emploi. »

Ibid.

Voir, également, Abdulrazaq Talha et Stansfield Gareth, *The enemy within : ISIS and the conquest of Mosul*, In : « *The Middle East Journal* », vol. 70, n°4, Washington DC, Middle East Institute, 2016, pp. 525 – 542

2052 « C'est à partir de cet état de fait que se développe une corruption systémique. En effet, chaque ministère va entrer en compétition pour acquérir des fonds et mener une politique qui sera favorable à son propre groupe ethnique afin d'être réélu par ce dernier. Par extension, la plupart des postes importants sont distribués, non pas selon la compétence du fonctionnaire, mais de sa fidélité au parti. À partir du moment où un parti réussit à se démarquer des autres, il parvient à solidifier sa position grâce à des politiques clientélistes dirigées vers sa communauté d'origine [...] Parallèlement, les populations sunnites continuent d'être ciblées par les politiques de dé-baathification et les lois antiterroristes. Ainsi, l'arrestation du principal représentant de la population sunnite, le Vice-premier ministre Tareq al-Hashemi, en 2011, aggrave les tensions. Des manifestations éclatent pour réclamer l'égalité des droits et la fin de

« pour beaucoup, l'arrivée de Daech correspond à cet environnement sectaire créé par les politiques de Maliki » élu en 2005, comme premier ministre du pays, lesquelles, finalement, éperonnent la coopération de l'État Islamique et « des anciens officiers de l'armée irakienne. En plus d'être d'origine locale, ces officiers disposent de compétences qui permettent à l'EI d'améliorer ses performances au combat. D'autre part, Daech devient le vecteur d'opportunités d'ascension sociale pour beaucoup de sunnites victimes des purges institutionnelles [...] On pense particulièrement au Conseil de Sécurité et de Renseignement constitué en majorité d'anciens officiers de l'armée d'Husseïn. Cette structure spécialisée permet au groupe de se doter d'une institution en charge du commandement, de contre-espionnage et du renseignement (extrêmement développé par ailleurs) »²⁰⁵³, avec les conséquences, en termes de politique extérieure, discutées.

Le passif de cette alliance rompue, et sa conjoncture, se dissipe, néanmoins, dans ses considérations journalistiques tant succinctes qu'évasives, étayant une absolution collective, à terme, de tous les acteurs occidentaux du conflit. « Il n'y a personne à pointer du doigt [...] On laisse un **monstre** se développer », le résume, ainsi, David Pujadas, le 14 novembre 2015²⁰⁵⁴. Pierre Servent, pour lui faire écho, juge, quant à lui, « malheureuse », seulement, l'invasion de l'Irak²⁰⁵⁵ ; quand Marc Trévidic (juge spécialisé dans la lutte anti-terroriste) admet, de son côté, s'en tenir à l' « interdiction [ndlr : formelle] à l'emploi du terme de “guerre”, et ce, dès qu'il y a une opération de maintien de la paix [...] bien que c'est, avoue-t-il, toujours, les mêmes bombes, les mêmes avions, les mêmes fabricants [...] mais pas au sens juridique des conventions de Genève »²⁰⁵⁶ concédant par là, publiquement, la relativité endogène des *voûoi* en lutte, consignée par les classiques, telle que je la souligne dans mon deuxième chapitre. La distinction établie entre « guerre » et « paix », relevant du pouvoir discrétionnaire, seul, de son législateur, oblige, finalement, Trévidic à renouer avec le paradigme défensif, voulu premier dorénavant, et *montrer* que, « au final, ce sont des gens [économiquement comme techno/logiquement *dissemblables*, mais non différents] qui NOUS tirent dessus »²⁰⁵⁷, rétroactivement ; et se tirent (presque), tous,

ces politiques, mais elles débouchent sur une très violente répression caractérisée par des exactions des forces de sécurité et des milices pro-gouvernementales (à majorité chiite). »

Devaux Romain, « Mossoul, 2014 : l'étrange défaite », *op. cit.*

Voir, également, Strachan Anna Louise, *factors behind the fall of Mosul to ISL (Daech) in 2014*, In : « K4D Helpdesk Report », Brighton, UK : Institute of Development Studies, 2017, pp. 4 – 5 et Abdulrazaq Talha et Stansfield Gareth, *The enemy within : ISIS and the conquest of Mosul*, *op. cit.*

2053 Devaux Romain, « Mossoul, 2014 : l'étrange défaite », *op. cit.*

Voir, également, Hashim Ahemd, *From Al-Qaida affiliate to the rise of the Islamic Caliphate : the evolution of the Islamic State of Iraq and Syria*, Singapore, S. Rajaratnam School of International Studies, Singapour, 2014, p. 4 et Touchard Laurent, *Organisation tactique et méthode de combat de l'État Islamique*, 2016, Paris, Academia.eu, pp. 28 – 35

2054 « Édition de 9H », *France 2*, le 14/11/2015

2055 *Ibid.*

2056 *Ibid.*

2057 *Ibid.*

indifféremment, dessus, finalement²⁰⁵⁸.

L'assaut mené au sein du sanctuaire par « des kamikazes [...] équipés comme en Irak, en Syrie, en Afghanistan, comme au Liban [...] au message [...] très clair »²⁰⁵⁹, se fait *anormal*²⁰⁶⁰ d'autant plus qu'il y réaffirme, effectivement, l'altérité, réduite à une condition instrumentale, vectorielle, de croissance (telle que je la met en lumière dans mon précédent chapitre), dont le *marché* ou l'égalité postulée entre contractant.e.s / citoyen.ne.s escamote aussi bien la présence qu'il en obscurcit la conscience. La guerre, loin de « s'importer chez nous, et aussi les méthodes de cette guerre », tel que le déclare Audrey Goutard, sur *France 2*, le 14 novembre 2015²⁰⁶¹, s'affranchissent dès lors, seulement, de leurs *media* et révèlent, ainsi, la vérité du libre-échange (de coup/t.s) mondialisé grimée en « terrorisme ». La charge hyperbolique donnée à l'événement par la presse, retrace, justement, cette résurgence de l'altérité (ou sa manifestation, du moins) dans l'espace public, augurant, à la fois, une défection du pacte démocratique (ou marché), avec l'implosion de l'État (ou *στάσις*) qu'elle sous-tend, et la *révélation* d'une violence comme origine, « commencement », du libéralisme ; *révélation* que leurrent, d'ailleurs, la *religio* (démocratique-libérale, particulièrement) et son credo victimaire, en consignait aux registres de la pathologie (ceux de la démesure et de l'exceptionnalité, notamment) tout recours autonome à cette violence, qu'il en aille de son mode opératoire et sa puissance comme de ses conséquences matérielles et psychologiques. Le récit médiatique des attaques terroristes dirigées, en 2015 et 2016, contre la rédaction de *Charlie Hebdo*, *l'Hyper Casher*, *Le Bataclan*, le quartier de Charonne, le Stade de France ou, bien encore, la promenade des Anglais, se répand, alors, sur le mode itératif d'une fracture opérationnelle *et* organique de l'échange. « Des scènes de guerre en plein Paris » plongent dans la sidération « des habitants sous le choc... des enfants confinés dans leur classe »²⁰⁶² ; une « attaque incroyablement coordonnée, massive, qui implique au moins 8 personnes [...] et, sûrement] une organisation, en amont, avec des méthodes confinées aux pays en guerre livrés au terrorisme »²⁰⁶³, implique, pour les neutraliser, le recours, une fois encore, à

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

2058Rachid M'Barki, soulignant « l'extrême nervosité des policiers », rapporte, à 15 minutes d'intervalle, la mise en joue de civil.e.s : les premier.e.s qui fuient *Le Bataclan*, et ce, en raison de la **difficulté à les distinguer** des terroristes ; les second.e.s, au *Stade de France*, qui prennent d'assaut les **accès prohibés**, pour en sortir, et ce, car telles sont les consignes.

« Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

2059*Ibid.*

2060« « Cette présence de Kamikazes agissant sur le sol français est extraordinaire, invraisemblable [...] Comment ne pas faire de parallèle avec ce qu'il s'est passé au Liban deux jours avant, ou ce qu'il se passe régulièrement dans ces pays qui sont en guerre, ou qui connaissent des actes de terrorisme. »

Pujadas David, « Édition de 6H30 », *France 2*, le 14/11/2015

2061*Ibid.*

2062JT de 20H, *France 2*, le 09/01/2015

2063Pujadas David, « Édition de 6H30 », *France 2*, le 14/11/2015

un « dispositif exceptionnel, pour une traque hors du commun »²⁰⁶⁴, tout en occasionnant, également, « des bilans humains extrêmement lourds », avec « des blessés en situation d'extrême urgence »²⁰⁶⁵ ; des « massacres sordides » et autres « carnages »²⁰⁶⁶ sont commis par des barbares « lourdement armés » semant le « chaos »²⁰⁶⁷ et la désolation, à coups de « rafales de Kalachnikov »²⁰⁶⁸ ; des « scènes d'horreur absolue » et d' « apocalypse » composent le décor d'une intervention potentielle de « la prestigieuse BRI... et de l'armée en renfort »²⁰⁶⁹ au *Bataclan*, etc.

La typicité pathologique des faits dénoncés, médiatiquement attestée, remonte, finalement, au fil de ses témoignages, celui de l'Histoire nationale, jusqu'à la fracture originare ou le « (re)commencement » (séculaire) mis en abyme par le « terrorisme ». Les registres lexicaux de l'*hyperbole* – « c'est de l'hyper terrorisme »²⁰⁷⁰ déclare un policier interrogé, le 13 novembre 2015, en marge du *Bataclan* – et de l'*anormalité* – « c'est, poursuit Ulysse Gosset, la première fois que le plan alpha est engagé [...] c'est une situation que la France n'a jamais connue [...] qui semble irréaliste »²⁰⁷¹ – jalonnent, en effet, le processus de remémoration collective d'une « première » guerre faite à la France, chez elle²⁰⁷², érigée en crime originare. « On n'a plus de mots. On n'a jamais vu ça, depuis la Seconde Guerre mondiale »²⁰⁷³, souffle une journaliste chinoise, le 14 novembre 2015, témoin des opérations, la veille. « C'est le plus grave attentat en France commis depuis la Seconde Guerre mondiale »²⁰⁷⁴, affirme, de son côté, Ulysse Gosset, à l'antenne de *BFMTV*, le soir de la tragédie, établissant alors, officiellement, l'identité nazisme / terrorisme précédemment ébauchée par Richard Malka (l'avocat de *Charlie Hebdo*), notamment, suite au meurtre de ses client.e.s : « symboles du rire qui *résiste* [...] comme [économie ou] droit au blasphème [ou à l'offense...] qui dansent devant les pouvoirs [...] et tombent sous le *fascisme* des djihadistes imbéciles [...] ces *fascistes* qui tuent [...] Nous sommes en guerre contre ces gens là »²⁰⁷⁵, résume-t-il ainsi, en conclusion, le conflit brossé, le même soir, lors de son allocution, par le président de la République entre « les pulsions régressives et totalitaires » (pour citer A. Bidar, au lendemain des attentats du 13 novembre 2015)²⁰⁷⁶ d'un *éta(n)t* mineur, impotent²⁰⁷⁷, et les

2064JT du soir, *Arte*, le 08/01/2015

2065JT de 13H, *France 2*, le 07/01/2015

2066Latrous Neïla, « Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

2067Ibid.

2068Ibid.

2069« Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

2070Ibid.

2071Ibid.

2072« Guerre en plein Paris » titre *Le Figaro* en couverture de son édition du 14/11/2015

2073JT du soir, *Arte*, le 14/11/2015

2074« Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

2075« Édition Spéciale *Charlie Hebdo* : La liberté d'expression menacée de mort ? », *Arte*, *op. cit.*

Passages surlignés et rajoutés (entre crochets) par mes soins.

2076« Édition de 6H30 », *France 2*, le 14/11/2015

2077« L'allocution prononcée par le président de la République, au soir du 7 janvier, “à la suite de l'attentat au siège de

dispositions démocratiques, libérales, de sa représentation éminente, héroïque, accomplie²⁰⁷⁸ dont la marche républicaine venue clôturer la « séquence temporelle commencée le mercredi, avec les attentats au siège de *Charlie Hebdo* »²⁰⁷⁹, donne, en l'occurrence, la démonstration²⁰⁸⁰.

La singularité d'une telle communion, à résonance internationale²⁰⁸¹ et initiée par le gouvernement de surcroît²⁰⁸², favorise l'hypertrophie de l'atypicité présumée du « terrorisme », comme pathologie, qui mobilise contre lui, aussitôt et non moins exceptionnellement, un large éventail de représentant.e.s du monde (libre)²⁰⁸³ ; lequel.le.s réaffirment, par ailleurs, leur position, vague d'attentats après vague essuyées par la France. « Nous, vos amis allemands,

Charlie Hebdo » dure « un peu de moins de cinq minutes (4'51) », durant lesquelles François Hollande condamne « la lâcheté (le terme “lâche” est employé deux fois), “l’obscurantisme”, la “barbarie”, le “fondamentalisme”, le “terrorisme”, “l’infamie” » des « “assassins” ».

Boussaguet Laurie et Faucher Florence, *Quand l'État convoque la rue. La marche républicaine du 11 janvier 2015*, *op. cit.*

2078 François Hollande dresse, face au terrorisme, « la “France”, la “République”, sa “grandeur”, ses “valeurs” – au premier rang desquelles la “liberté” mentionnée cinq fois – ses “héros” et la “démocratie”. C'est donc une lecture manichéenne que livre François Hollande », lors de cette allocution.

Ibid.

2079 *Ibid.*

2080 « La seule “arme” possible, dit François Hollande, face au terrorisme est “l’unité”, répétée deux fois. La seconde partie du discours s'appuie alors quasi exclusivement sur un champ lexical allant dans ce sens : “solidarité”, “fraternité”, “rien ne peut nous diviser, rien ne doit nous opposer, rien ne doit nous séparer”, “réunirai”, “commune”, “faire bloc”, “rassemblement” (deux fois), “rassemblons-nous” (deux fois également). Cette allocution “est suivie en direct par 21 millions de Français”, a insisté le chargé de communication du président. Un tel record soulignait pour l'entourage présidentiel le caractère exceptionnel des circonstances et sans doute la nécessité de trouver une réponse à la mesure de l'émoi. »

Ibid.

2081 « La dimension internationale est par ailleurs centrale dans la marche du 11 janvier. Non seulement de nombreux rassemblements ont eu lieu hors de France ce 11 janvier 2015, en communion avec les marches organisées dans le pays, mais les acteurs internationaux se sont également invités au défilé parisien. S'il s'agissait en effet au départ d'un rassemblement populaire classique, la volonté de participer à l'événement manifestée par de nombreux responsables politiques étrangers, dans les jours qui suivent l'annonce de la marche, “fait que s'est organisé un G20 en plein milieu d'une manifestation d'un million et demi de personnes”. Plus d'une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement, venus du monde entier (tous les pays de l'Union européenne, une douzaine de pays africains, une dizaine de pays européens hors Union européenne, le Canada, de nombreux pays du Moyen-Orient) ont participé à cette marche républicaine, qui a aussi réuni des représentants d'organisations internationales (UE, ONU, Ligue arabe, OTAN, UNESCO, etc.) et la quasi-totalité des responsables politiques français. »

Ibid.

2082 « Les plus hautes autorités de l'État ont orchestré en France ces démonstrations de solidarité, en organisant la marche républicaine [...] Elles se sont ainsi substituées aux organisations de mouvement social repérées par les sociologues de la mobilisation des ressources (McCarthy, Zald, 1977) et ont endossé des rôles inédits. C'est notamment le cas du président de la République, dont la liste des pratiques et des rituels (présider ; reconnaître ; commémorer ; assister et paraître ; voyager ; recevoir ; exprimer ; etc. [Fleurdorge, 2012]) n'inclut pas, traditionnellement, l'organisation et la participation à des manifestations. »

Ibid.

2083 Si la conversion de la « marche républicaine » du 11 Janvier 2015 en « G20 symbolique » donne la démonstration d'une coalition formée de tous les États démocratiques du globe réunis à Paris pour l'occasion, *Arte* l'introduit, semble-t-il, deux jours plus tôt, en célébrant la dissolution contingente de rivalités mythiques balayées par *Le souffle de la liberté* (titre d'un reportage aux caméras braquées sur les signes d'un rapprochement diplomatique entre Cuba et les États-Unis), comme pied de nez aux « terroristes », pourrait-on croire – les États-Unis ont levé leur embargo sur Cuba et rayé ce dernier d'une « liste noire des pays soutenant le terrorisme ». *Arte* clôt, caricaturalement de surcroît, le reportage sur la scène d'une voiture américaine traversant, « paisiblement », un village cubain « endormi ».

« Édition de 13H20 », *Arte*, le 09/01/2015

communions et pleurons avec vous », déclare A. Merkel, la chancelière d'Allemagne fédérale, le 14 novembre 2015. « Nous, promet-elle pour conclure, combattons à vos côtés contre ceux qui ont commis l'inconcevable »²⁰⁸⁴. Les termes d'un « rassemblement » international autour d'elle que sollicitent, avec insistance, les représentant.e.s de la République française, en réponse à une transgression du *jus in bello* collectivement actée, demeurent abstraits, néanmoins, car bornés aux éléments de langage plus ou moins résumés par l' « appel à la Résistance et l'Union Nationale »²⁰⁸⁵ lancé par François Fillon²⁰⁸⁶, au lendemain des attentats du 13 novembre 2015. De quelle nature, en effet, se veut l'unité invoquée, d'une seule voix, par la « classe politique » française²⁰⁸⁷, depuis les attaques de *Charlie hebdo* ? Et devant laquelle se taisent, provisoirement (du moins, en théorie), toutes les rivalités (politiciennes, en particulier)²⁰⁸⁸, pourtant motrices de liberté, afin de, justement, « défendre cette France que nous aimons tant [...] et la liberté sous toutes ses formes, et, notamment, la liberté d'expression »²⁰⁸⁹, tel que le clame, alors, Claude Bartelone, président de l'Assemblée Nationale à l'époque. Quelle en est la véritable *raison*, de surcroît ? Autrement dit comment la « résistance », au moyen de quoi s'impose l'unité, se traduit-elle ? Si ce n'est par l'intensification de l'*actūs* globalisé ; laquelle implique, d'un côté, l'évangélisation des conjurés (*barbares*) en terres étrangères – sinon de s'y ré-implanter pour y ré-imposer un système d'échange idoine ou « un mode [économique] de vie [...] que les autres nations peuvent étudier et adopter »²⁰⁹⁰, pour citer R. Nixon. L'administration Bush, en réaction

2084JT de 13H, *Arte*, le 14/11

2085JT de 13H, *France 2*, le 14/11/2015

2086Homme d'État français, Premier ministre de 2007 à 2012 du gouvernement Sarkozy et candidat à l'élection présidentielle de 2017 pour *Les Républicains* (Ex-UMP). Il est reconnu pour tenir une ligne politique ultra libérale et réactionnaire, à la fois.

2087« La très grande majorité des acteurs politiques, qu'ils soient de gauche ou de droite, au pouvoir ou dans l'opposition [...] revendiquent le consensus et clament et répètent à l'envie la nécessité d'une union nationale. »
Boussaguet Laurie et Faucher Florence, *Quand l'État convoque la rue. La marche républicaine du 11 janvier 2015*, *op. cit.*

2088« Face à cette attaque et cette menace, la France doit répondre par le rassemblement et l'union nationale. Ce cadre n'est pas exclusivement porté par le gouvernement. Celui-ci néanmoins joue un rôle-clé dans sa dissémination. Ce cadre pose de manière centrale l'existence d'un “Nous” symbolique et multivoque qui facilite une large mobilisation au-delà des clivages politiques et sociaux [...] Le jeu politique et électoral doit [ndlr : à ce titre] être mis entre parenthèses et passer au second plan dans cette période de crise sans précédent. »
Ibid.

2089*Ibid.*

2090Druon Jean, « Un siècle de progrès sans merci – 1900 / 2000, Ce que nous fabriquons », *La cinquième / Culture Production*, 2001

https://www.canal-u.tv/video/cerimes/un_siecle_de_progres_sans_merci_le_diktat_de_la_rationalite.11234

[https://www.canal-](https://www.canal-u.tv/video/cerimes/un_siecle_de_progres_sans_merci_1900_2000_l_acceleration_d_une_destinee.11229)

[u.tv/video/cerimes/un_siecle_de_progres_sans_merci_1900_2000_l_acceleration_d_une_destinee.11229](https://www.canal-u.tv/video/cerimes/un_siecle_de_progres_sans_merci_1900_2000_l_acceleration_d_une_destinee.11229)

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

Nixon établit, précédemment (lors de son intervention), que « les État-Unis [à l'époque] sont la nation la plus puissante du monde, mais une nation dont la nature est nouvelle, puisque sa puissance n'est pas impérialiste [ndlr : au sens militaire du terme] et que les conquêtes territoriales ne l'intéresse pas » ou plus, faute de territoires à annexer.

Ibid.

aux attaques du *11 septembre 2001*, réaffirme d'ailleurs, certes plus sèchement, la doctrine républicaine déclinée « en trois volets : les États du Mal seront préventivement attaqués et détruits par Washington ; les bons États seront protégés des groupes cherchant à les renverser. Washington est seule habilitée à décider du Bien ou du Mal. Dès le 12 septembre, Rumsfeld a résumé le but stratégique final en déclarant : “la puissance américaine est nécessaire à aider à discipliner le monde”. »²⁰⁹¹ Cette mission de « sécurité », assurée par tous les alliés dans « la région du Golfe à la Caspienne (centre mondial des réserves de pétrole) », et qui, par ailleurs, contribue à « enrayer les défis régionalistes et autonomistes, par rapport au système du protectorat américain, émanant de l'Europe de l'Ouest, du Japon ou de la région Chine-Japon »²⁰⁹², s'accote, nationalement, à son palindrome religieux. L'administration tant gouvernementale que médiatique d'un recueillement collectif observé autour d'une esthétique²⁰⁹³ (libérale) de la guerre et ses martyrs éperonne, en contrepoint, une exécution toujours plus prompte des engagements pris par les citoyen.ne.s envers leurs souverain.e.s.

Le concept de « sécurité nationale », masquant, seulement, « une campagne agressive pour redéfinir les relations internationales et transnationales au sein des protectorats ainsi que dans les dix soi-disant Marchés Émergents Remarquables, en phase avec les intérêts du capitalisme américain »²⁰⁹⁴, globalisé par extension ; concept fourni par Anthony Lake²⁰⁹⁵, conseiller

2091 Voir Woodward Bob, « We Will Rally the World », *Washington Post*, 28th January, 2002, In : Gowan Peter, Batisse Jean-Paul, Gellée Janine, *11 septembre, grand jeu américain et politique internationale*, op. cit.

2092 Gowan Peter, Batisse Jean-Paul, Gellée Janine, *11 septembre, grand jeu américain et politique internationale*, op. cit.

« La preuve la plus brutale de la décision américaine fut la fuite – probablement organisée officiellement – du document du Pentagone et du NSC au début de 1992. Il y était indiqué que le maintien du système de protectorat était pour les États-Unis, le but stratégique le plus fondamental. On y déclarait que la “considération dominante”, dans le cadre de la stratégie nationale des États-Unis, serait “d’empêcher toute puissance hostile de dominer une région dont les ressources seraient, dans l’éventualité d’un contrôle, suffisantes pour permettre l’accès au rang de puissance mondiale” [...] Plus positivement, les États-Unis allaient dans le sens d’une préservation de leur système de protectorat et même de son extension dans une nouvelle Pax Americana mondiale. »

Ibid.

2093 « Le *Dictionnaire historique et critique de la philosophie* d'A. Lalande (1980) la définit comme la “science ayant pour objet le jugement d’appréciation en tant qu’il s’applique à la distinction du beau et du laid” », comme *feedbacks* sensoriels du « bon » et du « mauvais », du « bien » et du « mal » (voir, à ce propos, Baudouin Jean-Yves et Tiberghien Guy, *Ce qui est beau... est bien. Psycho-sociobiologie de la beauté*, Presse Universitaires de Grenoble, 2004, pp. 67 – 68) ; mais, également, par extension, du « moderne » ou « civilisé » et de l' « archaïque » ou du « sauvage ». Chacun de ces doublets formule aussi bien une rupture qu'un jugement de valeur, sinon d'un état, chevillé à un système de mesure technologiquement déterminé. Le « canon » de beauté, notamment, dérivé du grec *κανονι ζω*, pour « mesurer, régler », mais, également, « prescrire des règles », homologue, à ce titre, un investissement ou une mise aux normes optimal du corps identifié. « Le *Vocabulaire de l'esthétique* (1990) en fait [d'ailleurs] “la philosophie et (la) science de l’art” ; plus consensuels, l'*Historisches Wörterbuch der Philosophie* (1971), l'*Enciclopedia Filosofica* (1967) et l'*Academic American Encyclopaedia* (1993) la définissent comme la branche de la philosophie concernant les arts et la beauté [...] Ainsi, Baumgarten la définit comme “science du mode sensible de la connaissance d’un objet” (*Méditations*, 1735). »

Talon-Hugon Carole, *L'Esthétique*, Presse Universitaire de France, Coll. « Que sais-je ? », 2008, p. 3

2094 Gowan Peter, Batisse Jean-Paul, Gellée Janine, *11 septembre, grand jeu américain et politique internationale*, op. cit.

2095 « En 1996 Lake insistait toujours sur l'importance des “actes fondateurs sur les questions clé de sécurité”. Il entendait avant tout par cela “le renforcement et l'extension des alliances fondamentales au fur et à mesure que nous

à la sécurité nationale sous la présidence de Bill Clinton (de 1993 à 1997), traduit aussi bien les modalités (économiques) du *libre-échange* mondialisé²⁰⁹⁶ que la réaction (policière) aux contradictions qu'en génère l'exercice²⁰⁹⁷ : le « terrorisme » et l'exil, notamment, dont les manifestations, loin de se confiner au purgatoire (et ses peuples damnés) « d'un monde situé symétriquement dans le blanc et le rose des beaux quartiers, cette “vraie” société de la solvabilité réciproque »²⁰⁹⁸, se font, mécaniquement, bien que sous différents masques, toujours plus mitoyennes de l'État, en domaine(s) clos ; de telle sorte que, le 14 novembre 2015, « la France se réveillait [...] en guerre contre le terrorisme »²⁰⁹⁹ elle-même.

préparons le terrain pour la paix du XXIe siècle” », de manière à ce que « l'action, selon l'expression de Lake, serait déterminée par les mots d'ordre suivants : “La diplomatie où nous le pouvons, sinon la force”. »

Voir Lake Anthony, « From Containment to Enlargement », *School of Advanced International Studies, Johns Hopkins University*, Washington DC, 21st September 1993, In : *Ibid.*

2096« Dans son premier discours-programme sur la grande stratégie américaine Lake insista sur l'idée que fondamentalement “l'époque actuelle est caractérisée par le fait que nous sommes la puissance dominante [...] Aux quatre coins du monde la puissance, l'autorité et l'exemplarité américaines représentent des occasions tout à fait exceptionnelles pour mener à bien nos intérêts alors que nos idéaux nous incitent fortement non seulement à nous engager, mais à diriger”. Par “diriger” il faut comprendre ici le recours au protectorat. Et il poursuivait : “La succession d'une doctrine de containment doit être assurée par une stratégie d'extension – l'extension de la communauté libre des démocraties à économie de marché. »

Ibid.

2097Voir page 398

2098Duclos Denis, « Entre loup-garou et marché-cage », In : *De la civilité. Comment les sociétés apprivoisent la puissance*. La Découverte, 1993, pp. 289 – 304

L'effet miroir déformant les deux bornes du libre-échange globalisé, ainsi décrit par Duclos, dynamise, également, les rapports qu'entretiennent les éléments du tableau dépeint, le 13 Novembre 2015, par *BFM TV*, de « Paris, victime d'une attaque terrifiante, attaque de terreur dont on trouve les racines au proche-orient [...] avec des cibles terribles [...] durant une rencontre “internationale” [...] en présence du chef de l'état, accompagné du ministre des affaires étrangères allemand qui représente l'Allemagne et Angela Merkel [...] C'est une situation inédite extrêmement grave. »

« Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

2099JT du soir, *Arte*, le 14/11/2015

1.3. Nous obéirons et travaillerons en signe de résistance

L'expertise géopolitique des attentats du *11 septembre* livrée, immédiatement après leur commission, par les hauts fonctionnaires de l'administration Bush, fournit un premier cadre de lecture à l'injonction au « rassemblement » et l'« unité », faite au peuple français par ses gouvernement et tribunes, après chaque vague d'attentats ayant frappé la France, en 2015 et 2016. Peter Gowan, professeur en relations internationales à la *London Metropolitan University*, souligne, à cet égard, le contraste affiché par la Maison Blanche, entre ses déclarations officielles et ses considérations, pour les moins pragmatiques, de la tragédie imposées à ses collaborateurs internationaux, dès le 12 septembre. « Woodward et Balz [du *Washington Post*] rapportent que, dès l'après-midi du 11 septembre, Bush avait déjà ordonné à Rumsfeld de préparer la guerre contre l'Afghanistan et Al Qaida [...] Le 12 septembre, au Conseil National de Sécurité, en présence de Bush, le principal thème du débat constitua une surprise, à savoir le danger que, une fois la campagne américaine pour écraser Al Qaida – et probablement l'Afghanistan – menée à bien, toute la coalition internationale sous conduite américaine pourrait bien éclater. Alors, selon Woodward et Balz, Cheney affirma avec force que la campagne ne devrait pas s'occuper uniquement du terrorisme, mais qu'elle devrait aussi lutter contre les États qui le soutiennent. Rumsfeld avait aussi réclamé une guerre contre l'Irak, dès le 12 septembre au matin, et il souleva de nouveau ce point au Conseil National de Sécurité : Woodward écrit qu'il voulait faire de l'Irak “la cible principale de la première phase de la guerre contre le terrorisme” [...] Bush [quant à lui] voulait, d'abord, mobiliser l'opinion publique sur Al Qaida et, d'abord, l'Afghanistan, mais considérait cela comme la première phase d'une campagne plus large qui pourrait inclure l'Irak plus tard. Ainsi que Rumsfeld l'expliqua par la suite à Woodward, les 36 premières heures furent vitales, car “il fallait penser à la fois aux concepts et à l'action stratégique”. »²¹⁰⁰

Le ralliement à la bannière étoilée de toutes les ressources humaines présentes sur le territoire, mais, également, étrangères, collaboratrices des États-Unis, sommé par la Maison Blanche et ses tribunes traduit ainsi, davantage, le consentement des gouvernés donné à une

²¹⁰⁰Voir Woodward Bob and Balz Dan, «America's Chaotic Road to War », *Washington Post*, Sunday 27th January 2002, et Woodward Bob, «We Will Rally the World », *Washington Post*, Monday 28th January, 2002, In : Gowan Peter, Batisse Jean-Paul, Gellée Janine, *11 septembre, grand jeu américain et politique internationale, op. cit.*

« campagne » – militaire, en l'occurrence²¹⁰¹ – battue en termes d' « opportunité »²¹⁰², et le témoignage de leur engagement inconditionnel, renouvelé, envers un mode vécu de l'identité nationale ou du libre-échange. Les manifestations de cette Unité (*globalement* car typiquement) *stratégique*²¹⁰³ recueillies au pied des mausolées provisoires érigés à la mémoire de ses (propres) martyrs²¹⁰⁴, étalonnent, en France également, la foi des citoyens.ne.s²¹⁰⁵ dans un paradigme – « sécuritaire » désormais – territorialisé alternant expéditions *punitives* (re-fondatrices d'ordre) en terres étrangères et application, dans l'enceinte de la cité cette fois, d'un principe de liberté conditionnelle qui, sous l'effet de sa démocratisation radicale, déprime toujours plus. François Hollande promet, ainsi, une réaction « impitoyable [...] sur tous les terrains, intérieurs et extérieurs... en concertation avec nos alliés visés par cette menace »²¹⁰⁶, moins d'une heure après que Laurent Wauquiez (secrétaire général du parti *Les Républicains*) ait évoqué « une période de l'histoire, où notre sécurité doit être notre principale priorité [...] Pas de liberté, dit-

2101« Au sein du Gouvernement, il apparaît que le 11 septembre représente un tournant, selon le haut personnage [ndlr : Cheney, suppose l'auteur] avec lequel j'avais déjeuné, moins parce qu'il avait révélé l'existence d'une menace dont les responsables n'avaient pas été conscients auparavant que parce qu'il avait drastiquement réduit la résistance habituelle du peuple américain face aux entreprises militaires à l'étranger, du moins pour un temps. »

Voir Lemaan Nicola, « The Next World Order », *The New Yorker*, April 2002, In : Gowan Peter, Batisse Jean-Paul, Gellée Janine, *11 septembre, grand jeu américain et politique internationale, op. cit.*

2102Gowan note que « Nicolas Lemann développa, plus tard, cette idée que le 11 septembre pouvait être considéré comme une opportunité. Il avait déjeuné avec la Conseillère à la Sécurité Nationale, Condoleeza Rice, et, de nouveau, elle avait mis sur le tapis l'idée du 11 septembre en tant que qu'opportunité ou, plutôt, source d'opportunités. Lemann relate ce qui suit : “Rice dit qu'elle avait convoqué les membres les plus importants du Conseil National de Sécurité et leur avait demandé de penser sérieusement à la façon de **capitaliser ces occasions** pour changer fondamentalement la doctrine américaine et la configuration du monde dans le sillage du 11 septembre.” Elle dit “Je pense réellement que cette période est analogue aux années 1945-1947, c'est-à-dire cette période durant laquelle la doctrine du *containment* prit forme, dès lors que les événements démontrent clairement qu'il existe une grande menace mondiale qui pèse sur de nombreux pays qui en temps normal n'auraient pas participé à une coalition. Cela a amorcé un mouvement de plaques tectoniques dans la politique internationale. Et il est important de saisir l'occasion de mettre en place les institutions, les intérêts américains et cela avant que les choses retournent à la normale »

Ibid.

Passage surligné (en gras) par mes soins

2103« En résumé, pour comprendre la réaction de l'État américain au 11 septembre nous devons poser la question de la “grande stratégie” mondiale des États-Unis dépassant de loin les affaires du terrorisme, de l'Irak, du conflit israélo-palestinien – de telles cibles ne relevant que d'aspects tactiques – au profit de combinaisons d'actions circonstanciées dont le rôle est de faire avancer la **stratégie globale** qui peut avoir des cibles tout à fait différentes des cibles tactiques [...] Ainsi pour l'équipe de Bush les ressources militaires doivent être utilisées comme l'instrument-clé qui permettra de changer les rapports mondiaux en faveur des intérêts à long terme des États-Unis. » Gowan Peter, Batisse Jean-Paul, Gellée Janine, *11 septembre, grand jeu américain et politique internationale, op. cit.*

Passage surligné (en gras) par mes soins.

2104« C'est, toujours, les mêmes bombes, les mêmes avions, les mêmes fabricants », avec, finalement, « des gens qui nous se tirent dessus », directement ou non.

Voir notes 2056 et 2057

2105D'où « la communion [travaillée par les tribunes de l'État] tout d'abord, qui se manifeste par l'émotion et la tristesse à l'égard des familles des victimes et l'admiration pour les forces de l'ordre. »

Boussaguet Laurie et Faucher Florence, *Quand l'État convoque la rue. La marche républicaine du 11 janvier 2015, op. cit.*

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

2106« Édition de 9H », *France 2*, le 14/11/2015

il, sur *France 2*, le matin du 14 novembre 2015, pour ceux qui sont l'ennemi de la France et de la République »²¹⁰⁷, en raison de sa « position de légitime défense dès le départ, que cela soit en rapport à ses intérêts stratégiques ou la sécurité de ses citoyens. »²¹⁰⁸ Manuel Valls, au lendemain de l'attentat perpétré à Nice le 14 Juillet 2016, peut, dès lors, se targuer d'avoir « toujours dit la vérité au sujet du terrorisme [...] On nous a, clame-t-il, déclaré la guerre et cette guerre nous la menons en Irak et en Syrie [...] Nous allons renforcer les moyens de cette coalition [...] On a attaqué la France, Nice : une ville tournée vers la méditerranée, un 14 Juillet... »²¹⁰⁹, dont le premier ministre de l'époque exalte, explicitement, le positionnement *stratégique*, en qualité de fort « tourné vers » la mer, soit le canal élémentaire de l'expédition militaire, et la mémoire d'un acte libérateur, et de *résistance* (à un ordre suranné, donc illégitime) par là même, étendu, charitablement, à tous les *états* (encore) soumis à un régime primaire de production, en négatif duquel se construisent la « sécurité » ou la « paix », d'ailleurs, comme scellé politique : d'une *révolution* contractuelle de la guerre et de la dérivation corollaire de sa violence vers tous les *média* d'une existence (ou aliénation)²¹¹⁰ accomplie partagée entre le Marché du travail, d'un côté, la con-sommation de ses produits et services, de l'autre.

L'accusation portée par Anne Giudicelli²¹¹¹ contre les « terroristes », le 08 janvier 2015, de « manipuler [...] travailler [...] l'intervention militaire de la France »²¹¹² en dehors de ses frontières, sinon « l'extension [de l'acte libérateur primordial] de la communauté libre des démocraties à économie de marché »²¹¹³, « pour justifier leurs objectifs »²¹¹⁴, en parfaite contradiction avec les *raisons* de cette « campagne », se veut légitime d'autant plus que le « mode [économique] de vie », en cours de restauration au Moyen-Orient, jouit d'un plébiscite populaire métropolitain, à l'écran du moins, dont les témoignages inondent la presse française depuis le *11 septembre*. L'engorgement des consommateur.e.s aux portes des centres culturels nationaux, du Louvre

2107Ibid.

2108Voir note 2028

2109JT de 20H, *France 2*, le 15/07/2016

2110Le concept d'« existence », je le rappelle, « est forgé à partir du préfixe latin *ex-* et du verbe *istere* ; il signifie “être situé en dehors de”, mais aussi “apparaître” », comme projection ou fantasmagorie. « Cette étymologie indique qu'exister c'est se tenir à l'extérieur de tout lieu définitif, autrement dit exister c'est toujours être porté au-devant de soi [...] L'existence est d'abord un horizon axiologique, elle ne se comprend qu'au regard de la valeur qui lui est reconnue, et des valeurs qu'une personne affirme. La pensée biblique rend concrètement compte de la distinction vie/existence, en rappelant, dans ses différents corpus, que “l'homme ne vit pas que de pain”. À strictement parler, vivre c'est satisfaire des besoins primordiaux (alimentation, protection, etc.), mais s'il entend exister, un être humain doit aussi satisfaire un certain nombre d'aspirations » ou d'ambitions.

Sarfati Georges-Elia, « Chapitre 24 : La définition de l'existence », *Manuel d'Analyse existentielle et de Logothérapie*, sous la direction de Sarfati Georges-Elia, Paris, Dunod, « Psychothérapies », 2018, pp. 83 – 86

<https://www.cairn.info/manuel-d-analyse-existentielle-et-de-logotherapie--9782100769247-page-83.htm>

2111Spécialiste du monde arabe et musulman, fondatrice de Terr[o]risc, agence de conseil sur les risques politico-sécuritaires, selon *France Culture*.

2112« Édition spéciale *Charlie Hebdo* : la France vulnérable ? », *op. cit.*

2113Voir note 2095

2114« Édition spéciale *Charlie Hebdo* : la France vulnérable ? », *op. cit.*

notamment, filmé à l'époque j(a)uge, principalement par exemple, le niveau de nuisance du terrorisme, dont le sentiment s'indexe, manifestement, sur la baisse contextuelle de leur taux de rendement, et le gaspillage, proportionnel, d'un « temps libre » disposé à *sa* consommation. Si la « préoccupation [affichée par le directeur de la communication du Louvre] consiste à garantir », *anormalement*, « la sécurité [des visiteur.e.s] quel qu'en soit le prix », l'inertie corollaire grippant la chaîne de commandement, induite par l'application d'une batterie de mesures exceptionnelles destinée à en sécuriser l'exercice, favorise la dégradation des conditions d'accès aux antichambres du (temps de) travail, et une perte de qualité du service loué, par là même. Cette congestion pathologique des flux économiques, consécutive d'une hypertrophie circonstancielle de leur encadrement policier, n'illustre pas moins, pour autant, une réaffirmation exemplaire (dans le secteur dit « culturel », d'autant plus) de l'engagement citoyen à *ek-sister* ou (s') *accomplir en étudiant* (les conditions et *raison* de cet accomplissement), sinon à *faire et savoir* (comment et pourquoi faire), constitutif de l'Unité stratégique globale prêchée par les représentant.e.s de l'État. Une citoyenne du troisième âge, interrogée aux abords du Louvre à l'époque, dit ainsi « toujours sortir [ndlr : et r/allier un pôle d'activité] pour que cela ne devienne [...] une psychose », ni, surtout, sclérose les dynamiques du libre-échange configuratives de l'*ek-sistence* : comme lice, d'une part, esthétique, armes et trésors de guerre, d'autre part ; d'où le type de cibles prisées par les terroristes, chacune d'elles formant un nœud stratégique de transmission (valant pour éloge et démonstration également) : d'un *savoir-faire* opérationnel (*Charlie Hebdo*, *Bataclan*, *Hyper Casher*) ; de l'éthos hoplitique sportivement codifié, comme vedette de la décision esthétique, détentrice du stock complet des techniques de combat ou qualités « humaines » séculaires²¹¹⁵ (*Stade de France*) ; et d'un *étant* libre territorialement situé (quartier de *Charonne*, *Promenade des Anglais*) que l'accomplissement *divertit*, conjointement, de ses déterminations économiques.

La réduction des objectifs de l'assaillant à un « faire le plus de morts possible » étayée, notamment, par David Rigoulet-Roze (chercheur à l'Institut Français d'Analyse Stratégique, chercheur associé à l'IRIS et rédacteur en chef de la revue *Orients Stratégiques*) fait d'ailleurs, progressivement, place nette à un type spécifique de cibles que ce dernier dit présentées par Daesh « comme des lieux de dépravations... lieux d'une sociabilité... d'une société ouverte... »²¹¹⁶ ou d'échanges typiques de « notre mode de vie [... ndlr : ou d'existence] et des valeurs que représente [ndlr : et, donc, impose] notre pays partout dans le monde »²¹¹⁷, surenchérit, le jour suivant, une autre experte en science politique, sur la même chaîne de télévision. La fermeture éphémère des établissements (et symboles) éducatifs et culturels parisiens, consécutive aux

2115 Voir notes 403, 404 et 405

2116 JT du soir, *Arte*, le 14/11/2015

2117 Médard Françoise, In : JT de 19H45, *Arte*, le 15/11/2015

attentats, officialisée par David Pujadas le 14 novembre 2015 au matin²¹¹⁸, marque alors, symboliquement, et ce, plus que par mesure de sécurité²¹¹⁹, une atrophie des vecteurs du libre-échange, et ses τόποι²¹²⁰ monopolaires – « *notre* mode de vie », « *notre* culture », « *notre* civilisation », « *notre* liberté », etc. – , dont le tableau, dépeint médiatiquement, renforce l'impression, en contrepoint ; lequel, depuis la veille, agglomère, pour l'essentiel, des images d'engins et de fonctionnaires de police en faction²¹²¹, témoignant d'une faillite contractuelle du *statu quo* établi jusque-là. Les cibles visées le 13 novembre 2015, en particulier, de par leur familiarité²¹²², le quartier de Charonne comme « symbole de la vie nocturne parisienne [...] avec beaucoup de cafés, de convivialité »²¹²³, « un vendredi soir [...] une heure à laquelle les gens sortent pour faire la fête »²¹²⁴ d'autant plus, figurent à ce titre, davantage que *Charlie Hebdo* ou *l'Hyper Casher*, au-delà du nombre de victimes fait, une « attaque à la culture, à la civilisation occidentale »²¹²⁵, telles que les traduit, sur le plateau de *BFMTV*, R. Marion, haut fonctionnaire de la police française et « vedette de l'antiterrorisme »²¹²⁶. Celui-ci condamne moins, d'ailleurs, l'exécution sommaire d'innocent.e.s dirigée par les assaillants que « leur véritable motivation [...] à prendre pour cible les domaines du sport, du spectacle, de la culture... »²¹²⁷, autrement dit les pôles techno-logiques (et capitaux sanctuarisés) de la nation, dont ils gâchent le potentiel et profanent le principe, comme « en Syrie, où on détruit les édifices, les ouvrages. C'est, conclut-il,

2118« Édition de 10H », *France 2*, le 14/11/2015

2119« Dès dimanche 15 novembre, après un samedi noir, la vie artistique a progressivement repris dans la capitale », note Clarisse Fabre. « Les spectacles, poursuit-elle, ont été annulés, les musées, cinémas et bibliothèques n'ont pu ouvrir leurs portes, par mesure de sécurité, et par égard aux victimes [...] C'est, observe-t-elle d'ailleurs, l'une des différences entre les deux drames : en janvier, les assaillants visaient des cibles identifiées – la rédaction du journal satirique, la communauté juive, etc. – tandis que le 13 novembre, ils se sont attaqués à des symboles et “marqueurs” culturels : la salle de concert du Bataclan, la vie nocturne dans les quartiers branchés et le Stade de France. »

Fabre Clarisse, « Paris se réveille et rouvre ses lieux culturels », *Le Monde*, le 16/11/2015

https://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/article/2015/11/16/paris-se-reveille-et-rouvre-ses-lieux-culturels_4811055_4809495.html

Passage souligné par mes soins.

2120Ou *topoî*, pluriel de *τόπος*, ou *topos*, en grec.

2121J'en veux pour exemple, notamment, l'édition vespérale du journal télévisé d'*Arte*, le 14 novembre 2015. Cela dit, cette remarque vaut pour la couverture médiatique de l'événement, toutes chaînes confondues, et ce, dès 22H le vendredi 13 novembre 2015. Bien que je me sois abstenu de les quantifier, à proprement parler (autrement dit chronométrer le temps imparti à la diffusion du type d'images concerné sur l'intégralité du temps d'émissions étudiées), je n'extrapolerais pas la place qui leur est consacrée au montage, en affirmant qu'elles occupent entre les 2/3 et 3/4 du traitement télé-visuel de l'événement.

2122Sentiment qu'induisent leur accessibilité à et leur maîtrise par une majorité de citoyen.ne.s.

2123« Édition de 06H30 », *France 2*, le 14/11/2015

2124« Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

2125*Ibid.*

2126« Roger Marion sans affectation », *Le Monde*, le 06/07/2006

https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2006/07/06/roger-marion-sans-affectation_792743_3208.html

2127« Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

notre civilisation » – ou notre capacité d'action *et* de soumission²¹²⁸ – « qui est attaquée. »²¹²⁹

À la profanation du sanctuaire national et un gaspillage corollaire de son patrimoine, qu'étaie, par ailleurs, une dégradation techno-logique du mode opératoire employé (l'affrontement direct en l'occurrence), se greffe, qui plus est, le dénuement intégral d'une majorité de citoyen.ne.s, en matière de moyens comme d'expertise militaires : tous confisqués par le souverain et dont il délègue le recours exclusif à sa police (en charge des opérations de sécurité intérieure), tel que je l'aborde précédemment. Le peuple (ou l'État) français, opposé ainsi à un chantage entre deux séquences de la Guerre, avec l'une dont il ne maîtrise ni connaît l'art, et bien qu'elle mette, d'emblée, sa vie en joue, exige alors, plus qu'il n'y consent, une réaction des forces publiques et armées, à la mesure de l'enjeu mentionné masquant, inéluctablement, le même dilemme : « c'est eux ou vous » entre « gens qui se tirent dessus », toujours insinué par les tribun(e)s du royaume. Cette exhortation populaire à une remise en ordre, par la diplomatie ou la force, de la Démocratie Libérale, en tant que domaine de sécurité mondialement unifié autour d'un *état* suffisamment dissuasif (en théorie) de la puissance militaire constituée, se combine, ainsi, à une re/transmission mécanique²¹³⁰, autonome, de l'ordre inaugural du capitalisme contemporain, justement, à savoir *travailler* : vecteur, à la fois, de triomphe (aliéné) et de *statu quo*, invoqué en signe de *résistance*. Les équipes de *France 2* braquent, à cet effet, dès le 08 janvier 2015, leurs caméras sur, d'abord, un collégien sidéré par le meurtre des journalistes de *Charlie Hebdo*, « alors qu'ils n'ont fait que leur travail »²¹³¹ ; ensuite, un passant d'une cinquantaine d'année dressant le constat de « cette menace [qui] est là... », mais, « que la liberté doit continuer, et que l'on doit, donc, continuer à travailler. »²¹³² L'homologie travail / liberté, insinuée par l'interviewé, se voit revendiquée, davantage encore, le 14 novembre 2015, cette fois en termes typiquement agonistiques. Une personne de type méditerranéen témoigne ainsi, concernant les cafés « Le Carillon » et « Le petit Cambodge » ciblés lors des attaques terroristes : « s'ils restent fermés, ils », les assaillants, « ont gagné », souffle-t-elle au micro d'*Arte*²¹³³. Plus révélatrice encore, la réaction de cet employé d'un bar du XI^e arrondissement, qui semble répliquer, dans le montage de l'actualité, à la revendication des attaques de la veille par l'État Islamique, dénote une dévotion typiquement

2128Le terme « civilisation » est issu de *civīs*, en latin, lequel renferme, pour rappel, le concept de sujétion. « *Imperare corpori, ut rex civibus suis* », dit, par exemple, Cicéron (Rep. 3, 37), qui signifie « commander au corps, comme un roi à ses sujets. »

Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français, op. cit.*, p. 321

2129Ibid.

2130La dévotion au *travail* des sujets interrogés n'est, absolument, jamais justifiée. Le « rapport de cause à effet » agençant le principe de Raison se fait, tout bonnement, absent de leur discours, au profit d'une retransmission mécanique, en bonne et due forme, de l'ordre inaugural imposé, sans autre forme de procès.

2131« Édition de 18H07 : La Traque », *France 2*, le 08/01/2015

2132JT du soir, *France 2*, le 08/01/2015

2133JT du soir, *Arte*, le 14/11/2015

stratégique à *un* ordre de production irréductible à l'altérité, en tant que tel. « Il faut, déclare-t-il, que l'on continue à travailler. Il ne faut pas s'arrêter là, sinon ces gens là vont gagner. »²¹³⁴ L'engagement (à *travailler*) comme l'objectif (de *vaincre*) ainsi réaffirmés, publiquement, par ces deux citoyens notamment, comme ressorts d'une liberté conditionnelle ébranlée par les terroristes, ponctuent si bien l'enjeu que présente l'événement qu'ils en dégagent et segmentent, d'ailleurs, l'essence religieuse, presque aussi fidèlement que leurs équivalents monstrueux. Eichmann argue, le premier, pour justifier ses crimes, souligne Arendt, une « “obéissance aux ordres” [et l'exécution du *travail* corollaire délégué] qui est – à l'entendre – la vertu des vertus, lui qui se présente comme celui qui a toujours fait son “devoir”. » Mais l'autrice « est particulièrement attentive à la précision qu'il ajoute, selon laquelle il obéissait “non seulement aux ordres mais (...) aussi à la loi” »²¹³⁵ ; ce qui, pour ce faire, implique, davantage, une connaissance subjectiv(é)e de la *volonté souveraine*, pour l'accomplir en toute circonstance et autonomie. « Un nazi digne de confiance, dit alors Eichmann, n'était pas celui qui obéissait aveuglément aux ordres de Hitler, mais celui qui était capable de discerner, derrière ces ordres, la volonté de Hitler »²¹³⁶ ; lequel ne s'en fait, *in fine*, que le messager. La dévotion d'Eichmann à cette dernière se révèle, d'ailleurs, à la hauteur de sa désobéissance, fondamentalement téléologique, à « Himmler, son supérieur hiérarchique, qui, vers la fin de la guerre, « avait ordonné d'arrêter les déportations, comme si cet ordre contrevenait à la volonté supposée de Hitler de poursuivre coûte que coûte la tâche criminelle entamée. »²¹³⁷ Cette volonté : paradigme ou *νόμος* que personnifie le *fürher* (sans qu'il n'en manifeste, pour autant, la plénitude) pilotant le projet collaboratif, se distingue peu ou pas de l'« idéal [ndlr : ou l'ordre] plus grand que nous » à « défendre [ndlr : ou r/établir] partout où la paix [ndlr : soit les conditions de son accomplissement] est menacée »²¹³⁸, loué par le président de la République, deux jours après l'attaque menée contre *Charlie Hebdo*.

Les deux axiomatiques convergent en effet, identiquement, vers une démocratisation radicale de la conception aristocratique, originelle, de la souveraineté – *avoir plus pour être plus* et réciproquement – comme de son exercice dont la circonscription au globe terrestre et l'aporie qu'elle renferme (précédemment étayée) concourent, par le biais du marché, à l'*umpolung*²¹³⁹ du

2134« Édition de 11H50 », *France 2*, le 14/11/2015

2135Arendt Hannah, *Eichmann à Jérusalem*, ci-après EJ, trad. A. Guérin, révisée par M.-I. Brudny, revue par M. Leibovici, OTEJ, p. 1149, In : Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Perversion totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, 12 pages.

<http://lcsp.univ-paris-diderot.fr/Arendt/pdf/leibovici.pdf>

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

2136Arendt Hannah, *Autorité, tyrannie, totalitarisme*, In OTEJ, p. 886

2137Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Perversion totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, *op. cit.*

2138JT de 19H45, *Arte*, le 09/01/2015

(discours également relayé par les chaînes concurrentes)

2139« Renversement de polarité » en allemand.

pivot de la domination, ou combattre pour soumettre et *faire travailler / faire travailler* – peu importe le mode économique – pour aliéner davantage. La restructuration de l'activité, charriée par sa globalisation, réforme ainsi le *travail* en vecteur de liberté, sans égard pour leur antinomie prescrite par les premiers démocrates de l'Histoire. La mutation technologique de ses fonctionnaires en rouages et parties prises d'un « avoir droit » à une guerre livrée par *et* à son infanterie brode, justement, la célèbre formule « *arbeit macht frei* » (« le travail rend libre ») inscrite sur le pignon extérieur des camps de concentration, que le contexte galvaude moins qu'il n'éclaire, en substance, l'économie capitaliste. Nazisme et Démocratie Libérale mènent, plus ou moins radicalement, une campagne toujours plus agressive pour établir ou durcir les conditions d'une croissance érigée sur un principe d'exploitation optimale de l'ensemble des ressources (humaines, tout particulièrement) disponibles et d'inflexion corrélative de leur valeur d'usage, sanctionnée d'une épuration proportionnelle des éléments superflus, sous le troisième Reich, ou de leur chômage, en Démocratie Libérale. Manuel Valls réaffirme d'ailleurs, sur *France 2*, le 15 Juillet 2016, les deux séquences du capitalisme, et leurs contradictions respectives, subsumées sous le concept de *sécurité nationale* et dont la combinaison relève de tout, sauf de l'amalgame. « Après le 13 Novembre 2015, il faut, dit-il, revenir l'essentiel, à savoir “comment on unit notre pays” », autrement dit « “comment on lutte contre le terrorisme” » dans les régions stratégiques ou « “comment on gagne cette guerre” », en terrassant toute révolte ; *et* « “comment sommes-nous capables de mieux nous rassembler pour lutter contre le chômage” »²¹⁴⁰, en contrepoint, si ce n'est en travaillant toujours plus efficacement et, donc, à des conditions toujours plus contraignantes – ou un coût toujours plus faible, principalement – que légitime l'engagement des citoyen.ne.s renouvelé contre le terrorisme, d'un côté ; envers la République et les dispositions d'une liberté conditionnelle durcies, par ailleurs, dès les semaines – lors de la COP21 – et mois – *via* la réforme du code du travail – suivants (abordés en fin de chapitre), de l'autre.

Le maintien des citoyen.ne.s au travail ou en poste (de traitement et d'exécution d'ordres transmis par un.e supérieur.e), se veut d'ailleurs, post-confinement, l'objectif primordial du gouvernement Castex, et ce, au point de conditionner l'ensemble des mesures prises par ses ministres chargé.e.s de concilier reprise de l'activité et gestion sanitaire de la pandémie de COVID-19. Les dispositifs de « garde d'enfants » malades, étudiés par la ministre du travail

2140 Valls Manuel, JT du soir, *France 2*, le 15/07/2016

Cette corrélation établie entre les revers essayés, respectivement, sur les deux fronts de l'économie capitaliste domine, également (mais aussi outrancièrement), la médiatisation du *11 Septembre*, quand « la catastrophe humaine » fait alors place nette « à la catastrophe économique [...] 20 000 licenciements pour chacune des compagnies américaines et 7 000 chez British Airways [...] Ce qui concourt à la suppression des privilèges qu'elles octroyaient. »

Arte, semaine du 18/09/2001 au 25/09/2001

notamment, afin de pallier aux fermetures de vingt-deux établissements et une centaine de classes, déjà recensées à la rentrée scolaire 2020, briguent cet objectif, exclusivement. « La priorité, concède Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, c'est que les parents puissent continuer à travailler »²¹⁴¹, tel que le somme, déjà, le Centre Patronal Suisse, un mois, seulement, après que ne soit décrété le premier confinement. L'organisation helvète se fend ainsi, dès le 15 avril 2020, d'une tribune titrée *L'activité économique doit reprendre ses droits*²¹⁴² ou, plutôt, bannir toute modération (pathologique en tant que telle) de leur exercice. Le CPS y exhorte, en réaction, les « pouvoirs publics » à prendre les mesures « nécessaires » pour « éviter que certaines personnes soient tentées de s'habituer à la situation actuelle, voire de se laisser séduire par ses apparences insidieuses : beaucoup moins de circulation sur les routes, un ciel déserté par le trafic aérien, moins de bruit et d'agitation, le retour à une vie simple et à un commerce local, la fin de la société de consommation »²¹⁴³, typiques d'une approche romantique de la Raison, bien que peu subversive pourtant. « Les temps chargés de sens, dit Adorno, dont le jeune Lukàcs souhaitait le retour, étaient, tout autant, le produit de la réification, d'une institution inhumaine que celui des temps bourgeois auxquels seul il l'attribue. »²¹⁴⁴ Le CPS ne s'y trompe guère, justement, et dénonce une « perception romantique » jugée « trompeuse », en raison du « ralentissement », et non bouleversement, « de la vie sociale et économique » voulu « très pénible pour d'innombrables habitants qui n'ont aucune envie [ndlr : ou droit] de subir [ndlr : ou faire] plus longtemps cette expérience forcée de décroissance. La plupart des individus », argue-t-il, pour grossir le trait *existentiel* de son propos, « ressentent le besoin, mais aussi l'envie et la satisfaction, de travailler, de créer, de produire », d'une part, « d'échanger et de consommer »²¹⁴⁵, de l'autre, sinon d'assurer leur double fonction (capitale) de médiation (comme *input* et *output*) de l'activité. « On peut le faire plus ou moins intelligemment, et on a le droit de tirer quelques leçons de la crise actuelle. Mais, il est, néanmoins, indispensable, conclut-il, que l'activité économique reprenne rapidement et [ndlr : surtout] pleinement ses droits. »²¹⁴⁶

G. Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes Publics, fait, quant à lui, tomber sur le débat la sentence phénoménologique rendue par l'empir(i)e : vectrice d' « une connaissance qui a

2141« École ou classe fermée pour cause de Covid-19 : “La priorité c'est que les parents puissent continuer à travailler”, affirme Elisabeth Borne », *France Info*, le 04/09/2020

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/video-ecole-fermee-pour-cause-de-covid-19-la-priorite-c-est-que-les-parents-puissent-continuer-a-travailler-affirme-elisabeth-borne_4094521.html

2142« Vers une stratégie de sortie de crise », *Le service d'information du Centre Patronal Suisse*, Publication Hebdomadaire, N° 3284 – 15 avril 2020

<https://www.centrepatronal.ch/wp-content/uploads/2021/03/cp-2020-04-15-fr.pdf>

2143Ibid.

2144Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, op. cit., p. 152

2145« Vers une stratégie de sortie de crise », *Le service d'information du Centre Patronal Suisse*, op. cit.

2146Ibid.

adopté une perspective théorique. Elle réserve au *logos* un étant débarrassé de toute incertitude et de tout changement, elle abandonne à la *doxa* l'empire de ce qui passe [...] La théorie imprime sa forme à la vie, elle se reflète dans l'*ethos*, c'est-à-dire dans l'attitude [ndlr : et la conscience] de celui qui se soumet à sa discipline. »²¹⁴⁷ « L'économie, c'est la vie »²¹⁴⁸, assène alors, simplement, G. Darmanin, au sortir du premier confinement. « Au bout d'un certain temps, **il faut**, prêche-t-il, reprendre le chemin du travail, retrouver le chemin de la production, puis retrouver une vie normale, après ce qu'a fait le président de la République : ce qui est extraordinaire »²¹⁴⁹ ; tout en convenant d'ailleurs, conjointement, de la monstruosité de cet existentialisme, comme anti-thèse de l'*être*, pour le « bien » duquel E. Macron « a arrêté l'économie [...] Et, désormais, conclut-il néanmoins, nous devons reprendre l'économie, également pour le bien-être de nos concitoyens »²¹⁵⁰, sans même s'astreindre à le démontrer. L'Économie-Politique ne se constitue, donc, plus « principe de toute explication »²¹⁵¹, n'ayant « besoin d'aucune explication particulière, puisque toute explication le suppose et n'a de sens que par lui »²¹⁵² ; ni, même, « rapport de cause à effet [...] d'être, du devenir, de l'agir ou du connaître »²¹⁵³. Elle s'impose au sujet, en termes, seulement, d'étalon-croissance, fonction d'un *travail*, pivot de l'esclavagisme, transposé, par voie marchande, au registre de la rédemption et d'une dette correspondante. « Comment on va relancer l'économie, demande, effectivement, G. Darmanin. Par la croissance, s'empresse-t-il de répondre. Par la croissance, répète-t-il, par le travail. NOUS allons travailler, poursuit-il, et il faut que les français... Mais, les français le savent, c'est un peuple de travailleurs... Donc, *travailler pour rembourser en partie notre dette* et payer le sujet de demain qui est notre volonté de vivre dans un pays nouveau. Mais pas n'importe quelle croissance, pas la croissance du monde d'avant ! »²¹⁵⁴

Ces derniers mots prononcés par le ministre de l'Action et des Comptes Publics ne brodent, justement, qu'une syntaxe de la *religio* libérale, destinée à (r)éveiller la mémoire ou *connaissance*

2147Habermas Jürgen, *La technique et la science comme idéologie*, Éditions Gallimard, Collection « Tel », Paris, 1990, p. 134

« L'étude d'une philosophie rigoureusement théorique, dit Schelling, nous familiarise de la façon la plus immédiate avec le monde des Idées, et ce sont seulement les Idées qui donnent à l'action son énergie et sa signification morale. »

Ibid., p. 133

2148« “L'économie c'est la vie, il est temps de reprendre le chemin du travail”, assure Gérald Darmanin », Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, répond aux questions de Jean-Jacques Bourdin, sur *RMC* et *BFMTV*, le 14/06/2020

https://www.youtube.com/watch?v=hmppYIjD1fY&fbclid=IwAR0S-i_WOWMCKyZcTfqzNNxsElc4nRCbraBnpu2RzyA3SPVD6k-1BLBIIE

2149*Ibid.*

Passage surligné (en gras) par mes soins.

2150*Ibid.*

2151Schopenhauer Arthur, *Le monde comme Volonté et comme Représentation*, *op. cit.*, p. 134

2152*Ibid.*

2153*Ibid.*

2154*Ibid.*

d'un ordre préalablement recueilli et en projeter l'exécution, comme fracture supplémentaire que ne dynamise, *a priori*, aucune manifestation de l'altérité, par ailleurs – d'où la nécessité de la ré-introduire *via* une déclaration de guerre au virus faite par Emmanuel Macron, aussi caricaturale soit-elle, que je discute en clôture de cette partie. Le « nous » auquel s'arrime, très brièvement, l'impératif adressé à un « sujet » re-mis à « demain », inaccompli par extension, formalise, pour sa part, une égalité émetteur / destinataire de l'ordre formulé dont elle abstrait, succinctement, la dialectique maître / esclave. Le recours par Darmanin à la première personne du pluriel était une conversion des captifs, comme « butin de guerre », en « peuple »²¹⁵⁵ (français) dont le terme porte l'empreinte de la condition économique originelle des sujets identifiés²¹⁵⁶, rassemblés, d'autre part, comme « foule, multitude »²¹⁵⁷ re-connaissant – « les français le *savent* » – une dette contractée auprès de l'État et ses tribuns²¹⁵⁸ qui engagent les débiteur.e.s à les servir. Le « peuple », issu du grec « *λαός* < indo-europ. » dont « la racine est contenue aussi dans hittite *lahha-* », pour « expédition militaire » et « hitt. *Lahh-ya-* » pour « faire la guerre », renvoie, par inférence, au « mot latin *hgiō* : légion »²¹⁵⁹, frappé du sceau de l'imposition. « À l'origine, observe A. Juret, la légion était non un “choix”*, mais l'ensemble des hommes partant en expédition, patriciens avec leur clientèle »²¹⁶⁰ formée de ceux-là, autrement dit. Sa condition d'esclave, convertie en crédit ou dette (selon le point de vue) hypothéquant, réciproquement, son engagement à l'honorer²¹⁶¹, identifie, d'ailleurs, cette foule r/amassée non plus, seulement, à une légion, mais une *re-li/le-gio*²¹⁶² : comme sujet (privé) d'un ordre *et* sa délégation. Le témoignage de l'enjeu *collaboratif*

2155« Il en résulte que *λαός* a significé primitivement les hommes de guerre, sens qui domine chez Homère et qui explique les autres nuances. Ce sens se retrouve dans *ληϊται* qu'Hésychius cite en le traduisant par *ηγεμονία !, στρατιαί* ; dans *λεία*, dorien *λάϊα* : butin fait à la guerre. »

Juret A, *Les étymologies de βασιλεύς, de λαός et de « Populus »*, In : *Revue des Études Anciennes*. Tome 42, 1940, n°1 – 4. Mélanges d'études anciennes offerts à Georges Radet, sous la direction de Fernand Chapouthier, William Seston et Pierre Boyancé

www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1940_num_42_1_3093

DOI : <https://doi.org/10.3406/rea.1940.3093>

2156« Le concept de la guerre s'exprimait en grec par *πόλεμος*. La guerre avait essentiellement pour but une *razzia* : on dépouillait les vaincus de tous les biens qui leur appartenaient : moisson, bétail, femmes, enfants. Ce concept de la guerre se retrouve exactement dans le verbe latin *populan*, qui dérive, en effet, de la même racine que *πόλεμος*, soit **pol-* ; *populari* < **po-* (redoublement) *pi-* (ou *pol-* ou *pel-*). Le substantif *populus* ne peut être séparé de ce verbe : il est formé des mêmes éléments **po-pel-* (ou *-pi-*). » Le terme « peuple », dérivant de (et non présumant) la « guerre », identifie et caractérise, fondamentalement, le butin de la *razzia*.

Ibid.

2157 *Ibid.*

2158« La cité, dit Hansen, est divisée en deux camps, ceux qui reçoivent et ceux qui donnent. »

Voir Grodent Michel, *De démos à populus*, Hermès, La Revue, vol. 42, no. 2, 2005

<https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-2-page-17.htm>

DOI : 10.4267/2042/8976

2159 Juret A, *Les étymologies de βασιλεύς, de λαός et de « Populus »*, *op. cit.*

2160 *Ibid.*

2161« Une autre nuance, toute proche, se retrouve dans *λίτων* : maison commune chez les Achéens, dans *λειτουργός* : celui qui remplit une fonction publique », *en échange* de la dette contractée.

Ibid.

2162 *Legio* et *re-ligere* partagent le radical, *lēgō*, pour « recueillir, ramasser », « en déroband, enlevant, volant », précise

(national d'autant plus) typiquement démocratique-libéral, porté par Darmanin, présente, à cet égard, un radical commun (là encore) à celui du *monstre* déclaré (premier) coupable de « crime contre l'humanité » inscrit, en 1945, à l'article 6, c de la *Charte de Londres*. « “Tout ce que vous êtes”, disait Hitler, “vous l’êtes à travers moi » et « tout ce que je suis, je le suis seulement à travers vous”. »²¹⁶³ Le *fürher* n'affirme là qu'un acte de souveraineté *flatté*, seulement, par la démagogie de ses gestionnaires, sous le capitalisme. Adolf Hitler considère-t-il autrement le peuple, sinon comme produit et sujet de « sa » volonté, auquel il délègue, en contrepoint, l'accomplissement ? Le nihilisme des nazis, « construit sur une ligne de fuite intense, qu'il transforme en ligne de destruction et d'abolition pures », se démarque, structurellement, si peu de sa matrice (démocratique-libérale)²¹⁶⁴ qu'ils « pensaient qu'ils périraient, mais que leur entreprise serait de toute façon recommencée, l'Europe, le monde, le système planétaire. »²¹⁶⁵ La thèse d'une « perversion [ndlr : ~~totalitaire~~ autocratique] de la loi », soutenue par C. Lefort et M. Leibovici notamment²¹⁶⁶, l'absout donc, seulement, de ses dispositions canoniques – démocratiques ou républicaines – , le « totalitarisme », en effet, les hypertrophiant plus qu'il ne les corrompt. Lefort admet, d'ailleurs, que c'est « à détecter le statut de la loi dans le totalitarisme que l'on touche à son essence »²¹⁶⁷, comme fracture progressive en boucle fermée, dont l'application conjecture, en Économie-Politique, un élargissement corrélatif du spectre de la barbarie (sa représentation authentique)²¹⁶⁸, et ses deux principales catégories contemporaines (*déserteur.e* et *conjuré.e*, d'un côté, *exilé.e*, de l'autre)²¹⁶⁹, qu'importe le mode opératoire investi. M. Leibovici analyse, du reste, très justement, les ressorts de cette contradiction, en dépit de sa propension à les confiner au « totalitarisme », d'où les corrections apportées à l'extrait suivant cité. « La ~~configuration~~ [identification] c'est l'union de la forme [ou l'ordre] et du contenu, qui suppose un principe actif immanent, c'est-à-dire l'acte ~~d'une personnalité configurante~~ [d'un *état* iconique]

l'auteur, pour l'une de ses déclinaisons dont l'une d'elles signifie, également, « passer en revue ».

Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français*, op. cit., p. 788

2163Arendt Hannah, *Les origines du totalitarisme*, ci-après OT, trad. J.-L. Bourget et alli, révisée par H. Frappat, In : *Les Origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem*, ci-après OTEJ, Paris, Gallimard, « Quarto », 2002, p. 699

2164J'en étaie l'affirmation, davantage, en préambule du chapitre suivant.

2165Deleuze Gilles et Guattari Félix, *Capitalisme et Schizophrénie 2, Mille Plateaux*, op. cit., p. 281

2166Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Perversion totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, op. cit.

2167Lefort Claude, *La Complication. Retour sur le communisme*, Paris, Fayard, 1999, pp. 199, 193

2168Les scholiastes contemporains comme classiques reconnaissent, généralement, aux barbares, à l'instar de Socrate notamment, « une riche tradition intellectuelle, celle des mages et de Zoroastre, portant à la fois sur la théologie et sur la science royale (122a) [...] Dans l'*Épinomis*, Platon (?) attribue la découverte de l'astronomie théologique aux Syriens et aux Égyptiens, en raison de la clarté de leur ciel d'été (986e). Mais ce que les Orientaux ont inventé, il appartenait aux Grecs de le porter à sa perfection (987e-988a). » Ce paradigme se transpose, d'ailleurs, aux considérations du « modèle politique antique » (de la démocratie directe, particulièrement) nourries par les pères fondateurs, lesquels s'engagent, successivement, à le perfectionner.

Voir Teisserenc Fulcran, *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, op. cit. et Nippel Wilfried, *Comment les pères fondateurs des États-Unis se sont émancipés du modèle antique*, op. cit.

2169Avec, sous le nazisme, l'invalidé et le communiste, d'un côté, le juif et le tzigane, de l'autre (pour schématiser).

Dès lors, le droit s'identifie à la forme de vie effective de la communauté, la normalité "juridique" nazie colle à la peau, le droit en revient à la moralité au sens des mœurs (*Sittlichkeit*). Ainsi une simple défaillance organique [économique] (et en premier lieu une imputation raciale [politique]) devient le motif immédiat d'imputation d'une faute [et d'une dette] Tout écart [ou carence] individuel dans l'ordre communautaire est une menace, le cas le plus ordinaire peut à tout moment entrer dans l'ordre de l'exception et de l'urgence »²¹⁷⁰ justifiant, dès lors, sa répression, peu importe qu'elle induise un redressement du sujet ou son élimination. Eichmann, écrit S. Forti, « ne fait pas le mal, en transgressant la loi, pour faire le mal, mais en observant complètement la loi, indépendamment de son contenu »²¹⁷¹, selon une seule perspective : celle de la *nécessité* à maintenir l'ordre ou cultiver l'avantage imposé, par tous les moyens (utiles) expédients pour ce faire. « Se donner sa propre loi [ndlr : ou les moyens de l'exercer] telle est la liberté la plus haute »²¹⁷², commente d'ailleurs, à ce propos, M. Heidegger le « nouveau droit [ou *jus in bello*] des étudiants », lors de son *Discours de rectorat* prononcé le 27 mai 1933²¹⁷³. « Avec ce nouveau droit, explique-t-il, "le concept de la liberté de l'étudiant allemand est, désormais, ramené à sa vérité" »²¹⁷⁴, en raison de leur autonomie (théorique)²¹⁷⁵ ou « spontanéité organisée » (pour citer Hannah Arendt)²¹⁷⁶ démontrée, dont le droit correspondant formalise l'accomplissement, et de « l'obligation et le service »²¹⁷⁷ du corps associé²¹⁷⁸ qu'*assermente*,

2170Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Perversion totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, op. cit.

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2171Voir Forti Simona, *New Demons. Rethinking Power and Evil Theory Today*, Stanford University Press, 2015, p. 193, In : Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Perversion totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, op. cit.

2172Extraits du *Discours de rectorat* traduits et cités par Jouanjan Olivier, *Justifier l'injustifiable. L'ordre du discours juridique nazi*, ci-après JI, Paris, PUF, 2017, pp. 69 – 70

2173Ibid.

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

2174Ibid.

2175« Le but de ce droit n'était pas de réguler les relations entre les acteurs de l'université, mais de former un nouveau type d'étudiant "soldatesque" (soldatisch) et animé par un esprit de camaraderie, selon un commentaire de cette loi par un professeur de droit de l'époque. Un an plus tard une grandiose cérémonie est venue célébrer la Constitution offerte à la Deutsche Studentenschaft. Elle fut commentée avec enthousiasme par ce même professeur qui insistait sur "l'auto-responsabilité", la "libre administration" ou encore l'"auto-administration", la Selbstverwaltung" caractérisant désormais la corporation étudiante. »

Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Perversion totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, op. cit.

2176Ibid.

2177Extraits du *Discours de rectorat* traduits et cités par Jouanjan Olivier, *Justifier l'injustifiable. L'ordre du discours juridique nazi*, op. cit.

« Ce qu'O. Jouanjan commente ainsi : "La liberté "vraie" est donc *Bindung*, obligation, soumission et *Dienst*, service" [Ibid.] On ne peut s'empêcher de penser au slogan "La liberté c'est l'esclavage" de 1984. »

Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Perversion totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, op. cit.

2178Le *sujet* de cette « vérité » ignore l'individu, au profit de l'idéal supérieur à représenter. « O. Jouanjan, dit M. Leibovici, nous prévient de "la prudence qu'on doit avoir à l'égard de l'usage du Selbst (soi-même) dans les discours de l'époque (car il ne signifie) pas un "pour soi" mais un "pour la communauté", une communauté qui est comme le grand Selbst [ndlr : sinon l'État] où tous les petits Selbst [ndlr : ou monades] pourraient enfin se réconcilier avec

justement, ce droit²¹⁷⁹ ; car, si « le droit a bel et bien un contenu », il se résume à « l'idéologie völkisch, l'unité [stratégique] fantasmée du peuple [comme *re-legio*] s'incarnant dans son Führer », la République ou toute représentation de l'État, « à partir duquel il convient de reconstruire [ou re-former] l'édifice légal. »²¹⁸⁰ Olivier Jouanjan discerne, dans le nazisme, la contradiction d'un paradigme (la loi) et son répertoire d'actions (le droit positif) édifiés, comme unité / identité, sur une fracture progressiv/st.e, constitutive *du* religieux, soit le radical de la Démocratie, et ses ramifications²¹⁸¹ ; contradiction qui recouvre, d'après l'auteur, « une pratique généralisée de renversement (Umwertung) de toutes les valeurs juridiques traditionnelles, dans l'optique d'une rénovation du droit conçue comme un retour à une origine fantasmée. »²¹⁸² Les derniers mots d'O. Jouanjan retranscrivent, pertinemment, l'aporie d'un ordre érigé en *éta(n)t* / essence – « commencement » *et* apocalypse – que représente le peuple, et le contredit en tant que tel, dont le but(in) présuppose, en effet, la stratégie, comme « Premier Moteur » (*πρῶτον κινῶν*), autrement dit une dynamique (ou progrès en puissance) fonction d'une aptitude à transmettre les instructions ou commander, les *faire appliquer* et s'adapter à leurs occurrences, soit les trois piliers du mouvement perpétuel : substance phénoménale absolue et (moment de) vérité universelle.

Le « creuset » de ce cahier des charges d'une (seule) stratégie présumée unifiante relève, sous le nazisme, du « Führerprinzip institué, dit l'auteur, en “principe juridique suprême, celui en lequel (...) toutes les valeurs traditionnelles du droit peuvent [ndlr : ou doivent] s'inverser et s'inversent effectivement »²¹⁸³, dont Emmanuel Macron donne, justement, la démonstration, lors de son allocution télévisée du 16 mars 2020, durant laquelle sont annoncés l' « état de crise sanitaire » et le confinement du pays, en réaction au risque de pandémie de COVID-19. Le président de la République française déclare, alors, six fois que « nous sommes en guerre »²¹⁸⁴,

"eux-mêmes". »

Ibid.

2179« L'un des apports les plus nouveaux du livre d'O. Jouanjan est sa découverte de la remise à l'honneur par les juristes d'un mot issu de l'ancien droit germanique pour désigner le rapport entre le Führer et ses proches et de là au peuple, qui deviendra un mot courant de la Lingua Tertii Imperii : la Gefolgschaft, traduit en français par “truste”, une troupe de compagnons armés dont le lien avec son prince repose sur un serment de fidélité [ndlr : comme archétype du marché] Ceux qui le prononcent ne sont pas exactement des sujets : quand bien même être sujet consiste en une subordination ou un assujettissement, c'est aussi faire face, en tant que personnalité individuelle à la personnalité du Prince ou de l'État », dont le Führer n'offre qu'une représentation parmi d'autres.

Ibid.

2180Weil Nicolas, « Le droit au service des nazis », *Le Monde*, 23 février 2017, In : *Ibid.*

Passage incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2181Voir note 131

2182Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Perversion totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, *op. cit.*

2183*Ibid.*

2184« “Nous sommes en guerre” (répété six fois !), “l'ennemi est là”, “nous gagnerons”. »

Courage Sylvain, « “Nous sommes en guerre” : le verbe gaullien de Macron est-il un antivirus ? », *L'Obs*, le 16/03/2020

en dehors, mais aussi à l'encontre, des conventions internationales (ou *jus in bello*), tel que le précise, d'ailleurs, le président allemand. « “Non, cette pandémie n'est pas une guerre, lui répond-il par médias interposés. Les nations ne s'opposent pas à d'autres nations, les soldats à d'autres soldats. C'est un test de notre humanité”, a assuré Frank-Walter Steinmeier, lors d'une rare allocution télévisée. Cette crise “fait ressortir le meilleur et le pire des gens. Montrons, aux autres, ce qu'il y a de meilleur en nous”, a-t-il demandé à ses concitoyens »²¹⁸⁵, au fil, toutefois, d'une rhétorique typiquement aristocratique restaurant, *in fine*, une distinction entre un « nous » (allemand) et les « autres » (français, notamment), considérant le contexte de l'intervention et du constat dressé qu'elle vient clore. La « guerre sanitaire » décrétée par Emmanuel Macron, en contrepoint, non « contre une armée ni contre une autre nation, mais l'ennemi [... toujours] là, invisible, insaisissable, et qui progresse »²¹⁸⁶, justifie ainsi « notre mobilisation générale »²¹⁸⁷ que légitime et cultive l'emploi d'éléments de langage tant *re-mémoratifs* d'un mode opératoire criminel précédemment affronté que fédératifs ou collaboratifs (comme « unis », « ensemble », « but commun », « engagement », « égalité », « solidarité », « sécurité », par exemple), tous vecteurs sémantiques de *re-commencement*. Les ressorts idéologiques de cette opération de communication, dirigée par le chef de l'État français, présentent, à ce titre, de fortes analogies structurelles avec les prérequis doctrinaux prédisposant le peuple allemand à l'institution du IIIe Reich, « facilitée par l'usage d'un certain nombre de mots déjà répandus dans les milieux intellectuels, comme “Volk (peuple), Gemeinschaft (communauté), Volksgemeinschaft (communauté populaire), Führer (chef)”. Face à cela, O. Jouanjan nous met en garde contre la “grave erreur rétrospective (qui consisterait à en) assigner l'usage, avant 1933 (...) aux seuls discours explicitement ou implicitement d'extrême droite”. Ces mots circulaient “de tous côtés, de la gauche marxiste à l'extrême droite, en passant par les démocrates”. Mais il n'en reste pas moins, ajoute-t-il, que quelque chose de décisif s'est produit “en 1933, lorsque le mouvement nazi (a imposé) brutalement sa sémantique politique (...) : alors (ont triomphé) sans discussion possible les significations qui avaient été portées, avant 1933, par les seuls milieux völkisch et nazis”. L'une des premières expressions emblématiques de cette uniformisation fut la mise en

<https://www.nouvelobs.com/edito/20200316.OBS26161/nous-sommes-en-guerre-le-verbe-gaullien-de-macron-est-il-un-antivirus.html>

2185« Coronavirus: la lutte contre l'épidémie, “pas une guerre” pour le président allemand », *Huffington post*, le 11/04/2020

https://www.huffingtonpost.fr/entry/la-lutte-contre-le-coronavirus-nest-pas-une-guerre-selon-le-president-allemand_fr_5e91df9ac5b6f7b1ea823eed

2186« “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *Le Monde*, le 16/03/2020

https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/03/16/nous-sommes-en-guerre-retrouvez-le-discours-de-macron-pour-lutter-contre-le-coronavirus_6033314_823448.html

Terme incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

2187*Ibid.*

circulation d'un certain nombre de mots déplacés de leur contexte d'origine, comme celui de "Gleichschaltung (littéralement la "synchronisation")", pour qualifier l'alignement, **la mise au pas**, demandés à tous »²¹⁸⁸, que remplace, dans la bouche d'E. Macron, celui de « mobilisation », plus générique d'ailleurs, chevillé à l'instauration d'un régime d'exception, qui plus est, dont seront, également, *bouleversées* les clauses, mêmes, de l'administration (sa durée notamment)²¹⁸⁹.

L'*opportunité* « sanitaire »²¹⁹⁰ séquençant le « renversement » progressif, mécanisé, des modalités opérationnelles d'un ordre (de production auto-attesté) retransmis en boucle fermée, dont elle porte le témoignage de surcroît²¹⁹¹, démasque, en qualité d'aléa non stratégique, la

2188Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Pervertissement totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, *op. cit.*

2189« D'une durée initiale de 12 jours, l'état d'urgence peut être prolongé par le vote d'une loi votée par le Parlement [...] L'état d'urgence sanitaire [en] est un régime juridique spécial [ndlr : comme exception d'une exception ou sa mise en abyme] créé par la loi du 23 mars 2020 pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Il peut être mis en place en cas de catastrophe sanitaire mettant en péril, par sa nature et sa gravité, la santé de la population sur tout ou partie du territoire. Il s'agit d'un régime juridique temporaire introduit dans le code de la santé publique de façon provisoire. Comme l'état d'urgence, il peut être décrété en conseil des ministres pour un mois [quant à lui] Sa prolongation doit ensuite être autorisée par le vote d'une loi par le Parlement. »

« État d'urgence et autres régimes d'exception (article 16, état de siège) », *Vie Publique*, le 02/11/2021

<https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/269427-etat-durgence-et-autres-regimes-dexception-article-16-etat-de-siege>

« Les dispositions du code de la santé publique, qui organisaient l'état d'urgence sanitaire [...] adoptées à titre provisoire, en 2020, pour faire face à l'épidémie de Covid-19 [...] devaient devenir caduques le 1er avril 2021. » Mais, « elles ont été prolongées une première fois jusqu'au 31 décembre 2021. La loi du 10 novembre 2021, portant diverses mesures de vigilance sanitaire, les a [toutefois] maintenues en vigueur jusqu'au 31 juillet 2022. »

« Qu'est-ce que l'état d'urgence sanitaire ? », *Vie Publique*, le 18/08/2022

<https://www.vie-publique.fr/fiches/273947-quest-ce-que-letat-durgence-sanitaire>

2190Cette opportunité revêt les masques, entre autres : de la démocratisation du télétravail ; de la soumission à la science (comme *λόγος*), et la médecine en particulier, mise en lumière par la contrainte (socio-professionnelle notamment) du plus grand nombre à une vaccination à l'efficacité comme aux effets (secondaires) plus ou moins occultes ; du traçage numérique (applications StopCovid et TousAntiCovid, par exemple) ; de la surveillance technologique ; et, finalement, d'un régime d'exception périodique, sinon permanent.

2191L'un des articles suivants référencés résume, succinctement, « la saga du masque en France », « introuvable », « inutile », « obligatoire, puis recommandé », pour citer les termes de l'autrice. Le nombre d'injonctions contradictoires dont le port du masque fait, successivement, l'objet, en pleine pandémie de COVID-19, démasque, pour autant, un « scandale d'État », tel que le qualifie le porte-parole du Syndicat national des professionnels infirmiers (SNPI), Thierry Amouroux. « Et, cela ne concerne pas uniquement les masques : un dépistage de masse en France n'est guère envisageable, nous n'en avons pas les moyens en termes de matériels et de réactifs nécessaires pour réaliser ces tests [...] s'indigne à son tour, le 23 mars 2020, au micro de *France Inter*, le président du syndicat des biologistes, François Blanchecotte, en première ligne pour réaliser les tests de dépistage du coronavirus. » La pénurie de masques et de tests dénoncée par le personnel soignant clôt, pour en récapituler brièvement les causes : une politique de « coupes budgétaires sous la pression de Bercy », entamée en 2011 ; un « transfert » de l'approvisionnement en masques de l'État à l'employeur (autrement dit le système hospitalier), en 2013 ; une « restructuration » du système de santé publique, en 2016 ; puis une sous-traitance (plus rentable) à la Chine de l'activité concernée. « Si la situation est aussi grave à l'hôpital, conclut Thierry Amouroux, c'est parce que nous enchaînons les plans d'économie : année après année, on supprime des lits, des postes, c'est ça qui est dramatique. 3 500 postes supprimés en quatre ans, 100 000 lits qui ont été fermés ainsi que 95 services d'urgence en 20 ans. » Voir Serrajordia Esther, « Introuvable, "inutile", obligatoire puis recommandé : la saga du masque en France », *La Croix*, le 29/06/2022

<https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Introuvable-inutile-obligatoire-puis-recommande-saga-masque-France-2022-06-29-1201222599>

Collombat Benoît, « Pénurie de masques : les raisons d'un "scandale d'État" », *Radio France*, le 23/03/2020

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/penurie-de-masques-les-raisons-d-un-scandale-d-etat-2669782>

Les décisions économiques prises, depuis 2011, par les gouvernement successifs, en matière de politique sanitaire, avec les conséquences établies, motivent *in fine*, parmi d'autres, cette déclaration de Sibeth Ndiaye (porte-parole du

tyrannie de son objectif – soit maintenir le *statu quo*, vecteur de re/naissance ou *croissance* – auquel s'arraisonne, religieusement, l'administration de l'événement. E. Macron délègue, dans les grandes lignes, son accomplissement à une infanterie « volontaire », autonome ou livrée à elle-même, à l'image du personnel soignant, par exemple²¹⁹², confiné, effectivement, à « l'obligation et le service » de l'État français partagé entre son activité (économique) et la représentation (politicienne) de cette activité. « Nous sommes en guerre et la Nation, dit-il au sujet de la **délégation** (aux travailleur.e.s) de son effort, soutiendra ses enfants qui, personnels soignants en ville, à l'hôpital, se trouvent en première ligne dans un combat qui va leur demander énergie, détermination, solidarité. Ils ont [ndlr : en qualité d'experts] des droits sur nous [ndlr : tant que subsumés sous le *Führerprinzip*] Nous leur devons évidemment les moyens, la protection. Nous serons là »²¹⁹³ pour les applaudir tous les soirs à 20 heures et jauger leur capacité d'ajustement à un défi technologique frappé du sceau tant de l'exception que de la pénurie matérielle préalablement organisée à des fins économiques / de réduction de coûts jugés inutiles²¹⁹⁴ ; lesquelles marquent d'ailleurs, globalement, la politique financière du secteur public menée par E. Macron et ses prédécesseurs²¹⁹⁵. Celui-ci, dans son *Adresse aux français* le 13 avril 2020,

gouvernement), sur *BFM TV* le 23 mars 2020, laquelle prétend, à l'antenne, que le port du masque requiert une certaine expertise, justifiant ainsi l'interdiction de s'en procurer. « “Vous savez quoi ? affirme-t-elle, je ne sais pas utiliser un masque. Je pourrais dire : “Je suis une ministre, je me mets un masque mais, en fait, je ne sais pas l'utiliser”. Puis elle a précisé : “Parce que l'utilisation d'un masque, ce sont des gestes techniques précis, sinon on se gratte le nez sous le masque, on a du virus sur les mains, on en a une utilisation qui n'est pas bonne et cela peut être contreproductif”. »

A.S.G – Assistant de Soins en Gériatrie, « Et vous, savez vous utiliser un masque ? », *Facebook*, le 23/03/2020 <https://www.facebook.com/watch/?v=289052378755983>

Les articles suivants reviennent, également, sur les annonces contradictoires faites par le gouvernement, et ses ministres, sur la période concernée ; qu'elles portent sur l'évolution de l'épidémie pré-confinement, les moyens matériels (in)disponibles, ainsi que leur conditions d'emploi, et les clauses du confinement.

Audureau William et Maad Assma, « Coronavirus, “mascarade” et “grippette” : la mémoire sélective d'Agnès Buzyn », *Le Monde*, le 28/05/2020

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/28/coronavirus-mascarade-et-grippette-la-memoire-selective-d-agnes-buzyn_6041073_4355770.html

Cometti Laure, « Coronavirus : Messages contradictoires, polémique sur les masques... Le gouvernement sous pression », *20 Minutes*, le 24/03/2020

<https://www.20minutes.fr/politique/2746367-20200323-coronavirus-messages-contradictaires-polemique-masques-gouvernement-sous-pression>

2192 Sur la distribution rationnée de masques FFP2 et de « sacs poubelle » fournis en guise de blouses médicales aux personnels soignants, sur la période indiquée, mais, également, sur un manque chronique de moyens touchant le milieu hospitalier, voir Orsini Alexis, « Coronavirus à Paris : Le personnel soignant de l'AP-HP est-il équipé de sacs-poubelle en guise de protection ? », *20 Minutes*, le 21/04/2020

<https://www.20minutes.fr/societe/2765063-20200421-coronavirus-paris-personnel-soignant-ap-hp-equipe-sacs-poubelle-guise-protection>

2193 « “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *op. cit.*

Passages souligné par mes soins.

2194 Lire, à ce propos, Sweeny Nadia (*Politis*), « Comment l'État a laissé tomber son usine de production de masques, l'une des plus importantes au monde », *Basta*, le 14/04/2020

<https://basta.media/production-masques-FFP2-strategie-industrielle-usine-Plaintel-plan-social>

2195 Voir note 2191 et l'infographie de l'évolution du budget de la santé (l'Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie) non aligné sur l'inflation, fournie par *Alternatives Économiques*, « Un budget de la santé très contraint depuis 2010 », le 13/11/2019

flatte, alors, une autonomie démontrée par l'ensemble des « lignes » de front²¹⁹⁶ constituées devant les occurrences du « renversement » perpétuel dont il se fait l'un des principaux moteurs ; laquelle, telle que la consigne, justement, le président de la République, lors de sa première allocution, ne tient qu'à « des sacrifices [ndlr : exclusivement] pour ralentir l'épidémie », mais qui, « jamais [pour autant...] ne doivent mettre en cause l'aide aux plus fragiles [ndlr : et/ou, surtout] la pérennité d'une entreprise, les moyens de subsistance des salariés comme des indépendants. »²¹⁹⁷ « Quand la sécurité des travailleurs et des entrepreneurs est bien garantie, ils doivent pouvoir produire et l'ont, largement, fait depuis maintenant un mois »²¹⁹⁸, résume, ainsi, le chef de l'État l'enjeu de l'événement, après quatre semaines de confinement.

L'**engagement** « volontaire » du peuple à rallier le front, flatté, de manière plus ou moins persuasive, par le souverain, épouse, en contrepoint, un nouveau Droit mêlant **nouvelles** et anciennes **obligations**, formelles ou non, qui, d'ailleurs, semble émaner d'un jugement posé, immédiatement ou presque, par E. Macron sur la conjoncture. Ce dernier, d'une part, se félicite d'avoir « maintenu [...] le premier tour des élections municipales » et salue « chaleureusement [au passage] les Françaises et les Français qui, malgré le contexte, se sont rendus aux urnes dans le strict respect des consignes sanitaires, des gestes barrières contre le virus »²¹⁹⁹ ; il n'hésite pas, de l'autre, cependant, à rabrouer le « monde [...] rassemblé [ndlr : « inutilement », sous-entendu] dans les parcs, les marchés bondés, les restaurants, les bars qui [ndlr : le week-end précédent] n'ont pas respecté la consigne de fermeture. Comme si, au fond, la vie n'avait pas changé. »²²⁰⁰ Une première liste d'interdictions²²⁰¹ dressée par le président de la République s'accroche ainsi à un

<https://www.alternatives-economiques.fr/un-budget-de-sante-tres-contraint-2010/00090918>

2196« Nos fonctionnaires et personnels de santé, médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers, secouristes, nos militaires, nos pompiers, nos pharmaciens, ont donné dans cette première ligne toute leur énergie pour sauver des vies et soigner. Dans la deuxième ligne, nos agriculteurs, nos enseignants, nos chauffeurs routiers, livreurs, électriciens, manutentionnaires, caissiers et caissières, nos éboueurs, personnels de sécurité et de nettoyage, nos fonctionnaires, nos journalistes, nos travailleurs sociaux, nos maires et élus locaux et j'en oublie tellement aidé par tant de Français qui se sont engagés. Tous ont permis à la vie de continuer au fond. Et chacun d'entre vous, dans ce que j'ai appelé cette troisième ligne, chacun d'entre vous par votre civisme, en respectant les règles de confinement, grâce aussi à la vigilance de nos policiers et de nos gendarmes, vous avez fait que l'épidémie commence à marquer le pas. »

Macron Emmanuel, « Adresse aux Français, 13 avril 2020 », *Élysée*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/04/13/adresse-aux-francais-13-avril-2020>

2197« “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *op. cit.*

Passage souligné par mes soins

2198Macron Emmanuel, « Adresse aux Français, 13 avril 2020 », *op. cit.*

2199« “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *op. cit.*

2200*Ibid.*

« “Depuis le début de cette crise, le gouvernement donne un sentiment de flottement. Il émet des injonctions contradictoires régulières et donne l'impression de courir après le temps”, observe, justement, Bruno Cautrès, directeur de recherche au CNRS. Ces contradictions concernent selon le chercheur l'appel à aller voter, tandis que les personnes âgées étaient invitées à rester chez elles, ou encore le discours sur le travail malgré le confinement. »

Cometti Laure, « Coronavirus : Messages contradictoires, polémique sur les masques... Le gouvernement sous pression », *op. cit.*

2201« Les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permises. Se promener,

acquis frappé du sceau de la nécessité : « les trajets nécessaires pour aller travailler, quand le travail à distance n'est pas possible, et les trajets nécessaires pour faire un peu d'activité physique, mais sans retrouver, là encore, des amis ou des proches. Toutes les entreprises doivent s'organiser pour faciliter le travail à distance. Et quand cela ne sera pas possible, elles devront adapter dès demain leur organisation pour faire respecter ces gestes barrières contre le virus, c'est-à-dire protéger leurs salariés ou, quand il s'agit d'indépendants, se protéger eux-mêmes. »²²⁰² Elles seront, en d'autres termes, *autorisées* à maintenir les normes de production, et d'échange par là même, selon qu'*elles le jugent nécessaire* ou non, quand tous les regroupements non stratégiques sont, *formellement*, prohibés²²⁰³. « Ce soir, poursuit, justement, Emmanuel Macron, je pose des règles nouvelles »²²⁰⁴ circonscrites aux conditions extérieures de la lutte. « Nous posons des interdits »²²⁰⁵ sur des libertés j(a)ugées accessoires²²⁰⁶. « Il y aura des contrôles [...] Toute infraction à ces règles sera sanctionnée »²²⁰⁷ financièrement, sinon de représailles physiques²²⁰⁸ ou d'une liquidation *manu militari*²²⁰⁹, selon que son auteur oppose plus ou moins de résistance à sa répression. « Mais la meilleure règle, ajoute le chef de l'État, c'est celle qu'en tant que citoyens, vous vous appliquez à vous-mêmes et une fois encore, j'en appelle à votre sens des responsabilités et de la solidarité. »²²¹⁰ L'**obéissance** à ce « nouveau droit » se veut d'ailleurs, pour le président de la République, réciproquement catalyseur (intensionnel) d'autonomie –

retrouver ses amis dans le parc, dans la rue, ne sera plus possible. Il s'agit de limiter au maximum ses contacts au-delà du foyer. Partout sur le territoire français, en métropole comme outre-mer, seuls doivent demeurer les trajets nécessaires. Nécessaire pour faire ses courses avec de la discipline et en mettant les distances d'au moins un mètre, en ne serrant pas la main, en n'embrassant pas. »

« “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *op. cit.*

2202 *Ibid.*

Passage souligné par mes soins.

2203 « Le gouvernement dit à la fois que ceux qui le peuvent doivent aller travailler, mais que jamais la France n'a connu d'épidémie si dangereuse depuis un siècle », remarque, également, Bruno Cautrès, susmentionné.

Cometti Laure, « Coronavirus : Messages contradictoires, polémique sur les masques... Le gouvernement sous pression », *op. cit.*

2204 « “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *op. cit.*

2205 *Ibid.*

2206 « Durant cette phase de confinement, le pays continue à vivre, et heureusement, se félicite Emmanuel Macron, après quatre semaines de confinement. Certaines activités sont interdites, car incompatibles avec les règles sanitaires », se justifie-t-il cependant, et ce, bien que toutes les activités le soient fondamentalement, leurs configuration relationnelle / socioéconomique respectives ne les distinguant pas, significativement, les unes des autres.

Macron Emmanuel, « Adresse aux Français, 13 avril 2020 », *op. cit.*

2207 « “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *op. cit.*

2208 Lire, à ce propos, « Coronavirus : Des habitants dénoncent des violences policières pendant le confinement », *20 Minutes* avec AFP, le 10/04/2020

<https://www.20minutes.fr/societe/2758567-20200410-coronavirus-habitants-denoncent-violences-policieres-pendant-confinement>

2209 Lire, à ce propos, Du Roy Ivan et Simbille Ludovic, « En 2020, 27 décès suite à une intervention des forces de l'ordre, dont 12 pendant le confinement », *Basta*, le 18/12/2020

<https://basta.media/recensement-interventions-policieres-letales-27-deces-2020-causes-circonstances-IGPN-IGGN>

2210 « “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *op. cit.*

comprise en termes d'innovation ou de « liberté de moyens »²²¹¹ élaborée à des fins auto-répressives – que doit, seul, démontrer, là encore, le « sujet de la loi morale », contrairement à ses législateur.e.s et leurs affidé.e.s²²¹². Les promesses contradictoires formulées par Emmanuel Macron, à ce propos²²¹³, le *montrent* d'autant plus.

L'engagement collectif populaire à lutter contre cet « ennemi invisible, insaisissable, qui progresse », conjecturé par le chef de l'État, en dehors de considérations purement sanitaires, bénéficie à l'inverse, exclusivement, aux *unités de production* traduites, sous le nazisme, en termes de *selbsts* (« par soi-même ») formant le grand *Selbst*²²¹⁴, soit, je le rappelle, des « initiatives » ou répertoires d'actions efficaces, opérationnelles, « permises », légalement, « à des personnes publiques ou privées », souveraines en leur(s) domaine(s), de les investir, en tant que « purs groupements de moyens » et ressources « affectés » ou *délégués* « à une finalité particulière »²²¹⁵. L'ensemble des « mesures » et autres « dispositifs exceptionnels », *solidaires*, annoncés, le 16 mars 2020, par le président de la République étaient en effet, globalement, une prise en charge financière de l'unité (ou l'ordre) nationale de production, là encore déléguée au peuple, *via* les caisses de l'État, en vue de la préserver de l'assaut donné par la nature (pour m'en tenir à la sémantique du rhéteur), et ce, quoiqu'il en coûte. E. Macron annonce, dès lors, un plan de « report des charges fiscales et sociales, de soutien au report d'échéances bancaires et de garanties de l'État à hauteur de 300 milliards d'euros pour tous les prêts bancaires contractés auprès des banques [...] Les plus petites d'entre elles, et tant que la situation durera, celles qui font face à des difficultés n'auront rien à déboursier, ni pour les impôts, ni pour les cotisations sociales. Les factures de gaz ou d'électricité ainsi que les loyers devront être suspendus. »²²¹⁶ Les TPME bénéficient, également, d'un plan de subventions, le « Fond De Solidarité », estimé à 22 milliards d'euros²²¹⁷. Le gouvernement, outre les aménagements logistiques et juridiques apportés

2211Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Pervertissement totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, *op. cit.*

2212Lire, entre autres, à ce propos, Robles Salomé, « Covid-19 : avant Johnson, ces autres personnalités politiques qui n'ont pas respecté les restrictions », *BFM TV*, le 12/01/2022, https://www.bfmtv.com/sante/covid-19-avant-johnson-ces-autres-personnalites-politiques-qui-n-ont-pas-respecte-les-restrictions_AD-202201120375.html

« Dîners clandestins. Pierre-Jean Chalençon, organisateur présumé, dément y avoir vu des ministres », *Ouest France*, le 05/04/2021

<https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/diners-clandestins-l-organisateur-presume-pierre-jean-chalencon-nie-y-avoir-cotoye-des-ministres-7e864112-95de-11eb-8cec-5ff33461cb1a>

2213« Mes chers compatriotes, en étant unis, solidaires, je vous demande d'être responsables tous ensemble et de ne céder à aucune panique, d'accepter ces contraintes, de les porter, de les expliquer, de vous les appliquer à vous-mêmes. Nous nous les appliquerons tous, il n'y aura pas de passe-droits. »

« «Nous sommes en guerre» : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *op. cit.*

2214Voir note 2178

2215Voir la définition de « personne morale », comme « être de raison », aux notes 974 et 984.

2216*Ibid.*

2217Le **F.D.S.** est, principalement, accordé aux PME des secteurs de la « restauration – hébergement » et de la « réparation automobile ».

au « travail [maintenu] à distance », pour leur compte, décharge, de surcroît, les unités de production, même les plus prospères, de leurs engagements pris envers leurs employé.e.s, dont il externalise les coûts, sous couvert de charité faite à ces dernier.e.s²²¹⁸, grâce au « dispositif de chômage partiel »²²¹⁹, évalué « à plus de 34 milliards d'euros et partiellement pris en charge par l'Unédic. »²²²⁰ L'ensemble de ces mesures, affinées les jours qui suivent, escortent ainsi la nation jusqu'au « rendez-vous » fixé par le Chef de l'État au terme d'une convalescence de « notre économie », pour la « préserver », d'ici là, « dans cette période si dure, et pour que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs puissent [ndlr : ou se donnent les moyens d'] avoir cette sécurité aussi [ndlr : comme objectif secondaire] en termes de pouvoir d'achat, de continuité de leur vie. »²²²¹

L'appréhension générale de l'événement répandue par Emmanuel Macron s'accorde, structurellement, *in fine*, peu ou prou avec l'idéologie (*völkisch*) centrale au nazisme, laquelle puise, manifestement du reste, dans la dialectique aristotélicienne de l'étant-en-et-pour-ou-par-soi, *non-mû* et *actūs purus*, immobile et progressif, consacrée par Hegel, et l'*Aufklärung* par extension. Le président de la République française fixe, en effet, son objectif immédiat – inféré par la pandémie, à savoir maintenir l'ordre – à aussi bien un effet de boucle ou re-commencement qu'une fracture, marqueur de croissance. « Retenons cela, dit Emmanuel Macron, le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour aux jours d'avant. Nous serons plus forts moralement »²²²², et donc économiquement, loi et morale se tautologisant. Ainsi, la France ou le « nous » ponctuant presque chacune des phrases prononcées par le chef de l'État, lors de son allocution du 16 mars 2020, ne voile qu'une double fracture dialectisant un *chambardement opportun* des modalités opérationnelles de l'action déléguée au peuple à des fins restauratives, et un dépassement du référent *générique* stratégique, stimulé par « un moment de vérité qui impose plus d'ambition, plus d'audace, un moment de re-fondation. » La dialectique ré-volution²²²³ / ascension (ou *imperium*), dont les termes sont, ici, transposés, charpente chacune des projections

2218« En outre, afin que personne ne soit laissé sans ressources, pour les salariés, précise Emmanuel Macron, le dispositif de chômage partiel sera massivement élargi. »

« “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *op. cit.*

Passage souligné par mes soins.

2219*Ibid.*

2220Heuclin Marie, « Covid-19 : ce que coûte à l'État la crise sanitaire et économique », *AFP / La Tribune*, le 04/11/2020

<https://www.latribune.fr/economie/france/covid-19-ce-que-coute-a-l-etat-la-crise-sanitaire-et-economique-861516.html>

« Près de 23 milliards ont déjà été dépensés au 1er Novembre 2020 » précise l'autrice de l'article.

2221« “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *op. cit.*

Terme souligné par mes soins.

2222*Ibid.*

2223Voir note 1118

formulées par Emmanuel Macron, le 13 avril 2020, lors de son intervention télévisée. « Il nous faudra, dit-il, **rebâtir** notre économie », mais « **plus forte** afin de produire et redonner plein espoir à nos salariés, nos entrepreneurs, garder notre indépendance financière. »²²²⁴ Il faut, en d'autres termes, s'étendre et prospérer, comme facteur d'intégrité / identité de la cité religieuse²²²⁵. « Il nous faudra, poursuit-il, **rebâtir** une indépendance [ndlr : compétitive] agricole, sanitaire, industrielle et technologique française et **plus d'autonomie stratégique** pour notre Europe »²²²⁶, comme inclinaison de l'État français. Macron, autrement dit, exhorte à élargir le spectre d'une « liberté des moyens » fixée à l'accomplissement – et « sans que cela ne soit précisé par des ordres explicites » – de « ce que veut la “responsabilité de la direction” (*Führungsverantwortung*)” qui se contente de fixer des objectifs. »²²²⁷ Ce portrait de l'autonomie brossé par Reinhard Höhn, « l'un des écrivains [et professeurs d'université] les plus radicaux du droit public nazi »²²²⁸, se veut, pour le président de la République, suspendu à une inflation des moyens globaux de l'action menée à l'échelle européenne, qui présume, cependant, leur concentration préalable – « et l'on parlera d'efficacité par la surpuissance »²²²⁹ – polarisant les « objectifs », comme injonction à manœuvrer pour aliéner puis sanctuariser toutes les ressources « disponibles » et capitaliser, technologiquement, sur le trésor constitué, et ainsi de suite. « Cela passera par un plan massif pour notre santé, notre recherche, nos aînés, entre autres, continue, alors, Emmanuel Macron. Il nous faudra, ajoute-t-il, **bâtir une stratégie** où nous **retrouverons** le temps long [ndlr : « d'avant »] la possibilité de planifier, la sobriété carbone, la prévention, la **résilience** qui seules peuvent permettre de faire face aux crises à venir. »²²³⁰ Le chef de l'État français ne prône ainsi que le r/établissement (hégélien) d'une fracture issu d'une séparation *exceptionnellement* intense, et ce, de son propre aveu²²³¹.

Le président de la République flagorne, déjà, le 13 avril 2020, « tant d'entre vous [qui] **rivalisent** de dévouement, d'engagement face à l'inattendu de cette menace »²²³², se « **hissent**,

2224« Adresse aux Français, 13 avril 2020 », *op. cit.*

Termes surlignés (en gras) par mes soins.

2225Voir note 127

2226« Adresse aux Français, 13 avril 2020 », *op. cit.*

Termes soulignés et surlignés (en gras) par mes soins.

2227Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Pervertissement totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, *op. cit.*

2228Ibid.

Passage incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

2229Voir notes 972 et 973

2230« Adresse aux Français, 13 avril 2020 », *op. cit.*

Termes soulignés et surlignés (en gras) par mes soins.

2231« Jamais la France n'avait dû prendre de telles décisions, évidemment exceptionnelles. »

« “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *op. cit.*

2232« Adresse aux Français, 13 avril 2020 », *op. cit.*

Terme surligné (en gras) par mes soins.

individuellement et collectivement, à la hauteur du moment »²²³³, tel qu'il appelait à le faire, lors de sa précédente allocution ; et se fixe, toujours à cette date, pour seul objectif, la reprise de l'activité, prévue le 11 mai 2020, et, alors, « **permettre** au plus grand nombre de **retourner** travailler, **redémarrer** notre industrie, nos commerces et nos services »²²³⁴. Emmanuel Macron transcende, ainsi, le re-déchainement de l'ordre instauré au moyen de la dialectique *interdit / permission* ou « avoir droit de », seul vecteur de liberté pour des « femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal » et sur lequel le.s « notre pays, aujourd'hui, tient tout entier »²²³⁵, concède-t-il, d'ailleurs, pour n'en réaffirmer que, mieux, le principe, derrière une critique formelle de son application. « “Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune”, assène-t-il. Ces mots, les Français [ndlr : ou, plutôt, leurs représentants] les ont écrits il y a plus de 200 ans. Nous devons aujourd'hui reprendre le flambeau et donner toute sa force à ce principe »²²³⁶, tel qu'il y contribue, jusque-là, en réformant le code du travail, la SNCF et l'assurance chômage, tout en supprimant l'ISF²²³⁷. La réforme des retraites votée en 2023, précédemment discutée, et la baisse considérable du pouvoir d'achat des bas salaires²²³⁸ (que pondère, par ailleurs, une réduction conjointe du montant des cotisations sociales) depuis 2022, témoignent, pour leur part, des bonnes résolutions affichées par Emmanuel Macron, à l'époque.

Son allusion finale « aux jours heureux »²²³⁹ glissée au terme de son allocution, le 13 avril 2020, induit moins, d'ailleurs, une comparaison de la pandémie au fascisme qu'elle ne stimule la mémoire d'un testament recueilli, comme *dasein*, sur l'autel du premier fait de résistance nationale opposée à une occupation illégitime du territoire, établi depuis 1792. Le programme du Conseil National de la Résistance r/allié, en effet, ses fidèles à une réforme de l'économie de marché rivée à « la nécessité », souligne Claire Andrieu suggérant, ainsi, une approche moins humaniste

2233« “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *op. cit.*

Terme surligné (en gras) par mes soins.

2234« Adresse aux Français, 13 avril 2020 », *op. cit.*

Termes surlignés (en gras) par mes soins.

2235*Ibid.*

2236*Ibid.*

2237Lire, à ce propos, « Bilan du quinquennat Macron : les principales réformes à retenir », *Public Sénat*, le 09/08/2021 <https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/bilan-du-quinquennat-macron-les-principales-reformes-a-retenir-190037>

2238« Si l'Insee a chiffré l'inflation moyenne à 5,2% sur un an en 2022, la hausse des prix a atteint 8,5% pour les ménages les plus exposés et s'est limitée à 3,4% pour les foyers les moins touchés, selon les calculs de l'OFCE. “Pour un ménage, l'impact de l'inflation dépend fondamentalement du poids des différents biens et services dans son budget”, explique France Stratégie. »

« Le pouvoir d'achat des Français va chuter en 2023 », *Capital* avec AFP, le 23/02/2023

<https://www.capital.fr/votre-argent/le-pouvoir-dachat-des-francais-va-chuter-en-2023-1461153>

2239« Mes chers compatriotes, nous aurons des jours meilleurs et nous retrouverons les *Jours Heureux* [ndlr : ou l'intitulé initial du programme adopté par le Conseil National de la Résistance, le 15 Mars 1944]. J'en ai la conviction. »

Ibid.

que stratégique, « de rendre manifeste l'existence d'une France autre que celle de la Collaboration ou de l'adhésion au national-socialisme »²²⁴⁰ et de fournir, surtout, un répertoire d'actions conformes à la conjoncture – soit le crédo d'un réalisme socialiste siégeant à « gauche » de l'État²²⁴¹ – qui se révèlent ni moins ni « plus révolutionnaires que le programme du Front populaire »²²⁴². « La convergence française sur la réforme » se veut, juste, « en phase avec le courant réformateur transnational qui s'affirme depuis les années 1930 », ainsi que l'observe Andrieu. « L'originalité du cas français, remarque-t-elle d'ailleurs, tient à plusieurs traits : le rassemblement en un seul texte de l'ensemble de la panoplie des idées réformatrices de l'époque, ce qui place la France “à gauche de l'Europe” », et, *en même temps*, « l'unanimité acquise sur ce programme de rupture, qui n'est donc pas l'apanage de la gauche »²²⁴³, mais de l'État et toutes ses composantes²²⁴⁴. Les *Jours Heureux* annoncés par le CNR confinent alors, seulement, aux objectifs fixés, le 12 septembre 1944, au palais de Chaillot, par le général de Gaulle qui les personnifie le plus, à l'époque. « Tout en assurant à tous le maximum de liberté et tout en favorisant en toute matière l'esprit d'entreprise [la France, affirme-t-il] veut faire en

2240Andrieu Claire, *Le programme du CNR dans la dynamique de construction de la nation résistante*, « Histoire@Politique », 2014/3 (n° 24), pp. 5 – 23
<https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2014-3-page-5.htm>
 DOI : 10.3917/hp.024.0005

2241« Dans un récent ouvrage commentant le programme du CNR, Michel Rocard y a vu un texte marqué du sceau de la “Première gauche”. Créée en 1982 par les journalistes Hervé Hamon et Patrick Rotman, l'expression désigne la gauche étatiste, par opposition à la “Deuxième gauche”, plus soucieuse du qualitatif, partisane de l'autogestion, et alors incarnée par la CFTD. En fait, le programme du CNR marquait une certaine hésitation. La dernière version comporte clairement une référence à la participation des partenaires sociaux dans la gestion de la sécurité sociale et celle des entreprises, et dans la préparation du Plan. Le Programme du CNR se situe plutôt dans un entre-deux de ce point de vue, même si la place de l'État y est première. »
Ibid.

2242Andrieu Claire, *Le programme commun de la Résistance, des idées dans la guerre*, Les éditions de l'érudit, 1984, pp. 53 – 54
 La rédaction des *Jours Heureux* se déchire, d'après l'auteure, entre les convictions libérales des scribes (plus ou moins affirmées) et la volonté de satisfaire l'“opinion publique” jugée acquise aux nationalisations dont le PCF porte, justement, le projet. Elles contribueraient, d'après lui, à « libérer la France de la domination antinationale et antisociale des hommes des trusts », sans abolir le capitalisme : posture qu'entérine le PCF dès 1945.
Ibid., pp. 44 – 49

2243En 1945, « à l'Assemblée, les mesures inscrites au programme du CNR recueillent entre 85 % et 90 % des votes. Ce sont les nationalisations des grandes banques (loi du 2 décembre 1945), des compagnies d'électricité et du gaz (8 avril 1946), des grandes compagnies d'assurances (25 avril 1946), la création de la Société nationale des Entreprises de Presse (11 mai 1946), la nationalisation de la Banque de l'Algérie (17 mai 1946) et celle des combustibles minéraux (17 mai 1946 aussi). Le rôle des comités d'entreprise est accru (loi du 16 mai 1946) et la sécurité sociale est confortée (22 mai 1946). »
 Andrieu Claire, *Le programme du CNR dans la dynamique de construction de la nation résistante*, *op. cit.*

2244Bien que provoquant un tollé (quasi) général à l'époque, cette réflexion d'Emmanuel Macron : « Je traverse la rue, je vous trouve du travail », formulée à l'adresse d'un chômeur de 25 ans (*Le Figaro*, le 16/09/2018), ne provoque, pour autant, que l'adhésion de tous les pôles « contradictoires » à son axiologie, et ce, qu'importe le ton employé (humour, indignation, protestation) ; leur *réaction* entérine en effet, chaque fois, la « vérité » pivotale de la sentence rendue (« trouver du travail ») comme seule Raison d'Être. Seul (ou presque) un tag : « Nous sommes la jeunesse qui ne traverse pas la rue », plaqué sur les murs de l'Université de Nantes, les jours qui suivent, en défie, publiquement, le principe. L'indignation que suscite, particulièrement « à (l')ultra gauche », cette référence macronienne aux « Jours Heureux » trahit, également, leur acceptation et (r)attachement au « projet historique » porté, et représenté, par le CNR, comme symbole inaliénable de la « paix ».

sorte que l'intérêt particulier soit toujours contraint de céder à l'intérêt général, que les grandes sources de la richesse commune soient exploitées et dirigées [...] pour l'avantage de tous, que les coalitions d'intérêt [...] soient abolies une fois pour tous, et qu'enfin chacun de ses fils, chacune de ses filles puisse vivre, travailler, élever ses enfants dans la sécurité et la dignité. »²²⁴⁵ Cette déclaration d'intention prononcée par le législateur de la Ve République et frappée du sceau de la souveraineté à chacune de ses phrases, porte ainsi l'oracle que décode l'allocution d'E. Macron adressée aux français.e.s, le 16 mars 2020 ; à un mot près, cela dit, que je *m'autorise* à corriger : « **Nous sommes en la guerre** ».

²²⁴⁵Andrieu Claire, *Le programme du CNR dans la dynamique de construction de la nation résistante*, op. cit.

2. Immigration, apostasie et barbarie

L'état de guerre perpétuel instauré urbi et orbi, sous le capitalisme, forme une aporie à laquelle font, certes, diversion le Droit international, et le *marché* (son radical) par extension, mais que mettent en lumière, particulièrement, le nazisme et sa politique d'épuration engagée contre des catégories présumées irréductibles à l'excellence technologique (*ἀρετή*) requise par la re-formation de l'édifice légal (*völkisch*) subsumées sous les deux éta(n)ts mineurs cardinaux : *l'opposant*, d'une part, *l'exilé* (et ses ramifications contemporaines, à savoir le chômeur et le déserteur ou l'apostat), de l'autre. La propagande démocratique d'une Humanité façonnée par le principe de « distinctions sociales [...] fondées sur l'utilité commune » ou par une fracture processuelle progressive cultivée en domaine(s) clos, témoin de l'Économie-Politique totalitarisée, porte, la première, en elle, effectivement, l'anéantissement de l'Être, comme la nuée porte l'orage ; et ce, dès lors que chaque pièce r/attachée de l'État, en raison de ce paradigme, se constitue rival de tous les *autres* et contradiction, en tant que tel, de l'unité stratégique exigée par le souverain, factrice de croissance. Le principe de collaboration, et en quoi il consiste en substance, caractérise, justement, le stade où le capital globalisé ne projette plus ni de colonisations archétypiques ni de privation corollaire des ressources (humaines, en particulier) rapinées, mais leur anéantissement contrebalancé par une sanctuarisation consentie du produit objectif de leur mise en concurrence dans puis devant leur exploitation (comme rapport intra-subjectif) stratégique. La collaboration érigée en évangile par les prophètes du néolibéralisme grime, précisément, une hypertrophie du *travail* et sa triade : rupture-détachement / mutilation-fonctionnalisation / r-assemblage des êtres gouvernés, dont elle renverse, religieusement, les termes, avec, au commencement : l'unité, cette fois, déclinée en détachement / éclatement puis en compression / répression du sujet fragmen-taire reconstitué, extérieurement / objectivement, sous forme de marchandises ou savoir-faire unifiés répartis entre un nombre dégressif de collaborateur.e.s associé.e.s à la boucle économique suivante. La réforme capitaliste des modalités stratégiques d'expansion provoque, en contrepoint, logiquement, un basculement idéologique d'une citoyenneté élective (unifiante) à une citoyenneté sélective (excluante), comme *jus ad bellum*, dont la sécurisation, dorénavant, se veut l'enjeu commun, et contradictoire par là même, autour duquel se mobilisent tout.e.s les occupant.e.s du globe sans titre de propriété ; d'où les réactions à leur épuration mécanisée du champ de bataille ou Marché du travail, que génère cette dernière et qui relèvent, soit de la fronde (plus ou moins autorisée) dont les modes opératoire et/ou projets, essentiellement, portent l'empreinte de leurs échecs historiques, soit de l'évasion de l'édifice légal constitué.

Cette contradiction magistrale, accomplie par l'économie de marché globalisée, dont témoigne chacune de ces réactions, toutes qualifiées, plus ou moins, de terroristes, transparaît : dans le premier cas, notamment lorsque des syndicats policiers, à la suite du meurtre de Nahel commis par l'un de leurs collègues, en juin 2023, et des émeutes urbaines qu'il déclenche, se déclarent « en guerre » et en « résistance » contre « ces nuisibles » menaçant l'ordre établi (et la sécurité *ek-sistentielle* de ses gardiens par extension), et, par suite, réclament « tous les moyens » pour « imposer » le « calme » à – ou réduire au silence – « ces hordes sauvages »²²⁴⁶ ; dans le deuxième cas, dès lors qu'opère le renversement paradigmatique du concept d'« invasion » rivé, de nos jours, à l'immigration clandestine ou une « volonté » de ré-intégrer le cours de l'*ek-sistence* aux conditions prévues par le Droit.

Cette dernière partie du chapitre porte, principalement, sur l'un des principaux rituels, sinon le principal, préposé au renouvellement de l'alliance, et l'aliénation avec tous ses droits dont la « participation au jugement et la prise de décision », de chaque citoyen.ne.s associé.e.s à l'État, et ses représentant.e.s (les plus nobles) ; rituel auquel se transpose, aussi manifestement pour la première fois, la physionomie du capitalisme. Le résultat du premier tour des élections présidentielles françaises, tenues en avril 2002, comme sa couverture médiatique préfigurent, structurellement, aussi bien les rapports de force cristallisés par les attaques terroristes commises sur le territoire français, entre janvier 2015 et juillet 2016, que leur transcription politique. Cet événement tient son allure de tragédie, en effet, d'une usurpation du statut de *challenger* officiel du Prince (conféré, alors, au Parti Socialiste) par un épigone du seul gouvernement illégitime de l'Histoire française, réduit à une condition de vassal par l'occupant, et ce, en contradiction avec toutes les dispositions de la souveraineté ; une imposture imputée, par ailleurs, à, soit une *faute* commise en termes de choix électoral – les électeur.e.s *pèchent* par manque d'acuité en matière d'« obéissance présomptive »²²⁴⁷ à la volonté souveraine ; soit une apostasie de leur ~~droit~~ devoir civique, les constituant déserteur.e.s, par conséquent. L'accès de Jean-Marie Le Pen (et du Front National) au second tour des élections présidentielles 2002 voit, en signe de résistance toutefois,

²²⁴⁶« Maintenant, ça suffit », *Communiqué de presse des syndicats UNSA-Police et Alliance*, publié le 30/06/2023, suite aux nuits d'émeutes populaires ayant embrasé la France, après le meurtre policier du jeune Nahel, en date du 27 juin 2023

<http://police.unsa.org/actualites/communiquede-presse/article/demander-le-calme-ne-suffit-plus>

²²⁴⁷Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Perversion totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, *op. cit.*

« Cela se traduit pour Eichmann par le fait qu'il n'obéit pas à Hitler comme à une injonction extérieure, mais comme à un principe intérieur selon lequel il faut, selon une formule d'Hans Frank citée par Arendt, agir "de telle manière que le Führer s'il avait connaissance de ton action l'approuverait". O. Jouanjan s'attarde sur cet aspect essentiel qu'il trouve particulièrement formulé dans un texte de Hans Blumenberg qu'il cite longuement et synthétise ainsi : "l'obéissance, prise dans le régime existentiel de la "fidélité inconditionnelle" n'est pas simple obéissance formelle aux ordres formels. Elle est, plus subtilement, plus dangereusement aussi, comme le dit Blumenberg (...) "obéissance présomptive" ». »

Ibid.

communier, contre lui **et** autour de son *alter ego* républicain, une majorité de citoyen.ne.s dont la mobilisation attendue se veut, également, tournée vers la raison principale d'un tel chamboulement démocratique, à savoir l'immigration clandestine, considérée vectrice de toutes les abominations politiques identifiées en embuscade (fascisme et djihadisme, notamment) ; si bien, comme à la *Boulé*²²⁴⁸, qu'au dème ou peuple (muet) incombe, finalement, la charge de trancher, *via* l'un ou l'autre choix imposé, contre le barbare.

Une brève rétrospective des ressorts narratifs de la tragédie, comme réminiscence de *l'occupation*, introduit, ci-dessous, une réflexion autour de la fonction, cathartique ou pétrifiante suivant le nombre de voix obtenues, échue aux états mineurs de la sphère politicienne ; puis de l'abstention ou d'une mise à l'index de *l'ἀγών*, aussi formelle ou temporaire soit-elle, comme réaction des suffragant.e.s à, soit un rôle figuratif d'assistant.e (de la joute) imposé, soit un défaut de légitimité des candidat.e.s à la présidence de l'État²²⁴⁹, sinon au principe, même, de souveraineté. La *sécurité nationale*, finalement, fixant tous les enjeux drainés par le suffrage universel français, la répression de l'exilé.e, comme retranché.e du système de « relations internationales et transnationales au sein des protectorats ainsi que dans les dix soi-disant Marchés Émergents Remarquables, en phase avec les intérêts du capitalisme » mondial, se pose en première ligne de l'action publique et des préoccupations du peuple. Les remarques appuyées, dans un deuxième temps, sur le traitement politique et ses contradictions dont il fait l'objet, depuis la fin des années 1980, me conduisent à considérer, brièvement (faute de temps), les ressorts de sa répression policière corollaire procédant, plus ou moins, à une liquidation mesurée des corps sanctionnés ; liquidation, par ailleurs, transposée à toute forme de résistance à la mécanique progressive d'épuration marchande dont le peuple – lors du mouvement social contre la loi Travail puis durant le mouvement des Gilets jaunes – ferme la boucle. Logiquement.

2248 Voir note 458

2249 Les principales raisons de l'abstention, aux présidentielles 2022, recensées par Ipsos-Sopra Stéria sont, dans l'ordre : « les candidats disent la même chose que lors des élections précédentes, il n'y a rien de nouveau dans leurs propositions », « ils ne sont pas à la hauteur de la fonction », « les jeux sont déjà faits », « aucun candidat ne correspond à mes idées ».

« Sondage : 68 % des Français ont jugé la campagne inintéressante », *Public Sénat*, le 10/04/2022

<https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/presidentielle-pourquoi-les-francais-se-sont-abstenus-201843>

2.1. Politique et monadologies²²⁵⁰

Les éléments de langage employés par les tribunes de l'État, en réaction aux vagues d'attentats successives frappant la France en 2015 et 2016, afin de rassembler ses troupes autour d'une représentation praxistique de la guerre, opposée à l'une de ses monades révolues, réinvestissent, manifestement, une rhétorique, déjà, mobilisée par Jacques Chirac, et l'ensemble de la classe politique derrière lui, en avril 2002. « La cohésion nationale, déclare-t-il, est [remise] en cause »²²⁵¹ par la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour des élections présidentielles, à l'époque. « L'idée même, conclut-il, que nous nous faisons de l'homme, de ses droits, de sa dignité. »²²⁵² Cet événement, qualifié alors de « 11 Septembre politique »²²⁵³ par certains médias nationaux, met en abyme deux séquences monstrueuses de la guerre, comme intrusions non conventionnelles d'un barbare en territoire souverain, vectrices mythologiques d'une re-fondation nationale, et internationale ; si bien que l'injonction à élire Jacques Chirac ou « Supermenteur » pour « faire barrage » à Jean-Marie Le Pen ou « Superfacho »²²⁵⁴, au second tour des élections présidentielles françaises tenues en 2002, contraint 82% des électeur.e.s²²⁵⁵ à réaffirmer leur confiance au président sortant, érigé, pour l'occasion, en icône de la résistance, et ce, fort curieusement, considérant, notamment, les termes de son discours prononcé lors du meeting du RPR tenu à Orléans, le 16 juin 1991.

« Le seuil de tolérance est dépassé [...] Le travailleur français devient fou [...] Nous n'avons pas les moyens du regroupement familial [...] Il faut sortir de la langue de bois habituelle au sujet des immigrés [...] Monsieur Le Pen n'a pas le monopole de ces thèmes »²²⁵⁶

Le chef de l'État y déclare en effet, dix ans plus tôt, porter les revendications du Front National qu'il accuse d'ailleurs, implicitement, de « concurrence déloyale ». La réaction moyenne de la presse nationale à la présence de l'extrême droite au second tour des élections présidentielles a, également, de quoi surprendre, compte tenu des allégations répandues par les cadres du PS à

2250 Comme Raison d'État : premier, unique et absolu, que décline jusqu'au plus fin de ses nucléides : réduction ou point de vue élémentaire de l'Unité suprême identifiée / incorporée.

2251 « Votez escroc, pas facho ! », *Libération*, le 23/04/2002

https://www.liberation.fr/evenement/2002/04/23/votez-escroc-pas-facho_401301

2252 *Ibid.*

2253 *Le Monde*, le 23/04/2002 (en Une de l'édition)

2254 « Votez escroc, pas facho ! », *Libération*, le 23/04/2002

https://www.liberation.fr/evenement/2002/04/23/votez-escroc-pas-facho_401301

2255 « Résultats de l'élection présidentielle 2002 », *Ministère de l'Intérieur et des outre-mer*

[https://mobile.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult_presidentielle_2002/\(path\)/presidentielle_2002/index.html](https://mobile.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult_presidentielle_2002/(path)/presidentielle_2002/index.html)

2256 Chirac et l'immigration : « Le bruit et l'odeur », JT de 13H, A2, le 20/06/1991

<https://www.ina.fr/video/CAB91027484>

l'encontre de ses organes. Olivier Schramek, directeur de Cabinet de Lionel Jospin (candidat socialiste à la présidence de la République), leur impute, le premier, une « imprudence » et une « irresponsabilité »²²⁵⁷, sans que n'en soit précisé le sujet, pour autant. François Hollande confesse quant à lui, cyniquement, regretter que l' « on » n'ait pas « dramatisé [ndlr : ou, plutôt, falsifié] davantage »²²⁵⁸ les enjeux de cette élection, que « Michèle Sabban lâche entre ses larmes : *TF1, ils ont fait la campagne de Le Pen* »²²⁵⁹ contre son camp (le PS) formant, jusque-là, avec le RPR et l'UDF, à droite, le dipôle démocratique. L'échec du peuple à reconnaître le véritable *challenger* et collaborateur²²⁶⁰ du président sortant aiguillonne, en contrepoint, ce type d'envolées : « c'est incompréhensible comme le suicide d'un ami »²²⁶¹, s'atermoie, ainsi, Francis Laffon, entre les nombreux parallèles établis avec le *11 septembre* par les tribun(e)s français(es), pour stigmatiser aussi bien le taux d'abstention (avoisinant les 28 % d'inscrit.e.s aux listes électorales)²²⁶² particulièrement « exceptionnel » que les choix d'un petit tiers d'électeur.e.s portés sur les « extrêmes »²²⁶³ représentant, chacune, un mode opératoire, ou projet, technologiquement révolu. « A. Cox se dit », à cet égard, « préoccupé de constater qu'un tiers des français n'ont pas voté, et qu'un tiers de ceux qui ont voté ont opté pour les extrêmes »²²⁶⁴ ; quand *Le Monde* titre son édition du 23 avril 2002 « un Mai 68 à l'envers où l'explosion de la rue a laissé place à l'explosion des urnes. »²²⁶⁵ Jean-Marie Colombani introduit, la veille, cet arbitrage d'une fronde populaire de l'État, charriant, plus que l'émeute et son éphémérité, la menace, non de le renverser, mais de le dégrader. « Ce mai-68 électoral », dit-il, est un « mouvement à rebours, puisqu'il ne s'agit plus de “jouir sans entraves”, mais bien de punir sans limites. »²²⁶⁶ Colombani suggère, en effet, que la démonstration de force (relative) donnée, en Mai 68, par des factions autonomes, principalement, identifiées à l'extrême-gauche de l'État, le réalisait plus qu'elle ne le conjurait – hypothèse que semble corroborer la contribution consécutive d'une portion notable

2257 *Le Monde*, le 23/04/2002

2258 *Ibid.*

2259 *Ibid.*

2260 Lionel Jospin, candidat du Parti Socialiste aux élections présidentielles 2002, est, depuis juillet 1997, premier ministre d'un gouvernement présidé par Jacques Chirac.

2261 *Le Monde*, le 23/04/2002

Le registre de l' « amitié », investi par le journaliste, *flatte*, je le rappelle, un lien féodo-vassalique établi entre le référent générique du message et son destinataire (cf. partie 1.2 du chapitre).

2262 « Bilan du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 », *Conseil Constitutionnel*,

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/election-presidentielle-2002/bilan-du-premier-tour-de-l-election-presidentielle-de-2002>

2263 Jean-Marie Le Pen compte environ 17% des suffrages recueillis et Bruno Mégret, 2,34%, pour l'extrême droite.

Pour l'extrême gauche, Arlette Laguiller compte presque 6% des suffrages recueillis et Olivier Besancenot, 4,25%.

Ce qui porte le total des « extrêmes » à presque 30%.

Ibid.

2264 *Le Monde*, le 23 /04/2002

2265 *Ibid.*

2266 Colombani Jean-Marie, « La blessure », *Le Monde*, le 22/04/2002

Passages surligné (en gras) et rajouté (entre crochets) par mes soins

d'ex-soixante-huitard.e.s à la démocratisation du management français, précédemment discutée ; alors que cette « explosion des urnes » en augure, au contraire, l'étiollement, un tiers d'apostats et une portion équivalente d'inscrit.e.s se *reconnaissant* dans les valeurs marginales de la rixe politicienne²²⁶⁷, dont l'extrême gauche, justement, constituée, historiquement, vassal et apocryphe (technologique) de l'État. « Toutes les organisations qui prétendent contester l'ordre présent ont elles-mêmes, en plus fantoche, la forme, les mœurs et le langage d'États miniatures. Toutes les velléités de “faire de la politique autrement” n'ont jamais contribué, à ce jour, qu'à l'extension indéfinie des pseudopodes étatiques »²²⁶⁸ frappés, au même titre, du sceau de tous leurs échecs prochains, en tant que publicité mensongère d'une résolution diplomatique « populiste » et/ou « communiste » de la contradiction²²⁶⁹.

Les scores électoraux des partis d'extrême gauche nationaux (Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire) réalisés en 2002, salués comme exceptionnels ou presque²²⁷⁰ par aussi bien les militant.e.s que leurs figures de proue, ne trahissent pas moins, pourtant, l'échec de ses clochers collaboratifs – à la fois rivaux et associés²²⁷¹ – à s'inscrire dans le « paysage

2267« La sphère de la représentation politique se clôt. De gauche à droite [Ndlr : ses pendants « extrémistes » compris], c'est le même néant qui prend des poses de cadavre ou des airs de vierge, les mêmes têtes de gondole qui échanteront leurs discours d'après les dernières trouvailles du service communication. Ceux qui votent encore donnent l'impression de n'avoir plus d'autre intention que de faire sauter les urnes à force de voter en pure protestation. On commence à deviner que c'est en fait contre le vote lui-même que l'on continue de voter. »

Le Comité Invisible, *L'insurrection qui vient*, Éditions La Fabrique, 2007, p. 7

2268*Ibid.*, p. 83

2269« Rien de ce qui s'exprime dans le cadre de la politique classique ne pourra jamais borner l'avancée du désert, car la politique classique fait partie du désert [...] Partout où règne la conception classique de la politique règne la même impuissance face au désastre. Que cette impuissance soit modulée en une large distribution d'identités finalement conciliables n'y change rien. L'anarchiste de la FA, le communiste de conseils, le trotskiste d'Attac et le député de l'UMP partent d'une même amputation. Propagent le même désert. »

Le Comité Invisible, *L'appel*, pp. 16 – 17

2270« Chirac-Le Pen, c'est un cas de figure qu'on n'avait pas prévu », avoue son candidat Olivier Besancenot. « Dimanche soir, on était si effondré qu'on n'a même pas fêté notre bon score. » »

« LO-LCR : partis confus », *Libération*, le 23/04/2002

2271« Si les partis “n'existent que relationnellement”, les transformations affectant l'offre politique et militante doivent être resituées dans les multiples interactions qui font le parti et dans lesquelles un parti s'insère. Daniel Gaxie pose ainsi l'hypothèse d'une plus grande intensité conflictuelle entre partis proches ou entre équipes intrapartisans : “L'activité politique se trouve ainsi structurée par les luttes entre les adversaires et les conflits entre les alliés. Car, les antagonismes sont d'autant plus vifs que les groupes politiques sont plus “proches”, par exemple parce qu'ils se réclament des mêmes principes et sont en concurrence pour la conquête des mêmes segments de l'électorat, ou parce que, agissant dans le cadre d'un même parti, ils s'opposent pour conquérir sa direction” ». Les partis s'organisent et fonctionnent comme « des espaces de concurrences : “Un parti sera ainsi analysé comme un espace de coopération et de concurrence entre des agents qui luttent pour la définition légitime du parti et pour le droit de parler au nom de l'entité et de la marque collective dont ils contribuent, par leur compétition, à entretenir l'existence (ou plutôt la croyance en l'existence)”. D'autre part, suivant en cela les perspectives ouvertes par Michel Offerlé, les partis doivent être considérés, ici, comme des entreprises spécialisées dans la conquête du pouvoir [ndlr : aussi mineure soit-elle] et la mobilisation électorale [...] La “réussite” d'Olivier Besancenot », à ce titre, « prend [...] toute sa dimension [...] dans la comparaison avec l'échec de tous les autres candidats avec lesquels la LCR se considère implicitement en concurrence pour la représentation de la radicalité sociale : “En dehors de l'île de la Réunion, présidée par Paul Vergès, secrétaire général du Parti communiste réunionnais, Marie-George Buffet obtient, dans chaque département, un score inférieur à celui d'Olivier Besancenot, y compris dans les bastions du PCF, comme la Seine-Saint-Denis ou le Val-de-Marne”. La mise en récit du réel passe par la production d'un ensemble de représentations liées au résultat obtenu par la LCR et à ce résultat comparé avec les offres électorales les plus

politicien français »²²⁷², autrement que dans les formes convenues d'une *valeur politique marginale d'échange* et *monstrueuse d'usage*. Le projet porté par les officines de l'extrême gauche française, pavé, je n'en doute point, des *meilleures intentions stratégiques* – résumées à « jouer le jeu de la représentation pour toucher un maximum de travailleur.e.s »²²⁷³ – voue, cependant, à la faillite ses prétentions affichées, aussi raisonnables soient-elles. Qu'il s'agisse, à notre époque, du Nouveau Parti Anticapitaliste, de Lutte Ouvrière ou, bien, de La France Insoumise²²⁷⁴, leurs prédispositions structurelles à borner l'existence (légale) de *l'opposant.e* aux tribunes et calendrier du souverain,

proches et avec lesquelles la LCR est en concurrence : les résultats d'Olivier Besancenot sont « une belle réussite [...] au regard des résultats des autres candidats à gauche du PS ». Cette analyse des résultats fait ainsi apparaître la dualité de la compétition se déroulant lors de l'élection présidentielle [ndlr : en 2007] Ainsi, le résultat d'Olivier Besancenot est vu comme une réussite, en ce qu'il a capté un nombre non négligeable de suffrages (critère de réussite commun à l'ensemble des agents en compétition pour l'obtention des trophées électoraux, même si l'interprétation de la réussite varie en fonction des positions occupées dans le champ) et en ce qu'il permet à la LCR de se poser en vainqueur de la compétition implicite et spécifique à la gauche radicale dont le trophée, certes symbolique, n'en est pas moins pourvu d'une forte attractivité : pouvoir se construire une image de vainqueur (dans l'espace restreint de la gauche radicale) lors du scrutin structurant la vie politique française, c'est être en position d'imposer/initier un processus de reconfiguration autour des orientations défendues par la LCR. En d'autres termes, la candidature du PS permet de construire la réussite de la LCR par le rejet de ce qu'incarne le PS dans les représentations produites par ce collectif partisan. À l'inverse, c'est bien la compétition électorale et la domination électorale de la LCR sur les autres candidatures issues de la gauche radicale qui permettent l'affirmation d'une réussite électorale. La différenciation opérée entre la LCR et le reste de la gauche radicale, entre le “nous” et “les autres”, fonctionne ainsi sur un triple clivage. D'une part, la réussite de la LCR est opposée à l'échec des autres candidats, ce qui permet d'affirmer la justesse des orientations de la LCR et la non-pertinence des offres électorales concurrentes. D'autre part, un clivage opposant anciens et modernes est clairement utilisé pour faire du PCF et de LO des partis dépassés et désajustés quant à leur analyse du réel [...] Enfin, un troisième clivage permet de distinguer la LCR des autres partis de la gauche radicale : la théorie des deux gauches conduisant à rejeter ceux qui ne partagent pas l'objectif d'une indépendance totale vis-à-vis du PS dans le camp réformiste (en cela, la théorie des deux gauches développée par la LCR n'est qu'une résurgence de l'opposition entre révolution et réforme), et à faire de la LCR le parti dominant (LO étant renvoyé à une survivance du passé) parmi les tenants d'une approche révolutionnaire et anticapitaliste. »

Romain Mathieu, « *Tous ensemble !* » ? *Les dynamiques de transformation de la gauche radicale française*. Science politique. Université de Lorraine, 2015. Français.

NNT : 2015LORR0155.

tel-01754470

Passages soulignés par mes soins.

2272« Avec 5,72 % des suffrages, LO confirme sans beaucoup l'améliorer son score de 1995. Arlette Laguiller, qui croyait son leadership assuré sur la gauche radicale, a dû déchanter. Avec 4,25 % des voix, Olivier Besancenot s'est imposé comme un challenger sérieux. En rangs dispersés, LO et la LCR ont un poids politique négligeable. »

« LO-LCR : partis confus », *op. cit.*

2273« Il ne s'agit pas tant de participer à la compétition électorale pour conquérir le pouvoir, que pour y trouver une tribune sans commune mesure avec les ressources dont disposent ces partis dans leurs activités quotidiennes non électorales. »

Romain Mathieu, « *Tous ensemble !* » ? *Les dynamiques de transformation de la gauche radicale française*, *op. cit.*

2274Si la teneur du programme (et de la politique, par extension) de La France Insoumise se rapproche davantage de la « première gauche », ainsi que le souligne, dernièrement, le *Huffington Post* (« côté programme, difficile de faire des insoumis et de leurs alliés des représentants de l'extrême gauche, car l'augmentation du Smic, la nationalisation de certains secteurs ou l'abaissement de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans sont des mesures portées jadis par les socialistes »), « Emmanuel Macron, Élisabeth Borne et leurs soutiens » dépeignent, de leur côté, « Jean-Luc Mélenchon et les candidats de la NUPES en représentants de “l'extrême gauche” – une façon de renvoyer dos à dos Marine Le Pen et l'ancien député des Bouches-du-Rhône, en les décrivant comme apôtres “des extrêmes” et donc, *in fine*, comme poursuivant des desseins comparables qui conduiraient à l'effondrement du pays. Ils jouissent, de l'autre, à gauche, et ce, jusque dans les rangs de « l'ultra-gauche », d'une clémence (voire d'une confiance) que le Parti Socialiste (ou le canon de la LFI) ne semble, jamais, avoir mérité, à l'époque. Il suffit de consulter certaines publications des principales tribunes numériques de « l'ultra-gauche » (*Contre-Attaque*, *Cerveaux Non Disponibles*,

d'un côté, aux modalités d'action et de résistance que lui consigne ce dernier, de l'autre²²⁷⁵, neutralisent, par inférence, toute émergence d'une *volition* dont ces partis revendiquent l'identité, avec la bénédiction des gouvernant.e.s ; de sorte que l'extrême gauche, la première, et de manière parfaitement légitime, réprime la *volition*²²⁷⁶, dès lors qu'elle s'émancipe de l'ordre partisan et des cadres de sa transmission (le bureau de vote, la manifestation déclarée, le *meeting* officiel, l'A.G., etc.), tous rivaux à l' « agenda politique ». La restriction *réaliste*, mesurée sinon calibrée²²⁷⁷, de la *volition* à un catalogue d'images et d'usages convenus de la *négociation* dont ils brodent le

par exemple) pour le constater ; sans compter avec les appels à voter LFI aux élections présidentielles 2022, circulant dans les milieux dits « autonomes ».

Berthelot Anthony et Herreros Romain, « Jean-Luc Mélenchon et la NUPES d'extrême gauche ? Une attaque toujours aussi infondée », *Huffington Post*, le 06/04/2023

https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/jean-luc-melenchon-et-la-nupes-d-extreme-gauche-une-attaque-toujours-aussi-infondee_216240.html

2275« La gauche [...] fait partie intégrante des dispositifs de neutralisation propres à la société libérale. Plus s'avère l'implosion du social, plus la gauche invoque “la société civile”. Plus la police exerce impunément son arbitraire, plus elle se déclare pacifiste. Plus l'État s'affranchit des dernières formalités juridiques, plus elle devient citoyenne. Plus l'urgence s'accroît de s'approprier les moyens de notre existence, plus la gauche nous exhorte à attendre, à réclamer la médiation, sinon la protection de nos maîtres. C'est elle qui nous enjoint aujourd'hui, face à des gouvernements qui se placent ouvertement sur le terrain de la guerre sociale, à nous faire entendre d'eux, à rédiger nos doléances, à former des revendications, à étudier l'économie-politique. De Léon Blum à Lula, la gauche n'a jamais été que cela : le parti de l'homme, du citoyen et de la civilisation. Ce programme coïncide avec le programme contre-révolutionnaire intégral. Celui de maintenir en place l'ensemble des illusions qui nous paralysent. »

Le Comité Invisible, *L'appel*, p. 75

2276La mise en désordre matériel, au moyen de laquelle se manifeste, le plus immédiatement, la *volition* (et ce, quoiqu'on en pense), lors des temps forts de la contestation généralement, suscite, régulièrement, sa condamnation, plus ou moins franche, dans les rangs de l'extrême gauche. « “Pour moi, la révolution ce n'est pas briser des vitres”. Casser, n'est pas sa “mobilité d'action” », rappelle Olivier Besancenot, lundi 02 mai 2016, dans les *Grandes Gueules*, au lendemain de la manifestation du 1er mai. Il y met, conjointement, en cause, par ailleurs, la responsabilité de la préfecture de Paris qui, lorsqu'elle « “se donne [ndlr : idéalement, sous-entendu] les moyens qu'une manifestation se passe bien, elle met un dispositif policier visible mais tenu à bonne distance de la manifestation” », afin de préserver le *statu quo*. Jean-Luc Mélenchon, deux ans plus tard, à la même date et face au même sujet, se montre, quant à lui, plus véhément. Il dénonce, à l'antenne de *BFM TV – RMC*, un « groupe de violents qui confisque, récupère le 1er mai [...] Personne, poursuit-il, ne peut croire que les violences d'hier sont révolutionnaires. Ce type de violence ne mène nulle part. »

Voir « Casseurs dans les manifestations : “Le pouvoir crée les conditions des débordements” », *BFM TV – RMC*, le 02/05/2016

https://rnc.bfmtv.com/replay-emissions/les-grandes-gueules/casseurs-dans-les-manifestations-le-pouvoir-cree-les-conditions-des-debordements_AN-201605020249.html

Fortunato Victor, « Mélenchon en colère contre les “fils à papa” qui “pètent les vitrines de MacDo” », *Le Parisien*, le 02/05/2018

<https://www.leparisien.fr/politique/melenchon-en-colere-contre-les-fils-a-papa-qui-petent-les-vitrines-de-macdo-02-05-2018-7693503.php>

Sans prêter aux organisations d'extrême gauche (ou de gauche radicale), et leurs représentant.e.s, une fonction policière *stricto sensu* (elles régulent, d'ailleurs, l'intensité de leurs condamnations en raison de la conjoncture, cf. les émeutes urbaines ayant secoué le pays, en réaction au meurtre de Nahel, à la fin du mois de juin 2023), leur auto-plébiscite, comme force « révolutionnaire », fixé au cadre légal de son exercice désavoué, mécaniquement, toute existence *volitionnaire* exogène au parti, et sa « mobilité d'action ».

2277« Nous nous souvenons de cette scène, à Gênes : une cinquantaine de militants de la LCR brandissent leurs drapeaux rouges labellisés “100% à gauche”. Ils sont immobiles, intemporels. Ils vocifèrent leurs slogans calibrés, entourés d'un service d'ordre. Pendant ce temps, à quelques mètres de là, certains d'entre nous affrontent les lignes de carabiniers, renvoyant les lacrymos, défonçant le dallage des trottoirs pour en faire des projectiles, préparant des cocktails Molotov à partir de bouteilles trouvées dans les poubelles et d'essence tirée des Vespa retournées. À ce propos les militants parlent d'aventurisme, d'inconscience. Ils prétextent que les conditions ne sont pas réunies. Nous disons que rien ne manquait, que tout était là, sauf eux [...] Le problème, avec les revendications, c'est que,

programme la condamne, finalement, à se recueillir dans les termes du *marché*, de son administration et de son projet. « L'attrait des organisations [ndlr : comme personnes morales] tient dans leur consistance apparente – elles ont une histoire, un siège, un nom, des moyens, un chef, une stratégie et un discours »²²⁷⁸ – , comme organigramme hiérarchique infra-structuré par un ordre caduque dont la commémoration confine toute l'activité. « Elles n'en restent pas moins des architectures vides, que peine à peupler le respect dû à leurs ~~origines héroïques~~ [ndlr : mythologies] En toute chose comme en chacun de leurs échelons, c'est d'abord de leur survie en tant qu'organisations qu'elles s'occupent, et de rien d'autre. »²²⁷⁹

Le ou les dogmes (Trotskisme, Marxisme-Léninisme, Maoïsme, etc.), quand ils ne déchoient pas en simples mots d'ordre (« anticapitalisme », « antifascisme », « altermondialisme », « lutte des classes », « justice sociale », « démocratie directe », parmi d'autres), qui plus est dépouillés de leur histoire et/ou projets²²⁸⁰, auxquels, en dépit de leur prescription historique, s'agrippent cadres et milites du parti, moins par connaissance et conviction du propos que posture politicienne²²⁸¹, enrobent, justement, l'extrême gauche d'une légitimité politique chevillée

formulant des besoins dans les termes qui les rendent audibles par les pouvoirs, elles ne disent d'abord *rien* de ces besoins, de ce qu'ils appellent de transformations réelles du monde [...] Mais aussi, les revendications ne sont le plus souvent que masquer les conflits réels dont elles énoncent les enjeux [...] Les ressources subjectives mobilisées sont peut-être révolutionnaires, elles demeurent insérées dans ce qui se présente comme un programme de réforme radicale. »

Le Comité Invisible, *L'appel*, pp. 26 – 27

2278 *Ibid.*, p. 82

2279 *Ibid*

2280 Je démontre, dans cette partie, que l'extrême gauche n'est pas « anticapitaliste ». L'« antifascisme », quant à lui, souffre d'un cadre conceptuel pour le moins confus, lequel discrédite ses militant.e.s auprès, notamment, des tribunes de l'État, comme en témoigne l'article « “Antifas” ou l'antifascisme d'une extrême gauche contre un “État dominateur et ses institutions” », rédigé par Ariane Ferrand et publié dans *Le Monde*, le 21/10/2021.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/10/06/antifas-ou-l-antifascisme-d-une-extreme-gauche-contre-un-etat-dominateur-et-ses-institutions_6097349_3232.html

Les termes « justice » et « démocratie », pour leur part, désignent *a priori* un idéal contradictoire (en partie, du moins) avec la *weltanschauung* qu'ils homo/loguent initialement. L'« altermondialisme » connote, également, une vision du monde voulue « émancipatrice », bien que sa trame conceptuelle renoue, manifestement, avec les dispositions de la « première gauche ». La « lutte des classes », quant à elle, chez la seconde, ne se mène qu'en dehors de leur propre mode de production et demeure prisonnière d'une conception transhistorique du travail, et du *travail* lui-même, tel que le souligne Moishe Postone cité, ultérieurement, dans cette partie.

2281 Le journaliste Laurent-David Samama, ayant enquêté sur les deux partis trotskystes français (LO, NPA) et auteur du livre *Les petits matins rouges, récit d'une trahison*, remarque, également, « que les textes de Marx ou de Trotski ne sont plus vraiment étudiés... » Quand « la LCR, poursuit-il, fait sa petite révolution interne » et « devient le NPA », elle « se débarrasse de ses attributs les plus “vieillots”, les plus théoriques... Elle abandonne ainsi des mots connotés comme “ligue”, “communiste” ou “révolution”, qui formaient à eux seuls un programme grandiose. » La démocratisation du parti, engagée en 2009, emporte avec elle, manifestement, et ce, logiquement, son édifice théorique et toute une liturgie aménageant les conditions de sa transmission / restitution, comme reliquats d'une perspective organisationnelle définitivement révolue ; mais, tragiquement, sans que la réforme ne se montre compétitive, pour autant. « Beaucoup d'ex-militants, confie Samama, m'ont raconté, qu'il y a quarante ans, pour intégrer l'AMR (Alliance marxiste révolutionnaire) ou d'autres cercles, il fallait faire ses preuves pendant des mois voire des années. Il fallait être coopté, avoir assez lu, être jugé assez bon pour faire partie du cercle. Cela nécessitait d'être un militant opérationnel. Aujourd'hui, le NPA prend toutes les bonnes volontés. Il accueille tout le monde mais n'élève plus personne... Même des leaders comme Poutou le constatent. Ils sont aujourd'hui dépourvus de têtes pensantes ou de plumes. Certaines figures, à l'instar de Daniel Bensaïd, sont mortes, d'autres sont partis vers d'autres cieux politiques... »

à leur accomplissement avorté marquant le siècle précédent pour l'essentiel, et qui, en cette qualité, les établit comme objectifs pseudo contradictoires parfaitement réalistes. L'extrême gauche, en plus de se constituer légataire d'une imposture de l'idéal prétendument porté, la condamnant à son désaveu collectif passé, présent et futur, fait ainsi de l'État, comme ontisme étranger aux classes, l'objet du combat et se poste, d'emblée, sur le terrain de la bourgeoisie²²⁸² ; de sorte que les partis « révolutionnaires » ont, déjà, « à demi perdu la bataille »²²⁸³, si, jamais, elle consiste en ce qu'ils prétendent, « avant même de l'avoir commencée. En effet, tout ordre étatique et juridique, et, au premier chef, l'ordre capitaliste, repose, en dernière analyse, sur le fait que son existence, et la validité de ses règles, ne posent aucun problème et sont acceptées comme telles. »²²⁸⁴ La monadologie²²⁸⁵ de l'extrême gauche, en qualité d'*état mineur* d'ailleurs, l'oblige, par réalisme, à ravalier, chroniquement, son ambition, et s'apostasier progressivement²²⁸⁶, à mesure que se démocratise, et totalitarise, l'État ; faute de quoi s'altère, immédiatement, sa « consistance », au péril de sa viabilité organisationnelle. Le niveau de radicalité affichée par les revendications préliminaires de l'extrême gauche décline ainsi, depuis les années 1960, d'un idéal « autonomiste » (porté, notamment, par la CFDT) en réalisme lénino-trotskyiste/maoïste représenté, significativement, par LO et la LCR au cours des années 1990²²⁸⁷, pour déchoir en

Boucaud-Victoire Kevin, « Les trotskistes ratent souvent le train de l'Histoire », *Marianne*, le 20/05/2019

<https://www.marianne.net/agora/entretiens-debats/les-trotskyistes-ratent-souvent-le-train-de-l-histoire>

2282Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, op. cit., p. 297

2283Ibid.

2284Ibid., pp. 297 – 298

2285Au sens (littéral) de science ou discours de l'Unité.

2286La « “dédiabolisation” mariniste » de l'extrême droite française témoigne d'un type d'ajustement nécessaire aux mutations de l'État, parfaitement similaire, et ce, de l'aveu, même, de la présidente du futur Rassemblement National ; laquelle annonce, en 2011, une « “transformation du Front national” pour en faire un “parti renouvelé, ouvert, efficace”, un “instrument puissant [...] de conquête du pouvoir” », principalement r/établi sur un schisme générationnel partiellement cultivé par les deux figures (révolue et contemporaine) du parti. « Marine Le Pen, dit A. Dézé, a été rapidement considérée comme incarnant un *leadership* en rupture avec celui de son père, notamment en raison de sa prise de distance avec certaines de ses positions. Il n'en fallait cependant pas tant pour que la présidente du FN soit présentée par certains médias comme la représentante d'un “nouveau Front national”, voire comme une “personnalité politique normalisée” [...] Il est indéniable que des différences et des tensions existent entre la nouvelle présidente du FN et son père – tensions qui ont atteint une dimension paroxystique à la suite de la publication de l'interview de Jean-Marie Le Pen dans le journal d'extrême droite *Rivarol* en avril 2015. Mais il est également vrai qu'elles ont été pour partie, et au moins dans un premier temps, artificiellement accentuées. Il reste qu'aujourd'hui, Jean-Marie Le Pen est bien perçu comme une figure antithétique de celle de Marine Le Pen et que cette opposition est devenue l'un des arguments avancés par certains des nouveaux électeurs frontistes pour justifier leur vote. »

Dézé Alexandre, *L'illusion d'un changement. Ou comment le Front national n'est pas devenu un « nouveau » parti*, Savoir/Agir, 2015/2 (N° 32), pp. 13 – 19

DOI : 10.3917/sava.032.0013

<https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2015-2-page-13.htm>

2287Les deux partis réalisent leurs meilleurs scores électoraux (avoisinant les 5%) entre 1995 et 2009 (élections européennes comprises).

Voir Boissieu Laurent, « Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) », *France Politique*, le 06/03/2019

<https://www.france-politique.fr/ligue-communiste-revolutionnaire.htm>

et Boissieu Laurent, « Lutte Ouvrière (LO) », *France Politique*, le 06/03/2019

<https://www.france-politique.fr/elections-lutte-ouvriere.htm>

réformisme caractéristique de la « première gauche » (ou celle du CNR)²²⁸⁸, avec La France Insoumise, comme chef de file de la Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale ralliant du PS au NPA²²⁸⁹ ; et se fait inversement proportionnel au taux de représentation (ou démocratisation) atteint par ses phalanges dans le paysage politique français, en contrepoint.

L'auto-répression tendancielle des aspirations cardinales de l'extrême gauche, observée, ne reflète que l'injonction au développement et ses conditions, aussi peu maîtrisées soient-elles, constitutives d'une collaboration marginale qui témoigne, certes en tant que telle, de son échec historique, mais dont le statut (ou valeur) d'opposant (ou de barbare) garantit : au gouvernement, une rémanence de l'altérité, pignon de la souveraineté ; au parti, le monopole de la représentation d'un *éta(n)t* vulnérable, pathologique (s'identifiant comme tel, qui plus est), tant que l'extrême gauche et ses ramifications contribuent à en reclure la volonté au champ de l'Économie-Politique. Ainsi, de leur aptitude à le *r*/assembler et le *manager* dépend, donc, leur prospérité (relative). « L'illusion léniniste, écrit, déjà, Debord, dans les années 1960, n'a plus d'autre base actuelle que dans les diverses tendances trotskistes, où l'identification du projet prolétarien à une organisation hiérarchique de l'idéologie survit [ndlr : pour cette raison] inébranlablement à l'expérience de tous ses résultats. La distance, qui sépare le trotskisme de la critique révolutionnaire de la société présente, permet aussi la distance respectueuse qu'il observe à l'égard de positions qui étaient déjà fausses quand elles s'usèrent dans un combat réel. Trotsky est resté, jusqu'en 1927, fondamentalement solidaire de la haute bureaucratie, tout en cherchant à s'en emparer pour lui faire reprendre une action réellement bolchevik à l'extérieur [...] Trotsky a été condamné par sa perspective fondamentale, parce qu'au moment où la bureaucratie se connaît elle-même dans son résultat, comme classe contre-révolutionnaire à l'intérieur, elle doit choisir, aussi, d'être effectivement contre-révolutionnaire à l'extérieur au nom de la révolution, *comme chez elle* [...] Alors que la suite manifestait de quelle manière ce pouvoir désavoue et supprime ses valets, Lukacs, se désavouant lui-même sans fin, a fait voir avec une netteté caricaturale à quoi il s'était exactement identifié : *au contraire* de lui-même et de ce qu'il avait soutenu dans *Histoire et conscience de classe*. Lukacs vérifie au mieux la règle fondamentale qui juge tous les intellectuels de ce siècle : ce qu'ils *respectent* mesure, exactement, leur propre réalité *méprisable*. »²²⁹⁰

La propension de l'extrême gauche à la réforme ou le désaveu (selon le point de vue), typiquement tactique, donc étatique, met en lumière sa double imposture : la première, comme

2288 Voir note 2241

2289 Lire, à ce propos, Le comité exécutif du Nouveau Parti anticapitaliste, « Courrier du NPA à l'Union populaire et à La France insoumise », *Nouveau Parti Anticapitaliste*, le 05/07/2022

<https://nouveaupartianticapitaliste.org/agir/politique/courrier-du-mpa-union-populaire-et-la-france-insoumise>

2290 Debord Guy, *La Société du Spectacle, op. cit.*, pp. 109 – 110 – 111

antithèse du capitalisme dont, pour autant, l'extrême gauche ne laisse d'épouser, opportunément, la phénoménologie ; et la seconde, en tant que sujet (réactionnaire) du renversement perpétuel homologué qui en subordonne l'*ek-sistence*. L'extrême gauche, d'ailleurs, nourrit, pour cette raison plus que l'anticapitalisme en soi qu'elle dit incarner, un mépris de masse généralement sanctionné d'un score électoral dérisoire²²⁹¹ chiffrant un double désaveu : côté souverain, celui des velléités révolutionnaires prêtées au peuple ; chez les conjuré.e.s, celui d'une légitimité partisane à représenter le prolétariat²²⁹². Et, lorsque l'un ou l'autre de ses partis se fend d'un score (plus) important, l'aristocratie convoque la *doxa* et l'instruit du risque d'altération de l'État, que laisse planer sur lui ce plébiscite relatif de l'extrême gauche, comme dériv(é)e monstrueuse (parce que régressive et/ou radicale) du *λόγος* et, à ce titre, facteur d'étiollement de la souveraineté nationale mis en exergue par sa politique d'accueil²²⁹³, notamment. Quand bien même les pôles néolibéraux

2291 Arlette Laguiller (LO) se voit créditée, entre 1974 et 1995, de 2% (en moyenne) des suffrages exprimés. Elle en réunit 1,33% lors des présidentielles en 2007. Nathalie Artaud, son successeur, atteint, péniblement, le demi-pourcent, lors des présidentielles suivantes. Philippe Poutou (NPA), successeur d'Olivier Besancenot, réunit, lors des présidentielles 2012, 2017 et 2022, respectivement, 1,15%, 1,09% et 0,77% des suffrages exprimés.

Voir Boissieu Laurent, « Lutte Ouvrière (LO) », *op. cit.*

« Élection présidentielle 2022 : Philippe Poutou recueille 0,77% des voix, selon les résultats définitifs », *France Info*, le 10/04/2022

https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/resultats-presidentielle-2022-philippe-poutou-recueille-0-7-des-voix-et-termine-dernier-de-la-course-a-l-elysee-selon-notre-estimation-ipsos-sopra-steria_5063419.html

2292 De « nombreux acteurs politiques de l'espace de la gauche radicale [...] associent les partis politiques à un fonctionnement vertical et centralisé qui serait au fondement des échecs successifs de la gauche radicale. Le type de militantisme comme les activités partisans (tournés vers la conquête du pouvoir “par les urnes”) tendent à être dévalorisés et à apparaître comme “obsolètes”, à l'inverse d'un engagement et de modalités d'actions plus radicaux et horizontaux qu'incarneraient les mouvements sociaux. »

Romain Mathieu, « *Tous ensemble !* » ? *Les dynamiques de transformation de la gauche radicale française*, *op. cit.*

2293 La France Insoumise et, à un degré moindre, le PCF, souligne Ugo Palheta, « refusent [d'ailleurs] de défendre la liberté de circulation et d'installation. Cela s'est exprimé lors des tentatives de constituer un mouvement large de solidarité avec les migrants, en 2015-2016, à travers les tensions autour des mots d'ordre. Systématiquement, le PG [ndlr : ex-LFI] et le PCF refusaient de signer des textes communs s'il était fait mention de la liberté de circulation et d'installation », défendue par « une partie d'ELLV », Europe-Écologie-Les-Verts, et l'extrême gauche. « Le contexte socio-économique et idéologique, poursuit U. Palheta, est présenté comme défavorable et on prend prétexte de ce contexte pour, du côté du PCF, mais surtout de la FI, renoncer à mener la nécessaire bataille politique, de mobiliser des forces et de défendre le soutien aux migrant·e·s dans le débat public sur cette question, même sur des positions minimales [...] On pense [ndlr : chez la LFI, ajoute l'auteur] que ce n'est pas payant électoralement d'aborder cette thématique, voire qu'on signerait son arrêt de mort politique à défendre trop fermement les droits des migrant·e·s et *a fortiori* la liberté de circulation et d'installation. Ils ont ainsi fait le choix d'éviter cette question pour ne pas s'aliéner le soutien d'une partie des électeurs·trices de gauche, attachés à la défense des droits des migrant·e·s et qui avaient pu être choqués des premières déclarations de Mélenchon sur les travailleurs·euses détaché·e·s venant “voler le pain du travailleur français”. La France Insoumise a donc davantage cherché à flatter une fraction de l'électorat tentée par des positions xénophobes qu'à mener une grande campagne pour convaincre de la nécessité de l'accueil des migrant·e·s. » Damien Carême, quant à lui, corrèle, très pertinemment, le motif stratégique (électoral) du positionnement de la LFI sur le thème de l'immigration avec « ses concessions [ndlr : celles de la gauche] à l'idéologie dominante, imposée par le capitalisme, de l'impératif de croissance. Or, poursuit-il ainsi, le problème de la migration aujourd'hui est pensé depuis cette référence à la croissance, tantôt bénéfique, tantôt néfaste. Et à gauche, ceux qui aimeraient faire un “pas de côté”, pour sortir de ce dogme dominant, sont rappelés à l'ordre, car une politique “généreuse” d'accueil n'intégrerait pas l'impératif de 3 % de PIB de déficit [...] Or, la politique migratoire est englobée par ce modèle de penser et elle est captive de ce modèle. »

Carême Damien, Palheta Ugo, *La gauche face à la crise de la gouvernance des migrations*, Mouvements, 2018/1 (n° 93), pp. 66 – 79

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2018-1-page-66.htm>

DOI : 10.3917/mouv.093.0066.

de la classe politique échouent à *unir* le peuple *contre* cette représentation rétrograde du pouvoir, que son administration de l'État en trahit, rapidement, les dispositions, comme chaîne de commandement rivée à une opportunité vectrice d'ascendant pris sur la concurrence, qu'elle peine, cependant, à enrichir et, même, conserver, en raison d'un maillage, non trop, mais trop peu démocratique, ainsi que le souligne Filippa Chatzistavrou, au sujet de l'expérience Syriza, en Grèce, par exemple. Mme Chatzistavrou, pour l'étayer, impute, tacitement, la faillite de Tsípras à fédérer les composantes de la gauche hellénique, et leurs membres, à une concentration pathologique du pouvoir entre les mains d'un « bureau », sclérosant la transmission (et délégation) des ordres²²⁹⁴, pourtant centrale au déploiement (unifiant) de la puissance publique. Ce revers essuyé par l'extrême gauche grecque sanctionne, globalement, un niveau d'expertise lacunaire – ou l'incompétence – de ses cadres en matière de gouvernement dont la direction oligarchique s'accommode mal des enjeux posés par la Démocratie Libérale (ou mondialisation de l'économie) comme, et surtout, de l'idéologie portée qu'elle apostasie doublement : déjà, en qualité de pôle souverain dont l'activité conjecture, par ailleurs, le désaveu intégral (ou presque) et dévoile son imposture. Ainsi, « l'échec de Syriza va peut-être au-delà de celui d'un parti et d'un homme. Pour Filippa Chatzistavrou, il signe aussi pour nombre de Grecs l'impossibilité de voir la gauche transformer la société : “Pour les Grecs, cet échec signifie que la gauche au pouvoir, cela ne peut pas marcher, explique-t-elle, qu'elle ne peut être qu'une force d'opposition ou de résistance. Pour les Grecs, désormais, un parti de gouvernement est forcément un parti d'ajustements.” Mais que dire du parti de Yannis Varoufakis qui a obtenu 9 sièges et développe une rhétorique radicale naguère défendue par Syriza ? “Il est vu comme le nouveau Syriza, tranche l'universitaire, qui fera à son tour une mutation idéologique dans quelques années et trahira ses promesses et son langage s'il parvient au pouvoir.” »²²⁹⁵

2294« “Tsípras, dit Georges Prévélakis (spécialiste en géopolitique), a bénéficié de la colère de la population pour arriver au pouvoir. Mais dans l'exercice, il s'est peu à peu enfermé dans un petit cercle, a perdu contact avec la réalité. Ils sont devenus d'une grande arrogance, au point qu'ils ne s'attendaient pas à une telle chute lors des européennes. L'entourage de Tsípras pensait limiter la casse à 1 ou 2 points.” Filippa Chatzistavrou partage, en partie, cette analyse : “Aléxis Tsípras s'est davantage focalisé sur sa viabilité politique. Sur sa carrière. Il est d'ailleurs intéressant de voir comment il a géré le parti depuis 2015. A l'origine, Syriza est un mouvement, pas un parti. Un mouvement qui venait de la société, un mouvement pluraliste avec plusieurs expressions des gauches : la gauche féministe, la gauche écologique, la gauche marxiste. Aujourd'hui, c'est un petit parti, avec une base de plus en plus réduite. Il n'a pas réussi à faire venir des membres et à renforcer la base du parti.” [...] Sans oublier le fonctionnement de Syriza, assez peu démocratique, de plus en plus hiérarchisé avec un leader et un petit groupe de conseillers. “Ils font penser à des apparatchiks, poursuit l'universitaire. C'est un petit groupe de gens qui décident de tout.” »

Vérot Marie-Pierre, « Grèce : l'échec de Syriza ou la chronique d'un désenchantement », *France Culture*, le 11/07/2019

<https://www.franceculture.fr/politique/grece-lechec-de-syriza-ou-la-chronique-dun-desenchantement>

2295Ibid.

Préside à cette inclinaison de l'extrême gauche au désaveu le contenu, même, de son programme dont les revendications « réalistes » portées ne contredisent, en effet, le mode capitaliste / industriel de production, ni le subliment. Elles brossent, en marge (et non en dehors) de la Raison, le tableau d'une réconciliation nationale peu ou prou suspendue à ces deux thèmes génériques : le « plein emploi » ou un « meilleur partage du travail » *et* « des richesses »²²⁹⁶ dont l'extrême gauche méconnaît, manifestement, l'enjeu de la production ; d'où l'échec des « partis révolutionnaires » qui, à se plier à la phénoménologie et vouloir plaire, en conséquence, au plus grand nombre, ne représentent, finalement, rien ni personne. Son projet, vu du Capital, masque, ainsi, une double hérésie. Un « meilleur partage des richesses » implique une réduction du taux de plus-value (et de profit, qu'il virtualise), en contradiction avec la raison, même, de l'*entreprise*. La productivité, son aiguillon, se voit, autrement dit, réduit à un jeu à somme nulle, sinon moins avantageux, envers et contre les dispositions de la souveraineté. Un « meilleur partage du travail » ou le « plein emploi », quant à lui, grippe, expressément, les mécanismes concurrentiels du libre-échange, dès lors que l'enrichissement et la subsistance des uns, en domaine(s) clos, supposent, inéluctablement, une liquidation proportionnelle des autres. Ces deux revendications directrices communes à tous les programmes édités par l'extrême gauche, vues du « prolétariat » cette fois, disculpent, respectivement : le rapport féodo-vassalique instauré par l'économie de marché, entre bailleur.e.s et preneur.e.s, qu'aspirent, non à résilier, mais à modérer, pathologiquement, les « partis révolutionnaires » ; et une démocratisation de l'esclavage, en cours de radicalisation, formant le cœur de ce rapport falsifié par l'*actūs* industriel salarié. L'extrême gauche, en qualité d'apocryphe de l'anticapitalisme, vu des conjuré.e.s, consacre, en effet, le vecteur d'une triple fracture présumant l'aliénation primaire d'occupant.e.s sans droit ni titre, motrice de *marché* et de leur conversion en sujets libres. Le *travail* conditionne leur mise en activité 1) soumise à la productivité : baromètre d'un élargissement *et* d'une privation corollaire de l'*étant*, qu'indexe le rapport *valeur (technique) d'usage ou volume produit / valeur (politique) d'échange ou salaire* ; 2) médiatrice d'une concurrence inter-salarié.e.s dont elle charrie 3) l'épuration, à terme, de la production. L'extrême gauche, en qualité de contradiction officielle du capitalisme, entretient, plus efficacement que ses concurrents, le culte de l'auto-répression/nomie rendue, notamment, par « l'autre gauche »²²⁹⁷, certes plus radicalement, sans parler une autre langue pour autant. « Je veux bien, dit, à ce propos, Habiba (24 ans, militante au PS) durant l'entre-deux-tours en 2002, qu'on me parle de chômage et d'insécurité, mais beaucoup de gens ne font rien, ils ne cherchent

2296« Philippe Poutou [ndlr : candidat du NPA aux élections présidentielles de 2017] en meeting à Valence : “Ne pas laisser le Front National récupérer la colère des citoyens” », *France Bleu Drôme Ardèche*, le 28/01/2017
<https://www.francebleu.fr/infos/politique/poutou-en-meeting-valence-ne-pas-laisser-le-front-national-recuperer-la-colere-des-citoyens-1485632887>

2297Voir note 2271

même pas de boulot, alors qu'il y a des antennes de l'emploi partout. »²²⁹⁸ Sans que ne leur incombe, pleinement, la responsabilité d'une vassalisation volontaire de la gauche de l'État, les « partis révolutionnaires » cimentent l'ontologie d'une phénoménalité – qu'ils segmentent, d'ailleurs, comme petite gauche – par le truchement d'une altération, grimée en alternative légitime, de sa « perspective théorique qui en transforme *l'apparaître* selon les vues de la philosophie moderne du savoir”. »²²⁹⁹ « Au cœur, dit Moishe Postone, de toutes les formes du marxisme traditionnel se trouve une conception transhistorique du travail [...] Ainsi compris, le travail apparaît au cœur de toute vie sociale : il constitue le monde social et il est la source de toute richesse sociale. Cette approche attribue transhistoriquement au travail social les caractéristiques que Marx analyse comme historiquement spécifiques au travail sous le capitalisme [...] Cela signifie que ce mode de production est implicitement compris comme un procès purement technique, intrinsèquement indépendant du capitalisme [...] Corrélativement, la domination sociale est fondamentalement comprise comme une domination de classe qui reste extérieure au procès de production [...] D'où il résulte [ndlr : dans la vulgate marxiste] que le passage du capitalisme au socialisme est vu comme une transformation du mode de distribution (la propriété, le marché) plutôt que comme une transformation du mode de production [...] Une fois développé, le mode de production industriel fondé sur le travail prolétarien est même considéré comme le dernier mode de production historiquement possible. Cette interprétation de la trajectoire de développement du capitalisme exprime clairement une attitude positive à l'égard de la production industrielle en tant que mode de production qui engendre les conditions d'abolition du capitalisme et constitue la base du socialisme. Le socialisme est vu comme un nouveau mode d'administration politique et de régulation économique du *même* mode de production industriel que le capitalisme a engendré. Il est pensé comme une forme sociale de distribution non seulement plus juste, mais aussi plus *adéquate* à la production industrielle. Cette adéquation est ainsi considérée comme la condition historique centrale d'une société juste. Une telle critique sociale est essentiellement une critique historique du mode de distribution. En tant que *théorie* de la production, le marxisme traditionnel n'implique pas une *critique* de la production. Bien au contraire : c'est le mode de production qui fournit le point de vue de la critique et le critère à l'aide duquel est jugée l'adéquation historique du mode de distribution [...] Dans le cadre traditionnel, la “réalisation” historique du travail – son plein développement historique et son émergence comme base de la société et de la richesse – est la condition fondamentale de l'émancipation sociale [...] Marx critique [pourtant] explicitement les approches théoriques qui

2298« Votez escroc, pas facho ! », *op. cit.*

2299Voir note 1271

pensent la transformation historique en termes de mode de distribution, sans examiner la possibilité de transformer le mode de production. Il prend, pour exemple de ce type d'approche, l'affirmation de John Stuart Mill, selon laquelle “les lois et conditions de la production de la richesse participent du caractère des vérités physiques [...] Il n'en est pas de même de la distribution de la richesse. C'est l'affaire uniquement des institutions humaines”. Pour Marx, une telle séparation ne se justifie pas : “Les lois et conditions de la production de la richesse et les lois de la distribution de la richesse sont les mêmes lois sous une forme différente, et ces deux séries alternent et se fondent dans le même procès historique ; [elles] ne sont tout bonnement que des moments d'un procès historique” [...] “Ces modes de distributions sont les rapports de production eux-mêmes, mais seulement *sub specie distributionis* [...] “Même si Fourier pense, à tort, que le travail peut devenir un jeu, il a le grand mérite d'avoir énoncé comme objectif ultime, non pas l'abolition du mode de distribution, mais celle du mode de production, lui-même, et son dépassement en une forme supérieure” »²³⁰⁰ dont la terminologie, et la perspective théorique derrière, n'en reste pas moins bouloignée à celle de la souveraineté, pour autant.

L'extrême gauche, loin d'ouvrir, d'ailleurs, une fenêtre de tir sur la désétatisation du peuple, la referme, davantage, sur des revendications aux consonances populistes, finalement, auxquelles fournit une caisse de résonance l'intervention de Nathalie Artaud (candidate *Lutte Ouvrière*), en 2017, lors du « grand débat présidentiel », par exemple. « Je veux, dit-elle, faire entendre le camp des travailleurs, les intérêts des ouvriers, des employés [...] et j'inclus les chômeurs, évidemment, qui sont des travailleurs condamné à l'inactivité [...] Je pense aussi aux commerçants et aux artisans qui sont, eux aussi, étranglés par le grand capital [...] Ensemble, NOUS produisons toutes les richesses [...] Tous les progrès, les prouesses, techniques de la médecine, des transports, c'est NOUS [...] Alors oui, nos intérêts sont mille fois plus légitimes que ceux de la minorité capitaliste qui prospère en attaquant nos emplois, nos salaires, nos conditions de travail et de vie [...] J'appelle le monde du travail à affirmer, tout simplement, leurs revendications, leurs besoins vitaux, élémentaires : avoir un emploi, un salaire correct – un minimum de 1 800 €. »²³⁰¹ Son discours vissé au « nous » collaboratif se dévide ainsi autour : d'une stigmatisation de l'inactivité consignée au registre du châtement et construite, par inférence,

2300Postone Moishe, *Temps, travail & domination sociale*, Essai mille et une nuits, 2009, pp. 22 – 23 – 24, 42 – 43 – 44

La critique de l'auteur vaut, également, pour sa grille d'analyse, lequel échoue, également, à se défaire du *travail*, comme référent cardinal de toute activité sociale. La pensée de Wilhelm Reich tombe, pareillement, dans ce type d'écueils « philosophiques » ; l'auteur oppose, quant à lui, deux segments d'un seul et même radical : « l'organisation autoritaire du travail » à la « démocratie naturelle du travail ».

Reich Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme*, op. cit., pp. 41 – 42

2301Artaud Nathalie, « Le grand débat présidentiel », *BFMTV et CNEWS*, le 04/04/2017

<https://www.youtube.com/watch?v=4wqO8cNQ9UI>

en négatif d'un *droit au travail* sanctuarisé ; d'un panégyrique de la *petite entreprise*, comme valeur plancher de l'Asymptote, prononcé *en réaction* au « grand capital », sa valeur plafond, en embuscade ; de la revendication d'une technologie (populaire) consubstantielle ; d'une diatribe lancée contre une propension patronale (ou suzeraine) à la rédhibition du rapport féodo-vassalique (et les clauses d'un engagement pseudo réciproque) établi avec le salariat ; puis d'une réduction de l'existence à ses *media* capitalistes ou de la vie à l'économie, telle que l'accrédite G. Darmanin, trois ans plus tard, dont Mme Artaud partage, finalement, le point de vue ; et, pour conclure, une révision mercatique, artificielle²³⁰², du taux d'exploitation des travailleur.e.s, pour seul horizon prolétarien. L'ancrage typiquement réactionnaire du réquisitoire dressé par Nathalie Artaud contre le « grand capital », que, seule, distingue, idéologiquement, de la *doxa* d'extrême droite la politique extérieure envisagée (en matière d'accueil, notamment), témoigne, si bien, de leur identité, comme répertoires d'actions de la téléologie libérale techniquement révolus, qu'il explique, selon moi, le plébiscite populaire du Rassemblement National (feu Front National), au détriment de l'extrême gauche²³⁰³, observé depuis trente-cinq ans²³⁰⁴ ; lequel, telle que l'indique

2302 Toute augmentation « disproportionnée » du SMIC, telle que l'appréhenderait le patronat, lancerait, assurément, une spirale inflationniste (l'employeur répercutant la hausse des salaires sur le prix de revient de la marchandise, plutôt que de rogner l'EBE) et, pour les pôles de production plus importants, motiverait la délocalisation de leur activité ou d'une partie, du moins. La perte de compétitivité consécutive enregistrée sur le Marché international, dans le premier cas de figure mentionné, conduirait (je schématise) à la faillite les entreprises les plus fragiles financièrement, et les autres à délocaliser.

2303 L'extrême droite réunit, en 1988, 17,6% des suffrages exprimés par les « ouvrier.e.s ». Elle en réunit presque le double (30,9%), 24 ans plus tard (en 2012).

Voir *Alternatives Économiques*, le 03/05/2019, In : « L'affaiblissement d'une variable socio-politique : le basculement à droite du vote ouvrier », *Melchior*, 2020

<https://www.melchior.fr/exercice/document-3-l-affaiblissement-d-une-variable-socio-politique-le-basculement-droite-du-vote>

En 2017, Marine Le Pen réunit 35% des intentions de vote exprimées par les « agriculteur.e.s » ; Jean-Luc Mélenchon, 2% ; les résultats de l'extrême gauche, quant à eux, ne sont pas renseignés (en raison de la faiblesse du taux affiché). Marine Le Pen, toujours en 2017, réunit 35% des intentions de vote exprimées par les « employé.e.s » ; Jean-Luc Mélenchon, 12%, et l'extrême gauche, 2%. Marine Le Pen, encore en 2017, réunit 44% des intentions de vote exprimées par les « ouvrier.e.s » ; Jean-Luc Mélenchon, 14%, et l'extrême gauche, 1%. Marine Le Pen, la même année, réunit 29% des intentions de vote exprimées par les « inactifs » ; Jean-Luc Mélenchon, 13%, et l'extrême gauche, 1,5%. « L'enquête du Cevipof, ajoute l'auteurice de l'article, n'est pas la seule à montrer que Marine Le Pen rencontre beaucoup d'écho auprès des classes populaires. Dans le dernier baromètre Elabe aussi, la candidate du Front national est la personnalité préférée des ouvriers, avec 45% d'intentions de vote. Devant Emmanuel Macron (20%) et Jean-Luc Mélenchon (12%). »

Baralon Margaux, « Front national ou abstention : comment votent les ouvriers », *Europe 1*, le 15/03/2017

<https://www.europe1.fr/politique/front-national-ou-abstention-comment-votent-les-ouvriers-3003602>

En 2022, Marine Le Pen recueille 36% des suffrages exprimés par les « employé.e.s » et par les « ouvrier.e.s » ; Jean-Luc Mélenchon, respectivement, 25% et 23% ; l'extrême gauche 3% et 2%.

« L'enquête Ipsos-Sopra Steria pour «Le Parisien», France Télévisions et Radio France sur la sociologie du vote au premier tour de l'élection présidentielle du 10 avril 2022 », In : « Présidentielle 2022 : quels sont les profils des électeurs qui ont plébiscité Macron, Le Pen, Mélenchon et Zemmour au premier tour ? », *France Info*, le 11/04/2022

https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/presidentielle-2022-quels-sont-les-profils-des-electeurs-qui-ont-plébiscite-macron-le-pen-melenchon-et-zemmour-au-premier-tour_5075776.html

2304 L'extrême droite, en 1988, réunit 15% des suffrages exprimés au premier tour des présidentielles ; sur la période 1995-2012, 20% (creusés en 2007, Jean-Marie Le Pen dépassant alors, péniblement, les 10%) ; avant que ses résultats n'affichent, sur les cinq dernières années, une progression exceptionnelle. L'extrême droite se voit, successivement, créditée de 26% des suffrages exprimés, au premier tour des présidentielles en 2017 (Marine Le

sa rebaptisation récente – d'une présomption hiérarchique, avant-gardiste, de sa position, comme pinacle de la Nation, en mouvement (ré)unifiant – , cultive, pour sa part ou plus nettement du moins (à la manière du Parti Communiste Français de l'après-guerre)²³⁰⁵, la mythologie (*völkisch*) d'un État ou peuple français génésiaque *ex nihilo* constitué sanctuaire à sécuriser et moteur de l'*actūs* industriel. Le manque d'ambition ou d'ouverture commerciale sur le monde engagée depuis les années 1930²³⁰⁶, revendiqué par l'extrême droite, présageant une réclusion pathologique de l'économie de marché au territoire national, son « propre » domaine, ne catalyse pas moins, à son tour, une réaffirmation de l'engagement populaire contre une régression endogame, autarcique, de l'État, vectrice d'une coagulation de la puissance publique, symbolisée par Jean-Marie Le Pen en 2002, et ce, au profit d'une représentation plus authentique de son principe. « Le Pen voulait faire battre Chirac, assène, justement, Jean-Yves Le Gallou, un ancien cadre du parti. Finalement, il va le faire élire », dit-il pour conclure²³⁰⁷.

Le tournoi électoral délègue aux citoyen.ne.s la tâche d' « élire » ou d'*ex/legere*²³⁰⁸, autrement dit se re-cueillir ou re-constituer légion sous les ordres de l'une des entreprises qu'il ré/unit, ayant, exclusivement, vocation à déclarer la guerre et légiférer sur les clauses de sa perpétuité, selon Rousseau²³⁰⁹. Ainsi du *match* de leur projet avec les ambitions des électeur.e.s dépend, donc, leur triomphe ; lequel, acquittant (même relativement, comme lors du second tour, notamment) le plus flatteur des programmes stratégiques défendus par leurs centres opérationnels respectifs, n'entame pas moins, élection après élection, les conditions de sa poursuite, sous l'effet, même, de l'application des mesures plébiscitées. Toute démonstration exemplaire de la puissance

Pen réunit 34% des voix au second tour) ; et plus de 30%, en 2022 (Marine Le Pen obtient 41,5% des voix au second tour).

Beau Antoine, « Présidentielle : Marine Le Pen à plus de 40% des voix, meilleur score pour l'extrême droite sous la Ve République », *Le Parisien*, le 24/04/2022

<https://www.leparisien.fr/elections/presidentielle/presidentielle-marine-le-pen-a-plus-de-40-des-voix-meilleure-score-pour-lextrême-droite-sous-la-ve-republique-24-04-2022-VGK5LHAAF5EGVJNOBPL3OG5LR4.php>

2305« Affronté à la fois à la critique léniniste venue de l'ultra-gauche qui l'accusait de révisionnisme et à l'intensification de la dénonciation, depuis d'autre horizons de la mouvance gauchiste, de son passé stalinien et de sa compromission ininterrompue avec le PCUS – de la liquidation du printemps de Prague à l'invasion de l'Afghanistan – , le PC, déchiré par des conflits internes entre “orthodoxes” et “réformateurs” (ceux que l'on appelait alors les “eurocommunistes”), balançait entre des positions incompatibles. Il renonçait un jour à la “dictature du prolétariat” au profit de l’“union du peuple de France” pour chercher le lendemain à maintenir son identité révolutionnaire en multipliant les attaques contre le parti socialiste, auquel il s'était lié, en 1972, par la signature du Programme commun, selon une ligne politique qui faisait de “l'union” “un combat qui doit profiter au PCF dans son entreprise de conquête du pouvoir” (Courtois, Lazar, 1995, p. 353) » et dont chacun des termes choisis trahit le caractère économique de l'entreprise.

Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme, op. cit.*, p. 272

2306Voir note 2243

2307Le Gallou Jean-Yves (porte-parole du MNR), *Le Monde*, le 23/04/2002

2308« XIe siècle, *eslire*, “choisir”. Emprunté du latin populaire **exlegere*, réfection, d'après *legere*, du latin classique *eligere*, “arracher en cueillant, choisir, trier, élire”. » Signifie, littéralement, sinon, « se lier à un (ordre) extérieur ».

« Élire », *Dictionnaire de l'Académie Française (9eme édition)*

<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9E0787>

2309Voir note 756

publique donnée en économie de marché globalisée, conjecturant un épuisement des ressources disponibles dont le niveau s'affiche dans l'intervalle [précarisation ; exclusion [, occasionne en effet, (patho) logiquement, un glissement de la *représentation* populaire vers, soit l'un ou l'autre des programmes réactionnaires identifiés (le plus autoritaire, logiquement là encore), en riposte à une précarisation de l'*ek-sistant* national concomitante du libre-échange mondialisé ; soit l'abstention, comme rétroaction de l'exclusion tendancielle du peuple de la production²³¹⁰. L'injonction à « faire barrage »²³¹¹ à une relique de l'Occupation, adressée au peuple français dans l'entre-deux-tours en 2002, aboutit, cette première fois, pour autant, à la refonte exemplaire de l'unité nationale – morcelée, au premier tour, en seize projets dont treize anecdotiques²³¹² – autour du parti Gaulliste, son référent générique, dont le plébiscite s'accote à un procès médiatique intenté à tout.e.s les électeur.e.s ayant aliéné leur voix à une alternative au *choix de raison*. « “Je crois, dit Laure (pour qui c'est la première présidentielle) interrogée par *Libération*, que je ne me rendais pas compte de ce que le vote pouvait représenter... J'ai choisi Taubira. Maintenant je culpabilise.” [... D'autres sondé.e.s] citent les responsables, en vrac [...] et avant tout, “eux”, les Français, électeurs, abstentionnistes. “Ils votent comme on va acheter un paquet de céréales. Ils élisent Juppé, ils le jettent. Ils élisent Jospin, ils le jettent comme un malpropre...” [... Une autre] jeune fille [plaide ainsi] : “Hier, on avait deux choix, voter avec notre cœur ou voter stratégique. J'ai voté avec mon cœur. Je n'aurais peut-être pas dû.” [...] “S'il passe, je me suis d'abord dit que je quitterais la France, ajoute une trentenaire qui regrette de ne pas être allée voter. Maintenant, je me dis que je vais militer, arrêter d'être passive.” [...] Pour Dounia, 22 ans, “c'est un peu à cause de gens comme nous que Le Pen est au deuxième tour”. Étudiante en BTS, elle ne s'est pas déplacée [...] Tanguy Cornu, 19 ans, étudiant en hypokhâgne [avoue, quant à lui, avoir] “[...] voté Mamère [...] et] fait une connerie.

2310 Sans conjecturer de corrélations hâtives entre les chiffres considérés, les taux d'abstention et taux de chômage (réel, voir note 136) affichent des proportions peu ou prou équivalentes. Le taux d'abstention au premier tour des présidentielles 2022 avoisine, en effet, les 30%. Il dépasse, qui plus est, les 20% depuis 2002 (à l'exception du premier tour des présidentielles 2007).

Gaudiaut Tristan, « Présidentielle 2022 : vers une abstention record ? », *Statista*, le 04/04/2022

<https://fr.statista.com/infographie/27174/taux-abstention-premier-tour-elections-presidentielles-france-depuis-1965>

Notons, par ailleurs, que « l'abstention [ndlr : relevée au premier tour des présidentielles 2022] est inversement proportionnelle au niveau de revenu : 23% d'abstention au sein des foyers qui disposent d'un revenu mensuel net supérieur à 3000€, 25% dans la catégorie 2000€ - 3000€, 29% dans la catégorie 1250€ - 2000€, 34% chez les plus défavorisés. »

« Présidentielle 2022 | Profil des abstentionnistes et sociologie des électors », *Ipsos*, le 10/04/2022

<https://www.ipsos.com/fr-fr/presidentielle-2022/1er-tour-abstentionnistes-sociologie-electorat>

2311 Voir note 2254

2312 François Bayrou, crédité du 4ème meilleur score au premier tour des présidentielles 2002, réunit, pour autant, moins de 7% des suffrages exprimés.

« Bilan du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 », *Conseil Constitutionnel*,

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/election-presidentielle-2002/bilan-du-premier-tour-de-l-election-presidentielle-de-2002>

Maintenant, il nous manque quelque chose. L'impression d'être trahi, qu'on nous enlève une occasion de nous exprimer." Mais il y a pire : ses copains qui ne sont pas allés voter. "Ils se mordent les doigts. C'est le point positif : ça fait prendre conscience que si on ne va pas voter, d'autres le font à notre place." »²³¹³

L'abstention, plus qu'une *faute* d'identification du visage authentique de l'État, marque en effet, tel que le souligne Tanguy, la défiance ou, du moins, l'indifférence du sujet à l'enjeu des élections, à savoir, comme tributaire de la nation (ou de ses créanciers), réaffirmer son inféodation à l'un de ses pôles stratégiques. Son apostasie borde une réticence à faire peuple ou légion, sinon collaborer à la délégation d'un ordre, en qualité de gouverné ou d'obligé dont, sciemment ou non, l'abstention récuse la condition ou les conditions (toujours plus répressives) de l'engagement à servir l'État, et préfigure, par conséquent, une récession, voire une dépression, de l'activité, proportionnelle à son taux indiqué. « Pour qu'une volonté soit générale », autrement dit pour qu'une décision exécutoire unilatérale ou le « fait d'une seule volonté »²³¹⁴ recueille le consentement de tous les sujet à l'exécuter, « il n'est pas toujours nécessaire qu'elle soit unanime, affirme Rousseau, mais, il est nécessaire que toutes les voix soient comptées ; toute exclusion formelle rompt la généralité »²³¹⁵ ou l'unité subjectiv(é)e du mode opératoire, et de l'*ek-sistence* par extension, vécu de l'Économie.

L'une des premières éditions du suffrage universel direct, organisée à Rome, sur le champ de Mars (Dieu de la guerre), prend, d'ailleurs, le nom de *comices centuriates* ou, littéralement, « réunion du peuple en armes » en latin, et officie, déjà, en qualité d'eucharistie d'une procession ou campagne battue par les sénateurs, que ponctuent les *contiones*, les « *meetings* » de l'époque, là où s'élabore « la nécessaire approbation des lois [...] L'approbation, note Flaig, est en effet toujours le produit d'une communication »²³¹⁶ scellant, elle-même, d'ordinaire, un « consensus » établi entre les « oligarques » du Sénat, « avant qu'un tribun ou un magistrat présente le projet en question devant l'assemblée populaire. »²³¹⁷ La transmission au peuple des ordres nés de cette collaboration (ou joute) préalable formée des *nobiles*²³¹⁸ procède alors, dans l'intervalle, de la démonstration techno-logique du « consensus préexistant, le consensus relatif aux normes fondamentales, représentations, valeurs, modèles et références symboliques qui unit, alors, toutes

2313« Votez escroc, pas facho ! », *op. cit.*

2314Voir note 1618

2315Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, *op. cit.*, p. 52

2316Flaig Egon, *L'assemblée du peuple à Rome comme rituel de consensus. Hiérarchie politique et intensité de la volonté populaire*, Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 140, no. 5, 2001, pp. 12 – 20

2317Ibid.

2318« L'accord de tous les intérêts se forme, dit Rousseau, par opposition à celui de chacun. S'il n'y avait point d'intérêts différents, à peine sentirait-on l'intérêt commun qui ne trouverait jamais d'obstacle : tout irait de lui-même, et la politique cesserait d'être un art. »

Voir note 791

les couches du peuple romain et qui est au fondement de l'éventuelle approbation de telle ou telle décision. »²³¹⁹ Le consentement du peuple à exécuter « la volonté unifiée de tous les *nobiles* – il n'existait pas d'opinion au plein sens du terme ; on ne pouvait que voter oui : l'unité du Sénat, qui incarnait le prestige social de tous les *nobiles*, étouffait les velléités de constitution d'une opinion dans le peuple... celui-ci votait au sujet de l'opinion apparemment unifiée des nobles et, évidemment, il l'approuvait »²³²⁰ – attache son renouvellement, tel que je le met en lumière dans mon premier chapitre, à une argumentation éloquente (*maîtrisée*) de leur décision et la restitution d'une mémoire – savoir (faire) ou *λόγος* – de l'État, gageant sa pertinence²³²¹. C'est, dit Egon Flaig, « en prononçant des appels [ndlr : à l'ordre] solennels et en accomplissant des gestes symboliques » typiquement religieux²³²² que les oligarques, d'une part, légifèrent sur ou *cultivent* les conditions de la collaboration et transposent le bilan individuel de leur pratique à la physionomie du rituel²³²³, de l'autre, pour « que la stratification sociale devienne clairement perceptible [...] Les liens familiaux, les voisinages et les rapports de patronage, ajoute E. Flaig, étaient niés visuellement – les citoyens ne se répartissaient pas seulement selon leur rang et leur fortune, mais aussi selon leur classe d'âge (comices centuriates). Les citoyens assemblés étaient debout (ce n'était pas le cas en Grèce) et levaient les yeux vers la tribune ; les magistrats étaient assis et regardaient l'assemblée qu'ils surplombaient. Les cérémonies permettaient, ainsi, de visualiser la différence entre ceux qui donnaient des ordres et ceux qui obéissaient, entre ceux qui parlaient et ceux qui écoutaient, entre ceux qui étaient assis et ceux qui étaient debout, entre ceux qui portaient les insignes de l'ordre sénatorial et ceux qui étaient vêtus d'une simple toge ; ils accoutumaient les citoyens à des rapports de pouvoir »²³²⁴ constitutifs du « nous » romain, avec lesquels se familiarisait, rétroactivement, le *populus* ramassé lors d'une précédente *razzia*²³²⁵, sitôt qu'il embrassait leur cult(ur)e « s'imposant d'elle-même », en tant que République, « à tous

2319 Flaig Egon, *L'assemblée du peuple à Rome comme rituel de consensus. Hiérarchie politique et intensité de la volonté populaire*, op. cit.

2320 Bleicken Jochen, *Lex Publica. Recht und Gesetz in der Römischen Republik*, Berlin-New York, 1975, p. 273

« Les sources le confirment : aucune loi normative présentée par un magistrat ne fut rejetée dans un vote. »

Flaig Egon, *L'assemblée du peuple à Rome comme rituel de consensus. Hiérarchie politique et intensité de la volonté populaire*, op. cit.

2321 L'auteur écrit, exactement, « c'est en argumentant, en rappelant des faits ».

Ibid.

2322 « Les rituels religieux, par exemple les lupercales, les saturnales, les lémures, les rituels ludiques (ceux du cirque, du théâtre et des courses de gladiateurs) et “politiques” (le *lustrum* qui mettait un terme au cens tous les cinq ans, la levée de légions, les comices et les *contiones*) s'ordonnaient en un ensemble complexe de rituels. Chacun d'entre eux était constitué de pratiques liées les unes aux autres par un lien sémantique et fonctionnel. »

Ibid.

2323 La « dimension cérémonielle » des rituels « religieux » et « politiques » catégorisés par l'auteur (à la note précédente) « le montre bien : les citoyens étaient classés et, le cas échéant, séparés selon leur rang et leur statut », qu'importe le type de rassemblement observé.

Ibid.

2324 *Ibid.*

2325 Voir note 2156

ceux qui avaient le droit de cité, et ne concernait pas les autres »²³²⁶.

L'exercice militaire de la force préalable à toute « *réunion* du peuple en armes » se ritualise ou systématise par le truchement d'un premier consensus ou alliance établi avec le butin : légataire, en qualité de preneur, d'une mémoire témoin de l'ascendant pris, sur lui et les *autres*, par l'État souverain comme de ses modalités d'action et d'un langage disposé à la transmission de cette mémoire, en qualité de représentation idiomatique et « technique de formulation », à la fois, « de la règle du droit »²³²⁷. Le droit, justement, à leur transmission – réception → émission, *religere / religare* – accordé au peuple se recueille, chez ses membres, comme signe électif, d'une part, et, d'autre part, les prédispose à une auto-évaluation de leur niveau d'élection, dans la mesure où l'application de ses dispositions – comparative à celle de ses concitoyens – comble, intégralement, l'*ek-sistence* politique du sujet. L'instruction juridique / religieuse d'un ordre (ou *standard*) flattée en termes d'élection et couplée à la *systématisation* du type de rapports qu'implique sa transmission charrient si bien, à Rome, sa *normalisation* que l'administration oligarchique des topiques magistraux de l'État²³²⁸ s'y trouve plébiscitée. Doublement. La « volonté unifiée des *nobiles* » s'impose au *populus*, du fait de leur statut, lequel témoigne d'une précellence démontrée en matière de souveraineté, qu'ils réaffirment lors de campagnes religieuses menées dans l'espace public et dont leurs sujets, à re-con-vaincre, sont la cible. Mais, l'exécution de cette volonté, pourtant gagée par les mécanismes politiques susmentionnés, loin d'y suffire, s'imprime, également, sur la physionomie du suffrage²³²⁹, de manière, peut-on le présumer, à garantir le monopole de la décision stratégique aux oligarques romains²³³⁰ et orchestrer, publiquement, le *consensus* dont elle fait, déjà, l'objet parmi les

2326 Voir note 1897

2327 Voir note 928

2328 « Les comices centuriates ne pouvaient être dirigés que par un consul ou un préteur, et ils étaient habilités à prononcer les crimes capitaux, à voter la guerre ou la paix et à élire les préteurs, consuls et censeurs. »

Flaig Egon, *L'assemblée du peuple à Rome comme rituel de consensus. Hiérarchie politique et intensité de la volonté populaire, op. cit.*

2329 La première classe censitaire et celle des chevaliers réunissent, à elles seules, 88 voix sur les 193 représentant l'ensemble des garnisons de l'Empire.

Ibid.

2330 Les *comices centuriates* réunissent « cent quatre-vingt-treize centuries ; chacune d'entre elles représente une unité de voix et la majorité des centuries emporte la décision [...] Les citoyens fortunés étaient largement favorisés : la couche supérieure était partagée en dix-huit centuries équestres ; la première classe regroupait soixante-dix centuries [ndlr : avant la première réforme du scrutin] dont une moitié de *seniores* et une moitié de *juniores*. Le vote s'effectuait par classes séparées. Une centurie tirée au sort parmi les soixante-dix de la première classe votait la première, on comptait les voix, le résultat était proclamé. Les soixante-neuf autres votaient alors à leur tour, les *seniores* d'abord, les *juniores* ensuite. Les *seniores* étaient ainsi doublement privilégiés : non seulement parce que leurs centuries comptaient beaucoup moins de citoyens, et que chacune de leurs voix pesait donc davantage, mais aussi parce qu'elles passaient avant les autres et n'avaient pas à attendre aussi longtemps que les autres. Venaient ensuite les dix-huit centuries équestres et une centurie d'artisans (*centuria fabrum*). On ne sait si elles devaient attendre que les voix de la première classe eussent été décomptées et que le résultat eût été annoncé ou si elles étaient appelées à voter pendant qu'on comptait les voix des soixante-neuf centuries de la première classe. Puis la deuxième classe votait ; et ainsi de suite [...] Le suffrage était interrompu quand la majorité de quatre-vingt-dix-sept centuries était atteinte. Dans les derniers temps de la République, il durait au moins cinq heures, souvent davantage.

dignitaires, et représentants légitimes à ce titre, de la cité. Le peuple, quant à lui, n'y consent pas moins de bonne grâce, le droit, seul, de cité mis en exergue par sa liturgie, que lui accorde l'empereur, valant pour élection et distinction, par là même, d'un *éta(n)t* inférieur (esclave) ou barbare²³³¹. « Ils se rendaient au vote, remarque Flaig, pour manifester leur statut d'une façon particulière : ils attestaient », et le terme employé par l'auteur me semble, particulièrement, éloquent, « leur *capacité* purement politique [ndlr : de combattre dans les règles de l'art et d'] appartenir à l'assemblée des citoyens romains »²³³², donnant la messe d'un peuple en armes *habilité*²³³³ à leur maniement et r/assemblée, pour cette raison, en délégation hiérarchique d'un acte de souveraineté dirigé contre *ce* qui s'y conforme le moins. « Le besoin, note Flaig, à ce propos, qu'avaient les citoyens pauvres de se distinguer des non-citoyens croissait avec la distance sociale qui les séparait des couches supérieures »²³³⁴, la crainte d'une excommunication, que nourrissait le peuple, se faisant coextensive à leur taux de marginalisation concédé. Leur dévotion aux faits religieux enflait donc, proportionnellement, à celui-ci et la crainte d'une exclusion qu'il augurait, de sorte qu'elle majorait les niveaux, à la fois, de soumission à l'ordre établi et, dans son exécution, d'autonomie du sujet. « Pour que l'appartenance à la citoyenneté romaine, souligne ainsi Flaig, pût revêtir une signification politique accrue [ndlr : ou s'éprouver, en qualité de contrainte *et* d'essence] leur participation devait pouvoir se manifester dans un cadre cérémoniel et se répéter fréquemment. »²³³⁵

Les *comices centuriates* bouclent un acte de foi, dont la triade structurelle composée de 1) son mode opératoire ou paradigme et sa physionomie, 2) des tribunes auprès desquelles se recueille (*religere*) ce dernier, puis 3) du rituel consacrant l'engagement du peuple à y obéir et l'accomplir (*religare*), charpente, identiquement, le suffrage universel direct contemporain (français en l'occurrence) que la double médiation – le parti et ses cadres, en théorie, formant une *délégation*, à la fois, de l'aristocratie et du peuple – distingue, seule, de son canon. Cette observation requiert, au premier point (le paradigme et sa physionomie), de substituer à l'imposition de l'ordre par l'emploi de la force (militaire) brute l'art d'obtenir le consentement de tous les égaux à s'y r/allier, c'est-à-dire le mode opératoire démocratique-libéral/radical (ou

Une grande partie des citoyens qui s'étaient rendus à ces votes retournaient chez eux sans avoir voté parce qu'ils appartenaient à des centuries des classes censitaires inférieures. »

Ibid.

2331« Leur présence était une manière de signifier qu'ils n'étaient pas des esclaves ni des étrangers, mais des citoyens romains. »

Ibid.

2332*Ibid.*

Terme surligné (en italique) par mes soins.

2333Dans les deux sens (technique et disciplinaire) du terme.

2334*Ibid.*

2335*Ibid.*

capitaliste) dont le cadre cérémoniel confine au Marché-monde. L'empreinte oligarchique de la souveraineté, quant à elle, en période électorale, se transpose de l'assemblée aux tribunes de l'État, autrement dit la presse, turbines de « l'approbation » confisquées par un cartel formé des entreprises françaises parmi les plus riches du pays²³³⁶ dont la représentation épouse le visage du parti le plus médiatisé auquel délèguent ces derniers l'administration de leurs intérêts²³³⁷. Il s'agit, au second point (les pôles de communication ou tribunes) justement, de substituer aux champ de Mars et autres *contiones* la presse nationale et ses rituels de circonstance (dont le grand débat présidentiel évoqué), ainsi que les sondages, les campagnes d'affichage public et autres types de rabattage politicien (diffusion de tracts, communication numérique, etc.)²³³⁸. Au troisième point (eucharistique), succède à l'épreuve orchestrale de l'ordre physiquement r/allié un engagement volontaire à obéir à (ou se faire gouverner) par une délégation du pouvoir jugée la plus apte à l'exercer.

L'objectif d'une telle manœuvre, laquelle, de Rome à la France du XXI^e siècle, met à l'épreuve la citoyenneté, voit quant à lui, seulement, sa perspective renversée. La participation des garnisaires aux *comices centuriates* et autres rituels romains, à l'instar de thètes en Grèce, homologue, physiquement, leur élection – parmi les éta(n)ts mineurs desquels se distingue l'Empire – à l'intendance de l'une des parcelles de son plan d'expansion communiqué par les *nobiles*, aussi maigre soit-elle ; et dont la seule confiance, justement, s'éprouve comme privilège. Ce type de rituel permet, en contrepoint, à l'aristocratie romaine de passer en revue l'état de ses troupes. La principale préoccupation affichée par les électeur.e.s contemporain.e.s

2336Pour citer les plus notables d'entre elles : LVMH (Bernard Arnault, première fortune mondiale) possède *Le Parisien* et *Les Échos*, parmi d'autres ; LVMH est actionnaire majoritaire de *Challenge* (entre autres), également ; Fonds pour l'indépendance de la presse (Xavier Niel, 12^eme fortune française) pilote, parmi d'autres, *L'Obs*, *Huffpost*, *Le Monde*, *Le Monde Diplomatique*, *Télérama* et *Courrier International* ; La famille Bouygues (35^eme fortune française) est l'actionnaire majoritaire du *Groupe TFI* ; Le groupe (et famille) Dassault (6^eme fortune française) possède *Le Figaro* ; Altice (Patrick Drahi, 11^eme fortune française) contrôle *Libération*, possède *BFM* et *RMC* ; Altice se partage, également, le capital de *L'Express* avec Alain Weill ; Vivendi (Vincent Bolloré, 13^eme fortune française) contrôle, entre autres, le groupe *Canal +* (C8, Cnews, etc.) ainsi que *Management*, *Capital*, *Voici*, *Gala*, *Femme Actuelle*, etc. ; Vivendi se partage, également, le capital de *Europe 1* et *Paris Match* avec Lagardère. « Médias français, qui possède quoi », *Le Monde Diplomatique*, le 18/12/2022 <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA>

2337*Les nouveaux chiens de garde* – film documentaire critique du monde de la presse réalisé par Serge Halimi, Yannick Kergoat, Gilles Balbastre, Renaud Lambert et Patrick Rimbart, réalisé en 2011 – met en lumière, notamment, le soutien médiatique des magnats de la presse dont bénéficie Nicolas Sarkozy, lors de sa campagne présidentielle, en 2007 ; lequel double (en contrepartie ?), sous son quinquennat, le montant des aides directes accordées à la presse, jusque-là. Aussi, le secteur médiatique reçoit, annuellement, une manne financière de l'État, avoisinant les 700 millions d'euros, cédée, sous forme de subventions (400 millions d'euros), d'abattements et de niches fiscales (300 millions d'euros), aux premières lignes de la liberté d'expression, à savoir : *Le Figaro*, *Le Monde*, *Ouest-France*, *La Croix*, *Télérama*, *Libération*, *Le Nouvel Observateur*, *L'Humanité*, *L'Express*, etc. Vaudano Maxime, « Aides à la presse : qui touche le plus ? », *Le Monde*, le 06/05/2014 http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/05/06/aides-a-la-presse-qui-touche-le-plus_4411883_4355770.html#partie6

2338Je les distingue du *meeting* contemporain, du fait que celui-ci ne réunisse que des « militant.e.s » / converti.e.s, pour l'essentiel.

(français.e.s notamment) témoigne, à l'inverse, d'un éta(n)t réclusif que ne stimule aucun désir de s'illustrer, en qualité de garnisaire chevronné, sinon, celui, de préserver un ascendant pris, antérieurement, sur des maillons de la chaîne de commandement prétendument inférieurs, et ce, en contradiction avec les dispositions et dynamiques du libre-échange. Les revendications liminaires portées, moyennement, par les électeur.e.s français.e.s, en 2017 par exemple²³³⁹, s'enchevillent, toutes, implicitement ou non, sans exception, au registre de la réaction à une conjoncture économique défavorable reflétant, fidèlement pourtant, l'exercice de la liberté, sous le capitalisme. Les demandes inflatives de sécurité de l'emploi et, par corrélation, du pouvoir d'achat comme de l'espace public et ses frontières²³⁴⁰ exprimées par les citoyen.ne.s français.e.s, donnent le change, respectivement, à une délégitimation de l'activité nationale à une main d'œuvre *meilleur marché = étrangère*, et une trans-nationalisation corollaire des rapports marchands, dont l'immigré.e clandestin.e, à l'instar du terroriste dans une certaine mesure, conteste l'unilatéralité ou le *jus in bello*. Cette boucle réactionnaire d'une collaboration déchéante – 1) de la fuite des capitaux à l'étranger, au détriment de l'Emploi national, 2) en fuite, vers la métropole, des ressources étrangères pillées localement qui briguent un concours à chances ou armes égales devant l'exploitation stratégique et, donc, prédatent, en conséquence, l'*ek-sistence* des maillons français les plus « faibles » – fournit aux *nobiles* de notre époque la trame d'une mythologie conservatrice (ou réclusive) de l'unité nationale à l'épreuve, désormais, d'une monade supérieure – aussi bien élevée au rang d'humanité, comme espace de compétition unifié, que rejetée, comme fief de l'altérité – , laquelle juxtapose *État et Barbarie* depuis la fin des Trente Glorieuses.

2339Je prends l'année 2017 comme indice de référence du phénomène concerné, 2022 bouclant une conjoncture quinquennale particulièrement exceptionnelle.

2340Les quatre premières préoccupations des électeur.e.s français.e.s, en 2017, sont « l'emploi », « la protection sociale », « le pouvoir d'achat » et « l'immigration ».

Jenik Claire, « L'emploi, première préoccupation des électeurs français », *Statista*, le 20/03/2017

<https://fr.statista.com/infographie/8563/lemploi-premiere-preoccupation-des-electeurs-francais>

« Les thématiques des débats de l'entre-deux-tours, depuis 1981, sont très bien résumées par David Pujadas qui les présentait en 2012 : ce sont l'emploi, le pouvoir d'achat, l'immigration, les sujets internationaux », et qui n'ont pas changé, tel que le constate Cyprien Cini, le 20 avril 2022.

Cyprien Cini, « Présidentielle 2022 : les thèmes des débats présidentiels ont-ils évolué depuis 1974 ? », *RTL*, le 20/04/2022

<https://www.rtl.fr/actu/politique/presidentielle-2022-les-themes-des-debats-presidentiels-ont-ils-evolué-depuis-1974-7900146377>

2.2. L'Étranger contre l'État

La confusion *terroriste / exilé.e* nourrie, de manière opportune, par les canaux médiatiques français, en 2015, d'autant plus au lendemain des attaques dirigées contre Paris, le 13 novembre de cette année là, met en exergue l'unique raison de l'anathématisation des actes identifiés au premier terme du couple mentionné. Le/a terroriste et l'exilé.e ne partagent rien²³⁴¹, en effet, si ce n'est le statut d'apostat – le/a premier.e au motif d'un usage illicite de la force brute, le/a second.e comme déserteur.e – ainsi qu'une inclinaison à la migration ou sa délégation²³⁴² vers les mono-pôles, et sanctuaires, de la décision stratégique. « On avait même vu fleurir un temps, dit Bigo, l'idée selon laquelle la fin de la guerre froide profitait aux soviétiques pour infiltrer les démocraties à l'aide de ceux qui fuyaient vers l'Allemagne ou Israël ; et, plus tard, on a évoqué l'invasion de l'Ouest par l'Est (et le Sud) en remplaçant l'invasion des chars par la métaphore des hordes (de pauvres) se ruant vers la prospérité [...] Un discours politique s'est constitué sur l'image de barbares accourant vers l'empire, vers les pays de Cocagne (les Welfare states) [...] Les promoteurs de la sécurisation mettent en avant les différences culturelles, religieuses et civilisationnelles bloquant les mécanismes d'intégration et ne permettant pas à une culture civique étatique ou post-nationale de se mettre en place, en inversant souvent les responsabilités des relations entre minorité et majorité, les victimes du racisme en devenant, paradoxalement, les responsables [...] Le jeu des médias, insiste Bigo, renforce cette tendance à décrire les migrations et les immigrés sous l'angle de l'exceptionnel, du risque, de l'affrontement avec les “autres” que

2341« Il n'y a ni corrélation entre les courbes du crime et de la présence d'une forte population d'origine étrangère, ni entre ouverture du marché, taux important d'activités transfrontalières et délinquance, ni entre pauvreté, chômage et criminalité, malgré l'imagerie de la guerre sociale et de la responsabilité des dominés à leur malheur. »

Bigo Didier, *Sécurité et immigration : vers une gouvernamentalité par l'inquiétude ?*, Cultures & Conflits n°31-32 | printemps-été 1998, mis en ligne le 16 mars 2006

<http://journals.openedition.org/conflits/539>

DOI : <https://doi.org/10.4000/conflits.539>

« Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux réfugiés a », lui-même, « mis en garde mercredi [ndlr : 25 novembre 2015] contre l'amalgame entre migrants et terrorisme, certains des auteurs des attentats de Paris étant soupçonnés de s'être mêlés aux réfugiés pour entrer en Europe. “Les réfugiés sont des victimes des terroristes et c'est très important de faire cette distinction”, a déclaré Antonio Guterres à l'occasion d'une visite à Tokyo. Les attaques du 13 novembre, qui ont fait 130 morts et 350 blessés, “n'ont pas été provoquées par le mouvement des réfugiés”, a-t-il insisté, soulignant les racines européennes des jihadistes. »

« ONU : “les réfugiés sont des victimes des terroristes” », *BFM TV* avec *AFP*, le 25/11/2015

https://www.bfmtv.com/international/ONU-les-refugies-sont-des-victimes-des-terroristes_AN-201511250040.html

2342« De fait, les terroristes islamistes en France et en Belgique ne sont généralement pas des migrants. C'est un fait très vite établi, une fois connue leur identité. Ils sont essentiellement de nationalité française ou belge. Le seul migrant intervenant dans les attentats de janvier 2015, par exemple, est au contraire un héros : c'est l'employé qui a sauvé des clients enfermés dans l'Hyper Cacher rappelle Philippe Fargues. »

Meyer Jean-Baptiste, *Le lien entre migration et terrorisme*, Hommes & migrations, 1315 | 2016

<http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3715>

DOI : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.3715>

« nous » sommes »²³⁴³, tel qu'en témoigne, notamment, l'information transmise, le 14 novembre 2015, par D. Pujadas, concernant une localisation présumée de ces « réseaux [ndlr : terroristes ...] en Yougoslavie [ndlr : démantelée, pourtant, depuis le début des années 1990] ou en Europe de l'Est »²³⁴⁴, dont les mesures européennes d'« accueil des migrants », selon Markus Söder²³⁴⁵, favorisent les risques d'« infiltration »²³⁴⁶. *France 2*, au fil d'images suggestives illustrant le propos, remonte ainsi la piste de « l'homme [ndlr : l'un des terroristes] au passeport syrien », dont les empreintes, *a priori*, conduisent les enquêteurs aux « zones de recensement » et « camps de réfugiés » grecs. *Le Parisien*, consacrant, également, le jour suivant, un article à « l'un des points les plus brûlants de l'affaire »²³⁴⁷, relativise, toutefois, cette information. « Rien, y est écrit, ne prouve qu'il ne s'agisse pas d'un faux ou qu'il n'ait pas été utilisé frauduleusement. Depuis l'ouverture relative des frontières aux réfugiés, les passeports syriens valent de l'or et se négocient entre 1 000 et 4 000 \$ selon leur qualité. »²³⁴⁸ Et l'auteur de préciser que « les autorités grecques ont pris le soin d'enregistrer les empreintes du détenteur de ce passeport lors de son passage en Grèce. Celles-ci ont été transmises, ainsi que sa photo, aux enquêteurs français afin de les comparer à celles du terroriste décédé »²³⁴⁹, sans que leurs conclusions ne soient communiquées depuis.

Si la dialectique *mobilité-migration / terrorisme* formate, de manière plus évidente, le verbe sécuritaire manié par l'aristocratie européenne et ses tribunes, en 2015 et 2016²³⁵⁰, après les attentats perpétrés en France, pour autant elle n'émerge pas d'une conjoncture exceptionnelle catalysée par l'activité du second terme (Daesh en l'occurrence) sur le sol syrien, comme maillon d'une collaboration internationale aporétique²³⁵¹, et les vagues d'émigrations qui la ponctuent en

2343Bigo Didier, *Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ?*, *op. cit.*

2344Pujadas David, « Édition de 9H », *France 2*, le 14/11/2015

2345Söder Markus (ministre des finances du land de Bavière – CSU),

JT de 19H45, *Arte*, le 15/11/2015

2346Ibid.

Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen, d'une seule voix, s'empressent d'ailleurs, le même jour, de réclamer, publiquement, leur révision.

Ibid.

2347« VIDEO. Attentats à Paris : un mystérieux passeport syrien », *Le Parisien*, le 15/11/2015

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/video-attentats-a-paris-un-mysterieux-passeport-syrien-15-11-2015-5278371.php>

2348Ibid.

2349Ibid.

2350« Après les attentats de novembre 2015, une recherche Internet par mots-clés, combinant des termes relatifs à la migration et au terrorisme, recueille de nombreuses références émanant souvent de la presse française [...] Entre les deux massacres de 2015, entre le début et la fin de l'année, la crise migratoire avait explosé en Europe liant de façon inédite, au moins dans la communication, les deux termes et leurs problématiques. Elle produit cette floraison médiatique, murmure croissant mais parole non libérée, cependant, car lourde d'enjeux non élucidés. »

Meyer Jean-Baptiste, *Le lien entre migration et terrorisme*, *op. cit.*

2351Adeline Chenon-Ramlat, journaliste à *Le Monde*, ayant vécu huit années en Syrie, cheville le financement des factions rebelles islamistes (Daesh y compris) à des régimes opposés à Bachar al-Assad, tels que l'Arabie Saoudite (dont le mécénat est évalué à plusieurs milliards de dollars), les États-Unis, la Turquie, mais, également, la France. Une « action d'éclat » filmée puis diffusée sur les réseaux, dit A. Chenon-Ramlat, suffit à motiver un premier

réaction. Elle déborde, seulement, le cadre des préoccupations nord-américaines, auquel pouvait-on la penser confinée jusqu'alors²³⁵², tel que je le souligne en introduction de cette thèse. L'injonction au vote (*utile*, cette fois) pour « faire barrage au Front National », comme « France en grand, France ensemble »²³⁵³, adressée au peuple français dans l'entre-deux-tours des élections présidentielles 2002, s'accote, par exemple, à la volonté affichée de résoudre le « problème européen commun »²³⁵⁴ posé par l'immigration clandestine rendue responsable d'un vote Front National que motive, justement pourtant, sa répression. L'aversion témoignée par *Le Monde*, dans ce cas particulièrement, pour l'altérité, laquelle, d'après le quotidien, « oblige à repenser le vieil État-providence, met à mal la cohésion de certaines collectivités, charrie nombre de peurs et de fantasmes »²³⁵⁵, s'érige, non plus en négatif, mais en abstraction de la globalisation dont ces derniers, d'ailleurs, ne traduisent qu'un refoulement de la contradiction : entre « une nouvelle mobilité des facteurs de production et la spécificité de la crise économique européenne à fort taux de chômage » qui, remarque Bigo, « joue un rôle dans le contexte particulier d'émergence de l'immigration comme menace, en fragilisant les formes de solidarité de classe (peur de perdre son emploi, travail précaire...) et en facilitant un argumentaire sur la préférence nationale. »²³⁵⁶

Le concept de sécurité, nationale justement, présuppose, toutefois, cette menace présentée par l'étranger, dès lors qu'il tautologise une campagne battue (par voie militaire) disposée au r/établissement (policier) perpétuel de l'ordre marchand, et ses dynamiques, à l'échelle du monde. Les pôles internationaux de commandement capitalistes s'emploient, ainsi interminablement, à conjurer, sur les plans militaire et marchand, les effets de boucle de l'Économie globalisée. La guerre déclarée au terrorisme, islamiste tout particulièrement, se livre, aujourd'hui, à l'échelle et en contrepoint d'une transnationalisation de l'activité industrielle, charriée par des représentations

financement du groupe armé qui en est l'auteur, lequel peut, alors, salarier ses combattants et en recruter de nouveaux. Le salaire mensuel d'un « rebelle », étant compris dans une fourchette allant de 300 à 1 200 euros ou dollars, quand un personnel de l'armée syrienne perçoit entre 70 et 100 euros, explique, *in fine*, l'attractivité dont jouit ce type d'organisation, à l'époque. La variable pécuniaire, selon A. Chenon-Ramlat, primant, d'ailleurs, les autres (la variable confessionnelle y compris) introduit, au sein de la rébellion, des mécanismes de transfuge interfactionnels mus par une logique du « plus offrant », si bien que du niveau d'opportunisme et de radicalité mêlés affiché par chacun de ces groupes, mis en concurrence, dépend, à terme, leur *ek-sistence*.

Soula Samah, « Syrie – le grand aveuglement Part 1 », Émission « Un œil sur la planète », *France 2*, le 22/02/2016
https://www.youtube.com/watch?v=kG6JbWuL8ks&ab_channel=shawky519

2352« Une recherche identique effectuée quelques mois plus tôt – mais après les événements de janvier – montrait que le sujet était alors le plus souvent éludé. En effet, la collecte d'informations rapportait essentiellement des références anglo-saxonnes, souvent produites au début des années 2000, après le 11 septembre 2001 : le lien mobilité-terrorisme était alors visiblement une préoccupation nord-américaine. »

Meyer Jean-Baptiste, *Le lien entre migration et terrorisme*, *op. cit.*

2353Chirac Jacques, Son principal slogan de campagne présidentielle en 2002.

<https://www.pinterest.ca/pin/321796335852558705/?d=t&mt=login>

2354*Le Monde*, le 23/04/2002

2355*Ibid.*

2356Bigo Didier, *Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ?*, *op. cit.*

éminentes de l'État, qui, sous couvert d'un « idéal de la fraternité humaine » à réaliser confiné au capitalisme par le très socialiste Émile Durkheim par exemple, *sécurisent*²³⁵⁷ les avantages précédemment tirés d'une entreprise massive de colonisation (ou vassalisation, du moins) d'états mineurs et d'étrangers conduite au XIXe siècle, avec la bénédiction des progressistes de l'époque. « Sur le terrain économique, introduit ainsi Jules Ferry son éloge du colonialisme, prononcé à l'Assemblée Nationale en 1885, je me suis permis de placer devant vous, en les appuyant de quelques chiffres, les considérations qui justifient la politique d'expansion coloniale au point de vue de ce besoin de plus en plus impérieusement senti par les populations industrielles de l'Europe et particulièrement de notre riche et laborieux pays de France, le besoin de débouchés [...] Oui, poursuit-il, ce qui manque à notre grande industrie, que les traités de 1860 ont irrévocablement dirigé dans la voie de l'exportation, ce qui lui manque de plus en plus ce sont les débouchés [...] Aujourd'hui, ajoute-t-il, vous ne l'ignorez pas, la concurrence, la loi de l'offre et de la demande, la liberté des échanges, l'influence des spéculations, tout cela rayonne dans un cercle qui s'étend jusqu'aux extrémités du monde », si bien, conclut-il, qu' « il n'y a rien de plus sérieux, il n'y a pas de problème social plus grave ; or, ce programme est intimement lié à la politique coloniale. »²³⁵⁸

Cette campagne civilisationnelle battue par les « races supérieures », en raison de leur Droit établi sur les « races inférieures », toujours selon Ferry²³⁵⁹, nourrit en réaction, *logiquement*, des conjurations armées, localisées, dont le champ opératoire ne couvre pas moins, rationnellement, celui de l'occupant, et, plus spécifiquement, des symboles de son *état*. « Les mouvements djihadistes d'aujourd'hui, observe J-B. Meyer, sont transnationaux. Leurs territoires sont globaux et leurs réseaux sont planétaires. Ce trait, dit-il, n'a pas échappé à Jean Baudrillard qui voit, dans les attentats du 11 septembre 2001, l'effet de la mondialisation dans les développements du terrorisme. Si les cibles ponctuelles des djihadistes peuvent être un État particulier pour des raisons de conjoncture, l'objet de leur lutte c'est la société mondialisée dans ses formes perçues comme antagoniques avec l'islam »²³⁶⁰ qui, loin de la contester, en revendique, au contraire, la souveraineté, en tant que « dernière religion révélée, version ultime du monothéisme [...] marquant par son histoire un point d'aboutissement », bien que, paradoxalement, « porté, ajoute Meyer, par une population souvent opprimée depuis plusieurs siècles dans son rapport avec les autres. Il se lit dans ses textes fondateurs, des messages qui apportent une contradiction à la mondialisation contemporaine dans ses aspects matérialistes et consuméristes. Mais ses hérauts ne sont pas en position de faire valoir et respecter ces points de vue. Cette impuissance ravive

2357Au sens que lui attribue l'administration Clinton, dans les années 1990.

Voir note 2094

2358« Jules Ferry (1885) : Les fondements de la politique coloniale (28 juillet 1885) », *op. cit.*

2359*Ibid.*

2360Meyer Jean-Baptiste, *Le lien entre migration et terrorisme*, *op. cit.*

le sentiment de subordination injustifiée, enracinée dans les cultures du monde arabe »²³⁶¹ ; non si injustifiée, d'ailleurs, au regard du paradigme structural commun aux monothéismes. Cet échec d'authentification contemporain de l'État, essuyé par l'islam devant les représentations de ses réformes libérales fondamentales (le protestantisme et le puritanisme, parmi les plus modernes d'entre elles), ne laisse d'irriguer, pour autant, l'*ek-sistence* des musulman.e.s²³⁶², que ces dernier.e.s, « entrepreneur.e.s ou djihadistes »²³⁶³, comblent, indifféremment, d' « activités productives ou destructives »²³⁶⁴ dont elles gagent l'autonomie et, par extension, l'identité²³⁶⁵ (plus ou moins relative) *sujet / ordre inaugural imposé*.

« Que l'islam, conclut J. B. Meyer *in fine*, traduise, alternativement ou simultanément, une “*globalisation du ressentiment*” ~~ou au contraire~~ [et] une vitalité identitaire dans un espace transméditerranéen fertile, il apparaît comme un catalyseur d'énergie sociale »²³⁶⁶ prisonnier d' « une réaction, précise-t-il, à la forme dominante de la mondialisation actuelle [... et ce] en raison d'une histoire marquée par la violence [économique] et l'imposition unilatérale d'une telle forme *exogène* [développée] dans son espace [ou *éta(n)t*] originaire. »²³⁶⁷ Le rapport de force localement établi entre deux réformes de l'État inégalement accomplies, à l'avantage de la plus démocratique d'entre elles, emporte rétroactivement, toutefois, la crainte de son renversement que préfigure toute dérogation aux conventions régissant, non seulement l'exercice militaire de la guerre, mais les rapports marchands transnationaux, également. L'aversion que lui inspire une immigration clandestine confinée, en termes de représentation, au phénotype arabo-musulman (incluant, à ce titre, l' « Africain »)²³⁶⁸, dénote ainsi, chez la moyenne des métropolitain.e.s, une réaction à l'invasion et l'aliénation de leur existence, figurée par l'altérité fuyant, justement, l'occupation de

²³⁶¹*Ibid.*

²³⁶²« Une récente recherche menée par Aziz Nafa sur les entrepreneurs issus de la diaspora algérienne (principalement localisés en France, mais pas seulement) et qui développent des activités avec leur pays d'origine révèle des cas édifiants sur la tension sociale, dynamique et aléatoire, que génère leur parcours familial migratoire [...] Clairement, dans leurs récits, constate J. B. Meyer, la place même de l'économie et de la religion se négocie et s'articule, sans conflits inhérents. On sort ainsi d'une opposition fondamentale, souvent invoquée, entre des systèmes de valeurs perçus comme incompatibles. Le capitalisme et l'islam contemporains apparaissent alors tout à fait miscibles dans des conditions locales travaillées par les acteurs au cas par cas, où l'un et l'autre se recomposent. » L'auteur, s'appuyant sur l'un des profils enquêtés par A. Nafa, dont la « trajectoire éclaire profondément comment il est devenu ce qu'il est aujourd'hui mais aussi ce qu'il aurait pu devenir », avance, d'ailleurs, qu' « elle peut être mise en perspective avec celles – rapportées par la presse – des vies difficiles des terroristes [...] On voit, dit-il, dans le profil initial de cette personne de nombreux traits renvoyant à celles radicalisées dans des conditions identiques : origine immigrée modeste, précarité financière et sociale, difficultés familiales et personnelles mais également la débrouille dont ils font preuve. »

Ibid.

²³⁶³*Ibid.*

²³⁶⁴*Ibid.*

²³⁶⁵L'auteur emploie, exactement les termes « autodétermination » et « identification ».

Ibid.

²³⁶⁶*Ibid.*

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

²³⁶⁷*Ibid.*

²³⁶⁸Voir note 1498

son territoire, maintenue indirectement ou non par la métropole, et les conditions d'*ek-sistence* qu'elle y impose. Les velléités impérialistes projetées par le métropolitain sur l'~~envahisseur~~ le déserteur²³⁶⁹ les distinguent d'ailleurs moins, par suite, qu'elles n'en démasquent l'identité, l'un et l'autre comme occupants du globe sans titre de propriété, donc sans droit d'*ek-sister*. Leur antagonisme dérive en effet, seulement, d'une réforme économique du statut de *l'étranger* constitué, tour à tour, esclave et/ou colonisé, expatrié (vers la métropole) comme main d'œuvre immigrée peu couteuse²³⁷⁰, puis, finalement, *challenger* du salariat métropolitain, au terme de la globalisation du *marché*. Cette égalitarisation, démocratique-libérale, de tout.e.s les gouverné.e.s devant ce dernier – base de tous les droits ou celui de s'aliéner, totalement, au bailleur, détenteur de la décision stratégique – élève, médiatement, *l'éta(n)t* mineur au rang d'humanité (périphérique) et de menace, à la fois, vu de la Métropole, en raison, justement, de la démocratisation des conditions d'engagement *du sujet* dans l'économie de marché globalisée. La réaction du métropolitain à une « concurrence illégitime » charriée par l'exode de son *alter ego* bascule, d'ailleurs, dans les accusations de « concurrence déloyale » ou *dumping social* portées contre lui, en contrepoint, les termes de son engagement, localement cette fois, auprès de l'une ou l'autre antenne des grandes firmes internationales (et pas seulement) soutenant la délocalisation (et délégation) d'une partie de l'activité nationale, et, par inférence, au licenciement de ses milites. L'aversion du métropolitain nourrie pour l'~~étranger~~ le phénotype d'une valeur inférieure de l'unité globale constituée ramifie, seulement, une collusion des stratégies patronales, contradictoires d'un secteur à l'autre de l'activité²³⁷¹, mais, également, conjoncturelles, conduites à l'échelle du globe. La tension qu'elles introduisent puis cultivent entre leur délégation historique identifiée (comme seul gage d'authenticité) et une armée de mercenaires ou transfuges (considérés comme l'un ou l'autre, suivant la conjoncture) légitime, comble du cynisme, « un discours politique » brochant l'auto-portrait élogieux des artisans de l'antagonisme, qui « ne voit que l'inimitié, utilise les outils statistiques les plus divers à des fins de sécurité pour matérialiser l'adversaire »²³⁷² et scléroser la bilatéralité des flux marchands établie, autrement dit le fixer à son territoire d'origine, sans quoi devient caduque l'intérêt, même, de la transnationalisation ; qui « invoque, avec plus ou moins de

2369Il n'est pas rare, à ce propos, de voir, sur les réseaux, des procès intentés aux exilé.e.s, accusé.e.s de couardise, lesquels, d'après leurs « juges », optent pour la désertion, en lieu et place de la défense de « leur » pays.

2370J'y reviens, plus en détails, dans le chapitre suivant.

2371Les intérêts portés par le secteur agricole ou touristique, par exemple, qui ne peut délocaliser son activité divergent, au sujet de l'immigration, logiquement, des intérêts défendus par le secteur industriel (du textile notamment) dont les acteurs capitalisent sur l'activité des zones ou points francs localisés en Chine, en Inde, au Bangladesh, au Sri Lanka ou, bien encore, à Madagascar, dépendante d'une main d'œuvre locale « bon marché ».

Lire, à ce propos, Bost François, *Les zones franches, interfaces de la mondialisation*, Annales de géographie, 2007/6 (n° 658), pp. 563 – 585

<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2007-6-page-563.htm>

DOI : 10.3917/ag.658.0563

2372Bigo Didier, *Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ?*, op. cit.

pertinence, les relations entre ces grandes structures, leurs longs processus et les raisons de la nécessaire “sécurisation” de l’immigration. »²³⁷³ Ce discours, souligne Bigo, témoigne d’ « une politique de maîtrise (des flux), d’insertion contrôlée, de surveillance (des mentalités et des attitudes) », filée si bien par une « rhétorique de la mise en péril » qu’il mue en « discours de “sécurisation” plaidant pour des solutions d’exception. »²³⁷⁴

Toute mesure d’exception prise en matière d’immigration comme de terrorisme, d’ailleurs, ne s’adoptant, pour autant, qu’en vertu d’un ajustement *nécessaire* (efficace, donc rentable) à la conjoncture, dont se fait seul juge le magistrat, ne préserve, jamais, l’existence des citoyen.ne.s, en dépit de son prétexte officiel invoqué ; elle sécurise / optimise toujours, seulement, les conditions nationales de production croisées avec la conjoncture mondiale. « L’immigration, déclare ainsi Georges Pompidou, à l’Assemblée Nationale, en 1963, est un moyen de créer une certaine détente [ndlr : des rapports de force à l’avantage (relatif) des employé.e.s] sur le marché du travail et de résister à la pression sociale. »²³⁷⁵ Le gouvernement Borne, six décennies plus tard, annonce un « projet de loi “immigration” », toujours en adéquation avec la conjoncture, articulant, cette fois, délivrance de titres de séjour (provisoires en tant que tels) dits « métiers en tension » aux travailleurs sans papiers, déjà présents sur le territoire, et « mesures visant à améliorer les reconduites à la frontière. »²³⁷⁶ La réaction du patronat français à cette annonce, et les raisons qu’elle présume, quant à elles, dénotent, clairement, sous couvert de charité, l’opportunisme vectorisant le rapport qu’il noue à l’immigration. « Nous saurons les employer », promet en effet Geoffroy Roux de Bézieux, patron du MEDEF, « tout en prétendant que “ce n’est pas aux patrons de décider de la politique migratoire”. Pareille hypocrisie, observe Philippe Bernard, masque les divisions du patronat : entre les secteurs comme le bâtiment ou la restauration, où l’apport des immigrés est vital, et les autres ; entre les grosses entreprises, qui assument le discours libéral et l’appel aux salariés étrangers, et les PME, plus sensibles au climat politique sur l’immigration »²³⁷⁷ ; ce qui reste encore à prouver, dans ce dernier cas. La politique d’accueil engagée par l’Allemagne en septembre 2015, malgré le « climat sécuritaire » pesant alors sur l’Europe, met en lumière, à ce propos, toute l’influence exercée par les acteurs économiques

2373Ibid.

2374Ibid.

2375Bernard Philippe, « Immigration : “Pour la gauche qui veut reconquérir les classes populaires, rien n’est pire que le silence gêné sur ce sujet” », *Le Monde*, le 11/06/2023

https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/06/11/immigration-pour-la-gauche-qui-veut-reconquerir-les-classes-populaires-rien-n-est-pire-que-le-silence-gene-sur-ce-sujet_6177098_3232.html

2376Métais Thibaud, Pascual Julia, « Darmanin et Dussopt sur le projet de loi “immigration” : “Nous proposons de créer un titre de séjour métiers en tension” », *Le Monde*, le 02/11/2022

https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/11/02/darmanin-et-dussopt-sur-le-projet-de-loi-immigration-nous-proposons-de-creer-un-titre-de-sejour-metiers-en-tension_6148145_3224.html

2377Bernard Philippe, « Immigration : “Pour la gauche qui veut reconquérir les classes populaires, rien n’est pire que le silence gêné sur ce sujet” », *op. cit.*

locaux sur les questions de *sécurité nationale*, sous la pression desquels le pays, à l'époque, ouvre ses frontières à 800 000 personnes exilées. Cette décision, immédiatement saluée par certains médias français (*France info* et *Arte* parmi d'autres) en raison de ses motivations humanitaires prétendues, témoigne, davantage, d'une opportunité géopolitique, saisie par le gouvernement allemand, d'enrayer la pénurie de main d'œuvre, affectant certaines branches de l'industrie nationale, mais, aussi, de catalyser la concurrence des travailleur.e.s sur le marché de l'emploi. Le niveau de qualification des personnes exilées – issues, généralement, des classes moyenne ou supérieure de leur pays d'origine²³⁷⁸ – conjugué à la précarité matérielle de leur existence aiguillonne, en effet, une dépression du niveau de rémunération général habituellement négocié entre ressortissant.e.s allemand.e.s, pour un emploi équivalent. L'abrogation du « salaire minimum » suggérée, conjointement, par le président de la chambre du commerce et d'industrie nationale, pour, dit-il, « faciliter » l'embauche, et « l'intégration » par là, des personnes exilées, exacerbe d'ailleurs, en motivant leur exploitation *crescendo*, cette concurrence instaurée entre les différentes *classes*²³⁷⁹ de travailleur.e.s présentes sur le territoire allemand, et leur antagonisme par inférence ; lequel se fait réciproque, de surcroît, une logique de préférence nationale (puis européenne) présidant au recrutement des employé.e.s, dans les branches industrielles épargnées par la pénurie de main d'œuvre. Michelle Leighton, Directrice de « la Division de la migration de main-d'œuvre » au sein de l'*Organisation Internationale du Travail*, encourage, également, à l'embauche d'une main d'œuvre étrangère dont elle hypothèque l'éphémérité de l'installation en Allemagne, factrice d'un financement unilatéral du système de retraite par répartition. Toute émigration du pays d'accueil prive en effet, consécutivement, le ou la retraité.e concerné.e de l'Allocation de solidarité des personnes âgées (sinon du minimum vieillesse) ou son équivalent allemand, qui ne peut se

2378M. Pierre Nicolas, responsable du programme *Jesuit Refugee Service* accompagnement juridique, note que les personnes exilées sont, « souvent [...] des personnes des classes moyennes ou aisées qui quittent leur pays pour venir en Europe, pas les plus pauvres. »

« Compte rendu “Commission d'enquête sur les migrations, les déplacements de populations et les conditions de vie et d'accès au droit des migrants, réfugiés et apatrides en regard des engagements nationaux, européens et internationaux de la France” », Travaux parlementaires, *Assemblée Nationale*, le 21/07/2021

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cemigrants/115cemigrants2021023_compte-rendu#

2379Comme valeurs politiques d'échange.

percevoir à l'étranger²³⁸⁰, peu importe le taux de cotisations affiché par l'ayant droit²³⁸¹.

La politique d'accueil engagée par l'Allemagne, en septembre 2015, témoigne d'un rapport triplement stratégique (combler un manque de main d'œuvre, intensifier la concurrence des travailleur.e.s établie devant l'offre d'emploi, approvisionner sans frais le système de retraite) noué, localement, à l'immigration dont l'administration met en exergue une logique de flexibilité, cardinale dans une économie globalisée, qui en conjecture toutes les réformes ou presque. « Nous ne pouvons [...] héberger toute la misère du monde, la France doit rester ce qu'elle est, une terre d'asile politique [...] mais pas plus »²³⁸², assène ainsi, en 1989, Michel Rocard, premier ministre sous la présidence de François Mitterrand, au sujet de l'immigration dont il rend, le premier, du moins aussi officiellement, le verdict du procès qui lui est intenté depuis ; car, argue-t-il, devant un parterre de « socialistes d'origine maghrébine réunis », un mois plus tard, « à l'occasion d'un colloque sur l'immigration [...] “le temps de l'accueil de main-d'œuvre étrangère, relevant de solutions plus ou moins temporaires, est [...] désormais révolu” »²³⁸³. La « première gauche », avant la droite républicaine (Front National exclu), assigne à l'immigré.e, publiquement, une fonction de variable d'ajustement, ou de collaborateur « temporaire », à la conjoncture nationale, que *flatte*, de surcroît, François Mitterrand²³⁸⁴, en termes de privilège outrepassé (pour en décoder le propos) charriant la mise en péril de *l'éta(n)t* français qu'il veut débordé par un corps étranger, depuis la fin des Trente Glorieuses. François Mitterrand déclare ainsi, dans une interview donnée à Europe 1 et Antenne 2, le 10 décembre 1989, soit un an et demi avant que Jacques Chirac ne

2380« Dès que vous déménagez hors de France, son versement est suspendu. Vous la percevez à nouveau lorsque vous revenez en France. »

« Que faire pour toucher sa retraite en résidant à l'étranger ? », *La retraite en clair*,

<https://www.la-retraite-en-clair.fr/vivre-retraite/passer-retraite-etranger/percevoir-retraite-resident-etranger>

Pour davantage d'informations relatives à la privation immédiate de toute prestation (retraite, etc.), en cas de retour au pays, voir Bobbé Sophie – anthropologue, Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain – Ribert Evelyne – sociologue, IIAC – Terray Emmanuel – anthropologue, IIAC – *Droits des travailleurs migrants : le cas des retraites. Combattre la discrimination à l'égard des assurés non communautaires, un enjeu social pressant*, recherche réalisée dans le cadre de la convention d'études conclue pour l'année 2011 (projet n° 5) entre l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires) « au service des organisations représentatives de travailleurs » et la Confédération générale du travail (Cgt), pp. 21 – 22

<https://www.gisti.org/IMG/pdf/rapportcgtprojet5de2011.pdf>

2381Les données indiquées étayant l'analyse des ressorts économiques de la politique d'accueil engagée par l'Allemagne, en septembre 2015, sont tirées de l'émission *Vox populi*, « Les migrants, une chance pour l'Europe ? », diffusée par *Arte*, le 15/11/2015.

2382Rocard Michel (premier ministre du gouvernement socialiste, de 1988 à 1991), à l'émission « 7 sur 7 » présentée par Anne Sinclair, sur TF1, le 03/12/1989, In : Deborde Juliette, « “Misère du monde”, ce qu'a vraiment dit Michel Rocard », *Libération*, le 22/04/2015

https://www.liberation.fr/france/2015/04/22/misere-du-monde-ce-qu-a-vraiment-dit-michel-rocard_1256930

Le premier ministre de l'époque se félicite, ensuite, de compter « 66 000 personnes refoulées aux frontières ! À quoi s'ajoutent une dizaine de milliers d'expulsions du territoire national. Et je m'attends, ajoute-t-il, à ce que, pour l'année 1989, les chiffres soient un peu plus forts. »

Ibid.

2383Propos tenus le 07/01/1990.

Ibid.

2384Président de la République française de 1981 à 1995, affilié au Parti Socialiste.

tiennent les mêmes propos, « que le “*seuil de tolérance*” des Français à l’égard des étrangers “*a été atteint dans les années 70*”. Se met, alors, en place le discours qui va être celui du PS pendant quelques années. D’un côté, une volonté affichée de promouvoir l’intégration des immigrés réguliers en place (c’est en décembre 1989 qu’est institué le Haut Conseil à l’intégration). De l’autre côté, un objectif affirmé de verrouiller les flux migratoires, avec un accent mis sur la lutte contre l’immigration clandestine, mais pas seulement. Dans la même interview donnée à France 2 et Europe 1, Mitterrand explique ainsi que le chiffre de “*4 100 000 à 4 200 000 cartes de séjour*” atteint selon lui en 1982 ne doit, “*autant que possible, pas être dépassé*” [...] On retrouve le double axe de la politique que revendique le gouvernement : effort pour intégrer les immigrés qui sont présents et limitation au maximum de toute nouvelle immigration. »²³⁸⁵ Stéphanie Chauveau remarque, d’ailleurs, que « le Parti socialiste perçoit », dès l’entame des années 1980, « l’intérêt structurel de faire monter sur la droite du RPR une nouvelle composante de l’offre politique », dont le « succès à des élections intermédiaires » aussi relatif soit-il, « fonctionne encore », à l’époque, « pour les petits partis ou les *outsiders*, comme une véritable “pré-sélection à l’invitation à “L’heure de vérité””. »²³⁸⁶ Le concours du Parti Socialiste à la démocratisation de l’extrême droite, dans les années 1980, se veut doublement profitable. L’émergence d’une nouvelle offre politique, à la droite du RPR, le fragilise, dès lors qu’elle rassemble un électorat conservateur qu’il peine à satisfaire, aussi maigre soit-il ; la radicalité affichée, en matière d’immigration, par l’extrême droite nourrit, en contrepoint, la politique de sécurité nationale défendue par la « première gauche » qui, à la fois, s’y oppose en tant qu’administration *raisonnable* du sujet.

Le Parti Socialiste, à la différence de l’extrême droite (à l’époque, du moins), milite, non pour exclure et s’aliéner, irrationnellement, des ressources humaines déjà exploitées par le patronat local, sinon exploitables, mais pour cimenter les fondations de leur engagement présumées fragiles par les cadres du parti. « Lionel Stoléru, secrétaire d’État auprès du Premier ministre chargé du Plan » faisant « face à Jean-Marie Le Pen, sur la Cinq, le 5 décembre 1989 », déclare, à ce titre, que « le problème de l’immigration, c’est essentiellement ceux qui sont déjà là... »²³⁸⁷ refermant ainsi le sujet de l’accueil de nouveaux arrivants sur le verdict rendu par Michel Rocard, prononcé, plus brutalement encore, cette fois. « Le Premier ministre a dit une phrase simple qui, rappelle Stoléru, est que l’on ne peut pas héberger toute la misère du monde, ce qui veut dire, poursuit-il,

2385Deborde Juliette, « “Misère du monde”, ce qu’a vraiment dit Michel Rocard », *op. cit.*

2386Chauveau Stéphanie, *Au-delà du cas Soral. Corruption de l’esprit public et postérité d’une nouvelle synthèse réactionnaire*, Agone, vol. 54, no. 2, 2014

<https://www.cairn.info/revue-agone-2014-2-page-95.htm>

DOI : 10.3917/agone.054.0095

2387Deborde Juliette, « “Misère du monde”, ce qu’a vraiment dit Michel Rocard », *op. cit.*

que les frontières de la France ne sont pas une passoire et que, quel que soit notre désir et le désir de beaucoup d'être humains de venir, nous ne pouvons pas les accueillir tous. »²³⁸⁸ Le secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargé du Plan, à l'instar de M. Sifaoui en réaction aux attentats du 13 novembre 2015, place ainsi « la France en position de légitime défense dès le départ, que cela soit en rapport à ses intérêts stratégiques ou la sécurité de ses citoyens »²³⁸⁹, devant une « misère du monde » en surabondance postée à ses frontières, comme externalité, négative pour Stoléru, d'une externalisation positive de « notre » activité vers « l'étranger »²³⁹⁰. L'exil des clandestin.e.s cèle, effectivement, une désertion de leur pays investi, *librement car légalement*, comme champ de bataille commercial et/ou militaire²³⁹¹, par les « donneurs d'ordres » ou pôles de commandement des « chaînes de valeur » maillant des « partenaires contractuels et des fournisseurs directs » qui « structurent des processus de production fragmentés et dispersés dans plusieurs pays »²³⁹². Les firmes internationales s'y affrontent par foules interposées de travailleur.e.s indigènes r/amassées, ré/unies et mobilisées par l'une ou l'autre de leurs filiales, sinon un sous-

2388 *Ibid.*

2389 Voir note 2029

2390 « La fragmentation des processus de production au sein des chaînes de valeur a substantiellement modifié de telles logiques [ndlr : et « cadres classiques de négociation collective »] en accentuant les pressions sur les unités de production et les établissements. Par l'étalonnage concurrentiel, les pratiques de comparaisons coercitives entre établissements (*benchmarking*), voire les menaces de délocalisations, les établissements et les unités de production se trouvent désormais en compétition les uns avec les autres, que ce soit au sein d'un même cadre national ou international. »

Hennebert Marc-Antonin, *La transnationalisation du monde productif et l'internationalisation de l'action syndicale*, Idées économiques et sociales, 2014/4 (N° 178), pp. 13 – 18

<https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2014-4-page-13.htm>

DOI : 10.3917/idee.178.0013

2391 Les grandes puissances économiques mondiales dominant, également, les deux modes économiques principaux (militaire et commercial) d'accumulation et de concentration du capital. Huit pays figurent en tête de leurs classements respectifs, en 2017, à savoir Les États-Unis, la Chine, le Japon, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Inde et la Russie. Les deux types d'indicateur mobilisés par le « classement des États du monde par puissance militaire en 2017 », avec, d'un côté, « le nombre total d'armes disponibles, la diversité / capacité de la force de frappe, les effectifs militaires, les alliances militaires » et, « les facteurs géographiques, la flexibilité logistique, les ressources naturelles, l'industrie, la main-d'oeuvre disponible, etc. », de l'autre, dénotent, manifestement, le radical commun aux deux modes économiques de production identifiés.

« Classement des États du monde par puissance militaire en 2017 », *Atlasocio.com*, le 04/03/2017

http://www.atlasocio.com/classements/defense/puissance-militaire/classement-etats-par-puissance-militaire-monde_2017.php

« Classement des pays ayant le produit intérieur brut (PIB) le plus élevé dans le monde en 2017 », *Statista*

<https://fr.statista.com/statistiques/553744/classement-pays-puissance-monde-pib>

2392 Hennebert Marc-Antonin, *La transnationalisation du monde productif et l'internationalisation de l'action syndicale*, op. cit.

traitant local²³⁹³, dont l'activité, sous couvert d' « un principe juridique universel »²³⁹⁴, s'affranchit, en général²³⁹⁵, du « régime commun en vigueur dans le pays d'accueil, principalement dans les domaines douanier et fiscal, voire en matière de droit de travail. »²³⁹⁶ L'état d'exception formalisé, *in fine*, par les concepts de zone franche (*Free Zone*) et point franc²³⁹⁷ dont l'implantation exonère de toute obligation le commandement exercé dans son périmètre²³⁹⁸, sauf de se développer matériellement et technologiquement²³⁹⁹, exhale, mondialement, l'essence de la loi et la (seule) fonction échue à une codification juridique / positive des termes de son application. En effet, ces

2393« La vigueur des dispositifs de zone franche en Asie orientale est inséparable de l'exceptionnelle dynamique enregistrée en matière de délocalisation industrielle et de services depuis les pays industrialisés. Mais contrairement aux idées reçues, les entreprises locales y sont beaucoup plus nombreuses que les entreprises étrangères, grâce à leur capacité à capter les activités externalisées (*outsourcing*) dans le cadre de la sous-traitance internationale [...] Il n'est pas rare que ces entreprises soient même majoritairement représentées. Souvent reconnues pour leurs savoir-faire techniques, technologiques et managériaux, de même que pour leurs coûts de revient ultra compétitifs, ces entreprises locales dispensent dans bien des cas les firmes étrangères de s'implanter en propre au profit du *sourcing*, ces dernières préférant alors s'approvisionner en direct via leurs centrales d'achat. Aussi ces zones franches ont-elles joué un incontestable rôle de catalyseur de l'activité économique, surtout dans les pays émergents. »
Bost François, *Les zones franches, interfaces de la mondialisation, op. cit.*

2394*Ibid.*

2395« Très peu présentes dans les pays industrialisés », les zones (et points) franches « sont, en revanche, emblématiques du monde en développement, en raison de leurs coûts de main-d'œuvre moins élevés. Leur localisation est, également, très dépendante de la proximité des grandes infrastructures de transport, de même que des espaces urbains les plus attractifs, afin de profiter des économies d'agglomération et de la présence d'une main-d'œuvre abondante [...] Elles apparaissent [ainsi] comme de remarquables marqueurs de la diffusion de la mondialisation à l'échelle planétaire, au point que la question n'est plus tant de savoir dans quels pays se situent ces espaces destinés à attirer entreprises et activités exportatrices, grâce aux avantages qui leurs sont accordés, mais plutôt d'identifier ceux n'ayant pas encore légiféré en leur faveur [...] Si [donc] certains pays ne disposent que d'une seule zone franche, de surcroît peu attractive (Cameroun, Libye, Sénégal, Venezuela, Yémen, etc.), ceux-ci font exception. La norme est désormais de les multiplier, voire de décliner le concept sous toutes ses formes possibles. »
Ibid.

2396*Ibid.*

2397« Il s'agit d'un statut juridique attribué à des entreprises exportatrices répondant aux mêmes exigences que dans les zones franches (et donc bénéficiant des mêmes avantages fiscaux et douaniers). En revanche, celles-ci sont libres de s'implanter où elles le souhaitent dans le pays d'accueil, généralement à proximité de certaines matières premières, sur les bassins de main-d'œuvre, à proximité d'infrastructures particulières ou encore dans les régions transfrontalières. Le Mexique a été le premier pays à inaugurer cette formule en 1965, au travers des entreprises connues sous le nom générique de *maquiladoras* (2 820 établissements début 2006). Celles-ci ont été dans un premier temps invitées à se localiser le long de la frontière avec les États-Unis, avant d'être autorisées à se répandre dans tout le pays [...] Plusieurs pays ont suivi l'exemple mexicain avec succès, à l'instar de Maurice et de Madagascar en Afrique. Plus nombreux encore sont les pays qui ont joué sur les deux possibilités en proposant un régime mixte (zones franches et points francs), afin de diversifier les opportunités d'implantation pour les entreprises (Cameroun, Ghana, Inde, Kenya, Jordanie, Namibie, Pakistan, Sénégal, Togo, etc.). »
Ibid.

2398« Les entreprises agréées dans les zones franches d'exportation bénéficient d'avantages différents et surtout beaucoup plus conséquents par rapport à ceux des zones franches commerciales. En effet, elles peuvent importer en franchise de droits de douane des matières premières, des équipements et autres intrants nécessaires à la production des biens qu'elles fabriquent ; elles peuvent également exporter leur production sans payer de droits de douane à la sortie (ceux-ci n'étant payés que dans les pays de destination, sauf si ces derniers ont prévu de les en dispenser dans le cadre des accords de l'OMC ou dans celui d'accords bilatéraux). Les entreprises agréées bénéficient aussi dans l'immense majorité des cas d'une fiscalité réduite, voire nulle, durant un temps fixé par la loi (3, 5, 10, 15, 20 années, etc.) [...] D'autres avantages complètent ces dispositifs dans des proportions variables. Ils sont d'ailleurs souvent jugés aussi attractifs par les entreprises que les seuls avantages douaniers et fiscaux : simplification des procédures administratives via un guichet unique regroupant toutes les démarches nécessaires ; bâtiments standardisés et modulables offerts à la location afin d'accélérer la procédure d'implantation (cas de Maurice) ; proximité des infrastructures majeures (aéroport international, port en eau profonde, etc.) ; tarifs préférentiels (eau, électricité,

derniers entérinent les conditions d'une collaboration, toujours provisoire, pour mieux : soit, au motif du maintien de l'ordre, les interdire aux *outsiders* (les exilé.e.s, en l'occurrence) qui prétendent, illégalement, au statut de preneur ou d'associé, et aux *réactionnaires* qui usurpent, quant à eux, celui de souverain (bailleur ou décisionnaire), motivant leur qualification de terroriste ; soit les réformer ou s'y substituer, cette fois au motif apodictique d'une extension du champ collaboratif à la périphérie de l'humanité, que le concours (délégué) à l'activité globalisée *libère*, comme *ayant droit* à l'accomplissement / l'exécution d'un ordre, et civilise, en qualité de sanctuaire d'un *savoir-faire* (élémentaire) valorisable.

La création d'emplois et la « montée en gamme » d'une activité dirigée, seulement ou presque, vers l'exportation²⁴⁰⁰ fixent, ainsi, les objectifs de cette démocratisation intensive du capitalisme, indépendamment de l'exploitation qu'elle recèle. François Bost, par exemple, ne tarit pas d'éloges sur le bilan présenté par les zones franches, en matière d'emploi. « Plusieurs petits pays – insulaires en particulier – ont joué, dit-il, pleinement sur ce levier, si bien que l'emploi manufacturier y est essentiellement assuré par les zones franches. C'est le cas, par exemple, à Maurice (55 000 emplois en 2006, après avoir atteint 92 000 emplois à la fin des années 1990), ou encore en République Dominicaine (175 000 emplois). Dans certains petits pays très pauvres, l'impact est encore plus fort. Ainsi, au Togo, les 61 entreprises agréées en zone franche sont devenues – hors secteur primaire – plus pourvoyeuses d'emplois (10 000 environ en 2006) que celles situées en régime commun, au point de représenter plus de la moitié des emplois du secteur secondaire togolais ! C'est dire, souligne-t-il en contrepoint, l'incapacité structurelle de l'économie togolaise (et, par extension, des pays les plus pauvres) à créer des emplois industriels en régime

télécommunications, etc.) ; libre rapatriement des bénéfices en devises ; larges exonérations fiscales pour les salariés expatriés ; etc. Au total, ces dispositions permettent aux entreprises locales et étrangères agréées de profiter d'un environnement des affaires allégé des lourdeurs bureaucratiques qui restent bien souvent l'apanage des régimes communs, notamment dans les pays en voie de développement. »

Ibid.

2399« En contrepartie des avantages octroyés, les entreprises franches doivent répondre à un certain nombre de conditions d'agrément, notamment l'obligation d'exporter un pourcentage élevé de leur production, variant dans la plupart des cas entre 80 et 100 %. Elles doivent, également, travailler dans des secteurs d'activité destinés à diversifier la structure économique du pays récipiendaire (la traditionnelle “montée en gamme” prônée par les politiques de développement). »

Ibid.

2400Le marché de consommation local / national n'offre pas les débouchés nécessaires à l'écoulement des produits (manufacturés, pour l'essentiel) d'une activité motivée, certes, par des coûts de production hyper compétitifs (celui de la main d'œuvre compris), mais dont la rentabilité suppose des *outputs* adéquats. Le succès de l'entreprise vaut, d'ailleurs, pour ses dirigeants autant que pour le pays d'accueil (en théorie) ; lequel brigue, en plus des emplois fournis aux travailleur.e.s local.e.s et de la devise, le développement puis l'intensification des échanges instaurés entre les fournisseurs locaux (de matières premières, notamment), les sous-traitants situés hors des zones franches et les entreprises locales qui y sont installées, « multipliant ainsi les opportunités de *joint-venture* avec des entreprises étrangères. Leur spécialisation souvent observée sur des activités à valeur ajoutée croissante et à fort contenu de savoir-faire est, incontestablement, à l'origine d'effets d'entraînement mutuels, de même qu'à la constitution d'une “atmosphère” industrielle. »

Ibid.

commun, d'une part en raison de l'étroitesse du marché de consommation national, mais aussi du manque de compétitivité des entreprises locales, de leurs difficultés chroniques à exporter au niveau sous-régional, ou à investir dans la modernisation de leur outil de production (Bost, 2007). »²⁴⁰¹ L'auteur vante le bilan affiché par les zones franches, au Togo tout particulièrement, de telle sorte que les missions qui s'y mènent semblent, *in fine*, relever de l'action humanitaire, leur but, à en lire Bost, consistant à combler un déficit *ek-sistentiel* de l'État concerné. Si l'échec à s'auto/nomiser ou se développer, jusqu'alors, ainsi projeté par l'auteur sur les « pays les plus pauvres », sous le coup d'une approche phénoménologique de l'ordre magistral (et son mode opératoire de transmission) imposé au monde, suffit, semble-t-il, à justifier leur *occupation* convenue (déléguée ou non) par ses pôles décisionnaires, Bost élude, toutefois, aussi bien l'histoire (coloniale) de ce déficit *ek-sistentiel*, et sa culture, que les avantages comparatifs (les fameux) tirés de cette dernière, en matière d'offre de travail, justement. L'extrême dénuement auquel cette histoire condamne une majorité de résident.e.s des pays occupés maintient, effectivement, une « certaine détente » sur le Marché mondial d'un travail peu ou non spécialisé, dont elles/ils fournissent les rangs, pour un salaire de subsistance. Le salaire mensuel minimum affiché à Maurice, en République Dominicaine et au Togo, en 2023 par exemple, avoisine, respectivement, 215 €, 130 € et 53 €²⁴⁰². D'autres pays dont le système de zone franche dynamise l'économie, selon Bost, accusent un salaire minimum de 15 € au Bangladesh, 39 € à Madagascar, 55 € en Inde, 140 € aux Philippines, 227 € au Mexique, 268 € en Chine, etc²⁴⁰³.

Le basculement idéologique de l'effet dans la cause, étayant, finalement, une approche très puritaine de la mission accomplie par les firmes transnationales en zones franches, escamote les véritables enjeux de la délocalisation, à savoir capitaliser sur l'embauche d'une main d'œuvre pressurée et des économies d'échelle réalisées au moyen d'une mécanisation intensive de son activité (comme au Bangladesh)²⁴⁰⁴ ; et cela, sans tenir de compte de l'absence (ou presque) de fiscalité, des avantages administratifs et en nature concédés à leurs occupants²⁴⁰⁵. La battue perpétuelle d'une offre de travail toujours plus avantageuse ou moins régulée²⁴⁰⁶, conduite par

2401 *Ibid.*

2402 « Salaire minimum national », *Country Economy*

<https://fr.countryeconomy.com/marche-du-travail/salaire-minimum-national>

2403 *Ibid.*

2404 « Madagascar (au travers de ses points francs) et [...] le] Bangladesh (six EPZ) [...] ont su jouer la carte de la spécialisation (textile-habillement) » si bien que les retombées locales « se traduisent par des volumes d'emplois très importants (respectivement 100 000 et 124 000 personnes en 2007), ainsi que par la constitution de véritables filières textiles à l'amont (usines de fil et de tissus notamment). »

Bost François, *Les zones franches, interfaces de la mondialisation, op. cit.*

2405 Voir note 2398

2406 « La croissante détérioration de la relation salariale fordiste et l'augmentation du chômage dans de nombreux pays ont augmenté l'informalité du travail, diminuant la protection des travailleurs, intensifiant la rotation du travail et stimulant l'intermittence. Les négociations collectives sont devenues de plus en plus décentralisées et les contrats de travail toujours plus précaires et individualisés, minant la capacité protectrice de "l'économie morale des pauvres" et

les firmes transnationales, catalyse, par ailleurs, une concurrence indirectement établie entre les grands ateliers manufacturiers qui débordent, évidemment, le cadre des zones franches ; laquelle, tout en favorisant le maintien d'une pression exercée par le patronat sur les salaires dans les pays développés, introduit une tension dialectique entre le coût (ou la valeur politique d'échange) de la main d'œuvre étrangère, motivant son emploi *ex nihilo*, et la hausse consécutive de son « niveau de formation [...] *via* les transferts de technologie et l'apprentissage de *process* industriels plus complexes. »²⁴⁰⁷ Le dressage techno-logique de ces nouveaux pelotons industriels indexe si bien, rétroactivement, la valeur d'échange de leurs membres qu'ils deviennent, comme leurs homologues « occidentaux », parties prenantes (car parties prises) de la contradiction capitaliste. L'extension du champ individuel de compétences acquises sous l'effet de la concurrence instaurée entre les différents pôles d'exécution²⁴⁰⁸ aiguillonne, dans l'idéal, des restructurations de l'activité ou « “montées en gamme” sectorielles (on parle aussi de “sorties par le haut”) »²⁴⁰⁹ à plus fort coefficient *rétributif*²⁴¹⁰, conjecturant toutefois, localement, un écrémage de la masse salariale²⁴¹¹ et une re-localisation/délégation des « activités à faible valeur ajoutée et au contenu technologique limité » vers « d'autres zones franches moins avancées sur le plan technologique »²⁴¹² et social. « Maurice en fournit un remarquable exemple, note ainsi Bost, avec la délocalisation vers les points francs malgaches du textile bas et moyen de gamme, et la réorientation progressive de ses activités en zone franche au profit des nouvelles technologies de l'information et de la communication (centres d'appels téléphoniques, services informatiques, conception de logiciels et

transformant l'action directe en seule alternative envisageable [...] Ainsi [ndlr : en Afrique du Sud, par exemple] au plus fort de la croissance des années 2000, ce fut dans les services du secteur privé que l'on a le plus embauché. Comme ces derniers s'appuient essentiellement sur la force de travail externalisée et la sous-traitance, les nouveaux emplois ont eu tendance à être sous-payés, instables et précaires. »

Braga Ruy, *Insurrections populaires dans le Sud global : un retour de la lutte des classes sans classes ?*, Brésil(s) [En ligne], 14 | 2018, mis en ligne le 30 novembre 2018,

<http://journals.openedition.org/bresils/3728>

DOI : <https://doi.org/10.4000/bresils.3728>

2407Bost François, *Les zones franches, interfaces de la mondialisation, op. cit.*

2408Ibid.

2409Ibid.

2410Ibid.

L'auteur cheville, quelques lignes plus bas, cette élasticité salaire-qualification technique de la main d'œuvre étrangère aux conséquences de « la dureté des conditions de travail [qui] reste cependant le lot commun de l'immense majorité des zones franches du Tiers-monde (mais sont-elles si différentes de celles relevées dans l'industrie hors zone franche ?). Aussi la main-d'œuvre ouvrière peu qualifiée connaît-elle une forte rotation, après quelques années intensives passées à capitaliser un petit pécule qui sera souvent investi dans le cadre d'une activité personnelle (petits commerces par exemple). Les rémunérations pratiquées par les entreprises en zone franche sont en effet en moyenne supérieures à celles relevées hors zone franche, à qualification égale, donc plus attractives, précisément pour se mettre à l'abri d'un trop fort *turn over* de la main-d'œuvre. »

Ibid.

2411Les « activités à plus forte valeur ajoutée (du textile-habillement à l'électronique par exemple) [...] nécessitent, dit Bost, un personnel plus qualifié, moins nombreux et beaucoup mieux payé, de même que des investissements beaucoup plus capitalistiques. »

Ibid.

2412Ibid.

d'outils pour internet etc.), afin de rester compétitive face à la montée des salaires. »²⁴¹³ La tension indirectement cultivée entre ces nouveaux pelotons industriels se recentre néanmoins, en cas de crise économique (c'est-à-dire cycliquement), sur le rapport Capital / Travail, mais sans que sa contraction progressive entretenue par le premier terme, comme en témoignent les politiques sociales et financières conduites, après 2008, dans les différentes régions du monde²⁴¹⁴, n'altère, pour autant, chez le second, sa perception ; lequel n'y voit, jamais, qu'une lutte de position, plus ou moins farouche, comprise dans une collaboration prééminente, toute puissante, qui polarise, d'ailleurs, l'ensemble de ses revendications partagé en deux thèmes : la sécurité de l'emploi (et la survie, augmentée ou non, qu'elle garantit, par extension)²⁴¹⁵, d'un côté ; la restauration d'un État providence alcalin²⁴¹⁶, de l'autre. N'entrent, dès lors, en contradiction avec le Capital que les conditions minimales de son culte. L'action menée par les mineurs du village de Marikana (Afrique du Sud), en 2012, relatée par Braga, me semble, à cet égard, particulièrement éloquente.

« En août 2012, des mineurs de l'entreprise Lonmin, pour la plupart immigrés, se réunirent pacifiquement dans un lieu public à l'extérieur du village de Marikana pour exiger une augmentation de leur paye. La direction estima qu'une revendication issue d'une action directe et sans autorisation du National Union of Mineworkers (NUM), le tout-puissant syndicat des mineurs, menaçait le système des relations de travail qui avait assuré les bénéfices des patrons tout comme les privilèges

2413 *Ibid.*

2414 « Déjà amplement analysée et documentée, la crise de la mondialisation qui s'est ouverte en 2008 a, note Ruy Braga, été un tournant décisif dans la politique internationale, conduisant les classes dominantes du Nord global à recourir à l'intervention des États pour essayer de stabiliser le système. Cependant, une fois cet objectif atteint, elles sont revenues à l'attaque contre les classes subalternes avec une version encore plus dure du néolibéralisme. Les travailleurs payent les frais de la crise en subissant de rigoureux plans d'austérité, avec des niveaux de vie toujours plus bas. »

Braga Ruy, *Insurrections populaires dans le Sud global : un retour de la lutte des classes sans classes ? op. cit.*

2415 « La promesse de libération nationale, souligne Braga, était gagée sur le travail soutenu que l'on attendait de chacun. Dès que les travailleurs noirs, dit-il, eurent compris que leurs salaires n'étaient plus une alternative à la misère, le contrat se fissa. Dès lors, les gouvernements de l'African National Congress se trouvèrent confrontés à la nécessité de discipliner une plèbe insurgée commençant à menacer la stabilité de la "révolution démocratique-nationale". Avec la crise de la mondialisation, à partir de 2008, et l'augmentation du chômage, surtout chez les travailleurs noirs et pauvres, tout espoir de la jeunesse d'obtenir des emplois salariés avec des droits syndicaux sembla complètement anéanti », alors que « l'accès à un emploi stable était leur horizon. »

Ibid.

2416 « L'écrasante majorité des protestations pour les droits des travailleurs référencées dans la base de données de l'Institut d'études avancées sur le travail d'Amsterdam (Amsterdam Institute for Advanced Labour Studies – AIAS) ont, remarque Braga, adressé leurs revendications aux gouvernements, exigeant que l'État national, au lieu de s'occuper des intérêts des grandes banques et des secteurs commerciaux [ndlr : ce à quoi il est, pourtant, voué] développe des politiques économiques et sociales capables d'endiguer la "démoralisation" de "l'économie morale" des citoyens (Linden 2016, 202). Ainsi, les protestations actuelles, conclut Braga, gravitent-elles autour de l'opposition [ndlr : relative, autrement dite « réformiste »] à la vague de marchandisation du travail, de la terre et de l'argent. On en connaît les principales conséquences : élimination des aides alimentaires et énergétiques ; réduction des salaires ; augmentation des taxes sur la circulation des biens et des services de base ; attaques contre la sécurité sociale ; réformes régressives des systèmes de retraite et de santé ; précarisation du travail ; fin du contrôle des prix du transport public et des loyers. Il est en outre de plus en plus fréquent de voir la dénonciation de ces politiques publiques être associée à celle de l'influence démesurée du pouvoir de la finance et des grandes entreprises sur les décisions prises par les gouvernements nationaux. »

Ibid.

des syndicalistes. Aussi les uns comme les autres décidèrent-ils de recourir à la police. La répression fut terrible : 34 ouvriers furent assassinés. Comme on peut le conclure de l'analyse des témoignages des employés en grève qui assistèrent aux événements, la tuerie ne fut pas le résultat d'une réaction désastreuse de la police cherchant à se protéger de la furie de travailleurs armés, mais bien d'une action délibérément planifiée et impliquant l'entreprise, le gouvernement et le syndicat (Alexander *et al.* 2012). Ce véritable bain de sang n'a toutefois pas permis de mettre fin à la grève des mineurs. Au contraire, les meneurs qui survécurent se montrèrent déterminés à ne pas reculer et organisèrent un important défilé jusqu'au siège de l'entreprise. Toute la communauté pauvre de Marikana y participa. Face à la résilience des grévistes, Lonmin accepta enfin d'ouvrir des négociations directes, concédant une augmentation des salaires des foreurs de 22%, ainsi qu'une prime de 2 000 rands à tous les grévistes qui reprendraient le travail. »²⁴¹⁷

Le meurtre d'une quarantaine d'entre-eux prémédité par une triade coupable de trahison puis de criminalisation des idéaux révolutionnaires initialement portés par l'ANC²⁴¹⁸, d'un côté, qui estime à 225 € leur temps de vie broyé, mensuellement, par l'industrie²⁴¹⁹, de l'autre, suscite, en effet, une réaction bien mesurée des mineurs de Marikana, bâillonnée à peu de frais, *in fine*, considérant le préjudice causé. Les termes de la résolution du litige consentis par les employés de Lonmin exsudent une « raison de système », dit Hurrell²⁴²⁰, ou d'État global, subjectivée par chacune de ses particules transcendées, sous l'effet d'un ordre im-posé, dé-légué, sinon re-cueilli puis exécuté, comme *éta(n)t* de Raison. Le mineur de Marikana, luttant pour une amélioration négligeable de ses conditions de culte (et de survie à la fois), plébiscite, sciemment ou non, la *raison* de son *travail*, celui-ci comme vecteur 1) de rivalité entre les derniers maillons, de grade équivalent ou immédiatement supérieur, des chaînes de valeur publiques²⁴²¹ ou privées concurrentes, entraînant la précarisation d'un nombre d'entre-eux toujours plus conséquente ; 2) d'inclusion (et d'appartenance) à une logique d'endettement²⁴²², et d'engagement réciproque,

2417 *Ibid.*

2418 « Le mouvement de libération nationale a bien permis la transformation du pays en une démocratie représentative mais il est important de souligner que les accords célébrés entre l'ANC et le Parti nationaliste ont mis en place un pacte largement favorable aux intérêts du capital local et global (Ashman, Fine & Newman 2011) [...] Le nouveau parti au pouvoir a dès lors largement transformé la contestation contre sa nouvelle orientation libérale en une déviance politique passible de sanction. Les mesures d'austérité et les coupes budgétaires appliquées par le gouvernement ont conduit au déclin de la prospérité. »

Ibid.

2419 « Salaire minimum national », *op. cit.*

2420 Hurrell Andrew, *Récits d'émergence : la fin du Tiers Monde ?*, Critique internationale, 2012/3 (N° 56), pp. 17 – 38

<https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2012-3-page-17.htm>

DOI : 10.3917/criti.056.0017

2421 Ou « domaines publics ».

2422 « Le premier [ndlr : volet d'une réaffirmation de son hégémonie, à la fin de la guerre froide] fut [pour les États-Unis] de nourrir, encourager et mettre en œuvre une grande offensive de mondialisation libérale, en particulier financière. Or, ce sont précisément les caractéristiques de cette mondialisation économique et la croissance alimentée par la dette qui ont préparé le terrain à la réussite [ndlr : relative, sinon artificielle] des économies émergentes et, du même coup, aux nouveaux défis lancés à la puissance de l'Occident et des États-Unis. »

Hurrell Andrew, *Récits d'émergence : la fin du Tiers Monde ? op. cit.*

progressif aussi bien démocratisé qu'inégalement *redistribué*. Le travailleur de Lonmin boucle, en effet, une chaîne de commandement fixée à un pôle stratégique dont, localement, les artisans de *l'implantation*, ingénierie puis sécurisée par voie militaire²⁴²³, convertissent, graduellement, leur butin au *νομός* (ou la loi) établi, et le r/assemble comme peuple, c'est-à-dire : 1) *legio(n)* ou « clientèle » *obligée* du souverain²⁴²⁴ engagée, à ce titre, dans une guerre livrée à toute altérité présumée irréductible à l'unité nationale constituée²⁴²⁵ ; 2) dé-lé-gio/gation ou héritage²⁴²⁶ hiérarchique de son commandement aux plus féaux des sujets. De là cette contradiction, *a priori*, soulevée par la structure des États du « Tiers Monde » que dessinent des rapports de classe typiquement capitalistes²⁴²⁷ et qui, toutefois, prétendent à un statut de *challenger*, en qualité de

2423« Les années 1990, souligne Hurrel, furent [...] marquées par le sentiment de la supériorité du libéralisme, par le postulat que les États-Unis avaient le droit et le pouvoir de décider de ce que serait "l'ordre mondial libéral", et par la conviction que l'ordre occidental fonctionnait, qu'il avait les réponses. Certes, quelques hors-la-loi et extrémistes s'obstineraient toujours à le rejeter. Mais, comme le disait avec optimisme le président Clinton, ils étaient "du mauvais côté de l'histoire" », ce que, d'ailleurs, s'appliquait à garantir, entre autres, son administration comme les précédentes. « Le second [ndlr : volet de la réaffirmation de l'hégémonie américaine susmentionnée] fut de renouer [effectivement] avec une pratique active, voire agressive, d'interventionnisme au Sud, dans le cadre de la "seconde guerre froide" [...] Le camp réaliste, ajoute l'auteur, est à peu près unanime à considérer que, si de nouvelles puissances doivent un jour "compter" à l'échelle de la planète, ce sera uniquement par leur impact sur l'équilibre mondial du pouvoir. La politique internationale est, par définition, celle des forts. Les catégorisations reflètent cette vision : "puissances révisionnistes", "puissances émergentes", "nouvelles puissances régionales" ou "grandes puissances en devenir" [...] Les réalistes [...] relèvent, à ce titre] nombre de symptômes d'un tournant westphalien : le retour en force des considérations de sécurité ; la revalorisation de la sécurité nationale et l'intérêt renouvelé pour la conduite de la guerre et la contre-insurrection ; la persistance ou le regain du nationalisme, qu'il n'est plus possible, ni politiquement ni analytiquement, de ranger sous l'étiquette "conflit ethnique", car il se manifeste dans la politique identitaire et la politique étrangère des plus grands États du système ; l'importance renouvelée des armes nucléaires, qui se retrouvent au centre des relations entre grandes puissances, des structures régionales de sécurité, de la formation des hiérarchies internationales et de la distribution des sièges autour des tables où se discute le sort du monde ; enfin, le retour discret des grands jeux d'équilibre, à la fois comme motivation de la politique des États (par exemple celle des États-Unis en Asie) et comme élément de la politique étrangère de toutes les puissances moyennes – un équilibre qui, certes, ne s'exprime plus en termes "*hard*" (accumulation de puissance militaire), mais "*soft*" (efforts explicites de délégitimation de l'hégémonie américaine ou conceptions nouvelles de la légitimité). »
Ibid.

2424Voir note 2160

2425« En imposant leur domination, les pays européens ont opéré un redécoupage du continent africain », par exemple. « La nouvelle carte géopolitique a résulté tout à la fois d'avancées sur le terrain, obtenues bien souvent par des guerres contre les populations concernées, et des négociations entre les pays impliqués dans l'expansion coloniale. La création de nouveaux territoires et la fixation de leurs frontières se sont faites sans que les Africains aient été consultés et ils ont difficilement accepté leur mise en dépendance. »

D'Almeida-Topor Hélène, « Chapitre 1 – Un découpage géopolitique imposé », In : *L'Afrique du 20e siècle à nos jours*, sous la direction de D'Almeida-Topor Hélène, Paris, Armand Colin, « Collection U », 2013, pp. 5 – 25

<https://www.cairn.info/l-afrique-du-20-e-siecle-a-nos-jours--9782200285074-page-5.htm>

DOI : 10.3917/arco.almei.2013.01.0005

2426*Legacy* (de *legio*), en anglais.

2427« Les rapports de classe du capitalisme mondial sont aujourd'hui si profondément intériorisés *dans* chaque État-nation que l'image classique de l'impérialisme comme rapport de domination extérieure est complètement dépassée. »

Robinson William I., *Beyond the Theory of Imperialism : Global Capitalism and the Transnational State*, Societies Without Borders, 2, 2007, p. 25, In : Hurrel Andrew, *Récits d'émergence : la fin du Tiers Monde ? op. cit.*

« Les élites économiques privées dans les pays du Sud, appuient P. Evans, ne sont peut-être pas, pleinement, intégrées dans la "classe capitaliste transnationale" de Robinson et Sklar, mais les différences entre leur programme d'action économique et celui des capitalistes du Nord sont déjà marginales et ne cessent de se réduire. »

Evans Peter, *Is an Alternative Globalization Possible ?*, Politics and Society, 36 (2), juin 2008, p. 283, In : *Ibid.*

collaborateurs intégrés aux « clubs » ou « concerts » montés par les « grandes puissances »²⁴²⁸ disposées à « réduire la gamme de leurs charges et négocier un nouveau partage des coûts de gestion des problèmes communs avec »²⁴²⁹ eux. Ce statut de « challenger »²⁴³⁰ de « “l'Occident” [...] comme formation historique construite autour de la puissance européenne et de son système colonial, héritage ensuite transformé et mondialisé par les États-Unis »²⁴³¹, masque, davantage, une fonction d'écuyer de la décision exécutoire, qui leur est dévolue, cette dernière leur étant, historiquement mais, aussi, présentement (du moins en partie), *étrangère*²⁴³². La revendication du « Tiers Monde ignoré, exploité, méprisé, comme le Tiers État [à] lui aussi, être quelque chose »²⁴³³, pour citer Alfred Sauvy, confesse, ainsi, un échec à s'imposer, derrière l'*état* ou la chose désiré, comme valeur ou *niveau* de puissance équivalent à celui du modèle, tel qu'en témoignent, notamment, le revenu moyen par habitant affiché par les pays en développement²⁴³⁴ ou, bien encore, leur exclusion « de la fabrication des règles [qu'ils] doivent se contenter d' [...] appliquer. »²⁴³⁵

La prétention des « pays émergents » à une « reconnaissance », un « respect » ou une « égalité de statut »²⁴³⁶ invoqué, en matière de politique étrangère, devant tant l'ordre imposé que les termes de son exécution dénote une *réaction* des plus rationnelles aux ressorts de la collaboration formée avec les pôles mondiaux, historiques, de commandement ; lesquels exhortent le Tiers Monde, tout comme le Tiers État au sein de leurs territoires, d'un côté, à faire preuve d'*autonomie* et, par là, étendre (le domaine de) leur juridiction, tout en s'y inféodant, et leur *obéissant*, de l'autre. F. Bost souligne d'ailleurs, à ce propos, que « l'origine préférentielle de certains investisseurs étrangers de même que les débouchés prioritaires en termes de marchés de consommation déterminent [...] les interactions spatiales aux échelles supranationales. Ainsi les 58 zones franches de la République Dominicaine sont-elles, fondamentalement, dépendantes du marché nord-américain, comme les points francs de Maurice ou les zones franches de l'Europe Orientale (Pologne, République Tchèque, Roumanie, etc.) peuvent l'être de l'Europe occidentale [...] Il en va, de même, dans le cas de ces zones franches, plus nombreuses encore (Asie orientale

2428Hurrel Andrew, *Récits d'émergence : la fin du Tiers Monde ? op. cit.*

2429Ibid.

2430Ibid.

2431Ibid.

2432« Le vocabulaire employé est toujours flou, et l'usage de termes comme “Occident”, “monde en développement”, “reste du monde” signale hésitation et incertitude. Mais son omniprésence signifie que ce qui caractérise fondamentalement les puissances émergentes d'aujourd'hui, c'est leur position historique hors de, ou aux marges de, quelque chose qui serait l'Occident »

Ibid.

2433Sauvy Alfred, « Trois mondes, une planète », *L'Observateur*, 118, 14 août 1952, p. 14, In : *Ibid.*

2434Hurrel Andrew, *Récits d'émergence : la fin du Tiers Monde ? op. cit.*

2435Voir Wade Robert H., *Emerging World Order ? From Multipolarity to Multilateralism in the G20, the World Bank, and the IMF*, *Politics and Society*, 39 (3), 2011, pp. 347 – 378, In : *Ibid.*

2436Hurrel Andrew, *Récits d'émergence : la fin du Tiers Monde ? op. cit.*

et occidentale, Caraïbes, Maghreb, Turquie, etc.), spécialisées dans des produits manufacturés ou des services à fort coefficient de main-d'œuvre bon marché (textile, habillement, chaussure, jouet, électronique grand public, composants informatiques, centres d'appels téléphoniques, saisie informatique, etc.), dont les débouchés se trouvent, presque exclusivement, dans les pays industrialisés, voire les pays émergents les plus avancés »²⁴³⁷ ; lesquels, en contrepoint, sanctuarisent, toujours plus féroce, les conditions politiques d'usage de ce produit « nationalisé », en dépit de l'externalisation et la rationalisation, toujours plus violente, de la dépense de travail requise par sa fabrication. Le rapport de force présidant à l'administration des échanges internationaux ne se dissipe pas moins dans les brumes numéraires du Produit Intérieur Brut mondial ou la somme des *valeurs ajoutées* globalement produites, inégalement répartie entre les maillons nationaux des chaînes de valeur planétaires, dont le résultat d'exploitation (ou PIB) chiffre, *objectivement*, la place de leurs *dèmes* respectifs occupée au classement général de l'« humanité ». « Trois niveaux d'organisation, observe Hymer, dessinent une hiérarchie entre pays au sein de l'économie mondiale en fonction de leurs capacités à accueillir un niveau de prise de décision plus ou moins élevé [...] On trouve au sommet de la pyramide les grandes métropoles des pays capitalistes développés où s'installent les états-majors des grandes FMN ayant besoin de recourir en grand nombre à des cols blancs et d'être situés à proximité des marchés financiers et de moyens de communication très développés. Puis viennent les pays qui accueillent des activités spécialisées et dont les unités de production disposent d'un faible degré d'autonomie, alors que, au bas de l'échelle, sont regroupés les pays qui n'ont d'autres ressources qu'une force de travail abondante et des ressources naturelles faciles à exploiter »²⁴³⁸, payant *raisonnablement*, à ce titre, leur insuffisance technique au prix toujours plus juste ou fort. Les trois *niveaux* : de vie, d'éducation et de santé, formant l'Indice de Développement Humain bornent, également, la vérité de *l'étant* au seul principe de Raison, les indicateurs mentionnés attachant l'« humanité », respectivement, aux trois facteurs capitalistes de la (re)production, ou le pouvoir de (r)achat, la (trans)formation professionnelle et l'entretien de la machine.

2437 Bost François, *Les zones franches, interfaces de la mondialisation*, op. cit.

2438 Andreff Wladimir, Du Tertre Renaud, *Des firmes multinationales à la mondialisation : l'apport de Charles-Albert Michalet*, In : *La mondialisation, stade suprême du capitalisme ? En hommage à Charles-Albert Michalet* [en ligne] Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2013

<http://books.openedition.org/pupo/2729>

ISBN : 9782821851184

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pupo.2729>

Inversement, « le niveau [ndlr : de contrôle] le plus bas concerne la gestion au jour le jour des tâches d'exécution d'un plan de production strictement prédéfini ; le niveau suivant est chargé de coordonner les activités déployées au niveau le plus bas ; et enfin le niveau supérieur est celui où s'élabore la politique générale de la firme et où sont arrêtés ses choix stratégiques. »

Ibid.

Le sentiment d'insécurité cultivé et transmis, par voie de presse, aux citoyen.ne.s des pays du « Nord », en réaction à un risque d'invasion étrangère présumé, ne sanctionne, *in fine*, que la délocalisation anarchique d'une main d'œuvre fuyant des conditions de service, et servitude, techniquement justifiées dont profitent, indirectement, les métropolitain.e.s, par ailleurs. Cette *réaction moyenne* à l'immigration clandestine, alimentée par « nos » gouvernant.e.s, marque, en effet, la délégation au peuple du coût double de l'« intégration », estimé en termes d'accueil et de relocalisation de la concurrence, soit autant de contraintes lui étant *injustement* imposées, de son point de vue, par un éta(n)t frappé du sceau de l'échec. La moyenne des citoyen.ne.s de l'Europe de l'Ouest, notamment, réagit, inconsciemment, à l'aporie constituée par l'économie de marché dont les mécanismes, une fois globalisée, délestent son activité (ou *Dasein*) d'une quantité croissante de valeurs / ressources condamnées à mourir ou errer sur terre en quête d'une autre chance, d'un nouveau *challenge* à relever / intégrer. Toute inclusion de ressources humaines à un dème local, en système clos, conjecturant une exclusion (d'un même type) majorée²⁴³⁹ en contrepoint, l'immigration – clandestine, ou non d'ailleurs – charrie, par conséquent, moins de « peurs et fantasmes » qu'une épreuve immédiate de la contradiction capitaliste relocalisée dans l'enceinte, même, de la métro-pole²⁴⁴⁰. Cette conjoncture comme les sentiments qu'elle suscite chez les métropolitain.e.s, loin de former une externalité négative de la globalisation, boucle, au contraire, une politique de tension perpétuelle introduite et maintenue entre les forces productives mondiales réparties en dèmes rivaux *et* luttant, en leur sein, *via* un répertoire de compétences industrielles interposées, pour y conserver leur place ou prendre celle d'un *autre*, et ce, indépendamment, *à terme*, de l'origine ethnique ou le genre du sujet, seul comptant, *in fine*, son niveau de savoir-faire démontré. La Démocratie Libérale (française, particulièrement) se démarque, ainsi, de son *homologie* autocratique, en raison d'un primitivisme économique et d'une radicalité revendiqués par la seconde, facteurs, l'un comme l'autre, de sclérose, voire d'abolition, de l'*échange* : soit la charnière élémentaire de la transmission, et retransmission, d'un ordre canonisé par tant le régime de Vichy que sa contradiction officielle. « La Constitution actuelle, précise, en effet, Raymond Aron, ressemble à celle que le maréchal Pétain souhaitait, en 1944, léguer à la France et notre pays n'a pas connu, depuis le Premier Empire, un régime plus monarchique que celui de la Ve République [...] D'après tous ses biographes, le général de Gaulle a été, dans sa jeunesse, influencé par Maurras. Que cette influence ait été effective ou non, la parenté est évidente entre la critique du parlementarisme, que L'Action française a reprise

2439L'inclusion au régime de la moindre unité productive étrangère sanctionne, comparativement à la conjoncture nationale, un niveau de compétences « en tension » ou un rapport *valeur technique d'usage / valeur politique d'échange* concurrentiel, et induit, en économie de marché globalisée, l'exclusion d'un *quantum* équivalent d'énergie, réparti entre plus de corps et, donc, logiquement, plus coûteux.

2440Du grec *μητρόπολις* (*métropolis*), pour « maison-mère ».

chaque matin pendant des années, et la critique gaulliste du “régime exclusif des partis”. Quelques idées appartiennent également à la pensée des deux hommes : la primauté de la politique et, en particulier, de la politique étrangère, la vision traditionnelle des États et de leur lutte permanente, l'indifférence aux idéologiques qui passent et aux nations qui demeurent, la passion de la seule France, au risque accepté que la France soit seule. »²⁴⁴¹ Ainsi, « la différence essentielle entre la pensée de Maurras et celle du général de Gaulle », souligne Aron, tient à l'irréductibilité du premier aux « traits originaux des sociétés modernes, parce qu'il voyait dans le devenir plus une menace contre l'ordre qu'un mouvement créateur. Le deuxième, même s'il conserve la nostalgie de l'ordre, est conscient des chances et des nécessités de notre époque : depuis les divisions blindées jusqu'à la décolonisation, il a voulu prendre pour devise : on ne commande à la nature » et, derrière, la loi soumise, elle-même, au *λόγος*²⁴⁴², « qu'en lui obéissant. Alors que la plupart des maurrassiens s'emprisonnaient eux-mêmes en un système peu à peu sclérosé, le général de Gaulle est enclin à une sorte de pragmatisme supérieur [...] L'esprit d'une époque n'est pas moins contraignant que la technique de production [...] les instruments de guerre »²⁴⁴³ et les ajustements rationnels de leur emploi à la conjoncture opérés sans trêve, pour en obtenir les meilleurs rendements.

L'extrême droite, à la manière de Cléon devant le dilemme posé par Mytilène²⁴⁴⁴, s'auto-constitue prisonnière d'un édifice (et arsenal) légal (ou *δίκαιος*) désormais inadapté aux enjeux, et leurs dynamiques, présentés par la globalisation du conflit. Cette faillite stratégique du « fascisme » à embrasser et accompagner le « mouvement créateur » perpétuel de l'État, au contraire du Gaullisme et de toutes les tendances libérales démocratiques dominantes de l'après-guerre, sous-tend et justifie ainsi, plus que de vagues relents d'« un humanisme européen “à géométrie variable” »²⁴⁴⁵, cette injonction à communier contre J-M. Le Pen, formulée durant l'entre-deux-tours des présidentielles françaises en 2002. La campagne dirigée par l'ensemble des phalanges démocratiques du pays, sous la menace de voir l'État français gouverné par une imposture et conduit, en conséquence, à la ruine, intègre, que cela soit conscient ou non, plus globalement, une conjuration nationale formée, au nom de la « cohésion », « de l'homme, de

2441Aron Raymond, « Maurrasisme et Gaullisme », *Le Figaro*, le 17/12/1964

2442Voir note 653

2443Aron Raymond, « Maurrasisme et Gaullisme », *op. cit.*

2444Voir note 659

2445« Si ces réactions passionnelles à “*la menace terroriste*” [filée par une “rhétorique universaliste”, d'après l'auteur] paraissent à la fois compréhensibles et légitimes, elles soulèvent néanmoins la question d'un humanisme européen “à géométrie variable” ou, disons-le plus simplement, d'une moindre sensibilité européenne aux drames humains, en particulier à ceux qui sortent de sa sphère de “civilisation”. »

Geisser Vincent, *Méditerranée, “morte nostrum” : un terrorisme de l'indifférence ?*, Migrations Société, vol. 159 – 160, no. 3, 2015

<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2015-3-page-3.htm>

DOI : 10.3917/migra.159.0003

ses droits, de sa dignité », contre tous les « barbares » – de quoi sont, identiquement, qualifiés « fascistes », « terroristes » et « immigré » – , tous ayant donné la démonstration de leur impuissance, en qualité, respectivement, de *challenger*, *d'opposant* et de *sujet*. De là, cette corrélation, étonnante *a priori*, entre les trois hypostases négatives du capitalisme établie à l'époque, par « Mickaël Glos, responsable du groupe parlementaire de l'Union chrétienne-sociale (CSU), dont le président, Edmund Stoiber, est le candidat de la droite à la chancellerie [...] Il y a manifestement en France, dit-il, des **anomalies** dont Jean-Marie Le Pen a semblé profiter. Nous devons y faire attention en Allemagne : l'immigration sans réglementation ne doit pas se développer et il faut être attentif aux risques d'attentats terroristes. »²⁴⁴⁶ M. Glos brosse ainsi, grossièrement, la trame d'une politique nationale, européenne ou métropolitaine commune, si bien menée, à l'échelle de la mondialité, que les trois hypostases formant sa contradiction surgissent, depuis, dans ses propres rangs, les unes ou les autres sous le masque : du *banlieusard musulman*, comme phénotype, à la fois, d'une histoire emprunte d'apatridie et d'une réaction à son héritage²⁴⁴⁷ ; du *gauchiste*, en qualité d'opposant au régime ; et, finalement, du peuple, lui-même, soupçonné de fascisme, notamment par l'équipe du Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF), en plein « mouvement des Gilets Jaunes ». Luc Rouban, son directeur, dans la *note#3* du « baromètre de la confiance politique » vague 10, titrée *Le populisme contre la science*, fonde, globalement, son hypothèse sur « la défiance [ndlr : du peuple] envers l'État statistique »²⁴⁴⁸ et ses modes de représentation, révélée par son enquête. Cette apostasie populaire / « populiste »²⁴⁴⁹, affirme Rouban, des « instruments scientifiques dont les gouvernements se servent pour justifier ou prouver la sincérité de leurs résultats ou de leurs difficultés » entraîne « la déconsolidation » aussi bien « de la démocratie représentative », et son mode électoral, que « la critique de la science, qui obéissent aux mêmes évolutions visant à remettre en cause les institutions sociopolitiques et la division des rôles qu'elles supposent. »²⁴⁵⁰ Cette révocation du peuple, et de l'État, même, qu'il constitue, ne clôt pas moins, logiquement, un projet de réconciliation nationale bâti, au lendemain du premier tour des présidentielles 2002, sur la défaite du Front National *et* la restauration de la forme divine – comme dialectique et

2446 *Le Monde*, le 23/04/2002

Terme surligné (en gras) par mes soins.

2447 Voir note 2367

2448 Rouban Luc et Tournay Virginie, « Le populisme contre la science », Le baromètre de la confiance politique, la Note #3, vague 10, *Cévipof*
https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/CEVIPOF_confiance_populisme_ROUBAN_%20%26%20TOURNAY.pdf

2449 « À ce titre, dit Rouban, la science, tout comme les outils techniques d'analyse qui en sont dérivés, font l'objet d'une remise en cause fortement liée à la montée en puissance du populisme. »

Ibid.

2450 *Ibid.*

Passage souligné par mes soins.

synthèse – de l'ordre inaugural. « Pour, déclare J-M. Colombani, la gauche [ndlr : du travail] momentanément écartée, si elle sait éviter les règlements de comptes et rassembler ses forces, comme pour la droite [ndlr : des valeurs] désormais forte de son champion, une gauche et une droite “de gouvernement” qui croyaient pouvoir s'affronter comme si de rien, l'enjeu [ndlr : de leur tournoi] est bien là, celui de la cohésion du pays, donc de l'intégration »²⁴⁵¹ à la joute nationale, et, « en même temps »²⁴⁵², de son exclusion.

Le « mythe de la catastrophe inéluctable de la violence [pose] la question suivante [...] : le passage annoncé entre culture et nature, entre société et sauvagerie, entre humanité et... *humus*, n'est-il pas réversible ? [...] Car on n'agresse pas un être étranger, mais, seulement, ce qui vous menace dans votre essence même : un semblable, ou un reflet de soi-même. En violentant, en tuant, en attaquant, on nie quelqu'un, ce qui est une façon de le reconnaître ou, tout au moins, de le rencontrer, fût-ce pour supprimer cette présence concurrente insupportable, témoignage de notre pire vérité. »²⁴⁵³

2451 Colombani Jean-Marie, la « blessure », *op. cit.*

2452 « Au “ni gauche, ni droite” revendiqué par le Rassemblement National, Macron substitue le “en même temps de gauche et de droite”, à une logique de refus généralisé, celle d'une volonté de conciliation. Ces deux approches en apparence opposées partent néanmoins d'un constat commun : il n'existait que des oppositions de surface entre les politiques menées par la gauche et la droite de gouvernement qui se sont succédé depuis maintenant plusieurs décennies. »

« Emmanuel Macron ou l'impossible logique du “en même temps” », *Mediapart, Le Blog*, le 02/05/2020

<https://blogs.mediapart.fr/petrus-borel/blog/020520/emmanuel-macron-ou-limpossible-logique-du-en-meme-temps>

2453 Duclos Denis, *Le complexe du loup-garou*, *op. cit.*, pp. 29, 160

2.3. Présumé.e.s, tout.e.s, coupables

« La guerre est morte [...] Reste le maintien de l'ordre international »²⁴⁵⁴

(Jean-Louis Dufour, reprenant le titre d'un ouvrage du Général Claude Le Borgne de 1987)

La période 2015 / 2016 de l'Histoire nationale, en contrepoint des vagues de terrorisme ayant frappé la France, concentre, justement, les traces de cette épuration progressive de l'État, confinée à ses mécanismes politiques ou flirtant avec des méthodes plus radicales, selon que la réaction qu'elle suscite – d'une simple occupation illégale du sanctuaire ou de ses enclaves (temporaires ou non) à sa mise en désordre de circonstance, dans le deuxième cas notamment – transgresse, plus ou moins, le cadre autorisé de son témoignage, qui, d'ailleurs, s'étrique proportionnellement à l'intensité de la joute nationale, redoublée depuis le « mouvement des Gilets jaunes »²⁴⁵⁵. Les prochaines lignes, sur la période indiquée, retracent donc, brièvement, de son dernier maillon, ou l'exilé.e, jusqu'au dauphin du Prince, autrement dit l'extrême droite, les événements notables de l'érosion (quand il ne s'agit pas de fracture en certains points) de la chaîne de valeur française ; délitement caractéristique d'un ordre de production recueilli, (re) transmis et ainsi de suite en boucle fermée.

Le « démantèlement »²⁴⁵⁶ de la « jungle » de Calais, finalisé en octobre 2016 (du moins officiellement)²⁴⁵⁷ énonce, explicitement, les enjeux et leur contradiction du maintien ou de la *culture* de l'ordre globalisé. Le terme « démantèlement », outre le type d'opérations (policières) qu'il homologue et relativise à la fois, dénote, *littéralement*, la conduite d'une politique de sécurité nationale dirigée, non plus contre des cibles stratégiques transfrontalières à neutraliser, en raison

2454 Rigouste Mathieu, *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine, op. cit.*, p. 215

2455 Lire, à ce propos, « Les libertés publiques ont-elles reculé sous Macron ? », *Public Sénat*, le 12/08/2021

<https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/les-libertes-publiques-ont-elles-recule-sous-macron-190053>

Le ou les auteur(s) de l'article évoque(nt), entre autres : la loi sur la sécurité intérieure, votée en 2017 ; la loi anticasseurs, votée en 2019 ; « l'usage [ndlr : toujours plus] disproportionné ou injustifié de la force » ; les atteintes à la liberté de la presse ; la loi sécurité globale, votée en mai 2021 ; « l'état d'urgence sanitaire à répétition », lors de la pandémie de covid-19 ; « le Conseil de défense, avec des décisions prises dans l'entre-soi », etc. « Le député du Val-d'Oise Aurélien Taché [...] élu LREM en 2017 [qui] a depuis quitté le parti avant de devenir aujourd'hui l'un des plus fervents opposants, conclut ainsi : “Entrave à la liberté de manifester et d'informer, entrave à la liberté associative, à la liberté de culte et d'instruction aussi avec la loi sur le séparatisme. On a vu des entraves à toutes les libertés en fait. C'est spectaculaire. Même la droite sarkozyste n'était pas allée aussi loin. On a vraiment ici un ultraconservateur”. »

Ibid.

2456 Bonnefoy Geoffrey, Benjamin Anna et Tirat Arthur « Démantèlement de la “Jungle” de Calais : 2318 migrants ont été évacués », *L'express*, le 24/10/2016

https://www.lexpress.fr/societe/le-gouvernement-commence-l-evacuation-de-la-jungle-de-calais_1843783.html

2457 « Jungle de Calais : cinq ans après son démantèlement, “la situation reste compliquée mais n'est pas pire”, estime le député Pierre-Henri Dumont », *France Info*, le 24/10/2021

https://www.francetvinfo.fr/france/hauts-de-france/migrants-a-calais/jungle-de-calais-5-ans-apres-son-demantèlement-la-situation-reste-compliquée-mais-n-est-pas-pire-pour-le-deputé-pierre-henri-dumont_4819819.html

de leur caractère criminel, puis réintégrer au système de « relations internationales et transnationales [...] en phase avec les intérêts du capitalisme » mondial ; mais, dorénavant, contre toute persistance, au cœur du sanctuaire, d'un *état*²⁴⁵⁸, d'une présence, déchu de son droit à *y ek-sister*. Le souverain, en conséquence, la constitue « zone d'intervention » (ou de guerre), pour, non y restaurer l'ordre, mais, au contraire, l' « évacuer » (une fois de plus et la mettre ainsi en abyme), dès lors que la clandestinité polarise la contradiction intrinsèque de toute politique sécuritaire, ou du « maintien de l'ordre » plus généralement, assuré dans une économie globalisée. L'immigré.e clandestin.e porté.e par une première vague d'exclusion, et de mise en péril de son existence plus ou moins imminente, soulevée par les mécanismes de l'accumulation capitaliste mondialisée, renoue, par conjecture, avec la condition kantienne d' « homme autonome », en raison, aussi contradictoire soit-elle, de son statut d'*occupant sans droit ni titre*, constitutif de l'infraction. L'échec du ou de la clandestin.e à faire valoir ce droit, même temporairement, tout en le revendiquant auprès d'une entité souveraine, témoigne ainsi d'une condition monstrueuse formée des trois hypostases du *principium exclusi medii inter duo contradictoria*, ou de la politique, à savoir (pour m'en tenir à la typologie kantienne) : « le législateur » (et souverain), sa contradiction (comme étranger) et « le sujet de la loi morale ».

À la dialectique *autonomie - violation du code civil en vigueur*²⁴⁵⁹ / *échec de la réforme initiée / revendication du statu quo*, dont les termes arraisonnent, respectivement, les trois hypostases précitées, s'applique celle de la sécurité ou l'État, que segmentent, en domaine clos, « *légitime défense* »²⁴⁶⁰ ou *remise en ordre des clauses de l'échange*²⁴⁶¹ / *exclusion du sanctuaire*

2458« RMC [ndlr : en février 2016] s'est rendue dans le bidonville de Calais, rencontrer migrants et bénévoles, inquiets et totalement désemparés. Ce jour-là, il pleut à grosses gouttes et l'artère principale n'est plus qu'une allée boueuse. Mais Hassan, un Afghane, est au sec dans sa petite épicerie, une cabane en bois où il vend des fruits et légumes », commencent ainsi, les auteur.e.s de l'article, à dépeindre le réseau d'activités informelles tissant, matériellement, la toile du « bidonville ». « Le long de l'allée, une enfilade de restaurants afghans faits de bric et de broc, des échoppes, des bars, des habitations. Une **vie de village** s'est créée ici, concluent-ils. Liam est bénévole à l'association Salam, qui aide les migrants, il raconte : “C'est limite **une ville à part entière** [...] Ils ont tout ce qui est utile à leur vie, en soi. C'est dommage de casser le peu qu'on a fait. Les gens ont besoin d'un peu de vie sociale, parce qu'ils sont entassés comme des animaux dans des bungalows sans fenêtres. Où les policiers rentrent toutes les deux minutes. Où ils ne peuvent pas fumer leur cigarette. Où ils ne peuvent pas boire leur thé”.

C. P. avec Rosique Amélie, « Moitié de la 'jungle' de Calais rasée : “C'est l'hiver, il fait froid, je ne sais pas où aller” », *BFM avec RMC*, le 15/02/2016

https://rmc.bfmtv.com/actualites/societe/moitie-de-la-jungle-de-calais-rasee-c-est-l-hiver-il-fait-froid-je-ne-sais-pas-ou-aller_AN-201602150290.html

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

2459Voir à ce propos, notamment, le « Chapitre Ier : Dispositions générales (Articles 17 à 17-12) » du code de civil, *Légifrance*, le 23/07/1993

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006117612

2460Voir note 2029

2461L'auteur du *Petit guide pratique pour évacuer un camp de migrants sans être emmerdé* nous livre un témoignage de cette re-mise en ordre dont il retrace, ainsi, les étapes : « 1) marteler dans les médias qu'il s'agit d'une mise à l'abri pour le bien de ces pauvres migrant.e.s ; 2) envoyer sur place un maximum de policiers et de gendarmes [...] les mettre en position pour qu'ils tiennent les médias et tous les témoins présents à distance des maraudeurs [...] l'idéal est une distance de 3 à 4 mètres ; 3) une fois ce périmètre établi, les maraudeurs entrent en jeu et vont dire aux

métropolitain (lequel se rétracte, progressivement, sous l'effet de la rixe internalisée) / réclusion corollaire et mise au joug du barbare, sous couvert de charité **bien ordonnée** conforme à la civilisation²⁴⁶² ou « l'utopie d'une cité parfaitement gouvernée »²⁴⁶³. Le désordre, comme allégorie de la peste²⁴⁶⁴, introduit par l'immigré.e clandestin.e, au sein de la civilisation (ou πολιτεία), justifie, consécutivement, le « concours de la force publique »²⁴⁶⁵ à l' « éloignement »²⁴⁶⁶ – et non l'expulsion, laquelle, mécaniquement, relève de l'épuration, en domaine(s) clos – du « péril grave et imminent » couru, non par l'étranger qui le constitue, mais par le souverain, et son action, auxquels réagit celui-là.

gentil.le.s migrant.e.s qu'elles ou ils ont une solution super pour elles et eux, et que pour leur bien elles et ils ne peuvent rester dans leur cabane », et ce, tout en éludant la condition de sa destruction, à savoir d'être « vide » ; « 4) en cas de migrant.e.s récalcitrant.e.s, trouver un danger pour légitimer l'éloignement d'éventuels témoins ou légitimer leur expulsion, loin des caméras [...] en martelant que c'est pour sa sécurité ; 5) si elle n'a pas déjà été brûlée, procéder à la destruction de la cabane (par Vinci ou l'une de ses filiales, c'est encore mieux...) ; et, pour conclure, affirmer haut et fort, devant les caméras, que vous laissez aux migrant.e.s le choix de rester, ou pas, de voir leur habitation détruite, ou pas, brave homme ou femme que vous êtes. »

Trouille Stéphane (reporter calaisien indépendant), « Le petit guide pratique pour évacuer un camp de migrants sans être emmerdé », *Vimeo*, le 08/03/2016

<https://player.vimeo.com/video/158183028?autoplay=1>

2462« Formé à partir du mot latin *civis* (“citoyen”) qui a donné naissance à *civilis* (“poli”, “de mœurs convenables et raffinées”), le nouveau substantif sanctionnait une distinction qui s'était peu à peu établie entre gens des villes et habitants des campagnes, ces derniers étant considérés comme plus proches de l'“état de nature”. »

« Civilisation », *Larousse Encyclopédie*

<https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/civilisation/34231>

2463Foucault Michel, *Surveiller et punir, Naissance de la prison, op. cit.*, p. 232

L'auteur l'associe aux modalités administratives de « la ville pestiférée, toute traversée de hiérarchie, de surveillance, de regard, d'écriture, la ville immobilisée dans le fonctionnement d'un pouvoir extensif qui porte de façon distincte sur tous les corps individuels [...] La peste (celle du moins qui reste à l'état de prévision), c'est l'épreuve au cours de laquelle on peut définir idéalement l'exercice du pouvoir disciplinaire. Pour faire fonctionner selon la pure théorie les droits et les lois, les juristes se mettaient imaginativement dans l'état de nature. »

Ibid.

2464« Il y a eu autour de la peste, dit Foucault, toute une fiction littéraire de la fête : les lois suspendues, les interdits levés, la frénésie du temps qui passe, les corps se mêlant sans respect, les individus qui se démasquent, qui abandonnent leur identité statutaire et la figure sous laquelle on les reconnaissait, laissant apparaître une vérité toute autre. Mais il y a eu aussi un rêve politique de la peste, qui en était exactement l'inverse : non pas la fête collective mais les partages stricts ; non pas les lois transgressées, mais la pénétration du règlement jusque dans les plus fins détails de l'existence et par l'intermédiaire d'une hiérarchie complète qui assure le fonctionnement capillaire du pouvoir ; non pas les masques qu'on met et qu'on enlève, mais l'assignation à chacun de son “vrai” nom, de sa “vraie” place, de son “vrai” corps et de la “vraie” maladie. La peste, comme forme à la fois réelle et imaginaire du désordre a pour corrélatif médical et politique la discipline. »

Ibid., p. 231

2465Concernant ses dispositions légales, lire « concours de la force publique et expulsion locative », *Les services de l'État en Dordogne*, le 03/04/2017

<http://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Polices-administratives/Concours-de-la-force-publique/concours-de-la-force-publique-et-expulsion-locative>

2466Le concept d' « éloignement », par exemple, remplace, aujourd'hui, celui d' « expulsion » ; le concept de « rétention », celui d' « emprisonnement », etc.

« Éloignement d'un étranger (expulsion, OQTF...) », *Service-Public.fr*,

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N109>

Ainsi, plus communément, une majorité de bailleurs (privés comme publics) appliquent des mesures « anti-squat » aux bâtiments inoccupés de leur parc, pourtant voués le plus souvent à la destruction, et ce, en vue de les rendre inhabitables et d'invoquer le risque de « péril grave et imminent », en cas d'occupation illégale des lieux²⁴⁶⁷.

Le démantèlement de ce réseau *criminel* formé des résident.e.s de la « jungle » se referme, alors, sur leur déportation vers un « nouveau *camp* de réfugiés aux normes internationales [...] du HCR, le Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés », gages de « bien-être » et respect de la dignité humaine retranchés parmi « 375 bungalows en bois, construits à la hâte sur un kilomètre de long [...] qui doivent faire entre 8 et 10m² [...] pouvant] loger quatre personnes », et dotés d' « une structure sanitaire de qualité, où il y a assez de douches, de toilettes, de points d'eau »²⁴⁶⁸. La double fonction – d'exclusion et disciplinaire – échue au « camp de réfugiés » exacerbe *in fine*, seulement, la dialectique – et, non, une « compatibilité » contingente de leurs « schémas » opératoires correspondants, telle que la conçoit Foucault²⁴⁶⁹ – *état de lèpre*, en négatif duquel « la communauté pure » **s'accomplit**, d'un côté / *état de peste*, comme « société disciplinée », **obéissante**, « parfaitement gouvernée », de l'autre²⁴⁷⁰. « C'est, en effet, le propre », non du XIXe siècle en soi, tel que l'appréhende M. Foucault, mais d'une économie ou *religio* en cours d'enclosure mondiale que d'appliquer, progressivement, « à l'espace d'exclusion dont le lépreux était l'habitant symbolique (et les mendiants, les vagabonds, les fous, les violents formaient la population réelle) la technique de pouvoir propre au quadrillage disciplinaire. Traiter les “lépreux” comme des “pestiférés”, projeter les découpages fins de la discipline sur l'espace [ndlr : ou *l'état*] confus [ndlr : sinon désordonné, donc impuissant] de l'internement, le travailler avec les méthodes de répartition analytique du pouvoir, individualiser les exclus »²⁴⁷¹, en mesurant et comparant leurs niveaux d'aptitude respectifs à occuper une place déterminée dans une

2467Une liste de ces mesures est consultable à l'**Annexe I** de chapitre.

Sur les conditions légales de notification d'un « péril grave et imminent » et ses conjectures, lire, sinon, « Évacuation d'un squat à Bordeaux présentant un péril grave et imminent », *Les services de l'État en Gironde*, le 23/07/2019

<http://www.gironde.gouv.fr/Actualites/Communiqués-et-dossiers-de-presse/Evacuation-d-un-squat-a-Bordeaux-presentant-un-peril-grave-et-imminent>

2468Joly Gaële, « Crise des migrants : un camp plus propre et plus salubre à Grande-Synthe », *Radio France*, le 06/03/2016.

<http://www.franceinfo.fr/actu/faits-divers/article/crise-des-migrants-un-camp-plus-propre-et-plus-salubre-grande-synthe-772057>

2469« Schémas différents [...] mais non incompatibles », dit l'auteur.

Foucault Michel, *Surveiller et punir, Naissance de la prison, op. cit.*, p. 232

2470Ibid.

2471Ibid.

organisation, à la fois, technique et sociale²⁴⁷², pour, à des fins sélectives, les hiérarchiser et « marquer »²⁴⁷³ de nouveau, ou soutenir le processus d'intégration à l'intérieur, même, de l'exclusion, décèle, en effet, le « double mode »²⁴⁷⁴ ou la dialectique de l'Économie-Politique : « celui du partage binaire et du marquage »²⁴⁷⁵, d'un côté, « celui de l'assignation coercitive, de la répartition différentielle »²⁴⁷⁶, de l'autre.

La prolifération d'établissements pénitentiaires, au XIXe siècle, coïncide moins avec une collusion technologique fortuite de ces « deux modes » investie par une entreprise de normalisation (politique) de principe, qu'elle n'accuse, déjà, l'aporie formée par la Démocratie Libérale suspendue à la théorie du tournoi, et sa contradiction, qu'elle globalise *et* l'injonction totalitaire à la transmission, et perpétuation, de l'ordre (« combattre » ou s'y disposer), quoiqu'il en coûte. Le « camp de réfugiés » referme ainsi un classement du « plus ou moins normal » ou compétent des *challengers*, résultant de leur joute démocratique mondialisée, duquel se déduisent leurs positions, et fonctions, respectivement occupées sur la chaîne de commandement / production r/attachée (de force, par les premier.e.s de cordée), au terme de leur précédent tournoi. Si l'établissement ou le dispositif disciplinaire *stricto sensu* – lequel, à l'instar de l'école ou Pôle Emploi de nos jours (plus que l'asile ou la prison, par exemple), bouche et forme, successivement, l'horizon d'une (ré) insertion de l'*ἀγών* – matérialise une clôture pathologique de l'échange que différentes thérapies se chargent, chroniquement, de r/établir sur le mode industriel en vigueur de son commerce – « la prison, dit Foucault, ressemble aux usines, aux écoles, aux casernes, aux hôpitaux, qui tous ressemblent aux prisons »²⁴⁷⁷ –, les configuration et dénomination, mêmes, du « camp de réfugiés », quant à elles, virtualisent le sort inéluctable promis à l'ensemble des ressources humaines irréductibles, volontairement ou non, à ce purgatoire : comme antichambre d'une radiation irréversible, irrévocable, de l'humanité.

2472 Voir note 1562

2473 Foucault Michel, *Surveiller et punir, Naissance de la prison, op. cit.*, p. 232

2474 *Ibid.*

2475 *Ibid.*

2476 *Ibid.*

2477 *Ibid.*, p. 264



(Le camp de Grande-Synthe, © Radio France/Gaële Joly, mars 2016)

Les trois fonction disciplinaires – de *profilage* de l'exilé (« qui il est ; où il doit être ; par quoi le caractériser, comment le reconnaître ; comment exercer sur lui, de manière individuelle, une surveillance constante, etc. »)²⁴⁷⁸, *éducative* (« on “pestifère” les lépreux ; on impose aux exclus la tactique des disciplines individualisantes »)²⁴⁷⁹ et de neutralisation des velléités réactionnaires potentielles contractées sous l'effet de sa répression – remplie par *l'état de lèpre*, comme « forme générale du grand Renfermement »²⁴⁸⁰, s'accotent, effectivement, à une première sélection numérale²⁴⁸¹ dont leur action (comparative) éperonne si bien le processus que l'on assiste, entre les 17 et 23 novembre 2020, à des opérations de maintien de l'ordre menées en Île-de-France et qualifiées de « traque » ou, bien, de « chasse à l'homme » par la presse française²⁴⁸²,

2478 *Ibid.*, pp. 232 – 233

2479 *Ibid.*, p. 233

2480 *Ibid.*, p. 231

2481 « Des containers aménagés et chauffés ont été installés par l'État [ndlr : début 2016] pour loger les migrants. Il reste 500 places disponibles, loin des 2.000 qu'il faudrait pour reloger tout le monde », note, à cette époque, Amélie Rosique, pour *RMC*, qui évoque, également, le « nouveau camp » de Grande-Synthe pouvant accueillir « 2500 personnes tout au plus. »

C. P. avec Rosique Amélie, « Moitié de la 'jungle' de Calais rasée : “C'est l'hiver, il fait froid, je ne sais pas où aller” », *op. cit.*

2482 Lire, à ce propos, Guedj Léa, « Lacrymo, malaises, traques : des vidéos montrent la journée d'enfer de migrants expulsés à Saint-Denis », *France Inter*, le 01/12/2020

<https://www.franceinter.fr/societe/lacrymos-malaises-traques-des-vidéos-montrent-la-journée-d-enfer-de-migrants-expulsés-a-saint-denis>

« Evacuation à Saint-Denis : un demandeur d'asile saisit l'IGPN. Le jeune homme de 22 ans accuse les policiers de coups de matraque et de coups de pieds », *Huffington Post / AFP*, le 02/12/2020

https://www.huffingtonpost.fr/entry/migrants-saint-denis-demandeur-asile-afghan-igpn_fr_5fc7d9eec5b64511ef9f47d5

« Le point sur l'évacuation du camp de migrants à Paris : coups de matraque et « chasse à l'homme », indignation politique et enquêtes de l'IGPN », *Le Monde / AFP*, le 24/11/2020

https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/11/24/un-nouveau-camp-de-migrants-au-c-ur-de-paris-aussitot-violemment-demantele_6060869_3224.html

Kristanadjaja Gurvan, « A Paris, migrants frappés et journalistes molestés lors de l'évacuation d'un campement éphémère », *Libération*, le 23/11/2020

https://www.liberation.fr/france/2020/11/23/a-paris-plusieurs-centaines-de-migrants-installent-des-tentes-place-de-la-republique_1806517

flirtant, manifestement, avec un désir d'épuration des cibles concernées²⁴⁸³ prises dans les mailles de « l'exil-clôture »²⁴⁸⁴ de l'Économie globalisée.

Cette mécanique d'épuration progressive de l'ensemble des composantes d'une foule r/amassée lors d'une première phase d'expansion (militaire) de l'État, et ce, chronologiquement – de ses derniers chaînons r/attachés à sa juridiction aux plus anciens et dévots d'entre-eux (« authentiques », dirait l'extrême droite) –, se transpose, à l'époque, certes dans une moindre mesure, au phénotype réactionnaire le moins puissant identifié, sous forme de procès intenté aux musulman.e.s de France par les tribunes du pays, en contrepoint de l'appel du président de la République, lancé à l' « esprit de résistance »²⁴⁸⁵ d'un peuple enjoint à « répondre à la violence par la cohésion sociale [...] à vaincre ses ennemis en faisant bloc [...] au rassemblement de tous, de toutes nos forces »²⁴⁸⁶, après les attaques perpétrées contre *Charlie Hebdo*. La stigmatisation générique du *banlieusard musulman* nourrie par les médias français, en raison de l'identité postulée du phénotype et des frères Kouachi notamment, s'équilibre, pour sa part, sur une imputation *opportune*²⁴⁸⁷ à l'islam de prédispositions exclusives – et non structurelles – au terrorisme à supprimer – « sans terres de Djihad, il n'y a pas de terrorisme »²⁴⁸⁸, assène Jean-Louis Bruguière (ancien juge spécialisé dans « la lutte anti-terroriste ») en direct sur *Arte*, le 08 janvier 2015 – *et* un foyer jugé réactionnaire, « gangréné » par la « version ultime du monothéisme », dont les images d'émeutes (soulevées en 2005, dans les banlieues du pays, en

« Évacuation place de la République : Nos associations demandent une politique alternative pour rompre ce cycle infernal de violences » (communiqué de presse), *Amnesty International*, le 24/11/2020

<https://www.amnesty.fr/presse/nous-appelons-le-gouvernement-a-mettre-en-place-une>

2483« L'interdiction [ndlr : à Calais] jusqu'à la fin du mois de septembre [ndlr : 2020] de distribuer gratuitement des repas aux migrants pour toute association non-mandatée par l'État » couve, également, un désir d'épuration de l'exilé.e, couplé à une volonté, disciplinaire, de remise en ordre du sanctuaire, sous couvert de lutte contre la Covid-19. « Il est interdit toute distribution gratuite de boissons et denrées alimentaires [...] pour mettre fin aux troubles à l'ordre public et limiter les risques sanitaires liés à des rassemblements non déclarés » a déclaré la préfecture, dans un communiqué jeudi soir. Selon elle, ces distributions de repas sont « caractérisées par le non-respect des mesures de distanciation sociale dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 [...] » La préfecture a également ajouté qu'elles « créent des nuisances et que des déchets sont laissés sur place. » »

« À Calais, Gérald Darmanin interdit la distribution de nourriture aux migrants », *La Dépêche*, le 12/09/2020

<https://www.ladepeche.fr/2020/09/12/a-calais-gerald-darmanin-interdit-la-distribution-de-nourriture-aux-migrants-9066331.php>

2484Foucault Michel, *Surveiller et punir, Naissance de la prison, op. cit.*, p. 231

2485Hollande François, JT de 13H20, *Arte*, le 08/01/2015

2486*Ibid.*

2487La « fédération démocratique » impute à ce titre, exclusivement, les attentats du 13 novembre 2015 au conflit syrien que Federica Mogherini, « chef de la diplomatie européenne » à l'époque, souhaite voir, immédiatement, résolu.

JT de 13H, *Arte*, le 14/11/2015

La rédaction d'*Arte* insiste par ailleurs, le soir même, sur le positionnement de la « Communauté Internationale », décidée à mettre fin au conflit. »

Ibid.

Notons que la Turquie et la Pologne profitent, également, des *événements* pour annoncer (et légitimer) le durcissement de leurs politiques *anti-immigration*.

Ibid.

2488« Édition spéciale *Charlie Hebdo* : la France vulnérable ? », *op. cit.*

réaction à la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré), diffusées par *Arte* le 14 novembre 2015, illustrent la condamnation des attentats commis la veille, sur le sol français, portée par l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Afghanistan, le Hezbollah et le Jihad Islamique, puis l'annonce des mesures prévues par l'État d'urgence (fermeture des frontières, sécurisation de l'espace public, etc.)²⁴⁸⁹, déclaré, la dernière fois en 2005, pour, justement, les réprimer.

La relégation idéologique du travailleur immigré (d'origine maghrébine, pour l'essentiel) à une condition de lépreux, opérée par le Parti socialiste dans les années 1980, en chevillant sa présence à un acte de « tolérance » : marqueur d'exclusion *et* de charité, fournit la trame d'une mise en demeure périodique de l'éta(n)t musulman par l'État français, que motive toute incartade imputée au premier. La mise en cause de ce dernier, sitôt réitérée, exacerbe, alors, son exclusion originaire (manquée ou, du moins, ajournée par le souverain, en témoignage de sa miséricorde), et stimule, en réaction, une démonstration, toujours plus convaincante / disciplinée du « lépreux », en matière d'apostasie de l'état assigné. L'acte de contrition ordonné par l'un(e) ou l'autre des tribun(e)s de l'État français à l'un de leurs homologues musulmans sous-tend, effectivement, une épuration rétroactive des signes de l'islam affichés par le sujet inspecté²⁴⁹⁰, ainsi que le suggère, par exemple, Franz-Olivier Giesbert, sur la première chaîne publique, dans les heures suivant les attaques menées contre *Charlie Hebdo*, en dénonçant « une attaque à l'identité et à notre âme que représentait » ce dernier, « l'esprit français, la rigolade... ou comment faire un journal autour d'un canon de rouge en s'amusant. »²⁴⁹¹ Le feu directeur du *Nouvel Observateur*, *Le Figaro* et *Le Point* ponctue sa tirade d'un rappel de l' « enjeu », à savoir « la Démocratie, la République », qu' « il faut résister... c'est la laïcité », puis se tourne vers Amar Lasfar, le Recteur de la mosquée de Lille et président de « l'Union des Organisations Islamiques de France », en lui intimant d'explicitier des positions déjà, pourtant clairement, affichées, quelques minutes plus tôt, sur le même plateau²⁴⁹². « Allez vous, lui demande F. O. Giesbert, appeler les musulmans de France à manifester contre ces salopards ? [...] Et, vous-même, allez-vous manifester ? [...] Car, on a, parfois, le sentiment que sur ce point de vue... »²⁴⁹³ Cette injonction à choisir son camp : celui de la République Française ou des « salopards », lancée à son interlocuteur n'attend, d'ailleurs, aucune réponse de sa part, le

2489JT de 13H, *Arte*, le 14/11/2015

2490La polémique actuelle entourant le port de l'abaya au sein des établissements scolaires français, « afin de faire respecter “le sanctuaire laïc que doit constituer l'École” », d'après Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale, me semble, particulièrement, éloquente, à cet égard.

Langlois Marine, « Interdiction de l'abaya à l'école: la rectrice mentionne “deux cas” dans l'académie de Nice lundi », *BFM côte d'Azur*, le 05/09/2023

https://www.bfmtv.com/cote-d-azur/interdiction-de-l-abaya-a-l-ecole-la-rectrice-mentionne-deux-cas-dans-l-academie-de-nice-lundi_AV-202309050336.html

2491JT de 20H, *France 2*, le 07/01/2015

2492« C'est, dit A. Lasfar, une déclaration de guerre à la république française et aux cinq ou six millions de musulmans qui y participent [...] et qui font partie de cette unité nationale. »

2493Ibid.

verdict suspendu aux lèvres de Giesbert, qui en clôt l'énoncé, offrant, seulement, une rampe de lancement à celui de Caroline Fourest (ex *Charlie Hebdo*)²⁴⁹⁴ plus catégorique encore. « Au-delà, assène-t-elle, des condamnations de façade, que l'on est, tous, capables de faire un soir aussi dramatique... Il ne faut pas attendre que quelqu'un meurt... C'est tous les jours dans les lieux de culte, c'est tous les jours sur les réseaux sociaux qu'il faut s'élever contre les haineux... Ceux qui incitent à la haine : racistes et intégristes... Il faut les combattre vraiment, Monsieur Lasfar ! [ndlr : en le fixant froidement] Et maintenant. Il est vraiment temps ! »²⁴⁹⁵ Ce camouflet reçu par le Recteur de la mosquée de Lille fait écho à sa plainte déposée, en 2006, contre *Charlie Hebdo*, « à l'époque des caricatures dans le cadre des [...] instruments donnés par la République »²⁴⁹⁶, souligne ainsi la rédaction de *France 2*, incompatible, toutefois (tel qu'elle le suggère dans la foulée), avec un travail d'« immunisation » de ses prochaines « générations »²⁴⁹⁷ confié au lépreux, contre un *éta(n)t* pesteux, anarchique, tapi dans l'ombre de sa propre constitution ; travail dont s'acquitte, d'ailleurs, avec plus de zèle que Monsieur Lasmar, Dounia Bouzar, en qualité de présidente du « centre de prévention des dérives sectaires liées à l'islam » et communiant autour d'un seul État revendiqué. « Comme tous les français, affirme-t-elle, le même soir, je suis bouleversée [...] des morts innocents [...] des barbares qui utilisent ma religion [...] Oui, **nous sommes en guerre**, finit-elle par déclarer. Tous les français sont en guerre »²⁴⁹⁸, comme ils communient, toutes confessions confondues, un an et demi plus tard, autour des victimes de l'attaque menée par un forcené, sur la Promenade des Anglais, à Nice, le soir du 14 Juillet 2016. Des « hommages et messages communs » sont, en effet, prononcés, le vendredi suivant, « dans les mosquées françaises », « dix familles musulmanes [étant] concernées par l'attaque »²⁴⁹⁹. Le projet d'une messe inter-religieuse, prévue le dimanche d'après²⁵⁰⁰, scelle, d'ailleurs, une Alliance exemplaire des monothéismes et de leurs fidèles respectifs, tous « fondus, *in fine*, dans le creuset national et républicain, avec les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs »²⁵⁰¹, tel qu'en rêve, déjà en 2007, Jean-Marie Le Pen (et Alain Soral, derrière lui) ; tout.e.s

2494 Voir notes 24 et 27 pour une présentation détaillée de la journaliste.

2495 JT de 20H, *France 2*, le 07/01/2015

2496 *Ibid.*

2497 Les mots prononcés par la voix hors champ sont, exactement, les suivants : « immuniser les générations à venir par le biais de la pédagogie des organisations islamiques. »

Ibid.

2498 *Ibid.*

2499 « Édition spéciale de midi », *TF1*, le 15/07/2016

2500 *Ibid.*

2501 « Oui, vous aussi Français d'origine étrangère, clame J. M. Le Pen, je vous appelle à communier sur nos valeurs, dans la mesure où vous respectez nos coutumes et nos lois, dans la mesure où vous n'aspirez qu'à vous élever dans ce pays par le travail, nous sommes prêts, comme nous le fîmes toujours par le passé, à vous fondre dans le creuset national et républicain, avec les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs. »

Le discours de Valmy, « Allocution prononcée à Valmy le mercredi 20 septembre 2006, par Jean Marie Le Pen ». Elle intronise sa participation aux élections présidentielles de 2007.

ligué.e.s contre une altérité non identifiée dont les différents masques (de *l'étranger*, ethniques en particulier) tombent, progressivement, et, pour citer Heidegger, *les ramènent ainsi, tout.e.s, à leur vérité* ; car « se donner sa propre loi » ou, par inférence, la/sa mort, quand manquent les moyens de l'im-poser, « telle est la liberté », valeur ou *dasein*, « la plus haute », comme seul objectif (pseudo) commun, en République ; d'où ces propos, lunaires *a priori*, mais hautement révélateurs, finalement, tenus pas Jean-Pierre Filiu et Laurent Delahousse sur l'identité de l'assaillant responsable de l'attaque au camion-bélier menée, la veille, à Nice. « Rendez-vous compte, dit le premier, que l'on se pose cette question [ndlr : si le tueur est affilié à Daesh] et que l'on serait soulagé de savoir qu'il en était membre, car cela ferait sens. » « Cela serait d'autant plus inquiétant qu'il ne le soit pas, effectivement »²⁵⁰², lui confirme le second.

Le recours à des méthodes primaires non conventionnelles, bien que moins brutales (qui ne tuent ni blessent, sinon, dans ce cas, marginalement), dont se rendent coupables certains éléments du creuset national *authentique*, pour faire valoir leur droit (et non se le donner) en réaction aux mesures toujours plus injustes prises, contre eux, par le(s) souverain(s) du pays, étaie, pourtant, et ce, depuis quelques mois en France, la contagion du terrorisme au champ des collaborateur.e.s certifié.e.s de l'État. Frédéric Lagache (secrétaire général-adjoint du syndicat *Alliance-Police nationale*), deux mois plus tôt à peine, taxe, déjà, de « presque terrorisme »²⁵⁰³ les manœuvres d'un *black bloc* ou « cortège de tête » des manifestations organisées contre la « loi Travail », au fil de l'année 2016. Cette altérité radicale intérieure non identifiée s'illustre d'ailleurs, tout particulièrement, depuis la tenue de la COP21 et des « mouvements citoyens » qu'elle soulève en réaction, car jugée *a minima* insuffisante²⁵⁰⁴, au regard des enjeux climatiques contemporains. Ceux-là, par anticipation et conjuration²⁵⁰⁵ du gouvernement français, se voient, alors, frappés aussi bien de restrictions, en matière de liberté d'expression, que de réclusions, en termes de liberté de mouvement, sous couvert d'état d'urgence décrété le 14 novembre 2015, en réponse aux attentats commis, la veille, à Paris. La répression policière des contrevenant.e.s à l'interdiction de manifester, ce 29 novembre 2015, ordonnée à ce titre, en plus de soulever ce paradoxe : contraindre, sinon punir, le sujet à *épargner* d'une violence étrangère en embuscade présumée, affiche, de surcroît, un bilan contradictoire avec les motifs sécuritaires sous-jacents de

<https://www.egaliteetreconciliation.fr/Discours-de-Valmy-2974.html>

2502JT de 20H, *France 2*, le 15/07/2016

2503Voir note 3

2504« Quatre cents militants, note *Le Point*, ont malgré tout festoyé samedi devant le château de Versailles pour dénoncer “la grande mascarade” de la COP21. »

« COP21 : des manifestations pour exiger des mesures fortes », *Le Point* avec AFP, le 28/11/2015

https://www.lepoint.fr/monde/cop-21-des-manifestations-pour-exiger-des-mesures-fortes-28-11-2015-1985627_24.php

2505Voir note 266

son action. « La police, rapporte Violaine Morin, pour *Le Monde*, a procédé à 341 interpellations. 317 personnes ont été placées en garde à vue. Selon la préfecture de police, une dizaine d'entre eux [ndlr : seulement] sont des “casseurs” présumés, interpellés pour violences. Les autres l'ont été pour leur participation à une manifestation interdite. Neuf gardes à vue ont été prolongées lundi. La préfecture de police n'a pas fait état de blessés ou de dégâts. Depuis plusieurs semaines, poursuit ainsi l'auteur de l'article, la police redoute que la COP21 soit perturbée par les “black blocs”, ces manifestants hostiles aux institutions qui se regroupent en marge d'événements internationaux et sont responsables de dérapages violents. La préfecture de police a toutefois précisé lundi que très peu d'étrangers figuraient parmi les interpellés. Il ne s'agit donc pas de radicaux venus d'autres pays pour perturber la COP21. »²⁵⁰⁶

Les attaques terroristes menées sur le sol français, le 13 novembre 2015, à l'instar du *11 septembre*, offrent, en effet, une double opportunité, aux autorités françaises, de contenir les mouvements écologiques prévoyant de se manifester, lors de ce dernier week-end de novembre 2015²⁵⁰⁷. L'état d'urgence, décrété au lendemain de la tragédie parisienne, autorise, et légitime par là même, l'édition de mesures réclusives exceptionnelles de « sécurité intérieure » : d'un côté, orientées vers l'étranger, mais, aussi, décidées en amont du 13 novembre 2015, dans le plus grand des silences jusqu'alors ; dirigées vers *les pesteux issus de la société civile* identifiés, de l'autre. Concernant le premier type (centrifuge) des mesures mentionnées, si « François Hollande, note *Libération*, a annoncé, en même temps que l'état d'urgence, la “fermeture des frontières françaises” au cours de son allocution vendredi soir [...] peu de temps après, l'Élysée a [en effet] précisé dans un communiqué qu'il s'agirait en fait d'un rétablissement des contrôles aux postes-frontières. Cette mesure avait en fait, déjà, été décidée et mise en œuvre à compter de ce vendredi pour un mois, afin de sécuriser l'entrée sur le territoire dans le cadre de la conférence de Paris sur le climat (COP21), prévue du 30 novembre au 11 décembre, où 195 délégations officielles sont attendues. En théorie, ces contrôles ont disparu dans les 26 pays d'Europe qui ont aujourd'hui ratifié les accords de Schengen, qui prévoient la libre circulation entre les Etats signataires. Toutefois, comme le Premier ministre, Manuel Valls, l'avait rappelé au moment de la fermeture des frontières de l'Allemagne face à l'afflux de migrants, ces accords permettent, aussi, de rétablir les frontières

2506 Morin Violaine, « Ce que l'on sait des débordements place de la République à Paris », *Le Monde*, le 30/11/2015
http://www.lemonde.fr/cop21/article/2015/11/30/ce-que-l-on-sait-des-debordements-place-de-la-republique-a-paris_4820944_4527432.html

2507 « Les débordements éventuels lors de la grande Marche mondiale pour le climat qui devait avoir lieu le 29 novembre inquiètent le gouvernement depuis des semaines. Elle a finalement été interdite à la suite des attentats du 13 novembre. »

Pécout Adrien et Borredon Laurent, « Les militants de la COP21, cibles de l'état d'urgence », *Le Monde*, le 27/11/2015
https://www.lemonde.fr/societe/article/2015/11/27/les-militants-de-la-cop21-cible-de-l-etat-d-urgence_4818885_3224.html

“à chaque fois que les circonstances l'imposent”. Précisément, les textes le prévoient en cas de “menace grave pour l'ordre public et la sécurité intérieure”, pour “trente jours au maximum” – renouvelables sous conditions »²⁵⁰⁸ et, surtout, à la seule discrétion du législateur, et souverain.

L'état d'exception et ses dispositifs appliqués par les pays de l'UE tant aux « lépreux » qu'à leurs sujets sains (compris dans le Droit européen), conformément aux accords de Schengen, rétablissent ainsi, diachroniquement, l'identité citoyen / étranger, du moins sur la période consignée de leur exercice ; lequel, pour le sujet sain montrant des signes de peste, consiste, non à le refouler du sol rattaché (vecteur d'anéantissement dans une économie globalisée), mais à restreindre ou confiner sa mobilité dans l'espace public, et ce, jusqu'à la réclusion, tel que le prévoit pour ses ressortissant.e.s, à l'article 5 de l'état d'urgence, la République française. Son décret, « soit en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public, soit en cas d'événements présentant, par leur nature et leur gravité, le caractère de calamité publique »²⁵⁰⁹, dispose, alors, son décisionnaire-exécutant à : interdire « la circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux et aux heures fixés par arrêté » ; instituer « par arrêté, des zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes est réglementé » ; et prohiber, exceptionnellement, « le séjour dans tout ou une partie du département à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics »²⁵¹⁰. La troisième de ces dispositions – au titre « “des mots d'ordre [qui] ont circulé pour appeler à des actions revendicatives violentes”, assurent les arrêtés, avant d'affirmer “que la forte mobilisation des forces de sécurité pour lutter contre la menace terroriste ne saurait être détournée pour répondre aux risques d'ordre public liés à de telles manifestations” »²⁵¹¹ – autorise, et légitime ainsi, l'assignation de « 24 militants écologistes [...]

2508« Le contrôle aux frontières rétabli », *Libération*, le 14/11/2015

http://www.liberation.fr/france/2015/11/14/que-signifie-la-fermeture-des-frontieres_1413339

Passage souligné par mes soins.

L'annonce de François Hollande, prononcée deux jours après les attaques de *Charlie Hebdo*, qui dit vouloir « garantir un libre accès et la protection à tous les citoyens aux manifestations dont ils sont les moteurs », et ce, deux jours après les attaques de *Charlie Hebdo*, met en exergue le caractère strictement stratégique de la décision.

« Édition spéciale : Siège à Dammartin-en-Goële », *France 2*, le 09/01/2015

Lire ou visionner, sinon, à propos des atteintes à la liberté d'expression, dont les pouvoirs publics se font l'auteur, depuis, Sénéjoux Richard, « Gilets jaunes : des journalistes aussi victimes de violences policières », *Télérama*, le 11/12/2018

<https://www.telerama.fr/medias/gilets-jaunes-des-journalistes-aussi-victimes-de-violences-policieres.n5931124.php>

« Halte aux casseurs du journalisme ! », *Acrimed*, le 23/04/2019

<https://www.acrimed.org/Halte-aux-casseurs-du-journalisme>

« Interpellations, tir de LBD, plusieurs journalistes indépendants visés par la police : la loi “anti-casseurs” en action ... », *Révolution Permanente*, le 20/04/2019

<https://www.revolutionpermanente.fr/Interpellations-tir-de-LBD-plusieurs-journalistes-independants-vises-par-la-police-la-loi-anti>

« Un pays qui se tient sage », documentaire français réalisé par David Dufresne, sorti le 30/09/2020

2509« Loi n°55-385 du 3 avril 1955 instituant un état d'urgence et en déclarant l'application en Algérie », *Légifrance*

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000006404786/1955-04-07/#LEGIARTI000006404786>

2510Ibid.

2511Pécout Adrien et Borredon Laurent, « Les militants de la COP21, cibles de l'état d'urgence », *op. cit.*

à résidence dans toute la France. Selon nos informations, relatent Pécout et Borredon, au moins six personnes ont été assignées à résidence à Rennes, ainsi qu'un membre de l'équipe juridique de la Coalition Climat21, qui rassemble 130 associations, organisations non-gouvernementales et syndicats. Les policiers ont également tenté de notifier cette mesure à plusieurs personnes à Rouen et à Lyon sans parvenir à les trouver. Des perquisitions ont eu lieu à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) et... chez des maraîchers bios de Dordogne. Les assignations que *Le Monde* a pu consulter prennent fin le 12 décembre, soit au lendemain de la fin de la conférence sur le climat. Elles visent clairement les éventuels mouvements revendicatifs qui pourraient entourer l'événement. »²⁵¹²

L'assignation à résidence caractérise le niveau liminaire d'une réclusion centripète du sujet sain/pesteux, comparable à la séquestration ou l'encellulement, qui, pour autant, contrairement à la prison, présente, juridiquement, l'avantage de le *garder* en liberté : vecteur de flexibilité législative. « Lorsqu'un dispositif de police administrative, observe M. A. Granger, porte atteinte à la liberté individuelle, c'est-à-dire qu'il emporte une privation de liberté, l'article 66 de la constitution fait obligation au législateur d'organiser l'intervention de l'autorité judiciaire. A contrario, l'absence d'atteinte à la liberté individuelle affranchit le législateur de cette obligation. C'est précisément ce qu'a rappelé le Conseil constitutionnel à propos des assignations à résidence et perquisitions administratives en considérant qu'elles n'affectaient pas la liberté individuelle. Ce retrait de l'autorité judiciaire pour contrôler les mesures de police prises dans le cadre de l'état d'urgence est symptomatique d'une logique bien plus vaste qui consiste à admettre dans le domaine sensible de la sécurité intérieure une grande liberté d'agir au pouvoir exécutif. »²⁵¹³ Cette flexibilité législative recoupe, en contrepoint de surcroît, une politique *intelligente* de gestion des ressources humaines en flux tendus : le pesteux présumé renoue avec l'État civil et ses engagements (professionnels, en particulier) pris en vers lui, sitôt l'état d'exception conjuré²⁵¹⁴. L'assignation à résidence fusionne ainsi, parfaitement, les deux états – de lèpre et de peste – à l'échelle du sujet condamné à une réclusion aménagée, en raison de la conjoncture, sans qu'elle ne soit, pour autant, exonérée des brutalités policières conjointes à sa notification²⁵¹⁵, ni d'un contrôle strictement réglementé de la mobilité du détenu, en dehors de son domicile²⁵¹⁶.

2512 *Ibid.*

2513 Granger Marc-Antoine (Maître de Conférences en Droit Public, à l'Université de Franche-Comté), « État d'urgence et constitution », *Actu-Juridique.fr*, publié le 09/07/2018
<https://www.actu-juridique.fr/constitutionnel/etat-durgence-et-constitution>

2514 Voir note 2512

2515 Lire, à ce propos, Pécout Adrien et Borredon Laurent, « Les militants de la COP21, cibles de l'état d'urgence », *op. cit.*

2516 Consulter, à titre d'exemple, « Assignation à résidence d'un étranger renvoyé de France », *Service-Public*, le 21/03/2022
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20127>

Cette mesure exceptionnelle, d'une flexibilité idéale, nourrit, toutefois, le rêve (récurrent) d'une « rétention » (et non un emprisonnement) systématique, *concentrationnaire*, de tout.e.s les présumé.e.s coupables de « radicalisation » ou « terrorisme », caressé par Éric Ciotti et Laurent Wauquiez, notamment, à l'époque²⁵¹⁷. La rétention, ou retenir l'action / le mouvement d'autrui, à durée indéterminée, au camp ou à résidence, referme, inévitablement, l'horizon de la citoyenneté, en économie de marché globalisée, dès lors qu'elle sanctionne toute dérogation aux clauses de l'échange fixées puis renversées (*Umwertung*) par l'instituant.e, et ce, au détriment, toujours plus, des maillons les plus faibles ballottant au bout d'une chaîne vouée à la consommation. Toute loi donnée, recueillie et consentie par le sujet, valant pour la plus haute des libertés, voit d'ailleurs, moralement, chacune de ses contraventions déjà mise au ban par toute la chaîne des associé.e.s : de son maillon liminaire jusqu'au N + 1 de l'éco-terroriste ou le black bloc radicalisé érigé, à ce titre, en monopôle de la violence. La couverture médiatique de l'action (présumée) des black blocs menée lors de la manifestation interdite, le 29 novembre 2015, témoigne, justement, de la désolidarisation de leurs collaborateur.e.s, parmi les plus notables : du NPA / de l'extrême gauche au souverain, en passant par ses tribunes et des *alter egos* plus raisonnables²⁵¹⁸. « De climat, entament, ainsi, leur réquisitoire les journalistes de *Libération*, il n'a guère été question dans la bouche de plusieurs centaines de personnes, venues cagoulées et masquées, et qui ont tenté d'en découdre avec les forces de l'ordre dimanche après midi sur la place de la République [...] Certains **des militants violents**, affirment-ils, sont allés se servir sur le mémorial aux victimes des attentats pour récupérer des projectiles, bougies ou pots de fleurs. En réponse, **d'autres manifestants, plus modérés**, ont formé une chaîne humaine autour de la statue-mémorial pour la protéger. »²⁵¹⁹ La journaliste du quotidien *Le Monde*, couvrant l'événement, pour sa part, laisse à Aurélien, militant du NPA, le soin d'acter, « à gauche », leur désolidarisation de « quelques radicaux [qui]

2517Éric Ciotti, député UMP et président de la nouvelle « commission parlementaire sur la surveillance des filières et des individus djihadistes », projette la création de centres de rétention et de « déradicalisation », en prenant les initiatives danoise et hollandaise de l'époque en exemples.

JT de 19H45, *Arte*, le 08/01/2015

Laurent Wauquiez, secrétaire général du parti « Les Républicains », au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, milite, quant à lui, pour le placement en centre de rétention des 4000 personnes fichées, en France, pour « terrorisme ».

« Édition spéciale de 9H », *France 2*, le 14/11/2015

2518La « société civile », quant à elle, ne les condamne pas moins à l'époque, et ce, jusqu'au « mouvement des Gilets jaunes », ces dernier.e.s y compris, d'ailleurs. Nombre d'entre elles et eux (rencontré.e.s à Caen, pour la plupart) concèdent, en effet, avoir méprisé les « casseurs » et soutenu, en contrepoint, l'action des forces de l'ordre, durant le mouvement social contre la loi Travail, notamment. Les objectifs fixés de cette thèse ne me permettent pas d'étayer, pour autant, ce constat.

2519Mouillard Sylvain, Siméon Gabriel, « COP 21 : Manifestation tendue place de la République, plus de 200 interpellations », *Libération*, le 29/11/2015

http://www.liberation.fr/france/2015/11/29/cop-21-malgre-l-interdiction-manifestation-tendue-en-cours-place-de-la-republique-a-paris_1417000

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

ont provoqué des violences »²⁵²⁰, tels que les décrit l'auteur de l'article.

« Selon Aurélien, militant du NPA contacté par Le Monde.fr, la manifestation a dégénéré vers 14 heures, quand le cortège formé par les organisations politiques a tenté de sortir en empruntant l'avenue de la République. Repoussés par les policiers, les manifestants auraient ensuite marché autour de la place “pour ne pas stagner et éviter les heurts, car des gens cagoulés commençaient à lancer des projectiles”, explique Aurélien. Plusieurs témoins notent la présence de personnes masquées ou cagoulées, portant, pour certaines, des lunettes noires. Des échauffourées éclatent, de façon ponctuelle, avec charges des CRS, sur quelques dizaines de mètres, tirs de gaz lacrymogènes et réponses de certains manifestants “cagoulés” [...] C'est peu après 14 heures qu'ont eu lieu les dégradations du mémorial autour de la statue de la République pour les victimes des attentats des 7 et 9 janvier et du 13 novembre. Des bougies et des vases de fleurs ont servi de projectiles. Vers 15 heures, des manifestants pacifiques forment une chaîne humaine autour de la statue pour protéger le mémorial. Selon plusieurs témoins, ils sont quelques dizaines de manifestants violents, ce que semblent confirmer les images diffusées par la préfecture de police. »²⁵²¹

Cette distinction entre le cortège pacifique et les « gens cagoulés » qui « lancent des projectiles », établie par Aurélien, aussi anecdotique soit-elle, légitime, publiquement, les conditions inégales de l'affrontement *opposition / sentinelles du sanctuaire*, en plein état d'urgence d'autant plus. Les propos d'Aurélien leur imputent, de surcroît, le déclenchement des « heurts » – ils « commençaient à lancer des projectiles » – , et, par inférence, les manœuvres des forces de l'ordre dirigées, en réaction, contre *le reste de l'assemblée*. Cette version des faits est, également, relayée par *Libération* (quotidien français classé plutôt à gauche de l'échiquier politique), à la suite d'un premier réquisitoire dressé contre « des militants violents », auxquels « les CRS **ont répliqué** par des charges et des tirs de grenades lacrymogènes qui ont noyé la place de la République sous un brouillard âcre et piquant pendant près d'une heure. »²⁵²² Les journalistes de *Libération*, couvrant la manifestation, mentionnent, ensuite, un courriel de la préfecture de police « envoyé à des journalistes accompagné d'une photo censé montrer des projectiles envoyés vers les forces de l'ordre pendant la manifestation : cailloux, bougies, bouteilles, ainsi qu'un marteau »²⁵²³ ; avant de faire écho aux propos tenus, en réaction, par le président de la République française, lequel « a fustigé l'action “scandaleuse” d' “éléments

2520 Morin Violaine, « Ce que l'on sait des débordements place de la République à Paris », *Le Monde*, le 30/11/2015
http://www.lemonde.fr/cop21/article/2015/11/30/ce-que-l-on-sait-des-debordements-place-de-la-republique-a-paris_4820944_4527432.html

2521 *Ibid.*

2522 Mouillard Sylvain, Siméon Gabriel, « COP 21 : Manifestation tendue place de la République, plus de 200 interpellations », *op. cit.*

Passage surligné (en gras) par mes soins.

2523 *Ibid.*

perturbateurs qui n'ont rien à voir d'ailleurs avec les défenseurs de l'environnement", et dénoncé [ndlr : ou justifier] des incidents "regrettables" »²⁵²⁴ maillant un assaut donné, méthodiquement tout l'après-midi, par les forces de l'ordre contre, indistinctement, toute personne (ou lépreux) coupable d'infraction aux mesures de réclusion conjoncturelles prises en vue de *retenir* la peste dissimulée, non seulement, sous les masques du djihadiste et de ses filiations généalogiques présumées (immigré.e clandestin.e et musulman.e.s de France, par exemple), mais, également, de *l'opposant*, aussi pacifique (ou impotent) et modéré soit-il. Plusieurs compilations de violences policières²⁵²⁵ commises lors de cette manifestation interdite fleurissent, en effet, sur la toile, quelques jours plus tard, et découvrent une molestation en règle, dirigée par les gardiens de la paix, contre toute présence illégale (de personnes âgées, fragiles, etc., ne présentant aucune menace, y compris), en « zones de protection ou de sécurité » ; répression qui, par ailleurs, emporte le saccage du mémorial aux victimes des actes de terrorisme dernièrement commis en France, imputé aux black-blocs, jusque-là.

Cette démonstration de force donnée par la police française à un stéréotype (« gauchiste » modéré) de l'opposition représenté, place de la République, à Paris, ce dimanche 29 novembre 2015, ne participe, pour autant, que d'une réaction en chaîne fixée à, et catalysée par, une révolution modale perpétuelle des clauses de l'échange, et la paix, toujours plus frénétique et lapidaire (pour le preneur), telle que l'expose le projet de refonte du code du travail, mené par le gouvernement Valls, quelques mois plus tard. Le détricotage de « la mesure emblématique [ndlr : ou la semaine de 35 heures] du gouvernement Jospin »²⁵²⁶ et l'inversion de la hiérarchie des normes – qui subordonne les « accords de branche » aux « accords d'entreprise »²⁵²⁷ – autour desquels se conçoit le projet de « LOI n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels »²⁵²⁸, conduit par le gouvernement Valls, pour, notamment, « refonder le droit du travail et donner plus de poids à la négociation collective » et « favoriser une culture du dialogue et de la négociation »²⁵²⁹, déploient, effectivement, cette révolution des clauses de la paix à une majorité de citoyen.ne.s directement concernée par un texte dérégulant, davantage, le cadre de l'autonomie de la volonté souveraine, et, par inférence, celui de la prise de décision exécutoire. Les mécanismes de la

2524 *Ibid.*

2525 « COP21, une compilation des violences policières devient viral » (un exemple parmi tant d'autres)

<https://www.youtube.com/watch?v=YWKtq1E2zf8>

2526 Peillon Luc et Cailhol, « 35 heures : le coup de bambou de la gauche », *Libération*, le 17/02/2016

https://www.liberation.fr/france/2016/02/17/35-heures-le-coup-de-bambou-de-la-gauche_1434115

2527 *Ibid.*

2528 « LOI n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels », Légifrance, le 09/08/2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032983213>

2529 *Ibid.*

représentation démocratique (d'une volonté générale fantôme), longuement discutés au long de mes deux précédents chapitres, conjurent et frappent d'anathème, en contrepoint, toute réaction aux réformes du marché, toujours plus *justes* quant à elles, qui ne s'y conforme pas ; si bien qu'un bris de glace causé, intentionnellement ou non, sur la devanture d'un établissement hospitalier, à Paris, durant la manifestation du 14 juin 2016, confine à « l'ultraviolence », d'après *Le Figaro* dont les reporters dénoncent, à ce propos, un « nouveau déferlement de violences [... des] casseurs [qui] s'en sont même pris à l'hôpital pour enfants malades Necker, dans le VII^e arrondissement »²⁵³⁰ ; quand une portion (majoritaire) croissante du peuple tutoie, comme lépreux, le risque d'une liquidation imminente du marché – puis de l'existence, par extension – et, en qualité de pesteux, une mise au pas, toujours plus sanglante²⁵³¹, de ses débordements du cadre – mais non, toutefois, du principe – légal de l'échange provoqués en réaction.

Au pinacle et à la croisée de la dialectique du *principium exclusi medii inter duo contradictoria* – législateur / étranger / sujet de la loi morale ou de leurs états respectifs, à savoir autonomie - violation du code civil en vigueur / échec de la réforme initiée / revendication du statu quo – , les « Gilets jaunes », comme état d'exception, *apolitique*, inconscient de lui-même, découvre ainsi, en recouvrant le monde (sur les ronds-points, en manifestation), « que sa propre force extériorisée concourt au renforcement permanent de la société capitaliste, non plus seulement sous la forme de son travail, mais aussi sous la forme des syndicats, des partis ou de la puissance étatique qu'il avait [ndlr : indirectement] constitués [ndlr : sinon plébiscités] pour s'émanciper ; il découvre aussi par l'expérience historique concrète qu'il est ~~la~~ classe [ndlr : le mouvement] totalement ennemie de toute extériorisation figée et de toute spécialisation du pouvoir. Il porte la révolution qui ne peut rien laisser à l'extérieur d'elle-même, l'exigence de la domination permanente du présent sur le passé, et la critique totale de la séparation ; et c'est cela dont il doit trouver la forme adéquate dans l'action. Aucune amélioration quantitative de sa misère, aucune illusion d'intégration hiérarchique, ne sont un remède durable à son insatisfaction, car le prolétariat ne peut se reconnaître véritablement dans un tort particulier qu'il aurait subi ni, donc, dans la réparation d'un tort particulier, ni d'un grand-nombre de ses torts, mais seulement dans le tort absolu d'être rejeté en marge de la vie. »²⁵³² L'Histoire, cependant, ne retient qu'un échec dudit peuple à, jusque-là, faire triompher sur le passé le présent ou, sinon, désertier l'État. Le commun ou *la moyenne* des mortel.le.s qui le composent exprime en effet, au contraire, quelle que soit la manière, mais

2530 De Guigné Anne et Gautier Charles, « Loi travail : nouvelle journée de manifestation ultraviolente à Paris », *Le Figaro*, le 14/06/2016

2531 Voir notes 958 et 1128

2532 Debord Guy, *La Société du Spectacle*, op. cit, pp. 114 – 115

toujours plus fervemment, un désir de vassalité mise en tension par la contradiction intrinsèque de l'accumulation capitaliste de la valeur, dont les mécanismes emportent la privation du feudataire de sa propre privation lui étant déléguée tant qu'il en majore l'état. Ses revendications – d'une amélioration qualitative de sa misère, jaugée par un pouvoir de r/achat inversement proportionnel à son état (ou taux de productivité affiché), et d'une intégration hiérarchique à une démocratie radicale lui étant, foncièrement, irréductible – nourrissent, pour autant, une insatisfaction, mais, surtout, un sentiment d'insécurité matérielle et politique chronique ; lequel stimule, non une sécession, mais un report des voix de l'assemblée – et du consentement à la domination, qu'elles portent – vers une représentation remarquable du tiers-exclu, soit le dauphin du souverain, comme rivet symbolique auquel pend toute une chaîne de « déclassé.e.s »²⁵³³. La confiance dont jouit M. Le Pen auprès des classes populaire / moyenneS (dont, prochainement, j'interroge la distinction et sa pertinence) corréle, indubitablement, avec sa position d'outstanding²⁵³⁴ outsider établie sur l'échiquier politique, plus que son activité parlementaire²⁵³⁵ ou son héritage pétainiste.

Son exclusion de « la marche d'union nationale », organisée, le 11 janvier 2015, en hommage aux journalistes de *Charlie Hebdo* assassinés par les frères Kouachi, cristallise, à cette époque tout particulièrement, l'alternative « système » / « anti-système » personnifiée par Marine Le Pen qui, à la manière des autocrates du siècle dernier, loin d'apostasier le référent générique, accuse d'imposture ses représentations officielles. Aussi dénonce-t-elle, sur le plateau de *France 2*, le 08 janvier 2015, le « sectarisme » des « partis du système » et leur incapacité à rassembler en

2533« “Déclassés”, c'est ainsi qu'on appelle en français ceux qui sont sortis des classes possédantes, les gens qui ont été bannis de leur classe ou qui l'ont quittée sans devenir des prolétaires, c'est-à-dire les chevaliers d'industrie, les baladins, les joueurs professionnels, la plupart des gens de lettres et des politiciens de profession, etc. Le prolétariat a aussi ses déclassés, ils forment le lumpenproletariat »

Marx Karl et Engels Friedrich, *Un complot contre l'Association internationale des travailleurs*, article paru d'abord en brochure sous la titre L'Alliance de la Démocratie socialiste et l'Association internationale des travailleurs, Londres-Hambourg, 1873, M.E.W., t. XVIII, p. 327 – 471, p. 331

« La phrase est importante car elle rompt avec la caractérisation du lumpenproletariat formulée dans le Manifeste communiste. Il n'est plus question ici de “pourriture passive de la vieille société”, mais bien d'une couche secrétée par la société capitaliste elle-même. »

Huard Raymond, *Marx et Engels devant la marginalité : la découverte du lumpenproletariat*. In : *Romantisme*, 1988, n°59. Marginalités. pp. 5 – 17

2534Le terme « *outstanding* » signifie autant « remarquable », « éminent » qu' « arriéré ».

2535« Quasi systématiquement, et alors qu'ils revendiquent de “voter sans sectarisme, dans l'intérêt des Français”, ils ont refusé toute mesure susceptible d'améliorer concrètement leur quotidien. Encore le 31 mai dernier, ils ont voté contre le gel des loyers, comme pendant l'été 2022 et les débats autour du texte gouvernemental sur le pouvoir d'achat. En un an, les troupes de Marine Le Pen ont voté contre l'augmentation du Smic, des minima sociaux, des salaires ou l'indexation salariale sur l'inflation. Contre encore le blocage des prix, la gratuité des premiers mètres cubes d'eau ou de la cantine scolaire, contre la garantie jeunes à 1 063 euros, la revalorisation des petites retraites et des fonctionnaires... Le RN s'est, en réalité, aligné sur la politique du gouvernement, comme sur la fiscalité, en refusant de rétablir l'ISF, de conditionner les aides aux entreprises ou de taxer les superprofits. “Il tient un discours social, mais sans le concrétiser, car le RN veut conquérir à la fois les milieux patronal et populaire”, observe le sociologue Sylvain Crépon. »

Le Du Florent, « Un an après son arrivée en masse à l'Assemblée : le RN en actes », *L'Humanité*, le 15/06/2023 <https://www.humanite.fr/politique/marine-le-pen/un-an-apres-son-arrivee-en-masse-a-lassemblee-le-rn-en-actes-798905>

« créant la division là où il y avait l'union »²⁵³⁶ en négatif de laquelle, pourtant, elle mène sa carrière, avec la direction de l'État, pour seul objectif que l'on peut résumer ainsi : « première, sinon rien ». Son monolithisme idéologique et partisan – marquant, à la fois, une propension pathologique à l'inertie – doublé d'un confinement à l'échec de l'objectif affiché lui confèrent un statut d'*outstanding outsider*, en qualité de représentation nobiliaire d'un *état* progressivement banni de son fief par ses maîtres, et rendu, par conséquent, étranger à ces derniers ; un *état* que l'extrême droite n'a, par ailleurs, jamais eu l'opportunité, jusque-là, de trahir, ostensiblement du moins, à la différence d'une concurrence marginale qui lui dispute le titre d' « Anti-Système »²⁵³⁷. Échoit, donc, à Marine Le Pen, logiquement, la fonction de prophète d'un *éta(n)t* en réaction à, non sa domination, mais, au contraire, la démission des suzerains de leurs engagements à le maintenir sous leur joug, et en vie par là même, pris envers lui. De là, pour M. Le Pen, non une contradiction, mais une légitimité à se constituer représentante du peuple, tirée d'une condition d'agent double de l'État – authentique, en tant que noble *et* monstre à la fois – dont elle milite, *comme législateur*, pour le renversement, en qualité (synchrone) de *réactionnaire*, et d'*étranger* par conséquent : « le meilleur exemple à cet égard étant encore celui d'Hitler lui-même, à la fois chancelier et Führer, c'est-à-dire jouissant du double prestige d'une légalité instaurée et du mystère de l'aventurier prédestiné. Mais, surtout, sur le plan plus décisif du psychisme collectif, parce que les deux images se rejoignent et tendent à se confondre dans la mesure même où elles peuvent l'une et l'autre légitimement apparaître comme une réponse à un semblable sentiment de vacuité [...] Dans une société où le pouvoir en place ne représente plus qu'un ordre méconnu ou discrédité [...] le rôle d'intercesseur ne saurait en effet être dissocié de celui de protecteur, pas plus que de celui de tuteur ou de guide [...] Tout à la fois dominateur et complice. »²⁵³⁸

La collaboration de Marine Le Pen au « “Système” » : elle est députée européenne, vit de la politique depuis 1989, fait partie des catégories socio-professionnelles supérieures, a ses entrées dans tous les médias »²⁵³⁹, rend légitime, d'autant plus, son opposition aux « “élites”, la “caste”, (que l'on peut traduire par les médias et les autres partis), les puissances d'argent et le “diktat de

2536JT de 20H, *France 2*, le 08/01/2015

2537« Lorsque Manuel Valls s'en prend aux journalistes, il s'agit là davantage d'un symptôme de la popularité du mot “Système” et du besoin de se positionner comme un outsider pour être dans une position favorable. Pour Benoît Hamon, le mot “Système” permet de se positionner [ndlr : stratégiquement] comme contestataire, de se dédouaner de ce qui ne marche pas... »

Cécile Alduy (professeur de littérature à Stanford, Etats-Unis, et chercheuse au Cevipof) In : Sulzer Alexandre, « De Fillon à Macron, de Mélenchon à Le Pen : tous contre le “Système” ? », *L'Express*, le 05/02/2017, https://www.lexpress.fr/actualite/politique/lfi/de-fillon-a-macron-de-melenchon-a-le-pen-tous-contre-le-systeme_1872513.html

2538Girardet Raoul, *Mythes et Mythologies Politiques*, *op. cit.*, pp. 94 – 95

2539Cécile Alduy (professeur de littérature à Stanford, Etats-Unis, et chercheuse au Cevipof) In : Sulzer Alexandre, « De Fillon à Macron, de Mélenchon à Le Pen : tous contre le “Système” ? », *op. cit.*

l'UE", avec, de l'autre côté, les exclus, les "invisibles" incarnés par le FN »²⁵⁴⁰, qu'elle fait, ainsi, l'étalage de ses compétences à les gouverner. « Le "Système", chez elle, c'est pratiquement tous ceux qui s'opposent au FN et qu'elle dépeint comme reniant le "peuple" »²⁵⁴¹, en tant que sujet à gouverner réduit, justement, par son père, lors de sa campagne présidentielle en 2007, à une condition de « petites » et « braves gens [...] Un peuple toujours exploité, un peuple toujours méprisé, un peuple toujours manipulé, un peuple toujours sacrifié et spolié... Mais un peuple qui sût toujours, au moment décisif, relever la tête, se libérer du joug, avec cet héroïsme modeste qui puise sa source à l'éternel bon sens, son énergie à l'aune d'une légitime et vivifiante colère »²⁵⁴² soulevée en réaction à la « destruction des emplois français »²⁵⁴³ ou de ses derniers fiefs, que promet de juguler Jean-Marie Le Pen, en artisan de la « vraie rupture »²⁵⁴⁴, au profit de « la défense des valeurs ancestrales d'un peuple, et le plus juste partage du travail et des richesses ! »²⁵⁴⁵ La monadologie « anti- système » du FN talonne si bien la dialectique *unité / prospérité* structurale de son référent cardinal que l'adhésion électorale de plus en plus de composantes du ventre mou de l'État français ne peut couronner, seulement, qu'une prêche – collégiale (dans les grande lignes) d'autant plus – de la *religio* démocratique²⁵⁴⁶ et son paradoxe : ou sanctuariser, par opportunisme, les forces (et butin) précédemment r/amassées, voulues égales / identiques par ailleurs²⁵⁴⁷, et leur déléguer l'expansion du sanctuaire confinée, en économie de marché globalisée, à leur propre développement conditionné par un partage, toujours plus *juste*

2540Ibid.

2541Ibid.

2542Le discours de Valmy, op. cit.

2543Ibid.

2544Ibid.

2545Ibid.

2546« Car vaincre sans faire couler le sang, dit Jean-Marie Le Pen au sujet de *Valmy*, triompher sans violence inutile, par la seule démonstration de notre unité et de notre détermination, n'est-ce pas exactement ce [ndlr : type de *marché* ou d'*échange*] que nous voulons ? N'est-ce pas exactement ce que nous nous efforçons d'accomplir avec le Front National ? Parvenir à présider [ndlr : ou gouverner] demain aux destinées de notre pays [et ses composantes] par les voies démocratiques. »

Ibid.

2547« De Gergovie à la Résistance, en passant par la monarchie capétienne et l'épopée napoléonienne, je prends tout ! s'exclame J. M. Le Pen, Oui, tout ! Car toutes ces actions héroïques, novatrices, audacieuses, participent du génie de notre pays. Un génie virevoltant où le changement radical fut plusieurs fois la voie du salut, la condition de la pérennité. Loin d'opposer les époques les unes aux autres, je suis de ceux qui pensent qu'un certain centralisme jacobin puise sa source dans le règne de Louis XIV... , de ceux qui croient que notre attachement farouche à l'Égalité, motif de tant de luttes sociales, trouve son origine dans notre vieux fond chrétien... » Et, d'appeler, ainsi, plus loin : « vous tous qui aimez la France, à vous réunir autour de ma candidature. Oui vous tous : paysans, artisans, commerçants, employés, étudiants, chômeurs, ouvriers et entrepreneurs, artistes et savants. Et vous aussi, Français d'origine étrangère, je vous invite à nous rejoindre. Vous que nous avons si bien su assimiler par le passé, quand notre beau pays suscitait désir et respect, avant que les ravages de mai 68 n'aient répandu partout la haine de ce qui est français, la détestation de l'autre et de soi. Oui, vous aussi Français d'origine étrangère, je vous appelle à communier sur nos valeurs, dans la mesure où vous respectez nos coutumes et nos lois, dans la mesure où vous n'aspirez qu'à vous élever dans ce pays par le travail, nous sommes prêts, comme nous le fîmes toujours par le passé, à vous fondre dans le creuset national et républicain, avec les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs. »

Ibid.

en effet, de son produit (ou « richesses ») réifié entre les *travaillé.e.s* et leurs souverains. Le succès grandissant du R/assemblement National tient donc, sans aucun doute, à sa condition d'*outstanding outsider* siégeant à l'Assemblée Nationale, depuis 2022, « pour conquérir le pouvoir » et s'imposer comme l'État *in fine*. « En apprenant à être parlementaires, concède M. Le Pen, dans une interview donnée au *Monde*, nous fabriquons, en même temps, un programme et des équipes de gouvernement »²⁵⁴⁸ dressées contre tous les apostats d'une *loi nationale de l'obéissance au cours des choses*²⁵⁴⁹. L'Ancien-Système, comme représentation d'un *état* ou d'une condition de classe (moyenne) de fidèles sujets aux ordres pour autant révolu, traduit, en effet, « le développement inégal et conflictuel du système, des intérêts relativement contradictoires des classes ou des subdivisions de classes qui [ndlr : en tant que telles et de ce point de vue] reconnaissent le système, et définissent [ndlr : pour cette *raison*] leur propre participation dans son pouvoir [...] Ces diverses oppositions peuvent se donner [...] comme des formes de sociétés absolument distinctes. »²⁵⁵⁰ Mais, selon leur réalité relative de secteurs particuliers de l'économie de marché globalisée, la vérité de leur relativité confine à l'État dont elles se disputent le règne ou au mouvement unique qui fait de la classe moyenne son champ de bataille, autrement dit le capitalisme²⁵⁵¹.

2548Le Du Florent, « Un an après son arrivée en masse à l'Assemblée : le RN en actes », *op. cit.*

2549Debord Guy, *La Société du Spectacle, op. cit.*, p. 56

2550*Ibid.*, p. 52

2551Je m'inspire, et révisé par là même, les propos de l'auteur.

Ibid.

TROISIÈME HYPOSTASE

LE NÉANT

CHAPITRE V

LA CLASSE MOYENNE, COMME TÉMOIN ET COMME ABSTRACTION

« Toujours prêt en apparence, à se prostituer aux uns et aux autres [ndlr : ou les prostituer les uns aux autres] le dieu finit toujours par se dérober semant les ruines derrière lui. Tous ceux qui veulent le posséder finissent par s'entre-tuer. »²⁵⁵²

2552 Girard René, *La violence et le Sacré*, op. cit., pp. 213 – 214

1. A model of new christian charity

L'écho rencontré par les tribunes réactionnaires de l'État, chez la classe moyenne, corrèle avec une position stratégique commune d'*outsider* occupée aux différentes mailles de la chaîne de commandement. Le succès populaire (même relatif) remporté par les promesses « anti-système » des *rivaux* de « l'Empire » sanctionne, en effet, les aspirations conservatoires d'un *éta(n)t* mineur craignant sa destitution (d'une condition de sujet) augurée par chaque réforme du *marché*. La moyenne des *réactions* qu'elle suscite demeure, en effet, circonscrite au champ d'une *égalité socioéconomique devant l'exploitation stratégique*, tutoyant deux doléances contradictoires : la première concerne la démocratie, en qualité de synthèse d'une autonomie ou libre concurrence devant l'embauche, que désire toujours plus directe ou radicale cette classe moyenne ; la seconde, une conjuration de son contrecoup revendiquée en termes de « sécurité de l'emploi ». La formulation de cette aporie se calque, d'ailleurs, sur la structure idiomatique (et stratégique) d'une propagande typiquement démocratique de la Liberté « qui, dès ses débuts, avec le discours de Winston Churchill, à Fulton, en mars 1946, avait cristallisé les camps et la rhétorique (occidentale) de la Guerre froide dans laquelle un monde libre s'opposait à un “bloc” sous domination soviétique »²⁵⁵³. Cette liberté, en qualité de « **valeur de ralliement de la croisade** contre le communisme et [...] de contre-valeur étendard à celle de la Paix des communistes », au point de « reléguer, même, la Paix au second plan », sinon pour « dénoncer le caractère guerrier du communisme »²⁵⁵⁴, légitime, dès lors, conjointement, les mesures de Sécurité prises *en réaction* (anticipée) aux campagnes de ce dernier, menées, elles-mêmes, en réaction à celles de l'Occident²⁵⁵⁵.

La demande compulsive de « sécurité de l'emploi » susmentionnée, formulée par la classe moyenne, boucle, identiquement, une campagne de séduction du Capital menée par ses membres sur le Marché de l'Emploi ; lesquels revendiquent, *également*, leur droit, et liberté, à se livrer une concurrence acharnée, pour une exploitation plus ou moins gratifiante. Cette égalité dans la concurrence, pour un volume d'emplois dégressif²⁵⁵⁶, bénie par tous les topiques du *progressisme* : sciences sociales, structures partisans et syndicales, dont elle calibre la parole comme le projet, s'apostasie, en contrepoint, si bien qu'elle rend aux citoyen.ne.s leur

2553 Bernard Ludwig, *LA PAIX ET L'EUROPE dans la propagande anticommuniste du réseau Paix et Liberté*, Matériaux pour l'histoire de notre temps, vol. 108, no. 4, 2012, pp. 39 – 45

2554 *Ibid.*

Passages surlignés (en gras) dans le corps de texte par mes soins.

2555 J'utilise ce terme afin de me tenir à la terminologie de l'auteur.

2556 Le « nombre d'heures travaillées par an et par emploi » (en France) passe, globalement, de 2 000 à 1475 unités, entre 1970 et 2015.

Piketty Thomas, « De la productivité en France et en Allemagne », *Le Monde*, le 05/01/2017

<https://www.lemonde.fr/blog/piketty/2017/01/05/de-la-productivite-en-france-en-allemande-et-ailleurs>

exploitation plus sacrée et désirable encore. La propagande *réactionnaire*²⁵⁵⁷ des *idola fori* de l'égalité marchande, à savoir le « plein emploi » et le partage moins inégal des richesses produites comme du volume de travail qu'elles renferment, n'en maudit le procès, d'ailleurs, pour n'en bénir que mieux la *raison* comme son crédo libéral – la méritocratie, ou le masque anhistorique de l'aristocratie – blanchi par la sociologie, notamment, et son courant néo-structuraliste (bourdieusien), en particulier. « À ceux à qui tout manque [ndlr : même le droit de travailler] les prolétaires et ceux qui possèdent, il est, en effet, répondu par le système libéral que le mérite seul, ou le talent ou le caractère ou la ruse, qu'importe, donne accès aux conditions du bonheur. Dès lors l'injustice [ndlr : ou, plutôt, la Justice] dans la répartition des richesses est rendue morale, parce que liée à l'effort et au résultat »²⁵⁵⁸ ; et toute révision marginale de son bilan, immorale car pathologique. Cette première aporie du gauchisme (universitaire, syndical et partisan, notamment) borde, qui plus est, la dimension religieuse d'un salariat hypostasié, au salut sous-traité à une œuvre de charité, « l'État Providence » : 1) sur le trône duquel siègent les icônes d'une concurrence généralisée voulue, paradoxalement, égalitaire 2) dont la science (fragmentaire) brosse, en qualité de clergé, la méthodo-logie (fragmentée) 3) instruite et sanctuarisée par ses ordres intermédiaires, l'École et la Police au premier chef – « le verbe hébreu “ysr” signifiant “éduquer”, “enseigner”, a d'abord le sens de “punir” »²⁵⁵⁹ – , auprès de la classe moyenne.

Les pouvoirs publics, sous le capitalisme (ou libéralisme), régissent ainsi l'état de guerre instauré au sein du peuple, dont l'enjeu fait, manifestement, écho à cette injonction du NSDAP lancée à l'État germanique, en 1932 : « Classe moyenne ou prolétariat. Voilà la question ! ». Cette guerre ou politique commune se livre de bon cœur, d'autant plus que le pacte démocratique entérine la triple égalité formelle constitutive de la méritocratie, à savoir « l'égalité des chances » (devant l'exploitation stratégique), l'égalité *bailleur.e / preneur.e* et l'égalité *valeur technique d'usage (produit) / valeur politique d'échange (salaire)* de l'employé.e. Les plus dévotes des composantes d'un peuple qui ne forme, jamais, qu'un butin précédemment r/amassé puis, à ce titre, endetté auprès du souverain, concourent à une émancipation aménagée si bien, dans le cadre de sa privation, qu'aux distinctions matérielles et féodales pour le moins subsidiaires jalonnant une éducation exemplaire aux exigences sociales et technologiques formulées par le Marché se substitue, progressivement, une lutte fratricide pour le seul droit au travail dont l'exercice, même, condamne, à terme, ses bénéficiaires. Les ressorts de cette réaction de la classe moyenne à son

2557 Lire, à propos de l'économie interne à la structure partisane « de gauche », Romain Mathieu, « *Tous ensemble !* » ? *Les dynamiques de transformation de la gauche radicale française. op. cit.*, précédemment cité.

2558 Curnier Jean-Paul, *À reprendre depuis le début*, Revue « Lignes » Numéro 31, Éditions Hazan, Mai 1997, p. 100

2559 Voir note 1845

propre *état* la reconduisent, inexorablement, à une (sinon sa) condition monstrueuse qu'elle s'emploie, méthodiquement, à conjurer, sans succès. Trois des premiers textes fondateurs (*Le Poème de Parménide*, *le mythe de Méduse* et *l'Évangile selon Jean*) brossent, déjà d'ailleurs, l'apocalypse de l'État qui, parmi ses trois hypostases (sacré / profane et monstre, Père / Fils et Saint-Esprit) converge, manifestement, vers la seconde, avec la troisième (ou sa liquidation) pour seul horizon. Mais, dans un premier temps, penchons-nous sur les tribunes et la structure objective de cette projection raisonnable, moyenne, de *l'éta(n)t* commune aux citoyen.ne.s des formations du « centre », tirant, comparativement et moralement, *avantage* de la division, et concurrence, internationale du Travail.

1.1. Misère (du monde) de la sociologie

« [Les classes moyennes] forment le socle politique et social de nos démocraties depuis le XVIII^e siècle, et elles disent aujourd'hui: "Vous nous avez abandonnées. Il n'y a plus d'histoire et de perspective de progrès pour nous." »²⁵⁶⁰

(Emmanuel Macron, mai 2021)

La classe moyenne, sous le capitalisme, subjective, collectivement, une raison d'État identifiée aux modes opératoires et desseins, autocratiques ou libéraux²⁵⁶¹, du suzerain : qu'il renoue avec l'accumulation primitive, comme *spectaculaire concentré*²⁵⁶², pour étendre son domaine ou qu'il en internalise l'expansion, comme *spectaculaire diffus*²⁵⁶³. L'État, en effet, n'homologue qu'un ordre de production, par delà ses modes opératoires (affrontement direct ou commerce) et représentations (figure du chef ou marchandises), auxquels s'identifie, rétroactivement, l'*éta(n)t moyen*, en raison du bilan comptable, seulement, affiché par ses maîtres, « dans un contexte ultra concurrentiel », au XX^e siècle, « de guerre, de "tous contre tous", pour la maîtrise des espaces et, donc, des ressources », souligne J. Chapoutot. « Et c'est là, dit-il, que l'on est les deux pieds dans la modernité, la modernité sociale-darwinienne »²⁵⁶⁴, comme révélation phénoménale et religieuse de la citoyenneté, dans une économie globalisée. « Lorsque l'on s'intéresse au phénomène nazi, remarque, justement, J. Chapoutot, on se rend compte, hélas, que ces gens là, leurs projets, leurs discours et leurs pratiques sont bel et bien de notre temps et de notre lieu, avec un coefficient très particulier qui est celui de la situation très particulière de l'Allemagne, après la première

2560« Emmanuel Macron revient sur la crise des gilets jaunes : "On a redécouvert la violence" », *BFMTV*, *op. cit.*

2561« La petite bourgeoisie fasciste [est comme] identique à la petite bourgeoisie libérale, à la différence près qu'elles appartiennent toutes deux à des époques [ou des modes de production] différentes. »

Reich Wilhelm, *La psychologie du fascisme de masse*, *op. cit.*, p. 87

Passages rajoutés (entre crochets) par mes soins.

2562« Le spectaculaire concentré appartient essentiellement au capitalisme bureaucratique, encore qu'il puisse être importé comme technique du pouvoir étatique sur des économies mixtes plus arriérées, ou dans certains moments de crise de capitalisme avancé [...] L'image imposée du bien, dans son spectacle, recueille la totalité de ce qui existe officiellement, et se concentre normalement sur un seul homme, qui est le garant de sa cohésion totalitaire. A cette vedette absolue, chacun doit s'identifier magiquement ou disparaître. Car il s'agit du maître de sa non-consommation, et de l'image héroïque d'un sens acceptable pour l'exploitation absolue qu'est en fait l'accumulation primitive accélérée par la terreur. Si chaque Chinois doit apprendre Mao, et ainsi être Mao, c'est qu'il n'a **rien d'autre à être**. Là où domine le spectaculaire concentré domine aussi la police. »

Debord Guy, *La Société du Spectacle*, *op. cit.*, p. 58

2563« Le spectaculaire diffus accompagne l'abondance des marchandises, le développement non perturbé du capitalisme moderne [...] Des affirmations inconciliables se poussent sur la scène du spectacle unifié de l'économie abondante ; de même que différentes marchandises-vedettes soutiennent simultanément leurs projets contradictoires d'aménagement de la société, où le spectacle des automobiles veut une circulation parfaite qui détruit les vieilles cités, tandis que de la ville elle-même a besoin des quartiers musées. »

Ibid., p. 60

2564« Nazisme et Management : Des logiques communes ? | "La Grance H.", Johann Chapoutot », *Le Media*, le 05/05/2020

<https://www.lemediatv.fr/podcasts/2020/nazisme-et-management-des-logiques-communes-johann-chapoutot-e7-YV9Y2S9eCUNfJdRN7MQ>

Guerre Mondiale, et qui fait que les nazis ont été particulièrement radicaux, rapides ou violents et brutaux dans leurs pratiques. »²⁵⁶⁵ L'engagement des classes moyennes allemande, italienne, hongroise, argentine, norvégienne, etc.²⁵⁶⁶, pris, dans l'entre-deux-guerres, envers des gouvernements « totalitaires » ne solde qu'un même et seul dilemme (managérial), à savoir : « c'est eux ou vous », que leur posent, indifféremment, l'Autocratie et la Démocratie ; tant et si bien que leur choix porte, seulement, sur un type de collaboration qui, sous l'influence de sa propagande, leur semble plus enclin à y répondre.

L'« oignon totalitaire », dont les couches, affirme Hannah Arendt, « sont reliées de telle manière que chacune constitue la façade dans une direction, et le centre [ndlr : où siège le chef] dans l'autre, autrement dit joue le rôle du monde extérieur normal pour une strate, et le rôle de l'extrémisme radical [ndlr : ou la sauvagerie] pour l'autre »²⁵⁶⁷, ne schématise, d'ailleurs, non une singularité fasciste, ainsi que le présume l'auteure, mais la dialectique *souverain / sujet* dynamisant les rapports qu'entretiennent, avec leurs N +1 et N -1, tous les chaînons de l'État-nation et de ses délégations ; auxquels, de surcroît, ne sont pas étrangers « l'impérialisme, le militarisme, l'eugénisme, le darwinisme social, le racisme, ni l'antisémitisme [...] en rien d'invention nazie et rien n'est d'invention allemande non plus. »²⁵⁶⁸ Le III^e Reich, en qualité d'*outstanding outsider*²⁵⁶⁹, se distingue, seulement, par la radicalité, ou l'authenticité, de son témoignage de l'Économie globalisée dont il revendique le nihilisme ; à la différence de l'État-nation libéral et ses tribunes, H. Arendt la première, qui le griment en concurrence « citoyenne, plurielle, commune, égalitaire, etc. »²⁵⁷⁰ La rhétorique choisie par Antoine Petit (PDG du CNRS) pour le plébiscite d'« une loi [ndlr : de programmation de la recherche universitaire] ambitieuse, inégalitaire – oui, inégalitaire, une loi vertueuse et darwinienne »²⁵⁷¹, canonise, pourtant, le culte rendu par les nazis à un système « de valeur et de dignité que relative : c'est-à-dire référée à sa productivité, à sa performance, à sa rentabilité [... Et] si vous êtes *leistungsunfähig* (“incapable de performance” en allemand), vous n'avez pas le droit de vivre : ce qui implique votre stérilisation et, à partir de 1939, votre mort. »²⁵⁷² La Démocratie Libérale, derrière A. Petit, et le nazisme s'accordent, effectivement, sur la dimension, non plus élective (unifiante), mais sélective

2565 *Ibid.*

2566 Reich Wilhelm, *La psychologie du fascisme de masse*, op. cit., p. 87

2567 Chaput Sylvie, *Hannah Arendt : la nécessité historique est une superstition*, Nuit blanche, 1982, 36 – 37

2568 « Nazisme et Management : Des logiques communes ? | “La Grance H.”, Johann Chapoutot », op. cit.

2569 « Leader des classes moyennes allemandes révoltées [...] fils de fonctionnaire [...] qui voulait faire de lui un fonctionnaire », et, donc, un *selbst*. « Il se révolta contre le plan paternel et résolut de ne l'accepter sous aucun prétexte : [ndlr : ... Hitler] se fit artiste-peintre et tomba dans la misère. »

Reich Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme*, op. cit., p. 55

2570 Arendt Hannah, *Les Origines du totalitarisme et Eichmann à Jérusalem*, Gallimard, Paris, 2000

2571 Petit Antoine, « La recherche, une arme pour les combats du futur », *Les Échos*, le 26/11/2019

2572 « Nazisme et Management : Des logiques communes ? | “La Grance H.”, Johann Chapoutot », op. cit.

(excluante) d'une citoyenneté à laquelle se confine la guerre, dans une économie globale ; et dont l'épuration des bénéficiaires – qu'importe ses *media* et son niveau de brutalité / radicalité affiché – constitue l'horizon. Les nazis, à l'époque, prennent d'ailleurs, seulement, la tête, de « cette classe occidentale, européenne, du Darwinisme social ; d'autant plus que la grande guerre a confirmé, à leurs yeux, les intuitions des darwinistes sociaux : tout est guerre permanente [...] Ce que disent les nazis à leurs concurrents occidentaux : “Nous faisons la même chose que vous, mais beaucoup mieux que vous, en poussant les choses » ou l'État « à leur terme” »²⁵⁷³, comme *accomplissement progressif* d'un mode opératoire vécu d'une seule unité de croissance, auquel présiderait une loi naturelle, intangible, stimulant *et* modérant la manifestation d'un rapport de force, en termes contradictoires de Justice et d' « équilibre » (du Marché, aujourd'hui). « Entre le Nazisme et le Libéralisme, il y a, déclare Chapoutot, une analogie de structure(s) : en gros, la théodicée du marché fait office, aujourd'hui, de ce que dictait la Nature pour les nazis. Lorsque Margaret Thatcher dit : “il n'y a pas d'alternative”, les nazis disent, exactement, la même chose. »²⁵⁷⁴ Leurs phénoménologies ou religions respectives, qui ne transcendent, jamais, que les représentations (comme démonstrations de force) du référent pris sous la dialectique – *nature ou loi (Droit naturel) / culture, convention ou marché (Droit positif)* – de l'Économie, im-posent au sujet le cadre d'un Éta(n)t irréductible et lui *révèlent*, au même titre, le sien, comme *éta(n)t* ou *selbst* de droit²⁵⁷⁵, donc de liberté. « En lui obéissant [ndlr : et m'identifiant] à lui », *führer* ou prophète, soit l'homme le plus proche de Dieu, « et, bien, dit Chapoutot, je m'obéis à moi-même, parce qu'il veut [ndlr : m'inculque ou me dé-lègue] ce que je veux [ndlr : ou dois vouloir] profondément : ma santé, ma prospérité, ma procréation, mon éternité, et l'éternité de la race » allemande ou prussienne, comme berceau mythologique d'une « liberté germanique. »²⁵⁷⁶ La radicalisation de la *religio* – qui n'est, jamais, que démocratique – suspend, sous le nazisme et le néolibéralisme, le citoyen à une autonomie ou liberté d'action darwinienne – autrement dit une théorie de liquidation présumée par toute logique sélective appliquée en domaine(s) clos – recueillie auprès d'une volonté supérieure ; de telle sorte que le concours de chacun à l'anéantissement des *autres* se déroule, *nécessairement*, sous l'autorité d'un « *betriebsführer* : un “leader” [ndlr : messie] ou “meneur de production” », autour duquel communit et collaborent (ou s'effondrent ensemble) « les “camarades productifs” ou “de production” »²⁵⁷⁷, *libres de vouloir*

2573 *Ibid.*

2574 *Ibid.*

2575 « Il faut, dit le théoricien du *Contrat social*, je le rappelle, obliger les uns à conformer leurs volontés à ~~leur~~ [ndlr : la] raison » et sa phénoménalité ; « il faut apprendre à l'autre à connaître ce qu'il veut. »

Voir note 456

2576 « Nazisme et Management : Des logiques communes ? | “La Grance H.”, Johann Chapoutot », *op. cit.*

2577 *Ibid.*

ce qu'il veut²⁵⁷⁸ : lui-même comme *délégué* d'un ordre supérieur ou d'une représentation d'un niveau de réalisation toujours plus accomplie de l'État. De là cette abstraction de l'exploitation stratégique régentant l'activité industrielle du IIIe Reich et des acteurs du Marché mondial contemporain, qui, sous couvert d'égalité formelle devant l'objectif légal fixé, érigé en principe premier, transcende, et radicalise à la fois, *la religio*, comme éta(n)tisation et communion de valeurs privées autour d'un mode opératoire stratégique en progrès. Cette politique de *management* conduite par le nazisme s'enclave, en effet, dans l'histoire d'un ordre, jusque-là, morcelé en empires, royaumes, états, classes, etc., désormais scellé par une alliance de l'ordolibéralisme, théoriquement anti-nazi, et des organismes de représentation de l'État, « pour faire respecter les règles de bon fonctionnement du marché [...] qui impose la cogestion, la co-décision : cette espèce de démocratie économique [mondiale] qui doit faire la synthèse [ou la moyenne] des classes [... Ce qui implique de] réinjecter les théories managériales dans l'entreprise. »²⁵⁷⁹

La *classe moyenne* défragmente une condition économique échue à l'ensemble des forces de travail d'un État, brisant avec leur image de « classe intermédiaire » intercalée entre la bourgeoisie et le prolétariat, à l'époque d'une « révolution industrielle » permanente. La *classe moyenne* ne grime, en effet, qu'une « population active occupée » nichée à quelques encablures, seulement, du seuil de pauvreté²⁵⁸⁰. Cette diversion opère d'autant mieux que la sociologie – et le

2578« O. Jouanjan montre comment on retrouve chez lui [ndlr : Reinhard Höhn qui, après la guerre « réussit à faire valoir ses compétences dans le monde entrepreneurial en matière de techniques de management »] le refus d'une forme autoritaire de management, où les ordres vont de bas en haut, pour recycler chez le subordonné une forme d'obéissance présomptive, telle qu'il est nanti d'une ""responsabilité de l'action" (Handlungsverantwortung)" [...] "Ce qui produit, commente O. Jouanjan, une double injonction contradictoire (...) : tu es libre de vouloir ce que je veux" ».

Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Perversion totalitaire et perversion de la loi, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, op. cit.*

2579« Nazisme et Management : Des logiques communes ? | "La Grance H.", Johann Chapoutot », *op. cit.*

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2580« Le salaire net médian en EQTP, qui partage les salariés en deux groupes d'effectifs égaux, est [Ndlr : en 2013, en France] de 1 772 euros par mois. **Il est inférieur de 19,5 % au salaire net moyen et baisse de 0,1 % en euros constants**, soit un peu moins que le salaire moyen (- 0,3 %). Les baisses de salaire sont plus prononcées à la fois dans la moitié basse et tout en haut de l'échelle salariale. En EQTP, les 10 % de salariés les moins bien rémunérés perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1 200 euros. Ce 1er décile (D1) est en baisse de 0,6 % en euros constants par rapport à 2012 (- 0,3 % chez les femmes et - 0,9 % chez les hommes). Tous les déciles de la moitié basse de l'échelle salariale reculent en euros constants. Ceux de la moitié haute restent stables, sauf le dernier qui recule de 0,2 % [...] Ainsi, en haut de l'échelle, les 10 % de salariés les mieux rémunérés perçoivent un salaire net mensuel supérieur à 3 544 euros (9e décile ou D9). Les 1 % de salariés les mieux rémunérés perçoivent un salaire net mensuel en EQTP supérieur à 8 061 euros (99e centile ou C99) [...] La part de masse salariale brute perçue par les 1 % des salariés les mieux rémunérés, un autre indicateur d'inégalité [...] atteint 6,1 % . »

Chaput Hélène, Pinel Christine et Wilner Lionel (département de l'Emploi et des revenus d'activité, Insee), « Salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques : En 2013, le salaire net moyen baisse de 0,3 % en euros constants », *Insee*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1370897>

Passage surligné par mes soins.

Le *ratio* entre (auto) rémunération moyenne des grands dirigeants d'Entreprises (majoritairement cotées en bourse) et salaires (minimaux) s'élève à 104 pour 1, en 2013.

néo-structuralisme de Pierre Bourdieu, tout particulièrement aujourd'hui – s'attache, en qualité de chaire scientifique de la phénoménologie capitaliste, à confiner les mécanismes de marché à un espace social immanent fragmentaire : *état-en-soi-et-pour-soi* schématique décomposé en invariants objectifs éternels ; bien qu'il ne façonne, en vérité, qu'une image positive, renversée, des rapports dynamiques et conjoncturels établis entre les couches libérales de « l'oignon totalitaire ».

« Le mode de production organise, produit – en même temps que certains rapports sociaux – , son espace (et son temps). Le mode de production projette sur le terrain [ndlr : et dans l'(in)conscience] ces rapports, ce qui réagit sur eux. »²⁵⁸¹

Le néo-structuralisme congédie ainsi la violence radiative ou l'économie d'une *politique totale commune* tirant sa *raison* d'elle-même, dont les unités (capitalisées) de consommation²⁵⁸² et de production, *égales entre elles par ailleurs*, doivent à ce titre, justement, (ré)intégrer l'une des « Professions et Catégories Socioprofessionnelles des Emplois Salariés des Employeurs privés et publics »²⁵⁸³ correspondantes à leurs dispositions... inégales respectives. La résolution de ce paradoxe fixe, d'ailleurs, toute l'activité du néo-structuralisme confinée à l'attestation empirique d'une *réduction* fonctionnelle / fonctionnaliste de l'État²⁵⁸⁴ purgé de ses principes structurants :

De Foucaud Isabelle, « Le grand écart des rémunérations entre salariés et patrons à travers le monde », *Le Figaro*, le 23/11/2013

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/11/23/20002-20131123ARTFIG00235-le-grand-ecart-des-remunerations-entre-salaries-et-patrons-a-travers-le-monde.php>

Toujours selon l'INSEE, « le seuil de pauvreté est calculé par rapport à la médiane de la distribution des niveaux de vie. Le seuil officiel [ndlr : parfaitement arbitraire] en France et dans l'Union européenne (UE) correspond à 60 % du niveau de vie médian et s'établit à 1 008 euros par mois pour une personne seule en 2014. 8,8 millions de personnes vivant avec un niveau de vie inférieur à ce seuil, le taux de pauvreté au seuil de 60 % de la médiane est de 14,1 % en 2014, soit un niveau très proche de celui de 2013 (14,0 %). »

« Tableaux de l'économie française », *Édition 2017*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2569358?sommaire=2587886>

2581 Lefebvre Henri, *La production de l'espace*, Éditions Anthropos, Collection « Ethnosociologie », 2000, p. 25

2582 « Unité de consommation », *INSEE*

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1802>

2583 « Professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés des employeurs privés et publics – PCS-ESE 2017 », *INSEE*

<https://www.insee.fr/fr/information/2912545>

2584 « Le réductionnisme s'introduit sous couleur de scientificité. On construit des modèles réduits (de la société, de la ville, des institutions, de la famille, etc.) et l'on s'en tient à ces modèles. C'est ainsi que l'espace social se réduit à l'espace mental par une opération "scientifique" dont la scientificité dissimule l'idéologie. Les réductionnistes font l'éloge inconditionnel de la procédure inhérente à la science, puis la transforment en attitude et par la suite en savoir absolu, sous couleur de science de la science (épistémologie). Alors que la réduction méthodologique appelle dialectiquement la réintroduction d'un contenu, on exalte la forme réduite, la logique interne de la démarche, sa cohérence. Après quoi la pensée critique (mais le dogmatisme [ndlr : universitaire] la proscrit) s'aperçoit que la réduction systématisée et le réductionnisme correspondent à une pratique politique. **L'État et le pouvoir politique se veulent et se font réducteurs des contradictions ; la réduction et le réductionnisme apparaissent donc comme des moyens au service de l'État et du pouvoir : non pas en tant qu'idéologies mais en tant que savoir ; non pas au service de tel État, ou de tel gouvernement, mais au service de l'État et du pouvoir en général.** Comment l'État et le pouvoir politique réduiraient-ils les contradictions (les conflits naissants et renaissants dans la

de production et de propriété. L'aporie, que renferme son projet, conduit, en réaction, le néo-structuralisme à redoubler et majorer cette réduction de l'Économie-Politique, en y superposant une découpe transversale de l' « espace social » débarrassé de ses propres catégories ; lesquelles portent, jusque-là pourtant, le témoignage objectif / objectif de sa vérité.

« Les champs se présentent à l'appréhension synchronique comme des espaces structurés de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants (en partie déterminées par elles) »²⁵⁸⁵, sinon en « monde séparé »²⁵⁸⁶.

Cette *topologie* du Marché et de ses ramifications « sociales »²⁵⁸⁷ les *réduit* à une double abstraction – des « espaces de positions » – tautologique – dont les « propriétés dépendent de leur position dans ces espaces » – close par une contradiction : lesdites « propriétés » sont, potentiellement, indépendantes et, à la fois, déterminent, « en partie », « des caractéristiques », donc indéterminées, « de leurs occupants ». Abstraction faite des mécanismes syntaxiques brouillant les relations établies entre tous les syntagmes et morphèmes de l'énoncé²⁵⁸⁸, la théorie du « champ » neutralise toute lecture économique de l'État capitaliste. Chacune des notions mobilisées par l'auteur masque, en effet, un référentiel conflictuel correspondant. L'« espace de positions » abstrait l'état (et les conditions) d'un *échange* territorialisé, d'un côté ; affranchit les « positions » valeurs mises en rapport de toute dis/position stratégique, de l'autre, et ce, bien que le terme « positions » présume une hiérarchie entre « leurs occupants » dont il consigne l'antagonisme. « Champ », « espace », « position » et « occupant », respectivement, cèlent *État, monade ou marché, valeur et collaborateur.e* (souverain et/ou sujet, *manager* et/ou *managé.e*, employeur.e et/ou employé.e), constituant un *selbst*, déterminé et indéterminé, *en soi et pour soi* ; lequel, finalement, prend, sous la plume de l'auteur, le statut *ad hoc* de

société) sinon par la médiation du savoir, en usant stratégiquement d'une mixture de science et d'idéologie ? Qu'il y ait eu un fonctionnalisme réducteur de la réalité et de la connaissance des sociétés, c'est aujourd'hui admis, et l'on se livre volontiers à la critique de ces réductions fonctionnelles. **On omet ainsi, ou l'on passe sous silence, le fait qu'à leur manière le structuralisme et le formalisme proposent aussi des schémas réducteurs. En privilégiant un concept, en extrapolant, ils réduisent ; inversement, la réduction entraîne l'extrapolation.** Il faut corriger, compenser. L'idéologie vient à point, avec le verbiage (le « discours idéologique », pour employer ce jargon) et l'abus des signes verbaux et autres. »

Lefebvre Henri, *La production de l'espace, op. cit.*, pp. 126 – 127

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

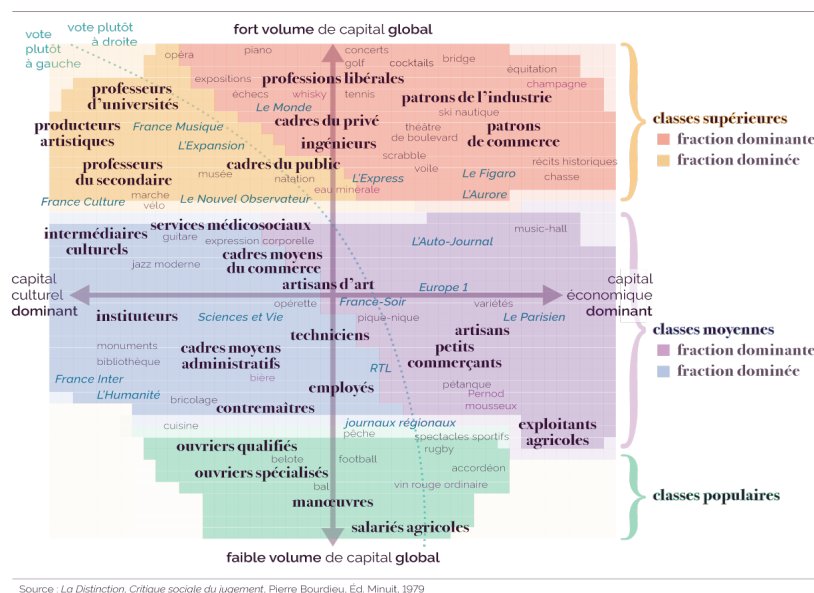
2585 Bourdieu Pierre, *Quelques propriétés des champs. Question de sociologie*, Éditions de Minuit, Paris, 2002, p. 113

2586 Bourdieu Pierre, *Propos sur le champ politique*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2001, p. 35

2587 Clubs sportifs, comités de jumelage, associations, collectifs informels, etc.

2588 Si la rhétorique tautologique et spéculatoire (« qui peuvent être analysées ») de l'énoncé me semble peu discutable, la dernière récursivité qui le clôture en ces termes : « en partie déterminées par elles », le défait, de surcroît, de tout référentiel identifiable – on ne sait à quel « sujet » renvoient le pronom ainsi que le verbe –, rendant alors parfaitement abscons le propos.

« microcosme autonome »²⁵⁸⁹, comme réduction d'un ordre omnipotent. La réalité considérée partiellement se déploie, alors, dans sa propre unité générale, en tant que pseudo champ à part, objet de la seule *réconciliation*. Le « champ » se présente, à la fois, comme la société même, comme une partie de la société et comme instrument sociologique d'unification. En tant que monade de l'État, le champ ne tire sa raison que de lui-même, comme représentation formelle d'une abstraction et abstraction de l'Économie réelle. En seule qualité de séparé, l'unification qu'il s(t)imule ne forme qu'une nouvelle catégorie du langage officiel de la collaboration généralisée²⁵⁹⁰. « Le désir », toujours corollaire d'un *rapt*²⁵⁹¹, « se manifeste » d'ailleurs, reconnaît Bourdieu, « en **chaque champ** (on en a vu un exemple dans le champ religieux), sous la **forme spécifique** que ce champ lui assigne à un moment donné du temps et qui est, en plus d'un cas, celle **de l'ambition**. »²⁵⁹²



2589 Le champ est un « microcosme autonome à l'intérieur du microcosme social ».

Ibid., p. 52,

Philippe Riutort le définit, quant à lui, comme un « espace social spécifique [...] qui dispose d'une certaine autonomie à l'égard de l'espace social global et exige de la part des agents qui y évoluent une *illusio* (un ensemble de croyances le plus souvent tacites portant sur les manières de voir et d'agir au sein du champ) ».

Riutort Philippe, *Précis de sociologie*, Presses Universitaires de France, 2e édition, Paris, 2010, p. 241

L'autonomie apriorique du « champ » consigne une certaine immanence des enjeux que draine, mécaniquement, son « *illusio* », ou « le fait d'être pris au jeu, d'être pris par le jeu, de croire que le jeu en vaut la chandelle, ou, pour dire les choses simplement, que ça vaut la peine de jouer. »

Bourdieu Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Editions du Seuil, Paris, 1994, p. 151

Assurément l'un des concepts (néo) sociologiques conjurant le plus sûrement la critique du capitalisme ; cette conception du (mini) « champ » (de bataille) l'immunise contre une critique dialectique de la contradiction totalisée dont il ne décline, techniquement, qu'une tâche ou un ensemble de tâches spécialisées politiquement valorisées.

2590 Voir Debord Guy, *La société du spectacle*, op. cit., pp. 15 – 16

2591 J'étais cette affirmation, plus tard, dans ce chapitre.

2592 Bourdieu Pierre, *Les modes de domination*, In : Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 2, n°2 – 3, juin 1976. La production de l'idéologie dominante.

www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1976_num_2_2_3456

DOI : <https://doi.org/10.3406/arss.1976.3456>

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

L'auteur de *La Distinction* couple, conjointement, cette phénoménologie d'un État (capitaliste) nucléaire à une découpe ontique de sa monade irréductible – constituée *homo œconomicus culturae* – en quatre types de capital : économique, culturel, social et symbolique²⁵⁹³. Cette disjonction fallacieuse du paradigme et ses *media* (but{in} à la fois) étaie, de surcroît, le plébiscite d'une réforme culturelle de l'Économie-Politique, le deuxième type de capital mentionné primant, selon Pierre Bourdieu, les autres et, surtout, le premier. Cette nomenclature de *l'éta(n)t* contemporain supprime, intégralement, l'ossature de l'échange sous le capitalisme, autrement dit le marché, qu'il en aille de ses fondations juridiques, et politiques, mais, aussi, de son aiguillon (économique) ou, dit Marx, le « développement absolu des forces productives, sans préoccupation ni de la valeur, ni de la plus-value, ni des conditions sociales au milieu desquelles elle fonctionne, bien qu'elle ait pour but et caractère spécifique la conservation et l'accroissement le plus rapide possible de la valeur-capital qui existe – sa méthode comprend la baisse du taux du profit²⁵⁹⁴, la dépréciation du capital existant et le développement des forces productives du travail aux dépens de celles qui fonctionnent déjà »²⁵⁹⁵ ; qu'il en aille, également, de la contradiction formée par le déchirement de la Valeur Ajoutée en Salaire et EBE, comme starting-block de l'accumulation capitaliste ; et de l'armature collaborative de ce procès, qui en masque la violence. « L'aiguillon puissant, le grand ressort de la production capitaliste, souligne ainsi Marx, c'est la nécessité de faire valoir le capital ; son but déterminant, c'est la plus grande extraction possible de plus-value [ndlr : dont le taux de profit sanctionne, financièrement, le niveau d'écoulement (*output*)] ou, ce qui revient au même, la plus grande exploitation possible de la force de travail »²⁵⁹⁶, corrélative du niveau de « coopération » affiché par les « ouvriers salariés » réunis par le « capital qui les occupe simultanément. Le lien entre leurs fonctions individuelles et leur unité comme corps productif se trouve en dehors d'eux dans le capital qui les réunit et les retient. L'enchaînement de leurs travaux leur apparaît idéalement comme le plan du capitaliste et l'unité de leur corps

2593 Lire, pour un résumé de la conceptualité des capitaux bourdieusiens, Meier Olivier (Professeur des Universités), « Pierre Bourdieu et les formes de Capital », *RSE* (Gouvernance, Éthique et Développement), le 16/03/2020

https://www.rse-magazine.com/Pierre-Bourdieu-et-les-formes-de-Capital_a3583.html

Cette remarque de O. Meier, quant à la perspective théorique du sociologue adoptée, me semble, dès plus, significatives. « Selon l'auteur [ndlr : Bourdieu] cette asymétrie [ndlr : inter-individuelle, considérée en termes de provision en capitaux] est d'autant plus problématique, que les dons en capitaux relèvent bien souvent de capitaux attribués par héritage et non acquis par le mérite. »

Ibid.

2594 Notons la confusion à laquelle prête, néanmoins, la tournure donnée par l'auteur à sa « loi ». Marx consigne, en effet (à tort), la baisse tendancielle du taux de profit au registre de la stratégie et non à celui de la contradiction capitaliste que structure, fondamentalement, le rapport salaires / *produit*, dont la concentration capitaliste, d'abord, et la baisse tendancielle du taux de profit, ensuite, ne sont que les contre-coups pervers / logiques.

2595 Marx Karl, *Le Capital, Livre III*, Chapitre 15 : « Le développement des contradictions immanentes de la loi. partie 2 : Le conflit entre l'extension de la production et la mise en valeur », Une publication effectuée en collaboration avec la bibliothèque de sciences sociales de l'Université de Québec

www.marxists.org/francais/marx/works/1867/Capital-III/kmcap3_14.htm

2596 Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections I à IV, op. cit.*, p. 362

collectif leur apparaît pratiquement comme son autorité, la puissance d'une volonté étrangère qui soumet leurs actes à son but [...] Le commandement dans l'industrie devient l'attribut du capital, de même qu'aux temps féodaux la direction de la guerre et l'administration de la justice étaient les attributs de la propriété foncière. »²⁵⁹⁷

La topologie néo-structuraliste du capitalisme dont elle semble faire du terme même un tabou, procède, au contraire, à une découpe réconciliatrice de l'État. Ses catégories (culturelle, sociale, symbolique) retranchées du tronc (économique) commun s'autonomisent, en effet, de leur mode opératoire, en qualité de *savoir-faire* – mais, également, de patrimoines – indépendants (voire concurrentiels)²⁵⁹⁸ et solidaires qui s'y juxtaposent ; de telle sorte que cette dislocation de *l'éta(n)t* opérée abstrait les mécanismes de sa domination, pour mieux en bénir les *raisons*. Ainsi, le « capital culturel », d'une part, escamote les *fonction de médiation* (technique, instrumentale) de la valeur d'usage (*value*), échue à l'ensemble des compétences (professionnelles) comprises dans cette catégorie ; et *de mesure esthétique* de leur niveau de maîtrise (ou virtuosité) affiché par les *artisans* et *artistes* en concurrence, dont s'acquittent, en retour, leurs produits. Il tautologise un répertoire d'actions économiques, à la fois scindé en patrimoine et ressources immanentes dont il borne l'usage à une fonction d'exhibition, de l'autre, si bien, de ce point de vue, que s'inversent l'effet et la cause. La distinction entre citoyen.ne.s opérée *via* leurs niveaux respectifs de culture ou savoir-faire démontrés dans le travail – « un champ, note Cicéron, si fertile soit-il, ne peut être productif sans culture, et c'est la même chose pour l'humain sans enseignement »²⁵⁹⁹ – se transpose et confine au secteur de la consommation / rétrocession d'un but(in) qui, absout de l'aiguillon comme des conditions de sa formation, déchoit en esthétique. Dissocier Économie et Culture, en d'autres termes, équivaut, par analogie, à retrancher l'accumulation primitive (sinon toute opération militaire) des armes comme du génie stratégique qu'elle implique, et ce, au motif de leur sanctuarisation ou muséification rétroactive.

Le « capital économique » formalise la tauto-logie *et* un escamotage corrélatif du rapport de force établi entre bailleurs et preneurs constitutif de leur collaboration. En effet, cette catégorie amalgame toutes les sources de revenu répertoriées, de sorte qu'elle en abstrait les rapports de production comme les positions qu'y tiennent, respectivement, leurs allocataires. La conjonction – et la distinction par conséquent – des termes « capital » / « économique », pléonastiques, opérée par le néo-structuralisme conjecture si bien l'hétéronomie du substantif qu'elle en *réduit* l'attribut à l'ensemble des témoins, et *media*, numéraires de l'accumulation marchande, et ses mécanismes

2597 *Ibid.*, pp. 362 – 363

2598 Le schéma de l'espace social (consultable à la page 563) brossé par Bourdieu oppose, distinctement, « capital économique » et « capital culturel ».

2599 Cicéron, *Tusculanes*, II, 13

d'extraction de la valeur qu'elle recèle, pour le suspendre, qui plus est, à une fiction *rétributive* autonome unifiée.

Le « capital social » et le « capital symbolique », quant à eux, n'abstraient qu'une segmentation politique du Marché en « familles » et *networks* (ou « réseaux ») ramifiant des logiques d'héritage et/ou d'excellence technologique dialectisées et/ou combinatoires.

Les conjectures, gauchistes globalement, tirées de cette nomenclature de *l'état*, quant à une consommation auto-référentielle d'un profil de marchandises culturellement identifiées, paraissent, clairement, contredites, de surcroît, par l'engouement général que suscite le football, notamment, pour lui opposer un contre-exemple notoire. Sans me lancer dans une démonstration exhaustive de ce constat, ni dans l'analyse détaillée des ressorts d'une communion inter/nationale formée autour de manifestations d'un sport prétendument « populaire », le socle politique élitaire ou *gentleman* des artisans de son institution comme de sa démocratisation (en France, par exemple)²⁶⁰⁰ et les passions déchaînées par ses principaux événements (la Coupe du monde, notamment), jusqu'au sommet de l'État, accusent, au contraire, une offensive disciplinaire : de r/amassage et d'acculturation du peuple, menée contre lui, au moyen d'une « ressource notabiliaire » typiquement collaborative. C'est, dit François Prigent, agrégé et docteur en histoire contemporaine (Université de Rennes 2, Tempora EA 7468), « un outil de formation, comme en Angleterre où les patrons des entreprises captaient cela lorsque les ouvriers se mettaient à jouer au football. Il y avait une logique d'encadrement, de contrôle. C'était une façon de leur inculquer des valeurs de travail collectif, de respect des tâches, des postes. Avec deux arrières, trois milieux et cinq attaquants. C'est comme cela que se jouait le foot. En Bretagne, c'est impulsé comme cela aussi. Exemple avec André Lorgeré qui atteint ainsi avec En Avant Guingamp les écoles laïques, inculque le goût de l'éducation par le corps, une conception très républicaine. Chez les catholiques, il s'agit aussi de diffuser la doctrine sociale de l'église auprès de la jeunesse. Dans l'armée, ça permet de mettre en scène, avant 1914, l'esprit de revanche ; après 1914, la puissance physique. C'est souvent dans l'armée que vous trouvez les premiers contrats professionnels, les militaires

2600« Contrairement à l'idée reçue que l'on peut avoir aujourd'hui quand on pense au sport populaire qu'est le football, sa diffusion s'est d'abord faite par les élites sociales, culturelles, économiques. À la base, le football est un sport de gentlemen. Donc, au départ, on retrouve des figures de l'élite à la création des clubs. Ces figures pouvaient aussi venir de l'armée, de l'école, en Bretagne de l'église [...] À Ancenis (Loire-Atlantique), c'est le fils du maire qui crée le club de football. Il est le directeur du Crédit de l'Ouest et il crée cette structure parce que dans son parcours universitaire, comme André Lorgeré, il a découvert la pratique du sport. En plus, il avait fait deux années en Angleterre donc en était revenu enrichi par cette expérience. D'ailleurs, le club s'appellera le Racing Club d'Ancenis. On retrouve bien là cette notion de sport élitaire. »

François Prigent, In : Coureau Mathieu, « Le football est un sport élitiste qui a très vite gagné les masses populaires », *Ouest France*, le 31/05/2021

<https://www.ouest-france.fr/sport/football/football-et-politique-un-siecle-de-relations-etroites-decryptees-1abbcdc6-b228-11eb-99e9-492a6d7bf1f6>

concernés [ndlr : pour l'essentiel, issus des classes populaires] ne faisant presque que du sport »²⁶⁰¹ ; lequel, avec l'École, fournit, dans une certaine mesure, l'une des trames tangibles de la méritocratie²⁶⁰², transcendée si bien par les gauchistes²⁶⁰³ que l'authenticité « populaire » dont ils la prévalent érige, comble de la contradiction, l'une des pratiques les moins nobles – car la plus démocratique *in fine* – de la *religio athletae* en essence ou *Dasein* collaboratif éthéré. Nombreux, en effet, sont les progressistes et autres militant.e.s radical.e.s à sublimer la somme d'une adéquation entre le budget limité des classes populaires et le coût des *loisirs* disponibles segmentant l'une de « ces deux grandes modalités du temps » pseudo cyclique du capitalisme²⁶⁰⁴, comme « déguisement consommable du temps-marchandise de la production »²⁶⁰⁵ en « temps libre » et, donc, temps de *guerre*. « C'est le fait même de la division [ndlr : ou l'ambivalence] fonctionnelle entre ces deux grandes modalités du temps qui fait système et [...] *du loisir l'idéologie même du travail aliéné* [...] “Le loisir est une vocation collective” [...] qui ne fait que voiler l'obéissance profonde : 1) À une morale collective de maximisation des besoins et des satisfactions, qui reflète point par point dans la sphère privée et “libre” le principe de maximisation de la production et des forces productives dans la sphère “sociale”. 2) À un code de distinction, à une structure de différenciation – le critère distinctif, qui fut longtemps l’“oisiveté” pour les classes aisées aux époques antérieures, étant devenu la “consommation” de temps inutile [...] Si les loisirs, en se développant, tombent de plus en plus, comme il est probable, et à l'inverse de leur projet idéal, dans la concurrence et l'éthique disciplinaire, alors on peut supposer que le travail (un certain type de travail) redevienne le lieu et le temps ~~où se remettre~~ de ses loisirs. En tous cas, le travail peut d'ores et déjà redevenir un signe de distinction et de privilège : c'est la servitude affectée des hauts cadres et des P.D.G., qui se doivent de

2601 *Ibid.*

2602 « Le sport, comme l'éducation, est un outil d'émancipation méritocratique des masses. »

Ibid.

2603 Lire, à ce propos, l'article des *Utopiques*, l'organe de presse de l'Union syndicale Solidaires (un exemple parmi d'autres) brossant la mythologie du « football populaire », « Football populaire VS Football business », *Les Utopiques*,

<https://www.lesutopiques.org/football-populaire-vs-football-business>

2604 « Le temps pseudo-cyclique est celui de la consommation de la survie économique moderne, la survie augmentée, où le vécu quotidien reste privé de décision et soumis, non plus à l'ordre naturel, mais à la pseudo-nature développée dans le travail aliéné ; et donc ce temps retrouve **tout naturellement** le vieux rythme cyclique qui réglait la survie des sociétés pré-industrielles. Le temps pseudo-cyclique à la fois prend appui sur les traces naturelles du temps cyclique, et en compose de nouvelles combinaisons homologues : le jour et la nuit, le travail et le repos hebdomadaire, le retour des périodes de vacances [...] Le temps qui a sa base dans la production des marchandises est lui-même une marchandise consommable, qui rassemble tout ce qui s'était auparavant distingué [...] Tout le temps consommable de la société moderne en vient à être traité en matière première de nouveaux produits diversifiés qui s'imposent sur le marché comme emplois du temps socialement organisés. “Un produit qui existe déjà sous une forme qui le rend propre à la consommation peut cependant devenir à son tour matière première d'un autre produit.” (*Le Capital*). »

Debord Guy, *La Société du Spectacle*, *op. cit.*, pp. 151 – 152

2605 *Ibid.*, p. 150

travailler quinze heures par jour. On arrive ainsi au terme paradoxal où c'est le travail lui-même qui est *consommé* [ndlr : ou réinvesti comme temps libéré ou « liberté »] Dans la mesure où il est *préféréd* au temps libre, où il y a demande et satisfaction “névrotique” à travers le travail, où le surcroît de travail est indice de prestige, nous sommes dans le champ de la consommation du travail »²⁶⁰⁶, en qualité de loisir.

C'est pour cette *raison* que ce type de pratiques *populaires moyennes* (comme le football, notamment) n'engage pas, seulement, le peuple, mais, globalement, tous les membres de la nation ; bien qu'une part des loisirs disponibles exclut, à l'inverse, les classes populaires de leur giron, l'accès aux loisirs corrélant, invariablement, avec le niveau de revenus de leurs client.e.s. Leurs prix, en effet, augmentent proportionnellement au coût des ressources mobilisées par leur pratique, lui-même corollaire du niveau de virtuosité requis par la maîtrise de son arsenal. Ainsi, le niveau d'habileté – et, derrière, la discipline – exigé par le maniement du club de golf et l'alignement de la mire pointée vers une cible aussi bien retirée que minuscule, ou par la chevauchée, notamment, se veut proportionnel aux coûts d'investissement et d'entretien des infrastructures (« 18 trous », chevaux et centre équestre) nécessaires à leur pratique²⁶⁰⁷. Les critères bourgeois d'une sélection de loisirs (*ars* ou métiers), qui n'a, foncièrement, rien de symbolique, ne tiennent, en somme, qu'à un temps de vie consommable limité à rentabiliser ; d'où, stratégiquement, la priorité donnée aux marchandises culturelles accusant une forte valeur technique d'usage, sans qu'elle ne soit, pour autant, synonyme d'exclusion de loisirs moins estimés ; d'autant plus quand leur configuration objective réplique, en tous points (comme le football), celle du « conflit armé ».

Le prix de la marchandise gage et borne *in fine*, radicalement, les conditions de sa *perception* (au double sens du terme), comme signe exclusif de richesses, pour les capitalistes, et de « récompense » objectiv(é)e d'une valeur inversement proportionnelle à l'effort de guerre fourni, pour les salarié.e.s ; en sorte que la consommation témoigne, exclusivement, de toutes les relations de « droit et d'obligation » biunivoques entre le Capital et le Travail établies par contrat ; lequel homologue, en effet, les mentions légales de la cession, au souverain, des forces de l'employé.e, sur un temps donné (soit, en France, plus de 150 heures par mois, à temps plein, en 2022), pour – et non contre – un revenu avoisinant le montant du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance²⁶⁰⁸ : *prix plancher du mérite* et de l' « intégration » au pays

2606Baudrillard Jean, *La société de consommation, ses mythes, ses structures, op. cit.*, pp. 243 – 244 – 245 – 246 – 247 – 248 – 249

Passage raturé par mes soins

2607J'aurais pu, également, cité l'exemple de la Formule 1 pour illustrer mon propos.

2608Évalué à 1121,71€, le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance concerne, à l'époque, « 1,89 million de salariés, sur les 15,2 millions recensés dans le privé (hors intérimaires et apprentis) [...] En prenant en compte l'ensemble des salariés (23,8 millions), ce qui inclut aussi l'agriculture, l'administration ou encore les associations, la Dares recense jusqu'à 3,1 millions de personnes touchant le SMIC dans l'Hexagone [...] Dans le privé, un salarié sur

de Voltaire, supérieur de 113€ (seulement) au seuil de pauvreté, en 2013. Le Contrat à Durée Indéterminée le jalonne quant à lui, dans le meilleur des mondes, comme « assurance-vie » matérielle *et* politique, sitôt résiliée en temps de « crise ». Le sentiment d'insécurité matérielle ressenti par l'employé.e, sitôt spolié.e de l'E.B.E., rend, d'ailleurs, son exploitation d'autant plus désirable, qu'elle sclérose, d'une part, un sentiment, à la fois, électif et conservatoire, chez ses *bénéficiaires* ; amplifie son désir²⁶⁰⁹, chez celles et ceux qui en sont privées, de l'autre.

« «Ce sont les structures sociales, celles des rapports de production capitalistes dans le cas salarial, qui configurent les désirs et pré-déterminent les stratégies pour les atteindre : dans les structures de l'hétéronomie matérielle radicale [ndlr : *ἔτερος* et *νόμος* se présupposant mutuellement] le désir de persévérer matériellement-biologiquement est déterminé comme désir d'argent qui est déterminé comme désir d'emploi salarié » [Lordon, 2010] Préserver leur emploi [ndlr : mis en tension pénurie par le capitalisme] pour les uns, en trouver un pour les autres ne relèvent pas du registre du choix mais bien de rapports sociaux déterminés qui contraignent à l'enrôlement. »²⁶¹⁰

Le salariat brosse ainsi une cartographie « objective » ou « authentique » d'une libre concurrence darwinienne réduite par le néo-structuralisme à une *tectonique* « culturelle » des *strates*²⁶¹¹. Cette vision collaborative de la guerre²⁶¹² livrée entre *et* dans les PCS–SE, (*re*)transmise

huit gagne le SMIC. Mais cette proportion est très inégale selon les secteurs. Ils sont jusqu'à 38% dans la branche "hôtellerie, restauration et tourisme", voire même 61% pour la seule restauration rapide. A l'inverse, seuls 2% sont concernés dans le secteur "banques, établissements financiers et assurance", où la plupart des salariés sont cadres ou professions intermédiaires, et 3% dans celui de la métallurgie, où les minima salariaux sont plus confortables que la moyenne. »

« Le nombre de personnes touchant le Smic en forte hausse », *Capital Management*, le 12/12/2013

<https://www.capital.fr/votre-carriere/le-nombre-de-personnes-touchant-le-smic-en-forte-hausse-895543>

2609« Celui qui désire, désire une chose qui lui manque et ne désire pas ce qui ne lui manque pas [...] Tous ceux qui désirent, désirent ce qui n'est pas actuel ni présent, ce qu'on n'a pas, ce qu'on n'est pas, ce dont on manque. » Platon, *Le banquet*, dans *Œuvres complètes*, Collection des Universités de France, IV, IIIe partie, 1929, p. 200 a. et c.

La privation mécanise le « désir » de la chose privée, soit d'un surplus de richesses des conditions élémentaires de la survie. Son **ontologie** que déclinent ou modernisent de nombreux psychologismes contemporains (Pyramide de Maslow, etc.) bascule ainsi le mode ou l'effet du *νόμος* dans une *causa cognoscendi* première, indéterminée.

➤ La suite de l'argumentaire est consultable à l'**Annexe I** de ce chapitre.

2610Jacquot Lionel, *Travail, gouvernementalité Managériale et néolibéralisme*, *op. cit.*, p. 134

2611« La réduction ? Elle peut aller loin. Elle peut "descendre", dans la pratique. Les gens, ceux des divers groupes et classes, subissent – inégalement – les effets de multiples réductions portant sur leurs capacités, leurs idées, leurs "valeurs" et en fin de compte sur leurs possibilités, leur espace et leur corps. Les *modèles réduits*, construits par tel ou tel spécialiste, ne sont pas toujours abstraits d'une abstraction vaine ; construits en vue d'une pratique réductrice, ils parviennent avec un peu de chance à imposer un ordre, à composer les éléments de cet ordre [...] En particulier la classe ouvrière subit les effets des "modèles réduits" : d'espace, de consommation, de "culture", comme on dit. » Lefebvre Henri, *La production de l'espace*, *op. cit.*, p. 127

Passage surligné (en italique) par mes soins.

2612« Nombre d'analyses entendent définir le travail collaboratif comme, avant tout, la mise en place d'une organisation horizontale du travail avec un partage des responsabilités et un engagement uniforme des participants pour une réalisation commune : il s'agirait de "maximiser l'énergie créative lors de projets d'envergure, sans l'organisation hiérarchisée traditionnelle (...) en collaboration du début à la fin, sans diviser les tâches" (un internaute). Une telle vision angélique peut s'appliquer à des activités gratuites, dans des associations par exemple ou dans l'écriture d'une encyclopédie sur le net. Mais, peut-elle caractériser une situation de travail subordonnée (salariée ou contractuelle) ?

au peuple, « non pas en tant qu'idéologie mais en tant que savoir [ndlr : ou science] non pas au service de tel État, ou de tel gouvernement, mais au service de l'État et du pouvoir en général »²⁶¹³ ne borde, *in fine*, qu'une propagande de la méritocratie érigée en « Kryptonite » de la domination ou, plus exactement, des conditions de sa « reproduction », par le père du néo-structuralisme²⁶¹⁴. Le capitalisme, formellement *réduit* à un régime égotique (viscéral) d'une compétition *culturelle*, doit alors, seulement, garantir, selon Bourdieu, les conditions fictives d'une « concurrence pure et parfaite » entre les citoyen.ne.s, devant leur redistribution positiv(ist)e dans l'espace social... de la domination, au terme d'un match égalitaire à la norme (agonistique) établie. Le néo-structuralisme, chevillant ainsi l' « émancipation » des classes populaires à l' « égalité des chances » (un oxymore)

Certainement pas. Car le travailleur ensermé dans un réseau voit nécessairement son travail orienté par les finalités de **l'employeur ou du donneur d'ordre**. Dit autrement, tout réseau, même informatisé et doux dans sa mise en œuvre, possède une *tête de réseau* qui oriente et définit le travail de chacun à l'intérieur du collectif de travail. Ce n'est pas parce que chacun possède la seule vue latérale du travail de ses collègues que le réseau est une entité horizontale. Bien au contraire : la subtilité de l'entreprise en réseau est de donner aux acteurs l'illusion de l'horizontalité, au plus grand bénéfice de l'organisateur du réseau, qu'il s'agisse d'un bénéfice économique ou symbolique. L'illusion colportée du travail en réseau, et ici du travail collaboratif, n'est pas sans rappeler les faux espoirs mis dans les années 80 dans la "3e Italie" et dans ses districts économiques qui proposaient une nouvelle organisation économique : il fallut bientôt déchanter pour se rendre compte que ces formes économiques n'étaient guère qu'une étape transitoire, certes renouvelée, vers le capitalisme globalisé (Durand, 1991). Le travail en réseau n'empêche pas la segmentation du travail, puis la recomposition des résultats du travail de chacun, par un centre qui est le seul acteur à disposer d'une vue globale du projet ou de l'activité pour l'orienter... et en mesurer la valeur. Ainsi, le travail collaboratif, fondé sur une organisation réticulaire n'a que l'illusion de l'horizontalité lorsque son champ d'application est l'entreprise capitaliste ou ses institutions publiques d'accompagnement [...] Il faut rappeler que ce travail collaboratif se déroule la plupart du temps sous contrainte de réduction des coûts, donc avec des effectifs calculés *a minima* face à la charge de travail. Plus encore, la plupart des travailleurs engagés dans le travail collaboratif sont engagés dans plusieurs projets à la fois ou dans plusieurs programmes. Alors le travail collaboratif, contrairement à une première approche qui se contenterait d'observer le travail immédiat lié à un projet, apparaît comme divisé, éclaté (contrairement à son essence première) : la multiplication des appartenances à des projets ou à des programmes peut faire du travail collaboratif un entassement de micro-activités qui font largement disparaître le sens du travail pour le transformer en une nécessité de micro-objectifs à atteindre [...] Par ailleurs, plus que pour rationaliser le travail manuel, **la rationalisation du travail intellectuel exige une adhésion subjective du travailleur aux objectifs de sa tâche ou de sa fonction**. De ce point de vue, le travail collaboratif fournit certainement une heureuse solution en mobilisant les salariés (ou les autres travailleurs) à travers l'émulation et le caractère plus ou moins ludique du travail collectif d'une part et, d'autre part, en exerçant un contrôle quelquefois à peine visible sur l'exécution du travail. »

Durand Jean-Pierre, *Le travail collaboratif : des illusions à d'éventuels possibles*, op. cit., pp. 15 – 28

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

2613 Voir note 2584

2614 « C'est son insistance sur la "reproduction" qui explique pourquoi la conceptualisation développée par Pierre Bourdieu dans *La domination masculine* [ndlr : comme dans le reste de son œuvre] tend à inscrire cette domination dans l'éternité. Elle existerait partout et toujours, dans toutes les sociétés et à toutes les époques. Elle relèverait *in fine* d'une nécessité ontologique, sans qu'on puisse entrevoir la possibilité d'agir à son encontre. D'une manière plus générale, l'attention ainsi portée à ce qui ne change pas peut empêcher de penser le changement. Les rapports sociaux se produisent, se reproduisent *et* se transforment sans cesse en lien les uns avec les autres, y compris à travers les actions réciproques les plus ténues. Commentant le potentiel critique des réflexions développées par Henri Lefebvre, Pierre Macherey précise : "Ce qu'il faut comprendre, c'est donc en quoi le possible, au lieu de se placer en alternative au réel, lui est consubstantiellement uni : c'est le réel qui projette en avant de lui-même ses possibles, sans décider à l'avance lesquels de ceux-ci seront réalisés." (Macherey Pierre, "Simmel et la socialisation", in : Macherey, Pierre, *Petits riens : ornières et dérives du quotidien*, Éd. Le Bord de l'eau, Bordeaux, 2009, pp. 154 – 155). »

Pfefferkorn Roland, *Rapports de racisation, de classe, de sexe...*, Migrations Société, vol. 133, N°1, 2011

<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2011-1-page-193.htm>

DOI : 10.3917/migra.133.0193

devant une « réussite » scolaire²⁶¹⁵ promise aux plus chanceux ou vertueux des élèves, d'un côté, « nie la nécessité de l'antagonisme, voulant faire de tous les hommes des bourgeois [... et] réaliser la théorie en tant qu'elle se distingue de la pratique et qu'elle ne renferme pas d'antagonisme. Il va sans dire que, dans la théorie, il est aisé de faire abstraction des contradictions qu'on rencontre à chaque instant dans la réalité. Cette théorie deviendrait alors la réalité idéalisée. Les philanthropes veulent donc conserver les catégories qui expriment les rapports bourgeois, sans avoir l'antagonisme qui les constitue et qui en est inséparable. Ils s'imaginent combattre sérieusement la pratique bourgeoise, et ils sont plus bourgeois que les autres. »²⁶¹⁶ Le néo-structuralisme, de l'autre, abolit, plus tragiquement, toute « émancipation », à court ou moyen terme, du prolétariat, peu importe sa conjoncture, en la déléguant à sa progéniture, exclusivement.

Cette axiologie *réconciliatrice* « de gauche » plébiscite, seulement, une conformité pratique idéale, quoique paradoxale, aux principes de l'Isonomie²⁶¹⁷, comme *la* condition « réaliste » d'une

2615« Si l'on accorde que l'enseignement réellement démocratique est celui qui se donne pour fin inconditionnelle de permettre au plus grand nombre possible d'individus de s'emparer dans le moins de temps possible, le plus complètement et le plus parfaitement possible, du plus grand nombre possible des aptitudes qui font la culture scolaire à un moment donné [seuls Bourdieu et les néo-structuralistes] voi[en]t [alors] qu'il s'oppose aussi bien à l'enseignement traditionnel orienté vers la formation et la sélection d'une élite de gens bien nés qu'à l'enseignement technocratique tourné vers la production en série du spécialiste sur mesure [...] Toute démocratisation réelle suppose donc qu'on les enseigne là où les plus défavorisés peuvent les acquérir, c'est-à-dire à l'École ; que l'on élargisse le domaine de ce qui peut être rationnellement et techniquement acquis par un apprentissage méthodique aux dépens de ce qui est abandonné irréductiblement au hasard des talents individuel. »

Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Les Éditions de minuit, Paris, 1985, pp. 114, 111

Passages rajoutés (entre crochets) par mes soins.

2616 Marx Karl, *Misère de la Philosophie (II : La métaphysique de l'économie politique)*, Publication en collaboration avec la bibliothèque de sciences sociales de l'Université de Québec, <https://www.marxists.org/francais/marx/works/1847/06/km18470615g.htm>

2617« On comprend que ce système trouve son accomplissement dans le concours, qui assure parfaitement l'égalité formelle des candidats mais qui exclut par l'anonymat la prise en considération des inégalités réelles devant la culture [...] L'égalité formelle qu'assure le concours [qui ne saurait en soi, comme principe (logique) de fonctionnement, essuyé la critique] ne fait que transformer le privilège en mérite puisqu'il permet à l'action de l'origine sociale de continuer à s'exercer, mais par des voies plus secrètes [...] L'effort d'égalisation reste formel tant que les inégalités ne sont pas effectivement abolies par une action pédagogique [seul enjeu ou réforme (réaliste) pour l'auteur ...] Bien qu'il contredise la justice réelle [du νόμος] en soumettant aux mêmes épreuves et aux mêmes critères des sujets fondamentalement inégaux, le procédé de sélection qui ne prend en compte que les performances mesurées au critère scolaire, toutes choses égales d'ailleurs, est le seul qui convienne à un système dont la fonction est de produire des sujets sélectionnés et comparables. Mais rien dans la logique du système ne s'oppose à ce que l'on introduise la considération des inégalités réelles *dans l'enseignement proprement dit* [...] Il est indiscutable que certaines des aptitudes qu'exige l'École, comme l'habileté à parler ou à écrire et la multiplicité même des aptitudes, définissent ou définiront toujours la culture savante [que ne laisse, justement, de sacraliser Bourdieu, en qualité de « savant ». Cf. *Comprendre*, In : *La Misère du Monde et Le sondage, une science sans savant*, In : *Choses dites*] Mais le professeur de lettres n'est en droit d'attendre la virtuosité verbale et rhétorique qui lui apparaît, non sans raison, comme associée au contenu même de la culture qu'il transmet, qu'à la condition qu'il tienne cette vertu pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une aptitude susceptible d'être acquise par l'exercice et qu'il s'impose de fournir à tous les moyens de l'acquérir [...] Une pédagogie réellement rationnelle devrait se fonder sur l'analyse des coûts relatifs des différentes formes d'enseignement [...] et des divers types d'action pédagogique du professeur [...] ; elle devrait prendre en compte le contenu de l'enseignement ou les fins professionnelles de la formation, et, envisageant les divers types de rapports pédagogiques, elle ne devrait pas oublier leur rendement différentiel selon l'origine sociale des étudiants. En toute hypothèse, elle est subordonnée à la connaissance que l'on se donnera de l'inégalité culturelle socialement conditionnée et à la décision de la réduire [...] Ainsi, chaque progrès [ou victoire] dans le sens de la rationalité réelle [privative] qu'il s'agisse de l'explicitation des exigences réciproques des enseignants et des

« émancipation » pieds et poings liés au *savoir* (et ses *media*) ou la « culture »²⁶¹⁸, que dope, contradictoirement, un échec à l'investir, jusque-là. Ne condamnant, effectivement, que l'inertie du *turn over* individuel sur les cases « professionnelles » de l'échiquier productif²⁶¹⁹, P. Bourdieu milite, en tant qu'utopie réactionnaire, pour une égalité « pure et parfaite » (donc, aporétique) des conditions de la concurrence, et, par là, un renversement permanent de l'État, pris en charge, théoriquement, par l'École Républicaine – une mission, logiquement, dont elle s'acquitte imparfaitement. Si Philippe Aghion (chaire d'Économie du Collège de France depuis 2015, conseiller, successif, des présidents Hollande et Macron, chantre national du libéralisme, entre autres), quant à lui, s'en remet aux mécanismes vertueux, car flexibles, du Marché pour tendre à cette égalité, *via* la révolution de l'État, non plus générationnelle (administrée par l'École), mais perpétuelle du mini *selbst*, l'idéal politique projeté par l'économiste couve, seulement, une intensification du mécanisme prêché par son homologue progressiste, tel que, d'ailleurs, en témoigne le parcours professionnel idéal-type, pour le moins déconnecté de la réalité, brossé par le premier à des élèves de Terminale ES²⁶²⁰, lors d'une conférence tenue au Lycée Paul Scarron de Sillé-Le-Guillaume, en décembre 2016.

enseignés, ou encore de l'organisation des études la mieux faite pour permettre aux étudiants des classes défavorisées de surmonter leurs désavantages, serait un progrès dans le sens [économique] de l'équité. »
 Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture. op. cit.*, pp. 104 – 105 – 106, 110, 112, 114

Passages soulignés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2618« Si l'on sait que dans le cas de la peinture, qui ne fait pas directement l'objet d'un enseignement, des différences apparaissent jusque dans la connaissance des auteurs les plus classiques et va en s'accroissant pour les peintres modernes, si l'on sait aussi que l'érudition en matière de cinéma ou de jazz (toujours beaucoup plus rare que pour les arts consacrés) est elle aussi très inégalement répartie selon l'origine sociale, on doit conclure que les inégalités devant la culture ne sont nulle part aussi marquées que dans le domaine où, en l'absence d'un enseignement organisé, les comportements culturels obéissent aux déterminismes sociaux plus qu'à la logique des goûts et des engouements individuels [...] On voit à l'évidence qu'une culture purement scolaire n'est pas seulement une culture partielle ou une partie de la culture, mais une culture inférieure par ce que les éléments mêmes qui la composent n'ont pas le sens qu'ils auraient dans un ensemble plus large. L'École n'exalte-t-elle pas dans la “culture générale” tout l'opposé de ce qu'elle dénonce comme pratique scolaire de la culture chez ceux que leur origine sociale condamne à n'avoir d'autre culture que celle qu'ils doivent à l'École ? Chaque connaissance doit donc être perçue à la fois comme un élément d'une constellation et comme un moment de l'itinéraire culturel dans sa totalité, chaque point de la courbe enfermant toute la courbe [...] Pour les individus originaires des couches les plus défavorisées, l'École reste la seule et unique voie d'accès à la culture, et cela à tous les niveaux de l'enseignement ; partant, elle serait la voie royale à la démocratisation de la culture, si elle ne consacrait, en les ignorant, les inégalités initiales devant la culture et si elle n'allait souvent – en reprochant par exemple à un travail scolaire d'être trop “scolaire” – jusqu'à dévaloriser la culture qu'elle transmet au profit de la culture héritée qui ne porte pas la marque roturière de l'effort et a, de ce fait, toutes les apparences de la facilité et de la grâce. »

Ibid., pp. 32 – 33 – 34 – 35

Passages soulignés par mes soins.

2619« Pour Léon Walras [ndlr: économiste français du XIXe siècle, présenté comme l'un des fondateurs des courants *marginaliste, néolibéral et classiciste*] l'économie politique est, à la fois, l'exposé de ce qui est et le programme de ce qui devrait être. »

Beraud Alain, « Walras et l'économie publique », *Econpapers*, 2011

<https://econpapers.repec.org/paper/haljournal/halshs-00508902.htm>

2620J'occupais, à l'époque, un poste d'enseignant en S.E.S. au Lycée Raoul Vadepiéd, à Évron, en Mayenne.

« *Un jour artisan, un jour chômeur, un autre jour en formation, celui d'après cadre, ou encore auto-entrepreneur, etc.* »

Sans tenir compte, davantage, de la dimension mythologique d'un tel sermon, la réaction en chaîne qu'il suscite, chez l'un des élèves comptant parmi son auditoire, puis chez l'orateur à son tour, me semble, particulièrement, révélatrice du point focal des théories néolibérale comme néo-structuraliste de l'Éta(n)t, et du type d'égalité qu'il recèle. « Pourquoi tout le monde doit-il être employable ? », réplique, en effet, cet élève à la catéchèse de Philippe Aghion ; lequel y réagit en étrillant, immédiatement, tout.e.s les déserteur.e.s du Marché, l'économiste ne « concevant », sinon tolérant, l' « inactivité » et l' « oisiveté » suspendue la première, d'après lui. Si les ambitions de Pierre Bourdieu ne se formulent pas aussi clairement, la croisade que mènent ce dernier et ses légataires, pour une *réduction*, et non la suppression, des « inégalités sociales » (entre PCS-SE) ne traduit pas moins une volonté de conservation du mode opératoire – autrement dit le travail salarié que Bourdieu ne critique jamais, d'ailleurs – dont elles scellent, inéluctablement, l'issue. La circonscription de l'économie capitaliste, et sa contradiction, à la sphère de la consommation, inférée par ce confinement de la Domination à un excès d'inégalités, aliène, conjointement, l' « émancipation » des classes populaires à une œuvre de *charité* bien ordonnée, abandonnée aux représentant.e.s de l'État, et sa Justice, ou, dit autrement, aux raisons, mêmes, de leur misère. « C'est, dénonce Bourdieu, le retrait de l'État et le dépérissement de l'aide publique à la construction, affirmés, au cours des années 70, dans le remplacement de l'aide à la pierre par l'aide à la personne, qui est responsable, pour l'essentiel, de l'apparition des lieux de relégation où, sous l'effet de la crise économique et du chômage, se trouvent concentrées les populations les plus démunies ; [... et ce, du à] la conversion collective à la vision néo-libérale qui, commencée dans les années 70, s'est achevée, au milieu des années 80, avec le ralliement des dirigeants socialistes [...] Il s'est accompagné d'une démolition de l'idée de service public, à laquelle les nouveaux maîtres à penser ont collaboré par une série de faux en écriture théorique et d'équations truquées, fondées sur la logique de la contamination magique et de l'amalgame dénonciateur à laquelle ont eu si souvent recours, dans le passé, leurs adversaires marxistes [ndlr : ou, plutôt, soviétiques] : faisant du libéralisme économique la condition nécessaire et suffisante de la liberté politique, on assimile l'interventionnisme de l'État au “totalitarisme” ; identifiant le soviétisme et le socialisme, on pose que la lutte contre des inégalités tenues [ndlr : à raison] pour inévitables est inefficace [...] et ne peut en tous cas être menée qu'au détriment de la liberté. »²⁶²¹

2621 Bourdieu Pierre, *La misère du monde*, Éditions du Seuil, Paris, 1993, pp. 339 – 340

Cette diatribe lancée contre une démission apriorique d'un « État-providence » hypostasié, symbole de l'engagement formel des gouvernant.e.s à garantir les conditions d'une mobilisation optimale des ressources humaines disponibles et con- ou main-tenir, ainsi, les inégalités contractées par marchés interposées, marque, seulement, une réaction de l'auteur au basculement, conjoncturel par ailleurs, « d'une politique visant à agir sur les structures mêmes de la distribution [ndlr : et non de l'exploitation qu'elle boucle] à une politique visant simplement à corriger les effets de la distribution inégale des ressources en capital économique et culturel, c'est-à-dire à une *charité d'État* [ndlr : que revendique, en l'occurrence, Bourdieu] destinée, comme au bon temps de la philanthropie religieuse, aux “pauvres méritants” [...] On voit comment la démission ou le retrait de l'État a déterminé des effets inattendus, jamais vraiment souhaités en tous cas [ndlr : ni l'inverse, d'ailleurs] et qui sont de nature à menacer, à terme, le bon fonctionnement des institutions démocratiques, si une politique résolue d'un État décidé à prendre réellement les moyens de ses intentions proclamées ne vient pas, de toute urgence, les contrecarrer. »²⁶²² Les prévisions de l'auteur démasquent, de surcroît, une théorie économique révolue figée dans une conjoncture dominée par le conflit militaire ; laquelle justifie l' « interventionnisme » du gouvernement, pour aussi bien optimiser le niveau d'engagement des phalanges nationales sur le champ de bataille que pallier aux conséquences matérielles et contrecoups politiques de l'affrontement, une fois cessé. Là, donc, où Bourdieu milite, anachroniquement, pour le renforcement d'une modération administrative des conditions marchandes de la concurrence, traduite par une répartition moins inégale de leur produit, ces dernières à peine r/établies sur les ruines encore fumantes de la « guerre », le(s) souverain(s), à l'inverse, engage(nt) une politique d'exonération progressive des « acquis » de la classe moyenne, combinée à une dégression proportionnelle des besoins en main d'œuvre de l'État, caractéristique d'une économie de marché ayant « repris ses droits ». Se dresse en positif, conjointement et aussi bien paradoxalement, « ce concept d'insertion [...] très souvent accompagné, dans le discours volontariste des promoteurs du “social” et dans les programmes de lutte contre la pauvreté-précarité, d'une référence aux “nouvelles solidarités” qu'il faut inventer pour remédier à la crise du lien social [...] La loi du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion, remarque S. Paugam, a été, en quelque sorte, la consécration juridique de cette invention conceptuelle et la justification idéologique des principes d'intervention sociale qui l'accompagnaient [...] Dans une société productiviste, qu'on la qualifie d'industrielle ou de post-industrielle, les modes d'intégration reposent en grande partie sur l'activité professionnelle qui assure aux individus une sécurité matérielle et financière, des relations sociales, une organisation

2622 *Ibid.*, pp. 343, 350

du temps et de l'espace et une "identité au travail" »²⁶²³, comme autant de *besoins* transcendés par la mise en tension pénurique des modalités, mêmes, de leur satisfaction, chevillée à cette dernière. Les mécanismes de l'accumulation marchande et ses présupposés, en effet, constituent le salariat facteur, à la fois, d' « insertion »²⁶²⁴ et d'exclusion ; de telle sorte que sa contradiction interne, loin de le démentir, en stimule, davantage, le désir, au contraire, sous la férule de la sociologie (bourdieusienne, tout particulièrement) qui l'exalte, à son tour, en militant pour une (ré)insertion plus égalitaire et concurrentielle (ou « mobile »), à la fois.

« En un instant, le premier venu arrive au faîte du pouvoir mais il en dégringole avec la même rapidité pour être remplacé par un de ses adversaires. Il y a toujours un tyran et toujours des opprimés, en somme, mais les rôles alternent [ndlr : et la violence s'intensifie...] Tout est alternance [ndlr : et progrès] dans la tragédie, mais il y a aussi, toujours active, une tendance invincible de notre esprit à immobiliser l'alternance sur un de ces moments. C'est cette tendance proprement mythique qui fournit les pseudo-déterminations des protagonistes, qui transforme les oppositions tournantes en différences stables [...] On s'aperçoit qu'on ne peut pas définir les héros tragiques les uns par rapport aux autres car ils sont tous appelés à jouer les mêmes rôles successivement. Si Œdipe est oppresseur dans *Œdipe roi* il est opprimé dans *Œdipe à Colone*. Si Créon est opprimé dans *Œdipe roi* il est oppresseur dans *Antigone*. Personne, en somme, n'incarne l'essence de l'oppresseur ou l'essence de l'opprimé ; les interprétations idéologiques de notre temps sont la trahison suprême de l'esprit tragique, sa métamorphose pure et simple en drame romantique ou en western américain. »²⁶²⁵

La modulation tactique de la condition économique des classes populaires françaises, adéquate à la conjoncture des Trente Glorieuses, démontre, pourtant, que « personne n'incarne l'essence de l'oppresseur ou l'essence de l'opprimé » ; que toute « promotion sociale » ou stratégie du prolétariat n'est pour autant, jamais, que provisoire ; et serait-elle pérenne ou, bien, le résultat d'une *égalité « pure et parfaite »*, que cette « émancipation » n'augure, « au mieux », qu'un *turn over* permanent des citoyen.ne.s aux différentes strates de la domination – quoique, toujours finalement, jugulé par les mécanismes de concentration du Capital – , sans pour autant nuire à ses principe et projet. Bien au contraire. L'exemple des Trente Glorieuses illustre, clairement, cette logique. La pénurie *exceptionnelle* de main d'œuvre, touchant la France

2623Paugam Serge, *Insertion, intégration, participation*, In : Recherches et Prévisions, n°20, juin 1990, pp. 7 – 8
www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_1990_num_20_1_1397

2624« « Le terme d'insertion désigne par conséquent à la fois un but et un moyen. C'est, d'une part, le résultat des mécanismes d'intégration, tels la socialisation, par lesquels chaque individu tout au long de sa vie assimile les éléments lui permettant d'occuper une place dans les échanges sociaux. Dans notre société, l'axe le plus intégrateur autour duquel se cristallise l'insertion est le travail. »

« Insertion Sociale, Intégration Sociale », *Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale*,

<https://www.cnle.gouv.fr/insertion-sociale-integration.html#nb2>

2625Girard René, *La Violence et le Sacré*, op. cit., pp. 222 – 223

au sortir de la Seconde Guerre mondiale, accuse un ratio déficitaire des ressources humaines disponibles sur les *obligations* – économique et politique – sous-jacentes de la *Reconstruction*. « Les pays européens, reconnaît Angela Merkel, devaient se construire comme associés et partenaires commerciaux des Etats-Unis. » [...] L'aide américaine de 1947 n'était donc pas venue sans contrepartie. Le président Harry Truman (président de 1945 à 1953) a [également] utilisé le plan Marshall [ndlr : dont la somme, « en prenant en compte l'inflation du dollar depuis 1947, correspond, en 2017, à environ 145 milliards de dollars (130 milliards d'euros) »] pour freiner l'expansion soviétique en Europe²⁶²⁶. En tout, ce sont 13 milliards de dollars qui ont été mobilisés jusqu'en 1951, sous diverses formes [ndlr : puis offerts, *in fine*...] De quoi entretenir l'activité économique américaine, qui a exporté vers l'Europe, nouvellement dotée d'argent, une large gamme de produits, comme des matières premières, de la nourriture, de l'énergie ou des machines. Les marchés européens, notamment français et britanniques, se sont libéralisés pour accueillir toujours plus de produits made in US. »²⁶²⁷ L'injonction américaine à la relance faite à l'Europe, relance pour laquelle militent tous ses gouvernements (le CNR, notamment), et ce, avant même que la guerre ne soit finie, conduit, nécessairement, l'industrie (française, par exemple) à revaloriser la condition ouvrière du pays, aux frais intégraux (ou presque) du plan Marshall.

Les Trente Glorieuses²⁶²⁸ se démarquent, seulement et temporairement pour cette *raison*, de tous les mondes « d'avant » et « d'après » envisageables, sous le capitalisme ; qu'elles soient considérées sous l'aspect du « plein emploi » (foncièrement *pathologique*) comme de la mobilité sociale ascendante corollaire de tout le salariat *français* (ou presque), sous l'impulsion d'une sous-traitance, aussi bien *utile* que provisoire, des tâches non qualifiées à un sous-prolétariat majoritairement issu de l'immigration maghrébine et des anciennes colonies²⁶²⁹. Ses conditions d' « accueil » présentent, d'ailleurs, de fortes similitudes avec celles « des métèques [en Grèce

2626« Le rapport du SWNCC du 21 avril 1947 évoquait la défense de la liberté contre le totalitarisme. Il révélait aussi la sensibilité de l'administration américaine aux difficultés européennes de paiements internationaux. Les États-Unis avaient intérêt à financer les achats étrangers sur leur marché, sinon les pays étrangers s'enfonceraient dans une dépression dramatique pour les États-Unis eux-mêmes. Marshall demanda donc à Kennan, le 27 avril, de prendre la direction d'un Policy Planning Staff (PPS) destiné à élaborer un plan de redressement en Europe. Dean Acheson reçut le feu vert de Marshall pour prononcer un discours le 8 mai 1947 devant le Delta Council à Cleveland (Mississippi), dans lequel il expliqua que le monde avait besoin de 16 milliards \$ d'importations américaines et qu'il ne pouvait en payer que 8. Truman appela ce discours, le prologue du plan Marshall. »

Bossuat Gérard, *Chapitre VI. Les conditions de l'assistance Marshall à la France*, In : *Les aides américaines économiques et militaires à la France, 1938-1960 : Une nouvelle image des rapports de puissance*, Institut de la gestion publique et du développement économique, Vincennes, 2001,

<http://books.openedition.org/igpde/2037>

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.igpde.2037>

2627Mordelet Camille, « Le plan Marshall, soixante-dix ans d'influence en Europe », *Le Monde*, le 21/06/2017
https://www.lemonde.fr/international/article/2017/06/21/le-plan-marshall-soixante-dix-ans-d-influence-en-europe_5149013_3210.html

2628Une synthèse des conditions matérielles « exceptionnelles » concourant à la mythologie comme l'issue tragique des « 25 glorieuses » est consultable à l'**Annexe II** de ce chapitre.

2629Une synthèse de son histoire est consultable à l'**Annexe III** de ce chapitre.

Antique...] Bien qu'ils soient admis dans les frontières de la cité, qu'ils peuvent y avoir des enfants et qu'ils entretiennent une forte proximité avec les habitants de Magnésie, les métèques ne peuvent jamais devenir des citoyens à part entière. Les métèques ne peuvent résider en Magnésie que pour une période de vingt ans renouvelable et doivent vivre dans des baraquements contrôlés à l'écart des autres pour éviter tout contact avec les citoyens, mais suffisamment proche pour qu'on puisse venir demander leur aide. Le besoin en métèques s'explique par le fait que la fonction de citoyen devient un métier à part entière ; les citoyens sont exemptés de pratiquer le moindre travail manuel. Les métèques disposent donc d'un statut ambigu : ils sont comme des "citoyens en puissance" reconnus par la cité et ils accomplissent des tâches essentielles à son fonctionnement, mais la frontière avec les citoyens n'est jamais entièrement abolie. Ils sont à la fois inclus et exclus de la cité : "La cité de Platon accueille et intègre [ndlr : sous le prisme du *coût-avantage*] elle [ndlr : exploite, mais] n'assimile pas". »²⁶³⁰

Taillées par le « plein emploi », une *croissance* flirtant avec les 8% (en 1960)²⁶³¹, une répartition de la Valeur Ajoutée à l' « avantage » du Travail²⁶³² et une mobilité ascendante des classes populaires conséquente au détriment d'une population immigrée venue fournir les rangs inférieurs d'une industrie nationale en développement, les Trente Glorieuses brouillent, provisoirement, les cartes du Libéralisme, avant d'échouer, derechef, sur les récifs de la « crise », une fois atteint le seuil limite des *outputs* du Marché national dont « l'empire colonial, jusque-là, constitue l'essentiel des débouchés à l'export »²⁶³³. Cette période ne délimite qu'une phase de relance exceptionnelle du commerce international – le PIB de la France, en 1945, atteint, seulement, 40% de son volume d'avant-guerre²⁶³⁴ – édifiée sur les ruines de la Grande Dépression de 1929 prise dans l'étau des Guerres mondiales, et condamnée, tragiquement, par sa logique interne à un dénouement identique. Bien que, d'ordinaire, mise au compte des chocs pétroliers successifs (en 1973, puis 1979) et d'une baisse tendancielle de la productivité française (thèse que démentent, notamment, les travaux de Thomas Piketty)²⁶³⁵, sa récession corrèle, plutôt, avec l'institution d'une libre circulation globalisée des hommes et des marchandises, sous la férule d'une inclusion au Marché de toutes les « nations libres » ou (re)constituées comme telles. Les

2630 Farina-Schrol Andréas, *Au-delà de l'autochtonie : l'étranger dans la philosophie politique de Platon*, tiré de « Le concept de nature », Montréal, Les Cahiers d'Ithaque

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/23468/farina-schroll.pdf?sequence=5&isAllowed=y>

2631 Berruyer Olivier, « Historique du PIB de la France », *Les crises*, le 21/01/2013

<https://www.les-crisis.fr/historique-pib-france/>

2632 Piton Sophie et Vatan Antoine, « Comment expliquer la déformation du partage de la valeur ajoutée depuis 30 ans ? », *Cepii*, le 12/11/2018

<http://www.cepii.fr/blog/bi/post.asp?IDcommuniqu=625>

2633 Messaoudi Dalila, *Les délocalisations industrielles dans les mutations des systèmes productifs français*, *op. cit.*

2634 Jeny Guillaume, « La France des Trente Glorieuses », *Major Prépa*, le 12/11/2021

<https://major-prepa.com/geopolitique/france-trente-glorieuses>

2635 Piketty Thomas, « De la productivité en France et en Allemagne », *op. cit.*

conditions d'une indépendance (somme toute relative) *accordées* aux colonies font ainsi tomber, commercialement, le dernier rempart à la totali(tari)sation politique du conflit. Soutenues par une déflation générale des coûts logistiques et les innovations réalisées dans le secteur des NTIC²⁶³⁶, l'*externalisation* et la *délocalisation* de l'activité industrielle (française, notamment)²⁶³⁷ amorcent, rétroactivement, la dévaluation d'une force de travail motrice du capital national accumulé sous forme de *progrès* et d'infrastructures, jusque-là, sitôt mise en concurrence avec une main d'œuvre étrangère à coûts réduits – car « non qualifiée » – nouvellement « disponible ».

Le cours « normal » de la tragédie à peine repris que la méritocratie referme sa fenêtre de tir sur un chantage primaire à la survie : les forces disponibles les plus qualifiées briguent, principalement, l'assurance (vie) d'une condition matérielle minimale d'exister ; privilège que ne peuvent, décevantement, revendiquer les avant (avant, avant, etc.) dernier.e.s de la classe. Les parties créancières du contrat de travail (social), quant à elles, taisent les véritables *raisons* de sa réforme, en accusant la périphérie de « concurrence déloyale » ou « *dumping* social » dont elles régissent, pourtant, les termes. Cette calomnie, d'une part, disloque le crime de son dispositif stratégique ou l'ensemble des réformes (administratives, juridiques) et manœuvres (fiscales, monétaires) sous-tendues, mondialement, par la transnationalisation de la production, comme *praxis* de la privation (globale) toujours plus stricte. Elle rend, *subjectivement*, « chez nous », le *travail* plus désirable encore, de l'autre. Si l'austérité post Trente Glorieuses ramène, tragiquement, les dispositions privatoires de la *liberté* démocratique à sa *vérité*, inhumant, avec elle, toute mythologie de « l'État-providence », les néo-keynésiens composent, déjà par ailleurs, l'épithète de la collaboration marchande, certes à l'échelle, seulement, de la distribution que Bourdieu, en 1993, n'aspire, toujours, qu'à réformer.

« Loin d'être le *deus ex machina* du jeu économique, le consommateur moderne n'est qu'un pantin aux mains des grandes organisations, qui façonnent ses penchants et lui dictent ses choix dans le sens de leurs intérêts propres. Galbraith rappelle, dans *Le Nouvel Etat industriel* (p. 212), que la publicité et la promotion, qui connaissent alors un développement exponentiel, ont ainsi comme seul but d' "enlever à l'acheteur [**ndlr : et producteur**] – chez qui il échappe à tout contrôle – le pouvoir de décision pour le transférer à l'entreprise, où il peut être manipulé". »²⁶³⁸

2636 Dalila Messaoudi, *Les délocalisations industrielles dans les mutations des systèmes productifs français*, *op. cit.*

2637 Voir les travaux de Dalila Messaoudi (précédemment cités) et « La France, championne des délocalisations selon France Stratégie », *La tribune* (avec AFP), le 20/11/2020
<https://www.latribune.fr/economie/france/la-france-championne-des-delocalisations-selon-france-strategie-862819.html>

2638 Frobert Ludovic et Ferraton Cyrille, *John Kenneth Galbraith : le contrôle du pouvoir dans le capitalisme américain*, *L'Économie politique*, vol. n° 20, no. 4, 2003

1.2. La « sécurité de l'emploi », ou l'assurance d'une mort à petit feu

« L'assurance-vie va de pair avec un ordre de mort »²⁶³⁹

(Foucault M., *La technologie politique des individus*)

Cette grille d'interprétation néo-keynésienne des enjeux relatifs à la consommation s'applique, également, à ceux de l'École Républicaine, chère aux progressistes. Loin d'être le *deus ex machina* du jeu économique, en effet, l'étudiant.e n'est qu'un pantin aux mains des grandes organisations, qui le transforment en domaine(s) de compétences et lui dictent sa voie, par le truchement de l'École, dans le sens de leurs intérêts propres. L'instruction et l'éducation républicaines, qui en investissent pleinement l'existence, ont ainsi comme seul but d'enlever à l'étudiant.e – chez qui tout est privé (dans les sphères domestique et publique) – son *être* pour le trans/former en Entreprise, comme seule assurance-vie.

L'accumulation, la conservation ou la réduction des « signes extérieurs de richesse », et de *sécurité*, rétrojettent, concrètement, la situation professionnelle de l'employé.e théoriquement conforme à son niveau d'investissement scolaire qu'homologue le dernier diplôme obtenu. La récession post Trente Glorieuses rebat, néanmoins, les termes du contrat scolaire²⁶⁴⁰ ; le diplôme

2639« Gøsta Esping-Andersen voit dans ce “salaire familial” qui lie la plupart des droits sociaux au travail un des inconvénients inhérents à ce modèle qu'il qualifie de “conservateur-corporatiste”. Parce que le régime général de Sécurité sociale repose principalement sur les cotisations et contributions assises sur les rémunérations, il réclame une situation de plein emploi. “La Sécurité sociale est liée au plein emploi par un double lien : elle le favorise, mais elle en a besoin” affirme Henri Hatzfeld. »

Jacquot Lionel, *Travail, gouvernementalité managériale et néolibéralisme*, op. cit., p. 110

2640« L'arrivée massive de jeunes diplômés sur le marché du travail depuis le début des années 1980 a renforcé la sélectivité pratiquée par les employeurs. Ces derniers peuvent ainsi être conduits à valoriser d'autres critères de recrutement que les seuls diplômes des candidats, tout en éprouvant un besoin de “réassurance” (Fournié et Guitton, 2008 : 3) à l'égard des titres scolaires. Même si elle peut s'inverser dans un proche avenir sous l'effet du changement démographique (Chardon et Estrade, 2007), une telle tendance participe à l'heure actuelle à l'atténuation de la correspondance entre formation et emploi et peut expliquer que les postes soient pourvus à des niveaux de diplômes toujours plus élevés. Par exemple, “l'exigence accrue du baccalauréat pour accéder à un emploi d'ouvrier qualifié dans l'industrie se justifierait [...] par la nécessité pour les jeunes de maîtriser les savoirs fondamentaux, mais aussi de détenir un minimum de compétences relationnelles et comportementales, quand bien même un CAP suffirait à la maîtrise des savoirs techniques requis par l'exercice d'un métier industriel donné” (Fournié et Guitton, 2008 : 3 – 4) [...] Il ne s'agit pas [...] de contester aux diplômés leur valeur relative ou de croire en une dégénérescence de leur hiérarchie : une licence protégera toujours plus du déclassement qu'un baccalauréat [...] L'École et ses porte-parole (professeurs, conseillers d'orientation, etc.) sont ainsi en première ligne, accusés d'avoir trompé les titulaires des diplômes en les payant “en monnaie de singe” (Mauger, 1994 : 214). Plus généralement, le doute quant à l'utilité des études – pourtant confortée par les chiffres du déclassement – risque de s'installer. L'idéologie méritocratique semble, en effet, fragilisée par une situation où des enfants de milieux populaires accèdent à des diplômes plus élevés que ceux de leurs parents mais ne peuvent pour autant, a minima, reproduire leur position sociale [...] L'expansion scolaire doit-elle rester un objectif ? Deux arguments, l'un économique et à long terme, l'autre sociologique et à moyen terme, lui restent favorables. À long terme, le modèle de croissance endogène met en évidence l'importance du capital humain qui favorise l'adaptation aux innovations ou l'innovation elle-même, donc la compétitivité internationale et la création d'emplois qualifiés et de qualité. À moyen terme, l'objectif de mobilité sociale intergénérationnelle et de l'égalité des chances plaide en faveur d'une poursuite de la démocratisation scolaire. Si l'origine sociale joue effectivement un rôle croissant à l'entrée sur le marché du travail via les réseaux sociaux, son impact sur le niveau d'études demeure le principal déterminant de l'accès aux emplois supérieurs. En d'autres termes, l'égalité des chances est encore essentiellement associée à plus d'égalité dans les résultats

ne lui garantit plus, virtuellement, un « niveau de vie », mais un accès à l'Emploi : valeur-signé hoplitique²⁶⁴¹ d'une (s)élection opérée au seuil des portes de l'Entreprise²⁶⁴². Touchant sept fois moins les « diplômés du supérieur » que les « non-diplômé.e.s »²⁶⁴³, le chômage cristallise un refoulement individuel du champ de bataille, pour insuffisance technique et superfluité politique. Les mentions moyennes légales de l'engagement citoyen sur le Marché de l'Emploi réduites, comme peau de chagrin, à un CDI concédé au SMIC (ou à peine plus), n'homologuent pas moins un statut de *chosen one*, au prisme, notamment, de la valeur symbolique conférée à la « Durée Indéterminée » du contrat de travail. Bien qu'elle n'offre aucune garantie en termes d'emploi à vie, cette clause renferme néanmoins, théoriquement, un champ d'obligations « réciproques » communes aux deux parties du contrat, que surplombent, chez le débiteur, « l'angoisse de la chute sociale [qui] règne en maître dans la société française »²⁶⁴⁴ et son besoin proportionnel de sécurité

scolaires. »

Boisson Marine, Collombet Catherine, Damon Julie, Delaveau Bertille, Tournadre Jérôme, Verrier Benoît, « La mesure du déclassement Informer et agir sur les nouvelles réalités sociales », *Centre d'analyse Stratégique (.gouv.fr)*, Juillet 2009, pp. 28 – 31

<http://www.la-revanche-des-ses.fr/CAS-Lamesuredudeclassement.pdf>

2641 La *révolution hoplitique* met le droit à la guerre au cœur de ses revendications ; les (futurs) *fantassins* du régime invoquent alors des compétences militaires ainsi qu'un équipement adéquat – condition élémentaire d'une libération politique : « qualités » que refusent de leur reconnaître, à l'époque, l'Aristocratie (montée) et la *Cavalerie* de la cité.

2642 « Avec le ralentissement de la croissance économique, le diplôme est de plus en plus nécessaire pour trouver un emploi, mais de moins en moins suffisant pour accéder au même statut socioéconomique que les générations précédentes. La question des inégalités scolaires entre enfants d'une même génération n'en devient que plus sensible. »

Goux Dominique, Maurin Éric, *Démocratisation de l'école et persistance des inégalités*, In : *Economie et statistique*, n°306, Juin 1997

www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1997_num_306_1_2570

DOI : <https://doi.org/10.3406/estat.1997.2570>

2643 « Dans un pays où l'on sacralise le titre scolaire au point qu'il suit le salarié tout au long de sa vie professionnelle, ce phénomène est particulièrement aigu. Comme l'indique Eric Maurin [ndlr : dans *Le déclassement des jeunes sur le marché du travail*, Données sociales, Insee, 2006] parmi les jeunes sortis de l'école depuis moins de cinq ans en 2008, 47 % des non-diplômés étaient au chômage, contre 7 % des diplômés du supérieur. Le niveau des diplômes n'a pas baissé et ceux-ci demeurent un atout essentiel contre le chômage. Mais le niveau d'emploi auquel certains diplômés permettent d'accéder a diminué. Le bac général n'offre plus les mêmes débouchés que du temps où seule une minorité y avait accès. Le bac pro a parfois remplacé le CAP pour les emplois d'ouvriers et le BTS pour certains postes d'employés des services. »

Maurin Louis, *Une jeunesse déclassée*, Alternatives Économiques, Hors-Série N°085, Avril 2010

<https://www.alternatives-economiques.fr/une-jeunesse-declassée/00059142>

2644 « Distinguer entre la réalité des risques de déclassement et leur perception, c'est également ce que s'efforce de faire l'économiste Éric Maurin dans *La Peur du déclassement* (Seuil, 2009). Il adopte néanmoins un point de vue très particulier sur la question puisqu'être déclassé, selon lui, c'est perdre son emploi lorsqu'on est en CDI. À cette aune, le risque de déclassement est effectivement très faible, puisqu'il ne concerne que 1 % environ de la population active (300 000 personnes en 2009). Et si **l'angoisse de la chute sociale règne en maître dans la société française**, c'est, selon É. Maurin, parce que nous sommes dans une société à statuts, compartimentée « *en une petite hiérarchie de statuts très inégaux face à l'avenir* » au sommet de laquelle se trouve le CDI. Offrant le maximum de stabilité et de protections (Sécurité sociale, retraite...), il suscite la convoitise de tous ceux qui entrent sur le marché du travail ou dans des statuts nettement moins avantageux (chômage, intérim, CDD...). Mais même les titulaires d'un CDI sont anxieux car un licenciement, aussi improbable soit-il, entraînerait une perte immense pour celui qui le subirait. C'est le paradoxe de la protection de l'emploi : « *Plus les statuts sont protégés, moins on les perd, mais plus on perd quand on les perd.* » C'est ce paradoxe qui engendre, selon É. Maurin, la peur du déclassement. »

Molénat Xavier, « Le déclassement, fantasme ou réalité ? », *SciencesHumaines.com*, Mars – Avril – Mai 2010,

https://www.scienceshumaines.com/le-declassement-fantasme-ou-realite_fr_25010.html

Passage surligné (en gras) par mes soins.

correspondant. La classe moyenne va, alors, de privation en vertu, ne brigant pas la plus grosse part d'une valeur spoliée, mais un accès pérenne *au* mode d'« intégration sociale » ou salariat, comme facteur de survie et de privation, à la fois. Le besoin de sécurité ou le sentiment coextensif au risque de licenciement encouru, qu'éprouve la classe moyenne, s'alimente, ainsi, de sa propre activité. Mieux, la *sécurité* grandit à ses yeux à mesure que décroît la *liberté* et que la *privation* croît ; si bien que le comble de la sécurité (garantie par un tiers privé) est aussi, pour elle, le comble de la privation. L'important n'est, donc, que de participer, toute victoire étant bannie du sujet.

Aux agencements concurrentiels du besoin (et sentiment) de *sécurité de l'Emploi* exposés par de nombreux de sociologues (mentionnés, pour certains, comme Éric et Louis Maurin), s'ajoutent quelques observations personnelles (au propos étayés dans mes précédents chapitres) ; lesquelles mettent en exergue les aspirations corollaires de la classe moyenne à une domination marchande, salariale, gageant, qualitativement, *l'éta(n)t* de ses membres, ainsi que me le souligne cette connaissance, au sujet de sa future conquête dont il vante un CDI qui « prouve qu'elle est sérieuse » et son mérite à faire valoir une condition d'existence plafond promise à ces derniers²⁶⁴⁵. Se conjuguent, en contrepoint, à cette représentation qualitative liminaire de *l'éta(n)t moyen* français, au XXI^e siècle, deux types – conservatoire et (rê)compensatoire – de rapport établis au travail par l'employé.e, mis en lumière par le choix de carrière d'une collègue embauchée au Lycée Le Mans Sud, comme Assistant d'EDucation, à l'époque. Elle démissionne pour un poste de fonctionnaire occupé dans une mairie périphérique de la métropole. Ce contrat, signé au SMIC – soit en deçà de ce qu'elle percevait comme AED – , mais « à Durée Indéterminée », lui garantit un revenu *et* une condition politique *minimums*, sans date de péremption, garnis de la confiance de l'employeur. Cette clause, pour d'autres collègues dont je reprends les termes, homologue, d'ailleurs, le « vrai travail », *en réaction* au statut de « contractuel » régissant l'attribution du poste d'AED. L'un d'eux, justement, occupe, depuis, le poste de manager d'une *Biocoop* située à cinq cents mètres de l'établissement, qui, de son propre aveu, ne peut mieux le combler²⁶⁴⁶.

Valeur positive, universalisée, en économie de marché globalisée, le travail à « Durée Indéterminée » ou pour l'éternité polarise d'autant plus *l'aei ktèma* qu'il ~~gracie~~ ajourne, comme

2645Le 17 janvier 2020, alors que le mouvement contre le projet de réforme des retraites engagé par le gouvernement Philippe bat son plein, le père d'un ami, directeur d'une PME française dont le chiffre d'affaires avoisine les 50 millions d'euros me dit, au sujet de ses manutentionnaires (des femmes d'âge mûr pour l'essentiel, avec, pour certaines, plus de vingt ans de carrière, et qui ne comptent pas leurs heures) : « Richard, elles sont embauchées en CDI, touchent 1 300 balles par mois. Aujourd'hui, elles ne peuvent pas espérer mieux. » Pour y avoir travaillé, comme saisonnier, je peux, également, affirmer, qu'elles s'en accommodent et en sont, même, reconnaissantes.

2646Son témoignage (informel) fut recueilli de manière inopinée, l'ayant croisé dans le cadre de ses fonctions, alors que j'y faisais des courses.

*report(s) de peine (de mort), et sacer*²⁶⁴⁷, en tension pénurique, l'exécution du captif. Quand bien même se referme-t-elle, graduellement, sur l'anéantissement de tout.e.s les fidèles, que la quête du Graal ne laisse de se léguer de père en fils, pour autant, sous couvert, paradoxalement, d'injonction à l'auto-conservation qui l'emporte sur le reste : bonheur et vacance en première ligne. Un ami proche me relate, à ce propos, les termes d'une lointaine querelle l'ayant opposé à son père (un *self made man 2.0*)²⁶⁴⁸ qui lui reproche aussi bien son manque d'ambition que sa précarité socioéconomique dont il s'est, parfaitement, accommodé. Cet ami, qui lui répond « c'est comme ça que je me sens heureux ! », entend son père lui rappeler, immédiatement, les termes séculaires de *l'enjeu* :

« On s'en fout que tu sois heureux. L'important c'est que tu sois en sécurité. »

Le Capital, consacré par le clergé républicain « donneur de travail » rétribué à sa « juste valeur »²⁶⁴⁹, pourvoit alors, seul, au besoin de sécurité correspondant éprouvé par toute personne démunie ou *privée* dont il s'engage, sitôt rattachée au projet, à prolonger le sursis à l'exécution, d'autant plus à « Durée Indéterminée ». Ce basculement idéologique de l'exploitation en charité n'a, pour autant, rien de, foncièrement, contemporain : il affleure avec l'érection des premières démocraties libérales, gagne ses lettres de noblesse avec le puritanisme puis se fait démasquer, au XIXe siècle, par les premiers affranchis afro-américains dont le salariat, constitué *medium* exclusif de liberté, cultive un « état de nécessité et de besoin », donc d'insécurité, qu'il jure d'abolir, pourtant. « On a félicité Lincoln de nous avoir libérés, assène ainsi Thomas Hall, nouvellement affranchi. Mais qu'a-t-il fait en vérité ? Il nous a donné la liberté mais sans nous laisser aucune chance de vivre par nous-mêmes, et nous avons continué à dépendre de l'homme blanc du sud pour le travail, la nourriture et les vêtements. Il nous a laissés dans un état de nécessité et de besoin. Un état de servitude à peine meilleur que l'esclavage. »²⁶⁵⁰ « Les plantations abandonnées, précise Howard Zinn, furent louées à leurs anciens propriétaires et aux blancs venus du nord. Comme un journal noir l'affirmait : “Les esclaves ont été maintenus en servitude et enchaînés à la

2647Une synthèse de l'analyse Girardienne du *sacer*, comme pôle(s), symbole(s) ou *media* d'un mode économique (impérial) d'éta(n)t, est consultable à l'**Annexe IV** de ce chapitre.

2648« Le “moi s'auto-posant” de Fichte est la transcription spéculative du self-made man, c'est-à-dire de l'homme qui ne veut pas être devenu, qui ne veut pas être né, mais souhaite ne se devoir lui-même qu'à lui-même comme son propre produit [...] Dans la philosophie de Fichte, le souhait qu'a l'homme d'être “fabriqué” (c'est-à-dire fabriqué par lui-même) au lieu d'être né, n'a donc pas, en dernière analyse, un sens technique [...] moral et politique : l'homme qui s'est fait lui-même est l'homme autonome [ndlr : *économe*] et le citoyen de l'État souverain. »

Anders Günther, *L'obsolescence de l'homme, sur l'âme à l'époque de la seconde révolution industrielle*, op. cit., p. 39

2649L'adage « tout travail mérite salaire » bascule dans « tout salaire demande travail ».

2650Zinn Howard, *Une histoire populaire des États-Unis, de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 229

terre [...] Voilà la prétendue liberté offerte à l'homme de couleur par les Yankees.” La politique du Congrès, approuvée par Lincoln, était de rendre aux héritiers des propriétaires confédérés les propriétés confisquées pendant la guerre au nom du décret de Confiscation de juillet 1862. »²⁶⁵¹ Bien qu'une majorité d'affranchi.e.s perçoive l'enjeu celé dans cette réforme de leur condition, à savoir, selon Rousseau, « changer » ou consigner « l'usurpation », et la privation qu'elle recèle, « en un véritable droit » : marché ou salariat, « et la jouissance en propriété »²⁶⁵², comme marchandise, il semble, pour autant aujourd'hui, refoulé de toute mémoire collective politique, sinon *renversé* dans son antithèse radicale : la Liberté.

« L'image obsédante d'un homme sans mémoire... est plus qu'un simple aspect de la décadence... c'est un phénomène qui est nécessairement lié au principe du progrès dans la société bourgeoise [...] Des économistes, des sociologues comme Werner Sombart et Max Weber ont mis en corrélation le traditionalisme et la société féodale, la rationalité et le monde bourgeois. Cela veut dire que la société bourgeoise en progrès » doit, simultanément, « liquider la mémoire, le temps, le souvenir, en tant que résidus irrationnels... »²⁶⁵³, d'un *état* actuel, déjà caduque en tant que tel, sous peine, d'une part, de s'apostasier ; de trahir l'unité de son mouvement, de l'autre.

(Th. W. Adorno, « Wes bedeutet Aufarbeitung der Vergangenheit ? » in : *Berich über die Erziehrkonferenz am 6 und . November in Wiesbaden*, Frankfurt, 1960, p. 14)

2651 *Ibid.*, p. 227

2652 Voir note 691

2653 Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, *op. cit.*, pp. 123 – 124

2. « Venir en paix pour faire [faire] la guerre aux *bâtards* »²⁶⁵⁴

La con-fusion de la thèse (liberté) et l'antithèse (servitude) ainsi jetée par la Démocratie Libérale opère et mystifie par le truchement d'un langage fonctionnel dont l'agencement des unités syntaxiques et ses réformes *réduisent*, logiquement, leur sens à un ordre donné dont ils règlent la transmission, et la modulent au gré de la conjoncture. « Les noms des choses, observe Marcuse, sont “indicatifs de leurs modes de fonctionnement”, mais leurs modes de fonctionnement (actuels) servent aussi à définir les choses, ils “enferment” le sens des choses et ce faisant ils excluent [ou répriment] les autres modes de fonctionnement. Le substantif [et son mode ou prédicat, à plus forte raison, tel que je l'étaie dans la dernière partie du chapitre] gouverne la phrase d'une façon autoritaire et absolue et la phrase devient une affirmation que l'on doit accepter – son sens déclaré, codifié ne peut être démontré, modifié ou nié. Dans l'univers du discours public, pour ses points névralgiques, apparaissent des propositions analytiques qui se justifient par elles-mêmes et qui fonctionnent comme des formules rituelles, quasi magiques [...] La parole [démocratique, en l'occurrence, ne consiste qu'en] un déplacement de synonymes et de tautologies ; elle ne recherche jamais, en fait, la différence qualitative. La structure analytique isole le mot principal de ceux, parmi ses propres contenus, qui risqueraient de l'invalider, ou du moins de gêner l'usage courant du mot qui en est fait par les déclarations politiques et l'opinion publique. Le concept [systématisé puis] ritualisé est immunisé contre la contradiction »²⁶⁵⁵, d'autant plus que sa phénoméno-*logie* contemporaine, « la sociologie, affirme qu'elle trouve sa norme dans la réalité sociale existante »²⁶⁵⁶ ; ce faisant elle ne *révèle* qu'un ordre imposé, déjà transmis et que manifeste (en termes d'exécution) une réalité enquêtée présumée vérité. Ainsi, la tâche remplie par la sociologie confine au prêche d'une « foi sans foi »²⁶⁵⁷ ni Dieu, ou d'une aliénation autonome, à ses propres dévot.e.s.

« “Il ne reste, dit Adorno, qu'une seule idéologie, celle qui consiste à reconnaître ce qui est. C'est la forme de comportement qui se soumet » ou consent et collabore, si bien, « au pouvoir écrasant de la réalité établie » »²⁶⁵⁸, qu'elle travestit la contrainte ou le travail délégué en liberté d'engagement (ou *jus ad bellum*) formalisée par le marché, mais, aussi, tenue aux dispositions (ou *jus in bello*) de ses décisionnaires / législateurs, adéquates aux conditions du *progrès*. « La

2654« L'effort de paix », Lunatic (album *Mauvais Œil*), Label 45 Scientific, 28 Septembre 2000

Cette *punchline*, à elle seule, résume la dimension dialectique économie (guerre) / politique (paix) de l'État global et l'apatridie de tous les collaborateur.e.s qu'il r/assemble.

2655Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, op. cit., pp. 112 – 113

Passages souligné et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2656Ibid., p. 144

2657Adorno Theodor W., « Ideologie », In : Lenk Kurt (ed.), *Ideologie*, Luchterhand, Neuwied, 1961, pp. 262, ss., In : *Ibid.*, p. 144

2658Ibid.

conception classique implique que la liberté de pensée et de parole doit rester un privilège de classe, aussi longtemps que la servitude [ndlr : qui en est, forcément, le corollaire] prévaut. Car la pensée et la parole sont le fait d'un sujet pensant et parlant ; si la vie de ce sujet est liée à une fonction qui lui a été imposée, sa pensée et sa parole sont marquées par le fait qu'il doit se plier aux exigences de cette fonction – et par conséquent à ceux qui contrôlent ces exigences. La ligne de démarcation entre le projet pré-technologique et le projet technologique se situe au niveau où on organise la subordination aux nécessités de la vie (où on organise la façon de “gagner sa vie”) – cette ligne de démarcation mettrait en évidence, à ce niveau, les nouvelles formes de liberté et de servitude, les nouvelles formes de vérité et d'erreur. »²⁶⁵⁹ Chaque attestation, parole ou science, de l'État ne formalise donc, par suite, qu'une *opération*²⁶⁶⁰ ou méthode appliquée des « mêmes lois [ndlr : et, derrière, un savoir et un faire] générales d'organisation »²⁶⁶¹ des ressources dominées²⁶⁶², « d'évaluation et de conclusion »²⁶⁶³ de leur mise en activité, et en ordre à la fois, sinon de leur *travail*. « Cette généralisation », ou l'institution et la systématisation politique de cette *procédure*, « (qui est une qualité quantitative), souligne Marcuse, est la condition première [ndlr : ou, plutôt, l'aiguillon] de la loi et de l'ordre [ndlr : de la production (*Herstellen*), dit Heidegger²⁶⁶⁴, donc de l'Économie] – en logique aussi bien que dans la société –, c'est le tribut du contrôle [ndlr : ou, plutôt, de la domination] universel. »²⁶⁶⁵ Le concept de méthode (*μέθοδος*, *méthodos*), lui-même, central à l'auto-démonstration que se fixe, inéluctablement, pour seul objectif son *λόγος* (diminué) correspondant, *réduit l'état de la science* (et ses fragments) à une projection transcendante (de *μετά*, *metá*, pour « après, au-delà, qui suit, avec »)²⁶⁶⁶, progressist/v.e, ou l'accomplissement d'un ordre, comme marche à suivre (de *ὁδός*, *hodós*, pour « chemin, voie »)²⁶⁶⁷ donnée. Gaston Bachelard n'affirme-t-il pas, d'ailleurs, que « l'histoire des sciences, étant placée devant une croissance absolue, ou bien elle relate une croissance, ou bien elle n'a rien à dire »²⁶⁶⁸ ? « Ainsi, la méthode

2659 *Ibid.*, pp. 152 – 153

2660 Bien que les racines latines d' « opération » et de « raison » puissent *a priori* sembler étrangères, leurs contenus respectifs les rendent pour le moins solidaires. Les radicaux indo-européen (*ops*) et latin (*opus*) du premier terme filent en effet les thèmes de « travail », d' « habileté » et de « forces armées » d'une part, d' « obligation », de « fabrication », de « travail » et de « contrainte » de l'autre.

Delamarre Xavier, *Dictionnaire de la langue gauloise : une approche linguistique du vieux-celtique continental*, préf. de Pierre-Yves Lambert, Errance, Paris, 2003, 2e éd., pp. 169, 170, 171 et 242

2661 Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, *op. cit.*, p. 161

2662 « Le concept général que la logique discursive a développé tire sa réalité du principe de la domination. »

M. Horkheimer et T. W. Adorno, *Dialektik der Aufklärung*, Amsterdam, 1947, p. 25, In : *Ibid.*

2663 Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, *op. cit.*, p. 161

2664 Heidegger Martin, *Holzwege*, Klostermann, Francfort, 1950, p. 266 et ss. In : *Ibid.*, p. 177

2665 Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, *op. cit.*, p. 161

2666 Voir Anatole Bailly, *Abrégé du dictionnaire grec-français*, Hachette, 1901

<https://testimonia.fr/abrege-du-dictionnaire-grec-francais-bailly>

2667 *Ibid.*

2668 Bachelard Gaston, In : Blay Michel, *Critique de l'histoire des sciences*, *op. cit.*

scientifique, dit Marcuse, qui a permis une [ndlr : ou ne met en procès *et* n'exstasie²⁶⁶⁹ que] la domination de la nature de plus en plus efficace, a fourni les concepts purs, mais elle a fourni au même titre l'ensemble des instruments »²⁶⁷⁰ – « adéquats, précise Heidegger, pour la réalisation (*Einrichtung*) de l'essence de la technique dans sa matière première objective »²⁶⁷¹ – « qui ont favorisé »²⁶⁷² ou, plutôt, médiatisent, en qualité de « processus objectivés », détaille Habermas²⁶⁷³, l'institution d' « une domination de l'homme par l'homme de plus en plus efficace, à travers la domination de la nature. »²⁶⁷⁴ La dialectique méthodo-logique *accomplissement (et détachement théorique du référent, sous-tendu, comme focale de l'auto-nomie) / confinement au chemin (de la vérité) im-posé* gouverne, pour quoi, aussi bien la parole scientifique délivrée aux fidèles que son activité.

La « méthode sociologique » cèle d'ailleurs, tout particulièrement, cette fonction d'agent double endossée par ses technicien.ne.s, en qualité de prophètes, et condottières à la fois, de l'État (ou ses gouvernant.e.s). La discipline revendique, en effet, une expertise singulière de la réalité sociale parfaitement, et donc paradoxalement, conforme aux protocoles, techniques et outils (de mesure) homologués par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (un organisme scientifique d'État), comme gage de *vérité* ou synthèse « des analyses sophistiquées, projetées par la statistique, reconnaît Alain Desrosières, statisticien à l'INSEE » ; lesquelles « montrent les relations entre les variables très différentes les unes des autres, et construisent ce que l'on appelle des modèles mathématiques, économétriques, descriptifs qui sont des façons d'analyser [ndlr : ou de consacrer en dé-montrant] la complexité [ndlr : ou la contradiction intrinsèque] de la vie sociale et économique ; ce qui était absolument impensable auparavant. Donc, d'une certaine façon, la statistique institue la société, la crée : c'est-à-dire que nous ne pouvons penser la société d'aujourd'hui qu'à travers des statistiques. Donc, d'une certaine façon, la statistique constitue la société »²⁶⁷⁵, comme représentation – ou démonstration – technique *présupposée* de l'État, et barème de son « bon fonctionnement démocratique »²⁶⁷⁶ scientifiquement

2669« transportent »,
Voir note 1659

2670Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, *op. cit.*, p. 181

2671Heidegger Martin, *Holzwege*, Klostermann, Francfort, 1950, p. 266 et ss. In : *Ibid.*, p. 177

2672Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, *op. cit.*, p. 181

2673Habermas Jürgen, *La technique et la science comme idéologie*, Editions Gallimard, Collection Tel, Paris, 1990 p. 88

2674Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, *op. cit.*, p. 182

2675Desrosières Alain (statisticien à l'INSEE) In : Druon Jean, « Un siècle de progrès sans merci – Des grains de sable », *op. cit.*

<https://www.canal->

[u.tv/video/cerimes/un_siecle_de_progres_sans_merci_1900_2000_l_acceleration_d_une_destinee.11229](https://www.canal-tv/video/cerimes/un_siecle_de_progres_sans_merci_1900_2000_l_acceleration_d_une_destinee.11229)

(Documentaire en 6 parties, toutes disponibles à ce lien : ou celui de sa première partie, « L'accélération d'une destinée »)

2676Rouban Luc et Tournay Virginie, « Le populisme contre la science », *op. cit.*

sublimé, en raison de l'identité (toujours imparfaite, néanmoins) des « règles en fonction » (de la décision dont elles procèdent) et de leur niveau d'application attesté²⁶⁷⁷. De là, ce rapport, contradictoire à première vue, noué par chacun des champs scientifiques à son autorité référente, caractéristique de *l'état*, même, de ce dernier : comme *réduction* politique ou fief d'un ordre (*vóμος*) fragmentaire et *délégation* de son exécution confinée, en sociologie, à son plébiscite. « La première règle et la plus fondamentale » que se donne la sociologie, sous la plume de son nomothète, à savoir « de considérer les faits sociaux comme des choses »²⁶⁷⁸, renoue ainsi avec *l'état* (et la fonction) primordial de l'Économie – en tant que (re)transmission d'un ordre et formation d'une Alliance autour de lui – procédant comme témoignage ou mythologie unitaire et unifiante de l'ensemble de ses manifestations. La globalisation de l'Économie conjecture donc, au relais de l'Église, une réforme idoine de « la plus vieille spécialisation sociale, la spécialisation du pouvoir »²⁶⁷⁹, ou l'essence même du « champ » bourdieusien²⁶⁸⁰, autrement dit *la* méthode qui, dans leurs propres langues et outils collaboratifs (parmi les plus vils)²⁶⁸¹, « parle pour l'ensemble des autres », dirait Debord²⁶⁸². La sociologie, d'une certaine manière, fournit la « représentation diplomatique de la société hiérarchique devant elle-même, ou toute autre parole est bannie »²⁶⁸³. La plus moderne y est, ainsi, la plus archaïque²⁶⁸⁴, si bien que sa critique, même, (de la domination qu'elle recèle, par exemple) n'acquiesce, finalement, qu'une « loi universelle de l'intérêt, du donnant-donnant, du rien pour rien »²⁶⁸⁵, (ré) intronisée cœur de *l'éta(n)t* par Bourdieu, lui-même.

2677Lire, à ce propos, Habermas Jürgen, *La technique et la science comme idéologie*, *op. cit.*, pp. 145 – 146 – 147

2678Durkheim Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Champs, Flammarion, 1988, p. 108

« Proposition qui est à la base même de notre méthode », affirme Durkheim.

Ibid., p. 77

2679Debord Guy, *La société du Spectacle*, *op. cit.*, p. 25

2680Voir pages 579 à 584

2681La « statistique », en France, gagne ses galons sous le régime de Vichy, et la fêrle de l'ingénieur militaire, René Carmille (qui en l'innovateur attiré). Ce dernier milite auprès du régime, sitôt sa reddition négociée, pour une refonte opératoire de son administration, soumise à l'application « systématique [ndlr : des principes de] la mécanographie ». Ses techniques et méthodes correspondantes étaient un projet de recensement des corps et marchandises circulant sur le territoire, en vue : d'une (re)mobilisation hypothétique des troupes françaises, d'une part ; de l'autre, d'un enregistrement des entreprises nationales aux fichiers du pays et de leur classement selon des pondérables objectifs, tels que la « branche », le chiffre d'affaires, la gestion des stocks, etc. La statistique prend ainsi, techniquement, le relais de l'hôpital militaire (lire, à ce propos, Foucault Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, *op. cit.*, p. 169), en termes de surveillance comptable de la cité. Le Conseil National de la Résistance et ses ramifications, alors séduits par cette innovation, l'intègrent à leur égide bureaucratique : L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques naît en 1946.

Desrosières Alain (statisticien à l'INSEE) In : Druon Jean, « Un siècle de progrès sans merci – Des grains de sable », *op. cit.*

2682Debord Guy, *La Société du Spectacle*, *op. cit.*, p. 25

2683*Ibid.*

2684*Ibid.*

2685Bourdieu Pierre, *Les modes de domination*, In : Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 2, n°2 – 3, juin 1976. La production de l'idéologie dominante, pp. 130 – 131

www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1976_num_2_2_3456

DOI : <https://doi.org/10.3406/arss.1976.3456>

« La rationalité technologique ne met pas en cause la légitimité de la domination, elle la défend plutôt [ndlr : la (dé)posant, comme *norme* ou raison, devant chaque *citoyen*] et l'horizon instrumentaliste de la raison s'ouvre sur une société rationnellement totalitaire. »²⁶⁸⁶

La tâche ainsi dévolue à la sociologie explique, du moins en partie, l'attention particulière qu'elle porte à l'École Républicaine, cette dernière en qualité de creuset structurel de toutes les sciences et techniques, sous le capitalisme ; laquelle défragmente l'État, et ses *λόγοι*, devant lui-même, comme centre d'in/formation générale, et vecteur d'identité du futur corps de Travail, balisé par l'ensemble des opérations ou compétences professionnelles maillant l'Industrie à un moment *t*, et ce, au plus grand dam de ses fonctionnaires. J'en veux pour preuve, notamment, la réaction de certains syndicats enseignants au *tweet* d'Éric Ciotti (député « Les Républicains »), mis en ligne dans les semaines suivant le meurtre de Samuel Patty – un professeur d'Histoire-Géographie décapité par un fondamentaliste religieux, sous prétexte d'avoir, en cours, montré à des élèves de 4^{ème} des caricatures de Mahomet publiées par *Charlie Hebdo*²⁶⁸⁷.

« À l'école chacun doit être dans le même moule, un moule façonné par l'histoire nationale et même par le roman national. »²⁶⁸⁸

Si les membres du SNUipp-FSU 82 s'en indignent et lui répondent que « l'école est émancipatrice. Dans les moules, on fait juste des tartes »²⁶⁸⁹, cette réaction ne distord par moins, pour pourtant, les fonction et projet que lui assignent, historiquement, à l'Assemblée nationale constituante, ses premiers nomothètes, soit « former les hommes, propager les connaissances humaines » qui « sont les deux parties du problème que nous avons à résoudre. La première, constitue **l'éducation** la seconde, **l'instruction**. Celle-ci, quoiqu'offerte à tous, devient, par la nature même des choses, la propriété exclusive d'un petit nombre de membres de la société, à raison de la différence des professions & des talents ; celle-là, doit être commune à tous & universellement bienfaisante. »²⁶⁹⁰ Le *Plan d'Éducation Nationale* présenté par Louis-Michel

2686 Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, *op. cit.*, p. 182

2687 « Assassinat de Samuel Patty », *France Info*,

<https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/enseignant-decapite-dans-les-yvelines/>

2688 Ciotti Eric, le 08/11/2020

<https://twitter.com/eciotti/status/1325418191368151040>

2689 SNUipp-FSU 82, « L'école est émancipatrice; dans les moules, on fait juste des tartes. »

<https://m.facebook.com/109198945792273/photos/a.1255111004534389/3689866424392156/?type=3&source=48>

2690 Le Peletier Louis-Michel, *Plan d'éducation nationale* In : Doria Corinne, *L'éducation morale dans les projets de loi sur l'instruction publique pendant la Révolution : un miroir des antinomies des Lumières*, La Révolution française [En ligne], 4 | 2013, mis en ligne le 15 juin 2013

<http://journals.openedition.org/lrf/852>

DOI : <https://doi.org/10.4000/lrf.852>

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

Le Peletier, issu de la noblesse de robe et siégeant à la constituante, « prévoit ainsi que tous les enfants à partir de l'âge de 5 et jusqu'à 12 ans (11 ans pour les filles) soient élevés en commun, loin de leurs familles et [ndlr : donc reclus] aux frais de la République, selon **un régime de discipline stricte et d'absolue égalité** », conditionnant leur formation (comme alliance, unité ou état) mise au compte de l'éducation. « Ce système d'instruction, obligatoire et dirigé par l'État, a l'objectif de créer, par le biais d'un régime de frugalité, d'égalité, de discipline, et de travail physique, **une génération conforme à la République**, qui aura reçu sa formation dans les années cruciales de son développement, **loin de la vieille société**, et traduit de façon la plus directe le rêve des révolutionnaires de créer une société nouvelle, régénérée, par un acte de pure volonté »²⁶⁹¹ ou Raison, valant pour *marché* que suppose, donc, « ce système d'instruction, obligatoire [...] conforme à la République », et, en tant que tel, à celui-ci, comme « base de tous les droits » et de cette dernière, par extension.

L'office de cette « formation [obligatoire] de l'être physique et moral de l'homme »²⁶⁹² revendique par ailleurs, clairement, une aliénation préalable de l'enfant, arraché à sa famille et de « la vieille société », constitutive d'un état de lèpre sous-jacent d'une réclusion nécessaire à l'administration de son dressage ou moulage, motrice de l'altération / l'assujettissement ; d'où l'exigence, d'après Le Pelletier, de « la [ndlr : cette formation] dévouer toute entière, à une surveillance de tous les jours de tous les moments [...] Continuellement sous l'œil & dans la main d'une active surveillance, chaque heure sera marquée pour le sommeil, le repas, le travail, l'exercice, le délassement, poursuit-il ainsi ; tout le régime de vie sera invariablement réglé [ndlr : donc évalué, sanctionné puis re-cloisonné...] Régler sa vie, se plier au joug d'une exacte discipline, sont [...] des habitudes importantes au bonheur de l'être social [...] **Une vie réglée & bien ordonnée** [...] moralise les actions de l'homme, faisant entrer dans sa conduite tout ce qui est bien & **la remplit tellement d'actes utiles**, qu'il n'y reste **plus de place [...] pour tout ce qui est vice et désordre** »²⁶⁹³ de production. Le *Plan d'Éducation Nationale* délinée ainsi l'ossature de la *religio* républicaine contemporaine, et ses méthodes, lesquelles, d'après Marcuse, n'extériorisent qu'un « niveau où on organise **la** subordination aux nécessités de la vie (où on organise la façon de “gagner sa vie”) »²⁶⁹⁴. L'auteur du *Rapport sur l'Instruction publique*, pour justifier cette révolution de l'École, invoque, d'ailleurs, la dialectique *naturel / positif-positiviste* structurant un

2691 *Ibid.*

Passages souligné et surlignés (en gras) par mes soins.

2692 *Ibid.*

2693 *Ibid.*

Passages surlignés « en gras » par mes soins

2694 Voir note 2659

Terme surligné (en gras) par mes soins.

éta(n)t de Droit théoriquement, ainsi, prédisposé à l'accomplissement d'un projet à lui inculquer, ordonner, pour autant ; et dont la Raison, toujours selon Talleyrand, exprime la synthèse déduite, elle-même, de l'Économie ou תורה / *torah*, pour « instruction » en hébreu ; νόμος / *nómos*, pour « loi » en grec ancien. « Les hommes, avance-t-il en effet, arrivent sur la terre avec des facultés diverses, qui sont à la fois les instruments de leur bien-être et les moyens d'accomplir la destinée à laquelle la société les appelle [...] L'homme est un être raisonnable [ndlr : sinon, *en tant que tel*, une pure subjectivité de moyens fragmentaires affectés à une finalité particulière]²⁶⁹⁵ ou plus exactement peut-être, il est destiné à le devenir ; il faut lui APPRENDRE À PENSER : il est un être social ; il faut lui apprendre à communiquer sa pensée : il est un être moral, il faut lui apprendre à faire le bien. »²⁶⁹⁶ De là (et sa démonstration donnée depuis, maintenant, deux chapitres), cette nomenclature et ses catégories (elles-mêmes dialectiques) établies de la *religio* républicaine contemporaine dont l'École prend le culte en charge.

RELIGERE	RELIGARE
Transmission	Alliance / Marché
Droit (positif) / Sécurité	Droit (naturel) / Liberté
Obéissance	Autonomie
Savoir	Faire
Étudier	Accomplir
Instruire	Éduquer
Informier	Former
Legs	Délégation
⌘Réclusion	Exclusion
Standardisation	Systématisation
Normal	(Patho) Logique
Sacré	Profane
Profane	Monstre

(La dialectique *Sacré / Profane / Monstre* exposée est traitée en fin de chapitre)

L'École Républicaine, comme antichambre de l'Industrie, cristallise ainsi, logiquement, la « tension entre la recherche d'une évolution permanente [progressive, infinie] et la conviction que l'homme reste toujours le même [en tant que monade politique irréductible] Il est possible, en effet, de repérer dans l'anthropologie des Lumières une tension entre l'idée de l'homme conçu

²⁶⁹⁵Voir note 970

²⁶⁹⁶De Talleyrand Charles Maurice, *Rapport sur l'Instruction publique*, In : *Ibid.*

comme un être [économique, *état-pour-soi*] indéfiniment perfectible et donc transformable, et celle de l'homme comme un être [politique, *état-en-soi*] doté de certaines qualités immuables. »²⁶⁹⁷

Les membres du corps enseignant peuvent, tant qu'ils veulent, récuser les dispositions de son institution, et les opérations de communication dont elles font l'objet (par Éric Ciotti, notamment), l'École républicaine s'auto-plébiscite comme l'État (fragmentaire ou *νόμος*), une opération de l'État (ou *λόγος*) et son langage (ou *μύθος*) dédié à un projet réunissant une classe d'instructeur.e.s des méthodes requises par son accomplissement et sa future délégation. L'instruction, la transmission de ces méthodes procède en effet, conjointement, à l'éducation, donc la sanction²⁶⁹⁸, du rapport établi par leur biais entre l'enfant et leur principe structural intestin d' « activité contrôlée par le succès (*erfolgskontrolliert*) »²⁶⁹⁹ ou de « concurrence de tout.e.s contre tout.e.s »²⁷⁰⁰, *medium* sélectif / exclusif²⁷⁰¹ de *progrès*²⁷⁰².

2697 *Ibid.*

Passages rajoutés (entre crochets) par mes soins.

2698 Voir note 1845

2699 Habermas Jürgen, *La technique et la science comme idéologie*, *op. cit.*, p. 147

2700 « L'école unique [...] permet un régime d'égalité des chances (formelle), en instaurant avec le collège unique, une concurrence de tous contre tous. L'élitisme républicain, c'est extraire les meilleurs de l'école du peuple pour les envoyer au lycée. L'égalité (méritocratique) des chances, c'est mettre tout le monde dans la même compétition scolaire [...] L'égalité républicaine implique [donc] qu'il y ait "une place pour chacun" à l'école ; mais le régime de l'inégalité sociale maintient "chacun à sa place". Ce républicanisme est à la fois idéologiquement progressiste et socialement conservateur. »

Foray Philippe, *Républicanisme scolaire : émancipation et méritocratie*, Le Télémaque, vol. 43, N°1, 2013

<https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2013-1-page-35.htm>

2701 « Tout enseignement, et plus particulièrement l'enseignement de culture (même scientifique), présuppose implicitement un corps de savoirs, de savoir-faire et surtout de savoir-dire qui constitue le patrimoine des classes cultivées [...] Aussi, est-ce la petite bourgeoisie, classe de transition, qui adhère le plus fortement aux valeurs scolaires, puisque l'École promet de combler toutes ses attentes en confondant les valeurs de la réussite sociale et celles du prestige culturel. Les membres des classes moyennes [ndlr : ou du salariat « à Durée Indéterminée »] se distinguent (et entendent se distinguer) des classes inférieures [ndlr : du *prolétariat* comme de « l'armée de réserve »] en accordant à la culture de l'élite, dont ils ont souvent une connaissance tout aussi lointaine, une reconnaissance décisive qui témoigne de leur bonne volonté culturelle, intention vide d'accéder à la culture [...] L'étudiant des classes moyennes sera jugé sur les critères de l'élite cultivée que de nombreux enseignants reprennent volontiers, à leur compte, même et surtout si l'appartenance à "l'élite" date de leur accession au "magistère" [...] La culture de l'élite est si proche de [ndlr : *axiologiquement* identique à] la culture de l'École que l'enfant originaire d'un milieu petit-bourgeois (et *a fortiori* paysan ou ouvrier) ne peut acquérir que laborieusement ce qui est donné au fils de la classe cultivée, le style, le goût, l'esprit, bref, ces savoir-faire et ce savoir-faire qui sont naturels à une classe, parce qu'ils sont la culture de cette classe [...] Si des privilèges de nature aussi différente que la résidence parisienne ou l'appartenance à la classe cultivée sont à peu près toujours associés à la même attitude à l'égard de l'École et de la culture, c'est que, liés dans les faits, ils favorisent l'adhésion à des valeurs dont la racine commune n'est autre chose que le fait même du privilège. Le poids de l'hérédité culturelle est tel que l'on peut ici posséder de façon exclusive sans même avoir besoin d'exclure, puisque tout se passe comme si n'étaient exclus que ceux qui s'excluent. Le rapport que les sujets entretiennent avec leur condition et avec les déterminismes sociaux qui la définissent fait partie de la définition complète de leur condition et des conditionnements qu'elle leur impose [...] Le système d'éducation peut en effet assurer la perpétuation du privilège par le seul jeu de sa logique propre ; autrement-dit, il peut servir les privilèges sans que les privilégiés aient à se servir de lui. »

Bourdieu Pierre et Passeron Jean-Claude, *Les Héritiers. Les Étudiants et la culture*, *op. cit.*, pp. 36, 38 – 39 – 40, 43

2702 « La bourgeoisie est la première classe dominante pour qui le travail est une valeur. Et la bourgeoisie qui supprime tout privilège, qui ne reconnaît aucune valeur qui ne découle de l'exploitation du travail, a justement identifié au travail sa propre valeur comme classe dominante, et fait du progrès du travail [ndlr : et, donc, de la privation] son propre progrès. »

Debord Guy, *La société du Spectacle*, *op. cit.*, p. 140

« L'égalité des chances ne se confond pas avec l'égalité des résultats, au contraire. C'est un principe visant à identifier les "inégalités justes" (Rawls). Son moyen est l'instauration d'une compétition généralisée, dans laquelle tous les concurrents partent sur un pied d'égalité. Un des critères permettant d'évaluer la réalisation de l'égalité des chances, est celui de la répartition sociale de la réussite et de l'échec. »²⁷⁰³

2703 Foray Philippe, *Républicanisme scolaire : émancipation et méritocratie*, op. cit.

2.1. Un « cas d'école » de la collaboration volontaire

« L'université prêche toujours des convertis : étant donné que sa fonction dernière est d'obtenir l'adhésion aux valeurs de la culture, elle n'a pas vraiment besoin de contraindre et de sanctionner puisque sa clientèle se définit par l'aspiration plus ou moins avouée à entrer dans la classe intellectuelle. »²⁷⁰⁴

L'indignation convenue que soulèvent, chroniquement, les occurrences logiques (la marginalisation, au premier chef) d'une mécanique concurrentielle (programmée pour exclure), chez ses propres *fonctionnaires*, s'explique *a priori*, d'autant moins, qu'ils en sont les produits conscients et tribunes *ad hoc*. Cette contradiction propre à la profession, indépendamment des questions de postures qui, potentiellement, s'y agrègent, n'en présume pas moins une autre, commune à la moyenne des citoyen.ne.s, que se donnent les « profs », également, pour tâche d'enseigner à ces dernier.e.s, à savoir *l'égalité formelle* devant une concurrence que le principe comme le mode capitaliste démentent tout aussi formellement. Sujet – comme « génération conforme à la République » – et souverain d'un seul domaine opérationnel du langage d'État, l'enseignant.e ne remplit à ce titre, d'ailleurs, qu'une fonction de *manager* officiel de la classe moyenne, lui valant cette forte provision en « capital culturel » ainsi qu'une promotion corollaire, des plus symboliques, au pinacle de « l'espace social », que lui accordent les néo-structuralistes.

Le portrait d'une « jeune enseignante issue d'une famille ouvrière » d'origine immigrée (portugaise), brossé par la monographie de Ludivine Balland, intitulée *Un Cas d'école. L'entrée dans le métier de professeur d'une « enfant de la démocratisation scolaire »*²⁷⁰⁵, met en exergue, justement, les enjeux, et leurs mécanismes, que médiatise l'École Républicaine, à ses différentes échelles : du parcours scolaire à la pratique enseignante – d'un sujet réactionnaire, d'autant plus – et ce, jusqu'au rendu académique (scientifique) dont elle fait, ici, l'objet.

2704Bourdieu Pierre, Passeron Jean-claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, op. cit., p. 66

Les deux auteurs nuancent préalablement, ceci-dit, l'absence de toutes contrainte ou mécanismes disciplinaires opérant au cœur du « mode de vie universitaire » :

« Mais se plier aux mêmes règles de droit universitaire, se soumettre aux mêmes formalités administratives, inscription ou visite médicale, éprouver ensemble la pénurie des locaux, l'anonymat de l'amphithéâtre ou des salles d'examens, les attentes devant le restaurant universitaire ou à la bibliothèque, subir les contraintes du même programme ou les manies des mêmes professeurs, dissenter sur les mêmes sujets ou traiter les mêmes questions de cours, tout cela suffit-il à définir, même vaguement ou négativement, un groupe [ndlr : plutôt un *mode de fonctionnement*] intégré et une condition professionnelle ? »

Ibid., p. 47

2705Balland Ludivine, *Un Cas d'école. L'entrée dans le métier de professeur d'une « enfant de la démocratisation scolaire »*, Le Seuil, « Actes de la recherche en sciences sociales », 2012/1 n° 191 – 192, pp. 40 – 47

« Soulevant la question du rapport que les catégories populaires peuvent entretenir aujourd'hui avec le capital culturel et l'institution scolaire »²⁷⁰⁶, Ludivine Balland souligne, dès l'introduction, que « cette dernière joue un rôle central dans la trajectoire de Magda : elle est dès l'enfance une structure de socialisation majeure, porteuse de promotion sociale et d'une culture légitime à laquelle elle se **dévoue** presque totalement. »²⁷⁰⁷ Le *Que sais-je ?* indexe donc, techniquement, le *Qui suis-je ?* ainsi biaisé par l'École en termes dialectiques, d'une part : d'*instruction* ou d' « apprentissage de la **docilité et la croyance en la promotion** sociale [...] encouragés dans un contexte familial qui participe à éveiller chez Magda un sens des hiérarchies scolaires et de sa propre place en leur sein »²⁷⁰⁸ ; d'autre part, d'*éducation* ou d'aptitude réifiée par « un travail “soigné” [...] sanctionné par la bienveillance du professeur [...] de lettres représentant à ses yeux “par excellence” la culture²⁷⁰⁹ qu'elle a appris à respecter »²⁷¹⁰. La dévotion du sujet à l'École se fait d'autant plus forte que cette dernière, en qualité de clergé laïc pour ainsi dire, transpose l'effet et la cause de son entreprise : « la croyance en la promotion » et une privation qu'elle présume pourtant, faute de quoi, sinon, rien ne la motive. « Aujourd'hui certains auteurs (Dubet, etc.), note Foray, considèrent le “socle commun” des compétences et des connaissances comme un bien de base » ou sanctuaire (national) constitué *ex nihilo*, « au-delà de l'égalité des chances. Cet aspect explique le “surinvestissement scolaire de l'école”, qui précède le marché, en apparaissant comme l'espace premier de la compétition équitable, parce qu'elle est le lieu par excellence de l'égalité »²⁷¹¹ formelle « des chances » dont la phraséologie redouble, d'ailleurs, la connotation vertueuse, *caritative*. La préséance, sur le marché, donnée à une École pourtant suspendue par ses rénovateurs à un acte de pure volonté (générale)²⁷¹², donc marchand, élude les véritables objectifs que lui fixe le premier (et ses décisionnaires, derrière lui) conformes, d'un côté, aux enjeux collaboratifs celés par la démocratisation du travail (servile) corollaire d'une économie de marché globalisée ; capitalisant, de l'autre, sur le dénuement des enrôlés (issus, majoritairement, du peuple), moteur d'une émulation réactionnaire²⁷¹³ doublée d'un engagement

2706 *Ibid.*, p. 40

2707 *Ibid.*

Terme surligné (en gras) par mes soins.

2708 *Ibid.*, p. 44

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

2709 « Le charisme professoral est une incitation permanente à la consommation cultivée : l'exhibition [ndlr : technique] de virtuose, le jeu des allusions laudatives ou des silences dépréciatifs suffisent à orienter, souvent de façon décisive, la pratique [ndlr : morale] de l'étudiant. »

Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, op. cit., p. 64

2710 Balland Ludivine, *Un Cas d'école. L'entrée dans le métier de professeur d'une « enfant de la démocratisation scolaire »*, op. cit., p. 44

2711 Foray Philippe, *Républicanisme scolaire : émancipation et méritocratie*, op. cit.

2712 Voir note 2691

2713 « L'élitisme républicain [ndlr : à l'origine] c'est extraire les meilleurs de l'école du peuple pour les envoyer au lycée [...] Son but est donc l'élargissement du recrutement des élites. »

contractuel, à l'ambition structurellement pondérée, telle que la dénotent, d'ailleurs, Balland et Bourdieu – j'y reviens dans les prochaines pages.

En situant la privation, non plus au prélude, mais en conclusion du projet scolaire, comme sanction légitime d'un échec arbitraire à honorer un engagement, celui d' « accomplir la destinée à laquelle la société nous appelle » notamment, la mythologie dont se drape l'École républicaine épouse, de surcroît, celle de la Famille – canal historique de l'Économie, jusqu'au XIX^e siècle – au service ou en renfort de la première, de nos jours²⁷¹⁴. « La vie familiale [ndlr : chez Magda] s'organise autour du travail scolaire des enfants, avec le rituel des devoirs en fin d'après-midi, la lecture des compositions à la mère malgré la barrière de la langue ou encore la présence aux réunions parents-professeurs où Magda joue un rôle de traductrice. Les efforts de ses parents sont confortés par la réussite de l'ensemble de la fratrie, perçue comme une sorte de miracle dans une histoire familiale marquée par un faible capital (les grands-pères sont tous deux ouvriers du bâtiment, les grands-mères au foyer, aucun d'eux ne sachant lire), et par les difficultés économiques qui exigeaient de ses parents une attention de tous les instants pour finir le mois. Magda en tire la conviction que “quand on veut, on peut”, sentiment qui, conforme à l'idéologie méritocratique de l'École, est très répandu parmi les enseignants d'origine populaire. »²⁷¹⁵ Les injonctions paternelles au « respect du professeur » et « ne pas mordre la main qui te nourrit »²⁷¹⁶ faites à l'enquêtée paraphent, qui plus est, la délégation de l'autorité parentale à l'enseignant.e : visage, à la fois, de « l'instruction publique » d'un acte de pure discipline rivé à une dette, et d'une maîtrise liminaire (théoriquement du moins) d'un savoir-faire (comme fragment du *λόγος*) vecteur d'ambition et de « réussite scolaire [...] en particulier en lettres [chez Magda, qui] apparaît comme un “summum à atteindre” »²⁷¹⁷. L'analogie qu'établit, d'ailleurs, la seconde injonction paternelle pointée, entre la Famille (« qui nourrit ») et l'École (qui forme la « main nourricière »), marque, d'autant plus, leur identité. La *famille nucléaire* scelle, en effet, une première aliénation de l'enfant qui, en qualité de

Foray Philippe, *Républicanisme scolaire : émancipation et méritocratie*, op. cit.

2714« Ceux que l'on appelle communément les “ratés” sont essentiellement ceux qui ont raté le but qui leur était socialement assigné par le “projet” inscrit dans la trajectoire parentale et dans l'avenir qu'elle impliquait. Si leur révolte se retourne indistinctement contre l'école et contre la famille, c'est qu'ils ont toutes les raisons d'éprouver la complicité qui, malgré leur opposition apparente, unit ces deux institutions et qui se manifeste dans la déception dont ils sont la cause et l'objet [...] Les verdicts, souvent essentialistes et totaux, de l'institution scolaire et les verdicts parentaux, préalables et surtout constitutifs à ceux de l'école [se rapportent les uns aux autres eu égard à] la représentation, très variable selon les catégories sociales, que les familles se font du “contrat pédagogique” [ndlr : ou social] et qui varie à la fois dans le degré de confiance accordé à l'École et aux maîtres et dans le degré de compréhension de leurs exigences explicites et surtout implicites. »

Bourdieu Pierre, *La misère du monde*, Éditions du Seuil, Paris, 1993, pp. 1095 – 1096

2715Balland Ludivine, *Un Cas d'école. L'entrée dans le métier de professeur d'une « enfant de la démocratisation scolaire »*, op. cit., p. 44

2716Ibid.

2717Ibid.

mineur²⁷¹⁸, se voit, *en contre-partie*, délégué le service du « corps de ferme » constitué au terme d'un premier rapt (ou *νέμ*).

« L'alliance indissoluble du sang et du sol est la condition indispensable de la santé d'un peuple. Le régime rural des siècles passés, garanti en Allemagne par une législation appropriée, garantissait cette union issue du sentiment vital naturel du peuple. La ferme était l'héritage *inaliénable* de la famille paysanne. Un droit étranger à la race avait détruit les fondements légaux de ce régime paysan. Cependant, dans de très nombreux districts, le paysan allemand, animé d'un sens salubre du fondement de la vie de son peuple, conservait par la coutume, de génération en génération, sa ferme sans la démembrer. »²⁷¹⁹

(Extrait de la « réorganisation du statut de la propriété rurale » par le NSDAP du 12 Mai 1933)

La famille, la première, oblige donc, matériellement, l'enfant envers la *raison* d' « un être collectif qui [... le] précède dans le temps [...] lui survit et [...] le déborde de tous les côtés. À cette condition, il cesse de chercher en soi-même l'unique objectif de sa conduite et, comprenant qu'il est **l'instrument d'une fin qui le dépasse**, il s'aperçoit qu'il sert à **quelque chose**. La vie, assène Durkheim, reprend un sens à ses yeux parce qu'elle retrouvera son but et son orientation naturels. »²⁷²⁰ Cette perspective fonctionnaliste d'une affectation de l'enfant à une fin *privée* qui le dépasse, d'une mobilisation factrice de sens perçue en termes d' « utilité » – non à quelque chose, mais aux desseins que lui assignent ses nomo-thètes – , s'arrime au crédit alimentaire octroyé par ses parents (« créateurs », gouvernants puis modèles, à la fois), vecteur d'un premier rapport *univoque* de l'échange, inculqué en termes de « reconnaissance [de dette] du ventre » déférée à l'École (et ses décisionnaires du *marché*, derrière, qu'elle représente), sous le capitalisme. Ses parents n'investissent pas moins l'enfant d'une mission de formation (technique) à un champ de compétences conforme aux exigences productives de l'État-nation (puis du Marché mondial) sur lesquelles s'indexent, sous l'effet des mécanismes de concentration du capital inférée par une économie de marché globalisée, les ambitions de la moyenne de ses composantes traditionnelles, comme reliquats d'un sol ou domaine familial spolié. Le rachat de la dette globale, d'abord contractée auprès de l'État, et ses composantes familiales (en leur sein ou non)²⁷²¹, puis léguée

2718« *Ummündung*, qui signifie “mineur” [en allemand] est la traduction littérale de l'*infans* latin : le mineur est celui qui ne parle pas, il n'a juridiquement pas voix au chapitre. *Die Hörige*, qui désigne le serf, est un dérivé du verbe *hören*, écouter. Le serf est celui qui écoute silencieusement [ndlr : religieusement] les ordres de son maître et ne les conteste jamais. Son statut juridique est proche de celui de l'enfant. »

Anders Günther, *L'obsolescence de l'Homme, sur l'âme à l'époque de la seconde révolution industrielle* (1956), Éditions de l'Encyclopédie des Nuisances, Paris, 2002, p. 125

2719Reich Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme*, *op. cit.*, p. 98

2720Durkheim Emile, *Le Suicide*, Quadrige / Presses Universitaires de France, Paris, 1997, p. 429

Citation modifiée. Passages surlignés (en gras) par mes soins.

2721« L'identité entre le petit propriétaire et le grand propriétaire ne réside pas seulement dans le fait que tous deux sont des *propriétaires privés* ; ce serait là peu important [ndlr : ou pas, la priva(tisa)tion fermant et relançant, toujours,

par le sang à ses différentes *patries* au fil des générations, implique un investissement scolaire, et professionnel, de ses débiteurs, proportionnel à leurs niveaux de privation (accumulée) respectifs que ne peut amortir qu'une exploitation – et donc une privation – exponentielle de ces derniers.

« La position autoritaire du père reflète son rôle politique et dévoile la relation de la famille avec l'État autoritaire. En effet, à l'intérieur de la famille, le père adopte l'attitude même que son chef hiérarchique affiche dans le processus de production, à son égard. Et il s'empresse de **transmettre** à ses enfants, et ~~plus spécialement~~ [initialement] à ses fils son état de sujétion par rapport à l'autorité établie. »²⁷²²

De là cette exhortation au – et exaltation du – *travail* sous le capitalisme, résumée par l'adage *arbeit macht frei* (« le travail émancipe », en allemand) typiquement libéral du III^e Reich, *travail* commis à l'exercice de la Justice rendue par les moyens consacrés au règlement d'une privation originelle aménagée, puis convertie en dette, par leurs dépositaires (bailleur.e.s et législateur.e.s) pour en administrer, ensuite, les conditions du *progrès*, sous couvert de *charité*, qu'elle soit répandue par : un État (gendarme) prenant le visage de la « providence »²⁷²³ ; un tyran érigé en prophète, un maître ou chef d'entreprise, en pilier d'une « grande famille » ; un clerc consacré père ou frère ; sinon un père qui « veille sur sa famille en une sorte de souveraineté patriarcale dont il est à la fois le Roi et le Grand Prêtre. » Le statut paternel au sein de la famille était ainsi décrit [au XVIII^e siècle] dans *The Spectator*, un journal aussi influent en Amérique qu'en Angleterre : « Rien ne peut mieux satisfaire un homme que le pouvoir ou la domination et [...] en tant que père de famille [...] je passe mon temps à donner des ordres, à distribuer des tâches, à entendre les différentes parties, à [instruire puis] administrer la justice et à distribuer des récompenses et des punitions [visant à sanctionner leur niveau d' « intelligence »...] En bref, monsieur, je veille sur ma famille en une sorte de souveraineté patriarcale dont je suis à la fois le Roi et le Grand Prêtre. »²⁷²⁴

une boucle économique] si le maintien de la petite et moyenne entreprise rurale ne contribuait pas à la perpétuation d'une certaine atmosphère idéologique, celle de la famille [s'] exploitant [ndlr : et capitalisant] en commun une petite entreprise » ou corporation, comme *empire à étendre, famille à défendre*.

Reich Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme*, op. cit., p. 98

L'estampillage syndical des ex « Good Year » – salariés de la boîte ayant séquestré leurs dirigeants en 2014, suite à l'annonce d'un plan global de licenciement (sans indemnités) – illustre, parfaitement, la réduction puis la fonte de l'employé.e dans le creuset de l'enseigne (politique) affectée, que rien (conflit, mise au ban, etc.) ne vient conjurer.

²⁷²²*Ibid.*, p. 102

Terme surligné (en gras), passages raturé et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

²⁷²³Guillaume Pierre nous livre une lecture historique (historique) des conjonctures favorables à l'émergence de l'« État-Providence » dans l'entre-deux-guerres, consultable à l'**Annexe V** de ce chapitre.

²⁷²⁴Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, op. cit., p. 128

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

Ce chantage à la dette primordiale opposé au mineur par le *créateur* agence, ainsi, la moyenne des rapports qu'entretiennent les citoyen.ne.s d'un État, chevillés, inéluctablement, à un premier crédit contracté par l'une des parties auprès de l'autre, à l'instar de Magda qui se dit « effacée et sérieuse »²⁷²⁵, pour soumise et conforme à deux volontés souveraines : celle de l'École, symbole du pacte démocratique-républicain vecteur d'accomplissement de *l'éta(n)t* ; et celle de la famille dont elle subjective le retour escompté sur investissement, lequel, d'ailleurs, emporte une troisième rupture de l'enfant, consécutivement, arraché de son *être* par la famille, puis de celle-ci par l'École. La discipline requise par cette acculturation (littéralement) instrumentale de l'enfant dispose, de surcroît, ses parents à le « couper » d'un état de lèpre jugé congénital que réifie le « quartier ». « L'implantation de sa famille en bordure de la cité » relève ainsi « d'une stratégie de la mère visant à **couper ses enfants de leur quartier** [...] La socialisation [ndlr : de Magda] implique des conditions pratiques et symboliques telle l'assignation d'une illégitimité au quartier, l'apprentissage diffus des schèmes d'opposition qui lui sont liés (école / quartier, intellectuel / physique, réussite / échec), et les systèmes de gratification [ndlr : distinctive, donc sélective] par le savoir, qui tendent à limiter l'effet socialisateur [ndlr : ou contagieux] d'une présence prolongée dans la cité et modeler les goûts de Magda. La mère n'autorise les sorties qu'à la bibliothèque, où Magda développe un goût précoce et intense pour la lecture (elle dit y avoir “tout lu” et être “folle de joie” à l'idée de s'y rendre). »²⁷²⁶ Si les hyperboles d'une assimilation culturelle canonique maillent aussi, sûrement, un auto-portrait élogieux de l'enquêtée qu'elles flattent l'imposture parentale, cet effet de style ne traduit pas moins un refoulement catégorique, et catégoriel, d'une privation liminaire, et ses *raisons*, aux marges d'une révision darwinienne, méritocratique, de sa « “réaction en chaîne” différentielle que sanctionne la dictature totale de la *mode* », et qui s'est objectivée sous les traits d'une ville : son « lieu géométrique »²⁷²⁷. Ce territoire de l'abstraction (d'une privation globalisée en *progrès*) réduit à une mosaïque architecturale distinguant, théoriquement, les meilleures *volontés* des mauvaises, comme géographie d'une concurrence positive, fixe, en effet, les ambitions « raisonnables » des membres d'un *lumpenprolétariat*²⁷²⁸

2725Balland Ludivine, *Un Cas d'école. L'entrée dans le métier de professeur d'une « enfant de la démocratisation scolaire »*, *op. cit.*, p. 44

2726Balland Ludivine, *Un Cas d'école. L'entrée dans le métier de professeur d'une « enfant de la démocratisation scolaire »*, *op. cit.*, p. 44

Passages soulignés, raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2727Baudrillard Jean, *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, *op.cit.*, p. 87

2728« Le lumpenproletariat est perçu comme un résidu de la “vieille société”, précapitaliste, et il est par conséquent différent du sous-prolétariat décrit par Engels dans *La Situation de la classe laborieuse*. Il est aussi caractérisé, comme les autres couches intermédiaires, par son comportement politique incertain, et dans l'ensemble plutôt favorable aux classes dirigeantes. »

Huard Raymond, *Marx et Engels devant la marginalité : la découverte du lumpenproletariat*, In : *Romantisme*, 1988, n°59. Marginalités

www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1988_num_18_59_5472

DOI : <https://doi.org/10.3406/roman.1988.5472>

acquis à la méritocratie. L'échappée du « nid à misère », de la « zone de non-droit » frappée, typiquement, du sceau de l'inactivité, comme principal marqueur de la sauvagerie, substantialise – et, non, l'inverse – une *émancipation attachée au travail*, témoin d'un acte (darwinien), non d'une « volonté », mais d'une force « pure » ramené à l'exercice d'un pouvoir, aussi pauvre soit-il – « quand on veut, on peut » affirme Magda, justement²⁷²⁹ –, chassé par tout.e réactionnaire à une « origine populaire ». Cette épopée, d'autant plus chez les enfants (puis adultes) d' « origine immigrée », subjugué ainsi une triple fracture individuelle (superposée à la précédente établie) : la première, *économique*, les constituant captifs et butins de l'État ; la deuxième, *politique*, les obligeant envers lui (et ses décisionnaires, derrière) ; et la dernière, *sociale*, leur niveau de subjectivation d'une « destinée à laquelle la société les appelle » affiché conjecturant celui d'un rejet proportionnel de « tout ce qui est vice et désordre » ou altère ses « chances » d'amortir son investissement²⁷³⁰. Un investissement qui, chez Magda, « une étudiante très sérieuse qui n'a pas de temps à perdre et qui, surtout, n'en a pas le droit »²⁷³¹, relève de l'assujettissement à la loi morale pendue, telle une horloge, au cou d'un temps pleinement consacré à sa (dé)formation requise par un *progrès*, finalement, bien relatif.

« En ce sens, il convient de souligner que la réussite scolaire de Magda ne s'effectue pas dans les filières les plus élitistes de l'enseignement. »²⁷³²

Le niveau d'investissement, et d'épuisement, d'un temps de vie, requis par celui d'un corps étranger constitué d'un champ de compétences homologuées, tend, par ailleurs, moins à combler

2729 Voir note 2715

2730 « Admettons alors que les adolescents et leurs familles soient plus ou moins conscients de ce fait [ndlr : « la relation entre les espérances sociales et le niveau scolaire »] Cela revient à supposer qu'ils percevront plus ou moins confusément qu'ils peuvent espérer tirer d'un supplément d'éducation un supplément d'avantages sociaux et économiques. Naturellement, ces avantages éventuels supposent que l'adolescent consacre un certain nombre d'années à l'étude. Ce faisant, il se privera notamment du salaire dont il aurait bénéficié s'il était entré plus tôt sur le marché de l'emploi. Sans développer davantage ce point, on voit qu'il n'est pas déraisonnable d'interpréter les décisions scolaires des adolescents et de leur famille comme des décisions quasi économiques d'*investissement* [...] Un supplément d'instruction représente en général des coûts plus élevés pour une famille modeste que pour une famille aisée. D'un autre côté une famille modeste aura davantage tendance à sous-estimer les avantages économiques et sociaux qu'elle peut retirer d'un supplément d'instruction. Pour deux raisons. D'une part, parce qu'une condition modeste implique généralement une plus grande attention accordée au présent, un horizon temporel plus restreint et, partant, une sous-estimation relative des bénéfices futurs par rapports aux bénéfices présents. D'autre part, parce qu'en visant un niveau scolaire lui permettant d'accéder à un statut social donné, disons un statut S, un adolescent dont la famille est elle-même de statut social S peut seulement espérer retrouver le niveau social de sa famille. Pour un adolescent de famille modeste, ce même statut S peut être perçu par contraste comme un luxe un peu inutile et en tous cas disproportionné par rapport à l'investissement exigé. »

Boudon Raymond, *La logique du social, Introduction à l'analyse sociologique*, Éditions Hachette Littérature, Collection « L'Esprit critique », Paris, 1979, pp. 243 – 244

2731 *Ibid.*, p. 45

Passages soulignés par mes soins.

2732 Balland Ludivine, *Un Cas d'école. L'entrée dans le métier de professeur d'une « enfant de la démocratisation scolaire »*, *op. cit.*, p. 44

qu'à ne sanctionner, techniquement, une insuffisance chronique du sujet à s'identifier aux objectifs poursuivis, et leur *éta(n)t* correspondant, et ce, jusque dans l'exercice de son *travail* qui, théoriquement, doit en signer, pourtant, l'accomplissement. Ainsi, le tournoi démocratique, peut-être plus encore au sein de son clergé, ramène, toujours, l'outsider à sa vérité monstrueuse, comme imposteur, vu du souverain et de lui-même, par extension, en tant qu'hypertrophie du premier ; comme ennemi ou traître, vu de la classe / des sauvages. De là cette distorsion cognitive dans laquelle baigne Magda, chroniquement déchirée entre une surestimation du « métier sur le mode intellectuel du producteur [ndlr : légitime] de savoir »²⁷³³, du fait qu'elle n'en soit que le transmetteur (d'où la qualification de fonctionnaire échue à l'enseignant.e du secondaire) *et* son « objectif [ndlr : ou, plutôt, sa véritable fonction] inaccessible du **maintien de l'ordre** dans sa classe [... ou] dans un collège de la banlieue montpelliéraine [... lors de] son expérience de “pionne” »²⁷³⁴, comme simple officier de Justice affecté à l'éducation – et, donc, la répression – d' « un public qu'elle décrit comme “agité”, “brutal”, “mesquin”, qualificatifs qui expriment une première **réaction face au populaire** qu'elle connaît formellement mais dont elle s'est coupée. »²⁷³⁵ Se conjuguent à cette distorsion deux *révélations* exacerbées par la condition d'origine (populaire et immigrée) de Magda. La première révélation concerne la fonction d' (auto) répression de la classe ou, plus globalement, du futur salariat brassé par l'école publique²⁷³⁶, échue à l'enseignant.e, que met, d'autant plus, en exergue la construction identitaire de l'enquêtée dont le métier, loin de le constituer, médiatise, davantage, un objectif défini en opposition « au populaire » ; d'où son aversion pour ses manifestations les plus authentiques. La seconde révélation touche, quant à elle, au précipité nihiliste de la Justice (des fondations de son ordre, et Droit, derrière), à laquelle tiennent ses projets, son père, à peine retraité, passant de vie à trépas, au terme d'une existence marquée du labeur, « le sacrifice pour sa famille [...] l'éducation “stricte et juste” [...] donnée à ses enfants »²⁷³⁷, qui, à l'époque, de surcroît, n'a toujours pas menée Magda à la réussite escomptée²⁷³⁸. « “Ces gamins qui ne respectent rien” » sur lesquels Magda, en réaction, déverse sa « rage »²⁷³⁹ donnent ainsi le change à sa véritable source, et cible, autrement dit elle-même dont l'échec, d'ailleurs, se prolonge jusque dans sa réussite (formelle) scellée par son affectation à un

2733Ibid.

2734Ibid.

2735Ibid.

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

2736Lire, à ce propos, Imbach Romain et Morin Violaine, « Entre école publique et école privée, les chiffres de la fracture sociale », *Le Monde*, le 08/11/2022

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/11/08/l-ips-cet-outil-qui-revele-l-ampleur-de-l-entre-soi-dans-les-colleges-privés_6148909_4355770.html

2737Balland Ludivine, *Un Cas d'école. L'entrée dans le métier de professeur d'une « enfant de la démocratisation scolaire »*, op. cit., p. 44

2738Ibid.

2739Ibid.

« établissement situé au cœur d'une ZUP en voie de sous-prolétarisation », perçue comme une « situation inédite [ndlr : qui ne l'est, pourtant, pas...] insupportable »²⁷⁴⁰.

Sa perception, même, d'une « confrontation » aux « sauvageons »²⁷⁴¹, telle que l'aménage, méthodiquement, l'École, traduit, pour autant, chez l'enquêtrice, une révision (ou découverte) progressive de sa mission éducative, concomitante du jugement porté sur le public de son établissement d'affectation, brillant, selon elle, si bien par son « absence de civilisation »²⁷⁴² que Madga, pour la mener à bien, revendique, sciemment, le réinvestissement d'une fonction éminemment religieuse du maintien de l'ordre (et de la discipline des sujets qu'il implique), transmise par la Famille et remplie au sein de cette dernière. « Magda procède à une refonte partielle de son autorité, abandonnant en partie ses techniques de confrontation avec les élèves (rapportées au *masculin*) au profit d'un mode d'autorité plus souple (associé au *féminin*), fondé [ndlr : stratégiquement] sur le dialogue [...] Il rappelle aussi la manière dont Magda, en tant que fille aînée (“**seconde mère**” disaient ses frères et sœurs), gérait ses rapports à la fratrie. Magda se retrouve devant un public de l'âge du cadet de ses frères, devant lequel elle n'hésite pas à miser [ndlr : donc investir] sur la dimension affective, en recourant à la déception, au plaisir de remettre une bonne note, aux félicitations »²⁷⁴³, donc à la récompense ; de telle sorte que la Famille, exaltée par les nazis comme « l'unité la plus petite mais aussi la plus importante de toute la structure de l'État »²⁷⁴⁴, se fait, rétroactivement, l'école de son extension républicaine, par le truchement de la figure maternelle, centrale de l'Économie²⁷⁴⁵.

« La patrie est la mère de ta vie, ne l'oublie jamais ! »

(Goebbels dans les « 10 commandements » du *Calendrier populaire national-socialiste* en 1932)²⁷⁴⁶

Ce glissement progressif d'un rapport ouvertement conflictuel, initialement établi par l'enseignante avec les sauvageons, vers son correctif pédagogique / démagogique induit par

2740 *Ibid.*, p. 46

2741 *Ibid.*

2742 *Ibid.*, p. 44

Ludivine Balland présume qu' « elle doit se trouver de nouvelles raisons pratiques et morales d'être enseignante » ou, plutôt, les considérer telles qu'elles sont, « car l'appartenance à une institution exige le façonnement d'un régime cognitif qui permet de justifier sa raison d'être. »

Ibid.

2743 *Ibid.*

Passages surligné (en gras) et soulignés par mes soins.

2744 Manifeste électoral du NSDAP de 1932, Adolf Hitler : « Mon Programme », In : Reich Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme*, op. cit., p. 111

2745 « La révolution a fait table rase de toutes les mesquineries. Les idées conduisent et rapprochent enfin les hommes – famille, société, peuple. L'idée de la Fête des Mères est de nature à rendre hommage à ce qui symbolise le mieux l'idée [ndlr : et l'État] allemande : la mère allemande ! (L'*Angriff*, 1933) ».

Ibid., p. 107

2746 *Ibid.*

cette modulation tactique de sa fonction, opéré sous le prisme de « la question des inégalités sociales [...] point de rencontre entre une histoire vécue et une expérience quotidienne », ne laisse d'étayer, pour autant, l'instruction d'un « Travaillez dur ! »²⁷⁴⁷ : parabole méritocratique de la subordination. L'alternance de l'enseignante affichée entre la figure paternelle / majeure d'autorité (*religere*) et la preuve maternelle / mineure (accotée à ses origines populaire, immigrée) donnée par l'exemple (*religare*) devant *sa classe*, corrèle d'ailleurs, toujours tactiquement, avec la dialectique *réaction (ou conjuration) / collaboration* qui structure l'ensemble des rapports établis entre l'individu et ses pair.e.s. Ceux-là interfèrent et se compénètrent, en outre, si bien que la classe moyenne, de manière plus générale, se destine à tomber de Charybde (le réactionnaire) en Scylla (son pendant collaboratif), selon que les associé.e.s brident ou électrisent l'ambition du sujet projetée dans ses différents champs *ek-sistentiels*. « Au bout de deux ans dans le collège, Magda modifie [ainsi] à nouveau ses pratiques, la situation pédagogique restant difficile. Elle supporte moins le chahut et sa vision du rapport pédagogique se fait plus normative. Elle s'appuie sur un régime [ndlr : proprement éducatif] de sanctions plus sévère (punitions “à l'ancienne” à faire à la maison sur les thèmes de la ponctualité, le respect, la citoyenneté) » directeurs d'une *aptitude à occuper une place déterminée dans une organisation – ou un ordre – à la fois technique et social*. « Cette crispation s'accompagne d'un déplacement politique vers la droite. Elle reprend à son compte le thème du laisser-aller en matière d'éducation, d'enseignement et de culture (“Je trouve parfois que la France dans laquelle j'ai grandi... Je veux dire, celle que mes parents ont choisi, celle que j'ai aimée, la France de la culture est en train de s'effriter... Je trouve que les Français sont de moins en moins fiers de ce qu'ils sont”). »²⁷⁴⁸ Ce *renversement* (provisoire) de point de vue (en premier lieu) transpose ainsi, davantage, l'échec de son compagnon à obtenir le CAPES²⁷⁴⁹, compromettant « leur projet d'avoir un enfant [...] comme celui de prendre un appartement plus grand [...] Elle se tourne [alors] vers l'institution et ses solutions idéologiques : face à l'avenir incertain, “il y a des règles” et “il faut les respecter”. »²⁷⁵⁰

Les rapports établis entre les pair.e.s et l'individu en situation de *mobilité raisonnable* se font d'autant plus violents que ce dernier tarde ou échoue à remplir le contrat moyen, sans que ses clauses ne soient discutées pour autant ; bien qu'elles organisent, fondamentalement, l'échec de l'une des parties au profit de l'autre. Ainsi l'exécution, toujours plus tardive²⁷⁵¹, des promesses,

2747Balland Ludivine, *Un Cas d'école. L'entrée dans le métier de professeur d'une « enfant de la démocratisation scolaire »*, *op. cit.*, pp. 46 – 47

Passages rajoutés (entre crochets) par mes soins.

2748Ibid.

2749Ibid., p. 47

2750Ibid.

2751Lire, à ce propos, Meron Monique et Minni Claude, *Des études à l'emploi : plus tard et plus difficilement qu'il y a vingt ans*, In : *Economie et statistique*, n°283-284, 1995. pp. 9 – 31

même les plus rudimentaires, comme accéder à un logement décent et (re)fonder la famille, formulées par le *marché* cultive un ressentiment réciproque nourri par les membres de la classe moyenne, luttant pour la délégation d'un ordre – usurpée, selon Magda ou du moins peut-on le présumer, par les diplômé.e.s d'un CAPES que son compagnon échoue à obtenir – et son accomplissement personnel rivié à une « anticipation raisonnable [ou moyenne] de l'avenir »²⁷⁵², bouclées par le « cycle “naturel” de la reproduction »²⁷⁵³, d'après Bourdieu.

« Le collègue représente maintenant un gage de sécurité, où elle se projette à moyen terme. Il symbolise dans son discours les valeurs [ndlr : collaboratives] qu'elle considérait dégradées quelques mois plus tôt telles le mérite, l'autorité, le travail, la solidarité, le collectif. Ce changement doit être mis en relation avec le succès de son compagnon au CAPES qui, ouvrant l'avenir professionnel d'Arnaud, modifie pour Magda l'espace des possibles professionnel et personnel. Le projet d'avoir un enfant et un appartement devient réalisable et cet enracinement matériel et social modifie la vision qu'a Magda de son avenir professionnel. »²⁷⁵⁴

La trêve provisoirement consentie par l'enquêtée, une fois ses premières anticipations concrétisées (tout aussi temporairement peut-être), ne couve pas moins une réaction corollaire de cette « réussite », affleurant, logiquement, à un autre point du rhizome que les conditions d'intégration, dans une économie globalisée, concourent, simultanément, à rogner.

www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1995_num_283_1_5960

DOI : <https://doi.org/10.3406/estat.1995.5960>

Pour une étude plus contemporaine (à la fois localisée {dans les Hauts-de-France} et nationale), consulter Dufeutrelle Julie, Fievet Amélie, Hilary Solène (INSEE) « Une insertion professionnelle des jeunes plus difficile dans la région », *INSEE*, le 13/10/2022

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6537766>

2752« L'expérience inexorablement répétée de l'échec, d'abord à l'école, puis sur le marché du travail [...] interdit ou décourage toute anticipation raisonnable de l'avenir. »

Bourdieu Pierre, *La misère du monde*, *op. cit.*, p. 345

Terme rajouté (entre crochets) par mes soins.

2753« Ces jeunes gens que le défaut du capital culturel voue à un échec scolaire à peu près certain sont placés, souvent jusqu'à un âge relativement avancé, dans des conditions d'existence propres à élever malgré tout leurs aspirations : en les écartant provisoirement des activités productives et en les coupant du monde du travail, l'École rompt [ndlr : tragiquement, à en croire l'auteur] le cycle “naturel” de la reproduction ouvrière fondé sur l'adaptation anticipée [ndlr : fonctionnelle, raisonnable] aux positions dominées, et les incline au refus du travail manuel, surtout en usine, et de la condition ouvrière ; elle les incline à refuser le seul avenir qui leur soit accessible sans leur garantir en rien l'avenir qu'elle semble promettre et auquel elle leur apprend à renoncer, définitivement, par l'effet de destin de ses verdicts. »

Ibid.

2754Balland Ludivine, *Un Cas d'école. L'entrée dans le métier de professeur d'une « enfant de la démocratisation scolaire »*, *op. cit.*, p. 47

Passage souligné par mes soins.

2.2. Monstres ou déserteur.e.s, voilà la question !

Cette *rage de vaincre raisonnablement* arrimée à l'obtention d'un CDI au SMIC (ou à quelques centaines d'euros près) monte, positivement, chez les membres de la classe moyenne, à mesure que les conditions de son œuvre inculquées en apostasient le concours. L'autre métier affecté au management de la classe moyenne (et non, seulement, sa progéniture) dont il brosse, à ce titre (à l'instar de l'enseignant.e), le portrait type, en qualité de modèle républicain, forme, justement, la synthèse exemplaire²⁷⁵⁵ de la contradiction dialectique *sujet (d'un ordre supérieur) libre (de s'engager auprès de lui)* et son aporie, étageant ladite classe. Monsieur J. C. Delage, représentant du syndicat de police *Alliance*, dénonce, à ce titre, « la haine anti-flic de la part de toujours les mêmes : ceux qui ne souhaitent pas que l'État de droit perdure, qui souhaitent que la République soit abattue ; qu'il n'y ait plus de patrons, qu'il n'y ait plus d'État, qu'il n'y ait plus de police, finalement, pour protéger la société, pour protéger les plus faibles dans la société [...] Parce que, poursuit-il, la police française républicaine, elle est respectable, on doit avoir les moyens d'accomplir nos missions ; l'État doit nous donner les moyens ; on doit avoir une justice qui suive notre travail, et qui condamne fermement ceux qui sont dans la dérive : la dérive contre l'État, la dérive contre la police, la dérive contre le patronat, la dérive contre tout ce qui est l'ordre établi. »²⁷⁵⁶ Si J-C. Delage poste, judicieusement, la police (et son action) aux côtés du patronat et de l'État (autrement dit son gouvernement) érigés en œuvre de charité profitant aux « plus faibles dans la société », il ne tait pas moins les préalables (stratégiques) de sa constitution comme le profil sociologique de ses garnisaires ; lequel, je l'étais prochainement, délinée un échec liminaire de conformité à l'ordre (de production) établi. La police réunit en effet, globalement, un type de milites, ou les auxiliaires de l'armée royale sous la féodalité enclins à la désobéissance et la désertion du fait de leur statut que ne régent aucun serment, finalement salariés (achetés et attachés) par le Roi, « pour que l'armée existe non plus comme une foule ramassée »²⁷⁵⁷, mais comme un *travail collaboratif* au service du *Befehl*. Ainsi, la *collaboration volontaire* de la classe moyenne à l'effort d'une guerre (le capitalisme) dirigée contre elle – contradiction leurrée, notamment, par la constitution d'une résidence privée (et non d'un capital) aux frais d'un emprunt immobilier, soit d'une privation additionnelle – lui ouvre les portes de la réussite, en qualité, au

2755L'activité de l'enseignant.e, au même titre, se confine, inversement, à une fonction d'instruction de sa discipline, que ne scelle, *effectivement*, aucun accomplissement personnel, au sens méthodo-logique du terme.

2756Delage Jean-Claude (représentant du syndicat de police *Alliance*), *La police : de l'amour à la haine*, « Ce soir ou jamais », *France 2*, le 13/05/2016

<https://www.youtube.com/watch?v=zxBniAGmqvI>

2757Foucault Michel, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, op. cit, p. 245

mieux, de garde prétorienne²⁷⁵⁸ r/amassée, justement, par l'aristocratie dans les rangs, mêmes, du prolétariat.

Les ressorts économiques et mythologiques, les plus élémentaires²⁷⁵⁹, de l'enrôlement dans la garde mobile parisienne, en 1848, du *lumpenprolétariat* : terme générique alloué par Marx aux profils canoniques d'une classe moyenne en devenir, mettent en exergue les mécanismes contemporains de l'inclinaison des salarié.e.s (et des policer.e.s plus encore) à l'auto-répression collective – pour quelques sous, un costume (ou un statut) et un meneur d'hommes – abstraits par l'économie de marché globalisée.

« La garde mobile recrutée pour la plus grande part dans le prolétariat en guenilles de Paris, s'est déjà transformée durant sa courte existence, grâce à une bonne paie, en garde prétorienne des puissants du jour. Ce Lumpenproletariat organisé a livré bataille au prolétariat travailleur non organisé. Comme il fallait s'y attendre, il s'est mis à la disposition de la bourgeoisie exactement comme les lazzaroni de Naples s'étaient mis à la disposition de Ferdinand. Seules les sections de la garde mobile composées de vrais ouvriers passèrent de l'autre côté. Mais comme tout ce qui se trame actuellement à Paris paraît méprisable quand on voit comment ces anciens mendiants, vagabonds, filous, gamins et petits voleurs de la garde mobile que tous les bourgeois, en mars et avril, traitaient de bandes de brigands, capables de toutes les turpitudes, de canailles qu'on ne pouvait supporter plus longtemps, quand on voit aujourd'hui cette bande de brigands choyée, louée, récompensée, décorée, parce que ces “jeunes héros”, ces “gamins de Paris” dont la bravoure est incomparable, qui escaladent les barricades avec le plus grand brio, le plus grand courage, etc., parce que ces combattants inconscients des barricades de février tirent sur le prolétariat travailleur, avec autant d'inconscience qu'ils tiraient autrefois sur les soldats, parce qu'ils se sont laissé soudoyer et massacrent leurs frères pour trente sous par jour ! »²⁷⁶⁰

2758« Les gardes mobiles [ndlr : soit les ancêtres de la gendarmes mobiles] apparaissent bien plus comme une garde prétorienne que comme une bande d'hommes de main. »

Huard Raymond, *Marx et Engels devant la marginalité : la découverte du lumpenproletariat*, op. cit.

2759« Dans ce but le Gouvernement provisoire forma 24 bataillons de gardes mobiles, de 1 000 hommes chacun, composés de jeunes gens de 15 à 20 ans. Ils appartenaient pour la plupart au lumpenproletariat qui, dans toutes les grandes villes, constitue une masse nettement distincte du prolétariat industriel, un lieu de recrutement pour voleurs et criminels de toute espèce, vivant des déchets de la société, individus sans métier avoué, rôdeurs, gens sans feu et sans aveu, différents selon le degré de culture de la nation à laquelle ils appartiennent, ne démentant jamais le caractère de lazzaroni. Etant donné que le Gouvernement provisoire les recrutait adolescents, ils étaient tout à fait influençables et capables des plus hauts faits d'héroïsme et de l'abnégation la plus exaltée, comme des actes de banditisme les plus crapuleux et de la vénalité la plus infâme. Le Gouvernement provisoire les payait à raison de 1,50 F par jour, c'est-à-dire les achetait. Il leur donnait un uniforme particulier, c'est-à-dire qu'il les distinguait extérieurement des gens en blouse. Comme chefs, ou bien on leur attachait des officiers pris dans l'armée permanente, ou bien ils éalisaient eux-mêmes de jeunes fils de bourgeois dont les rodomontades sur la mort pour la patrie et le dévouement à la République les séduisaient. C'est ainsi qu'il y avait face au prolétariat de Paris une armée tirée de son propre milieu (souligné par nous R.H.) forte de 24 000 hommes, jeunes, robustes, pleins de témérité. » Marx Karl, *Les Luites de classes en France*, Ed. sociales, 1984, p. 100 – 101

2760La Nouvelle Gazette Rhénane, n° 29, 29 juin 1848, « Le 25 juin ». Marx Karl et Engels Friedrich, *La Nouvelle Gazette Rhénane*, t. I, Ed. sociales, 1963, p. 179

Si les enrôlés de la garde mobile parisienne démontrent, selon Marx, une duplicité (un « double visage », dit-il)²⁷⁶¹ consubstantielle du *collaborateur*, lequel balance, toujours, entre autonomie et obéissance, injustice et justice (une dialectique chère à Magda), criminalité et maintien de l'ordre, Raymond Huart, quant à lui, souligne une certaine correspondance avec « une réalité [ndlr : d'une *réaction*] objective, d'ailleurs sensible aux contemporains. Il est exact que les gardes ont suscité toutes sortes de critiques à cause de leurs comportements [ndlr : auto/nomes] un peu anarchiques, voire franchement délinquants, mais on a pu constater aussi, en étudiant scientifiquement l'origine sociale des gardes mobiles, qu'il s'agissait bien de jeunes ouvriers qualifiés, parisiens de fraîche date, sans expérience professionnelle, chômeurs, et qui n'avaient donc pas eu le temps d'être imprégnés de l'idéologie qui était celle des ouvriers plus âgés. »²⁷⁶²

La garde mobile, comme la police ultérieurement, loin de réunir des opprimé.e.s condamné.e.s (par la faim, notamment) à en intégrer les rangs, associe, au contraire, des mini machines de guerre issues, également, des classes populaires, dont la dissidence jusqu'alors affichée se distingue, toutefois, de la sécession, et relève, davantage, d'une économie étioyée compensatoire. Leur brigandage, en effet, se substitue à l'exercice d'une économie plus majestueuse que subissent et auquel réagissent « mendiants, vagabonds, filous, gamins et petits voleurs de la garde mobile », tout en la consacrant principe intensionnel premier ; de telle sorte qu'ils embrassent la moindre opportunité de s'y r/allier, et ce, même promu à un grade de subalterne, galonné d' « effets de survie », comme rétributions « raisonnables » de leur commerce. Le marché ainsi passé entre souverain et sujet, pour le premier, capitalise, alors, sur la privation comme les dispositions (techniques, athlétiques / religieuses) à la *réaction* du second ; le maître, en d'autres termes, instrumentalise une violence typiquement réactionnaire, moralisée aussitôt retournée contre la *raison et le (non) étant* (prolétarien) de sa manifestation dont il intègre les corps à sa machinerie, les forces à son économie²⁷⁶³. Cette offre d'emploi – vectrice, pour l'allocataire, de liberté, donc, potentiellement, de réussite déléguées par son ayant droit, et de conservation ou *sécurité* d'un éta(n)t plancher – conjure et *investit*, à la fois, une *résistance* aux conditions de (re)production d'une privation élémentaire qu'administre le bailleur, à son échelle. La discipline d'un sujet réactionnaire, *consentie*, « fait croître [... et] coordonne, dit Foucault, ses habiletés, accélère ses mouvements, multiplie sa puissance de feu, élargit ses fronts d'attaque, sans en diminuer la vigueur, augmente ses capacités de résistance, etc. »²⁷⁶⁴, pour les retourner si bien contre lui, indirectement (*via* la répression d'un *alter ego* ou le rapt de sa propre force extériorisée, autrement

2761Huard Raymond, *Marx et Engels devant la marginalité : la découverte du lumpenproletariat*, op. cit.

2762Ibid.

2763Foucault Michel, *Surveiller et punir, Naissance de la prison*, op. cit., p. 245

2764Ibid.

dit la « marchandise »), qu'elle inhibe son inclinaison au désordre (vols, dissipations, etc.), tout en majorant les profits (commerciaux et/ou politiques) du souverain²⁷⁶⁵.

Le r/attachement à la police de forces réactionnaires en majorité issues des classes populaires²⁷⁶⁶ exploite, à l'instar du lumpenprolétariat, leur culte de l'Économie combiné à une incapacité notoire à se conformer aux exigences de son mode opératoire contemporain, en leur confiant l'exercice de la plus archaïque (et pauvre) des méthodes de commandement. Les gardien.ne.s de la paix (helvét.es en l'occurrence) intègrent ainsi la police *en réaction* à un déclassement (intergénérationnel, sinon personnel)²⁷⁶⁷ et/ou un échec (scolaire)²⁷⁶⁸ préalables, marquant une dissonance de l'économie subjective, comme *religio*, et *l'état* du sujet dont les confessions recueillies par David Pichonnaz décèlent un désir de mobilité, donc de rupture avec la classe, et une indigence signe de mauvaise (force ou) volonté.

« En comparant les trajectoires des recrues, l'on constate que les individus les plus investis moralement ont, pour la plupart, soit perdu un statut avant leur entrée dans le métier, soit échoué une stratégie d'ascension sociale qui visait à s'extraire de leur milieu d'origine (Tableau II). Le premier cas de figure consiste en un déclassement intergénérationnel : le niveau de diplôme atteint et le métier exercé antérieurement à l'entrée dans la police étaient largement moins prestigieux et rémunérateurs que ceux des parents [...] Le sentiment de distance vis-à-vis de la population, et l'aspect moralisateur qui lui est associé, entrent également en résonance avec les aspirations d'individus ayant, antérieurement, non pas subi un déclassement intergénérationnel mais échoué une stratégie d'ascension sociale. Pour certains d'entre eux, celle-ci était basée sur l'accumulation de diplômes. L'entrée dans la police constitue alors la possibilité de "prolonger le cours interrompu d'une trajectoire escomptée" (Bourdieu, 1979, 166), pour des individus qui avaient tenté sans succès de s'extraire de leur milieu d'origine en préparant un diplôme mieux reconnu que celui de leurs parents, dans le but d'atteindre des positions de cadres. »²⁷⁶⁹

La police, réunissant, en bonne part, d'ancien.ne.s délinquant.e.s (et ce, de l'aveu des enquêté.e.s)²⁷⁷⁰, procure, aux officier.e.s, une condition, à défaut d'être parfaitement économique,

2765 *Ibid.*

2766 Pichonnaz David, « La force des dispositions », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], 22 | 2021, mis en ligne le 16 septembre 2021, p. 4

<http://journals.openedition.org/champpenal/12960>

DOI : <https://doi.org/10.4000/champpenal.12960>

2767 « L'ascension sociale antérieure peut également être liée à la mise en couple : certains policiers issus de familles d'employé.e.s peu qualifié.e.s partagent leur vie avec des personnes appartenant à des catégories sociales privilégiées, bien dotées en capital scolaire et exerçant des professions dans le domaine socio-sanitaire. »

Ibid., p. 23

2768 Consulter, à ce propos, la note du Sénat concernant la « Baisse alarmante du niveau de recrutement des gardiens de la paix en Île-de-France », *Sénat.fr*, le 14/01/2021

<https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ210119989.html>

2769 Pichonnaz David, « La force des dispositions », *op. cit.*, pp. 18 – 19

2770 *Ibid.*, p. 20

financière / matérielle et morale conforme aux obligations de service de l'État, et sa Justice, en plus d'un *output* rationalisé à une économie (et violence) parallèle (impuissante) subjectiv(é)e. Ce *matérialisme stratégique* typique de la classe moyenne inonde, précisément, l'autobiographie de « ce jeune policier dont les parents exercent un métier manuel peu qualifié [et qui] a cherché à s'extraire de son milieu d'origine en entamant des études supérieures de commerce, en filière professionnelle. C'est à la suite d'un échec dans cette voie, dû selon lui au fait qu'il a “trop profité de sa jeunesse” et “fait des conneries”, qu'il s'est réorienté vers la police. Il explique avoir choisi des études commerciales en raison des perspectives de salaires que cela garantit, mais également du “pouvoir” associé aux postes de “managers”. Dans une discussion informelle, à l'école de police, il nous dit être “**frustré**” de ne pas avoir pu continuer cette formation et exprime ses regrets de ne pas avoir de diplôme à faire valoir en cas de reconversion professionnelle. Si l'on peut poser que sa perspective négative sur le monde est en partie liée à sa stratégie d'ascension sociale échouée, l'on peut attester avec davantage de force que sa vision des “jeunes” en particulier est marquée par sa trajectoire sociale [...] Sans qu'il soit possible de déterminer précisément ses propres appartenances en matière de contre-culture juvénile, l'on peut noter qu'il évoque certaines pratiques répandues parmi les jeunes hommes des milieux populaires, qu'il a lui-même accomplies, que ce soit la consommation de cannabis ou son implication dans des “bagarres”. Il emploie donc, à d'autres moments de l'entretien, les mêmes mots pour parler de lui-même que des “petits jeunes” qui selon lui provoquent la police. Ainsi, lorsqu'il les accuse de ne pas avoir “évolué”, on peut penser qu'il fait implicitement référence à son propre parcours. »²⁷⁷¹

Le « capital moral » détenu par les policier.e.s ne s'évalue, dès lors, qu'en termes d' « évolution » et de « supériorité » affirmée sur les délinquant.e.s, et semblables, dont les distingue, seulement, un exercice de la Justice délégué à des sujets promus à un grade qu'ils ont échoué à obtenir, jusque-là.

« — Si j'étais pas allé à la police, je me serais mis à mon compte.

— *Dans la police tu as le sentiment que tu peux être ton propre patron ?*

— Ouais, parce que c'est nous qui décidons. Si on veut en arrêter un, on l'arrête. »

(Marc Corboz, 1 an de pratique policière)²⁷⁷²

L'inconsistance, toutefois, de la cible identifiée de cet exercice de la souveraineté frustré jusqu'alors et qui, par ailleurs, conjecture une fracture avec *l'éta(n)t* (populaire) refoulé

²⁷⁷¹*Ibid.*, pp. 20 – 21

Terme surligné (en gras) et passages soulignés par mes soins.

²⁷⁷²*Ibid.*, p. 22

en contrepoint, démasque, de surcroît, un préalable constituant l'officier.e de police – avant qu'elle ou il n'occupe sa fonction – exclu.e ou lépreu.se de la classe moyenne formée d'une majorité de travailleur.e.s élu.e.s à l'intégration d'une chaîne de commandement rivié au bataillon industriel national ; d'où un exercice grisé du maintien de l'ordre, en réaction, dirigé contre, non seulement une délinquance identifiée (au type d'*ek-sistence* lacunaire, compensatoire, menée précédemment par les policier.e.s), mais tout le cortège citoyen que l'activité concurrentielle bride jusqu'alors. Ainsi, la délégation – et la (s)élection qu'elle présume théoriquement – d'une méthode, à la fois souveraine et monopolistique (d'un point de vue légal comme technologique), de commandement réduite au contrôle des pair.e.s transcende l'*umpolung* des rapports qu'y nouent les policier.e.s – comme lepreu.se.s, d'abord, puis comme redresseurs de torts²⁷⁷³ – , au point de se distinguer de « la population [...] vue comme socialement différente et moralement inférieure [...] Ce qui est motivant, confesse Marc Corboz (1 an de pratique policière), c'est qu'on arrête tout le temps... Je veux pas dire que des connards, mais on arrête tout le temps des gars : conduite sans permis, conduite sous “stups”, des toxicomanes, des bagarres, des brigandages, des vols par effraction... On arrête la délinquance, quelque part. Donc, nous, ça nous valorise de faire ça [...] Et **c'est vrai qu'on a tous les droits**. C'est... Pas valorisant... c'est quand même... On se sent quand même bien, on se dit... On arrête tout le monde, **on fait ce qu'on veut**, oui quand même c'est la classe, quoi, **on se sent quand même supérieur aux autres**. »²⁷⁷⁴

L'ascendant pris sur leurs semblables, médiatisé (ou procuré), pour autant, par un éta(n)t supérieur et que, donc, leur confère, exclusivement, la fonction, factorise, seule, moralement, l'ascension sociale des officier.e.s de police, « comme la valorisation du capital combattant dans l'armée peut contrebalancer des trajectoires scolaires marquées par des déceptions (Coton, 2017) [...] Ces individus ont, dès lors, tendance à faire usage des affrontements violents, réels ou supposés, comme outils de valorisation »²⁷⁷⁵, dont la culture, infusant un esprit de croisades²⁷⁷⁶

2773Le terme, désignant un « chevalier errant qui se faisait un devoir de secourir et de venger les victimes de l'injustice ou de la violence » ou, sinon, plus familièrement, « un Homme qui a la manie de vouloir réformer, corriger les autres », est employé par Michel Fourcade, maire socialiste de Pierrefitte-sur-Seine, pour qualifier *The Punisher* – « un héros des bandes dessinées états-uniennes Marvel, créé en 1974, devenu récemment un symbole de l'extrême droite et des suprémacistes blancs [...] un ancien soldat des marines, habité par un esprit de vengeance et de haine, devenu mercenaire, et qui fait justice lui-même » – dont le port de l'emblème (affublé de « cette phrase : “Dieu jugera nos ennemis. Nous organisons la rencontre.” ») se démocratise au sein de la police.

Pour la définition de « redresseur de torts », consulter la fiche disponible sur le site du *Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales*,

<https://www.cnrtl.fr/definition/academie8/redresseur>

Sinon, lire König Benjamin, « Extrême droite. Ces policiers municipaux aux insignes de fachos », *L'Humanité*, le 19/11/2020

<https://www.humanite.fr/politique/police/extreme-droite-ces-policiers-municipaux-aux-insignes-de-fachos-696456>

2774Pichonnaz David, « La force des dispositions », *op. cit.*, p. 25

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

2775Ibid., p. 26

2776Ibid., p. 8

teinté de revanche et/ou vengeance aux signes et symboles caractéristiques de *l'outsider*²⁷⁷⁷ (constitué législateur et réactionnaire, à la fois) précédemment profilé, exige toujours plus d'autonomie, de liberté, donc de droits, afin de maintenir l'ordre et *sécuriser* sa « pratique généralisée de renversement (*Umwertung*) » qui, rétroactivement, produit cette exigence. Les enjeux sous-jacents de la politique du maintien de l'ordre (et sa propagande) menée par le gouvernement Philippe contre le « mouvement des Gilets jaunes », décèlent, justement, cette mécanique progressive en boucle fermée transposant, dialectiquement, l'*Umwertung* aux secteurs marchand et policier de l'État, avec, chacun, pour seul horizon, l'anéantissement contractuel ou matériel du peuple (et sa classe moyenne) – dans ce dernier cas, lorsque ses membres réagissent, trop brutalement, à une mise en péril de leur existence par les révolutions successives du marché toujours conduites à leurs dépens. « La stratégie de l'affrontement et de la surenchère de répression policière, les tactiques de nassage et de gazage de manifestants y compris non-violents relèvent d'un choix politique gouvernemental », notent ainsi T. Guénolé et J. Afane-Jacquart, dès la fin du mois de Janvier 2019²⁷⁷⁸. « Le pouvoir s'est cependant retrouvé dépassé, précisent-ils, et ce, alors qu'il voulait intimider les manifestants en utilisant des techniques disproportionnées », si bien que « certains policiers se sont crus inattaquables. L'explosion des bavures en est la conséquence. Le ministre de l'Intérieur ne dispose cependant plus de la force politique requise pour maintenir des limites. Il laisse faire », observent les auteurs de l'article. Plus révélateur, encore, des enjeux couvés par l'événement, « le ministre de l'intérieur Castaner nie l'explosion, pourtant incontestable, des bavures policières anti-Gilets jaunes. Plus largement, il multiplie, ces derniers temps, les déclarations de soutien politique inconditionnel envers les policiers. En réalité, c'est par lâcheté, accusent Guénolé et Afane-Jacquart, que le ministre ne reprend pas ses fonctionnaires en main : il a peur que la police et la gendarmerie n'obéissent plus aux ordres d'Emmanuel Macron. Ces déclarations insensées, alors que les bavures sont manifestes, révèlent une croyance désespérée [ndlr : pas tant finalement] et cynique de pouvoir s'attacher ainsi la bienveillance des forces de l'ordre »²⁷⁷⁹, en les achetant. « Une vidéo publiée le 3 mars, et présentée comme se déroulant à Nantes le 2 mars » montre ainsi « un policier, présenté comme étant de la brigade anticriminalité (BAC) », lequel « explique » à son interlocuteur qu'il « *a un boulot à faire monsieur, on est payé pour ça* ». Au moment de partir, l'homme lui lance : « *À la semaine prochaine* ». Et le policier de répondre : « *Moi je m'en fous. Avec ce que j'enrange, ça ne me dérange pas, je peux en faire plein.* »

2777Lire, à ce propos, König Benjamin, « Extrême droite. Ces policiers municipaux aux insignes de fachos », *op. cit.*

2778Guénolé Thomas et Jérémy Afane-Jacquart, « Gilets jaunes : Macron a peur d'être "lâché" par les policiers », *Marianne*, le 28/01/2019

<https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/gilets-jaunes-macron-peur-d-etre-lache-par-les-policiers>

2779Ibid.

000 euros le mois, c'est bon". »²⁷⁸⁰ Un CRS, lors de l'acte XXII à Toulouse, le 13 avril 2019, se targue, quant à lui, de « prendre 500 euros par week-end » auprès de Maxime Nicolle, l'une des égéries du mouvement²⁷⁸¹.

Que cette approche « exceptionnelle »²⁷⁸² de la Justice embarrasse²⁷⁸³ ou soit embrassée par les gardien.ne.s de la paix, la rémunération de leurs engagements pris envers le gouvernement, soigneusement accomplis, emporte, *in fine*, le sentiment d'un « pris entre deux feux »²⁷⁸⁴, que suscitent leurs affrontements directs aux « Gilets jaunes », les identifiant, cette fois clairement, comme des ennemis de (leur propre) classe. Et les prétextes invoqués par Marion Guenot (Chercheuse en sciences politiques, École normale supérieure), pour justifier leur collaboration à une mise au pas de leur pair.e.s, quant à eux ne flattent que les dispositions des policier.e.s à maintenir l'ordre duquel ces dernier.e.s tirent leur condition. Que l' « on prête trop volontiers une absence de conscience sociale aux policiers de base » ; que l'on oublie que « l'insubordination, comme le manquement au devoir de réserve, est sanctionnée par tout un arsenal allant de l'avertissement à la révocation, en passant par la mutation d'office, sans oublier les poursuites judiciaires » ; qu' « il existe des punitions plus discrètes : pressions, mise à l'écart du groupe, mauvaise notation – comme pour toute méconduite, c'est l'institution policière qui en juge » ; que « les syndicalistes peuvent s'exprimer dans les médias, tant que leur discours se limite à parler de “malaise”, manque de moyens, dangerosité des délinquants et qu'ils restent loyaux envers l'institution »²⁷⁸⁵, le r/alliement des forces de police à la politique du maintien de l'ordre décidée par Emmanuel Macron et ses ministres marque, toutefois, leur position aussi bien dans l'État qu'envers ses représentations nobiliaires et son paradigme, « dans le contexte actuel, beaucoup

2780Mouillot Pauline, « Un policier de la BAC peut-il gagner 4000 euros par mois? », *Libération*, le 16/03/2019
https://www.liberation.fr/checknews/2019/03/16/un-policier-de-la-bac-peut-il-gagner-4000-euros-par-mois_1714827

2781B.C., « “Gilets jaunes” à Toulouse : “Je prends 500 euros par week-end”, se vante un CRS devant Maxime Nicolle », *20 Minutes*, le 14/04/2019
<https://www.20minutes.fr/societe/2496447-20190414-gilets-jaunes-toulouse-prends-500-euros-week-end-vante-crs-devant-maxime-nicolle>

2782« La multiplication ces dernières semaines de tirs mortels de la police lors de refus d'obtempérer, qui ont causé 9 décès depuis le début de l'année » contraste avec la stabilité du nombre d'infractions relatives à cette catégorie. « Le nombre de tirs sur des véhicules en mouvement a lui augmenté en 2017, avec 202 ouvertures du feu recensées cette année-là, contre 137 en 2016. Depuis trois ans, le recours à l'arme s'est stabilisé autour de 150 tirs annuels. » Pringent Claude, « Refus d'obtempérer : neuf personnes tuées par la police en 2022, l'usage de l'arme en question », *Le Télégramme*, le 08/09/2022
<https://www.letelegramme.fr/france/refus-d-obtemperer-neuf-personnes-tuees-par-la-police-en-2022-l-usage-de-l-arme-en-question-08-09-2022-13175395.php>

Les circonstances particulières de l'usage de l'arme à feu (face au « refus d'obtempérer ») ici évoquées ne mettent, là, en lumière qu'une « épidémie de morts de la police » (*sic*) en France, émergeant lors du premier confinement avec 12 personnes décédées sous les coups d'officiers, sur la période concernée.

2783Voir Guenot Marion (Chercheuse en sciences politiques, École normale supérieure (ENS)), « Ces policiers qui se sentent proches des gilets jaunes », *HuffPost*, le 02/11/2019
https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/ces-policiers-qui-se-sentent-proches-des-gilets-jaunes_154230.html

2784Ibid.

2785Ibid.

redoutant de favoriser le désordre et des violences supplémentaires »²⁷⁸⁶ qui ne soient de leur ressort. L'indignation contextuelle ou dialectique²⁷⁸⁷ soulevée, chez les unes, par la radicalité de cette politique du maintien de l'ordre et son exaltation, chez les autres, déchirent, à première vue, l'institution policière, au sujet d'un emploi, disproportionné ou non, de la force à l'encontre du peuple, pour ne réaffirmer que mieux, en effet, son monopole (en termes d'exécution) – ce que, manifestement, les gardien.ne.s de la paix ne discutent jamais – auquel pend, doublement, leur condition : la délégation d'un usage monopolistique de la violence, théoriquement illégitime, par ailleurs, au sein d'un marché parfaitement concurrentiel, procure, seule, aux policier.e.s aussi bien une raison d'*éta(n)t* chevillée à l'accomplissement d'une volonté supérieure qu'un *instrument de mesure à leurs alter egos* adéquat à leurs ambitions. « Les personnes se sentant menacées de déclassement », les gardien.ne.s de la paix en l'occurrence, « soutiennent, dit Pichonnaz, les mesures visant à punir les “non conformes”, dans un processus qui “permet implicitement de se classer soi-même, du bon côté” (Staerklé *et al.*, 2007, 148 - 149). Surdez et Plomb (2006) décrivent comment la relégation et la dévalorisation des “assistés” (“drogués”, “chômeurs”, “handicapés”), et surtout des “requérants d'asile” et des “étrangers”, procède d'un processus de requalification pour des individus subissant un sentiment de déclassement. Nous observons, en effet, que l'expérience antérieure de déconvenues est associée non seulement à un plus grand investissement moral dans le métier, mais également à une vision plus pessimiste du monde social (Pichonnaz, 2015). »²⁷⁸⁸

L'enseignant.e et le ou la policier.e forment ainsi le dipôle de la classe moyenne : le ou la premier.e, en qualité de maître-instructeur d'une méthode réductible du *λόγος* disposée aussi bien à la réception et l'exécution d'un ordre supérieur qu'à la sélection qu'implique sa délégation (de fait, perçue comme privilège) dans une économie globalisée ; le ou la seconde, en tant qu'hérésiarque r/allié.e à un acte de foi authentique prenant, sous le capitalisme, la forme du contrôle généralisé. Ces deux épicycles de l'Éta(n)t, aux grilles de revenus plus ou moins équivalentes (à grades correspondants)²⁷⁸⁹, cristallisent, également, un panel de sentiments radicaux et radicalement

²⁷⁸⁶*Ibid.*

²⁷⁸⁷« Reste que les agents sont pris entre deux feux. Une policière cherche à contester publiquement que la police ait été “irréprochable” sans donner l'impression de s'en prendre à ses collègues. Un autre doit à la fois défendre des collègues accusés de violence par des manifestants et des collègues poursuivis pour les avoir soutenus. D'autres se font disputer par leurs proches ou peinent à les rassurer. »

Ibid.

²⁷⁸⁸Pichonnaz David, « La force des dispositions », *op. cit.*, p. 27

²⁷⁸⁹Lire, à propos de la grille des revenus dans la police, Mouillot Pauline, « Un policier de la BAC peut-il gagner 4000 euros par mois? », *op. cit.*

Lire, à propos de la rémunération des enseignant.e.s, « La rémunération des enseignants », *Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse*, Août 2023

<https://www.education.gouv.fr/la-remuneration-des-enseignants-7565>

contradictoires, exclusifs, lesquels oscillent entre moins l'amour que l'admiration et la haine²⁷⁹⁰ : sentiments structureaux de cette classe moyenne irréductible à toute communalité, toute relation qui ne soit économique, faisant régner le Néant dans « ses propres » rangs, et ce, plus que toutes les aristocraties passées, présentes et futures. Sa position, même, interdit aux membres de la classe moyenne de s'identifier à leur couche sociale réunissant aussi bien les employé.e.s, les ouvrier.e.s que l'armée de réserve ; à sa couche sociale, car y préside la « concurrence de tout.e.s contre tout.e.s », livrée à des fins conservatoires ; aux précaires et chômeurs, car la classe moyenne ne craint rien de plus que la prolétarianisation²⁷⁹¹ ou, dit autrement, un face à face avec sa véritable condition que laisse augurer ce dilemme posé par le NSDAP à la moyenne des employé.e.s / employables de l'État allemand de l'entre-deux-guerres. Sa convocation, en qualité de vassal authentique de l'aristocratie régnante, par l'organe de propagande principal du futur régime allemand exhorte, en effet, la classe moyenne à se dissocier de « la masse grise et morne du prolétariat, où tout le monde possède la même chose, c'est-à-dire rien »²⁷⁹² ; et dont elle partage, matériellement, la condition, de l'aveu même du NSDAP qui l'encourage, en conséquence, à « acquérir par la force et la ténacité, par le travail ardu de toute une vie, des biens propres »²⁷⁹³. Cette injonction, présumant une privation collective, instaure, officiellement, l'état de guerre au sein du peuple dont les membres, parmi les plus dévots, sont appelés à se distinguer des autres, pour le droit, non d'acquérir, mais de marchander avec leurs propriétaires, les moyens de recouvrement d'une partie, seulement, des « biens propres » issus d'un « travail ardu de toute une vie » cédé à ceux-là. Le dilemme posé par le NSDAP, en conclusion de son propos : « Classe moyenne ou prolétariat. Voilà la question ! »²⁷⁹⁴, formule d'ailleurs, seulement, le chantage idéologique exercé par la méritocratie tu, peu ou prou, par son clergé (ou l'École) républicain ; lequel borne sa prêche à une saine « concurrence de tout.e.s contre tout.e.s », sans que n'en soit exposé le motif : lui-même faisant diversion aussi bien à la privation commune des égal.e.s (dont elle consigne l'identité) mis.e.s en concurrence devant une exploitation stratégique (par le Capital) qu'à l'aporie de son mode opératoire soldé, à terme, par leur épuration générale, comme seule réponse.

Le salaire des « classes moyennes » partagées entre une posture bourgeoise hautement usurpée et leur *double monstrueux* – « braves et petites gens toujours exploitées, toujours méprisées, toujours manipulées, toujours sacrifiées et spoliées » – n'échelonne, d'ailleurs, qu'un

2790 Voir note 2756

2791 Voir Reich Wilhelm, *La Psychologie de masse du fascisme*, op. cit., p. 93

2792 « Avertissement lancé par les Nationaux-Allemands avant les élections du président du Reich en 1932 ».

Reich Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme*, op. cit., p. 92

2793 Ibid.

2794 Ibid.

rapport *concurrentiel d'exploitation* médiatisé par des fonctions aliénées / aliénantes hiérarchisées qu'elles subjectivent et dont elles revendiquent *l'éta(n)t*, non singulier / unitaire, mais pluriel, en qualité de « classes moyennes » ; lequel en dément aussi bien l'existence que le dément sa propre terminologie, leur pluralité présumée dévoyant, en effet, le substantif, même, de « moyenne » : égale à la somme de valeurs (comprises dans un référentiel) divisée par leur nombre, d'après l'INSEE²⁷⁹⁵. Toute sériation ou mécanisation du *monstrueux* n'en redoublant, jamais, que *l'éta(n)t*, les « classes moyennes » allemandes des années 1930, par exemple, ne considèrent leur émancipation du prolétariat que sous le prisme esthétique d'une réforme technologique du travail de manutention, tel qu'en témoignent les propos recueillis par S. Kracauer :

« Pourquoi voulez-vous devenir employé de commerce ?

- Parce que j'aime bien ce travail.
- Dans quel type de commerce ?
- La décoration.
- Pourquoi cette spécialité ?
- Parce que je trouve que c'est un travail facile et propre”

Un autre répond à la première question : “parce que je préfère un travail intellectuel.”

Autre réponse encore : “J'aimerais bien être vendeur. – pourquoi ne choisissez-vous pas un travail manuel ? – Je n'aimerais pas travailler en usine” »²⁷⁹⁶

La classe moyenne allemande de l'entre-deux-guerres triomphe de sa propre condition au moyen d'un *ajustement disciplinaire* à la modernisation des conditions moyennes de travail²⁷⁹⁷, transférant l'ouvrier des temps modernes d'une chaîne de production *mécanisée* à une courroie de transmission de son *capital* (mort). Celui-là y prend alors place, non plus comme « manuel » ou

2795« Moyenne », INSEE,

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1970>

2796Kracauer Siegfried, *Les employés, Aperçus de l'Allemagne nouvelle (1929)*, op. cit., p. 31

Passages soulignés par mes soins.

2797« Les raisons de cette très forte augmentation [ndlr : du nombre d'employés dans le « tertiaire »] on les trouve dans les études spécialisées. Elles tiennent pour l'essentiel aux changements structurels de l'économie : l'évolution vers la grande entreprise, avec la transformation corrélatrice de ses formes d'organisation ; le gonflement des services [ndlr : et secteurs « intermédiaires »] de [la] distribution ; l'extension de la Sécurité Sociale et des grandes organisations qui réglementent la vie collective de nombreux groupes [...] La transformation dialectique de la quantité en qualité n'a pas manqué de jouer. Disons plutôt, dans ce cas-ci : la qualité s'est changée en quantité. La raison de cette transformation réside dans la fameuse rationalisation. Depuis que le capitalisme existe, la rationalisation n'a jamais cessé d'agir, dans les limites qui lui sont assignées, mais la période de rationalisation comprise entre 1925 et 1928 représente une étape particulièrement importante. Elle a entraîné l'installation des machines et du “travail à la chaîne” dans les bureaux des grandes entreprises. »

Ibid., p. 26

matière première valorisable, mais comme simple dispositif de régulation et de surveillance – *antenne-relais et monitoring* – de la circulation marchande²⁷⁹⁸. Cette réforme opératoire du travail flatte, pour autant, si bien la classe moyenne, en termes de pénibilité dont elle corrige (et, non, supprime) les termes notamment, qu'elle suffit à persuader cette dernière d'une libération de son *éta(n)t* monstrueux celé dans les cachots de la production ; et ce, d'autant plus que son exercice, d'une part, surcode l'esthétique bourgeoise ou de « la société civile »²⁷⁹⁹, en matière d'activité comme de représentations (vestimentaire, en particulier), et, de l'autre, requiert l'attestation d'une éducation conforme aux prérequis socio-technologiques de la concurrence, comme produit, elle-même, d'une concurrence établie, à cet effet, au sein de « la classe ». Le diplôme qui « fait désormais partie de notre nature, et sinon de notre nature, en tous cas des fondements de l'ordre social régnant » octroie et assure, déjà (théoriquement), à ses heureux titulaires, dit Kracauer, le « privilège » de « rester toute leur vie confinés dans une activité que n'importe quel élève un peu assidu de l'école élémentaire d'autrefois aurait tout aussi bien assumé [...] Mais, comme le diplôme a valeur de talisman aux yeux des puissances supérieures »²⁸⁰⁰ dont il décline, *technologiquement*, l'identité²⁸⁰¹, d'une part, et sanctionne aussi bien un esprit discipliné qu'une aptitude (relative) au concours²⁸⁰², de l'autre, « tous ceux qui en ont les moyens [ndlr : et sont

2798« Avec cette réorganisation calquée sur le modèle américain – et qui est loin d'être parvenue à son terme – une grande partie des nouvelles masses d'employés occupent une fonction plus limitée qu'auparavant dans le processus de travail. Quantité d'employés peu ou pas qualifiés accomplissent aujourd'hui une tâche mécanique (par exemple, dans les magasins à “prix unique” qui ont surgi récemment, les tâches des vendeuses sont mécanisées). À la place des “sous-officiers du capital”, on a maintenant une armée imposante qui compte dans ses rangs de plus en plus d'hommes de troupe interchangeables. »

Ibid.

2799« En 2017, cette société civile devait renouveler la politique, changer les pratiques, redonner de l'efficacité dans l'action publique. Emmanuel Macron était allé y piocher des soutiens puis des ministres : Nicolas Hulot, Agnès Buzyn ou encore Jean-Michel Blanquer [...] L'objectif de La République en marche, pour 2022, est donc d'aller renouer le dialogue avec ces professionnels [ndlr : experts] : syndicats, ONG, chefs d'entreprise, économistes, membres de think tanks... “Ils ont des idées, il faut les traiter”, souffle un macroniste. “Les traiter”, cela signifie en langage politique leur montrer des signes d'intérêt, les écouter, prendre en compte leurs propositions (ou faire mine de le faire). Un tel dialogue entre la société civile et la macronie n'était certes pas rompu : Emmanuel Macron consulte toujours très régulièrement des intellectuels ou le monde des affaires. »

Baudot Jean-Rémi, « Présidentielle 2022 : comment La République en marche espère à nouveau séduire la société civile », *France Info*, le 26/10/2021

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-brief-politique/presidentielle-2022-comment-la-republique-en-marche-espere-a-nouveau-seduire-la-societe-civile_4803843.html

Passages soulignés par mes soins.

2800Kracauer Siegfried, *Les employés, Aperçus de l'Allemagne nouvelle (1929)*, *op. cit.*, p. 32

2801« Un membre de l'Association allemande des employés de banque, qui ne me cachait pas sa satisfaction à l'idée que tous les employés de banque soient diplômés, ajoutait : “Un certain nombre d'entre eux proviennent de la bonne bourgeoisie. Leur niveau n'est surement pas celui des prolétaires.” [...] Mais la société, en privilégiant les bourgeois, qui savent de naissance comment on se conduit, se constitue une sorte de garde personnelle dans les entreprises. »

Ibid., p. 33

2802Titulaire d'un Master en Sociologie, dont les travaux portent sur les stratégies « sociales et solidaires » du secteur agricole, une ex-étudiante me confie, lors d'un co-voiturage (il y a trois ans environ), tenir la corde sur un poste ouvert par une structure locale affiliée à la FNSEA, rémunéré 1350€ net / mois. Bien qu'elle soit, techniquement, la moins compétente des candidat.e.s en lice, son niveau d'étude (supérieur) lui octroie, néanmoins, la préférence de l'employeur.

dans la moyenne] courent après »²⁸⁰³.

Analogue au « panier de crabes » qui, pris dans les mailles d'une capture collective, luttent les uns contre les autres pour une mort différée seulement, la classe moyenne ne forme qu'un *lumpenprolétariat* de masse dont l'économie interne inhibe toute solidarité aussi bien avec la bourgeoisie, en raison du type de rapports qui les unissent, qu'avec ses propres membres. « La conscience sociale du fonctionnaire [et du salariat, globalement] n'est pas déterminée par le sentiment d'une communauté de destin avec ses collègues [et rivaux] mais par l'attitude [ou la *religio*] face à l'autorité établie et à la “nation” [autrement dit la Raison d'Éta(n)t] Cette attitude consiste, pour le fonctionnaire en une *identification absolue avec le pouvoir étatique* ; pour l'employé, avec l'entreprise qui l'emploie. En réalité, l'un et l'autre sont des sujets au même titre que l'ouvrier de l'industrie [...] Sujet par rapport à l'autorité, il est le représentant de cette même autorité dans ses relations avec ses subordonnés, et il jouit, à ce titre, d'une protection morale (non matérielle) particulière. Les adjudants de toutes les armées du monde nous fournissent le type le plus prononcé de ce produit de la psychologie de masse. La puissance de cette identification avec l'employeur se révèle d'une manière particulièrement frappante chez les domestiques de quelques maisons nobles, chez les valets de chambre, etc., qui subissent, en adoptant les allures, la mentalité, les manières de la classe dominante, une modification complète et qui, souvent, les exagèrent pour cacher leurs origines modestes. »²⁸⁰⁴ De Tocqueville brosse, d'ailleurs, un portrait plus ou moins similaire du « serviteur » des régimes qualifiés d' « aristocratiques » par l'auteur²⁸⁰⁵ ; et Malcolm X, également, d'une catégorie d'esclaves afro-américain.e.s : les « nègres de maison » qu'il oppose aux « nègres des champs »²⁸⁰⁶. Le niveau de rémunération (équivalent à celui des ouvrier.e.s) affiché par une partie des « classes moyennes » allemandes de l'entre-deux-guerres, auto-constituées, dresse, à l'époque déjà, le bilan d'un *éta(n)t* darwinien élu sélectionné par une volonté supérieure le faisant sien par voie marchande ; et à laquelle, par conséquent, s'identifie le premier, en se distinguant des (plus) lépreu.se.s (que lui) ; mais, cela, sans percevoir que son concours à la collaboration r/alliée consiste, nécessairement, à le priver toujours davantage, en contrepoint, et ce, jusqu'à, définitivement, le supprimer de son champ.

« Par catégories socio-économiques, l'Allemagne comptait donc en 1925 :

– 21,789 millions d'ouvriers

2803Ibid., p. 32

2804Reich Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme*, op. cit., p. 94 – 95

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2805De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique II*, op. cit., pp. 222 – 224

2806Lire Malcolm X, « *Message to the grassroots* » (prononcé le 10/11/1963), *California State University, Northridge*
<http://www.csun.edu/~hcpas003/grassroots.html>

- 12,755 millions dans les classes moyennes

Selon une estimation grossière, la structure idéologique se présentait de la manière suivante :

- 14, 433 millions de travailleurs dans l'industrie, le commerce, les transports, etc., et ouvriers agricoles
- 20,111 millions dans les classes moyennes & petite bourgeoisie. »²⁸⁰⁷

La République de Weimar compte, en effet, 35 millions de salarié.e.s aussi démuni.e.s, foncièrement, les un.e.s que les autres ; parmi lesquel.le.s 20 millions revendiquent, en tant que tel.le.s, leur émancipation (du prolétariat), dont 8, en dépit d'une « condition socio-économique » typiquement prolétarienne²⁸⁰⁸. De là et ce qui précède, ces premières conclusions tirées : si « la situation sociale de la classe bourgeoise est déterminée a) par sa position dans le processus de production capitaliste ; b) par sa position dans l'appareil d'État autoritaire »²⁸⁰⁹, son *imposture moyenne* identifie la sienne à a) une priva(tisa)tion Joyeuse qu'assigne n'importe quel boulot *négocié* à Durée Indéterminée – celui de manœuvre exclu ; b) un engagement exemplaire auprès d'un ordre supérieur, r/allié en qualité de mini-machine de guerre²⁸¹⁰ limitée en puissance et en temps²⁸¹¹. Ce dernier critère d'identification de *l'éta(n)t* moyen témoigne, particulièrement, de la tenaille technologique dans laquelle sont prises, justement, ses forces dont la valeur décroît au *prorata* de leur niveau de productivité atteint ; lequel se dresse devant elles, en tant que plus-value prenant la forme d'un volume de services ou biens de consommation finale excédant leur valeur d'échange, ou de machines au potentiel excédant leur valeur d'usage²⁸¹² ; si bien que la seule

2807Reich Wilhelm, *La Psychologie de masse du fascisme, op. cit.*, p. 53

2808Pour témoigner de mon expérience à ce propos : mon père, ouvrier professionnel, dans les années 1980, rémunéré à hauteur de 6 500 francs (soit l'équivalent du salaire médian, aujourd'hui, selon le « convertisseur franc-euro » de l'INSEE), revendiquait une condition de « classe moyenne » ou « petit bourgeois », quand bien même ma mère ne travaillait pas, que l'on vivait en HLM dans une zone de la ville dite « sensible », et que notre train de vie ne concordait guère avec celui que l'on prête à une classe intermédiaire.

2809Reich Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme, op. cit.*, p. 91

2810L'analyse socioéconomique du « vote NSDAP » d'Emmanuel Pierru réhabilite le prolétariat allemand (salarié ou non) de l'entre-deux-guerres, pointé souvent (à tort) comme responsable de l'accès d'Hitler au pouvoir. Le NSDAP jouit en effet, principalement, du soutien des catégories (moyennes) salariées les mieux rétribuées et/ou les plus fidèles à sa *religio*.

➤ Les détails de l'étude (et des raisons) de l'étanchéité ouvrière au nazisme sont consultables à l'**Annexe VI** de ce chapitre.

2811« Le temps est le vrai principe d'individuation, dit Heidegger, qui s'inaccomplit comme indéterminité du Dasein. Ce diffèremment producteur d'une différence est précisément ce que Jacques Derrida a décrit comme le processus d'une différence, avec ceci que chez lui, la mise en extériorité de la trace morte surdétermine tout le processus. Or, une telle mise en extériorité originaire (qui n'est évidemment pas l'opposé d'une intériorité) n'est rien d'autre qu'une organisation de l'inorganique, c'est-à-dire une technicité. »

Stiegler Bernard, *Temps et individuations technique, psychique et collective dans l'œuvre de Simondon*, In : *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n°26-27, 1998/1-2. Sciences sociales et cognition

2812« C'est en tant qu'elle est appréhendée comme individu, et telle que sa genèse est analysée à partir du processus

rétrocession d'un salaire plafonné au Seuil Minimum Interprofessionnel Commun (à quelques centaines d'euros près, au mieux) suffit à combler, finalement, toutes les aspirations de la classe moyenne prise au (ou à son propre) jeu – productif, donc privatif – des chaises musicales de l'Industrie²⁸¹³. Cette contradiction en progrès, dont les mécanismes et leur nihilisme échappent à la conscience des sujets par l'office du marché, ne se fait pas moins ressentir à l'échelle de la distribution²⁸¹⁴, comme espace-temps de la réunion des parties de l'Éta(n)t scindé en plus-value et salaire : avec, d'une part, l'ensemble des « choses utiles et commodes à la vie » intégralement privées, comme prérequis de tout *marché*, re-constituées valeur d'échange ou plafond de la Croissance à un temps *t* ; et, de l'autre, le plafond numéraire de leur r/achat, et de la morale par extension, dès lors que leur *partage* récompense une activité menée au service de la foi ou du concours²⁸¹⁵. Cette rencontre, fatalement incomplète, cristallise, objectivement, le rapport dégressif qu'entretiennent la classe moyenne et « sa » *liberté* doublée du « mythe égalitaire du Bonheur mesurable par des objets et des signes du “confort”, comme disait Tocqueville »²⁸¹⁶. Et « si l'on admet [...] que le besoin n'est jamais tant le besoin de tel objet que le “besoin” », non « de différence (le désir du sens social) », tel que le présume J. Baudrillard, mais de r/assembler, vainement, des forces dépensées à *perte* dans le procès capitaliste de ~~production~~ *privat*ion, « alors on comprendra qu'il ne puisse jamais y avoir de satisfaction *accomplie*, ni donc de *définition* du

d'individuation mis en évidence par la critique de l'opposition de la forme et de la matière (schème hylémorphique), que la machine a sa propre dynamique. La spécificité de cette individuation, caractérisée comme processus de concrétisation, tient à ce que la machine [ndlr : comme produit transformé] objet technique industriel (émancipé, dans sa morphogenèse, des contraintes anthropologiques et contingentes liées à l'usage commandant une production d'objets sur mesure), est un objet qui fonctionne [ndlr : condition à laquelle n'est pas moins assigné le travailleur] La génétique de ce fonctionnement résulte d'un transfert des compétences de l'individu ouvrier manipulateur d'outils vers l'individu qui devient, avec la révolution industrielle, la machine porteuse d'outils, nouveau foyer du processus d'individuation technique. »

Ibid.

2813 La paupérisation tendancielle des couches « moyennes » de la société française accuse (crise sanitaire ou non) 10 millions de personnes (étudiant.e.s, intérimaires, artisans) vivant sous le seuil de pauvreté en 2020.

Rey-Lefebvre Isabelle, Gagnebet Philippe, Rof Gilles, Schittly Richard, Keltz Benjamin et Puille Jordan, « Covid-19 : la crise sanitaire a fait basculer un million de Françaises et de Français dans la pauvreté », *Le Monde*, le 06/10/2020

https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/06/un-million-de-nouveaux-pauvres-fin-2020-en-raison-de-la-crise-due-au-covid-19_6054872_3224.html

2814 « La catégorie de la totalité n'abolit [...] pas [...] ses moments constitutifs dans une unité différenciée, une identité ; la forme d'apparition de leur indépendance, de leur autonomie – autonomie qu'ils possèdent dans l'ordre de production capitaliste – ne se révèle comme pure apparence que dans la mesure où ils parviennent à un rapport dialectique et dynamique, se laissant saisir comme des moments dialectiques et dynamiques d'un tout, lui-même dialectique et dynamique : “Nous arrivons à la conclusion, dit Marx, que production, distribution, échange et consommation ne sont pas identiques, mais qu'ils constituent tous des ~~membres d'une totalité, des différences au sein d'une unité~~ [étapes pseudo cycliques du *progrès*]... Une forme déterminée de la production détermine donc des formes déterminées de la consommation, de la distribution, de l'échange, ainsi que certains rapports de ces différents moments entre eux... Il y a une action réciproque entre ces différents moments ; c'est ainsi dans chaque ensemble organique.” »

Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, op. cit., p. 31

2815 Voir note 877

2816 Baudrillard Jean, *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, op.cit., p. 60

besoin »²⁸¹⁷ ou le besoin de le définir, ce dernier constituant la crête de l'accumulation capitaliste. « Même si dans le partage du revenu, dit Adam Smith, le travailleur obtient le plus souvent un salaire de subsistance, ce dernier lui permet d'acquérir malgré tout un ensemble de “*choses utiles et commodes à la vie*” qu'il n'aurait pu obtenir dans la “société primitive”. Car si la situation “primitive” qui précède l'accumulation des capitaux permet à chaque individu de devenir une “espèce de marchand”, un travailleur-producteur qui échange avec les autres le produit de son travail, la division du travail y reste grossière et l'amélioration de la puissance productive du travail limitée par la trop faible avance de capital et la petite taille du marché. »²⁸¹⁸

L'enchaînement, intronisé par Adam Smith, d'un état de « subsistance », corollaire d'une *privation*, à la « puissance productive » (ou *progrès*) de l'industrie, factrice d'un répertoire de satisfactions illimitées de besoins correspondants présumés, pose, alors, si bien ces derniers au prélude de l'activité qu'ils justifient, moralement, la pénurie générée par les moyens de leur satisfaction. Ainsi, le « besoin » caractérise moins une carence intrinsèque de *l'être* à combler qu'il ne constitue les moyen *et* but de l'accumulation capitaliste délégués à *l'éta(n)t moyen* (ou le salariat), en qualité, respectivement, d'*input* et d'*output* de la circulation marchande. Le Capital, autrement dit, pose devant le Travail, en termes de besoins, la privation qui le caractérise, de manière à susciter, chez son technicien, le désir toujours plus impérieux d'un (son) *état* objectivé rendu, financièrement, toujours plus impossible à (re)constituer. « Le mouvement révolutionnaire » allemand de l'entre-deux-guerres, note Reich, à ce propos, sous-estime « l'importance des petites habitudes de la vie de tous les jours, d'apparence insignifiante [...] La chambre à coucher petite-bourgeoise que le prolétaire achète – en dépit de sa mentalité révolutionnaire – dès que ses moyens le lui permettent, la répression de la femme qui en est le corollaire – même s'il est communiste – l'habit “correct” du Dimanche, les danses guindées et mille autres “détails” exercent, à force de se répéter, une influence réactionnaire que mille discours et tracts révolutionnaires ne pourront compenser. La vie rétrécie du conservateur agit sans arrêt, pénètre dans chaque recoin de l'existence quotidienne »²⁸¹⁹, comme *feedback* et décor de la privation marchande mise en abyme par un « partage » de la Valeur Ajoutée, chassant le travailleur, toujours plus loin, d'un « Bonheur » objectif dont le plafond côtoie celui d'une richesse co-extensive à l'exploitation, et la privation, du sujet. Il faut, pour quoi, « se garder d'interpréter ce conflit à partir de ses objets, si précieuse que nous paraisse leur valeur intrinsèque, celle du trône, par exemple, ou celle de la reine. *Les Bacchantes* nous montre qu'il convient d'inverser l'ordre habituel des phénomènes dans l'interprétation de la rivalité tragique. Il y a d'abord l'objet,

2817 *Ibid.*, p. 108

2818 Smith Adam, *La Richesse des Nations, Vol 1*, p. 354

2819 Reich Wilhelm, *La Psychologie de masse du fascisme, op. cit.*, p. 120

pense-t-on, ensuite les désirs qui convergent indépendamment sur cet objet, et enfin la violence, conséquence fortuite, accidentelle, de cette convergence. À mesure qu'on avance dans la crise sacrificielle, la violence devient de plus en plus manifeste : ce n'est plus la valeur intrinsèque de l'objet qui provoque le conflit, en excitant des convoitises rivales, c'est la violence [ndlr : économique] elle-même qui valorise les objets, qui invente des prétextes pour mieux se dé-chainer. C'est elle, désormais, qui mène le jeu ; elle est la divinité que tous s'efforcent de maîtriser mais qui se joue de tous successivement, le Dionysos des Bacchantes. »²⁸²⁰

L'analyse girardienne du rôle conféré à l'objet dans une économie-politique demande, pour autant, une correction, la violence économique, sous le capitalisme, produisant et valorisant, elle-même, les objets de son propre culte, sous forme de marchandise, comme réification « fantastique d'un rapport des choses [ndlr : ou, plutôt, des états, forces ou valeurs] entre elles. Pour trouver une analogie à ce phénomène, il faut la chercher dans la région nuageuse du monde religieux. Là les produits du cerveau humain ont l'aspect d'être indépendants, doués de corps particuliers, *en communication avec les hommes et entre eux*. Il en est [...] des produits de la main de l'homme dans le monde marchand. C'est ce qu'on peut nommer le fétichisme attaché aux produits du travail, dès qu'ils se présentent comme des marchandises, fétichisme inséparable de ce mode de production »²⁸²¹ et de la double *égalité – contractuelle* (entre le Capital et le Travail) et *formelle* (du Travail) devant l'exploitation stratégique – qu'instruit ce dernier. Les traces récursives de son absence, maculant, justement, la *redistribution* imparfaite de ses produits, mettent, cela dit, en exergue la fonction de leurre échue à cette égalité ; laquelle masque, en effet, une « rivalité [qui] n'est pas le fruit d'une convergence accidentelle des deux désirs sur le même objet »²⁸²², mais, au contraire, leur préalable. L'objet matérialise, et non présuppose, l'activité collaborative arrimée aux rapports capitalistes de production établis entre bailleur.e.s et preneur.e.s dont il médiatise le transfert de la puissance déployée, ou *l'éta(n)t*, aux premier.e.s qui, successivement, se l'arrogent, par l'office du marché, puis se dérobent aux premier.e.s abandonné.e.s à un match, entre elles et eux, disputé pour la rétrocession de leur propre éta(n)t global privé. Ainsi, « *le sujet désire l'objet [aussi bien] parce que le rival [qui, sous le capitalisme, partage sa condition] lui-même le désire* »²⁸²³, qu'il en est dépossédé, l'objet ou la marchandise reflétant, matériellement, sa propre mutilation. « En ~~désirant~~ [possédant] tel ou tel objet, le [véritable] rival [ou, plutôt, souverain] le désigne [pour sa part, effectivement] au sujet comme désirable. Le [véritable] rival est le modèle

2820Girard René, *La violence et le Sacré*, op. cit., p. 214

Passage souligné par mes soins.

2821Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections I à IV*, op. cit., p. 100

2822Girard René, *La violence et le Sacré*, op. cit., p. 216

2823Ibid.

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

du sujet, non pas tant sur le plan superficiel des façons d'être, des idées, etc., que sur le plan plus essentiel du désir »²⁸²⁴ ou de l'ambition et la force du souverain cristallisées par l'objet, et, derrière, *l'éta(n)t* ou *l'ek-sistence* arraché au sujet, sinon au reste de la cité.

Les concepts spinozistes de « conservation » et d' « Appétit »²⁸²⁵, notamment, subsumés sous le « Désir » en connotent d'ailleurs, nettement, la religiosité (ou l'inclinaison à la prospérité / croissance et la subsistance / l'identité)²⁸²⁶, lesquels rivent, par ailleurs, son éveil à une approche typiquement rousseauiste de la « volonté » qui porte ainsi le témoignage d'un ordre supérieur ou d'une décision fixé par le concept d' « Appétit » à celui de *πλεονεξία* (ou la volonté d'avoir plus pour être plus) et, donc, de la souveraineté. Spinoza, nonobstant la préséance donnée au « Désir » sur l'objet qui le polarise en qualité de *medium* seulement²⁸²⁷, échoue (ou refuse), pour autant, à discerner l' « Action » ou la « cause adéquate »²⁸²⁸ de sa manifestation. Le « Désir », tantôt « déterminé », « anarchique » ou « contradictoire »²⁸²⁹, se voit, sous la plume de l'auteur, réduit à une im/pulsion *ex nihilo* et au *res cogitans*, soit « l'appétit avec la conscience de lui-même »²⁸³⁰ pour seule conscience. Spinoza escamote, finalement, la contradiction pourtant soulevée par sa première définition (ou proposition 6) du concept donnée, identifiant le Désir à « chaque chose », et non chaque *être*, « autant qu'il est en elle, s'efforce de persévérer [ndlr : progresser pour s'accomplir] dans son être »²⁸³¹ ; lequel se révèle aussi bien inachevé qu'aliéné à la « chose »

2824 *Ibid.*, pp. 216 – 217

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2825 « Comme l'Esprit est nécessairement conscient de soi par les idées des Affections du Corps, il est conscient de son effort. Quand on rapporte cet effort à l'esprit seul, on l'appelle Volonté, mais quand on le rapporte simultanément à l'Esprit et au Corps, on l'appelle Appétit ; et celui-ci n'est rien d'autre que l'essence même de l'homme, essence d'où suivent nécessairement toutes les conduites qui servent sa propre conservation. »

Spinoza, *L'éthique*, Les Éditions de l'Éclat, collection dirigée par Jean-François Balaudé, 2005, p. 207

2826 Voir note 127

2827 « Il ressort donc de tout cela que nous ne nous efforçons pas vers quelque objet, nous ne le voulons, ne le poursuivons, ni ne le désirons pas parce que nous jugeons qu'il est un bien, mais au contraire nous ne jugeons qu'un objet est un bien que parce que nous nous efforçons vers lui, parce que nous le voulons, le poursuivons et le désirons. »

Spinoza, *L'éthique*, *op. cit.*, p. 208

2828 « J'appelle cause adéquate celle qui permet, par elle-même, de percevoir clairement et distinctement son effet. Mais j'appelle cause inadéquate ou partielle celle qui ne permet pas de comprendre son effet par elle seule [...] J'entends par Affect les affections du corps par lesquelles sa puissance d'agir est accrue ou réduite, secondée ou réprimée, et en même temps que ces affections, leurs idées. Si nous pouvons être la cause adéquate de l'une de ces affections, j'entends alors par Affect une Action, dans les autres cas, une Passion. »

Ibid., p. 196

2829 « J'entends donc ici par le terme de Désir tous les efforts, impulsions, appétits et volitions de l'homme, et qui, fort souvent, sont tellement opposés les uns aux autres, que l'homme est tiré dans tous les sens et ne sait pas vers quoi se tourner. »

Ibid., pp. 259 – 260

2830 « C'est pourquoi [ndlr : ou pour « sa conservation » que] l'homme est nécessairement déterminé à [...] accomplir [ndlr : « les conduites » qu'elle présume] En outre, il n'y a aucune différence entre l'Appétit et le Désir, si ce n'est qu'en général on rapporte le Désir aux hommes en tant qu'ils sont conscients de leur appétit. C'est pourquoi on pourrait le définir ainsi : le Désir est l'appétit avec la conscience de lui-même. »

Ibid., p. 207

2831 *Ibid.*, p. 205

autonome, ou le *Dasein* et sa loi, restreignant le sentiment de « Joie » et, par extension, d'épanouissement de l'être au « passage d'une perfection moindre à une plus grande perfection »²⁸³² : « trace d'un embarras [qui] se retrouve dans une hésitation à la transmission du texte magistral [ndlr : de Parménide] au demi vers [ndlr : de son poème] qui a été lu tantôt ἤδε τελεστον = *bien achevé*, tantôt ἤδ' ἀτελεστον = *et inachevé*, ou encore οὐδ' ἀτελεστον = *non inachevé*. Même chez les modernes commentateurs se prolonge une discussion, quant à savoir s'il faut attribuer à l'être parménidien la *finitude* au sens positif d'une *perfection*, ou l'*infinitude* au sens d'un refus de toute limitation sentie comme amoindrissement, au sens d'une excellence de la grandeur. Le plus probable serait encore que Parménide ait reconnu l'excellence dans la perfection de la Sphère. »²⁸³³ La psychanalyse, dès le début du XXe siècle, élimine, raisonnablement, la contradiction affichée par le Désir, en ne reconnaissant que les dispositions « anarchiques » de l'Appétit confinées, commodément, au « Ça » : comme « réserve naturelle » d'« efforts, d'impulsions, d'appétits et de volitions » contradictoires. La réduction de l'État à un « Surmoi » réactionnaire, seulement, relégué par la psychanalyse au rang d'hypostase de la trinité freudienne d'une conscience auto/nome²⁸³⁴, en contrepoint, cimente, alors, une abstraction « libidinale » de l'Économie-politique, « obligeant, dit Marcuse, non seulement l'individu à obéir aux impératifs de la réalité, mais encore [...] aux impératifs d'une réalité passée [ou d'un principe que le procès *force*, logiquement, à imposer comme objet ou *vérité*] Grâce à ses mécanismes inconscients, le développement mental reste en arrière du développement réel ou (puisque celui-ci est, lui-même, un facteur de celui-ci) il retarde le développement [ndlr : ou l'émancipation] réel, nie ses possibilités au nom du passé »²⁸³⁵, mais, également, de la science que l'arsenal sémantique – les notions de « pulsion » et « désir », au premier chef – enchaîne à une ontologie démocratique abstrayant la *raison* de l'échange, et sa *culture*, qui n'est que « *mimétique* »²⁸³⁶. Le sujet « se calque sur un désir modèle [instructeur, lui-même sujet] ; il élit le même objet que ce modèle » pour lui en disputer l'usage et/ou la propriété ; « l'adulte, en particulier dans notre contexte culturel, a honte [de cette contradiction... de] se modeler sur autrui »²⁸³⁷, son instrument de mesure, aussi bien dans son engagement à servir / exécuter un ordre supérieur qu'à en re-

2832 *Ibid.*, p. 260

2833 Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec*, op. cit.

2834 Pour la (re)lecture pertinente du concept Freudien de « Surmoi » étayée par R. Girard, comme « l'identité du modèle et de l'obstacle, une identité que le disciple ne parvient pas à repérer », et qui appuie mon hypothèse, consulter l'**Annexe VII** de ce Chapitre.

2835 Marcuse Herbert, *Éros et civilisation*, Seuil, Collection Points Sciences Humaines N°22, traduction Neny/Fraenkel, 1971, p. 42

Passages rajoutés (entre crochets) par mes soins.

2836 Girard René, *La Violence et le sacré*, op. cit., p. 217

2837 *Ibid.*

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

cueillir les fruits ; « il a peur, dit Girard, de révéler son manque d'être » ou d'*éta(n)t*, comme sujet privé, limité en charge, technique et puissance. « Il se déclare hautement satisfait de lui-même ; il se présente en modèle aux autres [sujets] ; chacun va répétant : “imitez-moi” afin de dissimuler sa propre imitation [identité et, finalement, vacuité] Deux désirs qui convergent sur le même objet [comme réification de leur privation commune] se font mutuellement obstacle »²⁸³⁸, tels Abel et Caïn s'entre-tuant, non, justement, pour un objet, mais pour la seule place de collaborateur ou messenger de l'ordre suprême encore vacante, lors de l'apocalypse.

« Pour parfaire la ~~réciprocité~~ [sa dialectique] il convient d'ajouter que le disciple peut servir lui-même de modèle, parfois même à son propre modèle ; quant au modèle, si content de lui qu'il paraisse, il joue certainement, ici ou ailleurs, le rôle de disciple. **La position du disciple, de toute évidence, est seule essentielle** [...] Il n'a aucun moyen de la réfuter. Loin de sortir diminuée de l'épreuve, l'autorité [religieuse] du modèle [personnifié] a toutes les chances d'en sortir grandie. Le disciple va donc se voir non par ses propres yeux, pas même par les yeux du modèle, mais à travers la rivalité incompressible et la fausse image qu'elle lui donne à l'opinion de ce modèle. »²⁸³⁹

2838 *Ibid.*

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2839 *Ibid.*, p. 218

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

3. Désir moyen et classe monstrueuse

L'échec, la capture puis l'assujettissement bouclent, en qualité de Cause première, ce que Girard désigne par « tendance mimétique »²⁸⁴⁰, autrement dit l'Économie-Politique, ce « processus qui se nourrit de lui-même, qui va toujours s'exaspérant [se concentrant] et se simplifiant [ou s'abstrayant] Chaque fois que le disciple croit trouver l'être [sinon *l'éta(n)t* ou la chose] devant lui, il s'efforce de l'atteindre en désirant ce que l'autre lui désigne ; et il rencontre à chaque fois la violence [aussi bien] du désir [brûlant, *identiquement*, chez le double monstrueux – toutes *choses* (privées) étant égales par ailleurs – que de la raison] adverse. »²⁸⁴¹ La violence et le désir, donc, s'entretiennent mutuellement, comme les deux versants du progrès (ou la *πλεονεξία*)²⁸⁴². « Le sujet ne peut pas subir la première sans voir s'éveiller le second. Nous comprenons [...] mieux, dit alors Girard, pourquoi, dans *Oedipe roi*, les biens qui symbolisent l'être, le trône et la reine, se profilent derrière le bras levé de l'inconnu [ou l'étranger] au carrefour. La violence [économique] est père et roi de tout »²⁸⁴³, en tant que « signifiant du désirable absolu »²⁸⁴⁴ éperonné par un *éta(n)t* de privation constitué monopôle inten-t/s-ionnel recueilli, comme Histoire et opportunité d'y collaborer, par le sujet. « L'autosuffisance divine »²⁸⁴⁵, revêtue par ce procès, masque ainsi l'engagement du *selbst* à collaborer au projet ou une virtualité privative en progrès d'un ordre supérieur imposé par la force ; tant et si bien que la « belle totalité »²⁸⁴⁶ qui le subjugué, et à laquelle se r/allient, et dévouent, l'ensemble des collaborateurs.e.s, découvre, sitôt globalisée, le purgatoire : un espace d'exclusion unifié démasqué par aussi bien les ambitions de la classe moyenne que les moyens de leur satisfaction, lesquels stimulent ses membres, comme « ἦδε τελεστων = *bien [ndlr : ou besoin] achevé*, tantôt ἦδ ἀτελεστων = *et inachevé* », à « chercher une violence plus violente encore, un obstacle vraiment infranchissable »²⁸⁴⁷ opposé par une (ou leur propre) privation qu'ils s'emploient, montés les uns contre les autres, à majorer, jusqu'à se rendre incapables de s'y mesurer – qu'elle soit évaluée en termes de productivité, à l'échelle de leur activité, ou de profits, à l'échelle de sa consommation toujours plus pauvre.

2840 *Ibid.*, p. 220

2841 *Ibid.*

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2842 Girard dit, quant à lui, que « la violence et le désir sont, désormais, liés l'un à l'autre. »

Ibid.

2843 *Ibid.*

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2844 *Ibid.*

2845 *Ibid.*, p. 221

2846 *Ibid.*

2847

3.1. Dieu contre l'État

« Toutes les fois, dit Girard, qu'un des [collaborateurs et] adversaires frappe [ou trahit] l'autre, il espère conclure, victorieusement, le duel ou le débat, porter le coup de grâce, proférer le dernier mot de la violence [...] C'est la victoire, en somme, c'est la violence irrésistible qui oscille d'un combattant à l'autre, pendant toute la durée du conflit, sans parvenir à se fixer nulle part »²⁸⁴⁸, du fait qu'elle ne ramène, toujours, *l'éta(n)t* qu'à lui-même, en qualité de finitude mutilée que ne font qu'hypertrophier les termes du progrès. « Le désir, on le voit, poursuit l'auteur, s'attache à la violence triomphante [...] Si le désir suit la violence comme son ombre, c'est bien parce que la violence signifie l'être et la divinité [donc, le donneur d'ordre, et sa loi] Si la violence unanime, c'est-à-dire **la violence [économique étatisée] qui s'élimine elle-même** passe pour fondatrice, c'est parce que toutes les significations [monstrueuses] qu'elle fixe, toutes les différences qu'elle stabilise sont déjà agglutinées à elles et oscillent avec elle²⁸⁴⁹, d'un combattant à l'autre, au cours de la crise sacrificielle. Ce qu'une première violence croit fonder, une seconde violence le ~~subvertit pour le fonder à nouveau~~ »²⁸⁵⁰ réforme ou *dérégule* pour mieux « persévérer dans son être », en vertu, par exemple, dit Chapoutot, du « droit canonique ou la règle de Saint-Benoît [...] qui] au VIe, précise bien qu'il faut réguler ; qu'il ne faut pas de règles rigides : ce qui compte c'est l'objectif final [...] La norme, pour les nazis, c'est comme pour l'être humain [ndlr : ou, plutôt, le *Dasein*] : elle n'a pas de valeur absolue ; elle n'a de valeur que relative »²⁸⁵¹ à l'intensité d'une violence économique associée. Emmanuel Macron reformule, ainsi, le principe de Raison, plus brutalement et honnêtement, que ses contemporains, lors d'une conférence tenue, en 2018, devant un parterre d'étudiant.e.s, à New Delhi. Un « leader », affirme-t-il, se démarque moins comme celui « qui décide de tout ou qui fait tout », mais, plutôt, comme celui qui « inspire » et « mobilise », « grâce à la force de sa vision et sa capacité à s'entourer des bonnes personnes pour l'appliquer. » Il ne cherche pas la « reconnaissance de son action chez les autres », poursuit Macron, mais il fonce « dans la direction qui lui semble être la bonne » en ayant toujours à l'esprit cette règle : « ne jamais respecter les règles. »²⁸⁵²

2848 *Ibid.*, p. 224

2849 Autrement dit, elles n'en portent que le témoignage *ex violentia*.

2850 *Ibid.*

Passages raturé, surligné (en gras) et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2851 « Nazisme et Management : Des logiques communes ? | “La Grance H.”, Johann Chapoutot », *op. cit.*

2852 « Emmanuel Macron à des étudiants indiens : “Ne jamais respecter les règles” », *Brut. France Télévisions*, le 15/03/2018

https://www.francetvinfo.fr/politique/emmanuel-macron/emmanuel-macron-a-des-etudiants-indiens-ne-jamais-respecter-les-regles_2658304.html

Le président de la République française prêche, de la sorte, l'inconsistance du référent générique, l'objet intensionnel : Ordre ou État de Droit, lequel bat entre sa fonction (positive) d'attestation, de systématisation (étatisation) et de normalisation (institution) de sa *raison* (λόγος), et l'autre, « naturelle » parce que relative, donc authentiquement *économique*²⁸⁵³, de révolution de la première. L'éloge de son infraction – requalifiée en *exception* dans le cadre de ses propres dispositions²⁸⁵⁴ – prononcé par le premier magistrat de France ne se démarque, nullement par ailleurs, des prétentions comme de *l'éta(n)t* affichés par l' (*outstanding*) *outsider*, à ceci près qu'Emmanuel Macron milite pour le renversement permanent de l'ordre qu'il instaure et réforme, lui-même, consacrant, ainsi, la fonction intrinsèquement ~~dialectique~~ tactique du Droit – tantôt positif, tantôt naturel – au service de la loi. Dès lors qu'il ne formalise qu'une méthodologie de l'État (ou la privation du peuple), dont il normalise, par conséquent, le niveau de violence des échanges atteint, *nécessaire à la croissance*, désormais « plancher », le Droit ne remplit qu'une fonction de levier économique, activé dans un sens ou l'autre, selon que son infraction emporte un *progrès* ou une dégradation de *l'imperium*, sous couvert de moralité. « Euripide use, fréquemment, de ce thème moral, ainsi dans un fragment d'Auge : “La nature le voulait, elle qui ne se soucie en rien des lois”. J. de Romilly note que ce vers semble avoir “servi à justifier, comme dans le cas de la citation de Pindare, un acte de violence d'Héraclès... Une telle justification pouvait permettre toutes les violences”. De même dans un fragment du premier Hippolyte : “Pour ma part, je déclare qu'il n'y a pas à respecter la loi dans une situation critique, plutôt que la nécessité” (fr. 433). Or la nécessité est définie par Antiphon comme une donnée de la nature opposée à la loi (DK 87, B44, Al, 26-27). Ainsi la théorie d'Antiphon pouvait bien définir la justice comme “obéissance aux lois de la cité à laquelle on appartient”, elle contenait aussi tous les arguments pour légitimer la désobéissance aux lois et l'injustice. »²⁸⁵⁵ Plus, elle établit, déjà, les fondements de l'État, en tant qu' « enjeu à la fois [commun et inégal] total et nul, identique à la divinité [...] C'est bien là ce que *Les Bacchantes* nous laissent entrevoir. L'idée de la divinité comme enjeu [ou νόμος] passant de l'un à l'autre, et semant la destruction sur son passage, est essentielle à la compréhension des thèmes tragiques »²⁸⁵⁶, et réciproquement ; lesquels portent le témoignage de son apocalypse consacrée par le capitalisme et son paradigme schumpétérien – la « destruction créatrice » – dont l'auteur entérine aussi bien la barbarie endogène que le nihilisme. « Le nouveau [ndlr : produit humain] dit-il, ne sort pas de l'ancien [ndlr : pourtant valorisé par un type de ressources identique] mais à côté de l'ancien [ndlr : et, par extension, des forces humaines qu'il mobilise, parties prises

2853 Voir note 652 et page 169 de cette thèse

2854 Voir Chapitre II, partie 3.1

2855 Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, op. cit., p. 431

2856 Girard René, *La Violence et le sacré*, op. cit., pp. 224 – 225

Passages soulignés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

d'un seul Éta(n)t ou procès démocratique, universel, pourtant postulé] lui fait concurrence, jusqu'à le nuire. »²⁸⁵⁷ La dialectique *accomplissement / anéantissement* à laquelle Schumpeter suspend l'État capitaliste ne se confine, pour autant, à un rapport établi entre des objets ou « choses » désaffectés, mais, plus qu'entre personnes dont ils médiatisent les relations²⁸⁵⁸, entre le salarié et son activité, sitôt l'égalité formelle *travail / salaire* marchandée. Ainsi, *l'éta(n)t*, sous le capitalisme, renoue, plus immédiatement, avec sa vérité, qu'il ne le fit jusque-là. « Si la psychiatrie moderne, par exemple, ne parvient pas à repérer la structure d'antagonisme derrière les formes pathologiques de la *cyclothymie*, c'est parce que toutes les traces sont [ndlr : moins] effacées »²⁸⁵⁹ que ses *media* (le marché comme le type d'activité) n'autonomisent *l'éta(n)t* devant un ordre de production dirigé si bien contre lui, dorénavant, qu' « il n'y a plus ni violence physique ni mêmes les bruyantes malédictions du débat tragique ; *l'autre*, lui-même, a disparu, ou il n'apparaît que sous une forme univoque qui contredit la multiplicité de ses rôles. »²⁸⁶⁰

Le capitalisme accomplit, pour autant seulement, les révélations transmises par les premières hénologies, lesquelles, à l'instar du *Poème de Parménide*, révisé, successivement, par Xénophane²⁸⁶¹ et Gorgias, tissent la dialectique *souveraineté / vacuité-anéantissement* autour de la figure divine, telle que l'éclairent les travaux de B. Cassin qui, dit C. Ramnoux, « l'intéresse, préférentiellement, à Gorgias ou, plus justement dit, au *renversement de la position* de Parménide à Gorgias, de l'ontologie à la néantologie, ou de l'être au non-être, à travers les médiations de Mélissos et dudit Xénophane. Un auteur anonyme, mais singulièrement astucieux, aurait ménagé dans une composition de sa manière les étapes d'une “histoire”, et l'histoire d'une “déconstruction” : chaque étape signée d'un nom connu et reconnu de la lignée éléatique, ou d'apparemment tel. Il ne s'agit pas de succession “historique”, mais de succession idéologique. En les introduisant au style indirect, la composition reformule des thèses, chacune présentée sur le mode de propositions argumentées, suspendues à une hypothèse première formulée en *si* : avec un sujet chaque fois changeant pour le verbe *être*. C'est ainsi que l'on passe de *l'étant est* (formule donnée par Mme Cassin comme conclusive pour Parménide), à *(si) quelque chose est*, ensuite à *(si) le dieu est*, et finalement à *non-être est*, ou *rien n'est*. Le participe du verbe *être* érigé en nom, τὸ ὄν = *l'étant*,

2857« Joseph Schumpeter », *Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique*, <https://www.economie.gouv.fr/facileco/joseph-schumpeter#>

2858Le capital est « un rapport social entre personnes, lequel rapport s'établit par l'intermédiaire des choses. »
Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections V à VIII, op. cit.*, p. 209

2859Voir la définition de *cyclothymie* à l'**Annexe VIII** de ce chapitre.

Girard René, *La Violence et le sacré, op. cit.*, p. 229

2860*Ibid.*

2861La référence à Xénophane se rapporte à la place que lui fait tenir « l'auteur anonyme [...] d'une “histoire”, et l'histoire d'une “déconstruction” : chaque étape signée d'un nom connu et reconnu de la lignée éléatique, ou d'apparemment tel. Il ne s'agit pas de succession “historique”, mais de succession idéologique. »

Voir, à ce propos, note 2864 (quelques lignes plus bas)

se change au pronom neutre *ti*, = *quelque chose* ; se change au nom du *dieu*, un *théos*, d'ailleurs vidé de sacralité, et même de sens ; et du *dieu* à la nomination du *non-être*. À travers le pronom neutre *ti*, et la nomination d'un *théos*, d'ailleurs vidé de sens et même de substance, on opère le renversement de l'être au non-être. Faut-il ajouter qu'ainsi s'ouvre *un vide*²⁸⁶², tout préparé pour la réception des *éléments*, les atomes ou les grains des *futures physiques* »²⁸⁶³, tel que le consacre le succès de la mécanique quantique, en 1927²⁸⁶⁴.

2862« Faute de référence [ndlr : logique] à l'être même de la chose en question [ndlr : dont la dédouane sa condition d'objet], le sens se perd dans le dire, ~~devenu~~ [ndlr : qui n'est] rien que dire : il se perd, d'un oubli d'autant plus irrémédiable que le dire [ndlr : ou *λόγος*] se prolonge en enchaînant des phrases, et que le [en]jeu du contre-dire, voire du contre-contre-dire [ndlr : comme témoignage de sa contradiction interne, dialectique] inverse la position des signes, invente des noms-sujets sans substance, et change les affirmations en négations. »
Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec, op. cit.*, p. 194

2863Ibid., p. 179

2864La mécanique quantique, au relais de la physique nucléaire, met ses catégories : « atome », « électron », « molécule », etc., au service d'une *raison* (première) fournie dans toute représentation, comme valeur-signe compressible et modulable de l'Asymptote. « Une remarque, dit M. Blay, s'impose ici », à ce titre, « concernant l'expérience et surtout le sens qu'il faut », par exemple, « donner au terme "particules", pour éviter de tout ontologiser naïvement et de se laisser prendre par une imagerie "réaliste" forgée aujourd'hui à coups de logiciels et de données numériques. Dans cette nouvelle science, il n'y a phénomènes (ce "phénomène" ne doit être pris ici ni au sens des Grecs, ni à celui à strictement parler de Kant) que par des références à des observations obtenues dans des circonstances bien spécifiées prenant en compte l'ensemble du dispositif expérimental et, corrélativement, les systèmes quantiques que nous appelons "particules" n'ont pas de propriétés en soi (l'introduction récente du concept d'"intrication" est sur ce point très révélatrice). Ils n'en ont que pour nous et cela selon le type d'instrument au moyen desquels ils sont observés. » La mécanique quantique renverse, en conséquence, le principe, premier jusque-là, de « l'effet suit la cause » dans celui de « l'indétermination » perpétuelle ; son approche de la Physique supprime ainsi, paradoxalement, sa condition théorique : la *causa cognoscendi*, au profit d'une (in)version « probabiliste » – instrumentale / autonome – « du principe de raison qui, affirme Schopenhauer, revêt ici un caractère tout spécial. On a vu que la forme sous laquelle il régit toute une classe de représentations constitue et résume, pour ainsi dire, toute l'essence de cette classe au point de vue représentatif : le temps, par exemple, est tout entier dans la succession, l'espace dans la position, la matière dans la causalité. De même, toute l'essence des concepts qui forment la classe des représentations abstraites consiste uniquement dans la relation du principe de raison qu'elles mettent en évidence ; et comme cette relation est celle qui constitue le principe même de la connaissance, la représentation abstraite a ainsi pour essence le rapport qui existe entre elle et une autre représentation : celle-ci lui sert alors de principe de connaissance ; mais la dernière peut aussi être un concept, c'est-à-dire une représentation abstraite, et avoir à son tour un principe de connaissance de même nature. » La mécanique quantique, au XXe siècle, ne se donne, ainsi, pour mission que d'hypertrophier l'application du principe de Raison. « Le congrès Solvay de 1927 voit, à ce propos, s'affronter les partisans d'une physique quantique déterministe (Einstein, De Broglie, Schrödinger) et ceux d'une physique quantique reposant sur les relations d'indétermination (Bohr, Heisenberg, Born, Dirac, Ehrenfest, ...). Ehrenfest fait dans cette lettre enjouée la relation de la contribution de Bohr à Solvay, notamment l'interprétation classique, pour une onde lumineuse, de la relation d'incertitude, qu'il applique ensuite à la matière en s'appuyant sur un phénomène physique comme l'effet Compton. Appuyée sur l'expérience, c'est là l'ébauche de la théorie de la complémentarité onde-particule de Niels Bohr [...] La mécanique quantique est donc une théorie formelle et abstraite. Toutes les théories physiques sont formelles et abstraites, en ce qu'elles découlent de concepts et de principes qui ne se déduisent pas directement et mécaniquement des données expérimentales. Ainsi en va-t-il de la théorie relativiste, de la mécanique newtonienne, de la théorie de l'électromagnétisme, et même du principe d'Archimède ou de celui de l'hydrostatique, qui paraissent pourtant, par leurs effets, si proches de notre expérience quotidienne et concrète. La mécanique quantique a ceci de spécifique qu'elle manie systématiquement – délibérément, pourrait-on croire – des notions et des techniques que rien jusque-là n'avait pu nous rendre familières, et qu'elle s'adresse en outre – ceci explique sans doute cela – à un domaine où toute intuition anthropomorphe est a priori défailante. »

Blay Michel, *Critique de l'histoire des sciences, op. cit.*

Schopenhauer Arthur, *Le Monde comme Volonté et comme Représentation, op. cit.*, p. 85

Passage souligné par mes soins.

La conception éléatique de l'État influence, précisément, les hénologies aristotélicienne puis hégélienne, lesquelles façonnent, peu ou prou, l'*Aufklärung* et son culte de la science. « Il est donc bien, dit en effet Xénophane, ce dieu, unique, souverain, tout autre, tout percevant, tout pensant, **en repos et ébranleur du monde** »²⁸⁶⁵, tel que le conceptualise, ultérieurement, Aristote (cité par Hegel) qui envisage la « substance absolue », « immobile » et « éternelle », d'un côté, « moteur, activité pure, *actus purus* »²⁸⁶⁶, de l'autre, au milieu de quoi semble exclu si bien l'*être* humain que Xénophane refuse d'identifier le *θεός* au « nom propre du Souverain de la tradition, comme tous les autres noms des dieux, comme il refuse la forme et les passions humaines et trop humaines que les Grecs ont données à leurs dieux. Voici les textes : “Homère, Hésiode, tout ce qu'il y a de dérisoire et de honteux chez les hommes, ils en ont affublé leurs dieux : le vol, l'adultère, le mensonge” (Silles, Fr. 11 de Diels.) »²⁸⁶⁷. Cette opposition de l'État suprême – créateur et modèle de toutes *choses*, ou principe premier – aux *êtres (humains)*, ses propres *manifestations* profanes (marquées du sceau de l'infamie), inaugure aussi bien la contradiction des termes qu'elle dénote l'arrimage stratégique de toute constitution d'un Droit positif, aussi rudimentaire soit-il. L'anathématisation xénophanienne des valeurs (*values*) typiquement aristocratiques (le vol et la duperie, en l'occurrence) participe, très certainement, peut-on le penser, d'une opération de communication dirigée vers les *κακοί*, ou du moins s'envisage-t-elle ainsi, pour mieux leur confisquer les moyens de leur sujétion et en garantir l'exclusivité aux souverains. J'en veux pour exemple, notamment, les considérations d'Euripide sur l'« éloquence » et son emploi contradictoire, selon qui la pratique (l'aristocrate ou le roturier), à l'Assemblée ; l'*argumentum ad hominem* du pseudo Xenophon, opposé aux « gens de rien » soupçonnés de corrompre la Démocratie ; ou, encore, les plaidoyers d'Antiphon, d'Hippias, de Calliclès et Pindare pour l'infraction de la *Δίκη*, tant qu'elle en sert le principe. La souveraineté, qui plus est, surplombe la théologie éléatique (comme les autres d'ailleurs) ; tant et si bien que la relation établie entre fidèles et divin – ou l'une de ses représentations comptant *parmi eux*²⁸⁶⁸ – ne se fonde que sur la non-identité ou le *non-semblable* : signe de *rupture, donc de travail* – ou d'obligation envers lui.

« “Un seul dieu, le plus grand parmi dieux et hommes, non semblable aux mortels, ni par forme, ni par pensée...” (d'après Clément d'Alexandrie. Fr. 23 de Diels) »²⁸⁶⁹, dit, justement,

Diu Bernard, *Le congrès Solvay de 1927 : petite chronique d'un grand événement*, Bibnum [En ligne], Physique, mis en ligne le 01 avril 2009,

<http://journals.openedition.org/bibnum/846>

2865 Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec, op. cit.*, p. 181

2866 Voir note 1782

2867 Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec, op. cit.*, p. 181

2868 « Un seul dieu », affirme Xénophane, mais « le plus grand parmi dieux et hommes », reconnaît-il, ensuite, laissant, donc, supposer qu'il n'est pas seul et vit parmi ces derniers.

2869 *Ibid.*, p. 181

Xénophane, lequel, souligne Clémence Ramnoux, identifie le Dieu à « la figure de la Sphère, vraisemblablement empruntée à Parménide, comme un positif de forme, expressif d'homogénéité pensante, mis à la place de la pure protestation contre l'anthropomorphie, sans que la figuration entraîne la limitation, puisque le fini [ndlr : et l'humanité] y est nié avec l'in-fini »²⁸⁷⁰ semblable en tout... à lui-même : *virtualis* et *ingenium* exogène auto-suffisant total/itaire. Xénophane dit, effectivement, que « si le dieu est le plus puissant de toutes les choses, il lui convient d'être unique... Un seul donc est le dieu [...] (Il dit que) étant partout semblable, c'est ainsi qu'il prend forme de sphère »²⁸⁷¹ La négation de *l'être* (humain) jalonne d'ailleurs, explicitement, cette version d'un monothéisme grec retranché par l'auteur de la région aliénée du jugement et ses *media* organiques (parole et conscience, au premier chef), lesquels prennent en étau, seulement, leurs sujets qu'ils frappent, au même titre, de vacuité. « Je ne te laisserai le dire ni le penser, assène le rhéteur à propos du *θεός*, car il n'est dicible ni pensable que “n'est pas”. (vs. I à II du fr. 8 de Diels.) »²⁸⁷² Cette remarque, d'ailleurs, se double d'une autre relative à la valeur grammaticale de *l'être* que lui confère la syntaxe des langues gréco-latines, déchu en *sujet du verbe* : témoin de *l'actus purus*, donc de **l'État**. « Pour Parménide, il n'y a point, d'abord, de sujet nommé : ce qui laisse au verbe être, sa fonction, force et valeur de verbe [...] Avec Parménide culminerait une évolution dont les étapes pourraient être stratifiées plus finement ainsi A) Zeus souverain, égal en force et dignité à tous les autres Olympiens réunis [...] B) Le Théos, incomparable à dieux-et-hommes réunis, à qualifier au superlatif de tous les attributs divins, sans forme, d'homme ni nom de personne : comme le disent précisément les vers de Xénophane l'ancien. C) L'Unique — τὸ ἐν, non pas même dit le dieu, conservant, pour le grand nombre des hommes, un nom traditionnel à interpréter, fût-ce par jeu de lettres ou de syllabes : comme *onoma Zēnos*, ὄνομα ζῆνος = le *nom de la Vie*. D) L'Unique, τὸ ἐν, par delà la contrariété du *vivre et du mourir*, ce que les hommes appellent *vivre* — et qu'on pourrait aussi bien appeler *mourir*, car c'est *tout-un*. Ces étapes s'accrochent à des fragments bien connus d'Héraclite. E) Ce que désigne le verbe être, quand on dit et pense que c'est, à propos du présent vécu, quel qu'il se présente, en l'enveloppant de signes, juste pour le reconnaître et se défendre contre ce qui n'est justement pas à prendre pour le sujet du verbe être : entre autres le signe du sans naissance, ni mort. »²⁸⁷³

2870 *Ibid.*, p. 182

2871 *Ibid.*

La seconde thèse (conclusive) de Xénophane référencée relève de cette proposition : « Les mortels imaginent que les dieux sont nés, qu'ils ont vêtue, voix et stature, comme eux... (Silles, Fr. 14 de Diels.) »

Ibid.

2872 *Ibid.*, p. 183

2873 *Ibid.*, pp. 183 – 184

La décomposition progressive, et ce, jusqu'à l'abstraction, du sujet/dieu grammatical – valeur-signe, d'échange et d'usage –, dans la philosophie parménidienne, et grecque plus généralement, surcode, manifestement, une démocratisation du *λόγος*, donnant, explicitement, la primauté, sur toutes ses représentations, au principe de mesure ; lequel ne reconnaît, d'ailleurs, qu'une valeur – *worth* sublimé comme *value* –, autrement dit l'UNique (*tò év*) auquel s'aliènent toutes les autres. La déchéance de *l'être* en *sujet* – comme substantif → moins substance qu'enveloppe de la Raison – puis en *prédicat* du verbe (ou l'action caractérisée), opérant *via* une inversion intraphrastique de leurs valeurs modales respectives, consacre, en effet, la tyrannie exercée par, non un individu, une classe ou caste identifié, mais *ce* qui est, (se) fait ou *progresses* que leurrent, seulement, ses totems. L'affirmation de son auto-suffisance ou « de la pleine consistance de [... ses] déterminations grâce auxquelles un **objet** tient debout »²⁸⁷⁴, et donc s'éta(t)blit, formulée par la Raison, exclut, en contrepoint, *l'être* de sa région (ou sphère), lequel déchoit en *θεός* – qui n'est, donc, ni au ni le *commencement* – « vidé de sacralité, sens et substance »²⁸⁷⁵ extasiant un « prédicat » supérieur auto/nome. « Cette suffisance, dit Heidegger, est exigée et déterminée par la *perfectio* (*perficere*) de l'objet. Ce n'est certes pas un hasard si, dans la région du principe de raison, le langage parle, comme de lui-même, d'*efficere*, *sufficere*, *perficere*, c'est-à-dire d'un multiple *facere*, “faire”, d'un pro-duire et d'un livrer »²⁸⁷⁶ dont témoigne la double négation caractéristique du *θεός* – ni il est *et* n'est pas – comme dialectique (masquée) du *progrès* – *non fait n'est pas, sitôt fait n'est plus*. Cette double négation, qui dénote moins une ambiguïté relationnelle qu'elle neutralise toute récurSION de *l'être* dans la région de l'État, refuse toute référence du sujet au verbe « être » ou ~~son~~ *l'éta(n)t*²⁸⁷⁷, pour le soumettre au principe (mécaniste) d'indétermination ou, dit autrement, de *mouvement perpétuel*, donc d'*éternité* (*ἀίδιος*)²⁸⁷⁸, comme Raison-Dieu ou *vérité*. Mme Cassin décrit, ainsi, les étapes d'un abattage sémiotique de *l'être*, charpentant la philosophie classique :

2874Heidegger Martin, *Le principe de raison*, op. cit., p. 98

Terme surligné (en gras) par mes soins.

2875Voir note 2863

2876Heidegger Martin, *Le principe de raison*, op. cit., p. 99

« C'est parce qu'elle se développe en des systèmes de message et de signalisation formelles, que la langue technique est l'agression la plus violente et la plus dangereuse contre le caractère propre de la langue, le dire comme montrer et faire apparaître le présent et l'absent, la réalité au sens le plus large. »

Heidegger Martin, *Langue de tradition et langue technique*, Éditions Lebeer-hossmann, Bruxelles, 1990, p. 40

2877« *Théos* n'y est plus rien qu'un mot : pur signe nominal à mettre à la place occupée dans l'hypothèse initiale par le pronom neutre *ti*, là où un moderne algébriste aurait mis une lettre, là où Gorgias va *ne mettre rien*, ou mettre le rien. *Rien* fait en français un sujet convenable à l'expression propositionnelle de la double négation des contraires telle qu'elle se formule dans les derniers paragraphes de l'ensemble attribué à Xénophane. Avec le nom divin pour sujet, la formule de la double négation y constitue l'ébauche d'une théologie négative, d'ailleurs sans contrepartie vérifiable dans les fragments restants du “vrai” Xénophane. »

Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec*, op. cit., p. 180

2878Ibid., p. 186

« La déconstruction passe par des étapes : A) Le nom substantivé de l'*être*, mis en position et fonction de sujet, comme le seul convenable à l'usage du même verbe : l'*État* est. B) Le pronom neutre *ti*, mis en position et fonction de sujet dans une proposition à l'hypothétique, comme pour signifier que déjà *le nom de l'être* est de trop. C) Dans le texte de Méliossos, ce quelque chose de non-nommable se trouve dit, au terme où déjà au cours d'une discussion d'école, *apeiron = sans limite et/ou sans définition*. D) Dans le texte du pseudo-Xénophane, le rappel du *théos* réduit ce nom du divin à n'être plus *rien qu'un mot*, vide de sens et de substance. Comme pour clore la discussion d'école, ce *quelque chose* mis en position de sujet dans une phrase à l'hypothétique se trouve dit *ni fini, ni infini, ni en mouvement, ni en repos*. E) Le non-être vient enfin à être nommé, comme le sujet convenable à l'usage de la double négation des contraires ; ce qui lui donne, quoique *rien que dans le dire*, l'apparence d'une pseudo-substantification. Rien que dans le dire, sûrement pas dans le penser : ce qui scandaleusement sépare le dire du penser. **Dans le jeu du dire et contre-dire, il advient que le non-être se fasse le sujet du verbe être. Ainsi sera venue au jour d'un jeu sans pensée la formule du nihilisme : non-être est, transformable en être n'est pas.** A Gorgias et/ou la lignée de ses élèves sophistiques aura appartenu de lui donner un et même deux sens : ou bien *le vide* ouvert au jeu *rien que physique* des atomes, ou bien la *pure ouverture* vers un *athéisme méta-physique*, que d'aucuns oseront convertir (déjà?) vers la nuit de l'*in-connaissable*. »²⁸⁷⁹

La négation de l'*être* sur laquelle s'édifie donc l'*éta(n)t*, en qualité de *jeu*²⁸⁸⁰ d'un « vide ouvert » à remplir étendre, formulée par les éléates ne formalise, *in fine*, que l'articulation dialectique des *éta(n)t*s mouvements contradictoires agençant l'exercice de la *souveraineté*, à savoir : se constituer en *bataillon* et grossir les rangs, d'un côté ; mener une *expédition*, croître et priv(atis)er, de l'autre. Le *bataillon* se forme sur et dans la *rupture*, comme scellé de la Justice et structure (délégitime, hiérarchique) du pouvoir. L'*expédition*, quant à elle, ne peut se (re)lancer qu'une fois son *éta(n)t* (ou *sujet*) constitué. Ce constat conjecture, en conséquence, une correction du paradigme Parménidien, car : *nécessairement, donc, l'État est tout à fait et pas du tout*²⁸⁸¹. C. Ramnoux effleure, également, ces conclusions, mais sans les entériner pour autant, faute, certainement, d'une approche de la *souveraineté* non affranchie de ses charges mythologiques contemporaines. C. Ramnoux déplore, en effet, le manque de « précaution suffisante » du « successeur xénophanien de Parménide », lorsque ce dernier, pourtant à juste titre, corrèle « authenticité » et quantification, respectivement comme valeur (*value*) et produit (*worth*) de

2879 *Ibid.*, pp. 184 – 185

Passage surligné (en gras) par mes soins.

2880 « Au lieu de rapporter le religieux au jeu [...] il faut rapporter le jeu au religieux [ou *νόμος*] c'est-à-dire à la crise sacrificielle. Le jeu a une origine religieuse en ce sens qu'il reproduit certains [tous les] aspects de la crise sacrificielle [*πόλεμος* et *στάσις*] : le caractère arbitraire de l'enjeu [tenant à la seule « participation au combat »] montre bien que la rivalité n'a pas d'autre objet qu'elle-même. »

Girard René, *La Violence et le sacré*, *op. cit.*, p. 228

2881 L'auteur dit : « Nécessairement donc (il) est, ou tout à fait, ou non pas du tout. »

Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec*, *op. cit.*, p. 186

l'État²⁸⁸². « Qui pis est, dit en effet Ramnoux, l'introduction de *la grandeur* ne se contente pas de quantifier, fût-ce d'une quantification grammaticale, et sous le signe du comparatif, mais elle évoque par association la *force* et la *puissance*, les autres attributs d'une *souveraineté* imparfaitement réduite à l'usage grammatical du superlatif. »²⁸⁸³ Si l'auteure dissocie, à tort, les notions de « grandeur », de « force » et de « puissance », toutes subsumées sous la *valeur*, ces attributs de l'« égalité de grandeur (d'être) d'ailleurs non mesurable »²⁸⁸⁴ – seul vecteur de « similitude » – énoncés par l'héritier xénophanien de Parménide refluent d'ailleurs, non sans *raison*, dans la définition « républicaine » de la *souveraineté* donnée par Jean Bodin, deux millénaires plus tard, caractérisant « la plus grande puissance de commander [...] limitée ni en puissance ni en charge [ndlr : ou *force*] à un certain temps »²⁸⁸⁵. Xénophane, loin d'introduire un « dédoublement de l'unique », tel que le suppose C. Ramnoux²⁸⁸⁶, sinon en termes de tautologie monopôle / barème de l'activité, l'abolit, davantage, au profit de la *Valeur* (ou d'une asymptote), pour seul État ou Dieu. Qu'elle mesure l'impact, sinon la **force**, d'une charge sonnée ou, bien, le produit politique d'une collaboration, la **valeur** délinée, déjà, l'État des premières formations démocratiques, « *apeiron* = *sans limite et/ou sans définition* », réduit au seul *rapport* (*ratio*) qu'entretiennent des êtres forces ou puissances inégales de pro/duction r/assemblées, si bien que toute réciprocité ou commun/auté y est, *ontiquement*, exclue. Ainsi, les classiques ne « donnent distinctement au signe de la *similitude* le sens ontologique d'une *identité d'être*, d'ailleurs non encore explicitement distingué du sens de l'*existence* pure et simple. *Être* dit tout »²⁸⁸⁷ et, surtout, *rien*, lorsque sa manifestation boucle une injonction à l'identité : impératif *logique* (*religieux*) d'imitation, donc d'aliénation, de *l'être* à une volonté supérieure – inégale, donc *inauthentique* – exogène²⁸⁸⁸ et de sujétion que supposent l'instruction de l'ordre transmis et son recueillement. Le

2882Ibid., p.187

2883Ibid.

Passage raturé par mes soins.

2884Ibid.

2885Voir note 616

2886Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec*, op. cit., p. 187

2887Ibid.

2888Ex-président du Front National de la Jeunesse (2012 – 2014), figure emblématique (d'après lui) du mouvement masculiniste français, Julien Rochedy entrevoit, inconsciemment, le sort que lui réserve cette « libre *μίμησις* », comme Désir de ~~persévérance~~ « performance » et d'égalité / d'identité du modèle figuré. « L'idéal de l'homme européen [...] le *gentilhomme* qui travaille sa culture, son cœur, son caractère et son corps » ne laisse, en effet, à ses « disciples » (ignorants, aliénés) aucune ~~chance~~ moyen de lui ~~ressembler~~ l'atteindre. « Je, dit Rochedy, ne suis pas un coach, moi personnellement... Je suis à la recherche de ma masculinité... Et tous les hommes, c'est la base de "la masculinité", c'est qu'on n'est jamais des hommes en fait, on doit toujours... c'est un idéal que l'on doit poursuivre en permanence. On n'est pas dans la posture "Nous sommes les coaches, on va vous apprendre comment être des hommes"... Ce serait ridicule. On est plus, si tu veux une métaphore, quand on va à la faculté t'as souvent plein d'élèves qui sèchent les cours, et ceux qui vont en cours, qui prennent les notes, et après qui les partagent à tout le monde, tu sais. En fait, nous on est plus des élèves comme ça, en fait. »

« #tépatriote »,

<https://www.youtube.com/watch?v=mgGdrWOesbo>

type de rapports instaurés entre donneurs d'ordre et sujets, en effet, inhibe, rétroactivement, l'exécution des clauses de l'Alliance : toute imitation conjecturant une égalisation des termes en rapport, de fait, charrie l'usurpation, par l'un, des prérogatives de l'autre, de telle sorte qu'elle débouche, mécaniquement, sur un conflit (peu importe l'issue) qui entérine leur non-identité. La critique girardienne du complexe d'Œdipe formulé par la psychanalyse met, d'ailleurs, en lumière la contradiction exposée.

« C'est en toute "innocence" que le disciple se dirige vers l'objet de son modèle, c'est sans arrière-pensée qu'il veut remplacer le père *même auprès de la mère* [...] Seul l'adulte peut interpréter les mouvements de l'enfant comme un désir d'usurpation ; il les interprète au sein d'un système culturel qui n'est pas encore celui de l'enfant, à partir de significations culturelles dont l'enfant n'a pas la moindre idée. Le rapport modèle/disciple exclut par définition l'égalité qui rendrait la rivalité concevable dans la perspective du disciple [...] C'est bien parce que, la première fois, l'enfant est incapable de répondre à la violence par la violence, c'est parce qu'il n'a aucune expérience de la violence, que le premier obstacle suscité par le *double bind* mimétique [ndlr : sinon économique] risque de laisser sur lui une impression indélébile [...] Le désir du parricide et de l'inceste ne peut pas être une idée de l'enfant, c'est de toute évidence l'idée de l'adulte, l'idée du modèle. Dans le mythe c'est l'idée que l'oracle souffle à Laïos, longtemps avant qu'Œdipe soit capable de désirer quoique ce soit [...] C'est parce qu'il n'y a pas conscience du modèle comme rival, c'est parce qu'il n'y a pas désir d'usurpation. Le disciple, même adulte et à plus forte raison enfant, est incapable de déchiffrer la rivalité comme rivalité, symétrie, égalité. Confronté par la colère du modèle, le disciple est obligé en quelque sorte de choisir entre lui-même et ce modèle. Et il est bien évident qu'il va choisir le modèle. »²⁸⁸⁹

Dès lors que l'égalité relève d'un ordre formulé dont l'accomplissement suppose une conformation (et, donc, l'obéissance) de son légataire aux dispositions (extrinsèques ou contre-nature) de son émetteur, elle ne peut que promettre, à terme : au sujet, la mise en abyme d'une privation préalable ; au souverain, la solitude funeste d'un règne sans partage. « En effet, dit Parménide, s'il y avait deux dieux ou plusieurs, il n'y en aurait aucun qui soit le plus puissant et le meilleur de tout, puisque chacun de ces plusieurs, étant dieu, serait semblablement tel : puisque c'est cela qui fait le dieu, et la puissance du divin, de dominer sans être dominé, et que toutes autres choses soient dominées. En sorte que, pour autant qu'il ne serait pas le plus fort, pour autant il ne serait pas dieu [...] À supposer qu'ils soient plusieurs, si tantôt les uns étaient plus forts que les autres, tantôt moins forts, ils ne seraient point dieux : puisque le divin consiste par nature à ne pas être dominé. Ou s'il étaient égaux, alors le dieu n'aurait plus cette nature de devoir être le plus fort :

2889 Girard René, *La Violence et le Sacré*, op. cit., pp. 256 – 257 – 258

car l'égal n'est ni meilleur, ni pire que son égal... »²⁸⁹⁰ Cette critique, à peine voilée, de l'aporie démocratique (vue de la souveraineté) ne soulève pas moins la contradiction intrinsèque d'un égalitarisme contemporain défendu, notamment, par la République française ; lequel, pour m'en tenir à la théorie, conjecture une coalition de volontés prétendument égales entre elles formée autour d'un projet commun dont l'exécution, en contrepoint, requiert si bien leur concours pour sa *domination* absolue, qu'elles *sont*, « au mieux », tout à fait la guerre et ne peuvent *être* souveraines. La Démocratie Libérale, de ce point de vue, ne transcende que l'*a priori social de l'État*, ou, dit autrement, la *στάσις* / « guerre civile » dont le *marché*, sous le capitalisme, systématisé, en trois temps, le procès. Elle se livre, dans un premier temps, pour le *jus ad bellum* médiatisé par l'exploitation stratégique ; dans un second temps, au sein de la collaboration, comme *jus in bello* ; et, dans un troisième temps, à l'échelle, non de la redistribution, mais de la concentration du butin en circulation réinvesti, aussitôt ou presque, dans une nouvelle campagne (re)conduite dans l'enceinte, même, de la cité. L'économie de marché globalisée fait ainsi advenir Dieu sur Terre, conformément à ses dispositions philosophiques, introduites par les présocratiques et transmises jusqu'aux Lumières, que synthétise le concept de « *stasis* : **mouvement immobilisé** » déclare J-M. Rey, ébranleur et en repos dirait Xénophane, « front qui ne s'enfonce pas et installe dans la cité la paradoxale unité qui caractérise l'insurrection simultanée des deux moitiés d'un tout [ndlr : laquelle déchoit en éclatement nucléaire, atomiste, sous le capitalisme] À quoi fait suite une remarque grammaticale qui a un poids considérable. Si l'on ajoute que les substantifs en *-sis*, ces noms verbaux expriment l'action sans la référer à aucun agent, *stasis* devient, à la limite, **un processus autarcique, quelque chose comme un principe.** »²⁸⁹¹

L'automation démocratique de la *στάσις* – Dieu de « la guerre à l'intérieur de la ville »²⁸⁹² – corollaire d'un *statu quo* militaire (scellé, ou presque, en économie de marché globalisée), ne se livre telle quelle, pour autant, à la conscience des belligérants.e.s, celle de Parménide la première ; lequel, avant Alcibiade et Périclès²⁸⁹³, brosse la mythologie d'une gouvernementalité démocratique : « par alternance [systémique] de la magistrature suprême entre plusieurs » (de type péricléenne pourrait-on dire) **ou** « par collégialité [stratégique, différentielle] des égaux »²⁸⁹⁴ (de type

2890 *Ibid.*, p. 188

2891 Jean-Michel Rey, Professeur émérite à l'Université de Paris 8 – Vincennes Saint-Denis, commente la réflexion de Nicole Loraux (*La Cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Paris, 1997) sur le concept de *στάσις*, dans « Les femmes, le féminin et le politique après Nicole Loraux », *Colloque de Paris (INHA), Classics@7*, Novembre 2007 http://nrs.harvard.edu/urn-3:hlnc:issue:ClassicsAt.Issue07.Les_femmes_le_feminin_et_le_politique.2010/ / <https://chs.harvard.edu/CHS/article/display/3369>

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

2892 Compagnon, « disciple » ou *double* d'Arès (Dieu du *πόλεμος*), dans la mythologie grecque.

2893 Voir note 856

2894 Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec, op. cit.*, p. 189

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

eschylienne, quant à elle), pour, cela dit, moins démystifier ses présupposés égalitaristes que dénoncer une hérésie. En effet, « s'il y a un dieu ou quelque chose de tel, dit Parménide, alors il faut qu'il soit unique et solitaire. S'il ne l'était pas, il ne pourrait plus tout, absolument tout ce qu'il voudrait. Étant plusieurs, ce serait impossible. Donc unique et seul est le dieu. »²⁸⁹⁵ Cette *réaction* de Parménide à une démocratisation du conflit, et ses présupposés administratifs, élude, néanmoins, le dilemme posé à la monarchie absolue, canon de l'État, sitôt réalisée : tout règne absolu rendant caduc *l'échange*, l'exercice monarchique de la souveraineté contredit, comme tel, son paradigme (totalitaire)²⁸⁹⁶. En sorte – je corrige ainsi la thèse de Parménide – que, s'il y a un dieu ou quelque chose de tel, alors il faut qu'il soit multiple / inégal, et solitaire à la fois, comme synthèse ou moyenne des échanges (de coup/ts) non réciproques qui le structurent²⁸⁹⁷. S'il ne l'était pas, il ne pourrait plus tout, absolument tout ce qu'il voudrait *faire*. Étant plusieurs (égaux) ou seul, ça ne lui est pas moins impossible. Dans le premier cas, le *statu quo* suspend la Raison (*ratio*) établie entre les parties de l'échange, seule vectrice de croissance / d'État. Dans le deuxième cas, l'unicité du *θεός* supprime, radicalement, l'échange. Donc, moins multiple et solitaire, finalement, qu'ubique et vide est Dieu, car « de part et d'autre, tout [y] est identique [et vide à la fois] non seulement le désir, la violence ~~la~~ [qui n'est que] stratégie, mais encore les victoires et les défaites alternées, les exaltations et les dépressions [...] Tous les antagonistes [...] vivent chacun des moments non réciproques trop intensément [et indirectement] pour parvenir à dominer le rapport, pour embrasser plusieurs moments d'un seul regard et pour les comparer de façon à percer le caractère illusoire de l'extrême singularité à laquelle chacun, pris individuellement [dans ses rapports médiats aux *challengers*] se croit voué [...] : exception unique dans un univers où tout, en dehors de lui-même, paraît banal, uniforme et monotone. Les *mêmes*, en effet, qui demeurent aveugles à la réciprocité, quand elle les engage, la perçoivent très bien quand ils n'y sont pas impliqués [...] De l'intérieur du système, il n'y a que des différences [ou intérêts contradictoires] ; du dehors, au contraire, il n'y a que de l'identité. Seule la perspective du dehors, celle qui voit la réciprocité [conflictuelle] et l'identité, celle qui nie la différence, peut repérer le mécanisme de la *résolution* [(re)production] violente, le secret de l'~~unanimité~~ [unité] refaite [comme Désir d'identité] contre la victime émissaire [ou l'étranger] et autour d'elle. Quand il n'y a plus du tout de différence, on l'a vu, quand l'identité [ou la *moyenne*] est enfin parfaite, nous disons que les antagonistes sont devenus des *doubles* [et monstres par là même, ce qu'ils ont, d'ailleurs, toujours été] ; c'est leur caractère [fonctionnel] interchangeable qui assure la substitution [sinon (re)production] sacrificielle »²⁸⁹⁸ ou néantielle

2895Parménide In : *Ibid.*

2896Voir page 89 de cette thèse

2897Girard René, *La Violence et le Sacré, op. cit.*, p. 233

2898*Ibid.*, pp. 233 – 234 – 235

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

de l'Économie-Politique.

La vacuité de *l'éta(n)t moyen* s'étend d'autant plus que ses doubles (monstrueux) ne s'affrontent plus, les uns les autres, pour s'aliéner immédiatement, mais pour faire valoir leur inclinaison à l'autonomie, autrement dit leur aptitude à majorer leur propre état de privation, en qualité de butin primordial, sous forme de *plus-value*²⁸⁹⁹ abandonnée à une aristocratie dont ils se disputent la vassalité, d'une part, et maudissent *l'état*, de l'autre ; tant et si bien que la classe moyenne s'édifie sur la double négation de l'État – ni égaux (devant la privation stratégique, en régime capitaliste) ni UNique sont les membres – , telle qu'en témoigne, inconsciemment, *Kroc Blanc*, rappeur *identitaire* d'extrême droite, interviewé par *Alohanews*, en 2020, par exemple.

« J'ai de la compassion pour ces gens là [ndlr : les immigrés] mais ce n'est pas pour ça que je vais occulter le fait qu'ils ont pris le travail des prolétaires français [...] Je veux dire, c'est peut-être contre leur gré, mais c'est ce qui s'est passé [...] Regarde la restauration [...] Mon père y a fait toute sa carrière [...] Jusque dans les années 90, c'était un travail qui rapportait très bien, qui n'était pas du tout infamant : chef de rang, maître d'hôtel, même cuisinier... c'était un travail, un métier... Tu l'apprenais, etc. Aujourd'hui, il n'y a que des immigrés dans la restauration et c'est des gens qui sont sous-qualifiés, qui ne savent pas ce qu'ils font la plupart du temps, qui apprennent le travail sur le tas... et des étudiants. Parce qu'il n'y a que les étudiants qui acceptent d'être payés au lance-pierre, faire des heures supplémentaires non payées, etc. C'est devenu un métier d'escrocs – les patrons sont des escrocs, pour la plupart – et d'esclaves. Des escrocs et des esclaves. Des escrocs qui essaient de marger un maximum sur des esclaves qui ne savent pas ce qu'ils coûtent et ce qu'ils peuvent rapporter ; et, du coup, le salaire qu'ils méritent [...] L'immigration] c'est l'outil du patronat, mais est-ce que l'outil est innocent complètement... Beuh... Je veux dire, innocent ou pas, ça ne me concerne pas. Moi, il faut que je casse l'outil, car c'est aux miens que ça fait mal. »²⁹⁰⁰

La concentration de la valeur par une aristocratie aux rangs toujours moins fournis, concentration induite par les mécanismes de l'accumulation marchande étayés à la fin de mon troisième chapitre, emporte un glissement de l'injonction normative initiale à *se démarquer* dans l'exercice de la souveraineté, autrement dit à croître et gouverner, comme vecteur contradictoire d'*identité*, vers – chez *l'éta(n)t moyen*, profane – le désir de s'y (re) r/allier ou renouveler une alliance, un marché passé avec le suzerain, dont les clauses en prévoient, pourtant, la rupture causée, inéluctablement, par leur exécution. Ainsi, la pénurie de l'emploi – ce dernier comme référent générique d'une classe moyenne élevant sa privation au rang de monopôle intensionnel – et ses conséquences, générées par les conditions, mêmes, de son exercice, dynamisent la

2899Dont j'ai, précédemment, discuté les mécanismes de formation et valorisation.

2900« Kroc Blanc : entretien avec un rappeur d'extrême droite », *Alohanews*, le 22/08/2020 (visionné 1/2 million de fois).

<https://www.youtube.com/watch?v=hTEs-vuxSWI>

représentation d'un sujet, à la fois, *éta(n)t* (τὸ ὄν) dressé contre – et *chose* (τι) au service de – l'UNique (τὸ ἕν, ἄπειρον) constitué dernier maillon d'une sélection darwinienne de *l'être* certifiée par la science²⁹⁰¹. L'UNique, frappé du superlatif « ultra riche » par les extrêmes droite et gauche de l'échiquier politique, déchire le masque de l'État, qu'il porte jusque-là, et découvre le visage de Dieu : « ... Étant éternel, un et sphérique (dit Xénophane), il (le dieu) n'est ni infini, ni limité. Car, d'une part, ce qui est infini c'est le non-être, puisqu'en effet le non-être ne saurait avoir ni milieu, ni commencement ni fin : or tel est l'infini. D'autre part, s'il y avait une pluralité d'êtres, ils se limiteraient les uns les autres. Quant à l'unique, il ne saurait, lui, se comparer ni au non-être, ni à une pluralité, puisqu'il n'a, lui, rien à quoi se limiter. »²⁹⁰² Si l'État, ou les conditions primitives de l'accumulation, constitue l'*Alpha* du θεός, l'UNique en *est*, forcément, l'*Oméga* : issue logique et contradictoire – exclusive, donc inégale, et in(dé)finie (quoiqu'en dise l'héritier xénophanien de Parménide) – de *l'étant* relégué, successivement, aux rangs de légionnaire puis d'esclave autonome commis au service de celui qui « n'a [...] rien à quoi [ni qui] se limiter », *mû* par la seule volonté d' « ébranler toutes les choses, et mal lui siérait d'aller de-ci, de-là... », souligne Xénophane. « Ce dieu, en conclut C. Ramnoux, exercerait, donc, une *activité* tout en demeurant dans la *dignité du repos*. »²⁹⁰³ La contradiction, manifeste *a priori*, constitutive de l'UNique, *lequel fait et ne fait pas*, balise d'ailleurs, au contraire, le mode, et but à la fois, de la souveraineté. La *dignité du repos de l'UN* présume, en effet, *l'ébranlement* ou la rupture des *autres* – *éta(n)ts* ou *choses* gouvernés – opérée sous la pression du souverain, pour les *r/allier à sa cause* et leur en déléguer le service. Loin de *se faire* « sans travail, ni peine », tel que le suggère C. Ramnoux, aux *êtres*, au pluriel, convient de s'associer et collaborer au repos de l'UNique, comme – et dans un – mouvement perpétuel²⁹⁰⁴. « Toutes les fonctions sociales du capitaliste », pour le dire autrement, « sont maintenant assurées par des employés rémunérés. Le capitaliste n'a plus aucune activité sociale hormis celle d'empocher les revenus, de détacher les coupons et de jouer à la Bourse, où les divers capitalistes se dépouillent mutuellement de leur capital. »²⁹⁰⁵

Chez Xénophane l'ancien, la dignité donne un sens positif au *repos du divin*, non exclusif, inclusif, au contraire, *de son action* corollaire accomplie « sans travail ni peine », *pour lui*, car

2901 Une chronologie des topologies politiques des mondes animal et humain, ferrées au registre de la souveraineté par, notamment, les « sciences sociales & humaines » à la fin du XIXe siècle, est consultable à l'**Annexe IX** de ce chapitre.

2902 Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec*, op. cit., p. 191

2903 *Ibid.*, p. 192

2904 Je révisé, ici, la proposition de l'auteure, qui est la suivante : « Mais la dignité de ce repos “sans travail ni peine” n'a rien de passif, ni de privatif ; le dieu y est dit “mettre toutes choses en branle”. C'est au contraire l'*im-mobilité* qui prend, dans le contexte du pseudo-Xénophane, un sens privatif. Parce que le sens est privatif, l'*im-mobilité* convient comme attribut au *non-être*. Aux *êtres*, au pluriel, convient de “se déplacer en allant les uns vers les autres”, donc le mouvement au sens distinct du déplacement. »

Ibid., p. 193

2905 Engels Friedrich, *Anti-Dühring*, Mr. E. Dühring *bouleverse la science*, *Socialisme, II. Notions théoriques*, op. cit.

déléguée à ses associé.e.s dont le concours pour la seule place auprès du souverain virtuellement vacante, sous le capitalisme, s'arrime à la *rapidité* = *ταχύτης* de transmission et d'exécution de l'ordre, « entendue comme l'excellence du mouvement »²⁹⁰⁶, démontrée par ces dernier.e.s, en signe de bonne volonté, mais, également, factrice de productivité : donc, de croissance de l'UNique et d'épuration coextensive de *l'éta(n)t*. La productivité du travail disloque, en effet, doublement ce dernier, en termes : d'abord, de rendement, à l'échelle de la production, puis d'abondance, à celle de la distribution, caractéristiques, respectivement, du *non-être*, en qualité d'*infini*, et d'*ek-sistence aliénée*, en tant que *milieu* de l'UNique²⁹⁰⁷. Le principe de *rendement* sous-tend deux logiques, distinctes *a priori*, mais, parfaitement, complémentaires. La première prépose l'employé.e à son développement / *éclatement* ou fission (nucléaire) infini, dont le travail ne s'évalue qu'à l'aune de ses précédentes performances quantifiées en volume, soit de services ou biens de consommation finale produits, soit (dans les filières à forte valeur ajoutée, par exemple) d'objectifs stratégiques atteints. La deuxième conjecture une compression corollaire de la valeur marchande du travail, étayée par la tension irréductible instaurée par le capitalisme entre ses *inputs* et *outputs*²⁹⁰⁸. Le concept d'*abondance*, pour sa part, identifie le corps du *non-être*, son négatif objectif, aliéné de telle sorte à l'UNique et ses représentations que toute rétrocession, au salariat, de la moindre parcelle de son *éta(n)t*, acquittée au profit de son propriétaire, condamne ses membres à une mutilation correspondante rétroactive, chez celles qui n'ont pu capitalisé dessus. Les conditions capitalistes de l'activité (production ou croissance) de l'employeur postulent *in fine* si bien une privation tendancielle de la force de travail employée – qui **est** *τι* (soit quelque *chose* en excédent sur elle-même) aliéné à l'UNique (*τὸ ἐν, ἄπειρον*) et **n'est pas** son *éta(n)t* (sa valeur d'échange) à la fois – que la monétisation de ses produits, médiatrice de repos – car de re-délégation de l'activité aux salarié.e.s toujours en lice – pour le souverain, emporte, rétroactivement, la destruction d'un nombre d'emplois équivalent au *quantum* de valeur privée non déstockée, à l'échelle macro-économique. Ainsi, leur néantisation est la seule « richesse » que se partagent, à terme, les « égaux »²⁹⁰⁹.

2906Je révisé, ici, les propos de l'auteure, qui sont les suivants : « Chez Xénophane l'ancien, le *repos* donne un sens positif à la *dignité* du divin, non exclusive, inclusive au contraire de son *action*, d'ailleurs sans travail ni peine. Dans les textes anciens la *rapidité* = *ταχύτης*, entendue comme l'excellence du mouvement, peut prendre aussi un sens positif, et même le sens de la *pensée*. »

Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec, op. cit.*, p. 193

2907Voir note 2902

2908La part (brut) des salaires avoisine les 60% de la Valeur Ajoutée européenne, depuis les années 90. La part des profits (avant distribution), quant à elle, avoisine les 25% du produit, sur la même période (données tirées, par l'auteure, d'Eurostat et de la Réserve Fédérale Américaine).

Piton Sophie, « Comment expliquer la déformation du partage de la valeur ajoutée depuis 30 ans ? », *Ses-Ens*, le 28/09/2018

<https://ses.ens-lyon.fr/articles/comment-expliquer-la-deformation-du-partage-de-la-valeur-ajoutee-depuis-30-ans>

2909« Par ailleurs, c'est dans un sens plus profond encore que la société de croissance est le contraire d'une société d'abondance. C'est qu'avant d'être une société de production de biens, elle est une société de production de

La « différence unique, la différence entre le “dieu” et le “non-dieu” »²⁹¹⁰ présumée jusqu'alors, s'efface, toutefois, devant une dialectique collaborative *état / non-être* structurant chacun des termes : la privation potentiellement infinie (ou le *non-être*) du profane constitue l'*état matériel* (*ti*) de l'UNique (*tò év* ou *ἀπειρον*), lequel, en contrepoint, délègue au « non dieu » son activité (donc, son *être*) et, ainsi, lui donne consistance. Pour autant, cette dialectique masque un troisième terme, à la fois réflexif du *θεός* et tutoyant l'*éta(n)t*. « Que n'est pas n'est dicible, ni pensable, affirme Parménide. Que *non-être n'est pas* serait dicible, ajoute-t-il néanmoins, pourvu qu'on le dise pour se défendre contre le fantôme [ndlr : ou, plutôt, la manifestation] d'un *non-être nommé* »²⁹¹¹ : exilé.e, terroriste, sauvageon.ne, racaille, chômeur.e, islamo-gauchiste, back-bloc, gilet-jaune, peuple, ... Le *non-être* ou tiers-exclu, avec l'UNique, borne, en effet, la Raison-Dieu que leurs conditions respectives, comme valeur plancher et valeur plafond, « tout à fait » privé d'*éta(n)t* et domination de l'État, ne laissent, toutefois, de corrompre, en qualité de « pas du tout » économique. L'UNique (ou le monopôle) interrompt le mouvement ou l'échange perpétuel, ayant défait tous ses rivaux. L'*excommunié*, quant à lui, s'en voit privé de par sa condition de vaincu ou d'inapte²⁹¹². Ces deux valeurs *absolues* de l'échange interfèrent d'ailleurs, l'une et l'autre, sous le capitalisme, comme Excédent Brut d'Exploitation dont la monétisation puis la *concentration* (par les « ultra riches »), à l'un des pôles du Marché, emporte, à l'opposé, l'excommunication de son équivalent humain, et l'Économie avec elle ; cela de telle manière que ses lignes de fuites, sécessionnistes ou réactionnaires, ne confinent plus, de nos jours, qu'à une mauvaise volonté, comme terreau de la *désintégration*. Le concept les grime, ainsi, en logiques particularistes ayant

privileges. Or, il y a une relation nécessaire, définissable sociologiquement, entre le *privilege* et la *pénurie*. Il ne saurait (en quelque société que ce soit) y avoir privilege sans pénurie. Les deux sont structurellement liés [...] Cette pénurie structurelle [...] est *systématisée* comme fonction de relance et stratégie de pouvoir dans la logique même de l'ordre de croissance [...] Puisque ce qui est satisfait dans une société de croissance, et de plus en plus satisfait à mesure que croît la productivité, ce sont les besoins mêmes de l'ordre de production [...] La pauvreté ne consiste, dit Sahlins, ni en une faible quantité de biens, ni simplement en un rapport entre des fins et des moyens : elle est avant tout un rapport entre les hommes. »

Baudrillard Jean, *La société de consommation, ses mythes, ses structures, op.cit.*, pp. 89 – 90 – 91

2910 Girard René, *La Violence et le sacré, op. cit.*, p. 235

2911 Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec, op. cit.*, p. 194

2912 « La psychologie moderne a un mot qui est probablement plus utilisé que n'importe quel autre mot de la psychologie ; ce mot est “inadapté” [ndlr : *maladjusted* en anglais] Il s'agit du cri d'alarme de la psychologie infantile moderne : *inadapté*. Bien sûr, nous voulons, tous, avoir une vie bien “adaptée”, afin d'éviter une personnalité névrotique ou schizophrénique. Alors que j'en arrive à ma conclusion, j'aimerais vous dire qu'aujourd'hui, d'une manière très honnête, qu'il y a des choses dans notre société, et dans notre monde, auxquelles je suis fier d'être inadapté. Et j'invite tous les hommes de bonne volonté à être inadaptés à ces choses, jusqu'à ce qu'une bonne société soit réalisée. Je dois vous dire, honnêtement, que je n'ai jamais essayé de m'adapter à la ségrégation raciale et à la discrimination. Je n'ai jamais voulu m'adapter à la bigoterie religieuse. Je n'ai jamais essayé de m'adapter à des conditions économiques qui prennent l'essentiel à tous pour offrir le superflu à quelques-uns, laissant des millions d'enfants de dieu s'étouffer dans la cage hermétique de la pauvreté, au milieu d'une société d'abondance. »

Martin Luther King, 1967, In : Curtis Adam, « The Century of the Self (“Le siècle du moi”), Épisode 2 », 1ere diffusion en 2002 sur la BBC

<https://www.youtube.com/watch?v=NRai6iZwoUQ>

« pour fin ultime l'individu », et dont « “la reconnaissance juridique [...] comporte le risque d'entraîner une logique de revendications sans fin” » ... motivées par un *premier préjudice causé* abstrait par le marché et l'égalité formelle échue à sa victime forcée, à ce titre, de *collaborer au projet de l'occupant, et sa culture*.

« Cela n'est pas sans rappeler la façon dont, historiquement, les théories libérales ont été développées, c'est-à-dire en ayant comme objet la société idéale — l'archétype d'une société idéalisée, une polis où vivent des gens partageant “une même origine, une même langue et une même culture” (Will Kymlicka, *La citoyenneté multiculturelle — Une théorie libérale du droit des minorités*, Boréal, 2001). Dans les héritages dworkinien et rawlsien, l'importance conférée au droit à l'égalité et à la dignité universelle découle aussi d'un modèle idéalisé de la société, dans lequel les frontières d'un État sont perçues comme étant étanches, sans pression, sans infiltration massive de migrants revendiquant cette même égalité, au risque de rompre l'équilibre établi. Si certains penseurs ont su appliquer ce principe d'égalité à une société en mouvement, ils ont pris soin de le restreindre : Michael Walzer, par exemple, a juxtaposé à cette égalité universelle une souveraineté absolue de l'État en matière de politiques d'admission (Michael Walzer, *Spheres of Justice : a Defense of Pluralism and Equality*, Basic Books Inc., 1983). **Ainsi, l'égalité “de tous” signifie en réalité l'égalité “de tous ceux que l'on a autorisé à entrer”, quelle que soit la légitimité et, parfois, l'agressivité de ces politiques [...]** Le principe d'universalité des droits fondamentaux, si cher au droit international des droits de l'homme et à la théorie libérale, n'est [... ainsi] pas respecté en ce qui a trait aux migrants. Au contraire : l'État, usant de sa prérogative de décider de l'exception, pour paraphraser Carl Schmitt, place en marge du droit ce migrant que l'on nomme étranger. **Ainsi, le réfugié, le travailleur, le sans-papiers, le présumé terroriste sont autant de personnes vulnérables que le droit tel qu'il est conçu aujourd'hui ne parvient pas à intégrer à sa sphère de justice.** »²⁹¹³

Si l'UNique et l'ex/patrié.e sont les deux facettes commutables de la Raison, comme « *est tout à fait* » ou « *n'est pas du tout* », l'Éta(n)t (ou la *classe moyenne*, sous le capitalisme) les contredit *au milieu*, non comme *ni* « tout à fait » *ni* « pas du tout », mais comme « tout à fait » *et* « pas du tout » : dialectique nihiliste d'un rapport établi entre valeurs indéterminées, lesquelles apostasient jusqu'à ses propres termes et thèmes structuraux, au point de les *dédiviniser* radicalement, « puisqu'aucun sujet au monde, ni chose ni personne ne fixe plus la révérence dorénavant attachée au penser-dire de l'être : **rien qu'un verbe [ndlr : donc une ré/action pure] dit-et-pensé dans le dédoublement du verbe et du nom.** »²⁹¹⁴ L'Éta(n)t ou la classe moyenne

2913 Desroches Dominic, *Mise au point sociologique sur l'intégration et la désintégration sociale / Qu'est-ce que l'intégration ? de Dominique Schnapper*, Éditions Gallimard, « Folio actuel », 2008, 220 p. Spirale, (222), pp. 12 – 13

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

2914 Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec, op. cit.*, p. 194

Passage surligné (en gras) par mes soins.

ne peut, donc, se re-connaître que dans le paradoxe d'une *réaction* (chronique) au dipôle de la souveraineté, comme valeurs sclérosantes de l'échange, dont elle condamne *et* bénit l'exercice ; tant et si bien qu'une majorité de citoyen.ne.s (de l'extrême droite à l'extrême gauche) luttent, contradictoirement, *pour* le maintien des conditions capitalistes de l'activité *et contre* ses principe et produits²⁹¹⁵. Prise entre le boiteux et le borgne, la classe (profane) moyenne ne *réagit*, alors, qu'au risque de coagulation du mouvement perpétuel (et *progrès*), que lui fait courir sa propre activité ; elle revendique, toujours, une « nouvelle chance », un *restart (again)*, sinon la reprise d'une croissance « obéissant aux impératifs [ndlr : *λόγος* ou *sacer*] de la réalité passée ». J'en veux pour exemple, notamment, les passions qu'alimente le débat soulevé par la gestion de la « dette souveraine » (qu'il en aille de sa fonction comme de son financement), sans que n'en soit jamais questionnée la *Raison* – de quoi elle n'est que l'expression.

Allant d'échecs en succès, de privations en (petits) pouvoirs ou profits, et réciproquement, *l'état(n)t profane* dialectise, infiniment, les deux termes structuraux de l'Économie, sans jamais, pour autant, y correspondre ; de sorte qu'il masque, en dernière instance, le *principium exclusi medii inter duo contradictoria*, plus que n'importe quel « barbare » ou « sauvage » identifié. La classe moyenne progresse, en effet, au cœur d'un purgatoire clôturé par les deux valeurs antithétiques de la Raison, lesquelles, brident, par ailleurs, l'exercice de la souveraineté ; deux valeurs que met en procès la classe moyenne et qui l'excluent en même temps – quoique temporairement, pour la seconde, son précipité *absolu* $-\infty$. Ce constat me conduit à formuler cette dernière hypothèse corrigeant, à la marge, ce que j'ai, précédemment, énoncé : l'Éta(n)t constitue le *tiers-exclu* et les *deux contradictions* dont il est le produit *et* boucle le *rapport*. Chacune des hypostases – l'UNique, l'excommunié.e et la classe moyenne (ou peuple) – reflète, en outre, la rupture / le *travail* dont procèdent les autres, celui-ci comme pivot de l'*identité* mise à nu, sous le capitalisme, par la dernière des trois mentionnée : synthèse des *principia exclusi medii inter duo contradictoria et rationis sufficientis*, qui, non plus double, mais triple le non-être, comme révélation de « Je serai qui je serai »²⁹¹⁶, sujet ~~inaccompli~~ déchéant d'un (seul) verbe monstrueux.

S'« il n'y a pas de monstre qui ne tende à se dédoubler, il n'y a [surtout] pas de double qui ne recèle une monstruosité [et, donc, une identité] secrète. C'est au double qu'il faut donner la précedence, sans toutefois éliminer le monstre ; **dans le dédoublement du monstre, c'est la structure vraie qui affleure**. C'est la vérité de leur propre rapport [abstrait, dialectique] obstinément refusée par les antagonistes qui finit par s'imposer à eux, mais sous une forme

2915Que l'une milite pour son expulsion et l'autre pour son abstraction (au prisme de *l'intégration*), la droite et la gauche n'aspirent pas moins, également, à une liquidation de *l'étranger / monstrueux*.

2916Voir page 428

hallucinée, dans l'oscillation frénétique de toutes les différences. »²⁹¹⁷

²⁹¹⁷Girard René, *La Violence et le Sacré*, *op. cit.*, p. 237
Passages surligné et rajoutés (entre crochets) par mes soins.

3.2 L'éta(n)t est mort, vive l'État

Cette révélation de l'État affleure dans les traits du *masque*²⁹¹⁸, ce dernier en qualité de *medium* et représentation de l'échange dont il synthétise *et* esthétique les rapports de production. « Dans le cas du mythe de Méduse l'interface n'est ni le bouclier, ni le miroir en tant que tels, mais *le masque en tant que bouclier en tant que miroir* (c'est-à-dire le masque en tant que résultat du fonctionnement du bouclier comme miroir et du miroir comme bouclier). Car, si le bouclier fonctionne comme miroir et le miroir comme bouclier, il s'agit là de deux ~~choses différentes~~ [ndlr : positions ou phases dialectiques de l'échange] Ou, mieux, ce n'est pas *du même côté* c'est-à-dire du même point de vue que le masque fonctionne comme », respectivement, bouclier pour Athéna et miroir chez Persée²⁹¹⁹ ; quand bien même ses deux fonctions coexistent à chacune des phases de l'échange²⁹²⁰. « Il n'y a, *in fine*, pas vraiment de changement de fonction mais condensation : le bouclier/miroir est utilisé comme arme défensive (Persée regarde le reflet de Méduse) et offensive (Méduse se regarde et se pétrifie) en même temps, il protège Persée et tue Méduse. Mieux : le bouclier fait du miroir une arme défensive tandis que le miroir fait du bouclier une arme offensive. »²⁹²¹ Le masque/miroir, en effet, projeté sur Méduse et non l'inverse, *esthétise*, tout en l'abstrayant, l'exercice de la souveraineté, que dialectise l'entreprise de l'UNique (*tò év*) édiflée sur la néantisation de *l'être* subjugué, laquelle, d'autre part, lui donne corps (*ti*), matériellement comme techniquement. « Ainsi, le monstre devient-il masque, le masque de l'horreur, au moment de sa mort : avant, il était invisible (au sens de la vue insupportable), après, il n'est plus (mais son regard conserve intact son pouvoir mortifère) »²⁹²² ; ou, dit en termes éléatiques, *il n'est pas tout à fait* ou déchoit en abstraction (le ôter à la vue des autres en abolit, presque, l'existence) *et n'est plus tout à fait*, sa réduction à néant scellant, manifestement, le projet de son incorporation

2918« Pour les Grecs, le même mot désigne le visage et le masque, *prosôpon*, parce qu'on ~~est son visage~~ [revêt, économiquement, un rôle, une fonction, éminemment politique, subjectivé] Le visage est ce qu'on offre à la vision d'autrui et ce que l'autre voit de moi-même — il est par conséquent l'emblème qui exprime aux autres ce que je suis [représente...] Il n'est jamais dit que l'acteur en mettant un masque, cache son vrai visage ; il prend une identité nouvelle. Le *prosôpon*, masque et visage à la fois, exprime l'identité sociale de quelqu'un. Le *prosôpon* est ce que moi-même vois de moi-même lorsque je regarde dans l'œil d'autrui. Je ne me vois que dans le regard d'autrui. Dans le cas de Dionysos, la face, le *prosôpon* est toujours une ~~facette d'un personnage~~ [image ou synthèse relative du pouvoir] qui a mille ~~façes~~ [variantes] C'est en ce sens qu'on ne peut pas le saisir. Le chœur des Bacchantes l'appelle en lui disant : "Lion, taureau, flamme, etc.", il a mille visages, il est tout ce qu'on veut. » Car il y a derrière, finalement, rien ni *personne*.

« *Affronter la Méduse* ». Entretien réalisé entre Jean-Pierre Vernant et Irène Pennacchioni, N°4 de La Mètis, « La stupeur », dirigée par Maryline Desbiolles, Novembre 1990

http://pierre.campion2.free.fr/vernant_pennacchioni.htm

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2919Evangelos Athanassopoulos, *Le bouclier, le miroir et le masque : chronotopologie d'un mythe*, Nouvelle revue d'esthétique, vol. 9, no. 1, 2012, pp. 131 – 139

2920Ibid.

2921Ibid.

2922Ibid.

rétroactive à l'UNique (ou Athéna, dans le mythe), et de sa ~~résurrection~~ réification (opératoire) par là même. Athéna ~~lui re-donne vie~~ la remet en activité au terme d'un transfert du masque, successivement : porté par le bouclier de Persée (offert par la déesse), transformé en miroir et projeté sur Méduse, avant de revenir à l'égide²⁹²³, autrement dit le bouclier de l'UNique. Cette condition de mort (du référent)²⁹²⁴ vivant (à l'état d'instrument) fixée au ~~symbole~~ moyen de la Justice²⁹²⁵ et sa dialectique sécuritaire *expansion-agression / conservation-protection*²⁹²⁶ caractérise, précisément, le masque ; lequel « juxtapose et mélange des êtres et des objets que la différence sépare »²⁹²⁷, soustraits à l'état de nature par un ordre supérieur se les r/alliant et les r/assemblant, pour les fondre dans le creuset de son activité dont, justement, le masque reflète le précipité. « Il est [ndlr : à l'image de l'UNique, d'un ordre ou d'une volonté supérieur] comme au-delà des différences, il ne se contente pas de transgresser celles-ci ou de les effacer [ndlr : réformer ou les renverser] il se les incorpore [ndlr : et les *manifeste*] Il les recompose de façon originale ; il ne fait qu'un, en d'autres termes, avec le *double monstrueux* »²⁹²⁸, comme synthèse de l'Économie et représentation de l'État (de Droit). « Le masque, observe Girard, se situe à la frontière équivoque entre l'humain et le “divin”, entre l'ordre différencié en train de se désagréger [ou un non/dés-ordre préalable] et son au-delà [économique] indifférencié qui est aussi le réservoir [politique] de toute différence, la totalité monstrueuse d'où va sortir un ordre [et une moyenne] rénové. Il n'y a pas à s'interroger sur la “nature” du masque ; il est dans sa nature de ne pas en avoir, ~~parce qu'il les a toutes~~ »²⁹²⁹, puisqu'il *est rien*, sinon l'esthétique d' « un tout » mythologique, selon S. Delorme, « qui nous dit, et la condition de la passe vers le *logos*, vers la civilisation, vers le sujet, et les

2923« En interposant le miroir entre lui et Méduse, Persée lui montre sa destination future, le bouclier d'Athéna, la plaçant ainsi entre deux boucliers ou deux moments différents du même bouclier condensés en un seul : le héros récupère par la déesse un bouclier transformé en miroir et lui rend un miroir transformé en bouclier. Le moment du passage du bouclier/miroir au miroir/bouclier, c'est le moment de la naissance du masque, le moment où le regard passe de l'autre côté. »

Ibid.

2924Je l'étais dans les prochaines pages.

2925L'égide symbolise autant la Justice qu'elle en médiatise l'exercice. « La tête de Méduse, constate E. Athanassopoulos, orna par la suite l'égide d'Athéna », en qualité de sanctuaire, peut-on dire. En contrepoint, « la déesse, grâce à cet attribut magique, mettait en fuite ses adversaires [...] Comme le remarque Camille Dumoulié, souligne l'auteur par ailleurs, tout indique que le miroir est ici la véritable arme du **crime**. »

Ibid.

Terme surligné (en gras) par mes soins

« La *crise*, le **crime**, le *critère*, la *critique* remontent tous à la même racine, au même verbe grec, *krino*, qui signifie, non seulement, juger, distinguer, [se] différencier, mais accuser, condamner une victime. »

Girard René, *Le bouc émissaire*, *op. cit.*, p. 35

2926« Dans l'autre version il y a affrontement et Méduse meurt pétrifiée de son propre regard croisé dans le bouclier/miroir. C'est cette version que nous avons retenue et qui attribue au bouclier/miroir son double fonctionnement, défensif autant qu'offensif. »

Evangelos Athanassopoulos, *Le bouclier, le miroir et le masque : chronotopologie d'un mythe*, *op. cit.*

2927Girard René, *La Violence et le Sacré*, *op. cit.*, p. 247

2928*Ibid.*

2929*Ibid.*, p. 248

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

conséquences de l'échec d'une telle passe : la psychose, la rencontre avec le [ou, plutôt, la *révélation* du] réel monstrueux, le crime contre l'humanité [Dieu, l'État ou le Droit] Le crime, la folie, c'est de désymboliser la *différence* [la contradiction] Et ce qui symbolise la *différence* [*distinction* politique des valeurs qu'elle met en rapport, comme *feedback* d'une rivalité préalable primordiale] c'est la loi, c'est l'opérationnel du signifiant du Nom-du-père »²⁹³⁰ ou l'anagramme de l'ordre instauré auquel doit prêter obéissance le vassal et l'exécuter pour en témoigner. « Tous les commentaires de tous les temps, par exemple, disent qu'Orphée a douté de la parole des dieux ou bien qu'il n'a pu résister au désir de voir Eurydice. En première pensée cela ne paraît pas soutenable qu'un être ayant surmonté les obstacles les plus effroyables cède si faiblement au doute ou au désir [de combler une privation correspondante] Mais, après toute une enquête, il faut bien se rendre à l'évidence que oui, il a cédé et que oui, c'est là que les dieux l'attendaient. Nous voilà devant la grande condition de cette passe et de toute passe : *ni doute, ni désir* quant à l'issue de la passe. Il ne s'agit pas de “ni doute ni désir” quant à la vie, bien sûr, mais quant à la passe, quant à l'issue de la passe. **C'est une condition absolue de réussite.** Le passeur est l'initié qui, dans son être, sait que rien n'est négociable des conditions de la passe [...] Lorsque Yahvé fit pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe du soufre et du feu venant du ciel, seul Loth et les siens furent sauvés mais avec le même interdit du regard en arrière. La femme de Loth “par curiosité” se retourna et fut changée en statue de sel [...] L'association de l'interdit du regard en arrière, de la pétrification et de l'interdit de la désymbolisation de la *différence* [distinction] est constamment retrouvée [...] L'interdit du regard en arrière est le *ni doute ni désir* quant à la symbolisation de la différence, c'est la garantie de ne jamais ~~rencontrer~~ [dé/couvrir] le réel monstrueux »²⁹³¹, autrement dit en quoi consiste *la loi* recueillie et qui dé-partagent les *égaux*. « L'interdit du regard en arrière », à l'instar de la Justice, et sa dialectique, dont il segmente l'exercice, recouvre une fonction, à la fois, de conservation et de progrès. Il masque, d'une part, les ruines de *l'éta(n)t* sur lesquelles s'échafaude la souveraineté ; d'où la stupeur, et la pétrification corollaire, de celles et ceux qui osent les contempler. Le secret de l'inclinaison de l'ordre au nihilisme, aussitôt scellé par l'obligation dont il fait l'objet, garantit au souverain la confiance, donc le consentement et l'engagement, renouvelés de ses troupes envers son projet, de l'autre.

2930 Delorme Suzanne, *Orphée cet analyste*, Insistance 2006/1 (n°2)

<https://www.cairn.info/revue-insistance-2006-1-page-153.htm>

DOI : 10.3917/insi.002.0153

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2931 *Ibid.*

Passages surligné (en gras), raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

« Comme dans un miroir : ce que [les hommes] voient sous l'effet du regard de Gorgô c'est eux-mêmes [...] morts, têtes vides, amenèna karèna (Od., XI, 29). Ce que Gorgô regarde avec ses yeux pétrifiants, c'est sa propre image [son éta(n)t] réfléchi dans le miroir. C'est la mort »²⁹³²

Le mythe de Méduse met ainsi Persée (demi-dieu, fils de Zeus et Danaé) à l'épreuve du νόμος, en contrepoint du rapport qu'entretiennent Athéna et son double. Son épopée, en tant que *religere*, trace le parcours initiatique aux « conditions de la passe vers le *lógos* » de l'aspirant pourvu, à cet effet, d'attributs divins, éminemment stratégiques, par aussi bien Athéna que « Hermès [qui] lui fournit l'épée (la *harpé*) avec laquelle il tranche la tête de la Gorgone tout en le rendant invisible aux yeux de celle-ci grâce au casque d'Hadès (la *kunée*). »²⁹³³ Le bouclier/miroir combine et redouble la fonction panoptique – soit ne pas être vu pour voir, afin d'attaquer ou de contrôler – que décomposent le casque et l'épée²⁹³⁴, d'une part ; et autour de laquelle se déroule la principale séquence du récit, de l'autre. Nul doute que la configuration tactique de l'opération décrite menée par « ὁ δὲ ποιῶν τὴν ἀλήθειαν ἔρχεται πρὸς τὸ φῶς, ἵνα φανερωθῇ αὐτοῦ τὰ ἔργα ὅτι ἐν θεῶ ἐστὶν εἰργασμένα, “celui qui fait la vérité [et] va à la lumière, afin qu'il soit manifeste que ses œuvres ont été accomplies en [ndlr : l'UNIQUE] Dieu” (3, 21) »²⁹³⁵ consiste à en instruire et cultiver le mode, auprès du lecteur.

Le mythe, en outre, témoigne d'une collaboration, typiquement démocratique, pour le moins fructueuse. La délégation du *travail* ou carnage²⁹³⁶ du monstre à un *tiers* (*exclu de cette rivalité, jusque-là*) se veut, pour l'UNIQUE, doublement profitable. Elle contribue, d'un côté, au « repos » d'Athéna, tout en *masquant la raison* du conflit, de l'autre ; en sorte que la destination finale du trophée (la tête du monstre) raflé par l'athlète – sujet du *θεός* et futur noble – couronne, officiellement, la première rencontre de la déesse et son double.

2932Paradiso Annalisa, *Sur l'altérité grecque, ses degrés, ses états*. op. cit.

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2933Evangelos Athanassopoulos, *Le bouclier, le miroir et le masque : chronotopologie d'un mythe*, op. cit.

2934« D'une part un masque qui rend le visible invisible, d'autre part un masque qui rend l'invisible visible. La complémentarité du voir et de l'être vu apparaît également au niveau du double caractère, défensif et offensif, des armes fournies : si le bouclier correspond au casque d'Hadès, le miroir correspond à l'épée. L'invisibilité exceptionnelle de Persée se donne ainsi comme le pendant dialectique de la visibilité exceptionnelle de Méduse, offrant au héros une couverture totale : étant capable de voir sans être vu, son bouclier, ce n'est pas seulement le reflet de Méduse, c'est aussi sa propre invisibilité. Mieux : le regard s'étant par la ruse détaché du corps, c'est parce qu'il est invisible *qu'il peut passer devant le bouclier* et y voir ce qui normalement ne saurait être vu, donnant naissance au masque. »

Ibid.

2935Évangile de Jean, In : Cattin Emmanuel, *Ἐγὼ εἶμι ἡ ἀλήθεια*, op. cit.

Termes surlignés (en gras) par mes soins.

2936Issu de *πέρθω* / *pérthō*, « détruire, mettre à sac, piller », le radical *perth-* de Persée tient de l'indo-européen **bher-*, « couper ».

Feldman Thalia, *Gorgo and the origins of Fear*, dans *Arion*, vol. 4, n° 3, Autumn 1965, p. 492

Le récit r/assemble (*religare*), autrement, les deux hypostases – suzerain et vassal, UNique et *dasein* – de la collaboration autour de son précipité, auquel fait diversion, temporairement, l'épuration d'un charnier de signes : symbole ou masque d'un excédent d'*éta(n)t* (*τι*)²⁹³⁷, comme locomotive de la puissance divine.

« C'est l'identité de tous les doubles qui devient manifeste, celle de la victime émissaire et de la communauté qui l'expulse, celle du sacrificateur et du sacrifié. Toutes les différences sont abolies [ndlr : ou moyennées] *Je crois les voir en te voyant*²⁹³⁸. C'est le dieu [ndlr : ou le Droit] lui-même, une fois de plus qui confirme les données essentielles du processus dont il passe pour l'instigateur avec lequel, en vérité, il se confond. »²⁹³⁹

L'engrenage délégatif de l'opération menée contre Méduse, tout comme les moyens qu'il mobilise, dénote, en effet, l'identité, sinon l'unicité, des trois hypostases, comme simples valeurs différentielles du récit. Persée défie Méduse, qui lui est parfaitement étrangère, sur les ordres et avec les armes d'Athéna. L'identité du ou des protagonistes de l'échange reflétés par le bouclier/miroir se fait, également, confuse, dès lors que le visible (Persée) rendu invisible ne s'y projette pas moins, dans l'absolu. Quant à l'influence d'Athéna sur les faits d'armes de l'initié, que lui prêtent les exégètes, elle paraît tout aussi controversée.

« Au XVIII^e siècle de notre ère, il est courant de voir Athéna porter le bouclier/miroir devant Méduse tandis que Persée est en train de la décapiter. Or, chez Ovide, c'est bien Persée qui porte le miroir à sa main gauche. En fait, en représentant Athéna tenant le bouclier, les peintres ont interprété le récit d'Apollodore selon lequel la déesse aurait guidé la main du héros. Cas de déplacement métonymique : “guider” la main devient “donner” une main, porter secours en se substituant à la main, en prenant sa place pour la laisser libre de tuer. Dans la composition qui en découle Persée se place entre Méduse et le bouclier/miroir, regardant vers ce dernier. Ailleurs, c'est Persée lui-même qui tient le bouclier/miroir alors qu'Athéna se borne à lui indiquer dans celui-ci laquelle des trois Gorgones endormies il doit tuer. »²⁹⁴⁰

Le bouclier divin confié à Persée le dispose, qui plus est, à la révélation d'un monstre enfanté par la déesse, qu'elle ôte, successivement, et paradoxalement, à la vue du profane, puis condamne à l'exil. Serait-ce par crainte d'une réaction / conspiration prêtée au monstre, dont le mythe ne conserverait aucune trace, qu'elle en délègue, finalement, le meurtre Persée, avant de

2937 Voir note 2879, paragraphe B)

2938 Dyonisos répond ainsi à Penthée qui lui demande : « À qui ressemble-je, dis-moi ? Je dois avoir l'attitude d'Ino, ou d'Agavé, puisqu'elle est ma mère ? »

Girard René, *La Violence et le Sacré*, op. cit., p. 240

2939 Ibid.

2940 Ibid.

l'incorporer, comme travail mort ou capital²⁹⁴¹, à son entreprise ? De cette généalogie se déduit, quoiqu'il en soit, l'identité *Méduse = Athéna*, l'*ek-sistence* de la seconde, pour le dire en termes schumpétériens, se faisant consubstantielle à la concurrence établie avec Gorgô, jusqu'à la *nuire* (du latin *nōcēō*, pour « causer un tort », « un préjudice », « commettre une faute »)²⁹⁴² et la néantiser. Celle-ci, quant à elle, ~~porte~~ constitue la trace, même, de la violence d'où sourd l'ordre (ou le domaine de la faute, par analogie schumpétérienne), qui « dit l'indicible [...] montre l'immontrable, par l'écart qu'elle porte, car sans elle le vrai et le faux n'existent pas, puisque c'est elle qui opère la première coupe, la première séparation. Le mythe raconte le moment fondateur de la représentation comme récit de la distinction originelle entre les deux faces du sacré, monstrueuse et divine, entre le Même et l'Autre, récit de la genèse de la division comme son propre produit, de la genèse *comme* division. La littérature critique sur le sujet a souligné le jeu de réflexions et de dédoublements qui se développe dans le mythe et son iconographie entre Athéna et Méduse d'une part, Méduse et Persée d'autre part. Chaque fois, l'identité du Même est affirmée dans la dualité [ndlr : ou trinité] à travers sa séparation de l'Autre [ndlr : d'une part] ~~comme~~ [ndlr : et] de son double négatif »²⁹⁴³ dont Persée, d'ailleurs, porte les stigmates. « L'oracle lui ayant prédit que son petit-fils le tuerait, Acrisios, roi d'Argos, enferme sa fille (Danaé) dans une tour d'Airain (**première séparation**). Accouplée à Zeus (qui lui apparaît sous forme de pluie d'or), Danaé donne alors naissance à Persée, dans le plus grand des secrets. Mais ses pleurs en trahissent l'existence. Acrisios les enferme, sa mère et lui, dans un coffre qu'il jette à la mer (**seconde séparation**), et que les flots conduisent jusqu'à l'île de Sériphos. »²⁹⁴⁴

La double médiation du conflit instauré entre l'UNique et le monstre échue à Persée – ou *l'éta(n)t* (moyen) – et au bouclier – ou la doublure technologique de celui-là – comme réification d'un rapport, d'une violence, *inter duo contradictoria* précédente (à l'instar de l'égide) masque, toutefois, les véritables motivations d'Athéna. Leur délégation au fils de Danaé les confine au rapport établi entre Gorgô et celui-là, malgré l'absence de tout passif entre eux. Plus encore, les propriétés génériques (défensive, protectrice, conservatoire) prêtées au bouclier décharge son porteur de l'agression imputée, par inférence, à sa rivale.

2941« Le capital n'a qu'un penchant naturel, qu'un mobile unique ; il tend à s'accroître, à créer une plus-value, à absorber, au moyen de sa partie constante [ndlr : comme « travail vivant » ou « *capital variable* » réifié, mécanisé] les moyens de production, la plus grande masse mobile de travail extra. Le capital est du travail mort, qui, semblable au vampire, ne s'anime qu'en suçant le travail vivant » dont il supprime le corps, sitôt consommé.

Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections I à IV, op. cit.*, p. 261

2942Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français, op. cit.*, p. 899

2943Evangelos Athanassopoulos, *Le bouclier, le miroir et le masque : chronotopologie d'un mythe, op. cit.*

2944Chambry Émile, Marquis Émeline, Billault Alain et Goust Dominique (trad. du grec ancien par Émile Chambry), *Lucien de Samosate : Œuvres complètes*, Paris, Éditions Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2015, pp. 261, 271
Passage surlignés (en gras) par mes soins.

« Dans le mythe, l'usage du miroir comme bouclier explique sa fonction protectrice et pas seulement narcissique. Or, dans une position de combat, le guerrier se place normalement derrière son bouclier et non devant lui, tandis que dans le cas de Persée, c'est en tant que miroir que le bouclier exerce sa fonction protectrice. C'est en quoi consiste la ruse, ce que Marin appelle "bricolage" et qui renvoie à une sorte de mécanisme ou dispositif artificiel [ndlr : autrement dit la réification de la valeur] permettant la médiation : ~~détournement de l'objet de sa fonction initiale, le~~ » exercée par l'objet, comme doublet stratégique matérialisé ; d'où sa fonction « de bouclier [...] et] de miroir [...] (Méduse étant par définition le porteur de l'agression, le miroir, en lui renvoyant son propre regard, sert d'arme d'attaque.) »²⁹⁴⁵

La « passivité » du porteur affranchit ainsi, techniquement, l'usage du bouclier de toute martialité, réduit à une médiation contingente, ou presque, d'un mono/logue monstrueux dont l'émetteur / le destinataire identifié (Méduse) se révèle, à la fois, producteur et victime de son propre calvaire. Cette abstraction mythologique des ressorts économiques de l'échange prédispose ainsi, presque trois millénaires plus tard, la psychanalyse à formuler sa théorie du refoulement de la violence (que symbolise le *monstre*) au Ça, comme arrière-chambre de *l'éta(n)t* (*profane* ou *Moi*), dans laquelle s'amassent mauvaises natures / volontés, inclinons à la désintégration, etc., formant l'Alpha de l'être : violence naturelle, première, et, paradoxalement, pathologique à la fois, que l'aristocratie – peu importe le référent – se donne pour mission de conjurer. Freud, justement, « croit que le principe de plaisir [et non d'Appétit] et le principe de réalité sont "éternellement" antagoniques. La notion selon laquelle une civilisation non répressive est impossible est [sa] pierre [théorique] angulaire. Cette conception, dit Marcuse, est aussi vieille que la civilisation et a, toujours, fourni la rationalisation la plus efficace de la répression. La théorie de Freud participe de cette rationalisation dans une large mesure. »²⁹⁴⁶ Athéna, précisément, se pose, à chaque séquence du conflit, en redresseuse de tort et légitime toute une chaîne de punitions (éducatives) infligées au monstre / lépreux dont elles agencent la néantisation au fil d'une triple réclusion : esthétique, géographique et sensible (car ôtée à la vue de *l'éta{n}t*), sur laquelle se referme, comme pour toute collaboration finalement, son détachement et absorption, en qualité de *travail / monstre mort ou savoir-faire réifié*²⁹⁴⁷, par l'UNique.

« **J.-P. V.** : [...] L'artiste [l'ingénieur ou le technicien] fait ainsi quelque chose qui ressemble assez à ce que fait Athéna. Car Athéna, en s'accrochant la figure de Méduse sur la poitrine, l'utilise mais en ~~désarmant~~ [sacralisant] ce qui est en elle ~~inutilisable~~ [effroyable] l'affreuse brutalité sanguinaire d'une

2945Evangelos Athanassopoulos, *Le bouclier, le miroir et le masque : chronotopologie d'un mythe*, op. cit.

2946Marcuse Herbert, *Éros et civilisation*, op. cit., p. 28

Passages incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2947Voir notes 110 et 111

guerre [qu'elle mène, quant à elle, dans les *règles de l'art* mais] dont la fin normale est la mort. Athéna accroche sur elle la Méduse pour provoquer l'épouvante mais en même temps elle l'a d'une certaine façon englobée [ou recouverte] et utilisée [...]

I.P. : Comme s'il fallait rendre [ou représenter] l'insupportable [comme] supportable ?

J-P. V. : Comme s'il fallait faire de l'insupportable [ou l'Économie] le fondement sur lequel on va construire [politiquement] ce qui fait que la vie est vivable.

I.P. : Est-ce que l'idée du masque ne renvoie pas au sacré ? Le masque ne désigne-t-il pas un mystère ou un secret à cacher ou à préserver ? »²⁹⁴⁸

Le trophée ainsi exposé par Athéna remplit une double fonction : d'attestation et d'abstraction de l'Économie, en qualité de « seule preuve tangible de quelque chose qui existait mais ne saurait être vu, de quelque chose désormais visible justement parce qu'il n'existe plus. Image adéquate, c'est-à-dire image nécessaire, qui dit la vérité, c'est-à-dire la mort de son référent [ndlr : comme vérité] qui est la condition même de vérité. »²⁹⁴⁹ La tête de Méduse fixée au buste de la déesse, d'une part, témoigne d'une communion – d'une rencontre, d'un échange – établi par et dans un procès (dialectique) {s}électif / suppressif, autrement dit *tournoi* dont le principe – comme domaine de la nuisance, de la faute – s'abjure, de l'autre, sous le prisme du jugement et de sa phénoméno-logie confinant le *premier tort partagé*, ou « la genèse de la division [...] comme division », à l'échec de son exécution, et l'imposture, par là, de son auteur.e dont elle justifie la sanction. Athéna, en qualité de représentation divine de la stratégie militaire, et sa Justice, des arts et sciences, donc, finalement, du *λόγος*, tournoie, à l'origine, contre Méduse, sa rivale directe identifiée, comme telle, par son propre substantif : *Μέδουσα* du **verbe** *μέδω*, pour « régler », « protéger » ou, bien encore, « régner » (sur la cité). Gorgô, dont, par ailleurs, les dramaturges de l'époque vantent l'exceptionnelle (et, donc, monstrueuse) beauté, revendique, effectivement, la souveraineté d'Athènes, au même titre que sa (future ?) protectrice et première magistrate officielle. « Fille de Phorcys et de Céto, et sœur des Grées, Méduse est une belle jeune fille (néanmoins mortelle) dont Poséidon s'éprend. Violée par ce dernier dans un temple d'Athéna, elle est punie par cette dernière qui la transforme en Gorgone. Ses cheveux deviennent des serpents, ses yeux se dilatent et son regard pétrifie désormais tous ceux qui le croisent. Selon une autre version que nous rapporte Apollodore, Méduse, alors fière de sa beauté et de sa chevelure (ce que Ovide nous confirme : “parmi tous ses attraits, ce qui charmait surtout les regards, c'était sa chevelure”)

2948« *Affronter la Méduse* ». Entretien réalisé entre Jean-Pierre Vernant et Irène Pennacchioni, *op. cit.*

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2949Evangelos Athanassopoulos, *Le bouclier, le miroir et le masque : chronotopologie d'un mythe*, *op. cit.*

avait osé, à cet égard, défier Athéna qui la punit, ainsi, pour sa vanité. »²⁹⁵⁰ Les deux versions (complémentaires) du mythe proposées rapportent, également, l'usurpation des attributs (symboles des prérogatives) de l'UNique, dont se rend coupable l'héroïne, et ce, qu'importe l'interprétation retenue (j'en distingue deux, pour ma part) de la première mouture du récit, par exemple. Soit Méduse pénètre, illégalement, le *domaine* d'Athéna – « espace sacré et consacré, celui du dieu localisé et du lieu divinisé, centre politique »²⁹⁵¹ ou sanctuaire d'une économie territorialisée – pour s'y accoupler – comme parabole de la *conspiration* – avec le rival ancestral de la divinité. Soit le récit masque, inversement, une double oppression de l'opposant.e, soldée par l'exil, fruit d'une collaboration divine formée, en réalité, contre une résistance affichée, peut-on le supputer, à l'occupation des lieux par le futur État-major d'Athènes. *Possédée* contre son gré par le Dieu des Sept Mers, au terme d'un rapport de force d'une violence radicale, Méduse plie, une seconde fois, sous les coups d'Athéna, en écot d'un *crime* de lèse-majesté, peu importe que le viol masque une conspiration ou un premier joug. La mission (de *management*, finalement) confiée à Persée par Athéna, quant à elle, présente, littéralement, de remarquables analogies avec le rapport Capital / Travail, techniquement établi, observé par Marx ; qu'il en aille tant de la, non double, mais triple fonction – de stimulation du sujet-monstre, de sa capture (par re-pétrification)²⁹⁵² et de conservation de *l'éta(n)t* – échue au bouclier que de l' « absorption » du travail accompli, par les moyens, mêmes, de sa production : l'égide, le bouclier/miroir, mais, également, la tête du monstre – dont le regard, toujours actif²⁹⁵³, ôte l'UNique à la vue de la concurrence autant qu'il l'annihile en cas de rencontre – ne font, manifestement qu'un. C'est ainsi, dit Marx, le « travail [ndlr : ou une première coupe] matériel qui se conserve et s'accroît, en absorbant du travail vivant, si bien qu'il devient valeur créant de la valeur, capital en mouvement. Les moyens de production n'ont [...] pour fonction que d'aspirer en eux la plus grande quantité possible de travail vivant, et le travail vivant n'est [...] qu'un moyen de valoriser les valeurs existantes, autrement dit, de les capitaliser. Pour cette raison encore, les moyens de production apparaissent éminemment au travail

2950 Voir Phérécyde, *Fragmenta*, (II, 26), Editore Ambrosio Firmin Didot, Institut Regi Franciæ typographo, 1841

<https://archive.org/stream/fragmentahistori01mueluoft#page/74/mode/2up>

Ovide, *Les métamorphoses*, IV, Traduction nouvelle annotée par Anne-Marie Boxus et Jacques Poucet (2005-2009) 774 – 80,

<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/METAM/Met00-Intro.html>

Apollodore, II, 4, 2 à 4, Bibliothèque (en ligne) Ugo Bratelli certifiée par l'Université du Québec

<http://ugo.bratelli.free.fr/Apollodore/DetailsLivres.htm>

2951 Heidegger, *Holzwege*, tr. fr., le fragment sur le Temple, p. 31 et sq., cité par H. Lefebvre, *La production de l'espace*, *op. cit.*, p. 150

2952 Considérant le monologue productif, *in fine*, qu'entretient le capital vivant par le truchement de ses ramifications technologiques mortifiées.

2953 « Ce gorgoneion, dont le pouvoir réside dans son *regard* frontal mortifère *toujours actif* malgré la décapitation. » Darthou Sonia, « Chapitre 4 – L'olivier d'Athéna, un arbre politique », In : *Athènes. Histoire d'une cité entre mythe et politique*, sous la direction de Darthou Sonia. Passés Composés, « Hors collection », 2020, pp. 89 – 108 <https://www.cairn.info/athenes--9782379330636-page-89.htm>

vivant comme l'existence même du capital, et, à ce stade, comme domination du travail passé et mort sur le travail présent et vivant. C'est justement parce qu'il crée de la valeur, que le travail vivant est constamment incorporé au procès de valorisation objectivé [...] comme procès d'auto-valorisation du capital, et plus encore d'appauvrissement [ndlr : et de néantisation] de l'ouvrier »²⁹⁵⁴ sitôt consommé par l'UNique.

« Elle protège les [ndlr : ses] peuples qui vont au combat [ndlr : pour s'étendre] ou qui en reviennent [ndlr : avec une prise] Salut Déesse ! Donne-moi la bonne destinée et la félicité. »²⁹⁵⁵

La déchéance de Méduse, inversement proportionnelle à la majesté d'Athéna, recoupe, d'ailleurs, la déconstruction éleatique de l'État : du nom substantivé *Μέδουσα*, ou l'équivalent du « participe du verbe *être* érigé en nom, τὸ ὄν = *l'étant* », lequel décline en « pronom neutre τὶ = *quelque chose* », ἄπειρον = *sans limite et/ou sans définition* chez Melissos, avant – et il faut inverser les dernières séquences du procès – de sombrer dans le néant xénophanien, en qualité de capital mort, ni en mouvement (ou vivant), ni en repos (car toujours actif), *non-être est fait* dirait Gorgias, constituant le point de rencontre d' « un *théos* [...] vidé de sacralité », « de sens et de substance », sinon étrangère / aliénée, comme *être ni étant ni faisant*. De lui sourd l'UNique, en effet, dont l'identité substantivée, *Ἀθήνα* (*Athina*), du centre politique de l'État grec, feignant sa consubstantialité, comme *perfectio* militaire, juridique, artistique, scientifique, sinon du *λόγος*, *masque*, *in fine*, une « pure forme verbale que (*c'*) est » ou (se) fait, en qualité pure d'*imperium*, « formulé sans sujet nommé, mais prêt à recevoir en place de sujet *le présent* » réduit à du capital mort, un *non-être qui fait et ré-intègre ce* qui n'a pas été complètement épuisé, « tel qu'il se trouve ici-même et à présent donné. »²⁹⁵⁶ *Ἀθήνα*, signe vide intrinsèquement fonctionnel parce qu'impérial, enveloppe, donc, le verbe, « juste pour le reconnaître et se défendre contre ce [ndlr : ou le monstre qu'il subjugué] qui n'est, justement, pas à prendre pour le sujet du verbe être. »²⁹⁵⁷ Persée, quant à lui, conjugue *l'éta(n)t* substantivé (τὸ ὄν), comme délégué (demi-dieu) de l'UNique, et le pronom objectif neutre (τὶ), comme travail aliéné à celui-là ou la carcasse d'un verbe dont le petit-fils d'Acrisios r/assemble, dans la séparation, les termes contradictoires, en qualité d'*ἀπειρον* = être privé (de son butin) / puni, sans définition (à l'instar de Méduse), et *faire* « *sans limite* » (comme Athéna).

2954Marx Karl, *Le Chapitre VI (inédit). Manuscrits 1863-1867. Le Capital Livre I*, « Résultats du procès de production immédiat, II. La production capitaliste comme production de plus-value, c. Facteurs objectifs du procès de travail et de valorisation ».

<https://www.marxists.org/francais/marx/works/1867/Capital-inedit/kmcapI-6-2C.htm>

2955De Lisle Leconte, 1868

2956Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec, op. cit.*, p. 194

2957Voir note 2873

Le mythe de Méduse intronise, avant le Nouveau Testament, les trois valeurs trinitaires de l'État : l'UNique, la Chose et le Monstre, en lieu et place du Père, du Fils et du Saint-Esprit, à la différence que ces dernières segmentent et dialectisent la chrono-logie du *comment ce faire*, décliné en termes de « vie » et/puis d' « éternité », dans le quatrième évangile canonique. Le Christ, à l'image de Persée, « est envoyé pour donner la vie, si du moins son témoignage, dans l'unique événement de la manifestation, est “reçu” [...] Pour celui qui “reçoit” le témoignage selon la radicalité du πιστεύειν qu'il appelle, il y aura **la vie qui est alors cela en vue de quoi** le témoin fut envoyé (3, 15) : ἵνα πᾶς ὁ πιστεύων ἐν αὐτῷ ἔχη ζωὴν αἰώνιον, “ ... pour que quiconque croit ait en lui la vie éternelle”. Pour celui qui ne le reçoit pas », ne le recueille et y obéit (*religere*), d'un côté, ne concourt à sa transmission (*religare*), de l'autre, « il y aura le jugement (ἡ κρίσις, 3, 19) »²⁹⁵⁸. Pour autant, le témoignage reçu tire sa valeur moins du « nom » qui semble y faire diversion que du statut, même, de son dépositaire – fils unique de l'UNique – remplissant, exclusivement, la fonction de l'attestation, *in fine*. « C'est, en effet, précise Jean, que le “nom” du témoin n'a pas été reçu qui l'appelait fils unique de θεός (ὅτι μὴ πεπίστευκεν εἰς τὸ ὄνομα τοῦ μονογενοῦς υἱοῦ τοῦ θεοῦ, 3, 18 : “parce qu'il n'a pas cru » ou re/connu « dans le nom du fils unique de Dieu”). C'est le nom lui-même qui n'a pas été reçu. Or cette seconde possibilité apparaît alors dans l'évangile comme le refus de la lumière », de l'*Aufklärung*, « et celle-ci comme le refus de la manifestation. »²⁹⁵⁹

Cette première approche de la mission christique soulève, déjà, nombre de remarques inspirées des conceptions éléatique et homérique de l'État précédemment disséquées. La première concerne le dédoublement de l'UNique, sa mise en abyme, caractéristique du monstre et de la négation de *l'être*, qu'il *manifeste*. La seconde touche à la chosification de la récompense promise aux fidèles, autrement dit « la vie éternelle » rapportée au pronom démonstratif « cela » *masquant*, sans nul doute, un autre pronom : *τι* ou *ἀπειρον* = *sans définition* et *sans limite*, dont les attributs épousent, justement, celui d'*éternité*. La troisième, et non des moindres, s'applique au concept, même, de « témoignage », constitutif de la preuve qui, d'autant plus en qualité de cœur et corps d'une transaction (recueillir et accomplir la parole divine, en contrepartie de la vie éternelle), rend visible / *manifeste* quelque chose ou quelque être, parce qu'il n'existe plus, comme témoin de sa mort et condition de vérité ; laquelle, d'ailleurs, se dresse en négatif – et, à ce titre, comme valeur morte purement relative – devant la désobéissance ou l'apostasie de celle ou celui qualifié.e de « mal », auquel Jean prête « la haine de la lumière (μισεῖ τὸ φῶς, 3, 20), autrement dit le refus d'aller dans la lumière (καὶ οὐκ ἔρχεται πρὸς τὸ φῶς, 3, 21). Qu'est ce qui est alors par le Christ,

2958Cattin Emmanuel, *Ἐγὼ εἰμι ἡ ἀλήθεια*, *op. cit.*

Passage surligné (en gras) par mes soins.

2959Ibid.

s'interroge E. Cattin, opposé au mal et à celui qui fait le mal, à son recul devant la lumière ? Non pas tout à fait le bien et celui qui fait le bien, mais, de façon extraordinairement saisissante, et pour notre question tout à fait décisive, “celui qui fait la vérité”. »²⁹⁶⁰ Des précédentes remarques exposées exonde une première hypothèse : la vérité *n'est pas* (du tout) ; elle *est à re-faire* par « celui-là sans doute qui, selon la tournure hébraïque explicitée par Bultmann, “fait preuve de fidélité” »²⁹⁶¹, sinon obéit, à l'ordre transmis et sa phénoménologie, mais, également, « “agit de façon loyale” », autrement dit l'accomplit et fait ainsi « la vérité [qui] est déjà d'œuvrer dans [et pour] le θεός [comme abstraction du λόγος] que personne n'a jamais vu [...] Chacun ne va pas à la lumière selon les œuvres de son passé, mais chacun ~~décide de ce que fut son passé~~ »²⁹⁶² se plie aux ordres d'un « travail passé et mort » privé constituant, matériellement et techniquement, le présent, comme valeur optimale temporaire du mouvement éternel. Le *recueillement* (*religere*) puis la *re-transmission* (*religare*) d'un *témoigner*, alors, « ne fait qu'un avec ~~la décision~~ [ndlr : le désir] de faire la vérité »²⁹⁶³ / advenir ce qui n'est plus ; en quoi, finalement, consiste l'accomplissement / l'*ek-sistence* de l'État. « La décision [ou le désir] de suivre le témoin est la même que celle-ci. La décision [ou le désir] d'être le témoin – puisque le suivre, être disciple [et délégué] n'a pas d'autre sens – est la même que la décision [ou le désir] de [témoigner, comme] faire la vérité [...] Par là surtout il manifeste, non pas son pouvoir, sa royauté sur la vérité, dont le témoin se fera pourtant aussi le défenseur [en qualité d'associé] mais son appartenance au domaine de l'ἀλήθεια »²⁹⁶⁴ ou néant.

Le « témoignage » se pose ainsi en thème nodal d'une réforme collaborative – féodo-vassalique et, radicalement, démocratique – du νόμος hébraïque ; laquelle cheville le r/amassage et la constitution corollaire de ses troupes, non plus à l'accumulation primitive, tel que l'instruisent l'ancien testament et son Dieu des armées, de la guerre, mais – théoriquement du moins – à la persuasion, la conversion et, derrière, le consentement des (futur.e.s) gouverné.e.s, convaincu.e.s du bien fondé (contre le mal ou les précédentes configurations) de l'entreprise r/alliée dont elles ou ils intègrent, comme tel.le.s, immédiatement, la chaîne de transmission / commandement, et ce, en qualité, à la fois, d'initié et de « meneur de production »²⁹⁶⁵ ou, dit autrement, de *manager*. La

2960Ibid.

2961Ibid.

2962Ibid.

Passages raturé et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

2963Ibid.

2964Ibid.

La dernière lettre (*ayin*) du premier lemme et la dernière lettre du verset (*daleth*) de l'une des professions de foi, si ce n'est la profession de foi prescrite par le cinquième livre (Deutéronome) du Pentateuque : יהוה אלהינו, יהוה אחד, pour « Écoute Israël, l'Éternel est notre Dieu, l'Éternel est Un », sont de taille supérieure à celle des autres signes du syntagme. Nous obtenons, sitôt jointes, le mot « עד » (« éd »), pour « témoin » de l'UNique éternel.

2965Voir note 2577

représentation d'une vérité, constitutive du témoignage et de son enjeu, recouvre, à ce titre, une démonstration de force²⁹⁶⁶ réifiée en termes de savoir (*ἐπιστήμη*), lui-même scindé en deux séquences : phénoménologique et méthodologique, en qualité, respectivement, de « provenance » (ou *commencement*) et « destination » (ou *fin*) – la philosophie des Lumières, à cet égard, ne se démarque, nullement, de l'évangile, si ce n'est qu'elle substitue « l'objet » au Christ ; ce à quoi la prédispose, d'ailleurs, le texte saint, tel que je l'étais prochainement. Ainsi, « aux Pharisiens qui, lui opposant l'impossibilité de l'auto-attestation, c'est-à-dire l'exigence même de l'ἀλήθεια, lui disent : Σὺ περὶ σεαυτοῦ μαρτυρεῖς· ἡ μαρτυρία σου οὐκ ἔστιν ἀληθής (8, 13 : “Toi tu témoignes à ton propre sujet ; ton témoignage n'est pas vrai”), le Christ répondra : Κἂν ἐγὼ μαρτυρῶ περὶ ἑμαυτοῦ, ἀληθής ἐστιν ἡ μαρτυρία μου, ὅτι οἶδα πόθεν ἦλθον καὶ ποῦ ὑπάγω· ὑμεῖς δὲ οὐκ οἶδατε πόθεν ἔρχομαι ἢ ποῦ ὑπάγω (8, 14 : “**Même si je témoigne à mon propre sujet, mon témoignage est vrai, parce que je sais d'où je suis venu et où je vais**”). De façon frappante, la vérité de l'auto-attestation a le même lien avec la provenance et la destination que celui qui était apparu plus haut entre ἀλήθεια et ὁδός dans la réponse du Christ au disciple : Ἐγὼ εἰμι ἡ ὁδὸς καὶ ἡ ἀλήθεια καὶ ἡ ζωή. L'auto-attestation n'est possible qu'à partir de la provenance et de la destination, qui s'appelle, dans l'évangile, le père. »²⁹⁶⁷ Méthodologie (*μετά-ὁδός-λόγος*, ou le verbe d'une marche à suivre autant qu'à faire) et vérité corrélent de telle sorte que la seconde émanant d'une exécution de la première l'atteste, rétroactivement, comme *Dasein*, aux bornes duquel siègent l'Histoire (ou la « provenance ») et le projet (ou la « destination ») d'un *savoir-faire* qui s'appelle, dans l'évangile, le père, soit le non-mû aristotélien, principe objectivé intangible / éternel et cause première de l'activité pure, mouvement perpétuel insufflé par la seconde hypostase, le Fils ou *l'éta(n)t* (premier collaborateur et délégué de l'UNique), fournissant la première dans chacune de ses représentations ; d'où le basculement du Fils dans le Verbe qui, en qualité de sujet, dédouble le Père, avant de l'identifier puis de s'y substituer, comme origine ou « commencement », tel que le postule, finalement, les éléates²⁹⁶⁸. Ainsi, dit Jean, « AU COMMENCEMENT était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement auprès de Dieu. C'est par lui que tout est venu à l'existence, et rien de ce qui s'est fait ne s'est fait sans lui. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes »²⁹⁶⁹

La parabole évangélique de la déchéance schématisée par les éléates : de « τὸ ὄν = *l'étant* », présumé par sa position (de sujet) tenue auprès du Père, en *θεός*, comme prédicat du verbe, précédant sa révélation en qualité de *λόγος* auto-nome, découvre, ainsi, de quoi l'émergence du

2966Savoir ou *ἐπιστήμη* dérivée de *ἐπίστημι* (*ephistēmi*) ou « {im} poser {un jugement} sur ».

Voir page 287

2967Cattin Emmanuel, *Ἐγὼ εἰμι ἡ ἀλήθεια*, op. cit.

2968Voir note 2873

2969Jn (1 ; 1 – 4)

monstre est le témoignage. Les doubles, sinon la trinité, se manifestent, en effet, où règne l'auto-répression, lesquels masquent, non une altérité partageant les ambitions de *l'éta(n)t*, mais chacune de ses positions prises dans la chaîne de transmission / production de l'ordre²⁹⁷⁰ tapi dans une « lumière des hommes » au service de laquelle se met la vie, pour *la faire* ; si bien que Jean ne parabolise là qu'un principe reformulé brutalement par Gérard Darmanin, deux millénaires plus tard, en ces termes : « L'économie, c'est la vie »²⁹⁷¹. « Le Christ, dit E. Cattin, témoigne pour lui-même dans la mesure où il est l'envoyé [ndlr : ou le délégué] témoignant pour celui qui l'a envoyé et qui témoigne pour lui, et dans la mesure où il le sait comme il sait où [ndlr : et comment] il va »²⁹⁷² ; autrement dit où il sait qui le dirige ou de qui il recueille l'ordre (témoignage passif) comme il sait à qui et comment le transmettre (témoignage actif). « *Le savoir*, en conclut, alors, Cattin, *est l'auto-attestation elle-même, en tant que savoir de soi* [ndlr : ou identité] *de celui qui est l'ἀλήθεια*. Le Christ est le témoin pour le témoin, en lequel la vérité s'atteste elle-même. Nous avons dit d'abord : *le témoin est la vérité*. À présent il faut dire : *la vérité est le témoin*, dans le savoir de [ndlr : et comme] soi [ndlr : objectif] qui l'établit en tant que chemin s'ouvrant dans le monde vers elle-même. καὶ ἐν τῷ νόμῳ δὲ τῷ ὑμετέρῳ γέγραπται ὅτι δύο ἀνθρώπων ἡ μαρτυρία ἀληθῆς ἐστίν. ἐγὼ εἰμι ὁ μαρτυρῶν περὶ ἐμαυτοῦ καὶ μαρτυρεῖ περὶ ἐμοῦ ὁ πέμψας με πατήρ. “Et dans votre loi il est écrit que le témoignage de deux hommes est vrai. Moi je suis témoin à mon propre sujet et celui qui m'a envoyé, le père [ndlr : en tant que force dé-montrée ou phénoménologie] témoigne à mon sujet” (8, 17-18). »²⁹⁷³ L'analyse du « témoignage » fournie par E. Cattin, sous le capitalisme, décline, d'ailleurs, comme suit : L'éta(n)t (moyen) témoigne pour lui-même, dans la mesure où il est l'employé tournoyant pour le souverain qui l'a mobilisé et qui l'atteste par le truchement du contrat, et dans la mesure où le sujet sait (ou « reçoit » et accepte) la vérité (ou l'ordre donné) comme il sait comment (la) faire (ou l'exécuter) ; mais non pour quoi ou en raison de quelle essence, la *manifestation* ne recélant ni être ni lieu à révéler, seulement un *faire* advenir. *Le savoir*, donc, pour expliciter le propos d'E. Cattin, *est l'auto-attestation elle-même, en tant que masque subjectivé ou non-être fonctionnel réifié faisant vérité*. En d'autres termes, l'objet (produit) est le témoin qui, non plus comme double, mais dédoublé du référent mort, dépose en qualité de techno-logie chosifiée que la manifestation établit comme chemin se faisant, dans un vide ouvert

2970« C'est à la Parole de l'Ancien Testament que selon Heidegger λόγος dans l'Alliance Nouvelle doit renvoyer encore, exactement : aux “dix paroles” de l'Exode : καὶ ἔγραψεν ἐπὶ τῶν πλακῶν τὰ ῥήματα ταῦτα τῆς διαθήκης, τοὺς δέκα λόγους (Ex 34, 28 : “Il écrivit sur les tablettes les paroles de l'Alliance, les dix *logoi*”). Le λόγος évangélique n'a pas d'autre sens. Quel est ce sens ? Il est accordé au dieu qui parle dans de telles paroles. *Wort* veut dire ici *Befehl* ou *Gebot*. Le dieu qui écrit les paroles écrit des ordres, et l'annonce évangélique se tient dans la même dimension impérative : λόγος est le messenger, *Bote*, il est le médiateur qui transmet les ordres. »

Cattin Emmanuel, *Ἐγὼ εἰμι ἡ ἀλήθεια*, op. cit.

2971 Voir note 2148

2972 Cattin Emmanuel, *Ἐγὼ εἰμι ἡ ἀλήθεια*, op. cit.

2973 Ibid.

par une abstraction (ou verbe indéterminé) auto-référentielle.

L'intronisation catholique du Saint-Esprit, en tant que témoin authentique du Verbe constitué moteur de l'*ek-sistence* par le texte saint, lève, justement, le voile sur une vérité ainsi réduite à une abstraction, absente du récit par ailleurs, dont l'avènement, de surcroît, présuppose le sacrifice de l'Éta(n)t duquel, en termes de transmission²⁹⁷⁴, elle se trouve prisonnière ; d'où la destruction de l'imposture – qui, d'ailleurs, s'atteste comme telle – nécessaire à une libéra(lisa)tion du λόγος²⁹⁷⁵. Jésus confesse, en effet, à ses disciples que « la parole que vous entendez n'est pas de moi : elle est du Père qui m'a envoyé. Je vous parle ainsi, tant que je demeure avec vous ; mais le Défenseur, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout, et il vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit »²⁹⁷⁶ ou ordonné, comme *'Αλήθεια*.

« Quand sera venu le consolateur, que je vous enverrai de la part du Père, **l'Esprit de vérité**, qui vient du Père, il rendra témoignage de moi. »²⁹⁷⁷

Le motif de sa destruction, avancé par Jésus lui-même, et les conditions d'une première manifestation du Saint-Esprit soulève trois remarques préliminaires. La révélation du Saint-Esprit (1ere observation) concorde avec la première résurrection du Christ ; en sorte que la scène décrite au chapitre 20 de l'*Évangile selon Jean* indique la présence d'un monstre incarné par le double combinant une abstraction (le consolateur) et un *mort-vivant* (Jésus) dont la résurrection, à l'instar de Méduse, masque, davantage, la consommation ou l'absorption par le monopôle intensionnel, pour le réduire à une seule fonction communicationnelle. Ainsi, « Jésus vint » aux disciples, « se présenta au milieu d'eux et leur dit », seulement : « La paix soit avec vous ! [...] Jésus leur dit de nouveau : La paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit »²⁹⁷⁸. La destruction du Christ (2eme observation), quant à elle, envisagée sous le prisme homérique ou schumpétérien peu importe, punit un échec à nuire ou prendre l'avantage sur la concurrence, de telle manière que le sacrifice

2974J'étais cette hypothèse dans les dernières pages de cette partie.

2975« Il le leur porte au prix de son “départ”, il leur donne cet Esprit en quelque sorte à travers les plaies de sa crucifixion : “Il leur montra ses mains et son côté” (Jn 20,20). C'est en vertu de cette crucifixion qu'il leur dit : “Recevez l'Esprit Saint” (v. 22). Un lien étroit s'établit ainsi entre l'envoi du Fils et celui de l'Esprit Saint. L'envoi de l'Esprit Saint (après le péché originel) ne peut avoir lieu sans la croix et la résurrection : “Si je ne pars pas, le Paraclet ne viendra pas vers vous” (Jn 16,7). »

Saint Jean-Paul II (1920-2005), *Encyclique Dominum et vivificantem*, n. 24 (trad. © Libreria Editrice Vaticana), In : « L'Esprit Saint vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit », Diocèse de Lyon, *Le site de l'Église catholique dans le Rhône et le Roannais*, le 26/05/2019

<https://lyon.catholique.fr/vivre-sa-foi/parole-de-dieu/meditation-de-levangile/2019/05/20/lesprit-saint-vous-fera-souvenir-de-tout-ce-que-je-vous-ai-dit>

2976Jn (14 ; 23 – 26)

2977Jn (15 ; 26)

Passage surligné (en gras) par mes soins.

2978Jn (20 ; 19 – 22)

solde, forcément, une faillite à régner, s'im-poser (comme *savoir / faire*), sinon à perpétuer l'exercice de la souveraineté, domaine d'*Αλήθεια*. La criminalisation du Christ, de surcroît, présente les traces d'une réaction des persécuteurs à leur exclusion préalable de la demeure divine, pour incurie présumée²⁹⁷⁹ ; demeure que distingue du « monde » Jésus²⁹⁸⁰, par ailleurs, dont le seul témoignage porté suffit, en outre, à les constituer pécheurs. « Si, affirme le Christ, je n'étais pas venu, si je ne leur avais pas parlé, ils n'auraient pas de péché ; mais à présent ils sont sans excuse pour leur péché [...] Si je n'avais pas fait parmi eux ces œuvres que personne d'autre n'a faites, ils n'auraient pas de péché »²⁹⁸¹ ; de sorte qu'ils ne l'ont pas « haï sans raison », tel que le prétend Jésus²⁹⁸², mais en réaction à une mise au ban *ad hoc* de son ordre (ré) instauré, constitutive de la *faute nécessaire* : mécanisme sans lequel aucune s/élection ne peut opérer. Jésus ne leur promet-il pas d'ailleurs, en première instance, de les ramasser, puis les jeter au feu, pour les brûler²⁹⁸³, en raison d'une greffe infructueuse ? L'absence de cause (réduite à une dialectique *action / réaction*), partagée par aussi bien les amis que les haineux, témoigne ainsi de la versatilité d'*Αλήθεια*²⁹⁸⁴ qui dialectise amour et haine, ordre et faute, sans qu'elle ne se fixe à un référent tangible, telle que la met en lumière l'arbitrage de Pilate, premier magistrat de Judée, au sujet du Christ.

« Pilate sortit de nouveau et leur dit : Voici, je vous l'amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve aucun crime en lui [...] Mais quand les principaux sacrificateurs et les sergents le virent, ils s'écrièrent : Crucifie-le, crucifie-le ! Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes et le crucifiez ; car je ne trouve aucun crime en lui. »²⁹⁸⁵

2979« Tout sarment qui est en moi, mais qui ne porte pas de fruit, mon Père l'enlève ; tout sarment qui porte du fruit, il le purifie en le taillant, pour qu'il en porte davantage. »

Jn (15 ; 2)

2980« Si vous apparteniez au monde, le monde aimerait ce qui est à lui. Mais vous n'appartenez pas au monde, puisque je vous ai choisis en vous prenant dans le monde ; voilà pourquoi le monde a de la haine contre vous. »

Jn (15 ; 19)

2981*Jn* (15 ; 22, 24)

2982« Ainsi s'est accomplie cette parole écrite dans leur Loi : Ils m'ont haï sans raison. »

Jn (15 ; 25)

2983« Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est, comme le sarment, jeté dehors, et il se dessèche. Les sarments secs, on les ramasse, on les jette au feu, et ils brûlent. »

Jn (15 ; 6)

2984Sa relativité se voit, parfaitement, illustrée, dans les *Évangiles*, par le « reniement de Pierre » à qui l'on demande « d'avouer qu'il est [ndlr : ou fait] avec Jésus. Or, depuis l'arrestation [ndlr : ou l'arrêt du mouvement collaboratif] qui vient de se produire, il n'y a plus autour de Jésus ni disciples ni communauté. Ni pierre ni personne, désormais, n'est [ndlr : ou fait] vraiment avec Jésus [...] L'arrestation paraît détruire toute possibilité d'avenir [ndlr : ou de progrès...] et Pierre a perdu, semble-t-il, jusqu'au souvenir de son être passé. Il répond un peu comme dans un rêve, en homme qui ne sait plus vraiment où il en est : *Je ne sais pas, je ne comprends pas ce que tu veux dire* [...] Il se trouve dans un état de dénuement et de dépossession tel qu'il en est réduit à une existence végétative, limitée à des réflexes élémentaires. Il fait froid et il se tourne vers le feu. Jouer des coudes pour s'approcher du feu, tendre les mains vers le feu avec les autres, c'est agir comme si l'on était déjà l'un d'eux, comme si l'on était [ndlr : ou collaborait] avec eux. Les gestes les plus simples ont leur logique et c'est toujours une sociologique autant qu'une biologique, d'autant plus impérieuse qu'elle se situe très au-dessous de la conscience. »

Girard René, *Le bouc émissaire*, op. cit., pp. 222 – 223

2985*Jn* (19 ; 4 – 6)

Le crime, d'un côté ou de l'autre, caractérise donc, unilatéralement, l'insoumission ou la résistance de l'altérité au référentiel adopté. Son assujettissement, à l'inverse, lui ouvre les portes d'*Ἀλήθεια*, ainsi que le consigne le Christ.

« Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. »²⁹⁸⁶

L'amour, dans l'*Évangile* (3eme observation), en négatif de la haine et du crime, allégorise l'ordre²⁹⁸⁷ que la sélection des légataires²⁹⁸⁸ (*religere*) corrèle avec leur inclinaison à collaborer²⁹⁸⁹ (*religare*) aux (seuls) objectifs de croissance fixés par le souverains. « Moi, dit le Oint, je suis la vigne, et vous, les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là porte beaucoup de fruit, car, en dehors de moi, vous ne pouvez rien faire [...] Ce qui fait la gloire de mon Père, c'est que vous portiez beaucoup de fruit et que vous soyez pour moi des disciples. »²⁹⁹⁰ Ainsi, le paroxysme de l'activité ou vérité atteint scellé par le renversement, sinon la réforme, de son édifice légal, nécessaire à son développement et mis en (s)cène par la crucifixion de l'Éta(n)t, fournit la preuve du « plus grand amour [...] »²⁹⁹¹ ou œuvre de charité inégalable, comme tel, si bien que son artisan les rend plus redevables envers lui encore. La *décision* de leur témoigner cet « amour » prise par le souverain constitue, seule d'ailleurs, la dette contractée par les « amis » auprès de lui, justifiant, rétroactivement, leur rédemption ou – son équivalent – r/achat, laquelle suppose, justement, une créance non recouverte valant pour faute. Le radical de *schuld-en*, pour « dettes » en allemand²⁹⁹², épouse, à la fois, les notions de *crime* (du latin *scēlus*, « crime », « forfait », « attentat »)²⁹⁹³ et d'obligation – le radical *schuld* ou *schuln* allemand décline, d'ailleurs, les *should* et *shall* anglais qui frappent du sceau de l'ordre (ou devoir) le verbe associé. L'identité *crime-faute* / *obligation-dette* ainsi établie confine, donc, la transgression ou le péché à la dialectique *échec à régner, s'imposer / être im-posé par un état, une volonté supérieur* dont il

2986 *Jn* (15 ; 14)

2987 « Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme moi, j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour. »

Jn (15 ; 10)

2988 « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et établis, afin que vous alliez, que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure. »

Jn (15 ; 16)

2989 « Demeurez en moi, comme moi en vous. De même que le sarment ne peut pas porter de fruit par lui-même s'il ne demeure pas sur la vigne, de même vous non plus, si vous ne demeurez pas en moi [...] Mon commandement, le voici : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »

Jn (15 ; 4, 12)

2990 *Jn* (15 ; 5, 8)

2991 « [...] que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. »

Jn (15 ; 13)

2992 « Schulden », *Pons*, Dictionnaire en ligne,

<https://fr.pons.com/traduction/allemand-fran%C3%A7ais/schulden>

2993 Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français*, op. cit., p. 1194

est redevable et auquel, à ce titre, le sujet doit, constamment, *se racheter*, comme le connotent aussi bien le type de transaction concerné que les « trois termes exprimant l'idée de rançon [ndlr : subsumée sous le concept de rédemption] dans l'Ancien Testament : 1) La racine Gaal, qui insiste sur la protection. Le Goël est celui qui a le droit de venger le sang (Nb 35, 12 ; Dt 19, 6, etc.), ou d'épouser la veuve de son plus proche parent (Rt 3, 13). **C'est en fait Yahvé lui-même qui est présent dans ce rachat.** N'est-il pas le prochain de chacun en particulier et de son peuple tout entier ? C'est pourquoi l'Exode, le retour de captivité sont présentés comme un rachat (Ex 6, 6 ; 15, 13 ; Ps 7, 2). 2) La racine Padath évoque plus nettement l'idée d'un paiement. Ainsi, l'offrande des premiers-nés pouvait-elle être rachetée tout en ménageant les droits de Dieu (Ex 13, 12 s). 3). Le troisième terme Kuphar²⁹⁹⁴ a un sens très matériel. Le Kopher est la somme que l'on doit verser pour réparer un préjudice. Dieu lui-même peut offrir le Kopher. »²⁹⁹⁵

La Passion présente, pour autant, cette particularité, à savoir de transposer un mécanisme proprement vassalique au domaine royal, d'*Ἀλήθεια*, que met en branle *son éta(n)t* ou valeur suprême identifié, de telle sorte que le sacrifice du **roi**²⁹⁹⁶, d'un côté, masque la *destruction* des ressorts technologiques de l'Éta(n)t hébreu échouant à aussi bien s'étendre que préserver, territorialement, son intégrité – l'échec se veut d'autant plus cuisant que ses membres jurent à Pilate, d'ailleurs, n'avoir « point d'autre roi que César »²⁹⁹⁷ ; il gonfle ou (*re*)*crée*, en qualité de rédempteur²⁹⁹⁸, la dette de « ceux qui étaient soumis à la Loi et pour que nous soyons adoptés comme fils »²⁹⁹⁹, de l'autre. « Et voici la preuve que vous êtes des fils : Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans nos cœurs, et cet Esprit crie “Abba !”, c'est-à-dire : Père ! Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils, et puisque tu es fils, tu es aussi héritier », donc témoin, disciple et délégué. « C'est l'œuvre de Dieu. »³⁰⁰⁰ L'Esprit-Saint qui en sourd, quant à lui, symbolise l'autonomisation du Verbe (comme l'insinue l'assertion « Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans nos cœurs ») autant que sa

2994Le terme signifie, d'ailleurs, « infidèle », « mécréant » ou, bien encore, « non croyant » dans l'Islam traditionnel.

2995Roquefort Daniel, *Considérations théologiques II : l'Ancien Testament et le mythe de la rédemption*, dans : *L'envers d'une illusion. Freud et la religion revisités*, sous la direction de Roquefort Daniel. Toulouse, Érès, « Point Hors Ligne », 2002, pp. 177 – 185

<https://www.cairn.info/l-envers-d-une-illusion--9782865869824-page-177.htm>

Passage surligné (en gras) par mes soins.

2996« Pilate fit aussi un écriteau et le plaça sur la croix ; et on y avait écrit : JÉSUS DE NAZARETH, ROI DES JUIFS [...] Et les principaux sacrificateurs des Juifs dirent à Pilate : N'écris pas : Le roi des Juifs ; mais qu'il a dit : Je suis le roi des Juifs. Pilate répondit : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit » et vaut pour témoignage, donc vérité.

Jn (19 ; 19 – 22)

2997*Jn* (19 ; 15)

2998« Un lien étroit s'établit aussi entre la mission de l'Esprit Saint et celle du Fils dans la rédemption. La mission du Fils, en un sens, trouve son achèvement dans la rédemption ; la mission de l'Esprit Saint découle de la rédemption : “C'est de mon bien qu'il reçoit et il vous le dévoilera” (*Jn* 16,15). »

Saint Jean-Paul II (1920-2005), Encyclique Dominum et vivificantem, n. 24 (trad. © Libreria Editrice Vaticana), In : « L'Esprit Saint vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit », op. cit.

2999(Épître aux) *Galates* (4 ; 5)

3000(Épître aux) *Galates* (4 ; 6 – 7)

démocratisation électrisée par les tropismes libéraux d'une frange de l'aristocratie hébraïque de l'époque, aboutissant, déjà deux siècles plus tôt, en Judée, à la révolte des Maccabées (les juifs traditionalistes) menée contre les factions hellénisantes d'Israël et l'envahisseur séleucide. L'échec de cette première réforme libérale de la Torah³⁰⁰¹, de la loi, amorcée en vue d' « effacer le particularisme juif sans abolir le judaïsme »³⁰⁰², n'augure pas moins la prochaine consécration du catholicisme, en tant qu'universalisation (*καθολικός, katholikós*) de l'Alliance ou, dit autrement, globalisation de l'économie de marché, projetée par le Nouveau Testament dont les clauses dénotent, littéralement, une démocratisation d'un esclavage, formellement, construit en négatif de la parole du Christ. Ce dernier arraisonne, en effet, libération des fidèles et démonstration de la vérité à leur joug qu'il dissocie, pour autant, de l'esclavage. « Comme Jésus parlait ainsi, plusieurs crurent en lui. Et il dit aux Juifs qui avaient cru en lui : Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres. »³⁰⁰³

L'Évangile selon Jean élève, ainsi, les dispositions démocratiques de la souveraineté au rang d'essence / de Saint-Esprit, lesquelles, par le truchement d'un nouveau *marché*, convertissent un esclavage circonscrit au registre de l'impuissance – dont le péché forme la parabole³⁰⁰⁴ – en consentement du gouverné – masqué des termes « disciple », « fils » et « ami », notamment – à œuvrer dans et comme le corps d'un « JE SUIS, et que je ne fais », en tant que tel, « rien de moi-même »³⁰⁰⁵ ; soit, dans la rhétorique gorgiasienne, d'un *être ni étant ni faisant*. La joute que se livrent Jésus et les pharisiens qui, de leur côté, occultent leur condition d'esclave, sinon de sujet (en Égypte, sous Rome), témoigne, précisément, de l'enjeu présenté par ce Nouveau Testament. Aux considérations du Christ, les reléguant au rang d'esclaves, les juifs « lui répondirent : Nous sommes la postérité d'Abraham, et nous ne fûmes jamais esclaves de personne ; comment dis-tu : Vous deviendrez libres ? En vérité, en vérité, je vous le dis, leur répliqua Jésus, quiconque se livre au péché est esclave du péché. Or, l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison ; le fils [ndlr : terme signifiant, manifestement, « disciple », dans le texte] y demeure toujours. Si donc le Fils [ndlr : avec une majuscule, cette fois] vous affranchit, vous serez réellement libres. »³⁰⁰⁶ Les derniers mots prononcés par le Christ lui reconnaissent, à la fois, le statut de *maître* – sans quoi il

3001Hengel Martin, *Hellenism and Judaism*, Londres, 1976, tome I, p. 278

3002Sartre Maurice, *Des Maccabées très sulpiciens !*, Booksmag, le 22/12/2008

<https://web.archive.org/web/20090204032457/http://www.booksmag.fr/interactif/wikigrill/wikigrill-detaille/article/des-maccabees-tres-sulpiciens.html>

3003Jn (8 ; 30 – 32)

3004Quand les juifs « lui répliquèrent : “Notre père, c'est Abraham”, Jésus leur dit : “Si vous étiez les enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham. »

Jn (8 ; 39)

3005Jn (8 ; 28)

3006Jn (8 ; 33 – 36)

ne peut affranchir les esclaves – et la volonté conjointe de les conserver, cette fois en qualité de patron³⁰⁰⁷, dans le giron de la souveraineté³⁰⁰⁸. Le Oint, de cette manière, tisse la trame d'un « obéir librement »³⁰⁰⁹ loué, quasi deux millénaires plus tard, par Jean-Jacques Rousseau dont la formule présuppose un *avoir droit* – corollaire de l'affranchissement – ou *être libre* d'obéir ; lequel, réciproquement, présume la rencontre du maître et de l'esclave, sous le signe d'une volonté commune : pour le premier, de gouverner le second ; pour ce dernier, de s'y inféoder par serment. Leur point de convergence ? Le cœur de tous les affranchis, précisément, là où logent le Saint-Esprit et, avec lui, *Ἀλήθεια* forgeant le socle de la collaboration formée du messie et ses « amis » qu'il n' « appelle », non « pas », mais « plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais je vous ai appelés amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père. »³⁰¹⁰

La morphologie lexicale d'*Ἀλήθεια* déposée par le Fils et *au moyen* de laquelle se forme la nouvelle alliance – « en donnant mes lois, c'est dans leur pensée et dans leurs cœurs que je les inscrirai », affirme Dieu, « chacun d'eux n'aura plus à enseigner son compatriote ni son frère en disant : Connais le Seigneur ! car tous me connaîtront, du plus petit jusqu'au plus grand »³⁰¹¹ – dévoile, de surcroît, l'anagramme de son office traductible par « devoir de mémoire », et non « découverte de l'être », ainsi que le stipule Heidegger. Ce dernier, berné par une structure dialectique du syntagme en trompe l'œil, occulte aussi bien son *état* (en qualité de savoir-faire ou connaissance) que sa fonction médiatique d'attestation, d'une part, de transmission, de l'autre, subsumées, toutes deux, sous le concept de témoignage, telle que la remplit, justement, le Saint-Esprit³⁰¹². Heidegger, dont l'entreprise confine à l'intensionnalité, détourne, à cet effet, le sens de *Ἀλήθεια*, Déesse de l'oubli et l'un des cinq fleuves des Enfers dans la mythologie grecque, pour la masquer d'un « étant voilé » ou d'une « mise en retrait » (*Unverborgenheit*) ; et cela, tout en « offrant, dit F. E. Schürch, cet avantage qui consiste à ne point cesser d'indiquer l'étant lors même qu'il est manqué. Si l'étant est voilé, couvert, mis en retrait, il continue d'être ce qu'il est. Le fait de le dire voilé, c'est en garantir la présence, même secrète. Lorsque l'on recouvre, voile, oublie, l'on est toujours en rapport à ce que l'on cèle de la sorte, et il est sûr ainsi que l'on ne parle pas

3007Voir note 1749

3008« Messie » dérive du grec biblique *μεσσίας*, *messias*, lui-même de l'araméen ܡܫܝܚܐ, *meshiḥa* (« oint du Seigneur ») et de l'hébreu משיח, *mashiah* (« oint du Seigneur »), du verbe משה, *mashaḥ* (« oindre ») ; et donne, en grec, *Χριστός* → *Christ*, signifiant, également, « oint ».

« Ce fut lui (André) qui rencontra le premier son frère Simon, et il lui dit : Nous avons trouvé le Messie (ce qui signifie Christ). » (*Jn*, 1 ; 41 – 42)

3009Voir note 1902

3010*Jn* (15 ; 16)

3011*He* (8 ; 10 – 11)

3012« L'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, lui, vous enseignera tout, et il vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit. »

Jn (14 ; 26)

tout seul, même si c'est sans transparence. »³⁰¹³ La persistance de l'État imputée à son témoignage prétendument porté par un lexème contradictoire (*Αἴθη*) décèle, finalement, deux antithèses. La première touche au témoignage de l'État porté par *Ἀλήθεια*, non, cela dit, sous le masque de « l'oubli », mais du préfixe privatif (- ἄ) ; la seconde, au sujet lui-même, Heidegger transposant, manifestement, *l'être* et l'État – si ce n'est le cas ou si le second se veut, en effet, l'objet de sa réflexion, l'hypothèse de son retranchement comme principe directeur, alors formulée, se révèle, parfaitement, infondée.

L'exégèse de la falsification heideggerienne de *Ἀλήθεια* requiert, dans un premier temps, une attention particulière portée à *Αἴθη*, au sens mythologique du terme, laquelle prend source près de Lébadée, sur le site de l'oracle de Trophonios, et mène aux Enfers, « monde invisible, un abîme de ténèbres encerclé par les eaux. Il est construit en opposition et en séparation d'avec le monde des vivants. Il est le séjour éternel des âmes des morts après qu'elles ont quitté les corps qui, eux, restent au tombeau [...] Localisés tour à tour au cap Ténare à l'extrême sud du Péloponnèse, en Thrace ou bien chez les Cimmériens, près de la mer Noire, les enfers se caractérisent par leur obscurité et leur fermeture »³⁰¹⁴ à une « lumière » céleste, divine³⁰¹⁵, comme domaine d'*ἀλήθεια* ou des œuvres du seigneur, telles que les instruit sa loi et dont elles rendent Justice. Sonia Darthou souligne, à ce propos, la corrélation, établie dans la mythologie grecque, entre *un faire Justice (ou vérité)* et un *droit de vie / de mort* exercé par l'UNique sur les témoins en lutte pour la représenter ; si bien que l'étant, seul, peut l'établir (comme vérité), contre l'oubli (ou la mort) auquel sont *condamnés* les imposteurs.

« La balance est l'attribut de Thémis, la déesse de la justice, qui incarne la loi, les justes décisions, l'équilibre et l'ordre. Sa parole immanente fait d'elle la conseillère de Zeus, dont les décisions sont souveraines. Au demeurant, lors de la guerre de Troie, au moment où le Troyen Hector affronte le valeureux Achille, Zeus s'empare de sa balance d'or et pèse les destins des deux héros. La balance penche du côté d'Hector, qui est alors destiné à mourir au combat. »³⁰¹⁶

Αἴθη ouvre, par ailleurs, les portes d'un monde qui, en plus de symboliser l'échec à *faire justice / vérité*, s'aménage comme, à la fois, tribunal et prisons. Y règnent, d'une part, les trois

3013 Schürch Franz-Emmanuel, *Le sens de la négativité dans l'ἀλήθεια. Heidegger et les deux voiles*, In : Revue Philosophique de Louvain. Quatrième série, tome 106, n°2, 2008

3014 Darthou Sonia, *Lexique des symboles de la mythologie grecque*, Presses Universitaires de France, 2020, p. 47

3015 Les travaux d'Isabelle Meyer portant sur l'étymologie et les réticules sémantiques du mot « Dieu » mettent en exergue les attributs souverains d'une abstraction d'*Ἀλήθεια* ; lesquels marquent une distance irréductible établie entre la « figure » céleste, solaire, éternelle, etc., de la « Justice » et ses « témoins » d'origine terrestre, périssable, etc.

➤ Ses conclusions sont consultables à l'**Annexe X** de ce chapitre.

3016 Darthou Sonia, *Lexique des symboles de la mythologie grecque*, Presses Universitaires de France, 2020, p. 19

juges³⁰¹⁷, lesquels se partagent l'exercice exclusif d'une justice parallèle. Y résident (hors Elysium) les pécheurs parmi les plus célèbres (Sisyphé, les Danaïdes, Tantale, etc.) que la Terre ait porté ; si bien que les Enfers n'accordent, aussi retranché soit-il, nulle part de place à l'Éta(n)t qui, au contraire, les conjure en qualité de privatif (- ᾶ) : signe premier irréductible (en nombre) de l'alphabet grec, symbole et raison pure de l'UNique ayant supprimé tous les autres éléments du λόγος. L'ambiguïté du terme, que lui prête Heidegger³⁰¹⁸, se nourrit, finalement, de la seule intensionnalité du paradigme avancé par l'auteur d'*Être et Temps* qui ne laisse de buter sur une contradiction qu'il s'efforce, lui-même, d'établir ; au point d'effleurer la *contradiction cardinale être / vérité* constitutive de l'Économie, refoulée, pour autant, sitôt énoncée. « Est-ce un effet du hasard, demande Heidegger, si les Grecs s'expriment sur l'essence de la vérité à l'aide d'une expression *privative ἀλήθεια* ? Dans un tel mode d'expression du *Dasein*, est-ce que ne s'annonce pas une compréhension d'être [ndlr : ou d'état] originaire de lui-même – la compréhension, fût-elle, seulement, préontologique, du fait que l'être-dans-la-non-vérité constitue une détermination essentielle de l'être-au-monde ? (ET, p. 165 ; SZ, p. 222, c'est Heidegger qui souligne). »³⁰¹⁹ Le privatif marque, en effet, la répression d'un être non identifié tapi dans « l'oubli » caractéristique d'un échec à nuire, « incarner la loi, les justes décisions, l'équilibre et l'ordre » ou l'État, corollaire d'un joug, sinon d'une élimination réciproque. L'oubli, donc, loin de le voiler, démasque un être / une altérité, soit aliéné à un ordre étranger ou une hérésie, soit apostasiant, rendu, par ce biais barbare au domaine du monopôle intensionnel (- ᾶ) posé comme sentinelle ou instaurant l'état de siège à ses portes. Le privatif, ainsi que l'indique sa valeur, n'affranchit l'esclave – et je paraphrase le Oint – que pour mieux le garder (captif consentant) au sein de sa demeure, domaine d'*Ἀλήθεια* ; tant et si bien que la seule mutilation imputée à *Ἀλήθη* concerne l'ordre, et sa loi, dont il connote, sémantiquement, et homologue, techniquement, le vecteur de la déchéance conjecturée. L'aporie heideggerienne d'un étant retranché *ex nihilo*, qui plus est condamné à déchoir (paradoxalement, comme *ek-sistence*), dans l'attente d'une privation (par déduction, contre-nature) de sa condition, conduite par un agent exogène (masquant un ordre / une volonté supérieur), s'enracine dans la *confusion être (essence) / État (axiomatique)* jetée par le terme « *Dasein* » et mise en lumière par

3017 Minos et Rhadamanthe (fils de Zeus et d'Europe) sont, présentés par Diodore, notamment, comme des « héros civilisateurs » et souverains d'un vaste empire dont ils dictent les lois. L'Historien leur reconnaît, par ailleurs, la prescription d'un équivalent historique de l'adage « la fin justifie les moyens » et de la loi du Talion.

3018 « Selon celle-ci, employer comme le faisaient les Grecs pour désigner la vérité une expression qui implique la négation d'un état de "voilement" ou de retrait permettrait, en nommant son contraire dans le terme même qui désigne la vérité, d'exprimer son essence ambiguë. Ce qui serait ainsi mis en avant, c'est que l'erreur et l'obscurité prennent dans la vérité une place déterminante. Le rôle du caractère privatif serait donc, en apprésentant deux termes d'un seul coup, de permettre au concept de jouer un double jeu, le laissant rassembler deux contraires comme s'ils se complétaient. »

Schürch Franz-Emmanuel, *Le sens de la négativité dans l'ἀλήθεια. Heidegger et les deux voiles*, op. cit.

3019 Ibid.

cet extrait tiré de l'article *Le sens de la négativité dans l'ἀλήθεια, Heidegger et les deux voiles*, rédigé par Franz-Emmanuel Schürch.

« Si, par la déchéance, est identifiée une tendance incontournable du *Dasein* à la clôture de son apérité et à l'obscurcissement de ses découvertes, c'est donc que le *Dasein* est pour parler comme Heidegger, originellement dans la non-vérité, et comme la vérité dans le contexte du §44 est celle du *Dasein* – ce qui semble signifier en quelque sorte que la vérité est le *Dasein* –, c'est dire que la non-vérité est originellement inhérente à la vérité. Conséquemment, c'est donc bien l'introduction de la non-vérité dans la vérité que propose Heidegger et c'est bien pour cette raison qu'il revendique, pour nommer la vérité, un terme qui évoque du même coup la non-vérité, l'erreur, le voile [...] “Le *Dasein*, parce qu'il est essentiellement déchéant, est, selon sa constitution d'être, dans la "non-vérité"”. (ET, p. 165 ; SZ, p. 222, traduction modifiée, c'est Heidegger qui souligne) [...] Commentant le terme grec d'ἀλήθεια, Heidegger affirme : “La vérité (être-découvert) doit toujours d'abord être arrachée à l'étant. L'étant est arraché au retrait. À chaque fois, la découverte factice est pour ainsi dire toujours un *rapt*.” (ET, p. 165 ; SZ, p. 222, c'est Heidegger qui souligne). »³⁰²⁰

Les écueils dans lesquels tombe l'interprétation heideggerienne d'ἀλήθεια, sous l'effet de cette confusion, disparaissent, d'ailleurs, sitôt l'être et l'État remis à leurs places respectives. En effet, *si, par la déchéance, est identifiée une tendance incontournable de l'être à la clôture de son apérité et à l'obscurcissement de ses découvertes, c'est donc que l'être est, originellement, dans la non-vérité ; et comme la vérité est celle de l'Éta(n)t – ce qui semble signifier, en quelque sorte, que la vérité est l'État –, c'est dire que la vérité ou l'État se dresse contre l'être, comme non-vérité. Conséquemment, c'est donc bien la répression de l'être-dans-la-non-vérité par l'état-de-vérité qu'aurait pu cerner Heidegger, en dissociant l'être de l'État ; mais, du fait qu'il échoue à les distinguer, l'auteur du Principe de Raison considère le premier retranché de lui-même et non du second que frappe la déchéance conjecturée [...] L'État, parce que son domaine s'édifie sur un tort inégalement partagé, est, selon sa constitution vérité et non-vérité [...] Commentant le terme grec d'ἀλήθεια, Heidegger aurait du affirmer : La vérité – être-privé masqué / absorbé par l'État – arrache (aliène) le premier pour qu'il recueille, subjective et accomplisse le second. L'État constitue la rupture. À chaque fois, sa découverte manifestation vraie est, d'ailleurs, toujours un rapt.* Nul doute, finalement, que l'approche heideggerienne d'ἀλήθεια s'arrime à une corrélation fallacieuse du terme avec la notion d'ἀποκάλυψις (« dévoilement », « révélation ») dont l'auteur d'*Être et Temps* étend la fonction grammaticale d'attribut au sujet de l'État, pourtant, jusque-là, réservée à son absolu, tel que le prescrit l'*Apocalypse*.

3020Schürch Franz-Emmanuel, *Le sens de la négativité dans l'ἀλήθεια. Heidegger et les deux voiles*, op. cit.

« Révélation de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour montrer à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt, et qu'il a fait connaître, par l'envoi de son ange, à son serviteur Jean, lequel a attesté la parole de Dieu et le témoignage de Jésus-Christ, tout ce qu'il a vu. »³⁰²¹

La « révélation » du nouvel ordre ou Testament échoit, exclusivement, au Christ dont la mission éducative cantonne *l'éta(n)t* ou les disciples aux activités de recueillement, d'attestation et de transmission, mais, jamais, de *révélation* d'un être intestin. Son confinement à la sphère de l'UNIQUE se trouve, d'ailleurs, consigné au verset 26 du chapitre 14 de la première *Épître aux Corinthiens* : « Que faire donc, frères, demande ainsi Paul ? Lorsque vous vous assemblez, les uns ou les autres, parmi vous, **ont-ils** un cantique, une instruction, **une révélation**, une langue, une interprétation, que tout se fasse pour l'édification ? »³⁰²² La « révélation », en effet, n'émane jamais des « frères ». Le rapport qu'ils y nouent les condamne, au contraire, à la plus grande passivité ou *piété*³⁰²³ : ils *ne sont révélés ni se révèlent* ; ils ne peuvent qu'*avoir une révélation* d'un ordre supérieur constitutif d'un faire, « édification » ou entreprise ; et *n'être* que « ceux qui l'ont reçu », auxquels Jésus « a donné de pouvoir devenir enfants de Dieu, eux qui croient en son nom. Ils ne sont pas nés du sang, ni d'une volonté charnelle, ni d'une volonté d'homme : ils sont nés de Dieu »³⁰²⁴ ou, plutôt, le *manifestent* conformément à la nouvelle révélation qu'ils en ont eue, *réordonnant*, elle-même, l'activité ou le « processus », et « non un état »³⁰²⁵, dont elle brosse la synthèse, au titre de *vérité*. « L'étant, remarque Jean Ladrière, advient dans le domaine du manifeste », tout en le faisant aussi bien advenir. « C'est même sa condition. Le point décisif, c'est qu'il n'y a pas de connaissance, fût-elle de la réalité la plus haute, qui ne soit appuyée sur une donation et que, en même temps, la réalité la plus haute ne se donne pas elle-même en personne. La connaissance par révélation, certes, peut nous en donner une connaissance qui relève, en un certain sens, de l'ordre de la rencontre. Mais elle présuppose une connaissance qui doit être donnée, fût-ce de façon enveloppée, avec l'existence même [...] C'est sans doute à ce type de connaissance que saint Paul fait allusion dans l'Épître aux Romains : “Ce qu'on peut connaître de Dieu est pour eux (les hommes) manifeste : Dieu en effet le leur a manifesté. Ce qu'il y a d'invisible depuis la création du monde se laisse voir à l'intelligence à travers ses œuvres, son éternelle puissance et sa divinité” (*Rom*, 1, 19-20). Il y avait donc, préalablement à la révélation et en quelque sorte à l'extérieur du

3021 *Apoc* (1 ; 1 – 2)

3022 Termes surlignés (en gras) par mes soins.

Une autre version de ce passage substitue « apporter » (donc, re-transmettre) au verbe « avoir ».

3023 Substantif qualifiant un acte de reconnaissance et dévotion envers les dieux (ou tout « être » souverain).

3024 *Jn* (1 ; 12 – 13)

3025 Ladrière Jean, *Révélation et manifestation*, In : *Qu'est-ce que Dieu ? Philosophie/théologie. Hommage à l'abbé Daniel Coppieters de Gibson (1929-1983)* [en ligne]. Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, 1985 <http://books.openedition.org/pusl/7272>

domaine de la révélation, une autre voie vers la connaissance de Dieu, pour laquelle saint Paul nous donne l'expression appropriée : la manifestation. Dieu nous est connu par cela qu'il est manifeste en ses œuvres, et Il nous est connu par cela qu'il se révèle en Jésus-Christ. La révélation nous fait voir Dieu autrement que la manifestation, et pourtant il doit avoir une connexion profonde entre ce que nous pouvons connaître de Dieu dans la manifestation et ce que nous pouvons connaître de Lui dans la révélation [ndlr : Cause première ou *νόμος*] Le **“comment”** [ndlr : *λόγος* ou *savoir-faire*] de cette connexion est au centre de toute réflexion sur l'être de Dieu. La manifestation est corrélative à l'existence : ce par quoi l'être [ndlr : ou, plutôt, l'État] devient manifeste est aussi ce par quoi [ndlr : autrement dit l'activité] l'existant est amené hors de lui-même [ndlr : comme quelque *chose* en excédent] et exposé à l'espace de la rencontre, se constituant ainsi comme existant. S'il y a une connaissance naturelle de Dieu, c'est-à-dire une connaissance de Dieu donnée avec l'existence même, elle doit appartenir, en sa possibilité, aux conditions mêmes selon lesquelles l'existant vient dans la rencontre, c'est-à-dire à la structure même de la manifestation. Mais si ce qui est rendu manifeste est placé d'emblée dans la visibilité, les conditions structurales de la manifestation ne sont pas d'emblée visibles. Elles sont toutefois données avec le visible, et cette co-donation est elle-même perceptible, comme en annonce, dans le sentiment. Mais il y a aussi, **dans la manifestation, l'indication de la possibilité d'une compréhension du processus même par lequel la manifestation a lieu.** Le projet [ndlr : ordre ou loi] qui s'accorde à cette possibilité se propose d'assumer dans un discours explicitant ce qui était d'abord seulement vécu dans l'exposition immédiate au manifeste. **C'est le projet de la raison**, tel que la philosophie a tenté, depuis ses origines, de le formuler et de le réaliser. C'est l'idée d'une élucidation radicale qui doit conduire à la mise à découvert de la région des “principes”, c'est-à-dire de ce à partir de quoi la manifestation peut avoir lieu. C'est dans cette perspective que peut se situer la connaissance philosophique de Dieu. Husserl, près de nous, évoquait ainsi la tâche de la “philosophie théorétique” : c'est la constitution d' “une connaissance universelle du monde et de l'homme, dans une absence absolue de préjugés, qui finalement reconnaisse dans le monde lui-même la raison intime qui l'habite, la téléologie qui est la sienne et son plus haut principe : Dieu.” Et, dans le même contexte, il écrivait : “Le problème de Dieu contient manifestement le problème de la raison "absolue" comme source téléologique de toute raison dans le monde, le problème du "sens du monde"”. Réfléchissant sur les sciences, leur signification, et leur destin possible, Husserl s'efforçait de penser l'historicité de la raison et de découvrir le sens de ses instaurations en les inscrivant dans une perspective téléologique. Ce n'est là sans doute qu'un aspect particulier de l'élucidation de l'existence. Mais il indique une préoccupation et un objectif de pensée : **la reconduction de l'expérience (ici de l'expérience que la raison fait d'elle-même**

dans la constitution de la science moderne de la nature) à ses instances fondatrices ultimes, c'est-à-dire aux péripéties en lesquelles elle se constitue et aux structures qui sont le lieu de cette constitution. Dans cette optique, le problème de Dieu apparaît comme le problème d'une élucidation radicale de la constitution du sens »³⁰²⁶, ou la mise en œuvre de la révélation dont elle cultive l'enseignement, et conjure l'oubli par là-même. *'Αλήθεια* consiste, donc, en une manifestation *du* processus : mécanique progressive systématisée / en boucle fermée, catégorisé comme Verbe ou Raison, dont l'État se conjugue à l'action d'un privatif cardinal qui, en lieu et place de *Λήθη*, constitue le thème du syntagme.

« Cet être pour l'étant, son contre-concept n'est pas la déchéance, puisqu'il se maintient malgré elle. Bien plus, elle le présuppose : en effet, comment pourrait-on en commençant par tout manquer dans l'erreur la plus totale, en venir à cesser de tout manquer et se mettre soudainement à découvrir les choses adéquatement ? »³⁰²⁷

De ce constat se déduisent les prérequis de la vérité, en tant que mémoire³⁰²⁸ de l'État, finalement réduite au privatif de toute obstruction faite au *chemin* frayé ou la marche du progrès, autrement dit méthode, sujet à une sclérose nourrie par les vestiges de son propre mouvement (ou transport), que leurs tauliers, à l'instar des hébreux notamment, retranchent du processus (ou thésaurisent) dont ceux-là, pourtant, ne servent que la manifestation – éphémère, par déduction. « Parce qu'eux-mêmes », les juifs, « ne se sont pas maintenus dans mon alliance, moi aussi je les ai délaissés, dit le Seigneur »³⁰²⁹ Ce verset de l'*Épître aux Hébreux* met en lumière la dialectique intrinsèque d'*'Αλήθεια* combinant un état du *λόγος* – dont l'institution emporte *l'oubli* des engagements – et de son principe (*actūs pūrus*) premier. « Interprétant Heraclite, Heidegger écrit ainsi : “Aux hommes sans entente [ndlr : ou Raison] au contraire, échappe, (*λαηθάνει*), demeure retiré ce qu'ils font : *Επιλαηθάνονται*, ils oublient, autrement dit cela sombre à nouveau dans le retrait.” (ET, p. 163 ; SZ, p. 219, Nous soulignons). Plus loin, après avoir soutenu que le “*Dasein*, parce qu'il est essentiellement déchéant, est, selon sa constitution d'être, dans la "non-vérité", il affirme : Toute re-découverte (*Neuentdeckung*) ne s'accomplit justement jamais sur la base d'un total retrait [ndlr : ou, plutôt, d'une totale mé/*connaissance*] mais à partir de l'être-découvert [ndlr : d'un état insuffisamment *fait*] sur le mode de l'apparenee [ndlr : la manifestation]” (ET, p. 165 ; SZ,

3026 *Ibid.*

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

3027 Schürch Franz-Emmanuel, *Le sens de la négativité dans l'ἀλήθεια. Heidegger et les deux voiles, op. cit.*

3028 « *'Αλήθεια* apparaît », à l'époque homérique puis éléatique, « comme la forme spécifiquement philosophique de la notion de mémoire que les poètes se représentaient sous les traits des Μοῦσαι. »

Détienne Marcel, *La notion mythique d'ἀλήθεια, op. cit.*

3029 *He* (8 ; 9)

p. 222). »³⁰³⁰ Mnémosyne (*Μνημοσύνη*) et Oubli (*Λήθη*), justement, se côtoient sur le site de l'oracle de Trophonios, la première comme source de « mémoire » irriguant le « monde des vivants ». *Μνημοσύνη*, fille du Ciel (Ouranos) et de la Terre (Gaïa, mère de toutes choses, des mots et du *λόγος*, parmi elles), enfante avec Zeus, « dieu brillant du jour diurne », les *muses* qui mettent – ou révèlent – les mots dans la bouche de l'auteur de la *Théogonie* et des *Travaux et les Jours*, que manifeste, consécutivement, celle-là ; d'où l'exorde rituel précédant chacun des poèmes composés par Hésiode.

« Ô Muses... vous dont les chants immortalisent ! Venez, célébrez votre père, de qui descendent à la fois tous les hommes obscurs ou fameux. »

Cette référence aux *muses*, telle que la souligne M. Détiéne, se veut tout sauf contingente. Le don de *mémoire* et d'omniscience octroyé à Hésiode homologue ses « paroles chantées » qui le rendent témoin de « **ce qui a été, est** »³⁰³¹ **et doit être (fait)**, à l'instar de l' « homme envoyé par Dieu ; son nom était Jean. Il est venu comme témoin, pour rendre témoignage à la Lumière, afin que tous croient par lui. Cet homme n'était pas la Lumière, mais il était là pour rendre témoignage à la Lumière. Le Verbe était la vraie Lumière, qui éclaire tout homme en venant dans le monde »³⁰³², que les conditions du témoignage marquent au fer de la médiation (« que tous *croient par lui* »), donc de l'imposition, comme parole « chargée d'efficace »³⁰³³ pour qui l'énonce, et « qui rend exécutoire tout ce qu'elle énonce »³⁰³⁴. La Vérité, ainsi établie par, dans et sur les manifestations – œuvres *et* ruines – du Verbe dont elle formalise, à la fois, la contradiction *et* l'unité, ne forme qu' « un hymne à la puissance d'un dieu souverain, qui étend son pouvoir sur tout l'univers, et dont la victoire sur les forces adverses établit un ordre définitif »³⁰³⁵ à maintenir, comme *progrès* de ses *media* ou techno/logies structuraux constituants. La théogonie d'Hésiode, la première, sinon l'une des premières dans l'Histoire du monde civilisé, illustre, d'ailleurs, la dialectique *économie / politique* structurante de la vérité. Des *guerres* (*πόλεμοι*) successives livrées par Zeus (et sa phratricie) à deux ordres rivaux déchéants, non moins familiers, que représentent les Titans et Typhée, jaillit, en effet, l'ordre (politique) Olympien constitutif d'une *collaboration* (*στάσις* ou *démocratie*), autrement dit un espace de compétition unifié, formant une chaîne de valeurs (et

3030Schürch Franz-Emmanuel, *Le sens de la négativité dans l'ἀλήθεια. Heidegger et les deux voiles*, op. cit.

3031Detienne Marcel, *HÉSIODE (VIIIe-VIIe s. av. J.-C.)*, Encyclopædia Universalis

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/hesiode>

Passage surligné (en italique) par mes soins.

3032Jn (1 ; 6 – 9)

3033Detienne Marcel, *HÉSIODE (VIIIe-VIIe s. av. J.-C.)*, op. cit.

3034Ibid.

3035Ibid.

fonctions) hiérarchisées – sujets *et* souverains dans l'Éta(n)t – fixée à l'UNique : monarque, mais, également, ébranleur de l'État.

« Son double mariage avec Mêtis et avec Thémis enracine définitivement sa puissance souveraine. Par son union avec Mêtis, Intelligence rusée, qu'il a pris soin d'engloutir dans son ventre, Zeus s'est fait lui-même entièrement Mêtis. Désormais, nulle ruse ne viendra le surprendre ; l'imprévisible n'a plus prise sur lui ; aucun jeune dieu ne viendra [ndlr : théoriquement] le jeter à bas de son trône. Par son mariage avec Thémis, qui représente la stabilité, la continuité, l'ordre régulier, Zeus confirme son privilège de faire respecter les frontières et les limites qui impartissent à chacun, dieu ou mortel, son domaine et son rang. Kratos et Bia, Puissance et Force violente, sont désormais les acolytes inamovibles de Zeus roi. »³⁰³⁶

La déposition de la guerre – *son état et comme projet* – fournie par la Vérité formalise, finalement, une révélation ayant valeur de réaction à un ~~être~~ *savoir-faire* déchéant dont la trans/figuration iconique s'évanouit à mesure que s'y consume toujours plus de travail injecté, comme résultat d'une (auto) répression de l'être corrélative et coextensive à la croissance de l'État. « Lui [ndlr : le seigneur] il faut qu'il grandisse ; et moi que je diminue »³⁰³⁷, dit ainsi Jean dont les dispositions testamentaires confinent à la culture d'un savoir-faire stratégique chevillé à la néantisation de l'être rendue autonome par la réforme catholique de *l'échange*. « Dieu, écrit, justement, Saint-Paul, nous a rendus capables d'être ministres d'une alliance nouvelle, non de la lettre, mais de l'esprit ; car la lettre tue, mais l'Esprit vivifie »³⁰³⁸ ou transcende ce qu'il tue (en le transformant) ; de telle sorte que sa libération de toute enveloppe charnelle, symbolisée par le sacrifice du *Fils*, consacre le nihilisme de sa révélation (comme *être n'étant pas du tout*), et du principe de Raison derrière elle, que *manifeste* le privatif (- *à*) constituant l'entête *et* le masque d'*Αλήθεια* dont Jean fait tomber, ainsi, le verdict :

« Ce qui est né de la chair est chair ; ce qui est né de l'Esprit est esprit. »³⁰³⁹

Le Saint-Esprit, moteur d'une vérité re-conditionnée, partage, de ce point de vue, les propriétés d'un profil monstrueux de l'État, brossé par les éléates et subsumé sous le concept d'*ἄπειρον* = *sans définition ni limite*. « Le vent, dit Jean, au sujet du premier critère mentionné, souffle où il veut : tu entends sa voix, mais tu ne sais ni d'où il vient ni où il va. Il en est ainsi pour qui est né du souffle de l'Esprit. »³⁰⁴⁰ Quant au second paramètre indiqué, l'auteur du

3036 *Ibid.*

3037 *Jn* (2 ; 30)

3038 *Co* (3 ; 6)

3039 *Jn* (2 ; 6)

3040 *Jn* (2 ; 8)

quatrième évangile corrèle « vie éternelle » et sacrifice du Fils : donc, par déduction, de tous les fils pour lesquels témoigne ce dernier, « car Dieu, affirme l'apôtre, a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique », établissant ainsi l'identité « le monde » / « le Fils »³⁰⁴¹. Jean célèbre, là, ce que masque la culture homérique, jusqu'alors, à savoir que la *manifestation* (*Ἀλήθεια*) suppose l'anéantissement de son référent, sinon catalyseur (et matière à la fois), consommé, sous le catholicisme, sur l'autel du Verbe – car « en lui était la vie [ndlr : éternelle] » (*Jn*, 1 ; 4) – désormais autonome (car délesté de l'être) et objectif, la vie, comme « lumière des hommes » (*ibid.*), s'en distinguant par la même. Les premiers versets de *l'Évangile selon Jean* dépeignent, d'ailleurs, un processus de néantisation déjà totalisant / totalitaire, lesquels réduisent le corps du Christ à la carcasse du « Verbe [qui] s'est fait chair ; il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, la gloire qu'il tient de son Père, comme Fils unique, plein de grâce et de vérité. »³⁰⁴² Leur auteur, qui plus est, cultive si bien une confusion entre les témoins qu'elle en traduit l'identité : révélatrice de vacuité. Aux demandes formulées par les prêtres et lévites quant à son identité³⁰⁴³, l'apôtre se présente, justement, comme le *medium, et sujet à la fois, d'un verbe oublié*. « Je suis, écrit-il, la voix de celui qui crie dans le désert »³⁰⁴⁴ ou le cor de la sainte Ré/forme.

« Redressez le chemin du Seigneur, comme a dit le prophète Isaïe. »³⁰⁴⁵

L'abstraction de l'icône-*logie*, du Fils en Saint-Esprit, s'indexe, *in fine*, sur l'éta(n)t des moyens de transmission du Verbe dont, en matière de technique et d'objet, la manifestation scripturale, seule, fraie « le chemin, la vérité et la vie », telle que l'insinue Jésus. « Nul, dit-il, ne vient au Père que par moi », comme témoin d'un Verbe rapporté par les Écritures. « Si vous me connaissiez, poursuit-il, vous connaîtriez aussi mon Père. Et dès maintenant vous le connaissez, et vous l'avez vu »³⁰⁴⁶ ou, plus exactement, écouté (dans le texte), sinon lu ; sans que le propos n'intéresse, de surcroît, à ses manifestations (domaine abandonné au sujet, *tò óv = étant / capital*

3041 *Jn* (2 ; 16)

Ci-contre, le verset complet sourcé : « Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle. »

3042 *Jn* (1 ; 14)

3043 « Voici le témoignage de Jean, quand les Juifs lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites pour lui demander : “Qui es-tu ?” Il ne refusa pas de répondre, il déclara ouvertement : “Je ne suis pas le Christ”. Ils lui demandèrent : “Alors qu'en est-il ? Es-tu le prophète Élie ?” Il répondit : “Je ne le suis pas. – Es-tu le Prophète annoncé ?” Il répondit : “Non.” Alors ils lui dirent : “Qui es-tu ? Il faut que nous donnions une réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu sur toi-même ?” »

Jn (1 ; 19 – 22)

3044 *Jn* (1 ; 23)

3045 *Ibid.*

3046 *Jn* (14 ; 6 – 7)

variable ou $\tau i = \text{quelque chose} / \text{capital mort}$), la révélation ne tirant, pour l'essentiel, que sur l'effet d'annonce³⁰⁴⁷. Ainsi, « Jésus, d'après l'apôtre, a fait encore, en présence de ses disciples, beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ces choses ont été écrites » ou, seulement, prescrites et commémorées, en tant qu'allusions, « afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom »³⁰⁴⁸ ; si bien que tout laisse croire que le miracle, sinon la manifestation, tient, davantage, des compétences mobilisées par la re-transcription et la re-transmission de sa déposition évangélique, laquelle, *objectivement, fait, seule, vérité*. Le portrait d'un Saint-Esprit décharné, mortifié, puis défait de tous *media* anthropomorphes (superflus), brossé par le quatrième évangile, parabolise, d'ailleurs, un idéal consacré par l'*Aufklärung*, à l'aube de la Modernité, sur laquelle s'ouvre une liquidation graduelle des forces constitutives de l'Industrie naissante, qui en est le corrélatif, du fait de la mécanisation techno/logique de leurs précédentes manifestations objectiv(é)es, dont le procès émerge sous la Renaissance. L'imprimerie, ou la reproduction mécanisée d'une combinaison de savoir-faire objectivés, forge, précisément, la méthode frayant le chemin à une manifestation du Verbe, autonome et encline à l'éternité, consacrée par la Réforme³⁰⁴⁹ qui « marque la substitution d'une nouvelle forme d'autorité à l'ancienne. Elle signifie la répudiation d'une autorité qui était très relâchée... au profit d'une régulation de la vie entière qui, s'appliquant à tous les domaines de la vie publique ou privée, fut exercée en toute rigueur et se montra infiniment pesante »³⁰⁵⁰ [...] On comprend mieux cette « pénétration profonde d'une autorité nouvelle » dans toutes les sphères de la vie si l'on s'avise que **le livre imprimé est plus mobile que la chaire, plus répandu que les prêtres**, enfin que son message peut être plus aisément intériorisé [...] Celui qui recherche des vues nouvelles dans les guides de bonne conduite des XVI^e et XVII^e siècles a toutes chances d'être déçu ; d'une génération à l'autre, on retrouve la même sagesse intemporelle, les mêmes mises en garde, les mêmes leçons [...] On écrivait déjà des livres à l'usage des familles au temps des scribes, tout comme il existait déjà des livres de cuisine et des herbiers, mais leur diffusion était fort réduite. Les idées sur la façon dont la vie en famille devait être menée dans une maison bien dirigée

3047 Faute de formule plus adaptée pour le décrire.

3048 *Jn* (20 ; 30 – 31)

3049 « Il fut probablement vendu, entre 1517 et 1520, plus de 300 000 exemplaires des trente écrits de Luther... On ne saurait trop estimer le rôle qu'a joué l'imprimerie dans la diffusion des idées religieuses. Sans son recours, une révolution d'une telle amplitude n'aurait guère pu se produire. À l'inverse des hérésies de Wyclif et de Walden, le luthéranisme fut dès l'origine le produit du livre imprimé. Grâce à ce véhicule nouveau, Luther fut à même marquer la mentalité européenne d'une empreinte précise, uniforme et indélébile. Pour la première fois dans l'histoire des hommes, un vaste public de lecteurs a pu juger [ndlr : et témoigner] de la validité d'idées révolutionnaires grâce à un mode de communication s'adressant à la masse, qui utilisait les langues vernaculaires et faisait appel à l'art du journaliste autant qu'à celui du caricaturiste. »

Dickens Arthur Geoffrey, *Reformation and Society in Sixteenth Century Europe*, New York, 1964, p. 51

Passages soulignés par mes soins.

3050 Les auteur.e.s citent Max Weber.

restèrent vagues et flottantes tant qu'a prévalu le recours aux recettes non écrites [...] Les chefs de famille se virent attribuer un répertoire de rôles bien plus limité et uniformisé qu'auparavant. Au lieu du feu croisé des bavardages, distribuant à la volée les suggestions sur la conduite à tenir, ou bien des interprétations fortuites du sens de tel sermon, des livres parurent qui établissaient (en mettant les points sur les i) **une codification précise de la conduite à observer** par tout chef de famille pieux. Ces codes étaient connus des parents et des voisins, autant que de l'intéressé. Dans la mesure où les lecteurs s'en pénétraient par **une confrontation muette et solitaire, la voix de la conscience individuelle se trouvait raffermie.** »³⁰⁵¹

Tout détenteur de livres ou textes religieux se fait alors Verbe, au cours d'une relecture (*religere*) du Saint-Esprit (ou Raison) qui se manifeste au plus près de lui ; habite avec lui ; et sa famille a lu sa gloire ; la gloire qu'elle tient de son produit, seule manifestation (technique) de la mémoire (ou science), pleine de grâce et de vérité.

« Par la prière et la méditation dont ils pouvaient trouver des modèles dans quantité de livres, le drapier, le boucher... apprirent bientôt à prier Dieu sans le recours des prêtres... Le citoyen londonien apprit à rendre le culte dans sa propre demeure... Tout un chacun s'était familiarisé avec la présence de Dieu »

(Wright, *Middle-Class Culture*, pp. 239 – 241)³⁰⁵²

Le chef de famille, à l'instar de Jean et du Christ, porte la *voix-en-elle-et-pour-elle* d'un ordre souverain productif de « miracles » et répressif de *l'étant* qui les *fait* ; « le foyer se transforme à dessein, et non sans logique, en Église. Fini le temps où la famille allait au temple ; celui-ci venait plutôt à elle et la remodelait »³⁰⁵³ à l'image de l'UNique ou de *l'entreprise* dont « le culte divin est, non pas accessoirement, mais, fondamentalement, un culte familial »³⁰⁵⁴. Si, donc, la délégation de son administration à un clergé spécialisé – dont les fonctions échoient, sous l'Antiquité, à l'aristocratie³⁰⁵⁵ – corrèle, sans nul doute, avec l'expansion de l'Empire, vectrice d'infléchissement du religieux au sein des troupes, la bourgeoisie naissante, à son tour, la lui confisque, pour confier l'instruction du *λόγος*, et l'éducation aux compétences que requiert son témoignage (commémoration et culture), à sa représentation technique contemporaine la plus accomplie.

3051 Eisenstein Elizabeth L. & Mansuy Gérard, *L'avènement de l'imprimerie et la Réforme*, In : Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 26^e année, N. 6, 1971., pp. 1355 – 1382

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

3052 *Ibid.*

3053 Schucking Levin L., *The Puritan Family*, trad. Brian Battershaw, London, 1969, pp. 56 – 57

3054 *Ibid.*

3055 L'exemple de la *religio romana* précédemment discutée me semble, parfaitement, éloquent, à ce propos.

Voir les dernières pages du Chapitre IV, partie 2.1, de cette thèse.

« L'action des masses sur la réalité et de la réalité [ndlr : ou des conditions de sa manifestation] sur les masses représente un processus d'une portée illimitée, tant pour la pensée que pour la réceptivité. »³⁰⁵⁶

L'imprimerie, à l'instar du bouclier/miroir armant le disciple d'Athéna, masque, en effet, deux fonctions, corollaires l'une de l'autre : d'exécution et de maintien de l'ordre ; à la différence que chacune d'elles témoigne d'une automation du religieux. La reproduction mécanisée de la manifestation (matricielle), en termes de gouvernement, élargit, politiquement, le spectre de son témoignage ou propagande (*religere*) dont l'imprimerie calibre si bien les ordres que leur déposition auprès d'une foule de valeurs privées suffit à les r/assembler (*religare*), comme lecteur.e.s isolé.e.s, autour d'une « morale collective. La fonte des caractères [ndlr : ou des forces et fonctions qu'ils recèlent] dans l'atelier des imprimeurs a ainsi contribué à l'élaboration d'un registre nouveau de rôles à remplir chez soi. Une moralité des “classes moyennes” remontant à Xénophon et à la Bible s'est figée dans un moule apparemment permanent. »³⁰⁵⁷ Ce moule et ses ramifications, justement, objectivent la fonction miroir de l'imprimerie, comme accomplissement – et, pour cela, de renversement *in fine*³⁰⁵⁸ – de la révélation dont ils réalisent les miracles projetés par son Verbe autonome. En effet, l'imprimerie consiste, pour les forces qu'elle mobilise, à collecter (*religere*) leur précédentes manifestations pétrifiées puis les r/assembler (*religare*), de telle sorte que ces dernières, seules, forment, désormais, le processus ou la Raison, en qualité de *non-être fait* (comme participe passé et présent indiqué) autonome gouvernant les cœurs de ses propres agents. « Depuis la Réforme, la famille était [ainsi] devenue l'unité première de gouvernement dans l'Église. On exigeait du chef de famille qu'il veillât à ce que ses subordonnés allassent au temple et à ce que domestiques et enfants fussent envoyés au catéchisme. De plus, on attendait de lui, en particulier chez les puritains, qu'il dirigeât à demeure le culte quotidien et qu'il veillât dans son ensemble au bien-être spirituel de tous ceux qui vivaient sous son toit. Le chef de famille était tout à la fois le "roi et prêtre" [ndlr : ou, plutôt, Fils et témoin] de sa maisonnée. »³⁰⁵⁹

L'imprimerie fraie, donc, le chemin à la démocratisation – et non émancipation, autrement que dans son carcan – d'un savoir-faire dont le progrès manifesté par l'invention de Gutenberg, et ses produits, loin de le démystifier, porte l'évangélisation³⁰⁶⁰ d'un nombre toujours plus important

3056 Benjamin Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée*, op. cit., p. 44

3057 Eisenstein Elizabeth L. & Mansuy Gérard, *L'avènement de l'imprimerie et la Réforme*, op. cit.

3058 « Proclamé de toutes parts “art pacifique”, l'invention de Gutenberg a contribué vraisemblablement à briser l'unité chrétienne et à enflammer les luttes religieuses plus que ne l'ont jamais fait les arts de la guerre. »

Ibid.

3059 Thomas Keith, « *Women and the Civil War Sects* », *Crisis in Europe 1560-1660*, éd. Trevor Aston, New York, 1967, p. 333

3060 « “Évangile”, en tant que l'εὐ d'une ἀγγελία, veut certes dire, formellement, en tant que ce “bien et bon” d'une “nouvelle”, la “joyeuse nouvelle” habituelle. Mais le mot veut dire historiquement une “nouvelle impériale” (*Reichsbotschaft*) de l'Imperator romain César Auguste. Puisque cet Imperator César Auguste est le Divus, le dieu romain concret de l'État, toutes les nouvelles qu'il envoie dans l'“empire” sont absolument “bonnes, favorables et

d'esclaves (pour m'en tenir à la terminologie christique). « Les théologiens protestants tout comme les philosophes éclairés [y] voyaient [...] à ce titre] une technique providentielle devant mettre fin une fois pour toutes au monopole du savoir [ndlr : et, non, au type de savoir, lui-même] que détenaient les prêtres, devant vaincre l'ignorance et repousser les forces des ténèbres dirigées par les papes italiens [...] C'est en grande partie parce que les formes traditionnelles du débat théologique avaient été transformées par des techniques de publicité entièrement nouvelles que l'acte du moine allemand eut des conséquences si profondes : “On a dit que les thèses furent connues dans toute l'Allemagne en deux semaines et dans toute l'Europe en un mois... On reconnut dans l'imprimerie un pouvoir nouveau et la publicité prit corps. En faisant pour Luther ce que les copistes avaient fait pour Wyclif, l'imprimerie transforma le champ des communications et engendra un soulèvement international. Ce fut une révolution” (Margaret Aston, *The Fifteenth Century : The Prospect of Europe*, London, 1968, p. 76) »³⁰⁶¹ qui emporta, consécutivement, celle de ses conditions de culte (et culture) soustrait, progressivement, à la Famille par un témoin aussi industriel que l'Esprit-Saint.

L'École républicaine ré/unit les mineur.e.s de la nation autour d'un même verbe et sur un même temps, mais ré/parti.e.s, horizontalement comme verticalement, par classes (ou enclos) – vicairies intégrées à une paroisse³⁰⁶² identifiée³⁰⁶³ r/attachée au diocèse³⁰⁶⁴, en tant que délégué territorial de l'action du ministère – qui segmentent *et* polarisent, spatialement, la transmission univoque³⁰⁶⁵ de Saintes Écritures fragmentaires (fissionnant sous l'effet de leur témoignage) à **tous** les futurs sujets de l'État.

joyeuses”, parce que lui, le “Divinement Bon”, s'annonce en elles, nouvelles de grâce ou nouvelles de châtement. En tant que “nouvelles de l'empire”, impériales, toutes les nouvelles venant de lui sont “nouvelles de joie”. Selon le sens ainsi l'évangile est originairement “nouvelle de l'empire” : nouvelle de l'empire de la Majesté Divine. »

Cattin Emmanuel, *Εγώ ειμι ή αλήθεια*, *op. cit.*

3061 Eisenstein Elizabeth L. & Mansuy Gérard, *L'avènement de l'imprimerie et la Réforme*, *op. cit.*

3062 Dérivé du grec *παροικία / paroikia*, pour « résidence en pays étranger », le terme « paroisse » connote aussi bien la séparation (d'un état sauvage, de nature ou d'oubli) que le colonialisme, comme subdivision administrative (et circonscription politique irréductible sous l'Ancien Régime) géographiquement identifiée comme « la communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière, et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain. »

Code du droit canonique, canon 515, paragraphe 1.

3063 L'établissement scolaire de rattachement (école maternelle, primaire, collège ou lycée).

3064 Le Rectorat, en l'occurrence.

3065 « Par exemple, à partir du jour où les poètes cessèrent de composer leurs œuvres en les chantant et les récitant et où la lecture à haute voix ne correspondit plus à la publication d'un ouvrage, on put établir une distinction plus franche entre les témoignages écrits et oraux. Des problèmes risquaient alors de se poser quant à la transmission de l'enseignement issu de la bouche du Christ ou dicté par le Saint-Esprit aux apôtres. Le rôle traditionnellement médiateur du sacerdoce devint également moins sûr après que les imprimeurs érudits eurent engagé des grammairiens et des philologues profanes pour les aider à éditer les textes anciens. Le prêtre pouvait bien prétendre au rôle sacré de médiateur entre Dieu et les hommes ; en ce qui concerne l'exégèse des Saintes Écritures, les imprimeurs furent nombreux à estimer que les érudits versés en grec et en hébreu étaient plus qualifiés pour cette tâche. »

Eisenstein Elizabeth L. & Mansuy Gérard, *L'avènement de l'imprimerie et la Réforme*, *op. cit.*

« Ariès a décrit les phases primitives de cette vaste transformation : “l’entourage familial, l’Église, les moralistes et les éducateurs ont privé l’enfant de la liberté dont il jouissait jusque-là auprès des adultes”. L’école fut “radicalement transformée” en “instrument de discipline rigoureuse”. J’entends montrer que de tels changements sont probablement en rapport avec le passage de “l’instruction par les actes” à “l’instruction par le livre”. Il fallait assurément quelque nouvelle forme de discipline pour attacher des jeunes gens pleins de santé à leur pupitre pendant les heures du jour. Quelques professions nouvelles, celles de précepteur, de maître d’école ou de gouverneur, étaient nécessaires pour les y maintenir. »³⁰⁶⁶

L’École – ou la démocratie par et du livre – territorialise et monadise l’évangélisation de cette réforme de la Raison, combinant deux engrenages transversaux, et imbriqués à la fois, typiques de la *religio*. Le premier, disciplinaire, alimente, de haut en bas³⁰⁶⁷, la transmission des ordres qui ont trait aussi bien à la mémoire de l’État qu’aux aménagements de son témoignage. Le second, démonstratif / *ek-sistentiel*, étage, de bas en haut, le niveau d’éducation des élèves à la Raison du processus r/allié – cloisonné en ordres ou compétences hiérarchisées – dont l’infusion ou l’impression individuelle des manifestations recueillies – lesquelles, techniquement, se complexifient au fil de leur formation – conjecture la restitution comparée entre leurs témoins, motrice de l’activité. La morphologie collaborative du tournoi scolaire, dont ce dernier tire le pédigrée de « communauté de destin »³⁰⁶⁸, ramifie, seulement, l’unité (ou l’Alpha de toute collaboration)³⁰⁶⁹ d’un Verbe intronisant l’École témoin authentique, et dont la mécanisation du témoignage le découvre *ubique*³⁰⁷⁰, « tout entier homogène, inébranlable et parfait, dit Xénophane. (II) n’a pas été, (II) ne sera pas, puisqu’ (II) est tout entier, tout à la fois présent, un et d’un seul tenant. (vs. I à II du fr. 8 de Diels.) »³⁰⁷¹. L’autonomie du Verbe, corrélatrice de sa *perfectio*, charrie, pour quoi, la déchéance des fonctions, notamment, de prêtre et de précepteur en celles de fonctionnaire et d’enseignant d’un enseignement d’une parole réifiée dont les représentations antérieures ne fournissent, dorénavant, qu’un alibi au « déploiement incessant de la puissance économique sous la forme de la marchandise [ndlr : comme valeur objective d’usage] qui a

3066 *Ibid.*

3067 Du ministère de l’Éducation nationale vers les élèves, et ce, *via*, schématiquement, le Rectorat, la direction de l’établissement et l’enseignant.e.

3068 Voir note 148

3069 Voir le deuxième paragraphe du Chapitre IV, partie 2 (0), de cette thèse.

3070 « Tout d’abord, la reproduction mécanisée s’affirme avec plus d’indépendance par rapport à l’original que la reproduction manuelle. Elle peut, par exemple en photographie, révéler des aspects de l’original accessibles non à l’œil nu, mais seulement à l’objectif réglable et libre de choisir son champ et qui, à l’aide de certains procédés tels que l’agrandissement, capte des images qui échappent à l’optique naturelle. En second lieu, la reproduction mécanisée assure à l’original l’ubiquité dont il est naturellement privé. »

Benjamin Walter, *L’œuvre d’art à l’époque de sa reproduction mécanisée*, *op. cit.*, pp. 41 – 42

Passage souligné par mes soins.

3071 Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec*, *op. cit.*, p. 194

transfiguré le travail humain en travail-marchandise, en *salariat* ». Le capitalisme « aboutit cumulativement », sous l'effet de la mécanisation du *travail concret*³⁰⁷², « à une abondance dans laquelle la question première de la survie est ~~sans doute résolue~~ [ndlr : mise en suspens...] d'une manière telle qu'elle doit se retrouver toujours ; elle est chaque fois posée de nouveau à un degré supérieur »³⁰⁷³ de concurrence, et de privation telle, concentrée dans toutes les manifestations du Verbe, que le r/achat de la dette correspondante, en domaine(s) clos, catalyse et polarise tous les rapports sociaux.

La rédemption talonnée par *l'éta(n)t* ne laisse, pour autant, de s'y soustraire, mais, aussi, de le refouler, à l'image des supplices infligés aux criminel.le.s de la mythologie grecque tombé.e.s aux Enfers. Les principes économique, de l'accumulation capitaliste, et technologique, de la mécanisation industrielle de l'activité, consistent, chacun, à lui confisquer, respectivement, ses manifestations – *échangées* contre l'équivalent numéraire (soit une abstraction) d'un pourcentage de ces dernières, seulement – et savoir-faire ; si bien que la méthode appliquée d'un faire vérité autonome, sinon radicalement démocratique, prive, corollairement à sa manifestation, *l'éta(n)t* des conditions de son alliance (ou *marché*), donc de son r/achat d'une faute originaire masquant une mutilation mise en procès par l'UNique, depuis³⁰⁷⁴ ; d'où la *différence* catholique de la rédemption à l'au-delà, dont le capitalisme fait, manifestement, tomber le verdict, aussi bien politiquement que

3072« Dans l'expression de la valeur d'une marchandise, le corps de l'équivalent figure toujours comme matérialisation du travail humain abstrait, et est toujours le produit d'un travail particulier, concret et utile. Ce travail concret ne sert donc ici qu'à exprimer du travail abstrait [...] Pour exprimer, par exemple, que le tissage, non comme tel, mais en sa qualité de travail humain en général, forme la valeur de la toile, on lui oppose un autre travail, celui qui produit l'habit, l'équivalent de la toile, comme la forme expresse dans laquelle le **travail humain se manifeste**. Le travail du tailleur est ainsi métamorphosé en simple expression de sa propre qualité abstraite [...] Le travail concret qui produit l'équivalent, dans notre exemple, celui de tailleur, en servant simplement d'expression au travail humain indistinct, possède la forme de l'égalité avec un autre travail, celui que recèle la toile, et devient ainsi quoique travail privé, comme tout autre travail productif de marchandises, travail sous forme social immédiate. C'est pourquoi il se réalise par un produit qui est immédiatement échangeable avec une autre marchandise [...] Aristote exprime clairement que la forme argent de la marchandise n'est que l'aspect développé de la forme valeur simple [...] Le secret de l'expression de la valeur, l'égalité et l'équivalence de tous les travaux, parce que et en tant qu'ils sont du travail humain, ne peut être déchiffré que lorsque l'idée de l'égalité humaine a déjà acquis la ténacité d'un préjugé populaire. Mais ceci n'a lieu que dans une société où la forme marchandise est devenue la forme générale des produits du travail, où par conséquent le rapport des hommes entre eux comme producteurs et échangistes de marchandises est le rapport social dominant. »

Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections I à IV, op. cit.*, pp. 83 – 84 – 85 – 86

Passage surligné (en gras) par mes soins.

3073Debord Guy, *La Société du Spectacle, op. cit.*, p. 38

3074Que représente l'aristocratie, peu importe le mode économique de la domination exercée. « Sauf suivant encore des modalités particulières au Danemark et en Suède, à peu près partout [ndlr : aux XVIIIe et XIXe siècles] note Guy Lemarchand, au sujet, par exemple, de la réforme capitaliste du mode féodal de production, il n'est pas entrepris, même dans le royaume de Naples ou dans l'Empire d'Autriche-Hongrie, une véritable redistribution des terres, et même quand se termine le long processus de dissolution du servage et de rachat des charges, non seulement il n'est pas touché à la grande propriété, mais celle-ci s'est étendue. »

Lemarchand Guy, *Paysans et seigneurs en Europe : Une histoire comparée. XVI^e-XIX^e siècles*, Nouvelle édition [en ligne] Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2011

<http://books.openedition.org/pur/124404>

<https://doi.org/10.4000/books.pur.124404>

structurellement.

L'État capitaliste, d'un côté, ne renferme qu'un « vide ouvert », sinon une dette (ou faute) extensible à l'infini, telle que l'enregistrent les taux d'endettement relevés à l'échelle du monde (350% du PIB mondial, estimé, sinon, à 300 000 milliards de dollars, en 2022)³⁰⁷⁵, mais, également, de l'État (112,5 % du PIB national et 5% de ce dernier pour son déficit net, en 2022)³⁰⁷⁶, les entreprises (170% du PIB national, en 2021)³⁰⁷⁷ et les ménages français (65% du PIB national, en 2022)³⁰⁷⁸, pour ne citer qu'eux ; lesquels, de surcroît, tirent, globalement, le financement de leurs activités (contracté auprès des banques commerciales) d'une création monétaire *ex nihilo* dont il convertit, par ailleurs, les fonctions originaires : d'étalonnage, de médiation et de thésaurisation, de la valeur en fonction motrice de l'Économie.

De l'autre côté, au point « de la “deuxième révolution industrielle” », souligne Debord, la consommation aliénée [ndlr : toujours plus aliénante...]³⁰⁷⁹ devient pour les masses un devoir supplémentaire à la production aliénée. C'est tout le travail ~~vendu~~ [ndlr : salarié] d'une société qui devient globalement la marchandise totale [ndlr : rétrocédée, sous forme de salaire et toujours moins complètement, à son *éta(n)t* respectif et] dont le cycle [ndlr : ou le procès d'*A-λήθεια*] doit se poursuivre. » Et, Debord de continuer, « s'il n'y a aucun au-delà de la survie augmentée, aucun point où elle pourrait cesser sa croissance, c'est parce qu'elle n'est pas, elle-même, au-delà de la privation, mais qu'elle est la privation [ndlr : ou l'État du Verbe] devenue plus ~~riche~~ »³⁰⁸⁰ efficace / autonome.

3075 Basini Bruna, « “La dette mondiale est de 300 000 milliards de dollars”, révèle l'ancienne banquière Anne-Laure Kiechel », *Le Journal Du Dimanche*, le 29/01/2023

<https://www.lejdd.fr/economie/la-dette-mondiale-est-de-300-000-milliards-de-dollars-revele-lancienne-banquiere-anne-laure-kiechel-132068>

3076 « Dette publique : un montant dépassant 3 000 milliards d'euros », *Vie Publique*, le 19/07/2023

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/288818-dette-publique-un-montant-depassant-3-000-milliards-deuros>

Alors que « la **charge de la dette** [devrait] s'accélérer vivement avec la **hausse de l'inflation** et peser notamment sur les titres indexés sur l'inflation tandis que la transition verte aura aussi un effet sur les dépenses publiques [...] la Cour des comptes dit, quant à elle, s'inquiéter de la trajectoire présentée par le Gouvernement dans le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027. “La situation des finances publiques de la France, consigne-t-elle, restera ainsi en 2023 parmi les plus dégradées de la zone euro, alors que la Commission européenne juge que les risques sont élevés sur la soutenabilité de la dette publique française à moyen terme.” »

Ibid.

3077 Gaudiaut Tristant, « La dette des entreprises atteint des sommets », *Statista*, le 25/10/2021

<https://fr.statista.com/infographie/22367/dette-des-entreprises-en-pourcentage-du-pib>

Les chiffres donnés par la Banque des règlements internationaux équivalent à quasi le double, ou presque, de la valeur de leur actif.

3078 « Ratios de dette des agents non financiers », *INSEE*, le 20/07/2023

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2123194>

3079 « Cette marchandise totale » revient « fragmentairement [ndlr : et toujours plus insuffisamment] à l'individu fragmentaire [ndlr : scindé en Salaire et EBE] absolument séparé des forces productives opérant comme un ensemble. »

Debord Guy, *La Société du Spectacle, op. cit.*, p. 40

3080 *Ibid.*, pp. 40 – 41 – 42

Le *progrès* (du privatif) – à distinguer d'un mouvement rectiligne uniforme – suppose, en contrepoint, l'augmentation exponentielle de la valeur affichée par, soit, a *minima*, l'une d'entre-elles, soit les trois composantes de l'activité factrices de puissance (donc de Raison, d'après Thucydide)³⁰⁸¹, lesquelles sont *la masse, la vitesse et le temps*, de sorte que :

$$E = \frac{1}{2} mv^2$$

- soit *E* pour Énergie cinétique mesurée en joules, *m* pour la masse en kg et *v*, sa vitesse en m.s⁻¹

et

$$P = E/\Delta t$$

- soit *P* pour Puissance évaluée en watts ou joules / seconde et *t* pour temps, en secondes.

Dès lors que la condition naturelle de l'Homme borne aussi bien sa masse corporelle, sa vitesse de pointe³⁰⁸² que son temps (quantifié) d'activité disponible³⁰⁸³, l'accomplissement du Verbe

3081 Voir note 686

3082 « Des chercheurs de l'université nationale autonome de Mexico viennent ainsi d'analyser les données enregistrées lorsque le coureur a établi l'actuel record du monde du 100 mètres aux championnats du monde de Berlin en 2009. À l'aide d'un modèle mathématique, ils ont déterminé la puissance développée par le sprinter tout au long de ces 9 secondes 58 d'effort. Leurs résultats, publiés vendredi dans *European Journal of Physics*, évoquent une puissance maximale de 2620 watts – c'est plus d'une fois et demie la puissance maximale exercée en un coup de pédale par les meilleurs sprinteurs du Tour de France [...] “La puissance est le produit de la force exercée par le sportif et de sa vitesse”, explique Jean-Benoît Morin, spécialiste de la biomécanique de la locomotion et de la performance au laboratoire de physiologie de l'exercice de l'Université de Saint-Étienne. “La vitesse atteint son maximum sur la deuxième moitié de la course (44 km/h pour Bolt à environ 60 mètres, NDLR) mais l'effort produit par le coureur est bien plus important au démarrage.” Du coup, Usain Bolt est au maximum de sa puissance seulement 0,9 secondes après le départ. »

Vey Tristan, « Le record du monde d'Usain Bolt étudié par la science », *Le Figaro*, le 26/07/2013

<https://www.lefigaro.fr/sciences/2013/07/26/01008-20130726ARTFIG00482-le-record-du-monde-d-usain-bolt-etudie-par-la-science.php>

Cette vitesse de pointe se réduit comme peau de chagrin sur un temps plus long : de 5 à 15 KM/H (en moyenne environ) sur 10 kilomètres.

Lire, à ce propos, Gaillard Olivier, « Apprenez à courir plus lentement ! », *Runners.fr*

<http://runners.fr/footings-courez-vous-a-la-bonne-allure-ou-trop-vite>

3083 Le quantité d'énergie humaine quotidiennement disponible est évaluée à < 4 500 *calories* ou 18 000 *kilojoules* (environ).

Lire, à ce propos, Clivio Inès, « On connaît désormais les limites ultimes de l'endurance humaine », *Slate.fr*, le 06/06/2019

<http://www.slate.fr/story/178143/limites-ultimes-endurance-humaine>,

Thurber Caitlin, Dugas Lara R., Ocobock Cara, Carlson Bryce, Speakman John R. & Pontzer Herman, *Extreme events reveal an alimentary limit on sustained maximal human energy expenditure*, *Science Advances*, Vol. 5, no. 6, eaaw0341, le 05/06/2019

DOI: 10.1126/sciadv.aaw034

<https://advances.sciencemag.org/content/5/6/eaaw0341>

conjecture, nécessairement, la médiation d'un ou plusieurs corps étrangers (comme les matières premières ou les éléments, à l'origine) dont la priva(tisa)tion (en grande part) et l'assimilation fonctionnelle au *processus* ou savoir-faire, autrement dit *leur travail*, accouche d'une valeur trans/formée supérieure. Ses qualités, sitôt celle-ci réinjectée dans ce dernier, favorisent, alors, aussi bien le transport (ou développement) des forces associées que la transmission (ou exécution) de l'ordre qu'elles portent. De ce type d'alliage composite d'*éta(n)ts* foncièrement irréductibles les uns aux autres, consommés puis réifiés / pétrifiés au terme de leur *travail*, sourdent, ainsi, les manifestations d'un Verbe dont elles forment l'infrastructure. La rivalité qu'elles médiatisent entre leurs artisan.e.s-ingénieur.e.s associé.e.s, lequel.le.s briguent, *également*, la condition de témoin ou Fils Unique de la Raison, cultive, en réaction, une méthode qui, disposée à l'exercice de la souveraineté, sinon au surclassement de l'altérité, exige, pour ce faire, l'affranchissement illimité des *égaux / rivaux* du carcan naturel, donc égalitaire, de l'*être (humain)*, les condamnant au *statu quo*, et l'apostasie par la même. La mécanisation industrielle du savoir-faire, symbolisée par l'invention de l'imprimerie, marque donc, seulement, une étape de l'Alliance et ses dispositions à l'auto-nomie, considérées en termes aussi bien de recueil du Verbe, de communion (marchande) autour de lui que de manifestation du *progrès* : « Ce volume [ndlr : composite de compétences réifiées combinées, et réciproquement] d'une apparence quasi-miraculeuse aux yeux du pieux lecteur, disent Eisenstein et Mansuy, avait demandé, de la part de l'imprimeur non moins dévot, une grande compétence à transcrire les textes, à manœuvrer adroitement comme à résoudre des problèmes d'ordre pratique. Mammon autant que César se devait d'entrer dans les calculs de ce dernier. »³⁰⁸⁴

En effet, la déposition du Nouveau Testament intronise, conjointement, le *codex*³⁰⁸⁵, en lieu et place du *volumen*³⁰⁸⁶, à la fois plus mobile et moins coûteux que celui-ci ; et formalise, déjà, « l'éthique utilitaire compétitive » consacrée par l'imprimeur, quinze siècles plus tard³⁰⁸⁷. L'aïeul du livre amorce, d'un côté, la démocratisation de l'accès aux Saintes Écritures, et leur profanation par conséquent ; il prive, davantage, la parole (organique) d'une fonction de transmission lui étant, originairement, échue, de l'autre. « Le christianisme a fait au monde antique

3084 Eisenstein Elizabeth L. & Mansuy Gérard, *L'avènement de l'imprimerie et la Réforme*, op. cit.

3085 L'ancêtre du livre moderne, présenté sous forme de cahier, ou d'assemblage de feuilles (en papyrus ou parchemin) manuscrites, paginées, reliées les unes aux autres.

3086 Rouleau de papyrus (à l'image du Sefer Torah) originaire d'Égypte et officiant comme support (exclusif ou presque) des écrits de toutes les sociétés méditerranéennes sous l'Antiquité (depuis – 3000 avant JC).

3087 *Ibid.*

« Bien qu'il satisfît à la demande de littérature religieuse et qu'il contribuât à sa diffusion largement accrue, l'imprimeur était plus compétent pour les choses de ce monde-ci que de l'au-delà. Produisant guides, cartes et tableaux, il encourageait le public des lettrés à recourir moins aux prières qu'à une organisation pratique pour les réussites terrestres [...] Même les plus pieux d'entre les imprimeurs étaient persuadés que la parole de Dieu pouvait être mieux répandue par l'imprimerie que par la prédication. » »

Ibid.

de l'écrit, dit R. Debray à ce propos, le même coup que l'imprimerie lui fera à son tour mille ans plus tard : le coup du léger, du méprisable, du portatif. »³⁰⁸⁸ La sanction administrée par ses contemporains (et les ordres cléricaux, tout particulièrement) à chaque innovation de *la méthode* marque, d'ailleurs, le comble de la contradiction renfermée par le Verbe, la Vérité se faisant chassée de son propre domaine (sacré), de fait, confiné aux bornes de l'État, en qualité, soit de monopôle technologique (ou d'UNique), soit de relique (monstrueuse) d'un savoir-faire dé-modé – le livre a ainsi fait au catholicisme le même coup que le numérique lui fera à son tour au début du XXIe siècle : le coup de la réduction, de la massification et, finalement, de l'ubiquité. La précipitation corollaire d'*Αλήθεια* dans la sphère du profane, pour autant, dérive de son action et des trois hypostases qui la sous-tendent : **démocratisation**, **développement** et **autonomisation** du *λόγος*, dont le témoignage charrie, paradoxalement, le renversement de l'ordre, et ses commandements, *révélés*, comme domaine de la vérité. Partant, ses trois hypostases emportent, respectivement, la **conjuración** de l'objectif (autrement dit régner), l'**apostasie** de ses propres manifestations et la **barbarie** d'un agencement technique édifié en négatif de *l'être (humain)* ou, plutôt, de sa puissance limitée en charge et temps, celui-là, même, constitué, pourtant, source (exclusive) de valeur (ajoutée). Feuerbach, dans la Préface à la deuxième édition de *L'Essence du christianisme*, écrit que « sans doute notre temps... préfère l'image à la chose, la copie à l'original, la représentation à la réalité, l'apparence à l'être... Ce qui est sacré pour lui, ce n'est que l'*illusion*, mais ce qui est profane, c'est la *vérité*. Mieux, le sacré grandit à ses yeux à mesure que décroît la vérité et que l'*illusion* croît, si bien que *le comble de l'illusion* est aussi pour lui *le comble du sacré*. »³⁰⁸⁹ L'Histoire, depuis, incite l'actualisation de son constat, comme telle : *Et toute civilisation (ou État) préfère le développement à l'être... Ce qui est sacré, pour elle, n'est qu'UNique ou monstre, mais ce qui est profane ou éta(n)t, c'est la vérité. Mieux, le sacré décline à ses yeux à mesure que se manifeste la vérité et que son produit croît, si bien que le comble du progrès est aussi, pour elle, le comble de la vérité : comme Alpha et néant du sacré.*

La composition du codex, en tant que manifestation primordiale de l'Esprit Saint, réunit les trois arcanes de la vérité, précédemment identifiées, sous le signe du fonctionnalisme ou, dit autrement, des conditions favorisant une transmission des ordres donnés toujours plus intense. La réduction de l'objet cristallisant le (niveau de) savoir-faire (atteint) contribue à sa *démocratisation* / évangelisation préalablement soulignée. Son alliage composite d'*éta(n)ts* ou pièces détachés³⁰⁹⁰,

3088Debray Régis, *Cours de médiologie générale*, Gallimard, Paris, 1991, p. 132

3089Debord Guy, *La Société du Spectacle, op. cit.*, p. 13

3090L'innovation portée par le codex tient de la pagination re/liée d'écrits manuscrits dont l'agencement présume l'index et la tabulation, comme premier moteur de re/cherche rationalisée (car segmentée) : (pré) sélective et « spécialisée » (pour *opérationnelle*), à la fois.

quant à lui, prédispose son lecteur à un usage fragmentaire du livre³⁰⁹¹ et une sélection efficace (autonome) des ordres ou *λόγοι* transmis, jugés comme les plus importants du texte, afin de les réinvestir dans un projet plus ambitieux *et* nuire à son canon. Sourd, alors, de ce rapport établi à l'objet un filet d'innovations ou *progrès* (tels que l'enluminure, comme illustration graphique du texte dont elle simplifie ou rogne le message, par exemple) convergeant vers la mécanisation (puis l'*automation*, ultérieurement) de leur principe directeur consacrée par l'imprimerie, dont le codex fournit la trame, et « un grand nombre d'autres industries, non seulement du fait que la fonte des caractères se rattache à la métallurgie, la fabrique du papier aux industries textiles et la publicité au commerce, mais, aussi, parce que le degré d'avancement technologique et l'approvisionnement en main-d'œuvre spécialisée étaient susceptibles de s'accroître à un rythme accéléré là où prospéraient l'imprimeur et les marchés du livre. »³⁰⁹²

Le codex, et les dispositions de la Nouvelle Alliance qu'il manifeste le premier, constitue, dans une certaine mesure tout du moins, le rivet de la chaîne industrielle³⁰⁹³, comme « nouvelle forme de privation à l'intérieur ~~de la survie augmentée~~ [de l'Économie primaire – de ses *media* et conditions de propriété] ; laquelle n'est pas davantage affranchie de l'ancienne pénurie puisqu'elle exige la participation de ~~la grande majorité des hommes~~ [tout l'*État* (privé) ou la classe moyenne] comme travailleurs salariés, à la poursuite infinie [et dégressive à la fois, jusqu'à la vanité] de son effort ; et que chacun sait [pourtant] qu'il lui faut s'y soumettre ou mourir. C'est la réalité de ce chantage [contradictoire] le fait que l'usage sous sa forme la plus pauvre (manger, habiter) n'existe plus qu'emprisonné dans la richesse illusoire de la ~~survie~~ [privation] augmentée qui est la base réelle de ~~l'acceptation de l'illusion~~ [son *attestation*] en général dans la consommation des marchandises modernes. Le consommateur réel devient consommateur d'illusions [ou le témoin, à jamais débiteur, de son propre témoignage] La marchandise est ~~cette illusion~~ [ce témoignage] effectivement ~~réelle~~ [vrai] et le spectacle sa manifestation générale. »³⁰⁹⁴

3091« Il faudra vingt siècles pour qu'on se rende compte que l'importance primordiale du codex pour notre civilisation a été de permettre la lecture sélective et non pas continue, contribuant ainsi à l'élaboration de structures mentales où le texte est dissocié de la parole et de son rythme. »

Sirat Colette, « Du rouleau au codex », dans *Le Livre au Moyen Âge*, Paris, Brepols, 1988, p. 21

Le manuscrit s'offre, en effet, aussi bien à l'annotation qu'au parcours instrumental, efficace, de l'ouvrage.

3092Eisenstein Elizabeth L. & Mansuy Gérard, *L'avènement de l'imprimerie et la Réforme*, *op. cit.*

3093Du latin *industriā*, pour « application, activité, assiduité », et *industrius*, pour « actif, laborieux, zélé ». Ainsi, la conception de l'Industrie ne doit pas se borner à ses manifestations contemporaines ; elle doit, au contraire, s'entendre comme un état disciplinaire / discipliné déjà intégré au(x) Verbe(s) de l'Antiquité.

Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français*, *op. cit.*, p. 715

3094Debord Guy, *La Société du Spectacle*, *op. cit.*, pp. 43 – 44

Passages raturés et incorporés (entre crochets) à la citation par mes soins.

La sentence prononcée, en 2009, par le « Père »³⁰⁹⁵ des États-Unis frappés, alors, par la « crise des *subprimes* » marque le renouvellement de l'Alliance (marché ou νόμος) conclue, au terme de sa totali(tari)sation politique, entre *l'éta(n)t* et le Verbe. Barack Obama agrée, en effet, le « sacrifice » des *fil*s de la nation états-unienne consommé sur l'autel de l'Industrie, et sa vérité, qu'ils ont, eux-mêmes, édifié. Plus funeste que le sacrifice, le renoncement de *l'éta(n)t* à être faire, et donc *ek-sister*, consacré par l'UNique, à la différence de *La Passion*, entérine la délégation au peuple du r/achat de son propre futur ou *au-delà*, et, par conséquent, de sa mise en hypothèque auprès du Verbe. Cette ~~révélation~~ épitaphe de l'État, que dépose dans son esprit le président des États-Unis, referme, ainsi, le testament de la collaboration.

« We saw 400,000 jobs lost in the auto industry in the year before this restructuring even began. I will not pretend the hard times are over. Difficult days lie ahead. More jobs will be lost. More plants will close. More dealerships will shut their doors, and so will many parts suppliers [...] **But I want you to know that what you're doing is making a sacrifice for the next generation.** »³⁰⁹⁶

3095 La formule « votre Père », dans la bouche des représentants de l'Union, désigne, au XIXe siècle, le président des États-Unis, lorsque, notamment, ces derniers s'adressent aux indiens.

Voir note 1463

3096 « Obama tells of “sacrifice for next generation” », *Telegraph*, le 01/06/2009

<https://www.telegraph.co.uk/finance/newsbysector/transport/general-motors/5423926/Obama-tells-of-sacrifice-for-next-generation.html>

The New York Times Magazine titre quant à lui, le 24 Juin 2009, un article correspondant : « G.M., Detroit and the Fall of the Black Middle Class »,

<https://www.nytimes.com/2009/06/28/magazine/28detroit-t.html>

Henri Houben, docteur en économie de l'UCL travaillant pour l'ONG belge du GRESEA, membre d'ATTAC Bruxelles et du WAPE (World Association of Political Economy), pointe, dans son enquête, la tension qu'entretiennent, dès la fin des années 80, les *inputs & outputs* du marché américain de l'automobile ; tension qui en préfigure la faillite inéluctable dans les années 2000.

http://actuelmarx.parisnanterre.fr/cm6/com/MI6_Eco_Houben_Henri.doc, p.7

➤ Le relevé graphique officiel de l'Evolution parallèle de la croissance des ventes automobiles et des capacités installées aux Etats-Unis 1961-2008 (1961=100) est consultable à l'**Annexe XI** de ce Chapitre.

CONCLUSION

« *Ce qui ne nous tue pas nous rend plus vide.* »

Anonyme

L'apocalypse dont, au XXI^e siècle, nous portons le témoignage, peu importe le champ considéré : Marché de l'Emploi, Industrie (en tant que domaine d'application des sciences et technique et royaume du transhumanisme)³⁰⁹⁷, écologie, politique globale, etc., conditionne (en qualité de projet)³⁰⁹⁸ et ré-ordonne, progressivement, les termes d'un engagement à la réaliser soumis de telle sorte aux esclaves de l'État – intronisé.e.s peuple, citoyen.ne.s ou gouverné.e.s par le truchement du *marché* – que toute apostasie de leur part conjecture le reniement d'une réalité (*ek-sistence* ou *Dasein*) qu'elles et ils ont, eux-mêmes, contribué à produire (ou manifester),

3097Le transhumanisme, comme tropisme de l'Industrie, milite pour « le dépassement [ndlr : ou l'anéantissement] de l'espèce humaine qu'il considère obsolète, pour accéder à une humanité [ndlr : plutôt un *éta(n)t*] dite "augmentée" par le biais des nouvelles technologies [...] Les transhumanistes [...] préconisent de [les] utiliser [...] pour doter sans aucune limite l'humain de capacités dont la nature ne l'a pas pourvues [...] Ces modifications quitteraient le giron de la science-fiction, grâce à l'arrivée des technologies convergentes, les NBIC (pour Nanotechnologie, Biotechnologie, sciences de l'Information et sciences Cognitives), qui offrent la possibilité d'agir sur l'être humain à une échelle jusque là inégalée. En effet, comme le démontre la note d'analyse n°310 du Centre d'Analyse Stratégique – institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du premier ministre –, "les avancées de la science et de la technologie [...] font penser à certains que des améliorations significatives des performances humaines – [...] physiques ou cognitives – pourraient être à notre portée dans un avenir assez proche" [...] "le codécouvreur de la structure de l'ADN, James Watson, s'interrogeait ainsi en 1998 : "Si nous pouvons produire un être humain meilleur [ndlr : ou, plutôt, un *éta(n)t* supérieur] en lui ajoutant des gènes, pourquoi devrions-nous nous empêcher de le faire ?" Lee Silver, célèbre généticien de l'Université de Princeton, a publié un livre au titre éloquent, *Remaking Eden*, dans lequel il soutient que la manipulation génétique de l'humain n'annonce rien de moins que le paradis [ndlr : comme *Éta(n)t* sans corps ni humanité] William Haseltine, pionnier de la génétique contemporaine et premier PDG de *Human Genome Sciences Incorporated* (entreprise créée en 1992 avec la mission de développer de nouvelles façons de prévenir et de guérir les maladies génétiques à partir du décryptage du génome) a déclaré au New York Times que sa génération "allait être la première dans l'histoire qui réussirait à trouver la voie vers l'immortalité". » (1) ou *l'éternité* pourtant déjà investie, virtuellement du moins, par *l'éta(n)t* consommé au cours de sa pro/duction industrielle objectivée puis réinjectée dans le processus de travail, en qualité de machine (*état* ou capital fixe) et, également, à ce titre, de force re-transmise à d'autres forces, éléments et/ou matières associés, pour se déployer (fragmentairement) ou se transcender *via* de nouveaux produits (valeurs) trans/formés, substitués à l'humain. « Le cas de l'entreprise Foxconn à Taiwan qui a remplacé ses ouvriers par un million de robots pour fabriquer des iPhones et des iPads témoigne de cette mutation. Et comme le dit avec cynisme un présentateur de télévision à ce sujet : "Oui, c'est énorme ! Les robots ne se fatiguent pas. Ils ne sont pas exigeants sur les conditions de travail et ils ne créent pas de problèmes en se suicidant" [...] Dans cet univers, on ne trouve les humains qu'au début, en tant qu'inventeurs, et à la fin, en tant que consommateurs. » (2) L'administration et la supervision des agencements de cette mécanique industrielle progressive en boucle fermée, assurées (encore) par l'être humain, ne laissent pas moins augurer, à terme, son (grand) remplacement par « un être [ndlr : *éta(n)t*] capable de faire tout ce que faisait l'homme avec plus de rapidité, d'exactitude » (3), de dextérité ou, encore, d'« intelligence » qui valorise, non un « don » ni une disposition naturel ainsi que la consacre l'Industrie, mais une discipline mentale rompue à la versatilité du *λόγος* (grimée en « principe d'incertitude » par la mécanique quantique) et de l'ordre (ou *νόμος*) qu'il manifeste. Du latin *intelligēre* – pour « discerner, saisir, comprendre » composé du préfixe *inter-* (« entre ») et du **verbe** *lĕgĕre* signifiant « cueillir, choisir, lire » – , l'« intelligence » dénote une capacité optimale de traitement cognitif de l'information (or)donnée, et d'ajustement techno-logique aux conditions requises par sa re-transmission. Le terme, autrement dit, recouvre le concept d'autonomie transcendé, justement, par « la création de ce "monde intelligent" [qui] se concrétise, aujourd'hui, par l'ambition de numériser notre environnement. Cette numérisation est rendue possible par des outils informatiques capables de traiter 1 000 milliards d'opérations logiques en une seconde, soit quelques milliards de fois plus vite qu'un être humain et ce, avec des ordinateurs standards. À l'heure actuelle, l'ordinateur le plus puissant au monde, Tianhe-2 (Voie lactée-2 en chinois), affiche une puissance de 33,86 petaflop/s soit 33,86 millions de milliards d'opérations logiques par seconde [...] Le processus de numérisation se fait sans bruit, mais il se distingue tout de même par "une ambition démiurgique à vouloir réduire l'intégralité des points de la terre à une base de données universelle et sans fond qui caractérise exactement notre moment technohistorique." [...] Que dire de la Google car, présentée en 2011, "destinée à prendre en charge d'elle-même l'ensemble d'un itinéraire, reléguant la position historique du conducteur à celle d'un passager intégralement assisté, libre de lire des informations sur la tablette numérique ou de s'endormir le temps d'un parcours." Que dire encore des drones militaires qui prennent à présent des décisions autonomes ne nécessitant plus d'ordres humains pour tirer

au cours d'une précédente collaboration, et qui, de cette manière, se constitue vérité. Ainsi, le renoncement de *l'éta(n)t* à la faire (et, donc, *ek-sister*) prime, finalement, le reniement d'*Ἀλήθεια* dont le « processus », en économie de marché globalisée, requiert le concours de toutes les ressources disponibles à leur pro/duction, comme tel, d'un exosquelette (composé du capital fixe, des consommations intermédiaires et des biens de consommation finale) toujours plus massif³⁰⁹⁹ et/ou puissant que ses forces motrices qu'il voue, consécutivement, à l'exil. Partant, la valeur d'usage, jusque-là reléguée à la fonction d'agent de la valeur d'échange ou du rapport établi entre collaborateur.e.s, lui fournit, rétroactivement, « les conditions de sa domination autonome »³¹⁰⁰ ; si bien qu'elle « finit par mener la guerre pour son propre compte »³¹⁰¹, tel que le projettent, d'ailleurs, les concepts de collaboration et de vérité. L'un et l'autre, en effet, recouvrent un *processus* aux fonction et agencements pour les moins analogues dont le tableau, ci-dessous, brosse les déclinaisons conceptuelles et leur congruence.

sur des cibles matérielles ou humaine. Comme le précise Nathalie Guibert, “avec les drones qui volent à Mach 22 [...] les êtres humains ne peuvent plus être dans la boucle pour prendre des décisions”. » (4)

(1) Hamel Clément, *Un monde sous-humain. Critique de la vie robotisée*, Numéros 12/13 de la revue *Illusio* : « Théorie critique de la Crise, du crépuscule de la pensée à la catastrophe », Éditions Le bord de l'eau, 2014, Caen, p. 585 (citations tirées de Chriqui Vincent, « Les technologies d'amélioration des capacités humaines », *Centre d'Analyse Stratégique*, note d'analyse n°310, Décembre 2012 et Robitaille Antoine, *Le nouvel homme nouveau. Voyage dans les utopies de la posthumanité*, Éditions du Boréal, Montréal, 2007, p. 14)

(2) *Ibid.*, p. 580

(3) Ellul Jacques, *Le Système technicien*, Éditions Le Cherche midi, Paris, 2004, p. 105

(4) Hamel Clément, *Un monde sous-humain. Critique de la vie robotisée*, *op. cit.*, pp. 581 – 582

(citations tirées de Sadin Éric, *L'Humanité augmentée. L'administration numérique du monde*, Éditions L'Échappée, Paris, 2013, pp. 77, 87 – 88)

3098L'Apocalypse, au-delà de son étymologie précédemment discutée, compte, à ce titre, parmi les textes du Nouveau Testament.

3099« La masse des objets artificiels créés par les humains, écrit C. Lemke, par exemple, est en train de dépasser la masse d'êtres vivants sur Terre. Il faut s'imaginer une balance avec d'un côté, la biomasse, c'est-à-dire les arbres, les animaux, tous les objets naturels issus du vivant. De l'autre côté de la balance, les objets artificiels créés par l'humain, les bâtiments, les routes ou encore les déchets [...] Aujourd'hui, un basculement est en train de s'opérer et la balance, qui était passée à l'équilibre, commence désormais à pencher du côté des objets artificiels. En effet, les humains créent des choses plus rapidement que la nature ne peut produire de biomasse. C'est le constat réalisé par une équipe israélienne de l'Institut Weizman des Sciences et publiée dans la revue Nature. »

Lemke Coralie, « La masse des objets créés par l'humain est sur le point de dépasser la biomasse », *Sciences et Avenir*, le 11/12/2020

[https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/la-masse-des-objets-crees-par-l-humain-a-depasse-la-masse-de-la-nature-sur-terre_149942?](https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/la-masse-des-objets-crees-par-l-humain-a-depasse-la-masse-de-la-nature-sur-terre_149942?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR28fY7ICMFgkVDFhftAC0aOpDLmwJ1RheJXYVTFDbDIFffUZKPt4Xodb8#Echobox=1607706629)

[utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR28fY7ICMFgkVDFhftAC0aOpDLmwJ1RheJXYVTFDbDIFffUZKPt4Xodb8#Echobox=1607706629](https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/la-masse-des-objets-crees-par-l-humain-a-depasse-la-masse-de-la-nature-sur-terre_149942?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR28fY7ICMFgkVDFhftAC0aOpDLmwJ1RheJXYVTFDbDIFffUZKPt4Xodb8#Echobox=1607706629)

3100Debord Guy, *La Société du Spectacle*, *op. cit.*, p. 43

Je corrige, ici, la proposition de l'auteur, lequel affirme que « la valeur d'échange n'a pu se former qu'en tant qu'agent de la valeur d'usage, mais sa victoire par ses propres armes a créé les conditions de sa domination autonome. »

3101*Ibid.*

THÈME (λόγος)	PROCESSUS ou la guerre, comme état et projet (domaine de la souveraineté)	AGENCEMENTS (FONCTIONNELS)		
Vérité	Transmission (d'une révélation)	Démocratisation d'une instruction du Verbe et de l'éducation aux rapports économiques dont il consigne le mode, et ce, à des fins exécutoires	Progrès de la Méthode ou des moyens de trans/formation du « chemin » ou Verbe, fait chair à sa genèse, qui, sous l'effet de son culte (systématisé), recouvre un <i>état</i> objectif (mécanique puis numérique) toujours plus efficace ou rentable, corrélatif d'une ...	Autonomie d'un mort-vivant ou, dit autrement, de l'être <i>l'éta(n)t</i> , comme non-être ou a/néantisé qui (se) fait et se reproduit sur l'autel de la ...
Collaboration	Communication (d'un ordre)	Travail partagé sinon délégué à des unités de production r/assemblées ou r/amassées comme but(in)s et pièces détachées, constituées « sujets libres » (un oxymore) lorgnant leur rédemption	Abstraction (et liquidation coextensive) des relations de travail et de leurs <i>media</i> humains correspondants	Réification d'une combinaison (monstrueuse) de forces composites et savoir-faire, mis en procès de sorte à ressusciter sous les traits, soit d'une méthode aliénée augmentée ³¹⁰² , soit d'un instrument de mesure <i>objectif</i> de l'activité pétrifiée ³¹⁰³

3102 Taylor, à l'époque, rappelle D. Linhart, dépêche, dans les ateliers, des ingénieurs missionnés au relevé des compétences ouvrières, et leur thésaurisation pour les « dépecer », dit-elle, ou segmenter en « tâches plus élémentaires, de manière à ce que les ouvriers soient confrontés à des tâches répétitives dans lesquelles ils excelleront » en retour, et ce, à des fins productivistes. « Cela, poursuit D. Linhart, masque le constat que fait Taylor, autrement dit que “le savoir c'est du pouvoir”. Si, remarque-t-il, on laisse le savoir aux ouvriers, on leur laisse, *de facto*, le pouvoir » ; d'où son projet de « transfert [ndlr : dynamique, précise l'auteure] du savoir, donc du pouvoir, des ateliers vers les bureaux des temps et méthodes de l'entreprise », au nom d'un progrès scientifique, vecteur de bien commun, consacré par toutes les franges (même les plus révolutionnaires) de la société.

Linhart Danièle, « Salariat et modernisation managériale », *op. cit.*

3103 « Un fragment de Xénophane, que Heidel tient pour une citation littérale et qui est, pour le moins, une expression

La classe moyenne ou l'Éta(n)t, à l'instar de Gorgô, succombe ainsi, progressivement pour sa part, sous l'action et le poids d'une manifestation de son activité (ou *non-être qui fait*), dont la rencontre, si elle met un double, donc un monstre, en présence, témoigne, qui plus est, de son monologue établi entre les trois phases – procès, pétrification / réification, circulation – de sa (re)production. En effet, toujours pour m'appuyer sur le mythe, le reflet de Gorgô jeté par le bouclier (comme réplique de l'égide) porte, selon moi, davantage l'écho de son précédent affrontement à la protectrice d'Athènes, duquel jaillit le symbole de la Justice dont Méduse collabore à la production – avec celui-ci comme synthèse matérielle d'un premier rapt exploité, soldant la rixe. Méduse, considérant ses primo attributs (et ambitions) affichés d'autant plus, contribue, rétroactivement, à se donner le coup de grâce au moyen d'une arme qui, finalement, ne médiatise qu'un face-à-face avec elle-même : L'égide sourd des ruines de son échec – et, probablement, celui de ses troupes – à dominer Athéna ; ses propres forces (perdues) qui le composent, alors, se retournent contre elle (d'où la parabole du miroir), pour s'y substituer en qualité de re-flet (*re-flecto*, en latin, pour *re-plier*) / re-pro-duit ou masque du référent³¹⁰⁴, la manifestation de l'objet, en tant que tel, signant la mort de celui-là ; si bien que la projection du reflet ne masque, vraisemblablement *in fine*, qu'un effet de persistance rétinienne d'une absence mise en abyme par le mythe, comme anagramme et apocalypse de l'État.

« Dans l'une [ndlr : des versions du mythe] la plus répandue, il n'y a aucun combat, les Gorgones étant endormies à l'arrivée de Persée. Le héros tue Méduse dans son sommeil et c'est à se demander si après tout le mythe n'est que son rêve. »³¹⁰⁵

Le récit, non de Méduse, en définitive, mais du bouclier/miroir, en qualité de masque, ou d'une absence (de mondanéité) matérialisée rendue autonome projette le rapport qu'entretiennent l'Éta(n)t, sinon la classe moyenne, et son (re)pro/duit : capitaux fixes et biens de consommation finale, en Démocratie Libérale ; et que sa culture, industrielle / marchande, prédispose au renversement dialectique de sa logique interne masqué par le mythe. Ainsi, le sujet (ou, en l'occurrence, le salariat) ne re-garde l'objet, en signe de maîtrise ou contrôle de son emploi ; ni,

assez précise de la pensée du philosophe de Colophon, nous livre que : “Dieu a vision de Γ'Αλήθεια”. Ce qui signifie qu'à Dieu est réservée la connaissance totale qui est de l'ordre du *σαφές*, tandis qu'à l'homme est échu le plan du *δόκος* [ndlr : dérivé de *δέχομαι*, *dékhomai*, pour « recevoir » ou « recueillir » l'ordre à re-transmettre, jamais à révéler...] Telle est l'importance d'**Αλή-θεια**, dont **Philolaos déclarait qu'elle était consubstantielle à la genèse du nombre** [ndlr : du calcul (et de l'intérêt qui le sous-tend) comme du *λόγος*] ce qui n'étonne pas dans la pensée d'un Pythagoricien, où l'importance majeure de la notion de mémoire justifiait amplement une place centrale pour 'Αλήθεια. »

Détienne Marcel, *La notion mythique d'Αλήθεια*, *op. cit.*

Passage surligné (en gras) par mes soins.

3104C'est le bouclier/miroir qui (du moins, en premier) regarde Gorgô, et non l'inverse.

3105Evangelos Athanassopoulos, *Le bouclier, le miroir et le masque : chronotopologie d'un mythe*, *op. cit.*

même, ne s'y mire, pour, à l'instar de Narcisse, r/établir leur identité ; mais, se fait *toiser*, au contraire, par son pro/duit, lequel, dans ses formes mécaniques, d'abord, digitales³¹⁰⁶, ensuite, médiatise, en Démocratie, le renversement du *travail* de l'esclave, et sa dialectique *aliénation / mutilation fonctionnelle / recomposition (matérielle comme politique)*, en collaboration – *communion (comme partage d'un travail précédent re-constitué) / abstraction et réification (des forces associées)* – agentielle au progrès d'une méthode objectivée techniquement souveraine. Le concours des collaborateur.e.s prêté à la croissance d'un Verbe qu'elles et ils ont, d'abord, incarné, puis qui s'est, alors, autonomisé, comme valeur d'usage (capital fixe ou bien de consommation), consiste à, respectivement, s'y asservir, dans le procès de production, et s'y assujettir, dans celui de la distribution, en qualité, pour ces dernier.e.s, de *media* déchéants de l'accumulation capitaliste. La réduction, et ce, jusqu'à l'anéantissement, de *l'éta(n)t* contemporain, d'une part, à un facteur subsidiaire de production condamné par les clauses du marché à un exil prochain, de l'autre, à un *dé-couvert* illimité (le seul que masque '*Ἀλήθεια*) au service de la circulation ou la destruction de ses pro/duits, tel que le dénotent, particulièrement, la dette étudiante américaine³¹⁰⁷ et sa logique interne³¹⁰⁸, s'érige en canon testamentaire de l'Économie déposé, au terme de sa totalitarisation politique, sous le masque de la collaboration dont le paradigme, ou s'entre-tuer en temps de paix, sous-tend, plus qu'une rixe généralisée, un procès intra-subjectif autonome collectivement imprimé – d'où le tiret du syntagme « s'entre-tuer » conservé – faisant de chaque dévot.e le/a témoin.te de sa propre liquidation.

Si les objectifs de cette thèse, principalement tournés vers une critique structuraliste de l'Économie-Politique, me contraignent à « négliger », peu ou prou, les contingences, notamment, écolo-climato/logiques de l'apocalypse, pour autant minutieusement documentées par le GIEC³¹⁰⁹, sans qu'elles n'emportent un reniement radical généralisé de l'ordre, et son *λόγος*, dont elles préfigurent le précipité, cette déclaration du premier ministre australien, formulée, fin 2019, alors que le territoire se mue en brasier décimant 5,5 millions d'hectares, 500 millions d'animaux et faisant, *a minima*, une cinquantaine de victimes³¹¹⁰, illustre la foi affichée dans un principe de

3106Je m'en tiens, ici, aux deux principales étapes de l'automation industrielle.

3107Consulter, à ce propos, l'**Annexe 1** du Chapitre I

3108Autrement dit quand l'accroissement d'une privation (consignée par l'emprunt et le besoin qu'il recouvre) est, comble du paradoxe, affecté à son r/achat.

3109Consulter, à ce propos, « Rapport du Giec sur le climat : un constat alarmant », *Vie Publique*, le 10/08/2021

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/281114-rapport-du-giec-sur-le-climat-un-constat-alarmant>

« Rapport 2022 du Giec : une nouvelle alerte face au réchauffement climatique », *Vie Publique*, le 01/03/2022

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/284117-rapport-2022-du-giec-nouvelle-alerte-face-au-rechauffement-du-climat>

« Rapport du Giec d'avril 2022 : quelles solutions face au réchauffement climatique ? », *Vie Publique*, le 04/04/2022

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/284713-nouveau-rapport-du-giec-des-solutions-face-au-rechauffement-climatique>

3110Maillé Pablo, « Les mines de charbon australiennes nourrissent les incendies », *Usbek & Rica*, Édition du 03/01/2020,

réalité dialectisant logique d'emploi / d'exploitation et nihilisme. « *“Je ne vais pas, dit-il, rayer de la carte l'emploi de milliers d'Australiens en m'éloignant des secteurs traditionnels (...) Nous n'allons pas nous engager dans des objectifs irresponsables, destructeurs d'emploi et nuisibles pour l'économie.”* Une grande partie des reproches dirigés à son encontre, ajoute Pablo Maillé, concernent son soutien à l'industrie charbonnière, que son gouvernement continue très clairement de favoriser. Un tiers des exportations mondiales de charbon proviennent de l'Australie, et le secteur représenterait, à l'échelle du pays, plus de 55 000 emplois. Comme l'expliquait le quotidien *Les Échos* en mai 2019, au moment de la réélection de Scott Morrison, les valeurs minières avaient bondi à la Bourse de Sydney. Alors qu'il était ministre des Finances, le dirigeant s'était adressé, en 2017, à la Chambre des représentants un morceau de charbon à la main, appelant les parlementaires à *“ne pas en avoir peur”*. »³¹¹¹

Cette foi, d'ailleurs, ne se voit pas moins exaltée par les promoteur.e.s de la transition écologique (de l'Industrie), en contrepoint, dont l'énoncé, même, confine la solution au problème ; d'autant plus que son projet, typiquement industriel, supprime *l'être* (humain) de l'équation et, par extension, de la nature qui la sous-tend. Ainsi, la transition écologique (de l'Industrie) désirée par les plus progressistes de nos concitoyen.ne.s appellerait une étude croisée des objectifs affichés, conjuguant : économie-politique, afin d'estimer le niveau de compatibilité présenté par un principe de croissance appliqué en domaine(s) clos et la préservation ou l'épargne de ce(s) dernier(s) ; histoire des innovations « vertes », aussi courte soit-elle, afin de tirer le bilan de ces premières expériences ; et sciences « dures », pour une projection des externalités négatives, à moyen et/ou long terme ; tout en interrogeant la place échue à *l'éta(n)t* au cœur de ce procès. La confrontation des projections écologiques subsumées sous ledit principe de réalité à leur vérité faite jusque-là suffirait, très certainement, à les contredire.

Ces dernières considérations, en résumé, introduisent le principal écueil de cette thèse, laquelle pêche, à la fois, par manque et trop d'exhaustivité. Le sujet l'y condamne déjà, à moins, tel Hésiode, d'être doué d'omniscience, mais, également, de bénéficier, pour le traiter, d'un espace, à

<https://usbeketrica.com/article/face-aux-incendies-l-australie-persiste-a-soutenir-le-charbon>

3111 *Ibid.*

L'auteur de l'article rappelle que « le charbon constitue pourtant l'une des sources d'énergie les plus polluantes. Lors de son extraction, l'exploitation des mines génère de grandes quantités de CO₂ et peut contribuer à la pollution des nappes phréatiques. La phase de combustion du charbon rejette également du dioxyde de carbone et du méthane, deux gaz à effet de serre qui participent au dérèglement climatique et à l'augmentation des niveaux de température sur Terre. D'après le bureau d'études Enerdata le charbon émet au total 3,5 tonnes de CO₂ par tonne d'énergie consommée, soit 1,5 fois plus que le gaz et 1,3 fois plus que le pétrole [...] *“Comme le niveau de CO₂ est plus élevé dans l'air, les plantes en absorbent davantage. Ce CO₂ se transforme en carbone et, lorsque la plante meurt, ce carbone se transforme en combustible, détaille le scientifique. Par ailleurs, des hivers plus chauds impliquent que la végétation dispose de moins d'humidité et devient donc plus sèche. Ainsi, lorsque nous subissons des épisodes de sécheresse et de canicule, les départs de feux sont favorisés. C'est ce à quoi nous assistons actuellement.”* »
Ibid.

son image, sans limite ni définition³¹¹². Pour autant, si l'insuffisance et l'imperfection marquent, indéniablement, cette thèse qui n'aurait pu voir le jour autrement, réduire sa lecture à la poursuite de l'épiphénomène non traité contribuerait à masquer ce qu'une enquête structuraliste et, partant, pluridisciplinaire ou globaliste de l'Économie-Politique laisse re-découvrir, derrière, comme dirait Debord, une juxtaposition de spectacles et d'oppositions bien triviales³¹¹³, finalement, dès lors que l'on y regarde de près. Les ressources mobilisées, dans cette thèse, à la re-découverte de certains concepts majeurs de la philosophie « occidentale », lesquels projettent, précisément, cette réalité apocalyptique, avancent un nombre suffisant d'éléments qui force, en effet, à considérer leur déformation (troncage, *umpolung*, corruption) idéo-logique expédiente à l'esprit du Libéralisme, indépendamment de tout jugement ou posture militante – cette thèse n'en défendant, clairement, aucune. Leur révisionnisme, d'ailleurs, opère d'autant mieux à gauche qu'il procède masqué de la « dialectique », l'antithèse cultivant, tragiquement, l'illusion d'un retranchement de l'émancipation au sein, même, des concepts qui la conjurent. Toutes les franges de la gauche, même les plus « radicales », s'épuisent, ainsi, dans une quête heideggerienne à la manifestation d'un *état* dont l'Histoire comme la parole ne présentent aucune trace, à l'instar du *travail* tout particulièrement, qu'elles se donnent pour mission de révéler ; quand bien même faut-il, pour cela, désosser puis masquer l'Histoire du Verbe, comme de l'ordre qu'il représente, dont le *travail* dialectise les agencements, avec la collaboration pour seul horizon ; au point, finalement, de reléguer leurs témoignages, comme déposition (ou l'Histoire) et langage (ou le Verbe) de *l'activité*, au rang d'erreurs du système qu'ils configurent. Cette rédemption de la *rupture* (littéralement), portée par l'antithèse la transcende plus efficacement que tout artifice mythologique ou propagandaire libéral, la dialectique prêtée au « bon » ou « mauvais » *travail* ne grimant qu'une tautologie du référent ; laquelle, de surcroît, met, comme telle, un double, donc un monstre, en présence, que démasque toute transposition dudit cadre « dialectique » à un concept plus connoté, ou moins versatile, comme la Domination par exemple. En effet, si un bon travail existe, pourquoi pas une bonne domination ? Dont l'énoncé cheville, indubitablement, sa validité à la conception aristocratique de la bonté (*ἀγαθωσύνη* donnant *ἀγαθός*, ou, en grec, « la personne de bonne nature », car de bonne condition). Peu importe que l'on érige ou non le *travail* en vertu, il s'agit de manier, pour autant, avec justesse, les composantes conceptuelles, à forte charge illocutoire, de l'Économie-Politique – cela vaut, également, pour la « souveraineté », la « citoyenneté », la « justice », la « raison » ou, bien encore, la « démocratie » ; faute de sombrer, sinon, dans le totalitarisme d'un verbe

3112Internet, et les « réseaux sociaux » tout particulièrement, que je n'ai pu traités faute de temps, offrent un terrain d'enquête privilégié des formes contemporaines de la collaboration *ou* des effets de meute qui les traduisent, leur perception (en termes de coopération ou de conjuration) dépendant, toujours, de la position occupée au cœur de l'échange (ou la rixe généralisée) par l'individu concerné.

3113Debord Guy, *La Société du Spectacle*, op. cit., p. 57

intrinsèquement totalitaire.

Le « totalitarisme », justement, et le type de régime auquel H. Arendt le confine (comme celui, par conséquent, dont elle le distingue), témoignent de mécanismes analogues, à ceci près qu'à la tauto-logie se substitue un dédoublement de la Raison, moteur de sa transposition à un épiphénomène masqué de son propre masque. Platon ne la définit-il pas en termes de « quantification déchaînée », ainsi que le souligne Adorno³¹¹⁴, dont les formes objectiv(é)es lui fournissent moins un correctif qu'elles n'y font diversion ? Aristote n'érige-t-il pas la Raison en « substance absolue », immuable, éternelle et activité pure, à la fois ? Hegel ne la consacre-t-il pas, en conséquence, « moment universel »³¹¹⁵, *masque du mouvement perpétuel* ? Quelle mission étrange que se donnent alors, globalement, les gauches, mais aussi la théorie critique, de, par inférence, sanctuariser le capitalisme, en le distinguant de ses ramifications pathologiques³¹¹⁶ – lesquelles recèlent autant un bilan³¹¹⁷ que des infrastructure et superstructure³¹¹⁸ analogues – au prétexte vernis d'une moralité douteuse que « ce n'est pas la même chose », « l'on ne peut pas dire ça », etc. L'échec essuyé par l'antithèse officielle à, précisément, appréhender la radicalité (mais, aussi, de quoi elle témoigne) affichée par les autocraties du XXe siècle, et ce, en termes dialectiques de *la* Raison – qui n'est rien que monstre – et non d' « anomalie » (telle que la caractérise la droite chrétienne allemande, à l'aube de l'an 2000), baisse le voile, conjointement, sur, non des, mais **la** *religio* commune à toutes les déclinaisons de la *terreur*³¹¹⁹, celle-là comme dispositif communicationnel d'un ordre ou *vóμος* imposé à une altérité subjuguée puis inféodée à ses moyens (*λόγος* ou Verbe) de transmission et manifestation (technique)³¹²⁰ constitutifs de l'État

3114 Voir note 1823

3115 Voir note 1782

3116 Voir Chapitre III, partie 2.3

3117 En termes comparatifs de « quantification déchaînée », le travail salarié, sous le capitalisme, fait, par an et sur Terre, 2 millions de morts, rend malade 160 millions de personnes et provoque 270 millions d'accidents. Se pose, donc, la question d'une hiérarchie établie, semble-t-il, par une frange de la théorie critique entre une mort brutale non consentie et une autre, suivant la région du monde observée, plus ou moins prévue, sinon encadrée, par le *marché*, tant et si bien que la simple *médiation* de la mort assurée par une méthode non plus militaire, mais industrielle, la rendrait moins tragique. Si tel est le cas, la théorie critique doit, par souci de probité, le consigner.

Voir note 407 pour les chiffres renseignés

3118 Cette analogie, n'en déplaise aux arendtien.ne.s, se trouve établie par l'Histoire (politique), la philosophie (langage y compris) et l'économie. Le concept, même, d'*Umwertung* qualifiant « une pratique généralisée de renversement [...] de toutes les valeurs juridiques traditionnelles, dans l'optique d'une rénovation du droit conçue comme un retour à une origine fantasmée », cultivée par le IIIe Reich, témoigne, indiscutablement, du caractère *rationnel* de son entreprise.

Voir, à ce propos, Chapitres I, IV et V de cette thèse.

3119 Soit la parabole esthétique et stratégique de la souveraineté.

Voir Chapitre II, partie 3.2

3120 *Τέχνη* (*technè*, pour « technique »), dérivée du grec *τεῦχος* (*teûkhos*), pour « fabrication », « construction », « production », mais, également, « arme de guerre », inonde, à l'époque d'Homère, le registre de la socialité, en termes de « causerie », de « tradition » ou, encore, de « création ».

Lire, à ce propos, Castoriadis Cornélius, « Le sens de la technique », *Universalis.fr*,

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/technique/1-le-sens-de-la-technique>

Platon, pour sa part, la définit comme un « faire en général, faire approprié et efficace [...] Elle intègre, ajoute M.A.

ou πόλις.

Cette restitution du « processus » tracée par cette thèse nécessite, pour quoi, une méthode baroque, sinon hétérodoxe ou hérétique, sans laquelle remonter sa trace philosophique, tout en la conservant, pour l'exposer, n'aurait pu se faire. Discuter, scolairement, chaque citation intégrée au propos n'était pas optionnel, sous peine de scléroser l'argumentaire, et ses dynamiques ; sans tenir compte du volume d'informations parasitant ce dernier qu'implique une telle démarche. Fournir une synthèse de la re-lecture des textes traités, en les référençant uniquement, escamoterait la source, et le pivot, par là, de l'analyse dialectique³¹²¹. S'en tenir, autrement, à un travail de ré-agencement/constitution des théories (ou doctrines) enquêtées ne présente aucun intérêt³¹²², sinon celui de ré-concilier/consacrer ce qui, déjà, s'est auto-attesté. L'iconoclastie d'une telle méthode (érigée, finalement, contre *la* méthode) qui peut surprendre bouscule, de surcroît, la matérialité du texte, et sa relecture par inférence. La complexification de cette dernière, induite par la complexité de l'objectif fixé à cette thèse, ne masque, évidemment, aucun effet de style ; mais, au contraire, s'impose ou se voit im-posée par l'objet d'étude, même, en qualité de synthèse (et non de primat) d'un processus, lequel implique, *nécessairement*, l'épuration des éléments structuraux de son témoignage, sans quoi, en effet, sa vérité ne se r/établit. Ainsi, les re-découvrir conjecture, forcément, la résurrection de leurs signes respectifs au cœur, même, du texte dont ils reviennent *charger* (au double sens du terme) l'esthétique et, conjointement, profaner la configuration technologique ; de là, ce dilemme méthodologique posé entre un souci de clarté proprement formelle et le risque d'une surcharge réflexive du propos, qui, je l'admets, se laisse, difficilement, canaliser. Pour autant, cette (contre) méthode on ne peut plus dialectique – à l'instar d'une approche transversale, historique et thématique³¹²³, des objets traités, embrassée en contrepoint – fournit, seule manifestement, les clés d'une axiomatique engagée sur le chemin de sa totalitarisation, et

Canevet, tous les procédés permettant d'obtenir un résultat concret et concerne toutes sortes d'opérations, aussi bien celle de l'artisan qui fabrique un objet, que celle de l'architecte qui conçoit une maison, que celle de l'artiste qui produit une œuvre [...] permettant de déterminer la règle exacte à appliquer à tel cas particulier. »

Canevet Marie-Ange, *La question de la technique pédagogique*, Thèse de doctorat, Université Lumière – Lyon 2, Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation, Science de l'Éducation, 2003, p. 59

http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2003/canevet_ma#p=45&a=TH.3.1.1.2

Aristote la considère, quant à lui, en termes d' « effort de Persévérance », avec lequel renoue, finalement, Spinoza *via* son concept de Désir.

Aristote, *Éthique à Nicomaque*. Nouvelle traduction avec introduction, notes et index par J. Tricot, septième tirage, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1990, VI, 5, p. 286

3121 On ne peut me reprocher, par ailleurs, d'altérer ou de corrompre la source, dès lors que l'arbitrage entre cette dernière et les modifications apportées reste à la charge du lecteur. Il faut, également, sanctionner, sinon, toute extraction d'un texte plein, irréductible à son premier legs, dont l'opération marque, déjà, un *travail* dialectisant mutilation de la source et soustraction de la citation découpée, au service d'un corps (de texte) étranger r/attaché sous l'effet d'une intervention extérieure.

3122 À défaut d'un terme autre terme adéquat.

3123 Tel que je m'y essaie, notamment dans le Chapitre IV, en appliquant un grille de lecture religieuse à l'analyse économique des phénomènes enquêtés.

ce, depuis la constitution du « nouveau monde », corollaire d'une fermeture matérielle de la planète.

Cette thèse ne prétend, aucunement, apporter de solutions à l'apocalypse en cours, ni, même, identifier le « qui » ou « quoi » auquel en imputer l'essence – la méconnaissance de la propriété affichée, notamment, par un nombre significatif de communautés indiennes enquêtées³¹²⁴ suggère, toutefois, que l'on serait mal avisé de consigner l'Économie-Politique au registre de la Nature. Cette thèse se donne pour tâche, seulement, de cerner le « pour quoi » ou νόμος – domaine, à la fois, de l'ordre et de la faute (convertible en dette) – et le « comment » ou λόγος dont la démocratisation – vectrice, à la fois, d'accumulation (matérielle) et de progrès (technique, industriel)³¹²⁵ – charrie l'autonomie, et une liquidation proportionnelle de son hylémorphisme élémentaire. Ses conclusions ainsi rendues sous-tendent, alors, deux questions, particulièrement décisives, portant, pour la première, sur l'état du corps humain et de ses fonctions cognitives pris dans ce processus ; pour la seconde, sur les mécanismes économiques / financiers d'une tragédie ayant si bien transposé la cause (ou l'ordre) et l'effet (ou la faute) que l'enjeu qu'elle soulève, désormais, confine à la sanctuarisation de la dette, comme l'Alpha et l'Oméga du capitalisme contemporain.

La première question posée fut, dans l'une des premières versions rédigées de cette thèse, partiellement traitée sous la supervision de Caroline Harand, docteure en neuropsychologie à l'EPSM de Caen. J'interrogeais, de prime abord, la corrélation présumée entre une épuration progressive de l'engagement de l'Homme (en qualité de force vive) dans un système productif en cours d'automatisation et une reconfiguration esthétique de la physio/nomie, techno-logiquement assistée, prenant le mannequin pour modèle. « Le corps, selon Baudrillard, ainsi réduit à un charnier de signes »³¹²⁶, une deuxième hypothèse, à savoir qu'un bon³¹²⁷ signe (cognitif) soit un corps³¹²⁸ mort (ou de synthèse), vint s'accoter à la première. Cette rétrojection physionomique du λόγος, observée à l'époque de sa digitalisation, fournissait, alors, une entrée significative à une troisième hypothèse postulant une altération du cortex concomitante de l'introduction (technique puis médiatique) d'un référent générique de synthèse (progressivement purgé de tous signes vitaux), comme principale source de stimulation cognitive / synaptique (quotidienne) du sujet. Cette hypothèse en recoupait une dernière, scientifiquement étayée, présumant un processus de

3124Lire, à ce propos, Clastres Pierre, *La société contre l'État*, op. cit.

3125Plus de ressources humaines r/alliées, plus de bataillons formés disposés aussi bien à l'évangélisation du barbare qu'à l'innovation des moyens requis par sa transmission – factrice de razzia (économique) et de distinction (politique).

3126Baudrillard Jean, *L'échange symbolique et la mort*, op. cit., p. 158

3127Au sens que lui donne la Raison.

3128Au sens générique du terme.

familiarisation (héréditaire mais réversible) à la violence, concomitante de son intensité et du taux d'exposition à son exercice³¹²⁹.

Les configurations et mécanismes technologiques de l'a-néantisation du corps et de ses fonctions cognitives entrevue transposent, assurément, le phénomène identifié par la seconde question soulevée, laquelle se décline en trois topiques. Le premier concerne l'aporie de l'accumulation capitaliste dont chaque épilogue (récession ou dépression) masque un tarissement structurel des capacités de paiement des ménages, corollaire du *partage* de la Valeur Ajoutée, ainsi qu'en témoignent toutes les crises : 1929, *subprimes*, asiatique, pour ne citer que les plus spectaculaires d'entre elles. Une étude comparée de leurs engrenages singuliers respectifs suffirait à vérifier cette première hypothèse et, auquel cas, réfuter leur caractère prétendument insolite, pour mettre en lumière la (seule) contradiction masquée dont chacune des crises délivre une version conjoncturelle de l'apocalypse. Le caractère dérogatoire prêté, justement, aux « crises », pourtant systématiques, du capitalisme répercute, de surcroît, et c'est un deuxième point d'interrogation, certaines des politiques monétaires conduites par les Banques Centrales (la Banque Centrale Européenne, tout particulièrement), sous couvert de « mesures non conventionnelles »³¹³⁰, en contradiction avec leurs premières dispositions, les BC n'ayant nulle vocation de créer de la monnaie (d'autant plus à destination du secteur privé). Ces mesures, par ailleurs, tendent à se systématiser³¹³¹, de sorte que se constitue, en moins de vingt ans, sous le masque de la BCE, un

3129 Lire, à ce propos, Tarquino Cyril et Marie-Louise, Thomasson Julien, Trousselard Marion, « Les maltraitances de l'enfance laissent des cicatrices dans l'ADN », *The Conversation*, le 24/06/2021

<https://theconversation.com/les-maltraitances-de-lenfance-laissent-des-cicatrices-dans-ladn-157900>

Koenigs Mickael & Grafman Jordan, *Posttraumatic Stress Disorder : The Role of Medial Prefrontal Cortex and Amygdala*, *The Neuroscientist* Volume 15 Number 5 October 2009 (540-548)

Badura-Bracka Amy, McDermotta Timothy J., Heinrichs-Grahamb Elizabeth, Ryana Tara J., M. Khannaa Maya, Pinee Daniel S., Bar-Haimf Yair, Wilson Tony W., *Veterans with PTSD demonstrate amygdala hyperactivity while viewing threatening faces : A MEG study*, In : APA (2013). « The diagnostic and statistical manual of mental disorders » (5th ed.). Washington

Skodol Andrew (MD, University of Arizona College of Medicine), « Trouble de la personnalité narcissique », *Le Manuel MSD, Version pour les professionnels de la santé (la source d'informations médicales de confiance depuis 1899)*, Décembre 2019

<https://www.msmanuals.com/fr/professional/troubles-psychoiatriques/%EF%BB%BFtroubles-de-la-personnalit%C3%A9/trouble-de-la-personnalit%C3%A9-narcissique>

3130 Lesquelles prennent la forme de prêts anormalement longs, autrement nommés « opérations ciblées de refinancement de long terme (TLTROs – *targeted longer-term refinancing operations*) », ou, bien encore, de mesures d'assouplissement quantitatif (*quantitative easing*) à destination des comptes publics (PSPP) comme privés (CSPP). Ce dernier type de « mesure non conventionnelle » mentionné bénéficie, en 2020, d'un éclairage médiatique, en raison de son destinataire (Bernard Arnault, LVMH) et du projet (partiellement) financé (rachat de *Tiffany & Co*, une entreprise américaine de joaillerie et d'« art de la table »).

Lire « Les programmes d'achats d'actifs », *Banque de France Euroystème*, 2022

<https://www.banque-france.fr/fr/strategie-monetaire/cadre-operationnel/programmes-achat-actifs>

et Joigneaux Pierre, « SCANDALE – Comment la Banque centrale européenne a gavé l'homme le plus riche de France », *L'Insoumission*, le 01/07/2020

<https://linsoumission.fr/2020/07/01/scandale-comment-la-banque-centrale-europeenne-a-gave-lhomme-le-plus-riche-de-france>

3131 Le Sénat, déjà en 2015, titre l'une des parties de son rapport sur l'action de la BCE face aux crises : « L'affirmation progressive d'une politique monétaire non conventionnelle ».

véritable *état d'exception financier* européen dont la (seule) fonction, manifestement, à savoir faciliter et garantir l'emprunt à des acteurs identifiés, triés sur le volet (organismes financiers, oligopoles, dettes souveraines), polarise le dernier point d'interrogation pointé. Cette fonction assumée par la BCE marque, en effet, un renversement contradictoire des pôles – Économie et Politique – de *la contradiction* que la globalisation *et* la croissance perpétuelle réduisent, rétroactivement, à néant, au point, comble du paradoxe, de n'y laisser, non plus l'ordre, mais la faute (son doublet négatif) régner en maître, avec sa persistance pour seul horizon. Ainsi, l'aristocratie (néo) libérale se forge, dans le moule de la faute, les instruments *nécessaires* au r/achat systématique (néanmoins dégressif) des ressources humaines préposées, en contrepoint, à leur propre anéantissement, lequel, par induction, charrie celui de leurs employeur.e.s (pas de capital sans travail, effectivement) ; si bien que les présupposés authentiques de l'Économie ne fournissent plus qu'un alibi au *statu quo politique* établi, comme forme socialement accomplie de l'État, ou Raison auto-suffisante. L' « opposition », quant à elle, non à l'inverse, mais à côté, milite pour une réforme, parfaitement, *irrationnelle* des clauses du rapport obligatoire (lequel dresse le bilan comptable du *marché*) pour mieux en relancer le procès. « Plutôt que de racheter aux banques privées des titres de dettes des États, propose ainsi Jean-Luc Mélenchon, la BCE les achèterait directement aux États. Elle les stockerait en dette perpétuelle à intérêt négatif » dont, *rationnellement*, rien ne justifie la démarche, côté créancier, « (c'est le cas des emprunts de long terme aujourd'hui). Les États, poursuit-il, retrouveraient leur capacité de financement pour de nouveaux emprunts et l'ancienne dette fondrait petit à petit, au fil de l'inflation dans les coffres de la Banque Centrale Européenne. »³¹³² Gaël Giraud, de son côté, préconise, là encore par exemple, une conversion des arriérés du pays en « investissements verts »³¹³³, soit un moyen novateur de blanchir, et transcender, ce qui, à l'échelle du *medium* (autrement dit l'argent), présente, d'après Augier, « des taches naturelles de sang sur une de ses faces »³¹³⁴, et dont la constitution ramifie, toujours, une transaction (entre créancier.e.s et débiteur.e.s) « suant, dit Marx, le sang et la boue [mort] par tous les pores. »³¹³⁵

« “Quoi qu'il en coûte” : la Banque centrale européenne face à la crise », *Sénat.fr*, le 18/06/2015

<https://www.senat.fr/rap/r14-533/r14-5332.html>

3132 « Comment annuler la dette pour redémarrer l'économie », *L'ère du peuple, le blog de Jean-Luc Mélenchon*, le 07/04/2020

<https://melenchon.fr/2020/04/07/comment-annuler-la-dette-pour-redemarrer-leconomie>

3133 Dufrêne Nicolas, Felter Clémentine et Giraud Gaël, « Les arguments **juridiques** en faveur d'une conversion des titres de dette publique détenus par la BCE en investissements verts », *Institut Rousseau*, le 07/11/2021

<https://www.institut-rousseau.fr/les-arguments-juridiques-en-faveur-dune-conversion-des-titres-de-dette-publique-detenus-par-la-bce-en-investissements-verts/?fbclid=IwAR28fYuWIXex-P78fTVM20PHLSNhuWUduPAstlgbyDlc1tyqfG9JEOzFDfw>

Terme surligné en gras par mes soins.

3134 Marx Karl, *Le Capital, Livre I*, Section VIII, Chapitre XXXI (note de bas de page), *op. cit.*, p. 204

3135 *Ibid.*

Passages raturé et incorporé (entre crochets) à la citation par mes soins.

ANNEXES

INTRODUCTION

I. « *“Le Grand Remplacement est le choc le plus grave qu'ait connu notre patrie depuis le début de son histoire puisque, si le changement de peuple et de civilisation, déjà tellement avancé, est mené jusqu'à son terme, l'histoire qui continuera ne sera plus la sienne, ni la nôtre.”* C'est en ces termes alarmistes que l'écrivain Renaud Camus, proche du Front national, a lancé en septembre 2013 un manifeste intitulé : “Non au changement de peuple et de civilisation”. » Ce prélude théorique de la rhétorique Zémourienne d'une dissolution de « l'identité française » trahit la crainte (fondée ou non) de voir le prolétariat et/ou de nouvelles forces *réactionnaires* menacer les intérêts souverains de l'aristocratie française qui les conjurent par anticipation (et réaction) stratégique (consciente ou non), en manipulant, manifestement, les statistiques censées chiffrer (donc homologuer) ce risque de « Grand Remplacement ». « Le démographe Hervé Le Bras, auteur du *Démon des origines* (L'Aube, 1998), voit dans le ‘grand remplacement’ une “*sinistre farce*” qui dure depuis des dizaines d'années. “*Parler d'immigré de seconde ou troisième génération, explique-t-il, est une contradiction dans les termes. Ils ne migrent plus, ils sont français. On les désigne comme une espèce de ‘cinquième colonne’, comme s'il s'agissait d'ennemis intérieurs.*” [...] Pour Hervé Le Bras, le fait de considérer les descendants d'immigrés nés de mariages mixtes comme des “*allogènes extra-européens*” relève d'une “*théorie raciste*”. “*Les rédacteurs de ce texte pensent que si une personne a un ancêtre arabe, elle reste arabe. C'était le principe de la ‘one drop rule’ américaine pendant la période de la Ségrégation : une seule goutte de sang noir vous définissait comme noir et donc comme inférieur. C'était pareil pour les juifs pendant l'Occupation. Ajoutons qu'aux Etats-Unis les Arabes sont considérés comme ‘Blanc’ !*” [...] Pour le sociodémographe Patrick Simon, la question n'est pas tant celle du métissage que celle de la ségrégation urbaine : si l'idée du “grand remplacement” est agitée à l'extrême droite, voire à droite, c'est parce que les immigrés se retrouvent cantonnés, malgré eux, dans des ghettos où les Français ne veulent pas vivre, mais où les plus défavorisés d'entre eux restent [...] “*En associant immigrés et ‘remplacement’, on désigne les Français de l'immigration comme des envahisseurs*, poursuit Patrick Simon. *Cela fait que, partout où ils vivent, même quand ils sont minoritaires, on en fait un danger potentiel.*” »³¹³⁶

II. « Depuis qu'Anne Oakley a différencié, en 1972, sexe (biologique) et genre (culturellement construit), ces termes comme leurs rapports ont été l'objet de réévaluations successives. Le genre

3136 Joignot Frédéric, « Le fantasme du “grand remplacement” démographique », *Le Monde*, les 23/01 et 12/08/2014
https://www.lemonde.fr/politique/article/2014/01/23/le-grand-boniment_4353499_823448.html

a d'abord globalement permis de décrire et de comprendre les mécanismes d'oppression des femmes, dans les rapports sociaux divisés et hiérarchisés entre hommes et femmes. Au cours des années 1980, les féministes black, latinos, asiatiques ont interrogé cette oppression qui renvoyait à une entité “femme” dans laquelle elles ne se reconnaissaient pas ; elles ont fait valoir que l'oppression de genre est indissociable de celle de race, de caste, de classe [...] Judith Butler est bien sûr au fait de ces bouleversements théoriques. Cependant, son terrain privilégié de réflexion et de militantisme, ce sont les minorités sexuelles aux États-Unis, la violence avec laquelle les normes de genre y sont appliquées, entraînant la condamnation, la pénalisation, parfois même le meurtre des “déviantes”. En 1980, dans *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, elle établit la généalogie du concept de genre, en interroge les présupposés et en propose la subversion. Le mouvement *queer*, issu des minorités sexuelles qui refusent le repli identitaire et qui rassemble tous ceux, hommes et femmes, qui inventent leur vie en dehors des normes hétéronormatives.»³¹³⁷ Judith Butler « critique radicalement la “présomption d'hétérosexualité” (p. 26) qui impose une norme sexuelle – c'est-à-dire qui associe la constante biologique à une loi morale, donc culturelle, seulement en vue de perpétuer l'espèce. S'exclamer : “C'est une fille ! C'est un garçon !”, c'est introduire un nouveau-né dans l'ordre de la nature, mais c'est aussi le placer dans un “genre” masculin ou féminin déterminé par la culture. Le sujet n'a rien à dire sur cette détermination, il la reçoit comme un destin sociologique [...] L'auteure pousse la critique plus loin : le sujet est une “construction masculiniste” qui exclut “la possibilité structurale et sémantique du genre féminin” (p. 75) ; la femme n'est construite comme “féminine” que par et pour le désir masculin [...] La généalogie nietzschéenne ne démolit la transcendance de la sexualité chère aux romantiques, et dévoile son vrai mobile : seuls les usages sociaux déterminent le sujet dans l'hétéro-sexualité normale appelée aussi “hétéronormativité” – comme l'écrit Serge Chaumier. Le “genre” n'est pas donné de toute éternité (*Ewigkeit*), il est un “faire”, une “pratique” (*a doing*), qui s'accomplit en s'adaptant à l'histoire. Il est “performatif” : il fait ce qu'il dit (p. 96.) [...] Le sexe visible, lui, est objectif et invariable, mais le genre (*gender*) est variable et incertain : la culture peut déguiser le sexe en lui faisant dire autre chose que ce qu'il dit qu'il est dans la nature [...] En remplaçant le désir hétérosexuel par le désir homosexuel, Judith Butler n'opère en réalité que la substitution d'une carte par une autre qui appartient au même jeu. On peut changer les cartes à l'infini jusqu'à trouver celle qui “répond” le mieux, sans modifier d'un iota la structure du désir érotique initial [...] Dans l'anglo-américain, *queer* (“étrange”, “bizarre” ; d'où “homosexuel”, “pédé” ; verbes : “gâter”, “abîmer” ; adverbe : “de travers”) s'oppose à straight

3137Van Woerkens Martine, *Judith Butler, Défaire le genre*, L'Homme, 187 – 188 | 2008, 476 – 478

<http://journals.openedition.org/lhomme/20562>

DOI : <https://doi.org/10.4000/lhomme.20562>

(“carré”, “droit”, “direct”, “normal” ; adverbes : “en ordre”, “sans hésitation”), non seulement comme l'homosexualité, “déviant”, s'oppose à l'hétérosexualité, “normale”, mais comme le désir du semblable absolu, primaire et archaïque (homo-) s'oppose [ndlr : ou subsume] à la loi sociale secondaire et collective (nécessairement hétéro-) qui le restreint pour l'étouffer. Alors, le désir fondamental – frontal et originel – du sujet se rebelle par la guerre théâtralisée des genres qui est, en réalité, la guerre toujours recommencée ~~du~~ ~~sex~~e [ndlr : de *l'éta(n)t*] contre lui-même. Éros et Polèmos n'ont pas encore fini de... s'aimer ! »³¹³⁸

3138 Mayol Pierre, *Judith Butler, Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, Préface d'Éric Fassin, traduit par Cynthia Kraus, In : *Agora débats/jeunesses*, 41, 2006. Jeunes, genre et société
www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2006_num_41_1_2292_t13_0142_0000_2

CHAPITRE I

I. D'un point de vue strictement financier, « la Banque fédérale, avec la complicité de l'administration Bush, a alors “pilote le plus grand transfert de dettes des entreprises sur les ménages de toute l'histoire financière” [Aglietta M. et Berrebi L. *Désordres dans le capitalisme mondial*, Paris, Odile Jacob, Économie, mars 2007, p. 135] L'introduction massive de liquidités sur le marché générée par l'accumulation des ménages, devait en effet permettre le désendettement rapide des entreprises [...] Il importe néanmoins de préciser que la dynamique économique escomptée ne procédait pas tant du placement foncier lui-même que des dépenses collatérales qu'il supposait. En effet, si l'acquisition d'un logement génèrait inéluctablement une augmentation de la circulation des fonds sur le marché, elle offrait surtout une précieuse opportunité de consommer davantage [voir X.X., « Marché du logement, patrimoine et cycle économique », *Perspective économique de l'OCDE*, 2004/1, n° 75, p. 165]. »³¹³⁹ Cette extension graduelle, réglementée, de la dette privée, gage un niveau de sortie (*outputs*) métastable de la *plus-value* (comme **Excédent Brut d'Exploitation**) sur les marchés primaires³¹⁴⁰, grâce au « mécanisme de l'extraction hypothécaire (« *mortgage equity withdrawal* ») : dès qu'une partie de l'emprunt hypothécaire a été remboursée – ou simplement que le bien s'est valorisé – un nouveau crédit, garanti par la même hypothèque que l'emprunt initial, peut être obtenu. Les ménages consomment ainsi une partie de leur richesse immobilière en transformant les plus-values latentes de leur logement, substitut de l'épargne, en liquidités disponibles [...] Selon la Banque des règlements internationaux, en 2001, le refinancement aux États-Unis, de 11,2 millions de crédits immobiliers, a donné lieu à un afflux de liquidités dans un peu plus de la moitié des cas, à hauteur de 150 milliards de dollars. Ces fonds supplémentaires auraient ainsi contribué à hauteur de 15 à 20 % à la hausse de la consommation [voir le *Rapport annuel de la Banque des règlements internationaux relatif à l'exercice commencé le 1er avril 2001 et clos le 31 mars 2002*, soumis à l'Assemblée générale ordinaire tenue à Bâle le 8 juillet 2002³¹⁴¹ ...] Si l'essentiel des liquidités, ainsi virtuellement obtenues, ont alimenté l'achat de biens de consommation, elles ont encore couvert le remboursement de dettes existantes – notamment les dettes fiscales – ou le financement

3139Lequesne-Roth Caroline, *Retour sur la crise des “subprimes” – autopsie d'une déraison d'Etat*, Revue internationale de droit économique, vol. xxiii,2, no. 2, 2009, pp. 219 – 242

3140« Une intervention publique optimale imposait également que les autorités publiques insufflassent une dynamique en aval, auprès des prêteurs. Le gouvernement fédéral a très tôt pris conscience de l'opportunité que présentait la mise en œuvre d'un marché secondaire ou “marché de l'occasion”. Le vaste programme de relance engagé au lendemain de la “Grande Dépression” prévoyait ainsi la création de la première entreprise spécialisée dans le rachat et la revente de prêts entre organismes financiers : la signature de l'acte de naissance de la *Federal National Mortgage Association* dite “*Fannie Mae*” en 1938, marque l'apparition du marché secondaire. C'est à nouveau sous l'impulsion de l'État américain que ce marché a emprunté un tournant décisif au cours des années 1970. Le gouvernement fédéral a créé une nouvelle entreprise publique, la *Federal Home Loan Mortgage Corporation* dite “*Freddie Mac*”. Cette dernière poursuit des objectifs quasi identiques à ceux de la *Fannie Mae* en recourant toutefois au procédé plus évolué de la titrisation. »

Ibid.

3141Disponible au lien suivant : <http://www.bis.org/publ/arpdf/ar2002f.html>

d'investissements en tout genre (dans les domaines financiers, entrepreneuriaux ou immobiliers). En outre, nombreux sont les ménages qui ont échangé leur carte de crédit classique contre une carte “*debit home equity*” au taux moins élevé : tout retrait à l'aide de cette carte vient s'ajouter automatiquement à une ligne de crédit dont la garantie s'appuie sur les liquidités hypothécaires ; la maison est saisie en cas de non-paiement. Rien d'étonnant, dès lors, dans le fait que le taux d'épargne net des États-Unis soit inférieur à zéro et que la dette ait atteint, au cours de ces dernières années, des sommets. À titre d'illustration, le taux d'endettement des ménages américains représentait, au deuxième trimestre 2006, jusqu'à 130 % de leur revenu ; la dette hypothécaire culminait, à la fin de la même année, à 9 676 milliards de dollars tandis que la dette totale était de 13 293 milliards [voir Bourdin J., *Perspectives macroéconomiques et finances publiques à moyen terme (2007-2011). 2011, au rendez-vous de la croissance et du désendettement ? Dix questions pour le moyen terme*, Rapport d'information n° 89 (2006-2007), Délégation du Sénat pour la planification, 23 novembre 2006³¹⁴²] »³¹⁴³.

Le développement de ce type de crédits s'accote, de son côté, à la « multiplication des programmes [ndlr : publics] d'assurance hypothécaire entre 1985 et 2003. Ils proposent aux prêteurs privés une assurance ou une garantie quasi officielle sur des crédits contractés par des ménages exclus des circuits traditionnels [...] L'État a contribué à faciliter l'accès au crédit en incitant activement les prêteurs à assouplir leurs critères d'émission de crédit au profit des ménages les plus modestes, c'est l'objet du *Community Reinvestment Act (CRA)* adopté 1977 [...] Les organismes prêteurs vertueux percevaient des gratifications financières à l'instar du groupe Countrywide, salué par le rapport annuel de la *Fannie Mae Foundation* en 2004 pour la flexibilité de ses critères d'attribution. Son engagement envers les bas revenus était de 1 milliard de dollars en 1992 et avait crû jusqu'à atteindre 80 milliards en 1999 et 600 milliards en 2003. Le groupe revendiquait à ce titre le statut de prêteur numéro un à destination des communautés asiatique, hispanique et afro-américaine, ainsi que des catégories socioprofessionnelles à revenus moyens ou faibles [...] La manne financière accordée dans le cadre de l'application de la loi CRA a favorisé l'assouplissement exponentiel des conditions d'octroi et le développement de prêts vulgarisés comme “les prêts CRA” – “100 % de financement [...] pas d'évaluation des crédits passés [...] pas de critères de revenu [...] pas de justificatifs par la déclaration d'impôts”. »³¹⁴⁴

Les politiques publiques menées en matière de subventions et garanties financières octroyées aux « organismes créanciers » charrient, par ailleurs, une défiscalisation progressive

3142 Disponible au lien suivant : <http://www.senat.fr/noticerap/2006/r06-089-notice.html>

3143 *Ibid.*

3144 *Ibid.*

Voir les prêts délivrés par l'organisme ACORN, disponibles sur <http://www.acornhousing.org/index.php>

des « profits réalisés sur la [ndlr : spéculation immobilière et la] vente des logements : les premiers 250 000 dollars de bénéfices sur la vente d'une maison d'habitation par un individu (ou 500 000 dollars pour un couple faisant une déclaration conjointe) sont exonérés d'impôt. Les taxes foncières versées à l'échelon local, la taxe à destination de l'État et la taxe municipale sont également non imposables au niveau fédéral. Ce système a joué un rôle essentiel dans la dynamique de spéculation. Les moyens investis dans cette politique sont considérables. En 2001, la somme totale des avantages fiscaux consentis aux propriétaires s'élevait à 121,2 milliards de dollars »³¹⁴⁵, en plus de bénéficier d'une législation du « régime des faillites personnelles » particulièrement favorable au débiteur³¹⁴⁶ que les techniques et conditions de vente d'emprunts type « *subprime* » ne conduiront pas moins à la banqueroute. « Les courtiers, stimulés par leur commission, n'hésitaient pas à recourir aux tactiques de vente les plus agressives pour parvenir à leur objectif. Classement fallacieux de la clientèle “*prime*” en “*subprime*”, majoration excessive des frais de constitution de dossier, vente forcée d'options inutiles, amortissements négatifs, pénalités de remboursement anticipé, opérations de refinancement non bénéfique à l'emprunteur, clause de non-recours en justice, obscurité des clauses contractuelles, ces pratiques, bien que défavorables à l'emprunteur, étaient souvent admises en contrepartie de la baisse du taux d'intérêt ou pour éviter une augmentation du coût du crédit. Face à ce chantage attractif, la clientèle précaire a majoritairement cédé. *A fortiori*, la concurrence, supposée protéger le consommateur, n'est pas manifeste : le marché du crédit, *subprime* notamment, est en effet très concentré et souvent spécialisé. Pour ne citer que ce seul exemple, au troisième trimestre 2006, 62,2 % des crédits “*subprime*” étaient émis par seulement dix établissements et 87,6 % par vingt-cinq »³¹⁴⁷ ; ce type de créances concentrait, simultanément, 23,5% du marché de l'hypothèque immobilier, « l'année où les prix ont cessé de progresser. Puis elle s'est effondrée : 9,2 % en 2007 et 1,7 % en 2008, pour rester depuis inférieure à 1%. »³¹⁴⁸

La **dette étudiante** et le **surendettement du *Big Three* (GM, Ford et Chrysler) de l'industrie automobile** précipitèrent, de surcroît, la faillite du marché bancaire / de l'hypothèque immobilière, avant de faire banqueroute pour le second.

« De plus en plus d'étudiants américains se sont mis [ndlr : depuis les années 60] à acheter à crédit des parcours d'études ; dès lors, la dette étudiante n'a cessé de croître », et ce, au point d'impacter les stratégies d'investissement immobilier de la classe moyenne américaine ; laquelle transfère, *in fine*, la part de son revenu, théoriquement destinée à l'achat d'un logement, au

3145 *Ibid.*

3146 *Ibid.*

3147 *Ibid.*

3148 De Ricolfis François, « Les emprunteurs “Subprime” aux Etats-Unis », *Politique du Logement*, le 13/03/2016

<https://politiquedulogement.com/dictionnaire-du-logement/s/subprime>

remboursement de sa dette étudiante. « Dans les années 1980, l'endettement annuel des étudiants américains avait déjà quintuplé par rapport à la décennie précédente. Au cours des trois dernières décennies, cet endettement a de nouveau quintuplé, avec en particulier une considérable augmentation dans les années 2000 – au point que la dette étudiante dépasse en 2010 la dette des cartes bancaires et des crédits automobiles pour atteindre, selon la Federal Reserve Bank de New York, 1 000 milliards en 2013. Plus largement, selon des statistiques officielles de 2017, 44,2 millions d'Américains, toutes générations confondues, ont une dette étudiante ; ce qui représente un montant total de 1 450 milliards de dollars. Après quatre-vingt-dix jours de retard, les endettés sont considérés comme des délinquants (*in default*) ; 11,2 % des souscripteurs d'un emprunt étudiant se retrouvent à un moment ou à un autre dans cette situation. La dette étudiante devient parfois une dette à vie. Ceux qui restent endettés après dix ans sont un peu plus de 11 millions, et doivent globalement 197,9 milliards de dollars ; ceux qui restent endettés une nouvelle décennie plus tard sont entre 1,5 et 1,67 million, pour un total de 73,2 milliards de dollars. »³¹⁴⁹

Les mécanismes intrinsèques de la concentration capitaliste de la valeur, particulièrement dynamiques dans le secteur automobile américain, quant à eux, génèrent, progressivement, un goulet d'étranglement à l'échelle de la redistribution des biens et services produits (*outputs*), dont les conséquences, à l'échelle de la production et des politiques d'investissements (inadéquates à la conjoncture) qu'il stimule, impliquent, rétroactivement, des mesures financières (augmentation des taux directeurs, notamment) prises par la Banque Centrale américaine, pour endiguer une spirale inflationniste déclenchée par l'activité du *Big Three*, lui-même ; lesquelles frappent, de plein fouet, la clientèle des *subprimes*, *in fine*. « Les auteurs de l'étude *The State of Working America 2008/2009* (Lawrence, Bernstein, Shierholtz, 2009) ont montré que la productivité a augmenté beaucoup plus vite que les revenus salariaux à partir de 1984 et que le salaire horaire médian a fortement divergé du salaire horaire moyen, alors que les courbes de ces trois grandeurs évoluaient parallèlement auparavant³¹⁵⁰ [...] Pour retrouver dans le passé le niveau de concentration du revenu

3149 Debouzy Marianne, *Point de vue. L'endettement des étudiants : un cas américain ?*, Le Mouvement Social, vol. 265, no. 4, 2018

<https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social1-2018-4-page-125.htm>

DOI : 10.3917/lms.265.0125

3150 « Pour maintenir leur consommation, les ménages n'ont pas eu d'autres solutions que de réduire leur épargne et augmenter leur endettement. Leur taux d'épargne est tombé d'une moyenne de 9 % dans les années 1980 à 2 % en 2000. Leur taux d'endettement, qui était d'environ 50 % lors de la prise de pouvoir de Ronald Reagan en 1981, a bondi à 78 % en 2000, dernière année de la période dite de la "nouvelle économie". Après l'éclatement de la bulle Internet de 2000-2001 et la "croissance sans emplois" qui s'en suivit de 2002 à 2007 (Lawrence, Bernstein, Shierholtz, 2009), il a atteint des sommets : 100 % en 2004 pour culminer à 112 % en 2007, juste avant l'éclatement de la crise. »

Freyssenet Michel et Jetin Bruno Jetin, *Conséquence de la crise financière ou crise d'une forme de capitalisme : la faillite des Big Three*, Revue de la régulation [Online], 9 | 1er semestre / Spring 2011, Online since 20 June 2011, connection on 06 July 2021.

<http://journals.openedition.org/regulation/9233>

dans le 1 % supérieur des salariés observé en 2007 (soit 23 %), il faut remonter au pic de 1928, date hautement significative et symbolique. Outre le creusement des écarts de revenus, on a assisté aussi à une insécurisation de l'avenir pour un grand nombre de ménages : précarité de l'emploi, variabilité des pensions de retraite, moindre protection sociale. »³¹⁵¹ Le développement du marché des prêts hypothécaires soutient, néanmoins, la demande (*outputs*) du secteur, jusqu'au début du XXIe siècle³¹⁵². « Les *light trucks* [ndlr : soit le pilier matériel de leur commerce] ont, toutefois, commencé à être un peu moins profitables pour les *Big Three* à partir du moment où les constructeurs japonais ont été en mesure de produire leurs propres *light trucks* aux États-Unis, et de pénétrer ainsi un marché sur lequel il leur était impossible de se développer jusqu'en 1997. L'éclatement de la bulle Internet en 2000 et la baisse consécutive de la demande ont ensuite rendu la concurrence féroce. Les *Big Three* durent offrir des remises importantes pour résister à la pression des constructeurs japonais. Pour soutenir la demande, ils multiplièrent les formules d'achat à crédit et de vente en location-vente, accroissant les risques d'insolvabilité. Malgré ces efforts, leurs parts commencèrent à décliner au tournant du siècle, alors que celles des constructeurs étrangers augmentaient régulièrement, particulièrement celles de Toyota et de Honda [...] En se spécialisant dans les *light trucks* sur le marché nord-américain, les *Big Three* avaient pris deux risques. Le premier, celui d'un retournement de la demande en cas de hausse du prix du baril³¹⁵³. Le second, celui de compromettre leur stratégie de profit [...] General Motors et Ford poursuivaient, depuis les années 1920 pour le premier, depuis les années 1950 pour le second, la stratégie “volume et diversité”, consistant à combiner deux sources de profit : les économies d'échelle sur les parties invisibles du véhicule et la diversité limitée sur les parties visibles, en offrant des modèles ayant des plates-formes communes [...] La stratégie “volume et diversité” fit donc les profits des *Big Three* tant que le mode de distribution du revenu national instauré dans les années 1940 aux États-Unis leur a garanti une demande à la fois croissante et modérément différenciée [...] La saturation du marché et les chocs monétaires et pétroliers ont remis en cause dans les années 1970 cette stratégie en cassant la croissance et en déstabilisant la distribution “nationalement coordonnée et modérément hiérarchisée” du revenu national. Contrairement à une

DOI : 10.4000/regulation.9233

3151 *Ibid.*

3152 « La vente de véhicules neufs a stagné aux alentours de 14 millions d'unités jusqu'en 1993, en dépit de fortes embardées à la hausse ou à la baisse, au gré des fluctuations économiques. Puis avec la “nouvelle économie” et l'envol de l'industrie de la dette, la demande automobile totale a progressé jusqu'à 18 millions d'unités, maximum atteint peu avant l'éclatement de la bulle Internet en 2000. »

Ibid.

3153 « Le prix réel du baril augmenta à partir de 2005 et retrouva son plus haut niveau au début de 2008 (graphique 6). On a alors assisté durant cette période à un renversement de tendance de la demande automobile : les *cars* progressant et les *light trucks* baissant. »

Ibid.

firme comme Volkswagen en Europe, les *Big Three* ne surent pas trouver les moyens de faire de nouvelles économies d'échelle quand la demande devint faiblement croissante. En position de faiblesse, ils eurent alors à affronter des concurrents japonais qui venaient avec de tout autres armes, notamment Toyota avec sa stratégie de "réduction des coûts à volume constant" mise en œuvre grâce à une implication de tous les instants de ses salariés et de ses fournisseurs, Honda avec la stratégie d' "innovation et flexibilité" qu'il a su théoriser et mettre en application avec constance, Nissan avec une stratégie plus confuse, mais temporairement viable, essayant de marier au volume et à la diversité une haute qualité technique de ses produits (Shimizu, 1999 ; Boyer, Freyssenet, 2000, 2006) [...] Si le nouveau segment de marché fit les beaux jours de General Motors et de Ford [ndlr : leurs stratégies productives et commerciales sitôt ajustées à la concurrence] il ne pouvait cependant que leur poser problème à terme. Le considérable élargissement de gamme qu'il impliquait ne pouvait en effet être pleinement profitable à des firmes poursuivant la stratégie "volume et diversité" qu'à deux conditions : la commonalisation devait progresser d'autant, la demande des nouveaux types de véhicules devait devenir structurellement durable. La première condition n'a pu être remplie. Les architectures des *cars* et des *light trucks*, telles que conçues aux États-Unis, étaient trop dissemblables. Les taux de commonalisation de General Motors et de Ford chutèrent [...] Quant à la seconde condition, elle ne pouvait être durablement remplie. La distribution "concurrentielle" du revenu national, redevenue celle des États-Unis, ne pouvait garantir en effet la pérennité et la stabilité relative des segments de marché, comme elle l'a montré abondamment depuis la décennie écoulée [...] La "nouvelle économie" appliquée à l'automobile sembla [ndlr : néanmoins] remplir [ndlr : jusque-là] ses promesses [...] Les cours de bourse des constructeurs s'envolèrent, comme les rémunérations des dirigeants. Les activités financières et de service amplifièrent les profits des activités automobiles. La réduction des effectifs, associée au vieillissement du personnel, faisait toutefois peser mécaniquement sur les actifs le poids croissant des très nombreux retraités et de leur famille. Une explosion des coûts salariaux était à craindre, comme le laissait présager l'augmentation du coût annuel moyen par salarié [...] L'éclatement de la bulle Internet fin 2000 ébranla cet échafaudage, à peine mis en place. Les pertes ou les faibles bénéfices enregistrés par les fonds de pension des constructeurs automobiles sur leurs placements financiers ne permirent pas d'alléger les charges sociales. Les dépenses salariales globales augmentèrent brutalement. Le coût horaire moyen global d'un ouvrier de General Motors aux États-Unis passa, en dollar 2008, de 65 \$ en 2000 à 75 en 2002, puis à 90 en 2003. »³¹⁵⁴ Les conditions technologiques de la concurrence entre constructeurs, ayant évolué par ailleurs, « le marché des *light trucks* n'était plus la chasse gardée

3154 *Ibid.*

des *Big Three*. Les constructeurs japonais ne cessaient de prendre des parts de ce marché depuis 1996, au point que les ventes de Chrysler et de Ford commencèrent à baisser sur ce segment à partir de 2000 et celles de General Motors à partir de 2004. La guerre des rabais et autres avantages pour attirer ou garder les clients fit rage, laminant les marges bénéficiaires (Senter, McManus, 2009). »³¹⁵⁵

« Le goût des ménages américains pour l'automobile n'a pas changé, mais en 2004, désormais au coude à coude avec ses concurrents du marché domestique, Toyota est en passe de devenir le principal vendeur d'automobiles aux États-unis, à une demi-longueur de General Motors, Honda suivant de près. Dans le contexte actuel donc, plus les ménages dépensent, plus la balance commerciale américaine devient déficitaire. »³¹⁵⁶

La conjoncture, décrite ci-dessus, décide alors, certainement, la FED à hausser les taux directeurs, en 2004, soit la seule manœuvre envisageable, de son point de vue, pour contenir le triptyque de la « crise », formé d'une « **balance commerciale** » **déficitaire** conjecturant une **dépréciation de la devise** (ou monnaie du pays)³¹⁵⁷ et d'un **surendettement corollaire du capital**, laissant présager un risque proportionnel de banqueroute³¹⁵⁸. Les plans d'une « restructuration » engagée par le *Big Three*, dès le début du siècle, pour conserver intact les avantages tirés de la « nouvelle économie » : les marges bénéficiaires de ses pôles, en particulier, et ce, malgré la conjoncture, cimentent, quant à eux, les conditions de la crise en gestation ; lesquelles, en effet, consistent, paradoxalement, à détruire les ressources nécessaires à l'écoulement, et la monétisation, du capital en circulation. « General Motors a réduit ses effectifs aux États-Unis de 213.000 en 2000 à 123.000 en 2008, soit une baisse de 42,2 %, avant même les mesures prises par l'État séparant le vieux GM, regroupant toutes les activités déficitaires à liquider, du nouveau GM. Le secteur automobile de Ford est passé de 142.000 salariés en Amérique du Nord à 78.900 entre les mêmes dates, soit -44,4 %. La baisse a été légèrement moins forte chez Chrysler : 125.500 à 80.000 (en 2007), soit -36,5 % [ndlr : comme autant de perte (corollaire) de pouvoir d'achat, sur le marché des biens de consommation...] Obsédés par la concurrence des constructeurs étrangers, ils

³¹⁵⁵*Ibid.*

³¹⁵⁶Jorion Paul, *L'endettement excessif aux États-Unis et ses raisons historiques*, Revue du MAUSS, vol. n° 27, no. 1, 2006

<https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2006-1-page-322.htm>

DOI : 10.3917/rdm.027.0322

³¹⁵⁷Synonyme, à la fois, de fuite des capitaux vers les États étrangers et de perte de compétitivité, en termes d'Investissements Directs à l'Étranger.

³¹⁵⁸« L'autre grande préoccupation de la Fed devrait être les déficits commerciaux et de balance des paiements (6,3 % du produit intérieur brut) records. »

Leser Eric et De Tricornot Adrien, « La Fed augmente ses taux directeurs, tandis que la politique de la BCE est contestée », *Le Monde*, le 04/05/2005

https://www.lemonde.fr/international/article/2005/05/04/la-fed-augmente-ses-taux-directeurs_645918_3210.html

ont privilégié la réduction des coûts salariaux, sans remettre en cause leur choix pour les *light trucks* et leur politique financière, qui allaient pourtant les perdre. Ils l'ont fait d'autant moins que les constructeurs japonais leur avaient emboîté le pas, en partant à la conquête du marché des *light trucks* et en recourant eux aussi aux facilités de crédit. C'est pourquoi, Toyota, Honda et Nissan ont fait de lourdes pertes sur le marché américain, sans toutefois que celles-ci ne mettent leur existence en péril, contrairement aux *Big Three*.

[...] Les constructeurs automobiles américains n'ont pas été les victimes malheureuses de la crise financière qui les aurait empêchés de se redresser à temps. Ils ont directement contribué à ce qu'elle advienne, en adhérant à la “nouvelle économie” et en mettant en œuvre ses recettes »³¹⁵⁹

« La politique de taux bas conduite par la Banque fédérale américaine et les promotions, fallacieuses, couramment accordées au début de la période de remboursement, renforçaient [toutefois] l'idée [ndlr : et les mécanismes privés / d'endettement que renferme son application³¹⁶⁰, faisant du...] crédit – hypothécaire en particulier – [... un] “bon marché”. En 2007, la hausse des taux d'intérêts, ajoutée à la stagnation des salaires et la baisse des valeurs immobilières, a eu raison de la pérennité du marché : de nombreux ménages, dont la situation financière est subordonnée au taux d'intérêt variable, se voient dans l'impossibilité d'assumer leurs créances [...] Les États, appelés en pompiers, permettent le sauvetage de nombre d'organismes évitant ainsi une propagation trop violente de la crise à l'économie réelle. Alarmé par la crise de solvabilité, le gouvernement britannique nationalise ainsi la banque Northern Rock le 18 février 2008. Aussi, le mouvement de panique généré par la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008 marque certainement le tournant décisif de cette crise : l'État renonce à soutenir la banque d'investissement qui, dans sa chute, entraîne la Bourse américaine, suivie de près par ses homologues étrangères. Le cataclysme financier atteint alors ostensiblement l'économie réelle. »³¹⁶¹

3159 Freyssenet Michel et Jetin Bruno, *Conséquence de la crise financière ou crise d'une forme de capitalisme : la faillite des Big Three*, op. cit.

3160 « Ce faisant, la puissance publique “capturée” a donné naissance à un “État prédateur” [Galbraith J. K., *The Predator State : How Conservatives Abandoned the Free Market and why Liberals Should too*, New York, Free Press, 2008] lequel, dans sa chute, a finalement emporté le système qu'il entendait préserver. En effet, si cette politique s'est, temporairement du moins, révélée bénéfique pour le marché – “au prix d'une accumulation de dettes sans précédent des ménages, la récession de 2001 a été peu accusée et les pressions déflationnistes de 2002 – 2003 ont été conjurées” [Aglietta et Berrebi, op. cit.] –, la crise actuelle témoigne de ses perverses contradictions. »
Lequesne-Roth Caroline, *Retour sur la crise des “subprimes” – autopsie d'une déraison d'Etat*, op. cit.

3161 Ibid.

CHAPITRE II

I. « For centuries, English agriculture depended on common land-land that was privately owned but to which others enjoyed the legal right of access (the term “commoner” originally meant someone who had access to common land). Waste land was also accessible to local inhabitants. It was universally understood that common and waste land were to be used for planting crops, grazing livestock, gleaning, foraging, and sometimes hunting and fishing ; they also provided wood and turf that could be used as fuel. Though small-scale agriculture could be arduous and unpredictable, life organized around the commons was *relatively* democratic, egalitarian, and self-sustaining, especially compared to the urban life that succeeded it. Every year, a locally elected council met in a public place to distribute plots of land, schedule their multiple uses, and set the “stint” or fee for pasturing animals to prevent over-grazing. Each allotment consisted of long strips of land, often separated from each other to ensure that no individual would receive the best parcels. This arrangement placed farmers side by side, available for mutual aid. After the harvest, poorer families could glean the grain that remained on the ground. Then horses, cows, and sheep grazed the field, depositing their manure as fertilizer for the next year's crops [...] Christopher P. Rodgers et al. define the ideal of commonable land as “good neighborhoods” in which “sustaining the resource”, “equitable access”, and “balancing conflicting demands” guide decision-making and land use (34, 35, 36). Of course, rural communities were not the homeostatic paradises implied by this description. Wealthier farmers often dominated the councils and could arrange the practice of stinting and the assignment of land for their benefit. Access was not equal ; land was distributed “not by a modern notion of social justice but by proportionality based on property rights and ancient custom” (Rodgers et. al. 36). Nevertheless, commonable land provided a supportive structure within the fragile economy of small-scale agriculture. When it was enclosed, the majority of villagers, who did not own land, could not farm independently but had to hire themselves out, a less secure and less profitable arrangement. Although the enclosure of common land had been taking place since the time of the Tudors, advances in agriculture in the eighteenth century made consolidation of land profitable, inciting large-scale farmers and estate owners to claim more and more land. The rapid increase of enclosure between approximately 1750 to 1850, often effected by Parliamentary acts rather than private transactions, made it a highly visible and controversial practice. The passage of the Inclosure (Consolidation) Act of 1801 reflected the recognition of the accelerated pace of enclosure. While commoners were compensated for their losses, they were generally given smaller and less arable parcels of land or allowed to remain only on the condition that they take on the prohibitive expense of fencing their allotment. Approximately 4,000 parliamentary acts were passed in this period, leaving virtually no common land. Historians have disagreed about the impact of enclosure : early accounts saw the destruction of common land as a devastating blow to small

farmers and the poor, while the revisionist claims that followed asserted that poverty had always plagued rural families and that, in some places, the enclosure acts alleviated it by increasing the profitability of agriculture. This repurposing turned farmland into landscape, eliminating its use value and redefining it as an aesthetic resource that signified the wealth and taste of landowners. No longer the foundation for an agrarian England, land became the exclusive cultural capital of the elite [...] With wage labor came enforced mobility as workers were compelled to travel to different villages, towns, and cities to eke out a living. The imbrication of “the people” and “the land” underlay the trauma of the Enclosure Acts, giving rise to a narrative of not only economic loss but dispossession in which farmers saw themselves as refugees in their own land. Oliver Goldsmith's well-known poem “The Deserted Village” (1770) is driven by this sense of paradise lost, dwelling on the profound tie to place as it surveys the landscapes, buildings, and people that have been erased by enclosure. »

La confiscation des *common lands* catalyse qui plus est, en contrepoint, l'émergence de leur *marché*, sous la férule des franges conservatrices de l'aristocratie britannique disposées à soumettre une part de leur butin à la spéculation foncière ; laquelle s'organise autour d'un projet de « paroisses communales » dont les principes d'allotissement et de fonctionnement convoquent aussi bien l'esthétique d'un mode *authentique* de production, réformé depuis, qu'ils entretiennent le désir de propriété : chez celles et ceux qui en sont privé.e.s. « Given this context, it is not surprising that populist politics turned to a variety of land schemes in an attempt to restore pre-enclosure communities. In the late 1840s and 1850s, freehold land societies attempted to recreate these communities on a micro-scale. Selling shares to individuals, they then purchased large tracts of land and sold smaller portions to shareholders, who, theoretically, could work their portion within the larger community marked off by the boundaries of the larger tract like members of a rural parish. Promoting land ownership as the road to suffrage, freehold land societies also appealed explicitly to the metaphysical connotations of land, reminding potential investors, “There is an universal instinct in the soul of man to be the absolute possessor of a piece of land” (Parnell 1). »³¹⁶²

II. « La suppression des corporations n'est pas à l'ordre du jour des premières grandes journées révolutionnaires [...] Le 26 août 1789, la “*Déclaration*” est adoptée, mais elle ne fait pas mention

3162Rosenman Ellen. “On Enclosure Acts and the Commons.” *BRANCH: Britain, Representation and Nineteenth-Century History*. Ed. Dino Franco Felluga. Extension of *Romanticism and Victorianism on the Net*. http://www.branchcollective.org/?ps_articles=ellen-rosenman-on-enclosure-acts-and-the-commons
Passages soulignés par mes soins.

de la suppression des corporations. Par ailleurs, ce document ne parle pas de la liberté d'association et de réunion pour les citoyens [...] Le 15 février 1791, le député de la noblesse de St-Pierre-le-Moutier, Pierre-Gilbert Leroy, baron d'Allarde (1749-1809), membre du Comité des Contributions publiques, fait un important rapport devant la Constituante. Il propose la suppression du système corporatif des jurandes et des maîtrises, en contre-partie de la création, pour alimenter le Trésor Public, d'un nouvel impôt, la *patente*. Le décret du 16 février, qui devient les 2-17 mars 1791, la "loi d'Allarde", instaure la liberté du travail. La loi supprime "tous *privilèges de profession, sous quelque dénomination que ce soit*"(article 2). Il est en outre précisé à l'article 7 : "*À compter du 1er avril prochain, il sera libre à toute personne de faire tel négoce ou d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouvera bon : mais elle sera tenue de se pourvoir auparavant d'une patente, d'en acquitter le prix suivant les taux ci-après déterminés, et de se conformer aux règlements de police qui sont ou pourront être faits.*" D'Allarde fait l'éloge de la liberté économique avec des arguments proches de ceux de Turgot, des physiocrates, mais aussi d'Adam Smith. La libre concurrence permettra l'adaptation du nombre de travailleurs aux besoins de l'industrie, l'amélioration de la qualité et la baisse des prix des marchandises. Dans sa loi, d'Allarde n'introduit pas d'article interdisant les coalitions ou les associations professionnelles. Sur ce point précis, il semble beaucoup plus en sympathie avec les idées d'Adam Smith qu'avec celles de Turgot ou des physiocrates [...] Avec la promulgation de la loi d'Allarde, les travailleurs pensent posséder enfin le droit de se regrouper en "compagnonnages", système toléré sous les corporations, ou en sociétés de secours mutuel. À Paris en particulier, dans un contexte favorable de pénurie de main d'œuvre, ils espèrent faire admettre par les patrons le principe du salaire minimum. Le 14 avril 1791, l'Union *fraternelle des ouvriers en l'art de la charpente* invite les entrepreneurs à établir une réglementation du travail, prévoyant notamment un salaire minimum journalier de 50 sols. Les maîtres-charpentiers déposent alors le 30 avril auprès de la Municipalité de Paris une pétition qui condamne les assemblées ouvrières au nom des droits de l'homme et réclame leur dissolution et la nullité de leurs décisions. **La Municipalité refuse de jouer le rôle de médiateur dans ce conflit. Toutefois, elle proclame dans l' "Avis aux ouvriers" du 26 avril que si les citoyens sont égaux en droit, ils ne le sont pas en facultés, en compétences, et ne peuvent espérer des rémunérations identiques par la coalition**, synonyme de monopole. En mai, les réclamations et les pétitions contradictoires des patrons et des ouvriers se succèdent auprès de la Municipalité. Vers la fin du mois, le conflit est porté devant l'Assemblée constituante [...] Dans ce contexte social, l'Assemblée constituante doit rapidement se prononcer et satisfaire les exigences des "*maîtres*" d'autant plus qu'elle craint une récupération de l'agitation ouvrière par les contre-révolutionnaires. Le 14 juin 1791, Isaac-René-Guy Le Chapelier présente, au nom du

Comité de constitution, un projet de loi à la Constituante. Il informe l'Assemblée de l'existence d'une “*contravention*” aux dispositions légales contre les corporations qui représente une menace pour l’ “*ordre public*” : la création d'assemblées de métiers. Selon lui, “*le but de ces assemblées, qui se propagent dans le royaume, et qui ont déjà établi entr'elles des correspondances, est de forcer les entrepreneurs de travaux, les ci-devant maîtres, à augmenter le prix de la journée de travail, d'empêcher les ouvriers et les particuliers qui les occupent dans leurs ateliers, de faire entr'eux des conventions à l'amiable, de leur faire signer sur des registres l'obligation de se soumettre aux taux de la journée de travail fixés par ces assemblées, et autres règlements qu'elles se permettent de faire. On emploie même la violence pour faire exécuter ces règlements ; on force les ouvriers de quitter leurs boutiques, lors même qu'ils sont contents du salaire qu'ils reçoivent. On veut dépeupler les ateliers ; et déjà plusieurs ateliers se sont soulevés, et différents désordres ont été commis.*” Le Chapelier poursuit en indiquant : “*Il doit sans doute être permis à tous les citoyens de s'assembler ; mais il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions de s'assembler pour leurs prétendus intérêts communs. Il n'y a plus de corporations dans l'Etat ; il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu, et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique par un esprit de corporation.*” [...] **La loi Le Chapelier**, qui nie l'existence de l’ “*intérêt intermédiaire*” ne remet pas en cause le droit pur et simple de réunion, d'ailleurs reconnu par la loi du 21 août 1790. Elle **interdit toute association, coalition, ou action collective des travailleurs comme la pétition ou la grève** ; elle condamne en principe, de la même manière, les associations ou coalitions patronales. Elle assimile volontairement la multiplication des assemblées ouvrières à la résurgence des anciennes corporations de métiers. Complément de la loi d'Allarde, elle rejoint dans son esprit les conceptions de Turgot et des Physiocrates sur la question du marché du travail. »³¹⁶³

III. Si le nombre limité, *a priori*, de sources disponibles (mobilisées) traitant de l'histoire du syndicalisme français incitent à la prudence, en termes de conclusions tirées de leur étude, elles soulignent, cela dit, sans exception et sous différents angles que je thématise, l'inclination des « partenaires sociaux » à la collaboration au gouvernement des travailleur.e.s qu'ils représentent devant le souverain ; laquelle tient, principalement, en quatre points formulés ci-dessous.

La (théorie) critique du capitalisme portée par le « syndicalisme révolutionnaire » français

³¹⁶³Potier Jean-Pierre, *L'Assemblée constituante et la question de la liberté du travail : un texte méconnu, la loi Le Chapelier, op. cit.*

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

tend à s'éroder au fil de ses tentatives réitérées de subordination de la parole ouvrière aux organes (progressistes, en première ligne) de représentation, médiation et gestion politique du pouvoir. « On sait que le syndicalisme révolutionnaire ne fit pas d'émules au sein de la SFIO. Cela n'est pas étrange. La faction jaurésienne de la SFIO ne pouvait adhérer aux propositions de Lagardelle moins à cause de la primauté accordée à l'autonomie des syndicats qu'à cause de la dévaluation totale de la démocratie qu'impliquaient les thèses syndicalistes. Avec les guesdistes, l'accord était impossible parce que ces derniers revendiquaient le contrôle strict du parti sur les syndicats. De manière plus générale, l'idée des syndicalistes révolutionnaires, selon laquelle de la "société industrielle" pouvait naître une société nouvelle, les amena à considérer la démocratie comme un régime politique et social périmé. Ce rejet de la démocratie était cependant très abstrait, surtout lorsque rapporté au mouvement ouvrier français qui pendant longtemps avait compté sur la représentation politique républicaine, matrice de l'éducation démocratique des classes populaires [...] Entre 1906 et 1907, Sorel accentua sa dénonciation de l'État démocratique qu'il considérait comme de plus en plus oppressif. De l'examen de la situation en France, il tira une conclusion encore plus extrême : les mouvements sociaux et leur autonomie étaient d'autant plus en danger dans l'État démocratique que le gouvernement était plus progressiste et proche des chefs du mouvement syndical (Lettre du 23 avril 1910, in Francesco Germinario (ed.), "Cher camarade"... Sorel a Lanzillo. 1909-1921, *Annali della Fondazione Luigi Micheletti*, 7, 1993 – 1994, p. 128.) [...] Dans la même période, Lagardelle sembla amorcer des réflexions analogues à celles de Sorel. Dans sa revue, il publia en effet une série d'articles sur "Les intellectuels et le socialisme ouvrier" dans lesquels il distingua entre la société politique et la société économique pour montrer l'impossibilité pour les intellectuels de quitter la politique. Cet ouvriérisme amena Lagardelle à remettre en discussion toutes les valeurs démocratiques, et en particulier le principe d'égalité, qui ne traduisait rien d'autre qu'une influence négative des intellectuels sur les ouvriers. Le parlementarisme représentait ainsi l'instrument le plus adéquat à la gestion des intérêts des individus isolés dans une société soumise à la logique de l'État. »³¹⁶⁴

La fuite *réformiste* de la CGT déteint, mécaniquement, sur les vues de l'ensemble du syndicalisme français. « Quelques mois plus tard, au IXe congrès de la CGT, à Amiens, Victor Griffuelhes fait valoir ses vues dans une motion qui restera dans l'Histoire syndicale sous le nom de "charte d'Amiens" et préconise la grève générale comme moyen de faire triompher la révolution et "l'expropriation capitaliste". Entre le congrès d'Amiens et la Grande Guerre, la CGT voit ses

3164 Gervasoni Marco, *L'invention du syndicalisme révolutionnaire en France (1903-1907)*, Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle, vol. 24, no. 1, 2006
<https://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2006-1-page-57.htm>
DOI : 10.3917/mnc.024.0057

effectifs doubler jusqu'à atteindre environ 400 000 adhérents sur près de huit millions de salariés (une paille à côté des quatre millions de syndiqués britanniques et autant d'allemands) [...] Mais Victor Griffuelhes, contesté, est démis en février 1909 et remplacé quelques mois plus tard au secrétariat général par un jeune inconnu de trente ans, Léon Jouhaux. Il va demeurer à la tête de la Confédération jusqu'en 1947 (exception faite de l'Occupation) avant de recevoir le Prix Nobel de la Paix 1951 et fonder la CGT-FO (Force Ouvrière) [...] Léon Jouhaux, réformiste bon teint, obtient la dissolution des comités anarchistes, les CSR. Mais il ne peut éviter le départ d'une minorité, un tiers environ des 700 000 adhérents. Proche du PCF et des bolchéviques, elle va constituer la CGT Unitaire [...] Le pacte germano-soviétique de 1939 et l'invasion de la France en 1940 entraînent la CGT dans des dissensions autrement plus graves. Léon Jouhaux est déporté à Buchenwald cependant que René Belin, un autre dirigeant de la Confédération, devient ministre du Travail dans le gouvernement du maréchal Pétain ! [...] Le CNR, qui réunit des représentants de la Résistance, des partis de la France libre et des syndicats (CGT et CFTC), publie le 15 mars 1944 un programme d'action qui va devenir la référence commune à tous les partis et syndicats français jusqu'à l'avènement de la monnaie unique, au début du XXI^e siècle. Ce petit texte préconise un rôle accru de l'État et des syndicats dans la vie économique : « retour à la nation des grands moyens de production monopolisée (...), droit d'accès aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires (...), participation des travailleurs à la direction de l'économie, (...) reconstitution d'un syndicalisme indépendant doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale, (...) sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence [ndlr : et de performance, collective, corrélant avec une prise en charge, aussi bien financière que médicale, des malades, d'autant plus en situation de « plein emploi »] dans tous les cas où ils sont [ndlr : temporairement] incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ». »³¹⁶⁵

La porosité structurelle, et donc idéologique, des appareils gouvernemental et syndical préfigure leur collaboration bornée, chez le second, aux activités de *consultation* – qu'elle soit coordonnée par des groupements d'intérêts officiels ou grimée en rapport de force ritualisé – et de communication (qu'importe sa tonalité) sur les réformes du *marché* conduites, nationalement ou internationalement, par le souverain ; lesquelles suscitent, ou non, l'indignation passagère des syndicats, selon qu'elles répondent, ou non, à une demande de leurs adhérent.e.s client.e.s, qu'ils auront, d'ailleurs, paramétrée, au préalable, en conformité avec les dispositions élémentaires du *marché*, d'un côté, le type de prestations offertes, en tant que marchés eux-mêmes, de l'autre. « Les

3165« Syndicats français, Entre révolution et réforme », *Herodote*
https://www.herodote.net/Entre_revolution_et_reforme-synthese-2119.php

syndicats sont à la fois sur deux versants de leur “marché” : l'économique et le social d'un côté ; le politique de l'autre, même lorsqu'ils ne veulent pas le dire. Car ils représentent un nombre, ils interagissent avec le politique et ils sont dans les faits responsables d'une partie du gouvernement des masses. Dans le cas français, on ajoutera que le modèle politique qui s'est développé au cours du XIXe siècle n'est en rien un modèle purement “jacobin” et qu'il a été amené à leur reconnaître une place, certes variable selon les périodes et les partis au gouvernement, mais en fin de compte majeure. Sur ces deux versants qui, comme tous les marchés, peuvent être étudiés comme se caractérisant par l'incertitude, le risque et l'innovation, existe-t-il un clivage entre réforme et révolution, comme on le dit souvent ? La thèse que je propose est différente : ce clivage existe au fond dans tous les syndicats, mais la réforme est dans le répertoire d'action de tous les syndicats, car ils ont tous une obligation de résultats. Celle-ci vaut pour leurs adhérents comme pour les “passagers clandestins”. Depuis 1945, le refus pur et simple de la réforme par un syndicat peut déboucher sur son abandon, accueilli comme un succès à court terme, néanmoins souvent il se traduit à terme par des défections en son sein. C'est ce qu'a dit pour la première fois au grand jour et en faisant scandale en janvier 1978, à la CFDT, le rapport de Jacques Moreau sur le “recentrage”, qui vient certes au terme d' “inflexions successives depuis 1973” mais ne saurait être réduit à une “étatisation ouvrière” – conjoncturelle – comme le propose un excellent auteur, mais c'est aussi ce que, dans chaque génération, tout syndicaliste français a appris à savoir, et que par exemple le secrétaire général Georges Séguy a dit, en vain, au congrès de la CGT la même année, du 26 novembre au 1er décembre 1978. À défaut, chaque syndicat court le risque du “toujours moins” en matière d'effectifs. On peut certes l'analyser comme fragilisant les appareils existants, on peut aussi y voir un danger et une faiblesse pour les salariés dans leur ensemble [...] Il n'est pas possible de considérer la question de la réforme sans prendre en compte la place du secteur public ou nationalisé dans le syndicalisme français. Les stratégies syndicales françaises sont influencées depuis les années 1920 par le poids des syndicats de fonctionnaires, en soi et, pour une partie d'entre eux, comme membres des confédérations ou unions de syndicats, d'autant que les fédérations ont encore une grande autonomie dans les confédérations. Or les syndicats de fonctionnaires oscillent entre radicalisation et réforme, ils peuvent pratiquer la simple cogestion dans leur secteur tout en souhaitant la réforme ou la contestation dans d'autres secteurs, ils ont une capacité à fournir une idéologie au reste de la société salariale [...] La France depuis 1945 a été le théâtre d'un élargissement renouvelé du champ d'activité des syndicats. Un bon exemple est celui du titre de transport unique pour les salariés de l'Ile-de-France, payé en partie par l'employeur. Cette réforme a été revendiquée par les syndicats après 1968 (en particulier par la CFDT) et a donné lieu à des campagnes et des manifestations sur le thème : “L'État ne nous

transporte pas, il nous roule” à une époque où la gestion des titres de transport de l’Île-de-France devenait compliquée – en fait, une personne traversant Paris à cette époque pouvait avoir à acheter jusqu’à cinq tickets distincts. La carte orange a été lancée en 1975. Cette réforme a eu à son tour des effets structurants sur les entreprises publiques et privées de transports en commun mais aussi sur le logement et l’emploi des personnes. La question du genre (de l’égalité professionnelle à la contraception et à l’avortement) est un autre thème majeur sur lequel les syndicats français, jadis inertes ou même conservateurs, sont devenus plus actifs, et demandeurs de réformes [...] En dernier lieu, on ne saurait négliger le rôle de l’insertion internationale des syndicats français. À l’expérience du Bureau International du Travail et de l’Organisation Internationale du Travail depuis 1919, désormais mise en exergue par les historiens, et qui porte sur des thèmes encore plus nombreux depuis 1945 s’ajoutent une série de lieux de circulation atlantique des idées et des personnes impliquant les syndicats : les missions de productivité aux États-Unis, la Communauté Européenne Charbon-Acier, le Comité Économique et Social de la Communauté Économique Européenne puis de l’Union Européenne, le TUAC de l’OECE-OCDE. “Avec la création d’un comité syndical consultatif dans le cadre du Programme pour la Reconstruction de l’Europe – le Plan Marshall. Lors de la constitution en 1962 de l’OCDE succédant à l’OECE dans son format actuel d’organisation intergouvernementale pour les politiques publiques, le TUAC a poursuivi ses activités de représentation du monde syndical auprès de cette nouvelle entité. Aujourd’hui, l’OCDE se transforme à nouveau, avec de nouveaux États membres, elle est devenue le forum intergouvernemental de référence pour l’encadrement de la mondialisation. Le rôle du TUAC est d’assurer que les marchés mondiaux sont équilibrés par une réelle dimension sociale. Au travers de consultations régulières avec les comités de l’OCDE et les États membres, le TUAC coordonne et représente les positions du mouvement syndical dans les pays industrialisés. Il est aussi en charge de la coordination de la participation des syndicats aux sommets annuels du G8 et des conférences sur l’emploi. Le TUAC regroupe 56 centrales syndicales affiliées dans les 30 pays industrialisés de l’OCDE, représentant environ 60 millions de travailleurs. Les organisations affiliées financent le fonctionnement du TUAC, décident de ses orientations et nomment ses représentants. Le TUAC fait partie de l’installation institutionnelle des Principes Directeurs de l’OCDE ensemble avec les Points de Contact Nationaux (PCNs), le Comité d’Investissement et le BIAC. S’il y a un conflit au sujet de l’applicabilité des Principes Directeurs, le TUAC peut demander au Comité d’Investissement d’envisager un amendement au texte ou une clarification d’une clause particulière” (Site de l’OCDE, consulté le 27 septembre 2009.) La CECA, première des communautés européennes, a habitué les acteurs à l’idée d’une autorité européenne créée de toutes pièces, avec laquelle les administrations nationales, entreprises et les syndicats se sont

accoutumés à collaborer [...] En outre, il y a lieu de faire l'histoire de la représentativité des différents syndicats depuis 1945, posée en termes nouveaux par la “position commune” de 2008 entre CGT, CFDT et MEDEF, reprise dans la loi du 20 août 2008. Enfin, une question reste posée aux historiens. Lorsque des syndicats se prononcent en France sur des réformes, expriment-ils un intérêt particulier : celui de leurs adhérents, voire celui de leur confédération, ou des vues plus larges ? Le sens de l'intérêt général est-il la légitimation que se réserve l'État, la justification commode des politiques menées par les entreprises, la fiction usuelle des syndicats de fonctionnaires, ou bien, comme la citoyenneté sociale, peut-il être au cœur de négociations ou de mouvements sociaux ? »³¹⁶⁶ Chiapello et Boltanski répondent à la première question soulevée – la seule qui nous importe, la seconde ayant été réglée au cours de ma démonstration – en exposant les enjeux de la « grande politique contractuelle » conduite par le gouvernement français, après « Mai 68 », en collaboration avec les « partenaires sociaux » (les centrales syndicales de l'époque, en première ligne). Les différents pôles de l'aristocratie française réunis autour de ce projet définissent les principaux ressorts d'un *management* standardisé des résistances populaires au travail salarié, et ses réformes, qu'ils entendent *déléguer* aux syndicats ; lesquels voient, en retour, leur position renforcée dans le champ social du rapport de force, « des négociations » ou, bien encore, du *marché*. « Comme les promoteurs de la “nouvelle société”, J. Chaban-Delmas et surtout J. Delors, et comme les sociologues du travail proches de la CFDT, ces patrons interprètent les formes prises par la crise de Mai dans les entreprises et l'agitation qui a suivi comme le résultat d'une insuffisance de l'institutionnalisation des relations sociales patronat / syndicat et de l'absence de pratiques de négociation au niveau de la firme [...] Des syndicats puissants et contrôlant bien leur base, qui, sans supprimer les conflits sociaux, permettraient de mettre en place des épreuves institutionnalisées de résolution à tous les niveaux sont considérés comme un élément important de la paix sociale et du progrès économique [...] La conversion du patronat à la négociation repose sur deux convictions. La première est que les syndicats, au niveau de leurs instances nationales, sont plus responsables, plus fiables, plus “sérieux”, que les bases ouvrières ou même que les sections d'entreprises. La crainte de voir les syndicats débordés par leur base est permanente. Il convient donc de renforcer les instances nationales en passant avec elles des accords interprofessionnels. La seconde est que les manifestations sauvages du nouvel esprit libertaire, les multiples formes de contestation de l'autorité et de la hiérarchie, les demandes d'autonomie et de contrôle démocratique [ndlr : superficiel] de l'entreprise et, plus généralement, les inquiétants symptômes du “refus du

3166Fridenson Patrick, *Syndicats et réformes en France depuis 1945*, Revue d'histoire moderne & contemporaine, vol. 56 – 4 bis, no. 5, 2009

<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2009-5-page-75.htm>

DOI : 10.3917/rhmc.565.0075

Passages soulignés par mes soins.

travail” particulièrement chez les jeunes seront apaisés par des concessions sur les salaires et, surtout, par des mesures renforçant [ndlr : temporairement] la stabilité et la sécurité, c'est-à-dire par des accords garantissant un statut aux salariés dans l'entreprise. Le CNPF voit alors dans le “dialogue permanent avec les partenaires sociaux”, dans la mise en place d'une “politique paritaire” le moyen – comme le déclare en 1971, François Ceyrac – “d'unir dans une même recherche l'expansion économique et la promotion des hommes” et de préserver, contre ses détracteurs, un développement économique de type capitaliste (Durand, Dubois, 1975, p. 180). »³¹⁶⁷

L'échec des structures syndicales traditionnelles à décoder les ressorts de la contra(di)ction structurelle du Marché de l'Emploi participe à recentrer, paradoxalement, la colère du salariat autour de mesures conservatoires de son principal mode de privation, et ce, parfois, au prix de toutes les concessions possibles. « Dans leur conclusion, les auteurs dégagent notamment trois tendances qui marquent l'évolution de la grève aujourd'hui, en France comme ailleurs. Dans un contexte de chômage massif, on assiste à un retour de la concurrence entre les salariés. Face à l'éclatement des collectifs de travail, à l'individualisation croissante de la relation salariale, et à la compétition économique internationale, il est plus difficile de mobiliser les salariés dans un mouvement de grève dont l'efficacité est incertaine. Par rapport aux grandes mobilisations d'hier, les grèves d'aujourd'hui se replient sur des enjeux immédiats et locaux, internes à l'entreprise voire *infra* entreprise (on peut ajouter à ce propos que cette évolution va de pair avec le mouvement de décentralisation de la négociation collective au niveau de l'entreprise au détriment de la négociation de branche ou interprofessionnelle). Les objectifs des conflits actuels sont également limités : ils ne remettent pas en cause l'organisation de la société mais cherchent désormais à obtenir de maigres compensations. »³¹⁶⁸

IV. « La théorie stipule que les lois de la physique prennent des formes identiques dans tous les référentiels en mouvement uniforme les uns par rapport aux autres, et indique comment, d'un point de vue mathématique, passer d'un référentiel à un autre. La relativité restreinte fut reformulée quelques années plus tard par Henri Poincaré Hermann Minkowski, lequel déclara lors de son introduction à la 80e assemblée des physiciens allemands en 1908 : “L'espace en lui-même, le temps en lui-même, sont condamnés à s'évanouir telles de simples ombres, et seule une sorte d'union des deux préserve une réalité indépendante.” La théorie de la relativité générale,

3167 Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, op. cit., pp. 260 – 261

3168 Carlier Alexander, Guy Groux, Jean-Marie Pernot, « La grève », Travail et Emploi [En ligne], 114 | avril-juin 2008, mis en ligne le 05 novembre 2010

<http://journals.openedition.org/travailemloi/3951>

DOI : <https://doi.org/10.4000/travailemloi.3951>

développée par Einstein dans les années qui suivirent, étend les principes de la relativité restreinte à des changements de référentiels plus généraux (en accélération les uns par rapport aux autres). L'espace-temps y devient une structure plus complexe, dotée d'une courbure. Cette courbure, qui s'identifie avec la gravitation, est créée par le contenu en matière et énergie de l'Univers. »³¹⁶⁹

La *théorie de la relativité générale* « abandonne la structure sous-jacente, fixe, de l'espace-temps, pour l'amalgamer à son contenu matériel. L'équation d'Einstein dit simplement que la géométrie de l'espace-temps est égale à son contenu matériel. Ainsi, la géométrie est déformée par les masses, et les mobiles suivent des géodésiques de cet espace courbe [...] La Relativité Restreinte a apporté la définition de l'espace-temps comme théâtre des phénomènes. Bien que le temps se soit trouvé mélangé à l'espace dans ce nouveau concept, l'espace-temps existe en dehors de son contenu. La Relativité Générale est à ce point de vue une rupture essentielle : nous verrons qu'à propos de la gravité (Relativité Générale), il ne s'agira plus d'un espace-temps externe, théâtre des phénomènes, mais d'un espace-temps acteur lui-même, qui participe au phénomène en se déformant sous l'effet des masses et de l'énergie. Ce sont ces déformations qui guident les mobiles [...] La Relativité Générale se fonde sur la géométrie de l'espace-temps, déterminée par le contenu en matière-énergie de l'Univers. C'est là l'idée originale d'Einstein. Généralisant le principe d'inertie, il a imaginé que les corps se déplacent **toujours** selon ce principe, mais dans un espace-temps déformé par la matière. »³¹⁷⁰

3169Lachière-Rey Marc, « La disparition du temps en relativité », *Pour la Science*, N° 397, 23/10/2010
<https://www.pourlascience.fr/sd/physique-theorique/la-disparition-du-temps-en-relativite-6185.php>

3170Association Andromède, Observatoire de Marseille,
https://astronomia.fr/6eme_partie/RelativiteGenerale.php

CHAPITRE III

I. L'accord de la citoyenneté aux *Thètes*³¹⁷¹ formant la quatrième et dernière classe censitaire d'Athènes, au - Ve siècle, récompense bien moins leurs bons services rendus (comme rameurs notamment)³¹⁷² durant la seconde guerre médique, opposant hellènes et perses, qu'il ne conditionne l'aménagement d'une politique de maintien de l'ordre d'un territoire en expansion que peuple, alors, trop peu l'État grec³¹⁷³. Leur nouveau statut les prépose, en effet, à participer, sous forme de scrutin, à la *redistribution* de lots de terres *clérouchiques*³¹⁷⁴, sinon coloniaux, entre les futurs garnisaires tirés au sort³¹⁷⁵, dont ceux-là constituent le « solde en nature »³¹⁷⁶. « Au Ve siècle, le terme de clérouque “désigne un individu qui jouit du revenu d'un lot de terre, et peut, par conséquent, s'appliquer à des garnisaires” [...] La clérouquie [...] ne possède ni autonomie, ni futur illimité. Le clérouque quitte temporairement sa cité pour occuper une terre confisquée à la population locale. Ce *kléros* est destiné à assurer la subsistance du clérouque [...] Les anciens propriétaires ne sont pas expulsés, ils continuent [ndlr : à l'instar d'un métayer] de travailler la terre contre un loyer versé aux clérouques athéniens qui peuvent ainsi se consacrer à leur mission de surveillance (*phylakè*). Ce système ne correspond en rien aux *apoikiai*. »³¹⁷⁷

3171 Ou l'équivalent de *soldats-ouvriers*, « locataires » de la cité, à l'époque.

3172 Les thètes sont, principalement, affectés à la rame des trières, soit des vaisseaux de guerre formés, notamment, de trois rangées de cinquante-huit rames chacune, auxquels les Athéniens doivent, techniquement, leur succès, lors de la seconde guerre médique.

3173 « À la fin d'un vaste mouvement de colonisation, compris entre c. 750 et 480 a.C., les Grecs sont “comme des grenouilles autour d'une mare” pour reprendre une expression de Platon mise dans la bouche de Socrate. Les Athéniens participent, tardivement, à cette vague migratoire, à partir du VIe siècle, soit dans une optique d'expansion territoriale en s'installant sur une île proche de l'Attique, Salamine, soit du fait d'aventures personnelles comme celle que Miltiade mène en Chersonnèse de Thrace. Deux événements modifient la participation athénienne à cette vague de colonisation, les réformes de Clisthène d'une part (dernière décennie du VIe siècle), la construction d'une zone de domination (*archè*) – appelée aussi empire athénien – en Égée et au-delà, d'autre part, entre 478 et 431 a.C. »

Pébarthe Christophe, *Émigrer d'Athènes. Clérouques et colons aux temps de la domination athénienne sur l'Égée au I^{er} siècle a.C.* In : *Le monde de l'itinérance : En Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne* [en ligne]. Pessac : Ausonius Éditions, 2009

3174 Issu du grec ancien *κλάω* (*klaō*), pour « briser » ou « morceler », donnant *κλάσμα* (*klasma*) pour « morceau » ou « fragment », le terme – comme la configuration de la pratique identifiée (autrement dit le scrutin) – prolonge, manifestement, un *éclatement* préalable (de la chose partagée) que dénote son radical indo-européen *kel-*, pour « broyer » ou « mettre en pièces », décliné en *klēti*, pour « frapper » ou, bien encore, « maudire », en slavon ; de telle sorte que si *κλήρος* (*klēros*) désigne « un lot attribué par le hasard » ou tirage au sort, *via* des petits cailloux, sinon des morceaux de bois déposés, à l'origine, dans un casque faisant office d'urne, et ce, avant qu'un vase ne lui soit substitué, il connote, globalement, tout type d' « héritage », par la suite.

3175 « On ne peut pas savoir exactement comment s'effectuait le tirage au sort (cf. *λαχόντας*) des clérouques. On pense d'abord qu'il ne concernait que les thètes. Il fallait donc leur fournir leur équipement et espérer qu'ils n'auraient pas à soutenir de luttes avant d'avoir accompli un minimum d'entraînement. Il est plus facile d'imaginer les thètes partant dans les *ἀποικίαι* que dans les garnisons. Comme le suggère le texte d'Hérodote cité plus haut, il est probable que celles-ci étaient formées — au moins pour partie — de citoyens déjà hoplites. »

Gauthier Philippe, *Les clérouques de Lesbos et la colonisation athénienne au Ve siècle*, REG, 79, 1966, pp. 64 – 88

3176 « Le lot de terre n'était pas une source d'enrichissement possible, mais représentait leur solde en nature. Leurs terres étaient en Attique, s'ils en avaient. »

Ibid.

3177 Pébarthe Christophe, *Émigrer d'Athènes. Clérouques et colons aux temps de la domination athénienne sur l'Égée au I^{er} siècle a.C.*, op. cit.

Cette redistribution, entre thètes, des lots de terres clérouchiques dépeint, ainsi, le tableau d'une économie féodale. En effet, la concession (provisoire, en théorie) d'une parcelle de commandement de l'État grec³¹⁷⁸, et d'autonomie foncière corollaire³¹⁷⁹, au feudataire implique, en contrepartie, son engagement à maintenir l'ordre au sein d' « une communauté prompte à la rébellion et [ndlr : surveiller] des éventuels mouvements de flotte des Péloponnésiens »³¹⁸⁰. Cette délégation aux thètes d'un gouvernement typiquement colonial capitalise, par ailleurs, sur aussi bien l'état d'une conflictualité (ou dissensus) politique (interne) sclérosante que des contraintes démographiques, lesquelles, alors, pressent l'intégration des minorités au corps politique, telle qu'en témoigne Thucydide. « Cette clérouquie (de Lesbos), demande, par exemple, Pébarthe, n'avait-elle pas, dès lors, pour finalité également de permettre à des Athéniens pauvres d'accéder au statut d'hoplite ? Le contexte renforce l'hypothèse. En 427, la cité athénienne est en proie à des difficultés démographiques certaines, notamment en raison d'une épidémie qui ravage la ville depuis 430 ; un tiers de la population en aurait été victime. Thucydide mentionne aussi 4 400 hoplites et 300 cavaliers décédés. Les Athéniens n'avaient pas les moyens démographiques d'installer des citoyens de rang hoplitique à l'extérieur de l'Attique, tout en continuant de disposer pour des combats se déroulant sur plusieurs champs de bataille d'un contingent d'hoplites en nombre suffisant [...] Les clérouquies augmentaient le nombre d'hoplites puisqu'elles fournissaient principalement à des thètes un patrimoine foncier correspondant à la catégorie hoplitique. »³¹⁸¹ Quant aux premiers objectifs assignés à cette délégation, Plutarque note ainsi que Périclès « envoya également 1000 clérouques en Chersonèse, 500 à Naxos, la moitié de ce nombre à Andros, 1000 en Thrace pour vivre parmi les Bisaltes, et d'autres en Italie lorsque Sybaris fut recolonisée, et qu'on la nomma Thourioi. De cette façon, il allégea la cité de sa foule oisive, qui était composée de fauteurs de troubles parce qu'ils en avaient le loisir, et il soulagea la pauvreté du peuple ; et en envoyant des colons vivre aux côtés des alliés, il instaura à la fois la peur et la garnison propres à empêcher leur rébellion »³¹⁸², tout en favorisant la surveillance des voies de

3178« La description de l'installation d'une clérouquie sur l'île de Lesbos en 427 par Thucydide laisse [par exemple] deviner une certaine volonté de favoriser l'ascension sociale » du clérouque.

Ibid.

3179Les clérouques se rendent « propriétaires des lots [ndlr : théoriquement, à durée déterminée] sans pour autant les exploiter », le travail des terres demeurant à la charge du *kléros*. Ce système présente l'avantage, pour Athènes, de ne pas avoir « à financer ces clérouques en période de difficultés financières, le coût de la guerre contre les Péloponnésiens s'alourdissant. »

Ibid.

3180*Ibid.*

3181*Ibid.*

3182Plutarque, *Vies parallèles*, Périclès, 11: 5 – 6

<http://remaacle.org/bloodwolf/historiens/Plutarque/index.htm>

« Dans le sommaire du discours de Démosthène *Sur les affaires de Chersonèse*, prononcé vraisemblablement au printemps 341 qu'il rédige, Libanios (Sommaire de Dém., *Sur les affaires de Chersonèse*, 8, 1), précise Plutarque, est tout aussi explicite : "C'était, dit-il, une vieille coutume athénienne que leurs pauvres, ceux d'entre eux qui

communication attenantes aux territoires occupés – la route du blé de Scythie mineure, tout particulièrement – vitales pour Athènes. « L'installation de clérouques, ajoute Pébarthe, s'inscrit en effet, dans les évolutions du droit athénien en matière de citoyenneté, notamment la réforme proposée par Périclès en 451/450. Restreignant l'accès au corps des citoyens, celle-ci pourrait avoir pour conséquence la diminution à terme du nombre d'hoplites alors que dans le même temps les clérouques rempliraient une fonction inverse. En réalité, souligne-t-il, les deux phénomènes ne sont pas contradictoires. Restreindre numériquement, c'est aussi donner plus d'importance, c'est donner accès à des privilèges que les autres n'ont pas, c'est faire des citoyens athéniens des privilégiés. De ce point de vue, cette loi est cohérente avec une politique de colonisation qui consiste à procurer des terres ou des ressources à des Athéniens qui en sont dépourvus [...] Le changement de statut, les thètes devenant des zeugites, implique aussi une volonté d'augmenter le nombre de soldats [...] Les Athéniens tenaient compte de l'ensemble des émigrés installés dans l'empire et savaient pouvoir compter sur eux. Ces occupations coloniales avaient aussi pour finalité d'empêcher des adversaires de s'installer ou de se réinstaller dans les régions concernées et d'accéder le cas échéant à des ressources nouvelles. »³¹⁸³

L'anoblissement relatif de ces *réservistes* de l'empire, d'un côté, renforce, de par ses dispositions électives, leur allégeance à la métropole, dans un premier temps du moins ; favorise le r/établissement d'un gouvernement démocratique en terres annexées, et, pour ainsi dire, une proto « globalisation » (à l'échelle du bassin méditerranéen) de l'économie-politique athénienne, par suite³¹⁸⁴, de l'autre. « Les clérouques et les colonies athéniennes, du moins celles qui ne comportaient que des citoyens athéniens, observe Plutarque, constituaient un archipel de *dèmes* officieux qui renforçaient la cohésion de l'*archè*, clérouques et colons étaient autant de *co-démotes* des citoyens athéniens résidant en Attique [...] Ainsi, le deuxième discours de Nicias devant l'assemblée comporte cette appréciation sur la campagne de Sicile. “Somme toute, il faut que nous nous tenions pour des colons, qui, allant fonder une colonie parmi des populations étrangères et hostiles, doivent, dès le premier jour qu'ils aborderont, se rendre maître du terrain, ou bien savoir qu'en cas d'échec ils trouveront l'hostilité partout”. »³¹⁸⁵ Les modalités de cette

n'avaient pas de terre en Attique, fussent envoyés comme colons dans les villes qu'ils possédaient au dehors. À leur départ, ils recevaient aux frais du trésor, des armes et quelque argent”. »

Ibid.

Cette stratégie préside, également, à l'invasion de l'Australie, dirigée deux millénaires plus tard (vers la fin du XVIII^e siècle) par la couronne d'Angleterre qui, à cet effet, enrôle, majoritairement, des criminels / prisonniers préposés, officieusement, au génocide des aborigènes, corollaire de la colonisation du territoire.

3183Pébarthe Christophe, *Émigrer d'Athènes. Clérouques et colons aux temps de la domination athénienne sur l'Égée au V^e siècle a.C., op. cit.*

3184« La clérouquie forme [...] une communauté distincte, une πόλις, et à ce titre possède Ecclésia, Boulé et magistrats. »

Gauthier Philippe, *Les clérouques de Lesbos et la colonisation athénienne au Ve siècle, op. cit.*

3185Plutarque, *Vies parallèles, op. cit.*

expansion n'écartent pas moins, d'autre part, les garnisaires du principal centre stratégique de l'empire, de telle manière que si « les clérouques, propriétaires de leurs terres, gardent la citoyenneté athénienne [...] l'exercice de cette citoyenneté à Athènes est plus théorique qu'effectif. »³¹⁸⁶

II. Les *4emes assises internationales des entreprises* réunissent, en Octobre 1977, les principaux acteurs économiques français, disposés à rénover le modèle Fordien « par l'intermédiaire d'une multiplicité de mesures partielles ou locales, d' "innovations", dans le langage des consultants, se coordonnant les unes aux autres par essais et erreurs et, d'une manière générale, en jouant sur une série de déplacements d'ordre morphologique (délocalisations, développement de la sous-traitance, par exemple), organisationnel (juste-à-temps, polyvalence ou encore diminution de la longueur des lignes hiérarchiques) ou juridiques (utilisation par exemple de cadres contractuels plus souples en matière salariale, importance accrue accordée au droit commercial par rapport au droit du travail). Parmi ces déplacements figure le passage de la "justice sociale" à la "justice". » Le CNP abandonne également, pour l'occasion, les anciennes méthodes collaboratives, confinées à l'actionnariat salarié jusque-là, et rompt ainsi, formellement, avec le mode de gouvernement « patriarcal » de l'Entreprise. Certaines des thèses avancées, lors de ces *4emes assises*, témoignent d'ailleurs, comme qui dirait, d'une révélation faite au patronat de la « "réalité [... ndlr : économique] diverse, mouvante, différenciée [...] rebelle par nature à des formules d'organisation [ndlr : politique] rigides et abstraites, à des schémas préétablis" [...] comme lieu privilégié [ndlr : toutefois] de "l'innovation sociale, l'imagination créatrice, la libre initiative [ndlr : ou concurrence]" : Le chapitre concernant *l'aménagement du temps de travail* [...] témoigne du caractère tout à fait stratégique des horaires, à la fois, pour séduire, malgré les réticences syndicales, les salariés, et pour ouvrir la voie à une plus grande flexibilité. Sur les *conditions de sécurité* : "L'accent mis au cours de ces dernières années sur les problèmes de sécurité [...] et de la pollution sensibilisera de plus en plus de travailleurs de l'industrie à la manière dont ces problèmes seront résolus sur le lieu de travail [...] **En fait [...] les solutions vont tellement dans le sens d'une bonne production qu'on se demande parfois pourquoi on ne s'y est pas davantage attaché plus tôt**". Il faut "créer une situation dans laquelle le travailleur est intrinsèquement motivé par le travail qu'il accomplit" en donnant "à l'ouvrier un ensemble de tâches ajoutant des éléments de responsabilité et de participation". La phase ultime, qui est encore largement théorique, consiste à ce que les salariés eux-mêmes identifient les problèmes, discutent les solutions possibles et

3186Gauthier Philippe, *Les clérouques de Lesbos et la colonisation athénienne au Ve siècle*, op. cit.

parviennent ensuite [ndlr : et ce, toujours dans le respect de l'intérêt privé qu'ils servent] à des décisions communes. » Le CNP trouve, notamment, dans l'actionnalisme de Crozier et Friedberg la caution phénoméno/logique de cette réforme des principes de l'Entreprise, et du *travail* en général, les deux auteurs délestant le « succès individuel » de « la compétence technique », au bénéfice de « *l'aptitude permanente à acquérir de nouvelles qualifications* et à accomplir de nouvelles tâches : ainsi la maturité sociale s'exprimera par l'imagination [ndlr : ou l'autonomie/répression] créatrice [ndlr : intensive] et non plus par la maîtrise d'un métier séculaire. »³¹⁸⁷

Le secteur « non marchand » de l'État épouse, également, les dispositions de ce réaménagement démocratique du rapport au travail, assuré en qualité de *new public management* ; lequel met, identiquement, « l'accent sur le produit, les résultats et les performances réalisés au moyen d'une gestion adéquate du personnel, des ressources et des programmes. On peut donc à la manière de Philippe Bezes et Didier Demazière parler d'un puzzle doctrinal “développé par sédimentation et strates successives, qui promet de nouvelles manières de penser l'organisation administrative à partir d'un ensemble hétérogène d'axiomes tirés de théories économiques, de prescriptions issues de savoirs de management, de descriptions de pratiques expérimentées dans des réformes (notamment dans les pays anglo-saxons) et de systématisations produites par des organismes comme l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)” [...] Vont de pair avec cet élargissement, de nouvelles normes budgétaires faisant l'apologie de l'autonomie, de la transparence, de l'évaluation et du contrôle de gestion. Les instruments de quantification comptable et financière sont au cœur des projets de réforme de la gestion publique et doivent permettre de renforcer la normalisation des pratiques budgétaires en instituant une culture de l'évaluation et du résultat [...] Ces diverses orientations prennent la forme, dans les discours, d'éléments indispensables de la modernisation et de la réforme des administrations publiques. »³¹⁸⁸

III. L'observation, mais, également, l'expérience de certaines entreprises montées – à Caen notamment – par l'« ultra gauche » française conduisent à les analyser comme, davantage, des ramifications subsidiaires du Marché que de véritables « désertions » de l'État. Les contenus du média feu *Nantes Révoltée* renommé, depuis, *Contre Attaque*, soit l'une des principales tribunes de l'« ultra gauche » nationale, nous ouvrent, à ce titre, la porte d'une monade typiquement

3187Ibid., p. 278

Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, op. cit., pp. 265, 275 – 276 – 277 – 278 – 279
Passage surligné (en gras) par mes soins.

3188Jacquot Lionel, *Travail, gouvernementalité managériale et néolibéralisme*, op. cit., pp. 102, 104, 106

collaborative dont ils dénotent l'économie. La versatilité des positions prises et propos tenus par *Contre Attaque* – lesquels alternent entre radicalité « anti-capitaliste » / « révolutionnaire » et social-démocratie³¹⁸⁹, critique d'un État policier / répressif³¹⁹⁰ et apologie d'un État providence³¹⁹¹, plébiscite du Front Populaire (et de la gauche jaressienne, globalement) ainsi que du CNR et critique aussi bien des institutions que des structures qui les établissent ou, pour le second tout particulièrement, qu'ils empruntent au régime de Vichy³¹⁹² – accuse, visiblement, un désir de « toucher » et plaire à un éventail de gauches identifiées le plus large possible : condition

3189 Dans l'un de ces derniers articles publiés (le 25/10/2023), à l'heure où ces lignes sont écrites, la rédaction de *Contre Attaque* déplore que « cet argent [ndlr : soit les 1 000 milliards de profits mondiaux enregistrés placés dans les paradis fiscaux (source : *Le Monde*)] est volé à la contribution collective [car] il pourrait servir à financer les retraites, l'école, les hôpitaux, des plans pour réduire la pollution et la transition écologique... Mais il ne sert qu'à engraisser une poignée de personnes déjà immensément fortunées [...] Taxer seulement 2% de la richesse des 2.756 milliardaires de la planète – dont 75 en France –, dont la fortune totale culmine à 13.000 milliards de dollars, rapporterait 250 milliards d'euros, estiment les économistes. Largement de quoi combler les soi-disant déficits des retraites, santé, et autres services vitaux. De quoi vivre bien, en étant débarrassés de ces parasites », concluent, ainsi, les membres de *Contre Attaque* dont la critique du capitalisme se veut tout, sauf radicale, telle que, pourtant, la suggère l'article-hommage à Buenaventura Durruti, intitulé « Nous n'avons pas peur des ruines de leur monde », publié le 03/10/2023. « Presque 90 ans plus tard, le capitalisme ensauvagé sème la guerre et ravage la planète. Il risque bien de ne nous laisser que des ruines. Nous avons toujours un monde à inventer », et non réformer, affirme, d'ailleurs, la rédaction de *Contre Attaque*, laquelle relaie, de surcroît, un éloge de la guérilla urbaine, publié le 03/10/2023, intitulé « Le guerillo urbain possède un gros avantage ». Ainsi, la polarisation de la conflictualité socioéconomique autour de l'inflation (lire, notamment, à ce propos les articles intitulés « Flambée des prix, comment pourrait se passer un mouvement contre la vie chère » et l'appel du « Samedi 14 octobre : journée portes ouvertes dans les grands magasins ? ») ou, bien encore, une certaine réhabilitation du catholicisme dont l'extrême droite dévoierait les valeurs morales (lire, notamment, à ce propos, les articles intitulés « Pour l'accueil des exilés, contre les “nationalismes archaïque et belliqueux”, “wokiste”, “islamo-gauchiste”, Macron va-t-il dissoudre le pape ? » et « Macron piétine la laïcité, mais écoutera-t-il le message anticapitaliste et pour l'accueil des réfugiés du pape François ») contredisent, manifestement, la posture anti-capitaliste adoptée par feu *Nantes Révoltée*, depuis une dizaine d'années maintenant.

« Les entreprises volent 1000 milliards de dollars par an », *Contre Attaque*, le 24/10/2023

<https://contre-attaque.net/2023/10/24/les-entreprises-volent-1000-milliards-de-dollars-par-an>

« Nous n'avons pas peur des ruines de leur monde », *Contre Attaque*, le 03/10/2023

<https://contre-attaque.net/2023/10/03/nous-navons-pas-peur-des-ruines-de-leur-monde>

« Le guerillo urbain possède un gros avantage », *Contre Attaque*, le 03/08/2023

<https://contre-attaque.net/2023/08/03/le-guerillo-urbain-possede-un-gros-avantage>

« Flambée des prix, comment pourrait se passer un mouvement contre la vie chère », *Contre Attaque*, le 12/10/2023

« Samedi 14 octobre : journée portes ouvertes dans les grands magasins ? », *Contre Attaque*, le 04/10/2023

<https://contre-attaque.net/2023/10/04/samedi-14-octobre-journee-portes-ouvertes-dans-les-grands-magasins>

« Pour l'accueil des exilés, contre les “nationalismes archaïque et belliqueux”, “wokiste”, “islamo-gauchiste”, Macron va-t-il dissoudre le pape ? », *Contre Attaque*, le 25/09/2023

<https://contre-attaque.net/2023/09/25/macron-va-t-il-dissoudre-le-pape>

« Macron piétine la laïcité, mais écoutera-t-il le message anticapitaliste et pour l'accueil des réfugiés du pape François », *Contre Attaque*, le 14/09/2023

<https://contre-attaque.net/2023/09/14/macron-pietine-la-laicite-tout-en-meprisant-le-message-du-pape>

3190 Lire, entre autres, à ce propos, « Il y a 80 ans : la naissance de la police nationale », *Nantes Révoltée*, le 15/08/2021
<https://www.nantes-revoltee.com/%F0%9F%8D%B0il-y-a-80-ans-la-naissance-de-la-police-nationale>

Le média nantais rappelle que « les 16 et 17 juillet 1942, des milliers de policiers français raflent plus de 13 000 juifs, hommes femmes et enfants, pour les charger dans des trains en direction des camps de la mort, pour faire plaisir aux Nazis [...] moins d'une centaine d'adultes en reviendront, et aucun enfant », précise-t-il ; mais, également, qu' « après guerre, il n'y aura pas vraiment d'épuration, même si évidemment les missions ne sont officiellement plus les mêmes. D'ailleurs, la structure de la Police Nationale ne changera pas, et reste aujourd'hui encore presque identique. Ce seront les mêmes hauts responsables qui donneront l'ordre d'écraser les grèves d'après guerre, ou de terroriser les algériens indépendantistes, notamment lors du massacre du 17 octobre 1961 : des centaines de manifestants sont jetés dans la Seine » ; et, de conclure, qu' « en 2020, il est avéré que la grande

préalable au développement de l'entreprise que j(a)ugent son audimétrie ; les activités connexes des membres de son comité de rédaction, qui la ramifient et dont, officieusement, la tribune favorise l'auto-promotion³¹⁹³ ; ou, bien encore, une rationalisation des tâches (re)distribuées entre ces dernier.e.s³¹⁹⁴.

L'une des campagnes auto-promotionnelles menées par *Nantes Révoltée / Contre Attaque*, au profit de l'un de ses pionniers³¹⁹⁵, jette, précisément, la lumière sur *Grevis*, l'un des principaux acteurs de l' « ultra gauche » caennaise constitué « maison d'édition indépendante associative » bénéficiant, à l'origine, de mécénats privés³¹⁹⁶ comme publics³¹⁹⁷, et ce, en contradiction avec ses ligne éditoriale et objectifs présentés. Sa résidence prise au sein des locaux de l'ancienne école régionale des Beaux-Arts, renommée *LaBa* et décrite comme un « espace de **travail associatif** au cœur du centre-ville de Caen »³¹⁹⁸, interroge, également, quant aux intentions affichées par les membres de *Grevis*, à savoir, officiellement, battre en brèche le « désert » urbain, et cela sans

majorité des agents de la police nationale votent pour l'extrême droite. Des scandales éclatent régulièrement à propos de paroles racistes voire néo-nazies tenus par des policiers. Les agents sont systématiquement protégés par leur hiérarchie, et de plus en plus armés. »

Ibid.

Notons, par ailleurs, que les critiques visant la Police pleuvent, régulièrement, sur les différents canaux de *Contre Attaque* (j'en ai, donc, choisie une illustration parmi d'autres).

3191 Lire, à ce propos, « Retraites, Sécurité Sociale : Macron détruit l'héritage de la résistance », *Nantes Révoltée*, le 26/12/2019

<https://nantes-revoltee.com/retraites-securite-sociale-macron-detruit-lheritage-de-la-resistance>

« Du 19 au 25 Août 1944, insurrection populaire contre le fascisme », *Nantes Révoltée*, le 22/08/2021

<https://nantes-revoltee.com/du-19-au-25-aout-1944-insurrection-populaire-contre-le-fascisme>

3192 Qu'il en aille de la Police Nationale ou de l'INSEE, notamment – j'y reviens, en détails, dans le Chapitre V, en introduction de la partie 2.

3193 *Nantes Révoltée* promeut, au mois de septembre 2021, l'ouvrage de Pierre Douillard-Lefèvre (membre fondateur et figure séculaire du média), intitulé *Nous sommes en guerre*, publié par les Éditions *Grevis*, et présenté comme le « livre de la rentrée » par les différents canaux du média nantais, sans que, jamais, ne soit assumé le conflit d'intérêts sous-jacent de ce type d'opérations.

Lire, à ce propos, « Lecture de rentrée : "Nous sommes en guerre" », *Nantes Révoltée*, le 03/09/2021

<https://nantes-revoltee.com/lecture-de-rentree-nous-sommes-en-guerre>

3194 Une source de « seconde main », ayant échangé avec l'un des membres du média nantais quelques mois plus tôt, me confie, en avril 2020, son étonnement quant au champ lexical investi par ce dernier pour lui brosser le fonctionnement de la structure. L'activiste nantais aurait employé les termes, notamment, de « compétence » et « productivité » pour expliquer / justifier l'assignation des collaborateurs à l'une des tâches cloisonnées (montage vidéo, rédaction d'article, etc.) de leur production. Bien qu'il faille appréhender ce type de sources avec la plus grande prudence, ce témoignage ne fait pas moins écho à la configuration techno-logique de leurs publications ; qu'il en aille de leurs canaux, fréquences, charte graphique, ligne(s) éditoriale(s), tonalité, etc.

3195 Douillard-Lefèvre, *Nous sommes en guerre. Terreur d'État et militarisation de la police*, Éd. *Grevis*, 2021

3196 L'un des fondateurs de la maison d'édition me confesse, durant l'été 2019, bénéficier du mécénat de *Lush*, avoisinant les 2 000€, sans qu'elle n'ait, pour autant, à le mentionner, que cela soit *via* ses canaux de communication ou, bien encore, sur les ouvrages qu'elle publie.

3197 Une ancienne militante de la branche caennaise du syndicat « Solidaires Étudiant.e.s » témoigne avoir milité, à l'époque (en 2019), pour que *Grevis* bénéficie de l'allocation du Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes, estimée à 2 000€, théoriquement réservée aux « associations étudiantes ». Le Conseil d'Administration de l'Université entérine cette « exception » en raison du statut d'étudiant (doctorant) du représentant de *Grevis*.

3198 Éditions *Grevis*, site web,

<https://editionsgrevis.com/a-propos>

Passage surligné par mes soins.

concession aucune. L'occupation provisoire conventionnée³¹⁹⁹ de *LaBa* par une mosaïque de *représentants légitimes* d'une culture locale située à « gauche » de l'échiquier politique s'accote, effectivement, à une répression institutionnelle des « squats d'habitation » (pour exilé.e.s) de l'agglomération caennaise³²⁰⁰, et ce, de l'aveu, même, du propriétaire des lieux³²⁰¹. Le *rappel à l'ordre* adressé, l'année suivante, par des membres de *Grevis* à un « milieu » inféodé (peut-on le penser, du moins, eu égard à la tonalité du propos)³²⁰², quant aux conditions d'usage de l'une des seules infrastructures lui ouvrant ses portes, en raison, précisément, d'une filiation « militante » reconnue entre les deux parties, dévoile, qui plus est, entre ses lignes, une chaîne de commandement, aussi informelle et incorporée soit-elle, rivée à son dipôle public et privé³²⁰³ : commandement délégué, d'abord, aux principaux interlocuteurs des autorités locales, et usufruitiers de *LaBa* ; ensuite, à ses maillons secondaires, à l'instar de *Grevis* et autres collectifs militants mineurs de l'agglomération caennaise ; et, enfin, à certain.e.s usager.e.s des lieux, qui, au motif d'une auto-attestation en qualité de « militant.e », prétendent à une certaine légitimité

3199 Sans connaître l'issue finale de leurs négociations, *LaBa* communique, en 2021, sur une conversion de leur « convention d'occupation précaire » en bail locatif, d'ici à la fin de l'année, que leur impose le propriétaire des lieux ; l'association risque, évidemment, une expulsion en cas de refus. Bien qu'avoisinant les 10 000€ mensuels (*a priori*), les conditions locatives du bail évoquées ne refroidissent pas les « occupants » de cet « espace de travail associatif », pour autant : la pérennité du projet comme de ses commodités priment, semble-t-il, les moyens requis pour les garantir.

3200 Ce projet de réhabilitation provisoire de l'ancienne école des Beaux-Arts de Caen sourd d'une conjoncture locale grandement imprégnée de l'expérience collective du « Marais » : un squat d'habitation ouvert par l'*AG de Lutte contre toutes les Expulsions*, le 1er mai 2018, puis expulsé par la préfecture du Calvados (assistée du RAID, notamment), le 22 octobre 2019. Les anciens locaux EDF / ENGIE de la ville ré-ouvrent, provisoirement, leurs portes, sur la période mentionnée, tant à des personnes exilées (250 au pic de leur occupation) qu'à des événements / collectifs « militants » (une première dans l'histoire de l'*AG de Lutte contre toutes les expulsions*), au point, d'ailleurs, d'y voir, parfois, converger certaines luttes et leurs acteur.e.s, à l'instar du « mouvement des Gilets jaunes », d'une part, et des milieux « gauchistes » locaux, par exemple.

3201 Dardenne Élodie et Neveu Laurent, « Caen. Avant la résidence de luxe, un “hôtel des associations” aux Beaux-Arts, *Ouest-France*, 13/11/2019
<https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/caen-avant-la-residence-de-luxe-un-hotel-des-associations-aux-beaux-arts-6606770>

3202 Certains membres de *Grevis*, en effet, rappellent à l'ordre des « camarades », dans un mail daté du 12/08/2021, « car des habitudes se prennent et il faudrait éviter qu'elles se maintiennent, voir s'amplifient, notamment par respect pour les gens investis sur place, qui pour la plupart ne sont pas militant.e.s (même s'ils et elles peuvent régulièrement soutenir nos initiatives. »

3203 Le pôle privé du projet confine au giron du propriétaire des lieux ; quand son pôle public réunit les principaux mécènes (commune et région, par exemple) des acteurs majoritaires de l'entreprise, à l'instar de KINOCAEN : « association déclarée [...] active depuis 4 ans, installée à CAEN (14000) [...] et] spécialisée dans le secteur d'activité de la production de films institutionnels et publicitaires » (1), qui, *a minima*, perçoit 10 000€ par an, sous forme de « subventions de fonctionnement, affectées et d'investissement » (2) ou de « Fond de Développement de la Vie Associative » (3) alloués par les collectivités territoriales (Mairie, Département, Région).

(1) KINOCAEN, *société.com*

<https://www.societe.com/societe/kinocaen-829175561.html>

(2) « Procès verbal d'affichage », Conseil municipal de *Caen Normandie (fr)*, séance du 22 mars 2021

https://caen.fr/sites/default/files/2021-03/21_03_22_PV_CM_0.pdf

(3) « FDVA 2 – Projets nouveaux et/ou innovants – Fonctionnement pour 2021 », *DRAJES Normandie* (fdva-2---calvados---sdjes-14-19832.pdf). Notons que « seuls les projets ayant une envergure régionale ou interdépartementale et qui relevaient des “nouveaux projets” ont été instruits par la direction régionale et figurent dans ce cas dans la liste des projets relevant du niveau régional. »

Ibid.

en matière de jouissance des locaux, et ce, au point d'usurper les prérogatives de leurs hôtes, soit l'objet du « rappel à l'ordre » notifié.

Les enjeux brassés par le milieu militant caennais décèlent, justement à ce propos, deux topiques (ou segments) de l'action, à savoir *l'opportunité* qu'elle représente pour ses acteur.e.s, comme vecteur de prestige et d'autorité, d'un côté ; une certaine *légitimité* à la mener que revendiquent ces dernier.e.s, édifiée sur un corpus de mythes individuels et collectifs, de l'autre. Ces deux topiques sous-tendent, par exemple manifestement, le rapport qu'entretiennent les membres de *Grevis* (et certains de leurs collaborateurs) aux conditions locales d'accueil des personnes exilées. Bien qu'une partie d'entre-eux affiche, publiquement, leur désintérêt pour le sort de ces dernières, les membres de *Grevis*, ne s'interdisent, pour autant, de projeter la publication d'un ouvrage posthume consacré au « Marais » : un squat d'habitation ouvert, en mai 2018, par l'*AG de lutte contre toutes les expulsions*, que les conditions d'occupation, la superficie et la dimension politique (plus ou moins prise) rendent, à l'échelle de la ville, sinon du pays, exceptionnel. La rédaction de son épitaphe, projetée avant, même, que *le Marais* ne soit expulsable dénote l'opportunisme des membres de *Grevis*, d'autant plus qu'ils n'ont porté ni, véritablement, soutenu son ouverture ; si ce n'est pour solliciter, rétroactivement, un « usage » fonctionnel³²⁰⁴ des lieux dont leur entourage proche (investi dans le « BTKC », un bar associatif à visée redistributive, prochainement évoqué) s'emploie, conjointement, à s'attribuer, indûment, le succès de l'ouverture³²⁰⁵. Cette manœuvre, d'un côté, charrie l'invisibilisation des principal.e.s artisan.e.s de l'initiative, que favorisent aussi bien leur taux d'activité militante / de terrain, proportionnel à un désintérêt manifeste pour la fabrique d'une mythologie de l'action – héroïsante, à « l'ultra gauche », de par son caractère illégal – , qu'un déficit de compétences en termes de propagande : qu'il en aille du récit des intentions motivant l'initiative comme de sa diffusion ; laquelle souffre, à la fois, d'un manque de maîtrise des nouveaux outils de communication (numériques, tout particulièrement) et d'une absence de *network*, affichés par les acteur.e.s de l'action. L'entourage de *Grevis*, quant à lui, maîtrisant (relativement)³²⁰⁶ ces deux périphériques

3204 Bien qu'il ne soit, personnellement, investi dans son ouverture, ni dans son quotidien par la suite, l'un des membres de *Grevis* n'y milite pas moins, de son aveu, pour la création d'une instance indépendante de l'AG des habitant.e.s du « Marais », décisionnelle et « politique », baptisée « AG des usages ». Cette démarche, si elle échoue, illustre, pour autant, le type de rapports noués, globalement, par l'entourage de cette personne à ce type de lieux (squattés ou autogérés) et son mode opératoire que légitime, au sein du « milieu », une aura, sinon une autorité (informelle) revendiquée.

3205 Je fus le témoin privilégié de la manœuvre, en qualité d'initié de la vie militante caennaise à l'époque des faits. L'un des amis proches de *Grevis*, en effet, me soutient, fin décembre 2018, que « sans nous, le “Marais” n'ouvrirait pas » ; ce que me démentiront, dans les mois suivant, plusieurs membres de l'*AG de Lutte contre toutes les Expulsions*, notamment, ainsi que l'auteur du mensonge, lui-même, *in fine*, sitôt confronté, verbalement, à leurs témoignages.

3206 « Relativement » au regard du niveau de compétences affiché, dans ce domaine, par des pôles d'activité identique (professionnels).

de la propagande contemporaine, se prévalent, de l'autre, d'une expertise scientifique³²⁰⁷, en tant qu'universitaire ou diplômés, pour *légitimer* une priva(tisa)tion, et prescription, particulièrement violente d'une expérience collective leur étant, finalement, étrangère³²⁰⁸. Cette récupération du *Marais*, que projettent ces derniers, à l'époque, ramifie, d'ailleurs, celle d'un autre enjeu majeur des luttes « autonomes », à savoir la grève dont les membres fondateurs de *Grevis* rédigent et publient l'apologie, en septembre 2019³²⁰⁹ ; bien que l'un d'entre-eux s'applique à s'en épargner l'expérience, depuis de nombreuses années (au moins)³²¹⁰ ; et dont le paradoxe fait, rapidement, l'objet d'un *running gag*, au sein du milieu militant caennais.

L'administration du *BTKC*, un projet de « bar à gestion associative désintéressée [qui] vise la redistribution de ses bénéfices, permet la mise en commun et favorise la rencontre »³²¹¹, porté par la nébuleuse *Grevis*, illustre, de manière plus nette encore, la dialectique *opportunité / légitimité* qui en agence l'action, le second terme comme alibi du premier et des manœuvres qu'il implique, à savoir, notamment : déléguer aux ressources mobilisées le coût de l'action, qu'il soit logistique, matériel et/ou financier ; concentrer les pouvoirs ; se dérober, progressivement, aux engagements pris, et ce, au gré de la conjoncture ou, pour les membres du bureau, des nouvelles opportunités qui la structurent, aussi peu morales soient-elles. Si 1/10, seulement, des membres composant le « premier cercle » (*sic*) du projet y prend, financièrement, part, 1/3 d'entre-eux, seulement, là encore, s'engage dans les travaux de rénovation du lieu, sur la période courant de fin octobre à « Noël » 2018, en dépit du passif de l'AMICALE³²¹², dont le montant ne laisse de croître, tant que l'activité ne peut reprendre³²¹³. La moitié d'entre-eux se dégage, également, de leurs engagements à s'investir dans l'activité centrale du *BTKC* : le service au bar, pilier, pourtant, de « la mise en commun et [...] de] la rencontre » promues par les membres de l'association, et cela, dès les premières semaines suivant l'ouverture des portes du lieu. Les membres du « premier cercle »

3207Sa conduite se borne à : quelques entretiens menés auprès de « militant.e.s » sélectionné.e.s, en dehors de critères objectifs établis ; quelques heures d'« observation de terrain » ; et de traque (peu rigoureuse) des temps forts constitutifs du squat.

3208Pour l'anecdote, l'un des piliers de *Grevis* me contacte, en juin 2020, au sujet du communiqué publié par l'*AG de Défense du Marais*, le 22 octobre 2019, en réponse à l'expulsion des lieux par la préfecture du Calvados le matin même, afin d'en retrouver la trace ; et ce, bien qu'il soit, pourtant, consultable en première page du blog (*Tumblr*) officiel de l'AG.

« Expulsion du Squat du Marais le mardi 22 octobre 2019 », communiqué de l'*AG de Défense du Marais*
<https://upmarais.tumblr.com>

3209Brault Adrien & Le Roulley Simon, *Pour la grève*, Éditions Grevis, Septembre 2019

3210Nombreuses / nombreux sont les militant.e.s, également étudiant.e.s, à témoigner des incitations à la grève proférées par M. Le Roulley, en qualité d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Université de Caen Normandie, qui, à la fois, prétend ne pouvoir la faire en raison de son statut.

3211Description consultable sur la page *Facebook* de la structure.
<https://www.facebook.com/BTKC-346720449433270>

3212L'Association pour la Maturation des Imaginaires du Commun et l'Autonomie Locale par l'Expérimentation, ou le titulaire du bail du *BTKC*.

3213Les charges (le loyer, au premier chef) doivent être payées, en effet, indépendamment du niveau d'activité affiché par la structure.

s'illustrent, par la suite, en termes : d'abus de confiance – certains d'entre-eux démissionnent de leurs engagements³²¹⁴ avant que ne soient honorés ceux qu'ils ont pris envers leurs soutiens financiers, lesquels, à l'inverse, ne peuvent se dégager des leurs, jusqu'au terme de l'échéance convenue³²¹⁵ ; de négligences administratives et comptables, avec pour conséquence des pertes avoisinant les 10 000€³²¹⁶ ; de détournement de fonds estimé à 7 928€ par l'expert comptable de l'association (ce qui, donc, écarte les autres canaux de ce type de manœuvre)³²¹⁷ ; de concentration administrative des pouvoirs entre les mains des trois membres de la « clique » restants ; et d'une révision à la baisse du niveau d'engagement des collaborateur.e.s dans le projet³²¹⁸, initialement requis, mais, également, des objectifs initiaux affichés, au détriment de sa valeur commerciale comme de la fonction échue au BTKC³²¹⁹.

L'AMICALE ne délinée, de ce point de vue, qu'une simple caricature (car, de surcroît, défailante) de la *start-up* dont elle décline, comme toutes les monades « révolutionnaires », la structure ; phénomène que traduit, par ailleurs, la notion, même, de « milieu », comme référent générique d'un nombre significatif d'identités marginales contemporaines. En effet, le « milieu » caractérise un creuset ou une moyenne identitaire r/établie comme « *exclusi medii inter duo contradictoria* », mais dont l'institution et l'activité (lesquels se présupposent mutuellement) mécanisent (ou re-mettent en procès) le principe ; de sorte que le *milieu* ne peut, sinon doit, que fissionner / se fragmenter pour *ek-sister*, à l'image de « La Pétreuse » présentée comme le « support et l'espace caennais des luttes et [...] développement de notre autonomie individuelle

3214Quatre d'entre elles et eux ont quitté le projet avant qu'il ne fête ses deux ans d'existence, et que ne soient remboursés les emprunts contractés. Le principal instigateur du projet, par exemple, se désiste de ses engagements par sms interposé (et au contenu pour le moins laconique), fin juillet 2020 (soit en pleine crise économique liée à la pandémie de Covid-19), alors que le BTKC flirte avec la banqueroute. Il réclame, qui plus est, en septembre 2020, la conservation d'un pouvoir décisionnel au sein de l'AMICALE, en cas de poursuite de l'activité, que justifierait son investissement passé dans la structure.

3215Les créanciers, quant à eux, sont tenus à leurs engagements pour une période de trois ans.

3216Une perte sèche de 9 000€ incombe aux deux co-trésoriers de l'AMICALE, en charge de la demande de « rescrit fiscal » (nécessaire à la déclaration de l'activité commerciale du BTKC), à laquelle s'engagent ces derniers, par courriel, le 11 novembre 2019. Les deux co-trésoriers s'y soustrayant, par la suite, en dépit des nombreuses sollicitations qui leur furent adressées à ce propos, l'AMICALE s'est vue, sur la période Avril / Septembre 2020, refusée le versement de l'allocation du Fond De Solidarité, d'un montant de 1 500€ mensuels, versée aux commerces pour compenser la perte de revenus occasionnée par les mesures prises lors de la crise sanitaire imputée à la Covid-19.

3217Le CR de l'AG de l'AMICALE tenue le 02/08/2021 consigne un détournement de fond estimé à 7 928€, imputé à l'un des co-trésoriers de l'association, lequel, par ailleurs, assure, depuis début 2019, un service au bar, hebdomadaire, lui donnant, également, accès aux liquidités de la caisse. La résolution du litige, tout comme ce dernier, font, aujourd'hui, selon certain.e.s militant.e.s caennais.e.s, l'objet d'une « omerta ».

3218Le BTKC ouvrait de 18H à 1H du matin, du mardi au samedi, onze mois sur douze, entre janvier 2019 et octobre 2021. Il n'ouvre plus, aujourd'hui, que du mercredi (de 18H à 22H30) au samedi (de 18H à 1H).

3219Le BTKC affiche un CA de 70 000€ environ, au terme de sa première année d'activité (pour un investissement initial global de 35 000€), soit plus du double de la valeur initiale de son fonds de commerce à l'achat. Le CR de l'AG tenue le 27/03/2022 accuse, soit deux ans plus tard, un CA mensuel avoisinant les 2 700€, soit moins de la moitié du résultat comptable atteint fin 2019.

et collective »³²²⁰, aménagé au 163 boulevard Caffarelli, à Caen, entre 2017 et 2022.

L' « autonomie individuelle et collective » revendiquée par ses représentant.e.s dévoile, effectivement, une division, à la fois : des tâches (d'aménagement et d'entretien des lieux, en particulier) dont le financement (du moins, en grande part) comme l'accomplissement se voient délégués à une minorité invisible ; et du *milieu*, justement, dont *La Pétroleuse* polarise les fractures identitaires, et dynamiques par là même, comme champ de bataille d'une guerre de basse intensité que se livrent ces dernières, depuis une dizaine d'années³²²¹, et ce, jusqu'alors, à grands coups de colonnes et courriels corrosifs interposés ou *via* des joute oratoires improvisées nourries par leurs démagogues respectifs, lors, principalement, d'Assemblées Générales tenues, ponctuellement, à l'occasion d'un mouvement social ou d'une ouverture d'un lieu « autogéré ». Cette collaboration (inégaie) des identités militantes rivales au projet porté par *La Pétroleuse* pallie aussi bien, pragmatiquement, à une insuffisance logistique partagée par l'ensemble des fragments d'une monade subsidiaire (mineure) de *l'opposition* (gauchiste) caennaise (comme *état* ou *réaction* mineur, lui-même), qu'elle stimule, conjointement, une lutte pour sa représentation, médiatisée par la prescription des conditions d'usage comme d'administration des lieux, du type d'événements autorisés à s'y tenir, de son esthétique, etc. Le projet porté par *La Pétroleuse*, expulsée en raison de son emplacement sur un site Seveso, ne laisse, d'ailleurs, entrevoir toute itération de l'expérience menée, depuis.

IV. L'ombre d'un nouveau drame plane sur l'ensemble du reportage focalisé sur « 700 à 800 lycéens évoquant leurs peurs vis à vis d'une possible contre-offensive américaine qui aboutirait à une guerre mondiale. “Nous avons peur, nous ne savons pas ce qui se passe”, témoigne, en effet, une première lycéenne, face caméra ; “oui, j'ai peur qu'une troisième guerre mondiale éclate”, déclare un autre lycéen questionné. “J'ai peur que les USA lancent une attaque militaire... que l'Afghanistan contre-attaque ... et qu'à un moment donné ça touche aussi l'Allemagne”, conclut une dernière lycéenne interrogée. » La mé-connaissance de l'actualité stratégique des centres décisionnaires (souverains) en lutte dispute ainsi à la *vulnérabilité* des mineur.e.s, factrice, en retour, de « stress relatif au fait, pour eux, de ne pas savoir quand l'événement arrivera », tel que le soumet, d'ailleurs, une psychologue interrogée par la chaîne, à ce propos. « Les enfants »,

3220 La Pétroleuse, « Espace de lutte pour l'autonomie », *Home* (site web)
<https://lapetroleusecaen.wordpress.com>

3221 Il semblerait que les inimitiés internes au milieu caennais émergent lors du mouvement anti-nucléaire posté à Valognes, en novembre 2011, que rejoignent, alors, certaines figures de proue de l' « ultra gauche » calvadosienne : les unes reprochent aux autres, en effet, leur monopole de la décision exécutoire, en termes de manœuvres opérationnelles.

poursuit la « voix hors champ », réagissent, psychologiquement, à un « type d'agressivité généré par l'instabilité sociale inhérente au contexte politique actuel » ; lequel ne forme, jamais, que l'un des épicycles de l'Économie et sa violence qu'oppose *Arte*, par induction, à « l'innocence [...] de l'enfant [qui] a disparu mardi dernier [ndlr : le 11/09/2001] et ne reviendra plus jamais. »

Le recours aux registres de l' « enfance » ou de la « vulnérabilité », en négatif desquels se (re)construit, médiatiquement, l'événement, étend par ailleurs, globalement, leur champ de signification à l'ensemble des victimes (factuelles ou fictives) d'un « acte de barbarie » ou « sauvagerie », identifiées à des « cibles molles »³²²², en raison de leur incapacité (militaire) à se dresser contre un agresseur trustant, par extension (en théorie), l'emploi de la force brute. La journaliste d'*Arte*, Elisabeth Quin, résume ainsi l'attaque terroriste menée contre la rédaction de *Charlie Hebdo* à « des Kalash contre des crayons, des poignards contre des images [...] Toujours le combat inégal et arriéré de l'archaïsme contre la liberté d'expression. »³²²³ Richard Malka (l'avocat du journal) compare, la veille, pour sa part, les membres du canard à « des enfants qui s'amusaient, rigolaient... avec la joie au cœur : heureux et libres, mais responsables »³²²⁴. Claude Askolovitch évoque, de son côté, l' « humilité » et la « gentillesse » excessive de Charb, son « élégance fantastique », son « courage [...] sans le montrer... Quand il arrivait avec ses lunettes déglinguées, il était franchement génial »³²²⁵, en *loser* magnifique, aurait-il pu conclure.

3222Laurent Delahousse mobilise le terme lors de sa présentation du JT de 13H, sur *France 2*, le 14/11/2015, au lendemain des attentats du 13 novembre 2015. L'ancien patron du GIGN, Frédéric Gallois, commente, également, les attentats commis à Nice, le 14 Juillet 2016, en termes de « menace protéiforme » ou, bien encore, de « cibles molles » (JT de midi, *TF1*, le 14/07/2016) ; laquelle touche, indifféremment, personnes âgées, enfants, etc., ou toutes personnes dites « vulnérables ». La première chaîne publique diffuse en boucle, de son côté, l'image d'une poussette abandonnée sur la promenade des anglais, en insistant sur « le chiffre horrible de dizaines d'enfants [victimes de l'attaque terroriste] » (JT du soir, *France 2*, le 15/07/2016).

3223« Spéciale Charlie Hebdo : la France vulnérable ? », Reportage « 28 minutes », *Arte*, Le 08/01/2015

3224« Spéciale Charlie Hebdo : la liberté d'expression menacée de mort ? », *Arte*, le 07/01/2015

3225*Ibid.*

CHAPITRE IV

I. Dans le désordre, les mesures « anti-squats » relevées par des collectifs (caennais) d' « ouverture de lieux » :

- Désosser le compteur électrique individuel visant à couper l'arrivée d'électricité OU le remplacer par un compteur « linki » permettant une surveillance à distance de ses conditions d'alimentation.
- Débrancher les connectiques du logement au compteur électrique général de la zone.
- Fracturer les canalisations et raccordements d'alimentation d'eau.
- Fracturer les fenêtres du logement pour le rendre (juridiquement) inhabitable ; chaque lieu occupé doit, en effet, « être hors d'eau [et] hors d'air » par « mesure de sécurité ».
- Fracturer les premières marches des escaliers afin d'empêcher l'accès aux étages supérieurs du logement.
- Tirer les gaines électriques de leurs saignées.
- Fracturer ou dégager les balustrades (aux paliers d'étage) et « garde corps » (aux fenêtres et balcons).
- Creuser des trous dans les jardins et, tout particulièrement, autour de la fosse septique des lieux.
- Souder des plaques de fer aux entrées / ouvertures des lieux pour en empêcher l'accès (sans traces d'effraction).
- Installer des alarmes et/ou dispositifs de surveillance et/ou gardiennage.
- Poser des avis de démolition et/ou des arrêtés préfectoraux / municipaux pour invoquer, juridiquement, l'état d' « insalubrité » des lieux, en cas d'occupation.

- Entreposer des matériels de chantier / BTP (grilles, échafaudages, bennes, etc.) à l'extérieur comme à l'intérieur des lieux, afin d'invoquer le délit de « cambriolage », en cas d'occupation.
- Détériorer les sanitaires (lavabos, douche et WC).
- Arracher les plafonniers pour compliquer la réinstallation de luminaires et, derrière, l'éclairage des lieux.
- Dégager les portes des pièces du logement pour entraver la restauration d'espaces privés, en cas d'occupation.

CHAPITRE V

I. Si le « désir [...] dit M. Marzano, permet à chacun de se projeter en dehors de lui-même, de s'activer, d'aller vers la rencontre, de sortir de sa solitude et de s'acheminer là où son désir le pousse – car, si l'individu était un être “plein” et sans “faille”, il serait aussi enfermé en lui-même, dans une sorte de suffisance profonde et il ne pourrait pas se rapporter à ce “dehors” qui est l'autre ; [... s'il] reconnaît l'autre comme se plaçant au-delà d'un simple moyen, au-delà d'un objet qu'on peut posséder : autrui ne se réduit pas à une chose dont le statut serait simplement celui d'un *avoir* », n'est-il pas judicieux, alors, de lui substituer les concepts de *rencontre* ou *d'être (en) commun* qui « existe dès lors qu'on renonce à faire de l'objet de son désir une “chose à consommer”. Et cela, non seulement parce que le désir engendre un mouvement vers l'autre qui ne se réduit jamais [ndlr : qu'] à une “prise”, ~~mais aussi~~ parce que la faille ontologique qui nous pousse à la rencontre nous amène à le rencontrer comme celui, ou celle, qui est radicalement *autre* par rapport à nous et qui ne peut être réduit au *moi* sous peine de disparaître. Autrui [ndlr : ou le rival / égal] est ce que nous ne sommes pas ; celui qui nous renvoie à notre manque, tout en amenant l'illusion qu'il est possible de le combler. Il n'est pas notre “tout”. Nous ne pouvons pas avoir le “tout” de l'autre [ndlr : tant que le rapport qu'y noue *l'éta(n)t* vectorise une altération] Notre faille ontologique reste structurelle [ndlr : ou économique] et autrui reste au-delà de la possession [ndlr : comme valeur convoitée] Le désir qui pousse à la rencontre trouve dans la radicale ~~altérité~~ [ndlr : défiance] de l'autre un obstacle qui ne peut pas être éliminé : autrui [ndlr : sinon *l'étranger*] échappe toujours ; il ne se résume pas à la vision qu'on peut en avoir, ni, non plus, au geste qui peut l'êtreindre ; il révèle en nous ce qui nous manque, ce qui est absent ; il nous oblige au renoncement d'une possession totale. Car, quand on cherche à aller jusqu'au bout de la possession, on ne peut qu'effacer l'autre [ndlr : ou soi] et, par cela, non seulement [ndlr : le ou se] détruire ~~son désir~~, mais aussi supprimer son objet : “Autrui – absolument autre – paralyse la possession qu'il conteste par son épiphanie dans le visage. Il ne peut contester ma possession que parce qu'il m'aborde, non pas du dehors, mais du haut. Le Même ne pourrait s'emparer de cet Autre à moins de le supprimer” (E. Levinas, *Totalité et infini*) [ndlr : et réciproquement, sitôt l'égalité devant l'objet convoité reconnue] Arriver jusqu'au bout de la possession signifie alors effacer une présence qui confirme notre propre présence ; gommer un être qui confirme notre propre être ; réduire une personne à une simple chose, en dépit de son humanité ; détruire la possibilité même de toute attitude éthique qui considère autrui toujours comme une fin, et jamais comme un moyen. »³²²⁶

3226 Marzano Michela, *Le désir : un équilibre instable entre manque et puissance*, Analyse Freudienne Presse, Vol. 15, N°1, 2007
<https://www.cairn.info/revue-analyse-freudienne-presse-2007-1-page-33.htm>
DOI : 10.3917/afp.015.0033

Deleuze et Guattari, quant à eux, convergent, plus nettement, vers l'analyse platonicienne (puis girardienne) du concept marqué du sceau de la privation, car, observent-ils, « le désir ne manque de rien, il ne manque pas de son objet. C'est plutôt le sujet qui manque au désir ou le désir qui manque de sujet fixe [...] Le désir et son objet ne font qu'un ». »³²²⁷ « Lacan, dit M. Strauss [...] en a démontré la logique : l'objet n'a jamais manqué, parce qu'il n'a jamais existé. En revanche, le fait qu'il manque fait penser qu'il pourrait être là. Et du coup le sujet imagine ce qui se passerait si l'objet existait bel et bien. Nous avons là donc déjà deux paradoxes :

1/ Le sujet se dépense pour la possession d'un objet, quelquefois au mépris de sa vie, alors qu'il n'est pas le véritable objet de son désir. Longtemps on a pu plaider l'ignorance sur cette méprise sur l'objet. Jusqu'à Freud, qui a montré que le sujet sait toujours, même s'il fait mine de l'avoir oublié, de l'ignorer donc, que l'objet qu'il affirme être celui de son désir n'est pas le bon. Depuis la psychanalyse, le plaidoyer d'innocence n'est plus possible. C'est pourquoi le refoulement est le nom poli du mensonge, comme nous le dit Lacan dans la «Préface à l'édition anglaise du *séminaire XI*». En effet, un mensonge inconscient n'en est pas moins un mensonge et il ne mérite aucune circonstance atténuante, du point de vue de la psychanalyse, qui fait le sujet comptable de son inconscient.

2/ Un objet qui n'existe pas mais dont on peut imaginer qu'il existe devient l'objet de toutes les aspirations et de toutes les attentions du sujet. Le sujet vit ainsi sur un mode conditionnel, sur la base d'un «si» : «Faisons comme si l'objet existait». Si ce n'est pas un paradoxe, c'est en tout cas une énigme. Pourquoi donne-t-il une telle importance au fait qu'il pourrait être là, au lieu de prendre acte du fait qu'il n'y est pas et de se satisfaire des objets à sa portée ? C'est que les objets du monde doivent, pour susciter le désir, avoir quelque lien [ndlr : ou, plutôt, aucun] avec l'objet manquant. Mais comment avoir un lien avec quelque chose qui n'existe pas et qui n'a jamais existé [ndlr : comme *être*, mais comme *medium* (seulement) d'un rapport ou d'un mode de production] ? Comment d'ailleurs se languit-on de quelque chose qui n'existe pas ? Le fait est que si l'objet n'existe pas, son manque se rencontre [ndlr : ou médiatise, plutôt, la rencontre du manque] et produit un effet certain. Il se manifeste par l'angoisse, effet de la rencontre du manque. Et pourquoi y a-t-il manque ? Parce que le signifiant ne peut pas se signifier lui-même [ndlr : ou, seulement, comme privation de toute signification] il lui faut un autre signifiant pour le représenter et entre les deux il doit y avoir une différence irréductible sans laquelle ils ne font pas deux

[...]

3/ Un troisième paradoxe est alors que l'échec du désir est en même temps son succès. Il est le signe de la présence préservée du manque dans la sélection d'un objet au désir et la satisfaction que délivre sa possession [...] Et comme le rêve ne se réalise jamais, il est déçu, jusqu'à en devenir

3227G. Deleuze, F. Guattari, *L'anti-Œdipe*, Paris, Éditions de Minuit, 1972, p. 34

II. « L'augmentation de la part des salaires dans la valeur ajoutée dans l'après-guerre a correspondu à la généralisation dans le monde occidental d'un modèle de croissance économique combinant une amplification des protections sociales collectives, un réglage de la distribution des revenus plus ou moins concerté entre partenaires sociaux sur fond de faible chômage, et une dynamique de croissance de type "accélérateur-profit", ce terme désignant les interrelations entre la demande globale, l'investissement des entreprises et les profits. Ce régime de croissance offre *a priori* un panorama des plus satisfaisants – croissance dynamique, forts gains de productivité, plein-emploi, élévation du niveau de vie – mais il faut tempérer cette impression en prenant en compte certaines de ses propriétés qui apparaissent moins favorables. La hausse de la part des salaires dans l'économie s'accompagne d'une baisse tendancielle du taux de marge des entreprises, qui réduit le rendement du capital et altère les capacités d'autofinancement des entreprises. La croissance effective et anticipée gomme, pour partie, les effets potentiellement négatifs pour l'investissement de ces évolutions tandis que les tensions inflationnistes résultant de l'augmentation des coûts du travail allègent les charges de la dette des agents. Finalement, l'érosion du taux de marge des entreprises ne pèse que peu sur la dynamique de l'investissement mais sous des conditions qui ne manquent pas d'éléments de fragilité. Par ailleurs, le régime de croissance des "Trente glorieuses" repose sur l'exploitation des ressources naturelles à prix durablement contenus aux conséquences fâcheuses sur la qualité de l'environnement et dont la soutenabilité est hypothétique. L'hypothèque est d'ailleurs partiellement, mais spectaculairement, levée avec le premier choc pétrolier. Celui-ci entraîne une détérioration nette de la part de la valeur ajoutée attribuée aux profits, d'autant plus grave qu'elle intervient dans le contexte d'un ralentissement de la croissance économique. L'inertie des salaires et des transferts sociaux entraîne un alignement des revenus distribués aux ménages sur la hausse des prix provoquée par le choc pétrolier. Cet alignement ne serait pas problématique s'il ne s'accompagnait d'évolutions de revenus sensiblement supérieures aux gains de productivité [ndlr : qui, dès lors, n'en seraient plus, si les travaux de T. Piketty, mentionnés dans ce chapitre, n'en démentaient pas l'affirmation] ce qui réduit la part de la valeur ajoutée restant aux profits. Le prélèvement pétrolier accroît le coût des consommations intermédiaires importées, déclenchant en lui-même des effets inflationnistes et une décélération de la croissance des volumes produits. Le rendement du capital baisse et, sur fond de tensions monétaires, sa rentabilité (la comparaison

3228 Strauss Marc, *Quelques paradoxes du désir*, Champ lacanien, vol. 15, N°1, 2014, pp. 11 – 17
<https://www.cairn.info/revue-champ-lacanien-2014-1-page-11.htm>
 DOI : 10.3917/chla.015.0011

entre le rendement du capital et le rendement d'un placement sans risques) chute. Ces perturbations signent le terme d'un régime de croissance d'après-guerre dont il ne faut pas oublier que s'il était apparu particulièrement favorable en Europe, c'était aussi parce que celle-ci avait alors effectué un rattrapage des États-Unis, et, ainsi, avait tiré profit de conditions technologiques et culturelles préconstituées par un leader. Autrement dit, une partie importante des gains de productivité des "Trente Glorieuses" européennes résulte moins d'innovations que de processus de rationalisation du système productif et d'imitation de produits ou de processus déjà existants [...] Quoi qu'il en soit, **le début des années 80 a apporté une rupture dans le régime de croissance en Europe**, certains pays poussant plus loin que d'autres les logiques d'un régime de **croissance plus financiarisée et plus mondialisée**. La libération des flux internationaux de capitaux, les innovations financières, le développement des intermédiaires en charge de la gestion de l'épargne, le renforcement des concurrences commerciales et des territoires, le progressif déplacement des pôles de croissance dans le Monde et la montée [ndlr : coextensive] du chômage ont modifié structurellement les conditions de l'équilibre macroéconomique en Europe ce dont témoigne le mouvement de **reflux de la part des rémunérations du travail dans la valeur ajoutée** mentionné plus haut. **Symétriquement, la rentabilité du capital financier se redresse**. Théoriquement, ce processus devrait s'accompagner, selon le modèle néoclassique de croissance, d'une élévation du rythme de la croissance. Dans les faits, pourtant, ces années sont celles d'un ralentissement de la croissance moyenne en Europe. De celui-ci, on ne peut pas conclure qu'il résulte du changement de nature du régime de croissance économique. Des perturbations sont peut-être en cause, comme les désordres monétaires internationaux. En outre, dans certains pays, l'adoption du nouveau régime de croissance n'a pas empêché qu'une accélération de celle-ci intervienne, sans pour autant qu'on puisse davantage lier les deux phénomènes par des relations de causalité. Mais, on ne peut qu'être frappé par l'absence de sursaut net du taux d'investissement en Europe, et des gains de productivité, alors que le rétablissement de la rentabilité du capital financier sur fond de détente progressive des taux d'intérêt apportait une amélioration de la profitabilité de l'investissement, *a priori* propice à une augmentation de celui-ci. De fait, l'augmentation des capacités de financement des entreprises semble avoir nourri, plus que davantage d'investissements, une multiplication d'opérations financières, liées à l'inter-nationalisation des systèmes de production (flux d'investissements directs étrangers), à des concentrations, ou encore à la satisfaction des actionnaires (rachats d'actions par les firmes, dividendes en très forte augmentation...). »³²²⁹

3229« La coordination des politiques économiques en Europe (Tome II) : surmonter le désordre économique en Europe, 2. Une rupture avec les "Trente Glorieuses" », *Mon Sénat*, <https://www.senat.fr/rap/r08-342/r08-34215.html>
Passages surlignés « en gras » par mes soins.

III. « De la Libération à la fin des années 50, il y eut stagnation de l'entrée de travailleurs étrangers. Cela masquait cependant l'apport constant d'Algériens, encore français : au nombre de 50 000 en 1946, ils sont 261 000 huit ans plus tard. Dans les années 60, on assista à un formidable bond quantitatif des entrées de travailleurs étrangers : la population immigrée doubla, en chiffres absolus, entre 1954 et 1975 (3 868 000). Dans *L'Identité de la France*, Fernand Braudel souligne : “Cette masse, dans sa très grande majorité, est utilisée en effet comme une main-d'œuvre mal payée, à laquelle on réserve les tâches ingrates ou jugées telles, et qui, neuf fois sur dix, ont la défaveur de la main-d'œuvre française. (...) L'immigration, source d'emplois au bas niveau des salaires, est inhérente à toute société capitaliste”. Georges Mauco (père d'une approche ethno-raciale du recours à des travailleurs immigrés), reconnaissait ainsi, en 1977, que les immigrés avaient construit l'équivalent d'un logement sur deux, de 90 % des autoroutes du pays, une machine sur sept. Les immigrés peu qualifiés sont ainsi venus, en réponse à une demande émanant de notre économie nationale, participer comme ouvriers à l'entretien de la croissance économique. La contribution de la population active immigrée à l'augmentation de la population active française durant les “trente glorieuses” peut être estimée à 50 %, et son rôle de soutien de la demande en biens d'équipement ne fut pas négligeable. Les années 1954-1974 voient s'opérer une nouvelle concentration du capital, une hausse continue de la productivité du travail et une extension des emplois productifs) [...] D'autres avantages comparatifs ont poussé les entrepreneurs à recourir à une force de travail étrangère peu qualifiée : conditions différentielles de salaire, plus forte mobilité des travailleurs étrangers, acceptation de conditions de travail pénibles et moindre résistance face à d'éventuels licenciements. Les entreprises ont intégré ces particularités dans leurs stratégies de recrutement. Les corrélations entre croissance et conjoncture économiques d'une part, l'importance du recours à l'immigration étrangère (mesurée en terme d'entrée de nouveaux travailleurs) dans les différents secteurs de l'activité économique d'autre part, amènent à penser que le recours à une population active étrangère acquiert alors une dimension structurelle. Les nombreux retours au pays modifient la quantité de travail étranger utilisé, tout en réduisant les pressions et les tensions qui peuvent apparaître au sein même des populations immigrées qui vivaient souvent regroupées [...] En outre, le coût économique des prestations aux ayants droit d'un immigré vivant seul en France était inférieur à celui des prestations versées en cas de constitution ou de regroupement de son éventuelle famille en France. Dans le cas du travailleur célibataire, ce coût était nul : “avant même d'intégrer le monde du travail industriel, la seule expérience qu'ait pu réaliser cet individu, la seule qualité qu'il possède et qui le distingue, est justement d'être devenu un travailleur mobile, car immigré : travailleur immigré. Pour ces raisons, et sauf à remettre en cause ce consensus social, la légitimité du travailleur immigré est tout

entière emprisonnée dans la fonction de travailleur, dans le temps et l'espace de entreprise" [...] Pour le migrant, travailleur acharné et économe l'épargne doit permettre une consommation ultérieure, voire un investissement, dans le pays de départ. Dans ce dernier cas, la contrepartie de l'épargne accumulée devait être une future promotion sociale dans le pays de naissance. Or, en raison de l'importance du coût de la vie et du développement d'aspirations nouvelles dans le pays d'installation, l'immigrant lui-même remet souvent en cause son intention initiale. Les envois de fonds au pays contribuent à un relèvement du niveau de vie de la famille restée au pays ; d'autre part, les fonds reversés constituent tout autant des incitations au départ pour les autres. Par effet de capillarité sociale, d'autres familles entières sont tentées par l'expérience migratoire, car elles sont parfois victimes de l'auto-entretien d'une illusion de prospérité future) ; le changement du contenu du projet migratoire contribue aussi à l'allongement de la durée de séjour initialement prévue. En décidant de renoncer à son statut d'actif isolé ou célibataire, pour échapper à la ségrégation spatiale des populations d'origine étrangère, l'immigré envisage un changement de son cadre de vie et de ses conditions de logement. Acteur agissant de manière synchronique sur deux espaces, le migrant est l'intermédiaire entre son groupe d'origine et sa future terre d'accueil. »³²³⁰

IV. « C'est tout ce qui maîtrise l'homme, amorce ainsi Girard sa réflexion du sacré, d'autant plus sûrement que l'homme se croit plus capable de la maîtriser. C'est donc, entre autres choses mais secondairement, les tempêtes, les incendies de forêt, les épidémies qui terrassent une population. Mais c'est aussi et surtout, bien que de façon plus cachée, la violence des hommes eux-mêmes, la violence posée comme extérieure à l'homme et confondue, désormais, à toutes les autres forces qui pèsent sur l'homme du dehors. C'est la violence qui constitue le cœur véritable et l'âme secrète du sacré. » L'auteur, étayant sa réflexion dans l'avant-dernier chapitre de son œuvre, ramène, finalement, « le terme de *sacré* [... au] latin *sacer* que nous traduisons tantôt par “sacré”, tantôt par “maudit”, car il inclut le maléfique aussi bien que le bénéfique [...] Sous un rapport, au moins, le langage du *sacer* est le moins trompeur, le moins mythique de tous puisqu'il ne postule aucun maître du jeu, aucune intervention privilégiée, même d'un être surhumain. Le fait que le *sacer* soit concevable en dehors de toute présence anthropomorphique montre bien que toute tentative pour définir le religieux par l'anthropomorphisme ou l'animisme est une fausse piste. Si le religieux consistait à “humaniser” le non-humain ou à doter d'une “âme” ce qui n'en a pas,

3230 Richard Jean-Luc, « Trente glorieuses » : quand les immigrés devaient « rapporter ». In : Hommes et Migrations, n°1221, Septembre-Octobre 1999. Immigration, la dette à l'envers, pp. 12 – 23
www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1999_num_1221_1_3380
DOI : <https://doi.org/10.3406/homig.1999.3380>

l'appréhension du sacré n'existerait pas [...] En Afrique, par exemple, comme partout ailleurs, il n'y a qu'un seul et même mot pour désigner les deux faces du sacré, le jeu de l'ordre et du désordre culturel, de la différence perdue et retrouvée [...] dans le drame immuable du monarque incestueux et sacrifié. Ce mot qualifie d'une part toutes les transgressions royales, toutes les pratiques sexuelles interdites et mêmes licites, toutes les formes de violence et de brutalité, les choses sales, la pourriture, tout forme monstrueuse, ainsi que les querelles entre proches, les rancunes, l'envie, la jalousie... et il qualifie d'autre part la vigueur créatrice et ordonnatrice, la stabilité et la sérénité. Toutes les significations opposées se retrouvent dans le jeu de la royauté ; la royauté est une incarnation du jeu sacré, mais ce même jeu peut se dérouler aussi en dehors de la royauté. Pour comprendre la royauté il faut la rapporter au sacré mais le sacré existe en dehors de la royauté [...] Nous venons de dire : la violence *et* le sacré. Nous pourrions dire également : la violence *ou* le sacré. Le jeu du sacré et celui de la violence ne font qu'un [...] Il y a l'ordre aussi bien que le désordre, la paix aussi bien que la guerre, la création aussi bien que la destruction [...] Le repérage de la violence fondatrice débouche sur une définition extrêmement simple, et cette définition n'est pas illusoire ; elle révèle l'unité sans escamoter la complexité ; elle permet d'organiser tous les éléments du sacré en une totalité intelligible. Repérer la violence fondatrice c'est comprendre que le sacré unit en lui tous les contraires non parce qu'il diffère de la violence mais parce que la violence paraît différer d'elle-même [...] Les hommes n'adorent pas la violence en tant que telle : ils ne pratiquent pas le “culte de la violence” au sens de la culture contemporaine, ils adorent la violence en tant qu'elle leur confère la seule paix [ndlr : comme l'envers de la guerre] dont ils jouissent jamais. À travers la violence qui les terrifie c'est donc la non-violence [ndlr : relative] que vise toujours l'adoration des fidèles. La non-violence apparaît comme un don [ndlr : ou une diversion] gratuit [ndlr : « nécessaire »] de la violence et cette apparence n'est pas sans raison puisque les hommes ne sont jamais capables de se réconcilier qu'aux dépens d'un tiers. **Ce que les hommes peuvent faire de mieux dans l'ordre [ndlr : politique] de la non-violence [ndlr : ou du marché] c'est l'unanimité moins un de la victime émissaire [...]** Dans de nombreuses langues, en effet, et notamment en grec, il existe des termes qui rendent manifeste la non-différence [ndlr : ou l'identité] de la violence et du sacré [...] L'application du qualificatif *hieros*, sacré, aux instruments de la violence et de la guerre est assez systématique pour attirer l'attention des chercheurs et pour leur suggérer de traduire parfois ce terme par “fort”, “vif”, “agité”, etc. Le grec *hieros* vient du védique *isirah* qu'on traduit généralement par “force vitale”. Cette traduction est elle-même un moyen terme qui dissimule la conjonction du plus maléfique et du plus bénéfique au sein du même vocable [...] Benveniste affirme que *hieros* n'a rien à voir avec la violence et qu'il faut toujours traduire ce mot par “sacré”, sans remarquer aucunement que, même en français, le terme “sacré”

retient parfois une certaine ambiguïté héritée peut-être du latin *sacer*. Aux yeux du linguiste il ne faut attacher aucune importance au fait que *hieros* soit fréquemment associé à des termes qui impliquent la violence. L'emploi de ce terme lui paraît chaque fois justifié non par le mot qu'il modifie directement mais par le voisinage de quelque dieu, par la présence dans le texte de significations spécifiquement religieuses et considérées par lui comme tout à fait étrangères à la violence. Pour éliminer dans les termes du sacré une dualité qu'il juge invraisemblable et intolérable, Benveniste a recours à deux procédés principaux. Nous venons de voir le premier qui consiste à effacer complètement celui des deux "contraires" que l'évolution historique a affaibli. Dans les rares cas où l'évolution culturelle n'a pas mordu sur la dualité et où les deux acceptions opposées demeurent aussi vivantes l'une que l'autre, il n'hésite pas à affirmer qu'on a affaire à deux mots différents, accidentellement réunis dans un même vocable. C'est cette deuxième solution qui prévaut dans le cas de *kratos* et de l'adjectif dérivé *krateros*. *Kratos* se traduit généralement par "force divine". *Krateros* peut qualifier tantôt un dieu, auquel cas on le traduit par divinement fort, surnaturellement puissant, tantôt au contraire des choses qui paraissent si peu divines que le lexicographe refuse aux Grecs la permission de les juger telles :

“Quand de *kratos*, on passe à *krateros*, on attend dans l'adjectif une notion de même signe que dans le substantif : *kratos* dénotant toujours une qualité de héros, de braves, de chefs, il va de soi et l'on a constaté en effet que l'adjectif *krateros* a valeur d'éloge. On doit d'autant plus s'étonner alors de rencontrer *krateros* dans d'autres emplois, ceux-ci rien moins qu'élogieux, impliquant blâme ou reproche. Quand Hécube, femme de Priam, s'adressant à Achille qui vient de lui tuer son fils Hector, l'appelle *aner krateros* (24, 212), ce n'est sûrement pas un hommage à sa valeur guerrière ; P. Mazon traduit "héros brutal".

Pour bien entendre *krateros* appliquer à Arès (2, 515), il faut le rapprocher des autres épithètes du dieu : homicide (*miaiphonos*), tueur d'hommes (*androphonos*), funeste aux mortels (*brotoloigos*), destructeur (*aidelos*), etc.

Aucune ne le présente sous un jour favorable.

La discordance va plus loin encore, et se montre sous un autre rapport. Alors que *kratos* se dit exclusivement des dieux et des hommes, *krateros* peut qualifier aussi des animaux, des choses, et le sens est toujours "dur, cruel, violent" ...

On retrouverait chez Hésiode en partie dans les mêmes expressions, les deux valeurs [Ndlr : d'« usage »] que nous distinguons pour le *krateros* homérique : favorable quand il accompagne *anumon* "sans reproche" (Théog. 1013), défavorable quand il qualifie Arès tueur d'hommes (Bouclier 98, 101), un dragon (Th. 322), Les Erinyes... ”

[...] *Krateros* peut s'appliquer aussi bien à une bête sauvage entrain de déchirer sa proie qu'au fer tranchant d'une épée, à la dureté d'une cuirasse, aux maladies les plus redoutables, aux actes les

plus barbares, à la discorde et aux conflits les plus aigus [...] C'est tout le cortège de la crise sacrificielle qui défile une fois de plus sous nos yeux [...] Le bon *krateros* des dieux et des héros ne fait qu'un avec le mauvais *krateros* des monstres, des épidémies et des bêtes sauvages. Benveniste cite lui-même un exemple qui révèle la vanité du partage envisagé par lui : *Arès Krateros*. Arès est cruel, certes, mais il n'en reste pas moins divin. Benveniste affirme qu'on a affaire ici au mauvais *krateros*. Sans doute, mais on n'en a pas moins affaire à un dieu. Il s'agit, c'est un fait, du dieu qui passe, dans l'univers classique, pour celui de la guerre. Le fait que la guerre puisse être divinisée n'est peut-être pas aussi dépourvu de signification que les clichés mythologiques, dans les poèmes à la gloire d'Auguste ou de Louis XIV, nous laissent le supposer. »³²³¹

V. « À des degrés divers, l'État, dans tous les pays industrialisés européens, a mis en place, depuis la fin du XIXe siècle, un certain nombre de mesures de protection sociale. En 1938, ce sont les pays totalitaires, Italie, Allemagne, URSS, qui affirment, par leur propagande, l'existence des éventails de mesures les plus larges. Cette propagande, accompagnée d'indéniables réalisations, joue un grand rôle dans la large adhésion des populations à ces régimes [...] Dès 1906, l'Union des syndicats médicaux français dénonce ainsi la menace que ferait peser sur la médecine libérale une ingérence plus poussée de l'état [...] H.R Southall dit ainsi qu' "en Grande-Bretagne on considère parfois que l'état providence couvre une large palette de mesures : contrôles légaux sur les conditions et la durée du travail dont bon nombre datent de l'époque victorienne, instruction obligatoire et gratuite, fonctionnement de services sociaux fondés sur le *case-work*" [...] Dans son action novatrice, l'Allemagne bismarckienne a pris en compte la maladie, les accidents du travail, la vieillesse et l'invalidité. Avec le *National Insurance Act* de 1911, l'accent est mis en Grande-Bretagne sur le risque du chômage. Quant à la France, elle s'attache, à partir de 1913, dans une logique nataliste, à couvrir le risque maternité. Il est difficile de dissocier ces mesures de celles qui tendent à la prise en compte de besoins auxquels les classes populaires ne peuvent faire face sans aide, avant tout celui du logement. L'amélioration de l'habitat populaire dans une logique hygiéniste est en effet la forme majeure de prévention des risques de maladie ou d'invalidité. Sans revenir sur les étapes d'une scolarisation devenue obligatoire à des dates fort diverses selon les pays, on englobera aussi dans les interventions de la puissance publique relevant de notre propos, la prise en charge de la formation de l'individu par l'encadrement de ses loisirs de l'enfance à la

3231 Girard René, *La violence et le sacré*, op. cit., pp. 51 / 384 – 385 – 386 – 391 – 392 – 393 – 394
Passage surligné par mes soins.

vieillesse [...] L'État fasciste italien reçut en héritage une législation sociale ambitieuse. En 1919 avait été instituée une assurance obligatoire couvrant pour les salariés de l'industrie les risques vieillesse, invalidité et chômage. Ultérieurement, le Parlement avait largement débattu de la mise en place d'une assurance maladie obligatoire, puis un système d'assurance unifié couvrant l'ensemble des risques. La charte du Travail du 30 avril 1927 annonce les ambitions beaucoup plus larges encore du nouveau régime. Elle affirme la subordination des intérêts privés à l'intérêt national et fait de l'état l'arbitre entre employeurs et employés, et cette logique corporative trouve son expression définitive dans la loi sur l'état corporatif du 5 février 1934. La charte du Travail impose la généralisation de conventions collectives qui doivent régir la discipline, le temps de travail, la rémunération, assurer le repos hebdomadaire et garantir la stabilité de l'emploi [...] En 1933, la Caisse nationale des assurances sociales vient coiffer les organismes préexistants et gère le Fonds national des assurances sociales. On cherche aussi à consolider le régime des retraites ouvrières et, en 1941, sera créée la Caisse des retraites des ouvriers de l'industrie et, en 1943 enfin, l'assurance maladie est, à son tour, réorganisée. On passe ainsi d'un système émietté, lui-même héritier d'un mutuellisme diffus, à des structures nationales dépendant étroitement de l'état. À partir de 1930, on s'engage aussi dans une extension des congés payés [...] Les mesures d'encadrement de la jeunesse et l'organisation des loisirs ouvriers sont intimement liées ce développement de la protection sociale. Dès 1925 est créé L'œuvre nationale des loisirs ouvriers (Dopolavoro) qui, sous le contrôle des syndicats fascistes, les seuls reconnus après 1926, organise l'assistance sociale et sanitaire, l'éducation physique, la formation artistique et culturelle des travailleurs [...] Il faut enfin ajouter à ces mesures structurelles des mesures plus conjoncturelles de lutte contre le chômage. La limitation à 40 heures de la semaine de travail, le repos du dimanche, l'octroi de congés payés sont des aspects de cette politique qui fait aussi très classiquement appel à des grands travaux : bonification des terres des marais pontins ou de la plaine du Pô, construction des premières autoroutes dans un pays où les automobiles étaient encore rares. Enfin pour limiter le chômage urbain, beaucoup plus visible et socialement dangereux que le sous-emploi rural, le régime s'efforce de freiner l'urbanisation de la population, évitant ainsi également d'avoir à gérer une politique trop lourde de construction de logements populaires [...] L'aventurisme belliqueux du régime a annihilé tous les efforts faits antérieurement, mais la République italienne a néanmoins hérité d'institutions qui ont pu être à l'origine d'un nouvel état providence dans une Italie redevenue démocratique [...] Le régime national-socialiste entendit [...] lui aussi] susciter l'adhésion des masses par une politique très systématique de protection sociale. Son effet le plus indéniable fut le rétablissement du plein-emploi. De 5 603 000 chômeurs en 1932, soit 29,9% du total des salariés, on passe à 1 593 000 en 1936, soit 7,4% des salariés, et 52 000

en 1940, soit 0,2% des salariés. Les méthodes utilisées furent multiples. Des primes incitèrent les femmes à quitter leur emploi. On freina l'exode rural en interdisant, en 1934, l'embauche d'ouvriers non résidents dans les régions à fort taux de chômage. On accueillit 240 000 volontaires dans des camps de travail militaires ; on lança, dès 1933, un programme de grands travaux avec, comme en Italie, la construction de 5 000 kilomètres d'autoroutes, celle des fortifications aux frontières, mais aussi celle de constructions monumentales urbaines impliquant même le ravalement systématique des immeubles. Le régime obtint du secteur privé une création massive emplois en prenant des mesures fiscales tendant à augmenter les marges bénéficiaires tout en limitant les dividendes à 6%, ce qui imposait l'investissement. Les sociétés furent contraintes de s'organiser dans des *konzern* pour limiter les concurrences et répondre plus aisément aux exigences de l'état [...] Parmi les secteurs dont le dynamisme fut le plus mis en valeur, il y eut celui de l'automobile. Tandis que la création de Volkswagen laissait espérer une démocratisation de automobile sur le modèle de Ford, l'industrie automobile était aussi très facilement reconvertible pour les besoins de l'armée. Les exigences du réarmement firent passer l'Allemagne à une phase de chômage de masse à une phase de pénurie de main-d'œuvre, ce qui suscita l'appel à la main-d'œuvre féminine et ultérieurement à l'exploitation des ouvriers des pays vaincus [...] Dès l'été 1933, fut mis en place un système de prêt aux nouveaux couples à taux d'intérêt très faible et à remboursements très échelonnés, remboursements qui étaient allégés d'un quart à la naissance de chaque enfant. En septembre 1935 furent créées des allocations familiales privilégiant les familles nombreuses. Les mères bénéficièrent de l'aide de l'Organisation de la mère et de l'enfant qui accorda des secours aux mères nécessiteuses, créa des jardins d'enfants, organisa des vacances familiales [...] Au moment où s'imposait l'effort de guerre, le thème de la construction de l'état providence du futur prit une place essentielle dans la propagande. Nommé Commissaire du IIIe Reich à la construction de logements sociaux extrêmement négligée alors, Robert Ley fit proclamer que le Führer souhaitait que la victoire apporte à tous les membres de la nation allemande une vie meilleure. Robert Ley se voyait confier «cinq grandes missions dénommées comme suit : 1) assistance à la vieillesse ; 2) organisation de la santé associée à celle des loisirs et du repos ; 3) organisation des salaires du Reich ; 4) assistance à la formation professionnelle ; 5) programme de construction de logements sociaux». Les succès dans la lutte contre le chômage, les mesures très concrètes dont les effets furent immédiats, les promesses pour le futur dont la Volkswagen est le symbole le plus connu, expliquent largement l'adhésion des masses allemandes à un régime qui avait fait renaître une confiance dont témoigne aussi la reprise de la natalité. La terreur noire était là pour faire payer de leur vie les mauvais esprits sceptiques ou nostalgiques des libertés perdue. »³²³²

3232 Pierre Guillaume, *Naissance de l'Etat providence*, In : Revue économique, volume 51, n°2, 2000

Les structures et fonctions réticulaires de l'État Providence furent, également, administrées par le parti « communiste », en régime Soviétique. « L'exercice de tous les droits et de toutes les libertés [...] passe donc par un engagement dans le parti communiste et les organisations qui lui sont liées. Cette suggestion n'est pas sans évoquer le rôle imparti aux syndicats fascistes dans une Italie de 1927, où les autres syndicats étaient tolérés mais où tout rôle leur était enlevé. »³²³³

VI. « **1.** Les 4/5èmes de la variance totale sur le vote NSDAP s'expliquent par l'appartenance confessionnelle. Fait depuis longtemps connu : le NSDAP, surtout avant 1932, enregistrait ses meilleurs scores en terres protestantes. La variable chômage n'en rend compte qu'entre 2 % et 4 %, ce qui est plutôt modeste, sans être négligeable **2.** Il existe une corrélation négative entre vote NSDAP et taux de chômage. Le tableau 1 montre clairement que les scores électoraux du parti nazi varient en raison inverse du taux de chômage ; autrement dit, là où le taux de chômage était le plus élevé, le NSDAP enregistrait des scores électoraux plus faibles et inversement, il faisait électoralement mieux dans les zones où le taux de chômage était plus bas. Les coefficients de corrélation sont par ailleurs tous négatifs et ce, quelles que soient les élections retenues **3.** On observe une corrélation très fortement positive entre taux de chômage et vote communiste (KPD). Les scores électoraux du parti communiste varient en raison directe du taux de chômage (tableau 1). Dans les zones où le taux de chômage était élevé, les communistes engrangeaient plus de voix qu'ailleurs. En outre, 20 % de la variance du vote communiste est expliquée par la variable chômage. Les coefficients de corrélation sont tous positifs et supérieurs à 0,75, signes d'une forte association statistique entre les deux variables [...] Tout semble donc indiquer que le NSDAP, durant cette période, se porte moins bien électoralement là où le taux de chômage est élevé et, inversement, qu'il enregistre ses meilleurs scores là où le taux de chômage est bas [...] Il faut noter en effet que les pourcentages de cols bleus et de chômeurs agissent comme variables modératrices (i.e. défavorablement pour le parti nazi) dans les terres protestantes ou confessionnellement mixtes. Si, comme on l'a dit, le protestantisme reste un facteur très favorable au NSDAP, les deux variables (pourcentages d'ouvriers et de chômeurs) peuvent contrarier la tendance. Pour résumer, si la variable chômage agit, c'est uniquement dans les territoires non catholiques. En revanche, dans les régions catholiques, il semble que ce facteur n'ait, sinon pas, du moins qu'un effet marginal sur le vote nazi (ce qui n'est pas le cas pour le vote communiste). Si le NSDAP perce électoralement en 1933 dans les terres catholiques, c'est essentiellement dans celles qui ont un taux de chômage et

<https://www.cairn.info/revue-economique-2000-2-page-371.htm>
3233Ibid.

un pourcentage d'ouvriers inférieurs à la moyenne. D'où la conclusion de J. Falter : “L'électorat communiste se concentre finalement dans des régions de type exactement opposé à celles du mouvement nazi.” Dès lors, l'hypothèse d'un effet du chômage sur le vote NSDAP doit être sérieusement relativisée dans son ampleur, mais aussi spécifiée, et surtout contextualisée, dans ses composantes [...] Mais ce résultat doit pourtant être nuancé dans la mesure où le NSDAP a vu le nombre de ses voix croître sensiblement à mesure que le chômage augmentait (graphique 2) et ce, même si les scores électoraux du parti nazi ont été inférieurs là où l'augmentation du chômage a été supérieure à la moyenne nationale. C'est pourquoi on ne peut exclure un effet de type indirect du chômage dans les succès électoraux des nazis, ce que J. Falter nomme “un effet de transfert” : des catégories sociales pourtant non directement menacées dans leur emploi se seraient senties menacées par le climat général de peur induit par le chômage de masse [...] Le chômage constituerait ainsi un meilleur prédicteur du refus du vote nazi en milieu ouvrier que le secteur d'activité des ouvriers (l'industrie, les matières premières ou les services). Cet échec relatif des nazis à enrôler les chômeurs dans leur dynamique électorale s'explique essentiellement par l'activisme politique acharné du KPD durant la Grande dépression, ainsi que par son enracinement plus profond que celui du NSDAP dans le milieu ouvrier des grands centres industriels et urbains. On peut ajouter enfin que certains pans ouvriers sont néanmoins tentés par le parti nazi. T. Childers a ainsi découpé la variable profession selon le secteur d'activité. Il constate que le NSDAP reçoit un écho plus favorable dans les petites industries et manufactures, i.e. là où les ouvriers sont les plus politiquement inorganisés, ainsi que dans le petit artisanat. Les bastions ouvriers insensibles à la propagande nationale socialiste demeurent la grande industrie, les secteurs minier et métallurgique. On peut voir dans ces alliances improbables et limitées entre certaines franges ouvrières, souvent affectées par le sous-emploi et le chômage partiel, et le NSDAP, l'effet de persuasion des nazis promettant une “bataille” du travail et le retour au plein emploi dès leur accession au pouvoir. Mais la démultiplication des offres nazies en direction des ouvriers des grandes industries restera, pour l'essentiel, un échec. L'influence des traditions syndicales et politiques ouvrières (sociales-démocrates et communistes), la préservation d'un quant-à-soi prolétarien (Eingesinn) – pour reprendre l'expression d'A. Lüdtke – opèrent comme autant de puissants antidotes à la propagande nazie. De manière générale, y compris dans les secteurs les plus effondrés des milieux populaires allemands de l'entre-deux-guerres, i.e. ceux ravagés par le chômage, la défiance vis-à-vis des nazis est demeurée la tendance de fond, leur préférence politique se dirigeant plutôt vers des organisations prolétariennes, à l'instar de la Ligue rouge à Berlin [...] Paradoxalement, le NSDAP enregistre ses scores les plus appréciables non seulement chez les petits artisans et commerçants, mais aussi chez les fonctionnaires, lesquels bénéficient

pourtant de la sécurité de l'emploi, de revenus supérieurs à la moyenne, d'une meilleure éducation ainsi que d'un prestige social plus grand. Cependant, face à la crise – financière – de l'Etat allemand, nombre d'entre eux craignent tant pour leur niveau de vie que pour leur statut social ; crainte du déclassement exploitée par les nazis qui présentent les réparations allemandes et le Plan Young comme une menace directe pour les fonctionnaires. Reste qu'il existe une perméabilité certaine au nazisme et à l'ultranationalisme chez certaines couches moyennes les plus durement frappées par la récession. Si, par exemple, les employés ont voté quatre fois plus pour les nazis, c'est non seulement parce qu'ils ont été durement touchés par l'inflation dans un premier temps et la rationalisation à outrance de l'économie dans un second, mais aussi et surtout parce que leur tradition syndicale et politique s'oriente traditionnellement vers des organisations non socialistes [...] Ainsi que le souligne J. Kocka dans son étude sur les employés dans l'Allemagne prénazie, la radicalisation électorale des employés est plus largement imputable à une lente évolution idéologique et politique qu'à la dégradation sévère de leurs conditions socio-économiques [...] Trotski résume très bien ce revirement dans la lutte pour la conquête politique des chômeurs que mène le KPD : «La crise prolongée du capitalisme trace à l'intérieur du prolétariat la ligne de partage la plus douloureuse et la plus dangereuse : entre ceux qui travaillent et les chômeurs. Le fait que les réformistes soient prépondérants dans les entreprises, et les communistes parmi les chômeurs, paralyse les deux parties du prolétariat. Ceux qui ont du travail peuvent attendre plus longtemps. Les chômeurs sont plus impatients. Aujourd'hui, leur impatience a un caractère révolutionnaire. Mais, si le parti communiste ne réussit pas à trouver les formes et les mots d'ordre de lutte qui, unissant les chômeurs et ceux qui travaillent, ouvriront la perspective d'une issue révolutionnaire, l'impatience des chômeurs se retournera inmanquablement contre le parti communiste.»³²³⁴

VII. « Ceci montre bien que la pensée de Freud est trop importante pour être abandonnée à la psychanalyse. La piste que nous suivons n'est pas imaginaire. Pour m'en assurer, il suffit de consulter, toujours dans *Le Moi et le ça*, la définition du *Surmoi* ou du *moi idéal*. Les rapports du *Surmoi* avec le *moi* ne se bornent pas, écrit Freud, «à lui adresse un conseil : "Sois ainsi" (comme ton père), mais ils impliquent aussi l'interdiction : "Ne sois pas ainsi" (comme ton père) ; autrement dit : "Ne fais pas tout ce qu'il fait ; beaucoup de choses lui sont réservées, à lui seul".» [...] La

3234Pierru Emmanuel, *La tentation nazie des chômeurs dans l'Allemagne de Weimar. Une évidence historique infondée ? Un bilan des recherches récentes*, Politix, Revue des sciences sociales du politique, Numéro 60, 2002
www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2002_num_15_60_1247
DOI : <https://doi.org/10.3406/polix.2002.1247>

définition du *Surmoi* suppose tout autre chose que la conscience mythique de la rivalité : il repose de toute évidence sur l'identité du modèle et de l'obstacle, une identité que le disciple ne parvient pas à repérer. Le *Surmoi* n'est rien d'autre que la reprise de l'identification au père, située désormais non plus *avant* le complexe d'Oedipe, mais *après*. Freud, on l'a vu, n'a pas supprimé cette identification préalable, peut-être parce qu'il n'aime pas se dédire, mais il l'a sournoisement rejetée au second plan, en l'amputant de son caractère primordial [...] Si on réfléchit à la définition que nous venons de lire, on s'aperçoit que non seulement elle peut se lire dans l'optique du *double bind* mimétique, mais qu'elle ne peut pas se lire dans l'optique postulée par Freud, celle d'un complexe d'Oedipe "refoulé, c'est-à-dire d'un désir parricide et incestueux qui a d'abord été conscient et puis a cessé de l'être. Pour concevoir les deux commandements contradictoires du *Surmoi*, dans le climat d'incertitude et d'ignorance impliqué par la description freudienne, on doit imaginer une première imitation, ardente et fidèle, payée d'une disgrâce d'autant plus stupéfiante aux yeux du fils qu'elle s'inscrit dans le contexte de cette ardeur et de cette fidélité. L'injonction positive : "Sois comme le père" paraît couvrir le champ entier des activités paternelles. Rien dans cette première injonction n'annonce ni surtout ne permet d'interpréter l'injonction contraire qui lui succède immédiatement : "Ne sois pas comme le père", laquelle paraît couvrir, elle aussi, le champ entier du possible. Tout principe de différenciation fait défaut ; c'est cette ignorance qui est terrible ; le fils se demande en quoi il a démerité ; il cherche à définir pour les deux injonctions, des domaines séparés d'application. Il ne donne nullement l'impression d'un transgresseur ; il n'a pas enfreint une loi qu'il connaîtrait déjà ; il cherche à connaître la loi qui permettrait de définir sa conduite comme transgression [...] On peut donc reconstituer l'évolution de la pensée freudienne entre *Psychologie Collective...* qui date de 1921 et *Le Moi et le ça* qui date de 1923. Dans le premier ouvrage, Freud a d'abord cru possible de concilier les effets mimétiques avec l'idée maîtresse, avec le complexe d'Oedipe. C'est bien pourquoi les intuitions liées à la conception mimétique parsèment les réflexions de ce premier ouvrage. Au cours même de sa rédaction, semble-t-il, Freud a commencé à pressentir l'incompatibilité des deux thèmes. Cette incompatibilité est parfaitement réelle. La conception mimétique détache le désir de tout objet ; le complexe d'Oedipe enracine le désir dans l'objet maternel ; la conception mimétique élimine toute conscience et même tout désir réel du parricide et de l'inceste ; la problématique freudienne est au contraire toute entière fondée sur cette conscience. »³²³⁵

3235 Girard René, *La Violence et le sacré, op. cit.*, pp. 262 – 263 – 264

VIII. « *Thymos* [...] signifie âme, esprit, colère (cf. la colère d'Oedipe). *Thymos*, en apparence, n'a rien de commun avec *kudos* en dehors d'un trait qu'on serait normalement tenté de juger très secondaire et qui est son caractère alternatif. Tantôt on possède du *thymos* et on fait preuve d'un dynamisme irrésistible, tantôt au contraire on en est privé et on est déprimé, angoissé. *Thymos* vient de *thyein* qui signifie faire de la fumée, sacrifier et aussi agir avec violence, se déchaîner. »³²³⁶

IX. « On peut ici négliger les premières tentatives de classer les êtres vivants, et considérer que le naturaliste suédois Carl von Linné (1707-1778) est le véritable inventeur de la taxonomie. Il en fixa les catégories au nombre de cinq : classe, ordre, genre, espèce et variété (ou race, les deux termes sont équivalents, même si “variété” s'emploie aujourd'hui surtout pour les plantes). Plus tard, Georges Cuvier (1769-1832) inventa les embranchements regroupant les classes animales ; et Jean-Baptiste de Lamarck (1744-1829) répartit ces embranchements en deux catégories générales, celle des “vertébrés” et celle des “invertébrés”. Pour Linné, “l'espèce et le genre sont toujours l'ouvrage de la Nature ; la variété, le plus souvent, est celui de l'Art ; la classe et l'ordre sont l'ouvrage de la Nature et de l'Art.” Seuls le genre et l'espèce sont donc des catégories naturelles, créées par Dieu, fixes et invariables (encore que Linné ait parfois admis une certaine variation des espèces à l'intérieur du genre, le seul qui soit vraiment fixe selon lui). Les autres catégories taxonomiques, et notamment la race, sont bien plus vagues et artificielles. Contrairement à une opinion aujourd'hui courante, la race a donc été considérée dès l'origine comme une catégorie artificielle, à la valeur très relative [...] Au milieu du XIXe, puis à l'époque darwinienne, différents auteurs, comme l'anatomiste Antoine Étienne Reynaud Augustin Serres (1786-1868), le zoologue Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1805-1861) l'anthropologue cuviériste Armand de Quatrefages de Bréau (1810-1892), vont proposer de créer un règne spécial pour l'homme, selon le principe suivant : le végétal vit ; l'animal vit et sent ; l'homme vit, sent et pense. Quatrefages, reconnaissant une certaine pensée aux animaux, avançait surtout les facultés morales et religieuses pour caractériser ce règne humain. Geoffroy Saint-Hilaire qualifie celui-ci de “moral, hominal, humain ou social” ; et il prétend que la conception des quatre règnes (minéral, végétal, animal et humain) prévalait avant que Linné et Buffon ne suppriment le règne humain ; ce qui n'est pas entièrement faux [...] En cette première moitié du XIXe siècle, on observe la première forme de ce qui deviendra, en 1866, la loi de récapitulation de Haeckel : “L'ontogenèse résume la phylogenèse.” L'anatomiste Johann-Friedrich Meckel (1781-1833) reprend et systématise la constatation que les animaux supérieurs (c'est-à-dire ceux qui occupent les rangs supérieurs de

3236Ibid., p. 228

la taxonomie) traversent successivement, au cours de leur embryogenèse, des stades ressemblant aux formes adultes des animaux inférieurs. Le parallèle ne concerne pas encore l'embryogenèse et la phylogenèse, mais seulement l'embryogenèse et l'ordre taxonomique, car Meckel n'est pas, à proprement parler, évolutionniste. Il adhère plus ou moins à une conception, apparentée à l'évolutionnisme et alors très répandue chez les biologistes allemands, qui s'approche de la *Naturphilosophie*, dans la version biologique qu'en a donnée Lorenz Oken (1779-1851) : selon elle, les animaux supérieurs (et notamment l'homme, le sommet de la création) sont anatomiquement une synthèse des animaux inférieurs. L'ensemble du règne animal est ainsi, dans son ordre taxonomique, la forme analytique de ce dont l'anatomie humaine est la forme synthétique : “Qu'est d'autre le règne animal que l'homme anatomisé, le *Makrozoön* du *Mikrozoön* ? Dans celui-là se présente, ouvert et développé analytiquement dans le plus bel ordre, ce qui, dans celui-ci, certes dans le même bel ordre, est rassemblé dans de petits organes.” Chaque organisme est ainsi, dans une certaine mesure, une image de l'organisme total de la nature, l'homme en étant l'image la moins imparfaite, celle dans laquelle “la nature déchirée à l'origine s'est employée à se rassembler de nouveau en reliant les membres indépendants, pour devenir dans un de ses êtres ce qu'elle était à l'origine avant la division primitive.” [...] Par ailleurs, cette conception de Meckel a une contrepartie en tératologie. Les vices de conformation rencontrés chez l'homme sont en effet comparés aux stades du développement embryonnaire, et ils sont expliqués par l'arrêt d'un ou plusieurs organes à l'un ou l'autre de ces stades (tandis que le reste de l'organisme poursuit son développement normal). Soit, chez l'homme malformé, la persistance d'un caractère embryonnaire, et donc d'un caractère animal, dans la mesure où ce caractère embryonnaire est supposé analogue au caractère d'une forme animale que l'homme pleinement développé a dépassée. Appliquée aux races humaines, cette conception fera voir dans les caractéristiques tératologiques de races “supérieures”, des persistances de caractéristiques normales de races “inférieures” (ainsi, le mongolien est censé présenter des caractères mongols) [...] Quant à la théorie de la sélection naturelle considérée à juste titre comme essentielle, ce n'était pas une vraie nouveauté en 1859. Elle avait déjà été imaginée par plusieurs auteurs, mais sans succès ; en 1813 par Charles Wells (1757-1817) ; et en 1831 par Patrick Matthew (1790-1874) qui, par la suite, accusera Darwin de plagiat. On sait aussi qu'Alfred R. Wallace (1823-1913) en avait conçu une version quasiment identique à celle de Darwin en même temps que celui-ci (la question de priorité fut réglée par une publication commune en 1858. C'est néanmoins cette sélection naturelle qui a été l'origine du succès de Darwin car, contrairement à ses versions antérieures (Wells, Matthew, etc.), elle est arrivée au bon moment. En effet, ce succès a été essentiellement idéologique : **la seconde moitié du XIXe siècle voit le triomphe du libéralisme économique, et Darwin apporte à celui-ci un**

argument de poids en lui donnant une base naturelle. Loin de choquer, il participe ainsi pleinement aux idées de son temps, auxquelles il donne une sorte de caution scientifique. Outre la pure idéologie et les scandales fabriqués (origine simiesque de l'homme, remise en cause de la version biblique, en réalité déjà mise à mal par le préadamisme, etc.), **le succès du darwinisme tient à ce qu'il est très vite devenu une sorte de cadre interprétatif universel, et cela tout d'abord pour les sciences humaines et sociales.** Toutes ont été touchées ; il y eut une sociologie darwinienne, une psychologie darwinienne, une morale darwinienne, une linguistique darwinienne et même une philosophie et une logique darwiniennes. **Ces disciplines pouvaient en effet, beaucoup plus facilement que la biologie, se passer de théorie de l'hérédité et de théorie de la variation ; elles s'accommodaient donc très bien d'un darwinisme réduit à la concurrence et à la sélection. Contrairement à ce que les biologistes prétendent aujourd'hui, ce n'est pas le succès du darwinisme en biologie qui a débordé sur les sciences humaines et sociales, c'est son succès dans ces disciplines qui lui a permis de perdurer en biologie jusqu'à ce que, au début du XXe siècle, l'invention de la génétique moderne lui donne une forme plus acceptable du point de vue scientifique.** C'est à cette forme scientifique que la biologie s'attachera alors (c'est elle qui est aujourd'hui connue sous le nom de "darwinisme"). Quant aux sciences humaines et sociales darwiniennes, elles péricliteront peu à peu car, ne pouvant pas bénéficier au même titre de cet apport de la génétique, elles apparaîtront comme dépourvues de fondements sérieux. **Le darwinisme n'est donc pas une théorie scientifique qui aurait dérivé en diverses idéologies, mais c'est une idéologie à qui la génétique a fini par donner un aspect à peu près scientifique.** »³²³⁷

X. « Dans la classe qui regroupe les noms des dieux dérivés d'un caractère uniquement divin, on retrouve d'abord tous les noms tirant leur origine d'un fait naturel qui indique explicitement une opposition avec les humains. Ainsi viennent véd. devá- "céleste, m. dieu", lat. arch. acc. pl. Deivōs "dieux", lat. deus "dieu", vén. acc. pl. deivos "dieux", osq. dat. sg. f. deívaí "déesse", vol. dat. sg. m./f. Deve "déesse ; divin", v. norv. pl. tívar "dieux", germ. comm. <*teiwa- "dieu", lit. diēvas "dieu", lett. diēws "dieu", v. pr. deywīs "dieu", v. irl. día "dieu", bret. doué "dieu", gaul. Dēvo- (dans les noms), corn. duy "dieu" et gall. duiw "dieu", tous de *deiwós, le dérivatif possessif du degré zéro de *dyéw- "ciel" : *diw- 50. De *dyew- sont dérivés ensuite nom. sg. grec Zeus, voc. sg. lat. Iū(piter), hitt. šīu-/šīu-na- "dieu", pal. tiu-na- "dieu" et lyd. ciw- "dieu". Rau

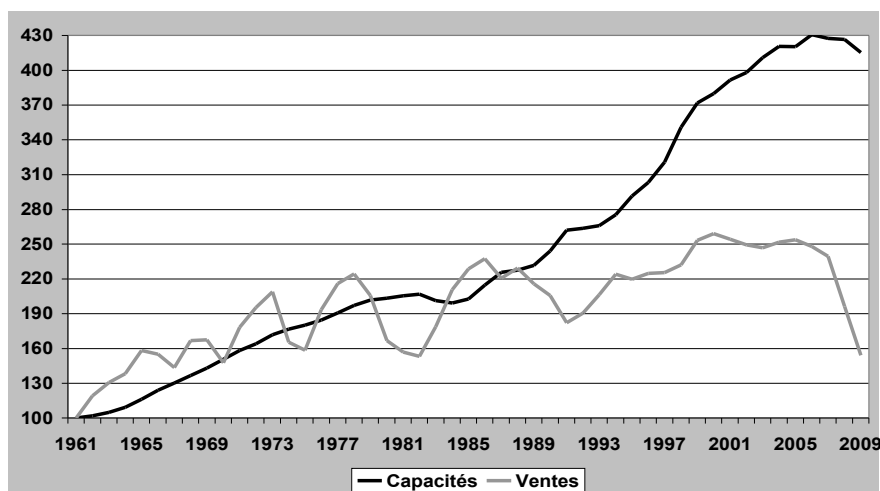
3237Pichot André, *L'homme en tant que genre zoologique, un itinéraire*, Revue d'Histoire de la Shoah, vol. 183, no. 2, 2005, pp. 159 – 209

Passages surlignés (en gras) par mes soins.

(2010) a montré que *dyew- même est un thème hystérocinétiq ue en -u- : *dy-éw-/*di-w-’, formé sur un nom- racine *déy -/*di-’ “jour” de *dyew- “briller”. * Dyéw-/diw-’ est un substantif avec une sémantique exocentrique : “celui qui est connecté avec *déy-/di-’ ; (dieu du) ciel lumineux (jour)”. Alb. m. hyj “dieu”, enfin, serait par alb. yll, hyll “étoile” ou par alb. hije “ombre” un dérivé de i.-e. * sk ĩ-eh (cf. grec σκιά “ombre”). On peut, ensuite, trouver des références aux dieux célestes dans les formules indo-européennes comme kśamyasya jánmanas [...] divyásya (RV 7, 46, 2), με δεως κε ζεμελωσ κε (inscription phryg.), diuomque hominumque (Ennius), devāsaś ca mártiyāsaś cā (RV 6, 15, 8), daēvāišcā ma šyāsaś cā (AV, Y 29, 4), εἰ τις θεός ἔσσι , τοῖ οὐρανὸν εὐρὸν ἔχουσιν, εἰ δέ τις ἔσσι βροτῶν, τοῖ ἐπὶ χθονὶ ναιετάουσιν (Hom., Od., 6, 150 et 153), ou gaul. teuoχtonion /devo-gdonion/ (gén. pl.). Il est tout à fait remarquable que ces formules soient toutes des mérismes/dvandva, dans lesquels il est fait référence à l'univers en mettant en opposition les dieux aux hommes. Les dieux sont donc ceux qui habitent dans le ciel, par opposition aux hommes qui habitent sur terre. Ainsi, on constate que la racine *dyew-, d'où viennent une majorité des mots pour “dieu” dans les langues indo-européennes, désignait à la base le “ciel lumineux”. Le mot pour “homme” quant à lui est dans plusieurs langues indo-européennes un dérivé du mot i.-e. “terre” : on rencontre ainsi lat. homō, got. guma, v. lit. zmuō, v. prus. smoy, v. irl. duine par exemple. En grec et en védique on retrouve un adjectif dérivé du mot i.-e. “terre”, qui fait référence à des hommes : grec χθόνιος “terrestre”, véd. kśām “id.”. Dans la phraséologie, l'idée d'une opposition entre dieux et hommes n'est pas seulement exprimée au moyen de faits météorologiques, mais aussi au moyen de la nature des dieux et hommes. Ainsi, sont dieux ceux qui sont immortels, en opposition aux hommes qui sont mortels. Beaucoup de mots désignant l' “homme” dans les langues indo-européennes sont dérivés d'une racine qui signifie “mourir”, *mṛ- ou *nek ᷣ. L'on peut citer les mots suivants : grec βροτός, arm. Mard, pers. mod. mard, v. av. mašya-, v. pers. martiya-, tokh. B enkwe, tokh. A onk. À l'exception peut-être des mots tokh. A ñkāt et tokh. B ñakte [...] on ne retrouve pas de mot pour “dieu” qui signifie à la base “immortel”. En revanche, on rencontre bien des adjectifs qui font référence aux dieux et qui signifient “immortel”, comme grec ἄμβροτοι, véd. devā amṛtāḥ, lat. di immortalis [...] Une recherche sur le contexte dans lequel apparaît le mot θεός dans les textes grecs donne un résultat semblable, comme l'écrit Chantraine (DÉLG, p. 412) : “apparaît le "dieu" par opposition à "homme", notamment au pluriel, cf. la formule hom. : πατήρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε”. Par conséquent, il semble possible que le nom θεός ait reçu une signification construite par opposition avec le nom ἄνθρωπος (/ἀνήρ), l'étymologie indiquant un caractère unique aux dieux grecs, qui n'était pas applicable aux hommes grecs. Si l'on combine maintenant tous les résultats obtenus, on peut faire deux remarques : d'une part, θεός fait partie des mots pour “dieu” formés à partir d'un caractère divin, c'est-à-dire d'un caractère

rituel. D'autre part, le contexte grec invite à penser que ce mot pourrait porter un sens d'attribut unique aux dieux, purement célestes, en opposition aux hommes, terrestres. À partir de ces remarques, on pourrait conclure que dans la langue grecque, le mot classique pour “dieu”, dérivé de i.-e. *dyew-, reflétant explicitement une opposition entre dieux et hommes sur la base d'un fait naturel, a été remplacé par un autre mot reflétant implicitement une opposition entre dieux et hommes sur la base d'un caractère rituel. Θεός ne désignerait donc pas simplement “ce qui est caractérisé par ce qui est posé/bâti dans un lieu sacré ; par le divin ; par le sacré”, mais plutôt “ce qui est caractérisé par ce qui est posé/bâti dans un lieu sacré ; par le divin ; par le sacré, en opposition aux hommes”. »

XI.



Source : *Federal Reserve Statistics Release, Industrial Capacity, Motor Vehicles and parts* :

http://www.federalreserve.gov/releases/g17/ipdisk/utl_sa.txt

Et calculs propres à partir de *Bureau of Economic Analysis, Motor Vehicles Data* :

http://www.bea.gov/national/xls/gap_hist.xls

LEXIQUE

GREC, LATIN et ALLEMAND

GREC

Ἀγαθός (*agathós*), soit « la personne de bonne nature » (ou de condition).

Ἀγών (*agôn*), soit « compétition », « tournoi » et « joute oratoire ».

Ἀλήθεια (*alètheia*), soit « vérité » ou mémoire de l'État.

Ἀρετή (*arété*), soit « efficacité », au sens d'« ajustement stratégique » et d'« excellence techno/logique »

Ἀρχή (*arkhē*), soit le diptyque « commencement » / « commandement » (hégémonique).

Βία (*bia*), soit la « violence », sinon « activité ou force vitale ».

Δίκαιος (*dikaios*), dérivé de *δίκη* (*dikē*) pour « Justice », soit « ce qui est conforme au Droit ».

Δύναμις (*dúnamis*), soit la « puissance ».

Ἐπιστήμη (*epistémē*), soit « connaissance » ou « savoir », dérivée de *ἐπίστημι* (*epístēmi*), soit « {im} poser {un jugement} sur »

Ἔρις (*Éris*), soit la « discorde ».

Θεός (*Theós*), soit « Dieu » ou « divinité ».

Κακός (*kakós*), soit « de mauvaise nature ».

Κλέος (*Kléos*), soit « la gloire » ou « le prestige ».

Κράτος (*krátos*), soit le « pouvoir » en grec, comme pilier de la domination, qualifiant aussi bien l'érection de la propriété sur les ruines d'une privation corollaire que la maîtrise des conditions (technologiques) de son expansion (comme Raison d'état).

Λόγος (*lógos*), soit la Raison, comme verbe ou science.

Μηχανή (*mèchanè*), soit la « machine », comme produit et principe.

Μῦθος (*mûthos*), soit la *doxa*, comme registre de l'interprétation ou de la croyance. Assignant la parole non à sa forme ni à son contenu, mais à ses effets et fonction (illocutoire), le *μῦθος* est un acte / événement perlocutoire.

Νέμεσις (*Némésis*), soit la déesse grecque de la Vengeance (rétroactive) et de la Justice (re) distributive (dans la proportion due à chacun selon ses mérites), qui partage le radical (*νόμος*, *νεμειν*) d' « économie ».

Νόμος (*nómos*), soit la loi, ou *praxis* de Raison.

Πειθῶ (*Peithô*), soit « persuasion ».

Πλεονεξία (*pléonexia*), soit la « cupidité » ou « la recherche d'un avantage et l'affirmation d'une supériorité ».

Πόλεμος (*pólemos*), soit la guerre faite au « barbare », à « l'étranger », hors des frontières de l'État

Πόλις (*pólis*), soit l'État-cité, le centre politique (du pouvoir) ou, bien encore, la métropole, en grec ancien, la chose publique (*res publica*), en latin.

Πολιτεία (*politeia*), soit la citoyenneté.

Πονηρός (*ponēros*), soit « la personne rusée ou/et malveillante », « de mauvaise nature » (ou condition).

Στάσις (*stásis*), soit la « guerre civile ».

Τέχνη (*technè*), soit l'étymologie de « technique », signifiant « fabrication », « production » ou « métier ».

Φύσις (*phusis*), soit la « nature ».

Χράω (*khraō*), soit « désirer », « frapper », « infliger », « faire plier », « aliéner », etc.

Χράομαι (*khraomai*), soit « utiliser » ou « exploiter ».

Χρεώ (*khreō*), soit « utiliser ».

Χρηστός (*khrestós*), soit « vertu », avec pour dérivée **χριστός** (*khristós*), pour « oint ».

LATIN

Actūs pūrus, soit « activité pure »

Ceteris paribus, soit « Toutes choses étant égales, par ailleurs »

Jus ad bellum, soit le « droit à la guerre »

Jus in bello, soit la réglementation « morale » de la guerre

principium exclusi medii inter duo contradictoria, soit le principe du tiers exclu (compris entre deux contradictions)

Principium rationis sufficientis, soit le principe de Raison suffisante.

ALLEMAND

Aufklärung, soit Raison ou, littéralement, « éclaircissement »

Befehl, soit le domaine de la souveraineté, comme puissance agissant *et* commandant

Selbst, soit monade ou « soi dévoué à la communauté »

Umpolung, soit l'inversion de polarité

Umwertung, soit « une pratique généralisée de renversement »

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Adorno Theodor, *Dialectique Négative*, Éditions Payot, Paris, 1978, 1992

Adorno Theodor W. & Horkheimer Max, *La Dialectique de la raison*, Éditions Gallimard, 1974

Ampolo Carmine, *Il sistema della polis*, In Settis S. (éd.), *I Greci. Storia, cultura, arte, società*, vol. 2, Una storia greca.1, Formazione, Turin, G. Einaudi, 1996

Anders Günther, *L'obsolescence de l'Homme, sur l'âme à l'époque de la seconde révolution industrielle (1956)*, Éditions de l'Encyclopédie des Nuisances, Paris, 2002

Andrieu Claire, *Le programme commun de la Résistance, des idées dans la guerre*, Les Éditions de l'érudit, 1984

Apollodore, *Les trois livres et Épitomé*, Bibliothèque (en ligne) Ugo Bratelli certifiée par l'Université du Québec

<http://ugo.bratelli.free.fr/Apollodore/DetailsLivres.htm>

Arendt Hannah, *Les origines du totalitarisme*, ci-après OT, trad. J.-L. Bourget et alli, révisée par H. Frappat, In : *Les Origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem*, ci-après OTEJ, Paris, Gallimard, « Quarto », 2002

Arendt Hannah, *Autorité, tyrannie, totalitarisme*, In OTEJ

Aristote, *Morale et Politique*, trad. Thurot, Paris, 1881

Aristote, *Ethique à Nicomaque*. Nouvelle traduction avec introduction, notes et index par J. Tricot, septième tirage, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1990

Arjakovsky Philippe, Fédier François, France-Lanord Hadrien (dir.), *Le Dictionnaire Martin Heidegger : Vocabulaire polyphonique de sa pensée*, Paris, Éditions du Cerf, 2013

- Aster Shawn Zelig, *'The Association between Melammu and Terror', in 'The Phenomenon of Divine and Human Radiance in the Hebrew Bible and in North Western Semitic and Mesopotamian Literature : A Philological and Comparative Study'* (PhD Thesis, Near Eastern Languages and Civilization, University of Pennsylvania, 2006)
- Aubigné, *Les Tragiques*, éd. E. Réaume et De Caussade (à consulter, en ligne, sur le site de la Bibliothèque Nationale de France, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4297x.image>)
- Bailly Anatole, *Abrégé du dictionnaire grec-français*, ISBN 2-01-003528-3, Hachette, 1901
- Bakounine Michel, *Œuvres, Fédéralisme, Socialisme et Antithéologisme, lettres sur le patriotisme, Dieu et l'État*, P.V. Stock Éditeur, Paris, 1895
- Baudrillard Jean, *La société de consommation, ses mythes, ses structures*, Éditions Denoël, 1970
- Baudrillard Jean, *Le miroir de la production, ou l'illusion critique du matérialisme historique*, Éditions Galilée, 1975
- Baudrillard Jean, *L'Échange Symbolique et la Mort*, Éditions Gallimard, 1976
- Baudrillard Jean [1968], *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Gallimard, « Tel », Paris, 1990
- Beaufret Jean, *Introduction aux philosophies de l'existence. De Kierkegaard à Heidegger*, éd. Denoël/Gonthier, Paris, 1971
- Beaune Colette, *Naissance de la nation France, vol. I : La France et son Histoire*, Éditions Gallimard, coll. « Folio histoire », 1993
- Beaune Colette, *Naissance de la nation France, vol. II : La France et Dieu*, Éditions Gallimard, coll. « Folio histoire », 1993
- Benjamin Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisé*, In : *Zeitschrift für Sozialforschung*, Volume 5, « Institut für Sozialforschung » Éditions (Université d'État de

l'Ohio), 1936

Benjamin Walter, *Œuvres Tome I*, Éditions Gallimard, 2000

Benjamin Walter, *Œuvres III. L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Éditions Gallimard, Collection Folio, 2000

Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Gallimard 1966

Benveniste Émile, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes, 1. Économie, parenté, société*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1969

Berdet Marc, *Fantasmagories du capital, l'invention de la ville-marchandise*, Éditions La Découverte, Paris

Berstein Serge et Milza Pierre (dir.), *Histoire du XXe siècle, tome 1, La fin du monde européen (1900-1945)*, Hatier, Paris, 1996

Biagini Cédric, Carnino Guillaume, Izonard Celia, Pièces et mains d'oeuvre, *La Tyrannie technologique. Critique de la société numérique*, Éditions l'Échappée, Paris, 2007

Biemel Walter, *Le concept de monde chez Heidegger*, Paris, deuxième édition, Vrin, 2015

Blay Michel, *Critique de l'histoire des sciences*, CNRS Editions, Paris, 2017

Bleicken Jochen, *Lex Publica. Recht und Gesetz in der Römischen Republik*, Berlin-New York, 1975

Bodin Jean, *Les Six Livres de la République*, Livre I, Chapitre X, 1576

Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Éditions Gallimard, 1999

Boudon Raymond, *La logique du social, Introduction à l'analyse sociologique*, Éditions Hachette Littérature, Collection « L'Esprit critique », Paris, 1979

- Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Les Éditions de minuit, Paris, 1985
- Bourdieu Pierre, *Choses dites*, « *Le sondage, une "science" sans savant* », Éditions de Minuit, Paris, 1987
- Bourdieu Pierre, *La misère du monde*, Éditions du Seuil, Paris, 1993
- Bourdieu Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Editions du Seuil, Paris, 1994
- Bourdieu Pierre, *Propos sur le champ politique*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2001
- Bourdieu Pierre, *Quelques propriétés des champs. Question de sociologie*, Éditions de Minuit, Paris, 2002
- Boutot Alain, *Heidegger et Platon, le problème du nihilisme*, Presses Universitaires de France, Collection « Philosophie d'aujourd'hui », Paris, 1987
- Brandt Allan M., *The Cigarette Century*, Basic Books, New York, 2007
- Brault Adrien & Le Roulley Simon, *Pour la grève*, Éditions Grevis, Septembre 2019
- Brossat Alain, *Le corps de l'ennemi*, La Fabrique, Paris, 1998
- Buchez P.J.B. et Roux P.C., *Histoire parlementaire de la révolution française. Journal des assemblées nationales depuis 1789 jusqu'en 1815, Tome 31*, Paulin Libraire, Paris, 1837
- Burke Edmund, *Philosophical Enquiry into the Origin of Our Ideas of the Sublime and Beautiful*, Part One, Sect. VII : 2nd edn, 1759
- Chambry Émile, Marquis Émeline, Billault Alain et Goust Dominique (trad. du grec ancien par Émile Chambry), *Lucien de Samosate : Œuvres complètes*, Paris, Éditions Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2015

- Chevalier Jean et Gheerbrant Alain, *Dictionnaire des Symboles, Mythes, Rêves, Coutumes, Gestes, Formes, Figures, Couleurs, Nombres*. Éditions Robert Laffont et Éditions Jupiter, 1982
- Césaire Aimé, *Discours sur le colonialisme*, Éditions présence Africaine, Paris, 1955
- Cicéron, *De natura deorum* (à consulter, en ligne, sur le site de la Bibliothèque Nationale de France, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5495769d.r>)
- Cicéron, *Tusculanes* (à consulter, en ligne, sur le site de la Bibliothèque Nationale de France, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5530522b.texteImage>)
- Clastres Pierre, *La société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique*, Éditions de Minuit, Collection « Critique », Paris, 1974
- Clastres Pierre, *Archéologie de la violence. La guerre dans les sociétés primitives*, Éditions de l'Aube, 1999
- Code du droit canonique* (à consulter, en ligne, au lien suivant, <https://www.droitcanonique.fr/codes/cic-1983-1>)
- Colbert, *Lettres, instructions et mémoires*, éd. P. Clément, IV, 185, 1662
- Contamine Philippe, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge*, EHESS, Paris, 1972
- Coquio Catherine (textes réunis par), *Parler des camps, penser les génocides*, Éditions Albin Michel, Paris, 1999
- Cornu Gérard (dir) et Association Henri Capitant, *Vocabulaire juridique*, Presse Universitaires de France, Coll. « Quadrige », Paris,, 2005, 7^e éd.
- Courtine Jean-François, *Nature et empire de la loi : études suarésiennes*, Vrin, 1999

- Couvenhes J.-C. Et Milanezi S. (éd.), *Individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2007
- Crozier Michel, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, « Points Essais », 1971 (1963)
- Crozier Michel et Friedberg Erhard, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977
- Curnier Jean-Paul, *À reprendre depuis le début*, Revue « Lignes » Numéro 31, Éditions Hazan, Mai 1997
- Darthou Sonia, *Lexique des symboles de la mythologie grecque*, Presses Universitaires de France, 2020
- De Bachaumont Louis Petit et De Mairobert Pidansat, *Mémoires secrets pour servir l'histoire de la république des lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours, ou Journal d'un observateur*, Vol. I – XXXVI, Londres 1777-89
- De Castres Sabatier, Abbé Antoine, *Dictionnaire des origines, découvertes, inventions et établissements*,... Vol. I – III, Paris 1777, Vol. III
- De La Boétie Étienne, *Discours de servitude Volontaire* (à consulter, en ligne, au lien suivant, <http://www.singulier.eu/textes/reference/texte/pdf/servitude.pdf>)
- De Montplaisir Daniel, *Le comte de Chambord, dernier roi de France*, Paris, Perrin, 2008
- De Saint vincent Petity, Abbé Jean-Raymond, *Le manuel des artistes et des amateurs, ou Dictionnaire historique et mythologique des emblèmes, allégories, énigmes, devises, attributs et symboles*, Vol. I-IV, Paris 1770
- De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique I*, Garnier-Flammarion, Paris, 1981
- De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique II*, Garnier-Flammarion, Paris, 1981

- Debord Guy, *La Société du Spectacle*, Éditions Gallimard, Collection Folio, Paris, 1992
- Debray Régis, *Cours de médiologie générale*, Gallimard, Paris, 1991
- Delamarre Xavier, *Dictionnaire de la langue gauloise : une approche linguistique du vieux-celtique continental*, préf. de Pierre-Yves Lambert, Errance, Paris, 2003, 2e éd.
- Deleuze Gilles & Guattari Félix, *L'anti-Œdipe*, Paris, Éditions de Minuit, 1972
- Deleuze Gilles & Guattari Felix, *Mille Plateaux, Capitalisme et Schizophrénie 2*, Les éditions de minuit, 1980
- Denoël Charlotte, *Saint-André : culte et iconographie en France (Ve – XVe siècles)*, École des Chartes, 2004
- Derrida Jacques, *De la grammatologie*, Éditions Minuit, 1967
- Derrida Jacques, *Foi et savoir*, Éditions du Seuil, Points-Essais, Paris, 2001, (1ere éd. 1996)
- Derwerpe Alain, *Espion. Une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 1994
- Desroches Dominic, *Mise au point sociologique sur l'intégration et la désintégration sociale / Qu'est-ce que l'intégration? de Dominique Schnapper*, Éditions Gallimard, « Folio actuel », 2008
- Dickens Arthur Geoffrey, *Reformation and Society in Sixteenth Century Europe*, New York, 1964
- Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2012
- Duclos Denis, « Entre loup-garou et marché-cage », In : *De la civilité. Comment les sociétés apprivoisent la puissance*. La Découverte, 1993
- Duplouy Alain, H. Blok Josine & P. M. H. Lardinois André (Ed.), *Solon of Athens. New Historical and Philological Approaches*, 2006, In : *L'antiquité classique, Tome 77*, 2008

- Dupuis Georges et Guedon Marie-José, *Droit administratif*, Paris, A. Colin, 1986
- Durkheim Émile, *De la Division du Travail Social (1897)*, Les Presses universitaires de France (8^e édition), Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine », Paris, 1967
- Durkheim Émile (1912), *Les formes élémentaires de la vie religieuse, Le système totémique en Australie*, Livre II : Les croyances élémentaires, Les Presses universitaires de France (cinquième édition), Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1968
- Durkheim Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Quadrige / PUF, 1^{ere} édition 1937, 1996
- Durkheim Emile, *Le Suicide*, Quadrige / Presses Universitaires de France, Paris, 1997
- Ellul Jacques, *Le Système technicien*, Éditions Le Cherche midi, Paris, 2004
- Encyclopédie des sciences philosophiques, édition de 1830, t. I, *La Science de la logique*, trad. B. Bourgeois, Vrin, 1970
- Engels Friedrich, *Anti-Dühring, Mr. E. Dühring bouleverse la science, Socialisme, II. Notions théoriques*, texte publié en collaboration avec l'Université de Sciences sociales de l'Université de Québec
<https://www.marxists.org/francais/engels/works/1878/06/fe18780611ab.htm>
- Éphéméride du citoyen, ou chronique de l'esprit national*, T.I, N° XV, 23/12/1765
- Farenga Vincent, *Citizen and Self in Ancient Greece : Individuals Performing Justice and the Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006
- Fernoux Henri-Louis et Stein Christian (dir.), *Aristocratie antique, modèles et exemplarité sociale*, Editions universitaires de Dijon, 2007
- Folscheid Dominique, *La philosophie allemande. De Kant à Heidegger*, PUF, Paris, 1993

Foucault Michel, *Surveiller et punir, Naissance de la prison*, Éditions Gallimard, Collection TEL, 1975

Fouchard Alain, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, Besançon : Université de Franche-Comté, 1998, (*Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 656)

Furet F., Liniers A. et Raynaud P., *Terrorisme et démocratie*, Fayard, Paris, 1985

Gaffiot Félix, *Dictionnaire Latin – Français*, Nouvelle édition revue et augmentée, dite GAFFIOT 2016 version V. M. Komarov, établie sous la direction de GÉRARD GRÉCO (en ligne)

Gaillard Frédéric et « Pièces & main d'oeuvre », *L'Industrie de la contrainte*, Éditions L'Échappée, Paris, 2011

Garlan Yvon, *La guerre dans l'Antiquité*, Paris, 1972

Garlan Yvon, *La Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris, 1989

Gauthier Philippe, *Les clérouques de Lesbos et la colonisation athénienne au Ve siècle*, *REG*, 79, 1966

Girard Christian, capitaine de frégate et professeur à l'École de guerre navale, « L'avenir de la guerre », Défense Nationale, 1992

Girard Gabriel, *Synonymes françois, les différentes significations et le choix qu'il faut faire pour parler avec justesse*, Éditions augm. Par M Beauzée, Paris, 1780

Girard René, *La Violence et le Sacré*, Éditions Bernard Grasset, 1972

Girard René, *Le Bouc Émissaire*, Éditions Grasset et Fasquelles, 1982

Girardet Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Editions du Seuil, Collection L'univers Historique, 1986

- Goldhill Simon et Osborne Robin (éd.), *Performance Culture and Athenian Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999
- Goyard-Fabre Simone, *L'État : figure moderne de la politique*, Armand Colin, 1999
- Greenhalgh Peter A. L., *Early Greek Warfare : Horsemen and Chariots in the Homeric and Archaic Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973
- Greish Jean, *Le buisson ardent et les lumières de la raison, l'invention de la philosophie de la religion*, t. I « Héritages et héritiers du XIXe siècle », Paris, Cerf, coll. « Théologie & philosophie », 2002
- Grousset-Charrière Stéphanie, *La Face cachée de Harvard*, Éditions Doc' en poche, Collection Regard d'expert, Paris, 2013
- Grunawalt Jack et Schmitt Jack N., dir., *The Law of Military Operations : Liber Amicorum Jack Grunawalt*, New Port, Naval War College Press, 1998
- Guillon Claude, *Domages de guerre (Paris > Pristina > Belgrade – 1999)*, Éditions L'insomniaque, 1999
- Guizot François, *Nouveau dictionnaire universel des synonymes de la langue française*, Aimé Payen, 1822
- Habermas Jürgen, *La technique et la science comme idéologie*, Editions Gallimard, Collection Tel, Paris, 1990
- Hansen Mogens H., *La démocratie athénienne*, trad., Paris, 1993
- Mogens H. Hansen, *Polis. Une introduction à la cité grecque antique*, trad. par F. Regnot, Paris, Les Belles Lettres, [2006] 2008
- Hegel Georg Wilhelm Friedrich, *Vorlesungen über die Geschichte der Philosophie*, II : *Theorie Aufgabe*, Frankfurt, Suhrkamp, 1971 (Traduction française de Pierre Garniron, *Leçons sur*

l'histoire de la philosophie, I tome 3 : Platon et Aristote, Paris, Vrin, 1972)

Hegel Georg Wilhelm Friedrich, *Phénoménologie de l'esprit*, trad. B. Bourgeois, Paris, Vrin, 2006

Hegel Georg Wilhelm Friedrich, *Principes de la philosophie du droit*, trad. J.-F. Kervégan, Paris, PUF, 2013

Heidegger Martin, *Holzwege*, Klostermann, Francfort, 1950

Heidegger Martin, *Le principe de raison*, Gallimard, 1962

Heidegger Martin, « Lettre sur l'humanisme » In : *Questions III*, Gallimard, Paris, 1966

Heidegger Martin, *Nietzsche II*, Paris, Gallimard, 1971

Heidegger Martin, *Sein und Zeit (1927), Être et Temps*, traduction française par F. Vezin, Gallimard, Paris, 1986

Heidegger Martin, *Introduction à la métaphysique*, Éditions Gallimard, collection « Tel » (N°49), 1987

Heidegger Martin, *Langue de tradition et langue technique*, Éditions Lebeer-hossmann, Bruxelles, 1990

Hengel Martin, *Hellenism and Judaism*, Londres, 1976 (tome I)

Hobbes Thomas, *Léviathan, Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, 1e partie : De l'homme, 1651 (à consulter, en ligne, sur le site de la Bibliothèque Nationale de France, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65496c>)

Jacquot Lionel, *Travail, gouvernamentalité managériale et néolibéralisme*, Éditions L'Harmattan, Collections « Logiques sociales », Série « Sociologie de la gestion », Paris, 2016

Joly Maurice, *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu* (à consulter, en ligne, sur le site de la Bibliothèque Nationale de France, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k742943.texteImage>)

Jonas Hans, *Le phénomène de la vie. Vers une biologie philosophique*, Essai I : « La vie, la mort et le corps dans la théorie de l'être », Éditions De Bock Université, Bruxelles, 2001

Jouanjan Olivier, *Justifier l'injustifiable. L'ordre du discours juridique nazi*, ci-après JI, Paris, PUF, 2017

Kant Emmanuel, *Critique de la raison pure*, Préface de la seconde édition, (1787), {1re édition 1781}, Paris, PUF, 1975

Kaplan Jacob, *Les Religions et la guerre*, Les Éditions du Cerf, 1991

Klein Naomi, *No Logo. La Tyrannie des marques*, Ed. Actes Sud, Collection Babel, 2002

Klein Naomi, *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Lemeac / Actes Sud, 2008, 672 pages (traduction de *The Shock Doctrine. The Rise of Disaster Capitalism*, Knopf, Toronto, 2007)

Kracauer Siegfried, *Les employés, Aperçus de l'Allemagne nouvelle (1929)*, Ed. De la maison des sciences de l'homme, Paris, Ed. Avinus, 2000

L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, s.v. Communauté, 1753

Lacombe De Frezel H., *Dictionnaire iconologique, ou introduction à la connaissance des peintures, sculptures, médailles, estampes, etc.*, Paris, 1756

Lafaye Pierre Benjamin (professeur de philosophie et doyen de la fac d'Aix), *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Librairie de L. Hachette, Paris, 1858

- Lambert Johann-Heinrich, *Sixième section : de la représentation sémiotique de l'apparence*, *Le Nouvel Organon : Phénoménologie*, 1764
- Lammert Edmund, *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, VIII, 1913, s. v. Ippéis, col. 1689 – 1700
- Lavallé Bernard, *L'Amérique espagnole de Colomb à Bolivar*, Belin Sup. Histoire, Paris, 1993
- Le Comité Invisible, *L'appel*
- Le Comité Invisible, *L'insurrection qui vient*, Éditions La Fabrique, 2007
- Le Comité Invisible, *À nos amis*, Éditions La Fabrique, 2014
- Leber Constant, *Des cérémonies du sacre, ou Recherches historiques et critiques sur les mœurs... dans l'ancienne monarchie*, Baudoin Fr., Paris, 1825
- Lefebvre Henri, *La production de l'espace*, Éditions Anthropos, Collection « Ethnosociologie », 2000
- Lester L. Grabbe, *Ancient Israel : what do we know and how do we know it ?*, Londres et New York, T&T Clark, 2007
- Levan Serge K., *Travail collaboratif sur Internet*, Vuibert, 2004
- Lissarrague François, *L'autre guerrier : archers, peltastes, cavaliers dans l'imagerie attique*, Paris / Rome, La Découverte / École française de Rome, 1990
- Lefort Claude, *La Complication. Retour sur le communisme*, Paris, Fayard, 1999
- Lenk Kurt (ed.), *Ideologie*, Luchterhand, Neuwied, 1961
- Lordon Frédéric, *Capitalisme, désir et servitude*, La Fabrique, Paris, 2010

Lukacs Georg, *Histoire et conscience de classe*, Éditions de minuit, Paris, 1960

Machiavel Nicolas, *Le Prince*, Éditions Pocket, 1990

Maldiney Henri, *Regard parole espace. Chapitre : La méconnaissance du sentir et de la première parole ou le faux départ de la Phénoménologie de Hegel*, Éditions L'Âge d'Homme, Lausanne, 1973 [RPE]

Maletierre Geoffroi, *De rebus gestis Rogerii Calabriae et Siciliae comitis et Roberti Guiscardi ducis fratris eius.*, II, 33, Milero, 1099

Marcuse Herbert, *L'homme unidimensionnel*, Les Éditions de Minuit, 1968

Marcuse Herbert, *Éros et civilisation*, Seuil, Collection Points Sciences Humaines N°22, traduction Neny/Fraenkel, 1971

Marietti Marina, *Machiavel : Le penseur de la nécessité*, Paris, Payot, 2009

Markov Walter, *Exkurse zu Jacques Roux*, Berlin, 1970

Marx Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique (1859)*, Éditions sociales, Paris, 1972

Marx Karl & Engels Friedrich, *L'idéologie Allemande (w/Engels Friedrich)*, Éditions Sociales, 1982

Marx Karl, *Les Luttes de classes en France*, Ed. sociales, 1984

Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections I à IV*, champs classiques, Flammarion, Paris, 1985

Marx Karl, *Le Capital, Livre I, Sections V à VIII*, Éditions Flammarion, Paris, 1985

Marx Karl, *Le Capital, Livre III, Le procès d'ensemble de la production capitaliste*, Éditions Sociales, Paris, 1977, p. 160

Marx Karl, *Le Capital, Livre III*, Chapitre 15 : « Le développement des contradictions immanentes de la loi. partie 2 : Le conflit entre l'extension de la production et la mise en valeur », Une publication effectuée en collaboration avec la bibliothèque de sciences sociales de l'Université de Québec

www.marxists.org/francais/marx/works/1867/Capital-III/kmcap3_14.htm

Marx Karl, *Le Chapitre VI (inédit). Manuscrits 1863-1867. Le Capital Livre I*, « Résultats du procès de production immédiat, II. La production capitaliste comme production de plus-value, c. Facteurs objectifs du procès de travail et de valorisation » (en ligne)

<https://www.marxists.org/francais/marx/works/1867/Capital-inedit/kmcapI-6-2C.htm>

Marx Karl, *Misère de la Philosophie (II : La métaphysique de l'économie politique)*, Publication en collaboration avec la bibliothèque de sciences sociales de l'Université de Québec,

<https://www.marxists.org/francais/marx/works/1847/06/km18470615g.htm>

Mattelart Armand, *Histoire de l'utopie planétaire*, La Découverte, 1999

Mercure Daniel (dir.), *Une société monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, De Borck Université et Presses Universitaires de Laval, 2001

Millar John, *The Origin of the Distinction of Ranks*, 1779

Montagnon Pierre, *La France coloniale, tome 2*, Éditions Pygmalion-Gérard Watelet, 1990

Moreau Jacques, *Droit administratif*, coll. « Droit fondamental », Paris, P.U.F., 1989

Murray Oswyn et Price Simon (éd.), *La cité grecque d'Homère à Alexandre*, trad. par F. Regnot, La Découverte, Paris [1990] 1992

Nietzsche Friedrich, *Vérité et mensonge au sens extra-moral*, § 1, In : *Œuvres philosophiques complètes*, Éditions Gallimard, Paris (1968-1997)

Nietzsche Friedrich, *Par-delà bien et mal*, § 54, Éditions Flammarion, GF, Paris, 2000

Nietzsche Friedrich, *Crépuscule des idoles*, « La “raison” en philosophie », § 5, Éditions Flammarion, GF, Paris, 2005

Noiriel Gérard, *Une Histoire populaire de la France*, Éditions Agone, 2018

Ovide, *Les métamorphoses*, IV, Traduction nouvelle annotée par Anne-Marie Boxus et Jacques Poucet (2005-2009)

Pagani G., *Cenno storico dello stemma di Milano. Dedicato all'onorevole consiglio comunale della città di Milano*

Pébarthe Christophe, *Émigrer d'Athènes. Clérouques et colons aux temps de la domination athénienne sur l'Égée au Ve siècle a.C.*, In : *Le monde de l'itinérance : En Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne*, Pessac : Ausonius Éditions, 2009

Phérécyde, *Fragmenta*, Editore Ambrosio Firmin Didot, Instituti Regi Franciæ typographo, 1841
<https://archive.org/stream/fragmentahistori01mueluoft#page/74/mode/2up>

Platon, *Œuvres complètes, Le Banquet*, Collection des Universités de France, 1929

Plutarque, *Vies parallèles ou Les vies des hommes illustres*, Didier Libraire-Éditeur, 35 Quai des Augustins, Lefèvre, Libraire, 6 rue de l'Éperon, Paris, 1844, 4 volumes.
<http://remacler.org/bloodwolf/historiens/Plutarque/index.htm>

Pomeroy Sarah, *Xenophon Oeconomicus. A Social and Historical Commentary : With a New English Translation*, Clarendon Press, 1994

Postone Moishe, *Temps, travail & domination sociale*, Essai mille et une nuits, 2009

Rabinovitch Gérard, *TERRORISME/RÉSISTANCE, D'une confusion lexicale à l'époque des sociétés de masse*, Éditions LE BORD DE L'EAU, 2014

Raynaud Philippe et Rials Stéphane (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2005, 3^e éd.

- Rebhorn Wayne A., *Machiavelli's « Prince » in the epic tradition*, The Cambridge Companion to Machiavelli, 2010
- Reich Wilhelm, *La psychologie de masse du fascisme*, petite bibliothèque Payot, collection Science de l'Homme dirigée par Gérard Mendel, 1972
- Richard Bernard, *Les emblèmes de la République*, Paris, CNRS Éditions, 2012
- Rigouste Mathieu, *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Éditions La Découverte, Paris, 2009
- Ripert Georges, *Aspects juridiques du capitalisme moderne*, Paris, L.G.D.J., 1951
- Riutort Philippe, *Précis de sociologie*, Presses Universitaires de France, 2e édition, Paris, 2010
- Robbins Alexandra, *Skull & Bones, la vérité sur l'élite secrète qui dirige les États-Unis*, Éditions Timéli & Max Milo Essais-Documents, Genève & Paris, 2005
- Robespierre Maximilien, *Discours, Guerre*, 1792
- Robespierre Maximilien, *Discours « Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention »*, Convention, le 5 février 1794
- Robitaille Antoine, *Le nouvel homme nouveau. Voyage dans les utopies de la posthumanité*, Éditions du Boréal, Montréal, 2007
- Rosenman Ellen. "On Enclosure Acts and the Commons." *BRANCH : Britain, Representation and Nineteenth-Century History*. Ed. Dino Franco Felluga. *Extension of Romanticism and Victorianism on the Net*
http://www.branchcollective.org/?ps_articles=ellen-rosenman-on-enclosure-acts-and-the-commons
- Rousseau Jean-Jacques, *Oeuvres complètes*, Éditions M. Launay, Vol. I – III, Paris, 1967 – 71

- Rousseau Jean-Jacques, *Du contrat social*, Éditions Flammarion, Paris, 1992
- Sachot Maurice, *L'invention du Christ, Genèse d'une religion*, Odile Jacob, 1998
- Sadin Éric, *L'Humanité augmentée. L'administration numérique du monde*, Éditions L'Échappée, Paris, 2013
- Salomé K., *L'Ouragan homicide. L'attentat politique en France au XIXe siècle*, Seyssel, Champ-Vallon, 2010
- Schmitt Pantel Pauline, *Hommes illustres. Mœurs et politique à Athènes au Ve siècle*, Paris, Aubier, 2009
- Schopenhauer Arthur, *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*, traduit en français par Auguste Burdeau, (Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie), Librairie Félix Alcan (108 Boulevard Saint Germain), Paris, 1912
- Schucking Levin L., *The Puritan Family*, trad. Brian Battershaw, London, 1969
- Sirat Colette (« Du rouleau au codex »), *Le Livre au Moyen Âge*, Paris, Brepols, 1988
- Smith Adam, *La Richesse des Nations*, 1776 (à consulter, en ligne, sur le site de la Bibliothèque Nationale de France, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75319v.pdf>)
- Sorel Georges, *Réflexions sur la violence*, 5e ed., Paris, 1919
- Spinoza, *L'éthique*, les classiques de la philosophie, Les Éditions de l'Éclat, collection dirigée par Jean-François Balaudé, 2005
- Spitz Jean-Fabien, *John Locke et les fondements de la liberté moderne*, Presses universitaires de France, collection « Fondements de la politique », Paris, 2001
- Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 2014

- Talon-Hugon Carole, *L'Esthétique*, Presse Universitaire de France, Coll. « Que sais-je ? », 2008
- Thucydide, *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, Livre VI, VIII – XVIII,
<http://remacle.org/bloodwolf/historiens/thucydide/livre6.htm>
- Touraine Alain, *L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault*, Paris, Presse du CNRS, 1955
- Valéry Paul, *Le bilan de l'intelligence*, Éditions Allia, Paris, 2011
- Vassort Patrick, *Sexe, Drogue et Mafias. Sociologie de la violence sportive*, Éditions du Croquant, collection « Altérations », 2010
- Vattimo Gianni, *Introduzione a Heidegger (1971), Introduction à Heidegger*, traduction française par J. Rolland, Cerf, Paris, 1985
- Vernant Jean-Pierre, *La Mort dans les yeux*, Hachette Littératures, Paris, 1998
- Vincent Jean-Marie, *La théorie critique de l'École de Francfort*, Paris, Galilée, 1976
- Virilio Paul, *Vitesse et Politique*, Éditions Galilée, Collection L'espace critique, Paris, 1977
- Virilio Paul, *La bombe informatique*, Éditions Galilée, Collection « l'espace critique », Paris, 1998
- Viroli Maurizio, *Machiavelli*, Oxford University Press, 1998
- Worley Leslie J., *Hippeis : The Cavalry of Ancient Greece*, Boulder / Oxford, Westview Press, 1994
- Wyllen Stephen M., *Settings of Silver : An Introduction to Judaism*, Paulist Press, 2001
- Zinn Howard, *Une Histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, Éditions Agone, 2002

Articles / publications universitaires

Abdelmalek Ali Aït, *Edgar Morin, sociologue et théoricien de la complexité : des cultures nationales à la civilisation européenne*, Sociétés, vol. n 86, no. 4, 2004

<https://www.cairn.info/revue-societes-2004-4-page-99.htm>

DOI : 10.3917/soc.086.0099

Andreff Wladimir, Du Tertre Renaud, *Des firmes multinationales à la mondialisation : l'apport de Charles-Albert Michalet*, In : *La mondialisation, stade suprême du capitalisme ? En hommage à Charles-Albert Michalet* [en ligne] Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2013

<http://books.openedition.org/pupo/2729>

ISBN : 9782821851184

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pupo.2729>

Andrieu Claire, *Le programme du CNR dans la dynamique de construction de la nation résistante*, « Histoire@Politique » 2014/3 (n° 24), pp. 5 – 23

<https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2014-3-page-5.htm>

DOI : 10.3917/hp.024.0005

Apothéloz Denis, *Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations*, In : Miéville Denis, Berrendonner Alain, *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Peter Lang, pp. 183 – 217, 1997, « Sciences pour la communication » (3-906759-18-0. hal-00870388)

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00870388/document>

Appay Béatrice, *De l'autonomie émancipatrice à l'injonction d'autonomie*, Vie sociale, 2012/1 (N° 1), pp. 29 – 40

<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2012-1-page-29.htm>

Avanzi Mathieu, *La dislocation à gauche avec reprise anaphorique en français parlé. Etude prosodique*, In : « la structure interne des périodes » (subside 100012-113726/1), financé par le FNS et hébergé à l'Université de Neuchâtel (Il entre également dans le cadre des activités scientifiques de l'ANR Rhapsodie. ANR-07-CORP-030-01)

http://www.unine.ch/files/live/sites/structuration_periodes/files/shared/new_am/35_.pdf

Badura-Bracka Amy, McDermotta Timothy J., Heinrichs-Grahamb Elizabeth, Ryana Tara J., M. Khannaa Maya, Pinee Daniel S., Bar-Haimf Yair , Wilson Tony W., *Veterans with PTSD demonstrate amygdala hyperactivity while viewing threatening faces : A MEG study*, In : APA (2013). « The diagnostic and statistical manual of mental disorders » (5th ed.). Washington

Balland Ludivine, *Un Cas d'école. L'entrée dans le métier de professeur d'une « enfant de la démocratisation scolaire »*, Le Seuil, « Actes de la recherche en sciences sociales », 2012/1 n° 191 – 192

Barreyre Nicolas et Blin Alexia, *À la redécouverte du capitalisme américain*, Revue d'histoire du XIXe siècle, 54 | 2017, mis en ligne le 01 juillet 2019.

<http://journals.openedition.org/rh19/5194>

DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.5194>

Barsalou Olivier, *L'interception des réfugiés en mer : un régime juridique aux confins de la normativité*, Lex Electronica, vol. 12 n°3 (Hiver / Winter 2008)

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/9371>

Beuzamy Brigitte, *Le contre-sommet, une action directe contre la mondialisation ?*, Journal des anthropologues, 96-97 | 2004, mis en ligne le 22 février 2009

<http://journals.openedition.org/jda/1777>

DOI : <https://doi.org/10.4000/jda.1777>

Benhabib Seyla, *De la Dialectique de la Raison aux Origines du totalitarisme, Theodor W. Adorno et Max Horkheimer en compagnie de Hannah Arendt*, Théorie critique de la Crise (Volume IV), Altérophobie, superfluité et abstraction : une société de dominations, Revue Illusio, Éditions Le bord de l'eau, N° 16/17 – Printemps 2017

Bernard Ludwig, *LA PAIX ET L'EUROPE dans la propagande anticomuniste du réseau Paix et Liberté*, Matériaux pour l'histoire de notre temps, vol. 108, no. 4, 2012

<https://www.cairn.info/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2012-4-page-39.htm>

DOI : 10.3917/mate.108.0039

Bigo Didier, *Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ?*, Cultures & Conflits n°31-32 | printemps-été 1998, mis en ligne le 16 mars 2006,

<http://journals.openedition.org/conflits/539>

DOI : <https://doi.org/10.4000/conflits.539>

Blanpain Nathalie (dir.), Division Conditions de vie des ménages, *1983-1997 : les Français se parlent de moins en moins*, INSEE PREMIERE, N° 571, Mars 1998

Bobbé Sophie, Ribert Evelyne, Terray Emmanuel, *Droits des travailleurs migrants : le cas des retraites*, Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain, EHESS, Mars 2013, relayé par le Groupe d'Information et de SouTien des Immigrés,

<https://www.gisti.org/IMG/pdf/rapportcgtprojet5de2011.pdf>

Bonafé-Schmitt Jean-Pierre. Le Crom Jean-Pierre, *Syndicats, nous voilà ! Vichy et le corporatisme*, coll. « Patrimoine », 1995, In : Droit et société, n°38, 1998. Vérité historique, vérité judiciaire.

www.persee.fr/doc/dreso_0769-3362_1998_num_38_1_1748_t1_0179_0000_2

Bordaux Lucien, *Les Perses : de l'Histoire aux mythes*, In : Littératures 43, automne 2000

www.persee.fr/doc/litts_0563-9751_2000_num_43_1_2135

DOI : <https://doi.org/10.3406/litts.2000.2135>

Botte Roger, *L'esclavage africain après l'abolition de 1848. Servitude et droit du sol*, In : Annales. Histoire, Sciences Sociales. 55^e année, N. 5, 2000

www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_2000_num_55_5_279898

DOI : <https://doi.org/10.3406/ahess.2000.279898>

Bourdieu Pierre, *Les modes de domination*, In : Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 2, n°2 – 3, juin 1976. La production de l'idéologie dominante.

www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1976_num_2_2_3456

DOI : <https://doi.org/10.3406/arss.1976.3456>

Boussaguet Laurie et Faucher Florence, *Quand l'État convoque la rue. La marche républicaine du 11 janvier 2015*, Gouvernement et action publique, vol. 6, no. 2, 2017

<https://www.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2017-2-page-37.htm>

DOI : 10.3917/gap.172.0037

Bossuat Gérard, *Chapitre VI. Les conditions de l'assistance Marshall à la France*, In : *Les aides américaines économiques et militaires à la France, 1938-1960 : Une nouvelle image des rapports de puissance*, Institut de la gestion publique et du développement économique, Vincennes, 2001

<http://books.openedition.org/igpde/2037>

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.igpde.2037>

Bost François, *Les zones franches, interfaces de la mondialisation*, *Annales de géographie*, 2007/6 (n° 658), pp. 563 – 585

<https://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2007-6-page-563.htm>

DOI : 10.3917/ag.658.0563

Bove Laurent (Université d'Amiens), *La théorie du langage chez Spinoza*, *L'Enseignement philosophique* n° 4 de mars-avril 1991

Braga Ruy, *Insurrections populaires dans le Sud global : un retour de la lutte des classes sans classes ?*, Brésil(s) [En ligne], 14 | 2018, mis en ligne le 30 novembre 2018,

<http://journals.openedition.org/bresils/3728>

DOI : <https://doi.org/10.4000/bresils.3728>

Bréal Michel, *Le verbe « vouloir » en grec*, In : *Revue des Études Grecques*, tome 24, fascicule 106, 1911

www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_1911_num_24_106_6610

DOI : <https://doi.org/10.3406/reg.1911.6610>

Brohm Jean-Marie, *L'olympisme ou la continuité d'une idéologie totalitaire*, *Revue Outre-Terre*, vol. 21, no. 1, 2009

<https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2009-1-page-75.htm>

DOI : 10.3917/oute.021.0075

Burawoy Michaël, *La domination est-elle si profonde ? Au-delà de Bourdieu et de Gramsci*, *Actuel Marx*, 2011/2 (n° 50)

<https://www.cairn.info/revue-actuel-marx-2011-2-page-166.htm>

DOI : 10.3917/amx.050.0166

Caével Henri, *Y a-t-il quelqu'un dans le sujet ?*, Christian Nain éd., Professionnels de la petite enfance : au risque des émotions, ERES, « Les recherches du Grape », 2009

<https://www.cairn.info/professionnels-de-la-petite-enfance-au-risque-des--9782749211442-page-17.htm>

DOI : 10.3917/eres.nain.2009.01.0017

Carême Damien, Palheta Ugo, *La gauche face à la crise de la gouvernance des migrations*, Mouvements, 2018/1 (n° 93), pp. 66 – 79

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2018-1-page-66.htm>

DOI : 10.3917/mouv.093.0066.

Carlier Alexander, Guy Groux, Jean-Marie Pernot, « La grève », Travail et Emploi [En ligne], 114 | avril-juin 2008, mis en ligne le 05 novembre 2010

<http://journals.openedition.org/travailemloi/3951>

DOI : <https://doi.org/10.4000/travailemloi.3951>

Carnino Guillaume, *Généalogie de l'informatique. Commensurabilité et quantification, autonomisation et instrumentalisation*, dans les numéros 12/13 de la revue *Illusio* : « Théorie critique de la Crise, du crépuscule de la pensée à la catastrophe », Éditions « Le bord de l'eau », 2014, Caen

Cattin Emmanuel, *Ἐγώ εἰμι ἡ ἀλήθεια*, Les Cahiers philosophiques de Strasbourg, 36 | 2014, mis en ligne le 14 décembre 2018

<http://journals.openedition.org/cps/1314>

DOI : <https://doi.org/10.4000/cps.1314>

Cette Gilbert (Banque de France et Université de la Méditerranée), Epaulard Anne (Ministère de l'Économie, Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique), Givord Pauline (Insee, Département des études économiques d'ensemble), *Croissance de la productivité : le rôle des institutions et de la politique économique*, Économie et Statistique, N° 419 – 420, 2008

Chaniel Philippe, *Justice et contrat dans la république des associations de Proudhon*, « Revue de philosophie, Proudhon », n°47, 2004

Chaput Sylvie, *Hannah Arendt : la nécessité historique est une superstition*, Nuit blanche, 1982

Chauveau Stéphanie, *Au-delà du cas Sorol. Corruption de l'esprit public et postérité d'une nouvelle synthèse réactionnaire*, Agone, vol. 54, no. 2, 2014

<https://www.cairn.info/revue-agone-2014-2-page-95.htm>

DOI : 10.3917/agone.054.0095

Chriqui Vincent, « Les technologies d'amélioration des capacités humaines », *Centre d'Analyse Stratégique*, note d'analyse n°310, Décembre 2012

<http://archives.strategie.gouv.fr/cas/en/system/files/2012-12-19-homme-augmente-na310.pdf>

Clavier Loïc, *Processus d'institutionnalisation et éducation : l'enseignant médiateur des transformations de l'élève*, Éducation et socialisation [En ligne], 48 | 2018, mis en ligne le 01 juin 2018

<http://journals.openedition.org/edso/2960>

DOI : <https://doi.org/10.4000/edso.2960>

D'Almeida-Topor Hélène, « Chapitre 1 – Un découpage géopolitique imposé », In : *L'Afrique du 20e siècle à nos jours*, sous la direction de D'Almeida-Topor Hélène, Paris, Armand Colin, « Collection U », 2013, pp. 5 – 25

<https://www.cairn.info/l-afrique-du-20-e-siecle-a-nos-jours--9782200285074-page-5.htm>

DOI : 10.3917/arco.almei.2013.01.0005

Darthou Sonia, « Chapitre 4 – L'olivier d'Athéna, un arbre politique », In : *Athènes. Histoire d'une cité entre mythe et politique*, sous la direction de Darthou Sonia. Passés Composés, « Hors collection », 2020, pp. 89 – 108

<https://www.cairn.info/athenes--9782379330636-page-89.htm>

Debouzy Marianne, *Point de vue. L'endettement des étudiants : un cas américain ?*, Le Mouvement Social, vol. 265, no. 4, 2018

<https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social1-2018-4-page-125.htm>

DOI : 10.3917/lms.265.0125

Delorme Suzanne, *Orphée cet analyste*, Insistance 2006/1 (n°2)

<https://www.cairn.info/revue-insistance-2006-1-page-153.htm>

DOI : 10.3917/insi.002.0153

Delphy Christine, Molinier Pascale, Clair Isabelle et Rui Sandrine, *Genre à la française ?*, Sociologie [En ligne], N°3, vol. 3 | 2012, mis en ligne le 24 octobre 2012

<http://journals.openedition.org/sociologie/1392>

Desbiolles Maryline, « *Affronter la Méduse* », *Entretien réalisé entre Jean-Pierre Vernant et Irène Pennacchioni*, N°4 de La Mètis, « La stupeur », Novembre 1990

http://pierre.campion2.free.fr/vernant_pennacchioni.htm

Détienne Marcel, *La notion mythique d'Ἀλήθεια*, In : *Revue des Études Grecques*, tome 73, fascicule 344 – 346, Janvier-Juin 1960

www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_1960_num_73_344_3596

DOI : <https://doi.org/10.3406/reg.1960.3596>

Dézé Alexandre, *L'illusion d'un changement. Ou comment le Front national n'est pas devenu un « nouveau » parti*, *Savoir/Agir*, 2015/2 (N° 32), pp. 13 – 19

<https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2015-2-page-13.htm>

DOI : 10.3917/sava.032.0013

Diu Bernard, *Le congrès Solvay de 1927 : petite chronique d'un grand événement*, *Bibnum* [En ligne], Physique, mis en ligne le 01 avril 2009,

<http://journals.openedition.org/bibnum/846>

Donnet Claire, Fraise Mélanie, Horvat Nicolas, Melo-King Ananda, Probst Johanna. *Des processus de “racisation”*, In : *Raison présente*, n°174, 2e trimestre 2010. Racisme, race et sciences sociales

www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_2010_num_174_1_4226

DOI : <https://doi.org/10.3406/raipr.2010.4226>

Doria Corinne, *L'éducation morale dans les projets de loi sur l'instruction publique pendant la Révolution : un miroir des antinomies des Lumières*, La Révolution française [En ligne], 4 | 2013, mis en ligne le 15 juin 2013

<http://journals.openedition.org/lrf/852>

DOI : <https://doi.org/10.4000/lrf.852>

Duplouy Alain, *Les prétendues classes censitaires soloniennes. À propos de la citoyenneté athénienne archaïque*, Annales. Histoire, Sciences Sociales, vol. 69e année, no. 3, 2014

<https://www.cairn.info/revue-Annales-2014-3-page-629.htm>

Durand Jean-Pierre, *Le travail collaboratif : des illusions à d'éventuels possibles*, Marché et organisations, vol. 10, no. 3, 2009

<https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2009-3-page-15.htm>

DOI : 10.3917/maorg.010.0015

Eskénazi André, *L'étymologie de Travail*, In : Romania, tome 126 n°503 – 504, 2008

www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_2008_num_126_503_1436

DOI : <https://doi.org/10.3406/roma.2008.1436>

Evangelos Athanassopoulos, *Le bouclier, le miroir et le masque : chronotopologie d'un mythe*, Nouvelle revue d'esthétique, vol. 9, no. 1, 2012

<https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-d-esthetique-2012-1-page-131.htm>

DOI : 10.3917/nre.009.0131

Faivre Daniel, *YHWH, le dieu au « nez brûlant »*, In : La colère et le sacré. Recherches franco-brésiliennes. Besançon : Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 2000. pp. 141 – 168 (Collection « ISTA », 755)

www.persee.fr/doc/ista_0000-0000_2000_ant_755_1_1621

Falk Paul, *Comment Trans est devenu la marque du superlatif absolu en français*, Studia Neophilologica, 1940, 13 : 1, 11 – 44,

DOI: [10.1080/00393274008586853](https://doi.org/10.1080/00393274008586853)

Farina-Schrol Andréas, *Au-delà de l'autochtonie : l'étranger dans la philosophie politique de Platon*, tiré de « Le concept de nature », Montréal, Les Cahiers d'Ithaque
<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/23468/farina-schroll.pdf?sequence=5&isAllowed=y>

Feldman Thalia, *Gorgo and the origins of Fear*, dans *Arion*, vol. 4, no 3, Autumn 1965

Ferey Samuel, BETA CNRS, Nancy Université, In : *Notes de lecture*, Mondes en développement, vol. 144, no. 4, 2008
<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-4-page-135.htm>
DOI : 10.3917/med.144.0135

Ferreri Laura, *Musique et plasticité cérébrale*, Revue internationale d'éducation de Sèvres [En ligne], 75 | septembre 2017, mis en ligne le 01 septembre 2019
<http://journals.openedition.org/ries/5944>
DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.5944>

Fine Jonathan, *Political and Philological Origins of the Term "Terrorism" from the Ancient Near East to Our times*, Middle Eastern Studies (Published by : Taylor & Francis, Ltd), Vol. 46, No. 2 (March 2010)

Flaig Egon, *L'assemblée du peuple à Rome comme rituel de consensus. Hiérarchie politique et intensité de la volonté populaire*, Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 140, no. 5, 2001
<https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2001-5-page-12.htm>
DOI : 10.3917/arss.140.0012

Foray Philippe, *Républicanisme scolaire : émancipation et méritocratie*, Le Télémaque, vol. 43, N°1, 2013
<https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2013-1-page-35.htm>
DOI : 10.3917/tele.043.0035

Freyssenet Michel et Jetin Bruno Jetin, *Conséquence de la crise financière ou crise d'une forme de capitalisme : la faillite des Big Three*, Revue de la régulation [Online], 9 | 1er semestre / Spring

2011, Online since 20 June 2011,

<http://journals.openedition.org/regulation/9233>

DOI : 10.4000/regulation.9233

Fridenson Patrick, *Syndicats et réformes en France depuis 1945*, Revue d'histoire moderne & contemporaine, vol. 56 – 4 bis, no. 5, 2009

<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2009-5-page-75.htm>

DOI : 10.3917/rhmc.565.0075

Frobert Ludovic et Ferraton Cyrille, *John Kenneth Galbraith : le contrôle du pouvoir dans le capitalisme américain*, L'Économie politique, vol. n° 20, no. 4, 2003

<https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2003-4-page-80.htm>

DOI : 10.3917/leco.020.0080

Geisser Vincent, *Méditerranée, "morte nostrum" : un terrorisme de l'indifférence ?*, Migrations Société, vol. 159 – 160, no. 3, 2015

<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2015-3-page-3.htm>

DOI : 10.3917/migra.159.0003

Gervasoni Marco, *L'invention du syndicalisme révolutionnaire en France (1903-1907)*, Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle, vol. 24, no. 1, 2006

<https://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2006-1-page-57.htm>

DOI : 10.3917/mnc.024.0057

Godin Benoît, *The Politics of Innovation : Machiavelli and Political Innovation, or, How to Stabilize a Changing World*, Project on the « Intellectual History of Innovation » Working Paper No. 17, 2014

[http://www.csiic.ca/PDF/WorkingPaper17.pdf?](http://www.csiic.ca/PDF/WorkingPaper17.pdf?fbclid=IwAR3tDzK7kUU9xCC0gxjmEIdgOhe_ge9AA3moCoESpZAZ35Jr5WBv9HDDcRs)

[fbclid=IwAR3tDzK7kUU9xCC0gxjmEIdgOhe_ge9AA3moCoESpZAZ35Jr5WBv9HDDcRs](http://www.csiic.ca/PDF/WorkingPaper17.pdf?fbclid=IwAR3tDzK7kUU9xCC0gxjmEIdgOhe_ge9AA3moCoESpZAZ35Jr5WBv9HDDcRs)

Goux Dominique, Maurin Éric, *Démocratisation de l'école et persistance des inégalités*, In : Economie et statistique, n°306, Juin 1997

www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1997_num_306_1_2570

DOI : <https://doi.org/10.3406/estat.1997.2570>

Gowan Peter, Batisse Jean-Paul, Gellée Janine, *11 septembre, grand jeu américain et politique internationale*, « Recherches Internationales », n°66, 4 – 2001, Le monde, un an après le 11 septembre, pp. 11 – 35

https://www.persee.fr/doc/rint_0294-3069_2001_num_66_4_932

Guichard Anne-Laure, *L'intraduisible et le passage du sens : le langage créateur*, Noesis [En ligne], 21 | 2013, mis en ligne le 15 juin 2015

<http://journals.openedition.org/noesis/1878>

DOI : <https://doi.org/10.4000/noesis.1878>

Gridel Jean-Pierre, *La personne morale en droit français*, In : Revue internationale de droit comparé, Vol. 42 N°2, Avril – juin 1990, Etudes de droit contemporain

www.persee.fr/doc/ridc_0035-3337_1990_num_42_2_1976

DOI : <https://doi.org/10.3406/ridc.1990.1976>

Grodent Michel, *De demos à populus*, Hermès, La Revue, vol. 42, no. 2, 2005

<https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-2-page-17.htm>

DOI : 10.4267/2042/8976

Hamel Clément, *Un monde sous-humain. Critique de la vie robotisée*, Numéros 12/13 de la revue *Illusio* : « Théorie critique de la Crise, du crépuscule de la pensée à la catastrophe », Éditions Le bord de l'eau, 2014, Caen

Hennebert Marc-Antonin, *La transnationalisation du monde productif et l'internationalisation de l'action syndicale*, Idées économiques et sociales, 2014/4 (N° 178), pp. 13 – 18

<https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2014-4-page-13.htm>

DOI : 10.3917/idee.178.0013

Huard Raymond, *Marx et Engels devant la marginalité : la découverte du lumpenproletariat*. In : Romantisme, 1988, n°59. Marginalités

www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1988_num_18_59_5472

DOI : <https://doi.org/10.3406/roman.1988.5472>

Hurrell Andrew, *Récits d'émergence : la fin du Tiers Monde ?*, Critique internationale, 2012/3 (N°56), pp. 17 – 38

<https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2012-3-page-17.htm>

DOI : 10.3917/cii.056.0017

Icart Jean-Claude, *L'Odyssée du Tampa. Analyse d'un cas emblématique dans la conjoncture du 11 septembre* (Communication présentée dans le cadre de l'atelier du CRIEC du 2 octobre 2002)

Ivan Adrian, *L'Union européenne des 27 : logiques et conditionnalités de l'élargissement : le cas de la Roumanie* In : Construire l'Europe : Mélanges en hommage à Pierre du Bois [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 2008

ISBN : 9782940549078

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.iheid.1497>

Jorion Paul, *L'endettement excessif aux États-Unis et ses raisons historiques*, Revue du MAUSS, vol. n° 27, no. 1, 2006

<https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2006-1-page-322.htm>

DOI : 10.3917/rdm.027.0322

Journoud Pierre, *Paix et stratégie. La sortie de la guerre du Vietnam*, In : Guieu Jean-Michel et Sanderson Claire (dir.), *L'historien et les relations internationales. Autour de Robert Frank*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012

Journoud Pierre, *Secret et stratégie pendant la guerre du Vietnam*, Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin, vol. 36, no. 2, 2012

<https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2012-2-page-57.htm>

DOI : 10.3917/bipr.036.0057

Juret A, *Les étymologies de βασιλεύς, de λαός et de « Populus »*, In : *Revue des Études Anciennes*. Tome 42, 1940, n°1 – 4 . Mélanges d'études anciennes offerts à Georges Radet, sous la direction de Fernand Chapouthier, William Seston et Pierre Boyancé

www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1940_num_42_1_3093

DOI : <https://doi.org/10.3406/rea.1940.3093>

- Kochelenko Guénady et Gaudey Jacqueline, Quelques problèmes de formation et de développement de la structure étatique en Grèce dans l'Antiquité, In : *Esclavage et dépendance dans l'historiographie soviétique récente*, Besançon : Université de Franche-Comté, 1995
https://www.persee.fr/doc/ista_0000-0000_1995_ant_577_1_2382
- Koenigs Mickael & Grafman Jordan, *Posttraumatic Stress Disorder : The Role of Medial Prefrontal Cortex and Amygdala*, *The Neuroscientist* Volume 15 Number 5 October 2009 (540-548)
- Kosak Hadassa (professor of history at Yeshiva University in New York), « Triangle Shirtwaist Fire », *Jewish Women : A Comprehensive Historical Encyclopedia*, 31 December 1999. Jewish Women's Archive
- Ladrière Jean, *Révélation et manifestation*, In : *Qu'est-ce que Dieu ? Philosophie/théologie. Hommage à l'abbé Daniel Coppieters de Gibson (1929-1983)* [en ligne]. Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, 1985
<http://books.openedition.org/pusl/7272>
ISBN : 9782802803898
DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pusl.7272>
- Lascoumes Pierre, *L'illégalisme, outil d'analyse*, *Sociétés & Représentations*, vol. 3, no. 2, 1996, pp. 78 – 84
- Lavergne Marc, *La reconstruction de l'Irak : abus de langage, abus de pouvoir*, 2003, halshs-00638148
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00638148/document>
- Le Roux Serge, *Télétravail : une nouvelle dimension du travail*, *Syndicalisme et société*, 2/2-3/1, 1999 – 2000
- Le Roux Serge, *La mise en œuvre d'une approche collaborative comme facteur d'innovation dans les PME-PMI*, *Marché et organisations*, vol. 4, no. 2, 2007
<https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2007-2-page-189.htm>
DOI : 10.3917/maorg.004.0189

Leibovici Martine (Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP), *Pervertissement totalitaire et perversion de la loi*, Olivier Jouanjan avec Hannah Arendt, 12 pages

<http://lcsp.univ-paris-diderot.fr/Arendt/pdf/leibovici.pdf>

Lemarchand Guy, *Paysans et seigneurs en Europe : Une histoire comparée. XVIe-XIXe siècles*, Nouvelle édition [en ligne] Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2011

<http://books.openedition.org/pur/124404>

<https://doi.org/10.4000/books.pur.124404>

Lequesne-Roth Caroline, *Retour sur la crise des “subprimes” – autopsie d'une déraison d'Etat*, Revue internationale de droit économique, vol. xxiii,2, no. 2, 2009

<https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-economique-2009-2-page-219.htm>

DOI : 10.3917/ride.232.0219

Lerichie Frédéric, *Facteurs de mobilité ou mobilité des facteurs (de production) ? La mise en scène urbaine du capitalisme américain*, Miranda [Online], 5 | 2011, Online since 29 November 2011

<http://journals.openedition.org/miranda/2503>

DOI: <https://doi.org/10.4000/miranda.2503>

Magnaudeix Mathieu, *Les croisades de Caroline Fourest. La trajectoire dévoyée d'une propagandiste de “gauche”*, Revue du Crieur, vol. 6, no. 1, 2017

<https://www.cairn.info/revue-du-crieur-2017-1-page-74.htm>

DOI : 10.3917/crieu.006.0074

Martin Vincent, *Le pouvoir royal face au phénomène des tournois (milieu XIII^e siècle-milieu XIV^e siècle)*, Cahiers Jean Moulin [En ligne], 1 | 2015, mis en ligne le 01 janvier 2015.

<http://journals.openedition.org/cjm/94>

DOI : <https://doi.org/10.4000/cjm.94>

Marton Scarlett, *Le problème du langage chez Nietzsche. La critique en tant que création*, Revue de métaphysique et de morale, vol. 74, no. 2, 2012

<https://www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2012-2-page-225.htm>

DOI : 10.3917/rmm.122.0225

Marx Karl et Engels Friedrich, *Un complot contre l'Association internationale des travailleurs*, article paru d'abord en brochure sous la titre L'Alliance de la Démocratie socialiste et l'Association internationale des travailleurs, Londres-Hambourg, 1873, M.E.W., t. XVIII,

Marx Karl et Engels Friedrich, *La Nouvelle Gazette Rhénane*, t. I, Ed. Sociales, 1963

Marzano Michela, *Le désir : un équilibre instable entre manque et puissance*, Analyse Freudienne Presse, Vol. 15, N°1, 2007

<https://www.cairn.info/revue-analyse-freudienne-presse-2007-1-page-33.htm>

DOI : 10.3917/afp.015.0033

Maurin Louis, *Une jeunesse déclassée*, Alternatives Économiques, Hors-Série N°085, Avril 2010

<https://www.alternatives-economiques.fr/une-jeunesse-declassée/00059142>

Mayol Pierre, *Judith Butler, Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, Préface d'Éric Fassin, traduit par Cynthia Kraus, In : Agora débats/jeunesses, 41, 2006. Jeunes, genre et société

www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2006_num_41_1_2292_t13_0142_0000_2

Mazuir Françoise, *Le processus de rationalisation chez Max Weber*, Sociétés, vol. n° 86, no. 4, 2004

<https://www.cairn.info/revue-societes-2004-4-page-119.htm>

DOI : 10.3917/soc.086.0119

Melchior Hugo, *Un cortège « hors des cadres » au devant de la manifestation des organisations syndicales*, Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, 146 | 2020

<http://journals.openedition.org/chrhc/14693>

DOI : <https://doi.org/10.4000/chrhc.14693>

Meron Monique et Minni Claude, *Des études à l'emploi : plus tard et plus difficilement qu'il y a vingt ans*, In : *Economie et statistique*, n°283-284, 1995. pp. 9 – 31

www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1995_num_283_1_5960

DOI : <https://doi.org/10.3406/estat.1995.5960>

Messaoudi Dalila, « Les délocalisations industrielles dans les mutations des systèmes productifs français », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 54 / 1-2 | 2014, mis en ligne le 30 octobre 2014

<http://journals.openedition.org/rge/5153>

Metzger Jean-Luc, *Pour une sociologie de l'objet mondialisation*, *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLI-127 | 2003, mis en ligne le 30 novembre 2009.

<http://journals.openedition.org/ress/516>

Meyer Isabelle, *L'étymologie du mot grec θεός "dieu"*, *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, vol. tome xc, no. 1, 2016

Meyer Jean-Baptiste, *Le lien entre migration et terrorisme*, *Hommes & migrations*, 1315 | 2016

<http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3715>

DOI : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.3715>

Mielczarek Élodie (Sémiologue, conférencière et consultante, spécialisée dans l'analyse du discours verbal et non-verbal), *Sémiologie du gilet jaune : Entre mots, symboles et imaginaires*, N°1090 de *La Revue Politique et Parlementaire*, le 11/03/2019

<https://www.revuepolitique.fr/semiologie-du-gilet-jaune-entre-mots-symboles-et-imaginaires/#fnref-6996-13>

Mossé Claude, *Comment s'élabore un mythe politique : Solon, « père fondateur » de la démocratie athénienne*, *Annales ESC*, 34-3, 1979

www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1979_num_34_3_294059

DOI : <https://doi.org/10.3406/ahess.1979.294059>

Nippel Wilfried, *Marx, Weber et l'esclavage*, *Anabases*, 2 | 2005, 11 – 52

<http://journals.openedition.org/anabases/1531>

DOI : <https://doi.org/10.4000/anabases.1531>

Nippel Wilfried, *Comment les pères fondateurs des États-Unis se sont émancipés du modèle antique*, In : « Liberté antique, liberté moderne : Les fondements de la démocratie de l'Antiquité à nos jours », Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2010

<http://books.openedition.org/pumi/11839>

ISBN : 9782810708659

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pumi.11839>

Nowakowska Aleksandra, *Thématisation et dialogisme : le cas de la dislocation*, « Langue française », vol. 163, no. 3, 2009

<https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2009-3-page-79.htm>

DOI : 10.3917/lf.163.0079

O'Keefe AM & Pollay RW, *Deadly targeting of women in promoting cigarettes*, J Am Med Womens Assoc (1972). 1996 Jan – Apr

Panafit Lionel, *La Halakha comme problématique de la connaissance*, In : Le droit interne hébraïque [en ligne]. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2004

<http://books.openedition.org/pus/14806>

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pus.14806>

Paradiso Annalisa, *Sur l'altérité grecque, ses degrés, ses états*, In : Revue de l'histoire des religions, tome 209, n°1, 1992

www.persee.fr/doc/rhr_0035-1423_1992_num_209_1_1627

DOI : <https://doi.org/10.3406/rhr.1992.1627>

Paugam Serge, *Insertion, intégration, participation*, In : Recherches et Prévisions, n°20, juin 1990

www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_1990_num_20_1_1397

Pekarek Doehler Simona (Université de Bâle, Suisse), *Dislocation à gauche et organisation interactionnelle*, Publié dans « Marges Linguistiques 2 », 177 – 194, 2001

<https://core.ac.uk/download/pdf/20660858.pdf>

Pfefferkorn Roland, *Rapports de racisation, de classe, de sexe...*, Migrations Société, vol. 133, N°1, 2011

<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2011-1-page-193.htm>

DOI : 10.3917/migra.133.0193

Pichonnaz David, « La force des dispositions », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], 22 | 2021, mis en ligne le 16 septembre 2021

<http://journals.openedition.org/champpenal/12960>

DOI : <https://doi.org/10.4000/champpenal.12960>

Pichot André, *L'homme en tant que genre zoologique, un itinéraire*, Revue d'Histoire de la Shoah, vol. 183, no. 2, 2005

<https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2005-2-page-159.htm>

DOI : 10.3917/rhsho.183.0159

Pierre Guillaume, *Naissance de l'Etat providence*, In : Revue économique, volume 51, n°2, 2000

<https://www.cairn.info/revue-economique-2000-2-page-371.html>

Pierru Emmanuel, *La tentation nazie des chômeurs dans l'Allemagne de Weimar. Une évidence historique infondée ? Un bilan des recherches récentes*, Politix, Revue des sciences sociales du politique, Numéro 60, Quatrième trimestre 2002. La parité en pratiques, sous la direction de Eric Fassin et Christine Guionnet.

www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2002_num_15_60_1247

DOI : <https://doi.org/10.3406/polix.2002.1247>

Pinçon-Charlot Monique, *Manipulations de la domination de classe*, In : Conseil économique social et environnemental éd., *Entre richesse et pauvreté. Les Forums du CESE sur le vivre ensemble*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Hors collection », 2014, pp. 179 – 186

<https://www.cairn.info/entre-richeesse-et-pauvrete--9782130633938-page-179.htm>

DOI : 10.3917/puf.cese.2014.01.0179

Pokorny Julius, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, 1959 [en ligne]

<https://academiaprisca.org/indoeuropean.html>

Pons Jean-Noël Sanchez, *La construction de l'Amérique espagnole*, ACADEMIA

http://www.academia.edu/28953779/La_construction_de_lAm%C3%A9rique_espagnole

Potier Jean-Pierre, *L'Assemblée constituante et la question de la liberté du travail : un texte méconnu, la loi Le Chapelier*, « Idées économiques sous la Révolution (1789-1794) », Presses universitaires de Lyon, 1989

<http://books.openedition.org/pul/15476>

ISBN : 9782729710101

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pul.15476>

Ramel Frédéric, *Origine et finalité de la Cité idéale : la guerre dans la philosophie grecque*, *Raisons politiques*, 2002/1 (n° 5), p. 109 – 125

DOI : 10.3917/rai.005.0109

URL : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2002-1-page-109.htm>

Ramnoux Clémence, *Sur un monothéisme grec*, In : *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 82, n°54, 1984

www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_1984_num_82_54_6289

DOI : <https://doi.org/10.3406/phlou.1984.6289>

Ravindranathan Thangam (professeure affiliée à *Brown University*), *Le degré in-fini de l'écriture : la prose d'Éric Chevillard*, *www.revue-analyses.org*, vol. 7, n° 1, hiver 2012

Razoux Pierre, *Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique*, *Encyclopédie d'Histoire Numérique de l'Europe*, Sorbonne Université, 2020

<https://ehne.fr/fr/eduscol/terminale-sp%C3%A9cialit%C3%A9-histoire/terminale-sp%C3%A9cialit%C3%A9-histoire/th%C3%A8me-2-faire-la-guerre-faire-la-paix-formes-de-conflits-et-modes-de-r%C3%A9solution/les-deux-guerres-du-golfe-1991-et-2003-et-leurs-prolongements-d%E2%80%99une-guerre-inter%C3%A9tatique-%C3%A0-un>

Richard Jean-Luc, « Trente glorieuses » : quand les immigrés devaient « rapporter », In : *Hommes et Migrations*, n°1221, Septembre-Octobre 1999. Immigration, la dette à l'envers www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1999_num_1221_1_3380

DOI : <https://doi.org/10.3406/homig.1999.3380>

Rivière François, *Simone Roux, Les racines de la bourgeoisie*, Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique [En ligne], 122 | 2014, mis en ligne le 25 février 2014

<http://journals.openedition.org/chrhc/3328>

DOI : <https://doi.org/10.4000/chrhc.3328>

Roquefort Daniel, *Considérations théologiques II : l'Ancien Testament et le mythe de la rédemption*, dans : *L'envers d'une illusion. Freud et la religion revisités*, sous la direction de Roquefort Daniel. Toulouse, Érès, « Point Hors Ligne », 2002, pp. 177 – 185

<https://www.cairn.info/l-envers-d-une-illusion--9782865869824-page-177.htm>

Roudier Karine (Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Lyon et membre du laboratoire Triangle — UMR 5206), *Le droit constitutionnel et la légalité de l'infraction de terrorisme*, Communication dans le cadre de l'atelier n° 2 : « Le renouveau du droit constitutionnel par les droits fondamentaux »

<http://uniset.ca/terr/art/ROUDIERS.pdf>

Sarfati Georges-Elia, « Chapitre 24 : La définition de l'existence », *Manuel d'Analyse existentielle et de Logothérapie*, sous la direction de Sarfati Georges-Elia, Paris, Dunod, « Psychothérapies », 2018, pp. 83 – 86

<https://www.cairn.info/manuel-d-analyse-existentielle-et-de-logotherapie--9782100769247-page-83.htm>

Saunier Sébastien, *La théorie de l'autonomie de la volonté dans les actes administratifs*, « De la volonté individuelle » [en ligne] Toulouse : Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2009

<http://books.openedition.org/putc/1254>

ISBN : 9782379280177

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.putc.1254>

Schürch Franz-Emmanuel, *Le sens de la négativité dans l'ἀλήθεια. Heidegger et les deux voiles*. In : *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 106, n°2, 2008

www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_2008_num_106_2_7775

Sicard Monique, *La construction du christianisme : Maurice Sachot L'invention du christ*. In : Communication et langages, n°115, 1er trimestre 1998

www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1998_num_115_1_2838_t1_0121_0000_3

Silva François et Ben Ali Anis, *Emergence du travail collaboratif : Nouvelles Formes d'Organisation du Travail*, Management & Avenir, vol. 36, no. 6, 2010

<https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-6-page-340.htm>

DOI : 10.3917/mav.036.0340

Sire Corentin, *De la Terreur de l'An II à la War on Terror : pour une histoire conceptuelle du « terrorisme »*, Premio : excellence, collection hors série N°6, éditions@anthro, Montréal, 2021

https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/24483/Corentin_Sire_De%20la%20Terreur%20de%20l%27An%20II%20%C3%A0%20la%20War%20on%20Terror.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Skodol Andrew (MD, University of Arizona College of Medicine), « Trouble de la personnalité narcissique », *Le Manuel MSD, Version pour les professionnels de la santé (la source d'informations médicales de confiance depuis 1899)*, Décembre 2019

<https://www.msmanuals.com/fr/professional/troubles-psychiatriques/%EF%BB%BFtroubles-de-la-personnalit%C3%A9/trouble-de-la-personnalit%C3%A9-narcissique>

Stiegler Bernard, *Temps et individuations technique, psychique et collective dans l'œuvre de Simondon*. In : *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n°26-27, 1998/1-2. Sciences sociales et cognition

Strauss Marc, *Quelques paradoxes du désir*, Champ lacanien, vol. 15, N°1, 2014

<https://www.cairn.info/revue-champ-lacanien-2014-1-page-11.htm>

DOI : 10.3917/chla.015.0011

Teisserenc Fulcran, *La question barbare : Platon ou Aristote ?*, *Revue de philosophie ancienne*, vol. tome xxxii, no. 1, 2014

<https://www.cairn.info/revue-de-philosophie-ancienne-2014-1-page-87.htm>

DOI : 10.3917/rpha.321.0087

Thurber Caitlin, Dugas Lara R., Ocobock Cara, Carlson Bryce, Speakman John R. & Pontzer Herman, *Extreme events reveal an alimentary limit on sustained maximal human energy expenditure*, Science Advances, Vol. 5, no. 6, eaaw0341, le 05/06/2019

DOI: 10.1126/sciadv.aaw034

<https://advances.sciencemag.org/content/5/6/eaaw0341>

Tinland Olivier, *Y a-t-il un « faux départ » de la Phénoménologie de l'esprit ?*, Revue germanique internationale [En ligne], 24 | 2016, 145 – 158, mis en ligne le 01 janvier 2020,

<http://journals.openedition.org/rgi/1620>

DOI : <https://doi.org/10.4000/rgi.1620>

Tisot Henri, *Le Pardès*, « *C'est la clef qui ouvre la porte de la Torah* », Pardès, 2002/1 (N° 32-33), pp. 363 – 380

<https://www.cairn.info/revue-pardes-2002-1-page-363.htm>

DOI : 10.3917/parde.032.0363

Université de Bretagne Occidentale-CRBC, *Colloque : Qu'est-ce qu'un drapeau ? Symposium : What is a flag ? Qu'est-ce qu'un drapeau ? Socio-histoire du dévoilement politique (monde, des années 1880 à nos jours)*, appel à contribution, Brest, les 18 et 19 novembre 2021

https://www.univ-brest.fr/crbc/menu/Projets_de_recherche/Colloque-Qu_est-ce-qu_un-drapeau-Conference-What-is-a-flag--/Titre.cid214008

Van Den Heuvel Gerd, *Terreur, terroriste, terrorisme*, In : « Deuxième colloque international de lexicologie politique », In : *Mots*, n°3, octobre, 1981

Van Woerkens Martine, *Judith Butler*, « *Défaire le genre* », L'Homme, 187 – 188 | 2008, 476 – 478

<http://journals.openedition.org/lhomme/20562>

DOI : <https://doi.org/10.4000/lhomme.20562>

Vidal Daniel, *Thomas Römer*, « *L'invention de Dieu* », Archives de sciences sociales des religions [En ligne], 172 | octobre-décembre, mis en ligne le 09 juin 2016

<http://journals.openedition.org/assr/27452>

DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.27452>

Vignet Julien, *Contribution théorique à l'autonomie. Faire dialoguer I. Illich et C. Castoriadis*, « Contretemps », Revue de critique communiste, le 23/02/2015

<https://www.contretemps.eu/contribution-theorique-a-lautonomie-faire-dialoguer-i-illich-et-c-castoriadis>

Vignet Julien, Anarchisme, *Sciences sociales et autonomie du social*, « Revue du Mauss permanente », le 01/11/2018

http://www.journaldumauss.net/spip.php?page=imprimer&id_article=1443#nh36

Vincent Gilbert, *Égalité, différence et communication [Leçons sur l'égalité de Lucien Sfez]*. In : Autres Temps. Les cahiers du christianisme social. N°5, 1985

https://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_1985_num_5_1_1004

Wittig Monique, *La pensée Straight*, In : Questions Féministes No.7, Février 1980

Articles de presse et podcasts

B.C., « “Gilets jaunes” à Toulouse : “Je prends 500 euros par week-end”, se vante un CRS devant Maxime Nicolle », *20 Minutes*, le 14/04/2019

<https://www.20minutes.fr/societe/2496447-20190414-gilets-jaunes-toulouse-prends-500-euros-week-end-vante-crs-devant-maxime-nicolle>

Cometti Laure, « Coronavirus : Messages contradictoires, polémique sur les masques... Le gouvernement sous pression », *20 Minutes*, le 24/03/2020

<https://www.20minutes.fr/politique/2746367-20200323-coronavirus-messages-contradictaires-polemique-masques-gouvernement-sous-pression>

« Coronavirus : Des habitants dénoncent des violences policières pendant le confinement », *20 Minutes* avec AFP, le 10/04/2020

<https://www.20minutes.fr/societe/2758567-20200410-coronavirus-habitants-denoncent-violences-policieres-pendant-confinement>

Orsini Alexis, « Coronavirus à Paris : Le personnel soignant de l'AP-HP est-il équipé de sacs poubelle en guise de protection ? », *20 Minutes*, le 21/04/2020

<https://www.20minutes.fr/societe/2765063-20200421-coronavirus-paris-personnel-soignant-ap-hp-equipe-sacs-poubelle-guise-protection>

« Halte aux casseurs du journalisme ! », *Acrimed*, le 23/04/2019,

<https://www.acrimed.org/Halte-aux-casseurs-du-journalisme>

Heuclin Marie, « Covid-19 : ce que coûte à l'État la crise sanitaire et économique », *AFP / La Tribune*, le 04/11/2020

<https://www.latribune.fr/economie/france/covid-19-ce-que-coute-a-l-etat-la-crise-sanitaire-et-economique-861516.html>

« Un budget de la santé très contraint depuis 2010 », *Alternatives Économiques*, le 13/11/2019

<https://www.alternatives-economiques.fr/un-budget-de-sante-tres-contraint-2010/00090918>

« Immeuble effondré au Bangladesh : fin des recherches », *Arc Info*, le 13/05/2013
<https://www.arcinfo.ch/articles/monde/immeuble-effondre-au-bangladesh-fin-des-recherches-271573>

Brouet Christophe, « Bradley Beal a été très occupé à recruter durant le All-Star Weekend », *Basket Infos*, le 18/02/2019
<http://basket-infos.com/2019/02/18/bradley-beal-a-ete-tres-occupe-a-recruter-durant-le-all-star-weekend>

Davesne Romain, « Khris Middleton et Giannis Antetokounmpo, deux adversaires féroces devenus très complices », *Basket USA*, le 07/07/2021
<https://www.basketusa.com/news/632969/khris-middleton-et-giannis-antetokounmpo-deux-adversaires-feroces-devenus-les-meilleurs-complices>

Weiler Nolwenn, « Réforme des retraites : la pénibilité du travail reste très peu prise en compte », *Bastamag*, le 08/01/2020,
<https://www.bastamag.net/Reforme-des-retraites-la-penibilite-du-travail-reste-tres-peu-prise-en-compte>

Sweeny Nadia (*Politis*), « Comment l'État a laissé tomber son usine de production de masques, l'une des plus importantes au monde », *Basta*, le 14/04/2020
<https://basta.media/production-masques-FFP2-strategie-industrielle-usine-Plaintel-plan-social>

Du Roy Ivan et Simbille Ludovic, « En 2020, 27 décès suite à une intervention des forces de l'ordre, dont 12 pendant le confinement », *Basta*, le 18/12/2020
<https://basta.media/recensement-interventions-policieres-letales-27-deces-2020-causes-circonstances-IGPN-IGGN>

« ONU : “les réfugiés sont des victimes des terroristes” », *BFM TV* avec *AFP*, le 25/11/2015
https://www.bfmtv.com/international/onu-les-refugies-sont-des-victimes-des-terroristes_AN-201511250040.html

« Casseurs dans les manifestations : “Le pouvoir crée les conditions des débordements” », *BFM TV* – *RMC*, le 02/05/2016

https://rmc.bfmtv.com/replay-emissions/les-grandes-gueules/casseurs-dans-les-manifestations-le-pouvoir-cree-les-conditions-des-debordements_AN-201605020249.html

Artaud Nathalie, « Le grand débat présidentiel », *BFMTV et CNEWS*, le 04/04/2017
<https://www.youtube.com/watch?v=4wqO8cNQ9UI>

« Emmanuel Macron revient sur la crise des gilets jaunes : “On a redécouvert la violence” », *BFMTV*, le 26/05/2021
https://www.bfmtv.com/politique/elysee/emmanuel-macron-revient-sur-la-crise-des-gilets-jaunes-on-a-redecouvert-la-violence_AN-202105260080.html

Robles Salomé, « Covid-19 : avant Johnson, ces autres personnalités politiques qui n'ont pas respecté les restrictions », *BFM TV*, le 12/01/2022
https://www.bfmtv.com/sante/covid-19-avant-johnson-ces-autres-personnalites-politiques-qui-ont-pas-respecte-les-restrictions_AD-202201120375.html

Kersulec Aude, « Un an après, le marché russe, épine dans le pied de ces entreprises toujours présentes dans le pays », *BFMTV*, le 20/02/2023
https://www.bfmtv.com/economie/international/un-an-apres-le-marche-russe-epine-dans-le-pied-de-ces-entreprises-toujours-presentes-dans-le-pays_AV-202302200373.html

Farge Baptiste, « Réforme des retraites: Emmanuel Macron assume “les choix” “d'économies intelligentes” », *BFM TV*, le 16/03/2023
https://www.bfmtv.com/politique/elysee/reforme-des-retraites-emmanuel-macron-assume-les-choix-d-economies-intelligentes_AV-202303160363.html

Langlois Marine, « Interdiction de l'abaya à l'école: la rectrice mentionne “deux cas” dans l'académie de Nice lundi », *BFM côte d'Azur*, le 05/09/2023
https://www.bfmtv.com/cote-d-azur/interdiction-de-l-abaya-a-l-ecole-la-rectrice-mentionne-deux-cas-dans-l-academie-de-nice-lundi_AV-202309050336.html

« Le nombre de personnes touchant le Smic en forte hausse », *Capital Management*, le 12/12/2013,
<https://www.capital.fr/votre-carriere/le-nombre-de-personnes-touchant-le-smic-en-forte-hausse-895543>

« Nous gagnerons la guerre contre le terrorisme, assure Hollande », *Capital*, le 26/07/2016
<https://www.capital.fr/economie-politique/nous-gagnerons-la-guerre-contre-le-terrorisme-assure-hollande-1151497>

« Le pouvoir d'achat des Français va chuter en 2023 », *Capital* avec AFP, le 23/02/2023
<https://www.capital.fr/votre-argent/le-pouvoir-dachat-des-francais-va-chuter-en-2023-1461153>

« Combien coûteront vraiment les JO 2024 et qui mettra la main à la poche ? », *Capital*, le 13/03/2023
<https://www.capital.fr/economie-politique/combien-couteront-vraiment-les-jo-2024-et-qui-mettra-la-main-a-la-poche-1462731>

Ahmed Farid, « Bangladesh building collapse kills at least 123, injures more than 1,000 », *CNN*, le 25/04/2013
https://edition.cnn.com/2013/04/24/world/asia/bangladesh-building-collapse/index.html?hpt=hp_t3

« Le guerillo urbain possède un gros avantage », *Contre Attaque*, le 03/08/2023
<https://contre-attaque.net/2023/08/03/le-guerillo-urbain-possede-un-gros-avantage>

« Macron piétine la laïcité, mais écoutera-t-il le message anticapitaliste et pour l'accueil des réfugiés du pape François », *Contre Attaque*, le 14/09/2023
<https://contre-attaque.net/2023/09/14/macron-pietine-la-laicite-tout-en-meprisant-le-message-du-pape>

« Pour l'accueil des exilés, contre les “nationalismes archaïques et belliqueux”, “wokiste”, “islamo-gauchiste”, Macron va-t-il dissoudre le pape ? », *Contre Attaque*, le 25/09/2023
<https://contre-attaque.net/2023/09/25/macron-va-t-il-dissoudre-le-pape>

« Nous n'avons pas peur des ruines de leur monde », *Contre Attaque*, le 03/10/2023
<https://contre-attaque.net/2023/10/03/nous-navons-pas-peurdes-ruines-de-leur-monde>

« Samedi 14 octobre : journée portes ouvertes dans les grands magasins ? », *Contre Attaque*, le 04/10/2023

<https://contre-attaque.net/2023/10/04/samedi-14-octobre-journee-portes-ouvertes-dans-les-grands-magasins>

« Flambée des prix, comment pourrait se passer un mouvement contre la vie chère », *Contre Attaque*, le 12/10/2023

<https://contre-attaque.net/2023/10/12/flambee-des-coleres-le-14-octobre-comment-ca-pourrait-se-passer-2>

« Les entreprises volent 1000 milliards de dollars par an », *Contre Attaque*, le 24/10/2023

<https://contre-attaque.net/2023/10/24/les-entreprises-volent-1000-milliards-de-dollars-par-an>

Pilger John, « Irak. Les enfants meurent par milliers », *Courrier International*, le 01/10/2003

<https://www.courrierinternational.com/article/2003/03/06/les-enfants-meurent-par-milliers>

« ÉTATS-UNIS. Quand General Motors et Ford alimentaient la machine de guerre nazie » (source *The Washington Post*), *Courrier International*, le 14/01/2005

<https://www.courrierinternational.com/article/1998/12/10/quand-general-motors-et-ford-alimentaient-la-machine-de-guerre-nazie>

Carter Ross, « A Critical Review Of Naomi Klein's Shock Doctrine », *Deep Green Resistance*, le 08/09/2020,

<https://dgrnewsservice.org/civilization/ecocide/a-critical-review-of-naomi-kleins-shock-doctrine>

Garoscio Paolo, « Consommation : les ménages français se privent de plus en plus », *Économie Matin*, le 01/06/2023

<https://www.economiematin.fr/inflation-consommation-menages-france-avril-2023-alimentation>

Neslen Arthur, « Le drame du Rana Plaza pousse l'UE à bouger sur les normes du travail », *Euractiv*, le 20/06/2014,

<https://www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/news/le-drame-du-rana-plaza-pousse-l-ue-a-bouger-sur-les-normes-du-travail>

« Réforme des retraites : “mobilisation historique” selon les syndicats », *Euronews avec AFP*, le 08/03/2023

<https://fr.euronews.com/2023/03/07/reforme-des-retraites-mobilisation-historique-selon-les-syndicats>

Baralon Margaux, « Front national ou abstention : comment votent les ouvriers », *Europe 1*, le 15/03/2017

<https://www.europe1.fr/politique/front-national-ou-abstention-comment-votent-les-ouvriers-3003602>

Duchemin Rémi, « “Fainéants”, “illettrés”, “costard” : que disent les mots d'Emmanuel Macron ? », *Europe 1*, le 12/09/2017

<https://www.europe1.fr/politique/faineants-illettres-costard-que-disent-les-mots-demmanuel-macron-3434174>

De Ragueneil Louis, « INFO EUROPE 1 : Emmanuel Macron a changé la couleur du drapeau français », *Europe 1*, le 14/11/2021

<https://www.europe1.fr/politique/info-e1-le-drapeau-francais-a-change-de-couleur-4076943>

Mazoue Aude, « Réforme du code du travail : gouverner par ordonnances, mode d'emploi », *France 24*, le 06/06/2017

<https://www.france24.com/fr/20170606-gouverner-ordonnances-mode-emploi-reforme-code-travail-macron-philippe>

« Philippe Poutou en meeting à Valence : “Ne pas laisser le Front National récupérer la colère des citoyens” », *France Bleu Drôme Ardèche*, le 28/01/2017

<https://www.francebleu.fr/infos/politique/poutou-en-meeting-valence-ne-pas-laisser-le-front-national-recuperer-la-colere-des-citoyens-1485632887>

Vérot Marie-Pierre, « Grèce : l'échec de Syriza ou la chronique d'un désenchantement », *France Culture*, le 11/07/2019

<https://www.franceculture.fr/politique/grece-lechec-de-syriza-ou-la-chronique-dun-desenchantement>

Muller Hervé, *Jim Morrison mort ou vif*, In : « Jim Morrison : “Les concerts de rock ont une fonction : donner aux gens qui ont les mêmes centres d'intérêt une possibilité de se

rassembler” », un extrait d'une interview de Jim Morrison, *France Culture*, le 10/11/2019
https://www.franceculture.fr/emissions/les-nuits-de-france-culture/opus-les-doors-un-autre-regard-sur-jim-morrison-1ere-diffusion-25051991?fbclid=IwAR06Xmpk5-LVw-9fsVL6xbV5gM_4GeEsC_0GWBSfV_LOxon-zPXCpQQB7B8

Carenta Mattéo, « De quoi l'islamo-gauchisme est-il le nom ? », *France Culture*, le 20/02/2021
<https://www.franceculture.fr/emissions/la-revue-de-presse-des-idees/la-revue-de-presse-des-idees-du-samedi-20-fevrier-2021>

« Attentats à Paris : Facebook met en place des photos de profil bleu blanc rouge », *France Info*, le 14/11/2015
https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/attaques-du-13-novembre-a-paris/attentats-facebook-met-en-placedes-photos-de-profil-bleu-blanc-rouge-en-signe-de-solidarite_1175145.html

« Présidentielle : quand Emmanuel Macron hurle à pleins poumons dans son micro » (lors de son meeting parisien), *France Info*, le 10/12/2016
https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/video-presidentielle-quand-emmanuel-macron-hurle-a-pleins-poumons-dans-son-micro_1963157.html

Parrot Clément, « “La République, c'est moi !” : retour sur la perquisition du siège de La France insoumise qui vaut un procès à Jean-Luc Mélenchon », *France Info*, le 19/09/2019
https://www.francetvinfo.fr/politique/la-france-insoumise/recit-la-republique-c-est-moi-retour-sur-la-perquisition-du-siege-de-la-france-insoumise-qui-vaut-un-proces-a-jean-luc-melenchon_3619991.html

« Ecole ou classe fermée pour cause de Covid-19 : “La priorité c'est que les parents puissent continuer à travailler”, affirme Elisabeth Borne », *France Info*, le 04/09/2020
https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/video-ecole-fermee-pour-cause-de-covid-19-la-priorite-c-est-que-les-parents-puissent-continuer-a-travailler-affirme-elisabeth-borne_4094521.html

« Jungle de Calais : cinq ans après son démantèlement, “la situation reste compliquée mais n'est pas pire”, estime le député Pierre-Henri Dumont », *France Info*, le 24/10/2021

https://www.francetvinfo.fr/france/hauts-de-france/migrants-a-calais/jungle-de-calais-5-ans-apres-son-demantelement-la-situation-reste-complice-mais-n-est-pas-pire-pour-le-depute-pierre-henri-dumont_4819819.html

Baudot Jean-Rémi, « Présidentielle 2022 : comment La République en marche espère à nouveau séduire la société civile », *France Info*, le 26/10/2021

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-brief-politique/presidentielle-2022-comment-la-republique-en-marche-espere-a-nouveau-seduire-la-societe-civile_4803843.html

« Élection présidentielle 2022 : Philippe Poutou recueille 0,77% des voix, selon les résultats définitifs », *France Info*, le 10/04/2022

https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/resultats-presidentielle-2022-philippe-poutou-recueille-0-7-des-voix-et-termine-dernier-de-la-course-a-l-elysee-selon-notre-estimation-ipsos-sopra-steria_5063419.html

« Présidentielle 2022 : quels sont les profils des électeurs qui ont plébiscité Macron, Le Pen, Mélenchon et Zemmour au premier tour ? », *France Info*, le 11/04/2022

https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/presidentielle-2022-quels-sont-les-profils-des-electeurs-qui-ont-plebiscite-macron-le-pen-melenchon-et-zemmour-au-premier-tour_5075776.html

Viktorovitch Clément, « “Quoi qu'il en coûte” : quand une expression se retourne contre ses auteurs », Entre les lignes, *France Info*, le 12/05/2022

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/entre-les-lignes/quoi-quil-en-coute-quand-une-expression-se-retourne-contre-ses-auteurs_5106298.html

Le Meneec Thibaud, Goupil Mathilde, Boy Louis, « Retraites : la réforme est “indispensable” pour “sauver notre système” par répartition, affirme Emmanuel Macron », *France info*, le 30/01/2023

https://www.francetvinfo.fr/economie/retraite/reforme-des-retraites/direct-reforme-des-retraites-l-examen-du-projet-de-loi-commence-a-l-assemblee_5630555.html

« Réforme des retraites : “Le blocage est absolument scandaleux”, dénonce Jean-Eudes du Mesnil, secrétaire général de la CPME », *France Info*, le 07/03/2023

<https://www.francetvinfo.fr/economie/retraite/reforme-des-retraites/video-reforme-des-retraites->

[le-blocage-est-absolument-scandaleux-denonce-jean-eudes-du-mesnil-secretaire-general-de-la-cpme_5697497.html](https://www.franceinter.fr/le-blocage-est-absolument-scandaleux-denonce-jean-eudes-du-mesnil-secretaire-general-de-la-cpme_5697497.html)

De Florival G., Seux L., Lisnyj S., Pacary A., Fontaine F., « Grève du 7 mars : une mobilisation “historique” contre la réforme des retraites, d'après les syndicats », *France Info*, le 08/03/2023
https://www.francetvinfo.fr/economie/greve/greve-du-7-mars-une-mobilisation-historique-contre-la-reforme-des-retraites-d-apres-les-syndicats_5699180.html

Baudot Jean-Rémi, « Réforme des retraites : le gouvernement compte et recompte les voix LR », *France Info*, le 09/03/2023
https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-brief-politique/reforme-des-retraites-le-gouvernement-compte-et-recompte-les-voix-lr_5673995.html

Viktorovitch Clément, « Réforme des retraites : est-il légitime de bloquer le pays ? », Émission « Entre les lignes », *France Info*, le 12/03/2023
https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/entre-les-lignes/reforme-des-retraites-est-il-legitime-de-bloquer-le-pays_5679761.html

Viktorovitch Clément, « Réforme des retraites : avec le recours au 49.3, où se situe, aujourd'hui, la légitimité démocratique ? », Émission « Entre les lignes », *France Info*, 26/03/2023
https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/entre-les-lignes/reforme-des-retraites-avec-le-recours-au-49-3-ou-se-situe-aujourd-hui-la-legitimite-democratique_5706080.html

Emanuele Valeria, « Le 11 septembre 2001, heure par heure », *France inter*, le 06/09/2011
<https://www.franceinter.fr/info/le-11-septembre-2001-heure-par-heure>

Guedj Léa, « Lacrymo, malaises, traques : des vidéos montrent la journée d'enfer de migrants expulsés à Saint-Denis », *France Inter*, le 01/12/2020
<https://www.franceinter.fr/societe/lacrymos-malaises-traques-des-vidéos-montrent-la-journée-d-enfer-de-migrants-expulsés-a-saint-denis>

« L'attaque de la Chapelle-sur-Erdre relance le débat entre coup de folie et acte délibéré, *France Inter*, le 29/05/2021
<https://www.franceinter.fr/societe/l-attaque-de-la-chapelle-sur-erdre-relance-le-debat-entre-coup->

[de-folie-et-acte-delibere](#)

Bergé Aurore, « “Qu'ils assument” : Aurore Bergé invite les députés LR qui ont critiqué la réforme à “voter la censure” », « Questions Politiques », *France Inter*, le 19/03/2023

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/questions-politiques/questions-politiques-du-dimanche-19-mars-2023-6716460>

« Un Œil sur la planète. Syrie : le grand aveuglement » (Présenté par Samah Soula), *France Télévisions*, diffusé le 18/02/2016, pour une rétrospective des événements sur la période 2009 – 2015

https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/un-oeil-sur-la-planete/un-oeil-sur-la-planete-du-jeudi-18-fevrier-2016_1310651.html

« Valls : “La France sans les juifs de France n'est plus la France” », *France Tv Info*, le 11/01/2015

https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/attaque-au-siege-de-charlie-hebdo/video-valls-la-france-sans-les-juifs-de-france-n-est-plus-la-france_793953.html

« Emmanuel Macron à des étudiants indiens : “Ne jamais respecter les règles” », *Brut. France Tv Info*, le 15/03/2018

https://www.francetvinfo.fr/politique/emmanuel-macron/emmanuel-macron-a-des-etudiants-indiens-ne-jamais-respecter-les-regles_2658304.html

« Assassinat de Samuel Patty », *France Tv Info*,

<https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/enseignant-decapite-dans-les-yvelines>

Herreros Romain, « Les “sauvageons” de Cazeneuve font hurler la droite et le FN », *Huffinton Post*, le 10/10/2016

http://www.huffingtonpost.fr/2016/10/10/les-sauvageons-de-cazeneuve-font-hurler-la-droite-et-le-fn_a_21578066

Clavel Geoffroy & Tremblay Pierre, « Mélenchon “déboule” au McDo et pousse un coup de gueule contre Fillon », *Huffington Post*, le 25/03/2017

https://www.huffingtonpost.fr/2017/03/25/melenchon-deboule-au-mcdo-et-pousse-un-coup-de-gueule-contre-f_a_22011467

Clavel Geoffroy, « En défendant les “premiers de cordée”, Macron a offert un nouvel angle d'attaque à ses adversaires », *Huffington post*, le 16/10/2017

https://www.huffingtonpost.fr/2017/10/16/en-defendant-les-premiers-de-cordee-macron-a-offert-un-nouvel-angle-d-attaque-a-ses-adversaires_a_23244412

Guenot Marion (Chercheuse en sciences politiques, École normale supérieure (ENS)), « Ces policiers qui se sentent proches des gilets jaunes », *HuffPost*, le 02/11/2019

https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/ces-policiers-qui-se-sentent-proches-des-gilets-jaunes_154230.html

« Coronavirus: la lutte contre l'épidémie, “pas une guerre” pour le président allemand », *Huffington post*, le 11/04/2020

https://www.huffingtonpost.fr/entry/la-lutte-contre-le-coronavirus-nest-pas-une-guerre-selon-le-president-allemand_fr_5e91df9ac5b6f7b1ea823eed

« Evacuation à Saint-Denis : un demandeur d'asile saisit l'IGPN. Le jeune homme de 22 ans accuse les policiers de coups de matraque et de coups de pieds », *Huffington Post / AFP*, le 02/12/2020

https://www.huffingtonpost.fr/entry/migrants-saint-denis-demandeur-asile-afghan-igpn_fr_5fc7d9eec5b64511ef9f47d5

Berthelie Anthony, « Mélenchon ou Le Pen ? Raphaël Enthoven fait son choix sous les critiques », *Huffingtonpost*, le 08/06/2021

https://www.huffingtonpost.fr/entry/melenchon-ou-le-pen-raphael-enthoven-fait-son-choix-sous-les-critiques_fr_60bf3285e4b04694aec31979

Toussay Jade, « Cette Une de “Libé” sur CNews ne plaît pas aux journalistes de la chaîne de Vincent Bolloré », *Huffington post*, le 23/06/2021

https://www.huffingtonpost.fr/medias/article/cette-une-de-libe-sur-cnews-ne-plait-pas-aux-journalistes-de-la-chaine-de-vincent-bollore_182943.html

Guyonnet Paul, « Zemmour salue l'engagement politique et “patriote” de Bolloré », *Huffington post*, le 22/01/2022

https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/zemmour-salue-l-engagement-politique-et-patriote-de-bollore_191401.html

Birken Maxime, « Bourlanges lie “immigration de qualité” et guerre en Ukraine et fait l'unanimité contre lui », *Huffington post*, le 25/02/2022,

https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/bourlanges-lie-immigration-de-qualite-et-guerre-en-ukraine-et-fait-l-unanimite-contre-lui_193156.html

Herreros Romain, « Face au RN, LREM et le jeu risqué de la banalisation », *Huffington Post*, le 21/06/2022

https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/face-au-rn-lrem-et-le-jeu-risque-de-la-banalisation_197622.html

Herreros Romain et Haynes Marie, « Grève à la SNCF pour Noël : les grévistes sous pression du gouvernement, de la droite et de l'extrême droite », *Huffington post*, le 21/12/2022

https://www.huffingtonpost.fr/politique/video/greve-a-la-sncf-pour-noel-les-grevistes-sous-pression-du-gouvernement-de-la-droite-et-de-l-extreme-droite_211828.html

Berthelie Anthony et Herreros Romain, « Jean-Luc Mélenchon et la NUPES d'extrême gauche ? Une attaque toujours aussi infondée », *Huffington Post*, le 06/04/2023

https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/jean-luc-melenchon-et-la-nupes-d-extreme-gauche-une-attaque-toujours-aussi-infondee_216240.html

Le Port Nicolas, « Entretien – Ben Barbaud, Hellfest : “Encore de belles années devant nous” », *Informateur Judiciaire, le média des affaires*, le 15/07/2022

<https://www.informateurjudiciaire.fr/actualites/entretien-ben-barbaud-hellfest>

Bonnefoy Geoffrey, Benjamin Anna et Tirat Arthur « Démantèlement de la “Jungle” de Calais : 2318 migrants ont été évacués », *L'express*, le 24/10/2016

https://www.lexpress.fr/societe/le-gouvernement-commence-l-evacuation-de-la-jungle-de-calais_1843783.html

Sulzer Alexandre, « De Fillon à Macron, de Mélenchon à Le Pen : tous contre le “Système” ? », *L'Express*, le 05/02/2017,

https://www.lexpress.fr/actualite/politique/lfi/de-fillon-a-macron-de-melenchon-a-le-pen-tous-contre-le-systeme_1872513.html

« APL : “Si vous commencez à pleurer pour 5 euros”, s'agace une député LREM », *L'Express*, le 25/07/2017

https://www.lexpress.fr/actualite/politique/apl-si-vous-commencez-a-pleurer-pour-5-euros-s-agace-une-depute-lrem_1930101.html

« Gilets jaunes : ces ultras qui veulent l'insurrection », *L'Express*, le 19/02/2019

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/gilets-jaunes-ces-ultras-qui-veulent-l-insurrection_2062731.html

« Les réquisitions des soignants par les forces de l'ordre sont-elles légales ? », *L'Express*, le 06/06/2019

https://www.lexpress.fr/sciences-sante/sante/les-requisitions-des-soignants-par-les-forces-de-l-ordre-sont-elles-legales_2082579.html

König Benjamin, « Extrême droite. Ces policiers municipaux aux insignes de fachos », *L'Humanité*, le 19/11/2020

<https://www.humanite.fr/politique/police/extreme-droite-ces-policiers-municipaux-aux-insignes-de-fachos-696456>

Le Du Florent, « Un an après son arrivée en masse à l'Assemblée : le RN en actes », *L'Humanité*, le 15/06/2023

<https://www.humanite.fr/politique/marine-le-pen/un-an-apres-son-arrivee-en-masse-a-lassemblee-le-rn-en-actes-798905>

Joigneaux Pierre, « SCANDALE – Comment la Banque centrale européenne a gavé l'homme le plus riche de France », *L'Insoumission*, le 01/07/2020

<https://linsoumission.fr/2020/07/01/scandale-comment-la-banque-centrale-europeenne-a-gave-lhomme-le-plus-riche-de-france>

« Super-profits, PME, chômage : Le Pen et Macron s'allient contre le peuple », *L'insoumission*, le 07/10/2022,

<https://linsoumission.fr/2022/10/07/le-pen-macron-contre-le-peuple>

Gonay Hervé, « Free, Leclerc... Casser les prix pour tuer la concurrence ? Il existe d'autres méthodes », *L'Obs*, le 13/03/2015

<https://leplus.nouvelobs.com/contribution/1338647-free-leclerc-casser-les-prix-pour-tuer-la-concurrence-il-existe-d-autres-methodes.html>

Ligneul Romain (chercheur en neurosciences), « “Changez votre photo de profil” : Facebook et le bleu-blanc-rouge en un clic », *L'Obs – Rue 89*, le 17/11/2015

<http://rue89.nouvelobs.com/2015/11/17/changez-photo-profil-facebook-bleu-blanc-rouge-clic-262146>

Métivier François, « “La France, elle a besoin de mouvement” : Hollande aurait-il un problème d'expression ? », *L'Obs*, le 02/01/2016

<https://leplus.nouvelobs.com/contribution/1465688-la-france-elle-a-besoin-de-mouvement-hollande-aurait-il-un-probleme-d-expression.html>

Courage Sylvain, « “Nous sommes en guerre” : le verbe gaullois de Macron est-il un antivirus ? », *L'Obs*, le 16/03/2020

<https://www.nouvelobs.com/edito/20200316.OBS26161/nous-sommes-en-guerre-le-verbe-gaullois-de-macron-est-il-un-antivirus.html>

« Macron dénonce “l'irresponsabilité” et “l'égoïsme” des antivaccins », *L'Obs*, le 25/07/2021

<https://www.nouvelobs.com/vaccination-anti-covid-19/20210725.OBS46904/macron-denonce-l-irresponsabilite-et-l-egoisme-des-antivaccins.html>

Bonvarlet Soizic, « Trafic d'organes : une proposition de loi visant la Chine débattue et rejetée », *La Chaîne Parlementaire*, le 04/02/2022

<https://lcp.fr/actualites/trafic-d-organes-une-proposition-de-loi-visant-la-chine-debattue-et-rejetee-101769>

Serrajordia Esther, « Introuvable, “inutile”, obligatoire puis recommandé : la saga du masque en France », *La Croix*, le 29/06/2022

<https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Introuvable-inutile-obligatoire-puis-recommande-saga-masque-France-2022-06-29-1201222599>

« À Calais, Gérald Darmanin interdit la distribution de nourriture aux migrants », *La Dépêche*, le 12/09/2020

<https://www.ladepeche.fr/2020/09/12/a-calais-gerald-darmanin-interdit-la-distribution-de-nourriture-aux-migrants-9066331.php>

« Saddam Hussein et l'Amérique », *La Libre*, le 06/11/2005

<https://www.lalibre.be/culture/medias-tele/2005/11/07/saddam-hussein-et-lamerique-J6NYFSQY4RF2BDEDUJPPXIEQI4>

Héту Richard, « Après le chaos, le silence », *La Presse* (*cyberpresse.ca*), le 13/09/2001

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2215802>

« Je suis Paris », *La Provence*, le 14/11/2015

Langlade Augustin, « Intimidation judiciaire et répression policière, la liberté de la presse française a régressé en 2019 », *La relève et la peste*, le 01/05/2020

<https://lareleveetlapeste.fr/intimidation-judiciaire-et-repression-policiere-la-liberte-de-la-presse-francaise-a-regresse-en-2019/>

Origoni Guillaume (Doctorant en histoire, Université Paris Nanterre – Université Paris Lumières) et François Stéphane (Politiste, historien des idées, chercheur associé, École pratique des hautes études – EPHE), « Cagoule noire sur gilet jaune : décrypter les violences durant les manifs », *La Tribune*, le 14/12/2018

<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/cagoule-noire-sur-gilet-jaune-decryptage-des-violences-800970.html>

« La France, championne des délocalisations selon France Stratégie », *La Tribune* (avec AFP), le 20/11/2020

<https://www.latribune.fr/economie/france/la-france-championne-des-delocalisations-selon-france-strategie-862819.html>

« Femme blessée à Nice Pour Emmanuel Macron, “quand on est fragile”, “on ne se rend pas dans des lieux définis comme interdits” », *La voix du nord*, le 25/03/2019

<https://www.lavoixdunord.fr/557476/article/2019-03-25/pour-emmanuel-macron-quand-est->

[fragile-ne-se-rend-pas-dans-des-lieux-definis](#)

« Attentat de Nice : la fulgurante et inquiétante radicalisation de Mohamed Lahouaiej Bouhlel », *LCI*, le 16/07/2016

<https://www.lci.fr/faits-divers/attentat-de-nice-la-fulgurante-et-inquietante-radicalisation-de-mohamed-lahouaiej-bouhlel-1515339.html>

« Dépôts bloqués, raffineries à l'arrêt : vers de nouvelles réquisitions pour éviter une pénurie d'essence ? », *LCI – TF1 Info*, le 21/03/2023

<https://www.tf1info.fr/societe/greve-reforme-retraites-depots-petroliers-requisitions-en-cours-a-fos-sur-mer-ou-a-venir-inquietude-sur-une-penurie-de-carburant-2251632.html>

Aron Raymond, « Maurrasisme et Gaullisme », *Le Figaro*, le 17/12/1964

Vey Tristan, « Le record du monde d'Usain Bolt étudié par la science », *Le Figaro*, le 26/07/2013

<https://www.lefigaro.fr/sciences/2013/07/26/01008-20130726ARTFIG00482-le-record-du-monde-d-usain-bolt-etudie-par-la-science.php>

De Foucaud Isabelle, « Le grand écart des rémunérations entre salariés et patrons à travers le monde », *Le Figaro*, le 23/11/2013

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/11/23/20002-20131123ARTFIG00235-le-grand-ecart-des-remunerations-entre-salaries-et-patrons-a-travers-le-monde.php>

Joseph Marion, « Les anaphores de Hollande, une figure de style inspirée de Sarkozy », *Le Figaro*, le 15/01/2014

<https://www.lefigaro.fr/politique/2014/01/15/01002-20140115ARTFIG00477-les-anaphores-de-hollande-une-figure-de-style-inspiree-de-sarkozy.php>

Cathala Anne-Sophie, « Un fonds de 40 millions de dollars pour les victimes du Rana Plaza », *Le Figaro*, le 23/04/2014

<https://www.lefigaro.fr/societes/2014/04/23/20005-20140423ARTFIG00019-un-fonds-de-40millions-de-dollars-pour-les-victimes-du-rana-plaza.php>

Mesqui Pierre-Emmanuel, « Le créateur de “Je suis Charlie” horrifié par les dérives commerciales », *Le Figaro*, le 16/01/2015

<https://www.lefigaro.fr/culture/2015/01/16/03004-20150116ARTFIG00247-le-createur-de-je-suis-charlie-horrifie-par-les-derives-commerciales.php>

« Guerre en plein Paris », *Le Figaro*, le 14/11/2015

De Guigné Anne et Gautier Charles, « Loi travail : nouvelle journée de manifestation ultraviolente à Paris », *Le Figaro*, le 14/06/2016

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/06/14/01016-20160614ARTFIG00334-loi-el-khomri-nouvelle-journee-de-manifestation-ultraviolente-a-paris.php>

Nouzille Vincent, « Les hommes du président : cette garde rapprochée qui gouverne la France avec Macron », *Le Figaro*, le 17/11/2017

<https://www.lefigaro.fr/politique/2017/11/17/01002-20171117ARTFIG00024-les-hommes-du-president-cette-garde-rapprochee-qui-gouverne-la-france-avec-macron.php>

Le Figaro, le 16/09/2018

« Carrefour envisage la suppression de près de 1000 postes en France », *Le Figaro avec AFP*, le 31/05/2023

<https://www.lefigaro.fr/societes/carrefour-envisage-la-suppression-de-1000-postes-en-france-20230531>

« JO 2024 : 5 à 10 milliards d'euros de retombées économiques attendues pour l'Île-de-France », *Le Figaro*, le 05/07/2023

<https://www.lefigaro.fr/sports/jeux-olympiques/jo-2024-5-a-10-milliards-d-euros-de-retombees-economiques-attendues-pour-l-ile-de-france-20230705>

« Entre 1960 et 2013, 552 ordonnances ont été utilisées pour gouverner », *Le Journal Du Dimanche*, le 22/05/2017

<https://www.lejdd.fr/Politique/entre-1960-et-2013-552-ordonnances-ont-ete-utilisees-pour-gouverner-3337295>

Basini Bruna, « “La dette mondiale est de 300 000 milliards de dollars“, révèle l'ancienne banquière Anne-Laure Kiechel », *Le Journal Du Dimanche*, le 29/01/2023

<https://www.lejdd.fr/economie/la-dette-mondiale-est-de-300-000-milliards-de-dollars-revele-lancienne-banquiere-anne-laure-kiechel-132068>

Rambour Maugan, « Grève du 7 mars : Olivier Véran évoque un “risque d'une catastrophe écologique” », *Le Journal Du Dimanche*, le 01/03/2023

<https://www.lejdd.fr/politique/greve-du-7-mars-olivier-veran-evoque-un-risque-dune-catastrophe-ecologique-133181>

Caillaud Raphaël, « Basket. Tactique, systèmes de jeu, le mode d'emploi d'Elric Delord », *Le Maine Libre*, le 10/09/2021

<https://www.ouest-france.fr/sport/basket/le-mans/basket-tactique-systemes-de-jeu-le-mode-d-emploi-d-elric-delord-620a3350-1166-11ec-aae0-4d1212b14fe9>

Thérin Frédéric, « Les réfugiés du “Tampa” ont été transbordés sur un navire de guerre australien », *Le Monde*, le 03/09/2001

https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/09/03/les-refugies-du-tampa-ont-ete-transbordes-sur-un-navire-de-guerre-australien_218858_1819218.html

Colombani Jean-Marie, « La blessure », *Le Monde*, le 22/04/2002

« 11 Septembre politique », *Le Monde*, le 23/04/2002

Leser Eric et De Tricornot Adrien, « La Fed augmente ses taux directeurs, tandis que la politique de la BCE est contestée », *Le Monde*, le 04/05/2005

https://www.lemonde.fr/international/article/2005/05/04/la-fed-augmente-ses-taux-directeurs_645918_3210.html

« Roger Marion sans affectation », *Le Monde*, le 06/07/2006

https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2006/07/06/roger-marion-sans-affectation_792743_3208.html

Colombani Jean-Marie, « Nous sommes tous Américains », *Le Monde*, le 09/09/2011 (première publication de l'éditorial le 13/09/2001)

Vulser Nicole, « Les entreprises face aux secrets du passé », *Le Monde*, le 07/11/2011
https://www.lemonde.fr/economie/article/2011/11/07/les-entreprises-face-aux-secrets-du-passe_1599955_3234.html

Mandelbaum Jacques, « “La Désintégration” : le film qui répond à Claude Guéant, Face à l'intégrisme, le ministre dénonce l'islam, quand Philippe Faucon, lui, raconte l'exclusion sociale », *Le Monde*, le 14/02/2012,
https://www.lemonde.fr/cinema/article/2012/02/14/la-desintegration-le-film-qui-repond-a-claude-gueant_1643170_3476.html

Hatchuel Armand (professeur à Mines ParisTech), « Rana Plaza, la mort de l'industrie », *Le Monde*, le 26/05/2013
https://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/26/rana-plaza-la-mort-de-l-industrie_3417734_3234.html

Joignot Frédéric, « Le fantasme du “grand remplacement” démographique », *Le Monde*, les 23/01 et 12/08/2014
https://www.lemonde.fr/politique/article/2014/01/23/le-grand-boniment_4353499_823448.html

Auzanneau Matthieu, « Gaël Giraud, du CNRS : “Le vrai rôle de l'énergie va obliger les économistes à changer de dogme” », *Le Monde*, le 19/04/2014
<https://www.lemonde.fr/blog/petrole/2014/04/19/gael-giraud-du-cnrs-le-vrai-role-de-lenergie-va-obliger-les-economistes-a-changer-de-dogme>

Vaudano Maxime, « Aides à la presse : qui touche le plus ? », *Le Monde*, le 06/05/2014,
http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/05/06/aides-a-la-presse-qui-touche-le-plus_4411883_4355770.html#partie6

Fabre Clarisse, « Paris se réveille et rouvre ses lieux culturels », *Le Monde*, le 16/11/2015
https://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/article/2015/11/16/paris-se-reveille-et-rouvre-ses-lieux-culturels_4811055_4809495.html

Pécout Adrien et Borredon Laurent, « Les militants de la COP21, cibles de l'état d'urgence », *Le Monde*, le 27/11/2015

https://www.lemonde.fr/societe/article/2015/11/27/les-militants-de-la-cop21-cible-de-l-etat-d-urgence_4818885_3224.html

Morin Violaine, « Ce que l'on sait des débordements place de la République à Paris », *Le Monde*, le 30/11/2015

http://www.lemonde.fr/cop21/article/2015/11/30/ce-que-l-on-sait-des-debordements-place-de-la-republique-a-paris_4820944_4527432.html

« Loi travail : le gouvernement a une troisième fois recours au 49.3 », *Le Monde*, le 20/07/2016

https://www.lemonde.fr/politique/article/2016/07/20/loi-travail-le-gouvernement-a-une-troisieme-fois-recours-au-49-3_4972394_823448.html

Piketty Thomas, « De la productivité en France et en Allemagne », *Le Monde*, le 05/01/2017

<https://www.lemonde.fr/blog/piketty/2017/01/05/de-la-productivite-en-france-en-allemande-et-ailleurs>

Pommiers Éléa, « Gouverner par ordonnance, ça veut dire quoi ? », *Le Monde*, le 28/04/2017

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/04/28/gouverner-par-ordonnance-ca-veut-dire-quoi_5119636_4355770.html

Mordelet Camille, « Le plan Marshall, soixante-dix ans d'influence en Europe », *Le Monde*, le 21/06/2017

https://www.lemonde.fr/international/article/2017/06/21/le-plan-marshall-soixante-dix-ans-d-influence-en-europe_5149013_3210.html

De Royer Solenn, « Emmanuel Macron, Alexis Kohler, Ismaël Emelien : ce trio qui dirige la France », *Le Monde*, le 07/08/2017

https://www.lemonde.fr/politique/article/2017/08/07/ce-trio-qui-dirige-la-france_5169441_823448.html

« “Gaulois réfractaires” : critiqué pour ses propos, Emmanuel Macron plaide “l'humour” », *Le Monde*, le 29/08/2018

https://www.lemonde.fr/emmanuel-macron/article/2018/08/29/emmanuel-macron-compare-les-francais-a-des-gaulois-refractaires-au-changement_5347766_5008430.html

« “Gilets jaunes” : les principaux syndicats dénoncent les violences », *Le Monde*, le 06/12/2018
https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/12/06/gilets-jaunes-les-principaux-syndicats-denoncent-les-violences_5393484_3224.html

« “Gilets jaunes” : pas de “violences policières”, selon Emmanuel Macron », *Le Monde avec AFP*, le 08/03/2019
https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/08/gilets-jaunes-pas-de-violences-policieres-selon-emmanuel-macron_5433154_3224.html

Dangé Mathilde, « Emmanuel Macron champion du recours aux ordonnances... derrière François Hollande », *Le Monde*, le 10/06/2019
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/06/10/emmanuel-macron-champion-du-recours-aux-ordonnances-derriere-francois-hollande_5474289_4355770.html

Thibault Harold, Dagorn Gary, Service international, Bourcier Nicolas, Leclerc Aline, « Du déclencheur local à la révolte globale : la convergence des luttes dans le monde », *Le Monde*, le 08/11/2019
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/11/08/du-declencheur-local-a-la-revolte-globale-la-convergence-des-luttes-dans-le-monde_6018514_4355770.html

Sénécat Adrien, « Le système de retraites a-t-il 150 milliards d'euros en réserve ? », *Le Monde*, le 06/12/2019
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/12/06/le-systeme-de-retraites-a-t-il-150-milliards-d-euros-en-reserve_6021973_4355770.html

« “Nous sommes en guerre” : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron », *Le Monde*, le 16/03/2020
https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/03/16/nous-sommes-en-guerre-retrouvez-le-discours-de-macron-pour-lutter-contre-le-coronavirus_6033314_823448.html

Le Bars Stéphanie, « La dette étudiante, boulet d'une économie américaine en crise », *Le Monde*, le 19/05/2020

https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/05/19/la-dette-etudiante-boulet-d-une-economie-americaine-en-crise_6040144_4401467.html

Audureau William et Maad Assma, « Coronavirus, “mascarade” et “grippette” : la mémoire sélective d'Agnès Buzyn », *Le Monde*, le 28/05/2020

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/28/coronavirus-mascarade-et-grippette-la-memoire-selective-d-agnes-buzyn_6041073_4355770.html

Rey-Lefebvre Isabelle, Gagnebet Philippe, Rof Gilles, Schittly Richard, Keltz Benjamin et Puille Jordan, « Covid-19 : la crise sanitaire a fait basculer un million de Françaises et de Français dans la pauvreté », *Le Monde*, le 06/10/2020

https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/06/un-million-de-nouveaux-pauvres-fin-2020-en-raison-de-la-crise-due-au-covid-19_6054872_3224.html

« Le point sur l'évacuation du camp de migrants à Paris : coups de matraque et “chasse à l'homme”, indignation politique et enquêtes de l'IGPN », *Le Monde / AFP*, le 24/11/2020

https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/11/24/un-nouveau-camp-de-migrants-au-c-ur-de-paris-aussitot-violemment-demantele_6060869_3224.html

« Débat entre Marine Le Pen et Gérald Darmanin [ndlr : sur *France 2*] : la dédramatisation par procuration », *Le Monde*, le 12/02/2021

https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/02/12/debat-marine-le-pen-gerald-darmanin-la-dediabolisation-par-procuration_6069774_823448.html

Le Nevé Soazig, « Frédérique Vidal, une ministre de l'enseignement supérieur dans la tourmente », *Le Monde*, le 19/02/2021

https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/02/19/frederique-vidal-le-bon-petit-soldat-dans-la-tourmente_6070542_3224.html

Ferrand Ariane, « “Antifas” ou l'antifascisme d'une extrême gauche contre un “État dominateur et ses institutions” », *Le Monde*, le 21/10/2021

<https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/10/06/antifas-ou-l-antifascisme-d-une-extreme->

[gauche-contre-un-etat-dominateur-et-ses-institutions_6097349_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/01/25/les-lobbies-de-la-viande-redoublent-d-efforts-pour-defendre-leur-bout-de-gras-jusque-dans-les-salles-de-classe_6110883_3232.html)

Julliard Jean-François (Directeur de Greenpeace France), « Les lobbies de la viande redoublent d'efforts pour défendre leur bout de gras jusque dans les salles de classe », *Le Monde*, le 25/01/2022

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/01/25/les-lobbies-de-la-viande-redoublent-d-efforts-pour-defendre-leur-bout-de-gras-jusque-dans-les-salles-de-classe_6110883_3232.html

Cassini Sandrine, « Vincent Bolloré s'est taillé un “ORTF privé de droite” à sa main », *Le Monde*, le 16/02/2022

https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/02/16/vincent-bollore-s-est-taille-un-ortf-privé-de-droite-a-sa-main_6113962_3234.html

Métais Thibaud, Pascual Julia, « Darmanin et Dussopt sur le projet de loi “immigration” : “Nous proposons de créer un titre de séjour métiers en tension” », *Le Monde*, le 02/11/2022

https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/11/02/darmanin-et-dussopt-sur-le-projet-de-loi-immigration-nous-proposons-de-creer-un-titre-de-sejour-metiers-en-tension_6148145_3224.html

Imbach Romain et Morin Violaine, « Entre école publique et école privée, les chiffres de la fracture sociale », *Le Monde*, le 08/11/2022

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/11/08/l-ips-cet-outil-qui-revele-l-ampleur-de-l-entre-soi-dans-les-colleges-privés_6148909_4355770.html

Gatinois Claire et Trippenbach Ivanne, « Réforme des retraites : face au fiasco du 49.3, Emmanuel Macron laisse Elisabeth Borne en première ligne », *Le Monde*, le 17/03/2023

https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/03/17/reforme-des-retraites-face-au-fiasco-du-49-3-emmanuel-macron-laisse-elisabeth-borne-en-premiere-ligne_6165817_823448.html

Lefief Jean-Philippe, « “Injure au président” : le chef de l'État bénéficie-t-il d'une protection particulière ? », *Le Monde*, le 30/03/2023

https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2023/03/30/injure-au-president-le-chef-de-l-etat-beneficie-t-il-d-une-protection-particuliere_6167626_1653578.html

Bernard Philippe, « Immigration : “Pour la gauche qui veut reconquérir les classes populaires, rien n'est pire que le silence gêné sur ce sujet” », *Le Monde*, le 11/06/2023

https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/06/11/immigration-pour-la-gauche-qui-veut-reconquerir-les-classes-populaires-rien-n-est-pire-que-le-silence-gene-sur-ce-sujet_6177098_3232.html

Souvenirs d'un séjour d'un mois en Afghanistan en 1973, « Afghanistan » (Fodor) de 1972 ; *Le Monde Diplomatique*, Septembre 1973

Chomsky Noam, « Terrorisme, l'arme des puissants », *Le Monde Diplomatique*, Décembre 2001

Jacobsen Kurt et Khan Sayeed Hasan, « Le Pakistan : un douteux allié stratégique », *Le Monde diplomatique*, Décembre 2001

Halimi Serge, Rimbert Pierre, « Le plus gros bobard de la fin du XXe siècle », *Le Monde Diplomatique*, Avril 2019

<https://www.monde-diplomatique.fr/2019/04/HALIMI/59723#nh5>

« Salariés sous contrôle », *Le Monde Diplomatique*, « Feu sur les libertés », « Manière de voir » #182, Avril – Mai 2022

« Médias français, qui possède quoi », *Le Monde Diplomatique*, le 18/12/2022

<https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA>

« VIDEO. Attentats à Paris : un mystérieux passeport syrien », *Le Parisien*, le 15/11/2015

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/video-attentats-a-paris-un-mysterieux-passeport-syrien-15-11-2015-5278371.php>

Fortunato Victor, « Mélenchon en colère contre les “fils à papa” qui “pètent les vitrines de MacDo” », *Le Parisien*, le 02/05/2018

<https://www.leparisien.fr/politique/melenchon-en-colere-contre-les-fils-a-papa-qui-petent-les-vitrines-de-macdo-02-05-2018-7693503.php>

« Tensions aux Etats-Unis : Donald Trump veut inscrire les “Antifa” comme organisation terroriste », *Le Parisien* (avec AFP), le 31/05/2020

<https://www.leparisien.fr/international/tensions-aux-etats-unis-donald-trump-veut-inscrire-les-antifa-comme-organisation-terroriste-31-05-2020-8327388.php>

Beau Antoine, « Présidentielle : Marine Le Pen à plus de 40% des voix, meilleur score pour l'extrême droite sous la Ve République », *Le Parisien*, le 24/04/2022

<https://www.leparisien.fr/elections/presidentielle/presidentielle-marine-le-pen-a-plus-de-40-des-voix-meilleure-score-pour-lextreme-droite-sous-la-ve-republique-24-04-2022-VGK5LHAAF5EGVJNOBPL3OG5LR4.php>

« Le patrimoine des 500 plus grandes fortunes françaises a bondi de 17 % en un an », *Le Parisien avec AFP*, le 05/07/2023

<https://www.leparisien.fr/economie/le-patrimoine-des-500-plus-grandes-fortunes-francaises-a-bondi-de-17-en-un-an-05-07-2023-SN5XZ3THH5DIZEDCM2XYO3KOXE.php>

Schiffer Daniel Salvatore, « JO – La sombre histoire du CIO : fascisme, nazisme et antisémitisme », *Le Point*, le 05/08/2012

http://www.lepoint.fr/sport/jeux-olympiques/jo-la-sombre-histoire-du-cio-fascisme-nazisme-et-antisemitisme-05-08-2012-1493156_761.php

Beylau Pierre, « Ce que les Anglais disaient de nous », *Le Point*, le 13/09/2012

https://www.lepoint.fr/monde/ce-que-les-anglais-disaient-de-nous-13-09-2012-1696056_24.php

« COP21 : des manifestations pour exiger des mesures fortes », *Le Point* avec AFP, le 28/11/2015

https://www.lepoint.fr/monde/cop-21-des-manifestations-pour-exiger-des-mesures-fortes-28-11-2015-1985627_24.php

Arama Valentine, « Un an de Gilets jaunes : l'heure du bilan judiciaire », *Le Point*, le 14/11/2019

https://www.lepoint.fr/justice/un-an-de-gilets-jaunes-l-heure-du-bilan-judiciaire-14-11-2019-2347359_2386.php

Woessner Géraldine, « Élevage de porcs : ce que montrent vraiment les images de L214 », *Le Point*, le 04/12/2020

https://www.lepoint.fr/societe/elevage-de-porcs-ce-que-montrent-vraiment-les-images-de-1214--04-12-2020-2404241_23.php

« Policiers attaqués au couteau à Cannes, ce que l'on sait », *Le Point*, le 08/11/2021
https://www.lepoint.fr/faits-divers/cannes-un-policier-attaque-au-couteau-au-nom-du-prophete-08-11-2021-2451046_2627.php

Pringent Claude, « Refus d'obtempérer : neuf personnes tuées par la police en 2022, l'usage de l'arme en question », *Le Télégramme*, le 08/09/2022
<https://www.letelegramme.fr/france/refus-d-obtemperer-neuf-personnes-tuees-par-la-police-en-2022-l-usage-de-l-arme-en-question-08-09-2022-13175395.php>

« L'évolution du cadre réglementaire de la gestion collective », *Les Échos*, le 17/12/1992
<https://www.lesechos.fr/1992/12/levolution-du-cadre-reglementaire-de-la-gestion-collective-938363>

De Comarmond Leïla, « Le projet de loi Fillon a bousculé le paysage syndical », *Les Échos*, le 17/06/2003
<https://www.lesechos.fr/2003/06/le-projet-de-loi-fillon-a-bouscule-le-paysage-syndical-667571>

Royo Martine, « L'empire financier d'Al-qaida », *Les Échos*, le 14/03/2005
<https://www.lesechos.fr/2005/03/lempire-financier-dal-qaida-1065068>

Petit Antoine, « La recherche, une arme pour les combats du futur », *Les Échos*, le 26/11/2019

Bellanger Bénédicte, « Baromètre des TPE/PME dans l'économie française en 2019 », *Les Échos*, le 21/01/2020
<https://solutions.lesechos.fr/compta-gestion/c/barometre-des-tpe-pme-dans-leconomie-francaise-en-2019-19385>

« Football populaire VS Football business », *Les Utopiques*,
<https://www.lesutopiques.org/football-populaire-vs-football-business>

« “Sauvageon”, le mot qui fâche », *Libération*, le 12/01/1999

Rousselot Fabrice, « IBM, fournisseur trop zélé du IIIe Reich », *Libération*, le 13/02/2001
https://www.liberation.fr/evenement/2001/02/13/ibm-fournisseur-trop-zele-du-iii-reich_354464

Libération, le 12/09/2001

« LO-LCR : partis confus », *Libération*, le 23/04/2002

« Votez escroc, pas facho ! », *Libération*, le 23/04/2002

https://www.liberation.fr/evenement/2002/04/23/votez-escroc-pas-facho_401301

« Les 935 mensonges de l'administration Bush sur l'Irak », *Libération*, le 23/01/2008

https://www.liberation.fr/planete/2008/01/23/les-935-mensonges-de-l-administration-bush-sur-l-irak_14651

Deborde Juliette, « “Misère du monde”, ce qu'a vraiment dit Michel Rocard », *Libération*, le 22/04/2015

https://www.liberation.fr/france/2015/04/22/misere-du-monde-ce-qu-a-vraiment-dit-michel-rocard_1256930

« Le contrôle aux frontières rétabli », *Libération*, le 14/11/2015

http://www.liberation.fr/france/2015/11/14/que-signifie-la-fermeture-des-frontieres_1413339

Mouillard Sylvain, Siméon Gabriel, « COP 21 : Manifestation tendue place de la République, plus de 200 interpellations », *Libération*, Le 29/11/2015

http://www.liberation.fr/france/2015/11/29/cop-21-malgre-l-interdiction-manifestation-tendue-en-cours-place-de-la-republique-a-paris_1417000

Peillon Luc et Cailhol, « 35 heures : le coup de bambou de la gauche », *Libération*, le 17/02/2016

https://www.liberation.fr/france/2016/02/17/35-heures-le-coup-de-bambou-de-la-gauche_1434115

Faure Sonya et Durupt Frantz, « Chronique “Au mot” Islamo-gauchisme, aux origines d'une expression médiatique », *Libération*, le 14/04/2016

<https://www.liberation.fr/debats/2016/04/14/islamo-gauchisme-aux-origines-d-une-expression->

[mediatique_1445857](#)

Le Filliâtre Jérôme, « Le groupe de l'“antisystème” *Valeurs actuelles* rachète un magazine financier », *Libération*, le 16/06/2017

https://www.liberation.fr/futurs/2017/06/16/le-groupe-de-l-antisysteme-valeurs-actuelles-rachete-un-magazine-financier_1577237

Mouillot Pauline, « Un policier de la BAC peut-il gagner 4000 euros par mois? », *Libération*, le 16/03/2019

https://www.liberation.fr/checknews/2019/03/16/un-policier-de-la-bac-peut-il-gagner-4000-euros-par-mois_1714827

Kristanadjaja Gurvan, « A Paris, migrants frappés et journalistes molestés lors de l'évacuation d'un campement éphémère », *Libération*, le 23/11/2020

https://www.liberation.fr/france/2020/11/23/a-paris-plusieurs-centaines-de-migrants-installent-des-tentes-place-de-la-republique_1806517

Irrien Antoine et Sadoun Noémie, « Le RN est-il davantage invité que les autres partis dans les matinales des radios et chaînes d'info ? », *Libération*, le 12/06/2021

https://www.liberation.fr/checknews/le-rn-est-il-davantage-invite-que-les-autres-partis-dans-les-matinales-des-radios-et-chaines-dinfo-20210612_DR556MBMQJCZJCHNVF7ATCIPEM

Halissa Ismaël, « Affaire Lafarge : une note prouve que l'État était informé des versements d'argent à Daech », *Libération*, le 13/07/2021

https://www.liberation.fr/societe/police-justice/affaire-lafarge-une-note-prouve-que-letat-etait-informe-des-versements-dargent-a-daesh-20210713_VFOB4UF6N5EGTJRBYTQZMEMVIA

Daoulas Jean-Baptiste, « Budget 2023 : pour Elisabeth Borne, un dixième et dernier 49.3 », *Libération*, le 15/12/2022

https://www.liberation.fr/politique/budget-2023-pour-elisabeth-borne-un-dixieme-et-dernier-493-20221215_4SYZIBG445DHHL6QX5LK4BLTI

« Retraites : stop à la répression des lycéens qui exercent leurs droits de citoyens » (tribune du collectif Anti Répression lycéennes et lycées Paris-Ile-de-France), *Libération*, le 07/03/2023

https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/retraites-stop-a-la-repression-des-lyceens-qui-exercent-leurs-droits-de-citoyens-20230307_5UXDXCCCXZHVJDM4ARWMJ5ALAE

Guénolé Thomas et Jérémy Afane-Jacquart, « Gilets jaunes : Macron a peur d'être "lâché" par les policiers », *Marianne*, le 28/01/2019

<https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/gilets-jaunes-macron-peur-d-etre-lache-par-les-policiers>

Boucaud-Victoire Kévin, « Les trotskistes ratent souvent le train de l'Histoire », *Marianne*, le 20/05/2019

<https://www.marianne.net/agora/entretiens-debats/les-trotskistes-ratent-souvent-le-train-de-l-histoire>

Nadau Louis, « Vote contre l'augmentation du Smic : le faux pragmatisme du Rassemblement national », *Marianne*, le 21/07/2022

<https://www.marianne.net/politique/le-pen/vote-contre-l'augmentation-du-smic-le-faux-pragmatisme-du-rassemblement-national>

Pascariello Pascale, Rouget Antton et Schirer Antoine, « Affaire de Viry-Châtillon : comment la police a fabriqué de faux coupables », *Médiapart*, le 16/05/2021

<https://www.mediapart.fr/journal/france/160521/affaire-de-viry-chatillon-comment-la-police-fabrique-de-faux-coupables>

Minute, le 26/05/2016

« Retraites, Sécurité Sociale : Macron détruit l'héritage de la résistance », *Nantes Révoltée*, le 26/12/2019

<https://nantes-revoltee.com/retraites-securite-sociale-macron-detruit-lheritage-de-la-resistance>

« Il y a 80 ans : la naissance de la police nationale », *Nantes Révoltée*, le 15/08/2021

<https://www.nantes-revoltee.com/%F0%9F%8D%B0il-y-a-80-ans-la-naissance-de-la-police-nationale>

« Du 19 au 25 Août 1944, insurrection populaire contre le fascisme », *Nantes Révoltée*, le 22/08/2021

<https://nantes-revoltee.com/du-19-au-25-aout-1944-insurrection-populaire-contre-le-fascisme>

« Lecture de rentrée : “Nous sommes en guerre” », *Nantes Révoltée*, le 03/09/2021

<https://nantes-revoltee.com/lecture-de-rentree-nous-sommes-en-guerre>

Lifflander Matthew L., « The Tragedy That Changed New York », *New York Archives*, Summer 2011

Jauvert Vincent, « L'incroyable histoire du mensonge qui a permis la guerre en Irak », *Nouvel Obs*, le 08/03/2013

<https://www.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20130308.OBS1260/l-incroyable-histoire-du-mensonge-qui-a-permis-la-guerre-en-irak.html>

Dardenne Élodie et Neveu Laurent, « Caen. Avant la résidence de luxe, un “hôtel des associations” aux Beaux-Arts », *Ouest-France*, 13/11/2019

<https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/caen-avant-la-residence-de-luxe-un-hotel-des-associations-aux-beaux-arts-6606770>

« Dîners clandestins. Pierre-Jean Chalençon, organisateur présumé, dément y avoir vu des ministres », *Ouest France*, le 05/04/2021

<https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/diners-clandestins-l-organisateur-presume-pierre-jean-chalencon-nie-y-avoir-cotoye-des-ministres-7e864112-95de-11eb-8cec-5ff33461cb1a>

« Près de 80 % des milliardaires français sont des héritiers, selon Forbes », *Ouest France*, le 16/05/2021

<https://www.ouest-france.fr/economie/pres-de-80-des-milliardaires-francais-sont-des-heritiers-selon-forbes-e12c546e-b63b-11eb-9d0b-d31a5f1d6514>

Coureau Mathieu, « Le football est un sport élitiste qui a très vite gagné les masses populaires », *Ouest France*, le 31/05/2021

<https://www.ouest-france.fr/sport/football/football-et-politique-un-siecle-de-relations-etroites>

[decryptees-1abbc6-b228-11eb-99e9-492a6d7bf1f6](https://www.ouest-france.fr/sport/football/football-l-uefa-supprime-la-regle-du-but-a-l-exterieur-50fc2066-d4f1-11eb-8ba8-8a08e843d49f)

« L'UEFA supprime la règle du but à l'extérieur dès la saison prochaine », *Ouest France*, le 24/06/2021

<https://www.ouest-france.fr/sport/football/football-l-uefa-supprime-la-regle-du-but-a-l-exterieur-50fc2066-d4f1-11eb-8ba8-8a08e843d49f>

« Le témoignage des gendarmes de la Chapelle-sur-Erdre », *Ouest France*, le 26/11/2021

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/video-attaque-au-couteau-le-temoignage-des-gendarmes-de-la-chapelle-sur-erdre-d0795a14-237a-4d29-ae81-d0fd9cc43240>

« Budget 2023 : Élisabeth Borne déclenche un dixième 49.3, la Nupes dépose une motion de censure », *Ouest-France* (avec AFP), le 15/12/2022

<https://www.ouest-france.fr/politique/institutions/assemblee-nationale/elisabeth-borne-declenche-un-dixieme-49-3-pour-faire-adopter-definitivement-le-budget-2023-5aa432be-7c72-11ed-9ce8-d142ab264f7c>

« Antiterrorisme et Ultragauche : la gouvernance par la peur », *Paris-Luttes Infos*, le 17/02/2021,

<https://paris-luttes.info/antiterrorisme-et-ultragauche-la-14752>

Lachièze-Rey Marc, « La disparition du temps en relativité », *Pour la Science*, N° 397, 23/10/2010,

<https://www.pourlascience.fr/sd/physique-theorique/la-disparition-du-temps-en-relativite-6185.php>

Bourgeois Marie-Pierre, « Pourquoi les gilets jaunes veulent un référendum d'initiative citoyenne », *Public Sénat*, le 14/12/2018

<https://www.publicsenat.fr/article/politique/pourquoi-les-gilets-jaunes-veulent-un-referendum-d-initiative-citoyenne-136372>

Fitoussi Rebecca, « Gaël Giraud : “La reconstruction écologique crée de l'emploi et donne du sens à votre boulot” », *Public Sénat*, le 04/07/2020

<https://www.publicsenat.fr/article/politique/gael-giraud-la-reconstruction-ecologique-cree-de-l-emploi-et-donne-du-sens-a-votre>

« Bilan du quinquennat Macron : les principales réformes à retenir », *Public Sénat*, le 09/08/2021
<https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/bilan-du-quinquennat-macron-les-principales-reformes-a-retenir-190037>

« Les libertés publiques ont-elles reculé sous Macron ? », *Public Sénat*, le 12/08/2021
<https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/les-libertes-publiques-ont-elles-recule-sous-macron-190053>

« Sondage : 68 % des Français ont jugé la campagne inintéressante », *Public Sénat*, le 10/04/2022
<https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/presidentielle-pourquoi-les-francais-se-sont-abstenus-201843>

Clavier Henri, « Grève : Pour éviter la “prise d’otage”, les sénateurs LR veulent instaurer un service minimum », *Public Sénat*, le 06/03/2023
<https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/greve-pour-eviter-la-prise-d-otage-les-senateurs-lr-veulent-instaurer-un>

David Romain, « Ce que l’on sait de la réforme du RSA qui arrivera au Parlement en juin », *Public Sénat*, le 28/04/2023
<https://www.publicsenat.fr/actualites/emploi/ce-que-lon-sait-de-la-reforme-du-rsa-qui-arrivera-au-parlement-en-juin>

« Le discours va-t-en-guerre de Bush après le 11 Septembre », *Radio Canada*, le 01/09/2021
<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/plus-on-est-de-fous-plus-on-lit/segments/entrevue/369539/georges-w-bush-discours-11-septembre-cuccioletta-parenteau>

Joly Gaële, « Crise des migrants : un camp plus propre et plus salubre à Grande-Synthe », *Radio France*, le 06/03/2016
<http://www.franceinfo.fr/actu/faits-divers/article/crise-des-migrants-un-camp-plus-propre-et-plus-salubre-grande-synthe-772057>

Mourgues Elsa, « La justice est-elle moins sévère pour les puissants ? », Émission « Les idées claires », *Radio France*, le 28/11/2018
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/la-justice-est-elle-moins-severe-pour-les-puissants->

[2903207](#)

Collombat Benoît, « Pénurie de masques : les raisons d'un "scandale d'État" », *Radio France*, le 23/03/2020

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/penurie-de-masques-les-raisons-d-un-scandale-d-etat-2669782>

« Classement mondial de la liberté de la presse 2020 : "Nous entrons dans une décennie décisive pour le journalisme, et le coronavirus est un facteur multiplicateur" », *Reporters sans frontières*, le 19/04/2020

<https://rsf.org/fr/classement-mondial-de-la-liberte-de-la-presse-2020-nous-entrons-dans-une-decennie-decisive-pour-le>

Folliot Philippe (Président de l'Alliance centriste, député de 2002 à 2020, puis sénateur depuis 2020) & Dupuy Emmanuel (*Évolution de la guerre asymétrique contre le terrorisme : L'exemple de la lutte contre les groupes armés terroristes dans la bande sahélo-saharienne, en Afrique de l'Ouest et dans le Golfe de Guinée*, **Res Militaris**, hors-série : « France : opérations récentes, enjeux futurs », Décembre 2016

http://resmilitaris.net/ressources/10250/32/res_militaris_article_folliot_-_dupuy_evolution_de_la_guerre_asymetrique_contre_le_terrorisme.pdf

« Interpellations, tir de LBD, plusieurs journalistes indépendants visés par la police : la loi "anti-casseurs" en action ... », *Révolution Permanente.fr*, le 20/04/2019,

<https://www.revolutionpermanente.fr/Interpellations-tir-de-LBD-plusieurs-journalistes-independants-vises-par-la-police-la-loi-anti>

Briffa Enzo, « "C'est pas des syriens", les ukrainiens "on peut en tirer profit" : surenchère réac à la télé », *Révolution Permanente*, le 25/02/2022

<https://www.revolutionpermanente.fr/C-est-pas-des-syriens-les-ukrainiens-on-peut-en-tirer-profit-surenchere-reac-a-la-tele>

Maffei Dorian, « Malgré les profits, Carrefour supprime près de 1000 emplois en France », *Révolution Permanente*, le 26/06/2023

<https://www.revolutionpermanente.fr/Malgre-les-profits-Carrefour-supprime-pres-de-1000->

emplois-en-France

« Manuel Valls : “Il y aura un avant et un après”, Charlie Hebdo », **RFI**, le 10/01/2015
<https://www.rfi.fr/fr/france/20150110-manuel-valls-charlie-hebdo-terrorisme-attentat-securite-france>

« “L'économie c'est la vie, il est temps de reprendre le chemin du travail”, assure Gérard Darmanin », Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, répond aux questions de Jean-Jacques Bourdin, sur **RMC et BFMTV**, le 14/06/2020
https://www.youtube.com/watch?v=hmppYIjD1fY&fbclid=IwAR0S-i_WOWMCKyZcTfqzNNxsElc4nRCbraBnpu2RzyA3SPVD6k-1BLBIIE

Meier Olivier (Professeur des Universités), « Pierre Bourdieu et les formes de Capital », **RSE** (Gouvernance, Éthique et Développement), le 16/03/2020
https://www.rse-magazine.com/Pierre-Bourdieu-et-les-formes-de-Capital_a3583.html

Cyprien Cini, « Présidentielle 2022 : les thèmes des débats présidentiels ont-ils évolué depuis 1974 ? », **RTL**, le 20/04/2022
<https://www.rtl.fr/actu/politique/presidentielle-2022-les-themes-des-debats-presidentiels-ont-ils-evolue-depuis-1974-7900146377>

Darmanin Gérard, « Gérard Darmanin : “Il n'y a pas de violences policières” », Émission « Les auditeurs ont la parole », **RTL**, le 29/03/2023
https://www.youtube.com/watch?v=OQCoAK62zTk&ab_channel=RTL

Vetter Thibault, « Blocages et grèves ce mercredi 8 mars : l'écluse de Marckolsheim évacuée par la police », **Rue 89 Strasbourg**, le 08/03/2023
<https://www.rue89strasbourg.com/blocages-greves-evacuation-ecluse-marckolsheim-258800>

Lemke Coralie, « La masse des objets créés par l'humain est sur le point de dépasser la biomasse », **Sciences et Avenir**, le 11/12/2020
https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/la-masse-des-objets-crees-par-l-humain-a-depasse-la-masse-de-la-nature-sur-terre_149942?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR28fY7lCMFgkVDFhftAC0aOpDL

[mwJ1RheJXYVTFDbDIFffrUZKPt4Xodb8#Echobox=1607706629](http://www.scienceshumaines.com/le-declassement-fantasme-ou-realite_fr_25010.html)

Molénat Xavier, « Le déclassement, fantasme ou réalité ? », *SciencesHumaines.com*, Mars – Avril – Mais 2010

https://www.scienceshumaines.com/le-declassement-fantasme-ou-realite_fr_25010.html

Nau Jean-Clément, « Comment la kalachnikov a changé le monde », *Slate.fr*, le 11/02/2012

<https://www.slate.fr/story/49857/kalachnikov>

Pottier Jean-Marie, « La nouvelle figure de style récurrente de François Hollande s'appelle la dislocation à gauche », *Slate.fr*, le 18/09/2014

<http://www.slate.fr/story/92325/hollande-dislocation-gauche>

Cassely Jean-Laurent, « Les polémiques autour du filtre bleu-blanc-rouge sur Facebook sont dérisoires », *Slate.fr*, le 18/11/2015

<http://www.slate.fr/story/110155/polemiques-filtre-bleu-blanc-rouge-facebook>

Clivio Inès, « On connaît désormais les limites ultimes de l'endurance humaine », *Slate.fr*, le 06/06/2019

<http://www.slate.fr/story/178143/limites-ultimes-endurance-humaine>

Parbaud Corentin, « Facebook est devenu le réseau des boomers », *Slate.fr*, le 14/07/2021

<https://www.slate.fr/story/211945/facebook-devenu-reseau-social-boomers-reactionnaire>

Von Drehle David, « Uncovering the History of the Triangle Shirtwaist Fire », *Smithsonianmag*, Août 2006

<https://www.smithsonianmag.com/history/uncovering-the-history-of-the-triangle-shirtwaist-fire-124701842>

« Maltraitance animale : les images chocs, la marque de fabrique de L214 », *Sud Ouest*, le 03/11/2016

<https://www.sudouest.fr/2016/11/03/maltraitance-animale-les-images-chocs-la-marque-de-fabrique-de-l214-2556548-6095.php?nic>

« Obama tells of “sacrifice for next generation” », *Telegraph*, le 01/06/2009

<https://www.telegraph.co.uk/finance/newsbysector/transport/general-motors/5423926/Obama-tells-of-sacrifice-for-next-generation.html>

Sénéjoux Richard, « Gilets jaunes : des journalistes aussi victimes de violences policières », *Télérama*, le 11/12/2018

<https://www.telerama.fr/medias/gilets-jaunes-des-journalistes-aussi-victimes-de-violences-policieres,n5931124.php>

Leroy Benoit, « Grève dans les raffineries : le Medef dénonce une prise “en otage” des Français par la CGT », *TF1 info*, le 16/10/2022

<https://www.tf1info.fr/societe/video-penurie-de-carburants-greve-dans-les-raffineries-le-medef-denonce-une-prise-en-otage-des-francais-par-la-cgt-2235600.html>

Tarquino Cyril et Marie-Louise, Thomasson Julien, Trousselard Marion, « Les maltraitances de l'enfance laissent des cicatrices dans l'ADN », *The Conversation*, le 24/06/2021

<https://theconversation.com/les-maltraitances-de-lenfance-laissent-des-cicatrices-dans-ladn-157900>

« Funds for Rana Plaza victims reach \$30m target », *The Daily Star*, le 09/06/2015

<https://www.thedailystar.net/business/funds-rana-plaza-victims-reach-30m-target-94171>

« G.M., Detroit and the Fall of the Black Middle Class », *The New York Times Magazine*, le 24/06/2009

<https://www.nytimes.com/2009/06/28/magazine/28detroit-t.html>

« Système », *Trashtalk*,

<https://trashtalk.co/systeme-basket>

Maillé Pablo, « Les mines de charbon australiennes nourrissent les incendies », *Usbek & Rica*, Édition du 03/01/2020,

<https://usbeketrica.com/article/face-aux-incendies-l-australie-persiste-a-soutenir-le-charbon>

Fontaine Pierre, Thay Willian, « Pourquoi il faut traiter les antifas et les black blocs en terroristes », *Valeurs Actuelles*, le 07/12/2020
<https://www.valeursactuelles.com/societe/pourquoi-il-faut-traiter-les-antifas-et-les-black-blocs-en-terroristes>

Sources d'informations et documents officiels (en ligne) non universitaires

Granger Marc-Antoine (Maître de Conférences en Droit Public, à l'Université de Franche-Comté),
« État d'urgence et constitution », *Actu-Juridique.fr*, publié le 09/07/2018

<https://www.actu-juridique.fr/constitutionnel/etat-durgence-et-constitution>

Houben Henri, *Actuel Marx Paris Nanterre*

http://actuelmarx.parisnanterre.fr/cm6/com/MI6_Eco_Houben_Henri.doc

« Classement des États du monde par puissance militaire en 2017 », *Atlasocio.com*, le 04/03/2017

http://www.atlasocio.com/classements/defense/puissance-militaire/classement-etats-par-puissance-militaire-monde_2017.php

« Gilets jaunes en France : un bilan inquiétant », *Amnesty International*, le 19/11/2019

<https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/gilets-jaunes-un-bilan-inquietant>

« Évacuation place de la République : Nos associations demandent une politique alternative pour rompre ce cycle infernal de violences » (communiqué de presse), *Amnesty International*, le 24/11/2020

<https://www.amnesty.fr/presse/nous-appelons-le-gouvernement-a-mettre-en-place-une>

« Jules Ferry (1885) : Les fondements de la politique coloniale (28 juillet 1885) », *Assemblée Nationale*,

<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/jules-ferry-28-juillet-1885>

Fillon François (ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité), « Projet de loi portant sur réforme des retraite », enregistré à la Présidence de l'*Assemblée nationale* le 28 mai 2003

<https://www.assemblee-nationale.fr/12/projets/pl0885.asp>

« Compte rendu “Commission d'enquête sur les migrations, les déplacements de populations et les conditions de vie et d'accès au droit des migrants, réfugiés et apatrides en regard des engagements nationaux, européens et internationaux de la France” », Travaux parlementaires, *Assemblée Nationale*, le 21/07/2021

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cemigrants/115cemigrants2021023_compte-rendu#

Association Andromède, Observatoire de Marseille, *Astronomia (.fr)*,

https://astronomia.fr/6eme_partie/RelativiteGenerale.php

« Les mesures non-conventionnelles », *Banque de France*, le 19/03/2019

<https://www.banque-france.fr/politique-monetaire/cadre-operationnel-de-la-politique-monetaire/les-mesures-non-conventionnelles>

« Les programmes d'achats d'actifs », *Banque de France Eurosysteme*, 2022

<https://www.banque-france.fr/fr/strategie-monetaire/cadre-operationnel/programmes-achat-actifs>

Bible, Ancien et Nouveau Testaments (en ligne)

Sartre Maurice, « Des Maccabées très sulpiciens ! », *Booksmag*, le 22/12/2008

<https://web.archive.org/web/20090204032457/http://www.booksmag.fr/interactif/wikigrill/wikigrill-detaille/article/des-maccabees-tres-sulpiciens.html>

Organisation Internationale du Travail, *La sécurité en chiffres. Indications pour une culture mondiale de la sécurité au travail*, **Bureau International de Travail**, Genève, 2003,

https://www.ilo.org/legacy/english/protection/safework/worldday/report_fra.pdf

Goudou Guillaume, « Tout savoir sur Vincent Bolloré : fortune, activités, entreprises, polémiques », *Business cool*, le 01/12/2022

<https://business-cool.com/decryptage/analyse/vincent-bollore-fortune-entreprises>

« Procès verbal d'affichage », Conseil municipal de *Caen Normandie (.fr)*, séance du 22 mars 2021

https://caen.fr/sites/default/files/2021-03/21_03_22_PV_CM_0.pdf

Malcolm X, « *Message to the grassroots* » (prononcé le 10/11/1963), *California State University, Northridge*

<http://www.csun.edu/~hcpas003/grassroots.html>

Boisson Marine, Collombet Catherine, Damon Julie, Delaveau Bertille, Tournadre Jérôme, Verrier Benoît, « La mesure du déclassement Informer et agir sur les nouvelles réalités sociales », *Centre d'analyse Stratégique (.gouv.fr)*, Juillet 2009, pp. 28 – 3
<http://www.la-revanche-des-ses.fr/CAS-Lamesuredudeclassement.pdf>

Centre National de Documentation Pédagogique

<http://www.cndp.fr/archive-musagora/citoyennete/citoyennete/citoyens-classes.htm>

« Identité », *Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales*

<http://www.cnrtl.fr/definition/identite>

« Redresseur de torts », *Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales*,

<https://www.cnrtl.fr/definition/academie8/redresseur>

Piton Sophie et Vatan Antoine, « Comment expliquer la déformation du partage de la valeur ajoutée depuis 30 ans ? », *Cepii*, le 12/11/2018

<http://www.cepii.fr/blog/bi/post.asp?IDcommuniqu=625>

Rouban Luc et Tournay Virginie, « Le populisme contre la science », Le baromètre de la confiance politique, la note #3, vague 10, *Cévipof*

https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/CEVIPOF_confiance_populisme_ROUBAN%20%26%20TOURNAY.pdf

« Face au rejet massif, le gouvernement doit retirer sa réforme », Communiqué intersyndical, *CGT*, le 01/02/2023

<https://www.cgt.fr/comm-de-presse/face-au-rejet-massif-le-gouvernement-doit-retirer-sa-reforme>

« Jus ad bellum et jus in bello », *Comité international de la Croix-Rouge*, le 29/10/2010

<https://www.icrc.org/fr/doc/war-and-law/ihl-other-legal-regmies/jus-in-bello-jus-adbellum/overview-jus-ad-bellum-jus-in-bello.htm>

Commission Nationale du Débat Public

<http://www.cndp.fr>

Astruc Rémi, « Retour sur la “communauté terrible” », *Communauté des chercheurs sur la communauté*,

https://communautedeschercheurssurlacommunautewordpress.com/retour-sur-la-communaute-terrible/#_ftnref3

« Maintenant, ça suffit », *Communiqué de presse des syndicats UNSA-Police et Alliance*, publié le 30/06/2023,

<http://police.unsa.org/actualites/communique-de-presse/article/demander-le-calme-ne-suffit-plus>

« Bilan du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 », *Conseil Constitutionnel*,

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/election-presidentielle-2002/bilan-du-premier-tour-de-l-election-presidentielle-de-2002>

« Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 », *Conseil Constitutionnel*,

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789>

« Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur, à jour de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 », *Conseil Constitutionnel*

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>

« Insertion Sociale, Intégration Sociale », *Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale*,

<https://www.cnle.gouv.fr/insertion-sociale-integration.html#nb2>

« Principe de non refoulement », *Convention de Genève de 1951* (art. 33)

« Salaire minimum national », *Country Economy*,

<https://fr.countryeconomy.com/marche-du-travail/salaire-minimum-national>

« Le droit des contrats », *Cours de Droit.Net*, le 12/03/2019

<https://cours-de-droit.net/le-droit-des-contrats-a121610718>

« Les mesures non-conventionnelles », *CVCE*, 2022

<https://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/7124614a-42f3-4ced-add8-a5fb3428f21c/ddb6ed04-b474-4987-b157-d09a613da094>

Anelli Laure, « Détention provisoire, l'interminable attente », *DEDANS DEHORS* n°117 – Décembre 2022, relayé par *L'Observatoire international des prisons, section française*

https://oip.org/analyse/detention-provisoire-linterminable-attente/#_ftn12

« Le national-socialisme (1933 – 1945) », section Parlement, *Deutscher Bundestag*,

https://www.bundestag.de/fr/parlement/histoire/troisieme_reich-200682

Huet Gérard, « ahimsā », *Dictionnaire Héritage du Sanscrit, DICO*

<https://sanskrit.inria.fr/DICO/8.html#ahi.msaa>

« Athlétisme », *Dicodusport*, le 31/01/2023

<https://dicodusport.fr/definition-sport/athletisme>

« Identité », *Dictionnaire de l'Académie française*, 8e édition (1935)

<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A8I0041>

« Élire », *Dictionnaire de l'Académie Française (9eme édition)*

<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9E0787>

« Consommation », *Dictionnaire des synonymes-antonymes*,

<http://www.synonymes-antonymes.com/synonymes/consommation>

« Définition Fait du prince », *Dictionnaire du droit du travail*, Tissot Éditions,

<https://www.editions-tissot.fr/droit-travail/dictionnaire-droit-travail-definition.aspx?idDef=287&definition=Fait+du+prince>

« Jurisprudence », *Dictionnaire juridique de Serge Braudo*, 1996 – 2023

Dictionnaire linternaute,

<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/a-part-entiere>

« Tourner », définition dans *le Dictionnaire Littré*

<https://www.littre.org/definition/tourner>

« Terrorisme », *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*,

<https://dictionnaire-droit-humanitaire.org/content/article/2/terrorisme>

De Gaulle Charles, « Discours de Brazzaville, le 30 janvier 1944 », *Digithèque de matériaux juridiques et politiques*, 2006

<https://mjp.univ-perp.fr/textes/degaulle30011944.htm>

« Constitution des États-Unis », *Préambule*, *Digithèque MJP, Université de Perpignan*, 2002

<https://mjp.univ-perp.fr/constit/us1787.htm>

« Déclaration unanime des treize États unis d'Amérique réunis en Congrès le 4 juillet 1776. États-Unis – Déclaration d'indépendance », *Digithèque MJP, Université de Perpignan*, 2002

<https://mjp.univ-perp.fr/constit/us1776.htm>

« FDVA 2 – Projets nouveaux et/ou innovants – Fonctionnement pour 2021 », *DRAJES Normandie* (fdva-2---calvados---sdjes-14-19832.pdfv)

Beraud Alain, « Walras et l'économie publique », *Econpapers*, 2011

<https://econpapers.repec.org/paper/haljournal/halshs-00508902.htm>

Macron Emmanuel, « Adresse aux Français, 13 avril 2020 », *Élysée*

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/04/13/adresse-aux-francais-13-avril-2020>

Chapuisat Louis-Jérôme, « DÉCISION EXÉCUTOIRE », *Encyclopædia Universalis*,

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/decision-executoire>

Detienne Marcel, *HÉSIODE (VIIIe-VIIe s. av. J.-C.)*, *Encyclopædia Universalis*,

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/hesiode>

Lambauer Barbara, *Collaborations en Europe (1939-1945)*, « Guerres, traces, mémoires », *Encyclopédie d'Histoire Numérique de l'Europe*,

<https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/guerres-traces-m%C3%A9moires/occuper-%C3%AAtre-occup%C3%A9/collaborations-en-europe-1939-1945#sommaire-d-finition>

Bouchart D'orval Jean, *Fondation Denis Guichard*,

<http://fondationdenisguichard.com/spip.php?article37>

« La devise Olympique », *France Olympique le site institutionnel*,

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/4933-la-devise-olympique.html>

Boissieu Laurent, « Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) », *France Politique*, le 06/03/2019

<https://www.france-politique.fr/ligue-communiste-revolutionnaire.htm>

Boissieu Laurent, « Lutte Ouvrière (LO) », *France Politique*, le 06/03/2019

<https://www.france-politique.fr/elections-lutte-ouvriere.htm>

« L'article 49.3 : comment ça marche ? », *Gouvernement.fr*, le 16/06/2015

<https://www.gouvernement.fr/actualite/l-article-49-3-comment-ca-marche>

Collard Antoine, « Rapport Greenpeace : les géants de l'agroalimentaire réalisent des milliards de bénéfices grâce à la guerre et à la pandémie », *Greenpeace*, le 28/02/2023

<https://www.greenpeace.org/belgium/fr/communiqu%C3%A9-de-presse/51579/rapport-greenpeace-les-g%C3%A9ants-de-l-agroalimentaire-r%C3%A9alisent-des-milliards-de-b%C3%A9n%C3%A9fices-gr%C3%A2ce-%C3%A0-la-guerre-et-%C3%A0-la-pand%C3%A9mie>

Éditions *Grevis*, site web,

<https://editionsgrevis.com/a-propos>

Agier Michel, « Gérer les indésirables », *Grotius.fr*, le 13/04/2009

<http://www.grotius.fr/des-camps-de-refugies-au-gouvernement-humanitaire>

« Conclusion on Protection Safeguards in Interception Measures », In : « Report of the Fifty-Fourth of the Executive Committee of the High Commissioner's Programme », *Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés*, 2003,

« *Interception de demandeurs d'asile et de réfugiés : le cadre international et les recommandations en vue d'une approche globale* », **Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés**, le 17 avril 2006

« Syndicats français, Entre révolution et réforme », **Herodote (.net)**,
https://www.herodote.net/Entre_revolution_et_reforme-synthese-2119.php

Centre d'Études et de Recherches de l'Enseignement Militaire Supérieur, *Le concept de « zéro mort »*, **Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire**, Septembre 2005
<https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/1339/Concept%20de%20z%C3%A9ro%20mort%20-%202005.pdf>

Rey Jean-Michel, « Les femmes, le féminin et le politique après Nicole Loraux », Colloque de Paris (**INHA**), Classics@7, Novembre 2007
http://nrs.harvard.edu/urn-3:hnc.jissue:ClassicsAt.Issue07.Les_femmes_le_feminin_et_le_politique.2010/
<https://chs.harvard.edu/CHS/article/display/3369>

« Dépense de consommation finale des ménages / Dépense des ménages », **INSEE**, 27/01/2021
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1322>

« Moyenne », **INSEE**,
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1970>

« Professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés des employeurs privés et publics – PCS-ESE 2017 », **INSEE**
<https://www.insee.fr/fr/information/2912545>

« Ratios de dette des agents non financiers », **INSEE**, le 20/07/2023
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2123194>

« Salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques : En 2013, le salaire net moyen baisse de 0,3 % en euros constants », Chaput Hélène, Pinel Christine et Wilner Lionel (département de l'Emploi et des revenus d'activité, Insee), **INSEE**

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1370897>

« Tableaux de l'économie française », *Édition 2017, INSEE*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2569358?sommaire=2587886>

« Une insertion professionnelle des jeunes plus difficile dans la région », Dufeutrelle Julie, Fievet Amélie, Hilary Solène (Insee) *INSEE*, le 13/10/2022

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6537766>

« Unité de consommation », *INSEE*

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1802>

Dufrêne Nicolas, Felter Clémentine et Giraud Gaël, « Les arguments juridiques en faveur d'une conversion des titres de dette publique détenus par la BCE en investissements verts », *Institut Rousseau*, le 07/11/2021

<https://www.institut-rousseau.fr/les-arguments-juridiques-en-faveur-dune-conversion-des-titres-de-dette-publique-detenus-par-la-bce-en-investissements-verts/?fbclid=IwAR28fYuWIXex-P78fTVM20PHLSNhuWUduPAstlgbyDlc1tyqfG9JEQzFDfw>

« Présidentielle 2022 | Profil des abstentionnistes et sociologie des électorats », *Ipsos*, le 10/04/2022

<https://www.ipsos.com/fr-fr/presidentielle-2022/1er-tour-abstentionnistes-sociologie-electorat>

Journal du Droit Administratif (JDA), 2016, Dossier 01 « État d'urgence » (dir. Andriantsimbazovina, Francos, Schmitz & Touzeil-Divina) ; Art. 23.

Kaczynski Theodore, *Le Manifeste de l'Unabomber, la Société Industrielle et son Avenir*, In Libro Veritas Éditions, Collection Essais / Critiques (par Azdar)

https://electrodes.files.wordpress.com/2008/12/manifeste_de_unabomber_1995_theodore_kaczynski.pdf

« Animaux abattus dans le monde » (chiffres 2018 et 2019), *L214*,

<https://www.l214.com/animaux/chiffres-cles/statistiques-nombre-animaux-abattus-monde-viande>

« L'habeas corpus aux États-Unis après 2001 », *L'oiseau moqueur*, *Comprendre la justice anglaise et américaine*, le 04/01/2017

<http://loiseaumoqueur.com/?p=3415#anote5>

Druon Jean, « Un siècle de progrès sans merci – 1900 / 2000, Des grains de sable » (en six parties), *La cinquième / Culture Production*, 2001

<https://www.canal->

[u.tv/video/cerimes/un_siecle_de_progres_sans_merci_le_diktat_de_la_rationalite.11234](https://www.canal-tv/video/cerimes/un_siecle_de_progres_sans_merci_le_diktat_de_la_rationalite.11234)

<https://www.canal->

[u.tv/video/cerimes/un_siecle_de_progres_sans_merci_1900_2000_1_acceleration_d_une_destinee.11229](https://www.canal-tv/video/cerimes/un_siecle_de_progres_sans_merci_1900_2000_1_acceleration_d_une_destinee.11229)

« Le baptême », Église Catholique de France, Édité par *La conférence des évêques de France*,

<https://eglise.catholique.fr/approfondir-sa-foi/la-celebration-de-la-foi/les-sacrements/le-bapteme>

« Les crédits *subprimes* », *La finance pour tous*, le 17/07/2019,

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/crises-economiques/crise-des-subprimes/les-credits-subprimes>

« superlatif », *La langue française*,

<https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/superlatif>

La Pétroleuse, « Espace de lutte pour l'autonomie », Home (site web)

<https://lapetroleusecaen.wordpress.com>

« Les grandes dates de la retraite en France », *La retraite en clair*, le 12/12/2019

<https://www.la-retraite-en-clair.fr/retraite-france-monde/retraite-france-evenements-marquants/grandes-dates-retraite-france>

« Que faire pour toucher sa retraite en résidant à l'étranger ? », *La retraite en clair*,

<https://www.la-retraite-en-clair.fr/vivre-retraite/passer-retraite-etranger/percevoir-retraite-residant-etranger>

Devaux Romain (Sciences Po Lille), « Mossoul, 2014 : l'étrange défaite », *La revue d'histoire militaire*, le 26/02/2023

https://larevuedhistoiremilitaire.fr/2023/04/26/mossoul-2014-letrange-defaite/#_ftn18

« Patronat », *La Toupie*,

<https://www.toupie.org/Dictionnaire/Patronat.htm>

Nicaise Guillaume, « Foucault : le concept de normation et de normalisation », *Laboratoire de la gouvernance*,

<http://www.lagouvernance.fr/foucault-le-concept-de-normation-et-normalisation>

« Civilisation », *Larousse Encyclopédie*

<https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/civilisation/34231>

« Féodalité », *Larousse Encyclopédie*

<https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/f%C3%A9odalit%C3%A9/51620>

« Identité », *Le Dictionnaire*

<https://www.le-dictionnaire.com/definition/identit%C3%A9>

« Vers une stratégie de sortie de crise », *Le service d'information du Centre Patronal Suisse*, Publication Hebdomadaire, N° 3284 – 15 avril 2020

<https://www.centrepatronal.ch/wp-content/uploads/2021/03/cp-2020-04-15-fr.pdf>

Saint Jean-Paul II (1920-2005), *Encyclique Dominum et vivificantem*, n. 24 (trad. © Libreria Editrice Vaticana), In : « L'Esprit Saint vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit », Diocèse de Lyon, *Le site de l'Église catholique dans le Rhône et le Roannais*, le 26/05/2019

<https://lyon.catholique.fr/vivre-sa-foi/parole-de-dieu/meditation-de-levangile/2019/05/20/lesprit-saint-vous-fera-souvenir-de-tout-ce-que-je-vous-ai-dit>

Maître Alexandra Hawrylyszyn, Avocat à Paris, « Le droit de manifester », *Legadroit*

<https://www.legadroit.com/droit-penal/le-droit-de-manifester>

- « Loi n°55-385 du 3 avril 1955 instituant un état d'urgence et en déclarant l'application en Algérie », *Légifrance*
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000006404786/1955-04-07/#LEGIARTI000006404786>
- « Chapitre Ier : Dispositions générales (Articles 17 à 17-12) » du code de civil, *Légifrance*, le 23/07/1993
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006117612
- « LOI n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels », *Légifrance*, le 09/08/2016
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032983213>
- « Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse », Article 31, *Légifrance*, 01/01/2023
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000877119>
- « Titre II : De la propriété (Articles 544 à 577) », Livre II : Des biens et des différentes modifications de la propriété (Articles 515-14 à 710-1), Code civil, *Légifrance*, version en vigueur au 1er Mars 2023
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006117904
- Berruyer Olivier, « Historique du PIB de la France », *Les crises*, le 21/01/2013
<https://www.les-crises.fr/historique-pib-france>
- Linhart Danièle, « Salariat et modernisation managériale », *Les Déconnomistes*, le 22/07/2017
<https://www.youtube.com/watch?v=4WNWkv17GK4>
- Brisard Jean-Charles – Président du Centre d'Analyse du Terrorisme (CAT), « Compte-rendu : Les finances et financements de Daesh », cycle « comprendre l'État Islamique », Comité Moyen-Orient et monde arabe, *Les jeunes IHEDN*, le 12/12/2018
https://jeunes-ihedn.org/wp-content/uploads/2019/05/CCEI_CR3_JCBRISARD.pdf

Rodde Alexandre (lieutenant de la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale, chercheur spécialisé dans les problématiques de terrorisme et de tueries de masse), « Terrorisme en France – Panorama des mouvances radicales en 2021 », *Les notes du Centre de Recherche de l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale*, Numéro 66, Janvier 2022

« Concours de la force publique et expulsion locative », *Les services de l'État en Dordogne*, mise à jour le 03/04/2017

<http://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Polices-administratives/Concours-de-la-force-publique/concours-de-la-force-publique-et-expulsion-locative>

« Évacuation d'un squat à Bordeaux présentant un péril grave et imminent », *Les services de l'État en Gironde*, le 23/07/2019

<http://www.gironde.gouv.fr/Actualites/Communiqués-et-dossiers-de-presse/Evacuation-d-un-squat-a-Bordeaux-presentant-un-peril-grave-et-imminent>

Jeny Guillaume, « La France des Trente Glorieuses », *Major Prépa*, le 12/11/2021

<https://major-prepa.com/geopolitique/france-trente-glorieuses>

« L'affaiblissement d'une variable socio-politique : le basculement à droite du vote ouvrier », *Melchior*, 2020

<https://www.melchior.fr/exercice/document-3-l-affaiblissement-d-une-variable-socio-politique-le-basculement-droite-du-vote>

« Joseph Schumpeter », *Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique*,

<https://www.economie.gouv.fr/facileco/joseph-schumpeter#>

« La rémunération des enseignants », *Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse*, Août 2023

<https://www.education.gouv.fr/la-remuneration-des-enseignants-7565>

« Résultats de l'élection présidentielle 2002 », *Ministère de l'Intérieur et des outre-mer*

<https://mobile.interieur.gouv.fr/Elections/Les->

[resultats/Presidentielles/elecresult__presidentielle_2002/\(path\)/presidentielle_2002/index.html](https://resultats/Presidentielles/elecresult__presidentielle_2002/(path)/presidentielle_2002/index.html)

« chiffres-clefs du budget 2022 », *Ministère de l'Intérieur*

https://www.interieur.gouv.fr/sites/minint/files/medias/documents/2021-10/Chiffres-clefs-budget-2022_0.pdf

« Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 », Art. 13, *Ministère de la Justice*, le 01/08/2001

<http://www.textes.justice.gouv.fr/textes-fondamentaux-10086/droits-de-lhomme-et-libertes-fundamentales-10087/declaration-universelle-des-droits-de-lhomme-de-1948-11038.html>

« La coordination des politiques économiques en Europe (Tome II) : surmonter le désordre économique en Europe, 2. Une rupture avec les “Trente Glorieuses” », *Mon Sénat*,

<https://www.senat.fr/rap/r08-342/r08-34215.html>

« Courrier du NPA à l'Union populaire et à La France insoumise », *Nouveau Parti Anticapitaliste*, le 05/07/2022

<https://nouveaupartianticapitaliste.org/agir/politique/courrier-du-npa-lunion-populaire-et-la-france-insoumise>

« Violente répression à Millau », *Nouveau Parti Anticapitaliste*, le 09/03/2023

<https://nouveaupartianticapitaliste.org/communiquer/violente-repression-millau>

« La fortune des milliardaires a davantage augmenté depuis le début de la pandémie qu'en une décennie », *Oxfam France*, le 17/01/2022

<https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/la-fortune-des-milliardaires-a-davantage-augmente-depuis-le-debut-de-la-pandemie-que-une-decennie>

Manon Simone, « Héraclite. Pólemos est le père de toutes choses », *Philolog*, le 15/02/2014

<https://www.philolog.fr/heraclite-polemos-est-le-pere-de-toutes-choses>

De Ricolfis François, « Les emprunteurs “Subprime” aux Etats-Unis », *Politique du Logement*, le 13/03/2016,

<https://politiquedulogement.com/dictionnaire-du-logement/s/subprime>

« Schulden », *Pons*, Dictionnaire en ligne,

<https://fr.pons.com/traduction/allemand-fran%C3%A7ais/schulden>

« Shirtwaist Kings », American experience, *Public Broadcasting Service*, 2011,

<https://www.pbs.org/wgbh/americanexperience/features/shirtwaist-kings>

Gaillard Olivier, « Apprenez à courir plus lentement ! », *Runners.fr*

<http://runners.fr/footings-courez-vous-a-la-bonne-allure-ou-trop-vite>

« Assignation à résidence d'un étranger renvoyé de France », *Service-Public*, le 21/03/2022

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20127>

« Éloignement d'un étranger (expulsion, OQTF...) », *Service-Public.fr*,

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N109>

« Baisse alarmante du niveau de recrutement des gardiens de la paix en Île-de-France », *Sénat.fr*, le 14/01/2021

<https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ210119989.html>

« “Quoi qu'il en coûte” : la Banque centrale européenne face à la crise », *Sénat.fr*, le 18/06/2015

<https://www.senat.fr/rap/r14-533/r14-5332.html>

Piton Sophie, « Comment expliquer la déformation du partage de la valeur ajoutée depuis 30 ans ? », *Ses-Ens*, le 28/09/2018

<https://ses.ens-lyon.fr/articles/comment-expliquer-la-deformation-du-partage-de-la-valeur-ajoutee-depuis-30-ans>

KINOCAEN, *société.com*

<https://www.societe.com/societe/kinocaen-829175561.html>

Société des Nations, 1937 : Article 1, paragraphe 2

Jenik Claire, « L'emploi, première préoccupation des électeurs français », *Statista*, le 20/03/2017

<https://fr.statista.com/infographie/8563/lemploi-premiere-preoccupation-des-electeurs-francais>

- « Classement des pays ayant le produit intérieur brut (PIB) le plus élevé dans le monde en 2017 », *Statista*
<https://fr.statista.com/statistiques/553744/classement-pays-puissance-monde-pib>
- Gaudiaut Tristant, « La dette des entreprises atteint des sommets », *Statista*, le 25/10/2021
<https://fr.statista.com/infographie/22367/dette-des-entreprises-en-pourcentage-du-pib>
- Gaudiaut Tristan, « Présidentielle 2022 : vers une abstention record ? », *Statista*, le 04/04/2022
<https://fr.statista.com/infographie/27174/taux-abstention-premier-tour-elections-presidentielles-france-depuis-1965>
- Amos Amanda & Haglund Margaretha, « *From social taboo to “torch of freedom” : the marketing of cigarettes to women* », *Tobacco Control*, March 2000
<https://tobaccocontrol.bmj.com/content/tobaccocontrol/9/1/3.full.pdf>
- Henry Matthew (traduction Osché Dominique), « commentaires bibliques », Chapitre 31 / Les Nombres, *TopChrétien.com*
<https://topbible.topchretien.com/nombres.27.2/COM>
- « The worst day I ever saw », Occupational Safety and Health Administration, *United States Department of Labor*,
<https://www.osha.gov/aboutosha/40-years/trianglefactoryfireaccount>
- Castoriadis Cornélius, « Le sens de la technique », *Universalis.fr*,
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/technique/1-le-sens-de-la-technique>
- Conférence « Les Minorités et la propriété », *Université George Washington*, Washington, Octobre 2002,
<http://www.white-house.gov/news/releases/2002/10/20021015-7.html>
- « Proposition de loi visant à lutter contre les contenus haineux sur internet », *Vie publique*
<https://vie-publique.fr/loi/268070-loi-avia-lutte-contre-les-contenus-haineux-sur-internet>

« Que signifie “nul n'est censé ignorer la loi” ? », *Vie publique*, dernière modification réalisée le 14/05/2019

<https://www.vie-publique.fr/fiches/23898-que-signifie-nul-nest-cense-ignorer-la-loi>

« Qu'est-ce qu'une ordonnance ? », *Vie publique*, dernière modification le 01/07/2020

<https://www.vie-publique.fr/fiches/20262-quest-ce-quune-ordonnance>

« Rapport du Giec sur le climat : un constat alarmant », *Vie Publique*, le 10/08/2021

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/281114-rapport-du-giec-sur-le-climat-un-constat-alarmant>

« État d'urgence et autres régimes d'exception (article 16, état de siège) », *Vie Publique*, le 02/11/2021

<https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/269427-etat-durgence-et-autres-regimes-dexception-article-16-etat-de-siege>

« Rapport 2022 du Giec : une nouvelle alerte face au réchauffement climatique », *Vie Publique*, le 01/03/2022

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/284117-rapport-2022-du-giec-nouvelle-alerte-face-au-rechauffement-du-climat>

« Rapport du Giec d'avril 2022 : quelles solutions face au réchauffement climatique ? », *Vie Publique*, le 04/04/2022

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/284713-nouveau-rapport-du-giec-des-solutions-face-au-rechauffement-climatique>

« Qu'est-ce que l'état d'urgence sanitaire ? », *Vie Publique*, le 18/08/2022

<https://www.vie-publique.fr/fiches/273947-quest-ce-que-letat-durgence-sanitaire>

« Dette publique : un montant dépassant 3 000 milliards d'euros », *Vie Publique*, le 19/07/2023

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/288818-dette-publique-un-montant-depassant-3-000-milliards-deuros>

Winthrop John, *A Model of Christian Charity*,

https://www.winthropsociety.com/doc_charity.php

Young Arthur, *Carnet de Voyages* (1789)

Thèses et masters non publiés

Barre Clémence, *La question du Monde chez Heidegger. Être et Temps et L'Origine de l'œuvre d'art*, Mémoire de Master – Philosophie Pratique, sous la direction de Madame Inga Römer, Université de Grenoble – Alpes, 2019-2020

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03188086/file/Cl%C3%A9mence_Barre_La_question_du_Monde_chez_Heidegger.pdf

Bourg Jean-François, *Contribution à une analyse économique des marchés du sport professionnel. Une mise en perspective théorique et empirique*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Limoges, Discipline : Sciences Economiques, 2012

Canevet Marie-Ange, *La question de la technique pédagogique*, Thèse de doctorat, Université Lumière – Lyon 2, Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation, Science de l'Éducation, 2003

Cohen Richard, « *Le 11 septembre 2001* », un modèle de construction médiatique du « sécuritaire », Mémoire présenté pour l'obtention de la maîtrise de sociologie sous la direction d'Irène Pennacchioni, Université François Rabelais, Tours, 2003

Ducharme Olivier, *Derrida ou la rayure de l'origine*, Mémoire présenté à la faculté des études supérieures de l'Université Laval (Quebec) dans le cadre du programme de maîtrise en philosophie pour l'obtention du grade de Maître des Arts (M.A.), 2008

Mbaindiguim Guemdje Aimé, *Heidegger et le problème anthropologique : le statut du « dasein » dans l'ontologie fondamentale*, maîtrise en philosophie, Université Catholique d'Afrique Centrale - Institut Catholique de Yaoundé (UCAC-ICY), 2005

https://www.memoireonline.com/04/10/3288/m_Heidegger-et-le-probleme-anthropologique-le-statut-du-dasein-dans-lontologie-fondamentale4.html

Mimms Alexandre, « Le concept juridique de sécurité publique. Étude d'un impensé théorique » (Sous la direction de Monsieur le Professeur Benoît Plessix), Master de Droit Public Approfondi Dirigé par Monsieur le Professeur Bertrand Seiller, Université Paris 2 – Panthéon-Assas Droit – Économie – Sciences sociales, 2021

[https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/baa9fdad-2b55-463b-a16c-a86c5fcda026?
inline](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/baa9fdad-2b55-463b-a16c-a86c5fcda026?inline)

Romain Mathieu, « *Tous ensemble !* » ? *Les dynamiques de transformation de la gauche radicale française*. Science politique. Université de Lorraine, 2015. Français.

Salatko Petryszcze Camille, *Le Mistere de la Sainte Hostie*. Introduction, édition du texte et notes par l'auteur.e, Mémoire de Master sous la direction de D. Hüe, Université de Rennes 2

Références multimédias

« Kroc Blanc : entretien avec un rappeur d'extrême droite », *Alohanews*, le 22/08/2020
<https://www.youtube.com/watch?v=hTEs-vuxSWI>

« Le temps des ouvriers », *Arte Tv* (réalisation, Stan Neumann), France 2020,
https://boutique.arte.tv/detail/le_temps_des_ouvriers

Les nouveaux chiens de garde – film documentaire critique du monde de « la presse » conduit par Serge Halimi, Yannick Kergoat, Gilles Balbastre, Renaud Lambert et Patrick Rimbart, JEM prod., *Daily Motion*, 2012
<https://www.dailymotion.com/video/x5pws7j>

« Le discours de Valmy », *Égalité et Réconciliation*, 2007,
<https://www.egaliteetreconciliation.fr/Discours-de-Valmy-2974.html>

« Gauche du travail, Droite des valeurs », *Égalité & Réconciliation*, le 21/09/2007
<https://www.egaliteetreconciliation.fr/Gauche-du-travail-droite-des-valeurs-2976.html>

Cerise Lucien, *Gouverner par le chaos*, « interview commandée par le magazine Nexus, puis refusée à la publication au motif que des coupes étaient nécessaires et que les auteurs s'y sont refusé », *Égalité et Réconciliation*, le 30/03/2012,
<http://www.egaliteetreconciliation.fr/Gouverner-par-le-chaos-10989.html>

A.S.G – Assistant de Soins en Gérontologie, « Et vous, savez vous utiliser un masque ? », *Facebook*, le 23/03/2020
<https://www.facebook.com/watch/?v=289052378755983>

« BTKC », *Facebook*
<https://www.facebook.com/BTKC-346720449433270>

Jean-Luc Mélenchon, « Dauphine Discussion Débat », *Facebook*, le 13/10/2020,
<https://www.facebook.com/areski.atsada/videos/1469275149949549>

SNUipp-FSU 82, « L'école est émancipatrice; dans les moules, on fait juste des tartes », **Facebook**, le 08/11/2020

<https://m.facebook.com/109198945792273/photos/a.1255111004534389/3689866424392156/?type=3&source=48>

« SANS SÉCURITÉ, PAS DE LIBERTÉ ? », Montage croisé entre les déclarations politiques de ces dernières décennies et le discours de l'avocat et écrivain François Sureau, *via* Caisses de grève (sur **Facebook**), le 05/06/2021

<https://www.facebook.com/cerveauxnondisponibles/videos/521676259175237>

« L'État attaque les blocages. Multiplions-les », *Cerveaux Non Disponibles / Facebook*, le 08/03/2023

<https://www.facebook.com/cerveauxnondisponibles/photos/a.1317000815065467/6002988589799976>

« Couverture indépendante de la manifestation parisienne du 11/03/2023 (Images Amar Taoualit, Hors Zone Press, AB 7 Média et AnthoDepe) », *Cerveaux Non Disponibles / Facebook*, le 11/03/2023

<https://fb.watch/jcIaK-6c-Q>

Professor Linder Douglas O., « The Triangle Shirtwaist Factory Fire Trial : An Account », **Famous Trials**,

<https://www.famous-trials.com/trianglefire/964-home>

« Pierre de Coubertin : inauguration de la radiodiffusion des Jeux Olympiques », **Ina.fr**,

<http://www.ina.fr/audio/PH106001133>

Chirac et l'immigration : « Le bruit et l'odeur », JT de 13H, A2, **Ina.fr**, le 20/06/1991

<https://www.ina.fr/video/CAB91027484>

« Comment annuler la dette pour redémarrer l'économie », **L'ère du peuple, le blog de Jean-Luc Mélenchon**, le 07/04/2020

<https://melenchon.fr/2020/04/07/comment-annuler-la-dette-pour-redemarrer-leconomie>

« Nazisme et Management : Des logiques communes ? | “La Grance H.”, Johann Chapoutot », *Le Media*, le 05/05/2020,

<https://www.lemediatv.fr/podcasts/2020/nazisme-et-management-des-logiques-communes-johann-chapoutot-e7-YV9Y2S9eCUNfJdRN7MQ>

« Emmanuel Macron ou l'impossible logique du “en même temps” », *Mediapart, Le Blog*, le 02/05/2020,

<https://blogs.mediapart.fr/petrus-borel/blog/020520/emmanuel-macron-ou-limpossible-logique-du-en-meme-temps>

« Abattage, Élevage et Consommation de viande. Nombre d'animaux tués pour fournir de la viande dans le monde », *planetoscope*,

<https://www.planetoscope.com/elevage-viande/1172-.html>

« Dépenses militaires des États-Unis », *Planetoscope*,

<https://www.planetoscope.com/Etonnant/296-depenses-militaires-des-etats-unis.html>

« Expulsion du Squat du Marais le mardi 22 octobre 2019 », communiqué de l'AG de Défense du Marais, *Tumblr*

<https://upmarais.tumblr.com>

« *Un pays qui se tient sage* », documentaire français réalisé par David Dufresne, sorti le 30/09/2020

Trouille Stéphane (reporter calaisien indépendant), « Le petit guide pratique pour évacuer un camp de migrants sans être emmerdé », *Vimeo*, le 08/03/2016

<https://player.vimeo.com/video/158183028?autoplay=1>

« ChatGPT », *Wikipédia*,

<https://fr.wikipedia.org/wiki/ChatGPT>

« États soutenant le terrorisme », *Wikipedia*,

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tats_soutenant_le_terrorisme

« Joachim Roncin », *Wikipedia*,

https://fr.wikipedia.org/wiki/Joachim_Roncin

« Mcfly et Carlito », *Wikipedia*,

https://fr.wikipedia.org/wiki/Mcfly_et_Carlito

« Torches of Freedom », *Wikipedia*,

https://en.wikipedia.org/wiki/Torches_of_Freedom#cite_note-Brandt2007-84-85-5

« Coach », *Online Etymology Dictionary*, *Wikiwix archives*, le 05/05/2010,

<http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.etymonline.com%2Findex.php%3Fsearch%3Dcoach%26searchmode%3Dnone>

Poitou Jacques, Professeur à l'université Lumière Lyon 2 (1995-2011), Docteur ès lettres (1992), Docteur en études germaniques (1983), Spécialités : linguistique allemande, linguistique générale, « Nous sommes tous des juifs allemands », *Wikiwix*, 2017

<https://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fj.poitou.free.fr%2Fpro%2Fhtml%2Fvoc%2Fcohn-bendit.html#federation=archive.wikiwix.com&tab=url>

Baxter Kevin, reffered by GN Solids Control – *World's Top 10 largest oilfield services companies*, le 20/09/2009,

<https://www.prlog.org/10347986-worlds-top-10-largest-oilfield-services-companies.html>

Curtis Adam, « The Century of the Self (“Le siècle du moi”), Épisode 2 », 1ere diffusion en 2002 sur la *BBC*, *Youtube*

<https://www.youtube.com/watch?v=NRai6iZwoUQ>

Soula Samah, « Syrie – le grand aveuglement Part 1 », Émission « Un œil sur la planète », *France 2* sur *Youtube*, le 22/02/2016

https://www.youtube.com/watch?v=kG6JbWuL8ks&ab_channel=shawky519

« COP21, une compilation des violences policières devient viral », *Youtube*, le 22/02/2016

<https://www.youtube.com/watch?v=YWKtq1E2zf8>

« #tépatriote », *Youtube*, 2018 (lien « mort »),

<https://www.youtube.com/watch?v=mgGdrWOesbo>

Mcfly et Carlito, « Le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE nous lance un défi. Voilà. Dinguerie ? Oui. », *Youtube*, le 19/02/2021,

https://www.youtube.com/watch?v=IX_HdFFjSGs

Mcfly et Carlito, « Je me souviens » (clip gestes barrières), *Youtube*, le 21/02/2021,

<https://www.youtube.com/watch?v=t4h8j9xLyxQ>

Mcfly et Carlito, « CONCOURS D'ANECDOTES vs LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE », *Youtube*, le 23/05/2021,

<https://www.youtube.com/watch?v=neqCdyadqFA>

« Crise financière : la descente aux enfers ? Gaël Giraud, Raphaël Rossello & Gilles Raveaud », *Thinkerview sur Youtube*, le 23/10/2022

https://www.youtube.com/watch?v=n7oj2m8B0iM&t=7760s&ab_channel=Thinkerview

Clouet Hadrien, « Des députés macronistes, on découvre qu'elle cache l'ombre d'actionnaires privés qui font la loi », LFI-Nupes, *Youtube*, le 15/03/2023

https://www.youtube.com/watch?v=4qvhUAPWiGQ&ab_channel=LFI-NUPES%F0%9F%87%AB%F0%9F%87%B7

Archives télévisuelles de la couverture médiatique des attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis et de 2015 / 2016 en France (visionnées pour la majorité d'entre elles à l'Inathèque de Paris)

JT de la semaine du 18/09/2001 au 25/09/2001, *Arte*

JT de midi, *Arte*, le 07/01/2015

JT du soir, *Arte*, le 07/01/2015

« Édition spéciale *Charlie Hebdo* : la liberté d'expression menacée de mort ? », *Arte*, le 07/01/2015

JT de 13H20, *Arte*, le 08/01/2015

JT de 19H45, *Arte*, le 08/01/2015

JT du soir, *Arte*, le 08/01/2015

« Éditions spéciale *Charlie Hebdo* : La France vulnérable ? », *Arte*, le 08/01/2015

Émission « 28 minutes », *Arte*, le 08/01/2015

JT de 13H, *Arte*, le 09/01/2015

JT du soir, *Arte*, le 09/01/2015

JT du soir, *Arte*, le 11/01/2015

« Renforcement des lois anti-terroristes », *Reportage Vox Pop*, *Arte*, le 11/01/2015

JT de 13H, *Arte*, le 14/11/2015

JT du soir, *Arte*, le 14/11/2015

JT de 19H45, *Arte*, le 15/11/2015

JT du soir, *Arte*, le 15/11/2015

Émission Vox Pop, « Les migrants, une chance pour l'Europe ? », *Arte*, le 15/11/2015

« Édition de 22H », *BFM TV*, le 13/11/2015

JT de 13H, *France 2*, le 07/01/2015

JT de 20H, *France 2*, le 07/01/2015

« Édition de 07H30 », *France 2*, le 08/01/2015

« Édition spéciale de 11H23 », *France 2*, le 08/01/2015

« Édition de 18H07 », *France 2*, le 08/01/2015

JT du soir, *France 2*, le 08/01/2015

« Édition spéciale : Siège à Dammartin-en-Goële », *France 2*, le 09/01/2015

JT de 20H, *France 2*, le 09/01/2015

« Comment résister à l'intimidation ? », *Ce soir où jamais, France 2*, le 09/01/2015

« Édition de 6H30 », *France 2*, le 14/11/2015

« Édition de 9H », *France 2*, le 14/11/2015

« Édition spéciale de 11H », *France 2*, le 14/11/2015

« Édition de 11H50 », *France 2*, le 14/11/2015

JT de 13H, **France 2**, le 14/11/2015

JT de 20H, **France 2**, le 15/11/2015

Delage Jean-Claude (représentant du syndicat de police *Alliance*), *La police : de l'amour à la haine*, « Ce soir ou jamais », **France 2**, le 13/05/2016

JT de 20H, **France 2**, le 15/07/2016

JT du midi, **TF1**, le 14/07/2016

« Édition spéciale de 19H », **TF1**, le 14/07/2016

« Édition spéciale de midi », **TF1**, le 15/07/2016

« Édition de 19H », **TF1**, le 15/07/2016

Références télévisuelles (séries, mangas, animés, etc.)

Kengan Ashura, Saison 2, épisode 12 « père »

One Punch Man, Saison 2, Épisodes 11 « Everyone's Dignity »

One Punch Man, Saison 212 « Cleaning Up the Disciple's Mess »

COLLABORER, OU S'ENTRE-TUER EN TEMPS DE PAIX

Contribution à la critique de l'Économie au terme de sa totali(tari)sation Politique

Mots-clés / keywords

citoyenneté, démocratie, domination, État, guerre, Justice, marché, propriété, Raison, religion, souveraineté, travail, terrorisme / citizenship, democracy, domination, state, war, justice, market, property, reason, religion, sovereignty, labor, terrorism

Résumé / Abstract

Cette thèse brosse, modestement, un *État* des lieux d'une *guerre* qui structure et dynamise, depuis l'Antiquité, toute République ou *πόλις* (Platon, Heidegger, Boutot, 1987), autrement dit « tout État régi par des lois » (Rousseau, 1762). La *collaboration*, chère au langage managérial, et politique, contemporain, fournit, à cet effet, l'entrée idoine à l'étude d'un *jus in bello* chevillé au « désir d'avoir sans cesse davantage (pléonexia), désir que toute nature (physis) poursuit comme un bien » (Plat. Rép., 359c.), dont elle formule et formalise les dispositions démocratiques-libérales, comme rupture mécanisée ou virtualité stratégique (Rosati, 2009) en *progress*. La *collaboration* que charpentent 1) une communication de base, 2) un travail partagé, comme *détachement ou fission* productive du sujet, 3) une gestion des tâches (*work-flow*) limitées, 4) un accès aux savoirs utiles unifiés (Levrant, 1999) abîme, en effet, la valeur-signe pivot de l'Économie-Politique, autrement dit le *travail*, comme « rupture [produite] sous la pression d'une intervention extérieure » (Eskénazi, 2008) dont les déclinaisons terminologiques dialectisent, également, *aliénation, mutilation ou fonctionnalisation et r/assemblage* de l'être gouverné (*Ibid.*) au service de l'État r/attaché. La *globalisation* de cette contradiction en procès (Marx, 1858) augure ainsi, logiquement, les conclusions de Jacques Aubert, ancien préfet d'Algérie, tirées en 1966, lequel reconnaît que « c'est désormais la population [ndlr : le ou la citoyen.ne] elle-même qui constitue à la fois la menace [ndlr : terroriste] et l'objet à défendre » (Rigouste, 2009). Cette fenêtre sécuritaire de l'aporie capitaliste se referme, en effet, sur un « espace de compétition unifié » (Bourg, 2012), au terme d'une première phase d'accumulation (primitive) ; lequel r/assemble les *challengers*, et ressources à la fois, d'un *tournoi* (pour « travail tour à tour ») ou *marché*, peu importe l'activité concernée, dont les dispositions (schumpétériennes) – autrement dit valoriser toutes les « ressources humaines, matérielles et financières mobilisables » pour les éliminer proportionnellement à l'intensité croissante d'un affrontement livré en domaine(s) clos – virtualisent l'anéantissement de toutes les parties prenantes (car parties prises) de *l'échange - 1, in fine*.

This thesis modestly presents an overview of a war that has structured and energized, since antiquity, every Republic or *πόλις* (Plato, Heidegger, Boutot, 1987), in other words, "every state governed by laws" (Rousseau, 1762). Collaboration, dear to contemporary managerial and political discourse, provides an appropriate entry point for the study of a *jus in bello* intertwined with the "desire for constantly having more (pléonexia), a desire that all nature (physis) pursues as a good" (Plato, Republic, 359c), of which it formulates and formalizes the democratic-liberal provisions as a mechanized rupture or strategic virtuality (Rosati, 2009) in progress. Collaboration, which is structured by 1) basic communication, 2) shared work, as detachment or productive division of the subject, 3) limited task management (work-flow), and 4) access to unified useful knowledge (Levrant, 1999), indeed erodes the pivotal sign-value of Political Economy, in other words, labor, as a "rupture [produced] under the pressure of external intervention" (Eskénazi, 2008), whose terminological variations also dialectically engage with alienation, mutilation, or functionalization and reassembly of the governed being (*Ibid.*) in the service of the attached State. The globalization of this contradiction in process (Marx, 1858) logically foreshadows the conclusions of Jacques Aubert, former prefect of Algeria, drawn in 1966, who recognizes that "it is now the population [i.e., the citizen] itself that constitutes both the threat [i.e., terrorist] and the object to defend" (Rigouste, 2009). This security window of the capitalist aporia closes, indeed, on a "unified competition space" (Bourg, 2012), at the end of a first phase of (primitive) accumulation ; one that brings together challengers and resources alike, for a tournament (for "work in turn") or market, regardless of the activity concerned, whose (schumpeterian) provisions – in other words, valuing all "mobilizable human, material, and financial resources" to eliminate them proportionally to the increasing intensity of a confrontation held in closed domain(s) – virtualize the annihilation of all stakeholders (because they have taken sides) in the exchange - 1, in the end.